


TAYLOR INSTITUTION



Recpt. Room 2. C.

~~First Room~~

~~Head.~~

BIBLIOTHÈQUE
FRANÇOISE
DE
DU VERDIER,
TOME PREMIER.

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER

SIEUR DE VAUPRIVAS;

NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un DISCOURS SUR LE PROGRÈS DES LETTRES EN FRANCE, & des Remarques Hiſtoriques, Critiques & Littéraires de M. DE LA MONNOYE & de M. le Préſident BOUHIER, de l'Académie Françoiſe; de M. FALCONET, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. RIGOLEY DE JUVIGNY, Conſeiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
MICHEL LAMBERT, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme.

M. DCC. LXXII.

INTRODUCTION.

Pour ſe convaincre des progrès rapides, que firent en France les Lettres, au ſeizième ſiècle, il ſuffit de jeter les yeux ſur les Bibliothèques Françoises de la Croix du Maine, & de du Verdier. On eſt étonné de la multitude prodigieuſe d'Auteurs qu'elles raſſemblent, & du nombre immenſe d'Ouvrages dont elles font mention, quoiqu'elles ne comprennent pas, à beaucoup près, tous ceux qui exiſtoient alors. C'eſt en parcourant tant de productions diverſes dans tous les genres, qu'on peut ſe former une juſte idée de notre Littérature ancienne, & juger combien elle étoit vaſte, fertile, ſavante, ſolide & profonde. Il manquoit, il eſt vrai, à nos premiers Ecrivains un langage plus parfait & plus pur; mais ils poſſédoient, en récompenſe, cette naïveté, préférable au vernis philoſophique, aux bluettes & au clinquant du bel-eſprit, dont preſque tous les Ouvrages de notre ſiècle ſont ſurchargés.

On doit même convenir, ſans peine, que, parmi cette foule d'Ecrivains, il s'en trouve un très-grand nombre d'excellens, qui, nouvellement éclairés, & ſentant l'utilité de l'étude de l'Antiquité ſavante, s'y ſont livrés avec le courage & l'ardeur qu'excite & couronne le ſuccès. Auſſi voyons-nous que les Auteurs les plus diſtingués, & les plus célèbres de ce temps-là, ſont ceux qui n'ont jamais perdu de vue les ſublimes modèles d'Athènes & de Rome.

En effet, jugeons-les d'après les différens genres d'Ouvrages auxquels ils ont appliqué leur génie; nous trouverons que ceux qui ont écrit l'Hiſtoire, ne l'ont pas traitée en ſtyle d'Epigramme, ou de Roman; encore moins en ſtyle dur, embarraſſé, lâche, obſcur & bourſouflé. Leur narration eſt ſimple, animée & rapide. Ils ſavoient que le but de l'Hiſtoire eſt d'inſtruire; mais ils n'affectoient pas cette morgue prétendue philoſophique, toujours prête à donner des leçons aux Rois. Quoiqu'un Hiſtorien doive tout dire, ils connoiſſoient néanmoins les bornes qui lui ſont preſcrites. Jamais la Religion, les Loix, les Uſages reçus, ne furent pour leur plume un objet de ſarcaſmes & de raillerie. Ils étoient loin de cette licence cynique, de ces alluſions indécentes & criminelles, qui ne ſervent qu'à nourrir la malignité du Lecteur, & ſouvent à porter la fermentation dans les eſprits. Ils ne ſe livroient point aux menſonges brillans d'une imagination folle & déréglée; & Coloriſtes exacts des Ages, des Temps, des Hommes & des Mœurs qu'ils avoient à peindre, ils n'en faiſoient pas des tableaux de caprice & de fantaiſie. Ils reſpectoient aſſez la vérité pour la dire & la préſenter, non avec cet air bruſque & ſauvage, qui en détruit l'effet, mais de manière à la rendre utile, agréable, & jamais offenſante. Enfin, ſoigneux de tracer les faits tels qu'ils ſe ſont paſſés, ou tels qu'une ſage critique & un mûr examen les montrent dignes de foi, ils ne les altèrent, ni ne les changent au gré de leur paſſion, & l'Hiſtoire conſerve ſous leur pinceau la ſincérité, la gravité, l'intérêt, le plaiſir & l'inſtruction qui doivent en être inſéparables.

Faiſoient-ils des traités de Morale & de Philoſophie ; (car ce ſiècle avoit auſſi ſes Sages & ſes Philoſophes) la connoiſſance du cœur humain, de ſes qualités & de ſes paſſions, de ſes vices & de ſes vertus, rendoit leurs Ecrits utiles, conſolans, inſtructifs, propres à conduire l'homme, & non à l'égarer ; à l'élever, & non à le dégrader ; à éclairer ſa raiſon, & non à l'obſcurcir ; à lui donner une idée de la nobleſſe de ſon être ſur tous les autres êtres de la nature ; à lui imprimer fortement cette penſée ſi ſalutaire, ſi néceſſaire même à la vertu pour ſupporter avec eſpoir & courage les misères de la vie, qu'il n'eſt pas un être purement phyſique, vile production du haſard, triſte jouet du temps, & la proye du néant. Tout y reſpire l'humanité dont ils prennent la défenſe : ils ne toléroient que ce qu'il faut tolérer : attentifs à ne rien détruire que le vice, ils cherchoient à faire naître, à fortifier & entretenir dans les cœurs ces ſentimens dont la douceur tempère l'autorité paternelle, qui ajoutent un nouveau prix à la piété filiale, des charmes à l'amitié, des plaiſirs à l'accompliſſement de ſes devoirs ; ſentimens enfin qui forment les citoyens vertueux & les ſujets fidèles. Loin d'altérer la ſoumiſſion, le reſpect & l'obéiſſance dûs à la Religion & aux Loix, ils en démontrent, avec toute la force de l'éloquence, la vérité, la néceſſité, l'utilité & les avantages qui en réſultent pour la pureté des mœurs, pour notre propre ſûreté, pour la félicité publique.

Avoient-ils occaſion de faire briller leur éloquence ; le mérite de leurs Harangues & de leurs Diſcours eſt d'être toujours pleins de choſes. Point de chaleur factice, d'élans compaſſés ni d'enflûre ; on y reconnoît par-tout la touche

du génie, & non la contrainte & les efforts impuissans du bel-esprit. Ils étoient à la fois éloquens & savans. Heureux s'ils avoient pu joindre au véritable talent dont ils étoient pourvus, le goût & les graces qui furent le partage & le charme des Ecrits du siècle suivant!

Parloient-ils sur les Arts & sur les Sciences, sur les Loix & le Droit Public; c'étoit en hommes éclairés & profonds, chez lesquels la méditation & l'expérience avoient augmenté les lumières.

S'agissoit-il de Politique, de Gouvernement, d'administration, d'affaires publiques; on compte une foule d'Ecrivains, hommes d'Etat, faits pour pénétrer dans le cabinet des Rois & pour être leurs Conseils, des Ministres, des Ambassadeurs, des Généraux d'armées, des Gens éminens par leur naissance, ou par leur mérite, élevés aux premières charges de la République, qui ont consacré leur loisir à nous dévoiler les ressorts secrets des événemens de leur temps, auxquels ils ont eu part, ou dont ils ont été les témoins nécessaires. L'Eglise, l'Epée, la Robe; en un mot, il n'est point d'état, point de condition, où l'on ne trouve en grand nombre les meilleurs Ecrivains, & les plus instruits.

Dans leurs Ecrits Polémiques, la discussion étoit toujours accompagnée de l'honnêteté; leurs combats littéraires n'avoient pour but que la gloire & l'accroissement des Lettres; le fiel de la satire, le poison de l'envie & de la jalousie ne souilloient jamais leur plume, & les rivalités n'engendroient point de haines éternelles.

Leurs Ouvrages agréables remplissent exactement leur titre. Comme ils sont le fruit d'une imagination heureuse

& féconde, leur lecture n'entraîne ni le dégoût, ni l'ennui. Une aimable ingénuité, une ſimplicité charmante ; voilà l'art qu'ils employoient pour amuſer & pour plaire.

Quant à la Poëſie, elle étoit généralement cultivée. Jamais le Parnaſſe ne fut plus habité, plus brillant ; c'étoit, à proprement parler, le règne des Muſes. *Une flotte de Poëtes*, pour me ſervir de l'expreſſion de Paſquier *, de tout rang & de tous états, faiſoient l'ornement de la Cour & de la Ville. L'Art des vers étoit encore, à la vérité, dans l'enfance : cependant les productions poëtiques de ce ſiècle ſont, en grande partie, remarquables par l'élégance, la chaleur & le naturel qui y règnent ; mérite qu'on ne connoît plus guère aujourd'hui.

Telle eſt l'idée que, d'après la lecture, on peut ſe former des anciens Ecrivains François, & de leurs Ouvrages. Nous n'avons garde néanmoins de les admirer tous indiſtinctement. Nous ne parlons que de ceux qui ont illuſtré leur ſiècle, & qui ſe ſont rendus dignes de l'eſtime de leurs contemporains, & des regards de la Poſtérité. Nous ne prétendons pas non plus qu'ils ſoient ſans défauts : ils en ont ſans doute, & notre délicateſſe s'en offenſe. Mais ces défauts ſont ceux de leur ſiècle. Nous conviendroit-il de leur en faire un reproche, quand l'Égoïſme, l'abus de l'eſprit, la préſomption, le faux goût & la fauſſe Philoſophie ſont les vices du nôtre? Il faut avouer qu'ils étoient plus ſavans que nous ne le ſommes, & que, pour le temps où ils vivoient, ils ont parcouru à pas de Géant la carrière des Sciences & des Lettres, où nous nous traînons

* *Recherches*, Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, Edit. *in-fol.*

à peine. Qu'ils humilieroient notre orgueil, s'ils pouvóient en être témoins ! Ils chercheroient quels sont les fondemens de notre prétendue supériorité ; & ils seroient bien étonnés d'appercevoir, malgré les efforts que nous faisons pour les cacher, les échâsses sur lesquelles nous sommes montés. Ils demanderoient pourquoi cette sombre rêverie, qui nous absorbe si fort qu'elle passe avec l'ennui jusques dans nos Ouvrages, même de pur amusement : nous leur répondrions : Ne voyez-vous pas que nous sommes des Sages, occupés sans cesse à écarter loin de nous la foule des préjugés, & que nous nous obstinons à éclairer, quoiqu'indigne de nos soins, le stupide vulgaire ? Alors ils riroient de nos lumières ; &, loin de nous les envier, ils les compareroient à celles de nos Théâtres, dont la masse, quelque éclatante qu'elle soit, & malgré l'art avec lequel elle est distribuée pour produire la plus grande illusion, sans pouvoir jamais imiter la pureté du jour, ne jette & ne répand qu'un jour faux sur les Acteurs & sur les Spectateurs.

Nous aimons les Lettres pour elles-mêmes, comme elles méritent d'être aimées, & nous disons, avec d'autant plus de liberté, notre sentiment, que nous n'avons aucunes prétentions. Eh ! sur quoi seroient-elles fondées, quand celui, qui sait le plus, ne sait pas encore assez pour se croire en droit d'en avoir !

Elevé dans les principes sévères du goût & de la vérité, nous ne nous en écarterons jamais ; & la seule estime dont nous soyons jaloux, est celle des honnêtes gens. C'est sans doute à ces principes que nous devons l'accueil favorable que le Public éclairé a daigné faire, tant à notre

Discours sur le Progrès des Lettres en France, qui est à la tête de notre Ouvrage, qu'à l'Ouvrage même, dont nous avons publié les deux premiers volumes, contenant la *BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE LA CROIX DU MAINE*. Ce suffrage flatteur semble nous permettre l'espoir que le Public ne recevra pas moins favorablement la BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE DU VERDIER.

Ce Bibliographe ne se contente pas de rapporter seulement le nom des Auteurs, & le titre de leurs Ouvrages; il donne souvent encore les *Extraits* des Ouvrages mêmes qu'il cite, & il a rendu par-là sa Bibliothèque infiniment plus riche, plus curieuse & plus intéressante. Pour éviter la confusion, nous avons renfermé ces *Extraits* entre deux crochets, afin de les séparer du texte, & principalement des Remarques, que nous avons placées immédiatement après l'Article auquel elles ont rapport. Nous avons encore eu l'attention, dans notre travail sur du Verdier, quand les deux Bibliographes parlent du même Auteur, d'indiquer exactement le volume & la page de la Bibliothèque de La Croix du Maine, où il est question de cet Article, & d'y renvoyer le Lecteur.

On s'appercevra facilement, par le nombre d'Astérisques, ou Etoiles, qui distinguent nos Remarques de celles de La Monnoye, que les nôtres se sont multipliées sous notre plume, en raison de la richesse & de l'abondance des matières qu'offre du Verdier; & que les Articles négligés, ou passés sous silence par La Monnoye, ne nous ont point échappé, dès que nous les avons jugés dignes de fixer l'attention du Lecteur. En un mot, nous avons tâché d'y répandre la variété la plus instructive, la

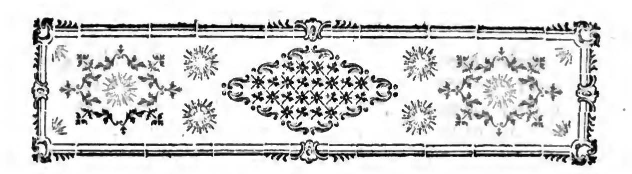
plus amusante & la plus agréable, en rassemblant, autant que nos connoissances nous l'ont permis, tout ce que chaque Article a pu nous fournir d'intéressant sur la vie des Auteurs, sur leurs Ouvrages, sur la Littérature, la Critique, & la Bibliographie. Heureux, si nos lumières répondoient au desir que nous avons d'être utile, en publiant cet Ouvrage.

Cette *BIBLIOTHÈQUE* sera terminée, comme celle de *La Croix du Maine*, par deux Tables générales; l'une Alphabétique de tous les *Auteurs*, par leurs noms propres; l'autre, de tous les *Ouvrages*, cités & détaillés, soit dans les Articles dont parle du Verdier, soit dans les Remarques qui les accompagnent; & nous distinguerons chaque Ouvrage par le titre qui lui est propre, & sous un titre général; comme *Théologie*, *Jurisprudence*, *Histoire*, &c.

Nous ne tarderons pas à publier les volumes qui doivent suivre celui-ci. La reconnoissance est un puissant motif pour nous, de satisfaire, à cet égard, l'empressement du Public.



PRÉFACE



PRÉFACE

D'ANTOINE DU VERDIER, *SUR SA BIBLIOTHÈQUE.*

CONSIDÉRANT ſouvent à part-moy avec quelle véhémence l'eſprit de l'homme ſe tranſporte au deſir du bien, je demeure eſtonné de voir que tous tendans à iceluy, ſi peu que merveilles y attaignent. La cauſe d'un ſi grand erreur, à mon jugement, n'eſt autre que tous deſirans ce qu'ils jugent eſtre le bien, le nombre de ceux qui en après s'attaquent au vray bien, & non à l'apparent, eſt très-petit. Parquoi nous voyons que le plus des hommes, ſans arreſt aucun, courent après l'or & l'argent, eſtimans qu'en iceux giſent les vrayes richeſſes, leur bien & béatitude : Et ne conſidérent (les miſérables) qu'autre choſe n'y a qu'une extérieure apparence de bonté freſle & caduque, fondée en la ſeule imagination & fantaiſie des hommes, leſquels, laiſſée la vérité des choſes, ſe tranſportent téméraircment aux ombres. Certes ils feroyent beaucoup mieux, ſi, abandonnans la guide de ces ſens déceptifs, ils ſe mettoyent à ſuivre l'inſtint de la raiſon qui eſt en eux, lequel ſans ceſſe les aiguillonne à croire & obéir à celle véritable maiſtreſſe, & les adreſſe au vray bien. Et quelles ſont les voix de ceſte noſtre conſeillere ? Elles ſont ſi claires, qu'aucun ne ſe peut excuſer de ne les ouïr, veu que toujours, ſans intermiſſion, elle crie dans nous. Ses cris continuels ſont, que le vray bien de l'homme ne giſt pas en choſes

tranſitoires & corporelles, mais en intellectuelles & ſtables, qui ornent celle partie de l'homme, qui eſt la principale & par laquelle il eſt homme, qui eſt l'entendement, l'objet & ornement duquel ne ſont pas la pécune, joyaux, ne quelconque choſe viſible, mais les ſciences, & cognoiſſance des arts libéraux. Celles-cy ſont les vrayes & permanentes richeſſes de l'homme: ce ſont les biens qui jamais n'appetiſſent, ains s'agrandiſſent, & s'illuſtrent d'autant plus, que plus ils ſont communiqués aux autres. De tels biens la poſſeſſion n'eſt ſujette à tempeſtes, à feu, à injures des hommes, ou du temps, mais toujours, & par tous les ſiècles perſévère la meſme, ſans aucunement s'altérer. Le traffic de telle denrée eſt le plus ſeur, le plus proffitable, digne & honorable, que l'homme puiſſe faire, voire propre de celuy qui entre les humains veut eſtre plus homme que les autres, ou pour dire mieux, & plus vrayment, vray homme parmy les ſtatues & ſimulacres des hommes. Ceux qui ſe glorifient être Roys au monde, ou Princes ſur les autres, ne peuvent monſtrer leur ſupériorité en la valeur des armes, ny en la grande ſuite des ſpadacins, ni en ſuperbes palais, ny en ornemens magnifiques, ni encor en l'abondance d'or & d'argent: car c'eſt le ſort, & non leur induſtrie, qui le plus ſouvent les rend maiſtres de telles choſes: & ſi n'en ſont les vrais ſeigneurs, les pouvant perdre, oultre qu'elles ſont toutes alienes de la nature de l'homme, veu que pour l'abondance d'icelles elle ne s'agrandit point, ne s'amoindrit pour le défaut: mais feroit beſoing que la grandeur de tels ſe deſcouvriſt par ſurmonter les autres en érudition, & ne devroit leur profeſſion eſtre autre, que de devancer ceux auſquels en puiſſance ils veulent eſtre prepoſez, de ſcience & autres bonnes arts, avec leſquelles l'entendement ſe rend meilleur, qui eſt l'homme meſmes, ou la partie principale de l'homme. Et diſoit bien le divin Platon, que lors les Républiques feroyent heureuſes, quand, ou les Princes philoſopheroyent, ou les Philoſophes regneroyent. Et Alexandre le Grand, en une ſienne Epiſtre, ſe

plaint fort d'Ariſtote ſon Précepteur, qui avoit publié les livres de la Philoſophie, diſant qu'en celle choſe, en laquelle ſeule il ſe reputoit plus grand que le vulgaire, il ſe voyoit déſormais égalé au vulgaire, pouvant par-là un chacun à l'advenir apprendre celles arts, pour leſquelles poſſeder il ſe tenoit vraymenr pour Roy. Or ſi les ſciences ſont les vrais biens & richeſſes de l'homme, les choſes qui nous les conſervent, & les nous rendent familieres, quand nous voulons nous en ſervir, peuvent à bon droit être nommées threſors : ce ſont les livres eſquels repoſe gage tant precieux, qu'au monde n'y a rien qui le paſſe en valeur, ne qui en approche : & moyennant ſi dignes inſtrumens un ſi grand bien ſe communique par tous temps & lieux, ſans diminution de ſa bonté, & prix. De maniere que celuy qui a un docte livre, ſe peut dire poſſeder un grand threſor, lequel, à bien juger, ne peut eſtre eſtimé par prix aucun d'argent : Et qui publie au monde un ingenieux & rare livre, celuy eſt plus digne d'eſtre celebré pour gracieux & univerſel bienfaiteur, que ceux qui en tournois, jeux & autres ſpectacles pour recréer le peuple, ont conſommé de riches & amples patrimoines, ou ceux qui en temps de cherté ont diſtribué du bled à tous les pauvres de leur patrie, car le plaiſir que ceux-cy ont donné, ou encor l'aide & largeſſe dont ceux-là ont uſé à l'endroit ſeulement de leurs compatriotes, en choſe qui concerne le corps, s'appauvriſſans eux-meſmes, n'a eſté que pour quelque bref temps, où celuy qui s'employe au principal chef du cours de ceſte vie, qui eſt l'amendement de l'homme, fait courir ſa libéralité par tout le monde, pour durer à jamais, ſans diminution du ſien, encore qu'il l'ait tout donné. Or, ſi en un livre ſe trouve ſi grand' richeſſe, que dirons-nous d'une Librairie, où ſeront pluſieurs milliers de livres ? Se peut-il au monde trouver choſe plus precieuſe ? Il n'eſt donc action plus royalle, & plus digne d'immortalité, que d'amaſſer en un lieu les livres eſpars çà & là, en danger d'eſtre perdus ſans aucun remède. Ptolomée Filadelphe n'employoit ſes finances, quoyque très-amples, guierre ailleurs

qu'à amaſſer de toutes parts du monde livres d'auteurs excellens, en quelconque profeſſion & langue que ce feuſt : & par tel moyen s'acquit renom immortel, dreſſant celle ſienne tant priſée Librairie d'Alexandrie, où, à ce qu'on dit, ſe trouvoyent ſept cens mille volumes, pour laquelle accomplir de tout point il ſe ſervit de l'induſtrie de ce rare perſonnage Demetre Falerée. O Roy vrayment digne d'éternelle mémoire ! Car où aucuns dependent le leur à eſlever des palais magnifiques, ordonner jardins, vergers & viviers délicieux, autres mettent tous leurs moyens à la recherche des medailles antiques, à retirer des ruines les bris & fragmens de ſtatues, pour avoir chez ſoy quelque relique & veſtige de l'antiquité, autres à fonder theatres, thermes, villes, dreſſer coloſſes, pyramides, pour eſtendre leur renommée, & donner occaſion de merveille à la poſtérité : tu, au contraire, mis toute ta gloire en choſes dignes d'un homme, dignes d'un Roy, dignes de toy, deſdaignant d'aſſeoir & aſſeurer le los de ton nom en pierre & terre. A ton imitation, en cas de telle importance, pluſieurs autres Princes, outre l'utilité incomprehenſible dont les hommes jouirent par leur moyen, acquerent encore pour eux un nom immortel. Mais neantmoins en ſi grande louange, qu'à bon droit pour œuvre tant digne ils s'acquirent, ſi faut-il que je blaſme la vaine ambition d'aucuns d'entre eux, qui penſans garder leurs Librairies en plus d'eſtime, ſans en permettre autre cognoiſſance, que de l'ouir dire, ne voulurent onques ſouffrir qu'elles fuſſent communiquées à pluſieurs, dont advint que ce leur zele indiſcret apporta par laps de temps l'anéantiſſement de leurs livres, qui ſervirent de paſture à vers, & enfin, d'aliment au feu, en lieu de bonne & ſolide nourriture aux ſubtils eſprits humains, qui ne vivent que de la ſubſtance immortelle des ſciences. De perte tant dommageable ſont cauſe les meſmes qui en enrichirent le monde : & ce pour plus toſt tenir en prix leurs affaires, que d'en ſoulager le public. Bien qu'à vray dire, la deſtruction des livres ne ſe doive touſiours attribuer à eux, mais ſouvent aux guerres

esquelles l'avare soldat a bruslé ce dont il ne jugeoit pouvoir faire butin : comme advint à celle tant renommée Librairie d'Alexandrie, à laquelle les soldats de Cesar mirent le feu, au desceu de leur chef, qui pour son ardent zele envers les livres, eust quicté l'entreprise de mille Alexandries, pour sauver si grande richesse. Au temps de la declination de l'Empire Romain, les Barbares, gent ennemye des lettres, & privée de toute humanité, ont fait mainte incursion, chassans les premiers possesseurs ores de ceste province, ores de celle, usurpans leurs places, & introduisans és terres des Romains façons de faire du tout estranges. Tels orages ont couru par tout le monde, dommageans tellement, qu'à peine laissoyent-ils quelque trace du premier estat. Ce furent les Goths, les Huns, les Wandales, les Alains, les Gepides, les Gaulois, les Sclavons, les Lombards, les Arabes, les Turcs, & plusieurs autres non hommes, mais monstres de nature, qui, comme sauterelles, sortis de leur païs sauvage en multitude innombrable, jurerent la ruine de l'Empire Romain. Cuidés-vous que le plus grand soing de ces pestes feust de garder des livres, qui ne hayoient chose plus mortellement que les lettres & hommes lettrez ? Ceux-cy ayans prins place en nos païs, il advint en bref temps, que par la meslange de telle lie, le pur langage fut violé & entierement corrompu : & de telle corruption estans nées tant d'estranges & barbares manieres de parler, à peine se trouvoit-il aucun qui seust lire, ou au moins, qui seust entendre quelque reste qui eust eu cet heur d'estre sauvé du naufrage des bons livres : duquel reste ceste brutale engeance ne sachant l'usage, n'en faisoyent autre comte, que de l'envoyer servir de cornets aux Apoticaires. Encores une autre cause de la perte des escrits d'auteurs mémorables a esté l'envie des successeurs, qui se voyant par eux devancez en doctrine, ont tasché d'en abolir la memoire, pour eux seuls obtenir los & renom envers la postérité. De tels envieux jadis le nombre fut grand, par la mauvaitié desquels nous avons esté privez, ou de tous, ou de la plus grand part des escrits d'au-

cuns fort celebres auteurs. Mesme de nostre temps à peu près, s'est trouvé un Pierre Alcion, Florentin [1], qui ayant soustrait d'une antique Librairie ce docte livre de Ciceron, DE SON EXIL, en fit un autre semblable à sa fantaisie, piglant de Ciceron deça & de la ce que bon lui sembla, & liant cest amas de quelque chose du sien: & pour s'acquester le nom de docte publia ce sien livre, ou plustost ceste chimere, abolissant ce tant bel œuvre de Ciceron, pour nous rendre l'eschange de Diomedes. On peut tirer une autre raison du deffaut & perte des livres des anciens : c'est que le souvenir des bonnes lettres, & la politesse de ces sciences qui florissoyent chez les antiques, estant par les frequentes incursions des Barbares presque du tout esteint ès hommes, depuis par long espace les guerres intermises ayans laissé les personnes en repos, par la succession d'autres hommes moins brutaux que leurs peres, plusieurs de ceux qui avoyent les esprits plus esveillez, (ainsi que l'humain engin en oisiveté est très-fécond à enfanter estranges inventions) commencerent à s'imaginer nouvelles sortes de sciences, ou bien à remettre sus les vieilles, aidez de quelque peu de trace, non les mesmes qu'auparavant, (car qui en chose tant incognuë de plein saut eust peu atteindre au but, mesmes cerveaux accoustumez à toute autre chose qu'aux lettres, & à telles lettres?) mais quelque peu semblables, meslées en la plus part, ou pour mieux dire, offusquées de leurs propres inventions, assavoir très-grossieres, comme aussi eux-mesmes estoyent grossiers. Mais

[1] Ce fait est mal rapporté. Cicéron, au retour de son exil, prononça deux Oraisons qui nous restent, l'une *ad Quirites*, l'autre *ad Senatum* : mais il ne se retrouve pas qu'il ait écrit aucune relation *de exilio suo*. Aussi n'est-ce pas d'un tel Ouvrage, mais de celui *de Gloriâ*, qu'Alcyonius, plusieurs années après sa mort, fut, sur quelques conjectures, soupçonné d'avoir tiré les plus beaux endroits de ses deux Dialogues *de Exilio*. J'ai, d'après Paul Manuce, conté la chose tout au long dans le *Menagiana*, pag. 164 & 165 du Tom. III. (Voyez encore sur *PIERRE ALCYONIUS*, Correcteur de l'Imprimerie d'Alde Manuce, & depuis Professeur de Belles-Lettres à Florence, au commencement du seizième siècle, les Mémoires de Niceron, Tom. VI. (M. DE LA MONNOYE).

ceste voye qui sembloit trouvée pour resusciter les mortes sciences des antiques, fut leur entiere ruine. Pour en avoir l'intelligence, faut considerer que les hommes, par instinct naturel, aspirent tousiours à nouvelles sectes, & presque un chacun, un peu vif de nature, desire se faire chef de quelque institution, pour estre suivi, & celebré pour auteur & inventeur de nouvelles opinions. Et si d'adventure son dessein lui réussit, & qu'il se voie renommé en sa nouvelle maistrise, voyant de jour à autre croistre le nombre de ses disciples, il denonce lors guerre ouverte aux sectes precedentes, voire à celles de son temps, les supprimant tant qu'il peut, & avec la faveur des Princes par tous sinistres moyens mendice, les faisant arracher, les accusant comme séditieuses, & troublans le repos public, s'efforçans sur tout de les calomnier en quelque chose contre la religion : & en ceste partie plus qu'en nulle autre les sectes s'entrelivrent cruels assauts, sans aucun remede de reconciliation, ou accord. En cecy plus qu'en autre matiere elles multiplient & germent sans fin, comme il se voit au Judaisme, & entre les Chrestiens, jadis & principalement en cestuy notre miserable siecle, n'en pouvant toutesfois estre qu'une vraye, laquelle de main en main de Christ nostre S. son instituteur, est derivée jusques à nous, & de nous se doit encores estendre jusques à la fin du monde. Or ces heresiarches ou zelateurs de quelque heresie se voyans forts de suitte & de faveur des Princes, encores qu'ils usent de toute cruauté envers la faction contraire, neantmoins si ne se peinent ils tant en chose aucune, qu'à l'abolition de trois livres & memoriaux contenans la doctrine de la secte adversaire. Ainsi lit-on que firent quelques Evesques de la Grece, zelateurs indiscrets, qui voulans que quelques livres particuliers, qui estoyent à leur goust, courussent parmi le peuple, persuaderent à l'Empereur que les livres Ethniques fussent bruslez, & en special les poëtes, & que diligente recherche feust faite pour les avoir tous : se couvrans de ce pretexte, que tels livres nourrissoyent l'impiété. De telles orageuses ruines de l'antiquité ne

faut que nous nous eſmerveillions, car telle eſt la nature de toutes choſes qui ſont ſoubs la Lune, qui ſouvent ſe renouvellent après l'extinction des precedentes, comme encore viendra le temps que les choſes modernes auront leur fin, quoy qu'elles nous ſemblent tellement fondées, que jamais elles ne doivent faillir. Les ſciences donques ont leur terme, regnans l'une après l'autre, & ainſi de main en main : bien que les ſolides, vrayes & naturelles, perdues par l'ignorance & mauvaiſtié des hommes, après quelque temps, retournent en eſtre, encore qu'il n'en reſtaſt memoire aucune, par eſcrit, ne autrement. A ce propos ces lourdes diſciplines eſtans apparues au monde, celles pures & polies diſparurent : car la cognoiſſance de la langue Grecque eſtant tellement perdue, qu'il ne ſe trouvoit aucun qui en euſt ſceu lire un ſeul verſet, la Latine fut retenue ſeulement pour une ombre, mais à vray dire eſtant toute autre choſe que la langue Latine, s'autoriſans ces hommes faconds de reſpandre de leur poictrine abondante en doctrine, fleuves de très-elegants vocables tous nouveaux, beaux & exquis, ſelon qu'en leurs cerveaux bien reſchauffez ils forgeoient tous les jours nouvelles inventions. De ceſte boutique ſortirent *hecceitates*, *quidditates*, *ſuppoſitalitates*, & infinis autres monſtrueux vocables ne ſervans que de terreur. Quant à la Grammaire [1], en lieu de Priſcian, de

[1] *HELIE PUSTCHIUS*, à qui nous devons le recueil des anciens Grammairiens, imprimé, l'an 1605, à Hanau, dans un gros vol. *in*-4°. a mis à leur tête *Soſipater Chariſius*, *Diomede* & *Priſcien*, apparemment comme les trois dont il nous reſte de plus amples écrits ſur cette matière. (Helie Puſtchius, né à Anvers le 6 Novembre 1580, mourut à Stade en 1606. Il donna, en 1601, une Edition de Salluſte, encore recherchée, à cauſe des excellentes notes dont il l'accompagna. Son Recueil, formé des Ecrits de trente-trois anciens Grammairiens, eſt enrichi de ſes notes). Les Auteurs bas-Latins, mentionnés par du Verdier, ſont les ſuivans:

ALEXANDRE DE VILLEDIEU, né près de Dol en Bretagne, Cordelier, écrivit, vers l'an 1240, en vers Léonins, des Rudimens, qu'il intitula *Doctrinal*, dont, juſqu'en 1514, que Deſpautère parut, on ſe ſervit dans les Ecoles.

JEAN BALBI, Dominicain, né à Gènes, communément dit *Joannes de Januâ*, que, faute d'attention, quelques-uns, même de nos Savans, appellent *Jean*

Diomedes,

Diomedes, de Sosipater Charisius, & autres bons auteurs, le grand Doctrinal d'Alexandre de la ville Dieu fut mis és mains

de la Porte, donna, vers la fin du treizième siècle, son *Catholicon*, Ouvrage ainsi intitulé, comme qui diroit *universel*, parce qu'à la suite d'une Grammaire, il contient un Dictionnaire Alphabétique, où se trouve l'explication de tous les mots. (M. DE LA MONNOYE).

FLORET, en Latin *Floretus*, n'est pas le nom de l'Auteur, mais du livre intitulé de la sorte, parce que, d'un bout à l'autre, il est tout semé de prétendues belles instructions, comme d'autant de fleurs. La Collection des huit Poëmes Moraux, lus autrefois dans les Ecoles, commence par les Distiques de Caton, & finit par ce *Floretus*, que, très-ridiculement, son Commentateur attribue à S. Bernard. (*idem*). -

GALFRID, entre tant d'autres Ecrivains Anglois de même nom, n'est autre ici que *Galfridus de Vinosalvo*, connu par sa *Poëtria*, c'est-à-dire, dans le style de ce temps-là, par sa *Poëtique*. Pitseus, qui le fait vivre en 1199, semble l'avoir, depuis, confondu avec un autre *Galfridus*, qu'il croit Dominicain, & qu'il met en 1590, lui attribuant cette même *Poëtria*, erreur qu'il a copiée d'après Balæus. (*idem*).

ALAIN, Auteur de l'*Anti-Claudien*, Poëme Héroïque, & des Distiques Elégiaques, intitulés *Paraboles*, étoit de l'Isle en Flandre. Il a écrit, en prose, sur les Prophéties de Merlin, des Explications, imprimées *in*-8°. à Francfort, 1608, dans le cinquième livre desquelles, on voit déjà qu'il étoit petit garçon, lorsque Thierri, Comte d'Alsace, fut appelé à la possession du Comté de Flandres, en 1127, d'où il est aisé de juger que si cet Alain a été Moine de Cîteaux, il doit être distingué, de celui dont l'Epitaphe porte, qu'il mourut l'an 1294. (*idem*).

*(Du Verdier en parle dans sa Bibliothèque, au mot ALAIN DES ISLES; il faut voir les notes de M. de la Monnoye sur cet Article).

PIERRE COMESTOR, né à Troies en Champagne, a écrit, vers la fin du douzième siècle, l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, appelée vulgairement l'*Histoire Scholastique*, dans laquelle il a fait entrer beaucoup de particularités apocriphes. (*idem*).

* (François le Mangeard, né à Arnay-le-Duc, mort Chanoine de Langres, en 1584, a publié quelques Ouvrages, sous le nom de *Comestor*. Voy. la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, p. 159).

PIERRE TARTARET, Parisien, vivoit encore au commencement du seizième siècle. Son vrai nom étoit *Tateret*, témoin le Traité dont voici le titre fidèlement copié : *Tractatus de intensione, & rarefactione & condensatione formarum, utilis ad totam Physicam intelligendam, extractus à Gregorio de Herimino, & aliis Doctoribus, per Magistrum Petrum Tateret*. Gesner, dans sa Bibliothèque, a écrit *Tataretus*, que ses Abréviateurs ont changé en *Tartaretus*,

de la jeunesse : & aux novices fut baillé le Catholicon pour apprendre le Latin de leur breviaire. Quant à la poësie, en lieu des elabourez & sententieux vers d'Horace, les Leonins estoyent enseignez : & pour les très-elegans endecasyllabes de Catulle, on faisoit grand comte des proses : & Virgile, Horace, & autres bons Poëtes ensevelis en perpetuel oubly, Floret, Galfrid, Alain resonnoyent hautement par les escholes. Et n'y avoit entre eux chose plus blasphemable, que d'estre Poëte, tenans celuy qui l'estoit en telle reputation qu'un Athée. Pour l'histoire, on laissa à part Saluste, Cesar, Live (je ne parle point des Historiens Grecs, desquels mesmes on ne savoit s'ils avoyent esté au monde) fut intreduitte l'histoire Scholastique de Comestor. Pour la Dialectique, Aristote fut banny des escholes, pour y faire regner Tartaret, Pierre d'Espaigne, Paul Venitien : d'antique ne moderne Rhetorique ne s'en parla jamais, & n'estoit aucunement enseignée par art, seulement ces grans maistres par nature, sans l'avoir appris, estoyent faconds, & feconds, & avec la seule practique rendoyent leurs disciples à soy semblables. Quant à la Theologie, la saincte Bible estoit si peu usitée, qu'il y avoit tel Docteur de quarante, ou cinquante ans, qui en avoit employé vingt-cinq ou trente à lire magistralement, & composé des livres sans nombre avec très-superbes tiltres Theologaux, qui neantmoins se trouvoit n'avoir la Bible ; ou s'il l'avoit, ne l'avoir

orthographe dont Rabelais, Salmon, Macrin & Henri Estienne ont aussi usé, & qui depuis a été généralement suivie.

Pierre, surnommé *d'Espagne*, né à Lisbonne d'un Médecin, & Médecin lui-même, a composé des traités touchant la pratique de cet art, & fut le plus grand Dialecticien & Philosophe Scholastique de son temps. Ayant eu le bonheur de parvenir non-seulement à l'Archevêché de Brague, mais encore, l'an 1272, au Cardinalat. Il parvint enfin, l'an 1276, à la Papauté, sous le nom de *Jean XX*. (M. de la Monnoye).

* (Il mourut à Viterbe, le 16 Mai 1277).

Paul, Religieux Augustin, né dans le Frioul, & selon d'autres, en Candie, fut nommé *Venitien*, à cause de son séjour dans le domaine de Venise, principalement à Padoue, où il mourut le 15 de Juin 1429, après y avoir long-temps professé la Philosophie & la Théologie. Son fort étoit la Dialectique. (*idem*).

daigné lire ; ou s'il l'avoit leuë, non toute ; ou s'il l'avoit toute diſcourue, il n'avoit taſché de l'entendre ; ou s'il y avoit mis quelque eſtude, il l'avoit pervertie à ſon ſens, meſpriſant les expoſitions des Peres, la despeçant, & ordonnant à ſa fantaiſie, & la diviſant en mille manieres, formant ſur chaſque chapitre cinquante ou ſoixante queſtions : uſant finalement du ſens de l'eſcriture à ſon appetit, ainſi que font chauſſetiers d'un eſtamet [1]. Et n'eſt de merveille ſi ces grans maiſtres dedaignoyent de lire un tel livre : car leurs magiſtralitez euſſent perdu credit à conſommer le temps en œuvre (à leur advis) ſi groſſiere, qui ne feuſt partie par diſtinctions, queſtions, quolibets, articles, argumens, reſponſes, concluſions, corollaires. En outre ils eſtoyent tant occupez és relations, notions, formalitez & queſtions de très-grand pois [2] entour noſtre pere Adam, qu'il faiſoit en Paradis durant qu'il y fut : combien d'hommes euſſent eſté engendrés, s'il n'euſt peché : & ſi S. Pierre euſt conſacré és trois jours de la ſepulture, quelle choſe il euſt fait : & autres choſes très-importantes entour le bapteſme, s'il ſe faiſoit en bouillon de chair, ou de maccherons [3] (ce qui eſt plus douteux) & ſi la creature, pour eſtre baptiſée, ſe jettoit dans un puis profond, & en chemin avant qu'avoir entierement prononcé les paroles, ſe mouroit, aſſavoir ſi on le devroit enſevelir en terre ſaincte ?

[1] *Eſtamet*, ſemble ſe prendre ici pour l'étoffe dont le Chauſſetier fait la chauſſe, après l'avoir taillée longue ou courte, large ou étroite, ſuivant le beſoin. C'eſt l'idée que m'a donnée Antoine Oudin, dans ſon Dictionnaire François-Italien, où il explique *Eſtamet* par *ſpezie di raſcia*, ce qui, ſelon lui, ſignifie *eſpèce de ſerge*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Les exemples qu'il donne de ces queſtions ſont la plupart tirés de l'*Encomium Moriæ* d'Eraſme, & de l'*Apologie d'Hérodote* par Henri Eſtienne, &c. (*idem*).

[3] Le mot Italien, *Maccheroni*, ſignifie des *morceaux de pâte faite de farine de froment*. Ce mets étant fort groſſier, l'eau dans laquelle ces *Maccheroni* ſont cuits, a donné lieu au proverbe *Piu groſſo che l'acqua de Maccheroni*, pour déſigner un *Lourdaut*. (M. DE LA MONNOYE).

* (Ce mets n'eſt pas ſi groſſier que M. de la Monnoye le prétend : on l'appelle en Italie *Macaroni* ; il eſt compoſé de pâtes de différens grains, mêlées avec du fromage. Les meilleurs Macaroni ſe font à Naples).

& pourtant n'est-il merveille si ces genereux nos maistres n'avoyent temps à employer à l'estude des sainctes lettres. Somme en ces misérables temps, en lieu de Basile, Chrisostome, Hilaire, Ambroise, & autres non moins doctes que saincts & anciens personnages, ils embrassoyent de toute leur pensée un *Vade mecum* [1], un *Dormi securè* [2], un *Panis cotidianus* [3]. En telle barbarie, quel lieu voulons-nous qu'eussent eu les bonnes lettres? comment pensons-nous que feussent traittez les livres de doctrine? Quant à moy j'estime que le plus grand honneur qu'ils leur faisoyent, estoit de les fere servir de couverture à leurs brouillars. Venons maintenant à la derniere cause de la ruine des sciences, livres, & librairies, qui vient toute des Princes : parce que s'ils se delectent des lettres, favorisant les hom-

[1] J'ai vu un vieux bouquin, dont le titre est conçu en ces termes : *Incipit vade mecum Fratris Joannis Decretorum Doctoris, & Abbatis Ucellensis de Collationibus Dominicis & Festivis.* Ce ne sont pas des Sermons, mais des plans de Sermons, divisés chacun en trois points rimés, suivis des passages de l'Ecriture, de quelques Pères de l'Eglise & de quelque citation du Droit Canon, pour servir de preuve à chaque point. Le volume est d'une impression Gothique très-ancienne, sans marque du lieu, ni du temps, épais de trois bons doigts, & *in*-4°. ensorte que s'il a été imprimé *in*-12. comme dit l'avoir vu M. le Duchat, pag. 234 de son *Rabelais*, il faut qu'il ait été en deux volumes. (M. DE LA MONNOYE).

[2] *VIVÈS*, au-devant de son *Commentaire sur S. Augustin, de la Cité de Dieu*, désignant les anciens Commentateurs du même Ouvrage, savoir, *Nicolas Triveth* & *Thomas Valois*, Dominicains, s'en est moqué comme de gens *innutriti semper*, ce sont ses termes, *& ad ambas aures immersi sermonariis parati, discipuli, aut dormi securè*, sans avoir fait réflexion que les Sermons qu'il allégue, ne pouvoient, étant postérieurs de près d'un siècle, avoir été lus par ces Dominicains. L'Auteur du *Dormi securè*, est, au rapport de Luc Wadingue, un Cordelier Allemand, nommé *Mathieu Hus*; sur quoi je remarquerai qu'y ayant eu à Lyon, dès 1480, un Imprimeur, nommé *Mathieu Hus*, il est à craindre qu'il n'y ait erreur touchant l'Auteur du *Dormi securè*. (*idem*).

[3] Je connois, en matière de Sermonaires, les titres de *Discipulus*, de *Dormi securè*, de *Vade mecum* & de *Rapiamus totum*, mais je n'ai vu nulle part, qu'ici, celui de *Panis cotidianus*. D'anciens Grammairiens ont écrit *cotidiè*, préférablement à *quotidiè*, en quoi la raison & l'usage les ont condamnés; ces mots venant très-assurément de *quot* & de *dies*. (*idem*).

mes lettrez, & les attirant à ſoy par honneurs & bien faicts, & ayans en prix les doctes livres, on voit leurs royaumes ſe remplir de gens lettrez, tous les jours s'eſcrire de très-doctes livres, toutes les belles ſciences florir, & tous cercher à l'envi d'offrir à ſon Prince ouvrages de grande érudition en toute maniere, comme dons à luy très-agréables: au contraire les Princes s'addonans à autres choſes, qu'à ſciences, les hommes lettrez abandonnent ſoudain ces païs, ou laiſſans leur premiere profeſſion, s'addonnent à une autre dont ils puiſſent vivre: le demourant ſe veſt de la meſme livrée dont ils voyent leur Prince reveſtu, ſe tranſmuant touſiours le peuple à guiſe de Chameleon, ſelon la couleur de ſon patron, à qui en toutes choſes il taſche à gratifier. Or quand l'on voit que le chef fait peu d'honneur aux lettres, &, qui plus eſt, qu'il a la main eſcharce envers eux, & liberale à gens d'autre qualité, lors les eſtudes des lettres s'eſteignent comme une lampe à qui l'huyle deſfaut, & les livres ſe changent à tous outils agréables au Prince. Et parce que quelques ſiecles avant ceſtuy-cy ceſte influence a couru (autrement ne ſay-je comme l'appeler) que preſque tous les Princes ont eſté ignorans, ne faiſant cas de lettres, ny de lettrez, deſquels auſſi n'y en avoit point au monde: de-là eſt venu que perſonne ne s'eſt addonné aux ſciences libérales, ne taſchans qu'au proffit, comme à ſçavoir chanter à la Gregoriane [1], à entendre ces beiles

[1] Le Chant Ambroſien, inſtitué par S. Ambroiſe, s'étant maintenu dans les Gaules, & dans une grande partie de l'Italie, pendant quatre cens ans, Charlemagne, qui venoit d'abolir le Royaume des Lombards, voulut, en reconnoiſſance des obligations qu'il avoit aux Papes, faire, à la place du Chant Ambroiſien, recevoir, autant qu'il lui fut poſſible, le Grégorien, qu'avoit, quelques deux cens ans auparavant, introduit le Pape S. Grégoire I. C'eſt à quoi, vers la fin du huitième ſiècle, ſe ſoumirent aſſez aiſément toutes les Egliſes, excepté celle de Milan, qui, par reſpect pour la mémoire de ſon Saint Prélat, retint le Chant Ambroſien, juſqu'à ce qu'en 1080, plus ou moins, elle fut obligée de céder à l'autorité de Grégoire VII, dont la puiſſance abſolue établit par-tout l'uſage du Chant Grégorien. (M. DE LA MONNOYE).

*(Sans doute qu'après la mort de Gregoire, l'Egliſe de Milan reprit ſon Chant, qu'elle conſerve encore. Il n'a que quatre modes, qu'on appelle *les Authenti-*

gloſes d'Accurſe, ou à bien cognoiſtre la rouge, ou jaune urine: pourtant diſoit-on :

Dat Galienus opes, dat Juſtinianus honores.

comme s'ils vouloyent inférer, Vacquons donques ſeulement à ces belles lettres qui nous enrichiſſent, donnans leur ſac aux mendiantes. Pourtant voyant que les bons livres eſtoient du tout inutiles, & qu'ils ne ſervoyent que d'empeſchement de maiſon, aucuns bien adviſez trouvèrent moyen de ſe les oſter de devant leurs yeux à leur proffit, les baillant aux Apoticaires en payement des parties qu'ils leur avoyent fournies. Ce ſont les cauſes que j'ay peu recueillir de la perte de toutes les bonnes diſciplines, & ruine des livres antiques, regrettables avec abondance de larmes, quand en Diogène Laërtien, & autres, nous liſons les noms, le nombre & qualité des livres compoſez par ces tant divins perſonnages, deſquels par la coulpe de nos majeurs nous avons eſté ſi injuſtement privez. Or jà eſtant les arts libéraux en voye de perdition, & les bonnes lettres d'éternel ſilence: voicy que Dieu, par ſouveraine providence (comme il a accouſtumé de faire en cas déſeſpérez) envoya le remède: aſſavoir que je ne ſcay comment ſurvint de la Grèce en Italie un nommé Emanuel Chriſoloras [1], incogneu pauvre homme, mendiant & fuitif, lequel, ſelon ce dire,

Sub ſordido ſæpè palliolo ſapientia,

fut bien toſt par hommes accordz deſcouvert pour tel qu'il eſtoit.

ques, il eſt plus grave, mais il a moins de beauté & d'expreſſion que le Chant Grégorien. Ce qui engagea S. Ambroiſe à ſe reſtreindre à ce petit nombre de tons, c'eſt que l'on récitoit encore aux Théâtres dans la même langue dont on ſe ſervoit à l'Egliſe, & il ne voulut point qu'on entendît à l'Egliſe les mêmes tons qu'au Théâtre. S. Gregoire, qui forma le chant Eccléſiaſtique, qui porte ſon nom, après que les Théâtres eurent été formés, n'eut pas les mêmes précautions à prendre, & rendit le Chant plus beau & plus expreſſif, par l'addition, de quatre modes nouveaux, aux quatre anciens).

[1] *EMANUEL CHRYSOLORAS*, homme noble, n'étoit, comme le peint du Verdier, ni inconnu, ni mendiant, ni fugitif. Etant parti de Conſtantinople,

Arrivé qu'il fut premièrement à Venise, de-là à Florence, enfin à Padouë, on accourut à luy comme à un oracle de toutes parts de l'Italie. Il estoit très-docte ès lettres Grecques, & autres bonnes sciences : & eust-on peu lors discourir toute l'Italie d'un bout à l'autre, visitant toutes les escholes de Grammaire, & toute la tourbe pédantesque, sans trouver qu'il eust sceu lire un seul vers Grec : voire que tous ces excellens maistres s'en fussent lavez les mains, disans, *Græcum est, non legitur.* Les Italiens au paravant tant rudes & sans littérature, après avoir gousté la douceur des bonnes lettres, commencèrent, selon qu'ils sont gaillars, & d'esprit esveillé, aller au grand galop à la perfection des sciences, & pour l'appetit qu'ils prenoyent en la Grecque faconde, mirent encores leur estude à renouveller la Latine, deserte par tant de centaines d'années. Ce fut donc, dy-je, du temps du Pape Nicolas V, de l'Empereur Frideric III, & du Roy Charles VII, environ l'an 1453, auquel l'Empire Grec, & Constantinople, Ville Capitale, furent pris par Mahomet, que les lettres Grecques ayant esté exilées durant sept cens ans de l'Eglise Latine, sans qu'on en eust la cognoissance, sinon qu'on allast en Athènes & autres Académies de la Grèce, Bessarion, Gaza Trapezonce, Calcondilas, Musurus, Gemisthus Pletho & autres passèrent en Italie avec Chrisoloras [1], & y

par ordre de l'Empereur Jean Paléologue l'ancien, pour aller demander aux Princes Chrétiens de l'Europe du secours contre les Infidèles. Au retour, après avoir vu la France & l'Angleterre, il s'arrêta, vers l'an 1389, à Rome, d'où il écrivit à son maître cette longue lettre, qui a été imprimée à la suite de Codin, *de Originib. Constantinop.* pag. 107 de l'Edition de 1655. On sait combien il fut honoré dans les principales villes d'Italie, où il fut invité à vouloir bien, aux dépens du public, enseigner la langue Grecque, ce qu'il fit à Venise, à Florence, à Rome, & enfin à Pavie. Il mourut à Constance, l'an 1415, pendant le Concile, trente-huit ans avant la prise de Constantinople. (M. DE LA MONNOYE).

[1] Aucun des Grecs, ici nommés, n'a pu, environ l'an 1453, passer avec Chrysoloras en Italie, puisque, comme je viens de l'observer, il mourut à Constance, l'an 1415. *BESSARION*, *TRAPEZUNTIUS* & *GAZA* ne doivent pas être comptés non plus parmi les Grecs, qui, dans le temps de la prise de

logèrent la langue Grecque, estant honnorablement recueillis par le Pape susnommé. De ceste eschole yssirent les Guarins, les Filelses, les Acciajols, les Léonars, & autres sans nombre. Puis d'hommes tant dignes qui avoyent donné si bon commencement à la reformation, descendit une encores meilleur lignée, comme sont Laurens Valle, Ange Politian, Philippe Beroalde, Marcile Ficin, Hermolâe Barbare, Christophle Landin, & tant d'autres qui peu-à-peu alloyent germant, produits de tant heureuse semence. Et fut œuvre de providence divine, que les bonnes lettres sur leur enfance n'eurent contradiction aucune (comme puis elle se descouvrit icy en nos quartiers, quand elles parvindrent à nous) ains avec grand applaudissement furent communément reçeuës & des particuliers, & beaucoup plus des Princes, lesquels esmerveillez de l'inespérée descouverte de la beauté des lettres, honnoroyent sur tous autres les hommes lettrez, & avec amples promesses les invitoyent à leurs Estats, pour y espandre semence tant féconde, taschant plusieurs d'entre eux, à l'envi, d'attirer à soy quelque tel personnage. Plusieurs Papes furent de ce nombre, en spécial Sixte, qui ordonna

Constantinople, se retirèrent en Italie. Tous trois prévinrent de plusieurs années cette fatale époque. Gaza eut à Mantoue, avant l'an 1440, Victorin de Feltri pour son maître en langue Latine. Trapezuntius s'étant rendu à Ferrare, où se tenoit le Concile, qui fut transféré à Florence l'année suivante, fixa en Italie son séjour, & personne n'ignore que Bessarion, ayant, après ce Concile, été, quoiqu'absent, créé Cardinal par Eugene IV, le 18 Décembre 1439, ne tarda pas à se rendre à Rome, où, jusqu'à sa mort, arrivée en 1473, il fut honoré des premiers emplois & de plusieurs légations. *MUSURUS*, bien loin d'être parti en 1453, n'étoit pas encore au monde, puisqu'étant mort l'an 1517, âgé d'environ trente-six ans, il s'ensuit qu'il naquit à-peu-près l'an 1481, 28 ans après la prise de Constantinople. Pour ce qui est de *GEMISTUS*, ou *PLETHO*, après s'être trouvé au Concile de Florence, il retourna en Grèce, où il étoit encore en 1553, & au-delà. J'ai dit *Gemistus* ou *Pletho*, parce que ce sont mots synonymes, & que Gemistus, Platonicien outré, ne se fit peut-être appeler *Pletho* que par allusion à *Plato*. Du Verdier se trompe, lorsqu'il parle trois ou quatre lignes plus bas de Laurent Valle comme postérieur a Bessarion, à Trapezuntius, à Gaza, desquels, puisqu'il mourut en 1457, on ne peut douter qu'il n'ait été contemporain, quoiqu'il soit mort long-temps avant eux. (M. DE LA MONNOYE).

celle

celle célèbre Librairie Vaticane, tant abondante de tous bons & antiques Livres, Grecs & Latins. Y eut pareillement plusieurs Cardinaux & doctes, & fauteurs des doctes. Se trouvèrent encore quelques Ducs de Milan, qui aussi advancèrent si bon œuvre. Mais sur-tout Laurens de Medicis employa toute sa force & son avoir à cest affaire, comme principal de tous : si que à Florence, comme en une Académie, se retiroyent de toute l'Italie les plus advancez ès bonnes lettres, qui de tout point se trouvoyent advantagez par ce bon Prince : & les poussant tous (luy qui mesmes estoit fort advancé en doctrine) les excitant, di-je, à nouvelles inventions, & à effectuer leurs beaux desings, à très-grands frais & peines donna commencement à celle tant renommée Librairie de Médicis. Je ne tairay icy de Picus, Comte de la Mirande, unique fenix, non-seulement de ce siècle d'or, mais de plusieurs précédens & subséquens. Cestuy-cy, à peine encore hors d'enfance, avoit franchi le cercle des sciences, que les Grecs appellent Encyclopédie, & en toutes excédoit de telle sorte, que si en l'une seule, durant toute sa vie, il eust employé tout son estude. Et de ce non content, y adjousta les lettres Hébraïques, Caballistiques, Hiéroglyphiques, & autres profondes doctrines, chacune desquelles requéroit un siècle. Or ne se peut-il dire combien cestuy-cy enflamma l'Italie à l'amour des lettres, fust qu'à l'exemple d'un tel Prince encore jeune, ou pour la libéralité dont il usoit envers les gens lettrés, ils fussent attirez aux estudes des bonnes arts. Desja par toute l'Italie se faisoit guerre ouverte à la barbarie, à la sofistiquerie, & à l'ignorance, lesquelles pestes se voyant si griévement persécutées en ce Royaume, se reduisirent en ces nos païs, ou, pour mieux dire, se fortifièrent là, où par si long temps elles s'estoyent placées, & estendues au long & au large : & comme en un roc très-fort, avec toutes manières de provisions, s'estoyent mises à défendre leur possession surannée, combattans *tanquam pro aris & focis*, (comme l'on dit) ceux, à qui il estoit grandement utile que le monde demourast enseveli en ténèbres, afin que

leur ignorance ne se descouvrist, laquelle avec grand artifice ils faisoient paroir au vulgaire pour exquise sagesse : parce que, selon le proverbe, *En païs d'aveugles bienheureux qui y a un œil.* Mais ayans les lettres si bon succez en Italie, pour entièrement chasser du monde les ténèbres de l'ignorance, voicy que Dieu inspira en la pensée de Jean Guttemberg le vray remède, qui ne pouvoit procéder d'ailleurs, que du ciel, sur laquelle invention jamais du depuis aucun n'entreprint : (encores qu'en cest heureux siècle se trouvassent tant de personnes très-industrieuses en toute belle invention) ce fut l'art de l'Imprimerie. Que l'aveugle Gentilité célèbre pour leurs Dieux, Cérès, pour avoir monstré l'usage du grain, & Bacchus du vin, & qui un Dieu, qui un autre pour diverses inventions : de ma part je ne cesseray de rendre graces immortelles au souverain Dieu, qui pour son instrument s'est servi d'un tel homme pour gratifier le genre humain d'un si grand bénéfice, fournissant pasture à nos esprits, & nous acheminant à toutes sciences, père & source dont infinis gens doctes sont produicts au monde, se produisent ordinairement, & tousiours se produiront. Si que à la venue en terre d'art tant esmerveillable, voicy comme incontinent les hayes (s'il faut dire ainsi) commencèrent à produire foison de sagesse. Quant à part moy je pense & repense ceste chose, je demeure tout estonné comment chez les Antiques (je ne prens pour Antiques que ceux des temps que les Grecs & les Romains florissoyent) les sciences peussent estre en telle réputation, & qu'il y eust tant d'hommes lettrez, veu que le devenir docte pour lors se represente à moy pour chose très-difficile, & propre seulement aux bien riches : car ceux-là estoyent rares, qui se pouvoient abondamment pourvoir de bons livres, pour la grande cherté d'iceux, estant nécessaire qu'ils feussent escrits en main à grand & long travail : d'ailleurs regardant à la grande commodité que nous avons d'amasser livres à très-vil prix, à comparaison des Antiques, veu qu'en un jour en très-belle & exquise forme une presse en despechera

autant, & de meilleure grace, que pour lors à peine mille personnes en eussent peu escrire : & néantmoins que de nostre temps il ne se trouve tant de gens sçavants, & ceux encore de beaucoup inférieurs aux Antiques : je ne say à quoy m'en résoudre, sinon d'attribuer ceste tant grande différence à la diversité des temps, ou plus tost à nos pères, qui ayans esté si grossiers, & ennemis des lettres, ont engendré lignée à eux semblable : bien qu'en cecy le ciel ne manque de nous favoriser, nous solliciter, & aucunement nous contraindre à l'amour des sciences, ayant de soy transmis en terre tant belle invention que l'Imprimerie. Et bien qu'au commencement, comme de toutes choses nouvelles, le monde s'en esbahist, jugeant ne se pouvoir imaginer plus grande perfection : néantmoins avec le temps s'est descouvert, qu'elle se pouvoit de beaucoup embellir, enrichir & illustrer : mesmes que le vieil Alde Manuce, homme digne d'éternelle mémoire, fut le premier qui usa de charactères fort beaux : & selon qu'il estoit personnage docte, subtil, & sur-tout très-desireux de l'advancement des bonnes lettres, il mettoit incroyable diligence, à ce que ses ouvrages feussent très-corrects, voyant luy-mesmes, & faisant diligemment revoir divers exemplaires antiques, pour lesquels recouvrer il se servoit de tous moyens, avec l'heureuse entremise de son jugement à la restitution d'infinis passages, encores que deplorez : finalement il sembloit que cest homme ne feust né que pour illustrer les bonnes lettres, mettant tous les jours en lumière livres de toute sorte très-utiles, les tirant des plus vieilles librairies, pour les sauver de la perdition. Or l'Italie s'estant peuplée d'excellens hommes en tout genre de bonnes lettres, ils commencèrent de-là à s'espardre par les autres païs ensemble avec leurs doctes livres : & bien que l'ignorance parquée entre nous, feist tout effort pour n'admettre un tel don de Dieu, & l'abusast, imprimant à l'envi des sots livres à milliers : néantmoins si ne peut-elle si bien se défendre, qu'elle ne perdist plusieurs de ses hommes, qui d'elle se révoltans à la politesse & élégance, firent depuis

forte guerre à sa tyrannie : entre-autres, & environ soixante-dix ans après Chrisoloras, un nommé Hermotine [1], Lacédémonien, vint à Paris, où il ouvrit l'eschole de sa langue. Y survint aussi Jean Lascaris, du temps du grand Roi François, lesquels combattirent l'ignorance, si bien que plusieurs qui estoient de son régiment quictèrent son enseigne, & la poursuivirent vivement pour lui faire prendre la suite. En cest honnorable nombre de rébelles à ce monstre y en a deux très-remercables, desquels je ne say quand le monde se verra jouissant d'une autre pareille couple, s'estant la sagesse esvertuée en ces siens primices de champions, contre l'ignorance son ennemye, mettre tout son effort & savoir : ceux ci sont en nostre France, Guillaume Budée, en la basse Allemagne Erasme de Roterdam. Budée, jà veiel, s'appercevant de la commune erreur, & du temps perdu après questions frivoles & sophismes, se proposa de remédier à l'erreur : & de soi-mesme, sans aide d'aucun maistre (ne se trouvant encore personne propre à son desing, voire en quelque part que ce feust de ce grand Royaume) avec pareille industrie & soing que Démosthène, s'appliqua ès arts liberaux, commençant aux premiers rudimens de la langue Grecque, en laquelle il profita tellement, que je ne sai si despuis il s'est encores trouvé un autre Budée : & embrassa d'un si grand cœur les bonnes lettres, que non content de s'en estre remply, il entreprint encores de faire que la France en jouist à plein. Que di-je la France ? plus tost tout le monde : fust que par la victoire qu'acquit icy l'humanité contre la barbarie par le moyen d'un Budée, elle suivant diligemment son bon heur traversa maint pais, confondant par-tout ceste sienne lourde ennemye. D'Erasme tout ce qui s'en dit est peu, au prix de l'excellence d'un tel

[1] Parmi les Lettres des hommes illustres à Reuchlin, il s'en trouve une Latine d'*Hermonyme*, c'est ainsi qu'il s'appeloit, datée de Paris, le 8 Février 1478, temps auquel Budé, âgé de dix à onze ans, pouvoit déjà commencer à prendre des leçons de cet *Hermonyme*. Voy. LOUIS LE ROI, dans sa *Vie de Budé*, & NAUDÉ, pag. 186 de son *Addition à l'Histoire de Louis XI*. (M. DE LA MONNOYE).

homme : & si à l'endroist de plusieurs il ne se feust rendu suspect de quelque sinistre opinion, pour avoir esté assez sévère à reprendre les abus Ecclésiastiques (bien qu'il se trouve des personnes de grande authorité qui gaillardement le défendent de telle calomnie) on l'eust peu comparer en la sacrée discipline, à quiconque feust des anciens : car c'est sans doute qu'en humanité il ne cede pas à un de son temps, ni à autre depuis mille ans passez, ni par adventure aux premiers d'à présent : ains y en a qui n'osent affirmer, qu'il se trouve aucun depuis ceste ancienne fleur qui lui soit accomparable. Somme que luy comme un autre Hercules *Chasse-mal* s'employa très-valeureusement à destruire tous les monstres du monde, qui gastoyent les bonnes disciplines : mais sur-tout se banda-t-il contre le sophisme, peste de la sincère Théologie, laquelle presque esvanouïe il rappela, ou donna un beau commencement à la faire revenir, faisant ouvrir les yeux à plusieurs pour se garder des argumens captieux des sophistes, avec lesquels ils empestroyent les cerveaux des personnes, de sorte qu'on ne leur pouvoit repliquer. Ce qu'il fit descouvrant leur fraude & ignorance, & plus encore, mettant en lumière plusieurs livres d'anciens Docteurs Ecclésiastiques, supprimez ou par la malice des satrapes modernes, craignans que leur tyrannie ne feust combattue par les armes de tels ennemis jurez, ou par la négligence des hommes. Lesquels livres vindrent à sa puissance par la faveur des Princes & Rois, à qui pour ses vertus il estoit très-recommandé : & avec son infatigable industrie, accompagnée d'une incroyable sagacité de jugement (avec lequel presque tousiours il touchoit au but du vray sens de l'Auteur, quoique très-difficile) les ayant reveuez & illustrez, leur faisoit voir le jour bien à point correcťs, ayant presque tousiours Froben pour son célèbre Imprimeur. Mais en ceste grande utilité que le public a tiré d'Erasme, j'admire sur-tout deux choses en luy : l'une, la subtilité de son jugement, qui savoit si bien cognoistre le style de tant divers Auteurs, que soudain il s'appercevoit du moindre deffaut ou

redondance : & ce ſi heureuſement, que bien tard une perſonne neutre le peut ſoupçonner d'avoir erré en ſes cenſures. L'autre choſe que j'admire en luy, eſt qu'encores qu'il euſt peu ſupprimer, ou deſtourner à ſon uſage pluſieurs choſes, ſans que perſonne s'en feuſt apperceu, deſrober, biffer & rayer ce qu'il jugeoit n'eſtre propre de l'Auteur : néantmoins ſe monſtroit-il touſiours en tout très-fidèle, & de telle ſincérité, qu'on n'y trouve à dire un ſeul mot de plus ou moins : au contraire de ce qui ſe fait en nos jours, que lorſqu'en un livre ancien on trouve quelque parole qui n'eſt ſelon la propre opinion, ou plus toſt ſelon la fantaiſie, on l'oſte, & en eſteint-on toute mémoire, on change, on adjouſte des choſes où jamais l'Auteur n'a ſongé, on corrompt & falſifie tout : & pour plus grande deſcouverte de la témérité de ceux-cy, ils oſent encores manifeſtement falſifier les livres qui jà de long temps ſont en lumière. Enfin ſi ſans paſſion nous voulons conſidérer en combien de choſes, & avec quel grand heur & facilité ce divin perſonnage a mis les mains, nous demeurerons esbahiz comme il a tant, & ſi bien peu faire. Donques ces grans champions en l'exercice de l'humanité contre la barbarie, ayans avec infinies ſueurs, perſécutions, contradictions, calomnies & dangers infinis, fait qu'en deſpit de tant de ſophiſtes qui ſont au monde, les bonnes lettres vinſſent en cognoiſſance en ces nos païs infortunez, le nom meſme deſquelles par pluſieurs ſiècles précédens y eſtoit incogneu : le Roy François I, digne de gloire immortelle, de ſoy-meſmes très-enclin à favoriſer tous libéraux eſtudes, & incité de grands hommes, en ſpécial de Guillaume Budée, qui pour ſa rare doctrine eſtoit en crédit près Sa Majeſté, mit la main à la réformation du chef, d'où pouvoit procéder tout le bien & le mal des bonnes lettres, non-ſeulement par toute la France, mais encore par toute la Chreſtienté, eſtant l'Académie de Paris, tant pour ſon antiquité, pour le nombre d'Eſcholiers, que pour l'opinion de doctrine, la première de toutes les Univerſités qui eſtoyent au monde. Mais je ne ſay comment, petit à

petit au long aller s'eſtoyent là introduites de très-lourdes & brutales manières de faire, peſtes de toutes bonnes diſciplines, & ſur-tout des ſainctes lettres : leſquelles arracher n'eſtoit œuvre d'autre que de Roy, & d'un tel Roy. Néantmoins pluſieurs auſquels eſtoit expédient que rien ne s'altéraſt des bonnes couſtumes, (diſoyent-ils) ſe mirent en défenſe pour maintenir leur poſſeſſion avec toutes ſortes d'armes. Mais à la fin le magnanime & invincible Roy voulut vaincre, banniſſant de ce lieu la ſuperbe ignorance, laquelle contrainte s'en aller ſe retira en ſon nid, où elle ſe tient ſeure. Ce que firent les protecteurs de l'ignorance, pour ne ſe laiſſer tollir ce grand règne, ſe peut voir ès livres apologétiques eſcrits par eux contre l'élégance. La victoire en ſomme s'acquiſt : car ainſi qu'en toutes choſes le Roy eſtoit magnifique, en ceſte œuvre tant ſignalée il s'achemina au faîte de toute magnificence, faiſant exceſſives deſpenſes pour mener à fin ſon noble deſing, uſant de tous remèdes qui ſe pouvoyent imaginer profitables à telle entrepriſe. Entre leſquels le premier fut de députer en celle Académie certain nombre de lecteurs, appelez Royaux, là mandez venir de divers lieux avec honnorables proviſions, & choiſis entre tous les ſçavans du monde : la charge deſquels il voulut eſtre, d'enſeigner toutes ſortes de ſciences libérales, à la mode des anciens, eſliſans pour enſeigner en public les eſcrits des premiers Auteurs entre Grecs & Latins, & qu'ils priſſent pour but de procéder autrement que la corruption n'avoit introduit en celle Académie entre hommes ignorans, & encores inſolens, extirpans la barbarie, les ſophiſmes & nouveautez de ſciences, réduiſans le tout à l'antiquité. Et parce que l'intention du Roy eſtoit, qu'en toute élégance les trois langues floriſſent en celle Académie, & les eſtudes dits d'humanité : (leſquels principalement il penſoit conſiſter en Rhétorique & Poëſie : bien que l'humanité reſtraigne en ſoy tout le circuit des ſciences libérales uni en un, dit des Grecs ἐγκυκλοπαιδεία *) ces braves lecteurs ont fait profeſſion de

* Ce mot ſignifie *inſtruction*, *doctrine*.

parler très-éloquemment, & en ce rendre leurs auditeurs à ſoy ſemblables. Pourtant de ceſt honnorable exercice ordinairement comme d'un cheval Troyen (ainſi ſe dit en proverbe) ſont ſorties innumérables lumières d'éloquence, eſclairans le monde avec leur luſtre, pour chaſſer dans leurs cachots ces grans Docteurs ténébreux, qui n'aguieres regnoyent avec ſi grande tyrannie. L'autre remède que le Roy mit pour la réformation, fut que de ſon Royaume, & autres Provinces voiſines il recueillit à grandes & exceſſives deſpenſes tout ce qu'il peut de beaux livres, en dreſſant celle tant renommée Librairie de Fontainebleau. Et de ce non content, moyenna ſoudain avec le grand Turc, avec qui, pour le bien de tous Chreſtiens il eſtoit confédéré, de faire rechercher la Grèce pour recueillir les reliques des livres qui reſtoyent, lequel luy ayant promis toute aide & faveur, il envoya hommes très-doctes pour recueillir ces ineſtimables joyaux, n'ayant eſgard à prix aucun pour ſe fournir de tant prétieuſe danrée. Ceux-cy firent amas de pluſieurs & excellens livres de toutes ſortes, en ſpécial de ce mont, jadis nommé Athos, ores ἅγιος ὄρος, où ſe trouve grand nombre de monaſtères. Ayant ſi bien fourni ſa Librairie, il ne fit pas comme pluſieurs font, principalement en Italie, envieux du bien commun, qui faiſans tout par ambition, cachent au monde ſi grand thréſor : ains très-libéralement la communiqua à quiconque voulut, y conſtituant hommes de ſingulière érudition qui feiſſent devoir, que leſdits ſiens livres de main en main, en toute diligence correcſts & illuſtrez, ſortiſſent en lumière, donnant ceſte charge à Robert Eſtienne, le plus diligent de tant d'Imprimeurs qui ayent jamais eſté, qui, outre la beauté des charactères dont il ſe ſervoit à l'impreſſion des livres, mit encores peine, qu'avec ſa propre induſtrie & incroïable labeur, ils tinſſent de la meilleure correction qu'il feuſt poſſible. Et n'euſt eſté qu'il abandonna tant honorable entrepriſe, délaiſſant la ville de Paris pour aller demeurer hors le Royaume, le monde en bref temps euſt joui de la meilleure part des bons Auteurs de celle Librairie, où il

euſt

eust acquis gloire immortelle. Le troisiesme moyen dont usa le Roy pour restaurer les bonnes lettres, fut que tousiours il se monstra très-affectionné à tous bons estudes : & bien que presque continuellement il feust occupé en guerres nécessaires, si taschoit-il pourtant tousiours de desrober quelque loisir, au moins à l'heure du repas, pour ouïr divers discours de gens lettrez sur matières pleines d'érudition : si qu'il se pouvoit dire qu'en sa court regnoyent ensemble pesle mesle les armes & les lettres, chose réputée impossible. Il avoit grande foy à telles gens, les tenant en grande réputation, & leur réservant honneurs & estats : car les premières dignitez & offices estoyent pour eux. Ses récompenses & provisions tenoyent de pure libéralité : pourtant les gens doctes accouroyent à l'envi à sa majesté. Les Poëtes foisonnoyent là, comme en un autre mont Parnasse : tous Escrivains s'esvertuoyent de tistre de leurs louables œuvres une belle guirlande à tel Roy, tant amy des Muses. Et ainsi monstra l'expérience estre vray ce proverbe des anciens :

Sint Mæcenates, non deerunt Flacce Marones.

Donques par cest acte tant héroïque du magnanime Roy, toutes sortes de lettres commencèrent merveilleusement à florir icy entre nous, si que, en lieu qu'auparavant n'y naissoyent qu'espines de sophismes, on n'y voyoit depuis germer que roses d'élégance, crevans de rage & d'envie ceux, desquels les levres (comme dit le proverbe) ne trouvoient icy *similes lactucas* : ains ceux qui faisoyent si grande résistence à la politesse, pour s'estre tant accoustumez à la lourderie (si de propos délibéré ils n'ont arresté de faire guerre à la vérité cogneuë) ont en-après peu à-peu commencé à s'affectionner à icelle, quictans la compagnie de la barbarie, laquelle se voyant abandonnée de la meilleure part des siens, désespérée, s'en est fuïe en la pauvre retraitte, d'où elle est née : & ainsi pour son despart les disciplines libérales ont tousiours de bien en mieux flory en nostre France, suivant le glorieux Roy François courageusement la promotion

de ſon entreprinſe, & après ſa mort, ſa généreuſe lignée prenant vivement à cœur l'inſtitution paternelle, & eſtans eux-meſmes pourveuz du Ciel de ce très-noble inſtinct, ont touſiours embraſſé avec toute faveur les lettres & les lettrez. Les Royaumes de toute chreſtienté voyans le grand fruit qui ſuccédoit icy par cette très-louable réformation, tous, à l'envi, à noſtre exemple, banniſſans de ſoy l'ignorance, ſe ſont addonnez à toute ſorte d'érudition, tellement que déjà par tout le monde floriſſent de gentils eſprits. A ceſte tant belle réformation a beaucoup aidé, bien qu'incidemment, l'héréſie Luthérienne, tout à propos excitée ès mêmes temps que les bonnes lettres commençoyent en ces endroits à eſtre cogneues; car ſe trouvans de celle part de beaux entendemens, & doctes en toute élégance, s'esforçans de confirmer leurs traditions par les ſeules anciennes doctrines, ſe mocquans de l'ignorance des modernes, & ornans d'éloquence leurs livres, ils reveillèrent pluſieurs de nos Catholiques à la recherche de beaux & antiques livres, pour y eſtudier, quictans les vains ſophiſmes, eſquels paravant ils eſtoyent ſi attachez, & s'eſvertuans avec toute induſtrie, d'expoſer éloquemment leurs conceptions. Ainſi à l'envi l'un contre l'autre, ont taſché de faire de beaux eſcrits pour la défenſe de leurs opinions, ſe fondans tous ſur l'antiquité: ſi que pour tant d'occaſions toutes bonnes lettres floriſſent aujourd'hui en ſuprême degré entre toutes nations Chreſtiennes. D'ont on voit journellement de très-utiles livres, pleins de ſingulière érudition & éloquence, eſtre publiez, ſoit que de nouveau ils ſoyent compoſez par hommes de grand ſcavoir, ou bien antiques, avec grand' diligence & jugement, corrigez, & illuſtrez de très-belles annotations: & ainſi nous recouvrons touſiours quelque choſe de l'antiquité. L'Imprimerie ſe trouve par-tout, inſtrument propre pour communiquer ſi grans biens au monde: lequel encore qu'il puiſſe apporter grande utilité, ſi voyons-nous néantmoins en réuſſir grand dommage. Car les Libraires eſtans multipliez en grand nombre, la pluſpart deſquels idiots &

grossiers, ayans le gain & l'argent en plus de recommandation que la loyaulté: de-là advient qu'eux n'entendans, & ne pouvans faire choix des bons livres, ils sont comme l'asne à la lyre. Et s'il advient que par autrui ils en soyent informés, ne pouvans, ou ne voulans entrer en despense pour recouvrer copies, & les faire dresser, craignans qu'elles ne soyent de longue vente, ils n'impriment seulement que livres de peu de fruict, petits livrets d'esbat avec mille corruptions, les ornans de magnifiques tiltres, à la mode des Taverniers, qui pour despecher un mauvais vin, mettent à l'entrée de leur cabaret tant plus belle monstre. D'abondant, y a-t-il chose qu'ils n'entreprenent à prix d'argent? Ils impriment des livres farcis de toute impudicité, chansons, fornettes, libelles diffamatoires, falsifient vieux livres, en spécial livres Ecclésiastiques. Si n'entens-je pourtant en vouloir à tous: car il y en a encores de bons qui mettent tout soing, industrie & faculté à imprimer livres utils au monde. A présent si par ce que dit est le monde se voit tout renouvellé, & abondant en tous bons esprits, & que de toutes parts on voye les disciplines libérales s'estendre heureusement: toute raison veut qu'icy entre nous (ce qui soit dit sans jactance) cecy se puisse mieux appercevoir, le modelle de la rénovation des bonnes lettres estant d'icy procédé ès autres païs. Car les nostres se voyans par la libéralité des grans, invitez d'une telle commodité de pouvoir apprendre toute sorte de louables sciences, & qui plus est, éguillonnez du desir de louange, principalement depuis qu'ils ont eu gousté la doulceur des bonnes lettres, à eux si longuement cachée, se sont courageusement appliquez par tout ce grand Royaume à toutes bonnes arts, s'y employans sans délay avec telle ardeur, qu'ils en sont parvenus à l'excellence que leurs œuvres manifestent. Ceux-cy se voyans enrichis de toutes sciences, non-seulement de l'invention des Auteurs Latins, mais Grecs, Hébrieux, & d'autres langues, & en telle perfection; que désormais il semble à aucuns que presque en rien ils ne doivent céder aux mesmes Auteurs, se sont tournez à parer leur

mère, tranſportans à ceſtuy noſtre commun parler toutle beau & le bon qui ſe trouvoit eſpars par toutes langues, eſquelles ils ſont à préſent auſſi appris, qu'eſtoyent les Antiques meſmes, non-ſeulement rendans François la plus grand' part des plus excellens Autheurs qui fuſſent en chacun langage, mais encores compoſans livres de toute matière, de propre invention. En quoy, que le monde juge hardiment du ſuccez des noſtres. Et ſi ores pluſieurs par envie, ou autre paſſion couſtumiere d'empeſcher le vray jugement, ſont envers nous juges peu juſtes, néantmoins la poſtérité deſcouvrira au long aller, quel lieu devront tenir les noſtres au nombre des Eſcrivains de tout âge: & aucun ne pourra dire que noſtre langue pour ſa pauvreté ne puiſſe exprimer toute conception : parce que s'ils veulent bien conſidérer la faconde abondance d'icelle, ils trouveront tout le contraire. Mais qui pourra nier avec raiſon qu'elle n'abonde en vocables ſervans à toutes arts, ſelon que la chacune a ſes propres termes pour exprimer ce qui en dépend? Quelles voix nous défaillent, ſoit pour la Philoſophie, Théologie, Mathématique, ou en ſomme, pour quelconque libérale diſcipline? Voire & pour toutes les mécaniques, en quoi nous ſommes ſi bien fournis, que peu ou nullement nous avons beſoin de circonlocutions, deſquelles pluſieurs autres langues ſont pleines, en défaut de vocables. Qu'il eſt beſoing de dire des propos familiers & commun parler, où nous avons infinis mots particuliers, deſquels pluſieurs autres langues ſont privées, encores que très-abondantes, eſquelles peu de choſes ſe trouveroyent, que nous ne peuſſions exprimer avec pareille grace. Qui plus eſt, nous avons infinité de dictions, exprimans toutes la meſme choſe, deſquelles l'une ſert ſeulement pour jeu & esbat, l'autre en matière ſérieuſe, l'autre pour dire en cholere, l'autre paiſiblement, autres en autres propos : ce qui eſchet tard ès autres langages. Je laiſſe ores à parler de la grande abondance, pour ne dire ſuperfluité de vocables, qui nous ſont de reſte à dire une meſme choſe ſans différer l'un de l'autre. Quant à la phraſe & élégante

manière de parler, pour exprimer belle conception, je ne ſai ſi les Grecs meſmes ſe peuvent vanter d'eſtre pareils à nous. De ma part je croy que noſtre langue ait eſté compoſée de toutes les fleurs d'eſlite, qui ſont eſparſes par la Grecque, la Latine, l'Italienne, & autres célèbres & renommées, tant antiques que modernes. Or je n'attribue ces louanges à la langue qui avant cinquante ans eſtoit en uſage entre nous, car elle eſtoit aſſez rude : mais à celle qui du depuis eſt venue, très-différente à la première, qui n'eſt née de l'indiſcret uſage du vulgaire (comme advient ordinairement) mais avec grand eſgard renouvellée & embellie par la cure & induſtrie des doctes d'entre nous, leſquels imbus de pluſieurs & diverſes ſciences, & uſitez ès langues antiques, voulans faire entendre leurs profondes conceptions, en forgèrent avec grand jugement les propres vocables, déſignans proprement ce à quoy ils eſtoyent impoſez. Ainſi noſtre parler moderne a eſté produit & enfanté de cerveaux pleins de très-doctes intelligences, & formé de la fleur des belles langues, recueillie deçà & delà, comme le fin ambre [1] ſort du meſlange de l'or & de l'argent, affinez avec certaine préparation. Que le langage François ſoit abondant, c'eſt choſe claire : quoy ? de ſa beauté & élegance en peut-on douter ? Ce ſeroit nier que le ſoleil donnaſt clarté en plein midy. Qu'on liſe de nos Auteurs qui ſoyent en quelque réputation, & on n'y trouvera preſque clauſe, où la grace ne reluiſe comme or & perles précieuſes, ſi qu'en les liſant, on penſera eſtre au milieu d'un pré, plein de belles & odorantes fleurs. Bref elle florit en telle douceur, qu'elle ne ſemble trouvée que pour la poëſie, s'y voyans tous genres

[1] Il a voulu repréſenter ici ce que les Latins entendent par *Electrum*, dans la ſignification d'une eſpèce d'or, où il y a une cinquième partie d'argent ; mais il a, en ce ſens, très-mal-à-propos employé le mot *Ambre*, qui, en François, ne ſe prend jamais pour aucune ſorte de métal ; il ſignifie uniquement ce bitume endurci & tranſparent, dont on fait des bracelets, des chapelets, des colliers, &c. C'étoit donc une néceſſité de retenir le mot *Electrum*, & de dire : *comme ce métal, que les Latins appellent* ELECTRUM, *ſort*, &c. (M. DE LA MONNOYE).

de poëmes, dont Pindare & Sapphon ont usé en Grèce, Horace & Boëce entre les Latins, avec toute bienséance de strophes, antistrophes, épodes : oultre que nous abondons en figures & locutions poëtiques, qui, à mon advis, ne seroyent si aisées ès autres langues. De là est advenu qu'on voit entre nous de tant excellens Poëtes, qu'à bon droit on les peut comparer aux premiers, & plus prisez de l'Antiquité, comme Pierre de Ronsard, Guillaume de Saluste du Bartas, Remy Belleau, Robert Garnier & maints autres. Son heureux succez en tout genre d'Oraison se voit par les excellens Orateurs dont elle abonde, qui remplissent le monde de merveille, soit qu'ils discourent en humanité, ou qu'ils s'addonnent à la Théologie, ce qui se doit principalement attribuer à la langue, capable de toutes affections, pour mouvoir l'auditeur au gré de celuy qui harengue : joinct qu'avec très-grande grace & facilité elle exprime toutes les belles conceptions & figures de l'art, tant en paroles qu'en sentences, ornans beaucoup l'oraison, & la rendant agréable : aussi qu'elle est très-apte & convenable à recevoir en soy autant de charactères de dire, que jamais Hermagoras [1] en seut assembler : autant que Denys Halicarnasséen en peut descouvrir ès Orateurs Grecs, & Ciceron ès Grecs & Latins ensemble. Que diray-je des traictez de la Théologie, Philosophie, & de toutes autres matières très-graves, non-seulement de ceux qui avec une admirable addresse sont translatez des plus notables Escrivains Hebrieux, Grecs, Latins, Italiens, & autres, lesquels revestus de nostre langue, gardent tellement leur primitive grace, qu'à

[1] Quintilien, Chap. I du Liv. III, distingue évidemment deux Hermagores, l'un qu'on peut appeler *l'Ancien*, & qu'on doit croire être celui qu'allégue plus d'une fois Cicéron, dans son Traité *de inventione*; l'autre, postérieur d'un siècle, Disciple de Théodore de Gadare, & dont la mémoire étoit si récente du temps de Quintilien, qu'il se trouvoit encore des gens qui l'avoient vu. C'est très-assurément celui-ci que Suidas a placé sous Auguste, & qu'il dit être mort fort âgé. C'est le même dont Sénèque a parlé dans ses *Controverses* avec éloge. Il faut donc, comme les Auteurs citent simplement & sans distinction Hermagore, prendre bien garde à ne pas confondre l'un avec l'autre, ce qu'il ne sera pas toujours aisé d'éviter. (M. DE LA MONNOYE).

peine les trouve-t-on en quelque chose différens de leur origine, mais de ceux encores de la façon & propre invention de nos Auteurs mesmes ? En cecy certes se descouvre tant de majesté en nostre langue, qu'on la diroit faicte exprès pour tel subject. Je me tairay de l'histoire, veu qu'un chacun sait en quelle réputation est le grand nombre de nos Historiens, dont presque toute la gloire gist en la félicité de la langue à raconter tant divers événemens. Je viens maintenant aux familiers & communs devis, en quoy nostre parler est fort excellent, soit en la promptitude de bien & proprement exprimer sa conception, ou au léger cours du parler, ou soit en joyeux & plaisans termes, & certaines propriétés inimitables aux autres langues, ou en infinies autres proprietez encloses en cestuy nostre langage. Car en est-il de plus propre, plus humain, plus persuasif, plus doux & amiable ? Estans telles paroles accompagnées d'un accent & prononciation de tant d'efficace, qu'elle rend ceux à qui on parle très affectionnez. Quelle autre se trouvera jamais tempérée de telle civilité, honneur, révérence, & convenables cérémonies entour la qualité des personnes à qui l'on parle ? En outre nostre phrase est singulière à rendre manifestes les diverses affections de l'ame, avec une naifve rondeur de paroles, s'accommodant aux négoces & personnes à qui on a affaire, ores attique par longues sentences, tantost Laconienne par sententieuse brièveté. A la prononciation du François, toute personne, encore qu'elle ne l'entende, peut appercevoir combien il est gracieux & plaisant à l'oreille, combien doulce harmonie il rend, combien il laisse l'auditeur satisfaict pour le contentement qu'il tire des accens, par lesquels il resonne très-délicieusement. Les paroles courent l'une après l'autre sans presse aucune, bien joinctes : toute l'oraison également continuée, nette, polie : les clauses bien troussées, nombreuses & bien sonnantes : si que l'on prent un contentement non petit à entendre discourir mesmes un enfant, s'il a esté nourri en bonne ville & maison d'honneur. Mais je ne veux entrer en si grande & profonde mer, que d'expliquer

les louanges de noſtre langue, car telle n'eſt ma principale intention : le peu que j'en ay dit ſuffira pour ceſte heure à mon propos. Or (pour retourner à ce que nous diſions) je dis que nos François, pour la commodité d'apprendre qu'ils avoyent, s'eſtans imbus de diverſes ſciences, & icelles principales, & voyans que noſtre langue eſtoit apte, ou, moyennant leur induſtrie, ſe pouvoit rendre propre à expliquer tous arts libéraux, ſe délibérèrent, comme enfans gratieux, de combler ceſte leur mere de richeſſes gaignées par louables travaux ſur toutes langues célèbres, tant antiques que modernes, tranſportans toutes les belles intentions de leurs Auteurs en la leur maternelle, enrichiſſans leur butin d'infinies choſes inventées de leur propre cerveau. Et voyans l'affaire tant heureuſement leur reuſſir, ſe ſont en brief tellement multipliez d'excellens Eſcrivains, & de tous bons livres, qu'il ſemble deſormais que nous n'ayons plus beſoing d'emprunter d'autruy aucune ſcience, les ayans toutes chez nous, peut-eſtre en meilleure forme, au moins mieux à noſtre gouſt, & plus aiſées à eſtre appriſes de nous. Si que déſormais nous pouvons bien dire que comme il advint jadis à la docte ville d'Athènes, où, eſtans tous les arts libéraux mis en langage maternel, pour eſtre la langue Grecque, & en ſpécial la phraſe Attique capable pour exprimer toutes les belles conceptions, le laboureur philoſophoit à la charrue, la vieillotte filoit ſyllogiſmes à la quenoüille : ainſi en advient-il à préſent entre nous, où n'y a païſan ſi groſſier, ſi ſimple femmelette qui ne diſcoure ſur diverſes matières auſſi à propos, que ſouloyent faire par le paſſé nos Docteurs. Ce qui vient des bons livres, qui aujourd'huy ſont à chacun en main. Or voyant entre nous telle foiſon d'excellens Eſcriveurs, & tant de milliers de livres jà ſortis en lumière, j'ai délibéré de faire un recueil & amas général de tous, s'il eſt poſſible, en ce mien livre, intitulé BIBLIOTHÈQUE, y inſérant toutes œuvres eſcrites en langage FRANÇOIS, & déclarant en bref l'argument d'aucuns, avec quelque notable eſchantillon de leur doctrine,

y entremeſlant par fois mon jugement à louër, ou encore blaſmer les eſcrits d'aucuns, voire les Auteurs meſmes. J'ay puis voulu icy comprendre tous, tant modernes que anciens, de ſoixante ou ſeptante ans au paravant, auquel temps les noſtres eſtoient aſſez lourds en leurs eſcrits : & n'ay autrement fait eſlitte des meilleurs, mais indifféremment ay mis bons, médiocres & mauvais ; & s'il y en a eu de contraires à la Religion Catholique, je n'ay pourtant laiſſé de les mettre au rang des autres. Je les ay en après tous diſpoſez, non par ordre de temps, ni de matières, mais par les lettres de l'Alphabet. Or n'ay-je entrepris ce labeur ſans cauſe, ne (comme j'eſpére) ſans fruit aux lecteurs, à l'exemple de pluſieurs excellens hommes Grecs & Latins, anciens & modernes, qui ont eſcrit de ſemblables Cathalogues, auſquels ils ont enrollé les eſcrits & les vies, ou de tous ceux dont ils avoient cognoiſſance, ou des Autheurs ſeulement d'une profeſſion. Et pour commencer par les Grecs, Diogène, Laërcien, a eſcrit en dix livres la vie des Philoſophes, où il met & nomme leurs ſentences, & les livres par eux faictz. Et Sainct Chriſoſtome [1] a eſcrit un Catalogue des Poëtes, qui

[1] Il n'y a perſonne qui d'abord ne voie que c'eſt ici une chimère. On ſe doute bien même, que le nom de *Dion Chryſoſtome* * peut avoir contribué à la former. Le point eſt de ſavoir comment. C'eſt ce qu'a parfaitement démêlé M. l'Abbé le Clerc, qui a compris qu'apparemment du Verdier, ayant, dans quelques liſtes de Manuſcrits, trouvé celui-ci, rapporté en ces termes *D.* ou *Di. Chryſoſtomi Liber de Poëtis, alicubi in Italiâ*, aura pris ce Livre pour un Catalogue de Poëtes, & lu *Divi Chryſoſtomi*, au lieu de *Dionis Chryſoſtomi*, dont effectivement, feuillet 208, v°. de la Bibliothèque de Geſner, il eſt dit qu'on garde à Rome un Livre *de Poëtis*, & des Ouvrages ſur d'autres ſujets, *& alia argumenta collecta*, ce que Simler, Abréviateur & Continuateur de Geſner a fidèlement copié. (M. DE LA MONNOYE).

* Dion Chryſoſtome, né à Péruſe, en Bithynie, vers l'an 30 de l'Ere Chrétienne, vivoit encore ſous l'Empereur Veſpaſien, dont il eut la faveur, & mourut fort vieux. (Voy. dans les *Vies des anciens Orateurs Grecs, avec des Réflexions ſur leur éloquence*, &c. la Vie de Dion Chryſoſtome, Tom II). Cet Ouvrage excellent, qui nous fait connoître ſi parfaitement l'éloquence des anciens Orateurs Grecs, eſt de M. de Brequigny, de l'Académie Françoiſe & de celle des Belles-Lettres. On regrette avec raiſon, que ce ſavant & modeſte Académicien ſe ſoit arrêté aux deux ſeules *Vies d'Iſocrate & de*

eſt en quelques Librairies d'Italie, comme auſſi deux gros volumes de Photius, Patriarche de Conſtantinople, où il récite les noms de tous les Auteurs qu'il avoit leu, les argumens des livres & les ſommaires des chapitres. Damophile [1], Philoſophe Sophiſte, qui fut nourri par Julian l'Empereur, eſcrivit un livre (teſmoing Suidas) intitulé φιλοβίβλου, traictant des livres dignes d'avoir & d'eſtre leus. Oultre ceux-là, pluſieurs autres, dont les œuvres ſe ſont perdues par l'injure des temps, ou par la négligence des hommes, au grand dommage des ſtudieux, ont travaillé en ſemblable ſubject. Du nombre de ceux eſt Callimach, lequel, teſmoing Suydas, a eſcrit des tables, eſquelles il nomme ceux qui ont excellé en quelque ſorte d'érudition, & fait mention de leurs eſcrits en 120 livres. Heſychius, Myleſien, a fait pareillement un Catalogue des perſonnes inſignes ès lettres. Euſebe, Ceſarien, & ſainct Hieroſme ont faict le meſme ès Autheurs Chreſtiens: & depuis eux, Gennadius [2], Maſſilien, Iſidore & Beda l'ont continué juſques à leur temps: & l'Abbé Triteme l'a tiré preſque juſques à nous. Une telle entrepriſe feit Suétonne Tranquille des Grammairiens, & Pierre Crinit, longtemps après, des Poëtes Latins, deſquels & des Grecs enſemble Lilius Giraldus a eſcrit. De noſtre temps meſme Conrad Geſner a recueilli tous les Autheurs quelconques, en trois langues, Hébraique, Grecque & Latine, à ſon grand honneur, & à la commune utilité. Autres deſpuis ont eſcrit des hommes illuſtres de leurs Royaumes, & citez tant en armes qu'en lettres. A l'imi-

Dion Chryſoſtome, & qu'il n'ait pas continué, comme c'étoit ſon deſſein, ſes réflexions ſur tous les autres Orateurs de la Grèce.

[1] Quoique Suidas diſe expreſſément, que le Patron de ce Damophile étoit Julien, Conſul ſous Marc-Antonin, ſavoir, le fameux Juriſconſulte *Salvus Julianus*, du Verdier, qui cite Suidas, ne laiſſe pas de prendre ce *Julien* pour *Julien l'Apoſtat*, & de plus faiſant mention du φιλοβίβλου de Damophile, en omet un autre Ouvrage, περὶ Βίων ἀρχαίων, *de vitis antiquis*, ou *de vitis antiquorùm*, très convenable cependant à ſon ſujet. (M DE LA MONNOYE).

[2] Il devoit dire *Gennadius de Marſeille*, & ſur-tout n'en pas faire deux Auteurs, l'un nommé *Gennadius*, l'autre *Maſſilien*. (*idem*).

tation donques de ces grands perſonnages, je me ſuis employé à vouloir faire le ſemblable de noz François qui ont eſcrit en noſtre langue, pour monſtrer au monde combien noſtre païs eſt abondant en bons eſprits, & ainſi en quelque partie rendre graces à noſtre commune mère, que penſant ne la pouvoir orner de quelque digne compoſition mienne, comme font aujourd'hui tant d'excellens enfans ſiens, au moins je lui face honneur, eſtalant ſes grandes richeſſes, pour les faire voir à tous à ſa gloire immortelle, qui a enfanté une telle & ſi honnorable lignée. De là adviendra que meint eſtranger ne ſachant nos facultés en tout genre de ſciences, prendra courage d'apprendre noſtre langue, pour pouvoir entendre aucuns eſcrits que par ce mien livre il ſaura eſtre entre nous. Des noſtres encores trouvans icy pluſieurs livres au paravant à eux incognus, deſquels les argumens leur plaiſent, taſcheront de les avoir : & peut-eſtre que de meſme s'en trouvera aſſez de négligens & nonchallans en l'eſtude des lettres, qui, touchez du deſir de ces Auteurs, deviendront en après plus ſoigneux du proffit & culture de la partie principalle de l'homme, qui eſt l'intellect. Et s'il ſe trouve aucun qui ne vueille, ou qui ne puiſſe ſe pourvoir d'aucuns livres incognus icy, & trouvez bons pour ſoy, il ſaura au moins, l'occaſion & le beſoing s'offrant, où il puiſſe recourir, y étant ſpécifié le nom du lieu, de l'Imprimeur, & la date de l'impreſſion. Combien en oultre ceſt ouvrage puiſſe ſervir à qui voudra compoſer ſur quelque matiere, il n'eſt beſoing de le dire : car feuilletant ceſt indice, il trouvera les eſcrits de pluſieurs faiſans à ſon propos, & le dreſſans à ſemblable ſubjeſt. Que dirai-je de ceux qui en leur eſtude veulent faire une Librairie univerſelle de livres François, ou ſeulement d'aucuns particuliers, auſquels ſpécialement ils ſe ſentent enclins & affectionnez : & ceux-là ſans peine trouveront icy diſpoſé tout ce qu'ils cerchent. Finalement ce mien labeur ſervira pour mémoire immortelle de conſerver les eſcrits & le nom de tant de généreux hommes : car, comme les choſes humaines ſont muables, s'il advient qu'avec le temps

les eſcrits de quelque Auteur ſe perdent, au moins trouvera-t-on icy que tels ont eſcrit tels & tels livres. Ariſtote eſcrivit beaucoup plus de livres qu'il ne s'en trouve, la plus grand part en eſtant perdue : ſi nous eſt-il plaiſir d'entendre les noms & matières deſquelles ce divin perſonnage eſcrivit : de quoy nous gratifie Diogène, Laërtien, en ſon Cathalogue. J'ay donné à ce mien livre tiltre de Bibliothèque, parce auſſi que Geſner a ainſi intitulé le ſien : & ce, pour autant que comme en la Bibliothèque ſont ordonnez divers livres, où ils ſont gardez comme en leur propre lieu : ainſi tant de divers Auteurs & livres ſont icy mis par tel ordre, qu'au premier regard on les peut trouver en leur place : & auſſi s'en ſouvient-on. J'ay fait mon effort de les amaſſer tous icy, viſitant diverſes Librairies par la France, ſans procurer mémoires de diverſes parts, uſant d'une ſoigneuſe & preſque incroyable diligence pour recouvrer tous les Auteurs qui ſe pouvoyent avoir ; me contentant de l'information d'autruy, quant à ceux qui n'ont peu venir en mes mains. Et ſi quelcun y en a de laiſſé, je proteſte que ce n'a eſté fait pour en ſupprimer le nom, ou par ma négligence, mais eſt advenu ou par oubli (veu qu'en ſi grand nombre, nonobſtant la diligence, il eſt impoſſible que quelcun n'en eſchappe) ou pour n'eſtre venu à mon pouvoir. Et ſi pendant que l'œuvre s'imprime, il m'en ſurvient quelqu'un des oubliez, ou que l'on m'advertiſſe d'aucun nouvel ouvrage, nous ferons imprimer à la fin du livre une ACCESSION, où il ſera mis. J'ay eſté d'advis en aucuns d'expoſer en bref l'argument de l'œuvre, louer la vie, ou doctrine, enregiſtrer icy quelcune de leurs belles ſentences, au contraire d'en blaſmer aucuns, ou en leur perſonne, ou en leurs eſcrits, laiſſant la plus grand part ſans en faire autre mention que du tiltre de leurs livres. Pourtant ſi n'entens-je pas que ceux ſoyent blaſmez, que je n'auray louez, comme auſſi il ne s'enſuit pas que j'approuve & admette pour bons tous ceux que je n'ay blaſmez, ayant icy inſéré l'argument de ceux-là ſeuls que le temps, l'occaſion & la volonté m'ont permis de lire à plaiſir, & ceux qui manifeſtement m'ont ſemblé bons, & pour

tels tenus des hommes de jugement, je les ay louëz : puis ceux qui m'ont apparu mauvais, & pour tels reputez d'hommes entendus, je les ay publiez avec notte & censure à eux propre. Des autres, dont je n'ay peu faire essay, c'eust esté chose téméraire d'en avancer le jugement. Et qu'aucun ne die icy que je les devois tous bien lire, avant que les coucher en ma Bibliothèque, car je ne prens icy la charge de dire quel est bon à lire, quel mauvais, laissant de ce tout le jugement & chois au sage lecteur : mais mon desing est de monstrer quels livres se trouvent en nostre langue, estant l'office de ma Bibliothèque tel que des escriteaux des Apothicaires, qui monstrent seulement où est le Rheubarbe, où l'Aloës, où le Mechioacan [1], où le diagraganti [2], où l'arsenic, où mille autres drogues : mais c'est au Médecin de choisir & prendre de ceste boiste, ou de celle-là

[1] La racine *Méchoacan* *, car c'est ainsi qu'on l'appelle, plutôt que *Méchioacan*, autrefois d'un grand usage contre l'hydropisie, naît dans la Galice nouvelle, & non pas, comme dit Furetiere, dans le Méchoacan, dont elle n'a porté le nom que parce que les peuples de Méchoacan, Province voisine, furent les premiers qui, ayant usé de cette racine, & s'en étant bien trouvés, la mirent en vogue. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est ce qu'on appelle *Rhubarbe blanche*, ou *Scamonée d'Amérique*, racine brune en dehors, blanche en dedans, laiteuse & résineuse, & que les habitans du Brésil ramassent au printems, coupent en tranches, qu'ils enfilent, pour les faire sécher. Nicolas Monard la mit le premier en usage, en 1524. On dit que cette racine purge doucement & sans danger les humeurs épaisses & visqueuses de la tête, de la poitrine & des articulations; il ne faut pas la faire bouillir, mais seulement infuser dans le vin ou quelqu'autre liqueur. On recueille du Méchoacan dans la Provence, dont la vertu est inférieure à celui de l'Amérique.

[2] Ce mot a été formé de διὰ & de τραγάκανθα, parce que la gomme qui sort des incisions faites à la racine de la plante nommée *Tragacanthe* *, sert de base au *Diagraganti*, ou, comme d'autres prononcent & écrivent *Dragaganti*, médicament externe pour les yeux, & interne pour la toux. τραγάκανθα, comme qui diroit τράγυ ἄκανθα, parce que les épines de cette plante étant couvertes de feuilles, elle paroît velue comme un bouc. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Tragacanthe, ou Barbe de Renard, est un arbrisseau qui croît aux environs d'Alep, dans l'Isle de Candie, & plus sur le mont Ida que par-tout ailleurs; les tiges de cet arbrisseau rampent à terre, & dans le mois de Juin & suivans, il en sort naturellement un suc gommeux, blanc, luisant & léger, n'ayant ni goût, ni odeur, qu'on appelle *Gomme Adraganthe*, & que l'on emploie à différens usages connus.

pour composer sa médecine, se servant des escriteaux pour monstre d'un, ou autre médicament. Pour cela ne me suis-je abstenu de mettre icy nos anciens Auteurs, quoyque la plus part d'eux soyent ineptes & sans grace, ni encores plusieurs des modernes de peu d'estime : ains le plus souvent indignes de l'ancre avec lequel ils sont imprimez : estimant encore que ceux-cy par fois, & lorsque de si près on n'y prent pas garde, serviroyent de nombre, comme en douzaine sert une aiguillette rompue : & est certain que de ces fatras on a souvent grand besoing, comme seroit à mettre dessus quelque vase de fleurs, ou à plier du beurre, à quoy on ne fait servir les bons livres. Entour le plus de ceux-ci je n'ay voulu tant soit peu employer ma plume à les blasmer, pour ne perdre temps en chose si mauvaise, manifestement de tous reprouvée : & comme ils soient nais en mauvaise constellation, ils se diffameront peu-à-peu de soy-mesmes, ne trouvant qui les veuille lire. Finalement je les ay tous mis, pour le los & prix qui en accroistra ès bons, estans mis à l'égal, & vis-à-vis de ces mauvais faisans plus clerement cognoistre leur valeur parmi la vilité de ces maloutrus. Ce qui peut principalement escheoir ès vieux, par la lecture desquels l'homme pourra venir en cognoissance de la grace & beauté du langage moderne, au prix du rude & vieil temps. Et posé qu'il y en ait de très-mauvais & pleins de vanité, néantmoins ce docte & ingénieux greffier de nature Pline (comme dit son nepveu) lisoit tous livres qu'il pouvoit recouvrer, bons ou mauvais, n'en rejetoit aucun, ains recueilloit à part la substance de tous, disant qu'il n'estoit livre tant chetif, dont on ne se peust tirer quelque commodité. En oultre (selon que le goust des hommes est divers) l'un prent plaisir en une chose, l'autre en l'autre : & y aura tel livre, qui sera jugé de l'un très-méchant, & de l'autre le meilleur de tous ceux qui sont parvenus en ses mains. Et réputerois mon injustice avoir esté grande, si, suivant mon humeur, j'eusse privé tant & tant de personnes de leur contentement : par ce j'ay volontiers mis encores les mauvais, en laissant le jugement au sage lecteur. Joinct que de faire ce jugement ou eslite de tant & si divers

livres, euſt eſté à moy impoſſible, encores que par pluſieurs centaines d'années (pour en dire ainſi) & en plein loiſir j'y euſſe vacqué. Et bien que je l'euſſe peu faire de pluſieurs, & mettons le cas que de tous : néantmoins je ne doy, ne veux prendre une telle hardieſſe, pour laquelle je pourroie juſtement eſtre repris, & acquerrois ſans propos la juſte haine de pluſieurs par ma cenſure, ſe réputant un chacun en ſoy-meſme pour docte, & pourtant que je luy auroye fait injure, le taxant d'ignorance. J'ay donques mieux fait de ne provoquer les chiens qui dorment, réſervant toute la cenſure à la poſtérité, qui en jugera ſans paſſion, & plus librement. Mais quelques-uns pourroyent dire, pourquoy donques ont eſté mis en ceſte Bibliothèque les livres des Luthériens & Calviniſtes jà condamnez de la ſaincte mere l'Egliſe Catholique ? Je leur demanderoye auſſi volontiers pourquoi ſont imprimez les Catalogues des livres défendus ? Ils me diront, à fin que les perſonnes ſachent de quels livres ils ſe devront garder. Je les paieray de ſemblable raiſon, & diray que je mentionne tels Auteurs & livres, à fin que les Catholiques ſoyent advertis quels livres ſont reprouvez & cenſurez pour les fuir : veu que pluſieurs, pour ne ſcavoir cecy inadvertamment, achettent tels livres, pour les beaux tiltres qu'ils portent au front, dont ils ſe trouvent deceuz : mais liſans ceſte Bibliothèque, ils ſcauront que ſera de faire, eſtans touſiours par moy advertis quel eſt cenſuré. Qui plus eſt, je prens peine de ſcavoir ceux qui ont eſcrit cenſures, ou Apologies ſur tels livres, pour les mettre en leurs lieux en la ſeconde impreſſion de ceſte œuvre. Oultre ce, je le fais à l'exemple des ſaincts Docteurs, comme de ſainct Hieroſme, qui en ſon livre intitulé, Catalogue des Auteurs Eccléſiaſtiques, fait encores mention des livres de pluſieurs Hérétiques & Sectaires, voire des principaux chefs, comme de Tatian, de Bardeſanes, de Beryllus, de Novatian, de Donat, d'Aſterius l'Arrien [1], de Pothinus Gallo-

[1] Il falloit écrire *Arien**, puiſque le nom de l'Héréſiarque eſt Ἄρειος, *Arius*, & non pas Ἄρριος, *Arrius*. Il y a lieu d'être ſurpris que tant de gens, quelques-uns même habiles, s'y méprennent encore aujourd'hui. (M. DE LA MONNOYE).

* Aſterius fut un Arien ſi fougueux, que, quoiqu'il fût très-habile, les

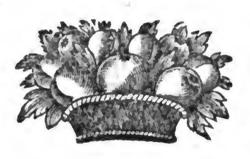
Grec, qui taſchoit de mettre ſus l'héréſie d'Ebion, & de Tiberianus Bæticus & autres, non pour les approuver, mais pour advertir les lecteurs Catholiques de la condition d'iceux. Finalement entre les livres des Proteſtans il s'en trouve aulcuns, ne traictans aucunement de la religion, ou bien qui ont eſté par eux eſcrits, lorſqu'ils eſtoyent Catholiques, pour leſquels lire on peut facilement eſtre licentié. Et quand à toutes ſortes d'eſcrits & libelles diffamatoires, plains d'impoſture & calomnie, je les ay déboutez de ma Bibliothèque, où ils n'auront aulcune place, comme pernicieux à la République, & ne ſervans qu'à corrompre les bonnes mœurs & d'apprendre à meſdire. Je n'y ay voulu auſſi mettre les Almanachs de diverſes ſortes qu'on faict annuellement ſoubs noms ſuppoſez. Veu meſmes que les Correcteurs des Imprimeries les font pour la plus part au nom de perſonnes qui ne furent oncques. Or n'ay-je diſpoſé cette mienne Bibliothèque par ordre du temps auquel les Auteurs ont veſcu. Car preſque tous ont eſté en meſme âge, ayant ceſtuy noſtre langage François commencé d'eſtre mis par eſcrit d'environ ſoixante ans en çà : moins ay-je obſervé la diſpoſition des matières, & réduit enſemble en un lieu tous les Autheurs qui traictent de meſme ſubject : parce que ſouvent, & à diverſes fois, il euſt fallu parler d'un meſme Autheur, ains d'un meſme livre encore. J'ay doncques trouvé bon de les diſpoſer tous ſelon l'ordre des lettres de l'Alphabet, n'en ſachant de plus propre : joinct que par ce moyen je pourray éviter mille contradictions de perſonnes qui euſſent peu ſe plaindre d'avoir été poſtpoſez à leurs inférieurs. Quant aux livres d'Autheurs incertains, ils ſeront ordonnez ſelon le tiltre du livre : & ſi c'eſt traduction de Grec, Latin, Italien, ou autre langage, elle ſera miſe au rang du meſme Autheur traduict. C'eſt donc ainſi que j'ay ordonné ceſte mienne Bibliothèque, priant les lecteurs prendre en bonne part un tel labeur. Que ſi l'érudition & pluſieurs qualités requiſes y défaillent, au

fauteurs de cette ſecte n'osèrent l'élever au Sacerdoce, même dans ſa plus grande vogue; on avoit à lui reprocher encore, d'avoir ſacrifié aux Idoles ſous Maximien Hercule.

moins

moins se peut un chacun asseurer qu'il n'y a eu faute de diligence, soing & industrie à la dresser : & si avec tout cela elle n'a peu arriver au port desiré, patience. Que si aulcun s'apperçoit de quelque deffaut (comme certes je sçay que plusieurs fautes sont passées tant en l'impression qu'autrement) je le suplie m'en vouloir advertir, parce que selon que nostre langue se va tousiours ornant, & multipliant d'excellens Escriveurs, aussi prétens-je, s'il plaît à Dieu, de faire réimprimer la mesme Bibliothèque augmentée : & lors je pourray remédier à la superfluité ou deffaut, user de la lime où il escherra, & reformer l'œuvre au goust de ceux qui amiablement m'auront gratifié de leurs mémoires. Encores ceux qui ont des œuvres à mettre en lumière, desquelles je n'ay eu cognoissance, me feront plaisir s'ils m'en advertissent, pour les joindre à ce livre. On excusera donc toutes les imperfections qui s'y pourront cognoistre, & en imputer la principale cause au peu de loisir que j'ay eu d'y avoir l'œil, comme il eust esté requis, ensemble à mon absence, lorsqu'on l'a mise sur la presse, auquel temps j'ay faict voyage à Tholose & sejour de trois mois, pour un procès que je poursuy au criminel contre certains Coquins, qui ont donné plus de peine qu'ils ne vallent. Ceci soit dict à suffisance, & par adventure plus que de besoing pour la matière proposée, & les benins lecteurs excusent, s'il leur plaist, ma prolixité.

TARD ENNVIÉ DE VOIR.



SUR LA BIBLIOTHÈQUE
DE MONSIEUR DE VAUPRIVAS,

SONNET.

VAUPRIVAS, je ressemble à l'engolfé Navire
Sans carte, sans boussolle, & sans estoille en l'air,
Qui tant plus est en l'eau, moins il sçait où voiler,
Et de peur du naufrage au port laissé retire.
Ainsi, de tes labeurs voulant le los escrire,
Je sen que de ma main la plume veut voler,
Et lors plus je me tay, quand plus je doy parler,
Car plus j'ay de subject, & moins je sçay que dire.
Quoy? que diray-je de ton hardi Recueil,
Qui d'un chaos confus en bel ordre s'assemble?
Où plusieurs, jà tombés dans l'oublieus cercueil,
Revivent par ta vie, & renaissent, ce semble.
Ainsi, les réveillant d'un éternel réveil,
Je di, Que tu fais plus, qu'ils n'ont fait tous ensemble.

HIEROSME D'AVOST, DE LAVAL.



AU MESME SEIGNEUR DE VAUPRIVAS,

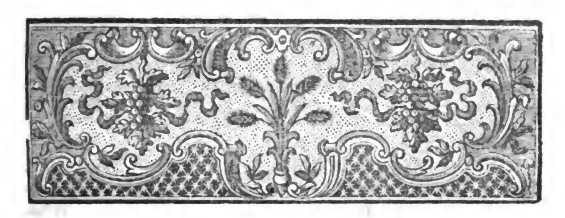
Conſeiller du Roy, Conterolleur Général des Finances en la Généralité de Lyon.

Du Verdier, je ne ſcay ſi je feray office
D'indiſcret, ou d'amy, mettant au frontiſpice
De ce beau baſtiment ces trois fois quatre vers,
Sçachant que ta doctrine eſt trop recommandée,
Et ton œuvre par-tout d'un bon œil regardée,
De laquelle, à bon droict, s'engloyre l'Univers.
Mais je ſcay (cher amy) que la maudite injure
Du temps, ne peut miner ſi belle Architecture:
La chaleur n'y peult rien, ni l'aſpreur des hyvers.
Et qui de ce beau plan vouldra faire la ronde,
Il ſe pourra vanter d'avoir veu tout le monde,
Et de tous ſes endroits les ſecrets plus couverts.

GUILL. DE LA TAISSONNIERE.



BIBLIOTHÉQUE



BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE D'ANTOINE DU VERDIER.

A B D.

ABDIAS. L'Histoire Apostolique d'Abdias, premier Evêque de Babylon, institué par les Apôtres, tournée d'Hébrieu en Grec par Eutrope : puis en Latin par Jules Africain, aussi Evêque, & mise en François par Traducteur incertain, imprimée à Paris, *in*-16. par Thomas Belot, 1569 [1].

[1] Du Verdier ayant placé dans sa Bibliothèque, non-seulement tous les Auteurs qui ont écrit en François, mais aussi ceux dont les Ouvrages, de quelque langue que ce soit, ont été traduits en François, met à la tête de son Catalogue ABDIAS, à cause de la Traduction Françoise qu'un Anonyme en a faite. Abdias est un Ecrivain Apocryphe, qui n'a jamais paru qu'en Latin. Ce qu'on dit, qu'*il a été traduit d'Hébreu en Grec par Eutrope, & de Grec en Latin par Jule Africain*, est une fable. On trouvera là-dessus un détail exact, pag. 388 & suivantes du *Codex Apocryphus Novi Testamenti* *, imprimé, *in*-8°. à Hambourg, 1703, avec les Remarques du savant & laborieux Jean Albert Fabrice, qui mérite aussi d'être vu dans sa *Centurie des Plagiaires*, n°. 13. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce fut Wolfang Lazius, Médecin, & Historiographe de l'Empereur

Ferdinand I, qui prétendit avoir trouvé le Manuſcrit de cet Ouvrage, dans une caverne de Carinthie, & qui le fit imprimer à Bâle, en 1551. Ce Livre a pour titre, Hiſtoire du combat des Apôtres, *Abdiæ, Babilonici Epiſcopi, & Apoſtolorum Diſcipuli, de Hiſtoriâ certaminis Apoſtolici Libri decem, Julio Africano interprete.*

ABEL FOULON, Valet-de-chambre du Roi, a inventé & décrit, L'uſage de l'Holomètre, pour ſavoir meſurer toutes choſes qui ſont ſous l'étendue de l'œil, tant en longueur & largeur, qu'en hauteur & profondité, néceſſaire à ceux qui veulent promptement & ſans aucune ſubjection de l'Arithmétique ſavoir la diſtance des places, arpenter terres, & faire cartes topographiques, imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre Beguin, 1567. Le même Livre a été depuis traduit en Italien, & imprimé à Veniſe, *in*-4°. par Jordan Ziletti, 1564, & a pareillement été tourné de François en Latin par Jean Nicolas, & imprimé, *in-fol.* en Alemagne *.

* Voy. *La Croix du Maine*, au mot Abel Foulon, & les Notes, Tom. I, pag. 1 & ſuiv.

ABEL JOUAN a fait un Recueil & Diſcours du voyage du Roi Charles IX, & des choſes dignes de mémoire, faites en chacun endroit, faiſant ſon voyage en ſes pays & provinces de Champagne, Bourgongne, Dauphiné, Provence, Languedoc, Gaſcogne, Bayonne, Poictou & pluſieurs autres lieux, depuis ſon partement de Paris juſques à ſon retour audit lieu, ès années 1564 & 65, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Bonfons, 1566, & à Lyon, en la même forme, par Benoiſt Rigaud, audit an *.

* Voy. les notes ſur cet Article dans *La Croix du Maine*, Tom. I, pag. 3.

ABEL MATHIEU *, Juriſconſulte, natif de Chartres, Auditeur d'André Alciat, a eſcrit, Devis de la langue Françoiſe, à Jeanne d'Albret, Roine de Navarre, imprimé à Paris, *in*-8°. par Richart Breton, 1559. Second Devis & principal propos de la langue Françoiſe, imprimé de même, 1560 [1]. *Dyoniſii*

Alexandrini opus de situ orbis, cum Commentariis Eustathii, Thæssalonices Archiepiscopi, Abele Mathæo, Jurisconsulto, interprete. Excus. Parisiis, in-4°. apud Poncetum le Preux, 1556.

* ABEL MATTHIEU, Sieur DES MOYSTARDIERES, outre les Editions ci-dessus rapportées de ses *Devis de la langue Françoise*, en donna une nouvelle Edition, à Paris, 1572, Ouvrage fort mal écrit, même pour son temps. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. *6*.

[1] Cet Ouvrage, tout Latin, est dédié *ad Cardinalem Carolum Lotharingum.* (M. DE LA MONNOYE).

Au premier Devis.

{ Celui qui est bien entendu ès langues étrangères, & ignore la sienne, ou parle mal en icelle, est semblable à ceux qui font des châteaux en Espagne, & bâtissent des Palais à Rome, ou en Athènes, &, au lieu de leur demeure, habitent dedans toicts à pourceaux, ou dans des maisons basses, couvertes de chaulme. Un chacun pourra deviser, ou écrire proprement en sa langue, & user des termes de son art. Et peut-on bien pardonner à ceux qui ont leur art & science extraite des étrangères, s'ils usent quelquefois de mots incognus au commun, s'ils ne les peuvent étendre en plusieurs mots, ou s'ils les font modestement & par congé, & non par arrogance ou par affection d'innover. Ceux donc sont bien loing de la vérité qui rapportent l'ancienne origine des François à Francus, fils de Priam, pour la concurrence (comme je crois) des noms, & la race des Empereurs de Rome à Enée, ou Jule, sus lequel fondement ainsi faux, ils ne sauroient rien bâtir de certain qui dure, & n'en faut attribuer la faute & le mensonge qu'à nos Romans, & à nos anciens Auteurs d'Histoires, lesquels brouillant le papier, ont pu séduire tous les hommes de leur temps, & les mettre en rêverie. Les Poëtes, à qui ceux-ci ressemblent fort souvent, font souvent descendre les grands Monarques, Princes & Peuples de sang feinct & imaginé à leur poste, pour complaire, n'ayant autre respect qu'à l'antiquité de race, même aucunesfois sont si aveuglés en ce fait, qu'ils les déclarent tacitement bâtards & engendrés en toute infamie & vilenie, de laquelle sorte étoient les flatteurs d'Alexandre, qui lui donnoient à entendre qu'il étoit fils de Jupiter, & non de Philippe & d'Olympia sa femme. Je demanderois volontiers à nos Auteurs des Romans & Annales, puisque nous sommes descendus des Troyens (comme ils dient) en quoi nous sommes semblables à eux, quant aux mœurs : & que tenons-nous de leur langage & façon de dire ? Ils me feront, par aventure, réponse que les mœurs & façons se changent avec le temps, si est-il mal-aisé de changer sa nature première, que nous ne retenions tant soit peu du premier instinct naturel de nos pères, &c.

Au second Devis.

Les Roys & Princes font bâtir les villes à leur guise, mais ils ne peuvent constituer certain langage à leurs peuples, ni en garder, qu'ils ne le façonnent ou changent à leur mode & vouloir, tant est la liberté de langue & d'esprit obstinée & impatiente de commandemens, voire qu'il faut que les Roys & Princes donnent consentement aux peuples, pour les laisser jouir de leurs coutumes & manières de vivre anciennes, selon leur forme & langage. Ne vaut à dire que l'écriture doit être conforme à la prononciation (comme j'ai montré le contraire en mon premier Devis :) aussi que les étrangers en sont dégoutés pour l'écriture, qu'ils ne peuvent lire ni entendre, pource que notre langue n'est pas sujette à eux, ni faite pour eux, mais en cas de l'apprendre, ils se doivent conformer aux manières d'écrire & de parler, ou venir babiller avec nos enfans & femmelettes, qui prendroit la patience de les enseigner ce qu'ils entendent : ainsi faisoient les anciens Romains, qui vouloient apprendre à parler Grec, &c.]

ABGARUS, ou AUGARUS [1], Gouverneur de la Cité d'Edesse, a écrit une Epître à Jesus-Christ, notre Sauveur [2], laquelle est contenue ès Histoires Ecclésiastiques d'Eusebe & Nicephore, traduites en François *.

[1] Quelques-uns ont écrit AGBARUS, d'autres ACBARUS, & plusieurs ABAGARUS. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il désigne deux Traductions Françoises de la prétendue Epître d'Abgarus à Jesus-Christ, l'une de Claude de Seyssel, d'après l'interprétation Latine de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe, par Rufin : l'autre, de Jean Gillot, d'après l'interprétation Latine de l'Histoire Ecclésiastique de Nicéphore Calliste, par Jean Langus. (*idem*).

* Cet ABGARE étoit Roi, & non pas Gouverneur d'Edesse, d'une famille de Princes, qui furent tous Payens, tant avant Jesus-Christ, que jusqu'à la fin du second siècle après Jesus-Christ, que le dernier Prince de cette race mourut. Ainsi, rien ne paroît plus apocryphe que cette lettre. Le savant Guillaume Cave, Théologien Anglois, mort en 1713, fut tué à Londres, lorsqu'il voulut en prouver la réalité. Cependant cette prétendue lettre n'est pas encore tellement abandonnée, qu'elle n'ait trouvé, même dans ces derniers temps, & parmi les Savans, des défenseurs. Quelques-uns ont cru, qu'au moins il n'y avoit pas de preuves suffisantes que cette lettre fût Apocryphe. Les Auteurs de l'Histoire Universelle, écrite en Anglois (Tom. II, pag. 743 de la Traduction Françoise) n'osent affirmer qu'elle est supposée, & citent quantité d'Ecrivains anciens, qui l'ont regardée comme vraie. Eusèbe, qui l'a consacrée dans son *Histoire Ecclésiast.* (Lib. I, Cap. 15) dit l'avoir traduite sur l'Original Syriaque, qu'il avoit trouvé dans les Ar-

chives d'Edesse. Les Centuriateurs de Magdebourg ne l'ont pas rejetée. Parmi ceux qui l'ont défendue dans le dernier siècle, on pourroit nommer le Jésuite Melchior Inchoffer, dans son Apologie de la *Lettre de la Vierge aux Messinois:* mais son autorité, en fait de critique, est de peu de poids. Une autorité bien plus récente, & qui mérite plus d'attention, est celle des habiles Auteurs du nouveau *Traité de Diplomatique*, & ils s'expriment ainsi, à ce sujet (Tom. V, pag. 341): « Nous n'entrerons pas ici dans la dispute » sur la vérité ou fausseté des Lettres d'Abgare à Jesus-Christ, & de Jesus-» Christ à ce Prince, il suffit d'observer qu'elles furent tirées des Archives » publiques d'Edesse par l'Historien Eusèbe... & que plusieurs Savans se » déclarent pour leur vérité ».

ABRAHAM ORTELIUS a fait, Théâtre de l'Univers [1].

[1] L'Auteur de la Traduction Françoise de ce Théâtre n'est point connu; pour Ortelius, nommé *le Ptolomée de son siècle*, on sait qu'il étoit d'Anvers, où il mourut le 28 Juin 1598, âgé de soixante-onze ans, deux mois & dix-huit jours. (M. DE LA MONNOYE).

[*Ce Théâtre* contenant les cartes de tout le Monde, avec une briefve déclaration d'icelles, où premièrement il met une carte universelle de tout le monde: puis après les principales parties d'icelui, comme Amérique, Afrique, Asie & Europe, suivant en ce point la Nature, de laquelle ont toujours été produites les entiers devant les parties, duquel entier les parties dernières. Après il y fait suivre les particulières Régions de ces parties, commençant du côté de l'Occident de l'Europe, selon Ptolomée. Et par ainsi les Isles Britanniques, assavoir, Angleterre, Escosse, Yrlande, & les autres Isles circonvoisines y entrent, premièrement en jeu: auxquelles ensuivent l'Espagne, la France & l'Alemagne. De-là il arrive au pays des Suysses, & passant les montagnes, vient en Italie: & l'ayant traversée, fait voile vers les Isles de Candie & Cypre, puis en Grèce, de-là en Sclavonie, traversant ainsi d'une venue tous les pays où l'on parle langage Sclavonique, comme Hongrie (combien que ceux-ci ont un langage à part) Septbourg, Pologne, les pays Septentrionaux & Russie. Et ayant traversé toute l'Europe, pource qu'il se trouve aux frontières de l'Asie, s'en va de Russie par la Tartarie vers l'Orient, jusques à la mer, faisant voile jusques aux Molucques, & à la nouvelle Guynée: puis de-là par la mer, jusques à l'Inde des Portugalois, & ainsi vers l'Occident, par le pays & terres du Sophy, ou Roi des Perses, en Turquie, vers la Terre-Saincte: là où ayant visité le S. Sépulchre en Jérusalem, & étant aux limites de l'Afrique, il prend son chemin vers Alcayr en Ægypte, & en après par les terres du Prete-Jan en Barbarie, jusques au détroit de Gilbatar, passé lequel il retourne en Espagne, où il avoit commencé son chemin, revenant (ainsi qu'un voyageur, qui a été voir tout le monde, de pays en pays, comme ils sont tous aboutissans les uns aux autres) sain & sauf

en ſa maiſon. Ce Livre a été imprimé en Anvers, *in-fol.* avec les deſcriptions des Cartes, tant en Latin qu'en François, l'an 1574.]

Abrahami Ortelii Theatrum civitatum, in-fol. Antuerpiæ. Synonimya Geographica, ſive populorum, regionum, inſularum, urbium, oppidorum, montium, promontoriorum, ſylvarum, pontium, marium, ſinuum, lacuum, paludum, fluviorum, fontium, &c. Variæ pro Auctorum traditionibus, ſeculorum intervallis, gentiumque idiomatis & migrationibus appellationes & nomina, Abrahamo Ortelio, Antuerpiano, Authore. Excuſ. Antuerpiæ, in-4°. apud Chriſt. Plantinum, 1578. Abrahami Ortelii, Deorum, Dearumque capita, ex vetuſtis numiſmatibus in gratiam antiquitatis ſtudiorum effigiata. Antuerpiæ, in-8°. ex ejuſdem Ortelii muſæo, 1573.

ABSYRTHE, Auteur Grec [1]. Hyppiatrie, ou de la cure des chevaux, écrite en Grec par Abſyrthe, & traduite en François, étoit en la Bibliothèque de feue Madame la Ducheſſe de Savoye, écrite en main *.

[1] Il faut écrire Absyrte, en Grec Ἄψυρτος, nom d'un ſoldat, que Suidas dit avoir ſervi dans les armées de l'Empereur Conſtantin, en Scythie, vers le Danube. Il étoit de Pruſe, ou de Nicomedie, en Bithynie, (Bourſe en Natolie) & comme il entendoit parfaitement tour ce qui regarde la nourriture & les maladies des chevaux, il en compoſa ce Traité Grec, dont il eſt dit qu'il y avoit une verſion Françoiſe, manuſcrite, dans la Bibliothèque de Madame Marguerite, fille de François I, Ducheſſe de Savoye, morte le 14 Septembre 1574, car c'eſt de cette Princeſſe que du Verdier entend parler. (M. de la Monnoye).

* L'Ouvrage d'Abſyrte eſt imprimé dans les Recueils des Ecrits des Anciens, ſur les maladies des chevaux. Il y en a pluſieurs Exemplaires manuſcrits dans la Bibliothèque du Roi.

ACCASSE [1] D'ALBIAC, dit du Plessis, Pariſien, a traduit en rime Françoiſe, ſelon la vérité Hébraïque, le Livre de Job, avec une Préface, & Explication des Argumens dudit Livre, imprimé, *in-8°.* par Jean Gerard, 1552. Les Proverbes de Salomon, enſemble l'Ecléſiaſte, mis en Cantiques, imprimés à Lauſanne, *in-8°.* par Jean Rivery, 1556. Divers Cantiques,

extraicts du vieil & nouveau Teſtament, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Cariot, 1560.

[1] Du Grec Ἀκάκιος, on a dû faire, en Latin, *ACACIUS*, en François, Acace. Il y a cependant bien de l'apparence, que du Verdier, qui écrit Accasse, rapporte ce nom, comme il l'a trouvé dans le Livre. La Croix du Maine écrit Achats, ou Acasse. L'Auteur du *Paſſevent Pariſien* écrit Achatz, & veut qu'il ait été Moine à S. Denys. Peut-être qu'ayant appris un peu d'Hébreu, il ſe fit d'Acace appeler Achaz, pour avoir un nom à l'Hébraïque. Colomiès l'a omis dans ſa *Gallia Orientalis*. — Voy. auſſi la Croix du Maine, Tom. I, pag. 4. (M. de la Monnoye).

Au Chap. 13 des Proverb.

[*Le ſage enfant reçoit la remonſtrance*
Du père, & en fait conte :
Mais le moqueur la hayant à oultrance,
De l'eſcouter a honte.
Chacun vivra du fruict, & de la rente
De ſa bouche diſerte :
Mais au malin le fruit de ſon attente
Eſt ſelon ſa deſſerte.

Au Chap. 7 de l'Ecléſiaſte.

Mieux vault le bon renom, que l'onguent prétieux,
Mieux le jour de la mort à l'homme vertueux,
Que le jour du feſtin de ſa nativité.
Mieux vault auſſi aller en la maiſon de deuil,
Qu'en celle de banquets, car l'homme y voit à l'œil
Sa fin, & eſt ſouvent d'icelle admonneſté.

Aux Cantiques de la Bible, Prière d'Aza, Roi de Judée, voulant combattre les Ethiopiens. 2 Chron. 24 Chap.

O Seigneur, qui ſecours donnant,
N'as regard ny à multitude,
Ny à foibleſſe, maintenant
De nous ayder ſois ſouvenant,
Que ne tombions en ſervitude
Ces multitudes aſſaillons :
O noſtre Dieu, ſoubs ta fiance,
Renforce donc nos bataillons,
Et ne permets que defaillons,
Ne qu'ils ayent ſus toy puiſſance.]

ACHILLE MAROZZO a écrit en Italien [1]. Livre d'escrime, pour apprendre à tirer de l'épée & de toutes armes, translaté en François, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par Pierre Mareschal, sans datte.

[1] Ç'a été, vers le milieu du seizième siècle, un fameux Maître d'Armes, Italien, Auteur du Livre intitulé *La Scrimia*, où les meilleurs tours d'escrime sont enseignés, & toutes les attitudes offensives & défensives exactement représentées. Anton-Francesco Doni a fait dans la première partie de sa *Libraria*, en 1550, l'éloge d'Achille Marozzo, alors vivant. Le nom du Traducteur François est inconnu. (M. DE LA MONNOYE).

ACHILLES PIRMINIUS GASSARUS a écrit en Latin un Livre intitulé *Epitome Chronicorum mundi*, qui a été mis en François par translateur incertain, sous le titre suivant [1] : Brief Recueil de toutes Chroniques & Histoires, quant aux illustres & plus notables personnages, faites & advenues depuis le commencement du monde jusques au temps présent, an mil cinq cens trente-quatre, avec le Catalogue de tous les Empereurs & Papes Romains, jusques à Charles V de ce nom, & de Clement VII, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Martin l'Empereur, l'an 1534.

[1] C'étoit un curieux amateur de Livres, tant manuscrits, qu'imprimés. Aussi sa Bibliothèque, jointe à plusieurs autres, entra-t-elle depuis en celle des Comtes Palatins du Rhin, transférée en 1622 à la Vaticane. On ne le nomme d'ordinaire qu'*Achilles Gassarus*, le nom de *Pirminius*, qu'on dit être d'un saint Evêque de Meaux, ne lui ayant été donné qu'en Confirmation. Sa vie, que Melchior Adam a écrite, nous apprend que c'étoit un Médecin & Mathématicien Allemand, né en Souabe, à Lindau, le 3 Novembre 1505, & mort à Ausbourg le 4 Décembre 1577. Sa *Chronique Universelle* ayant d'abord été imprimée à Bâle, en Latin, l'an 1532, la Traduction Françoise ici mentionnée, qui en parut deux ans après, en continua la suite jusqu'en 1534. Melchior Adam dit que Gassarus donna depuis, non-seulement une séconde, mais une troisième Edition de sa Chronique, avec des augmentations considérables, mais je n'ai pas appris que le Traducteur François ait donné de même une Edition plus ample de sa version. (M. DE LA MONNOYE).

ACHILLES STATIUS [1]. Les Amours de Clytophon & de Leucipe [2], écrits jadis en Grec, en huit livres, par Achilles Statius,

Statius, Alexandrin, & depuis mis en Latin par L. Annibal Cruceio[3], & traduits en François; aucuns m'ont dit, par Belle-foreſt[4], mais il ne ſe nomme point; imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huyllier, 1568.

[1] On ne dit plus, il y a très-long-temps, qu'ACHILLES TATIUS, conformément aux Manuſcrits, qui tous écrivent Τάτιος. Photius n'écrit pas autrement, & même Saumaiſe lit Ἀχιλλεὺς Τάτιος dans Suidas, quoique celui-ci ait conſtamment Στάτιος, orthographe généralement ſuivie dans le ſeizième ſiècle, mais enſuite abandonnée. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine, au mot FRANÇOIS DE BELLE-FOREST, écrit de *Clitophon & de Leucipé*, ils devoient l'un & l'autre écrire de *Clitophon & de Leucippe*. Ceux qui, pour éviter l'équivoque du nom maſculin *Leucippe*, ont écrit *Leucippé*, n'ont pas fait réflexion qu'au moment qu'on dit les *Amours de Clitophon & de Leucippe*, on juge naturellement que le ſecond de ces noms eſt féminin. (*idem*).

[3] Du Verdier ayant vu la Traduction Latine des *Amours de Clitophon & de Leucippe, par L. Annibal Cruceius*, Milanois, s'eſt imaginé que *Cruceius* devoit être rendu par *Cruceio*, n'ayant pas ſu que ce Traducteur s'appeloit, en Italien, *Luca Annibale della Croce;* c'eſt ainſi que le nomment dans leurs Eloges le Ghilini & le Picinelli. Il mourut le 27 Septembre 1577. (*idem*).

[4] La Croix du Maine, au mot FRANÇOIS DE BELLE-FOREST, le dit poſitivement. Le nommé JACQUES DE ROQUEMAURE, ou DE ROCHEMORE, n'ayant vu que la première verſion Latine de ce Roman, où manquoient les quatre premiers Livres, traduiſit, en François, les quatre derniers, qu'il fit imprimer à Lyon, *in*-16. l'an 1556, ſous le titre de *Propos amoureux, contenant le diſcours & mariage de Clitophant* (il vouloit dire *Clitophon*) *& de Leucippe*. Nous avons eu depuis une verſion entière, plus Françoiſe de beaucoup que celle de Belle-Foreſt, mais qui n'eſt peut-être pas plus fidèle. J'ai au reſte fait voir, pag. 133 du *Menagiana*, Tom. I, qu'Achille Tace étoit plus ancien qu'Héliodore. Claude Saumaiſe, qui, en 1640, nous donna une Edition Grecque-Latine, *in*-12, de ce Roman, accompagnée de ſes notes, n'a point témoigné avoir ſu que Nicolas Rigault avoit eu, long-temps auparavant, deſſein d'illuſtrer ce même Auteur. *Nous ſommes maintenant*, dit Rigault, dans une lettre à Joſeph Scaliger, du 9 Septembre 1601, *en pleines vacations des affaires du Palais. J'en paſſerai une bonne partie à gouverner les bonnes graces de la Leucippe d'Achilles Tatius. J'ai vu l'Edition de Commelin, qui eſt fort corrompue en beaucoup d'endroits, & j'eſpére, Dieu aidant, par le moyen de deux écrits à la main que j'ai* (Ce ſont les deux Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, deſquels Saumaiſe a uſé) *la pouvoir remettre en ſon luſtre, & y remplir plus de cent lacunes.* C'eſt la ſoixante-ſeizième du Liv. II des

Lettres Françoiſes adreſſées à Scaliger, impreſſion d'Harderwick, 1624; *in-8°.* (*idem*).

Au premier Livre.

[Non-ſeulement les oiſeaux ont ſentiment des forces d'amour & de ſes feux & flammes; ains encore les ſerpens, les bêtes à quatre pieds, les plantes, &, comme il me ſemble, les pierres de minéraux mêmes. Car l'aimant attire & aime le fer, & s'il le voit, ou le touche, ne faut de ſe le joindre comme s'il avoit en ſoi quelque flamme amoureuſe, qui l'induit à ce faire: & qu'eſt cela, ſinon les baiſers & embraſſemens de la pierre qui aime, à l'endroit du fer qui eſt aimé? Quant aux plantes, les Philoſophes tiennent (ce que je penſerai être fable, ſi les Laboureurs & Jardiniers n'étoient de leur avis) que les herbes & plantes ſont affectionnées les unes aux autres, & que entre toutes n'en ny a de ſi ardente qu'eſt le palmier, deſquels ils ſont deux eſpèces, mâle & femelle, & que le mâle convoite l'anvoiſinement de ſa compagne: que s'il advient que la femelle ſoit plantée loin du mâle, il deſſéche peu-à-peu, ce que cognoiſſant le Laboureur, & voyant que le deſir de ſa ſemblable le gâte ainſi, il regarde vers quelle part s'encline le palmier (car il tourne ſon ſommet vers le lieu où eſt la femelle) à fin de remédier à ſa maladie. Et lors il prend un rameau & ſyon de la femelle, & l'ente dans le cœur du mâle, lequel reprend eſprit & s'éveille par le mouvement de ſes branches, & revient en vie, comme étant reſſuſcité par les embraſſemens de la choſe aimée. Et ce ſont les mariages & amours des plantes: mais autre eſt l'alliance du fleuve Alphée, amant, & de la fontaine Arethuſe, ſa bien-aimée: car le fleuve va & chemine auſſi franchement parmi les flots de la mer, que s'il couroit lentement par terre: & la mer ne lui rend point le goût ſalé, quoiqu'il paſſe par ſes ondes, ains s'en va: & ce paſſage ſert de canal propre au fleuve coulant, lequel par icelui va viſiter ſa bien-aimée Arethuſe, à laquelle il porte ce que ceux qui viennent aux Jeux Olimpiers, qui ſe font de cinq en cinq ans, lui donnent pour préſent, l'un une choſe, & le ſecond une autre, & ce ſont les joyaux & préſens qu'il fait à ſon aimée. Il ſe trouve encor un grand ſecret d'amour parmi les ſerpens, je ne dis pas ſeulement de même eſpèce, mais encore qui ſont divers genre: car la vipere, qui eſt ſerpent terreſtre, brûle d'affection à l'endroit de la murene vivante en la mer: laquelle murene eſt ſerpent de figure, mais au goût & uſage très-bon & délicat poiſſon: la vipere voulant avoir affaire à elle, vient ſur le bord de la mer, & ſiffle, donnant ſigne à la femelle de ſa venue; elle l'oyant ſort de l'eau, non que ſoudain elle aille vers ſon époux, ſachant bien qu'il a les dents venimeuſes, & donnans la mort, mais monte ſur quelque roc, attendant que le mâle ait vomi ſon venin, & cependant l'amoureux, habitant la terre, & l'amie inſulaire & marine ſe paiſſent d'œillades: mais dès auſſitôt que l'amant a ôté tout ſoupçon de crainte à ſon épouſe, & qu'elle voit le venin jeté hors, vomi par terre, elle deſcend de ſon roc, & embraſſe ſon amant, ſans plus redouter ſes baiſers & embraſſemens.

Au troisième Livre, il parle du Phenix ainsi.

Le nom de ce saint oiseau est le Phenix, lequel naît en Ethiopie, de la grandeur & couleur d'un Paon, & lequel seconde en beauté ledit Paon, ayant ses plumes peintes & entremêlees d'or & de pourpre, & se glorifie d'être l'oiseau du Soleil. Ce que la figure de son chef témoigne assez bien, à cause que sur icelui on voit une couronne faite fort ingénieusement & de grande industrie de la nature : le rond de laquelle vous représente les rayons du Soleil, ayant la couleur asurée & céleste, la face de couleur de rose, & le regard plaisant, lorsqu'il espanit ses rayz : car ses plumes étendues représentent les rayons, comme dit est. Or est-il de telle condition, que les Æthiopiens jouissent de lui en vie, mais mort il est aux Egyptiens. Car, dès qu'il est mort (ce qui n'advient qu'après long âge) son fils, sortant de lui, le porte au fleuve du Nil, & là lui dresse & batit un tombeau en cette sorte. Il prend tout autant de myrrhe très-souëfve, & bien flairante, comme il lui en faut, pour y enclorre le corps défunt, & le creuse de son bec, puis y met son père, & c'est son sepulcre : or l'ayant gentiment accoûtré dans ce cercueil qu'il couvre de terre, il prend son vol vers le Nil, ayant cette charge & sepulcre, accompagné d'un infini nombre d'oiseaux qui lui sont comme ses garde-corps, à l'imitation de ceux qui suivent leur Roi allant en pays étrange : & jamais cet oiseau ne se fourvoye du chemin de la ville du Soleil, qui est le siège & repos de l'oiseau mort : mais étant là arrivé, il s'arrête en l'air, afin que chacun le voie, attendant les prêtres & ministres du Soleil leur Dieu : & peu de temps après vient le prêtre Ægyptien sortant du temple avec un livre en la main, afin de juger si l'oiseau rapporte à sa description & figure. Qui est que l'oiseau cognoissant qu'on ne lui ajoute point foi, il découvre les plus secretes parties de son corps & pennage, & leur montre en vue le corps mort de son père, usant par signe du devoir de celui qui loue les trépassés. Et lors les prêtres du Soleil recevans ce corps, le mettent en terre & l'ensevelissent : & de-là advient que la façon de vie, tant que cet oiseau vit, le fait Æthiopien, mais le moyen de lui dresser tombeau après son trépas, fait qu'après sa mort il est estimé Ægyptien.

Au quatrième Livre, il parle de l'Eléphant ainsi.

La mère l'engendre par long-temps, & qui est déjà vieille à sa naissance, à cause qu'elle tient en son ventre la semence avant que former le corps : puis étant échu ce terme & espace d'années, elle produit son engeance déjà envieillie en ses flancs : & c'est pourquoi l'Eléphant a si grand corps, & qu'il ne peut être surmonté par force aucune, & qu'il vit si longuement : car on dit que sa vie est égale, voire surpasse celle que Hesiode attribue aux Corneilles. Les machoires de l'Eléphant sont tout ainsi que le chef d'un taureau, car si tu vois sa gueule, tu penserois qu'il eût deux longues cornes en icelle, mais ce ne sont point cornes, mais des dents crochues aucunement &

mousses, du milieu desquelles sort la Proboscide, qu'on appelle la main de cette bête, ayant la forme & proportion d'une grande trompe, laquelle lui est de grand usage és choses qui lui sont nécessaires, d'autant qu'avec icelle il prend & vivres & tout ce qu'on lui jette qui est bon à manger, que si c'est viande de laquelle il ait coutume de manger, il la prend soudain, & tournant sa Proboscide vers le menton, il se met la viande dans la bouche: mais au contraire si la viande ne lui est propre, faisant comme un cercle de sa main & trompe, l'éleve en haut vers son dos, & la donne à son maître: d'autant qu'il a un Ethiopien assis sur son dos, qui lui sert de nouveau chevaucheur, lequel il flatte & le craint, & l'entend fort bien quand il lui parle, voire souffre d'être battu, assavoir avec une massue de fer, de laquelle son gouverneur use au lieu d'un fouet. Il me souvient encore d'avoir vu un cas émerveillable en cet animal: il y eut un homme Grec, lequel mit sa tête au droit de la gueule d'un Eléphant, & soudain la bête ouvrant sa bouche & soufflant alloit comme si elle eût flatté & caressé cet homme, en quoi je m'étonnois, & de la téméraire hardiesse de cet homme, & de la courtoisie de l'Eléphant. Or, nous disons, ce Grec qu'il avoit salarié l'Eléphant de cette grace, par laquelle il avoit humé en l'haleine de cette bête la souëfveté égale à l'odeur des meilleures drogues qui viennent des Indes, par lequel sentiment & flairement il étoit guéri d'un grand mal de tête: disoit en outre que l'Eléphant n'ignoroit point cette sienne vigueur, & c'étoit pourquoi il n'ouvroit point sa bouche, sans avoir payement, lequel il vouloit avançant la main, tout ainsi que font les Médecins qui ont opinion de leur savoir, & ayant reçu le salaire, il obéissoit, & vous rendoit la pareille, ouvrant & béant sa gueule, & attendant en cette façon au plaisir de l'homme, cognoissant, c'est assavoir qu'il a vendu l'odeur de son haleine. Lors je lui dis: d'où vient à une bête si lourde & si difforme une telle souëfveté d'haleine? De la viande, répond Charmides, de laquelle il se paît, & qui est propre à lui rendre un si doux flairement. On sait que la région des Indes est voisine du Soleil, & que les Indiens sont ceux qui les premiers voient le Soleil, lorsqu'il se lève, & sentent ses rays les plus chauds d'icelui, tellement que aussi presque ils rapportent la couleur de telle brûlure. Or a-t-il en Grèce une fleur qui a presque la couleur d'un Ethiopien, laquelle en Inde est une feuille, & non point fleur, telles que sont les feuilles que nous voyons sur nos arbres. Or cette fleur en Grèce cele & cache son odeur & souëfveté, & pource aucun n'en tient compte, soit qu'elle ait moins de plaisir de se glorifier de sa naïveté parmi les siens, ou bien qu'elle ne veuille user de sa faveur & rarité à l'endroit de ceux de son pays. Que si elle est un peu transportée hors de son pays, & quelle passe les monts, elle montre & découvre apertement sa souëfveté cachée, & se changeant de feuille en fleur, elle est remplie d'odeur douce & agréable. C'est la fleur des Indiens que nous appelons rose noire, de laquelle les Eléphans se repaissent, tout ainsi que les bœufs à nous de bonne herbe. Cette bête donc ainsi nourrie dès

sa petitesse & presque dès son lait, elle flaire une odeur même que cette fleur, & rend une haleine très-souësve & bien flairante dès le fond de ses entrailles, là où gît la fontaine de sa respiration & vie.

Au même Livre, il dépeint le Crocodile ainsi.

Dans le Nil ai-je encore vu un animal beaucoup plus farouche que n'est le Hippopotame, ou cheval de rivière, & s'appelle cette bellue le Crocodile, lequel a figure & forme de poisson & de bête terrestre fort grande, à cause qu'elle a un grand espace & longueur depuis la tête jusqu'à la queue, mais sa largeur ne correspond point proportionnement avec sa longueur. Sa peau est endurcie, & âpre pour ses fortes écailles, le dos semblable à une pierre & tout noir de couleur, là où il a le ventre blanchissant & tendre; il a quatre pieds tournés comme tortues dehors, tous tels que sont les pieds d'une tortue terrestre; sa queue est longue & grosse, imitant la force & solidité de son corps. Il n'est point ainsi composé que les autres animaux, à cause qu'il n'a qu'un os, lequel est la fin de l'épine & ratelier, & de son dos & de son derrière, ayant par le dessus certains éguillons âpres, rudes, & qui piquent, étant bien dentelé, armé de fortes dents, & de sa queue, qui lui sert de fouet pour attraper & prendre la proie qu'il chasse & poursuit. Car avec icelle il en frappe les bêtes contre lesquelles il s'attaque, & d'un seul coup il leur fait plusieurs blessures & en divers lieux. Il a la tête tellement jointe aux épaulieres, & de si droit fil, qu'on n'y cognoît aucune différence, à cause que nature tient son col couvert & caché. Et tout le reste du corps de cette bellue est hideux, épouvantable, mêmement lorsqu'il branle ses mâchoires, & qu'il n'ouvre du tout sa gueule. Or, tandis que cette bellue ne bée, & n'ouvre point sa grande gueule, vous ne voyez que son chef: mais quand elle defferme ce grand trou pour engloutir quelque proie, on ne voit rien que ouverture d'une gueule béante, & remue seulement la mâchoire de dessus, sans que celle d'en bas ait mouvement quelconque. Mais cette ouverture est si grande, qu'elle s'étend jusqu'aux épaules, & tout le reste n'est que ventre, qui avoisine soudain cette ouverture. Le Crocodile a plusieurs dents, qui se fortifient les unes les autres, disposées par rang comme les pointes d'un peigne, & lesquelles (ainsi que l'on dit) si l'on vient à nombrer & compter, parfont le nombre égal à celui qui parfait l'an, au nombre des jours illustrés par le Soleil. Et jaçoit que cette bellue soit de grande force, si est-ce que tu vois la masse pesante de son corps, alors qu'elle descend en terre, tu ne le saurois jamais croire, ne penser.

Au sixième Livre.

La calomnie & la renommée sont deux maux qui s'entresuivent, & sont proches parens, comme étant la renommée fille de la calomnie, laquelle est plus aigue & poignante que glaive, tant soit-il bien acéré, plus ardente que le feu, & plus attrayante que ne furent onc les chants trompeurs des Sirènes.

La renommé courtplus vîte que les eaux, plus roide allantes, & eſt plus légère que le vent, & volage que le même vol des oiſeaux. A cette cauſe la parole proférée calomnieuſement s'en va comme une ſagette, & bleſſe celui abſent, contre lequel elle a été élancée. Et celui qui oyt faire ce récit y ajoute foi, & s'aigrit violemment contre celui qui a déjà reçu l'impreſſion de cette plaie. Or le bruit engendré de tel trait & bleſſure s'épand ſoudain diverſement en pluſieurs lieux, & guidé du vent de la parole, vole par-tout & ſouffle largement, s'écoulant par la langue dans les oreilles de tout le monde. Ces deux choſes m'aſſaillent & combattent à outrance, & s'étant avec leur infection ſaiſies de ton ame, empêchent que ma parole ne peut avoir place à l'endroit de ton ouïe, ni être reçue en ton eſprit.]

ACCURSE MAYNER [1] a écrit en Latin une Oraiſon ou Harangue aux Vénitiens pour le Roi de France, contre Loys Sforce, laquelle j'ai vu tranſlatée en François, écrite en main en la Bibliothèque de feu Meſſire Claude d'Urfé [2], Chevalier de l'Ordre, Capitaine des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi, & Gouverneur de Meſſeigneurs les Dauphin & Enfans de France.

[1] C'étoit ACCURSE MEYNIER, Conſeiller du Roi au Grand-Conſeil, & Juge-Mage de Provence ſous Charles VII juſqu'à Louis XII. Son nom, en Latin, eſt écrit *ACCURSIUS MAINERIUS*, dans Simler, Abréviateur & Continuateur de Geſner. Le P. le Long, dans ſa *Bibliothèque Hiſtorique de la France*, n°. 11557, cite un Avis Manuſcrit de cet ACCURSE MEYNIER, touchant les Comtés de Provence, Forcalquier & terres adjacentes, diſputées à Louis XII par René II du nom, Roi de Sicile, & Duc de Lorraine. (M. DE LA MONNOYE).

[2] C'eſt le grand-père d'HONORÉ D'URFÉ, Auteur de l'*Aſtrée*. — *Il avoit dans ſa Bibliothèque deux cens Manuſcrits en velin, reliés en velours verd*, dit le P. Jacob, pag. 671 de ſon *Traité des Bibliothèques*. (*idem*).

ADAM LE BOSSU. Ceſtuy-cy fut un Trouverre, natif d'Arras, qui compoſa un petit Œuvre, intitulé le Jeu. Il ſemble qu'ayant aimé les femmes, & ſe trouvant deceu d'une, il ſe fit Clerc, car il dit :

Seigneur, ſavez pourquoi j'ay mon habit changié,
J'ay été ovoec femme : Or revois au Clergié.

[Voyez au Livre que Claude Faulchet, Préſident, a fait des noms & Sommaire des Œuvres de cent vingt-huit Poëtes François, vivans avant l'an M. CCC. deſquelles ſe ſont trouvées quelques copies écrites à la main ſur

parchemin, & s'en font perdues plusieurs autres par la négligence, ou plutôt mépris de ceux qui ont eu tels livres en leurs Librairies. Mais, afin qu'on sache qui furent les Trouverres, Chanterres, Jugleor & Jongleor, il ne sera impertinent que je mette ici ce qu'icelui Président Faulchet en dit au Chap. viij de son Recueil de l'origine de la langue & Poësie Françoise. Or est-il certain que bientôt après la division de ce grand Empire François en tant de petits Royaumes, Duchés & Comtés, au lieu de Poëtes, commencèrent à se faire cognoître les Trouverres & Chanterres, Contëours & Juglëours, qui sont Trouveurs, Chantres, Conteurs, Jongleurs ou Jugleurs, c'est-à-dire, Menestriers chantans avec la viole, les uns desquels composoient, comme les Trouveurs ou Conteurs; les autres chantoient les inventions d'autrui, comme les Chanterres & Juglëours. Encore peut-on dire que les Trouverres faisoient & inventoient les rimes, & les Conteor les proses. Car y avoit Roman rimé, & Roman sans rime. Ces Trouveurs donc & Chantres, ayant affaire l'un de l'autre, s'accompagnoient volontiers. Et afin de rendre leurs inventions & mélodies plus plaisantes & agréables, venoient aux grandes assemblées & festins, donner plaisir aux Princes: ainsi que vous en trouvez exemple dans le Tournoyement d'Antichrist, qui est un Roman composé au commencement du règne de S. Louys, qui dit:

Quand les tables ostées furent,
Cil Jugleur en piés esturent,
S'ont vielles & harpes prises,
Chansons, sons, lais, vers & reprises,
Et de geste chanté nos ont.
Li escuyer Antechrist font
Le rebarder par grand deduit.

Ce qu'anciennement ont fait les Poëtes Grecs, chantant les louanges des Dieux & des Rois, comme récite Hérodote en la vie d'Homère: les Œuvres duquel ont été ainsi chantées par les Cours & maisons des Seigneurs pièce à pièce, qui a été cause de les faire appeler Rhapsodies. Nos Trouverres, ainsi que ceux-là, prenans leur sujet sur les faits des vaillans hommes (qu'ils appeloient Geste, venant de *gesta* Latin) alloient, comme j'ai dit, par les Cours réjouir les Princes, mêlans quelquefois des Fabliaux, qui étoient Contes faits à plaisir, ainsi que des nouvelles: des Sorvantois, ou Servantois aussi: esquels ils reprenoient les vices, ainsi qu'en des Satyres (combien que Fabri, Curé de Merai, dise que les Servantois sont invention de Picards, & parlent plus d'amour que d'autre chose) des chansons, lais, virelais, sonnets, ballades, traitans volontiers d'amours, & par fois à l'honneur de Dieu. Remportans de grandes récompenses des Seigneurs, qui bien souvent leur donnoient jusques aux robes qu'ils avoient vêtues: & lesquelles ces Jugleors ne failloient de porter aux autres Cours, afin d'inviter les Seigneurs à pareille libéralité. Ce qui a duré si longuement, qu'il me souvient avoir vu Martin Baraton (jà vieil menestrier d'Orléans) lequel aux fêtes & nopces

battoit un tabourin d'argent, femé de plaques auffi d'argent, gravées des armoiries de ceux à qui il avoit appris à danfer. Le Fabliau de la Robe vermeille le dit tout ouvertement, quand la femme d'un Wavaffeur le blâme de ce qu'il veut prendre en don une robe.

Bien doit eſtre Wavaſſor vis,
Qui vuet devenir Meneſtriez,
Miez voudroy que fuſſez rez
Sans aigue, la teſte & coul,
Que jà ni remanſit chevouil:
S'appartient à ces Jongleours,
Et à ces autres Chanteours,
Qu'ils ayent de ces Chevaliers
Les robes, car c'eſt lor meſtiers.

Ces Trouverres & Chanterres étoient jà en cours du temps de Henri II, Empereur, qui mourut l'an M. LVI. Car Vincent, en fon Miroir hiftorial, dit: *Ioculatores è curiâ ſuâ removit, & quæ his dari conſueverant pauperibus erogavit.* Mais leur grande force (à mon advis), fut environ le voyage de Jérufalem. Ce qui me le fait foupçonner, eft qu'auparavant l'an M. XCVI. auquel dit voyage fut entrepris, prefque tous les Princes d'Europe étoient nouveaux venus en leurs Seigneuries. Car il n'y avoit guère plus de cent ans, que la famille de Hue Capet, tenoit le Royaume de France: celle de Normandie étoit paffée en Angleterre depuis trente ans: & l'Empire alloit & venoit de Saxe en Suave, & autres Maifons d'Allemagne. L'Italie étoit fous plufieurs Princes affez foibles: & encore plus, l'Efpagne mêlée de Rois Chrétiens & Sarazins. De manière qu'il n'y avoit pas grand acquêt, ne fujet, pour magnifier ces Princes encore petits. Mais les faits héroïques de Guillaume, Bâtard de Normandie, & de Robert Guifchard: puis des Pélerins de Jérufalem conduits par Hugues le Grand, Godefroy de Boulongne, & tant d'autres Seigneurs & Nobles François, firent croire, (à tout le moins trouver vraifemblable) les contes jà faits d'Artus, Charles le Grand, & Seigneur de fa Cour. Ce fut donc lors, à mon advis, que les Trouverres & Chanterres eurent plus grand moyen d'en conter. Auffi oyéz-vous prefque tous les Romans de ce temps-là, parler de Jérufalem, des Soudans d'Acre, de Coigne, Babylone, Damas, & autres totalement incogneus avant ce voyage. Car les Romans qui devant parloient des faits de Charles le Grand, ne font mention que des Amiraux, ou Rois de Tolede, Sarragoce, Sivílle, Coimbre, lors Seigneurs d'Efpagne. Et par les Hiftoires de Louys le Gros & Louys le Jeune, fon fils, les Auteurs, principalement les Eccléfiaftiques, commencèrent à fe plaindre de ces Jongleurs, plus que ceux qui ont écrit les vies des autres Roys précédents: foit qu'ils n'euffent pas tant de cours, ou qu'il n'y en eut encores guères. Il y a grande apparence, que les Trouveres firent bien leur profit en la Cour dudit Louys le jeune: lequel fut le premier Roy de fa maifon, qui montra dehors fes richeffes allant en Jérufalem. Auffi la France commença

commença de son temps à s'embellir de bâtimens plus magnifiques : prendre plaisir aux pierreries, & autres délicatesses goûtées en Levant par lui, ou les Seigneurs qui avoient-jà fait ce voyage. De sorte qu'on peut dire qu'il a été le premier tenant Cour de grand Roy : étant si magnifique, que sa femme dédaignant la simplicité de ses prédécesseurs, lui fit élever une sépulture d'argent, au lieu de pierre. Les victoires & prospérités de Philippe Auguste, son fils, en tirèrent semblablement plusieurs en sa Cour, ainsi qu'il se voit par les Romans, la plûpart composés de son temps, ou de Saint Louis son petit fils : continuans quelque temps, jusques à ce que les bons Trouverres venans à faillir, & les Jongleurs ne sçachans plus que conter de beau, l'on se mocqua d'eux, comme ne disans rien qui valut. Et leurs Contes étans méprisés à cause des menteries trop évidentes, & lourdes : quand on vouloit parler de quelque chose folle & vaine, l'on disoit, ce n'est que Jonglerie : étant enfin Jongler ou Jangler, pris pour bourder & mentir *.]

* Voy. *La Croix du Maine*, au mot Adam le Bossu, Tom. I, pag. 4.

ADAM DE LA PLANCHE a traduit en François, Dialogue de Plutarque, Auteur Grec, auquel est montré que les bêtes usent de raison, imprimé à Tolose, *in*-8°. par Guion Boudeville, 1558.

ADAM DE LA VALLÉE, Docteur en Médecine, a traduit de Grec en François [1] la plupart des Œuvres d'Oribase, premier Médecin de l'Empereur Julian, dit depuis l'Apostat, la Traduction desquelles n'ayant été parachevée, pour être icelui prévenu de mort, est demeurée entre les mains d'aucuns de ses amis, qui la m'ont fait voir.

[1] Ou plutôt, d'après les versions Latines qui en avoient été faites sur le Grec. (M. de la Monnoye).

ADAM DE SAINCT-VICTOR, Parisien, a écrit, Le grand Marial de la Mère de vie [1], imprimé à Paris, 1537; seconde Partie du grand Marial de la Mère de vie, translaté de Latin en François, & divisé par Chapitres, imprimé à Paris, *in*-4°. par Thielman Vivian, 1539. Aucuns attribuent ladite Œuvre à un nommé Raymond l'Hermite [2].

[1] De la manière dont ceci est rapporté, on pourroit croire qu'Adam de S. Victor avoit écrit, en François, le *Grand Marial*; cependant, comme il

eſt dit enſuite, que *la ſeconde partie, traduite de Latin en François, fut imprimée l'an* 1539, il eſt aiſé de juger que le *Marial*, imprimé l'an 1537, n'eſt que la première partie, traduite du Latin, comme depuis le fut la ſeconde; ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, que, ſi Adam de S. Victor, qui mourut en 1177, avoit écrit en François, il eſt sûr qu'en 1537, trois cens ans & plus, après la mort de l'Auteur, ſon Ouvrage n'auroit pas été intelligible. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce *Raymond l'Hermite*, c'eſt-à-dire, *Raymond, Religieux-Auguſtin*, vivoit au commencement du quinzième ſiècle. Il étoit de Pontautou, en Latin *Pons altus*, bourg de Normandie, ſur la Rille. (*idem*).

ADAMANT SOPHISTE, Auteur Grec [1]. Phiſyonomie d'Adamant, &c. Voy. JEAN LE BON.

[1] Il y a tout lieu de croire, avec de ſavans hommes, que le *Sophiſte Adamantius*, n'eſt autre que ce Juif, Profeſſeur en Médecine, qui, au rapport de Socrates, Chap. 13 du VII[e] Liv. de ſon *Hiſt. Eccléſiaſt.* lorſqu'une ſédition excitée dans Alexandrie par les Juifs, habitans, comme lui, de cette Ville, les en fit chaſſer, alla trouver le Patriarche Atticus à Conſtantinople, & s'étant rendu Chrétien, retourna enſuite à Alexandrie, où il ſe fixa. Ce fut environ l'an 415. Son *Traité de phyſionomie*, après avoir été imprimé, en Grec, à Rome & à Paris, le fut, en Latin, à Bâle, 1544, de la Traduction de Cornarius, copiée depuis en François par Jean le Bon. (M. DE LA MONNOYE).

ADO, Archevêque de Vienne, a écrit en Latin le Breviaire ou Abrégé des Chroniques, depuis le commencement du monde juſques en ſon temps, aſſavoir, au règne de Loys, ſurnommé le Simple [1], Roi de France, en l'an de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt 1353 [2], tranſlaté en vieil langage François [3]. Eſt écrit en parchemin en la Librairie du Capitaine Sala, à Lyon *.

[1] La Chronique, ou plutôt le Supplément, ajouté à la fin de la *Chronique* d'Adon, ſe termine à l'année 879, qui eſt celle de la naiſſance de Charles le Simple, l'unique Roi de France qui ait porté ce ſurnom. Voſſius le père, Chap. 37 du Liv. II de ſes *Hiſtoriens Latins*, a donc eu tort de reconnoître, auſſi-bien que du Verdier, un *Louis, Roi de France*, ſurnommé *le Simple*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] C'eſt une erreur de 474 ans, comme Voſſius, dans le même endroit où je viens de le reprendre, a eu raiſon de le remarquer. (*idem*).

[3] Du Verdier nous citant aſſez ſouvent, dans le cours de ſon Ouvrage, les Manuſcrits de la Bibliothèque de ce Capitaine, devoit bien, par occaſion,

nous en apprendre quelque chose de particulier. Je suis surpris que le P. Jacob ait été, sur cet Article, plus muet encore que du Verdier. (*idem*).

* Adon fut fait Archevêque de Vienne, en 860, & ne mourut qu'en 875; mais il n'a pas conduit sa *Chronique* au-delà de 869; & ce qu'on y a ajouté, depuis cette époque, est d'une autre main. Ces sortes de *Chroniques* se copient les unes sur les autres. Il est aisé de s'appercevoir que celle d'Adon, a transcrit, des Annales de Loisel, ce qui s'y trouve sur Pepin & Charlemagne, en l'abrégeant cependant quelquefois. La dernière partie de la Chronique d'Adon, qui paroît être son propre Ouvrage, à commencer depuis la mort de Charlemagne, est assez mal rédigée & confusément écrite.

ADRIAN AUGUSTE, Empereur de Rome. Altercation de l'Empereur Adrian avec le Philosophe Epictete, traduite & commentée par Jean de Coras, comme se verra en son lieu *.

* L'Empereur Aelius Adrien, né l'an 76, à Italica en Espagne (dont quelques ruines, connues sous le nom de *Seville la vieille* subsistent encore à quatre milles environ de Seville) adopté par Trajan, lui succéda le 11 Août 117, & mourut à Bayes le 10 Juillet 138. Il aima les Belles-Lettres & les Arts, qu'il protégea plus que les Artistes, dont souvent il fut jaloux, & à l'avancement desquels il s'opposa, parce qu'il prétendoit être lui-même Artiste, & qu'il n'y avoit aucune sureté à contredire son goût, qui le plus souvent étoit faux.

ADRIAN, VI de ce nom, Pape *, a écrit une Epître aux Princes d'Alemagne, par laquelle il les exhorte de vivre tous en paix & concorde, mise de Latin en François par Traducteur incertain, imprimée à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1536 **.

* Adrien Florent, né à Utrecht le 2 Mars 1459, succéda le 9 Janvier 1522 au Pape Leon X, par le crédit & les intrigues de l'Empereur Charles-Quint, dont il avoit été Précepteur. Il mourut le 14 Septembre 1523. C'étoit un homme droit, de mœurs austères, que les Italiens n'aimèrent point, & qui trouva la Papauté un fardeau difficile & désagréable à supporter.

** Sa *Lettre aux Princes d'Allemagne*, avoit principalement pour but de les engager à ne point protéger Luther. Adrien avoit composé, avant que de parvenir à la Thiare, quelques Ouvrages, dont le plus remarquable est un *Commentaire sur le quatrième Livre des Sentences*. Il n'y étoit pas favorable aux prétentions outrées des Papes. Il fit réimprimer ce Livre, lorsqu'il fut parvenu à la Papauté, & il n'y changea rien, pas même cette proposition, que *le Pape n'est point infaillible, en matière de foi*. Sa qualité d'*Etranger* le rendit odieux aux Romains; ses vertus mêmes déplurent, sur-tout sa modestie, sa simplicité, son zèle pour la réforme du Clergé. On ne cachoit

pas, pendant sa vie, le desir qu'on avoit de sa mort; & dès qu'on en apprit la nouvelle, le peuple orna de guirlandes la maison de son Médecin, avec cette Inscription: Au Libérateur de son Pays (Jove, *Vit. Adr.* pag. 127). De pareils honneurs étoient peu flatteurs pour le Médecin. Adrien avoit bien raison de dire, que le plus grand malheur de sa vie avoit été de règner. (*Aubertini Miræi Elegia Belgica*, pag. 2).

ADRIAN D'AMBOISE *, Parisien, a écrit, Holoferne, Tragédie Sacrée, extraite de l'Histoire de Judith, imprimée à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1580.

* Voy. La Croix du Maine à ce mot, Tom. I, pag. 6.

En la même Tragédie.

[*J'auroy plustost compté les feux au Ciel clouez*
Et le sable doré des haures enrouez,
Avec toutes les fleurs que le Printemps enfante,
Et les flots quand la mer conçoit une tourmente,
Et les feuilles des bois, & les jaunes moissons,
Et les fruits de l'Automne, & les mornes glaçons,
Que les maux, &c.]

ADRIAN DE GADOU, Seigneur de Saussay, de Thimerais, Pays Chartrain [1], a écrit en vers François, les Paysages, contenans dix-neuf Odes, dont la septième est un Dialogue du Papillon, & l'Auteur; la Tourterelle; à la Caille; au Lyerre; à l'Olivier; au Serpent; aux Grenouilles, à la Plaine; aux Mouches à miel; les Fourmis; le Vent. Plus, le Songe du Saussay, sur le trépas du sieur de la Fontaine la Guion, Capitaine de cinquante lances de sa Majesté; impr. à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon, 1573. La Marguerite, autrement la Jeunesse dudit Auteur, contenant trente-neuf Sonnets; plus l'Hermitage du même Auteur, contenant dix-neuf Sonnets; Répréhension notable, pour ce temps, de Veturie, Dame Romaine à son fils Coriolan, tenant Rome assiégée: autres Sonnets de l'Auteur, faits à Rome, le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Mettayer, & Mathurin Challange, 1574.

[1] La Croix du Maine s'est mieux expliqué, en disant *Gentilhomme Chartrain, natif de Thimerais, Sieur du Saussay*; en récompense il paroît que du Verdier, qui a si bien détaillé les Œuvres de cet Auteur, en a encore

mieux su le nom que La Croix du Maine, qui, au lieu d'*Adrien*, ou comme on parloit alors, d'*Adrian de Gadou*, a dit *Adrian de Guesdou* — Voy. l'Article d'ADRIAN DE GUESDOU dans *LA CROIX DU MAINE* Tom. I, pag. 7, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII pag. 123. (M. DE LA MONNOYE).

Aux Sonnets de l'Auteur, faits à Rome.

[*Rome, qui fus sans Rome, & sans ses habitans :*
Habitans, qui de Rome avez fondé la place :
Place, dont à l'entour Rome accreut son espace :
Espace, où étoit Rome, & le monde en un temps,
En lieu d'avoir mes yeux satisfaits & contens,
Qui tant ont desiré de vous, voir ceste grace :
Ne voyant plus de vous qu'un peu d'ombre & de trace,
Qui fûtes autrefois terre & mer surmontans,
En lieu de refraischir mon corps de tant de peines,
Que pour venir icy j'ay eu par monts & plaines,
Mon cœur pour votre état est saisi de douleur,
Doubtant ainsi qu'à vous que civile discorde,
File pour mon pays une secrette corde,
Dont elle attache un jour notre ayse à nos malheurs]

ADRIAN GEMELLI, Docteur en Théologie, grand Archidiacre de Laon, a translaté de Latin en François, trois Opuscules de Saint Augustin, assavoir de l'état de veufvage, de la manière de prier Dieu, & la vie de Sainte Monique, mère dudit Saint Augustin, imprimés à Paris, *in*-4°. par Jean Petit, 1517. Il a pareillement translaté de Latin, la Réthorique divine de *Guillermus* [1] *Parisiensis Episcopus*, contenant cinquante-six Chapitres, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1520.

[1] C'est ainsi qu'au commencement du seizième siècle, plusieurs Ecrivains, sur-tout ceux qui ne prenoient pas soin de polir leur style, exprimoient ce nom. Budé même, quoiqu'en Latin il écrivit toujours *Gulielmus*, ne laissoit pas d'écrire en Grec Γ'λιέρμοι, & à propos, tant de Budé, que de *Guillermus*, je rapporterai ici trois vers de Cretin, dans sa lettre à une Dame de Lyon, lesquels me paroissent avoir grand besoin de commentaire :

Toujours tient-il Guillermus en ses mains,
Mais d'écus & de ducats en fait moins,
Dont ne lui chaut, car il a force riddes.

Par *Guillermus*, il faut entendre le Livre de Guillaume Budé, *de Asse*, où

il est doctement traité de toutes les monnoies anciennes. Cretin dit, en plaisantant, qu'avec ce Livre si riche, qu'il a toujours entre ses mains, il ne s'en trouve pas pour cela, plus chargé d'écus & de ducats, mais qu'il ne s'en soucie pourtant guères, parce qu'en échange il a force *rides*, en quoi il équivoque sur le mot *rides*, qui signifie *rides de vieillesse*, & une sorte de monnoie, nommée *ride*, valant alors cinquante sols. Cretin, qui mourut en 1525, fort âgé, l'étoit déjà beaucoup, quand il écrivit cette lettre. Voy. *LA CROIX DU MAINE* à ce même Article, Tom. I, p. 7. (M. DE LA MONNOYE).

ADRIAN DU HECQUET, Religieux de l'Ordre des Carmes, du Convent d'Arras, Docteur en Théologie, Vicaire du Provincial, a écrit * le Charriot de l'année, fondé sur quatre roues, qui sont les quatres saisons de l'année, le Printemps, l'Été, l'Automne & l'Hyver; Œuvre divisée en quatre Livres, contenant tant la propriété des quatre saisons, que des histoires & matières de toutes les fêtes de l'an, imprimée à Lovain, *in*-12. par Jean de Winghe, 1555. L'Arrêt des cœurs, assavoir comment le vrai Chrétien doit reposer en son Créateur, & en lui s'arrêter, avec aucuns Epigrammes, & traités en ryme, & aucunes Epîtres en prose. *Item* le Directoire de la simple personne, imprimé en Anvers, *in*-16. par Guillaume Simon, 1557. La forme de parfaite pénitence, pour apprendre à soi bien confesser & mettre la conscience en bon état, imprimée en Anvers, & depuis à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1569. Les enseignemens des Paroisses, contenans familières concions des Epîtres & Evangiles de tous les Dimanches de l'an, avec les instructions spirituelles pour les Chrétiens prochains à la mort. Œuvre très-utile aux Pasteurs des ames, divisée en trois parties, & imprimé à Lovain, & depuis à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1574. L'ordinaire du vrai Chrétien pour prier Dieu, & s'exercer en méditations salutaires, imprimé à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1576. *Peripetasma argumentorum insignium, opus non minùs elegans, quàm frugiferum solutâ oratione conscript. Authore Fratre Adriano Hecquetio, Atrebatino Carmelitâ, Sacræ Theologiæ professore. Excus. Lovanii*, in-8°. *apud Jo. Bogardum, anno Domini*, 1564. *Ejusdem Miscellanea Dictorum & Epigram-*

matum; ibidem excusa. Compendiosa expugnatorum hæreseos laus carmine, impress. Parisiis, in-16. apud Joannem Foucher, 1545. Scena rerum multarum inversa, idque potissimùm quantum ad corruptissimos quorumdam mortalium mores attinet, partim solutâ oratione, partim carmine, Autore F. Adriano Hecquetio. Antuerpiæ, apud Joannem Bellerum, 1557. Enarrationes in omnia Quadragesimæ totius Evangelia, Opus non minùs theologis, quàm verbi evangelici disseminatoribus conducentissimum. Parisiis, in-8°. apud Michaelem de Roigni, & Petr. l'Hullier, 1570.

* Adrian du Hecquet nous apprend dans son *Orphéïde*, ou Recueil de ses vers François, qu'il étoit né à Crépy, en Artois, près de l'endroit où la Lys prend sa source :

Humble Crepi, tu m'a produitz au monde,
Je dis au Val qui de larmes abonde...
Non loin de toy, de trois surgeons jolis
Naissance prend la rivière de Lys,
Puis de Saint Paul, le ruisseau qui descend,
T'orne & te sert d'un arrosoir décent.

L'Auteur nous dit ensuite qu'on le conduisit à Lillers, où il fit ses premières études, puis à Arras, où il entra dans l'Ordre des Carmes. Il alla ensuite étudier à Paris, à Louvain & à Cologne. Il ne parle point d'Orphée, ni d'Apollon dans son *Orphéïde*. La raison pour laquelle il donna ce titre à son Ouvrage est, selon lui :

Comme Orphéus chantoit tout doucement,
Aussi je fais mes vers doux & amis,
Pour te donner, lecteur, contentement,
Rien que doulceur ma Muse n'y a mis.

Effectivement, dans ces Poësies, du Hecquet reprend les vices sans aigreur, badine sans insulter, évite dans ses ironies toute personnalité, & loue sans flatterie. Il a écrit encore beaucoup de vers Latins, & quelques Ouvrages de controverse. Il ne vécut pas beaucoup au-delà, son dernier Ouvrage étant de cette date.—Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 333.

ADRIAN L'ALEMANT, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine à Paris, a écrit en seize Chapitres, Traité de l'origine, cause, signes, préservation & curation de la peste, imprimé à Paris, *in-16.* par Jean Ruelle.

ADRIAN LE JEUNE, Médecin & Historien des États

d'Holande, a écrit des Emblêmes Latins [1], qui ont été mis en vers François, par Traducteur incertain, imprimés à Anvers, *in-16.* par Christh. Plantin, 1567 *.

[1] C'est *ADRIANUS*, ou, comme il avoit coutume d'écrire, *HADRIANUS JUNIUS* (JONGHE, ou DU JONG) si connu par tant de bons Ouvrages Latins que nous avons de lui. Il naquit à Hoorn en Hollande, en 1511. Il étoit excellent Littérateur & habile Médecin. Il mourut à Armuyden, le 16 Juin 1575. — *Voy.* le Dictionnaire de Bayle, au mot JUNIUS ADRIEN, & les Mém. de Niceron, Tom. VII. (M. DE LA MONNOYE).

* ADRIEN LE JEUNE (ou plutôt DU JONGHE) publia ses *Emblêmes Latins* à Anvers, en 1569, *in-16.* Je n'en connois point d'Edition antérieure Il y a lieu de soupçonner quelque méprise de chiffre dans du Verdier, lorsqu'il date la Traduction Françoise de ces *Emblêmes* de 1567. Grevin les traduisit en François, & les fit imprimer à Anvers, en 1570, *in-16.* Il y en eut depuis plusieurs Editions Latines, entre autres en 1575, & avec des Additions, à Leyde, en 1596.

Le veiller est la vie des hommes. Emblême. V.

[*Veiller dessus le livre, & l'heure compasser*
Par la soigneuse étude, est de toute la vie,
Qui fuit oisiveté la meilleure partie.
L'oubly fait les oiseux pour jemais trespasser :
Du soigneux la mémoire est toujours immortelle.

Voy donc le Livre ouvert, l'Horloge & la Chandelle.
Emblême XI.

Diane fut jadis contre l'or attachée,
En la ville de Tyr : là elle fut arrachée
Du dos de la victoire, en Athènes, & Mars
En Sparte, d'un gros fer eut la jambe saisie.
Chacun abuse ainsi de Dieu en toutes parts,
Le tirand & servant selon sa fantaisie.

Le Douaire d'une femme. Emblême XII.

La Spartienne Venus,
Avoit les pieds retenus
D'un sep, dont elle étoit prise :
Un beau voile luy cachoit
Les deux yeux, & si étoit
Dedans une chaire assise :
La chaste honte & l'amour
Ou Constance fait sejour,

La

Sied bien à la femme sage ;
De soigneusement garder ;
Elle doit bien regarder
Sa maison & son ménage.]

ADRIAN LE ROY *, a mis en musique à quatre parties douze Chansons spirituelles, dont la lettre est de Jean Antoine de Bayf, imprimées par lui, *in*-8°. à Paris, 1562. Il a écrit, Instruction de partir toute musique des huit divers tons, en tabulature de Luth, imprimée par ledit Auteur. Plus, briefve & facile instruction pour apprendre la tabulature à bien accorder, conduire, & disposer la main sur la Guiterne, imprimée par le même, en l'an 1578.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les Notes, à ce mot, Tom. I, pag. 8.

ADRIAN SEVIN, Secrétaire du Seigneur de Gié, [1] a traduit d'Italien, le Philocope [2] de Jean Boccace, contenant l'Histoire de Flores & Blanchefleur, [3] divisée en sept Livres, imprim. à Paris, par Jean Loys, & par Robert le Maignier, *in*-16. l'an 1575.

[1] François de Rohan, fils de Charles de Rohan, & de Jeanne de Saint-Séverin. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Les Italiens citent ce Livre indifféremment sous le nom de *Filocolo* & de *Filocopo*. Ce dernier pourtant est uniquement de Bocace. L'autre, qui a paru plus doux, ne s'est introduit que par corruption, comme *Philomena* pour *Philomela*. Que régulièrement il fallût dire *Filocope*, Bocace l'atteste lui-même en cet endroit du cinquième Livre, où il dit que Florio (le Traducteur l'appelle *Florès*) jugeant à propos de changer de nom, prend celui de *Philocopo* du Grec φιλόκοπος, ami du travail, à cause des travaux que l'amour lui faisoit souffrir. (*idem*).

[3] Leurs noms Italiens sont *Florio e Biancofiore* ; quelques-uns, si l'on en croit le Muzio, au commencement de ses *Battaglie*, ont dit que Bocace préféroit son *Filocope* à tous ses autres Ouvrages, même au *Décaméron*, en quoi il auroit marqué bien peu de goût. C'est en effet un Roman très-ennuyeux, soit par les choses imaginées, soit par la manière de les raconter. On y voit un mélange extravagant, du Paganisme avec le Christianisme. Junon, tout à l'entrée, y descend du Ciel, pour aller trouver le Pape, son Vicaire Général, à qui, auparavant elle envoie sa messagere Iris, *la figlia di Taumante*, l'avertir de sa venue. Le style y est empoullé par-tout & affecté jusqu'au ridicule, comme, lorsque parlant de l'Eglise appelée à Naples *La*

Chiesa dello Spirito Santo, au lieu de dire simplement l'*Eglise du S. Esprit*, il a recours à la paraphrase, & dit, le Temple du Prince de tous les Saints Oiseaux, *il Tempio del' Principe di tutti i Sancti Uccelli.* Le Muzio a donc raison de croire que si Bocace, dans sa première jeunesse, a eu quelque complaisance pour son *Filocope*, il changea de sentiment, lorsqu'un âge plus mûr lui eût raffiné le goût, témoin les deux nouvelles si traînantes dans le *Filocope*, retouchées depuis avec tant de précision & de justesse dans le *Decameron* *. (*idem*).

* Toute la note de M. de la Monnoye sur la version du *Philocope* de Bocace, a été transcrite mot pour mot dans les Mémoires de Niceron, à l'Article de Jean Bocace, Tom. XXXV, pag. 46. Il auroit au moins fallu citer l'Auteur à qui on la devoit. Il s'en faut bien que du Verdier ait connu la première Edition de la Traduction Françoise du *Philocope* de Bocace. Elle est de 1542, *in-fol.* Il y en eut une autre, en 1555, *in*-8°. La première est datée du 24 Février 1542, à Paris, chez Denys Janot, & contient 174 feuillets. Elle est fort rare. Le Traducteur rend en François le nom de *Florio* par *Fleury*, & non par *Florès*, comme dans l'Edition citée par du Verdier & la Monnoye. Ce nom de *Florès* semble emprunté de la Traduction Espagnole de ce Roman. M. de Brequigny, de l'Académie Françoise, & de celle des Belles-Lettres, en a une Edition fort rare & fort peu connue, imprimée à Alcala de Henarès, en 1512, *in*-4°. sous ce titre : *La Historia de los dos Enamorados Flores y Blanca Florey.*

Phrases & Sentences contenues au Philocope de Boccace.

[*On doit aimer chacune chose selon sa nature : Qui est celui qui voudroit aimer la venimeuse cicue, pour en tirer douceur ? Qui a le temps & l'attend, il le perd. Le don fait sujet au donneur celui qui le reçoit. Il est meilleur bien desirer, que mal tenir. Tout travail, dont on attend gracieux repos, est plus délectable que le plaisir, par lequel l'ennui est espéré. Comme les paresseux cherchent les choses qui s'acquièrent aisément, les sages tiennent plus délectables celles qu'on a avec peine & labeur. Petit don vaut plus que grande promesse. La gloire mondaine est pestilence de son hôte. Qui chasse deux lièvres, à grand peine en prend un. Nulle chose est plus souhaitée que l'impossible ou difficile à avoir. On le verroit plutôt rompre que ployer. Il est comme celui qui nourrit curieusement le serpent en son sein, & en reçoit la première morsure. Il faut user les viandes pour vivre* *, *& non vivre pour user les viandes.*]

* Molière fait dire, à Valère, dans la *Comédie de l'Avare*, pour flatter Harpagon, *Il faut manger pour vivre, & non pas vivre pour manger.*

ADRIAN TURNEBE, a écrit contre le Soterique, enseignant *gratis*. Traduit de son Latin, imprimé à Paris, *in*-4°. sans nom d'Imprimeur [1].

[1] C'est une Satyre de soixante-douze vers Latins, qu'Etienne Pâquier

traduisit en autant de François. Turnèbe, qui, à l'exemple des autres Professeurs de l'Université de Paris, regardoit les Jésuites comme des concurrens incommodes, d'autant plus redoutables, qu'ils s'offroient à enseigner gratuitement, fit contre eux cette Satyre adressée au *Sotericus*, nom tiré de *Soter*, synonyme Grec de l'Hébreu *Jesus*, pour donner à entendre que *Sotericus* est le même que *Jesuita*. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. sur ADRIAN TURNEBE les notes, à ce mot, dans *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 9, & les Mémoires. de Niceron, Tom. XXXIX, où il en est parlé fort au long, de même que de ses nombreux Ouvrages.

ÆMAR [1] HENNEQUIN, Evêque de Rennes [2], a écrit, Catéchisme pour instruire le peuple & la jeunesse en la Religion Catholique, imprimé à Paris, *in*-16. par Pierre l'Huillier, 1577. Les Confessions de Saint Augustin, Evêque d'Hippone en Afrique, traduites & paraphrasées de Latin en François, illustrées de sommaires des Livres & Chapitres, des cottes de l'Ecriture Sainte difficiles, & qui sont en controverse, par Æmar Hennequin, imprimées à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1582.

[1] ÆMAR, que La Croix du Maine écrit EMAR, & du Verdier, plus bas, AYMAR, est une contraction d'ADEMAR. L'orthographe Françoise n'admettant point la diphtongue Æ, La Croix du Maine a eu raison d'écrire EMAR. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il fut fait Evêque en 1575, & mourut le 13 Janvier 1596. Outre les Ouvrages, que rapportent sous son nom La Croix du Maine & du Verdier, il a encore traduit, si l'on en croit Claude Robert, pag. 458 de sa *Gallia Christiana*, les Epîtres de S. Jérôme, & y a fait des annotations. (*idem*).

ÆMILIUS PROBUS. Vies de plusieurs excellens Capitaines Grecs [1], &c. Voy. BERNARD DE GIRARD.

[1] Les *Vies des Capitaines Grecs*, & autres, mises en François par du Haillan, ne sont pas d'*Emilius Probus*, comme l'a cru du Verdier, mais de *Cornelius Nepos*. Ce qui a donné lieu à l'erreur, c'est que, vers la fin du quatrième siècle, Emilius Probus les présenta écrites, tant de sa main, que de celle de son grand-père & de sa mère, à l'Empereur Théodose, comme en font foi les douze vers Elégiaques Latins, dont il accompagna le volume. (M. DE LA MONNOYE).

ÆNÉE PLATONIQUE [1]. Dialogue intitulé Théophraste,

ou de l'Immortalité de l'ame *, & de la Résurrection des corps, écrit en Grec, & attribué à Ænée le Sophiste, autrement dit Platonique, qui fut Chrétien, & mis en François, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle.

[1] Enée, de Gaze, Ville de Palestine, vivoit sur la fin du cinquième siècle, comme le temps du miracle, qu'il dit avoir vu de ces Martyrs qui parloient sans langue, en fait foi, la chose étant arrivée sous la persécution Africaine, dont Victor d'Utique a écrit la relation. (M. de la Monnoye).

* Le *Traité de l'immortalité de l'ame* fut d'abord traduit du Grec, en Latin, par Antoine Camaldule. Les Epîtres d'Enée le Sophiste, insérées dans le corps des Epîtres Grecques, sont du même. — *Voy*. la Bibliothèque Grecque de Fabricius, Tom. I, pag. 427.

ÆNÉE SYLVIE, qui depuis fut Pape Pie II de ce nom. Voy. Albin des Avenelles, Antitus, Jean Millet, Jean Poldo [1].

[1] Il en sera parlé plus bas, sur-tout aux mots Antitus & Jean de Milet, & dans le Supplément Latin de la Bibl. de Gesner. (M. de la Monnoye).

ÆSOPE [1] PHRIGIEN [2]. Les Fables d'Æsope, translatées en François, imprimées à Paris & à Lyon, *in*-4°. Gilles Corrozet, les a traduites en rime. Les mêmes Fables avec la vie de l'Autheur, ont été traduites aussi en prose, & meilleur langage, & imprimées *in*-16. par Antoine Vincent, Hugues Barbou, & Balthasar Arnoullet *.

[1] Quelque célèbres que soient les Fables d'Esope, bien loin qu'on en ait une seule qui surement soit de lui, on ne sait pas s'il en a jamais écrit aucune. Ce qu'on sait, est que le recueil qu'on a en prose, en vers, & en toutes langues, est originairement tiré du Grec de Maximus Planudes, Moine de Constantinople, mort vers le milieu du quatorzième siècle. Voilà ce qu'on appelle communément *les Fables d'Esope*, & qu'on auroit plus de raison d'appeler *les Fables de Planudes*. Je renvoie ceux qui en voudront savoir davantage à Jean-Albert Fabrice, Chap. 9 du Liv. II de sa *Bibliothèque Grecque*, où, suivant sa coutume, il a épuisé la matière. (M. de la Monnoye).

[2] Plus bas, au mot Gilles Corrozet, & ailleurs, il écrit plus correctement *Phrygien*. Il écrit aussi, tantôt *ryme*, tantôt *rime*, le premier par rapport à l'origine ῥυθμὸς, le second par rapport à l'usage. *(idem)*.

* Les *Fables d'Esope*, en vers François, furent imprimées à Paris, en 1548, *in*-16.

AFFRANIUS, Poëte Comique Latin *. Voy. les Sentences des Poëtes Lyriques & Comiques, Grecs & Latins, traduites en François.

* Ce Poëte vivoit environ cent ans avant l'Ere Chrétienne. Cicéron loue la sagacité de son génie & l'élégance de son style. Quintilien le blâme, pour n'avoir pas assez respecté les mœurs dans la plupart de ses Comédies.

AFFRICAIN DE MALLY, Baillif de Dijon *. Ce sage & honnête Gentilhomme, fut envoyé en ambassade avec le Cardinal du Bellay, & le Chancelier Olivier, vers les Princes Electeurs, Seigneurs & États du S. Empire, tenans leur diéte à Spire, l'an 1543. Leur harangue écrite selon l'intention du Roi, est imprimée en Latin & en François, à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne [1].

* Voy. ce qui en est dit dans les notes, à la suite de ce mot, dans *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 10.

[1] Ce qu'il y a à remarquer ici, c'est l'orthographe de *Mally* pour de *Mailly*. Africain signoit apparemment *de Mally*, sans mettre d'*i* avant les deux *ll*, pour les mouiller. On trouve ainsi dans les vieux livres *boullon*, *poulleux*, *roulier*, *vielle*, pour *bouillon*, *pouilleux*, *rouiller*, *vieille*. On y trouve de même *eul*, *deul*, *orgueul*, pour *euil*, *deuil*, *orgueil*, & l'on a observé à ce propos dans le *Glossaire sur les Noëls Bourguignons*, que le Poëte Santeuil, à l'exemple de ses devanciers, signoit toujours *Santeul*. (M. DE LA MONNOYE).

AGAPET.... Enseignemens d'Agapetus, Evêque de Rome à Justinian l'Empereur, pour gouverner un Empire & Royaume [1], imprimés à Lyon, *in*-16. par François Juste, sans date *.

[1] L'Auteur de la Lettre à Justinien, n'y prend point d'autre qualité que celle de *Diacre*. Il faut croire que ceux qui le qualifient *Evêque de Rome*, supposent que cet Agapet, qui n'étoit que Diacre, lorsqu'il écrivit à Justinien, est celui-là même qui devint ensuite le Pape Agapet, premier du nom. Baronius, qui n'a pas cru qu'un Romain, tel qu'étoit le Diacre Agapet, fût capable d'une lettre Grecque aussi bien écrite, n'a pas fait réflexion que le Grec à Rome étoit alors fort commun, & qu'un homme, de l'érudition d'Agapet, pouvoit aisément parler cette langue avec pureté. La terminaison *Agapetus*, conservée d'après le Grec Ἀγαπητὸς, fait voir que la bonne prononciation n'étoit pas encore corrompue parmi les Latins, qui depuis ont dit

Agapitus. Agapet I, dont il est ici question, mourut en 1536. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce petit Ouvrage, dont nous avons beaucoup d'Editions Grecques & Latines, a été réimprimé en dernier lieu, en 1711, dans l'*Imperium Orientale* de Banduri, Tom. I, pag. 158. Ce Savant l'a de nouveau traduit en Latin, & a revu le texte sur deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Pour ne parler ici que des Traductions Françoises, Fabricius en cite quatre, toutes *in*-8°. dont peut-être aucune n'est celle dont parle du Verdier; une, par *Jean Picot*, à Paris, 1563; une autre par *Henry de Benevent*, sans date de lieu, ni d'année; une troisième, de Lyon, en 1570, *Pardulpho Pratejo interprete*; & la quatrième, intitulée *Les Préceptes d'Agapetus à Justinien, sur une version Latine, par le Roy Loys XIII, en ses leçons ordinaires*, Paris, 1612.

ALAIN BOUCHARD, Avocat en la Cour de Parlement à Paris, a écrit les Croniques & Annales * des pays d'Angleterre & Bretagne, contenans les faits & gestes des Rois & Princes qui ont règné auxdits pays, & choses dignes de mémoire, avenues durant leurs règnes, depuis Brutus jusqu'au trépas du feu Duc de Bretagne, François II du nom, imprimées à Paris *in*-8°. par Galiot du Pré, l'an 1531.

* Les *Chroniques* de Bouchard parurent, pour la première fois, en 1514, *in-fol.* sans nom d'Auteur, & furent réimprimées depuis dans la même forme, en 1518 & en 1531, avec une continuation. Je crois que l'Edition de 1531, est celle que du Verdier indique, & qu'il s'est mépris, en la supposant *in*-8°. L'Ouvrage fut réimprimé à Paris, *in*-4°. en 1541, conformément à l'Edition de 1531. On trouve dans cette Histoire toutes les fables qui avoient cours du temps de l'Auteur, tirées de Geoffroy de Monmouth, de l'Histoire du Roi Artus, & du Roman attribué à l'Archevêque Turpin, & on y passe légérement sur les faits véritables. Aussi l'Abbé Lenglet du Fresnoy a-t-il mis ce Livre, au nombre des Romans de Chevalerie, dans sa *Bibliothèque des Romans*, qu'il a publiée sous le nom du Comte Gordon de Percel (Tom. II, pag. 176). Les Editions d'Alain Bouchard sont rares, sur-tout les anciennes.

ALAIN CHARRETIER [1], Secrétaire du Roi Charles VII, de ce nom, a écrit quelques Œuvres tant en prose qu'en ryme Françoise; imprimées en un volume *in*-8°. à Paris, par Galiot du Pré, l'an 1529. Assavoir en prose, le Curial, le Quadrilogue, la Généalogie des Rois de France, depuis S. Louys, & l'extinction du faux droit prétendu sur le Royaume de France

par les Anglois. Demandes & réponses d'Amours. Et en ryme, Libelle de Paix, le Bréviaire des Nobles, la Dame sans merci, Complainte envoyée aux Dames par les Poursuivans. Le Livre des Quatre-Temps, l'Hôpital d'Amour, Regret d'un Amoureux, Balades; le Débat du gras & du maigre, Moral de raison, entendement & de l'Acteur. Il a écrit aussi en prose, Chroniques du Roi Charles VII [2], contenans les faits & gestes dudit Sieur, lequel trouva son Royaume en grand trouble, & néanmoins le laissa paisible; imprimés à Paris en feuille, par François Regnard, 1528. Bernard de Girard, en la Préface de son Histoire de France, appelle Alain Charretier excellent Historien de son temps, qui a (dit-il) écrit toutes les choses, particularités, cérémonies, mots, réponses & circonstances qu'il a vues ou sues. Gilles Corrozet, au Recueil qu'il a fait de divers & mémorables propos des nobles & illustres hommes de la Chrétienté, dit que Marguerite, fille du Roi d'Escosse, & femme du Dauphin, qui fut depuis Louys XI, passant quelquefois par dedans une salle où étoit endormi sur un banc Alain Charretier, Secrétaire du Roi Charles VII, homme docte, Poëte & Orateur élégant en la langue Françoise, l'alla baiser en la bouche, en présence de sa compagnie. Et comme quelqu'un de ceux qui la conduisoient lui eût dit : « Madame, cela » est trouvé étrange que vous avez baisé homme si laid : — elle répondit : » Je n'ai pas baisé l'homme, mais la bouche, de la» quelle sont issus tant d'excellens propos, matières graves & » paroles élégantes ». Par-là elle vouloit inférer que les biens de l'esprit doivent être préférés à la beauté du corps. Aussi qu'en vaisseaux de basses étoffes sont maintesfois enfermées les précieuses liqueurs.

[1] Nos Anciens ont écrit indifféremment CHARRETIER & CHARTIER *, les Poëtes sur-tout, pour la commodité de leurs vers. (M. DE LA MONNOYE).

[2] *On lui a long-temps attribué*, dit Mezeray, sur la fin de la vie de Charles VIII, dans son Abrégé Chronologique, *une Histoire de Charles VII, & on l'a mise au nombre de ses Œuvres*; *mais depuis on s'est détrompé, parce*

qu'on a trouvé dans les anciens Manuſcrits, dont M. du Bouchet a l'Original, que Gilles Bouvier, Roi d'Armes, en étoit l'Auteur. Voy. dans le P. le Long, n°. 7400 de ſa *Bibliothèque Hiſtorique de France*, diverſes citations qui confirment cette vérité, mais qui ne s'accordent pas touchant le nom de ce Roi d'Armes, en ce que dans les unes il eſt appelé *Gilles*, & dans les autres *Jacques le Bouvier*. (*idem*).

* Alain Chartier, né, ſuivant le calcul de Pâquier, en 1386, Secrétaire des Rois de France Charles VI & Charles VII, mérita par ſon génie & ſes talens la plus haute eſtime à la Cour & dans le reſte du Royaume. « Il étoit, dit-on, » un des hommes les plus laids de ſon ſiècle, ce qui n'empêcha pas » Marguerite d'Ecoſſe, femme du Dauphin de France, depuis Louis XI, de » le baiſer ſur la bouche, le trouvant endormi dans une ſalle qu'elle tra- » verſoit, diſant, ainſi que le rapporte Pâquier (Tom. I, Liv. VI, Chap. 16, pag. 584 des *Recherch. de la Fr.*) » qu'elle n'entendoit avoir baiſé l'homme, » qui étoit laid & mal proportionné de ſes membres, ains la bouche, de la- » quelle étoient ſorties tant de mots dorés ». On croit qu'il mourut en 1458, ou peu après. Il a beaucoup contribué, par ſes Ouvrages, à la formation de la langue Françoiſe. Octavien de S. Gelais, dans ſon *Séjour d'Honneur*, dit de lui :

Clerc excellent, Orateur magnifique...
Art ſi trés-bien l'apprint à beſongner,
Qu'oncques Vulcan mieux n'ouvra ſur l'enclume,
Que ceſtuy fit de papier & de plume.

L'Ouvrage d'Alain Chartier, intitulé le *Livre des quatre Dames*, eſt l'un des mieux faits. Il les y introduit, chacune ſe plaignant d'avoir perdu ſon amant à la bataille d'Azincourt, qui fut donnée au mois d'Octobre 1415. La meilleure Edition des Œuvres d'Alain Chartier, & la ſeule qui ſoit complette, eſt de Paris, 1617, *in*-4°. avec une Préface Hiſtorique d'André Duchesne, qui en eſt l'Editeur.

Voy. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 155 & ſuivantes, & les notes, ſur ce même Article, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 11.

ALAIN DES ISLES, Alemant, a écrit en vers Elégiaques Léonins, un Livre intitulé : *Alanus de Parabolis ſeu Doctrinale*, qui a été tranſlaté en ryme Françoiſe, ſous le titre ſuivant [1], les Paraboles de Maître Alain, Etudiant en l'Univerſité de Paris, auſquelles ſont compris pluſieurs bons enſeignemens profitables à un chacun, tranſlatés de carmes Latins en

ryme

ryme Françoise, avec le Comment en prose; imprimés à Paris *in-16.* par Pierre Sergent, sans date. Je rapporterai ic i un de ses Paraboles sans plus,

Apparet fantasma viris: sed rursùs ab illis
Vertitur in nihilum, quod fuit antè nihil.

Souventesfois que l'homme songe,
Il lui semble en sa fantaisie,
Que c'est vérité que son songe,
Et toutesfois c'est menterie:
Ainsi est de la Seigneurie
Des biens mondains. Premièrement
Ce n'est rien, & après la vie
Retourne à rien semblablement.

C'est celui duquel se dit le Proverbe, *Sufficiat vobis vidisse Alanum*, dont l'origine est déclarée en ma Prosopographie [2]. Il a écrit plusieurs autres choses mentionnées en la Bibliothèque de Conrad Gesner, & vivoit en l'an 1300, du temps de l'Empereur Albert *.

[1] Du Verdier a fait tout au moins trois fautes au commencement de cet Article: la première, d'avoir, au lieu d'ALAIN DE L'ISLE, ou, comme plusieurs l'écrivent, DE LILLE, dit ALAIN DES ISLES, croyant qu'*Insula*, nom Latin de cette Ville, devoit être rendu, en François, par le pluriel *Isles*; la seconde, d'avoir, au lieu de *Flamand*, dit *Allemand*, & la troisième d'avoir qualifié *Léonins* les vers d'Alain de l'Isle, qui assurément ne le sont pas. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Je n'ai pas présentement ce Livre, mais j'ai toujours oui dire, que ce proverbe venoit de ce qu'un jour de Trinité, les Auditeurs d'Alain, attendant de lui un beau Sermon sur cette matière, il ne leur dit, lorsqu'il parut en chaire, que ces paroles: *Contentez-vous d'avoir vu Alain*, & dans le moment se retira, pour leur donner à entendre qu'Alain, tout universel qu'ils le croyoient, ne pouvoit exprimer, que par un profond silence, la profondeur de ce Mystère; sentiment, que néanmoins dans la suite, il auroit bien démenti, s'il étoit vrai qu'il composa depuis d'amples Traités de la Trinité, dont on garde les Manuscrits à Cîteaux. (Alain de l'Isle, savant Théologien de l'Université de Paris, mourut vers 1294. Ses Œuvres ont été imprimées, en 1653, *in-fol.*. On l'appeloit *le Docteur Universel*)... (M. DE LA MONNOYE).

* Plusieurs Savans ont cru qu'ALAIN DE L'ISLE étoit le même DE L'ISLE,

qui fut d'abord Moine de Clervaux, puis Abbé de la Rivour, ensuite Evêque d'Auxerre, & qui enfin quitta son Evêché, pour se retirer en son Abbaye, où il mourut. Fabricius, dans sa *Bibliothèque Latine du moyen âge*, (Tom. I, pag. 89) adopte cette opinion, & cite pour garants Casimir Oudin & Jacques Quétif; mais du Boullay, dans son *Hist. de l'Université de Paris*, l'Abbé le Bœuf, dans son *Hist. d'Auxerre*, & les Auteurs du XII[e] vol. de la *Gaule Chrétienne*, & plusieurs autres Savans, ont distingué deux ALAINS, l'un *Evêque d'Auxerre*, mort en 1182, & l'autre *Docteur en l'Université de Paris*, mort vers la fin du douzième siècle, ou au commencement du treizième. C'est au Docteur, & non à l'Evêque qu'ils attribuent les *Paraboles*, dont du Verdier fait mention. Fabricius en cite deux Editions traduites en François, l'une en 1492, *in-fol.* & l'autre en 1536, en petit format. C'est sans doute cette dernière, dont du Verdier a voulu parler.

ALAIN DE LA ROCHE, Jacobin Aleman [1], a écrit en Latin le Pseautier Notre-Dame, translaté en François [2]; imprimé à Paris *in-16.* par Jean Jeannot, sans date [3]. Il mourut l'an 1474, du temps du Pape Sixte IV.

[1] Il étoit Breton, naquit vers 1428, & mourut le jour de l'Assomption 1475, dans sa quarante-septième année, comme le marquent les Mémoires exacts de sa vie, dressés par le P. Ghilbert de la Haye, Jacobin Flamand, mort l'an 1692. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Cette Traduction ne se trouve plus, ou très-difficilement. Les Jacobins, qui ont senti que la naiveté du vieux langage augmentoit le ridicule des faits dont ce Livre est plein, en ont supprimé les Exemplaires, autant qu'ils ont pu, avouant eux-mêmes que ces sortes de fables pieuses, quoique autrefois, disent-ils, imaginées à bonne intention, & propres, dans un temps de simplicité, à édifier les bonnes ames, feroient aujourd'hui un effet tout opposé. Ils veulent qu'on les regarde comme des espèces de paraboles, qu'on doit entendre mystiquement, & non pas au pied de la lettre. C'est en ce sens que s'en explique la dernière Edition de la Bibliothèque des Jacobins, à l'Article *ALANUS DE RUPE*. (*idem*).

[3] La Caille n'a point connu cet Imprimeur. (*idem*).

ALBERT, Evêque de Ratisbone, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Sueve de Nation [1], surnommé le Grand, à cause de sa grande érudition, a écrit en Latin autant grand nombre de Livres, que tout autre Docteur, dont le Catalogue est en la Bibliothèque de Conrad Gesner. Ceux qui ont été translatés en Fran-

çois ſont, les Secrets d'Albert le Grand; imprimés à Gand par Girard de Salenſon, 1551 [2]. Voy. FRANÇOIS DE L'ARBEN.

[1] Albert naquit à Lawingen, en Suabe, l'an 1193, & mourut à Cologne le 15 Novembre 1280, âgé de quatre-vingt-ſept ans (ſimple Religieux, après avoir abdiqué l'Evêché de Ratisbonne, pour ſe livrer ſans diſtraction à l'étude. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ma note, inſérée dans le Dictionnaire de Bayle, au mot ALBERT LE GRAND, lettre K, fait voir que le Livre, *de Secretis mulierum*, n'eſt pas d'ALBERT, mais d'HENRI DE SAXE, un de ſes diſciples. *Henrici de Saxoniâ*, dit Simler, dans ſon Abrégé de la Bibliothèque de Geſner, *Alberti magni diſcipuli Liber de Secretis mulierum, impreſſus Auguſtæ, anno Domini*, 1498, *per Antonium Sorg*; &, pag. 156 de la ſeconde partie de la Bibliothèque de Thou: *Henrici de Saxoniâ, de Secretis mulierum*, &c. *in*-12. *Francofurti*, 1615. (*idem*).

ALBERT BABINOT, Poitevin, a écrit, la Chriſtiade, contenant pluſieurs Sonnets Chrétiens: avec quelques Odes & Cantiques; imprimés à Poitiers, *in*-8°. par Pierre & Jean Moynes, 1560. Pour faire voir ſon ſtile, je mettrai ici un de ſes Sonnets.

[*Qui veut de Dieu tous les ſecrets comprendre,*
Ses ſaints conſeils, ſa haute majeſté,
Ses jugemens, l'excès de ſa bonté,
Quand il a fait çà bas ſon fils deſcendre,
Qu'il vienne icy en un crible entreprendre
Tarir la mer, conter l'infinité
Des flots enflés par le vent irrité,
Ou meſurer la Phrigienne cendre.
Dira-t-il pas qu'il n'y peut parvenir?
Et moins ſon foible eſprit peut contenir
Du Tout-puiſſant l'infinie puiſſance:
Mais ſa grandeur à l'œil nous apparoît
En Jeſus-Chriſt, qui tout ſeul le cognoît,
Et ſeul de luy nous donne cognoiſſance.]

ALBERT DURER [1], de Nuremberg, Peintre très-excellent, a écrit en langage Aleman, quatre Livres des Inſtitutions Géométriques, très-utiles à tous Peintres, Architectes, Statuaires, Tailleurs en pierre & en bois, & généralement à tous ceux qui uſent de Compas, Règle, Plomb & Niveau, tranſla-

tés en Latin, & depuis en François; mais la Traduction Françoise n'est imprimée, & l'ai seulement veu écrite en main en la Librairie de Feu Sieur de Mont-Justin, à Lyon. Pour le regard des autres Œuvres d'Albert Durer, qui ont été traduites & imprimées. Voy. LOUYS MEIGRET.

[1] On le nomme ordinairement ALBERT DURE. Il naquit, non pas en 1470, comme dit Félibien, mais l'année suivante, le 20 Mai, à Nuremberg, où il mourut le 6 Avril 1528*, âgé de 57 ans. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce fut le 8 Avril qu'il mourut, & non le 6, comme le dit M. de la Monnoye. On lit son Epitaphe sur sa tombe dans le Cimetière de S. Jean à Nuremberg. Elle s'exprime ainsi : *Quicquid Alberti Durari mortale fuit, sub hoc conditur tumulo. Emigravit VIII. Id. Aprilis MDXXVIII.* Le chagrin d'avoir une femme qui joignoit à l'humeur la plus insupportable, une avarice extrême, causa, dit-on, sa mort. On voit dans la riche collection des Tableaux du Palais Royal plusieurs de ses Tableaux, où l'on trouve une imagination vive & abondante, un génie élevé, une exécution ferme, un fini prodigieux & une grande correction : mais son expression n'étoit pas noble, son goût de dessin étoit roide, & il n'entendoit point la perspective Aërienne. Quelques-uns de ses Ouvrages, portés en Italie, lui méritèrent l'estime du célèbre Raphaël, & plusieurs autres Peintres Italiens ont suivi sa manière. Il lui manqua cependant d'avoir étudié dans les Ecoles d'Italie. Il alla à Venise, mais il n'y resta pas assez pour étudier l'antique, & l'on s'en apperçoit aisément dans ses Ouvrages. Il devoit tout à son génie ; mais, quoique supérieur aux Peintres de sa nation, il n'a pu éviter entièrement leurs défauts. (Voyez *sa Vie* parmi celles des Peintres Flamands, par M. Descamps, Tom. I, pag. 24).

ALBERT KRANTS [1]. Des Chroniques des Provinces Septentrionales de cet Auteur *, François de Belleforest, a recueilli & traduit de Latin, quelques Harangues Militaires; imprimées à Paris, par Nicolas Chesneau.

[1] On écrit plutôt CRANTS. Il étoit d'Hambourg (Doyen de l'Eglise de cette Ville, fort estimé pour sa piété). Il mourut le 7 Décembre 1517. — Le plus considérable de ses Ouvrages, est son Histoire Ecclésiastique, intitulée *Metropolis*, imprimée à Francfort, *in-fol.* 1575, 1590 & 1627, par Wechel. (M. DE LA MONNOYE).

* Il n'avoit pas cinquante-deux ans quand il est mort, & la plupart de ses Ouvrages n'ont été imprimés qu'assez long-temps après. Celui dont parle du Verdier est intitulé, *Chronica Regnorum Aquilonarium.* Il en parut une Traduction Allemande à Strasbourg, en 1544, *in-fol.* Ce ne fut que l'année

suivante, qu'on imprima l'Original Latin. On a depuis donné beaucoup d'Editions de cette *Chronique*, qui est estimée. On a aussi publié son *Histoire des Saxons* & son *Histoire des Vandales*. Ces trois Ouvrages valent mieux que son *Histoire Ecclésiastique*, titre qui annonce que c'est une Histoire générale, tandis que ce n'est que l'*Histoire Ecclésiastique de la Saxe*. Les trois Editions citées ci-dessus sont les meilleures, mais ne sont pas les premières. On publia d'abord ce Livre à Basle, en 1548 & en 1568. Il y en a aussi deux Editions de Cologne, l'une de 1574, & l'autre de 1596.

ALBERTET, de Sisteron, (aucuns ont mis de Tarascon), étoit Gentilhomme de Sisteron, Poëte Comique, bien estimé en sa Poësie : fut homme doux & modéré, s'adonnant aux études, bien veu entre les Dames, à l'honneur desquelles ne cessoit d'écrire leurs louanges, fut amoureux de la Marquise de Malespine, qui étoit l'une des plus belles Dames de Provence, quelques excellentes & belles qu'elles fussent, surmontant en honneur & honnêteté toutes les autres Dames de son temps; à la louange de laquelle il fit plusieurs belles Chansons, & l'un & l'autre étoient tellement surpris, qu'il ne s'en pouvoient eslongner. La Marquise lui envoya secrettement de draps, de chevaux, & d'argent, (car c'étoit le plus honnête présent qu'on pouvoit faire de ce temps aux personnes de vertu), avec lettres, le priant qu'il se voulût deporter de cet amour, jusques à quelque temps, ce qu'il fit, mais avant que ce faire il lui envoya une Chanson en forme de Dialogue, introduisant lui & la Marquise, qui se commence,

Deportas vous Amy d'aquest amour per aras.

Et en une couple il dit ainsi :

Mais comma faray yeu (diz'ieu) mas Amours karas
My poder desportar d'aquest'affection ?
Car certas yeu endury en esta passion.
Per vous ingratament , mantas doulours amaras.

Et depuis on ne sçeut qu'il devint : le Monge des Isles d'Or, dit, qu'il mourut de douleur à Tarascon, & qu'il bailla ses Chansons à un sien ami & familier, nommé *Peyre de Valieras*, ou *de Valernas*, pour en faire un présent à la Marquise, &

qu'au lieu de ce faire il les vendit à Fabre d'Uzez, Poëte Lyrique, se faisant ouir qu'il les avoit dictées & composées, mais ayant été reconnues par plusieurs Savants hommes, au rapport qu'en fit ledit de Valieras, le Fabre d'Uzez fut pris & fouetté pour avoir injustement usurpé le labeur & Œuvre de ce Poëte tant renommé, suivant la Loi * des Empereurs. Hugues de Saint Cezari, dit qu'il étoit de Tarascon, & son compagnon aussi, qui étoit un grand vanteur, & qu'il fit plusieurs Chansons à la louange de ces trois Princesses, la Marquise de Malespine, la Comtesse de Prouvence, & la Marquise de Saluces, qui étoient ordinairement ensemble, Dames de ce temps, parangon de toute vertu, que fut environ lors que Philippes le Bel, Roi de France, donna & céda sa part d'Avignon à Charles II du nom, Roi de Sicile & Comte de Prouvence, fils de Charles I, duquel temps il fut entièrement Seigneur de tout Avignon, que fut en l'an 1290. J'ai leu en un vieux Livre que cet Albertet étoit des Marquis de Malespine, qui est une très-ancienne & très-noble famille d'Italie. Le Monge des Isles d'Or, dit, qu'il a fait un Livre intitulé : *Lou Pertrach de Venus* [1], & d'Œuvres en Mathématique, qu'il adressa à ces trois Princesses. Pris de Jean de Notre-Dame.

* Il faut que cette loi ne soit plus en vigueur depuis long-temps, car combien de Plagiaires mériteroient aujourd'hui d'être traités comme *le Fabre ?*

[1] J'aime mieux lire ainsi ce mot, à la Provençale, avec Jean de Notre-Dame & son Copiste du Verdier, que PETRARCH avec La Croix du Maine. Je remarquerai, en passant, que Baltazar Boniface dit toujours en Latin *Petrarchus* au lieu de *Petrarca*. (M. DE LA MONNOYE).

ALBIN DES AVENELLES, Chanoine de l'Eglise de Soissons, a écrit quelques Opuscules en ryme Françoise, assavoir : la Clef d'Amour [1], les sept Arts libéraux d'Amour, Déclaration morale de l'amour, renonçant à folle amour. Il a translaté aussi en ryme, le Remède d'amour, composé premièrement en Latin par Æneas Sylvius, qui fut Pape, Pie II ; ensemble la Complainte & Repentance dudit Sylvius, sur la Description par lui faite des Amours d'Eurialus & Lucrece. Le

tout imprimé à Paris, *in*-8°. avec l'Opuscule d'Ovide de l'Art d'Aimer, par Estienne Groulleau, 1548.

[1] Etienne Groulleau imprima, en 1548, & depuis, en 1556, *in-16*. en un seul petit vol. les Poësies suivantes, 1°. l'*Art d'aimer d'Ovide*; 2°. la *Clef d'Amour*; 3°. les *sept Arts Libéraux*; 4°. le *Remède d'Amour, par le Pape Pie II*; 5°. *Complainte dudit Pape*; 6°. la *Description de Cupido*, du même; 7°. *Déclamation morale de l'Amant, renonçant à la folle Amour*. De ces sept Ouvrages, les trois premiers, savoir, l'*Art d'aimer*, la *Clef d'amour*, & les *sept Arts Libéraux*, sont une mauvaise imitation des trois livres d'Ovide *de Arte amandi*, & paroissent être d'un Auteur plus ancien, qu'Albin des Avenelles, dont le nom n'est qu'au-devant du *Remède d'Amour*, quoique les trois pièces suivantes, savoir, la *Complainte*, la *Description de Cupido*, & la *Déclamation morale* soient aussi de lui. Le *Remède d'Amour*, qui commence l'*autre Nuitée*, est une Traduction de l'Epître 106 de Pie II, *Querebaris mecum*, jusqu'au vers qui commence *entre-mêlé*; ce qui suit est tiré de la quatrième Eglogue de Mantuan, jusqu'au vers *doit éviter*; le reste est la conclusion de l'Epître de Pie II. La *Complainte* est une Traduction de l'Epître 395 du même Pie. La *Description de Cupido* est encore une Traduction de l'Elégie du même Pape, *Vidimus effigiem*. La *Déclamation*, car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, comme du Verdier, la *Déclaration*, est de l'invention de des Avenelles *. J'ai parlé des *Ecrits Erotiques* de Pie II, pag. 406 du Tom. V de Baillet, & j'aurai dans la suite quelque nouvelle occasion d'en parler encore. (M. DE LA MONNOYE).

* AUBIN, ou ALBIN DES AVENELLES comptoit beaucoup sur les franchises de son état, & le respect que l'on devoit avoir, dans son temps, pour les gens de Lettres, s'il est vrai qu'il eût en vue Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, dans les vers de l'Epître, *à tout Lecteur amateur de l'amour divin :*

Le temps n'est plus de faire l'asne,
Moins d'adorer quelque Diane,
En guerroyant votre repos.
Sages humains, faisans de même,
Venés chanter l'honneur suprême
D'amour divin pour votre los.

Voy. sur cette Traduction de l'*Art d'aimer* d'Ovide la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, pag. 4, & sur les autres Traductions, ci-dessus rapportées, le Tom. VII, pag. 44 & 45.

Au Remède d'Amour.

[*L'homme & la femme ainsi conjoints ensemble,*
Au charnel acte, & en mortelle guerre
Sont comparés à deux vaisseaux de terre,
Qui ne se font que heurter & corrompre,
Casser, froisser & ensemble desrompre,
Tant que tout soit jusqu'à néant réduit.

En la Complainte sur la Description des Amours d'Eurialus.

Vous devez croire à ma sage vieillesse
Beaucoup plus-tost qu'à ma folle jeunesse.
Et si devez le Pontife de Rome
Plus estimer, qu'un autre privé homme,
Jetez Enée, & Pie recevez,
Ce nom payen me fut, comme savez,
Par mes parens à moy gentil donné,
Et le Chrétien m'a été ordonné,
Quand je reçu la Grace Apostolique.
Si vous lisez donc l'Histoire lubrique
Des deux Amans Eurial & Lucrece,
Que j'ai écrit en ma folle jeunesse, &c.]

ALCABICE. Traité d'Alcabice, touchant les conjunctions des Planètes, en chacun des douze signes, & de leurs prognostications & révolution d'années [1], traduit par Oronce Finé [2]; imprimé à Paris, *in*-8°.

[1] Les Remarques Anecdotes de Pierre Saumaise de Chasans, Conseiller au Parlement de Dijon, sur ce Livre d'ALCABICE, sont citées par Philibert de la Mare, Conseiller au même Parlement, dans sa *Vie de Jacques Guijon d'Autun*, à l'occasion d'un fait singulier rapporté dans ses remarques. Il y est dit que « Jacques Guijon ayant vu dans l'horoscope d'une petite » fille qui venoit de lui naître, que ce seroit un jour une débauchée insigne, » & menacée du gibet, avoit dans le moment, pour éluder la destinée, ou » pour l'accomplir, porté au bordel l'enfant, après lui avoir mis une ficelle » au col ». La mort de la petite fille, à l'âge de sept à huit ans, délivra la famille de toute appréhension. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine n'a point rapporté cet Ouvrage parmi ceux d'Oronce Finé. Celui-ci fit sa version d'*Alcabice*, sur celle qu'en avoit faite Jean de Seville, d'Arabe en Latin, vers le milieu du douzième siècle, par où l'on doit juger qu'Alcabice n'a guères vécu qu'au onzième: (*idem*).

Le P. Labbe, Tom. I de l'*Alliance Chronologique*, pag. 724, donne un Extrait de Simon de Pharès (Manuscrit de la Bibliothèque du Roi) qui dit, parlant de Louis de Lengle: *Il fist plusieurs Livres, & translata le Livre des Nativités, que fit Hispalense de langue Hispanique en Latin, & fist un Commentaire sur l'*ALCABICE*, & autres choses dignes de mémoire que j'ay devers moi.* (Président BOUHIER).

ALCINOE [1]. Le Livre d'Alcinous, de la Doctrine de Platon, a été traduit en François sous le nom d'une Damoiselle, & l'on m'a

m'a assuré qu'il a été imprimé à Paris, toutes-fois je ne l'ai point encore veu.

[1] Il devoit retenir la terminaison Latine, & dire *ALCINOUS* (Philosophe Platonicien, dont il nous reste un *Abrégé de la Philosophie de Platon,* sur lequel François Charpentier a fait un Commentaire curieux). On croit qu'il vivoit au commencement du second siècle. Jean-Albert Fabrice, Chap. 23 du IVe Liv. de sa *Bibliothèque Grecque*, a curieusement ramassé tout ce qu'on peut savoir d'Alcinoüs & de ses Editions, n'ayant pas même omis ce que rapporte ici du Verdier de la prétendue Traductrice de cet Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

ALCMAN [1], Poëte Lyrique Grec *. Les Sentences de ce Poëte sont traduites en François, & imprimées au volume, intitulé, les Sentences Illustres des Poëtes Lyriques, Comiques, & autres, Grecs & Latins; ensemble les vies d'iceux, mises en François par G. L. D. T. imprimées à Paris, *in*-16. par Michel Julian, 1580.

[1] Poëte Lyrique, & l'un des plus anciens Auteurs Grecs connus, Sardien de naissance, Lacédémonien d'établissement, vivoit, plus de 660 ans avant Jesus-Christ. (M. DE LA MONNOYE).

* Il est le premier, dit-on, qui ait composé des Poësies amoureuses; sans doute pour cette Megalostrate, femme d'esprit qu'il aimoit, & qui faisoit elle-même des vers. Voy. JEAN-ALBERT FABRICE, Liv. II, Chap. 15, & BAYLE, au mot *ALCMAN*.

ALCUIN [1], Précepteur de l'Empereur Charlemagne*, a écrit un Livre de vers moraux en Latin, non mesurés par pieds, comme sont ceux des Poëtes Latins; mais rimés à la Françoise. Et combien qu'il ne soit en François, néanmoins parce qu'il est ancien & rare, je n'en ai veu qu'un, écrit en main, en la librairie du feu sieur de Milliau, de la maison d'Alegre, je l'ai bien voulu mettre en cette Bibliothéque.

[1] L'Index Alphabétique des Auteurs que cite du Cange, dans son *Glossaire de la basse Latinité*, met la mort d'Alcuin au 10 Mai. C'est une faute d'impression. Alcuin mourut le 19 Mai de l'an 804; ses Rimes Latines se voient à la fin du vol. *in-fol.* de ses Œuvres, imprimées à Paris, l'an 1617, par les soins d'André Duchesne. (M. DE LA MONNOYE).

* Alcuin, Diacre de l'Eglise d'Yorck, l'un des plus savans hommes de son siècle, fut appelé en France par Charles-Magne, en 780. Il mou-

rut à S. Martin de Tours, dont il étoit Abbé. C'est par son Conseil, que Charles-Magne établit la première Académie que l'on connoisse, dont les Membres, dans leurs Conférences, devoient rendre compte des anciens Auteurs qu'ils avoient lus. Chacun d'eux prit le nom d'un Auteur ou personnage célèbre de l'Antiquité. Charles-Magne, Membre de cette Académie, y étoit appelé *David*, & Alcuin, *Flaccus*, surnom d'Horace, auquel il ajouta celui d'*Albinus*. Alcuin naquit en Angleterre, vers l'an 735, de parens nobles & riches, dans la Province d'Yorch. L'Archevêque d'Yorch l'ayant envoyé à Rome, il y fut connu de Charles-Magne, qui le pressa de venir à sa Cour. Il y passa en 780, & fut pourvû de plusieurs Abbayes. Honoré de la confiance de ce Monarque, il eut la plus grande part au renouvellement des Etudes en France. Charles-Magne l'envoya en Angleterre, en 790, & il en revint au bout de trois ans. Il enseignoit publiquement toutes les sciences, & faisoit ses leçons dans le Palais même. Lorsque Charles alla se faire couronner Empereur à Rome, Alcuin se retira à Tours. Il ouvrit une école, qui devint célèbre, dans l'Abbaye de S. Martin, qu'il possédoit depuis quelques années; il y mourut âgé d'environ soixante-dix ans, le 19 Mai 804, le jour de la Pentecôte, comme il l'avoit toujours desiré, & fut enterré dans l'Eglise de ladite Abbaye. Ses Ouvrages imprimés, perdus ou supposés, sont rapportés dans l'*Histoire Littér. de la France*, Tom. IV, pag. 301 & suiv. & dans l'*Avertissement* du Tom. V, pag. 13 & suiv. M. Clément, dans sa *Biblioth. Curieuse*, a indiqué des Editions rares & peu connues de quelques-uns des Traités d'Alcuin. Le Recueil des Œuvres d'Alcuin, par Duchesne (en 1617, *in-fol.*) n'est pas commun; c'est trop dire que de le citer comme *très-rare*. Il s'en faut beaucoup que ce Recueil soit complet; mais nous jouirons bientôt de la collection de tous les Ouvrages qui nous restent de ce Savant. M. Frobenius, Abbé-Prieur de S. Emeran, à Ratisbonne, les a rassemblés avec le plus grand soin, & l'impression en est déjà fort avancée. On y trouvera, entre autres Ecrits-anecdotes d'Alcuin, près de cent Lettres, que M. de Brequigny, de l'Académie Françoise, & de celle des Belles-Lettres, a copiées à Londres, sur un Manuscrit du neuvième siècle, & qu'il a communiquées à ce savant Prélat. Ces Lettres méritoient de voir le jour, & il paroît par des notes de la main du célèbre Usserius, sur le Manuscrit d'où elles ont été tirées, que le docte Archevêque d'Armach avoit eu intention de les publier.

ALEMAN LAYOLLE, Musicien & Organiste à Lyon, a mis en musique à quatre parties, Chansons & Vaudevilles, à Lyon par Simon Gorlier, 1561.

ALEXANDRE APHRODISÉE [1]. Problêmes. Voyez Mathurin Heret.

[1] Alexandre, un des plus fameux interprètes d'Aristote, étoit d'Aphro-

difée, Ville de Carie, & vivoit encore au commencement du troisième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXANDRE DYONISE *, Maître Chirurgien & Barbier à Vendôme, a écrit, Traité & réponse sur la question proposée par d'Angaron & Martel, Chirurgiens du Roi de Navarre, & décidée par Laurens Joubert, Docteur en Médicine: à savoir si avec la seule eau froide & simple, on peut guérir tant les plaies des Arquebusades qu'autres, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Parent, 1581.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, à cet Art. Tom. I, pag. 14.

ALEXANDRE GUIBERT, Elu pour le Roi à Orléans, a écrit Traité familier pour toiser, mesurer, & exactement calculer toute massonnerie, tant en carré & superficie, que cube & massive, comme aussi les plattes-formes, turcies & levées de rivières, fossés & vuidanges de terres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles Macé, 1580.

ALEXANDRE DE PARIS. Voyez LAMBERT LI CORS *.

* Et les notes dans LA CROIX DU MAINE, à l'article de LAMBERT LE COURT, dit LI CORS, Tom. II, pag. 21.

ALEXANDRE PICCOLOMINI [1]. Voyez JACQUES GOUPIL, PIERRE DE LA RIVEY, A. S. ANDRÈ.

[1] Il mourut l'an 1578, Archevêque de Patras *, dans la Morée, & Coadjuteur de Sienne, âgé de soixante-dix ans. Son nom d'Académicien parmi les *Intronati*, ses Confrères, étoit *Lo Stordito*, fameux par divers Ouvrages. (M. DE LA MONNOYE).

* Auteur fécond & estimable, qui écrivit de bons Traités de Morale, & quelques pièces de Théâtre, qui lui firent de la réputation. Il étoit d'une vie exemplaire & d'excellentes mœurs. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIII.

ALEXANDRE DE LA TOURRETE, Président des Généraux des Monnoyes de France, a écrit Discours des admirables vertus de l'or potable, auquel sont traités les principaux fondemens de la Médicine, l'origine & cause & de toutes ma-

ladies, & quels font les médicamens plus propres à leur guérifon, & à la confervation de la fanté humaine, avec une apologie de la très-utile fcience d'Alchimie, tant contre ceux qui la blâment qu'auffi contre les fauffaires, larrons & trompeurs, qui en abufent, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Rouffin, & depuis à Paris, par Jean de l'Aftre, 1579. Jacques Gohory a écrit contre ce difcours, comme vous pourrez voir au catalogue de fes Œuvres.

ALEXANDRE SARDE [1]. Suite des Mémoires de l'origine, invention & Auteurs des chofes & fciences, à l'imitation de Polydore Vergile, divifée en deux Livres faits en Latin, par Alexandre Sarde, Ferrarois, & traduits en François, par Gabriel Chapuis, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1584.

[1] *Aleffandro Sardo* étoit fils de *Gafparo Sardo*, Hiftoriographe de Ferrare. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXANDRE TRALLIAN [1]. Voy. SEBASTIEN COLIN.

[1] L'Article d'ALEXANDRE TRALLIEN *, dans Moréry, eft fort bon, hors un endroit que M. l'Abbé le Clerc y a judicieufement corrigé, dans fes Remarques fur ce Dictionnaire : c'eft qu'au lieu de *Pierre Caftellan*, Evêque de Mâcon, il falloit nommer cet Evêque par fon vrai nom, & dire *Pierre du Chatel*; à quoi on devoit, comme l'obferve ce critique exact, être d'autant plus attentif, que CASTELLAN, *in vitâ Medicor.* fe trouvant au bas de l'Article dans les citations, un Lecteur peut croire que ce dernier eft le même que l'Evêque de Mâcon. (M DE LA MONNOYE).

* Les Ouvrages d'Alexandre Trallien, Philofophe célèbre, & Médecin, qui vivoit encore au fixième fiècle, ont été publiés par Pierre du Chatel, Evêque de Mâcon.

ALEXANDRE VANDEN-BUSCHE *, Flandrois, dit le SYLVAIN, a écrit Poëmes & Anagrammes, compofés des lettres du nom du Roi & des Roines, enfemble de plufieurs Princes, Gentilhommes & Dames de France, imprimés à Paris, *in*-4°. par Guillaume Julian, 1576. *Les Anagrammes du Roi Henri de Valoys, y font tels.* De lys ay honneur. Heur s'ayde loin. Il ayde fon heur. Roy es de nul hay. *Et ceux de la Royne fon époufe Loyfe de L'Orraine*, Rend à foy le Roy. Rendez loy royale. De

loyale Royne. L. ſera Royne de loy. De lys royal ornée. Ayes l'ordre en loi. La deſcription du dernier jour, avec le Jugement de Dieu, ſelon l'Evangile & les Prophéties, en vers Alexandrins, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1575. *Il a écrit auſſi en proſe Françoiſe*, Arithmétique militaire, départie en deux Livres, où à la fin du ſecond ſont contenus pluſieurs avertiſſemens, Conſeils & Sentences Militaires des antiques & modernes, imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1572. Procès tragiques, contenans cinquante-cinq hiſtoires, avec les accuſations, demandes & défences d'icelles, imprimés à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1575. Recueil des Dames illuſtres en vertu, enſemble un Dialogue de l'amour honnête, imprimé à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1576. Epitomes de cent hiſtoires tragiques, partie extraites des actes des Romains, & autres de l'invention de l'Auteur, avec les demandes, accuſations & défenſes ſur la matière d'icelles : enſemble quelques Poëmes, le tout par ledit Sylvain, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1581. Cinquante Enigmes en autant de Sonnets, avec les expoſitions d'icelles, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1582. J'en tranſcrirai ici trois.

ÆNIGME XVII.

[Trois qui jamais ne furent d'un accord
Grands biens & maux ſont paroiſtre en ce monde,
Dont le premier, qui de ſimpleſſe abonde,
Pour ceſt effect ſe laiſſe mettre à mort.
Meſme au ſecond on faict ſemblable tort,
Ou pour le moins rudement on le ſonde,
Pour luy oſter une choſe aſſez ronde,
Laquelle eſtoit ſon ayde & ſon ſupport.
Le tiers y perd par fois de ſon labeur :
Ce que moins vaut & laiſſe le meilleur,
Pour ſuſtenter la créature humaine.
Depuis long-temps ſont employez ainſi,
Pour mettre au monde ennuy, peine & ſoucy.
Qui ſont ceux-cy qui ont & donnent peine ?]

Ces trois ſont le Mouton ou l'Aigneau, l'Oye & l'Abeille, par leſquels ſe

fait bien & mal à cause des procès : car l'un produit le parchemin, que l'on fait de sa peau, l'autre les plumes pour écrire dessus, & l'Abeille produit la cire, où s'imprime le scel, & laisse le miel pour nourriture de l'homme.

ÆNIGME XXI.

Déclarez-moy quelle est la chose,
Que vous portez, mais d'ire iose,
Que l'usage en est plus à nous,
Que jamais il ne fut à vous :
A vostre naissance ne l'eustes :
Mais un temps après la reçeutes,
Encore après vostre trespas,
L'aurez, qui n'est estrange cas.

C'est le nom que les Chrétiens reçoivent au baptême ; & les Juifz, Turqs, Mores à la circoncision, sans lequel ils n'asquirent : ceux qui parlent d'eux, ou à eux, usent plus de leur nom, qu'ils ne sont eux-mêmes : même souvent après la mort d'iceux ; aussi le nom demeure sur les sépultures, ès testamens & autres contrats.

ÆNIGME XXII.

Veluë suis, bossue & fort pesante :
Mais toutesfois encor ay-je cest heur,
Qu'un mary j'ay, qui en toute grandeur,
Tout autre excede avec beauté plus plaisante :
Car sa face est splendide & reluisante,
Tant que chacun attend de luy bon heur,
De l'Univers il est le vray honneur,
Sa puissance est après Dieu très-puissante.
Il a deux yeux, qui font les hommes voir,
Sans me conjoindre à luy, puis concevoir
Très-beaux enfans, venans de sa semence,
Desquels aucuns vivent plus de cent ans.
Autres sont morts devant que d'estre grands,
Nous sommes grands plus que l'homme ne pense.

C'est la Terre qui est velue, à cause des herbes, qui sont son poil, & bossue à cause des montagnes, & le Ciel est son mari, qui se remuant sur elle, y jette sa semence, qui est la pluie. Le Soleil & la Lune sont les deux yeux du Ciel ; les enfans de la Terre sont les bleds, les fruits & les arbres.]

* Voy. La Croix du Maine, à l'Art. d'Alexandre Vanden-Busche, Tom. I, pag. 15.

ALEXIS, Poëte Comique Grec, neveu de Menander [1]. Voyez les Sentences illustres des Poëtes Lyriques, & Comiques,

Grecs, traduites en François, par G. L. D. T. ensemble la vie dudit Alexis, imprimées à Paris, *in*-16. par Michel Julian 1580.

[1] Il étoit de Θούριον, en Latin *Thurium*, autrefois, dit-on, *Sybaris*, Ville de la Grande Grece, & vivoit quelque 320 ans avant Jesus-Christ. On se tromperoit fort, si, avec Æmilius Portus, on lisoit dans Suidas, au mot Ἄλεξις, γέγονε δὲ πατρὸς Μενάνδρου τοῦ Κωμικοῦ, comme si Alexis avoit eu Ménandre pour père; ce n'est ni πατρὸς, ni πάτρων, qu'il faut lire dans Suidas, c'est uniquement πάτρως, en Latin *Patruus*, ce qui signifie qu'Alexis étoit oncle paternel de Ménandre. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXIS. Piemontois. Secrets du sieur Alexis, Piemontois, divisés en six Livres, & augmentés d'un Livre de distillations, reduits en lieux communs, & traduits d'Italien en François, imprimés à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, en Anvers, par Christofle Plantin, 1557, & à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1564, & encore à Lyon, par Louis Cloquemin, 1572*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 16.

ALOISIUS LIPOMANUS. Voyez les vies de plusieurs Saints, qu'il a écrit, contenues aux Tomes de l'Histoire de la vie & mort d'iceux, traduites en François, & imprimées à Paris, par Chesneau [1].

[1] Luigi Lippomani, en Latin *Aloïsius Lippomanus*, Vénitien, Evêque premièrement de Modon (*Metone* dans la Morée) ensuite de Vérone, enfin de Bergame, mourut le 15 Août 1559. Il donna, de son vivant, sept volumes de *Vies de Saints* *. Après sa mort, un de ses neveux fit imprimer le huitième. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet Ouvrage, sans critique, est peu estimé. Lippoman se rendit plus illustre par ses *Nonciatures*; il se distingua au Concile de Trente, & en fut l'un des trois présidens, sous le Pontificat de Jules III.

ALONSE DE MADRID. Traité intitulé l'art de servir Dieu, composé par Frere Alonse de Madrid, de l'Ordre de S. François, translaté de Castillan en François, imprimé à Tholose, *in*-16. par Guyon Boudeville, 1555 *.

* *Alonce* pour *Alphonse* de Madrid. Quoique son Ouvrage ait été traduit en diverses langues, & imprimé bien des fois, les Bibliographes assurent que cet Ouvrage est très-rare. (Voy. la *Biblioth. Curieuse* de Clément, Tom. I, pag. 209, & Poiret, *Biblioth. Mysticorum*, pag. 205). Il parut d'abord en

Espagnol, en 1525, puis en 1530. Ambroise Moralès en rajeunit le style, en 1598. Jean Hentenius, Dominicain, le traduisit en Latin, en 1560. Enfin il fut aussi traduit en Italien & en Hollandois. Mais la plus ancienne de toutes les versions de cet Ouvrage, est la version Françoise citée par du Verdier, & elle est très-rare.

ALPHONSE D'ELBENE*, Abbé de Haute-combe, a écrit en vers François, Prosopopée d'Adrian Turnebe à sa femme, imitation de Properce, imprimé avec le tombeau dudit Turnebe, fait par divers Poëtes, à Paris, par Federic Morel, 1565. Il a pareillement écrit un Poëme en langage Savoysien, intitulé Amedéide, nom pris d'Amedéus, Comte de Savoye, non imprimé.

* Voy. les notes dans LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 64.

ALPHONSE FERRIER. Voyez NICOLAS MICHEL [1].

[1] Le nom NICOLAS MICHEL, auquel du Verdier renvoie, n'est point dans sa Bibliothèque. Il y a pourtant eu un NICOLAS MICHEL, savant homme, dont M. Huet fait l'éloge dans ses *Origines de Caën*. « On en a, dit-il, » conservé quelques vers Latins, dont la politesse & le bon goût font re- » gretter ceux qui sont perdus ». Pour moi, je n'en ai vu que vingt-quatre, imprimés l'an 1585, au-devant du Livre de Jean Richard, *Antiquitatum Divionensium*; mais je ne puis leur rendre un témoignage si favorable; ils m'ont paru obscurs, mal conçus, gâtés même, quand ils auroient été les plus beaux du monde, par une faute de quantité, en cet endroit:

Sed vobis adeò totâ feriabitur urbe.

où l'on voit qu'il a fait brève la première de *feriabitur*, quoique longue. Je reviens à du Verdier, qui peut-être, lorsqu'il a dit, *Voyez* NICOLAS MICHEL, a entendu qu'il falloit chercher à NICOLAS & à MICHEL, ensorte qu'on croiroit qu'il manque un &, ou, tout au moins, une virgule entre NICOLAS & MICHEL, & que, de ces deux noms, le premier désigne un NICOLAS FERRIER, le second un MICHEL FERRIER, parens d'ALPHONSE. Pour NICOLAS, j'ai cherché inutilement, il n'y a point de NICOLAS FERRIER. J'ai bien trouvé un MICHEL FERRIER, mais sans aucune rélation avec ALPHONSE, qui est ici un vrai zéro. (M. DE LA MONNOYE).

ALPHONSE DE PORTUGAL, Grand Maître des Chevaliers de S. Jean de Hiérusalem à Rhodes [1]. Voyez ses Constitutions & Etablissemens au Livre de l'Ordre desdits Chevaliers, translaté en François, & imprimé l'an 1499, *in-fol.*

[1] Il a été le douzième Grand-Maître, & fut élu en 1194 Mais les constitutions

tations trop févères qu'il fit, l'ayant rendu odieux dans l'Ordre, cette raifon, & d'autres encore, l'obligèrent à fe démettre quelques mois après fon élection *. Il mourut l'an 1207, en Portugal, où, treize ans auparavant, il avoit tâché inutilement de fe faire déclarer Roi. (M. DE LA MONNOYE).

*Il faut rectifier, ce que dit ici M. de la Monnoye, par ce qu'on lit dans les *Chroniques des Grands Officiers de Malte*, pag. 424 de la nouv. Edit. de l'*Art de vérifier les dates* : « Alphonfe de Portugal, qu'on croit iffu, mais » en ligne indirecte, des Princes de Portugal, ne fuccéda qu'en 1202, au » plutôt, à Godefroy de Duiffon, & non pas dès 1194, comme on le croit » communément. Son zèle pour la réforme, & la hauteur avec laquelle il » l'exerça, lui attirèrent des contradictions, qui l'obligèrent à fe démettre » l'an 1204. Il retourna dans fa patrie, où il mourut, fuivant fon épitaphe, » le 1 Mars 1245.

ALPHONSE D'ULLOA [1]. Voyez FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

[1] Tout Efpagnol qu'étoit né Alfonfe, le long féjour qu'il fit en Italie, lui donna tant de goût pour la langue du pays, qu'il compofa prefque tous fes Ouvrages en Italien, & quelques-uns dans les deux langues, entr'autres, fes *Commentaires de la Flandre*, traduits en François par Belleforeft, auquel du Verdier renvoie. (M. DE LA MONNOYE).

AMADIS JAMIN, Sécretaire de la Chambre du Roi, l'un des bons Poëtes François de notre âge, a fi bien enfuivi le ftile de Ronfard [1] en la plupart de fes Poëfies, qu'on jugeroit prefque Ronfard en être l'Auteur, & a mis en lumière fes Œuvres, divifées en cinq Livres, imprimées à Paris, *in*-4°. par Mamert Patiffon, & *in*-12. par le même, l'an 1577, lefquelles contiennent les chofes qui s'enfuivent: affàvoir, Stances fur le mariage du Roi. De la libéralité. Trois Sonnets pour le jour de Sainte Catherine, en faveur de la Roine mere du Roi. Que prier Dieu, eft œuvre néceffaire à un vrai Chrétien, à la Roine mere, Regente après la mort du Roi Charles IX. Hercule défenfeur des Mufes, à Monfieur. Epithalame du Roi Charles XI. & d'Elifabet d'Auftriche. Sur la naiffance de Marguerite de France, Roine de Navarre. Pour le Roi & la Roine de Navarre, vers imités de Dorat. Cantique de la victoire de Montcontour. Ode fur un préfent, envoyé à Sa Majefté, en Pologne. Epître envoyée par

la Roine mere, au Roi de Pologne son fils. Discours sur le mois de Janvier. Hymne envoyé par la Roine mere, à Monsieur Duc d'Anjou, son fils. Sur la naissance de Madame fille au Roi Charles IX. Ode des étoilles. Ode sur l'éloquence du Roi Charles. Stances pour le triomphe gagné au temple de gloire. Cartel pour trois Chevaliers, transmués en femmes. Ode au Roi Charles IX. sur sa forge. Ode contre la guerre civile. Poëme de la chasse. Oriane, second Livre contenant Elegies, Odes, Sonnets, Chansons, & un Dialogue. Callirée, troisième Livre, contenant Sonnets, Chansons, Odes, Elegies; assavoir De la Volte, de l'Androgine figuré par les danses des voltes. Artemis, quatrième Livre contenant Sonnets, Elegies, Chansons, Stances. Meslange cinquiéme Livre, contenant Odes, Elegies, Sonnets, Epigrammes, Epîtres, Stances, Chansons, Epithalames, Epitaphes, d'entre lesquelles Meslanges les principales sont: Le Mysogame, ou qui hayt le mariage Le songe d'un pécheur. Métamorphose des Paysans Lyciens. Les Amours de Pyrame & de Tysbé. L'Oranger. Il a traduit aussi de Grec en vers François, les treize derniers Livres de l'Iliade d'Homere, Prince des Poëtes Grecs, & a revu & corrigé les onze premiers que Salel avoit traduits, tous les vingt-quatre imprimés ensemble, à Paris, *in*-12. par Lucas Breyer, l'an 1580, & a commencé l'Odyssée par les trois premiers Livres qu'il a tournés de Grec, & mis certaines notes sur les principales matières, & promet continuer le reste, & parachever, imprimés à Paris *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1582.

[1] Aussi, Jamin, dans ses premières années, avoit-il été Page de Ronsard, qui avoit pris soin de le faire instruire. C'est ce qu'on apprend de Claude Binet, dans la vie de Ronsard. En ce temps-là, tout Gentilhomme ayant le moyen d'entretenir un Page, pouvoit en avoir un. Ainsi Montagne, Gentilhomme qualifié, n'a pas dû être blâmé d'avoir dit, par occasion, en quelque endroit de ses Ecrits, qu'il avoit un Page, & c'est mal-à-propos que Balsac, dans sa dix-neuvième Dissertation, en a fait des railleries. (M. de la Monnoye).

Voy. sur les deux frères du nom d'Amadis Jamin la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 225, & *La Croix du Maine*, à ce mot, Tom. I, pag. 16.

Au Discours de la Libéralité.

*[Rien ne vaut tant que les dons gracieux :
Mesmes ils sont agréables aux Dieux,
A qui nos biens ne sont point nécessaires,
Et si par là s'appaisent leurs colères.
Tousiours de rien ne s'engendre qu'un rien,
Tousiours d'un bien il en renaist du bien.
Jamais les Roys prodigues ne se nomment,
Car leurs moyens jamais ne se consomment
Pour en d'espendre, ou donner largement :
Leur revenu s'estent infiniment,
Et n'est facile en excez de despence,
De surpasser leur royale puissance,
Mesme le nom de libéral n'est point
Propre des Roys : Magnifique est conjoint
A leur estat, en signe que leur estre
Ne doit jamais sinon grand apparoistre.*

Et un peu plus bas.

*Cyrus ayant la mort dessus la teste,
Dict à son filz : Un sceptre bien doré
Ne donne aux Roys un Royaume asseuré :
Mais des amis la fidelle assistance
D'une Couronne est la seure défense.
Il te les faut acquérir par bien-faictz :
Ce point n'est pas des choses naturelles,
Que tous humains puissent naistre fidèles.
Comme une source espanchant un ruisseau,
Plus elle jette, & tant plus le vaisseau
De la fontaine, enceinte de verdure,
Est toujours plein d'une onde vive & pure :
Tels sont les Roys. Ne voyons-nous la mer,
Où toutes eaux se viennent abysmer ?
Bien qu'elle envoie aux nations diverses,
De-çà, de-là, par légères traverses,
L'humide cours de ses fleuves connus,
Pour arrouser les rivages cornus,
Et par les champs fournir de nourriture.
De ses bouillons, pourtant l'horrible enfleure
Ne décroit point, & ses flots & reflots
Courent enflez en tout temps sans repos :
Ainsi les Rois ont des biens innombrables,
Qui pour donner ne se sont espuisables :*

Car s'il en pleut dessus le genre humain,
Par circuit tout revient en leur main.

En l'Hercule défenseur des Muses, à Monsieur.

Toute vertu se noûrrit de louange ;
Si quelqu'un est-de l'honneur desireux,
Il est aussi des vertus amoureux :
Et vertueux n'est celuy qui mesprise
Le los qui vient d'une ame bien apprise.

Et un peu après.

Heureux le Prince illustre, & magnanime,
Qui la vertu, qui le sçavoir estime,
Qui, comme Hercule, en est le défenseur,
Qui chasse d'eux tout importun malheur,
Qui les élit & les met à leur aise :
Tel Prince vault que ses faicts on ne taise.
Tel fut Trajan, sage Empereur Romain,
Qui soustenoit de libéralle main
Les bons esprits, poussés d'ame divine,
Rendant son siècle amoureux de doctrine.
Tel fut Cesar, cest Auguste fut tel,
Dont le renom est encor immortel,
Par l'Ænéide, ouvrage difficile,
Qu'en son honneur inventa son Virgile.
Jamais Ænée, avec son camp Troien,
N'eust esté Roy du camp Lavinien :
Il n'eust jamais près du lac de Juturne,
D'un fer de lance osté la vie à Turne :
Si les bien-faicts d'Auguste l'Empereur
N'eussent enflé de Virgile le cœur,
Poussant son ame en haute fantaisie :
De-là sortit sa riche Poësie.

En la Louange d'amour.

Au monde il n'y a rien qui plus que l'amour serve,
S'il a faict l'univers, de mesme il le conserve :
Il donne à tous vivans ceste inclination,
De se rendre immortel par succès de lignée.
Toute chose en son lieu par luy est assignée :
Seul il est le soustien de génération.
Amour, de tout plaisir & bon-heur, est la plante ;
Il fait que loin de nous toute laideur s'absente ;

Il faict que l'imparfaict vient à perfection.
En lieu d'une ame sombre & traînante & oisive,
Il agite nos cœurs de flamme prompte & vive,
Afin que la vertu soit mise en action :
Comme tout est conduit par sa bonté divine,
Les Cieux, l'air & la Terre, & l'ondeuse marine,
N'ont rien qui n'obéïsse à sa divinité.
Par luy en son entier toute essence demeure,
Et rien ne meurt jamais qu'amour en luy ne meure;
Car la haine destruit ce qu'il a enfanté.
C'est le maistre artisan, qui tous les arts invente,
C'est le sage Demon, qui tout bien nous présente :
Les Monarques heureux par luy sont obéis.
Il police les mœurs des peuples & des villes,
Empeschant de tomber en querelles civiles,
Et fait que d'un grand cœur on meurt pour son païs.

En l'Elegie de la volte.

Comme l'Esté de flammes allumé,
Et le Soleil de rayons tout armé,
Frappant à plomb les terres altérées;
Vont eslevant les humeurs attirées,
Et font subtile une grosse vapeur,
Dont s'allegit sa moyte pesanteur :
Ainsi l'amour au Ciel m'attire l'ame,
M'evaporant par sa gentille flame,
Tout l'imparfaict du terrestre fardeau.
Il fait mon corps léger comme un oiseau,
Et de la terre il desrobe ma plante.
Me soulevant de son aile volante,
Je vole en l'air, transporté de plaisir,
Pour toy mon cœur, mon sang, & mon desir.
Ha ! que je sens l'effect de son essence,
Quand aux flambeaux la Provençale danse,
Me fait jouir de ton cœur embrasé,
Flanc contre flanc près du mien enlacé :
Je porte au dos des ailes incognuës,
Qu'Amour m'attache, & vosle dans les nuës,
Mille flambeaux en quarré tous ardens,
Vont à l'envi, la volte regardans,
Et du grand feu qui brusle mon courage,
Font esclairer leurs lampes davantage.

Et un peu après.

Donc en danſant j'ay le corps ſi léger,
Que loin de terre au Ciel j'iroy loger,
Aigle d'amour, tant ma force amoureuſe
N'eſt point vulgaire, ains haute & généreuſe,
Si ta beauté me ſuivoit parmy l'air :
Mais tout ſoudain mon vol ſe vient caler,
Et retombant mes ailes je reſſerre,
Voyant ton pied demeurer ſur la terre,
Qui toutes-fois léger, ne céde en rien,
A ce que dit le vers Virgilien,
De la guerrière & ſuperbe Camille,
Qui ſur les blez avec ſa plante agile,
Euſt peu courir ſans les eſpics toucher,
Et ſur la mer, ſans l'atteindre, marcher.

En une Elegie.

Qui veut donner au mal-ſain guériſon,
Soit pour le corps, ou ſoit pour la raiſon,
Doit en premier la cauſe recongnoiſtre,
Puis la chaſſer, affin qu'il ſoit le maiſtre,
Deſſus le mal fievreux & véhément :
Une ſanté ne revient autrement,
Quand ou le corps ou l'ame eſt tourmentée,
L'effect ſe perd, quand la cauſe eſt oſtée.

Au Diſcours pour défendre l'Inconſtance.

La mort de vieille amour fait naiſtre une nouvelle,
Ainſi tout ce qui vit au monde renouvelle,
Sans que rien ſoit perdu : les choſes ſeulement
Changent de place & forme, & file à file coulent,
Ainſi que les ruiſſeaux des grands fleuves s'eſcoulent,
Une onde haſtant l'autre en l'humide élément.

Et un peu après.

Mais encor nulle amour ne ſe verra ſi forte,
Que la longueur du temps à la fin ne l'emporte :
Tout paſſe, & le paſſé perd à nous ſa ſaiſon.
L'Inconſtance eſt conſtante, & le Soleil qui tourne
Sans ceſſe au Zodiac, en un lieu ne ſéjourne,
Ains repaſſe, & revient de maiſon en maiſon.

Au Mysogame.

La femme est une mer, & le mary Nocher,
Qui va mille périls sur les ondes chercher,
Et celuy qui deux fois se plonge au mariage,
Endure par deux fois le péril du naufrage.

Là même, & après.

Que vous estes heureux, Chartreux, qui consommez,
Loin des femmes, vos ans, en un Cloistre enfermez,
Qui ne les voulez voir, & relavez la place,
Comme contaminée, où leur allure passe :
Si vous ne goustez point les plaisirs de Vénus,
Aussi vous sont les pleurs & soucys incogneus,
Qu'on souffre en mariage, & n'avez à toute heure
Un malheur au costé, qui pendu vous demeure
Cinquante & soixante ans : Et toutesfois afin
Que nostre genre humain ne prenne entière fin,
Ains l'un succéde à l'autre, il faut qu'on se marie.

D'une amante infortunée.

Qui suit d'Amour les traverses douteuses,
Il est pendu dessus les eaux venteuses,
Comme un Nocher, dont la nef balançant
Va haut & bas, sur l'onde s'élançant.
Tantost l'effroy d'une noire tempeste
Tourne sur luy pour saccager sa teste,
Tantost le vent l'attache à un rocher,
Tantost le fait près du havre approcher :
Puis tout soudain en arrière le pousse,
Sujet au flot qui s'enfle & se courrouce.
Qui met sa nef dessus les vistes flots,
D'amour douteux ignorant de repos,
Court tout de mesme une estrange fortune,
(Qui haut qui bas) au gré de son Neptune.

Au trezième Livre de l'Iliade d'Homere.

. . . En l'embusche on cognoist,
Celui qui vaillant homme, ou coüard apparoît.
La face du coüard en cent couleurs se tourne,
Son esprit n'est constant, son ame ne séjourne,
Il chancelle des pieds en forme d'un boiteux,
Il va tout de biais, & semble tout douteux,

Le cœur lui bat bien fort, & tremble en ſa poitrine,
Comme il penſe à la mort, qui par les champs chemine,
En ſes tremblantes dents un craquetis ſe faict.
Or l'homme valeureux de couleur n'eſt déſaict,
Il ne frémit de crainte, ayant choiſi ſa place,
Ains ſouhaite en l'embuſche avec joyeuſe face
Se meſler au combat.

Au quatorzième Livre. Comparaiſon.

. . . Quand Bore contre terre
Pouſſe les flots eſmeus d'un aſpre ſouflement,
Qui c'en-deſſus deſoubz, juſques au fondement,
Verſe vague ſur vague : a donc la mer ondeuſe
D'un ſi grand cry ne mugle à ſa rive eſcumeuſe.
Un ſi grand feu ne fait le braſier pétillant,
Qui dans le val d'un mont va la foreſt pillant,
Et craquete en ſon feu d'un enroué murmure :
Ny le vent, qui forcene en l'eſpaiſſe verdure
Des cheſnes haut fueillus, ne meine un ſi grand bruit,
Quand plus il ſe courrouce, & les foreſts deſtruit,
Frémiſſant & ſifflant. Telle s'ouït horrible
La voix de ces deux camps, qui au combat terrible
Se vindrent eſlancer : Hector chevaleureux
Tira tout le premier ſur Ajax généreux.

Au dix ſeptième Livre.

Alors qu'un homme veut braſſer quelque entrepriſe,
Et combattre celuy qu'un Dieu honnore ou priſe,
Il combat le Démon, & quelque grand malheur
Se roulant deſſus luy, le charge de douleur.]

AMADIS JAMIN. Le ſecond volume des Œuvres poëtiques d'Amadis Jamin, Secrétaire & Lecteur ordinaire de la chambre du Roi. Plus Diſcours de la Philoſophie à Paſſicharis & à Rodanthe, en proſe, imprimé à Paris, *in*-12. par Felix le Maigner, 1584.

SAINT AMBROISE [1]. Traité de Saint Ambroiſe, Evêque de Mylan. Du bien de la mort, imprimé à Paris, par Alain Lotrian. La vie de S. Agricole & S. Vital, Martyrs, priſe de l'exhortation de Saint Ambroiſe, aux Vierges, imprimée au troiſième

troisième Tome de l'Histoire de la vie, & mort des Saints, mise en François.

[1] S. Ambroise mourut le 4 d'Avril 397, âgé de soixante-quatre ans. Outre les Traductions indiquées par du Verdier, on en a donné d'autres, jusqu'à nos jours, de ses différens Ouvrages. La meilleure Edition de ses Œuvres est celle des Bénédictins, Paris, 1691, 2 vol. *in-fol.* (M DE LA MONNOYE).

AMBROISE CALEPIN [1]. Voyez ANDRÉ DES MORGUES.

[1] Il fut nommé CALÉPIN de *Calepio*, Bourg du Bergamasque, lieu de sa naissance. J'ignore sur quelle autorité Borrichius, dans sa Dissertation *de Lexicis Latinis*, l'a cru fils d'un Comte de Calépio. Le plus grand mérite de ce Religieux Augustin, est d'avoir rangé, dans l'ordre de l'Alphabet, le *Cornucopia Perotti*, dans lequel cependant, il inséra quelques mots tirés de Papias, d'Ugutio, & de Jean Balbi, que Nicolas Pérot n'auroit eu garde d'avouer. Ceux qui se sont étonnés, que Passerat n'eût point purgé de ces mauvaises dictions, le *Vocabulaire* de Calépin, n'ont pas su que c'étoient les Libraires, avides du gain, qui, sans l'aveu de Passerat, uniquement pour achalander leur Edition, y mirent à la tête le nom de ce célèbre Grammairien, mort plusieurs années auparavant. Ambroise Calépin mourut fort âgé, l'an 1510 *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il mourut le 30 Novembre 1510, âgé de plus de quatre-vingt ans, selon Fabricius, dans sa *Biblioth. des Auteurs de la moyenne & basse Latinité.* Il étoit Moine de l'Ordre de S. Augustin. Il publia la première Edition de son *Dictionnaire*, en 1505, & la seconde, en 1509. Ce ne fut que trente ans après, qu'on joignit le mot Grec au mot Latin, dans l'Edition procurée par JACQUES MONTANUS; ce que je remarque, parce que la date de l'Avertissement, qui est en tête de cette Edition, pourroit induire en erreur. Elle porte l'an 1508, mais il est certain qu'il faut lire 1538.

AMBROISE CARON, a écrit, Avertissement à tous Chrétiens, à se garder & défendre des surprises de satan, & la délivrance de ceux qui en étoient saisis, par conjuration faite contre lui, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Buffet, l'an 1570.

AMBROISE CATHARIN [1]. Traité de Frère Ambroise Catharin de Siene, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Docteur en Théologie, aux amateurs de la vérité, contre les erreurs & déceptions Luthériennes, contenues en un petit Livre, sans nom de l'Auteur, intitulé, du bénéfice de Jesus-Christ. Ledit

Traité de Catharin, traduit d'Italien, & imprimé à Paris, par... 1548.

[1] Ambroise Catharin naquit à Sienne, & y professa le Droit. De Jurisconsulte, s'étant fait Jacobin, il devint Théologien. Sa vénération pour le Bienheureux Ambroise Sansedonio & pour Sainte Catherine de Sienne, tous deux de son Ordre & de son pays, lui fit changer son nom de famille, *Lancelotto Politi*, en celui d'*Ambroise Catharin*. Le Pape Jules III, autrefois un de ses Ecoliers de Droit, lui donna l'Evêché de Minori, & ensuite celui de Conza, l'un & l'autre au Royaume de Naples. Ses Ecrits, qu'il a laissés en grand nombre, sont tous Latins, hors trois ou quatre Italiens, entre autres, celui-ci, traduit en François, & rapporté par du Verdier: *Compendio d'errori e d'inganni Luterani contenuti in un Libretto senza nome dell' Autore, intitolato: Trattato utilissimo del benefizio di Christo crocifisso, in Roma*, 1544, *in*-8°. Ambroise Catharin mourut d'Apoplexie, à Naples, le 8 Novembre 1553, âgé de soixante-dix ans, comme il alloit à Rome pour recevoir le chapeau de Cardinal, dans la promotion qui fut faite le 22 Décembre de cette année. — Voy. sur cet Auteur le *Journal de Trévoux*, Mai, 1723, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 358 & suiv. (M. DE LA MONNOYE).

AMBROISE PARÉ *, natif de Laval au Maine, premier Chirurgien du Roi, s'est pené & travaillé plus de quarante ans, à l'éclaircissement & perfection de la Chirurgie, & voyant que bien peu de Livres de cet art composés par les Grecs, Latins & Arabes, étoient traduits en François, a écrit en langage vulgaire de sa nation, une fort belle Œuvre, concernant la Chirurgie, dont l'ordre qu'il a observé est, qu'il la divise en vingt-six Livres, & parti chacun d'iceux en chapitres.

* Voy. sur AMBROISE PARÉ, les notes dans *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 18.

[En premier lieu, selon le précepte du Philosophe, il met la définition de chacune chose traitée, puis les différences en icelle considérées, les signes, causes, prognostiques: & après ce la cure générale, puis la particulière, avec les instrumens propres pour la curation de quelque maladie que ce soit: partie desquels est de son invention, & le reste tiré de l'Antiquité, ainsi qu'il en a usé ès-figures de l'Anatomie: la plûpart desquels il a emprunté d'André Vesal, homme rare, & le premier de son siècle, en cette partie de Médecine, en laquelle de plusieurs tant anciens que modernes qui en ont écrit, nul d'eux n'a gardé l'ordre, ni suivi la méthode avec telle facilité, que Paré a fait en ses écrits, qui contiennent premièrement une Préface de l'in-

vention & excellence de la Médecine & Chirurgie : plus, une voie pour parvenir à la vraie connoissance de Chirurgie. Plus, introduction, & vingt-six Livres, divisés par chapitres, dont le premier qui contient vingt-cinq Chapitres, est un Traité des animaux; le second, de l'Anatomie, contenant les parties naturelles & génératives; le troisième, les parties vitales; le quatrième, les parties animales contenues en la tête; le cinquième, les muscles, os de tout le corps, avec Description de toutes les autres parties des extrémités; le sixième, des tumeurs contre nature en général; le septième, des tumeurs contre nature en particulier; le huitième, des playes récentes & sanglantes en général; le neuvième, des playes récentes & sanglantes en partilier; le dixième, des playes d'hacquebutes & autres bâtons à feu, flèches, dards, & des accidens d'icelles; le onziéme des combustions, contusions & gangrenes; le douzième, des ulcères, fistules & hemorroïdes; le treizième, des bandages; le quatorzième, des fractures des os; le quinzième, des luxations; le seizième, de plusieurs indispositions, & opérations particulières, appartenantes au Chirurgien; le dix-septième, de la maladie arthritique, vulgairement appellée goutte; le dix-huitième, de la grosse vérolle, dite maladie vénérienne, & des accidens qui adviennent en icelle; le dix-neuvième, de la petite vérolle, rougeolle & vers des petits enfans, & de la lèpre; le vingtième, des venins & morsures des chiens enragés, & autres morsures & picqueures de bêtes venimeuses; le vingt-unième de la peste; le vingt-deuxième, des moyens & artifices d'ajouter ce défaut naturellement, ou par accident; le vingt-troisième, de la génération de l'homme; le vingt-quatrième, des monstres, & prodiges; le vingt-cinquième, de la faculté & vertu des médicamens simples, ensemble de la composition & usage d'içeux; le vingt-sixième, des distillations; le vingt-septième, des rapports & du moyen d'embaumer les corps morts. Lesdites Œuvres d'Ambroise Paré, illustrées des figures & pourtraits, tant de l'Anatomie, que des instrumens de Chirurgie, & de plusieurs monstres, & imprimées à Paris pour la seconde Edition en feuille, par Gabriel Buon, 1579.

En l'Epître au Lecteur.

Nous avons appris du bon Pere Guidon, que nous sommes comme l'enfant qui est sur le col du géant; c'est-à-dire, que par leurs écrits nous voyons ce qu'ils ont veu & pouvons encores voir & entendre davantage. Autrement il faudroit que Nature eût fait seulement le devoir de vraie mère envers ses premiers enfans; & envers nous, comme Puisnez, se fût montrée marâtre, nous laissant dénués de tout esprit & stériles en invention, ce qu'on ne lui peut impropérer sans lui faire grand tort, & sans se rendre coupable du crime de parricide, accusant injustement une si juste mère. De jour à autre, comme la corruption des hommes va en croissant, les maladies aussi se diversifient, & renouvellent, de sorte que les Médecins, qui ne sçauroient que ce que les anciens ont écrit, demeureroient auprès des patiens, sans leur donner autre remède que

de patience. Et Dieu ſçait, combien de maladies ſe ſont découvertes de notre temps, l'ignorance deſquelles, & de leur cauſe, & altération de l'intérieur, a cauſé la mort d'un nombre infini de pauvres miſérables langoureux. Ce que je veux dire eſt, que bien que les Anciens nous ſervent d'échauguettes, pour voir de loing, & que par leur moyen le fondement de l'art nous ait été élargi, & comme laiſſé en héritage, ſi eſt-ce que notre bon naturel, pouſſé d'une vivacité d'eſprit, a parfait & poli, ce qui avoit je ne ſçai quoi de rudeſſe, & ceci non ſans grande commodité, eu égard à la diverſité des temps, ſaiſons, températures des corps, & des maladies. Si bien qu'il ſemble, que chaque ſiècle porte ſon renouvellement de malheurs yſſans ſur nous, comme de la boëte de Pandore : par ainſi l'art ſe parfait en l'invention des remèdes appropriés aux qualités des corps, & ſelon les différences des maladies, & le tout avec le jugement qu'il a pleu à Dieu, nous départir, & lequel ne nous eſt pas donné pour le laiſſer anéantir, & ſeulement s'arrêter ſur les premiers traits de l'art, que nous ont dreſſés & bâtis nos ancêtres. Etant choſe toute aſſurée, que le jugement du temps découvre enfin les occultes fautes, & le défaut, & qui pour être père de vérité, & juge ſans paſſion, a toujours accoutumé de donner juſte ſentence de la vie ou de la mort des écritures.]

Les Œuvres dudit Ambroiſe Paré, ont été traduites de François en Latin, par Jacques Guillemeau, Chirurgien du Roi, à Paris, & imprimé *in-fol.* par Jacques du Puys, 1582. Outre les ſuſdites Œuvres, le même Ambroiſe Paré a auſſi écrit Diſcours de la Mumie. De la Licorne. Des Venins & de la Peſte, imprimés à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon, 1582.

En l'Introduction de la Chirurgie.

[Chirurgie eſt un art qui enſeigne à méthodiquement curer, préſerver & pallier les maladies, cauſes & accidens, qui adviennent au corps humain, principalement par opération manuelle. Quelques-uns font une autre Deſcription, diſant que Chirurgie eſt une partie de Médecine, curant les maladies ſeulement par opération de la main, comme couper, cautoriſer, trepaner, réduire fractures & luxations, & autres Œuvres que dirons bientôt. Comme l'Auteur des définitions en Galien, lorſqu'il définit Chirurgie une habileté & induſtrieux mouvement d'une main aſſurée avec expérience ou une action de main induſtrieuſe, tendante à quelque bonne opération de Médecine. Toutefois il eſt impoſſible de faire telles choſes par artifice ſans les deux autres inſtrumens, ſçavoir eſt régime de vivre, & ce que nous appellons vulgairement Médecine, qui conſiſte en purgation & altération ou changement du corps, & ſans les ſçavoir diverſifier ſelon les cauſes, maladies & accidens, & autres choſes contenues ſous les choſes

naturelles, non naturelles, & contre nature, & leurs annexes, qui feront réduites en bref, ci-après en leur ordre. Et si aucuns veulent maintenir qu'il y a plusieurs qui traitent la Chirurgie sans avoir la connoissance des choses susdites, qui toutefois sont des cures désespérées, à ce, je leur répond, que telles cures sont faites plutôt par accident que par le bénéfice de l'art, & fols sont tous ceux qui en iceux se fient. Car s'il vient par avanture qu'une fois ils fassent bien, ils feront après dix mille maux, comme très-bien a écrit Galien en plusieurs lieux de sa méthode, parlant des Empiriques. Les opérations de Chirurgie sont cinq en général, assavoir, ôter le superflu : remettre en sa place ce qui en est sorti : séparer le continu : joindre le séparé : adjouter & aider à nature, en ce qui lui défaut; lesquelles opérations se peuvent mieux apprendre, faire & pratiquer par l'exercice & usage, que par le moyen des Livres, ni même par la parole de l'homme, tant soit-elle claire & élégante, ne pouvant si vivement exprimer ni montrer, comme fait la vue & le toucher.]

AMBROISE DE LA PORTE, Parisien, a écrit par ordre d'alphabet, Epithetes, non-seulement utiles à ceux qui font profession de la Poësie, mais aussi fort propres pour illustrer toute autre composition Françoise [1], avec briefves annotations sur les noms & dictions difficiles *, imprimés à Paris, *in*-8°. par Gabriel Buon, 1571, *in*-16. an 1580.

[1] Ce n'est pas d'*Ambroise de la Porte*, c'est de *Maurice de la Porte*, son cadet, que sont ces Epithètes. Leur titre, *Epithètes de M. de la Porte*, l'Epître Dédicatoire, signée *M. de la Porte*; l'Epitaphe du même *M.* à la suite de l'*Avertissement au Lecteur*; la note, à la lettre P, sur le mot DE LA PORTE, où *Maurice*, Auteur de ces Epithètes, déplore la mort d'*Ambroise*; enfin l'extrait du Privilège, où on lit tout au long : *Epithètes Françoises de Maurice de la Porte*; tout cela fait connoître la méprise de du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet Ouvrage peut être de quelque utilité, pour l'intelligence de certains termes que l'Auteur avoit recueillis de Poëtes plus anciens que lui, & qui maintenant sont peu intelligibles ; on y trouve aussi quelques anecdotes de Littérature, sur les Auteurs de son temps, & qu'il avoit connus. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. III, pag. 337.

AMERIC VESPUCE. Les navigations. Voyez MATHURIN DU REDOUER [1].

[1] Il écrit ailleurs MATHURIN DE REDOUER. L'ortographe correcte vouloit qu'il écrivît MATURIN DE REDOUER, parce que *Maturinus* venant de *Ma-*

turus, il eſt clair, qu'on doit écrire *Maturin*, ſans *h*. Quant à *de Redouer*, c'eſt une mauvaiſe variation. *Redouer* me paroît un ſynonyme de l'ancien mot *radouère*, qui ſignifie un *racloir*, *à radendo*, enſorte que *Maturin du Redouer* eſt la même choſe que *Maturin du Racloir*. Pour ce qui eſt d'*Americ Veſpuce*, qu'on a auſſi, mais mal, nommé *Alberic*, & même *Albert*, quelque illuſtre qu'il ſe ſoit rendu, je ne trouve nulle part, ni le mois, ni l'année de ſa mort. Il avoit pour oncle ce *George-Antoine Veſpuce*, Jacobin, à qui Jérome Savonarole, ſon Supérieur, qui en connoiſſoit l'habileté, donna ordre de mettre en Latin les Œuvres de Sextus Empyricus. — Voy. la *Vie de Savonarole*, par Jean-François Pic de la Mirande, Chap. 2. (M. DE LA MONNOYE).

AMMIAN MARCELLIN [1]. Voyez aucunes harangues extraites des dix-huit Livres des faits & geſtes des Romains de cet Auteur, & traduites de Latin en François, par François de Belleforeſt en ſes harangues militaires.

* Il naquit à Antioche à la fin du quatrième ſiècle, ſervit dans les Armées des Empereurs, & écrivit, dans un ſtyle aſſez dur, une Hiſtoire intéreſſante, dont il ne nous reſte que les dix-huit derniers Livres, de trente-un qu'il avoit compoſés, & dont l'Abbé de Marolles donna une Traduction Françoiſe en 1672. Le Héros d'Ammien Marcellin, eſt l'Empereur Julien, cependant il parle ſagement de la Religion Chrétienne, & même il en fait l'éloge.

AMMONIUS ALEXANDRIN *. Voyez OTTOMARUS LUSCINIUS.

* Ammonius d'Alexandrie, furnommé *Saccas*, parce que ſon premier métier avoit été de porter des ſacs de bled, devint un Philoſophe très-célèbre, & fut maître d'Origène & de Plotin, diſciples qui font ſon éloge. Il vécut ſous le règne d'Alexandre Sévère, & tenoit une Ecole de Philoſophie à Alexandrie, environ la fin du troiſième ſiècle. Il en ſera encore parlé au mot *OTTOMARUS LUSCINIUS*.

AMPHIS [1]. Voyez les Sentences illuſtres des Poëtes Lyriques Grecs, ci-devant mentionnées.

[1] Ce Poëte vivoit quelque 360 ans avant Jeſus-Chriſt. (M. DE LA MONNOYE).

ANACREON, TEIEN *. Les Odes d'Anacréon, miſes en muſique à quatre parties, par Richard Renvoiſy. Remy Belleau a fait une autre Verſion deſdites Odes d'Anacréon.

* On connoît l'élégance, les graces, la molleſſe & le naturel enjoué de ce Poëte charmant, mais l'on eſt étonné de ſa paſſion infame pour le beau

Bathylle, dont il parle sans cesse; étoit-ce donc le goût de son pays, ou celui de la Cour de Policrate, Tyran de Samos, où il vécut dans les honneurs & les plaisirs ? On croit qu'il vivoit 530 ans avant Jesus-Christ. On ne connoissoit point de Manuscrits anciens d'Anacréon, lorsque Henri Estienne le donna au public avec sa version Latine, ce qui fit croire à quelques-uns que c'étoit un Auteur supposé; mais plus on l'a examiné, plus on y a reconnu le goût, les graces, la finesse d'un des meilleurs Poëtes Lyriques qu'ait eu l'ancienne Grèce.

ANDRÉ ADEODAT, Vauroys, Docteur Théologien, Prédicateur, & Confesseur de Madame Jeanne de Bourbon, Abbesse des reformés monastères de Sainte Croix, à Poitiers [1], a écrit Démonstration Chrétienne & Religieuse du Purgatoire reçue & approuvée de tout temps par l'Eglise de Jesus-Christ, aux Philalethes, imprimée à Paris, *in*-8°. l'an 1580.

[1] Elle étoit fille de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, & s'appeloit, non pas *Jeanne*, mais *Madeleine*. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ ALCIAT [1]. Le Livre du Duel, ou Combat singulier, composé par le très-excellent Jurisconsulte André Alciat, traduit de Latin en François par J. D. L. F. [2]. contient quarante-six chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean André, 1550. Voyez pour le surplus de ses Œuvres traduites, BARTHELEMY ANEAU, JEAN LE FEVRE. Les Emblêmes Latins-François * du Seigneur André Alciat, excellent Jurisconsulte, avec Argument pour entendre le sens de chaque Emblême. Plus la Vie de l'Auteur: le tout traduit de nouveau par un Anonime, & imprimé à Paris, *in*-12. chez Jean Richer, 1583.

[1] Il naquit à Milan, & mourut à Paris, le 12 Janvier 1550, âgé de cinquante-sept ans. Son nom est mal écrit ALCYAT, dans le *Dictionnaire de l'Académie Françoise*, au mot EMBLÊME. (Cette faute ne subsiste point dans l'Edition de 1762). Je remarquerai ici, par occasion, que, dans une de mes notes sur le Tom. VI des *Jugemens* de Baillet, Article 39, pag. 70, parlant des Ouvrages-anecdotes d'Alciat, je ne devois pas y comprendre l'*Histoire de Milan*, puisqu'elle a été imprimée, *in*-8°. l'an 1625, à Milan, chez Bidelli, & réimprimée au Tom. II du *Thesaurus Antiquitatum & Historiarum Italiæ* de Grævius, à Leyde, 1704. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce prétendu Anonyme, est CLAUDE MIGNAUT, Dijonnois, en Latin,

Claudius Minos. Avant lui, Jean le Févre, auſſi de Dijon, & Barthelemi Aneau, de Bourges, auxquels renvoie du Verdier, avoient de même traduit en vers ces *Emblêmes*. — Voy. ſur la Traduction des *Emblêmes* d'Alciat, la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 77, & ſuiv. & ſur la perſonne & les Ouvrages d'Alciat, les Mém. de Niceron, Tom. XXXII, pag. 312 & ſuiv. (*idem*).

* La première Edition des *Emblêmes* d'Alciat, eſt de Milan, 1522. Elle ne contient qu'une centaine d'Emblêmes; & comme Alciat s'apperçut qu'elle étoit fort imparfaite, il s'efforça d'en retirer les Exemplaires, ce qui la rendit très-rare. La Traduction Françoiſe, dont parle ici du Verdier, eſt celle de Claude Mignault. Elle eſt de 1583 ou 1584. Clément, dans ſa *Biblioth. Curieuſe*, en cite une de 1587; mais il y a bien de l'apparence, que c'eſt la même Edition, dont on aura peut-être renouvellé le Frontiſpice, car je ne crois pas qu'il y ait eu deux Editions de cette verſion. (Voy. les *Mémoires de Littérature* du P. Deſmolets, Tom. VII, pag. 207). Mignault, dans ſa *Préface*, nous apprend, qu'il compoſa cet Ouvrage en 1582; ainſi M. Clément s'eſt trompé, lorſqu'il a cru qu'il avoit paru, pour la première fois, en 1574 (*Biblioth. Curieuſe*, Tom. I, pag. 140). Il a confondu cette Traduction avec le *Commentaire Latin*, du même Mignault, *ſur Alciat*, qui parut en effet, en 1574, & fut depuis réimprimé bien des fois. Deux autres Ecrivains avoient traduit, avant Mignault, ces mêmes *Emblêmes*; 1°. *Jean le Févre*, qui publia ſa verſion, en 1536, Paris, *in*-8°. caractères Gothiques, avec des figures gravées en bois. Cette Edition eſt inconnue à Niceron, qui cite celle de 1540, comme la première. 2°. *Barthelemy Aneau*, qui fit imprimer ſa verſion, à Lyon, en 1549, *in*-8°.

ANDRÉ DU BREUIL, Angevin, Docteur-Régent en la faculté de Médecine à Paris, a écrit, la police de l'art & ſcience de Médecine, contenant la réfutation des erreurs & inſignes abus qui s'y commettent pour le jourd'hui, où ſont confutés tous ſectaires, ſorciers, enchanteurs, devins, ſouffleurs, empoiſonneurs, & toute racaille de triacleurs & cabaliſtes, leſquels en tous pays & lieux, ſans aucun art ni ſcience, exercent impudemment, & malheureuſement la Médecine, au grand intérêt de la ſanté des hommes & détriment des Républiques, imprimée à Paris, *in*-4°. par Léon Cavellat, 1580.

ANDRÉ CAILLE, Docteur-Médecin, a fait Françoiſe, la Pharmacopée de Jacques Sylvius, qui eſt la manière de bien choiſir & préparer les ſimples, & de bien faire les compoſitions,

départie

départie en trois livres, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Loys Cloquemin, 1574. Le Guidon des Apothiquaires, c'eſt-à-dire, la manière de compoſer les médicamens, fait premièrement en Latin, par Valerius Cordus, & mis en François par ledit Caille, imprimé à Lyon, *in*-16. par Eſtienne Michel, 1572. Il a traduit encore du Latin d'Antoine Mizaud, le Jardin médicinal, enrichi de pluſieurs & divers rémèdes & ſecrets, imprimé, *in*-8°. par Jean Lertout, 1578.

ANDRÉ CORSAL, Florentin. Voyez ſon voyage traduit en François, & mis au commencement de la deſcription de l'Ethiopie, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Jean Bellere, 1558.

ANDRÉ CORVO [1]. Excellente Chiromantie montrant par les ſignes de la main les mœurs & complexions des gens, écrite premièrement en Italien, par Andrea Coruo Mantouan, & traduite en François, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoît Rigaud, 1578.

[1] Geſner, dans ſa Bibliothèque, au mot *ANDREAS CORVUS*, a parlé du Traité de *Chiromancie* de cet Auteur, comme d'un petit Livre qui avoit paru à Veniſe, *in*-8°. avec des figures. Il ne marque point le temps de l'Edition; mais il falloit qu'elle fût ancienne, puiſque Barthelemi Coclès, au Liv. VI, imprimé, *in-fol.* à Boulogne, 1504, fait mention de ce CORVO. A la vérité, ce n'eſt pas en termes fort honorables; il le traite, je ne dirai pas de *Plagiaire*, mais de *Larron: Aliorum laborum fur & latro*, ajoutant néanmoins que ſon grand âge l'avoit rendu aſſez bon Praticien, quoiqu'il n'entendît rien du tout à la théorie. Agrippa, Chap. 35, *de Vanitate ſcientiarum*, lui fait plus d'honneur; il le met au nombre des illuſtres Médecins qui ont fait des Livres de Chiromancie. Originairement, celui de Corvus, étoit, ce ſemble, en Latin. Il eſt défendu dans l'*Index*, comme le ſont tous les Livres de Chiromancie. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ DU CROQUET, Douayſien, Religieux de l'Abbaye de Haſnon, Docteur en Sainte Théologie, a écrit en François, Homelies trente-neuf, contenant l'expoſition des ſept Pſalmes Pénitentiaux, prêchées en la ville de Valenciennes, en

l'Eglise & Prévôté de notre Dame la grand, imprimées à Douay, *in*-8°. par Jean Bogard, 1579 [1].

[1] Il mourut l'an 1580. C'eſt pour un de ſes Couſins, qu'on fit l'Epitaphe Picarde, rapportée par Furetière :

Croc de la mort, qu'eſcaper ne povons,
Croqua l'élu Croquet, qui croquoit les capons. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ DU CROS, Docteur-Médecin de S. Bonnet le Chaſtel en Forêt, a écrit en vers, Diſcours ſur les misères de ce temps, dédié à Madame de S. Geniés, Dame d'honneur de Jeanne, Illuſtre Roine de Navarre, imprimé à Bergerac, *in*-4°. 1569, & depuis à Angoulême & à la Rochelle, par Barthelemi Berton, 1569, duquel diſcours le commencement eſt tel:

De quoi ſert aux mortels ſe réduire en mémoire
L'heureux ſiècle doré, ſinon pour ſe déplaire
Doublement, & jeter mille ruiſſeaux des yeux,
Venant à contempler ce ſiècle injurieux.

Il a écrit auſſi le tombeau d'Illuſtre Louis de Bourbon, Prince de Condé, non imprimé, contenant environ mille vers, étant entre les mains de Madame la Douairiere ſa veuve. Pluſieurs Sonnets & autres compoſitions, tant Latines que Françoiſes.

Sonnet V. à Catherine de la Selle Dame de Chaſſincourt.

L'homme naiſt avec pleurs, préſage véritable
De ce tyran malheur qui ſa vie pourſuit.
Le tourment pas à pas ſa nourriture ſuit,
Enſemble devient grand, enſemble miſérable.
Ennuy perpétuel tout ſon plaiſir accable :
Pour éviter le mal, il a mal jour & nuict.
Angoiſſe eſt près de lui, lorſque plus il la fuit :
Son diſcours, ſon deſſein n'eſt ſinon qu'une fable.
Un heur diſſimulé, pipeur de ſa raiſon,
Le fait rire aujourd'hui joyeux en ſa maiſon.
Demain la triſte mort aux vers le baille en proye.
Rien n'eſt, deſſous la Lune, éternel, ne conſtant :
Le ſage donc, la Selle, en ce monde n'attent
(Mais ſeulement là haut) contentement, ne joye.

Sonnet XXI.

J'ay plusieurs fois résolu de chasser
De mon esprit un object où il vise :
J'ay prudemment fait souvent entreprise,
Pour de ses lacs me pouvoir deslacer ;
Mais comme un pied je cuide commencer
A tirer hors, pour le mettre en franchise,
L'autre serré, en plus estroite prise,
S'empestre alors qu'il le sent avancer.
Ainsi celuy, qui, au gué d'un grand fleuve,
Tourne à costé, quand profond il le treuve,
Cuidant sortir, se plonge plus avant :
Ainsi voulant sortir du marescage,
Le fort cheval d'un pié se va levant,
Mais plus alors des autres il s'engage.]

ANDRÉ EPICIME. Sous ce nom (croi-je) supposé quelque Calviniste, a écrit un Livre intitulé, Traité de la Cêne & de la Messe, contenant vingt-quatre argumens: assavoir douze soutenants la Messe être la Cêne de Jesus-Christ, avec douze réponses, à la fin d'un chacun d'iceux : & douze autres argumens au contraire, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Ravot, 1564. [1].

[1] Michel Helding*, plus connu par le nom de *Michaël Sidonius*, parce qu'il eut originairement le titre d'*Evêque de Sidon*, avant d'être Evêque de Mersbourg en Saxe, ayant publié des *Sermons touchant la Messe*, divers Luthériens entreprirent de les réfuter. De ce nombre fut *Hartman Beyer*, sous le nom d'*Andreas Epitimus*, pris du Grec ἐπίτιμος, *homme dont l'honneur est hors d'atteinte*, pour donner à entendre, qu'en vertu de son écrit la Doctrine Luthérienne étoit en fureté. C'est donc EPITIME qu'il falloit écrire, & non pas EPICIME, mot qui ne signifie rien. Voy. dans MELCHIOR ADAM, la *Vie d'Hartman Beyer*, mort le 11 Août 1577, dans sa soixante-unième année. (M. DE LA MONNOYE).

* *Helding*, ou *Heldinge*, avoit travaillé à l'*interim* de Charles-Quint, & s'étoit distingué au Concile de Trente. Il mourut en 1561, à 55 ans.

ANDRÉ LE FOURNIER, Docteur-Régent en la faculté de Medicine, en l'Université de Paris, a écrit la Décoration d'humaine nature, & Ornement des dames, où est montré la manière & réceptes pour faire savons, pommades, poudres &

eaux délicieuſes, & odorantes pour laver & nétoyer, tant le corps que les habillemens, imprimée à Lyon, *in*-8°. ſans nom d'Imprimeur, & ſans date.

ANDRÉ GUARNA, Salernitain, Gentilhomme, de Cremone, a écrit en Latin, un petit Livre, où par induſtrieux artifice les lettres & les armes ſont compriſes & conjointes ſous facecieux argument narratoire, de la Guerre Grammaticale ; de laquelle joyeuſe & figurée hiſtoire, Lucian dreſſa les premiers traits en la bataille des lettres; mais cet Auteur Cremonnois a paſſé outre juſques aux verbes & noms, chefs principaux, & à eux adhérentes les parties de l'oraiſon, ou parole congrue, déclarative de raiſon, en laquelle giſent tous les arts & ſciences, emmaſquant ces deux chefs & leurs parties auxiliaires de proſopopées, ou fictions perſonnelles, & de qualités à icelles tant propres & ſi bien convenantes, qu'il donne vie, corps, & armes aux mots, morts, & voix ſonnantes ſans ame: enſorte que le Lecteur jà ne penſera plus aux paroles vocales, mais par vive imagination les ſe repréſentera transformées en vifs perſonnages, allans, parlans, ratiocinans & agiſſans, par perpetuelle teneur allégorique d'expédition bellique, & conflit non-ſeulement hoſtile, mais civil & inteſtin, ſans y rien oublier de ce qui appartient à la déduction de telles choſes, depuis les premieres cauſes aux entremiſes adventures, & juſques aux extrêmes effaicts, avec toutes les circonſtances, tous ſes tumultes en petit argument tragique, tombans en Cadmiene victoire, dont s'enſuit fin pacifique, le tout ſi dextrement demené, que ſi Thucidide, Saluſte & Lucan décrivent par aventure plus au long, & hautement, les guerres Peloponneſiaques & Africanes, au moins non plus proprement & artificiellement : dont faut croire que ce gentil Guarna, a fait comme les bons Géometres qui reduiſent au petit pied, les grandes immenſités du Ciel & du monde, & les démontrent en une petite ſphere & boule manuelle, car il met les grands faits de guerres, ſous figure de ſi peu de choſe, que de la congruité ou diſcordance de mots en

l'oraiſon, joignant les lettres avec les armes, & enſeignant l'art militaire avec le littéraire, ſous une plaiſante allégorie, repréſentant en un concept deux intelligences, l'une propre & naturelle, l'autre figurée & tropique; les Lecteurs pourront comprendre & voir comme en un tableau, les ambicieux mouvemens & impérieuſes affections des Princes, les tumultes & partialités des peuples, les conſeils pervers & droituriers des Conſeillers des Rois, les Harangues d'une part & d'autre, les entrepriſes & menées, les cartels de defiance, dénonciations de heraux, aprêts de guerre, confédérations, amas de gens, trahiſons, eſpionnemens, eſcarmouches, ordonnances d'armées, aſſietes de camps, prinſes de villes, batailles rengées, conflicts, ſtratagêmes de Capitaines, combats mortels, occiſion d'une part & d'autre; fuite de tous côtés, terreurs paniques, rencontres douteuſes, victoires balançantes d'un côté & d'autre, & enfin pernicieuſe aux deux parties: voleries, dégaſts, rapines, dépopulations, avancemens & gains que porte la guerre par le dommage d'autrui, & au contraire le bien de paix & de concorde. Toutes leſquelles choſes ſont, par heureuſe invention & bonne methode, traitées par cet Auteur audit livre, écrit premiérement en pur & propre langage Latin; depuis traduit en notre langue Françoiſe, par un qui a voulu taire ſon nom, & imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Joue, ſous tel titre [1], Guerre Grammaticale des deux Rois, le Nom, & le Verbe, combatans pour la principauté de l'oraiſon.

[1] André Guarna vivoit ſous Jules II. Il naquit à Salerne, d'où ayant paſſé à Crémone, il y acquit le titre honorable de *Patrice Crémonois*. On voit, ſur la fin de ſa *Guerre Grammaticale*, qu'il avoit fait quelque ſéjour à Rome, & y avoit pratiqué les gens alors de réputation dans les Lettres, *Tomaſo Inghiramio*, entr'autres, ſurnommé *Fedro*, parce que, dans une repréſentation de l'*Hippolyte* de Sénèque, il avoit fait le perſonnage de Phédre; *Aleſſandro Zambeccari*, *Rafaële Lippi* & *Pietro Marſo*. Outre l'ancienne verſion Françoiſe de ſon Livre, ici mentionnée, François Hedelin, Abbé d'Aubignac, en cite une autre, qu'il dit avoir été faite par un M. *Roger*, Avocat, pour ſervir aux premières inſtructions de Gaſton, Duc d'Orléans. Il rapporte cela, pag. 61 de l'*Apologie pour ſon Royaume de la Coquetterie*; &,

pag. suivante, après avoir dit que « Guarna, par un art presque inconceva-» ble, enseigne tout ce qu'il y a de régulier ou d'irrégulier dans la langue » Latine », ajoute que « c'est d'où Sarrasin, plus capable d'imiter que d'in-» venter, a pris sujet de faire sa *Guerre des Bouts-rimés* ». Il auroit encore été mieux fondé à dire, que c'est ce qui servit de modèle à Nicolas Brissard d'Attigny, pour son Livre intitulé *Cruenta Syllogismorum Dialecticorum Pugna*, imprimé sans date, *in*-8°. chez Vascosan. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ HYPERIUS [1]. Enseignement à bien former les saintes Prédications & Sermons, contenant vraie méthode d'interpréter & appliquer populairement les saintes écritures par lieux communs, artifices & observations nécessaires, écrit en Latin par André Hyperius, Docteur-Ecclésiastique de Marpurg, natif de Flandres, & traduit en François, imprimé par Jean Crespin, *in*-8°. l'an 1563. Les fondemens de la Religion Chrétienne du temps de l'Eglise primitive, exposés par André Hyperius, Professeur en Théologie à Marpurg, au pays de Hesse, & traduits en François, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1566, *Calvinique*.

[1] Le nom de famille de ce Théologien Protestant étoit GÉRARD. Ce fut d'*Hypres*, qu'aujourd'hui on écrit *Ipres*, lieu de sa naissance, qu'il tira le surnom d'*Hyperius*. Il mourut en 1564, âgé de cinquante-trois ans. Laurent de Villa-Vincentio, Moine Augustin Espagnol, s'est extrêmement décrié, pour avoir, sans scrupule, presque copié d'un bout à l'autre, non-seulement l'Ouvrage *de formandis Concionibus*, de la Traduction duquel parle du Verdier, mais un autre encore fort estimé, *de ratione Studii Theologici*, du même Auteur *. (M DE LA MONNOYE).

* On trouvera sur ce Savant un Article assez étendu dans le *Dictionnaire* de Bayle. Il n'y est point fait mention des Traductions Françoises des deux Ouvrages d'Hyperius, dont parle du Verdier. Quoiqu'il ne se fût marié à trente-trois ans, qu'afin de trouver du secours dans les maladies auxquelles il étoit sujet, comme nous l'apprend Melchior Adam (*Vit. Philosoph.* pag. 393) il fit, malgré ses maladies, dix enfans à sa femme.

ANDRÉ MALESIEU, Chirurgien à Paris, a traduit du Latin d'Estienne Gormelen, Docteur en Médecine, le Sommaire de toute la Chirurgie, contenant six Livres *, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1571.

* Le Livre qu'il traduisit est intitulé : *Stephani Gormeleni Synopseos Chirurgiæ Libri sex.* Il fut imprimé à Paris, en 1568, *in*-8°.

ANDRÉ MISOGINE [1]. Sous ce nom ſuppoſé, un incertain Autheur a écrit en vers François, la louange des femmes, invention extraicte du commentaire de Pantagruel, ſur l'Androgine de Platon: aſſavoir, le blaſon de la femme, Epître de Meſſire André Myſogine, envoyée au Seigneur Pamphile Theliarche, qui lui avoit demandé conſeil ſur le propos de ſe marier. Deſcription d'amour par dialogues. Epigrammes touchant les mœurs, conditions & natures des femmes. Enigme. Imprimé *in*-8°. ſans nom d'Imprimeur, l'an 1551.

[1] Il devoit écrire MISOGYNE. Μισογύνης, ſignifie *ennemi des ſemmes. Androgine* & *Theliarche* eſt encore une mauvaiſe orthographe. *Androgyne* ſignifie *Homme-femme*, d'ἀνδρόγυνος, mot tiré du *Banquet de Platon*, & non pas du prétendu *Commentaire de Pantagruel ſur l'Androgyne de Platon. Thelyarche*, du Grec Θηλύαρχος, ou Θηλυάρχης, ſignifieroit *Chef*, ou *Capitaine des ſemmes*, ce qui ſeroit oppoſé à *Miſogyne*. Il n'eſt pas beſoin d'ajouter que le titre de *Louange des ſemmes* eſt une contre-vérité. (M. DE LA MONNOYE).

Au Blaſon de la Femme.

[*Femme, plaiſir de demye heure,*
Et ennuy qui ſans fin demeure:
Femme, ſoudaine repentance,
Femme, mortelle pénitence.
Femme, feu du Diable attiſé,
Femme, mais Diable deſguiſé.
Femme, que pourray-je plus dire
Pour plus amplement te deſcrire?
Rien: je dy aſſez de diffame
En un mot, quand je te dy femme.]

ANDRÉ DES MORGUES, a interprêté en François, Italien & Eſpagnol, les Vocables Latins, qui ſont au Dictionaire d'Ambroiſe Calepin, qu'il a en outre augmenté d'une infinité de dictions, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Thibaud Payen, 1564.

ANDRÉ NAUGIER [1]. Genethliaque, imité du Latin de Naugier, aux Œuvres de Sc. de Sainte Marthe. De cet Autheur auſſi ont été faites pluſieurs imitations par Olivier de Magny, en ſes Odes *.

[1] C'étoit un des hommes de ſon temps, qui écrivoit le mieux en Latin,

soit en prose, soit en vers. L'an 1519, la République de Venise l'ayant envoyé Ambassadeur en France, à peine y fut-il arrivé, qu'il y tomba malade, & mourut d'une fièvre pourprée. Nous n'avons de lui, pour la prose, que deux Oraisons funèbres, & pour les vers, qu'un petit recueil de pièces mêlées, dont la plus longue est celle, que du Verdier dit avoir été imitée, en vers François, par Scévole de Sainte-Marthe. Elle commence : *Vos mihi nunc magnos partus.* Je ne parle pas de ses Lettres Italiennes, qui ne nous restent qu'au nombre de cinq, écrites pendant son ambassade en Espagne, depuis le 5 Mai 1525, jusqu'au dernier du même mois de l'année suivante, à Jean-Baptiste Rannusio. (M. DE LA MONNOYE).

* Le véritable nom Vénitien d'ANDRÉ NAUGIER, étoit NAVAGIER, ou NAVAGERO, en Latin *NAUGERIUS*, d'où on a fait le François NAUGIER. Cette famille est éteinte depuis la fin du seizième siècle. André Navagier mourut à Blois, âgé de quarante-six ans, le 8 Mai 1529, allant en ambassade auprès de François I. On regrette que cet habile homme ait jeté au feu, peu de temps avant sa mort, une *Histoire de Venise*, qu'il avoit composée, ne la trouvant pas assez parfaite ; elle devoit servir de suite à celle de Sabellicus, Navagier ayant été nommé pour le remplacer dans l'emploi d'Historiographe de la République de Venise. Le Cardinal *Bernard Navagier*, si célèbre par son éloquence, & qui mourut en 1565, étoit de cette famille. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XIII & XX.

ANDRÉ DE RIVAUDEAU, Gentilhomme du bas Poitou, a écrit en vers François, Aman Tragédie Sainte, tirée du septième chapitre d'Esther, Livre de la Sainte Bible. Plus deux Livres, le premier contenant les Complaintes, le second, les diverses Poësies du même Auteur, imprimés à Poitiers, *in*-4°. par Jean Logerois, 1567.

En l'Epitre à Jeanne de Foix très-illustre Roine de Navarre.

[L'honneur soustient les arts : le vertueux desir
De louange, adoucit le travail en plaisir.
Mais quoy ? la pouvreté presque aux doctes commune,
Assise en leur fouyer, les foule & importune,
Et très-mal-aisément maints se peuvent sauver,
De qui ce monstre laid fait les vertus couver.
Car de ce temps les mains des Princes sont fermées
Aux Sçavans, & sont peu les Lettres estimées :
Barbare chicheté ! Les finances des Roys
Servent aux carnavaux, aux lices & tournois.
Les mignons d'Apollon, accroupis aux estudes,
Façonnent les leçons de leurs escholiers rudes,

Qu'on

Qu'on pourroit employer aux affaires d'Estat ;
Ou celles qu'aux Palais en justice on débat ;
Ou grands Ambassadeurs d'une grave éloquence,
Discourir sur la guerre, ou sur la patience.
Mais on avance là ceux qui sçavent un peu,
Gens qui ont bonne mine, & souvent mauvais jeu.
Je ne parle pour moy, qui, par la Providence
De Dieu, me trouve hors de toute ceste danse :
Je ne suis souffreteux de ma condition,
Et n'ay besoin de mieux ; puis franc d'ambition,
Je mesprise la gloire, & l'honnorable peine
De monter aux honneurs d'une attendante haleine.
J'ay aprins les faveurs des Roys, & de la Cour,
Pratiquées long-temps, se passer en un jour.
Quand elles dureroyent, qu'il est mal-aysé suyvre,
Tout ensemble la Cour, & ensemble bien vivre !
Que les conseils des bons n'y sont si tost reçeus,
Que des meschans, par qui les Princes sont deçeus.]

ANDRÉ DE ROSSANT, Lyonnois, a fait une grande quantité d'Anagrammes dont le sens y caché, est par lui-même exposé en sonnets & autre genre de vers François & Latins. Quelques-uns sont imprimés, & de tous il fait un recueil qui verra bientôt le jour.

ANDRÉ THEVET d'Angoulesme, Cosmographe du Roi. Ceux qui écrivent la situation des diverses régions & pays, ensemble les coutumes de divers peuples, donnent un merveilleux contentement & delectation, avec non moindre profit aux Lecteurs, qui sont curieux d'entendre choses nouvelles, & veulent parangonner les diverses loix des hommes, pour voir quelles sont les meilleures. André Thevet ayant voyagé aux terres incognues des Anciens & Modernes, nul de leur temps ne s'étant hasardé de passer outre notre Tropique, de ses navigations loingtaines par lui continuées par l'espace de dix-sept ans durant, a bâti une Cosmographie, où il raconte merveilles, qu'il dit avoir vu ès quatre parties du monde ; la première desquelles qu'il décrit, est l'Afrique, laquelle prise depuis le Promontoire de Bon-Espérance, dit des Ethiopiens Lardzethar,

jusques à la mer Méditerranée, contient septante-un degrés de latitude, qui valent, selon sa supputation, deux mille cent trente lieues Françoises, & en sa longitude, depuis le Cap-de-verd, ou Tagaze, en langue Moresque, jusques à celui de Gadafumi, qui aboutit à la Mer Rouge, nommée des Abyssins Bahar, & des Arabes Zocoroph; elle a 75 degrés, qui font en cet endroit deux mil deux cens dix-neuf lieues. Et combien que de notre temps (ni de celui même des Anciens) nul d'entre nous ait veu l'extremité de l'Asie, dicte du peuple d'Orient, Anadolda, du côté Septentrional: si est-ce qu'elle contient (dit-il sans scrupule) en latitude 70 degrés, qui font 2100 lieues Françoises; & en sa plus grande longitude, prise du bord de la petite Asie, jusques à l'Isle de Jappan, traversée d'un même parallele, elle a 118 degrés, qui valent 2832 lieues. Et ceste notre riche & populeuse Europe, ne contient, en sa plus grande latitude, que 40 degrés pour le plus, qui font douze cens de nos lieues, & en sa longitude prinse près le vingtième parallele, 68 degrés, revenans en ce même endroit à 1224 lieues. Puis l'étendue de la quatrième partie du monde d'un Pole à l'autre, depuis le détroit Austral, jusques au dernier Cap Septentrional, dit de Terreferme, contient 114 degrés de latitude, qui reviennent à 2280 lieues, & en sa plus grande longitude vers notre Pole Arctique, prise du susdit Cap, jusques au Royaume d'Anian, peut avoir 150 degrés, qui valent 2175 lieues. Et quant à l'autre partie du côté de l'Antarctique, depuis le Cap des Canibales, jusques à celui de Casma, dit en langue des Sauvages du pays, Kolmach, qui lui est opposé en la mer Pacifique, sa plus grande longitude est de soixante-trois degrés, qui font 1890 lieues Françoises. Ainsi décrit Thevet l'étendue de l'Univers, qu'il a mis devant les yeux en quatre Cartes, l'ayant divisé en quatre parties, contre la commune opinion des Anciens: ce qui ne se peut comprendre aisément sans la Cosmographie, les principaux points de laquelle ne se prouvent point par raisons, mais par démonstrations & expérience. Davantage

Thevet non-feulement fait mention des pays & villes, mais auffi des animaux, manière de vivre des habitans, & plufieurs autres chofes fingulières, afin que l'Œuvre, compofé de diverfes matières, puiffe mieux récréer l'entendement humain, qui eft femblable aux terres, qui demandent diverfité, & mutation de femences. Il décrit maintenant des Hiftoires, maintenant des queftions naturelles, non moins vraies que déle&tables; comme auffi on y voit le plan de quelques Ifles plus notables, n'oubliant en pas un lieu les degrés, tant de leurs longitudes, qui fe prennent de l'Orient aux Ifles Fortunées, que leurs latitudes de l'Equino&ial à l'un ou l'autre Pole; enfemble la rondeur du Ciel, qui eft de trois cent foixante degrés, les trente & deux Rhumbs des vents, & dont ils prennent leurs qualités & naiffance, defquels les quatre principaux fe nomment fur la mer Océane, Eft, Ouëft, Su & Nort, l'un à l'autre oppofite, & fur les mers Major, Cafpie, & Méditerranée, Levante, Ponente, Auftro ou Mezogiorno, & Tramontana. Les Arabes, & Mores, de la haute Ethiopie, les appellent Charkqui, Elgarby, Alkabela, Bahary : les Infulaires Javiens leur donnent le mefme nom que font les Indiens, fçavoir eft Cheloth, Labachs, Semyo, & Chereceph. Encores met-il les pourtraicts de plufieurs hommes illuftres, tant Chrétiens que Barbares, & de plufieurs bêtes, oifeaux, Pyramides, Hippodromes, Coloffes, Colomnes, Obélifques, Théâtres, Amphithéâtres, Sépultures, Epitaphes, Médailles & monnoyes antiques, & autres fingularités des chofes plus rares par lui vues, & obfervées le plus près de la vérité qu'il lui a été poffible, & depuis mifes par écrit en deux gros tomes, imprimé à Paris, *in-fol.* par Guillaume Chaudiere, 1575, fous tel titre : la Cofmographie univerfelle d'André Thevet, Cofmographe du Roi, illuftrée de diverfes figures des chofes plus remarquables vues par l'Auteur, & incognues de nos Anciens & Modernes, Tome premier & fecond. A l'entrée du premier, Jean Dorat, Pierre de Ronfard, Bayf, & Guy le Febvre le louent, & recommandent

fort par leurs vers. Il avoit écrit auparavant, en 58 Chapitres, Cosmographie de Levant, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, 1556. La Vie d'aucuns hommes illustres, avec leurs pourtraicts en taille-douce, imprimée à Paris, *in-fol.* par Guill. Chaudiere, 1584 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, à ce même mot, Tom. I, pag. 21.

ANDRÉ TIRAQUEAU, Conseiller au Parlement de Paris [1], a écrit deux Commentaires Latins sur le Retraict Lignager, qui est municipal, ou coustumier, & sur le Retraict conventionel, dont le texte est François, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, qui a imprimé aussi toutes ses autres Œuvres Latines, en cinq ou six Tomes, 1566. Le même Roville a en main les Commentaires dudit Tiraqueau, sur les Livres d'Alexandre d'Alexandre, intitulés des Jours Geniaux, qu'il mettra bientôt en lumière *.

[1] Mornac, sur la Loi 2 au Code, *de Officio Magistri Officiorum*, se trompe, lorsqu'il dit que *Tiraqueau fut fait Conseiller au Parlement de Paris par François I*; ce fut *au Parlement de Bordeaux*, d'où ensuite le tira Henri II, pour le faire Conseiller au Parlement de Paris, comme, en termes exprès, le rapporte M. de Thou, Liv. XXI de son *Histoire*, pag. 646. Il mourut en 1558. (M. de la Monnoye).

* Son *Commentaire* sur l'Ouvrage d'*Alexander ab Alexandro*, est intitulé *Semestria*. On s'étoit plaint, avec juste raison, de ce que *Alexander ab Alexandro*, dans sa compilation, n'avoit cité aucuns des Auteurs qui lui avoient servi, ce qui diminuoit beaucoup l'utilité de son Ouvrage. Tiraqueau y suppléa dans son *Commentaire*, & découvrit avec beaucoup d'exactitude, toutes les sources où cet Ecrivain avoit puisé, ce qui suppose un prodigieux travail & une grande érudition, car l'Ouvrage d'*Alexander ab Alexandro*, embrasse une multitude infinie d'objets différens, & annonce une immense lecture. Ce *Commentaire* fut imprimé, pour la première fois, à Lyon, en 1586. Tiraqueau faisoit, dit-on, tous les ans, un Livre & un enfant. Il en eut trente, à ce qu'on assure. Il étoit né à Fontenay-le-Comte, en Poitou, où il fut d'abord Lieutenant Civil. Ce Magistrat étoit aussi intègre qu'éclairé.

ANDRÉ VESAL *. Les Pourtraicts Anatomiques de toutes les parties du corps humain, & l'Explication d'iceux **, avec

l'Abrégé d'André Vesal, accompagné d'une Déclaration Anatomique, & d'un Advertissement sur les noms François, imposés à quelques parties du corps humain, imprimés à Paris, *in-fol.* par André Wechel, 1569.

* Il naquit à Bruxelles, vers le commencement du quinzième siècle (en 1512) se rendit célèbre par ses connoissances dans l'Anatomie, dont il donna des leçons publiques dans les plus illustres Universités de l'Europe, fut ensuite premier Médecin de Charles-Quint, & de Philippe II, son fils. On raconte qu'ayant ouvert le corps d'un Gentilhomme Espagnol, qu'il croyoit mort, il n'eût pas plutôt fait l'ouverture de la poitrine, qu'il trouva le cœur encore palpitant, & d'autres signes de vie. Les parens du défunt déférèrent Vesal à l'Inquisition, qui fut délivré de ses poursuites par la protection du Roi d'Espagne, à condition qu'il feroit le voyage de la Terre-Sainte. A son retour, le vaisseau ayant fait naufrage sur les rochers de l'Isle de Zante, il mourut de faim & de misère dans les déserts de cette Isle, en 1564. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. V, pag. 135.

** L'Ouvrage de Vesal, cité ici par du Verdier, est une Traduction de celui qu'il écrivit en Latin, & qu'il publia, pour la première fois, à Bâle, en 1543, *in-8°.* sous le titre d'*Epitome Librorum de humani corporis fabricâ.* C'étoit l'Abrégé de son grand Ouvrage *De humani corporis fabricâ*, divisé en sept Livres, qu'il mit au jour la même année, & qui lui mérita, à vingt ans, la réputation du plus habile Anatomiste de son siècle. On regarde comme une fable, la prétendue cause de son voyage à Jérusalem. Il est plus probable que, s'ennuyant beaucoup en Espagne, pour obtenir du Roi la permission d'en sortir, il prétexta un vœu, par lequel, dans une maladie, il avoit promis à Dieu de faire le voyage de Jérusalem. *Voy.* DE THOU, ou la note de l'ECLUSE, sur cet endroit (Lib. XXXVI, Tom. IV, pag. 632 de la *Traduct. Franç.*) Cette même note nous apprend que son avarice fut la cause de sa mort. Il avoit pris trop peu de vivres pour son retour, & il souffrit tellement de la faim pendant son passage, qu'il arriva exténué à Zante, où le vaisseau, qui le portoit, vint mouiller, & qu'il y mourut peu après. La note ajoute que les passagers lui rendirent les derniers devoirs en ce même endroit. Charles de l'Ecluse avoit appris ces détails quelques mois après. Ce fait est aussi rapporté de la même manière, dans les Lettres de JEAN METEL, (*Epist. Select. ad Belgas*, Centuria I, Ep. 72). Son corps ne fut donc pas reconnu dans un lieu désert de l'Isle de Zante, par un Orphèvre, qui l'enterra, pour qu'il ne fût pas dévoré par des bêtes féroces, comme le répéte de Thou (*ubi suprà*). Les fables, dont les Histoires sont remplies, viennent de la fureur qu'ont les plus grands hommes, de vouloir rendre raison de tout, & de leur hardiesse à donner leurs conjectures pour des faits certains. Voulant pénétrer le motif qui avoit porté Vesal à faire le voyage de la Terre-

Sainte, on prétendit que ce ne pouvoit être qu'une pénitence prescrite par l'Inquisition, & cherchant à deviner le crime, on tâcha de l'assortir à la profession de Vesal, & l'on imagina le conte du Gentilhomme Espagnol, dont il avoit fait l'ouverture du corps, avant qu'il fût mort. De même on sçut, en général, que Vesal étoit mort de faim dans l'Isle de Zante, & l'on crut ne pouvoir expliquer un fait si extraordinaire, sans supposer un naufrage, qui l'avoit jeté sur quelque côte déserte de l'Isle. L'erreur est le plus souvent fille de l'ignorance & de la crédulité, & quelquefois même de la malignité & de la mauvaise foi.

ANDRÉ DE LA VIGNE *, a composé en rime quatre Epîtres, suivant celles d'Ovide : la première, de Philistine à Elinus, la seconde, de Cloacus à Clybane ; la troisième, d'Amazone à Cecias ; & la quatrième, de Cynaras à son faux & desloyal ami Celius, imprimées à Paris, *in*-16. par Denys Janot, 1541. Plus, le Libelle des cinq villes d'Italie contre Venise, assavoir, Rome, Naples, Florence, Gennes & Mylan, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Noël Abraham, sans date.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, sur cet Article, Tom. I, pag. 22.

ANGE BOLOGNINUS [1], a écrit en Latin un Livre qui a été mis en François par Traducteur incertain, & dont le titre est tel : Traité de la curation des Ulcères extérieurs du corps humain, imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoît Rigaud.

[1] Il prit le nom de BOLOGNINUS de la ville de Boulogne-la-Grasse, où il naquit, vers le milieu du quinzième siècle. Il y professa la Chirurgie, suivant la Doctrine & les Préceptes d'Avicenne, qu'il expliqua en gros Latin dans son Livre, imprimé pour la première fois à Venise, l'an 1505, *in*-4°. & depuis à Bâle, en 1536, aussi *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

ANGE CALEPIEN. La vraie & très-fidèle Narration du succès des Assauts, défenses & prinse du Royaume de Cypre [1], faite par Révérend Père, Frère Ange Calepien de Cypre, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prescheurs, Vicaire Général en la Province de la Terre-Sainte, traduite en François [2], imprimée à Paris, *in*-4°. chez Guill. Chaudiere, 1580.

[1] Le 9 Septembre 1570. L'Auteur, né à Nicosie, Capitale de l'Isle de

Chypre, fut esclave jusqu'à deux fois, en Turquie, d'où, après avoir été une seconde fois racheté, il vint, l'an 1572, en Italie. Ayant été fait Evêque de Santerini, le 7 Novembre 1583, par Grégoire XIII, il mourut à Naples, le 19 Août 1594. (M. DE LA MONNOYE).

[a] De la relation en Italien que l'Auteur en écrivit, insérée à la fin *della Corographia e breve Istoria universale dell' Isola di Cipro* du P. Estienne de Lusignan, & imprimée, *in*-4°. à Boulogne, 1573. (*idem*).

ANGE CAPPEL, dit DU LUAT, a traduit de Sénèque les deux premiers Livres des bien-faits. Item Sénèque, de la Providence divine, de la Pauvreté, de la Clémence. Plus quatre Opuscules de Sénèque, le premier est un Discours touchant les quatre vertus, ou bien un Formulaire de l'honnête vie; le second, un Recueil des bonnes mœurs, extrait de divers passages du même Sénèque; le troisième, des Sciences libérales; le quatrième, des remèdes des choses fortuites, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Borel, 1578 & 1582. Quant à l'Opuscule des quatre Vertus, ceux qui l'estiment être de Sénèque, s'abusent: car il lui a été faussement attribué, & l'Auteur en a été un Evêque nommé Martin [1]. Ange Cappel a traduit de nouveau Sénèque, de la Consolation de la mort, imprimé à Paris, *in*-8°. chez Felix le Maigner, 1584.

[1] Ce MARTIN étoit Evêque de Brague, Ecrivain du sixième siècle. Les autres Opuscules, ou sont faussement attribués à Sénèque, ou n'en sont que des extraits fort altérés. Feu M. Baluze, sur la 154e Epître de Loup de Ferrieres, s'est aventuré à dire, touchant le Livre *de quatuor virtutibus*, qu'il en croyoit Sénèque l'Auteur, & Martin seulement l'Abréviateur. C'est au reste, à cause de ces Traductions de divers Traités de Sénèque le Philosophe, qu'Ange Cappel, Sieur du Luat, fut, par manière de sobriquet, surnommé *le Philosophe*; & c'est de lui que, doivent être entendus ces quatre vers de la dix-neuvième Satyre de Regnier, pag. 130 de l'Edition, *in*-12. de Louis Billaine, à Paris, 1667,

J'ay bien un avis d'autre étoffe,
Dont du Luat le Philosophe,
Désigne rendre au Consulat
Le nés fait comme un cervelat.

ce qui, en termes obscurs, signifie que ce DU LUAT prétendoit, dans une affaire qu'il avoit entreprise contre les Juges-Consuls de Paris, *leur faire*

avoir un pied de nez, ou, ce qui revient à la même idée, *leur rendre le nez fait comme un cervelat*, façon de parler burlesque, empruntée d'un Conte, qui est tel : « Un Chapelain se chauffant le jour de Noël auprès du Revestiaire » à un bon feu, qui étoit dans le chariot à grille, y faisoit griller du » boudin, pendant qu'on disoit Matines, lorsqu'étant averti d'aller encen- » ser, il mit à la hâte son boudin dans sa manche, & sortit pour faire son » devoir ; comme il n'avoit pas bien boutonné sa manche, il arriva que, » dans le mouvement, elle se délia, ensorte que le boudin en sauta au nez » du Doyen, que le Chapelain encensoit, ce qui fit une plaisante figure, & » donna lieu au proverbe, *avoir un pied de nez*, pour dire, *être honteux & » confus* ». Cette boufonnerie, qui explique les quatre vers de Regnier, est de Verville, son contemporain, Chap. 91 de son *Moyen de parvenir.* On voit à la fin des Poësies Latines de Nicolas Rapin, ami du même Regnier, deux Epigrammes en vers rétrogrades, contre Ange Cappel du Luat. Il est nommé LE LUAT dans les *Mémoires de Sulli.* (M. DE LA MONNOYE).

ANGE FIRENZUOLE [1]. Plaisant & facétieux Discours des animaux, avec une Histoire non moins véritable que plaisante [2], advenue puis n'aguieres en la ville de Florence, écrite en Tuscan par Ange Firenzuole, & traduite en François, imprimée à Lyon, sans nom de Traducteur, *in*-16. [3] par Gabriel Cotier, 1556. En sondit Discours des animaux, il a imité Esope Phrygien, par ses similitudes des bêtes ; mais il a bien déduit les exemples plus au long, & ce qui est de meilleure grace, iceux sont si bien liés & accommodés les uns avec les autres, qu'ils semblent un même sujet. Pour les autres Œuvres du même Ange Firenzuole traduites, Voyez JEAN PALLET & PIERRE DE LA RIVEY.

[1] *AGNOLO FIRENZUOLA*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, est un des meilleurs Auteurs qu'ait eus la langue Toscane. Sa prose & ses vers sont en estime. Il étoit Abbé de Prato, & mourut vers le milieu du seizième siècle. Le Crescimbeni, qui l'a qualifié *Vescovo*, s'est trompé. (M. DE LA MONNOYE.).

[2] Cette Histoire est la septième des nouvelles du Firenzuola. (*idem*).

[3] Pierre de la Rivey, qui donna, en 1577, une nouvelle Traduction de ces *Discours des animaux*, n'a rien dit de la première. (*idem*).

Au Discours des Animaux.

[Puisque tu veux suivre la Cour, tu te dois réduire en mémoire le moyen que

que tu dois tenir avec sa Majesté, voulant montrer signe de vraie & vertueuse noblesse, lorsque tu auras acquis envers lui la place que tu te promets. Or faits que tu tiennes pour guide la foi, pour compagne la crainte, & pour ton repos la patience. Car la foi ne te laissera jamais entrer aucune chose en l'esprit, qui ne réponde à l'honneur & utilité de celui que tu voudras entreprendre servir. La crainte aussi, quand ce viendroit que quelqu'un y voulût mettre un dédain, l'éveillera incontinent & l'arrachera jusques aux fondemens. La patience t'aidera à supporter les injures, desquelles toutes les Cours sont coustumièrement farcies, & rendent plus souvent les hommes convoiteux de choses nouvelles. Donne-toi bien garde de l'envie, laquelle, comme une pomme de savon, se met sous les pieds des favoris & des grands, pour les faire glisser & tomber de leur place.]

ANICIUS MANLIUS SEVERINUS BOETIUS. Voyez JEAN DE MEUN, & le Sieur DE MAL-ASSIS [1].

[1] A ces deux Traducteurs, il devoit ajouter le Moine DE POLIGNY, dont il fait mention à la lettre P, où l'on peut voir ma remarque. On trouve, pag. CXCI du *Glossaire Bas-Latin* de du Cange, un JEAN DE LANGRES, Traducteur en prose de la *Consolation de Boëce* *. Les versions de Malassis, & celle qu'a depuis donnée l'Abbé de Cerisiers, sont aussi en prose. Voyez ci-dessous JEAN DE CIS, JEAN CLOPINEL, & POLIGNY. (M. DE LA MONNOYE).

* On sait que Boëce, né à Pavie, dans le cinquième siècle, fit d'excellentes études à Athènes, dont l'Ecole subsistoit encore : qu'étant revenu à Rome, il y fut fait Sénateur & Patricien, Consul en 487, & ensuite en 510 & 511. En 523, il fit des remontrances contre les abus & les violences du gouvernement de Théodoric, qui le firent accuser de conspirer contre les Goths avec Justin, alors Empereur d'Orient ; fait que l'on prétend prouvé par une ancienne Préface des livres de *la Consolation*, trouvée par le P. Mabillon, dans la Bibliothèque Ambrosienne de Milan. Quoi qu'il en soit, ce fut le prétexte qui le fit mettre en prison à Pavie, où il fut décapité, par ordre de Théodoric, le 23 Octobre 524.

ANNE DE GRAVILLE [1], Dame du Boys de Males-herbes, & fille à feu Messire Jacques de Graville [2], Admiral de France, a translaté de vieil langage & prose, en nouveau & rime, par le commandement de la Roine [3], le beau Roman des deux amans, Palamon & Arcita [4], & de la belle & sage Emilia, commençant ainsi :

Victorieux en armes & amours
Fut Theseus, après que plusieurs jours

Eut séjourné en l'Amazone terre,
Où Cupido & Mars luy firent guerre,
Lesquels vainquit & Hypolite aussi.

J'en ai vu un exemplaire écrit à la main, en la librairie de Monsieur le Comte d'Urfé [5], & n'a été onc imprimé que je sache. Icelle Dame Anne de Graville [6], étoit la mère de l'ayeule dudit Sieur d'Urfé du côté paternel *.

[1] Le nom de la Dame, n'est ni au commencement, ni à la fin du Manuscrit que j'ai vu, mais il est renfermé dans cette Anagramme, J'EN GARDE UN LEAL, écrite ainsi, en lettres Capitales, au-dessus des cinq vers que rapporte ici du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce n'est pas JAQUES, c'est LOUIS qu'il s'appeloit. LOUIS DE MALLET, Sieur DE GRAVILLE & DE MARCOUSSIS, fut créé Amiral en 1487, par Charles VIII. (*idem*).

[3] De la Reine CLAUDE, Epouse de François I. (*idem*).

[4] Il falloit, en François, dire *Palémon & Arcite*, ou *Arcite & Palémon*, Bocace ayant toujours dit en Italien *Arcita e Palemone*. Le *Ruscelli*, à la fin de la septième Journée du *Décaméron*, de son Edition, a, croyant bien rafiner, changé *Arcita* en *Archita*. Le *Ciéco d'Adria* en a fait autant dans la sienne. Toutes les autres ont, comme elles doivent avoir, *Arcita e Palemone*. Voici en peu de mots l'Histoire de ces deux illustres Thébains, tirée de la *Théséide* de Bocace, Poëme divisé en douze Livres, & le premier qui ait été composé en rime octave, dont Bocace a été l'introducteur en Italie : « Arcite & Palémon, amis & rivaux, aiment tous deux Emilie. Arcite est » préféré ; mais, par un accident fatal, lorsqu'il venoit de remporter l'hon» neur d'un Tournoy, son cheval tout-à-coup, s'étant cabré, le renverse, & » le froisse entièrement. Avant qu'il mourût, Thesée, sachant combien il » aimoit Emilie, & combien il en étoit aimé, la lui fait épouser. Arcite » l'épouse, & meurt. Emilie & Palémon sont au désespoir, l'une d'avoir » perdu son amant, l'autre son ami. Thesée, plein d'estime & d'affection » pour l'un & pour l'autre, après leur avoir donné un temps raisonnable pour » exhaler leur douleur, tâche de les rendre susceptibles de consolation, & » représentant à Emilie, qu'elle retrouveroit un autre Arcite en la personne » de Palémon, le lui fait accepter pour époux ». C'est la conclusion du Roman, traduit en vers Anglois par l'*Homère de son pays*, GEORGES CHAUCER, l'an 1400. Je n'ai point vu la Traduction, en vieille prose Françoise, qui servit de cannevas à Anne de Graville, mais seulement une, *in*-12. à Paris, chez Abel l'Angelier, 1597, sous le titre de *Théséide de Bocace*, où le nom du Traducteur n'est exprimé, que par ces lettres initiales *D. C. C.* (*idem*).

5 Ce Comte d'Urfé étoit ANNE D'URFÉ, frère ainé de Meſſire HONORÉ. (*idem*).

6 On pourroit croire, que ce ſeroit la Dame DE GRAVILLE qu'auroit eu en vue Jean ſecond, dans la quinzième Elégie du III[e] Liv. intitulée, *In Hiſtoriam de rebus à Theſeo geſtis, duorumque rivalium certamine, Gallicis numeris, ab illuſtri quâdam matronâ ſuaviſſimè conſcriptam*, ſi l'on ne ſavoit qu'il la fit pour une Dame de Bourges, qui, ayant auſſi beauçoup de talent pour la Poëſie, s'exerça ſur ce même ſujet, comme nous le dirons ci-deſſous plus amplement, au mot JEANNE DE LA FONTAINE. (*idem*).

* L'Ouvrage d'Anne de Graville, dont il s'agit ici, eſt à la Bibliothèque du Roi. Elle avoit épouſé Pierre de Balſac, Seigneur d'Entragues. Son père, *Louis Mallet de Graville*, avoit été nommé Amiral de France dès 1586. Elle portoit pour deviſe un inſtrument hydraulique, qu'on nomme *chante-pleure*, avec ces mots, *muſas natura, lacrymas fortuna.* Voy. l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. II, pag. 438.

ANNE DE MARQUETS, Religieuſe à Poiſſy, a traduit de Latin en vers François *, les diverſes Poëſies de Marc Antoine Flaminius, contenant diverſes Prières, Méditations, Hymnes, & actions de graces à Dieu, plus l'Hymne de Saint Ambroiſe, & de Saint Auguſtin, avec pluſieurs Sonnets & Cantiques ou Chanſons ſpirituelles pour louer Dieu, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1569.

* La *Bibliothèque des Dominicains* (Tom. II, pag. 841) nous apprend, qu'Anne de Marquets, étoit Françoiſe, d'une famille noble, & qu'elle fut élevée avec grand ſoin, même dans l'étude des Belles-Lettres. Elle fit profeſſion chez les Religieuſes de S. Dominique de Poiſſy, où elle paſſa ſes jours. Le Docteur *Claude Deſpenſe* lui laiſſa, par ſon teſtament du mois d'Octobre 1571, trente livres de rente. Elle mourut le 11 Mai 1588. Outre les Ouvrages rapportés par La Croix du Maine & du Verdier, elle laiſſa à Madame de Fortia, Religieuſe du même Couvent de Poiſſy, 380 *Sonnets Spirituels ſur les Dimanches & principales ſolemnités de l'année*, qui furent imprimés à Paris, en 1605.— Voy. *LA CROIX DU MAINE*, à ce mot, & les notes, Tom. I, pag. 25, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 109.

Comparaiſon de l'Ame à une fleur.

[*Comme en beauté ſe renforce & accroiſt*
La tendre fleur, qui prend naiſſance & croïſt
En bon terroir, eſtant bien arrouſée
Souventesfois de pluie & de roſée :

Mon ame aussi, par la douce liqueur
Du sainct Esprit, florit & prend vigueur :
Mais aussi-tost qu'elle perd ceste grace,
Elle languit, & sa beauté se passe,
Comme une fleur, qui sa naissance prend
En terre seche, & sur qui ne descend
Aucune humeur de rosée ou de pluie,
Dont elle soit eslevée & nourrie.

Sonnet XXIV.

Fay-moy, mon Dieu, tant d'honneur & de grace,
Que toute à toy je me puisse donner,
Et tous mes faits à ta gloire ordonner,
Sans que jamais ton saint veuil j'outrepasse ;
Que ta grandeur, qui toute autre surpasse,
Puisse tousiours en mes vers resonner,
Et que pour toy je veueille abandonner
Tout ce qui est en ceste terre basse.
Bref, que je sois par desir pur & munde
A toy ravie, & jà hors de ce monde,
Ayant aux Cieux ma conversation,
Comme le lieu, où, sans douter, j'espère
Que ta bonté, favorable & prospère,
A préparé mon habitation.

ANNE COMTE D'URFE *, Marquis de Bagé, Baron de Chasteaumorand, Seigneur de la Bastie, Bussi, Julieu, Saint Just en Chevalet, Vachieres, Pradelles, &c. Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Bailli de Forest. C'est une chose admirable en ce Seigneur, que la Muse ayt commencé de lui inspirer la fureur Poëtique, ayant à peine atteint l'âge de quinze ans, depuis lequel temps il n'a cessé & ne cesse, parmi autres nobles & sérieux exercices, de faire de vers, mais tels & si gaillards, que Pierre de Ronsard qui en a vu, en prise grandement la façon & l'ouvrier : ce que de sa benigne grace & naturelle bonté il m'en a montré écrit de sa main, est la Diane, contenant cent quarante Sonnets par lui composés à Marignan, 1573. Plus vingt Sonnets pastoraux, & plusieurs beaux discours en vers heroïques. Il a aussi fait, ces années dernières, la Hiérosolyme, imitée de Torquato Tasso, en Stances Françoises, avec

les Argumens & Sommaires sur chacun chant, aussi non imprimés.

* Anne, Comte d'Urfé, Marquis de *Baugé*, & non de *Bagé*, étoit fils de Jacques d'Urfé & de Renée de Savoye, Marquise de Baugé. Son père l'avoit marié à Diane de Chateaumorand, pour réconcilier les deux maisons. Diane auroit préféré *Honoré* d'Urfé, frère cadet d'*Anne*, dont elle étoit éperdument aimée. Anne, au contraire l'aimoit peu, & se sépara d'elle volontairement, après avoir vécu ensemble un assez grand nombre d'années. Ils s'obligèrent réciproquement, en se séparant, à s'engager l'un & l'autre dans l'Etat Ecclésiastique & Religieux. Mais Diane, se voyant libre, épousa son beau-frère. *Anne* d'Urfé se fit Prêtre, & devint Comte de Lyon, Prieur de Montverdun, & Doyen de Montbrison. Il prend tous ces titres, à la tête d'un recueil d'*Hymnes*, ou Poësies pieuses, qu'il publia à Lyon, en 1608, *in-4°*. Il mourut en 1621, âgé de soixante-six ans. Je ne crois pas qu'on ait rien imprimé des Ouvrages que du Verdier lui attribue. Honoré d'Urfé est l'Auteur du Roman si connu de l'*Astrée*.

En sa Diane Sonnet I.

[Je chante dans ces vers le Soleil de la France,
Et des sainctes vertus le plus rare miroir,
Un objet de desirs que l'on ne sauroit voir,
Sans germer en son cœur une extrême souffrance.
Je chante dans ces vers, avec quelle puissance
Cest archerot volant captiva mon vouloir,
Comme je fus pressé d'un pregnant désespoir,
Et comme je souffris le joug d'obéissance.
Je chante dans ces vers combien de passions
J'ay souffert, en deux ans, par ses perfections,
Que mes escrits rendront d'éternelle mémoire.
Et bien que les accens repoussez de ma voix
Ne puissent s'égaler à ceux du Vendomois,
Si est-ce que mes vers ne resteront sans gloire.

XXXV.

Je ne m'estonne plus si celuy qui saulva
Le reste des Troyens, qui depuis occit Turne,
Venu dans le manoir, où le vieillard Saturne,
En fuyant Jupiter (comme on dit) arriva,
S'estonnoit que l'esprit, qui comme vent s'en va
De ce corps souffreteux, hors de ce lieu nocturne
Desire de sortir, pour tenter la fortune,
Qu'avecque tant de maux, vivant il esprouva.

C'eſt grand mal que de vivre en ſi longue misère.
Je penſoys, quant à moy, la fortune proſpere
M'avoir favoriſé deſſus tous les humains,
En me fayſant jouir d'une belle maiſtreſſe:
Mais il la faut laiſſer, car nous avons ſans ceſſe
Les biens mal aſſeurez, & les maux tous certains.

XLII.

Du Verdier, ſi noſtre ame eſt de céleſte eſſence,
Il ne faut s'étonner ſi elle loge en nous,
Helas à noſtre dam! ce braſier cuiſant-doux,
Qui nous ard puis après de telle violence.
Le Ciel, bien qu'il ſoit plein de bonté & clémence,
Est père de l'amour, ce Dieu plein de courroux,
Lequel ſur ſes ſubjetz deſcoche mille coups.
Droit au centre du cœur, ſans avoir ſait offenſe.
Or, l'Ame cognoissant amour pour ſon nepveu,
Le reçoit auprès d'elle, il allume ſon feu,
Dont il ard, malheureux, ſa tante & ſon hôtesse.
Elle, ne retrouvant en luy nulle pitié,
Cognoît (bien que trop tard) ſentant telle destresse,
Qu'entre tous les parens ne règne l'amitié.

LX.

Qu'est-ce qu'amour? un langoureux ſoucy.
Qu'est-ce qu'amour? un bien plein d'amertume.
Qu'est-ce qu'amour? un feu qui ne conſume.
Qu'est-ce qu'amour? le mal & bien auſſi.
Que rend l'amour? un homme tout tranſy.
Que donne amour? mal pour bien par coustume.
Que rend l'amour? pour amour la rancune.
Que rend l'amour? à l'homme quelque ſi.
D'où vient l'amour? par une ſympathie.
D'où vient l'amour? d'une bruſque folie.
D'où vient l'amour? d'un trop ardent deſir.
Qu'as-tu d'amour? une playe mortelle.
Qu'as-tu d'amour? cent maux pour un plaiſir,
Et, qui pis est, une peine éternelle.

CIIII.

Paſle & blanche eſt la mort, paſle & blanche eſt la belle,
Qui tient de mille nœuds, ſerve ma liberté.
Comme tout meurt par mort, tout meurt par ſa beauté.
Et, comme de la mort, chacun eſt frapé d'elle.

La mort est toufiours froide, & cette Olimpe gelle
D'une chaste froideur au plus chaud de l'Esté.
Elle est, comme la mort, pleine de cruauté,
Inexorable, sourde, inhumaine & rebelle.
On feint la mort sans yeux : cette farouche icy
N'en a (ce croy-je) point pour voir nostre soucy.
Et comme un gentil cœur incessamment aspire
D'une mort honorable esprouver cest effort :
D'une pareille ardeur un chacun la desire.
Mais qui ne chercheroit une si belle mort ?]

ANSELME, Evêque de Cantorbie, mis au catalogue des Saints *. Voyez CLAUDE DESPENCE, JEAN GUYTOT.

* Il naquit à Aouste, entra dans l'Ordre de S. Benoist, fut élu Abbé du Bec, en 1078, & Archevêque de Cantorbery, en 1093. Il fut l'un des plus savans Evêques de son siècle, & mourut en 1109, âgé de soixante-seize ans. Dom Gerberon a donné une bonne Edition de ses Ouvrages, en 1675, *in-fol.*

ANSELME DU CHASTEL, Celestin, a écrit [1], Recueil des plus notables Sentences de la Bible, par quatrains, en manière de Proverbes à la consolation des devots esprits, & nommément des Religieux, pour se dresser & maintenir au point de leur état qui est, en fuyant le monde, se tenir près de Dieu; avec trois exemples de la constance de Matathias, Eléazar, des sept frères & leur mère, ensemble dix Sonnets sur le triomphe de Vérité, pris du 3. d'Esdras, imprimés à Paris, *in*-4°. par Mamert Patisson, 1577.

[1] Guillaume Colletet, dans son *Discours de la Poësie Morale*, n°. 56, donne à ce Religieux Célestin le nom de *docte* *, qu'il méritoit à-peu-près comme celui de *bon Versificateur.* (M. DE LA MONNOYE).

* S'il n'étoit pas docte, au moins il étoit honnête, ainsi que l'on en peut juger, par les sept Centuries de Quatrains qu'on a de lui, où il explique les devoirs des différens états de la vie, avec autant de vérité, que de piété. Ses autres Poësies roulent sur des sujets tirés de l'Ecriture Sainte. Elles forment un volume assez considérable, imprimé à Paris, en 1590. — Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 117.

ANSELME FAYDIT, fut fils d'un bourgeois qui conduisoit les affaires de la Légation d'Avignon [1], étoit bon Poëte Proven-

çal, compoſoit fort bien la Lettre ou Parole, & le chant des chanſons qu'il faiſoit, que les Poëtes Provençaux ont appelé en leur ancien langage *de bons Mots*, *& de bons Sons*, étoit homme de bonne chère, vivant ſans ſoucy, pour raiſon de quoi il perdit toute ſa chevance au jeu des dez : devint bon Comique, vendant les Comédies & Tragédies qu'il faiſoit les deux ou trois mil livres Wulhermenſes [2], quelquefois plus, ſelon l'invention : lui-même ordonnoit la ſcène, & avec ce recevoit tout le profit des ſpectateurs & auditeurs d'icelles. Il étoit ſi libéral, prodigue, & gourmand en ſon manger & boire, qu'il dépendoit tout ce qu'il gaignoit de ſa Poëſie, dont il devint gros outre meſure. Fut long-temps mal-fortuné, & en grand déſaſtre de recevoir aucuns dons, ne honneurs de perſonne, fors que de Richard Roi d'Angleterre, au ſervice duquel il demeura juſques à ſa mort, qui fut en l'an 1189 qu'il en reçut de beaux préſens. Plus de vingt ans ſuivit le monde à pied, épouſa une Dame qu'il mena long-temps avec lui, par les Cours des Princes, nommée Guilhaumone de Soliers, iſſue de noble race de Provence, qu'il avoit tirée à belles parolles d'un Monaſtère de Religieuſes d'Aix en Provence, qui étoit fort belle, docte & bien apprinſe en toutes bonnes vertus, chantant fort bien toutes les chanſons que ſon Anſelme faiſoit ; mais pour la vie diſſolue qu'ils tenoient enſemble, elle devint auſſi groſſe que lui, & ſurprinſe de maladie trépaſſa. Anſelme ſe voyant ſeul, ſe retira à Boniface Marquis de Montferrat, patron débonnaire, amateur de tous les hommes ſtudieux, qui l'aima & priſa grandement, & étant à ſon ſervice mit en avant une Comédie intitulée *l'Heregia dels Preyres* [3], qu'il avoit long-temps tenue ſecrette ſans la divulguer, fors qu'audit Marquis, qui tenoit de ce temps le parti du Comte Remond de Thouloufe, laquelle il fit jouer en ſes terres. Le Marquis le tint longuement avec lui, lui faiſant de beaux & riches préſens de robbes, harnois, & chevaux, & ſi mit en prix ſes belles & ingénieuſes inventions. Derniérement ſe retira à Agoult Seigneur de Sault, qui le tint longuement en grand honneur, & lui fit beaucoup

beaucoup de biens & de faveurs, & y trépassa étant à son service, en l'an 1220: il a fait aussi un beau chant funébre du Roi Richard d'Angleterre, & un Chant contenant la description d'Amour, de son Palais, de sa Cour, & de son état & pouvoir; à l'imitation duquel, Petrarque en a fait un semblable, & a fait mention de ce Poëte, au quatriéme chapitre de son triomphe d'Amour.

[1] Comme du Verdier fait profession de copier Fauchet mot-à-mot, dans les Articles des anciens Poëtes François, il copie de même Jean de Notre-Dame, vulgairement *Nostra-Damus*, dans les Articles des anciens Poëtes Provençaux. Or Nostra-Damus, en supposant des légations à Avignon du temps de Faydit, tombe dans un Anachronisme tout au moins de 220 ans, puisqu'il n'y a eu des légations à Avignon, que depuis le rétablissement du Siége Papal à Rome, ce qui n'étant arrivé qu'en 1577, il s'ensuit que Faydit, à ne lui donner que soixante-trois ans de vie, doit, étant mort l'an 1220, être né l'an 1157, d'où, jusqu'à 1377, il n'y a pas moins de 120 ans. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Comme on a dit indifféremment *Guillermus*, *Villermus*, & même *Vulhermus*, on a, de *Vulhermus*, formé *Vulhermensis*, pour marquer une livre de telle valeur, qu'il avoit plu à un *Guillaume*, Comte de Provence, lui donner parmi ses sujets. (*idem*).

[3] L'*Heregia dels Preyres*, c'est-à-dire, l'*Hérésie des Prêtres*. C'étoit une Comédie satyrique contre les Prêtres, où il favorisoit les erreurs des Vaudois & des Albigeois. (*idem*).

ANSELME ISAMBERT, de Thouars en Poitou, Avocat en Parlement à Paris, a écrit Eclogue de deux Bergers de France, sous le nom de Criton & Sirice, sur l'excellence & immortalité de l'Ame raisonnable, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denis du Pré, 1577.

ANSELME JULIAN, a écrit de l'art & jugement des Songes & visions nocturnes, avec la Phisionomie des songes & visions fantastiques des personnes, & l'exposition d'iceux selon le cours de la Lune, imprimées *in*-16. à Paris, sans date.

ANTIOCHUS TIBERTI [1]. La Chiromance, traduite en François, par Loys de Corbieres.

[1] Il falloit, ou *ANTIOCHO TIBERTI*, puisqu'il étoit Italien, né à Cé-

féne dans la Romagne, ou *ANTIOCHUS TIBERTUS*, puiſqu'il a écrit en Latin ſon Livre de la *Chiromancie*, dédié à *Ottaviano Ubaldini*, Comte de Mercadel, frère de *Fédéric de Monteſeltro*, premier Duc d'Urbin. Geſner nous apprend, que l'Epître Dédicatoire eſt datée de Boulogne, 1494; mais il n'ajoute pas, que le Livre ait paru dans ce temps-là; il dit ſeulement qu'*il fut imprimé à Mayence*, *in*-8°. 1541. Paul Jove, dans l'*Eloge de Tiberti*, dit « qu'habile dans l'art de deviner, il prédit à Gui de Ragni, ſurnommé » *Guerra* (il auroit bien fait d'ajouter *ſecond du nom*) que le plus intime de » ſes amis le tueroit. Il prédit de même à Pandolfe Malateſte, Seigneur de » Rimini, qu'il ſeroit dépouillé de ſa ſouveraineté, & mourroit dans l'in- » digence ». L'effet ſuivit les prédictions, Gui Guerra fut aſſaſſiné, par ſon ami Pandolfe Malateſte, qui le ſoupçonna de trahiſon. Celui-ci, après divers retours de fortune, ayant été contraint, en 1527, de prendre la fuite, mourut dans un cabaret à Ferrare, réduit à la dernière pauvreté. Mais, long-temps auparavant, il avoit, lorſqu'il étoit maître de Rimini, fait mettre en priſon Tiberti, chargé de chaînes. La fille du Geolier, gagnée par les promeſſes de Tiberti, lui donna une corde pour deſcendre dans un foſſé; il y deſcendit, & ſe ſeroit ſauvé, ſi, le bruit de ſes chaînes l'ayant découvert, il n'avoit été repris, & quelques jours après condamné à mort avec ſa complice. *Dario Tiberti*, qui, en 1492, fit un Abrégé Latin des *Vies de Plutarque*, étoit auſſi de Céſéne, & vraiſemblablement proche parent d'*Antiocho*. Il y a une lettre, datée de Milan, le 18 Juillet 1488, d'*Hermolaüs Barbarus*, *Antiocho Cæſenati*, imprimée à Cologne, *in*-8°. 1569, dans un Recueil d'*Epiſtolæ clarorum virorum*. (M. DE LA MONNOYE).

ANTITUS [1], Chapellain de la Sainte Chapelle, aux Ducs de Bourgongne; l'hiſtoire d'Eurial & Lucrece, compoſée premiérement, en Latin en proſe, par Æneas Sylvius, & tranſlatée en rime Françoiſe, par Maître Antitus, Chapellain de la Sainte Chapelle, aux Ducs de Bourgongne, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnollet, ſans date.

[1] Il eſt aiſé de voir, qu'ANTITUS eſt un mot fait à plaiſir. Tout le commencement de la note ſur le Ch. 11 du Liv. II de Rabelais, n°. 16, épuiſe à-peu-près ce qu'on pourroit dire là-deſſus. Il y a ſeulement deux endroits à réformer: l'un, où l'on croit qu'ANTITUS eſt un mot de l'invention de Rabelais, ce qui n'eſt pas, puiſque dans la *Nef de Santé*, *in*-4°. chez Antoine Vérard, 1507, un perſonnage, nommé *l'Ecuyer*, dit *Quel Maître Antitus?* l'autre, où l'Auteur de la note, voulant marquer une mépriſe de Naudé, s'eſt mépris lui-même. Il a cru que, pag. 23 du *Maſcurat*, de la ſeconde Edition, Naudé, au lieu de *Arturus de Creſſonneriis*, devoit dire *Antitus*, par rapport à l'Epître *Magiſtri Antiti de Creſſonnieres ad Magiſtrum Joſephum Quercetanum*, imprimée, *in*-8°. à Bâle, 1575. Mais il a depuis reconnu, qu'il y avoit

une autre Epître *Magistri Arthusii de Cressonnieriis*, imprimée aussi, *in*-8°. l'an 1611, adressée *ad Dominum de Parisius*, c'est-à-dire, *à Henri de Gondi, Evêque de Paris*, touchant son attestation en faveur des Jésuites. Quant à l'Historiette Latine des *Amours d'Euriale & de Lucréce*, personne n'ignore, que c'est un Ouvrage de Pie II, dans le temps qu'on le nommoit *Æneas Sylvius*, & qu'il ne prenoit point d'autres qualités, que celles de *Poëta, Imperialisque Secretarius.* J'en ai parlé amplement, pag. 406 du Tom. V de Baillet, *in*-4°. Cette Historiette, bien loin d'avoir été supprimée, comme l'Auteur, devenu Pape, le souhaitoit, a été traduite en Italien, en Espagnol, en François, en prose, en vers, & très-souvent réimprimée. Voy. encore ci-dessous JEAN MILLET. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE ABELLY, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Docteur en Théologie & Abbé de notre Dame de Livry, en l'Aunoy, Prédicateur & Confesseur de la Roine mère du Roi, a écrit Sermons sur les Lamentations du Saint Prophête Hiéremie, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel de Roigny, 1582.

ANTOINE ALAIGRE, a traduit de l'Espagnol de Dom Antoine de Guevarre, Evêque de Mondognet, Confesseur & Chroniqueur de l'Empereur Charles V. le mépris de la cour & la louange de la vie rustique, contenant vingt chapitres, imprimé à Paris, *in*-16. par Estienne Groulleau, 1551 *. Plus il a extrait de plusieurs Auteurs Grecs, Latins, & Espagnols, & fait Françoise, Decade, contenant les vies des Empereurs Trajan, Adrian, Antonin Pie, Commode, Pertinax, Julian, Severe, Antonin Bassian, Heliogabale, Alexandre; où sont contenues, oultre l'histoire, plusieurs graves sentences, instructions pour les Princes, & enseignemens notables, concernant le maniement des grands affaires & polices des Républiques, imprimées à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1567.

* La première Edition de sa *Décade*, & celle que cite ici du Verdier, sont toutes deux fort rares, sur-tout la première. *Allegre* dit qu'*il étoit né en la Baronnie d'Auvergne au lieu de la Tour.* Voy. les Remarques sur le même ALLEGRE, Bibliothèque de LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 28 & 29.

Au deuxième Chapitre du mépris de la cour.

[Tant que nous vivons serviteurs du monde, nous le desirons tout, nous l'essayons tout, nous le procurons tout; puis, tout vu & goûté, tous de

tout nous ennuyons & fâchons. La plus grande part de notre mécontentement vient de ce que notre beaucoup nous semble peu : & , au contraire , le peu d'autrui nous semble beaucoup. Nous disons , que notre félicité est travail , & que le malheur d'autrui est repos. Nous approuvons la façon de faire des autres , & condamnons la nôtre. Veillons pour trouver une chose ; puis soudain nous endormons pour la perdre. Nous imaginons que tous vivent contens , & que nous sommes seuls souffreteux , &, qui pis est , croyons ce que songeons , & ne mettons point de foi à ce que voyons clairement. A la Cour , ès Cités, aux villages , & ailleurs , on voit le vertueux être correct & discret : & au contraire , le vicieux dissolu & éventé. Le vice & le vicieux cherchent par-tout le moyen d'empirer ; & la vertu & le vertueux , de méliorer , en quelque vacation qu'il soit appelé. Prenez l'Ecclésiastique : à l'Eglise n'a charge , tant dangereuse soit-elle , qu'en icelle l'homme ne se puisse sauver , ne tant légière à la conscience , qu'il ne se puisse perdre ; à comparaison de la rose sauvage , de laquelle la mouche à miel fait le miel , & l'araigne la poison. Somme , la bonne volonté fait la bonne vacation , moyennant que l'homme lui fisse honneur , & non pas à l'homme. Le Prince peut faire son devoir , faisant justice , & n'exerçant tyrannie : le Gendarme allant à la guerre , & ne foulant le menu peuple : le Religieux , contemplant à son cloître , sans murmurer : le marié , entretenant sa famille sans adultère : le riche , donnant de ses biens pour Dieu sans usure : le laboureur travaillant : le pasteur , gardant ses troupeaux , sans faire dommage à ses voisins , & ainsi les autres. Et qu'il soit vrai , prouvons-le par l'Ecriture. En état de Roi , David fut bon , & Saül mauvais. En état de prêtre , Mathathias bon , & Obnias mauvais. Des prophètes, Daniel bon , & Balaam mauvais. Des pasteurs , Abel bon , & Abimelech mauvais. Des veuves , Judith bonne , & Jezabel mauvaise. Des riches , Job bon , & Nabal méchant. Des Apôtres mêmes , Saint Pierre bon , & Judas réprouvé. Voilà comment être bon , ou méchant , ne provient de l'état qu'on prend , mais de la mauvaise inclination. Si nous conseillons à quelqu'un qu'il vive au village , il dira qu'il ne sauroit hanter la compagnie des rustiques. Si on lui conseille qu'il laisse la Cour , il dira qu'il y a mille affaires. Si on lui conseille qu'il serve chez un Prince , il dira qu'il n'a nul entretien. Si nous sommes d'avis qu'il soit d'Eglise , il n'aime à lever matin. Si marié , il dira qu'il se fâche d'ouir pleurer les petits enfans. Si moine , la solitude lui est contraire. Si homme d'étude , la tête lui fait mal souvent. Si on lui conseille qu'il se retire à sa maison , il ne peut vivre sans grande compagnie. Présupposé ce que dit est , nul ne doit résolument conseiller à autrui l'état qu'il doit ensuivre : mêmement quand concerne l'honneur & bien de la vie , pource qu'après on vient à se plaindre , plus du conseil qu'on a pris , que des maux qu'on a souffert.

Au troisiéme Chapitre.

Les hommes superbes & impatiens font beaucoup de pas en un seul jour,

qui sont dignes d'être pleurés toute leur vie. A comparaison, un colère testu n'est bon à être courtisan ; car s'il se vouloit venger des injures, hontes, cauteles & tromperies dont on use en Cour, tienne pour certain, qu'il en souffrira plus en une heure, qu'il n'en sauroit venger en dix ans.

En la Decade au dix-neuviéme Chapitre de la vie de Trajan.

L'Empereur Auguste détruisit Cantabrie en Espagne, plus ému de promptitude de colère, que de juste raison. Comme il la tenoit assiegée, il manda aux Citoyens qu'ils rendissent la ville, & missent entre ses mains tous leurs trésors, avec pact d'être perpétuellement serfs & tributaires des Romains. A quoi les Cantabriens firent réponse par lettre en ceste sorte : « Empereur » Auguste, nous prions les Dieux immortels qu'ils te soient en garde, & qu'il » leur plaise de vérifier entre toi & nous par vraie justice, qui a plus de droit » en la poursuite de ceste guerre. Tu sais bien que combien les hommes aient » les forces & moyens d'entreprendre la guerre, si n'ont-ils pourtant la » victoire en leur puissance ; & advient le plus souvent, que ce que les hom» mes encommencent par opinion & malice, les Dieux achevent par raison » & justice. Tu peux à-peu-près savoir en quelle nécessité & extrême misère » tu nous tiens assiégés, de sorte qu'à faute de vivres, nous n'avons tantôt » plus que tenir. Si faut-il toutefois que tu entendes, que si nos corps, eslan» guis de faim, défaillent à batailler, ne sont pas nos cœurs à mourir. Il » est bon à voir que tu as expérimenté la petitesse de nos forces, & non la » magnanimité de nos courages, de nous demander nos trésors, & la liberté » de nos personnes. Les mines que nous avons en ceste cité, ne sont d'or, » pour contenter ton insatiable convoitise, mais de fer, pour rompre ton » arrogance. Puisque, vous autres Romains, ne cessez de guerroyer dès » quatre cens ans, hors de votre pays, pour être Seigneurs & maîtres : ne » te semble-t-il pas raisonnable que nous nous défendions dans nos maisons, » pour n'être sujets & esclaves ? Poursuis ta guerre comme il te plaira, & » ne prens tant de peine à nous menacer & intimider. Car posé ores que nos » maisons soient tiennes par force, assure-toi que, tant que nous vivrons, » nous ne servons qu'aux Dieux, & à nous-mêmes ».

Au deuxiéme Chapitre.

Marius Fabricius & Trajanus furent en dissention sur l'état du Consulat, & se jasoit Fabricius de Trajan en plein Sénat, lui disant qu'il étoit étranger, noir & laid de visage ; auquel Trajan répondit : « Je te confesse que ton beau » visage a été plutôt cogneu à Rome, que ta bonne vie : mais confesse-moi » qu'on y a plutôt cognu ma bonne vie, que mon laid visage ».

Au douziéme Chapitre.

Les bons Princes sont plus tenus d'entretenir ce qu'ils promettent, que d'accomplir ce qu'ils desirent.

En la vie d'Adrian, Chapitre douze.

Il avoit lors grande familiarité avec un Poëte Florus, savant & facétieux; & un jour qu'Adrian étoit en Scythie, ce Poëte lui écrivit, comme se jouant, ces vers :

Je ne voudroy Cesar estre,
Souffrant la moindre partie
Des froidures de Scythie,
Pays sauvage & champestre.

Auquel l'Empereur feit réponse,

Je ne voudroy Florus estre,
Pauvre, pouilleux, chatemite,
Caché près d'une marmite,
Dont on ne me peust cognoistre.

En la vie d'Antonin Pie, Chapitre quatre.

Vous pouvez voir, Pères conscripts, qu'il n'y a, en la vie, saison plus dangereuse, que celle qu'on estime la plus sûre & durable. Or, avant laisser le monde, j'ai à vous dire que nature ne m'a concédé aucuns fils naturels, dont je rends graces aux Dieux, qui, me privant d'enfans, m'ont par aventure ôté beaucoup d'ennuis & de pensemens. Il y a bien fort grande différence, entre engendrer un fils, & le choisir : pource que celui qu'on engendre se prend par nécessité, & celui qu'on choisit par volonté. Les fils que nature nous donne, sont souvent mal-adroits, imbécilles, ou ignorans; mais ceux que nous élisons, si notre jugement est bon, sont habiles, sains & discrets; & communément on n'est pas si imprudent, quand on a le choix, qu'on ne choisisse le meilleur. J'avois puis n'aguères reçu pour fils & successeur Lucius Commodus, qui fut assez de vous cognu; mais la destinée lui fut si contraire, qu'il goûta plutôt l'amertume de la sépulture, que la douceur des biens où je l'avois constitué : maintenant j'ai choisi & adopté pour votre Empereur, Antoninus, qui est & sera, comme je puis promettre, prudent, bening & miséricordieux. Il prend l'Empire en âge mûr & compétant, hors crainte que la jeunesse lui fasse entreprendre choses téméraires, ou que la vieillesse l'empêche à bien gouverner & conduire ce qui est de sa charge; il est nourri en ceste Province, & a vécu en l'observation de nos loix, qui sera cause qu'il entretiendra nos Coutumes & Ordonnances, & ne nous portera étranges Statuts. Qui fait bien à considérer : car il n'y a chose plus préjudiciable aux Républiques, que d'introduire Coutumes étranges & pérégrines. Antoninus sait & entend très-bien le fait de la guerre, gouverner exercites, souffrir passions communes aux gens de guerre, mener pratiques, entretenir le peuple, user de clémence aux uns, châtier les autres, de sorte que le gouvernement de la République lui appartient, d'autant qu'il a

expérience de tant de bonnes choſes. Vous le cognoiſſez, & il vous cognoît. J'ai conçu telle opinion de lui, qu'il ne vous mépriſera, & ne m'oubliera; ains obéira à moi, comme à père, & vous aimera comme ſes frères. Je veux davantage, que vous ſachiez que je lui laiſſe l'état d'Empereur avec pacte & condition expreſſe, que, ſur ſes derniers jours, s'il meurt ſans enfans, il le laiſſe à Marcus Aurelius, notre fidèle & grand ami. Ces deux Elections feront, à mon avis, agréables aux Dieux, & profitables aux hommes. Marcus Aurelius eſt le plus grand en faveur, crédit & ſcience humaine; mais Antoninus a plus d'expérience pour ceſte heure aux grandes affaires, qui eſt le motif que je l'ai préféré, ayant entendu & cognu qu'à la générale conduite, & entretenement de la République, plus vaut un an d'expérience, que dix de ſcience. Il faut que je confeſſe, que j'ai été négligent & mal prévoyant beaucoup de choſes, durant mon Empire, qui m'a cauſé beaucoup de maux & d'ennuis; mais je tiens la République récompenſée de ce que je laiſſe deux Princes l'un après l'autre, qui, en bonté, vertu, & ſcience, égaleront pour le moins tous leurs prédéceſſeurs, & ſerviront d'exemple aux ſucceſſeurs.]

ANTOINE D'AVIGNON. La Phlebotomie de Maître Antoine d'Avignon, pour conſerver le corps humain en ſanté, imprimée avec une Pronoſtication perpetuelle, à Paris, *in*-8°. par Alain Lotrian, 1518.

ANTOINE BELARD, a traduit du Latin de Pierre de Aliaco [1], Traité très-utile des ſept degrés de l'eſchelle de Pénitence, figurés au vrai ſur les ſept Pſalmes Pénitentiels, imprimés à Lyon, *in*-16. par Denis de Harſy, 1542.

[1] La Croix du Maine, au mot PIERRE D'AILLI, a cru que le Livre, ici mentionné, avoit été compoſé en François par ce Cardinal; ce qui fait juger, qu'il n'en a parlé que ſur un faux oui-dire, n'étant pas poſſible, s'il avoit vu l'Edition, qu'il eût pu ne pas reconnoître que c'étoit une verſion, ſoit par le nom du Traducteur, ſoit par la différence qu'il devoit trouver entre la diction d'Antoine Bélard, qui écrivoit en 1542, & la diction de Pierre d'Ailly, mort il y avoit cent dix-ſept ans. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE BELISEM a tranſlaté en proſe Françoiſe les Pſalmes de David, avec des annotations en marge, & les concordances des paſſages de l'Ecriture Sainte, y faiſant à propos, imprimés *in*-16. l'an 1537.

ANTOINE DE BERTRAND, natif de Fontanges, en Au-

vergne, a mis en musique à quatre parties, premier & second livres des Amours de Pierre de Ronsard, avec une fort belle Préface dudit Bertrand, imprimé à Paris, par Adrian le Roi, & Rob. Ballard, 1578: troisiéme livre de Chansons du même Bertrand, imprimé de même. Plusieurs Poëtes y ont mis des Sonnets à sa louange, assavoir Gabriel de Minut, Baron du Castera, R. Garnier Manceau, Jaques Salomon, le sieur du Pin, Conseiller au Parlement de Tholose, De Brach, Jaques Grevin, le sieur de Rangouse, Conseiller au Parlement de Tholose, Pierre le Loyer, G. Boni, & autres. Vous y trouverez aussi un Sonnet du même Bertrand, à Pierre de Ronsard; ensemble un autre Sonnet, pour réponse à celui de G. Boni.

ANTOINE BLEGER a mis en rime Françoise, la magnifique & triomphante entrée, faite à l'illustrissime Alexandre Farnese Cardinal, en Avignon, comme Légat de sa Sainteté *, imprimée en Avignon.

* Il eut cette légation en 1541.

ANTOINE BONFINIE [1]. Voyez les Harangues Militaires, extraites de ses trois Decades de l'histoire de Hongrie, par François de Belleforest, en son Œuvre de Harangues Militaires.

[1] Il y a eu deux BONFINS, ANTOINE & MATHIEU, Compatriotes, & peut-être frères. Ils étoient natifs d'Ascoli, dans la Marche d'Ancône. ANTOINE, sur la réputation qu'il s'étoit acquise dans les lettres, étant mandé par Mathias Corvin, entreprit d'écrire l'*Histoire de Hongrie*, par ordre de ce Prince, après la mort duquel, arrivée en 1490, il conduisit, jusqu'en 1495, son Ouvrage, contenant quatre Décades & demie. Elles ne parurent en leur entier, qu'en 1568, n'y en ayant eu auparavant que trois, imprimées à Bâle, en 1543. C'est de celles-ci que Belleforest, avoit pris soin d'extraire & de traduire les Harangues, qu'avec plusieurs autres, tirées de divers Historiens, anciens & modernes, il publia en François, *in-fol.* 1573. Antoine Bonfin, n'entendant que médiocrement le Grec, n'a pas réussi dans sa Traduction d'*Hermogéne*, ni d'*Aphthone*, & l'on peut se consoler de n'avoir point celles de *Philostrate* & d'*Hérodien*, qu'il disoit avoir faites. Gesner se trompe extrêmement, lorsqu'au mot *ANTONIUS BONFINIUS*, il le fait contemporain de Cecco d'Ascoli (*Cicchus Asculanus*) brûlé à Florence le 25 Septembre 1327, temps auquel Antoine Bonfin n'étoit pas né. Mathieu Bonfin est beaucoup

beaucoup moins connu. A peine sait-on qu'on voit de lui des *Annotations sur Horace*; encore y a-t-il lieu de douter, comme on en voit aussi d'Antoine Bonfin, qu'il n'y ait eu, en cela, quelque équivoque. Les Epîtres de Marc-Antoine Sabellic font foi, qu'il a connu de son temps deux *Bonsins*, l'un *Antoine*, l'autre *Mathieu*, quoiqu'il ne nomme nulle part celui-ci *Mathieu*, mais simplement *Bonfin*. Dans la vingt-troisième Epître, par exemple, du Liv. III, il est dit que « Bonfin, prêt à partir pour la Hongrie, avoit, en » passant à Ferrare, vu le fils de Sabellic, dans la maison & sous la discipline » de Bonfin ». Le *Bonfin, prêt à partir pour la Hongrie*, n'est autre qu'*Antoine*, & le second, à qui, en plusieurs autres lettres, Sabellic recommande instamment les études de son fils, n'est autre que *Mathieu*. Dans la vingt-troisième du Liv. VIII, il prie *Antoine* de lui envoyer son *Histoire de Hongrie* *, lui marquant que, pour obtenir de lui cette grace, il avoit engagé l'autre Bonfin à lui en écrire, *Peropportunè affuit mihi Bonfinis tuus. . . . petiique ab eo ut tecum ageret*, &c. Il ne dit pas *Bonfinius*, mais toujours *Bonfinis*, conformement à *Antoine*, qui ne s'est jamais nommé autrement. (M. de la Monnoye).

* L'*Histoire de Hongrie* d'Antoine Bonfinius a été continuée par Jean Sambuc, très-savant Ecrivain du seizième siècle, né à Tirnau, en Hongrie, en 1531, mort à Vienne, en Autriche, en 1584.

ANTOINE BRUCIOLI. Dialogues (en nombre vingt-cinq [1]) sur certains points de la Philosophie naturelle, & choses Methéorologiques, traduits, de l'Italien d'Antoine Brucioli, en François, par Traducteur incertain, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1556. De l'Office d'un Capitaine. Voyez Trajan Paradin.

[1] Le Doni, dans sa *Libraria*, au mot *Antonio Brucioli*, dit: *Dialoghi di Philosofia in cinque volumi*. (M de la Monnoye).

Au septiéme Dialogue.

[Celui se prise par trop, qui craint les ébranlemens de la terre, les inondations des eaux, & les ouvertures de la terre, comme s'il pensoit ne pouvoir périr, sans que les parties du monde fussent mues, ou si le Ciel ne tonnât, ou si la terre ne s'ouvrît. Ne voyez-vous pas qu'une petite ongle nous tourmente, si seulement elle se fend plus d'un côté que de l'autre ? Mais pourquoi craignons - nous le tremblement de terre, quand un peu de grosse salive peut suffoquer l'homme ? ou la chûte d'une petite pierre, de bien peu haut, le peut priver de la vie ?]

ANTOINE DU BUS a traduit du Grec de Théodorit [1],

Evêque de Cir, en François, Traité de la nature de l'homme, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vafcofan.

[1] Il me paroît, que régulièrement il faudroit toujours écrire Θεοδώρητος, malgré la diftinction chimérique de ces Grammairiens, qui prétendent qu'on n'écrit ainfi ce nom, que lorfqu'il eft adjectif; mais, quand c'eft un nom propre, qu'on écrit Θεοδώριτος. Je fuis perfuadé que cette dernière orthographe ne s'eft introduite, que dans le temps qu'on a commencé de prononcer l'*èta* par *iota*. Ce qu'il y a de sûr, c'eft qu'en François, l'ufage eft pour *Théodoret*. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CARACCIOLO, Abbé de Saint Victor lez Paris, a écrit en François le Miroir de la vraie Religion, imprimé à Paris, *in*-16. par Simon Colinez, fans date.

ANTOINE CARACCIOLO, Prince de Melphe, autre (à mon jugement) que le fufnommé, & iffu néanmoins d'une même famille, a écrit Hymne Genethliaque, fur la naiffance de Monfieur le Comte de Soiffons, fils de Monfieur le Prince de Condé Loys de Bourbon, & Françoife d'Orléans, illuftre Princeffe. Florent Chreftien a écrit un autre & fecond Genethliaque fur la même naiffance, imprimé avec le précédent, à Paris, par Mamert Patiffon, 1568 *.

* C'eft le même que le premier. — Voy. les notes dans LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 30.

ANTOINE CATHALAN [1], Albigeois, a écrit Paffavant Parifien, répondant à Pafquin Romain, Dialogue de la vie de ceux qui fe difent vivre felon la réformation de l'Evangile, & font allés demeurer à Genêve, imprimé à Paris, & depuis à Lyon, en 1556. Epître Catholique de la vraie & réale exiftence du précieux corps & fang de notre Sauveur au Saint Sacrement de l'Autel, fous les efpèces de pain & vin, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Ambroife du Rosne, 1562. Arithmétique & manière d'apprendre à chiffrer & compter par la plume & par les jects, en nombre entier & rompu, imprimé à Lyon, *in*-16. par Thibaud Payen, l'an 1555.

[1] Calvin & Bèze écrivent toujours CATHELAN. Voici comme en parle

Bèze, dans sa vie Françoise de Calvin. *Cette année-là* (1556) *il composa le petit Livre, intitulé* Réformation pour imposer silence à un certain Belitre, nommé ANTOINE CATHELAN, jadis Cordelier d'Albigeois. *L'occasion fut que cet homme là, avec une sienne Putain, étant ici venu, fut incontinent connu pour ce qu'il étoit, à savoir, un affronteur, & pourtant contraint de déloger. Et puis s'étant retiré à Lausanne & aux terres de Berne, fit tant par ses beaux actes, qu'il en fut banni sur peine de fouet. Or cela le dépita tellement, que s'en étant retourné en France, il fit imprimer une certaine Epître, intitulée à Messeigneurs les Sindiques de Genève, en laquelle il détractoit la doctrine de Calvin, aussi de l'Eglise & Ecole de Lausanne. Mais, Dieu-merci, il ne s'en alla pas sans réponse, laquelle l'a tellement contenté, ou plutôt mal contenté, qu'il s'est tu depuis, car aussi il n'eût rien su dire qui vaille.* Bèze, comme l'on voit, ne fait mention que de l'*Epître*, quoique Calvin, dans sa *Réponse à Cathelan*, témoigne avoir été aussi attaqué dans un autre Ecrit, dont il dit n'avoir pas même vu le titre, mais qui n'est autre chose que le *Passevent Parisien*. L'Auteur de la Comédie du *Pape malade*, attribue ce mauvais libelle au nommé ARTUS DESIRÉ, en ces termes, pag. 60 :

Messager, as-tu tant viré,
Sans connoître Artus Desiré,
Ce grand Poëte & fort savant,
Qui a fait ce beau Passavant.

ce qui n'empêche pas que Cathelan ne soit très-certainement Auteur du *Passevent Parisien*, ce Dialogue n'étant donné à Artus Desiré, ni dans la Bibliothèque de du Verdier, ni dans celle de La Croix du Maine, au lieu que la première le rapporte, en termes exprès, parmi les Livres d'ANTOINE CATHELAN *, Albigeois. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. LA CROIX DU MAINE, sur ce même mot, Tom. I, pag. 31.

ANTOINE CAUCE. Puisque cetuicy a écrit (quoiqu'en Latin) touchant la langue Françoise, je mettrai ici le titre d'un Livre que j'ai vu de lui, *Antonii Caucii Grammatica Gallica in tres Libros distributa. Antuerpiæ in-16. apud Lucam Bellerum*, 1576.

ANTOINE CHALON, de Cerviere en Forest, a mis par écrit une Oraison ou Harangue, par lui prononcée à la création des Echevins de la ville de Lyon, le jour de S. Thomas, vingt-un Décembre 1571, dans l'Eglise Saint Nisier, imprimée avec une autre Oraison Latine dudit Auteur, d'autre substance, à Lyon, *in*-4°. par Michel Jove, 1572.

ANTOINE CHALMETE, Chirurgien du Puy en Velay,

Enchiridion ou Livret portatif, pour les Chirurgiens, divisé en cinq Livres par Chapitres, où sont contenus en brief les rémèdes tant universels, que particuliers, des maladies externes, traduit du Latin d'Antoine Chalmete, Chirurgien du Puy en Velay, en François, imprimé à Lyon, *in*-16. par Loys Cloquemin, 1572. Le premier Livre contient la cure, tant universelle que particulière, des tumeurs outre nature. Le second, des plaies. Le troisiéme, des ulcères. Le quatriéme, traite de la cure des fractures & dislocations. Le cinquiéme traite des remèdes propres à guérir entiérement la grosse vérole. Le Traducteur ne s'étant nommé m'est incertain.

ANTOINE CHANORRIER [1] a écrit en rime, la Legende des Prêtres & des Moines, composée en rime, & divisée par chapitres, imprimée à Genève, *in*-16. 1556. *Calvinique.*

[1] Bèze, pag. 148 du Tom. I de son *Hist. Ecclés.* écrit DES MÉRENGES, & dit que « ce Ministre, qui avoit long-temps servi dans le Bernois, au mi- » nistère, fut, en 1558, envoyé de l'Eglise de Genève à celle de Blois. L'an- » née suivante, il faisoit, lui troisième, selon le même Bèze, la fonction de » Pasteur à Orléans, & c'est là, dit-on, qu'il lui arriva de vomir en chaire, » ce qui donna lieu au proverbe, qui court encore aujourd'hui à Orléans, » de dire *faire Méranges*, pour dire *rendre gorge* ». Ménage, dans ses *Origines Françoises*, au mot MÉRANGES, dit avoir appris cela de l'Avocat du Roi au Présidial d'Orléans, nommé DE GIVEZ, sur la foi duquel il ajoute, que c'est la tradition du pays, & que François le Maire fait mention de la chose, dans ses *Antiquités d'Orléans :* pour moi, je ne nie point que ce ne puisse être la tradition du pays, mais je nie que les termes, dont use le Maire, donnent l'idée de ce que Ménage rapporte touchant ce Ministre. Les voici, tels qu'ils se trouvent, pag. 331 de la première Partie des *Antiquités d'Orléans : ANTOINE CHANORRIER, dit DES MÉRANGES, duquel se dit un proverbe Orléanois*, FAIRE MÉRANGE, *de ceux qui sont bons biberons.* Il me paroît qu'il ne résulte de-là nul autre sens, sinon qu'à Orléans, *Faire Méranges*, signifie *trinquer, bien boire*, à la manière de Chanorrier, qui, ayant demeuré long-temps sur les terres de Berne, avoit eu le loisir d'y apprendre à boire comme un Suisse. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CHAPUIS, Daulphinois, a traduit de l'Italien de Hieronimo Mutio Justinopolitain, le Duel ou Combat, contenant trois Livres, avec les Réponses chevaleresses du même Auteur,

contenans quatre Livres, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1561. Description de la Limagne d'Auvergne, en forme de Dialogue, avec plusieurs Médailles, Statues, Oracles, Epitaphes, Sentences, & autres choses profitables & delectables aux amateurs de l'antiquité: traduit du Livre Italien de Gabriel Symeon, par ledit Chapuys, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par ledit Roville, 1562 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les Notes, à ce mot, Tom. I, p. 31 & 32.

Au premier Chapitre du combat.

[Faire preuve par combat, n'est permis des loix des Empereurs, & est défendu en la Religion Chrétienne. Combat n'est autre qu'une bataille faite de corps à corps, sur la preuve de la vérité, que l'on se rapporte à ce qu'en décidera l'épée. Varene & Pulsi, du temps de Jules-César, étant en différend de l'honneur, se défièrent à devoir montrer contre les ennemis, lequel des deux seroit plus à estimer. Ceux qui ont les premiers introduit en Italie les duels & combats, ont été les Lombards, comme il est bien aisé à le comprendre par leurs loix. Et un Roi, nommé Aliprand, en une sienne constitution, témoigne que telle étoit leur coutume de tout temps. Ils combattoient pour certains cas spécifiés & permis en la loi, & s'attaquoient en la présence de leurs Juges compétans, par lesquels, comme ils se trouvoient vaincus, aussi étoient-ils condamnés en Justice, selon que l'on peut voir qu'il en est fait mention en leurs Livres. Davantage, ils vuidoient leurs différends, non en équipage de Chevaliers, mais d'ordinaire tenant un bouclier en main, avec un bâton (excepté en la querelle d'infidélité envers son S.) Et ainsi se donne à entendre le second de la Lombarde, en la loi trentième, du titre cinquante-cinquième. A cause de quoi, il ne semble point que leur principale intention fût le respect de l'honneur, ne que les vaincus, quelque cause qu'il y eût, demeurassent infâmes & prisonniers du vainqueur. Mais depuis, le temps de main en main coulant, le combat est venu à tel point, partie des coutumes des Lombards, partie de l'Art Militaire, partie aussi des règles qui ont été inventées ou approuvées aux Cours des grands Seigneurs, qu'il n'y a de notre temps personne si grave, soit Magistrat, ou Privé, qui n'estime à grand honneur, en savoir dire quelque chose, ou qui ne daigne écrire ce qui lui en semble.

Au premier Livre des Réponses chevaleresses

La raison a été baillée à l'homme pour gouverneresse de toutes ses opérations, & afin que, par le compas d'icelle, il ait à mesurer toute sa vie, & toutes ses actions. Cette-cy le doit maîtriser à la maison & dehors, ès choses publiques, privées, civiles & militaires : & en somme, il est tenu de se gou-

verner par elle en tous temps, lieux & en toutes les occurrences. Et pour laiſſer à préſent à dire, que les loix civiles ont été inſtituées par cette principale maîtreſſe, il eſt tout sûr encore que l'art de la guerre & le métier des armes a été par la raiſon inventé, diſpoſé & réglé. Cette-cy nous a enſeigné qu'il faut faire la guerre pour ſe défendre & conſerver la paix, la juſtice, & notre liberté, & nous a montré que les armes ne doivent cliqueter ſans légitime occaſion : qu'avant qu'on les bouge, on envoie défier l'ennemi. Cette-cy nous a baillé la forme de capitulation d'une guerre, & comme il la faut obſerver. Cette-cy nous a inſtruit à faire les trèves, & quant & quant, ſous l'autorité de la foi, nous a appris de les maintenir, tellement qu'au beau milieu des armes nues, & de l'ardeur & tempête de guerre, elle nous admoneſte inviolablement de garder la foi. Par cette-cy ont encore été ordonnées des choſes plus particulières, comme eſt, que, emmy les bandes farouches des ennemis, les Ambaſſadeurs & Couriers ſoient quittes de peur & de danger ; que qui n'eſt ſoldat, ne doive combattre ; qu'on ne doive fuir de l'une armée à l'autre ; que les ſoldats n'aient d'intelligences au camp des ennemis ; que l'on n'abandonne les enſeignes & les autres telles choſes, auxquelles tous ceux qui contreviennent, par un commun accord de tout le monde, encourent manifeſte infamie ; où les autres, qui les obſervent inviolablement, ſont loués & honorés par-deſſus tous.

Au Dialogue de la Deſcription de la Limagne d'Auvergne. Pluſieurs belles définitions.

Qu'eſt-ce que Dieu ? Eſprit, ſur tout intelligent, & tout en toute part, à la parfaite & infinie puiſſance duquel l'homme imparfait ne peut bailler nom aſſez digne & convenable. La nature ? Acte continu, & perpetuelle œuvre de Dieu. L'ame raiſonnable ? Intellect infus, ou voirement eſprit & ſouffle de Dieu. Les Cieux ? Ordres concurrens, du divers, viſte, & pluſtard mouvement, deſquels la machine du monde eſt régie. Les planettes & étoiles fixes ? Vertus, miniſtres de Dieu, prépoſées caſuellement aux conceptions de tous les hommes qui naiſſent. Les Élémens ? Subſtances contraires par l'accidentale altération, meſlange, & corruption deſquelles toutes choſes naiſſent, & meurent après être crues, & diminuées. Le monde en univerſel ? Ornement parfait, & apparent témoignage de l'image incognue, & de l'infinie puiſſance de ſon créateur. Priſon temporelle du corps, comme le corps de l'ame. Enfer des bons, & Paradis des méchans. La fortune ? Accident incertain, & muable. L'homme ? Le meilleur, & pire de tous les animaux. Créature inſatiable, Miniſtre du bien, & du mal : l'un vérifié par la haine, & l'autre de l'amour. La femme ? Objet de concupiſcence, amour, & haine précipitée, & ſans meſure. La femme chaſte ? La non évantée. Celle qui étant offenſée de ſon mari, ne ſe met pourtant à mal faire. Qui peut, & ne veut pas. Qui hait l'argent, l'huys, & les fenêtres. Qui ne ſe ſoucie des banquets, fêtes, bals, ne accouſtremens. Qui boit plus d'eau que de vin. Qui n'écoute les meſſages,

ni ne reçoit lettres, ni présens des amans. Qui se tient plus volontiers, en sa maison qu'en celles de ses parens, ou voisins. Qui ne veut aller, ne demeurer seule. Qui estime son mari (quel qu'il soit) meilleur que tous les autres. Qui file, coud, tist, craint & prie souvent Dieu, & volontiers. La femme sage? La dernière à parler, & la première à se taire. Les enfans? Soupçon continuel de joie, ou de douleur. Passions insupportables. Jalousie louable. Renouvellement du propre sang, avec incertitude des mêmes mœurs. L'amour? Connoissance de proportion. Conformité de mœurs. L'amour charnel; Abrégement de vie, diminution des forces corporelles, troublement du cerveau, & congrégation de maladies. La haine? Dommage desiré. Ruine du cœur. L'amitié? Consentement à l'honnête, & refus de l'iniquité. Une même volonté de bien. Obligation volontaire. L'envie? Vilté de courage. Bassesse d'esprit. Indigence de la vertu ou du bien, qui abonde en autrui. Nonchalance manifeste. La superbie? Amour excessif de soi-même. Plaisir particulier, & sans aucun profit. Provocation de malveillance. Vanité & défaut de cervelle. L'humanité? La première partie qui est requise en un Prince. Moyen de benevolence. Le Prince? Dépensier des biens de fortune. Défenseur des bons, & le fléau des mauvais. Premier observateur de ses ordonnances. Ministre de miséricorde, & de justice. Exemple de vie aux moindres que lui. La régle & miroir du peuple. La plus grande disgrace d'un Prince? N'être tel, ains avare & cruel, non amateur des vertueux. N'avoir qui lui die la vérité, ni la vouloir ouir. Ne tenir une partie de ses sujets armés à cheval & à pied, par mer & par terre, s'estimant bien fort des forces mercénaires étrangères. Se moquer du conseil du sage pauvre, fautes toutes deux du Roi Crœsus. Laisser les affaires publiques, pour ses privés plaisirs, vice de Sardanapale, & de Tibere. Croire bien & mal d'un chacun par la bouche d'autruy, comme Ptolomée d'Apelle, & Justin, Empereur, de Narses, dont l'un ruina une partie de l'Empire, & l'autre peignit la calomnie. Ne dérober à ses plaisirs, & au jour deux fois trois heures pour voir & s'enquérir soi-même de son fait, & de celui des autres. Se faire plus craindre qu'aimer, provenant icelui de trop de superbie & avarice, & cetui de libéralité & clémence. Perdre une fois le credit & la foi. Dédaigner de lire toutes choses, & d'écouter un chacun. Ottroyer bénéfices, offices, dignités, & magistrats par faveur, ou argent. Ouir plus volontiers deviser les badins, que les gens sages. Le peuple? Confusion appareillée à bien, & à mal. Furie irrévocable. L'ignorance? Priser, & honorer les personnes par le jugement d'autrui, quant on peut voir leurs œuvres. Juger, ou blâmer ce qu'on ne sait faire. De pauvre devenir riche, & se faire superbe. Ne savoir qu'une seule chose. N'avoir onques veu qu'un pays. Mesurer les autres à son même compas. La constance? N'exécuter point le péché, en ayant occasion. Ne se déborder en l'abondance. N'avoir déplaisir en pauvreté indigne, de la richesse non méritée d'un autre. Les richesses? Occasion de continuer en péché. Aiguillon de damnement. Nourritmre d'arrogance, & de superbie, abrégement de vie. Moyen à se faire aimer, & hair. La pauvreté? Tourment du corps, & salut de l'ame.

Mère de l'induſtrie. Le cœur généreux? Oublier les injures. Bien faire à qui t'a fait mal. Se contenter de peu en honneur, plutôt que d'avoir beaucoup avec vitupere, & reproche. Donner plus que recevoir. Donner peu, & viſte, plutôt que beaucoup, & tard. Le cœur vil, & abject? Tout diſſimulateur, avoir beaucoup, & uſer de bien peu. Craindre d'avoir faute de ce qui abonde. Le cœur malin? Nuire à autrui pour profiter à ſoi-même. Conſeiller au Prince ſon deshonneur. Ne faire l'honneur à l'homme qui lui appartient. Blâmer la perſonne ou la choſe qui mérite louange. La folie? Penſer que l'homme ne change de nature. Déchargemens des penſemens graves, & honorables. Mépriſement du conſeil d'autrui. Penſer de ſavoir lui ſeul plus que beaucoup. Se douloir d'une fortune, où il n'y a plus de remède. Se promettre la perpétuité de la bonne ou mauvaiſe fortune. S'eſtimer noble par les mérites d'autrui. Parler beaucoup ſans ſavoir. Faire le vaillant ſans armes. Eſtre ſuperbe ſans vertu. S'eſtimer riche du credit d'autrui. S'aſſûrer tant en l'ambition, & en la faveur, que de croire que l'un ne doive jamais faillir, ne l'autre faire mauvaiſe fin. S'oublier en proſpérité de ſa condition première. Croire que les cerveaux naiſſent avec la race, & que la nobleſſe ſe conquiere par argent. Eſtimer autrui fol, & ſoi ſage. Ne connoître, ni ne penſer au danger à advenir, & ſe moquer du conſeil de celui qui le connoît. Ruiner ſa perſonne pour donner plaiſir à autrui. Eſpargner par trop ſes richeſſes, ne penſant qu'un autre en peut faire grand chère après lui, ſans lui en ſavoir gré. S'imaginer que le conſeil d'un pauvre vertueux ne ſoit point meilleur, que celui d'un riche ignorant. Dépendre le temps au jeu, ſachant faire d'autres choſes. Pouvant éviter le danger, & trébucher dedans. Se montrer affectionné d'une choſe, où il n'a part, ne portion. La ſageſſe? Ne ſe fier du jugement & volonté de l'homme. Penſer à la fin des choſes avant que les commencer. Souvenance continuelle de la mort. Eſtimer toute choſe humaine, imparfaite. Ecouter tout le monde, & croire à peu de gens. Ne tomber point deux fois en une erreur. Parler peu & penſer beaucoup. Ne fier ſon bien, ne ſa perſonne, à qui ne craint ni n'eſt ſujet aux loix. Ne manier l'argent des grands Seigneurs, ni ne ſavoir leurs ſecrets. La Nobleſſe? Election de vertu, abhorriſſement de vice. Acquêt licite d'honneur ou biens, avec ſa propre induſtrie. Ornement qu'autre ne peut donner, ne tollir. La félicité? Contentement de l'eſprit. N'avoir néceſſité, & ne deſirer rien plus. Se rire de toute choſe qui ſe préſente. Regarder toujours qui eſt pis, & non ceux qui ſont mieux. Habiter en lieu où le Prince ſoit juſte, docte, libéral, & pitoyable. La vie? Miſère temporelle. Pelerinage terminé diverſement. Acte compoſé de mal & de bien, de douleur & de joie. La mort? Repos du corps & liberté de l'ame. Fin de toutes peines. Conſolation des affligés, & déſeſpoir de ceux qui ſont à leur aiſe.]

ANTOINE ET ROBERT LE CHEVALIER, frères, de Vire en Normandie, ont traduit en vers François les Œuvres de

de Virgile Maron, imprimés à Paris, *in*-4°. par Thomas Perier, 1582 *.

* Voy. sur les deux frères, les notes, aux Art. ANTOINE & ROBERT LE CHEVALIER, dans *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, p. 32, & Tom. II, p. 380 & 381.

ANTOINE COLUMBAN, Lyonnois, Docteur en droit, a écrit Sommaire forme de procéder extraordinairement ès causes criminelles, contenant deux cent cinquante articles, imprimé à Lyon, *in*-16. l'an 1533, sans nom d'Imprimeur.

ANTOINE COLOMBET, Docteur ès droits, consultant en la ville Ducale de Bourg, Bailliage de Bresse, a écrit Traité des personnes de main-morte, censites & taillables, avec arrêts célèbres, concordances & discordances des coûtumes des Provinces & pays usans d'icelles mains-mortes; comme ès Duché & Comté de Bourgoigne, Vicomté d'Auxonne, Daulphiné, Savoye, Dombes, Auvergne, Combraille, Nivernois, Narbonne, Provence: contenant en outre, tant principalement que incidamment, plus de trois cent questions d'icelle matière, avec la connoissance des termes d'icelle, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Antoine Gryphius, 1578. Conseils sus pieds, &c. ce sont consultations faites sur le champ, imprimées à Lyon. *Conciliatores super Codice, seu concordantiæ consiliorum Doctorum ad leges Codicis, in quibus reperientur lecturæ intellectus & materiæ dictarum legum. Opus Antonii Colombet, jurium doctoris labore completum. Excus. Lugduni in*-8°. *anno Domini*, 1541, *& novissimè Romæ typis Jul. Accolti*, 1571.

ANTOINE LE CONTE, Jurisconsulte & Lecteur du Roi en son Université de Bourges, a écrit des Commentaires Latins, sur l'Edit du très-Chrétien Roi Henri II. des mariages clandestinement & outre le gré & consentement du père & de la mère contractés, imprimés à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1557. Il a écrit, en François, Oraison panégyrique à Monseigneur fils de France & frère du Roi, à son heureuse entrée en sa ville de Bourges, imprimée à Bourges, par Pierre Bouchier, 1576. *Ant. Contii*

Lectionum subcecivarum Juris civilis liber, Aurelianis, in-8°. ex officinâ Eligii Gibierii, 1575. Ejusdem in Intistut. commentar. in-8°. ad legem Juliam majestatis. Disputationes Juris & quædam alia.

ANTOINE DE COTEL, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris[1], a écrit Mignardes & Gayes Poësies*, Livre premier, contenant soixante-deux Sonnets, trois Chansons, quatre Elegies, deux Epîtres, la Cigale, sept Bergeries, dont la sixiéme est prise de Théocrite, les Tombeaux, avec quelques traductions, imitations & inventions du même Auteur; assavoir quelques Epigrammes pris du Grec, le Noyer pris d'Ovide, & autres: le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Gilles Robinot, 1578. Plus le quatorziéme Livre de l'Iliade, pris du Grec d'Homere, traduit par le même, & imprimé comme dessus.

[1] C'est à ce Conseiller au Parlement de Paris, *ad Antonium Cotellum, Senatorem Parisiensem*, que Jean Bonnefons adresse la seconde pièce de sa *Pancharis*, en vers Phaleuques :

> Nam quid dissimulem ? illa me, Cotelle,
> Nympharum domina, &c. (M. DE LA MONNOYE).

* Les Poësies d'Antoine de Cotel sont très-libres, & beaucoup plus qu'il ne convenoit à un homme de son état. On y trouve une assez plaisante comparaison du fou & du Poëte, où tout l'avantage demeure au premier. —Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 129.

En la sixiéme Bergerie :

[Ne t'enorgueillis point ; car tout aussi soudain,
Comme un songe s'en va, te lairra la jeunesse :
C'est comme un raisin cuict : vois-tu la sécheresse
De ces roses le teint sanir incontinent ?

Dialogue du Passant & de l'image de Vertu.

LE PASS. Toy, qui, d'un grave pas, t'en vas si mal vestue,
De grace, qui es-tu? dy-moy où tu te tiens?
V. Je suis ceste vertu, chassée par les siens,
Que l'Antiquité sage a si chère tenue.
P. Pourquoy, sous ton habit, monstres-tu la chair nue?
V. Pource que, comme vains, je méprise les biens.

P. Pourquoi à double front t'ont peint les Anciens ?
V. Pour l'un & l'autre temps présenter à ma veuë.
P. Mais que te sert ce frein ? V. pour brider mes desirs.
P. Que servent ces rasteaux ? pour monstrer mes plaisirs
S'acquérir par labeur & peine poursuivie.
P. Que fais-tu d'aile au dos ? V. Les Astres j'en atteins.
P. Comment tiens-tu la mort sous le pied ? V. Je ne crains,
Aussi seule je suis de sa faulx affranchie.

En la fin & conclusion d'un Sonnet,

Puisque le souvenir de tant & tant de maux,
Ne fait que tourmenter, sans profit, nos cerveaux ;
Avecques Themistocle à présent je veux croire,
Qu'il vaudroit mieux trouver un art pour oublier
Les maux que nous voyons, que de remercier
Simonide, inventeur de celuy de mémoire.

En un autre Sonnet,

En ceste Cour il faut, comme elle est composée,
Qui se veut comporter, faire voile à tout vent,
Caresser l'ennemy, se garder de soy-mesme,
D'un sou-ris gracieux masquer un deuil extrême,
Se faire amy de tous, & personne n'aimer,
S'offrir à un chacun, le singe contrefaire,
Dire souvent ouy, & penser le contraire,
Bref Protée, en un jour cent fois se transformer.

Epigramme pris du Grec.

Bastir chasteaux, couvrir grands tables,
Faire l'amour, coucher gros jeu,
Sont grands chemins, qui (délectables)
Conduisent l'homme en pauvre lieu.

Au Noyer.

Voyez ces tils de rang, à la ligne plantez,
Qui (pource qu'ils n'ont rien) sont mignards supportez ;
Et vous aurez pitié de ma chetive vie,
De voir en mille endroits mon escorce meurtrie,
Et de cent playes (las !) mes pauvres bras ouverts,
Sans charnure & sans peau, jusqu'à l'os découverts !
Cela ne me vient pas de querelle, ou par haine ;
L'espoir seul du butin est cause de ma peine :

Si les autres portoyent, & qu'ils eussent de quoy,
On les verroit se plaindre, aussi-bien comme moy.
Ainsi, qui a du bien, est déjà trop coulpable,
Et celuy qui n'a rien (bien qu'il soit punissable)
Demeure, sans recherche, en crime, & en seurté:
Car personne ne veut rechercher pauvreté.
Ainsi le voyageur, qui a pleine bougete,
Craint toujours qu'un voleur, pour luy oster, la guette:
Mais, qui s'en va léger, & d'argent, & d'ennuy,
Sans doubter le brigand, chantera devant luy.

Version du Libera me Domine.

Délivre-moy, bon Dieu, de la mort éternelle,
Quand la Terre & les Cieux, devant ta majesté
(Frémissans) trembleront d'une frayeur mortelle,
Au jour que tu viendras, avec un front sévère,
(Plein pourtant de bonté) pour juger ce grand Tout,
Et à rien par tes feux le consumer au bout,
Comme au commencement de rien tu le sceus faire.
Jour, hélas! jour d'horreur & d'ire espouventable,
De misères, d'ennuis, & grincemens de dents,
De soupirs & sanglots! jour grand entre les grands,
Plein de maint amer cry, & larme pitoyable!
Las! j'en tremble d'effroy, mon cœur en soy s'en presse,
S'esperdant, tout confus: & dès que seulement
Je pense (appréhendant ce dernier jugement,
Et ce coup sans mercy) le poil d'horreur me dresse!
Les Anges frémiront alors devant ta face,
Et les Archanges saincts (craintifs) s'iront cachans.
Hé! que deviendront donc les pervers, les méchans?
Où pourront-ils (hélas! malheureux) trouver place?
Le plus homme de bien, encores à grand peine,
Quelque juste qu'il soit, se verra-t-il sauver?
Où donc (chetif) où donc m'oseray-je trouver,
Qui, de sales pechés, sens mon ame si pleine?
Quoy dont? (pauvret) hélas! où sera mon refuge?
Qu'est-ce que je diray? qu'est-ce que je feray?
Que pourray-je apporter de bon, quand je seray
(Injuste que je suis) devant si juste Juge?
L'on ouyra des Cieux ceste voix messagère:
O vous, morts, qui gisez aux cercueils enterrez,
Debout, esveillez-vous, & (vivans) accourez,
Pour ouyr du Sauveur la sentence dernière.

O bon père, qui as toute chose créée,
Dieu, qui m'as du limon de la terre formé,
Et par le propre sang de ton fils bien aymé,
Miraculeusement mon ame racheptée :
Voire qui, du tombeau, doits relever en vie,
Le jour du jugement, ce foible & pâle corps,
Bien qu'il soit tout en poudre, entre mille autres morts,
Entends à moy, chetif, qui humble te supplie,
Reçoy mon oraison, & m'exauçant (de grace)
Las! ordonne clément, qu'entre les bienheureux,
Au giron d'Abraham ton Patriarche (aux Cieux,
En repos éternel) ma pauvre ame aye place.]

ANTOINE COUILLARD *, sieur du Pavillon lez Lorris en Gastinois, a écrit Instruction & exercice des Greffiers des Justices tant Royales que subalternes, des Prevôts & Baillifs de ce Royaume, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1543, & depuis *in*-16. par Vincent Sertenas, 1560, avec mutation de titre, & tel que s'ensuit: Quatre Livres sur les Procédures civiles & criminelles, selon le commun stile de France & Ordonnances Royaux, pour l'instruction des Greffiers. Les Prophéties, où, entre autres choses, il démontre que Dieu, sans autre aide, regit & gouverne toute la machine, & peut seul, & non pas les hommes, juger des choses futures: & au surplus que le Prophète n'est à despriser en son art, où il y a beaucoup plus de plaisir que d'approbation, imprimés à Paris, *in*-8°. par Antoine le Clerc, 1556. Les fleurs odoriférantes, cueillies ès délectables Jardins de vertu, divisées en deux Livres, imprimées à Paris, *in*-8°. par Loys Begat, 1549. Les antiquités & singularités du monde, imprimées à Paris, *in*-8°. par Antoine le Clerc, 1547. Les Contredits aux fausses & abusives Prophéties de Nostradamus, & autres Astralogues, divisés par chapitres, en quatre Livres, imprimés à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560. Epître présentée au très-invincible Roi de Pologne, fils & frère des Rois de France, à sa bien-venue à Paris, au retour de la Rochelle, par ledit Sr du Pavillon, imprimée à Paris, l'an 1573.

* Voy. ce mot dans LA CROIX DU MAINE, & les notes, Tom. I, p. 33 & 34.

ANTOINE CRAPPIER, natif de Caiz en Picardie, a traduit du Grec de Lucian, en François, la Diablerie d'Apelles [1], c'est-à-dire, la calomnie, ou autrement une remontrance fort excellente, là où est clairement montré, qu'il ne faut croire à la volée à faux rapports, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Claude Marchant, 1551. Apelles, Peintre Ephésien, accusé faussement & à tort par Antiphilus, envieux de son art & grace, d'être compagnon de Théodote, en la conjuration & sédition qui avoit été faite en Tyr contre le Roi Ptolomée; & la ville s'étant revoltée, & le port de Peluse, occupé & pris, on crut que cela s'étoit fait par le conseil d'Apelles, à raison de quoi, le Roi vaincu par flatterie, fut grandement ému de courroux du grand éblouissement de calomnie, tellement qu'il mit en mépris toutes conjectures, lesquelles pouvoient ou augmenter, ou diminuer la foi de la cause: & n'a point connu le calomniateur, envieux de l'art d'Apelles, ni considéré la petitesse dudit Apelles, & qu'il n'étoit possible qu'il eût eu le courage de trahir Peluse, vu que le Roi l'avoit avancé par sa libéralité au-dessus de tous les autres Peintres, sans s'être aussi enquis, si Apelles avoit autrefois navigé vers les Tyriens, où il ne fut onc. Adonc le Roi appelle Apelles traître, déloyal, ingrat & méconnoissant, accusé d'avoir commis crime de leze-Majesté. Et n'eût été que l'un de ceux qui étoient compagnons en la conjuration, lequel étoit captif, meu de grande compassion de l'infortuné Apelles, & voyant la hardie & téméraire méchanceté d'Antiphilus, n'eût prouvé hardiment & droitement; qu'il n'étoit nullement coupable, & n'avoit aucune accointance avec les séditieux, certainement il eût été condamné à la mort. Lors Ptolomée, ayant changé son courroux en meilleur sens, muant la sentence, donna cent talens d'or à Apelles, & mit le calomniateur Antiphilus en servage perpétuel. Apelles, de sa part, ayant mémoire du péril où il avoit été par faux rapport, s'est vengé, en prenant peine de peindre au vif, en un tableau la calomnie, & sa suite, comme ci-après est déduit, &c. Ceci servira pour

l'argument dudit Livre : & après le pourtrait qu'il en a fait, Lucian dit:

Ne peu, ne trop, doit eſtre ta meſure,
Prens le moyen, qui plus longuement dure :
Car peu ou trop, ne ſont choſes égales.

Et pourtant ce qui eſt exceſſif, tient de la partie inégale & indirecte.

[1] Cet Auteur croyoit que, par rapport au Grec διαβολὴ, qui ſignifie *calomnie*, comme διάβολος, *calomniateur*, il pouvoit dire *Diablerie* pour *Calomnie*. Mais, en François, *Diablerie*, n'a, ni auparavant, ni depuis, été employé en ce ſens. Ce mot a ſignifié autrefois une Comédie pieuſe, ſur quelque myſtère de la Religion, parce qu'on introduiſoit toujours des Diables dans ces pièces, pour divertir les ſpectateurs. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DE LA CROIX a écrit Tragicomédie *. L'Argument pris du troiſiéme chapitre de Daniel, avec le Cantique des trois enfans, Sidrac, Miſſac & Abdenago, chanté en la fournaiſe ardente, imprimé *in*-8°. à Paris, 1561.

* Sa *Tragi-Comédie* eſt intitulée: *Les enfans dans la fournaiſe*. Elle eſt imprimée avec un Prologue, ſans diſtinction d'actes, ni de ſcènes, *in* 8°. Paris, 1561. — Voy. *Recherches ſur les Théâtres* par Beauchamps, premier âge, pag. 31, Edit. *in*-4°.

En un Cantique des Babyloniens ſervant de Chorus.

[Que ſert toute la ſageſſe,
Que ſert toute la richeſſe
Icy aux pouvres humains ?
Dans leurs courages, conceuë,
De leurs courages, l'iſſue
N'eſt nullement en leurs mains.
Que ſert-il de ſe promettre,
Se faire des autres maiſtre,
Un grand Seigneur, Prince, ou Roy ?
Quand (ô la foibleſſe extrême !)
On ne peut pas, de ſoy-meſme,
Prendre puiſſance ſur ſoy ?
Que ſert-il que l'on propoſe
Faire telle, ou telle choſe,

Sauver sa vie, ou son bien,
Deffendre un tel, tel destruire,
Quand, pour ayder, ou pour nuire,
De soy-mesme on ne peut rien?]

ANTOINE FRANÇOIS DONI [1]. Les Mondes. Voyez le titre au long en Gabriel Chapuis.

[1] Ayant quitté l'habit de Servite, il employa son temps à faire des livres, dans la plupart desquels, il paroît un grand diseur de riens. Un des moins mauvais, est sa *Libraria*, divisée en deux parties; il n'y parle que des Ecrivains Italiens, avec cette différence, qu'il ne rapporte, dans la première partie, que les Livres imprimés, & dans la seconde que les manuscrits, dont il donne quelquefois des extraits curieux & divertissans. De son chef, comme d'ordinaire il a envie de faire rire, il donne souvent dans le boufon & dans le froid. Je me souviens, à ce propos, d'une Epigramme faite sur son Livre, intitulé *Marmi :*

Marmoris inscribis, Doni, benè nomine Librum.
Par est frigus enim marmoris, atque Libri.

Le *Domenichi*, dans son Dialogue *Della Stampa*, imprimé, l'an 1561, *in*-8°. maltraite fort le *Doni*. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE D'EMERY, Médecin, a écrit Antidote contre la Peste, au peuple d'Abbeville, auquel sont contenues les causes & remèdes d'icelles, imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1545.

ANTOINE ESTIENNE, Minime, a écrit Remontrance charitable aux Dames & Damoiselles de France, sur leurs ornemens dissolus, pour les induire à laisser l'habit du paganisme, & prendre celui de la femme pudique & chrétienne, imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nivelle, 1572 [1]. Il a traduit du Latin de Saint Thomas d'Aquin, la manière de se confesser & d'acquérir une vraie pureté de conscience, imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nivelle, 1579. Dévot Discours sur la Passion de notre Seigneur Jesus-Christ, selon la concatenation du texte des quatre Evangélistes, où sont comprises plusieurs Méditations, recueillies des Œuvres de Saint Bernard, de Thauler, de Lansperge, de Grenade & d'autres Auteurs, tant anciens

que

que modernes, imprimé à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1582. Le Dialogue de Consolation, entre l'Ame & Raison, où sont déclarés plusieurs remèdes contre toutes sortes de tentations, avec les fruits de Religion, composé premiérement par Frère François le Roi, jadis Religieux de l'Ordre de Fontevraud, & Confesseur des Filles-Dieu de Paris, imprimé à Paris, *in*-16. par Michel de Roigny, 1582.

[1] Ce Minime a prétendu faire dans son Livre, en 1572, ce qu'en 1428, le Carme, *Thomas Conette*, faisoit par ses prédications. Celui-ci crioit de toute sa force, contre les Hennins des Dames Flamandes. Le Minime ne déclame pas avec moins de véhémence, contre les Roquettes des Parisiennes. Juvénal a frondé de même les coëffures de son temps, dans lesquelles nous reconnoissons les fontanges du nôtre. Ce sont des révolutions de mode, qu'il faut laisser passer, & en rire. (M. DE LA MONNOYE).

En la Remontrance.

[L'habit de la femme (dit Tertulien) comprend en soi deux espèces d'ornement. L'une consiste en or & argent, & pierres précieuses, & pareillement en vétemens; l'autre, en soin de la chevelure, & de la peau, & autres parties du corps, qui provoquent & attirent à soi les regards. A la première nous attribuons le crime d'ambition, à la seconde la paillardisse & prostitution. Que les femmes pudiques (dit S. Cyprian) fuyent les ornemens des incestueuses, les habillemens des impudiques, les enseignes des magasins de toute deshonnêteté & vilainie, les ornemens des femmes abandonnées. Ce Père d'éloquence chrétienne, S. Jean Chrysostome, montre fort bien que les habits, lesquels vous portez de présent, ne vous sont pas convenables, mais bien à ces femmes lascives, qui, anciennement, faisoient profession de jouer des jeux sur un théâtre, vulgairement appelées Basteleuses, ou Comédiantes, lesquelles montent sur l'échaffaut, ainsi parées, non à autre fin, que pour être regardées, & pour attirer un chacun à soi. Le S. Père Cyrille me servira aussi de fidèle témoignage contre vous, par la leçon qu'il vous fait en sa Catechese, vous prescrivant la forme & manière des vétemens que devez porter, disant: « Use d'un habillement simple, non pour ornement, mais pour satifaire à ta nécessité; non » à fin que tu t'étudies à mignardise, ains à fin que tu sois chaude en hyver, » & que tu couvres ton ignominie ». Si vous ne vous contentez des Auteurs préalégués, je vous mettrai encore en jeu S. Ambroise & S. Hiérosme, desquels le premier dit: « Qu'il n'y a homme de sain jugement, qui n'ait en » horreur la femme habillée somptueusement, & que Dieu, Auteur de » toutes créatures, l'a encore plus à contre-cœur, d'autant qu'il voit que le

» corps, qu'il a créé libre, est pressé de métaux, & plongé au bourbier des » caduques vanités de ce monde ». Le second vous exhorte ainsi : « Jamais » cette parole prophérique ne soit proférée de vous : leurs filles sont composées » & ornées à la semblance du temple, & sont blanchies extérieurement comme » les sepulchres, lesquels sont dorés par le dehors, mais au-dedans sont très- » deshonnêtes & pleins de corps de trépassés. Elles constituent leur gloire » en vêtemens, en or & pierres précieuses. Leur plaisir & volonté désor- » donnée ne leur suffit pas, elles cherchent les occasions de l'accomplir. De » quoi te servent tant de perles & tant de joyaux ? Pourquoi te glorifies-tu » en la beauté du drap ? Toute chair n'est-elle pas semblable à la cendre & » au foin ». Quant à ces singes de Cour, qui sont efféminés, & vrais secta-teurs d'un Sardanapale, & d'un impudique Héliogabale, je ne doute point que, ne leur soyez agréables, & ne leur sembliez belles ; car le Diable donne couleur à son ouvrage, joint qu'ils sont semblables à vous, & par-tant s'accordent bien avec vous à tel ornement. Mais savez-vous bien quand vous leur plaisez ? C'est quand vous avez ce débordement d'invention diabo-lique. Que s'il advient qu'ils vous voient par adventure, devant qu'ayez attaché ces raquettes à votre tête, & devant que soyez revêtues de vos habits dissolus, ils se gossent & rient de vous à pleine gorge, & disent que vous ressemblez à la pie d'Horace, laquelle se voyant si noire & si laide, print des plumes de tous les autres oiseaux, & s'empluma d'icelles, de manière que la voyant si belle, & si dextrement parée, remarquant aussi que c'étoit aux dépens du leur, qu'elle étoit tant jolie, un chacun d'entre eux print ce qui lui appartenoit, & par ce moyen demeura-t-elle toute plu-mée, & merveilleusement ridicule. Qu'il soit vrai que lui ressembliez, outre les cheveux qu'empruntez d'autrui, les plumes des perroquets & d'autres oiseaux, que portez maintenant sur vos têtes, en portent assez évident té-moignage. Après vos raquettes, qui semblent des ailes de chauvesouris, vous avez des masques noires, sur quoi je me contenterai seulement vous avertir que les avez empruntées des Ethniques. Qu'il soit ainsi, voyez ce qu'en dit Tertullian, lequel témoigne icelles avoir été en usage aux femmes Ethni-ques d'Arabie. Outre cela, je vous dirai hardiment que tels faux visages ne sont honnêtes, mais qu'ils ont je ne sais quoi d'impudicité, & ne veux vous le prouver, sinon que d'une histoire de la Bible Sacrée, écrite en Genèse, où il est dit que « Judas ayant promis en mariage son fils Sela à Thamar, sa belle-fille, » & n'ayant tenu ses promesses, elle en fut fâchée. Or, entendant qu'il s'en » alloit faire tondre ses troupeaux en Thamnas, elle changea ses vêtemens » de viduité ; &, après avoir pris un petit manteau d'été, se mit en un che- » min, qui avoit deux voies conduisantes en ce lieu, où il s'acheminoit. » Et lui, passant par-là, l'ayant vue, eut soupçon que c'étoit une paillarde, » d'autant qu'elle avoit couvert sa face, de peur d'être cognue ; & partant, » la pria-t-il de son deshonneur. Parquoi vous voyez telle manière de mas- » que être mal séante à celles qui veulent, selon leur intérieur, extérieu-

» rement paroître femmes de bien ». Que dirai-je maintenant du soin & de la sollicitude que vous mettez à vous farder, à peindre & plâtrer votre visage, & à batailler contre la vérité d'icelui, sinon que les Diables (comme témoigne S. Cyprian) vous ont enseigné cette leçon ? Voyez, dit ce bon père, Dieu a dit : « Faisons l'homme à notre image & semblance », & quelqu'un d'entre vous ose changer ce que Dieu a fait ? Vous voulez faire la guerre à Dieu, quand vous vous étudiez à réformer ce qu'il a fait, ne sachant pas que tout ce qui naît en ce monde, est de Dieu ; & du Diable, tout ce qui est changé. A la mienne volonté, disoit Tertullian, qu'au jour de la chrétienne exultation, je, misérable, élève à tout le moins ma tête entre vos talons, pour voir si ressusciterez avec la cérusse, la craye teinte en pourpre, & avec le safran ; & si, dépeintes en cette sorte, les Anges vous éléveront en l'air devant notre Seigneur Jesus-Christ. Si vos médicamens & votre fard sont choses bonnes, & s'ils sont de Dieu, alors ils viendront au-devant des corps qui ressusciteront, & recognoîtront leurs lieux & places : mais il n'y aura que la chair & l'esprit seul & pur qui puisse ressusciter. Parquoi ces choses-là ne valent rien, lesquelles ne ressuscitent point en chair & en esprit, pourtant qu'elles ne sont pas de Dieu. Abstenez-vous donc aujourd'hui de telles choses, que Dieu vous voie aujourd'hui telles qu'alors il vous verra. Une certaine courtisane, nommée Phryné, invitée à un banquet, où l'après-dîner la compagnie joua à un jeu, tel que tous ceux qui sont de la partie sont contraints faire tout ce qu'un seul fait, voyant qu'il y avoit plusieurs femmes à la susdite compagnie qui étoient fardées, mouilla deux fois sa main en l'eau, & puis s'en frotta le front, & toutes les autres après firent le semblable : ce qu'ayant fait, elles firent rire la compagnie ; car, à mesure que l'eau leur tomboit à travers le visage ainsi plâtré de fard, elle faisoit de grandes rayes, & les rendoit extrêmement laides ; &, par ce moyen, donnèrent fort grand plaisir à tous les assistans, les voyant si laides, vu qu'auparavant elles paroissoient être d'une beauté non-pareille.]

ANTOINE FABRI, Religieux de l'Observance Régulière, a écrit Replique Catholique à une réponse blasphematoire du Saint Sacrifice de la Messe, faite par les ministres de la prétendue religion réformée d'Arles, imprimée en Avignon, *in*-8°. par Pierre Roux, 1567.

ANTOINE FAUVRE, Mathématicien, natif de Bourges, a écrit Arithmétique, en laquelle sont règles nouvelles des nombres entiers & rompus, des pairs & non pairs, utiles à tous financiers, marchands & orféyres, tant pour le fait des comptes que par réduction des aulnaiges, palmes, cannes, brasses, poids

& mesures, alliages d'or & d'argent, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Borel, 1576.

ANTOINE DE LA FAYE *, a traduit en François, Histoire Romaine de Tite Live Padouan, assavoir les trente-cinq Livres restans de tout l'Œuvre, continué dès la fondation de Rome, jusques au temps d'Auguste, imprimée *in-fol.* & *in*-8°. par Jacob Stoer, 1582.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 36.

En la Préface du Traducteur.

[Il est bien à déplorer que la plus grand part, voire du plus beau & du meilleur de ce Trésor Historial, nous a été enviée par le temps, qui n'a permis que nous eussions la pièce entière, comme elle a été ourdie & achevée par notre Auteur; car de cent quarante livres déduisant l'histoire, depuis le commencement jusqu'au temps d'Auguste, nous n'en avons que trente-cinq, & iceux non encore entiers; le reste est égaré, ou perdu, pour le moins il en apparoît bien peu de trace. Néanmoins en ce qui nous reste, nous avons de beaux & excellens traits, qui nous peuvent beaucoup aider à la vie humaine, & même à l'intelligence de plusieurs points des saintes Ecritures, principalement touchant la troisième & quatrième Monarchie. Que si Dieu donne le moyen à quelqu'un que je cognois, j'espére qu'un jour ce qui défaut pourra être suppléé, en attendant que le bris de ce naufrage se ramasse, dont on dit certaines pièces être en Italie, les autres en Allemaigne, d'autres en Dannemarc, d'autres ailleurs, comme il me souvient qu'étant à Padoue, & devisant avec les hommes savans de cette Ville-là, le docte & excellent vieillard Paulo Crasso disoit avoir reçu nouvelles, que dedans la Goulette en Barbarie, toute l'Histoire de Tite-Live étoit trouvée entière, écrite en langue Arabique.

Et plus bas :

Or n'entrepren-je de surhausser Tite-Live sur tous les autres Historiens, sachant bien ce que les critiques dient, tant des choses qu'il a traitées, que du langage ou style d'icelui : mais pour ce que lui seul, entre tous ceux que nous avons, a comme tissu d'un même fil les choses faites par le peuple, le premier de la terre, lesquelles méritent d'être sçues & cognues de tous en tout temps & en tous lieux : à fin aussi que comme notre nation a commencé de ne plus niaiser après les vieux Romans faits & controuvés à plaisir, & a goûté que c'est de la vraie érudition par la lecture de Plutarque, Hérodian, César, Tacitus & autres infinis bons Auteurs Grecs & Latins, qui parlent aujourd'hui François : aussi elle poursuive & s'avance tant plus en bien & cognoissance des choses solides, honorables & profitables. Que

s'il y a Auteur ancien Latin, qui doive être chéri de notre nation, j'ose dire que c'est cestuy-cy : car quoiqu'il ne dissimule pas le peu de bon vouloir qu'il portoit aux Gaulois ; si est-ce qu'il leur a servi quasi de Chroniqueur à éterniser beaucoup de choses, qui autrement seroient enterrées au tombeau d'oubliance. Témoin l'expédition de Bellovesus & Sigovesus, le passage des Gaulois en Italie, la prise & sac de Rome, la conquête de tout le pays d'entre les Alpes & l'Apennin, qui a été une seconde Gaule, leur demeure & peuplade en Asie, où ils ont fait comme une troisième, leurs vaillances & armes épouvantables plus que de nul autre. Bref plusieurs braves & hautes exécutions faites, & non écrites par nos Ancêtres, plus curieux de bien exploiter, que de bien écrire & se louer, comme ont fait les Grecs & les Romains.]

ANTOINE LE FEVRE. Dialogue de la Noblesse, pris de l'Italien de Torquato Tasso, par A. L. F. de la Boderie, imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel Langelier, 1584.

ANTOINE FONTANON*, Avocat en la cour de Parlement à Paris, a traduit de Latin la Pratique de Masuer, ancien Jurisconsulte & Praticien de France, illustrée d'annotations sur chacun titre par le même Traducteur, imprimée à Paris, *in*-4°. par Sébastien Nivelle, 1577. Les Edits & Ordonnances des Rois de France, depuis Saint Loys jusques à présent, avec les vérifications, modifications & déclarations sur icelles : divisées en quatre Tomes, & chacun d'iceux subdivisé encore par Livres & titres, dont le premier concerne seulement le fait de la Justice : le second, les choses fiscales : le troisiéme, la noblesse & police militaire : & le quatriéme, la police sacrée & ecclésiastique, avec une table en chacun tome des Livres & Rubriques y contenues, par Antoine Fontanon, Avocat, &c. & par lui augmentées de plusieurs ordonnances anciennes & nouvelles, réduites en leur vrai ordre, selon la nature des matières, imprimés à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau & Jaques du Puy, 1580.

*Voy. les Remarques sur FONTANON dans *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 38.

ANTOINE FLUVIAN, grand Maître des Chevaliers Rhodiens du Saint Ordre de l'Hôpital Saint Jean de Hiérusalem [1]. Voyez ses Constitutions & Ordonnances, au volume des établis-

femens dudit Ordre, qui a été tranflaté en François, & imprimé *in-fol.* l'an 1493. je l'ai en ma Librairie.

[1] Il étoit Efpagnol, du grand Prieuré de Catalogne, fut élu en 1421, & a été le trente-quatrième Grand-Maître de l'Ordre, où, après avoir gouverné pendant feize ans, il mourut le 29 Octobre 1437. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE FOUQUELIN, de Chauny en Vermandois, a écrit la Réthorique Françoife, où les Préceptes de cet art font traités & déclarés par exemples & témoignages des Auteurs qui font les plus approuvés en notre langue, comme de Ronfard, du Bellay, Bayf & Belleau, pour la Poëfie, & du Traducteur de l'hiftoire Æthiopique d'Heliodore pour la Profe, imprimée à Paris, *in-8°.* par André Wechel, 1557. *Antonii Foquelini Veromandui, in Auli Perfii Satyras commentarius, ad Petr. Ramum Eloquentiæ & Philofophiæ Regium Lutetiæ profefforem, Parifiis apud Andream Wechelum, anno falutis* 1555, *in-4°. Prælectiones Aurelianæ ad titulos de vulgari & pupillari fubftitut. lib. 2. Inftit. Ant. Foquelino Authore. Parifiis in-8°. apud Andream Wechelum*, 1559.

ANTOINE DU FOUR, Évêque de Marfeille [1], Docteur en Théologie, a écrit la Diète de Salut, contenant cinquante Méditations fur la Paffion de notre Sauveur Jefus-Chrift, avec une Paraphrafe fur les fept Pfalmes pénitentiaux, par ledit Auteur, imprimée à Paris, *in-16.* par Guillaume Guillard, 1557, & par Nicolas Chefneau, 1574.

[1] Il naquit à Orléans, où il fe fit Jacobin. De-là étant venu à Paris, il s'y acquit tant de réputation par fon mérite, & par la capacité qu'un Religieux pouvoit avoir en ce temps-là, qu'en 1506, Louis XII, non-feulement le choifit pour fon Confeffeur, en la place de Jean Clerée, auffi Jacobin, qui venoit d'être élu Général de l'Ordre; mais de plus, l'année fuivante, lui fit conférer l'Evêché de Marfeille, par Jule II. Antoine du Four ne put en prendre poffeffion, qu'en 1508, & n'en jouit pas long-temps, étant mort, l'an 1509, à Lodi, dans le voyage de Venife *, où, en qualité de Confeffeur de Louis XII, il fut obligé de le fuivre. Les dâtes de fes deux Ouvrages, l'un imprimé en 1557, l'autre en 1574, ont fait croire au Pète Echard que c'étoient de fecondes Editions. Pour en juger fûrement, il faudroit voir les Livres. Le langage en doit être bien antique, s'il eft tel qu'on le parloit en

1500, temps vraisemblablement de leur composition, s'ils n'ont été faits plutôt; que si c'est le langage de 1557 & de 1574, il y aura lieu de présumer que ce sont des Traductions faites sur le Latin d'Antoine du Four. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce *Voyage de Venise* doit s'entendre de la guerre que le Roi Louis XII faisoit cette année aux Vénitiens, ensuite de la Ligue de Cambrai, pendant laquelle il gagna la bataille d'Agnadel, prit Padoue & plusieurs autres places, mais ne compta pas aller jusqu'à Venise.

ANTOINE PHILEREME FREGOSE [1]. Le Ris de Démocrite, &c. Voyez MICHEL D'AMBOISE.

[1] *ANTONIO FREGOSO*, surnommé *PHILEREMO*, φιλέρημος, parce qu'il aimoit la solitude, a été mal nommé *PHILARENO* par le Doni, & *PHILAREMO* par le Crescimbeni, mots qui ne signifient rien. Il a vécu à la fin du quinzième siècle, & au commencement du seizième. Ses deux Poëmes, intitulés *Il riso di Democrito*, & l'autre *La cerva bianca*, sont très-rares, & méritent fort de l'être. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE FUMÉE, Chevalier-Seigneur de Blandé, Conseiller du Conseil privé du Roi, a écrit Panégyrique au très-Chrétien Roi de France & de Pologne, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1574. Les Histoires depuis la constitution du monde. Livres IV. qu'il promet continuer, contenans diverses interprétations des Docteurs Ecclésiastiques, sur les premiers chapitres du premier Livre de Moyse, dit Génese, imprimé à Paris, *in fol.* 1574.

Au Panégyrique.

[Plusieurs Philosophes ont disputé, s'il seroit meilleur d'avoir un Roi mal habile, qui ne fît rien sans conseil, ou un homme bién avisé, qui fît tout à sa tête: l'un & l'autre est vitieux: mais je ne pense point qu'un Prince puisse suivre bon conseil, s'il ne sait connoître quel est le bon & quel est le mauvais. Un Seigneur ne peut dire avoir fait quelque chose par conseil, s'il n'a tellement entendu & approuvé les raisons qui ont été déduites, que tout ce qu'il en a peu recueillir, soit le fondement de sa volonté. C'est la devise des quatre yeux & quatre aîles, que Mercure estima digne d'être portée par Saturne, pour donner à entendre, que les Rois ne peuvent d'eux-mêmes satisfaire à toutes les affaires; mais leur est besoin de plusieurs yeux & plusieurs aîles: &, comme disoit un autre Roi, de plusieurs oreilles. Encore que les Rois donnent plus, & fassent les récompenses plus grandes, que ne feroient les

Loix, si est-ce que la prudence du sage Prince, fera que ceux qui ont mieux mérité, ne soient dépités de voir les moins dignes plus largement satisfaits: pour le moins que la distribution des honneurs soit avec tel jugement, que ceux qui les reçoivent, s'estiment avec leur commodité & dignité être couronnés du prix dû à la vertu. Les amis & familiers des Rois, doivent être comme les rayons du Soleil, lesquels pénetrent jusques ès lieux, où l'on ne peut voir le corps de ce grand luminaire; mais ils en départent la chaleur & la lumière: aussi ils doivent faire étendre la bonté du Roi, jusques à ceux qui ne le peuvent voir, ni supplier en personne: mais ceux qui l'empêchent de voir la pitié de son peuple, qui bouchent ses oreilles de peur d'entendre la vérité, qui détournent sa clémence & humanité des affligés, sont cause de plus de maux, que les Astrologues n'en promettent par les Eclipses de la Lune & du Soleil. Ceux qui succent sans cesse la bourse de leur Prince, & ne l'estiment que leur pourvoyeur, comme disoit Philippe à son fils, font tort à leur maître, auquel ils ôtent le moyen d'user ailleurs de libéralité, & font autant de dommage au peuple, sur lequel se prend toujours ce qui est de faute ès finances du Roi.

En la Préface des Histoires:

Ainsi que les poissons, oiseaux & animaux terrestres ont plusieurs appetits naturels, & inclinations semblables, pour être composés de mêmes élémens, sens, mouvemens & esprits de vie: aussi chacun, en son endroit, a quelque particularité, laquelle n'est, & ne convient aux autres. Le soin de se nourrir, se garder, élever ses petits, & semblables desirs sensuels, sont communs à tous animaux parfaits, outre lesquels chacun a son instinct à part, qui le pousse & incite à quelques actes extérieurs selon sa nature. Et comme l'eau est propre aux poissons, l'air aux oiseaux, la terre aux bêtes, chacun d'eux a ses façons & manières, qui tiennent de leurs complexions humides, subtiles, ou terrestres. L'homme a quelque chose de commun avec tous, il s'élève en l'air, il hante l'eau, il manie la terre, avec néamoins tant de marques dissemblables, que le corps seul, encore qu'il soit passible & sujet aux injures du temps, s'y montre-t-il assez par sa structure, son excellence, pour être plus beau, net & parfait, & le visage doué de plusieurs singularités, de ris, de parole, de grace, de majesté. Aussi les mouvemens corporels sont plus paisibles, les appetits mieux ordonnés, les actions plus gentilles. Mais l'entendement fait la vraie différence de l'homme, & les appetits, intentions, & effets provenans d'icelui, sont tous autres que ceux des bêtes brutes. L'homme desire savoir ce qui a été, ce qui est, ce qui sera, le bien le mal, l'ordre, la proportion, il oit, il lit, il contemple, il travaille pour atteindre à la vérité de toutes choses. La terre ne le tient, la mer ne l'empêche, le Ciel ne l'arrête; il pénétre jusqu'à la première cause de tout. Là est son but, là son contentement: & d'autant qu'il est né pour être immortel, il tâche à faire ouvrages qui durent long-temps, & à jamais, s'il pouvoit: il bâtit

comme

comme si jamais il ne devoit mourir; il fait ce qu'il peut pour perpétuer sa famille & postérité; il a soin de sa sépulture, de son nom & de sa mémoire, qui sont toutes complexions, dont les bêtes brutes ne tiennent aucunement. Et pour en reprendre deux, desquelles pourroit être quelque doute, qui est la mémoire du passé, & la prévoyance de l'avenir, il est plus vraisemblable que les bêtes, tant fines, adroites & subtiles qu'on voudra, se meuvent à ce qui est présent à leur sens seulement, & n'ont souci du passé, ne du futur, sinon en tant que l'appétit & mouvement sensuel qui les excite, a quelque trait de durée, lors elles semblent avoir quelque mémoire, quand elles reprennent ce qu'elles avoient caché auparavant, & quelque prévoyance, quand elles bâtissent quelque ouvrage, qui leur sert à l'avenir. Toutesfois, l'un ne l'autre ne leur procéde ne de discours, ne de jugement, ains d'accoutumance, force, & propriété de nature. Et qu'ainsi soit, les bêtes de même espèce n'ont qu'une même action, & ne s'émeuvent que pour leur vivre & leur sûreté; & si elles reviennent au lieu où elles ont été quelquesfois, ou reprennent mêmes actions, c'est par accoûtumance, par fortune, ou par force. L'homme n'est meu par aucun appetit charnel à considérer ce que ses voisins, ce que lui-même a fait au precédent; mais cette curiosité est naturelle à son esprit: aussi ce qu'il entreprend pour l'avenir, ne provient le plus souvent de ce à quoi ses sens l'inclinent, ains au contraire ils y resistent. Ces deux propriétés sont de telle efficace, qu'étant les hommes, par leur mauvais gouvernement, dépouillés de la dignité première en laquelle ils avoient été créés, & devenus foibles, malades, ignorans, & sujets à toutes calamités, ils se sont, par le moyen d'icelles, quelque peu relevés & fortifiés contre ce qui leur pouvoit nuire. Ils ont trouvé les remèdes contre maladies; ils ont cherché les antiquités, sources, & principes de toutes choses. Les incommodités qu'ils avoient reçues de leurs voisins vicieux, leur ont fait hair les vices, & inventer polices & loix pour les contenir. Mais les plus grands effets sont sortis de la cupidité d'honneur & de gloire, & de bonne renommée, dont il ne chaut aucunement aux autres animaux, lesquels s'ils avoient quelque scintille de gloire, ils la montreroient aux combats qu'ils ont ensemble, à l'issue desquels nous voyons que le vaincu a toutes les contenances d'un honteux & faché, & le vainqueur, d'un content & gaillard: mais que les autres, qui ont été présens au combat, donnent quelque signe de plus estimer l'un que l'autre, nous ne le voyons point, &c.]

ANTOINE GARDANE [1], Musicien, a mis en lumière plusieurs Chansons Françoises en musique, à quatre parties, imprimées tant aux vieux que nouveaux recueils des chansons.

[1] Il passa de France à Venise, où il fit la profession non-seulement de Musicien, mais de Libraire. Il excelloit dans la première, si l'on en croit *Nicolo Franco*, dans une lettre qu'il lui écrivit le 1 Mai 1537, pour le remercier de quatre Motets de sa composition. Je ne dirai rien de particulier

touchant sa qualité de *Libraire*, sinon qu'il obtint du Sénat de Venise le privilège de faire imprimer & de débiter pendant dix ans *Le Pistole* du même *Nicolo Franco*, lesquelles, pour la première fois, parurent, *in*-8°. avec ces paroles au bas du titre : *Venitiis, apud Antonium Gardane*, *M. D. XXXVIII.* Il n'y aura pas beaucoup gagné, si ce qu'en dit l'Arétin au Dolce, dans sa lettre du 7 Octobre 1539, étoit vrai : *Doppo questo il Sodomito*, il entend le Franco, *di Scrittore delle mie lettere*, c'est que le Franco avoit servi de copiste à l'Arétin, *ne divenne emulo*, *onde ne fece il libro*, *che col non se vender pur una*, *hà rovinato il Gardane Francese*, *che gli presto i denari per istamparle ;* mais l'Arétin, piqué contre le Franco, ne doit pas en être cru. (M. de la Monnoye).

ANTOINE GEUFFROY, Dauphinois, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Hiérusalem, a écrit Description de la Cour du grand Turq, & un sommaire du règne des Othomans, avec un abrégé de leurs folles superstitions, ensemble l'origine des cinq Empires issus de la secte de Mehemet, imprimés à Paris, *in*-4°. par Chrestien Wechel, 1546. Il a traduit de l'Italien de Pandolfe Collenuccio, Dialogue de la tête & du bonnet [1], imprimé à Lyon, *in*-16. par François Juste & Pierre de Tours, 1544.

[1] Son titre est *Il Filotimo trà la Testa e la Beretta.* Paul Jove l'appelle *Facetissimum.* Bien des gens auroient peine à le trouver *Facetum.* L'Auteur a intitulé *Filotimo* ce Dialogue, du Grec φιλότιμος, *avide d'honneur*, *glorieux*, pour marquer la vanité de ces gens qui aiment les saluades, les coups de chapeau. Je parlerai ailleurs, plus au long, de Collenuccio. (M. de la Monnoye).

ANTOINE GUERCIN, du Crest-arnaud en Dauphiné, a traduit d'Italien le Nymphal Flossolan de Jean Boccace, contenant le discours de deux amans, Africain & Mensole, avec leur vie & mort [1]. Ensemble l'origine des Florentins, histoire non moins belle que récréative, imprimée à Lyon, *in*-16. par Gabriel Cotier, 1556.

[1] Voici comme Bocace intitule l'Original : *Nimfale Fiesolano d'amore nel quale si contiene lo inamoramento d'Affrico e di Mensola.* Je rapporte exprès ce titre, afin qu'on voie combien il est corrompu, dans la Traduction qu'en a faite Antoine Guercin. (M. de la Monnoye).

ANTOINE GUERIN a écrit Epître à François Balduin,

Apoſtat & Imitateur d'Ecebolius [1] : De l'office de Juriſconſulte Chreſtien, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Antoine Cercia, 1564. *Calvinique.*

[1] Ecébolius, Sophiſte de Conſtantinople, fameux par ſes fréquens changemens de religion, s'accommodoit à celle des Empereurs, ſous leſquels il vivoit. Chrétien ſous Conſtance, Payen ſous Julien, & depuis Chrétien encore, ou feignant de le redevenir, ſous les ſucceſſeurs de Julien. *Voy.* Socrate (Chap. 13 du Liv. III de ſon *Hiſt. Eccléſ.*) Bèze en a mis exprès le paſſage au-devant de ſa *Réponſe à Balduin*, qu'il ſurnomme *Ecébolius*, & qu'Antoine Guérin traite d'*Imitateur d'Ecébolius*, avec d'autant plus de raiſon, que, ſi on en croit ce qu'il en dit dans l'Epître ici marquée, Balduin, dans l'eſpace de vingt ans, avoit varié juſqu'à ſept fois dans la religion. Il mourut cependant à la fin, bon Catholique, le 24 Octobre 1573. (M. de la Monnoye).

ANTOINE DE GUEVARE [*]. Voyez Antoine Alaigre. Antoine du Pinet. Jean de Guterry. François de Belle-Forest. Nicolas de Herberay. Nicolas Dany.

[*] Ecrivain Eſpagnol du ſeizième ſiècle, qui paſſa ſa jeuneſſe à la Cour de la Reine Iſabelle de Caſtille, & ſe fit enſuite Cordelier. Sa piété & ſes talens le firent choiſir pour Confeſſeur de Charles-Quint, qui lui donna ſucceſſivement les Evêchés de Guadin & de Mondonedo. Il mourut en 1544, avec les titres de *Prédicateur & Hiſtoriographe de l'Empereur.* Auteur plus fécond qu'eſtimable, d'un ſtyle empoulé, & crédule, dans ſes narrations, juſqu'à la puérilité. Il ne méritoit pas d'avoir autant de Traducteurs qu'il en a eus.

Voy. Bayle, au mot *Guévara*, & plus bas Jean Lambert. Du Verdier n'auroit pas dû, parmi les Traducteurs de quelques Ouvrages de Guévare, omettre Louis Turquet, qui, dès 1574, avoit traduit le *Menos précio de corte.*

ANTOINE GUILLERMIN, natif de Rhodés en Rouergue, Profeſſeur en Médecine, a écrit Succinte déclaration que ſignifie le Soleil, parmi les ſignes à la nativité de l'enfant, imprimée à Lyon, *in*-8°. par François & Benoiſt Chauſſard, 1556.

ANTOINE DE HAUVILLE a mis en muſique, à quatre parties, quelques Chanſons ſpirituelles, imprimées ſous le titre de Lyre Chrétienne, par Simon Gorlier, à Lyon, 1566.

ANTOINE HEROET, dit la Maison Neufve, heureux

Illustrateur du haut sens de Platon, a écrit en vers François, la parfaite amie, en trois Livres: l'Androgine de Platon, autre invention extraicte de Platon, de ne point aimer sans être aimé: Complainte d'une Dame surprise nouvellement d'amour, le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. avec autres Opuscules d'amour du Sieur de la Borderie, Paul Anger & autres, par Jean de Tournes, l'an 1547, & depuis à Paris, in-16. Blason de l'œil, imprimé avec les Blasons des parties du corps du sexe feminin, faits par divers Auteurs.

* Voy. sur cet Auteur, ce qui en est dit dans les notes de *La Croix du Maine*, Tom. I, pag. 40 & 41, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 141.

Au deuxiéme Livre de la parfaite amie.

Comparaison.

[Qu'il m'adviendra, comme à la femme advient,
Portant ennuy, que son amy ne vient,
Qui sur la mer doit faire un bon voyage,
En s'enquerant de tempeste & d'orage,
Des doux estés & dangereux yvers,
Quel vent contraire, ou quels rochers divers,
Font avancer les naufs, ou retarder,
Voulant toujours, s'il vient, point regarder,
Par une ardente & pensive manière,
Devient sçavante, & bonne marinière.
Si bon vouloir, grand soing & souvenir
Le danger chasse, & l'amy fait venir:
Si le desir de pauvre femme enchante
Courroux de mer & péril de tourmente:
Si s'enquérir, & d'amour moindre aymer,
Cognoistre fait la variable mer;
Ne doy-je pas croire certainement,
Si j'ay affaire au Ciel, doux élément,
Qui à mes yeux toujours s'offre & présente,
Que j'en auray cognoissance évidente?
Y a-t-il Dame enquérante, ou soigneuse,
Qui ait raison d'estre plus amoureuse;
Qui ait amy tant aymable, & si cher,
Qu'il vaille tant de se faire chercher,

S'il se perdoit, qu'à celuy qui me perd,
Que mon Seigneur, qui volontiers me sert?
Pardonnez-moi, célestes régions,
Et vous, esprits, hautaines légions,
Si, en voyant vostre claire excellence,
Considérant vostre belle ordonnance,
Vos nuits & jours, sagement disposés,
Vos mouvemens, par ordre composés,
Pardonnez-moy, si je n'ay fait devoir
Auparavant d'enquérir, & sçavoir
De vos secrets. Onques n'eus pensement,
Que d'un amy, qui est mon élément:
C'est le Soleil, qui me fait estre & vivre,
Et qui le bien (quand j'en ai) me délivre.
Mais s'il advient, par grand malheur, qu'il meure,
Et qu'avec vous choisisse sa demeure,
Comme il fera, quelque part qu'il se cache,
Lieu n'y aura chez vous que je ne sache:
Ma volonté, qui là me guidera,
Tout le sçavoir humain surmontera.

Au troisiéme Livre.

Soy bien cognoistre, est le plus grand sçavoir
Que nous saurions desirer & avoir.]

ANTOINE LUILLIER a écrit Confession de foi, dressée par notre Saint Pere, comme marque pour connoître le Catholique de l'hérétique, avec le remède contre la poison, imprimée à Paris, *in*-8°. par Raulin Gautier, 1565.

ANTOINE MACAULT, Secrétaire & Valet de chambre ordinaire du Roi, Élu sur le fait de ses aides & tailles, a traduit les Livres suivans, l'Oraison que fait Ciceron à César, pour le rappel de Marcus Marcellus, imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon de Colinez, l'an 1541. L'Institution du jeune Prince, envoyée par Isocrates, à Nicoclès, Roi de Sycionie, sur l'administration d'une Monarchie, ou Royaume, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1547. Les quatorze Philippiques de Ciceron, contre Marc-Antoine, avec un argument général fait en vers par le Traducteur, sur toutes lesdites Philippiques,

imprimées à Poitiers, *in-fol.* par de Marnef, 1548. Les trois premiers Livres de l'Histoire de Diodore Sycilien, Historiographe Grec, avec un appendice dudit Translateur, pour l'intelligence des réductions, des talens en marcs & écus d'or sol, selon le cours du Royaume, en l'an 1533 & 34, imprimés à Paris, *in-4°.* par Galiot du Pré & Antoine Augereau, 1535. Les Apophthegmes, c'est-à-dire, prompts, subtils & sentencieux Dits de plusieurs Rois, Chefs d'armées, Philosophes & autres grands personnages, tant Grecs que Latins, translatés du Latin d'Erasme en François, par ledit Eleu Macault, imprimés à Paris, *in-16.* par la Veuve Claude Chevalon, en l'an 1543. Le grand combat des Rats & des Grenouilles, translaté du Grec d'Homere en rime Françoise, par le même, imprimé à Paris, *in-4°.* par Chrestien Wechel, 1540, sur la fin duquel Livre le même Translateur a mis l'Epigrame suivant, dont les lettres capitales désignent son nom, & l'argument.

Mieux ne se peut cette fable subtile
Approprier qu'aux œuvres naturelles :
C'est le vray sens, & si est très-utile
A contempler les choses éternelles.
Vous y voyez les Diables & les Dieux,
Le Ciel, le monde, enfer & choses telles,
Tirez au vif, si bien qu'il n'est rien mieux.

ANTOINE LE MAÇON, Conseiller du Roi, Receveur général de ses finances, Trésorier de l'extraordinaire de ses guerres, & Secrétaire de très-illustre Princesse Marguerite de France, sœur unique du Roi François I. du nom, Roine de Navarre, Duchesse d'Alençon & de Berry, a traduit de Tuscan le Decameron de Jean Boccace Florentin, contenant cent nouvelles ou contes racontés en dix journées, par sept Dames & trois jeunes Gentilshommes, imprimé à Lyon, *in-8°.* & *in-16.* par Guillaume Roville, & depuis à Paris, *in-fol.* par Ponce Roffet, 1543, & en *in-16.* par Jean Ruelle, & encore à Lyon, par Barthelemy Honorat, 1578 : le même Decameron avoit été traduit long-temps auparavant, par un nommé Laurens de Pre-

mier-fait; mais telle traduction du vieil temps, est de si peu de mérite, que je crois que nul, de bon esprit, ne voudroit maintenant la regarder seulement par le titre: aussi qu'elle a pris telle fin que l'on pouvoit attendre d'elle, par cette-ci qu'un très expert Maçon a si bien fondée & bâtie, qu'elle n'est point pour se démolir ou ruiner à jamais.

ANTOINE MANCINEL de Velitres [1]. Le Miroir des mœurs & des offices. Plus Sylve ou forest de sa vie. Plus le magasin de la langue Latine; le tout écrit premièrement en Latin, par Antoine Mancinel, célébre Philosophe, Orateur & Poëte, translaté en François, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Loys Lanchart, sans date.

[1] Les titres Latins des Ouvrages de Mancinel, ici rapportés, sont, *Speculum de quatuor virtutibus; Carmen de vitâ suâ, patriâ, parentibus & studiis; Thesaurus de variâ constructione verborum & nominum, juxtà ordinem Alphabeti.* Comme les deux premiers sont en vers, je présume que la Traduction Françoise est en vers aussi, quoique du Verdier n'en dise rien. Antoine Mancinel naquit à Velitres (*Veletri*) dans l'Etat du Pape. Son vrai nom de famille étoit *Palombo*; mais le sobriquet de *Mancinello*, donné à son grand-père, qui étoit gaucher de jeunesse, fut cause que les descendans furent nommés *Mancinelli.* Antoine fut Grammairien de profession, comme son maître *Pomponius Lætus*, dont il n'a point eu le mérite, & moins encore la réputation. Jovien Pontan s'est moqué de lui, dans un endroit de son Dialogue, intitulé *Charon*, où, par la transposition & le changement de quelques lettres, il le désigne sous le nom de *Menicellus. Floridus Sabinus* le traite, en toute occasion, encore plus mal. Vivès, moins délicat, paroît le mettre entre les bons Grammairiens, ne méprisant point son *Commentaire sur les Bucoliques & les Géorgiques de Virgile.* Le Catalogue de ses Œuvres est dans la Bibliothèque de Gesner, parmi lesquels ne se trouve pas *Sermonum Decas*, Livre dédié à *Angelo Colocci*, par une Epître non datée. Il est vrai que *Federigo Ubaldini*, qui, dans la *Vie d'Angelo Colocci*, produit tout au long cette Epître Dédicatoire, s'est avisé de la dater de 1495, apparemment parce qu'il a trouvé que l'Epître, qui suivoit immédiatement celle-là, & qui, comme une première Dédicace, est adressée aux jeunes Etudians, étoit de cette même date; mais il lui étoit aisé de faire réflexion qu'un Livre, tel que celui-là, dans le cours duquel il est fait mention de choses arrivées en 1499, en 1500, & même en 1503, ne pouvoit être dédié à qui que ce soit, en 1495. *Voy.* touchant MANCINEL, son Poëme Elégiaque, *de Vitâ suâ*, cité par Naudé, pag. 99 du *Mascurat*, & BAYLE, pag. 92 du

Supplément de son *Dictionnaire*, où, sur la foi de divers Auteurs, il rapporte « qu'Alexandre VI fit punir de mort Antoine Mancinel *, qui avoit » osé, publiquement, lui reprocher sa vie scandaleuse ». (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né en 1452. Il y a lieu de croire qu'il survécut au Pape Alexandre VI, mort en 1503; ainsi, ce qu'on raconte, « qu'il fut puni de mort » par ce Pape, pour lui avoir reproché publiquement ses crimes », paroît une fable. Au reste, ce n'est peut-être qu'une méprise; car il y eut un JERÔME MANCIONI, auquel le Duc de Valentinois, fils d'Alexandre VI, fit couper une main & le bout de la langue, en 1505, pour avoir tenu de lui des discours injurieux. De-là, confondant le nom de MANCIONI avec celui de MANCINELLI, on aura attribué à ce dernier, ce qui est rapporté par plusieurs Ecrivains, « qu'il eut les deux mains coupées, pour avoir mal parlé d'Alexandre VI, » & qu'ayant invectivé de nouveau contre ce Pape, on lui avoit coupé la » langue, dont il mourut ». — Voyez le *Dictionnaire* de Bayle, à l'Article de MANCINELLUS, & parmi les *Vies des Hommes Illustres* de Niceron, Tom. XXXVIII, & PHIL. DE MORNAY, pag 567 de son *Histoire de la Papauté*.

ANTOINE MARNAS, Chanoine de Saint Just de Lyon, a écrit Sommaire Recueil des moyens pour rétablir en splendeur la Republique de Lyon, déduits à l'assemblée des Echevins d'icelle, créés en l'an 1573, imprimé par Benoist Rigaud [1].

[1] Cet Ecrit, & le suivant d'Antoine de Masso, ont échappé à la diligence du P. Ménetrier, Jésuite, dans son *Introduction à l'Histoire de Lyon*. ANTOINE DE MARNAS est appelé ANTOINE DE MARNES, n°. 15101 de la *Biblioth. Historique de France* du P. le Long. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DE MASSO, Lyonnois, a écrit une Oraison ou Harangue, par lui prononcée deux fois en deux divers jours, l'une en Latin, & l'autre en François, dans l'Eglise de Saint Nizier à Lyon, à la création des Consuls & Echevins d'icelle ville, en l'an 1556, imprimée *in*-4°. par Guillaume Roville.

ANTOINE MATHE DE LA VAL, natif de Saint Germain la val au pays de Forestz, a écrit en vers, Isabelle, imitation de l'Arioste, où sont élégamment décrites les loyales amours de Zerbin, Prince d'Escosse, & d'Isabelle fille du Roi de Galice, avec trente-un Sonnets sur le sujet de l'amour, par lesquels il célèbre son Isabelle Hollandoise [1], fille du sieur Nicolas Nicolay,

Géographe

Géographe du Roi, qui depuis la lui a donnée en mariage, imprimée à Paris, *in*-8°. par Lucas Breyer, 1576. Le commencement en est tel:

Filles, qui décorez le chevelu Parnasse,
Si jamais je senty combien peut votre grace,
Pour chanter un subject digne & de rare prix,
A ce coup rendez-moy de vostre ardeur espris.
Si vous avez daigné, d'une bénigne oreille,
Ouir les vœux fréquens d'un qui prompt s'appareille
D'envoyer sa mémoire à la postérité,
Pour avoir seulement un vulgaire chanté,
Guidez-moy, chastes Sœurs, d'une volée isnelle,
Sur le los immortel de l'Infante Isabelle,
Que je discours icy, sans que je soys content
D'aller, parmy ces vers seulement, racontant
D'une fresle beauté la gloire périssable.
Je chante une beauté, qui n'eut onc sa semblable;
Une loyale foy, une saincte amitié,
Qui s'unit par la mort à sa seule moitié;
D'Isabelle & Zerbin rafraîchissant l'histoire,
Je sacre ce discours au temple de mémoire.

[1] D'où vient qu'il l'appelle *Hollandoise*, Nicolas Nicolaï, père d'Isabelle, étant Dauphinois ? Est-ce que la mère, qui étoit peut-être Hollandoise, en avoit accouché en Hollande ? (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE MIZAUD, natif de Molusson en Bourbonnois, Médecin à Paris, outre plusieurs Œuvres qu'il a faites en Latin, a écrit en François, les suivantes. Les Ephémérides perpetuelles de l'air, autrement l'Astrologie des Rustiques, donnant un chacun jour par signes très-familliers, vraie & assûrée connoissance de tous changemens de temps, en quelques pays & contrées qu'on soit, divisées en cinq parties, par petits Aphorismes & breves Sentences, imprimées à Paris *in*-8°. par Regnaud Chaudiere, 1547, & *in*-16. par Jacques Kerver, 1554. Outre ce, Avertissement très-utile en forme de prologue auxdites Ephémérides sur les présages & signes donnés par les animaux, touchant les mutations de l'air. Explication, usage, & pratique de l'Ephéméride céleste, avec tables à ce nécessaires, imprimé à Paris,

in-8°. par Jaques Kerver, 1556, & contient dix-ſept feuilles & demie. Singuliers ſecrets & ſecours contre la peſte, ſouventesfois expérimentés & approuvés, tant en certaine préſervation, que parfaite guériſon, imprimés à Paris, *in*-8°. par Mathurin Breville, 1562. Les louanges, antiquités, & excellences d'Aſtrologie, imprimés à Paris, *in*-8°. par Thomas Richard, 1563. Opuſcule non moins plaiſant qu'utile du particulier conſent & manifeſte accord de pluſieurs choſes du monde avec la Lune, comme du Soleil, du Sexe feminin, de certaines bêtes, oiſeaux, poiſſons, pierres, herbes, arbres, malades, & maladies, imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1571. Harmonie des corps céleſtes & humains, &c. Voyez JEAN DE MONTLYARD. Jardin Medicinal, &c.* Voyez ANDRÉ CAILLE.

* Outre le *Jardin Médicinal*, publié, en 1578, *in*-8°. il publia la même année, & dans le même format, un autre Ouvrage, intitulé *Le Jardinage d'Antoine Mizauld, & comment il faut enter les arbres, & les rendre médicinaux.*

ANTOINE DE MONCHI, ſurnommé DEMOCHAREZ, Docteur en Théologie de Sorbonne, a écrit Réponſe à quelque Apologie, que les hérétiques ont mis en avant ſous ce titre, Apologie des bons Chrétiens contre les ennemis de l'Egliſe Catholique, imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1560. *Chriſtianæ religionis inſtitutioniſque Domini noſtri Jeſu Chriſti & Apoſtolicæ traditionis, adverſùs Myſoliturgorum blasphemias, ac novorum hujus temporis ſectariorum impoſturas, præcipuè Jo. Calvini & ſuorum contra ſacram Miſſam Catholica & hiſtorica propugnatio. Pariſiis, in-fol.* 1562. *De veritate corporis & ſanguinis Chriſti in Miſſæ Sacrificio, ratione tranſſubſtantiationis, aſſertio, Antonio Monchiaceno Democharo authore, in-8°. Antuerpiæ, apud Plantinum,* 1573. *Anton. Democharis in octo libros, Topicorum Ariſtotelis Hypomnema, Pariſiis apud Simonem Colinæum,* 1534. *Gratiani decretorum Collectanea cum paratitlis additis atque indicatis locis undè ſingula decreta ſint decerpta. Opera Antonii Democharis. Pariſiis, in*-8°. 1552 *.

* Voy. à ce mot, les notes dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, p. 44 & 45.

ANTOINE DU MOULIN *, Masconnois, a traduit en François plusieurs Livres, assavoir le Manuel d'Epictete, qui est un Livre, non point de ceux desquels tout le bon est en la beauté de leurs titres, mais profitable; auquel sont ajoutées les sentences des Philosophes de Grece, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1544. Traité, ou Opuscule de Plutarque, de ne prendre à usure, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1546. Souverainetés contre toutes maladies, tirées & traduites de Marcellus, Auteur ancien, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1550. Physionomie naturelle, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1550. La Chyromance & Physionomie par le regard des membres de l'homme, écrite premièrement en Latin par Jean de Indagine, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, & depuis à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle. Le livre d'Augustin Nyphe des divinations & augures, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, & depuis à Paris, *in*-16. par Hiérome de Marnef, l'an 1566. La vertu & propriété de la quinte-essence faite en Latin par Joannes de Rupescissa, & mise en François par ledit du Moulin, imprimée par Jean de Tournes, *in*-8°. Il a aussi revu, corrigé & restitué les Illustrations de Gaule, de Jean le Maire, avec la couronne margaritique & plusieurs autres Œuvres de lui, imprimées par Jean de Tournes, 1549.

* Voy. La Croix du Maine, à ce mot, Tom. I, pag. 45 & 46, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 422.

ANTOINE NEBRISSE [1]. Voyez ses Harangues recueillies des deux Decades de son Histoire d'Espagne, par François de Belle-Forest, au volume des Harangues militaires.

[1] L'Auteur d'où ces Harangues sont extraites, avoit entrepris d'écrire l'*Histoire du règne de Ferdinand d'Arragon & d'Isabelle de Castille*, ou plutôt de mettre en Latin, ce que Ferdinand de Pulgar en avoit écrit en Espagnol. L'interprète étant Grammairien, Latin de profession, il semble que son style devoit être pur, & vraiment Romain; rien cependant n'est plus négligé, ni plus rampant. Il n'a point su, ou n'a point voulu observer les règles qu'il enseignoit; savant au reste en tout genre de littérature, Humaniste, Mathématicien, même Théologien. Etant né au quinzième siècle, temps

de la résurrection des Lettres en Europe, il a été le premier qui les ait cultivées en Espagne. De *Lebrixa*, son pays natal, dans l'Andalousie, il aima mieux être appelé *Antonius Nebrissensis*, que *Martinès*, du nom de son père. On ne s'accorde point sur l'année de sa naissance, ni de sa mort. Ceux qui, comme Moréri, le font naître en 1455, & mourir l'an 1522, ou l'an 1544, doivent, suivant la première époque, dire qu'il mourut âgé, non pas de soixante-dix-sept, mais de soixante-sept ans, &, suivant la seconde, de quatre-vingt-neuf ans; pour moi j'incline à croire qu'il faut, suivant l'époque le plus communément reçue, mettre sa mort en 1522; & pour sa naissance, qu'au lieu de 1455, il faut compter 1445, moyennant quoi il sera mort âgé, selon Paul Jove, de soixante-dix-sept ans, ce qui revient à l'idée qu'Erasme, dans son *Epître*, de 1521, *à Vivès*, donne du grand âge d'Antoine de Nébrisse, qui, à ce compte, auroit eu alors soixante-seize ans *. (M de la Monnoye).

* Les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 280, l'appellent Antoine de Lebrixa, mettent sa naissance en 1444, & sa mort à Alcala, en 1522, à l'âge de soixante-dix-huit ans. On y trouve un ample Catalogue de ses Ouvrages, & assez de particularités sur sa vie.

ANTOINE NOGUIER, Tholosan, a écrit en prose Françoise l'Histoire Tholosane, divisée en trois Livres, imprimée à Tholose, *in-fol.* par Guyon Boudeville, 1559 *. Et en rime l'Eridographie, contenant en trois Livres, la Description de procès, qui le nourrit, & que faut-il avoir pour l'éviter, imprimé à Tholose, *in*-4°. par Guyon Boudeville, 1552. La bienvenue faite à Monsieur d'Anguien, Viceroi, au pays de Languedoc, imprimée à Tolose, par ledit Boudeville. Epître à Jean Pollier, Seigneur de Vareilletes, près Saint Flour en Auvergne, imprimée de même.

* Son Livre est intitulé, *Histoire Tholosaine, ou de la Province de Languedoc, depuis son origine jusqu'en* 1557. Il s'étend principalement sur les guerres de Simon, Comte de Montfort, contre les Comtes de Toulouse. La Faille, dans son *Hist. de Toulouse* (Tom. II, pag. 182) parle fort désavantageusement de cet Ouvrage.

ANTOINE FRANÇOIS PALADIN, Milanois, a fait deux Livres de Tablature de Luth, où sont contenus plusieurs Psalmes & Chansons spirituelles, imprimés à Lyon, par Simon Gorlier, 1562.

ANTOINE DU PART, Angevin, a écrit en vers, Déplo-

ration de la France, sur le trépas du très-Chrétien Roi Charles IX, imprimée à Lyon, par Michel Jove, 1574.

ANTOINE PIGAPHETA *. Vicentin, Chevalier de Rhodes, a écrit en cent quatre Chapitres en Italien, le voyage & navigation faite par les Espagnols, ès Isles Moluques, des Rois d'icelles, de leur gouvernement & manière de vivre, de leur langage, & plusieurs autres choses. Ledit voyage commencé par icelui Pigapheta, l'an 1519. & de retour 1522, mis en François par Translateur incertain, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon de Colinez.

* PIGAFETA, plutôt que PIGAPHETA, fut du voyage dans lequel Magellan fit le tour du monde, & donna son nom au détroit, ou canal, qui va de l'Amérique Orientale à la mer du Sud; il a le premier parlé des Patagons, ou Géans de l'extrémité de l'Amérique Méridionale, qu'il découvrit en 1520, & dont l'existence a si fort occupé depuis quelques années.

ANTOINE DU PINET, Seigneur de Noroy, a écrit Plans, Portraits & Description de plusieurs villes & forteresses, tant de l'Europe, Asie, Afrique, que des Indes & Terres neuves, leurs fondations, & manière de vivre, avec plusieurs cartes générales & particulières, servant à la Cosmographie, jointes à leurs déclarations. Le tout mis par ordre, région par région, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean d'Ogerolles, 1564. La conformité des Eglises réformées de France & de l'Eglise primitive, en police & cérémonies, imprimée à Lyon, *in*-8°. par J. Martin, 1564. *Calvinique.* Sermons sur l'Apocalypse. *Calvinique.*

Ses Traductions.

Le troisième Livre ou Tome des Epîtres illustres de Don Antoine de Guevare, Gentilhomme Espagnol, Evêque de Mondoignet, grand Aumônier, Conseiller & Historiographe du feu Empereur Charles V, nourri ès affaires, grand Pratiqueur & Négociateur, bien vu des Princes & Monarques, bien versé ès Histoires, Pratic, en toutes langues, Philosophe, Jurisconsulte, Théologien & Cordelier: lequel troisième Livre a été première-

ment traduit de l'Efpagnol d'icelui Guevare, en Italien, par Alfonfe d'Ulloa, & depuis en François par ledit du Pinet, ayant connu qu'il y avoit fonds & jugement. Car en premier lieu on y voit la revolte que les Efpagnols firent contre l'Empereur Charles V, l'an 1520, lui étant âgé feulement de quatorze ans, fous pretexte que ledit fieur, en ce bas âge, avoit député contre les privilèges du Royaume de Caftille (ainfi que prétendoient les féditieux) tels Gouverneurs qu'il lui avoit plu, & y avoit érigé un confeil pour avifer à toutes affaires en fon abfence : car il s'étoit retiré en Flandres, ne fe fiant aux Princes d'Efpagne. Plus, on y trouve par qui & comment cette revolte fut commencée, & les affections particulières des chefs de cette fedition. On y voit auffi les moyens dont ufa l'Amiral de Caftille, fage & vaillant Seigneur, pour éteindre lefdits troubles, & quel trait & fin prirent les Chefs & Promoteurs d'iceux, & le tout par actes publics : chofe autant admirable que confidérable à toutes perfonnes de fain & bon jugement, & même au temps auquel les âges des Rois font contrôlés. Item qui voudra enfoncer davantage le Domino de cet Evêque, il trouvera que l'habit qui le féparoit du monde vulgaire, ne lui avoit point fait oublier un feul point de Philofophie naturelle. Car, à ce qu'on peut voir audit Livre, les Problêmes & Secrets de nature lui étoient fi découverts ; qu'on le peut eftimer avoir été un des plus grands favoris d'icelle. Quant à la Philofophie & Théologie morale, les points de l'Ecriture qu'il traite, la dextérité qu'il a à exhorter & confoler, & la véhemence qu'il a à reprendre, témoignent affez s'il s'eft approprié lefdits titres à bon droit, ou non. Outre cela il avoit une grande dextérité à rechercher & examiner toutes chofes antiques, & dignes d'être remifes en lumière, comme on peut voir en ce Livre, au bout duquel eft un fien Traité des travaux & privilèges des galères, fait François, par le même du Pinet, & imprimé *in*-4°. à Lyon, par Barthelemy Molin, 1560 Les deux premiers Livres des Epîtres dudit Guevare, avoient été traduits par Jean de Gu-

terry. L'Hiſtoire du monde de Caye Pline II [1], Veronois, collation..ée, & corrigée ſur pluſieurs vieux exemplaires Latins, tant imprimés qu'écrits à la main, & enrichie d'annotations en marge, ſervans à la conférence & déclaration des anciens & modernes noms des villes, régions, ſimples, & autres lieux & & termes obſcurs compris en icelle : à quoi a été ajouté un Traité des poids & meſures antiques, réduites à la façon des François, imprimé en deux Tomes, *in-fol.* à Lyon, par Claude Senneton, 1566. Or pour l'argument, & ſujets de l'Hiſtoire du monde, contenant trente-ſept Livres, Pline en premier lieu, montre tout l'ordre du Ciel, & le cours des Aſtres, avec tous les effets que peuvent produire les quatre principes & élemens de cet Univers. Et venant à traiter de la terre, il pourſuit ſi amplement toute la Coſmographie, qu'il n'y a pays, contrée, côte, plage, mer, ni iſle en la terre habitable, qui n'y ſoient décrites, & épluchées par le menu, hormis les terres neuves, qui ont été depuis découvertes. Puis ayant montré que c'eſt de l'Univers, il pourſuit particulièrement tout le contenu d'icelui : & commençant à l'homme, il n'y a choſe qu'on puiſſe dire de ſon naturel; ni des ſingularités, inventions, ou monſtruoſités d'icelui, qui n'y ſoit repréſentée au vif. Et de-là ſe jettant à travers montagnes, & forêts, il déchiffre par le menu, tous animaux à quatre pieds. Non content de ce, il produit toutes ſortes de poiſſons, tant de mer que d'eau douce : auquel endroit il n'oublie les richeſſes de Levant, conſiſtantes en perles, & ès riches teintures de pourpres, & burets. Puis ſe jettant à l'air, il traite de toutes ſortes d'oiſeaux, tant de proie que des autres qui ſervent de gibier & de plaiſir par leurs gazouillemens inimitables. Même a été ſi curieux ce Greffier de nature, qu'il eſt venu rechercher les fredons des inſectes, & le naturel de tous animaux de cette étofe, & ſignamment des mouches à miel. Et pour conclure l'Hiſtoire de tous animaux, il pourſuit leur anatomie, membre par membre, & particule par particule. Finalement, tombant ſur les arbres en ſon douzième Livre, il

commence aux étrangers, & à ceux qui viennent ès régions de Levant, même à ceux qui produisent la myrrhe, l'encens, le storax liquide, la canelle, le cinnamome, le poivre, & plusieurs autres drogues de respect. Et de là venant aux parfums, & à la composition d'iceux, il met devant les yeux toutes les somptuosités de son temps, pour ce regard; & signamment les riches Ustensiles de bois, qu'on faisoit des madres, & autres arbres du mont Atlas. Cela fait, ayant traversé plusieurs arbres singuliers, il vient à l'invention du bon homme Noé, où il se montre parfait vigneron: car il n'y a plant de marque, en tout l'Univers, qui ne soit là enrôlé, bonté par bonté, & qualité par qualité. Et poursuivant son dessein des arbres fruitiers (ayant premièrement traité des vins artificiels) il représente tout le naturel des fruits, huiles, gommes & resines qui en sortent, jusques à montrer comme on fait la poix. Sur quoi (ne voulant oublier les arbres sauvages) il montre aussi quels bois il faut employer à la charpenterie, & quels non, avec la manière de les assaisonner, & couper en temps. Et pour conclure le premier Tome qui contient dix-sept Livres, il met la manière d'enter & cultiver toutes sortes d'arbres fruitiers, instruisant les Lecteurs comme ils pourront garder leurs fruits. Quant au second Tome, la variété des choses y est de même si grande, qu'il semble qu'il n'ait rien voulu obmettre de tout ce que nature a mis en avant, sinon au long, pour le moins en passant: comme quand il parle des arts de peinture & de fonderie, mettant quant & quant en jeu toutes les pièces singulières de l'antiquité, tant en platte peinture, ou gravure, que celles qui étoient en bosse ou relief. Là se peut voir Rome, avec toute la magnificence de ses Temples, Arenes, Colysées, & Palais, enrichis de médailles & statues. Là peut-on considérer les superbes bâtimens des anciens, avec la raison de leur architecture. Cependant Pline voulant mettre fin à son Histoire, tombe sur le naturel des terres dont on se sert en Médecine, & en plusieurs autres endroits: & par même moyen traite l'art de poterie, qui a aussi produit de grandes

grandes ſingularités anciennement. Et avoir diſcouru le fait des marbres & autres pierres, tant celles qu'on peut mettre en ouvrage, que pluſieurs autres ſervant au fait de la Médecine; il décrit l'origine du verre, & la manière de le faire; mettant à la fin de ſon Œuvre, la ſuperbeté & les richeſſes de ce monde, aſſavoir les Pierres précieuſes, avec le naturel d'icelles. Vû donc la grande variété de ce monde de Pline, qui n'eſt pas moins divers en ſes diſcours, que nature eſt gaye & variable en ſes créatures, les François ſont grandement tenus au ſieur du Pinet, d'avoir fait parler un tel Auteur étranger naivement en leur langue. Commentaires de P. André Mathiol, Siénois, ſur l'Hiſtoire des Plantes de Pedacion Dioſcoride d'Anazarbe, traduits par ledit du Pinet, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Gabriel Cotier. Taxe des parties caſuelles, &c. avec annotations priſes des Décrets, Conciles & Canons, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1564 [2]. *Calvinique.* Lieux communs de la Sainte Ecriture, recueillis par Wolfang Muſculus, en ſoixante-ſix titres, traduits de Latin par ledit du Pinet, imprimés à Genève, par Euſtache Vignon, 1577. *Calvinique.*

[1] Coſtar, pag. 188 de ſes *Entretiens avec Voiture*, a, de gayeté de cœur, plaiſanté ſur ſept ou huit endroits de cette Traduction, dans laquelle cependant du Pinet ne s'eſt pas plus trompé, qu'Amiot, dans celle de Plutarque, quoique le texte de Pline fût alors extrêmement corrompu, & ſoit, en général, ſi difficile, que, malgré tous les ſecours qui ſe ſont depuis préſentés, perſonne n'a oſé entreprendre parmi nous de le traduire *; au lieu que Plutarque, depuis Amiot, a trouvé deux Traducteurs. (M. DE LA MONNOYE).

* M. DE LAMOIGNON DE MALESHERBES, Premier Préſident de la Cour des Aydes, avoit eu le deſſein de faire faire une Traduction complette de Pline par une ſociété de Gens de Lettres. Ce projet malheureuſement n'a point été exécuté, quoiqu'il y eût déjà beaucoup de matériaux raſſemblés. M. POINSINET DE SIVRY a oſé ſeul entreprendre cette Traduction, dont 2 vol. *in*-4°. ont déjà paru, au moment où je fais cette Remarque.

[2] Le titre entier eſt, *Taxe des Parties caſuelles de la Boutique du Pape.* Cette taxe, que du Pinet a fait imprimer, avec le Latin à côté, & des notes ſur les endroits qu'il a jugés en avoir beſoin, eſt différente, tant de celle que débitoit Galiot Dupré, *in*-16. à Paris, 1545, que de celle qui ſe vendoit, *in*-4°. en lettre Gothique, chez Touſſaints Denys, 1520, dans

l'une & l'autre desquelles, au Chapitre *de Matrimonialibus*, on trouve ces paroles, qui me paroissent d'une grande naïveté, & qui ne sont point dans du Pinet : *Et nota diligenter quòd hujus modi gratiæ & dispensationes non conceduntur pauperibus, quia non sunt, ideò non possunt consolari.* Ce *non sunt* est le synonyme de ces paroles Italiennes *non ci sono danari.* Au Chap. 2 de la *Confession de Sanci*, où l'Edition de Toussaints Denys est citée, il faut, au lieu de 1570, lire 1520. Voy. *BAYLE*, aux mots PINET & BANK. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DU PLAIN, a écrit en rime, Cantique contenant le discours de la guerre avenue à Lyon, pour la Religion, imprimé l'an 1563 [1]. *Calvinique.*

[1] Le P. Ménetrier, dans son *Introduction à l'Histoire de Lyon*, & le P. le Long, dans sa *Biblioth. Histor. de France*, ont oublié de rapporter cet Ouvrage. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE LE POIX, Médecin de Monsieur le Duc de Lorraine, a écrit Discours sur les médailles * & gravures antiques, principalement romaines. Plus une exposition de quelques planches ou tables, esquelles sont montrées diverses médailles & gravures antiques, rares & exquises, avec une Préface où est traité de l'utilité & profit qui revient de la connoissance des médailles & gravures antiques, outre le plaisir & délectation, imprimée à Paris, *in*-4°. par Mamert Patisson, 1579.

* Il semble avoir calqué son Ouvrage, sur le plan de celui d'Enée de Vico, intitulé *Discorsi sopra le Midaglie.* Mais le Livre d'Antoine de Poix est plus utile, en ce qu'il est plus étendu, & qu'on y a gravé plus de soixante-dix médailles de tout genre, & quelques pierres gravées. Tel est le Jugement qu'en porte Banduri, *Bibl. Numm.* pag. 17.

ANTOINE DE PONTUS. Invention pour acheter & vendre toutes sortes de marchandise en tous lieux, selon diverses espèces de monnoyes, calculée & mise nouvellement en lumière, pour le bénéfice d'un chacun, par Antoine de Pontus, Arithméticien, imprimée à Lyon.

ANTOINE PREVOST, de Vaulreas, au Comté de Venisse, a écrit en rime, l'Amant déconforté, cherchant confort parmi le monde, contenant le bien & le mal des femmes, avec plusieurs

préceptes & documens contre les femmes, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Barnabé Chauſſard, ſans date.

ANTOINE ROMERY, Docteur, liſant en l'Univerſité de Montpelier, a fait des additions ſur l'Antidotaire de Guidon, imprimées avec ledit Guidon, en François, à Lyon, par Conſtantin Fradin, 1520 [1].

[1] Du Verdier, au mot GUI DE CAULIAC, a oublié de mettre ANTOINE ROMERY au nombre de ceux qui ont travaillé ſur cet Auteur. (M DE LA MONNOYE).

ANTOINE DU SAIX [1], Commandeur de Saint Antoine de Bourg en Breſſe, Abbé de Cheiſery, a compoſé pluſieurs Livres, tant en rime qu'en proſe, aſſavoir, l'Eperon de diſcipline, lourdement forgé, (dit-il) & rudement limé (& fait bien de le confeſſer & de m'avoir prevenu à le dire), imprimé *in*-4°. l'an 1532, & *in*-16. par Denis Janot, 1539. Seconde partie de l'Eperon de diſcipline, imprimé comme deſſus. Petit fatras d'un apprenty ſurnommé l'Eſperonier de diſcipline, contenant pluſieurs rimes, imprimé *in*-16. à Paris, 1537. Le Blaſon de Brou, temple nouvellement édifié au pays de Breſſe, par très-illuſtre Princeſſe Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Savoie, & Comteſſe de Bourgogne, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Nourry, ſans date [2]. Oraiſon funèbre, faite & prononcée aux obſéques & enterrement de très-illuſtre Princeſſe Marguerite d'Autriche [3]. La touche naïve, pour éprouver l'ami & le flatteur, inventée par Plutarque, taillée par Eraſme, & miſe à l'uſage François en proſe, par ledit du Saix, avec l'art de ſoi aider, & par bon moyen faire ſon profit de ſes ennemis, imprimée *in*-8°. l'an 1537. L'Opiate de ſobriété, compoſée en carême pour conſerver au cloître la ſanté de Religion, commençant ainſi,

Ma bonne ſœur, ma chère Philiberte,
Je ſuis certain que vous eſtes experte
A bien jeuſner, pour avoir quarante ans,
Et plus, eſté, ainſi comme j'entends,

Sans reposer dedans un lict mollet,
Et sans manger de la chair de poullet, &c.

imprimée *in*-8°. à Lyon, 1553. Marquetis de pièces diverses, assemblées par Antoine du Saix, contenant plusieurs Epigrammes & Emblêmes, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean d'Ogerolles, 1559.

[1] Guichenon, pag. 35 de la première Partie de son *Histoire de Bresse*, parle d'ANTOINE DU SAIX. Rabelais, Liv. I, Chap. 17, le désigne en ces termes : *Cil ne fut pas celui de Bourg, car il est trop de mes amis.* (M. DE LA MONNOYE).

[2] *Blason*, signifioit autrefois, comme le Latin *Elogium*, tantôt *blâme*, tantôt *louange*. Il se prend ici pour *louange*. Ainsi, plus bas, il sera parlé des Blasons des diverses parties du corps des femmes, les uns en bonne, les autres en mauvaise part. (*idem*).

[3] Il s'en trouve une version Latine, imprimée l'an 1549, chez Oporin, à la suite du Livre de Paradin, *de antiquo Burgundiæ statu ;* en voici le titre : *Antonii Saxani funebris Oratio habita in exequiis illustrissimæ Margaritæ, Austriæ Principis, Broaci sepultæ.* Cette Princesse mourut à Malines, le 1 Décembre 1532. (*idem*).

ANTOINE DE LA SALE, a écrit un Livre intitulé, la Salade [1], lequel fait mention de tous les pays du monde, & du pays de la belle Sibylle, avec la figure pour aller au mont d'icelle Sibylle : & aussi la figure de la mer & de la terre ; & est dédié à l'illustre Prince d'Anjou, Duc de Calabre, & de Lorraine, fils du Roi de Sicile, imprimée à Paris, *in-fol.* par Philippe le Noir, sans date [2].

* Voy. les notes, à ce mot, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, p. 51 & 52.

[1] Ainsi appelée, tant à cause du mêlange des matières contenues dans ce Livre, que par allusion à *la Salle*, nom de l'Auteur, où, en passant, je remarquerai que ce nom doit être écrit par deux *ll*, comme l'Auteur l'écrivoit. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il n'y a point de date au-devant ; mais, à la fin du Livre, il est dit qu'il fut achevé d'imprimer le 13 Mars 1527. Quant au temps de la composition, le nom qu'au feuillet second, *verso*, on trouve de JEAN MICHEL, Evêque d'Angers, alors vivant, fait voir que c'étoit entre 1438 & 1447, puisque cet Evêque mourut en 1447, & qu'il fut élu en 1438. (*idem*).

La Croix du Maine le fait aussi Auteur du *Roman du petit Jean de Saintré*, & d'un *Extrait des Chroniques de Flandres.* (Président BOUHIER).

ANTOINE TRUQUET, Peintre, a composé par dictons & quatrains joyeux, les cris de Paris, imprimés par Nicolas Bufet, 1545.

ANTOINE TYRON, a traduit du Latin de Révérend Père Nicolas Hanape, jadis Patriarche de Hiérusalem, le Promptuaire des exemples des vertus & vices, recueilli de l'ancien & nouveau Testament, par lieux communs, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Jean Belliere, 1569. Les Epitres morales de Jean Ravisius Textor ou Tissier, Nyvernois, aussi de Latin faites Françoises, par ledit Antoine Tyron, imprimées en Anvers, *in*-16. l'an 1570. Le quinziéme Livre d'Amadis de Gaule, traduit d'Espagnol, imprimé en Anvers, *in*-4°. par Henry Heyndrick, 1577 [1]. Recueil de plusieurs plaisantes nouvelles, Apophthegmes & recréations diverses, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Henry Heyndrick, 1578.

[1] Ce prétendu quinzième Livre d'Amadis, n'est point du tout une Traduction; c'est une invention pure d'Antoine Tyron. Le véritable quinzième Livre de ce Roman, traduit, en François, par Gabriel Chapuis, Tourangeau, fut imprimé, *in*-16. à Lyon, chez Benoist Rigaud, 1576. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DE TORQUEMADE. Voyez GABRIEL CHAPUIS.

ANTOINE DU VAL, a écrit Miroir des Calvinistes & Armure des Chrétiens, pour rembarrer les nouveaux Evangelistes, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1561. Les Contrariétés & Contredits qui se trouvent en la doctrine de Jean Calvin & autres nouveaux Evangélistes de notre temps: avec les demandes & repliques à Jean Calvin, sur son Livre de la prédestination, recueillies des écrits Latins d'un Auteur incertain, & de Guillaume Lindan, Evéque Aleman, & faites Françoises par ledit du Val. Ensemble un recueil d'aucuns écrits d'Erasme de Roterdam, contre les Lutheriens: & un Catéchisme ou Sommaire de la Foi, & devoir du vrai Chrétien, contre les

héréfies de ce temps, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chefneau, 1562. Traité en forme de table, recueilli & fait François des Œuvres de Guillaume Lindan, par lequel on voit la guerre immortelle, & contredits de Luther & autres hérétiques de ce temps, imprimé à Lyon, par Michel Jove.

ANTOINE DU VERDIER [1]. Ce n'eft pas pour prifer mes écrits, que je m'enregiftre ici; mais ayant projećté de faire une Bibliothéque Françoife, la plus univerfelle que je pourrai, & d'y mettre indifféremment bons & mauvais Auteurs, à fin que les uns reçoivent luftre des autres: puifque je me fuis mêlé de barbouiller le papier, & que mon nom vient en fon rang, bien que je n'aye fait Œuvres de valeur & mérite, icelles néanmoins feront ci-deffous inférées. En voici donc la lifte. Le Myfopolême, ou difcours contre la guerre, pour le retour de la paix en France, en vers héroiques, imprimé à Paris, *in*-4°. par Denis du Pré, 1568. Antithèfes de la paix & de la guerre, avec le moyen d'entretenir la paix, & exhortation d'aller tous enfemble contre les infidèles Mahometiftes, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Benoît Rigaud, 1568. Les Omonymes, Satyre contre les mœurs corrompues de ce fiècle, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Antoine Gryphius, 1572. Philoxene, tragédie, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Marcorelle, 1567. Les Amours. Livres III, contenans CC. Sonnets, II. Mafcarades, I Eglogue, XX Odes, L. Epigrammes, IIII Elegies, non imprimés. La Profographie, ou Defcription des perfonnes infignes, Patriarches, Prophêtes, Dieux des Gentils, Empereurs, Rois, Capitaines, Jurifconfultes, Papes, Ducs, Princes, Philofophes, Orateurs, Poëtes & Inventeurs de plufieurs Arts, Ordres & Religions, qui ont été depuis le commencement du monde jufques à préfent: avec les effigies d'aucuns d'iceux, & briéve obfervation de leurs temps, années, faits & dits, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Antoine Gryphius, 1573. Cette Œuvre fortira bientôt de mes mains, augmentée de trois fois davantage, & s'imprimera avec plus d'attention qu'on n'y a eu

la première fois, plusieurs fautes étant coulées en l'impression, à cause de mon absence, principalement, outre celles qui altèrent le sens, deux lignes laissées en la description de Moyse, font que la vérité de l'Histoire sacrée est corrompue: car après ces mots, *il ne se trouve point en ses écrits qu'il fut marié*; ce qui s'ensuit a été omis, *deux fois, assavoir à la fille du Roi d'Ethiopie, nommée Tharbis, qui fut la première qu'il épousa, de laquelle n'est faite aucune mention en l'Exode*: puis ce qui s'ensuit vient bien, *Josèphe seul en traite, auquel je te renvoie pour savoir quelle fut la femme de Moyse.* J'ai bien voulu noter ici cette faute & obmission, à fin que ceux qui ont le Livre, la corrigent dessus: & que les peu savans n'en tirent erreur. Je viens maintenant à mes autres Œuvres. Les diverses Leçons suivant celles de Pierre Messie, contenant plusieurs Histoires, Discours & faits mémorables, recueillis des Auteurs Grecs, Latins & Italiens, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Barthelemi Honorat, 1576, & depuis autres deux fois: la troisiéme édition augmentée d'un sixième Livre. Commentaire sur le Plutus, Comédie d'Aristophane, traduite en prose, non encore imprimé. Les doctes & subtiles Réponses de Barthelemy Tægio, Jurisconsulte, & Lecteur en droit au Collége de Mylan, où sont contenus maints beaux & agréables Discours, sur diverses & notables matières, traduites d'Italien, imprimées à Lyon, *in*-16. par Barthelemy Honnorat, 1577. Cratile, Dialogue de Platon. Apologie de Socrates, par le même Platon, le tout traduit en François & non encore imprimé. L'Histoire de Venise, comprise en quarante-cinq Livres, dont les trente-trois premiers ont été faits par M. Antoine Sabellic, & les douze suivans par le Cardinal Bembo, avec un supplement de tout ce qui est advenu depuis, digne de mémoire touchant l'État & République des Seigneurs Vénitiens, jusques à présent, traduite de Latin & prête à imprimer. La Description de toute l'Italie, auteur Leandre Albert Bolognés, traduite d'Italien, non encore imprimée. Les images des Dieux des anciens, contenans les Idoles, coûtumes, céré-

monies, & autres choſes appartenantes à la Réligion des payens. Recueillies premièrement & expoſées en Italien, par Vincent Cartari de Rhege, & maintenant traduites en François, & augmentées, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Barthelemy Honorat & Eſtienne Michel, 1581. Les Œuvres de L. Année Senèque, avec commentaires & annotations de pluſieurs hommes doctes, ſur aucuns de ſes Livres: le tout de ma traduction, qui ſera bientôt miſe ſur la preſſe. Oraiſon de Syneſe, à la louange de la Chaulveté: avec Scholies de B. Rhenanus. Traité ou les Pupils doivent demeurer & être nourris, avec un commentaire ſur le titre, *de raptu Virginum*, au neuvième Livre du Code, & ſur la loi V. du premier Livre au titre *de Epiſc. & Clericis*, concernant cette matière, ſur un fait avenu & poſé en termes généraux. Le Compſeutique, ou Traits facétieux, imprimé *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1584. Cette Bibliothèque Françoiſe, laquelle ſort abortive de mes mains, & en échappe à mon grand regret, de ce que je ne l'aye retenue encore une couple d'années, à fin de la rendre plus ample & plus accomplie, comme mon intention étoit bien telle, ſans l'avertiſſement que j'ai ſu qu'on en imprimoit une autre à Paris. Je ne ſerai que fort content & très-aiſe que quelcun faſſe mieux: ce que je confeſſe être aſſez aiſé. Mais je ne puis que je ne ſois marri de l'honneur que cette concurrence me pourra tollir d'avoir été l'inventeur de dreſſer Bibliothèque Françoiſe, & qui premier il y a plus de ſix ans y ai travaillé, & communiqué les mémoires que j'en avois dreſſés à pluſieurs, tant à Paris qu'ailleurs. Mais vû que c'eſt un labeur ſans fin, & qu'on trouvera toujours de quoi l'acroître, je n'ai plus retardé de la mettre aux champs, ſous eſpérance d'y ajouter en la ſeconde édition un grand nombre de Livres, tant imprimés qu'écrits à la main, que j'aurai vus entre ci & là. Or quoique je ſois reſolu de ne faire jamais voir le jour aux Sonnets & autres poëſies, ſur le ſujet de l'Amour, par moi faites en mes jeunes ans, ſi eſt-ce que pour autant qu'aucuns prennent plaiſir en ce genre d'écrire, j'en ai extrait ici quelques-

uns,

uns, non tant pour témoigner de mes folies, que pour en rendre ce Livre plus gros.

[1] C'étoit un riche Gentilhomme Foréfien, ayant une maifon à Lyon, une à Montbrifon, & une à Vauprivas. Le nom originaire de fa famille étoit VERD; enforte que, dans les actes publics, ANTOINE, & CLAUDE, fon fils, étoient dénommés ANTOINE VERD DU VERDIER, CLAUDE VERD DU VERDIER, & de même leurs defcendans. M. l'Abbé le Clerc, qui tient d'un Curé de Montbrifon ces particularités, & quelques autres qu'on pourra voir ci-deffous, au mot CLAUDE DU VERDIER, a bien voulu m'en faire part. Il y a quelques remarques à faire fur le Catalogue qu'Antoine du Verdier donne de fes Ouvrages*. Son *Compfeutique*, par exemple, qu'il dit avoir été imprimé, *in*-16. à Lyon, chez Jean d'Ogerolle, 1584, ne fe trouve abfolument nulle part, quoique diligemment recherché. Tout ce que j'en ai pu voir jufqu'ici, confifte en un petit nombre de Contes, imprimés en treize feuillets, *in*-16. à la fuite d'une Edition des *Ecraignes Dijonnoifes*, de laquelle je parle ci-deffous, au mot ETIENNE TABOUROT. Ses diverfes leçons, en récompenfe, font très-communes, augmentées même d'un feptième Livre, 1592, à Lyon, *in*-8°. Sa *Profopographie*, qui, en 1573, n'étoit qu'un affez mince *in*-4°. devint, en 1604, un *in-fol.* en 3 volumes, dans le dernier defquels il fe trouve, vers la fin, une addition, où il eft dit que « l'Auteur, » alors Gentilhomme ordinaire de la maifon du Roi, revenant de Paris à » Lyon, & de Lyon, allant à fa maifon en Forèz, le 25 Septembre 1600, » mourut affez foudainement à Duerne, Village du Forèz, à quatre lieues » de Lyon ». Ce fut dans fa cinquante-fixième année, car on apprend dans un autre endroit du même volume, qu'il naquit le 11 Novembre 1544. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. NICERON, Tom. XXIV, pag. 276. Il n'y a guère d'apparence qu'il foit l'Auteur de la *Biographie & Prodopographie des Rois de France, jufqu'à Henry III*, ou leurs vies, briévement écrites en vers, avec leurs portraits, 1583 & 1586, *in*-8°. Ce Livre lui eft attribué par le P. le Long, dans fa *Biblioth. Hiftor. de la France*, n°. 6499, & même dans la nouvelle Edition, pag. 52, n°. 15742. Du Verdier n'auroit pas manqué d'en parler dans le Catalogue qu'il donne de fes Ouvrages imprimés, ou manufcrits, dans fa Bibliothèque, qu'il publia en 1585.

SONNET X.

[Un luftre eft jà paffé, depuis l'heure première
Que l'Amour m'encoffra dans fa dure prifon,
Où je ne vy, finon que d'amère poifon,
Que me braffe à tous mets ma felonne geolière.

Ceste viande m'est faicte si coustumière,
Qu'ores si j'en vouloy manger oultre raison,
Je ne pourroy mourir ; car, en toute saison,
Elle me peut nourrir, quoy qu'en langueur trop fière.
En peine & en travail, en dueil & en soucy,
En penser, en espoir, en rigueur sans mercy ;
En pleurs & en fiel est ceste poison confite.
Si tu voulois m'occir', tu ne devrois mêler
Tant de poisons ensemble, ains d'une me souler :
» Car, quand le destin veut, double poison profite.

SONNET XIV.

Pourquoi me contrains-tu de toy tant de mal dire,
Maistresse ? tu vois bien, ce n'est ma volonté ;
Tout cela ne provient que de ta cruauté,
Et le permet ainsi ta rigueur & ton ire.
J'avoy si grand desir de monstrer & d'escrire,
Et célebrer par-tout ta parfaicte beauté :
Mais j'en perds le courage, en me voyant dompté
De si rude repoulse & d'un si long martyre.
Le Scorpion ne mort que quand il est foulé :
Tous tes cruels desdains m'ont si fort affolé,
Que je n'ay plus vouloir, sinon de toy mesdire.
Si je dis mal de toy, le blasme durera ;
Et, si j'en parle bien, l'honneur t'en restera :
Regarde donc des deux lequel tu veux eslire.

Imitation de Bembo.

Quand vostre beauté je contemple,
Dame, qui me tient en esmoy,
Et que j'avise autour de moy,
Je ne vous trouve point d'exemple.
Alors je sens qu'hors de moy-mesme,
Amour me vient ravir en l'air,
Si que, béant, ne puis parler,
Touché d'une merveille extrême.
Mais si tost que de telle peine
Je suis hors, à moy revenant,
De tel object me souvenant,
Il me reste un soing qui me peine,
Et qui me détient en souffrance ;
Car, guidé d'un desir craintif,
Alors je demeure retif,
Ne pouvant suyvre l'espérance.

X X I.

Je croy que je suis né de la quatriesme Lune,
Ou soubs l'astre d'Hercule, ou celuy d'Annibal:
Ne verray-je jamais la fin de mon travail?
Ne seray-je onc exempt du soin qui m'importune?
Mais m'as-tu destiné, malheureuse fortune,
Pour loyer de bien faire en recuillir le mal?
Après mille labeurs, ô mon astre fatal!
Ne me feras-tu voir saison plus opportune?
Je ne bataille point pour le los d'un Hector;
Je ne travaille point pour une toyson d'or;
Seulement je travaille à servir une Dame:
Et vous ne voulez pas que j'entre en son amour,
Astre & fortune, hélas! si ne voulez un jour
Quitter vos durs assauts, je vous quitte mon ame.

X X V.

Jeux, qui me foudroyez de flammes & sagettes,
Mais que voulez-vous plus de ma poitrine avoir?
Mon cœur, ma vie est vostre, & vous avez pouvoir
D'en faire à vostre gré, car maistres vous en estes.
Laissez-moy donc en paix, & la trève me faites;
Estaignez votre feu, mettez-vous en devoir
De me faire du bien, & de me faire voir
Vos clins plus gratieux, vos paupières doucettes.
Cruels, contentez-vous: hé! n'est-ce pas assez?
Je ne sens muscle, ou nerf, tendon, veine & artère,
Qui ne soyent par vos traicts rompus & fracassez.
Me voulez-vous tenir en éternelle guerre?
Autre loyer de vous je ne veux requérir,
Sinon de m'estre doux, ou me faire mourir.

X X X V I I.

Entre desir & crainte, & entre flamme & glace;
Entre douteux espoir & certaine douleur,
Je gaste ma jeunesse en sa plus belle fleur,
Si que desjà je change & de poil & de face,
Et si ne sçay quel temps le Ciel veut que je passe,
Devant que garentir de mal mon pouvre cœur,
Le deslivrant du tout de sa grande langueur:
Bref, je ne sçay s'il veut que je vive ou trespasse.
Je nage entre deux eaux, sans pouvoir trouver port
De seurté, de péril, de santé, ni de mort,

Ny soulager en rien ma vie infortunée;
Je voudroy volontiers estaindre ceste ardeur,
Je voudroy volontiers ardre ceste froideur:
Mais qui peut résister contre la destinée?

Étrene d'un cœur navré d'or, envoyé à sa maîtresse.

Pour le premier jour de l'année,
Maistresse, qui me causez dueil,
Par moy vous serez estrenée
D'un cœur navré au mien pareil.
Voyez le mien d'agréable œil,
Et en ayez quelque mercy,
Ne le laissant languir ainsi,
Ou je supplie Cupidon
Vous donner de moy tel soucy,
Que d'Ænée il feit à Didon.

XXXVIII.

En divers changemens je suis un vray Prothée,
Et, comme le Polype, en la mer, de couleur
Je change à tous propos de nouvelle douleur,
Sans pouvoir alléger mon ame tourmentée.
Je suis en passions un autre Prometée,
Je suis un Montgibel en ardente chaleur,
Je suis un Ixion ou Sysiphe en malheur,
Et je suis un Tantale en langueur indomptée.
Je ne fay que penser, & tousiours vay songeant,
Sans m'en pouvoir garder, ce qui me va rongeant.
En une heure je fay mainte métamorphose;
Et lorsque je m'essaye à pouvoir estre mieux,
L'object de mon malheur se présente à mes yeux:
Bref de jour ni de nuit mon esprit ne repose.

LIII.

Quand le brillant Soleil lairra son Ecliptique,
Quand les astres cherront, quand le Ciel bruslera,
Quand les bœufs voleront, quand la mer seichera,
Quand la corme en verdeur n'aura saveur stiptique,
Quand l'on ne verra point le chantre fantastique,
Quand le sourd orra clair, quand l'aveugle verra,
Quand l'esté sera froid, quand l'hyver chaut sera,
Quand l'hectique replet, quand le replet hectique,

Quand avec le hibou la ſouris nichera,
Quand avecque le loup la brebis couchera,
Quand le fer ſera mol, & quand la laine dure;
Alors on me verra délivré des malheurs,
Des angoiſſes, des maux, des regrets, des douleurs,
Des langueurs, des travaux, que, pour aymer, j'endure.

L X V I.

J'ay chanté, or' je plore, & non moins d'allégreſſe
De ce plorer je prens, que du chanter j'ay fait.
J'ay à la cauſe eſgard, & non point à l'effait,
Et touſiours dans mes ſens ſe loge la hauteſſe,
Qui fait que le plaiſir, ainſi que la triſteſſe,
Je porte également: toute choſe me plaît,
Tant abjecte ſoit-elle; & rien ne me meſfait
De tant & tant d'ennuis que j'ay de ma maiſtreſſe.
Tiennent donques vers moy ceſte façon commune
Et ma dame & l'amour, le monde & la fortune:
Car jamais je ne penſe eſtre ſinon heureux,
Que je meure ou languiſſe: au monde ne ſe treuve
Un plus gentil eſtat que celuy que j'eſpreuve,
Tant m'eſt & le mourir & languir doucereux.

L X X I.

Entre tant d'animaux que l'on voit ſur la terre
Vivre enſemble, & en paix, & en tranquillité,
S'il advient que l'un ſoit contre l'autre irrité,
Juſqu'à ſe maſſacrer & ſe faire la guerre:
Le maſle la femelle onques à mort n'atterre,
Et l'ourſe avecques l'ours au bois vit en ſeurté;
La louve avec le loup, & dans l'antre vouté
Avecques le lyon la lionne ſe ſerre.
Quelle megere donc, quels demons inhumains
Viennent troubler ainſi tous les cœurs des humains,
Et que l'on voit ſi fort la femme eſtre rebelle
A l'homme; & l'homme auſſi, tout ardent de courroux,
Luy deschirer la face, & l'aſſommer de coups,
Sans pouvoir mettre fin à leur longue querelle?]

ANTONIN [1]. Les Chroniques d'Antonin, Archevêque de Florence, tranſlatées de Latin en François, écrites en main, en la Librairie des Seigneurs d'Urfé.

[1] Il naquit à Florence, entra fort jeune dans l'Ordre des Dominicains, où

il se distingua par sa piété & sa science. Il mourut le 2 Mai 1459, âgé de soixante-dix ans. Adrian VI le canonisa le 31 Mai 1523. C'est dommage que sa vie, écrite par François Accolti d'Arezzo, de laquelle Philelphe, Epître 12 du Livre XVII, parle avec estime, n'ait pas été imprimée. (M. DE LA MONNOYE).

AONIUS PALEARIUS *, Voyez aux Œuvres de Scevole de Sainte Marthe, un Chant de la Providence de Dieu, tiré du Latin de cet Auteur, & mis en beaux vers François.

* Il naquit à Véroli, Ville de la campagne de Rome, se fit admirer par l'élégance de ses Ecrits, & la beauté de son génie. Son Poëme, *De l'Immortalite de l'ame*, mérita les justes éloges de tous ses contemporains, mais ne le sauva pas des traits de l'envie & des persécutions de ses ennemis. On ne sait s'il avoit déplu à Pie V, mais ce Pape le fit arrêter à Milan, & conduire aux prisons de l'Inquisition de Rome, où, sur l'accusation intentée contre lui, d'avoir mal parlé de ce Tribunal, & dit du bien des Luthériens, il fut condamné à être brûlé, ce qui fut exécuté à Rome, en 1570. On a donné, en 1696, à Amsterdam, une bonne Edition de ses Ouvrages.

Voy. sur cet excellent Auteur, le *Dictionnaire* de Bayle, au mot *PALEARIUS*, & le Tom. I du *Menagiana*, pag. 215, & les Mém. de Niceron, Tom. XVI.

APOMAZAR [1]. Des Significations & Évenemens des songes, selon la doctrine des Indiens, Perses & Egyptiens, pris de la Bibliothéque de Jean Sambuc, puis tourné du Grec en Latin, par Jean Leunclavius, & mis en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Houzé, 1581.

[1] Leunclaw, qui, en 1577, fit imprimer à Francfort, *in*-8°. sa version Latine d'un Auteur, dont il croyoit que le nom étoit APOMASAR, reconnut son erreur quelque dix ou onze ans après, dans ses *Annales Turques*. Nicolas Rigault en effet publia, en 1603, à la suite de son *Artemidore*, ce même Traité des *Songes*, sous le nom d'ACHMET, avec le Grec à côté du Latin, qu'il a suppléé en italique par-tout où il a été besoin. Ceux qui en voudront savoir davantage, pourront consulter Bayle, au mot ACHMET, fils de Seirim, & JEAN-ALBERT FABRICE, Liv. IV, Chap. 13, n°. 12 de sa *Bibliothèque Grecque*. (M. DE LA MONNOYE).

APPIAN ALEXANDRIN *, Historien Grec, des guerres des Romains, Livres XI. Assavoir le Lybique, le Syrien, le Mithridatique, l'Illirien, le Celtique, & cinq des guerres Civi-

les, traduits en Francois, par Claude de Seyssel [1], imprimés à Paris, *in-fol.* & *in-8°.* en diverses fois, par plusieurs.

* Appien, célèbre Historien Grec, d'une famille illustre d'Alexandrie, vivoit au commencement du second siècle, sous les Empereurs Trajan, Adrien & Antonin le Pieux. Il n'écrivit point l'Histoire Romaine de suite, comme Tite-Live, mais par Nations & par Provinces, suivant dans chaque sujet l'ordre Chronologique. Il a écrit l'Histoire des guerres Puniques, des Parthes, d'Ibérie, de Syrie, de Mithridate, d'Annibal; il ne reste que des Fragmens de celles des Gaules & d'Illirie, & cinq Livres des Guerres Civiles. Henri Etienne en donna une belle Edition Grecque-Latine, *in-fol.* 1592. On en a depuis fait une à Amsterdam, en 1670, en 2 vol. *in-8°.*

[1] Il n'est point vrai, comme l'a dit l'Abbé Trithéme, &, après lui, Jean Mathieu Toscan, que Jean Tortellius d'Arezzo ait traduit Appien. *Petrus Candidus December* est constamment le premier qui en ait donné une version Latine. Claude de Seyssel, n'entendant que le Latin, encore assez médiocrement, n'a pu que traduire d'après cette version, qu'en fit December, à la prière d'Alphonse **, Roi de Naples & de Sicile, mort l'an 1458. Elle a toujours passé pour fort mauvaise. Philelphe avoit dessein d'en donner une nouvelle; il l'avoit même commencée, & prétendoit dans peu la finir, comme il nous l'apprend dans la 50e Epître du XXXIe Liv. Rien cependant n'en a paru. Les versions Latines que nous avons dans les meilleures Editions sont, pour les Guerres Ibériques & Annibaliques, l'interprétation de François Bérauld, & pour le reste celle de Sigismond Galenius, à l'exception des Illiriques, dont le Grec entier n'ayant pu se trouver depuis la mort de December, on a été obligé de garder la Traduction qu'il en a donnée. Ce *Petrus Candidus December*, en Italien, *Pietro Candido Decembrio*, malgré tout le mal que Philelphe, son ennemi mortel, en a dit en divers endroits, & principalement dans une cruelle satire qu'il a faite contre lui (c'est la 3e du VIIIe Liv.) étoit un homme de mérite. C'est dommage qu'au lieu de sa *Version d'Appien*, on n'ait pas imprimé sa *Vie de Philippe-Marie, Duc de Milan*; ses huit Livres d'Epître, dont le P. Mabillon, pag. 197 de son *Iter Italicum*, dit avoir vu le Manuscrit dans la Bibliothèque de S. Sauveur de Boulogne; même ses vers, qui l'ont fait appeler *Poëta famoso* par Bernardin Corio, Liv. VI de son *Hist. de Milan.* Il étoit de Vigevano, & avoit pour frère *Angelo Decembrio*, dont nous avons les Livres de *Politia Literaria.* Le *Picinelli* a parlé de celui-ci, mais n'a point connu l'autre, qui mourut l'an 1477, âgé de quatre vingt ans. Touchant les versions Françoises d'Appien, outre Claude de Seyssel, voyez Louis Tagaut & Philippe des Avenelles. (M. de la Monnoye).

** M. de la Monnoye se trompe, lorsqu'il dit que *Petrus Candidus December avoit traduit en Latin cet Historien Grec, à la prière d'Alphonse,*

Roi de Naples. Ce Traducteur nous apprend lui-même, que ce fut *à la sollicitation & par l'ordre du Pape Nicolas V.* Il s'exprime ainsi, dans son Epître Dédicatoire, à ce Pape : *Appiani Historiam tuo nutu, tuoque Imperio è Græcâ Latinam facere institui.* Je me sers de l'Edition de Venise, qui (pour le dire en passant) est fort belle & fort rare, & qui cependant n'est pas la première ; car il y en eut une autre en 1472, aussi à Venise, si nous en croyons Fabricius, dans sa *Bibliothèque Grecque* (Tom. III, pag. 396) & Clément, (*Biblioth. Curieuse*, Tom. I, pag. 434, note 58).

ARCANDAM, autres dient ARCANDUM, & encore il y en a qui le nomment ALEANDRIN [1], Astrologue assez estimé. Livre d'Arcandam, Docteur en Astrologie, traitant des prédictions d'Astrologie, principalement de la naissance ou fatales dispositions, & du jour de la nativité des enfans, & traduit de Latin, imprimé à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1575.

[1] Il faut lire ALCANDRIN. Voici comme en parle Vossius, *de Scientiis Mathematicis*, Chap. 64, après Simler, qu'il ne fait que copier : *Arcandam vel Arcandum qui & Alcandrinus, Librum composuit de veritatibus & prædictionibus Astrologiæ, & præcipuè nativitatum. Parisiis editus est, anno* 1542. (M. DE LA MONNOYE).

ARCHIMEDES. Voyez PIERRE FORCADEL *.

* ARCHIMEDE DE SYRACUSE vivoit 208 ans avant Jesus-Christ. La meilleure Edition de ce qui reste de ses Ouvrages est de Londres, 1675, *in*-4°.

ARISTEAS [1]. Histoire d'Aristée, de la translation de la loi de Moyse, par les soixante-douze, qu'on dit pour cause de brièveté, les soixante-dix Interpretes, traduite en François, par G. Paradin.

[1] Le Livre d'*Aristée*, touchant la Traduction de l'Ancien Testament, par les Septante, est, au sentiment des plus habiles modernes, un écrit fabuleux de quelque Juif Helleniste, d'où Joseph a copié tout le Chapitre second du douzième Livre de ses *Antiquités Judaïques*. Vivès, Ecrivain judicieux, est, je pense, le premier qui, dans son Commentaire sur le 41[e] Chap. du XVIII[e] Liv. de S. Augustin, *de la Cité de Dieu*, se soit douté de la fraude. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. les Notes, sur le mot GUILLAUME PARADIN, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 336 & 337.

ARISTOPHANES [1]. La Nephelococugie, ou la Nuée des Cocus,

Cocus, Comédie imitée d'Ariſtophane, par Pierre de la Rivey [2]. Le Plutus du même Ariſtophane, traduit par Jean Antoine de Baïf, & encore en proſe, & commenté par moi Antoine du Verdier [3].

[1] Il floriſſoit 390 ans avant Jeſus-Chriſt. Ses deux pièces, l'une intitulée Πλοῦτος, l'autre Εἰρήνη, ont donné lieu à cette Epigramme :

Πλοῦτον Ἀριστοφάνης, ϗ Εἰρήνην ποτὲ γράψε
Τὴν μὲν ἀεὶ λαὸς, τὸν δὲ φίλει βασιλεύς. (M. DE LA MONNOYE).

[2] C'eſt une mépriſe, il a voulu dire par *Pierre le Loyer*, comme il le dit effectivement dans l'endroit où il rapporte les Œuvres de cet Auteur. (*idem*).

[3] Nous eumes, en 1684, une élégante verſion du *Plutus*, en proſe, avec de bonnes remarques, par Mademoiſelle *le Fevre*, depuis Madame *Dacier*, morte le 16 Août 1720, âgée de ſoixante-huit ans. Une choſe à remarquer, eſt que Ronſard, tout jeune encore, ayant, comme le rapporte, en ſa vie, Claude Binet, traduit *le Plutus* en François, le fit repréſenter en public au Théâtre du Collège de Coqueret, & que ç'a été la première Comédie Françoiſe jouée en France. Cette Traduction, ſoit en proſe, ſoit en vers, n'a pas été apparemment jugée digne d'être imprimée. (*idem*).

ARISTOTE *. Problêmes d'Ariſtote & autres Philoſophes & Médecins, ſelon la complexion du corps humain, avec ceux de M. Antoine Zimara [1]. Item les ſolutions d'Alexandre Aphrodiſée, ſur pluſieurs queſtions phyſicales, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1554. Les Politiques. Voyez NICOLE ORESME, LOYS LE ROY. Les Ethiques. Voy. NICOLE ORESME, LE PLESSIS, GUY DE BRUEZ. Les Œconomiques, traduites par Sibert Louvemborch. Le Livre du Monde, traduit par Loys Meigret : comme auſſi par Pierre Saliat. Voy. auſſi JEAN LE BON.

* Aucun Philoſophe n'a joui d'une réputation auſſi brillante qu'Ariſtote. On peut dire qu'il a règné ſur tous les eſprits, pendant près de 2000 ans. Averroès diſoit de lui, que la divine Providence l'avoit accordé au monde, pour que l'on fût perſuadé que rien n'étoit impoſſible à ſa puiſſance. *Ariſtotelis doctrina eſt ſumma veritas, quoniam ejus intellectus fuit finis humani intellectus, nobis datus divinâ Providentiâ, ut non ignoremus poſſibilia fieri.* Ce ſentiment étoit celui du monde éclairé, où ſon autorité étoit ſi grande, que ſes Morales étoient lues en Allemagne, au lieu de l'Evangile, les Dimanches au prône, avant que Luther n'eût commencé de dogmatiſer. On croit que la plupart des Ouvrages qui portent ſon nom, ont été ſuppoſés. Il eſt à remarquer que, dans ſes Ecrits, il ſe donne preſque par-tout pour un gé-

nie créateur, & qu'aussi ambitieux qu'Alexandre, son disciple, il eut la prétention d'éclipser tous les Philosophes qui l'avoient précédé, comme il éclipsa tous ses contemporains. On ne doute presque pas, qu'ayant trouvé dans les Ecrits de Démocrite d'Abdere, des observations excellentes, & des raisonnemens très-judicieux, sur-tout sur les qualités des animaux, dont il avoit disséqué un grand nombre, il n'ait supprimé, autant qu'il a pu, les ouvrages de cet habile scrutateur de la nature, qui le précéda de près d'un demi siècle; Démocrite étant mort trois cent soixante-un an avant Jesus-Christ, à l'âge de cent-neuf an, & Aristote lui ayant survécu de quarante-un an, n'étant mort qu'à soixante-trois. Eurimedon, Prêtre de Cérès, l'accusa d'impiété. L'exemple de Socrate l'engagea à se retirer à Chalcis en Eubée, où l'on dit qu'il s'empoisonna. Toutes ses bonnes qualités furent obscurcies par une présomption si marquée, qu'elle choquoit les plus indifférens; la haute opinion qu'il avoit de lui-même, & le mépris des autres, furent deux passions qui rendirent ses prétentions excessives, & souvent ridicules. Il ne fut ami que de ceux, qui, à force d'égards, ne lui laissèrent aucun lieu de douter, que leur estime pour lui, ne fût encore plus grande qu'ils ne la lui témoignoient. C'est ainsi que l'orgueil détruit le mérite des plus belles qualités. Notre siècle, sans nous fournir des hommes de la trempe d'Aristote, nous offre des exemples d'un orgueilleux amour-propre plus ridicule encore, & que nourrit, que flatte sans cesse la bassesse, ou la crainte. Laissons au temps & à la vérité le soin de dissiper le prestige.

[1] Marc-Antoine Zimara, né à San Piétro, *in Galatina*, dans la terre d'Otrante, fameux Péripatéticien, mourut avant le milieu du seizième siècle. Ses *Problêmes*, imprimés, en Latin, à Bâle, sont au nombre de 104. Jacques Guijon, dans une Lettre à Claude Saumaise, datée d'Autun, le 1 Novembre 1604, voulant lui donner à entendre que la barbarie du style ne devoit pas le dégoûter de certains interprètes d'Aristote: *Achillinus*, lui dit-il, *Zimara*, *Niphus*, *quantumvis barbari*, *meliùs implent*, *& ad saburram quasi firmitatemque faciunt*. (M. DE LA MONNOYE).

ARNAUD DE COUTIGNAC, pauvre Gentilhomme de Provence, s'adonna à la poësie, pour raison de laquelle il eut entrée avec les grands du pays, qu'il entretenoit sagement en grand amour. Tout ce qu'il faisoit succédoit à bonne fin; tellement que Loys & Jeanne Rois de Naples, & de Sicille, Comtes de Provence, lui baillèrent commission avec Guy Flote, Vicaire de la Comté de Vintimille, de contraindre les Tendiens, qui de ce temps s'étoient revoltés, à leur prêter hommage, & s'en acquita si bien, qu'il les reduisit au devoir, dont il en acquit un grand bruit: & en récompense de ce, lesdits Roi & Roine lui inféodèrent ce qu'ils avoient audit lieu de Coutignac. Il fut

amoureux d'une Dame de la maison d'Agoult, fille du sieur d'Entravenes, nommée Ysnarde, à la louange de laquelle il fit maintes chansons, & ne pouvant avoir aucune parole d'elle, s'en alla chercher divers pays par le monde, ainsi qu'il le démontre par ses Œuvres: ne fut jamais sans travail pour oublier sa Dame, laquelle se paissoit de ses douleurs, ce lui sembloit. Se trouvant au pays de Levant, trouva un savant Juif, magicien, & plein d'Astrologie, lui présageant que, par son savoir, il gangneroit douceur & humilité, & que de lui descendroient des personnes toutes illustres & invincibles, les vies desquelles resplendiroient par toute la Provence. S. Cezari nomme cet Arnaud, Guilhen, & dit qu'il fut long-temps au service de ladite Roine Jeanne, & qu'il décéda à la guerre qui étoit entre les Tendiens & Vintimiliens, qui fut en l'an 1354: dit en outre, qu'au voyage de Levant, il composa un traité intitulé *Las suffrensas d'Amours*, qu'il adressa à Ysnarde *.

* Cet Article est tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 67.

ARNAUD DU FERRON, ou DU FERRIER [1], J. C. Conseiller en la Cour de Parlement à Bordeaux, a mis de Grec, en François, deux Opuscules, qui est tout ce qui se trouve d'Athenagore, Philosophe Grec, Chrétien, contenant une Apologie pour les Chrétiens, aux Empereurs Antonin & Commode, & un traité de la résurrection des morts, avec quelques observations dudit Traducteur. Il a écrit l'Histoire des Rois Charles VIII, Loys XII, & François I, commençant là où finit Paul Æmile, mise de Latin en François, par le Traducteur dudit Æmile *.

[1] Il faut bien se garder de confondre ARNAULD, ou plutôt ARNOULD DU FERRON, puisqu'il s'appelle en Latin *ARNOLDUS FERRONUS*, avec ARNAULD DU FERRIER: celui-ci, dont je parlerai ailleurs, étoit de Toulouse, où il fut Conseiller au Parlement, ayant depuis eu d'autres dignités & emplois. L'autre étoit de Bordeaux, & y mourut l'an 1563, Conseiller au Parlement dans la quarante-huitième année de son âge, ou, comme dit M. de Thou, n'ayant pas encore cinquante ans complets, *nondùm planè quinquagenarius.* Ses *Vies de Charles VIII, de Louis XII & de François I,*

font remplies de beaucoup de digressions, de harangues ennuyeuses, de relations hors d'œuvre, & font une peine infinie au lecteur, par la manière dont plusieurs noms, soit d'hommes, soit de lieux, y sont énoncés, lesquels n'ont pas toujours été bien expliqués par le Traducteur Jean Regnard. Jule Scaliger n'ayant pas, dans un procès qu'il avoit au Parlement de Bordeaux, reçu de son ami du Ferron le service qu'il en attendoit, lui écrivit plusieurs lettres en colère, à la fin de l'une desquelles il lui parle de ses Histoires, en ces termes injurieux : *Ineptæ sunt, pueriles sunt, semi-barbaræ sunt, ineruditæ sunt.* Du Ferron n'en fit que rire, & Scaliger changea bien de style dans la suite. (M. DE LA MONNOYE).

* ARNAUD DU FERRON (ou plutôt ARNOULD DU FERRON, comme le remarque M. de la Monnoye) a continué, en Latin l'*Histoire de France*, par Paul Emile, depuis l'an 1484 jusqu'à l'année 1547. Jean Renart, Sieur de la Micquetiere, traduisit Paul Emile & son continuateur, & cette Traduction complette parut, en 1584, *in-fol.* Malgré les défauts que M. de la Monnoye reproche à la continuation de Paul Emile, écrite par du Ferron, le Gendre en juge plus favorablement) *Hist. de France*, Tom. I, pag. 12) & trouve ce morceau *très-estimable.* Si *le continuateur*, dit-il, *n'écrit pas aussi poliment que l'Historien qu'il continue, du moins il est plus exact, & sans comparaison mieux informé. Son Histoire est ample, sans être trop longue, & il y a beaucoup d'anecdotes & de détails fort curieux.* De Thou parle de lui avec éloge (*Hist.* Lib. XXXV, *ad fin.*), & dit qu'*il fut non-seulement bon Historien, mais excellent Jurisconsulte.*

ARNAUD DANIEL, issu de noble race, mais de pauvres parens, suivit les études, si qu'en peu de temps parvint à la connoissance de la poësie, & se mit à rimer en langue Provençale [1]. Tout l'argent qu'il gagnoit à la poësie, il l'employoit à la continuation de ses études, composoit doctement, tant en Latin qu'en sa langue maternelle. Quand il se fut reconnu, laissant la langue Latine, il s'adonna totalement à la vulgaire, par le moyen d'une gentille femme de Provence, de laquelle il devint amoureux, composant à sa louange plusieurs chansons de toute sorte de Rithme qu'il inventa, ainsi que sont Sextinas, Sons [2], Chansons, Syrventés, & autres fort belles & ingénieuses, sans qu'il l'aye jamais voulu nommer, n'en termes secrets, ne autrement : & ne pouvant rien avancer avec elle, devint amoureux d'une Dame de Gascogne, femme de Guillem de Boville, qu'il nomma par nom secret, Cyberne; mais on n'a jamais eu opinion

mauvaiſe d'eux, ainſi qu'on peut voir par le diſcours de toutes ſes Chanſons, & même en une où il dit, qu'il oit mille Meſſes le jour, priant Dieu de pouvoir acquérir ſa grace; qu'il ne quiert point l'Empire de Rome, mais ſeulement qu'elle le reſtaure d'un ſeul baiſer; qu'il eſt Arnaud qui embraſſe l'Aure, chaſſant le liévre avec un bœuf boiteux. En un autre il dit, qu'il eſt raiſonnable qu'il chante d'amour, puiſqu'il a ſoupiré ſi long-temps. Le Monge des Iſles d'Or, dit qu'Arnaud Daniel fut amoureux de la Dame d'Ongle, gentille femme de Provence, nommée Allaette, (qu'il nomme Cyberne, pour ne la déclarer) & qu'en alluſion de l'ongle du doigt, il fit une Seſtine, en laquelle il dit que, pour le vouloir ferme qu'il a envers ſa Dame, le bec, ne l'ongle du lanzengier [3], ne lui peuvent nuire. Eſt vrai (dit le Monge) qu'il n'a ſu ſi couvertement écrire, qu'il n'apparoiſſe, par la couple finale de la Chanſon, qu'elle a été faite à la louange de la Dame d'Ongle, qui étoit de ce temps une belle Dame, docte & bien parlante. Cet Arnaud floriſſoit du temps de la guerre, qu'Ildefons, premier du nom, Roi d'Arragon & Comte de Provence, faiſoit à Boniface ſieur de Caſtellane, qui ne le vouloit reconnoître Seigneur. Contre lequel le Poëte fit un beau chant de la témérité de Boniface, en l'an 1189. Quant à ſon origine, les uns ont écrit qu'il étoit natif de Taraſcon, les autres de Beauquere, les autres de Montpellier. Il a fait pluſieurs Comédies, Tragédies, Aubades, Martegalles [4], & un chant qu'il a intitulé *Las Phantaumarias del Paganiſme*, & un beau moral qu'il adreſſa à Philippes Roi de France. On ne trouve point aucun des Poëtes Provençaux, qui aye écrit plus doctement que lui, dont Petrarque *, l'a imité en pluſieurs endroits, & pris pluſieurs de ſes inventions poëtiques.

[1] Tiré du Chap. 7 de Jean de Notre-Dame, qui a eu grand tort de ne pas rapporter l'endroit, où le Dante, à la fin du vingt-ſixième Chant de ſon *Purgatoire*, le fait parler en rime Provençale. Cet endroit ſe lit, dans les Manuſcrits & dans les imprimés, de tant de manières, & toutes ſi peu correctes, qu'on ne ſait à quoi s'en tenir. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On a entendu par ce mot (*Sons*) des compoſitions propres à être

chantées, courtes ou longues, & de quelque mesure qu'en fussent les vers. (*idem*).

[3] Il faut dire *Lauzengier*, qu'on écrit plutôt *Lozengier*, vieux mot, qui signifie *trompeur*, d'où les Italiens ont fait leur *Lusinghiere*. (*idem*).

[4] *Martegalles*, Chansons ainsi appelées des *Martégaux*, habitans de l'Isle de Martégue, entre Arles & Marseille. Quelques-uns tirent de-là le mot *Madrigal*. (*idem*).

* Voici ce que l'on trouve dans Pâquier (*Rech. de la Fr.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 4 de la *Poësie Provençale*) « Pétrarque, après avoir fait au quatriesme » Chapitre du *Triomfe d'Amour*, un sommaire dénombrement des Poëtes » Grecs, Latins & Italiens, qui par leurs écrits avoient honoré l'amour, » repasse après, non sur tous nos Poëtes Provençaux, ains sur quinze ou » seize les plus signalés, & y met pour le premier Arnauld Daniel :

Era tutti, il primo Arnaldo Daniello,
Gran Maestro d'Amor, ch'a la sua terra,
Anchor' fa honor col' dir' polito e bello...

ARNAUD DE MEYRVEILH, étoit Gentilhomme Provençal. Son père avoit quelque droit de Seigneurie au lieu de Meyrveilh, près d'Aix en Provence, & venant en pauvreté, fut contraint de le vendre. Arnaud ayant quelque commencement ès lettres, & ne pouvant s'entretenir de son savoir, s'en alla par le monde, fréquentant la compagnie des Poëtes, avec lesquels il aprit à poëtiser & composer en sa langue Provençale, parce qu'elle avoit lors cours, & étoit agréable à tous ceux qui prenoient plaisir à la poësie, se mit au service du Vicomte de Beziers, surnommé Taillefer, issu des Comtes de Thoulouse, où il devint amoureux de la Comtesse de Burlas, nommée Alearde, femme dudit Taillefer. Ce Poëte étoit homme gracieux, & beau de visage, chantant, & bien lisant les Romans. La Comtesse lui faisoit de grandes faveurs, mais Arnaud ne lui osoit déclarer que les chansons qu'il faisoit fussent de sa composition, ains donnoit la louange à autres. Advint qu'amour le contregnit de telle sorte, qu'il en fit une, en laquelle il démontroit bien apertement l'amour qu'il portoit à la Comtesse, en laquelle il disoit, qu'il ne pouvoit oublier la franche contenance de cette

Comteſſe, ainſi qu'il le montre à la fin d'un Sonnet commençant,

Anas vous-en pauras Rymas dolentas. & vers la fin :
Fazez auzir voſtras Kaſtas preguieras
Tant douſſamment, qu'apietat ſia moguda
De s'inclinar a ma juſta demanda.

Ce Sonnet eut tant d'éficace envers la Comteſſe, que ne rejettant point les chaſtes prières d'Arnaud, elle s'y arrêta, & les écouta gracieuſement, qui fut la cauſe, qu'elle lui fournit de vêtemens, d'armes, & de chevaux, & mit en prix & valeur ſes chanſons, & dès lors continuant ſa poëſie, fit un juſte volume de Chanſons, Sons, Sonnets, Chants, Tenſons [1], Syrventés, & Mots [2]. Le Monge des Iſles d'Or, & Saint Cezari, s'accordent tous deux de l'ingénioſité de ce Poëte, & néanmoins qu'il a fait un traité intitulé *Las recaſtenas de ſa Comteſſa.* Il trépaſſa en l'an 1220, Petrarque a fait mention de cet Arnaud, au quatriéme chapitre de ſon triomphe d'amour.

[1] Cet Article eſt tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 15. — *Tenſons, querelles*, du Latin *tentio*, le ſimple de *contentio.* Ces *tenſons* étoient des plaintes d'un amant, mal content de ſa maîtreſſe ; des reproches d'ingratitude, d'infidélité, ou de quelque autre injure. C'étoient auſſi des diſputes entre des rivaux, telles qu'il s'en voit dans les Poëtes Bucoliques. (M. DE LA MONNOYE).

[2] *Mots*, Chanſonnettes. De-là le diminutif *Motet*, dans le même ſens, quoiqu'aujourd'hui *Motet* ſoit une compoſition de muſique Eccléſiaſtique. (*idem*).

ARNAUD PASQUET, de la Rochefoucaut, a traduit du Latin de George Pictorius [1] ſept Dialogues, traitans la manière de contregarder la ſanté, par le moyen de ſix choſes, que les Médecins appellent non naturelles; auxquels eſt ajouté un, autant utile que délectable Dialogue de Plutarque, intitulé de l'Induſtrie des animaux, tant de l'eau que de la terre, imprimés à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1557.

Au troiſiéme Dialogue, il parle ainſi du fromaige, qui eſt fils légitime du laict.

Il y a pluſieurs différences de fromaige. Il y en a d'une ſorte, qui

eſt ſalé & raſſis, que Iſaac conſeille fuir, & ne retenir point au rang des bons; parce que, premiérement il eſt de mauvaiſe digeſtion & de gros ſuc: ſecondement, d'autant que c'eſt une ſource de colere; qu'il engendre la gravelle aux roignons, & le calcul en la veſſie. En après, il y en a de frais & mol, qui eſt ſemblablement ſalé, qu'on n'approuve point, pour ce qu'il engendre des humeurs totalement contraires au ventricule & aux inteſtins. Davantage, on en recite d'une autre façon, qui eſt frais, mais ſalé tellement quellement; & icelui on dit être agréable à l'eſtomach, mais de bien petite nourriture. Il y en a encore d'une autre ſorte, approchant du laict qui n'eſt aucunement ſalé: cetui-ci eſt préféré aux autres, en tant qu'il lâche le ventre, & qu'il nourrit & profite à l'eſtomach, pour mieux digérer les autres viandes premiſes: à telle condition toutesfois qu'on en uſe modérément, & qu'on le mange comme il faut: & eſt plus librement permis aux gens maigres, qu'aux gras & replets. Mais écoutez pour faire plus court, que le fromaige dit de ſoi-même.

L'ignare Médecin [a] *m'oſe bien rejetter,*
Et ſi pourquoy le faict ne peult ores monſtrer;
Mais le docte, pourtant qu'il me ſoit agréable
Au débile eſtomac, me retient pour louable.
Je ſuis au ventre laſche utile avant diſner,
Et du contraire au dur utile après ſouper.
J'aide auſſi de beaucoup la viande à digérer,
La faiſant au plus bas du ventre devaler.
Et pour dire en un mot, ſi l'appetit ſe pert,
Il est auſſi ſoudain par moy ſeul recouvert.

Les plus experts Médecins lui accordent entiérement ce qu'il a dit de ſoi-même; entre leſquels Avicenne, Prince des Arabes, & Paul Æginete s'accordent en cela qu'il ſe faut diligemment garder d'en manger en grande quantité. Toutesfois Hippocrates au quatriéme Livre du régime des aigües maladies, dit, que le fromaige engendre des ventoſités, qu'il empêche, qu'il enflamme les viandes, qu'il ſuſcite des crudités, & qu'il nuit à la concoction,

concoction, principalement à ceux qui ont largement bu : en quoi il semble y avoir discordance entr'eux, qui n'est rien : car le même Hippocrates, au Livre de l'ancienne médecine, s'accorde avec les autres, mettant différence entre les natures & complexions des hommes, & disant que le fromaige ne nuit aucunement ; mais qu'on ne s'en saoule point ; tout ainsi que des fruits : car se remplir de pommes, est autant que se procurer une extrême douleur de nerfs : se saouler de poires, est s'engendrer un tourment merveilleux aux intestins : & user par trop de noix, est se nuire à la tête, au poulmon, à la langue & à l'estomach : finalement user, sans raison ou mesure, de coings est autant que chercher une rage & incrédible passion ès jointes. Néanmoins qui useroit modérément de toutes les choses susdites, il aideroit beaucoup à sa santé, tant s'en faut qu'il y pût porter nuisance ou dommage.

[1] *Pictorius* : son Ouvrage est intitulé en Latin : *Tuendæ sanitatis ratio, septem Dialogis, per sex rerum non naturalium ordinem conscripta*, à Bâle, *in*-8°. chez Henri Pierre, 1554, avec les neuf Dialogues *Succisivarum Lectionum*, & les trois Livres *Conviviorum*, du même *George Pictorius*, que Melchior Adam nomme mal *Grégoire*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce premier vers est la Traduction de ce vers, *de Caseo*, du trente-septième Chapitre de l'Ecole de Salerne :

Ignari Medici me dicunt esse nocivum.

On pourroit croire qu'*André Pasquet*, sous le nom duquel on lit un Avertissement au-devant des *Bigarrures* de Tabourot, seroit un parent d'*Arnaud Pasquet* ; mais c'est un faux nom sous lequel s'est caché Tabourot. (*idem*).

ARNAUD SORBIN dit DE SAINCTE FOY *, Docteur en Théologie, Prédicateur du Roi Charles IX, à présent Evêque de Nevers, a écrit les Œuvres qui s'ensuivent. Oraison funèbre, prononcée par lui, en l'Eglise Notre Dame de Paris, aux funérailles de Messire Anne de Montmorency, Pair & Connétable de France, imprimée à Paris, par Guillaume Chaudiere. Seconde Oraison funèbre, prononcée au lieu de Montmorency, le ving-six de Février, à la sépulture du corps dudit feu sieur

Connétable, imprimée à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1568. Trace du Miniſtère viſible de l'Egliſe Catholique Romaine, prouvée par l'Ordre des Paſteurs & Pères qui ont écrit & prêché en icelle: avec la réponſe des algarades, que l'héréſie Calvineſque, lui a données en divers temps; & une briéve réponſe à dix principales raiſons, deſquelles les hérétiques ſe veulent juſtifier ſur la priſe des armes, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, l'an 1568. Hiſtoire des Albigeois, & geſtes de Simon de Montfort, décrite premiérement en Latin, par P. des Vallées Sernay, Moine de l'Ordre de Ciſteaux, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1569. Allégreſſe de la France pour l'heureuſe victoire obtenue par Monſieur Fils & Frère du Roi, entre Coignac & Chaſtelneuf, le 13 Mars 1569, en rime, imprimée à Paris, audit an. Conciles de Tholoſe, Beſiers & Narbonne, enſemble les Ordonnances du Comte Raymond, contre les Albigeois, & l'inſtrument d'accord entre ledit Raymond & Saint Loys, Roi de France, arrêts & ſtatuts pour l'entretien d'icelui, où eſt peint au naturel le moyen propre pour l'extirpation de l'héréſie & des abus, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1569. Deſcription en vers, de la ſource, continuation & triomphe d'erreur, de ſes maux, & des remèdes qui lui ſont propres: où eſt contenu le portrait du vrai politique moderne, & commence ainſi,

Au matin, quand Phebus ſes clairs heraux envoye
Annoncer ſon retour, & tapiſſer la voye
D'un air gay & riant, je ſommeilloy un jour, &c.

Imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1570, & encore *in*-4°. par le même, l'an 1572. Huit Sermons de la Réſurrection de la chair, prononcés au Château du bois de Vincennes, du temps du deuil du feu Roi Charles IX, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1574. Hiſtoire & abrégé de la vie & mœurs du très-Chrétien Roi de France, Charles IX, & de pluſieurs choſes admirables advenues durant

ſon règne, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1574. Le vrai Diſcours des derniers propos mémorables & trépas du feu Roi Charles IX, imprimé à Paris, *in*-8°. par Lyenard le Sueur, 1574. Oraiſon funèbre prononcée à Paris, en l'Egliſe Notre Dame, aux hônneurs du Séréniſſime Prince Côme de Medicis, grand Duc de Toſcane, le 27 Mai 1574, imprimée à Paris, par ledit Chaudiere. Oraiſon funèbre aux obſéques de très-illuſtre & très-vertueuſe Princeſſe Madame Marguerite de France, Ducheſſe de Savoie, prononcée en l'Egliſe Notre Dame de Paris, le 29 Mars 1575, imprimée par Guillaume Chaudiere. Oraiſon funèbre de très-illuſtre & très-vertueuſe Princeſſe Claude de France, Ducheſſe de Lorraine, prononcée à Paris, en l'Egliſe Notre Dame, le 30 Mars 1575, imprimée par Guillaume Chaudiere. Advertiſſemens Apologétiques au peuple François, avec briéve réponſe aux quinze raiſons par leſquelles un certain perſonnage a tâché de reprendre la manière de prier à la fin des Sermons, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1575. Le vrai Reveille-matin des Calviniſtes & Publicains François; où eſt amplement diſcouru de l'authorité des Princes, & du devoir des ſujets envers iceux, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1576. Homélies, (en nombre dix-neuf) ſur l'interprétation des dix Commandemens de la Loi, & oppoſition des plaies d'Egypte, aux tranſgreſſions d'iceux Commandemens, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1575. Regrets de la France, ſur les misères des troubles, en rime, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1578. Oraiſon funèbre de très-haute Princeſſe Marie Iſabelle de France, fille du Roi Charles IX, prononcée en l'Egliſe Notre Dame de Paris, le 11 Avril 1578, imprimée audit an. Oraiſon funèbre de noble Jaques de Levis, Comte de Kailus, Gentilhomme Chambellan ordinaire du Roi Henri III, prononcée en l'Egliſe Saint Pol. à Paris, le dernier jour de Mai 1578, imprimée par Guillaume Chaudiere, audit an. Exhortation à la Nobleſſe, pour les diſſuader & les détourner

des duels & autres combats, contre les Commandemens de Dieu, devoir & honneur dus au Prince, imprimée à Paris, *in*-8°. l'an 1578. Il a augmenté de plusieurs devotes Oraisons le Manuel de devotion, extrait des écrits des Saints Péres & Docteurs; mis en très-bel ordre par Simon Verrepé, traduit en François, par J. B. imprimé à Lyon, par Michel Jove, 1575. Formulaire des Oraisons propres à dire en toutes ordinaires actions Chrétiennes, imprimé à Caen, *in*-12. par Benedict Macé, 1580. Homélies sur l'Epître Canonique de Saint Jude, ensemble celle de la Nativité de Jesus-Christ, prêchées en l'Eglise Cathédrale de Nevers, durant l'Avent de l'an 1578, & depuis redigées en écrit par ledit Sorbin, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1580. *Arnaldi Sorbini Tholosanorum Theologi, Regii Ecclesiastæ, Tractatus de monstris, quæ à temporibus Constantini hucusque ortum habuerunt, ac iis quæ circa eorum tempora miserè acciderunt. Excus. Paris. in-16. apud Hyeron. de Marnef.* 1570 **.

* Arnaud Sorbin, né dans un Village près Montauban, fut surnommé de Sainte-Foy, parce qu'il avoit été Curé de la petite ville de ce nom. Il se distingua sur-tout par son éloquence, & fut successivement Prédicateur du Roi Charles IX, Henri III & Henri IV. Son mérite l'éleva à l'Episcopat. Il fut sacré Evêque de Nevers, le 22 Juillet 1578. Il assista, comme arbitre, à la fameuse Conférence de Fontainebleau, en 1600, entre le Cardinal du Perron & Philippe de Mornay. Il avoit été envoyé à Rome, cinq ans auparavant, pour obtenir l'absolution d'Henri IV. Il mourut le 1er Mars 1606, à soixante-quatorze ans. La plupart de ces faits se lisent dans son Epitaphe, placée dans l'Eglise des Capucins de Nevers, où il est enterré, & qui est rapportée dans la *Nouvelle Gaule Chrétienne.* A la liste de ses Ecrits, cités par du Verdier, on peut ajouter, L'*Oraison funèbre* de Marie de Clèves, Princesse de Condé (Nevers, 1601, *in*-8°.) *Oraison funèbre* du Cardinal de Bourbon, *ibid.* 1595. *Oraison funèbre* de Louis de Gonzagues, Duc de Nivernois, Paris, *in*-8°. 1596. Le P. le Long, qui cite cette *Oraison funèbre*, n°. 13810 de sa *Biblioth. Histor. de la France*, nomme Sorbin *Evêque d'Evreux.* C'est une méprise très-grande, puisque le fameux Davy du Perron, étoit Evêque d'Evreux en 1596. Sorbin avoit osé censurer le Duc de Nivernois, en sa propre personne, dans un Sermon prêché en mil cinq cens quatre-vingt-neuf, & lui avoit reproché d'*écouter trop facilement les courtiers des Hérétiques*; mais le Duc l'obligea de se rétracter dans un autre

Sermon, auquel assista M. de Thou, qui rapporte lui-même le fait (*Hist.* Lib. XCVII).

** Il a été traduit en François, & se trouve dans le *Recueil des Histoires prodigieuses*, *in*-16.

ARNOUL DE VILLENEUFVE [1]. Le Trésor des pauvres, qui traite des maladies qui peuvent venir au corps humain, & des remèdes ordonnés contre icelles, avec la chirurgie & plusieurs autres pratiques selon Arnoul de Villeneufve, Maître Girard de Selort & plusieurs autres Docteurs en Médecine, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet.

[1] Le grand usage est de dire ARNAULD DE VILLENEUVE * en François, & *ARNALDUS VILLANOVANUS* en Latin. J'ai fait voir dans le *Ménagiana*, pag. 292 du Tom. IV, l'erreur grossière de Naudé, qui, sur ces paroles de Postel: *Id arguit nefarius Tractatus Villanovani de tribus Prophetis*, avoit cru, qu'en cet endroit, *Villanovanus* étoit *Arnauld de Villeneuve*, ne faisant pas réflexion, qu'il s'agissoit là d'Ecrivains contemporains de Luther, du nombre desquels Arnauld de Villeneuve, mort plus de deux cens ans auparavant, ne pouvoit avoir été. Le *Villanovanus*, qu'entendoit Postel, n'est autre que *Michel Servet*, qui, sous le nom de *Villanovanus*, a composé divers Livres, les uns innocens, les autres pernicieux; tel, entr'autres, celui *de erroribus Trinitatis*, imprimé à Bâle, selon Gesner, l'an 1531, *in*-8°. car pour celui *de tribus Prophetis*, ou, comme l'a interprêté Naudé, *de tribus Impostoribus*, il n'a, comme j'ai dit ailleurs, jamais existé que dans l'imagination de Postel. On a dit trop de mal & trop de bien d'Arnauld de Villeneuve; trop de mal, en l'accusant de magie; trop de bien, en lui attribuant, comme a fait Illyricus, la connoissance parfaite de l'Hébreu, du Grec, de l'Arabe & du Latin. Ses Livres font voir, que des trois premières langues, il n'a su que quelques mots, encore très-corrompus, & que pour la dernière, sa Latinité ne mérite que le nom de basse Latinité, telle qu'on la parloit au treizième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet ARNAULD DE VILLENEUVE eut de la célébrité dans son temps, & passa pour très-habile dans plus d'une science, mais non pas dans l'Astrologie Judiciaire, dont il étoit cependant si entêté, qu'il fut assez fou pour prédire, que le monde finiroit avec le treizième siècle, auquel il survécut lui-même. Depuis ce temps, il se brouilla avec l'Université de Paris, parce qu'il s'avisa de dire, que les Œuvres de miséricorde étoient préferables au sacrifice de la Messe, & que c'étoit faire tort à la société que d'établir des Ordres Religieux. Il fut condamné, & peut-être lui auroit-on fait pis, s'il ne se fût retiré à la Cour de Roger, Roi de Sicile, qui le reçut, l'honora de sa confiance, & l'envoya même, comme son Ambassadeur,

traiter avec le Pape Clément V, alors résidant en France. Il fit naufrage ; & périt sur la côté de Gênes, ce qu'il n'avoit pas prévu par les règles de l'Astrologie Judiciaire.

ARRIAN de Nicomedie [1]. Voyez CLAUDE WITTARD.

[1] *FLAVIUS ARRIANUS*, de Nicomédie, Capitale de la Bithynie, Citoyen de Rome & d'Athènes, grand imitateur de Xénophon, en qualité non-seulement d'Ecrivain, mais aussi de Philosophe & de Capitaine, a vécu sous les Empereurs Adrien, Antonin-Pie, & Marc-Antonin. Nous avons perdu la plupart de ses Ouvrages. On en a traduit, en François, cinq de ceux qui nous restent, savoir, l'*Histoire d'Alexandre*, la *Description des Indes*, le *Manuel d'Epictète*, les *Dissertations sur la Morale d'Epictète*, & le *Traité de la Chasse*. Du temps de Vaugelas & de d'Ablancourt, on écrivoit encore *Arrian*, dans l'appréhension d'une équivoque d'*Arrien* l'Auteur avec un Hérétique *Arrien*. On s'est défait de ce scrupule avec raison, & l'on n'écrit plus aujourd'hui qu'*Arrien*. Il est fort mal nommé dans Moréri *Arian*, ou *Arrian*, comme si l'usage permettoit d'écrire indifféremment l'un ou l'autre. (M. DE LA MONNOYE).

ARTELOUCHE DE ALAGONA [1]. La Fauconnerie * de Messire Artelouche de Alagona, Seigneur de Maraveques, Conseiller & Chambellan du Roi de Sicile, imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilb. de Marnef, 1567.

[1] Baillet, au mot ALAGONA, dans sa liste des *Auteurs déguisés*, regarde avec raison cet ARTELOUCHE comme un nom masqué, mais il ne le démasque pas. (M. DE LA MONNOYE).

* Quoique cet Auteur soit souvent cité par ceux qui ont écrit sur la Fauconnerie, & même cité avec éloge, son Ouvrage est fort peu de chose. Il ne contient que trente-huit pages, d'un caractère assez gros. L'Auteur y traite en trente-neuf Chapitres des oiseaux de proie, du choix qu'on en doit faire, de la manière de les instruire, & de leurs maladies. La Bibliothèque Historique des Auteurs qui ont traité de la chasse, paroît ne pas regarder le nom de cet Ecrivain comme un nom *supposé*.

ARTEMIDORE [1]. Voyez CHARLES FONTAINE.

[1] Il vivoit sous les Empereurs Adrien & Antonin Pie. Quoique *Ephésien*, du côté paternel, il aima mieux, du maternel, être appelé *Daldien*, de *Daldia*, d'où étoit sa mère, parce que Ephèse, ville célèbre d'Ionie, étoit déjà, dit-il, assez connue par tant de grands hommes, qui en avoient parlé avec éloge ; au lieu que Daldia, petit coin de la Province de Lydie, étant jusques là demeurée dans l'obscurité, avoit besoin d'être illustrée. Ses cinq

Livres d'*Explication des Songes*, parurent en Grec, *in*-4°. à Paris, 1603, par les ſoins de Nicolas Rigault, avec la Traduction Latine de Cornarius à côté. (M. DE LA MONNOYE).

ARTUS DESIRÉ *, a écrit en rime les Livres ſuivans : Le grand chemin céleſte de la maiſon de Dieu, pour tous vrais Pelerins céleſtes, traverſans les déſerts de ce monde, & des choſes requiſes pour parvenir au port de ſalut, imprimé à Paris, *in*-8°. par Thibaut Beſſaut, ſans date. Lamentation de notre Mère Sainte Egliſe, ſur les contradictions des Hérétiques, ſuivant l'erreur des faux déſectueux, imprimée à Paris, *in*-8°. par la veuve Pierre Vidoux, 1545. Le Miroir des Francs Taulpins, autrement dits Antichriſtiens Luthériens; ou le Défenſoire de la Foi Chrétienne, imprimé à Angers, ſans date, & à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1554. Hymnes Eccléſiaſtiques, traduits en rime Françoiſe, ſur les mêmes chants de l'Egliſe, imprimés à Rouen, *in*-16. par Robert & Jean du Gort, 1553. Les batailles & victoires du Chevalier céleſte, contre le Chevalier terreſtre, l'un tirant à la maiſon de Dieu, l'autre tirant à la maiſon du Prince du monde, chef de l'Egliſe maligne : avec le terrible aſſaut donné contre la Sainte cité de Hiéruſalem, figurée à notre Sainte Mère Egliſe, environnée des ennemis de la Foi, imprimées à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1557. Contrepoiſon des cinquante-deux Chanſons de Marot, intitulées les Pſalmes, imprimé à Rouen, *in*-16. par Jean Oreval, 1560. Plaiſans & harmonieux Cantiques de devotion, qui ſont un ſecond contrepoiſon aux cinquante-deux Chanſons de Clément Marot, imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre Gautier, 1561. La grande ſource & fontaine de tous maux, procedante de la bouche des blaſphemateurs du Saint nom de Dieu, avec l'ingratitude des mauvais Riches envers les Pauvres: & de la perdition des enfans, par l'incorrection des pères & mères, imprim. à Paris, *in*-8°. par Pierre Gautier, 1561. Diſpute de Guillot le Porcher & de la Bergere de Saint Denis en France, contre Jean Calvin, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1568. Les grands

jours du Parlement de Dieu, publiés par Saint Matthieu, où tous Chrétiens ſont ajournés à comparoître en perſonne ſur les blaſphémes, tromperies & déceptions du règne qui court, imprimés à Paris, *in*-16. par Thibault Beſſaut, & depuis par Antoine Houic, 1574. La Singerie des Huguenots, marmots & guenons de la nouvelle dériſion, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guill. Julien, 1574. Le moyen de voyager ſûrement par les champs, ſans être détrouſſé des larrons & voleurs, & le chemin que doivent tenir les voyageurs, pelerins & marchands : & commence par le chapeau du pelerin céleſte, contre la concupiſcence charnelle, imprimé à Paris, *in*-8°. par Antoine Houic, 1575. Le Déſordre & ſcandale de France, par les Etats maſqués & corrompus, contenant l'eternité des peines dues pour les péchés; & de la retribution des Elus & des Prédeſtinés de Dieu, imprimé à Paris, *in*-8° par Guillaume Julien, 1577. Le ravage & déluge des chevaux de louaige, contenant la fin & conſommation de leur miſérable vie ; avec le retour de Guillot le Porcher, ſur les misères & calamités de ce règne préſent, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guill. Julien, 1578. Il a écrit en proſe l'exemplaire & probation du jeûne & abſtinence de la chair ; avec la mort & paſſion des Saints Machabées, imprimé à Paris, *in*-16. par Magdeleine Bourſette, 1556.

* Outre ce qui a été dit dans *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 30, au mot ARTUS DESIRÉ, nous ajouterons ici, qu'il fait une deſcription aſſez plaiſante de l'ordre, qu'il imagine devoir être obſervé, dans les troupes qui doivent défendre la Cité de Dieu, *aſſiégée des malheureux Hérétiques*. Il met le Pape à la tête, & lui donne le ſoin de *débander l'Artillerie* ; les Cardinaux doivent être en première ligne, enſuite les Prélats, qu'il apoſtrophe ainſi :

Sus, ſus, à la guerre, à la guerre,
Evêques, Abbés & Prélats,
Que faites-vous ? êtes-vous las,
Quand il ſe faut mettre en défenſe ?...

enſuite les Prieurs, les Curés, les ſimples Prêtres, puis toute la Sorbonne, Docteurs & Bacheliers, enfin tous les Moines & *Moyneaux*, juſqu'aux Chartreux. Ce détail eſt aſſez burleſque, & peut avoir fourni quelques idées

pour

pour la revue de la Ligue. On ne sait ni de quel pays il étoit, ni à quel âge il est mort, vers l'an 1579. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXV, pag. 284, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 129.

ARTUS FILLON, a écrit Sermons des Commandemens de Dieu, que pourront faire les Curés ou Vicaires, à leurs paroissiens, par chacun Dimanche, imprimés à Rouen, *in*-16. par Jean le Coq.

ASCAIGNE CENTORIE [1]. Voyez ses Harangues militaires, recueillies des quatre Livres qu'il a faits de la guerre de Transsylvanie, par Belleforest, au volume des Harangues militaires.

[1] *ASCANIO CENTORIO*, Gentilhomme Milanois, Commandeur de l'Ordre de S. Jacques, a écrit en Italien des Commentaires Historiques, divisés en deux parties, dont la première a pour titre : *Commentarii della guerra di Transilvania dalla rotta del Re Ludovico XII, Sino all'anno*, 1553*, à Venise, *in*-4°. 1566. C'est de-là que Belleforest a extrait les Harangues ici mentionnées. Les Abbés Ghilini & Pinelli, grands louangeurs, ont parlé de Centorio avec éloge : le premier, dans son *Theatro dè Letterati*; le second, dans son *Ateneo Milanese*. (M. DE LA MONNOYE).

* Puisque M. de la Monnoye donne le titre de la première partie de l'*Histoire* écrite par Centorie, il devoit ajouter que *l'Auteur en publia une seconde, en* 1570, *chez le même Libraire* (*Gabriel Giolito di Ferrari*). Elle s'étend depuis l'an 1553 jusqu'en 1560.

ATHANAZE. Epître de Saint Atanaze [1], Archevêque d'Alexandrie, envoyée aux Catholiques & vrais fidèles, dispersés du temps de la persécution de l'Eglise, par les Arriens. Histoire nous représentant à l'œil, les troubles où nous sommes succombés, & ce qui s'est fait contre la Religion Chrétienne depuis quelque temps en çà, traduite de Grec en François, par un Religieux de Saint Denis en France, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques Macé, 1564. Voyez la Vie de Saint Antoine, que Saint Athanaze a écrite, traduite par Clément Marchant, en l'Histoire de la vie & mort des Saints, imprimée par Nicolas Chesneau. Sermon de Saint Athanaze, en l'honneur de la Vierge Marie, & du bienheureux Joseph, contenu au troisiéme tome

de l'Histoire de la vie & de la mort des Saints, traduit en François. Exortation de Saint Athanase, de la passion d'une image de notre Seigneur Jesus-Christ, laquelle fut crucifiée en Beryte, ville de Syrie. Livret attribué audit Saint Athanase, imprimé en François au troisiéme tome de l'Histoire des Saints. Symbole d'Athanaze. Voyez Yves Rouspeau.

[1] Il devoit écrire par-tout Athanase (qui, après bien des traverses & des persécutions, mourut paisiblement à Alexandrie, le 2 Mai 373) Ceux qui voudront voir une vie ample & exacte de S. Athanase, n'auront qu'à lire celle qu'en a donnée le cèlèbre Godefroi Nerman (& consulter M. de Tillemont sur son Histoire & ses Ouvrages). Les versions ici marquées sont, je pense, les seules Françoises qui aient paru des Ouvrages de ce Saint (c'est-à-dire, jusqu'au dix-septième siècle). Jean-Albert Fabrice n'a daigné en faire mention dans sa *Bibliothèque Grecque*, où il en rapporte néanmoins souvent d'autres, d'après du Verdier & La Croix du Maine, qui ne sont pas meilleures. (M. de la Monnoye).

ATHENAGORAS [1]. Voyez Guy Gaussart, Arnauld du Ferron.

[1] Jean-Albert Fabrice, Liv. V, Chap. 1, de sa *Bibliothèque Grecque*, parle amplement de cet Athénagore, & de plusieurs autres du même nom; il ramasse sur-tout fort curieusement, là, & au Chap. 6 du même Livre, les opinions de Messieurs Huet, Cuper, de la Croze, & autres savans hommes, touchant l'*Histoire de Théogène, de Charide, de Phérécyde, & de Mélangénie*, Livre qui ne se trouve qu'en François, quoique prétendu traduit du Grec. La diligence de M. Fabrice ne peut, en cela, être assez louée, quand ce ne seroit qu'à cause de la belle & docte Epître de M. de la Croze, sur ce sujet, rapportée tout au long, depuis la page 800, jusqu'à la pag. 811, du Chap. ci-dessus marqué. (M. de la Monnoye).

AUDEBERT MACERÉ, Théologien, a traduit Défenses contre les hérétiques; premièrement écrites en Latin, par Qu. Septimius Florent Tertulian, environ l'an 200, imprimées à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1562. Il a traduit aussi du même Tertulian, le Livre de la Couronne du Soldat, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vascosan, 1572.

AUGIER GAILLART. Lou banquet d'Augier Gaillart [1], roudié de Rabastens en Albiges. Al qual banquet, a bel cop

de ſortes de meiſes, per ſo que tout lou moun n'es pas d'un gouſt. *C'eſt langaige d'Albigez, auquel un, dont le meſtier eſt faire des Roues pour charretes, a compoſé un Livre en rime, qui a été imprimé in-8°. à Agen, 1583 & depuis à Toulouſe, ſous le titre de* Toutos los Obros d'Augier Gaillart, &c.

[1] *Lou Banquet*, c'eſt-à-dire, *le Feſtin d'Auger Gaillard, maître-faiſeur de rouës à Rabasteins en Albigeois* (dans le haut Languedoc) *auquel feſtin il y a pluſieurs ſortes de mets, parce que tout le monde n'est pas du même goût.* Naudé, dans le Dénombrement, qu'en ſon *Maſcurat*, il donne des Livres en Patois, ne fait nulle mention de celui-ci; mais, pag. 219, il rapporte *Les recommandations d'Augier Gaillard* *, *Poëte de Rabastans en Albigez al Rey*, &c. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Poëte fut un Auteur vraiment facétieux, naturellement gai & burleſque. L'Edition la plus ample de ſes Œuvres, que du Verdier n'a pas marquée, eſt celle de Paris, 1584, *in-16*. On arrêta la première Edition de ſes Poëſies, ou ſon premier Livre, ce qui en empêcha la vente. — Il fit imprimer un ſecond Livre, qu'il intitula le *Livre gras*, titre ſingulier, & qui faiſoit alluſion au produit qu'il en devoit tirer, étant réſolu de n'en pas vendre un exemplaire, que l'on n'achetât en même temps le premier qui lui reſtoit. Il ne cache pas la raiſon qui l'avoit déterminé à ſe faire Auteur, voyant que ſon métier lui rapportoit peu de choſe :

Je me ſuis mis à lire & à rimer auſſi :
Mais pour autre raiſon je n'ay point fait ceci,
Sinon tant ſeulement que pour gagner ma vie...

enfin il plaiſanta conſtamment ſur ſes malheurs, comme ſur ſes bonnes fortunes. Son Epitaphe même, qu'il compoſa, eſt une plaiſanterie :

Cy giſt Auger, qu'on regrette bien fort,
Car il rimoit mieux que nul de ſa race :
Et ſa maîtreſſe eſt cauſe de ſa mort,
Que maintenant elle fût à ſa place !

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 232.

AUGUSTIN GALLO [1]. Voyez FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

* Le titre Italien du Livre traduit par Belleforeſt, & publié ſous celui de *Secrets de la vraie Agriculture*, &c. imprimé à Paris, *in-4°*. 1571, eſt : *Le Venti giornate d'Agostino Gallo dell' Agricoltura e dé piaceri della villa*, *in-4°*.

AUGUSTIN MARLORAT [1], Ministre de la Religion prétendue réformée, a écrit Remontrance à la Roine, mère du Roi, par ceux qui sont persécutés, en laquelle ils rendent raison des principaux articles de leur Religion, qui sont aujourd'hui en dispute, imprimée *in*-8°. l'an 1561. *Calvinique.* Cent cinquante Oraisons ou Prières en prose Françoise, chacune mise à la fin d'un chacun des cent cinquante Pseaumes de David, traduits en rime, par Clément Marot & Théodore de Beze, imprimées à Lyon, *in*-16. Lettre Françoise, 1563. Traité du péché contre le Saint Esprit, Lyon, *in*-16. Jean Saugrain, 1564.

[1] Dans son Arrêt de mort, rapporté, pag. 659 & 660 de l'*Histoire Ecclésiast.* de Bèze, Tom. II, il est appelé AUGUSTIN MARLORAT, dit Pâquier. (M DE LA MONNOYE).

AUGUSTIN NIPHE [1]. Voyez ANTOINE DU MOULIN.

[1] *AGOSTINO NIFO*, quoique né à Iappoli, dans la Calabre, s'est dit dans tous ses Livres *né à Sessa*, dans la terre de Labour. Le temps de sa mort, fixé par Paul Jove, au 6 Janvier 1537, est transféré par Naudé, au-delà de 1545 (car il vivoit encore cette année, & mourut âgé de plus de soixante-dix ans). Outre les noms d'EUTYCHUS, de PHILETHEUS, &c. il prenoit encore celui de MÉDICIS, en conséquence du droit que Léon X lui en avoit donné. Quelques Auteurs, du nombre desquels est Louis Guyon, Liv. III, Chap. 12 de la troisième Partie de ses diverses Leçons, l'ont cru Médecin, bien qu'il n'en ait jamais fait la fonction, ni même pris la qualité. On l'accuse d'avoir eu la folle ambition d'être cru habile en Grec, tout ignorant qu'il y étoit. Ce fut, dit-on, dans cette vue, que de deux versions Latines d'Aristote, savoir, de l'ancienne anonyme, & de celle d'Argyropyle, mêlées ensemble, il en fabriqua une troisième, qu'il donna pour sienne. Pasquin s'en moqua, comme il paroît, pag. 300 de la Collection, imprimée à Bâle, *in*-8°. sous le titre de *Pasquillorum tomi duo*, 1544. Voici les termes : *Imperarem illi (Nipho) ne Græcam linguam jactaret, Græcæ linguæ expers & planè rudis, ne ex duabus existentibus in actu faceret quicquam tertium, hoc est, ex pervulgatâ editione, & ea quæ est Argyropyli, tertiam versionem, vel potiùs eversionem reconcinnaret.* Descartes, qui ne savoit pas plus de Grec que Niphus, a eu la même foiblesse, lorsque, pag. 304 de sa *Géométrie Françoise*, imprimée à Leyde, 1637, ayant à citer un passage de Pappus, il en cite la Traduction Latine de Commandin ; & pour insinuer qu'il avoit lu l'Original, il ajoute en termes exprès, « qu'il cite plutôt la version que le » texte Grec, afin que chacun l'entende plus aisément ». Par malheur, n'y

ayant rien alors d'imprimé en Grec de Pappus, il n'a point fallu d'autre preuve que celle-là, de la vanité de Descartes, & tout ce que depuis ont pu faire ses disciples, a été de supprimer l'endroit, dans les Editions postérieures de cette Géométrie. (M. DE LA MONNOYE).

Voyez au reste, touchant l'âge & le pays natal d'AUGUSTIN NIPHUS, ce qu'en a remarqué Bayle, dans son *Supplément*, après Naudé, & les Mém. de Niceron, Tom. XVIII.

AULE PERSE *. Les Satyres de Perse, en nombre six, translatées de Latin, en rime Françoise, par Traducteur qui ne s'est voulu nommer, & qui a pour devise MOYEN OU TROP: avec argumens en rime, sur chacune Satyre, & annotations en marge, imprimés à Paris, *in*-4°. par Jaques Gazau, 1544. Il y a une autre traduction des Satyres de Perse, faite par Guillaume Durand.

*PERSE (*AULUS PERSIUS FLACCUS*) Chevalier Romain, naquit, ou à Volterre en Toscane, ou à Tigulia, sur le golfe de la Specia. Il mourut à l'âge de vingt-huit ans. C'est le plus laconique & le plus obscur de tous les Poëtes Latins, qui, comme le dit Boileau, dans l'*Art Poëtique*,

En ses vers obscurs, mais serrés & pressans,
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

La Traduction, en vers François, sans nom d'Auteur, imprimée, *in*-8°. à Paris, 1544, est d'ABEL FOULON, dont la devise étoit *Moyen ou trop*, comme il est marqué dans La Croix du Maine, au mot ABEL FOULON, Tom. I, pag. 1 & 2.

AUREL AUGUSTIN, Evêque d'Hippone [1]. Le Livre de Saint Augustin, du seul parler de l'ame à Dieu, imprimé à Lyon, *in*-16. sans nom ni date. *Voyez* Gentian Heruet, Adrian Gemelli, Clément Vaillant, Guillaume Galiffard, Jaques le Conte, Raoul de Preulles, Valentin du Caurroy, Nicolas Chesneau, Jean Guytot, Jaques Tigeau, Joseph Gaucher.

[1] Né le 13 Novembre 354. Il mourut le 28 Août 430, de son âge le 76e, de son Episcopat le 36e, & de sa conversion le 43e. (M DE LA MONNOYE).

AUREL CASSIODORE [1]. L'Histoire Ecclésiastique, nommée Tripartite *, recueillie de trois Auteurs Grecs, Sozomene, Socrates & Teodorit, divisée en douze Livres, tournée jadis en Latin, par Epiphanius Scholasticus, redigée en un brief

recueil, par Aurelius Caſſiodorus, Senateur, & recentement miſe de Latin en François, imprimée à Paris, *in-fol.* par Gilles Gourbin, 1568.

[1] Il eſt appelé en Latin *Magnus Aurelius Caſſiodorus Senator*, & le dernier, de ces quatre noms, étoit ſon nom propre. Il naquit l'an 469 ou 470, à Squillace dans l'Abruzze, fut Chancelier & premier Miniſtre de Théodoric, Roi d'Italie, & de quelques autres Rois, ſucceſſeurs de Théodoric, enſuite de quoi, par un eſprit de piété, s'étant retiré en ſon pays natal, dans un Monaſtère qu'il y avoit fait bâtir pluſieurs années auparavant, nommé *Viviers* en Calabre, il en fut Abbé, s'y amuſa à faire des cadrans ſolaires, des horloges à eau, & des lampes perpétuelles, & y mourut âgé de plus de quatre-vingt-treize ans, en 565 ou 566. La plus ample & la meilleure Edition des Œuvres de Caſſiodore, eſt celle, qu'en 1679, Dom Jean Garet, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, en donna, *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE).

* On lui attribue généralement l'*Hiſtoire*, qu'on a nommée *Tripartite*, parce qu'elle eſt tirée de trois Hiſtoriens Grecs, *Socrate*, *Sozomene* & *Théodoret*, fondus enſemble, & réunis en un ſeul corps. Elle contient l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, depuis la converſion de Conſtantin, juſqu'au dix-ſeptième Conſulat de Théodoſe le Jeune. On pourroit alléguer des raiſons bien fortes, pour prouver que Caſſiodore n'eut d'autre part à cette compilation, que celle d'en avoir formé le projet, & de l'avoir fait exécuter par Epiphanius, qui (pour le dire en paſſant) y réuſſit aſſez mal. Quelque mépriſable que ſoit cet Ouvrage, il a été un des premiers qui ait occupé les Preſſes. Je ne ſais par quelle fatalité, elles n'ont preſque ſemblé d'abord employées qu'à publier de mauvais Ecrits. La *Tripartite* fut imprimée, en 1472, à Ausbourg, & quelques années après à Paris. Huit autres Editions l'avoient multipliée, mais n'avoient ſervi qu'à la défigurer, plutôt qu'à la perfectionner, parce que les Editeurs, choqués des fautes groſſières qu'ils y trouvoient, avoient eſſayé de les corriger de leur chef, ſans conſulter le Manuſcrit. Du Garet en conſulta deux, l'un de 400 ans d'Antiquité, l'autre de 600, & donna l'Edition, dont parle M. de la Monnoye, infiniment meilleure que les précédentes; mais il l'auroit rendue beaucoup meilleure encore, s'il avoit conſulté un très-beau Manuſcrit, de 700 ans d'antiquité, qui ſe trouve dans la Bibliothèque de l'Egliſe de S. Gatien de Tours (n°. 143 de cette Biblioth.) fort bien écrit & très-correct. Il ne faudra pas oublier d'y avoir recours, ſi jamais on donne une nouvelle Edition de l'*Hiſtoire Tripartite*; mais alors il ſera néceſſaire de mettre cette Hiſtoire ſous le vrai nom d'*Epiphanius*, en la faiſant précéder d'une Diſſertation, où l'on prouveroit que cette Hiſtoire lui appartient entièrement, ce qui ſeroit facile, mais trop long d'établir ici. Il ſeroit peut-être utile de placer à côté le texte Grec des Auteurs dont cette

Hiſtoire eſt extraite, afin qu'il ſervît à corriger & à fixer diverſes leçons de ce texte, ce qui eſt le ſeul avantage qu'on puiſſe tirer de la *Tripartite*.

AUREL. PRUDENCE CLEMENT*. La Paſſion de Saint Quirin, Martyr, Evêque de Sciſſie, priſe de l'Hymne ſeptième de Prudence, Poëte Chrétien, en ſon Livre des Couronnes, & traduite en vers François, couplet pour couplet, imprimée parmi la Vie des Saints, à Paris, par Nicolas Cheſneau. *Voyez* Pierre Monchault, Guy le Fevre, Paſchal Robin.

* PRUDENCE naquit à Sarragoſſe, en 348. Ses talens le mirent en conſidération à la Cour de Théodoſe le Grand, & à celle des Princes ſes enfans, qui ſe l'attachèrent par quelques emplois qu'ils lui donnèrent. Il avoit auparavant ſuivi le Barreau, & ſervi dans les Armées. On croit qu'il mourut en 412. Heinſius a donné une Edition de ſes Œuvres, à Amſterdam, 1667, qui a été ſuivie de celle *ad uſum Delphini*, Paris, 1687.

AURELIO DE PASINO*, Ferrarois, Architecte de Monſieur le Duc de Buillon, a écrit en François, Diſcours ſur pluſieurs Points de l'Architecture de guerre, concernans les fortifications, tant anciennes que modernes: enſemble le moyen de bâtir & fortifier une place, de laquelle les murailles ne pourront être aucunement endommagées de l'artillerie, imprimés en Anvers, *in*-4°. par Chriſtophe Plantin, 1579*.

* Naude ne l'a pas oublié, pag. 541 de ſon Livre *de Studio Militari*.

AUSONE*. Voyez CHARLES FONTAINE.

* *Decius Magnus Auſonius*, Poëte élégant & ſpirituel, naquit dans le quatrième ſiècle, vécut ſous les Empereurs Valentinien, Gratien & Théodoſe, & mourut à la fin de ce ſiècle. La liberté qui règne dans ſes Poëſies a fait croire à quelques Critiques, qu'il avoit été attaché aux ſuperſtitions Payennes, quoiqu'on ne puiſſe pas douter qu'il n'ait fait profeſſion, au moins extérieure, du Chriſtianiſme.

AUTOLYCE[1]. Voyez PIERRE FORCADEL.

[1] AUTOLIQUE (c'eſt ainſi, que d'*Autolycus* & d'Αὐτόλυκος, ce nom doit être formé) naquit à Pitane, Ville d'Eolie, dans l'Aſie Mineure, quelque 360 ans avant Jeſus-Chriſt. Il eut, entr'autres diſciples en Mathématiques, *Arcéſilas*, ſon Compatriote, Philoſophe-Académicien, chef de l'Académie nommée *Moyenne*. Ses Œuvres, rapportées plus bas, au mot PIERRE FORCADEL,

furent imprimées en Grec, *in*-8°. à Strasbourg, 1572, & l'ont été en Latin, traduites & illustrées par François Maurolyco, de Messine, & par Jean Auria, Napolitain. (M. DE LA MONNOYE).

AYMAR DE VABRES, a composé plusieurs rimes, desquelles Estienne Forcadel fait mention en ses poësies.

AYMÉ DE LA FONT, Abbé de Chambre-Fontaine, a écrit premièrement en Latin, puis translaté en François, quatre Sermons de l'ordre, habit & profession des Chanoines de Prémontré, à Jaques de Bachimont, Abbé dudit Ordre, imprimés à Paris, *in-fol.* par Gilles de Gourmond, 1518.

AYMÉ [1] MEIGRET, a mis par écrit Sermon, par lui prêché à Grenoble, le jour Saint Marc, Evangéliste, en l'an 1524, imprimé à Lyon, *in*-4°. avec une Epitre Latine du même Auteur, adressée à Messieurs du Senat de Grenoble. *Lutherique. — Quæstiones fratris Amadei Maigreti, Lugdunensis ordinis prædicatorum, in libros de cœlo & mundo Aristotelis. Parisiis, in-fol. apud de Marnef*, 1514.

[1] Son nom propre Latin est *AMADEUS*, ainsi c'est AMÉ, en François, ou AMADÉE, qu'il devoit être nommé. Ce Jacobin étoit frère de *Lambert Meigret*, Trésorier de France, dans le Milanois, sous François I, & de *Jean Meigret*, premièrement Conseiller, & depuis Président à Mortier au Parlement de Paris. Le mot *Luthérique*, marqué ici par apostille, donne à entendre, que le Sermon du P. Meigret, contenoit des propositions, jugées Luthériennes par la Sorbonne. Les Pères Quétif & Echard, dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, croient que cette censure n'eut pas de suite, parce que le Prédicateur vraisemblablement y acquiesça. Ni l'un ni l'autre cependant ne paroît avoir vu le présent Article de la Bibliothèque de du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

AYMÉ ou AYMON DE CHATILLON, Poëte de la ville de ce nom, fit en l'an 1180, le Roman de Florimont *.

* Ce *Roman* est en vers de huit syllabes. Il le finit ainsi, suivant M. Galland, en son Discours des Romans, inséré au Tom. II des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* :

Quand Aymez en fit le Romans,
Mil & cent & quatre-vingt ans

Avoit

Avoit de l'Incarnation ;
Adont fut retrait par Aymon.

Borel, au Catalogue au-devant de son *Glossaire*, s'est donc trompé, quand il a dit qu'il étoit de l'an 1128.

AYMERIC (ou EMERY) DE BELVESER, fut homme de bonnes lettres, bon Poëte comique, chantoit bien, fit plusieurs bonnes Chansons en langue Provençale, à la louange d'une gentille femme de Gascogne, de la maison de la Valette, de laquelle il étoit amoureux; & voyant qu'on parloit trop ouvertement d'elle & de lui, se retira à Remond Berenguier, Comte de Provence, à la louange duquel & de Beatrix de Savoie sa femme, il fit aussi plusieurs Chansons, & s'y arrêta un long-temps, jusques qu'il devint amoureux d'une Princesse de Provence, nommée Barbosse, Dame de grande beauté, de bonnes & saintes mœurs, bien instruite ès sept Arts libéraux, à la louange de laquelle il fit quelques Chansons. Cette Dame lui tenant propos un jour en la compagnie de l'infante Beatrix, fille du Comte Remond de Provence; Aymeric lui dressa son gant qui lui étoit tombé, & en baisant le gand le lui présenta, dont elle fut aigrement reprise à part, par les Damoiselles qui étoient là présentes, auxquelles elle répondit avec bonne gravité, étant secondée de l'infante Beatrix, que les Damoiselles d'honneur ne peuvent assez montrer d'honnêtes faveurs aux Poëtes qui chantent leurs louanges, & les rendent immortelles par leurs poësies. Le Poëte en étant averti, fit une Chanson qu'il lui adressa sur ce propos; & une autre à ladite infante Beatrix. Quelque temps après, cette Dame Barbosse fut élue Abesse du Monastère de Monlegez en Provence, & lui de douleur trépassa, car il n'étoit permis en façon que ce fût, parler à une Religieuse dès qu'étant entrée en Religion, elle avoit fait vœu de chasteté. Il vivoit du temps que Remond Berenguier, fit édifier la ville de Barcellone, aux montagnes de Provence, environ l'an 1233, & trépassa 1264. Il fit un traité intitulé, *Las Amours de son ingrata*, qu'il envoya peu avant sa mort, à cette Abesse.

BIBLIOT. FRAN. *Tom. III.* DU VERD. *Tom. 1.*

AYMERIC DE PINGULAN, Gentilhomme Thouloufain, fut bon Poëte en rime Provençale, & même à médire, s'enamoura d'une bourgeoife de la ville, contre laquelle ayant fait quelque Chanfon fatyrique, fut frappé griévement fur la tête par un parent de la Damoifelle, pour occafion duquel il fut contraint fe retirer à Guilhem de Bergedam, en Catalongne, duquel il fut honorablement reçu; & après être guéri de la bleffure, il chanta de belles Chanfons à fa louange; pour raifon defquelles il lui bailla de beaux préfens, & lui fit avoir entrée & connoiffance avec le Roi Alphons de Catalongne, où il fe tint un long temps; & ayant fait une Satyre contre Gancelme, Maître d'Hôtel du Roi, par laquelle on pouvoit facilement entendre qu'il avoit dérobé la couppe d'or où le Roi buvoit, il fut contraint fe retirer en Provence, chez la Princeffe Beatrix, Héritiére de Provence, fille de Remond, Comte de Provence, avant qu'elle époufât Charles Comte d'Anjou, frère de Saint Loys, où il fut le bien venu, aimé & prifé, pour les bonnes & plaifantes inventions qu'il avoit en la poëfie. Il en fit une, & la chanta fouvent en la préfence de la Princeffe: en laquelle il recitoit qu'il n'y a tant d'animaux parmi la terre, ne tant d'oifeaux parmi les bois, ne tant d'étoiles au ciel, qu'il a de fâcheux penfemens chaque nuit dans fon cœur. Peu de temps après fe retira en Lombardie, avec l'une des Marquifes de Malefpine, à la louange de laquelle fit de fort belles chanfons, étoit grand compagnon de Guy d'Uzez, de Peyre Vidal & des deux Rambauds, trépaffa au fervice de ladite Marquife, environ l'an 1260, fit un traité intitulé, *Las Angueyffas d'Amour*. Petrarque l'a imité, & fuivi en plufieurs paffages, & en fait mention en fon triomphe d'amour *.

* Voy. *La Croix du Maine*, au mot Emery de Pinguillon, ou Puyguillon, Tom. I, pag. 172 & 173.

AYMON PUBLICE, Piémontois, a écrit des Commentaires fur les coutumes d'Auvergne, lorfqu'il étoit prifonnier à Mont-

ferrand, lesquels j'ai vu écrits en main, en la Librairie d'un Gentilhomme d'Auvergne.

AUTEURS, dont les Noms propres ne sont exprimés que par leur première lettre, & les Surnoms au long, ou bien par une, deux, trois lettres : & partant, pour les ignorer & ne les pouvoir deviner, n'ont pu être mis ci-devant en leur ordre.

A. DE SAINT ANDRÉ, Parisien, a traduit de l'Italien d'Alexandre Piccolomini, très-docte Evêque de Sienne *. Traité de l'amitié, auquel est discouru de la distinction qui est entre l'amour & l'amitié: la cause ou commencement, & de la diffinition, ou de ses espèces, contenant quatorze chapitres, pris du neuvième Livre de l'institution du même Piccolomini. Plus un Traité de la nature d'amour, traduit aussi de l'Italien de Flaminio Nobli; le tout imprimé à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1579.

* Voy. ci-dessus (p. 43) les Remarques à l'Art. d'ALEXANDRE PICCOLOMINI, où il est dit qu'il mourut l'an 1578, Coadjuteur de l'Archevêque de Sienne.

Au premier Chapitre.

[Sans l'amitié, très-excellent & singulier don de Dieu, tout ce que nous faisons, toute bonne fortune, toute notre prospérité, toute vertu, & finalement toute béatitude civile, seroit, en quelque chose, manque & imparfaite. Aussi quelle condition, ou sorte d'hommes se peut-il trouver, qui n'ait affaire d'amis? Les pauvres, les riches, les vieux, les jeunes, les heureux, les malheureux; bref toutes personnes ont besoin de ce très-doux lien d'amitié. Quels secours peuvent les riches attendre de leur prospérité, s'ils n'ont près d'eux, à qui par honnêtes biens faits & courtoisies, ils puissent faire part de leurs fortune & facultés; puisque les bienfaits doivent être principalement départis aux amis, comme à ceux qui se réjouissent & égayent autant au bonheur de ceux qu'ils aiment, qu'en leur propre? Les amis donc, sont ceux qui font resplendir les riches joyaux de la fortune, & en partie cesser les travaux qui souvent adviennent par les peines & tourmens d'icelle. Qu'on regarde toutes les conditions des hommes, nous n'en trouverons un seul, tant grand soit-il, qui sans amis se puisse appeler heureux: ni aucun, tant petit puisse-t-il être, qui, ayant des amis, à peine se puisse dire malheureux. O très-excellente amitié, & incomparable! par la présence de laquelle toute humaine action est parfaite, & par son absence toute notre imperfection voilée & couverte! car ôtant l'amitié du monde, il



n'y a Cité, ni chose quelconque, qui puisse longuement durer. C'est cette pierre précieuse que Dieu a donnée aux hommes, à fin qu'enchâssant icelle, en l'or des vertus, ils la rendent plus riche, plus prisée & plus noble, & qu'en la compagnie de cette amitié, nous puissions aisément être plutôt conduits à cette perfection, où les vertus ne nous peuvent bonnement guider d'elles-mêmes. O combien est douce la connoissance d'un vraiment bon ami, qui se réjouit de notre bonheur ! laquelle congratulation apporte beaucoup plus de contentement, que la même chose, dont on se réjouit. O combien d'allegement donne aussi cette compassion que l'ami prend de notre infortune, dont recevant une partie, il est force que le reste demeure moindre !

Au Chapitre douziéme.

Il faut que nous fassions pour les amis, tout ce qu'il nous sera possible, pourvu qu'il n'y ait point de mal, & que n'en puissions encourir aucun blâme ou vitupère : & si nous voyons que les puissions secourir en choses honnêtes, nous ne devons attendre qu'en soyons priés, ains promptement les devons aider de nous-mêmes. Jamais la flatterie ne se doit trouver entre amis ; mais ils doivent librement en toutes choses se conseiller, admonester, reprendre des fautes qu'ils auroient faites, ajouter plus de foi l'un à l'autre, qu'à toute autre personne, ne mentir jamais l'un à l'autre, en chose qu'ils fassent ou dient, montrer leur cœur sur le front, & avec paroles pures & franches de toute tromperie, décharger fidèlement le secret de leur ame, s'aimant reciproquement, s'aidant, se favorisant, se réjouissant & se tenant chers sur toutes choses précieuses, vivant assurés qu'aucune marchandise ou gain ne se peut parangonner, au prix de la vraie & non feinte amitié : qu'ils ne s'ennuyent, fâchent ou saoulent l'un de l'autre, ains que tant plus ils se voyent, s'écoutent, se connoissent & vivent ensemble, d'autant plus ils desirent se voir, s'écouter, se connoître & vivre de compagnie avec une union de desirs, correspondance de courage, ressemblance de volontés, & parité de coûtumes, qu'on ne puisse souhaiter d'avantage. Ce qu'ils feront plus aisément, qu'ils se rendront amis de la vertu ; d'autant qu'il n'y a point plus grande ressemblance, que celle que la vertu met aux hommes, puisque le vicieux, non pour être semblable à soi-même, mais dissemblable à cause de l'inimitié qui est entre le vice & la raison, qui se trouve en tout homme de bon esprit, ne peut aussi s'accorder avec aucun, ou parfaitement se rendre semblable à aucun : de manière qu'encore que deux vicieux se trouvent ensemble, ils ne feront toutesfois, à cause de leurs vices, jamais semblables & accordans l'un à l'autre ; mais toujours dissemblables, & conséquemment peu amis, pour la ressemblance être une des causes de l'amitié, parce que la vraie amitié ne se peut trouver qu'entre les bons.]

A. D. S. D. a écrit les Contes du monde aventureux, enrichis de sommaires & argumens, imprimés à Paris, *in*-8°. par

Estiènne Groulleau, 1555, & depuis *in*-16. tant à Paris qu'à Lyon.

Phrases contenues en aucuns desdits Contes.

[*L'injure du temps, contraire à mon voyage, ne m'étoit rien au regard d'une si favorable & heureuse rencontre. Vous assurant d'être aussi bien venu que souhaité. Saisi d'une extrême maladie, il oublia les adventures de ce monde, pour chercher repos au Ciel. Là où est faute de jugement, raison ne peut trouver place. Tout ainsi qu'une joie est obfusquée d'une fâcheuse tristesse, au contraire un ennui prend fin à la rencontre d'un nouveau plaisir.*]

A. M. Sieur des Moistardieres * a écrit Devis de la langue Françoise; avec un autre Devis & propos touchant la Police, & les Etats: où il est contenu (outre les Sentences & Histoires) un bref extrait du Grec de Dion Chrisostome, ou Bouche-d'or: de la comparaison entre la royauté, & la tyrannie, imprimés à Paris, *in*-8°. par la Veuve Richard Breton, 1572.

* C'est le même qu'Abel Mathieu, dont il est parlé ci-dessus (pag. 2) qui est Auteur des deux Devis, & non pas de *Trois*.

Audit Devis.

[Je suis si jaloux des paroles anciennes, & pures Françoises, que je louerois un gentil esprit, s'il étoit curieux de chercher les paroles douces de l'ancienne langue, & de les bailler à l'usage. Je n'aurai pas soin, ne discrétion dont elles vinssent, vinssent-elles des Romans, ou de quelques vieux registres, pourvu qu'elles fussent choisies, & rapportées, par bon jugement & de bonne grace. Qui seroit cause que le Peuple les soutiendroit, & que l'usage les nourriroit tendrement, qui tient le parler & les mots en main forte, en régle, & en justice. Tellement que s'il plaît à l'usage, beaucoup de mots qui sont déchus & péris, renaîtront, & beaucoup d'autres décherront & viendront à néant, qui sont maintenant en crédit & en honneur. Autre raison il n'y a ès langues & au parler, que l'usage, quelque ornement, quelque authorité, ou excellence qu'on leur attribue: soient-elles polies, & communes à toutes gens: soient-elles aussi particulières & propres aux Nations.]

A. P. D. M. * Evêque de Troyes, a écrit en vers, Oraison à notre Seigneur, pour impétrer secours en la calamité présente, imprimée en l'an 1562, sans nom d'Imprimeur & de lieu.

* Ces lettres initiales signifient *Antoine, Prince de Melfe*, sur lequel

il faut voir dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 30, l'Article d'ANTOINE CARRACCIOLI.

A. T. a écrit Propofition foutenant l'invocation des Saints décédés; avec la refolution de J. M. * Miniftre, imprimée en l'an 1564. *Calvinique.*

* Ces lettres J. M. peuvent défigner JEAN MALOT, un des Miniftres qui affiftèrent, en 1561, au Colloque de Poiffy.

A. ZAMARIEL. Sous ce nom fuppofé, un Miniftre nommé (à ce qu'on m'a dit) la Roche Chandieu, qui fe tient à Lauzane, a écrit en vers, Réponfes aux calomnies contenues au difcours & fuite du difcours, fur les misères de ce temps, faits par Pierre de Ronfard, imprimée à Genêve, & à Lyon, en l'an 1564, lequel Ronfard lui a fait une contre-réponfe.

Octonaires fur la vanité du monde, defquels j'ai extrait les couplets fuivans.

I.

[*L'EAU va vifte en s'efcoulant,*
Plus vifte le trait volant,
Et plus vifte encores paffe
Le vent, qui les nues chaffe :
Mais de la joye mondaine
La courfe eft fi treffoudaine,
Qu'elle paffe encor devant
L'eau & le trait & le vent.

IV.

Le beau du Monde s'efface
Soudain, comme un vent qui paffe,
Soudain comme on voit la fleur
Sans fa première couleur :
Soudain comme une onde fuit,
Devant l'autre qui la fuit.
Qu'eft-ce doncques que le Monde ?
Un vent, une fleur, une onde.

VII.

Orfèvre, taille-moy une boule bien ronde,
Creufe, & pleine de vent, l'image de ce monde,

Et qu'une grand' beauté la vienne reveſtir,
Autant que ton burin peut tromper & mentir,
En y repréſentant des fruicts de toute guiſe :
Et puis tout à l'entour eſcris ceſte deviſe :
Ainſi roule touſiours ce Monde décevant,
Qui n'a fruicts qu'en peinture, & fondez ſur le vent.

VIII.

La glace eſt luiſante & belle :
Le Monde eſt luiſant & beau :
De la glace on tombe en l'eau,
Du Monde en mort éternelle.
Tous deux à la fin s'en vont :
Mais la glace en eau ſe fond :
Le Monde, & ce qui eſt ſien,
S'esvanouit tout en rien.

XI.

Le Monde eſt un jardin, ſes plaiſirs ſont ſes fleurs :
De belles y en a, & y en a pluſieurs.
Le lis eſpanouy ſa blancheur y préſente,
L'œillet y flaire bon, le thim veut qu'on le ſente,
Et la fleur du ſouci y est fort avancée;
La violette y croist, & la penſée auſſi;
Mais la mort est l'hiver, qui rend ſoudain tranſi
Lis, œillet, thim, ſouci, violette & penſée.

XII.

Jamais n'avoir, & touſiours deſirer;
Sont les effects de qui aime le Monde.
Plus en honneur & richeſſes abonde,
Et plus encor on l'y voit aſpirer.
Il ne jouit de cela qui est ſien :
Il veut l'autrui, il l'estime, il l'adore.
Quand il a tout, c'est alors qu'il n'a rien;
Car ayant tout, tout il deſire encore.

XX.

Où est la mort ? au Monde : & le Monde ? en la mort.
Il est la mort luy-meſme, & n'y a rien au Monde
Qui face tant mourir le Monde, que le Monde,
Qui engendre, nourrit, & fait vivre ſa mort.

Mais si l'amour de Dieu ostoit le Monde au Monde ;
Faisant mourir du monde & l'amour & la mort ;
Lors heureux nous verrions triompher de la mort
Le Monde non mondain, & la mort morte au monde.]

Livres dont les Auteurs, pour ne s'être voulus nommer, sont incertains.

A. B. C. pour les enfans, ou Instruction à instruire les petits enfans à lire, imprimé par diverses fois, par plusieurs, & en maints lieux.

A. B. C. pour les enfans, contenant l'Oraison Dominicale, &c. montrant la manière de soi confesser. *Censuré.*

ABLADANE, Roman en prose *.

* Ce *Roman* est cité par M. du Cange en l'Indice des Auteurs qui est au-devant de son *Glossaire Latin*, pag. cxci. — *Amile*, & *Amy*, Roman en vers. Du Cange, *ibid.* pag. cxciii. *Aubery*, Roman en vers. Du Cange, *ibid.* (Président Bouhier).

ABRÉGÉ des Empereurs Romains & Alemans, qui subsécutivement ont règné depuis l'an premier de Jesus-Christ, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561.

Démontrances des ABUS * de l'Eglise, des Constitutions humaines de l'Eglise de Christ, & de l'Antechrist: est au catalogue des Livres censurés par la Faculté de Théologie de l'Université de Paris, l'an 1551.

* Ils sont de Pierre Gringore.

LES ABUS du Monde, en rime, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Antoine du Ry, sans date.

LES ABUS & Tromperies des Taverniers & Tavernieres, qui brouillent le vin ; & comment ont les doit punir, rimé, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain *.

* Cet Ouvrage est sans doute le même dont il est parlé au mot Artus Desiré.

L'ABUSÉ

L'ABUSÉ en Court [1], qui se complaint à l'Acteur du temps perdu qu'il a fait tout le temps de sa vie, & l'Acteur lui donne bon enseignement, & à toutes personnes. Imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean Lambany, sans date.

[1] La Caille, pag. 44 de son *Histoire de l'Imprimerie*, dit que ce Livre fut imprimé à Vienne, en Dauphiné, l'an 1484, par Pierre Schenck; mais, au lieu de *l'Abusé en Court*, il a lu la *Buse de Cour*, faute que Maittaire, pag. 177, de ses *Annales Typographiques*, a fidèlement copiée. *L'Abusé en Court* *, est une composition de René d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, &c. (M. de la Monnoye.)

* *L'Abusé de Court*, est un ouvrage moral, en prose & en vers, composé sur la fin du quatorzième siècle, ou dans le quinzième, dont le plus grand mérite est d'être fort rare. C'est un Courtisan qui se plaint de n'avoir pas réussi dans ses entreprises, sur-tout de ce que ses appointemens n'étoient pas payés; car il avoit une charge à la Cour: *Abus* & *fol Cuyder*, deux personnages moraux, se moquent cruellement de lui, lorsqu'il se retire, las de ne rien obtenir, endetté & hors d'état de payer:

Povre de richesse & d'avoir,
Riche de parolle & promesse,
Hors de la Grace sa maitresse...
Près de toute mendicité.

Pauvreté, & *Maladie* sa sœur, se joignent en chemin, & le conduisent à l'hôpital. — Voy. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 366. [Cet ouvrage est extrêmement rare, & c'est à-peu-près tout son mérite.]

L'ACCORD de la langue Françoise avec la Latine, par lequel se connoîtra le moyen de bien ordonner & composer tous mots, imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Colinez.

L'ACCORD passé & conclu, touchant la matière des Sacremens, entre les Ministres de l'Église de Zurich, & Jean Calvin, Ministre de l'Eglise de Genêve, est au catalogue des Livres examinés & censurés par la Faculté de Théologie, à Paris, de l'an 1551.

ACCORDS de plusieurs passages des Saintes Ecritures, qui semblent en apparence discordans; avec déclaration familière d'iceux, imprimés à Genêve, &c. par Jean Crespin, 1559.

ACHILLE, Tragédie. Les perſonnages, Achille, l'Ombre de Patrocle, le Chœur des Troyens, Andromaque, Caſſandre, Hécube, le Soldat Priam: dont le commencement eſt tel.

Jà, laiſſant ſon vieillard, l'Aurore nous rameine,
Pouſſant la nuict plus bas, le travail & la peine:
Et pour mieux mignoter d'un berger le ſommeil,
La Lune, au front d'argent, donne place au Soleil, &c.

imprimé à Paris, *in*-4°.

ACTES de la diſpute & conférence tenue à Paris, ès mois de Juillet & Août 1566, entre deux Docteurs de Sorbonne, & deux Miniſtres de l'Egliſe reformée, diſtingués ſelon les journées. imprimés à Strabourg, *in*-8°. par Pierre Eſtuard, 1567. *Calvinique.*

L'ADOLESCENCE amoureuſe de Cupido, avec Pſyché, outre le vouloir de la Déeſſe Venus ſa mère, décrite en proſe, imprimée à Lyon, par François Juſte, 1536.

Le Jeu de L'ADVENTURE * & Devis facétieux des hommes & des femmes, auquel par élection des feuillets, ſe rencontre un propos pour faire rire la compagnie; le tout par quatrains, imprimé à Paris, & à Lyon, *in*-32. par pluſieurs fois.

* La Croix du Maine l'attribue à Gilles Corroſet. Voy. Tom. I, pag. 286 & ſuiv.

ADVERTISSEMENS * ſur les jugemens d'Aſtrologie, à une ſtudieuſe Damoiſelle, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1546.

* Ces *Avertiſſemens* paſſent pour être de Mellin de S. Gelais, que Thevet, qui en a écrit la vie, dit avoir été fort attaché à l'étude de l'Aſtrologie judiciaire. (M. DE LA MONNOYE.)

AVERTISSEMENT & Exhortation Chrétienne, au Roi de France, Charles IX de ce nom, à l'advenement de ſa coronne. Imprimé à Paris, *in*-16. ſans nom. *Calvinique.*

ADVERTISSEMENT & Diſcours des chefs d'accuſation & points principaux du procès criminel, fait à maître Jean Poiſle,

Conſeiller en la Cour de Parlement de Paris, à la requête de maître René le Rouiller, auſſi Conſeiller en icelle Cour, partie civile, Monſieur le Procureur Général du Roi, joint avec lui: & réponſe à un factum qu'il a fait imprimer ſous ſon nom, contenant ſes défenſes, imprimé à Paris, *in*-4°. l'an 1582.

ADVERTISSEMENT aux trois États de France, ſur la publication de la paix; avec le triomphe d'icelle, & une Chanſon par le peuple de France: le tout en rime, imprimé à Lyon, *in*-4°. 1570.

ADVERTISSEMENS aux fidèles eſpars de ſe donner garde de ceux, qui, ſans légitime vocation, s'ingèrent au Miniſtère de l'Evangile. Imprimé en l'an 1561. *Calvinique.*

ADVERTISSEMENS & Méditations néceſſaires à une Dame Chrétienne mariée, pour vivre ſaintement en ſon état, diſtribués par ordre ſur chaque jour de la ſemaine: & une prière à ce propos, imprimés à Tholoſe, *in*-8°. par J. Colomiés, 1572.

L'Hiſtoire du puiſſant Chevalier ÆNÉE, principal Capitaine de l'Oſt des Troyens, écrite en proſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Philippes le Noir, 1523.

De l'utilité & repos d'Eſprit en L'AGRICULTURE & vie ſolitaire, traité extrait de pluſieurs Auteurs, par un Préſident du Parlement de Bretagne, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne, 1565.

La vie de Monſieur Saint ALBAIN, Roi de Hongrie & Martyr, tranſlatée du Latin, imprimée à Paris, *in*-4°. par Pierre Sergent, ſans date.

Le Roman D'ALEXANDRE LE GRAND, imprimé à Paris.

Le Roman D'AMADIS de Gaule, en vingt-deux volumes, mis d'Eſpagnol en François, par divers Traducteurs [1].

[1] Ce qu'Antoine Auguſtin, dans ſon deuxième *Dialogue des Médailles*, avoit, comme en paſſant, dit de l'*Amadis*, ſavoir, que les Portugais en

font leur *Vasco Lobeira* le premier Auteur; Dom Nicolas Antoine, pag. 69, de sa *Bibliotheca Hispanica vetus*, Ch. 7. Art. 291 le rapporte un peu plus au long, en disant que ce *Vasco Lobeira* naquit à Porto, vers la fin du treisiéme siècle, sous le Roi Denys; & que les Seigneurs d'Aveiro, gardoient l'original de l'*Amadis*, écrit de la propre main de Vasco, ce qu'il dit avoir pris d'une note, qui est à la fin des Œuvres d'Antoine Ferreira, Portugais, imprimées *in* 4°. à Lisbonne, 1593; mais comme cela ne donne l'idée au plus que d'un gros volume, & non pas de plusieurs, il faut conclure qu'ils se sont depuis bien multipliés, en passant de Portugal en Espagne, & d'Espagne en Italie & en France, où, à la faveur des versions d'Herberai, ils ont commencé d'être connus, vers la fin du règne de François I; c'est-à-dire, en 1540. Leur grande vogue fut sous Henri II; ils se sont maintenus jusqu'à Louis XIII, augmentés de deux volumes de plus que n'en compte du Verdier. Antoine Lulle, chap. 14. du Liv. III de son Traité *de Oratione*, préfère l'*Amadis* à tous les autres Romans de Chevalerie, & croit que l'Original, qu'il prétend Anglois, étoit écrit avec une élégance toute autre que celle de ses versions: ce qui lui a fait naître cette pensée, qui, dans le fonds, est une rêverie, c'est que la scène de l'*Amadis* s'ouvre dans la Grande Bretagne. Cet ANTOINE LULLE, pour le dire en passant, professoit la Théologie à Dole, non pas sur la fin du quinziéme siècle, comme l'a cru un fort habile homme, mais vers le milieu du seiziéme, n'ayant pu nullement être contemporain de Rodolphe Agricola, mort l'an 1485, temps auquel il y a lieu de douter qu'Antoine Lulle fût au monde. (M. DE LA MONNOYE.)

* On trouvera dans la Bibliothèque curieuse de M. Clement, Tom. I. pag. 238 & suivantes, des détails fort amples sur les éditions & traductions du Roman d'*Amadis*.

L'AMANT rendu Cordelier, en l'observance d'amours, en rime, imprimé en l'an 1473 [1].

[1] Chevillier, pag. 56. de l'*Origine de l'Imprimerie de Paris*, croit que l'édition, rapportée ici par du Verdier, est vraisemblablement de *Pierre Césaris* & de *Jean Stol*, associés, en 1473, d'*Ulric Gerin*, le plus ancien Imprimeur qu'ait eu Paris. J'en ai vu une, *in*-8°. en Lettre Gothique, sans marque de temps, ni de lieu; mais qu'au chiffre & à la devise de l'Imprimeur, je reconnois être de *Guillaume Nyverd*, premier du nom, postérieure, par conséquent, de quelque 40 ou 43 ans à la précédente. C'est un poëme d'environ 1900 vers, en huitains, contenant la description d'un songe qu'un amant, mal content de sa Dame, fit dans un pré où il s'endormit. Il lui sembla que dans le désespoir où le mettoient les rigueurs de son inhumaine, il vouloit renoncer au monde & se faire Cordelier; qu'ayant déclaré sa volonté au Supérieur, celui-ci, après l'avoir examiné, lui donnoit parole de le recevoir; que le jour de sa réception étant marqué, il y vint grand

nombre d'hommes & de femmes, entr'autres, la cruelle qui l'avoit réduit à se faire Moine; qu'elle se repentit alors vivement, jusqu'à tomber en défaillance au moment qu'elle lui vit prendre l'habit; que cependant la cérémonie continua, que le nouveau Religieux fit ses vœux, que le Supérieur l'instruisit de tous les points de la règle, entrant là-dessus dans un long & plaisant détail: qu'enfin après le Sermon & la Messe, la compagnie s'étant retirée, les Moines étoient allés au réfectoire, & comme l'amant vient alors à s'éveiller, c'est aussi là que le poëme finit avec le songe. Fauchet, à qui l'exemplaire *in*-8°. dont j'ai parlé, avoit appartenu, y avoit mis au devant la note suivante. *Ce Livre sent le style du règne des Rois Charles VI & VII, que l'on portoit Chaperons & Cornettes. L'Auteur m'est inconnu.* Pour moi, comme d'un bout à l'autre on y trouve les expressions des *Arrêts d'Amour*, dont l'Auteur est, comme on sait, MARTIAL D'AUVERGNE, je ne doute pas que le poëme ne soit de lui. (M. DE LA MONNOYE).

La très-grande désolation, merveilleuse déploration & infaillible punition de L'AME incorporée étant aux enfers, en vers croisés & léonins, avec le Symbole de Saint Athanaze, traduit aussi en rime, imprimée à Tholose par G. Boudeville, 1554.

Copie de quelques Lettres sur la navigation du Chevalier de Villegaignon, ès terres de L'AMERIQUE, outre l'Equinoctial, jusques sous le tropique de Capricorne; contenant sommairement les fortunes avenues en ce voyage, avec les mœurs & façons de vivre des sauvages du pays, envoyées par un des gens dudit Seigneur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1557.

Le Livre de L'AMY fidèle; avec plusieurs discours amoureux, en vers & prose, par un Gentilhomme Picard, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean de l'Astre, 1578.

AMIABLE accusation, & charitable excuse des maux, & évenemens de la France, pour montrer que la paix & réunion des sujets n'est moins nécessaire à l'état, qu'elle est souhaitable à chacun en particulier; & que nul ne peut avancer la prospérité des choses présentes, qui ne se souvient, & ne juge doucement des passées, imprimée à Paris, *in*-8°. par Rob. le Marognier, 1576. On tient que Guy du Faur, sieur de Pybrac, en soit l'Auteur: toutesfois il ne se nomme point.

Introduction & déclaration sur le fait des AMORTISSEMENS des terres, rentes & possessions acquises par Gens d'Eglise, imprimée à Paris, *in*-4°. l'an 1520.

La définition & perfection d'AMOUR : plus le Sophologe d'AMOUR, imprimés à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1542.

Le petit Œuvre d'AMOUR, & Gaige d'amitié, contenant plusieurs dits amoureux, traduits du Grec, ou Latin, en rime Françoise : & sur la fin est décrite en prose l'Histoire de Titus & Gisippus [1], imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Barbed'orge, 1537.

[1] C'est la huitiéme nouvelle de la dixiéme journée du *Décaméron* de Bocace. Philippe Béroalde l'ancien, étant fort jeune, la traduisit en Latin, d'où François Habert, d'Issoudun, la traduisit en François, & peut-être que la traduction ici rapportée, est celle de ce *François Habert*. Matthieu Bandel, Jacobin fameux par les quatre volumes de ses nouvelles, dites vulgairement *Le Novelle del Bandello*, la traduisit aussi en Latin, d'après Bocace, & la fit imprimer à Milan, *in* 8°. l'an 1509, sous ce titre : *Titi Romani Egesippique Atheniensis amicorum Historia.* Le nom Italien *Gisippo*, mal rendu en Latin par *Egesippus*, a fait croire au Dominicain *Antonius Senensis*, qu'aparemment cet *Egésippe* étoit une version Italienne de l'Auteur Latin, connu sous le nom d'*Egésippe*. Passevin & Vossius le père, ont depuis copié cette erreur. —Voy. La *Bibliothèque Dominicaine*, pag. 156. du Tom. II. Je ne puis, au reste, m'empêcher de remarquer ici, par occasion, une autre erreur très-considérable, qui se trouve dans un Livre Italien, imprimé à Londres, *in*-8°. l'an 1726, sous le titre de *notizia dé libri rari nella lingua Italiana*, où, pag. 176, sur la foi d'un certain Daniel *dè nobili Lucquois*, on distingue de *Matthieu Bandel*, Auteur des Stances, composées en onze chants, à l'honneur de Lucrèce de Gonzague, l'Auteur *delle Novelle*, qu'on prétend être un *Jean Bandel Lucquois*, neveu du Cardinal *Bandello dé Bandelli*, aussi Lucquois, mort, comme on sait, l'an 1415. Cette opinion est une chimère. Le *Bandel*, Auteur *delle Novelle*, nommé *Matthieu* par ses contemporains, se déclarant, Tom. I & III, de ses *Novelle*, né lui-même, non à Luques en Toscane, mais à Castelnovo, en Lombardie, & se reconnoissant, Tom. I & II, des mêmes *Nouvelles*, pour Auteur des *Stances à Lucrèce de Gonzague*. Le père de *Matthieu* est nommé au Tome des *nouvelles*, JEAN FRANÇOIS BANDEL, réfugié à Rome, vers l'an 1517, & au-delà, y étant alors plein de vie, plus de cent ans par conséquent après la mort du Cardinal Bandelli, Lucquois, dont le Bandel, Auteur, tant des nouvelles que des stances ci-dessus marquées, n'a fait mention nulle part, ayant vécu tout au moins jusqu'en 1561, c'est-à-dire, 146 ans après la mort de ce Cardinal

Lucquois, avec lequel il n'a jamais eu de relation, que par le hasard de la ressemblance du nom. (M. de la Monnoye).

Discours du vrai Amour de Dieu, envers les hommes, & de celui des hommes envers Dieu, & entr'eux-mêmes ; fait en forme de sermon, & traduit en François, imprimé à Paris, *in-16.* par Federic Morel, 1557.

Amourettes par un Hermite, en prose. Manuscrit de la Bibliotheque de M. Foucault *.

* Voy. les Mém. de l'Académie des Inscriptions, Tom. II, où il est dit que c'est un Traité de dévotion.

L'Amoureux transy sans espoir, en rime, imprimé à Lyon, *in-4°.* par Olivier Arnoullet.

Amours de Pamphile & de Galathée, &c. *.

* Amours de Pamphile & de Galathée, imprimé à Paris, pour Antoine Verard, le 33 Juillet 1494 — On voit ce Livre à la Bibliothèque du Roi, en petit *in-fol.* sur vélin, orné de figures enluminées, dont la première représente l'Auteur à genoux, vêtu d'une robe longue, garnie de fourures sur le devant & sur les manches, & qui présente son Livre à Charles VIII, pour lequel il fut composé. L'Ouvrage est précédé d'une Ballade au Roi, qui sert de Dédicace. Il paroît être une paraphrase d'un poëme Latin, en vers élégiaques, rapportés aux marges du Livre. La Fiction en est assez commune. » Pamphile, voisin de Galathée, en devient amoureux, & forme » le projet de l'épouser ; mais comme Galathée étoit d'une famille plus » distinguée, & fort riche, & qu'il craignoit qu'on ne la lui refusât ; il va » trouver une de ces Intriguantes, habiles à tromper la vigilance des parens, » qui s'engage à faire réussir l'affaire au gré de Pamphile ; il la paya bien, » Galathée en fait de même, & ses parens consentent enfin à son mariage » avec Pamphile ». Les ruses de l'amour sont décrites avec assez de naïveté ; la souplesse de l'intriguante, l'art qu'elle emploie pour irriter la passion des deux Amans, son avidité pour le gain, sont fort bien exprimés, & dans un style assez bon pour le temps. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 152.

Traité des Anges de Dieu, auquel est démontré quelle opinion nous devons avoir d'iceux, & comment Satan est notre adversaire & ennemi capital : avec les tentations du Diable, & la défense du bon Ange Gardien de l'homme, alléguant l'Ecri-

ture Sainte contre icelles tentations, imprimé à Lyon, 1561.

Diſcours & Hiſtoire tragique en vers François, du jugement & exécution d'ANNE de Boulan, Roine d'Angleterre, écrits en main, eſt ès mains de Philibert Bugnyon, Avocat à Lyon.

Expoſition ſur l'APOCALYPSE de Saint Jean, Extraitte de pluſieurs Docteurs, tant anciens que modernes, imprimée à Genève. *Cenſuré.*

Le Roman [1] d'APOLLONIUS *.

[1] Ce n'eſt pas l'APOLLONIUS, dont Philoſtrate a écrit la vie; c'eſt APOLLONIUS, de Tyr, dont l'Hiſtoire, beaucoup moins longue, écrite en Latin, fut imprimée, l'an 1595, à Augsbourg, *in*-4°. par les ſoins de Marc Velſer, qui ne ſavoit pas, qu'elle étoit contenue toute entière, au 154e Chapitre du Livre imprimé, cent ans auparavant, ſous le titre de *Geſta Romanorum moralizata*, où, à la vérité, elle eſt corrompue en une infinité d'endroits. Meurſius la croyoit traduite du Latin par Symphoſius, peut-être à cauſe de quelques Enigmes, rapportées dans ce Roman, leſquelles ſe trouvent parmi celles qu'on lit, ſous le nom de SYMPHOSIUS ou SYMPOSIUS. *Scire velim*, dit Théodore Canter, dans une Epître à Meurſius, *undè habeas Apollonii Tyrii Hiſtoriam ab Symphoſio verſam eſſe? Nam & ipſe manuſcriptam habeo, ſed multis locis ab impreſſa diverſam.* Il s'en voit une Traduction Italienne, manuſcrite, qu'à en juger par le ſtyle pur & ancien, le Salviati, Chap. 12 du Liv. II de ſes *Avvertimenti*, croit pouvoir être de 1320, 1330 ou 1340. Godefroy de Viterbe, dans ſon *Panthéon*, avoit, dès la fin du douzième ſiècle, mis, en vers Léonins, les aventures de cet APOLLONIUS. L'an 1500, un Grec, nommé *Conſtantin*, ou, ſelon le Manuſcrit de la *Bibliothèque Impériale*, Γαβριὴλ Κοντιανὸς, les mit en vers Grecs vulgaires, imprimés à Veniſe, l'an 1503; &, de nos jours, un bel-eſprit, pour renouveler la mémoire de ce Roman, nous l'a donné en proſe Françoiſe, sûrement très-élégante, puiſque, comme lui-même, il en avertit ſes Lecteurs, elle eſt dans le goût du Télémaque. (M. DE LA MONNOYE).

* Pluſieurs Bibliographes ſe ſont trompés ſur le *Roman* d'APOLLONIUS. Pour ne pas multiplier les mépriſes, en parlant ſur la foi d'autrui, je ne rapporterai que ce que j'ai vu par moi-même. Cette Hiſtoire ſe trouve dans le Livre, intitulé *Geſta Romanorum, cum applicationibus moraliſatis & myſticis*, publiés pluſieurs fois dans le quinzième ſiècle, avec quelque différence dans le titre. L'Edition qui appartient à M. de Brequigny, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Belles-Lettres, eſt ſans nom d'Imprimeur & ſans date, & me paroît être la première. Velſer, ayant trouvé cette même Hiſtoire parmi les Manuſcrits de la Bibliothèque d'Ausbourg, formant un Ouvrage ſéparé,

ſéparé, le publia en 1595, & crut le publier pour la première fois. Cela étoit vrai à quelques égards, car elle diffère infiniment, quant au ſtyle, de celle qu'on a inſérée dans le *Geſta Romanorum*. Celle-ci eſt abſolument barbare. Celle que Velſer publia eſt plus élégante. Elles paroiſſent l'une & l'autre être des Traductions, de deux mains très-différentes, d'un Ouvrage écrit originairement en Grec. Le ſavant Jenſius, trompé par le nom d'*Apollonius*, a cru que le Roman dont il s'agit, étoit la vie d'un Philoſophe Stoïcien qui a porté ce nom (*Hist. Philoſ.* Cap. 18). Un Bibliographe moderne s'eſt trompé bien davantage, lorſqu'il a penſé que c'étoit l'Hiſtoire du fameux *Apollonius de Tyane*. Cette mépriſe eſt d'autant plus ſurprenante, qu'il cite lui-même le manuſcrit dont il parle, ſous le titre d'*Historia Apollonii Tyrii* (Catal. des Manuſcrits de M. de Cambis, Tom. I, pag. 405). Les aventures d'Apollonius de Tyr ont été miſes en François par M. le Brun, en 1716. Fabricius parle de ces mêmes aventures, publiées en Grec barbare, & imprimées à Veniſe, en 1696. Je ne ſais ſi c'eſt le même Ouvrage que M. de la Monnoye dit avoir été imprimé dès 1503. (Voy. *Biblioth. Grecq.* Tom. VI, pag. 821).

APOLOGIE, ou défenſe pour les Chrétiens de France, qui ſont de la Religion Evangélique ou réformée, ſatisfaiſant à ceux qui ne veulent vivre en paix & concorde avec eux, imprimée par Antoine Chupin, 1578. *Calviniquc.*

APOLOGIE pour le Roi, contre les calomnies des Impériaux, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Macé Bonhomme, 1552.

APOLOGIE faite par un ſerviteur du très-Chrétien Roi de France, Henri II, contre les calomnies des Impériaux, ſur la deſcente du Turc, imprimée à Paris, *in*-4°. par Charles Eſtienne, 1551.

APOLOGIE, ou défenſe des bons Chrétiens, contre les ennemis de l'Egliſe Catholique, imprimée à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1563.

L'ARBRE de la Foi Chrétienne. *Cenſuré.*

Victoire & Triomphe d'ARGENT, contre Cupido, Dieu d'amours n'aguieres vaincu dans Paris, imprimé à Lyon, par François Juſte, 1537.

L'ARMURE de Patience en adverſité, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555.

ARREST notable & ſingulier des grands jours tenus à Troye, ſur le Reglement des Avocats, Procureurs, Greffiers & Enquêteurs, avec les braves Plaidoiries & Repliques tout au long de Meſſieurs Seguier, le Maiſtre, le Fevre, Remond, Janvier & Denguechin, prononcé le 25 Octobre 1535, imprimé à Lyon, par Jean Huguetan, 1566.

ARREST mémorable du Parlement de Dole, donné à l'encontre de Gilles Garnier, pour avoir en forme de Loupgarou dévoré pluſieurs enfans, & commis autres crimes : enrichis d'aucuns points pour éclaircir la matière de telle transformation, imprimé à Paris, par Pierre des Hayes, 1574.

L'ARREST du Roi des Romains, donné au grand Conſeil de France, compoſé en rime, par Auteur qui ne ſe nomme point, & qui a pour deviſe, *De bien en mieux*. imprimé à Paris, en l'an 1508.

LES ARRESTS & Ordonnances de la Cour céleſte, autrement, LES ARRETS & Ordonnances Royaux de la ſuprême, très-haute & ſouveraine Cour du Royaume des cieux, &c. *Cenſuré.*

L'ART & Science de bien vivre, & de bien mourir, imprimé à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chreſtian, ſans date.

ART Poëtique François [1], pour l'inſtruction des jeunes ſtudieux & encore peu avancés en la poëſie Françoiſe; avec le Quintil Horatian, ſur la défenſe & illuſtration de la langue Françoiſe, faite par Joachim du Bellay, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Temporal, 1556.

[1] L'Auteur de ce Livre a depuis été fort connu. C'étoit un Avocat au Parlement de Paris, dont le vrai nom étoit THOMAS SIBILET *. Pâquier, qui l'avoit pratiqué, tant en France qu'en Italie, & qui même dans ſa première

Lettre du Liv. VIII, le reconnoît pour son premier maître de Poësie Françoise, a toujours écrit SIBILET, en quoi il a été suivi par Loisel, dans son *Dialogue des Avocats*. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. les notes dans LA CROIX DU MAINE, au mot THOMAS SEBILLET, ou SEBILET, Tom. II, p. 434 & 435. Du Verdier le nomme THOMAS SYBILLE, & le confond mal-à-propos avec un TOUSSAINTS SIBYLLE, de Châlon-sur-Saone.

ARTICLES proposés par l'Empereur, aux Electeurs en la journée tenue à Spire, le 13 de Juillet l'an 1570, imprimé à Lyon, par B. Rigaud, audit an.

ARTICLES accordés par le Grand Seigneur, en faveur du Roi, & de ses sujets, au sieur de Guerine, Trésorier de France, son Ambassadeur en Turquie, pour la liberté & sûreté du trafic, commerce & passage ès pays & mers de Levant, imprimés à Paris, 1570.

LES ARTICLES de la sacrée Faculté de Théologie de Paris, concernans notre Foi & Religion Chrétienne, & forme de prêcher; avec le remède contre la poison, imprimés à Basle, 1544. Est au catalogue des Livres censurés suivant l'Edit du Roi, donné à Chasteau Briant, 1551.

ARTICLES & Propositions, lesquelles le Roi a voulu être délibérées par les Princes & Officiers de la Couronne & autres Seigneurs de son Conseil, qui se sont trouvés en l'assemblée, pour ce faire à Saint Germain en Laye, au mois de Novembre 1583: avec les avis de ceux desdits Princes & Seigneurs qui ont été départis en la chambre où présidoit Monsieur le Cardinal de Vendôme, excepté sur les trois premiers chapitres de l'Eglise, de la Noblesse & de la Justice, sur lesquels chacun a opiné de vive voix, & dont les avis n'ont pu être ici recueillis avec les autres, imprimés à Paris, 1584.

ARTIFICE de feu, ou canonnerie, &c. imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas.

Le Roman d'ARTUS DE BRETAIGNE.

LES SEPT ASSAUTS. *Censuré.*

L'ASSUMPTION de la glorieuse Vierge Marie, en rime, à trente-huit personnages, imprimée à Paris, *in*-16. à l'écu de France, sans date.

HISTOIRE D'AURELIO & d'Isabelle, fille du Roi d'Escosse, en laquelle est disputé qui baille plus d'occasion d'aimer, l'homme à la femme, ou la femme à l'homme : mise d'Italien en François, imprimée à Lyon.

Les quatre fils AYMON, Roman.



B A C.

BACCHILIDES *. Voyez aux Sentences des Poëtes Lyriques, Grecs, traduites en François.

* BACCHYLIDE, l'un des neuf Poëtes Lyriques Grecs, à la tête desquels étoit PINDARE, naquit à Julis, Ville de l'Isle de Céos, environ 470 ans avant Jesus-Christ. Lylius Giraldus, Dialogue IX, sur l'*Histoire des Poëtes*, nous apprend qu'il étoit neveu de SIMONIDE, fils de MILON son frère. Porphire dit qu'Horace a imité Bacchylide dans quelques-unes de ses Odes. Il ne nous reste plus que quelques fragmens du Poëte Grec, conservés dans *Athenée* & *Plutarque*, dans les Recueils de Stobée, & dans quelques Scholiastes anciens. Bacchylide fut sur-tout estimé par la pureté de la morale qu'il enseigna dans ses vers. Il fut le rival de Pindare. Ils chantèrent tous deux les victoires d'HIÉRON, qui préféra souvent les vers de Bacchylide à ceux de Pindare. Ce dernier en fut jaloux, & s'efforça de lui faire perdre la faveur du Prince de Syracuse; mais Bacchylide, loin d'écouter la haine ou la vengeance, disoit à Pindare :

Vivons pour la patrie & pour l'humanité,
Pour l'amitié, la gloire & la postérité.
De nos cœurs, avec soin, défendons la noblesse;
D'un sentiment jaloux repoussant la bassesse,
Chérissons le Rival qui peut nous surpasser :
Montrez-moi mon vainqueur, & je cours l'embrasser.

Que cet exemple est admirable, & qu'il doit faire rougir ceux, qui, loin d'être des *Pindares*, sont même au-dessous des *Mævius*, & cependant osent disputer, encore aujourd'hui, à l'illustre & malheureux *Rousseau* le titre de *Grand*, & celui de premier Poëte Lyrique de la France, & peut-être le seul qu'elle aura, pour sa gloire, à citer dans ses Fastes Littéraires ! L'envie & la jalousie sont ordinairement le vice des ames basses, des cœurs lâches & des esprits orgueilleux. Les hommes, véritablement grands, sont exempts de cette criminelle foiblesse. Les Ouvrages de Bacchylide respiroient la probité, la candeur & l'honnêteté : ces vertus remplissoient son cœur. Heureux les Auteurs qui lui ressemblent ! Les neuf Poëtes Lyriques Grecs furent *Pindare*, *Alcée*, *Simonide*, *Sapho*, *Stesichore*, *Ibicus*, *Anacréon*, *Bacchylide* & *Alcman*. Quelle terre plus féconde en grands hommes, que la Grèce ! Hélas ! en voyant les déplorables restes de cette terre jadis si fortunée, & les hommes qui l'habitent maintenant, on doit être saisi d'un sentiment profond de crainte & de pitié sur l'instabilité des plus florissans Empires, qu'une Providence toute divine conserve ou détruit à son gré !

BALDE [1]. La Pratique de Balde, tranſlatée en François, écrite en main ſur parchemin, en la Librairie de feu Jaques David, Juge de Vellay.

[1] Il naquit à Pérouſe, l'an 1324. Son nom de famille étoit UBALDE, ſon nom de baptême BALDE, nom que pluſieurs perſonnes illuſtres d'Italie ont porté. Il eut deux frères, tous deux Juriſconſultes, quoique moins célèbres que lui, *Ange Ubalde* & *Pierre Ubalde*. Ceux qui, comme Moréri, ont donné le nom de *Pierre* à l'aîné, ſe ſont trompés, c'étoit le nom de baptême du cadet. Balde mourut le 28 Avril 1400, âgé de ſoixante-ſeize ans. Il avoit enſeigné le Droit à Pérouſe, à Padoue & à Pavie. (M. DE LA MONNOYE).

BALTHASAR BAILLY, Conſeiller du Roi, à Troyes, a écrit en vers, l'Importunité & Malheur de nos ans, imprimés à Troyes, *in*-8°. par Claude Garnier.

BALTHASAR, Comte de Caſtillon [1]. Le Courtiſan. Voyez JEAN CHAPERON, GABRIEL CHAPUIS.

[1] On s'eſt, je ne ſais comment, accoutumé à l'appeler, en François, *le Comte Baltazar de Chatillon*. Gabriel Chapuis (un de ſes Traducteurs) l'appelle beaucoup plus mal *Caſtillonois*. Il étoit naturel de rendre *Caſtiglione* par *Caſtillon*. C'eſt une groſſe faute à Naudé, pag. 607 de ſon *Maſcurat*, d'avoir dit *Caſtalion*. Ce n'en eſt pas une moindre, *Caſtillon* étant ſon nom de famille, de dire *Comte de Castillon*. Il étoit Comte de *Nuvolara* (terre qui lui avoit été donnée par le Pape Léon X, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus, en commandant les troupes de l'Egliſe), né de Chriſtophe Caſtillon, & de Louiſe de Gonzague, le 6 Décembre 1478, dans la terre de Caſatico, près de Mantoue. Il mourut à Tolède, le 8 Février 1529. J'ai dit ailleurs, ſur la foi de Paul Jove, que ce fut à Madrid, à-peu-près en 1527; mais les particularités précédentes, tirées du Creſcimbeni, pag. 99 de ſon *Istoria della volgar Poëſia*, Edition de Rome, 1698, circonſtanciées comme elles ſont, me paroiſſent plus dignes de foi *. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous ajouterons à ce que dit ici M. de la Monnoye, que le Comte Baltazar, étant au ſervice du Duc d'Urbin, fut envoyé auprès d'Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui en fut ſi content, qu'il lui donna l'Ordre de la Jarretiere. A ſon retour en Italie, il épouſa Hippolite Taurella, dont il eut pluſieurs enfans. Il la perdit en 1520, & peu après il entra dans l'Etat Eccléſiaſtique: c'eſt alors que le Pape Clément VII l'envoya, en qualité de Nonce, à l'Empereur Charles-Quint, & lui donna l'Evêché d'Avila en Eſpagne, dont il ne jouit que très-peu de temps. —Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, pag. 33, où l'on trouve pluſieurs fautes dans ce qu'il a écrit, touchant *Baltazar*, Comte de *Caſ-*

tillon. Il n'y feroit pas tombé, s'il avoit connu & confulté le Livre de Beffa Negrini, intitulé : *Elogi della famiglia Castigliona.* On y trouve (pag. 401) l'éloge de Baltafar Caftiglione, qui n'y occupe pas moins de foixante-fix pages *in*-4°. Il eft vrai qu'il eft plus rempli de louanges que de faits. La femme de Baltafar Caftiglione, nommée *Hipolite Torello*, qu'il avoit époufée en 1516, mourut en 1520, âgée feulement de dix-neuf ans, après quatre ans de mariage. Son Epitaphe, rapportée par Beffa Negrini (pag. 457) fut compofée par Caftiglione lui-même, & non par le Bembe, comme le dit Niceron. Cette Epitaphe place, en 1520, la mort de l'Epoufe de Caftiglione. Beffa Negrini attribue à cette femme, dont on vante l'efprit & la beauté, l'Elegie Latine qui fe trouve parmi les Poëfies de fon mari, & que Niceron prétend être du mari même. Caftiglione eut de fa femme un fils & deux filles. Beffa Negrini rapporte une lettre de Caftiglione à fes trois enfans, datée de 1528, & diverfes petites pièces de vers du même Auteur. Je ne fais fi elles font comprifes dans le Recueil de fes Poëfies.

BALTHASAR PISANELLI, Bolonnois [1], a écrit Difcours fur l'apparition de la Comete qui s'eft vue à Rome, le Vendredi onziéme de Mai 1582, imprimé à Lyon, par B. Rigaud.

[1] Nous avons de ce Médecin un Traité qui regarde le manger & le boire, *Trattato dé cibi e del bere*, *in*-4°. à Venife, 1586, traduit en Latin par André Freitag d'Emerich, Médecin, & imprimé à Naffau, en 1614, *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

BAPTISTE DE CAVIGIOLES, Docteur en Médecine, a écrit un traité intitulé des propriétés du Vinaigre, imprimé *in*-16. fans nom de lieu, & fans date : contre lequel David Finarenfis [1], a écrit un autre traité de la nuifance que le Vinaigre porte au corps humain.

[1] Ce *David Finarenfis*, ou plutôt *Finarienfis*, eft un Médecin nommé *David*, natif de *Final*, fur la côte de Gènes. Voy. au mot DAVID FINARENSIS. (M. DE LA MONNOYE).

BAPTISTE EGNACE [1]. Voyez GEOFFROY TORY.

[1] Quoiqu'à la tête de fes Ouvrages, il foit toujours appelé *JOANNES-BAPTISTA EGNATIUS*, Longueil cependant, Budé, Hutten, Pierius, Louis le Roi & plufieurs autres, ont dit fimplement *BAPTISTA EGNATIUS*. Erafme ne le nomme guère autrement, & l'on s'eft de même accoutumé, en François, à ne dire que BAPTISTE EGNACE. Son nom de famille étoit *CIPELLI*, auquel il fubftitua le nom Romain *EGNATIUS*, comme nous l'apprend Majoragius, dans fa dixième Oraifon. C'étoit un favant Ecclèfiaf-

tique, si estimé à Venise, où il professoit les Humanités, qu'au rapport d'Augustin Fortunio, Florentin, Chap. 10 du Liv. III de son *Histoire des Camaldules*, s'étant rendu Novice de cet Ordre, la République le réclama, & ne lui permit pas de faire ses vœux. Sébastien Corrado, un de ses disciples, au commencement de son *Egnatius*, Dialogue qu'il a ainsi intitulé du nom de son Maître, convient que le savoir & l'éloquence d'Egnace paroissoient décliner avec l'âge, ce qui lui attira le mépris de certaines gens qui ne le connoissoient pas à fond. Robortel qu'il désigne, étoit de ce nombre. Il se moquoit ouvertement, dans ses leçons publiques, de ce bon vieillard, jusqu'à le traiter d'ignorant : aussi fut-ce, pour s'en venger, qu'Egnace, poussé à bout par cet homme pétulant, se jeta une fois sur lui, le poignard à la main : *Quo factum ut semel Venetiis Baptista Egnatius, optimus & doctissimus vir, crebris ab eo lacessitus injuriis, educto senili gladiolo, in eum impetum facere non dubitavit.* Ces paroles d'Imperial, pag. 61 de son *Musæum Historicum*, ne signifient pas qu'Egnace donna un coup de poignard dans le ventre à Robortel, comme Baillet, qui cite Impérial pour son garant, les a expliquées, Tom. I de ses *Jugemens des Savans*, pag. 36 de la nouvelle Edition, où j'ai oublié de remarquer cette méprise. On voit par l'Ouvrage d'Egnace, *De exemplis illustrium Venetorum*, Liv. V, Chap. 2, que sa chaire de Professeur lui valoit annuellement 200 écus d'or de gages, dont, après trente ans de profession, il continua de jouir par la libéralité du Sénat, sans être obligé à aucune fonction. Il mourut l'an 1553. Son *nez, haut en couleur*, a fourni le sujet d'une raillerie, un peu cynique, à Nicolo Franco, dans le treizième Sonnet de sa *Priapée*. (M DE LA MONNOYE).

BAPTISTE FULGOSE [1]. L'Anteros ou contr'amour de Messire Baptiste Fulgose, jadis Duc de Gennes, tourné d'Italien en François, compris en deux Livres, imprimés à Paris, *in*-4°. par Gilles Beys, 1581. Il vivoit du temps de l'Empereur Frideric III, du Pape Sixte IV, & du Roi Loys XI, & étoit grand ami de Baptiste Platine qu'il introduit, & Claude de Savoye, discourant avecques lui èsdits deux Livres : mais voyons la Phrase de cet Auteur & de son Traducteur, qui ne se nomme point.

[1] BAPTISTE FRÉGOSE (c'étoit son vrai nom) après avoir été Doge de Gênes, depuis 1478 jusqu'à 1483, fut obligé de se retirer, & de remettre le gouvernement à son oncle le Cardinal Paul Frégose, Archevêque de Gênes. Dans sa retraite, quoique forcée, il composa plusieurs Ouvrages Italiens, entr'autres, à l'imitation de Valère Maxime, le *Recueil des Dits & Faits mémorables*, traduit depuis, en Latin, par Camille Ghilini, & imprimé pour la première fois l'an 1509, à Milan, *in-fol.* La *Vie du Pape Martin V*: un

Traité

Traité des femmes savantes, & ce Dialogue, intitulé *Anteros*, mot qui, à la lettre, signifie *Contr'amour*, dans un sens néanmoins équivoque, parce qu'on peut entendre un amour réciproque & de sympathie, ou tout au contraire, & c'est ainsi que l'entend Frégose, un amour qui en combat un autre, comme l'amour céleste & spirituel, opposé à l'amour terrestre & charnel; par où l'on voit le tort qu'a eu Agrippa, Chap. 64 *de Vanit Scient.* de mettre cet Ouvrage de Frégose, au nombre des Livres dangereux qui enseignent l'art d'aimer. Du Verdier au reste, qui dit ici ne pas connoître le Traducteur de l'*Anteros*, a su depuis, comme on le verra plus bas (pag. 210, à l'Article de Barthelemy Aneau) que c'étoit Thomas Sibilet, Traducteur aussi du Dialogue *contrà Amores* de Barthelemi Platine, qu'il nomme mal *Baptiste*. Une chose à quoi il faut prendre garde, c'est que du Verdier confond ici deux *Platines*, ce que ne fait pas Sibilet, qui véritablement se trompe, en appelant *Baptiste* le Platine qui s'appeloit *Barthelemi*, mais qui ne donne pas ce nom de *Baptiste* au *Platine* dont Frégose fait un des personnages de son *Anteros*. Le premier Platine, connu par ses *Vies des Papes*, mourut en 1481; le second, nommé en Latin *Platinus Piattus*, en Italien *Platino Piatto*, de la famille des *Piatti*, une des plus nobles du Milanois, vivoit encore en 1502, temps auquel ses Poësies Latines furent imprimées à Milan, *in*-4°. Sibilet n'appelle celui-ci que *Platine*, conformément à Frégose, qui ne l'appelle seulement que *Platino*, & à Mario Equicola, Liv. I *di natura d'amore*, au Chapitre de *Battista da Campo Fregoso*. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. IX & X. (M. de la Monnoye).

Au premier Livre.

[Mais pour ce que tout ce que je puis dire contre l'Amour (tant en soit bonne la raison) vous est douteux & soupçonneux: je vous veux ici réciter ce qu'en a écrit Properce, disciple de l'Ecole amoureuse, descrivant Amour par ces vers:

Quiconque fut, qui le premier peignit
Le Dieu d'Amours, & enfant le feignit,
N'eust-il en ceste invention
Main digne d'admiration?
Ce Peintre expert connut premièrement,
Qu'amans transis vivent sans jugement,
Et que leurs plus grands biens périssent,
Soubs les fols pensers qu'ils nourrissent.
Encor n'eut-il mains sottes, ne menteuses,
En lui peignant au dos ailes venteuses:
Faisant ce Dieu, que le vent meine,
Voler d'affection humaine:
Car les amans sont comme en mer profonde,
Toujours jetés de l'une en une autre onde:

Et le fort vent qui les tempeste,
Jamais en un lieu ne s'arreste.
Bien luy fit-il, aussi les mains armées
De traits crochus, & sagettes charmées ;
Et l'un des flancs d'un arc Turquois ;
L'autre d'un candiot carquois.
Car l'amoureux a coup du trait reçeu,
Plus tost qu'Amour adversaire apperçeu :
Et nul, encor qu'il y essaye,
N'eschappe sain de telle playe.

En un autre endroit du méme Livre.

Par-là pouvez-vous voir, que l'Amour n'est seulement une habitude approchant de maladie : ains qu'il est maladie vraie & forte, & dangereuse. Et ne faut ici mettre en terme les grands plaisirs & avantages, que les amans, (comme vous dites) ont reçu, en aimant Roynes, Princesses & grandes Dames : car leur joie ne fut onqnes vraie : ains fausse, & imaginée par l'esprit & tous les sens, tout ainsi en eux corrompus, que vous le voyez aux malades, tourmentés d'ardentes fièvres. A ces fiévreux le vin doux semble fort amer : non qu'il soit amer de fait, mais pour ce que l'amertume colérique épandue dessus la langue du malade, pénétre jusqu'au nerf gustatif, par la mixture du vin. Aussi semble-t-il bien souvent à l'homme qui est ivre, que tout ce qu'il voit est double ; pour ce (dient aucuns) que les fumées du vin émeuvent la vertu visive, de promptement se rendre aux yeux, lesquels arrêtés au premier regard par le continu mouvement, font sembler à ce pauvre ivrogne, qu'il voie deux choses pour une. Semblablement un malade couché au lit, & approchant de la mort, dira qu'il ne sent point de mal, & qu'il oit & voit maintes choses, qui toutes fois sont vaines & fausses, pour ce qu'il a les esprits troublés, & le sens aliéné. Puis donques que par tels accidens, les yeux, les oreilles, la langue, le nez, & tout le corps touchant, se trompent tellement, que les sens mêmes en sont abusés ; combien pensez-vous que tout cela doit défaillir aux amans, lesquels ayant tous les sens, par le venin d'amour, empoisonnés & altérés, ne doivent donner merveille, s'ils ne sentent leurs propres maux, & s'ils n'ont ne sain, ne ferme le jugement pour discerner le mal du bien ? Davantage devez-vous considérer, que si la Dame aimée, est femme commune, quel plaisir en peuvent recevoir ceux qui l'aiment, recouvrant avec grande peine & dépense ce que chacun peut avoir à toute heure à commandement. Si elle est, ou Royne, ou Princesse, ou autre Dame d'état, pensez les dangers, travaux & tourmens esquels sont plongés ces pauvres amans, ayant toujours la mort sus la tête.

Encore en un autre endroit.

Pensez à la perpétuelle fâcherie, que met en l'esprit des amoureux, ou

desir, ou crainte, ou jalousie : considérez les dangers de la vie, la dissipation & perte des ans & des biens, & sur-tout l'infamie qui s'en ensuit : & pensant bien à toutes ces choses, je ne fais aucun doute que ne jugiez l'Amour une très-pernicieuse passion. Et encores, sans autre occasion, l'offense qui s'y commet contre Dieu, seule nous en deust retirer. Mais combien de belles successions tous les jours adviennent, par le moyen de ce fol amour, à plusieurs, auxquels de droit elles ne peuvent appartenir ? Combien d'enfans par lui-même, ainsi que les petits du cocu, se plaisent aux incognus nids d'autrui ? Combien d'hommes nourris à l'hôpital, ne sachant d'où ils sont sortis, pensez-vous qu'il s'en marie à leurs mères & à leurs sœurs ? Combien de femmes, craignant la mort, & aucunefois la honte, se retrouvant grosses, cruellement en cachete tuent leurs enfans, les privant (avec redoublée méchanceté) de vie, ensemble & de baptême ? comme écrit le bon S. Hiérosme à Eustoche, disant : *Quelques femmes par force se rendent stériles, & commettent homicide en la personne qui n'est pas encore née : les autres, se resentant grosses du fait de leur méchanceté, pensent vuider l'avorton avec quelque venimeux breuvage. Et bien souvent, quand elles meurent, elles s'en vont en perdition, coupables de trois énormes vices : à savoir, adultères de Jesus-Christ, meurtrières de soy-mesmes, & homicides de l'homme qui n'est pas encore né.* Etant donc toutes ces abominations les fruits de cet infame Amour, elles démontrent plus qu'assez combien est venimeux l'arbre, lequel les porte & produit.]

BAPTISTE MANTUAN. Eglogue de Baptiste Mantuan de la vie Bienheureuse [1], traduite en François, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques Niverd, 1521. *Voy.* François de Myozingen, Jaques Mortieres*, Laurent de la Graviere, Michel d'Amboise.

[1] BAPTISTE MANTUAN (ainsi nommé, de la ville de *Mantoue*, où il naquit) étoit fils naturel de Pierre Spagnoli. On peut voir ce que j'ai écrit là-dessus, fort au long, dans le *Menagiana*, pag. 273 du Tom. I. Il n'a écrit nulle *Eglogue de la vie bienheureuse*, mais bien un Dialogue, en prose, *De vitâ beatâ*. Ainsi c'est une faute, ou de l'Imprimeur, ou du Traducteur, ou de du Verdier, d'avoir mis *Eglogue* pour *Dialogue*. Les Anciens, à la vérité, appeloient *Eglogue*, tout petit Poëme, comme Bentley, au-devant de son *Horace*, l'a curieusement observé ; mais ce titre dès-là ne peut convenir à un long Dialogue en prose. Baptiste Mantuan, né l'an 1448, mourut Général des Carmes, en 1516, âgé de soixante-huit ans *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il abusa de la facilité qu'il avoit de faire des vers, & en fit trop pour qu'ils fussent corrects & bons ; il est sur-tout blâmable d'avoir déclamé contre la Cour de Rome, avec une fureur digne de Luther, dans son Poëme *de la Calamité des temps* ; il met ce qui s'y passoit au rang des plus grands malheurs. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVII.

BAPTISTE PLATINE [1]. Généalogies, Faits & Gestes des Saints Pères, Papes, Empereurs & Rois de France, contenant les héréfies, schismes & conciles, guerres & autres choses dignes de mémoire, avenues en la Chrétienté & autres pays étranges, durant le règne de chacun d'iceux : composé premiérement en Latin, par Baptiste Platine, & translaté en François; imprimé à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1519. Dialogue de Baptiste Platine, Gentilhomme de Cremone, contre les folles amours; traduit du Latin, imprimé avec l'Anteros ou contr'amour de Baptiste Fulgose (*ou plutôt Frégose*) à Paris, *in*-4°. par Gilles Beys, 1581. Didier Cristol a traduit les Livres de l'honnête volupté, du même Platine, qui vivoit du temps des Papes Pie, & Paul seconds, étoit Officier Pontifical, à Rome (bien que Cremonois d'origine.) & par le Pape Paul II, fut longuement détenu en dure & austère prison : de laquelle il fut depuis délivré par le Successeur Pape Sixte : auquel depuis il dédia son Histoire de la vie des Papes, & fit plusieurs autres Œuvres; car il étoit Docte personnage, éloquent Orateur & savant Philosophe *. Voyez aussi la vie d'aucuns Papes, assavoir d'Higinie & autres, écrite par ledit Baptiste Platine, traduite de son Latin, & contenue aux volumes de la vie & mort des Saints.

[1] PLATINE, ainsi nommé de *Piadena*, Bourg où il naquit, près de Crémone, a été aussi dit *Crémonois*, à cause de ce voisinage. Il n'étoit rien moins que *Gentilhomme*. Sibilet, qui le qualifie tel, dans le titre de sa Traduction des *Folles Amours*, se trompe fort. Platine, sans biens & sans naissance, *egens*, dit Paul Jove, *& obscurus*, prit d'abord le parti des armes. Volaterran qui, Liv. XXI de ses *Commentarii Urbani*, en fait un soldat, le ravale ensuite, Liv. VI *de Institutione Christianâ*, Chap. VIII, à la condition de Goujat, en quoi non-seulement il se contredit, il fait encore un notable tort à Platine, qui donne de son état une plus honorable idée dans la Préface de son Traité *de Principe viro*, dédié au Marquis de Mantoue, *Federic de Gonzague*, premier du nom. Voici ses termes : *Hâc verò in parte*, dit-il à ce Seigneur, *si mihi objici audies quod Phormioni cuidam apud Antiochum Regem, de re militari differenti ab Hannibale objectum ferunt, videlicet se audivisse multos senes deliros, sed qui magìs deliraret vidisse neminem, cùm eâ de re apud se loqueretur præsertim, in quâ nunquam fuerat exercitatus, respondere tu quidem ac verè poteris, me adolescentem & quadriennio militem

levis armaturæ fuisse , & partim sub Francisco Sfortia , partim sub Nicolao Picinino , egregiis copiarum Ducibus militasse , vidisseque multa quæ ad hanc disciplinam pertinent.. Cet Ouvrage, *de Principe viro*, divisé en trois Livres, fut imprimé, *in*-4°. à Francfort, l'an 1608, cent vingt-sept ans après la mort de l'Auteur, qui, dans cette Edition, est nommé *Baptista Saccus Platina.* Je conviens que *Saccus* étoit son nom de famille, comme *Platina* celui de son pays; mais que *Baptista* ait été son nom de baptême, c'est de quoi je ne conviens nullement. La méprise vient de ce que le *B.* initial, trouvé seul dans la Plupart des Manuscrits, a été mal interpreté *Baptista*, au lieu de *Bartholomæus*, que plusieurs écrivoient *Barptolomæus*, dont les premières lettres *Barpt.* lues à la hâte, peuvent aussi avoir donné lieu à l'équivoque. Le Cardinal de Pavie, François Philelphe, Marsile Ficin, Jovien Pontan, Sabellic, Mantuan, Trithème, Volaterran, Sannazar, la plupart desquels l'avoient vu & pratiqué, l'ont tous nommé *Barthelemi.* Sixte IV ne le nomme pas autrement, dans le Bref, par lequel il lui confére la charge de Bibliothécaire du Vatican, & Platine lui-même, à la tête de trois de ses Lettres, imprimées parmi celles du Cardinal de Pavie, prend le nom de *Barthelemi.* L'objection qu'on pourroit tirer d'*Alexander ab Alexandro*, qui, Chap. 9 du Liv. III de ses *Jours Géniaux*, fait mention d'un *Jean Platine*, son ami, est nulle, parce que, ou c'est une erreur d'avoir dit *Jean* pour *Barthelemi*, ou c'est un *Platine* différent, notre *Barthelemi* pouvant avoir eu un parent nommé *Jean*, comme il avoit un frère nommé *Etienne*, dont on peut voir l'Epitaphe, pag. 66 de l'*Iter Italicum* du P. Mabillon. Une chose à remarquer, c'est qu'on trouve d'ordinaire *Platyna* dans les vieilles Editions; il est ainsi écrit dans l'Epitaphe que je viens de citer, & le P. Mabillon, pag. 2 de la Préface de cet *Iter*, observe que c'étoit l'orthographe de l'Auteur. (M. de la Monnoye).

* Il mourut en 1481, âgé de soixante ans, dans l'exercice de sa charge de Bibliothécaire du Vatican. Il avoit eu beaucoup à souffrir des vexations du Pape Paul II, qui le tint long-temps en prison sur de fausses imputations. Sa Traduction Françoise, des *Vies des Papes*, qui parut d'abord en 1519, fut réimprimée, en 1551, avec la Traduction de la continuation d'*Onufrio Panvini.* Du Verdier auroit pu en parler; mais il ne vivoit plus depuis long-temps, lorsqu'on en publia une nouvelle version Françoise, en 1651, *in*-4°. par Louis Coulon, avec la version de diverses continuations jusqu'à Innocent X. La Traduction Françoise, par Cristol, du Livre de Platine, *De l'honnête volupté*, parut à Lyon, en 1505, *in*-8°. & a été souvent réimprimée. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. VIII & X.

BAPTISTE DES URSINS, grand Maître des Chevaliers de Rhodes [1]. Voyez ses Constitutions au Livre des établissemens des Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Hiérusalem, translaté

en François, & imprimé l'an 1499: je mettrai ici une de ses constitutions, tout ainsi qu'elle est traduite. *Nous établissons que ès conseils, tant ordinaires que complis, quand se doit faire aucune chose, avant que se donnent les opinions, chacun Conseiller sans garder ordre ainsi qu'il lui plaira, puisse alléguer & proposer sur celle chose qui sera mise en délibération, tout ce que lui semblera, sans aucune répréhension: & quand les choses seront bien discutées, tant d'opinions qui se trouveront soient balotées, & l'opinion qui aura plus de balottes, soit sentence & conclusion. Enjoignons que toutes les choses & affaires de quelque nature qu'elles soient, qui par le conseil compli ou ordinaire, seront traitées & delibérées, soient conclues par balottes. Autrement les délibérations soient nulles.*

[1] Jean-Baptiste des Ursins a été le trente-huitième Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, dont les Chevaliers avoient alors leur établissement dans l'Isle de Rhodes. Il le fut depuis l'an 1467 jusqu'à la fin du mois de Mars 1476, temps de sa mort. Il mourut le 8 Juin 1476. (M. DE LA MONNOYE).

BARDANAC (son nom propre m'est inconnu) natif d'Aurelhac en Auvergne, Maître d'Hôtel du Capitaine Burgues, a écrit en rime, la Vie de bien vivre, autrement les Enseignemens de Bardanac, imprimé à Tolose.

BARLAAM [1]. Histoire de Barlaam & Josaphat, &c. imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere.

[1] Du Verdier, suivant sa méthode, auroit dû, ne connoissant point l'Auteur de cette Histoire fabuleuse, la placer parmi les Livres Anonymes. *Barlaam* n'est point en effet l'Auteur, mais un des principaux personnages de ce Roman; intitulé l'*Histoire de Barlaam & de Josaphat*. On le trouve attribué à *Jean le Sinaïte*, dit *Climaque*: mais on le croit plus communément de *Jean Damascène*, aux Œuvres duquel cependant le savant Père le Quien, Jacobin, qui en a donné la dernière Edition, n'a pas jugé à propos de l'ajouter, ensorte que l'Original Grec, dont les Manuscrits sont assez communs, n'est pas encore imprimé. La vieille Traduction Latine, qu'on a cru faussement être de *George de Trébizonde*, étoit connue dès le temps de Vincent de Beauvais, mort près de cent quarante ans avant que *George* fût né. Nous en avons une meilleure par l'Abbé de Billy, dans son *Damascène*, *in-fol.* à

Paris, 1577. Nous en avons auſſi une Françoiſe, poſtérieure d'un ſiècle à celle dont fait ici mention du Verdier. Quoiqu'il ſoit viſible que l'Ouvrage entier n'eſt qu'une fiction pieuſe, nos Légendaires, Jaques *de Voragine*, Pierre *de Natalibus*, *Baronius* même, ont fait commémoration de *Barlaam* & de *Joſaphat*, comme de deux Saints Confeſſeurs, le 27 Novembre. (Baillet les a auſſi conſervés à la même date). Le *Conte des Oïes* de Frère Philippe, dans le Prologue de la quatrième Journée du *Décaméron*, eſt extrait d'un endroit de l'*Hiſtoire de Barlaam*, où il eſt dit « qu'un Roi » ayant fait élever ſon fils unique, juſqu'à l'âge de raiſon, dans une ſalle » obſcure, où il prit grand ſoin de ne laiſſer entrer aucune lumière, il le » tira enſuite de là, & lui ayant montré tout ce qui étoit le plus capable de » plaire aux yeux, or, argent, perles, pierres précieuſes, habits ſuperbes, » chars dorés, chevaux couverts de riches houſſes, enfin de jeunes Demoi» ſelles, belles, gracieuſes, bien faites & bien miſes, lorſqu'il vint à lui » demander laquelle de toutes ces choſes lui agréoit le plus, l'enfant » répondit, que, de tout ce qu'on lui avoit montré, rien ne lui plaiſoit » tant que ces *Diables qui ſéduiſent les hommes*». C'eſt ainſi qu'on avoit trouvé à propos de lui nommer les Demoiſelles qu'il avoit vues. Il eſt ſurprenant que Jean-Albert Fabrice, pag. 817, Chap. 30 du Liv. V de ſa *Bibliothèque Grecque*, où il y a un Article exprès, touchant cette *Hiſtoire de Barlaam & de Joſaphat*, n'y ait fait nulle mention de M. Huet, qui en a ſi bien parlé, dans ſon *Traité de l'Origine des Romans*. (M. DE LA MONNOYE).

BARNABÉ BRISSON, Préſident en la Cour de Parlement à Paris, a fait quelques Harangues en François.

B. BRISSONII in ſuprema Pariſienſi Curia advocati, de verborum quæ ad jus pertinent ſignificatione libri 19, per ordinem litterarum diſpoſiti. Acceſſit Parergon, liber ſingularis, Lugduni. in-fol. apud Joan. Tornæſium, 1559. Ejuſdem Barnabæ Briſſonii Regii conſiſtorii conſiliarii, ampliſſimique Senatûs Pariſienſis Præſidis, de Formulis & Solemnibus Populi Romani verbis Libri viij. Impreſſi Pariſiis, in-fol. apud Sebaſt. Nyvellium M. D. LXXXIII. Ejuſdem Selectarum ex jure civili antiquitatum libri 4. Super I. ff novi de ſol. & libe. lib. 3. Ad legem Juliam lib. 1. Hæc omnia excuſſa Lugd. apud Joannem Tornæſium. De Ritu nuptiarum liber ſingularis; Et de jure connubiorum alter, Pariſiis, in-4°. in Ædibus Rovillii, 1564. Divini & humani juris obſervationes. Liber unus, in quo explicantur L. Dominico de Spectaculis in Cod. Theod. & L. Omnes dies C. de feriis : indeque ſumptâ occa-

ſione, de priſcis dierum appellationibus. Ejuſdem de præcipuis Chriſtianorum feſtivitatibus, necnon de vetuſtis baptiſmi Ritibus & ſpectaculorum abrogata licentia. Autore eod. Par. in-8°. apud Jo. Parent. 1582. *.

* Voy. les notes dans LA CROIX DU MAINE, au mot BERNABÉ BRISSON, Tom. I, pag. 71, & les Mém. de Niceron, Tom IX.

BARTE (Le ſieur de la) a extrait de l'Antiquité des Hiſtoires Romaines, & mis en François: la mort de Lucrèce & de Virginia, femme & fille très-pudiques, imprimées à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne, 1567.

BARTHELEMI * ANEAU, a fait pluſieurs compoſitions & traductions; aſſavoir, Genethliac Muſical & Hiſtorial de la Conception & Nativité de Jeſus-Chriſt, par vers & chants divers, entreſemés & illuſtrés de noms Royaux, & de Princes, anagrammatiſés en diverſes ſentences, ſous myſtique alluſion aux perſonnes divines & humaines; avec un chant Royal, pour chanter à l'acclamation des Rois: enſemble la quatriéme Eglogue de Virgile, intitulée Pollion, ou Auguſte, extraite des vers de la Sibylle Cumée, prophêtiſſant la Nativité de Jeſus-Chriſt, avenue bientôt après, & au même temps & Empire d'Auguſte, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Godefroy Beringen, l'an 1559. Chant Natal, contenant ſept Noels, un Chant Paſtoral & un Chant Royal, avec un Myſtère de la Nativité, par perſonnages: compoſé en imitation verbale & muſicale de diverſes chanſons, recueilli ſur l'Ecriture Sainte, & d'icelle illuſtré, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Sébaſtien Gryphius, 1539. Imagination Poëtique, par lui traduite de ſes vers Latins & Grecs, en vers François, & intitulé en Latin, *Picta Poëſis, Bart. Anulo authore.* Imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1552. Exhortation Rationale d'Euchier, à Valerian, le retirant de la mondanité & de la Philoſophie prophane, à Dieu, & à l'étude des ſaintes Lettres, traduite en vers François, jouxte l'Oraiſon Latine imprimée à Lyon, *in*-4°. par Macé Bonhomme, en l'an 1552.

Les

Les Emblêmes d'André Alciat, traduits vers pour vers, jouxte la diction Latine, & ordonnés en lieux communs, avec sommaires inscriptions, Schemes, & briéves expositions Epimythiques, selon l'Allégorie naturelle, morale, ou historiale, imprimés *in*-8°. par Guill. Roville, en l'an 1549, & *in*-16. par le même, 1558. Lyon marchant, Satyre Françoise, sur la comparaison de Paris, Rouen, Lyon, Orléans, & sur les choses mémorables avenues depuis l'an 1524, sous Allégories, & Enigmes, par personnages mystiques, jouée au Collége de la Trinité, à Lyon, en l'an 1541, & imprimée par Pierre de Tours, en la même ville, 1542. Oraison, ou Epître de M. Tulle Ciceron à Octavius, depuis surnommé Auguste Cesar, avec des vers de Corneille Sévère Poëte Romain, sur la mort de Ciceron : le tout tourné de Latin en François; assavoir, ladite Epître en prose, & lesdits vers en rime, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Pierre de Tours, 1543. Le tiers Livre de la Métamorphose d'Ovide, traduit en vers François, avec les Mythologies & Allégories historiales, naturelles & morales, sur toutes les fables & sentences, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1556; avec les deux premiers Livres d'icelle Métamorphose, de la traduction de Clément Marot, auxquels ledit Aneau a mis aussi les Mythologies convenables, recueillies des bons Auteurs Grecs & Latins. Alector, ou le Coq, Histoire fabuleuse, traduite en prose Françoise, d'un fragment divers, trouvé non entier; mais entre-rompu & sans forme de principe, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Fradin, 1560. Le Trésor d'Evonime Philiatre, des remèdes secrets, Livre Physic, Médical, Alchimic & dispensatif de toutes substantielles liqueurs, & appareils de vins de diverses saveurs, nécessaire à toutes gens, principalement à Médecins & Apotiquaires : traduit de Latin par ledit Aneau, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par Balthasar Arnoullet, 1555. Art Poëtique François, pour l'instruction des jeunes studieux & encore peu avancés en la poësie Françoise; avec le Quintil Horatian sur la défense & illustration de la langue

Françoise, faite par Joachim du Bellay, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Temporal, 1556. Je l'avois mis au rang des Livres des Auteurs incertains en la lettre A; mais depuis j'ai oui dire que B. Aneau en fut l'Auteur. Quelques-uns l'ont attribué à Charles Fontaine: mais quant à moi, je ne le tiens être de l'un ni de l'autre, mais bien plutôt à un Thomas Sybilet, lequel, depuis en une Epître posée au commencement de la traduction qu'il a faite de l'Anteros de Baptiste Fulgose (*ou plutôt* Frégose, *qui étoit son vrai nom*) fait mention d'un art Poëtique François, sorti de lui, & imprimé; & je n'en ai point vu d'autre, sinon celui de Jacques Peletier. Pasquil Antiparadoxe, Dialogue contre le Paradoxe de la faculté du vinaigre, imprimé à Lyon, *in*-8°. en l'an 1549. La Republique d'Utopie, Œuvre grandement utile, démontrant le parfait état d'une bien ordonnée police, traduite du Latin de Thomas More, Chancelier d'Angleterre, lequel sous une feinte narration d'une nouvelle Isle d'Utopie, a voulu figurer une morale Republique, & très-parfaite police: voire si très-parfaite que jamais telle ne fut, ne est, ne par aventure sera. Car à la manière que les grands Stoïques ont figuré leur parfait Sage, & le très-éloquent Ciceron a formé son parfait Orateur, desquels la description est tant souveraine, que tels Sages & tels Orateurs ne furent onques vus, ne se voient à présent, ne sont espérés à l'avenir; mais tels les ont dépeints, qu'il les conviendroit être en leur absolue perfection, si l'imbécilité humaine y pouvoit atteindre, à l'image desquels ceux qui plus près deviendront plus excellans en sapience, & art Oratoire, estimés ils seront: ainsi le magnifique Thomas More, très-subtil Ouvrier d'ingénieusement inventer, & de bien dire, sous fiction Chorographique d'une Isle nouvellement trouvée, & très-civilement régie, a coloré l'image d'une très-excellente police ' de Republique, non certes telle, qu'elle ait jamais ainsi été, ou soit en nul lieu; mais telle qu'en tous lieux elle devroit être. Et pour ce il l'a nommée, LA REPUBLIQUE D'UTOPIE, c'est-à-dire, de nul lieu: & BUDÉ en sa magnifique Epître liminaire de

l'Œuvre [2], l'a nommée UDEPOTIE, c'eſt-à-dire, qui ne fut jamais. Tous deux donnant à entendre qu'en nul lieu, & en nul temps ne fut, & n'eſt, & ne ſera une telle & ſi bien formée République : & encore ſous telle couleur reprenant les défauts des Polices, qui ſont à préſent toutes perverties & corrompues, en leur repréſentant au vif le patron de cette Utopique, auquel pour les amander & améliorer, il les faudroit conformer, & les imiter le plus près qu'il ſeroit poſſible. Mais conſiderant ce prudent Chancelier Anglois, que telle repréhenſion, & exemplaire réformation des Gouvernemens, ne ſeroit agréablement reçue en plateforme de nue & découverte démonſtration : à fin de la rendre plus plaiſante, plus agréable, & plus acceptable, il l'a voulu figurer ſous nouvelle & étrange Hiſtoire, qu'il feint avoir entendue d'un étranger pérégrinateur, & lointain voyageur, qu'il nomme RAPHAEL HYTHLODÆUS ; & cela fait-il ſi ſubtilement, y donnant couleur de veriſimilitude hiſtoriale, que l'on diroit proprement être un vrai recit, entendu par autrui, des lieux, perſonnes, & choſes, qui ſont en nature, combien que ce n'eſt qu'un contemplatif argument, très-bon & très-raiſonnable, inventé par ce grand perſonnage Londrois THOMAS MORE : comme manifeſtement en donnent indice les noms Grecs, convenablement impoſés aux perſonnes & aux choſes : car UTOPIE eſt à dire nul lieu, nom d'Iſle fantaſtiſque qui en nul lieu ne ſe trouve, ni en la Géographie, ni au monde, ne la ſituation d'icelle Iſle. Ladite traduction * faite par Barthelemi Aneau, a été imprimée à Paris, *in*-8°. & depuis à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain.

[1] Le *Zuccolo*, dans un Dialogue intitulé l'*Aromatario overo della Republica d'Utopia*, a fait voir tout le contraire. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Cette Epître de Budé, adreſſée à Thomas Lupſet, Anglois, ne ſe trouve en effet qu'au-devant de l'*Utopie* de Thomas Morus, n'ayant pas été imprimée dans le Recueil des Epîtres de Budé. Voici l'endroit : *Utopia verò Inſula, quam etiam Udepotiam appellari audio.* Il voulut par-là donner à entendre, que Morus auroit pu mieux former du Grec, le nom de ſon Iſle, qu'il n'avoit fait.

Brixius s'en expliqua plus clairement à la fin de son *Anti-Morus*, de l'Edition de Paris, 1520, en ces termes: *Quam Udepotiam, non Utopiam, si quid volebat Græcè rectè formare, appellare debuit.* Joseph Scaliger, & d'autres ont fait depuis la même remarque. Vossius, dans sa Lettre à Samuel Sorbiere, qui donna, en 1643, une nouvelle Traduction Françoise de l'*Utopie*, explique les mots bien ou mal forgés, dans l'Original, par Morus. (*idem*).

* J'ajouterai à ce que j'ai déjà dit de Berthelemy Aneau (Voy. La Croix du Maine, Tom. I, pag. 68 & 79) que depuis sa version de l'*Utopie de Morus*, il y en a eu plusieurs, dont la dernière, par Gueudeville, fut imprimée en 1730. La première Edition de l'Ouvrage Latin est de Bâle, 1518, *in*-4°. Elle est fort belle & très-rare. Morus n'avoit que trente-trois ans, lorsqu'il composa ce Livre. Quoique ce célèbre Chancelier d'Angleterre ait été en quelque sorte Martyr de l'Eglise Romaine, on n'a pas laissé de mettre son Livre à l'*Index*, à cause de quelques plaisanteries sur les Prêtres, qui peut-être ne méritoient pas une aussi grave censure, que celle qui fut prononcée. Voy. les pages 51 & 251 de la première Edition. Ces mêmes passages se retrouvent dans l'Edition des Œuvres de Morus, en 1563.

BARTHELEMI BALISTE, Docteur & Lieutenant principal, des Viguier & Juge de Narbonne, a écrit Elegie sur le trépas de Pierre Loys de Bonnefoy [1], qui en l'âge de treize ans, chantant au premier rang des Poëtes François, emporta le prix qu'on donne aux mieux disans à Tholose, imprimée par Guyon Boudeville, avec le Tombeau dressé audit Pierre Loys, par plusieurs Poëtes, assavoir N. de Vares. J. Bodin, Angevin, La grange, Baliste, & autres, 1560. Il a aussi fait un Poëme, lui étant à Tholose, par lequel il gagna l'une des fleurs, ordonnée aux mieux disans, & contendans ès jeux floraux.

[1] Baillet, qui n'avoit point mal lu son *du Verdier*, n'a pourtant point nommé, parmi ses *Enfans célèbres*, le Pierre-Louis de Bonnefoy, dont il est ici parlé, & duquel il auroit pu faire un parallèle bien juste avec ce L. Valerius Pudens, dont il a parlé si au long, pag. 15 du sixième volume. (M. de la Monnoye).

BARTHELEMI CAUSSE [1]. Le Bouclier de la Foi. *Calvinique.*

[1] Ex-Cordelier, & depuis Ministre, a écrit, non pas *le Bouclier de la Foi*, mais, comme dit mieux La Croix du Maine, *contre le Bouclier de la Foi*, Ouvrage d'un Religieux de S. Victor, nommé Nicole Grenier. Voy. au mot Guillaume Causse. (M. de la Monnoye).

BARTHELEMI L'ANGLOIS. Voyez JEAN CORBICHON.

BARTHELEMI DE LAS CASAS. Tirannies des Espagnols. Voyez JAQUES DE MIGRODDE.

BARTHELEMI CHASSANÉE, a fait des Commentaires sur le texte des coûtumes de Bourgogne *.

* Voy. les notes dans LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 79 & 80.

BARTHELEMI COCLÈS, de Boulogne en Italie [1]. Le Compendion & bref enseignement de Physionomie & Chiromance * de Barthelemi Coclès, Docteur de Philosophie, & de Médecine, montrant par le regard du visage, signe de la face & lignes de la main, les mœurs & complexions des gens, mis de de Latin en François, imprimé à Paris, *in*- 8°. par Pierre Regnaud.

[1] Ç'a été un fameux Physionomiste & Chiromancien, si habile dans l'exercice de son art, que ses prédictions, si l'on en croit Paul Jove, étoient toujours confirmées par l'événement. Il en a lui-même produit la liste dans son Livre, imprimé, en Latin, à Boulogne, *in-fol.* 1504, la propre année qu'il fut assassiné par ordre d'Hermete Bentivoglio, qui voulut se venger par-là de ce qu'il lui avoit prédit, qu'il seroit chassé de son pays, & tué dans une bataille, ce qui arriva effectivement, après la mort du Devin. Barthelemi Coclès naquit le 9 Mars 1467, & n'avoit que trente-sept ans, quand il mourut. Son Ouvrage fut pillé par un Flamand, nommé *Jean Taisnier*, insigne Plagiaire, qui le fit imprimer comme sien, à Cologne, *in*-4°. en 1562. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre de Coclès est intitulé *Chiromantiæ ac Physionomiæ Anastasis*. On y trouve plusieurs anecdotes singulières, qui peuvent en rendre la lecture curieuse. On les a supprimées dans l'Abrégé qu'on en a fait en François. Cet Abrégé, qui ne présente que les résultats des prétendus principes de Coclès, pour prédire l'avenir, n'est digne que de mépris. Coclès sans doute, pour donner lieu de faire l'horoscope de son Ouvrage, a soin de marquer qu'il l'avoit fini au mois de Juin 1504, veille de S. Pierre, à la dix-neuvième heure (selon la méthode de compter les heures en Italie). Il avoit mis environ quatre ans à le composer, car il l'avoit commencé en 1500. Il nous apprend, avec la même exactitude, qu'il étoit né en 1467, le 9 Mars, à la troisième heure de la nuit au méridien de Boulogne. Alexandre Achillini lui dédia un de ses Ouvrages, publié en 1503, intitulé : *Quæstio de subjecto*

Physionomiæ & Chiromantiæ, qui a été réimprimé depuis, à la tête du Livre de Coclès, dont je viens de parler.

BARTHELEMI FOURNIER, Avocat en la Sénéchaussée & Siège Présidial de Lyon, a traduit en partie, & en partie imité les vers dorés de Pithagoras & Phocilide. Imprimé à Lyon, *in*-8°. par B. Rigaud, 1577.

BARTHELEMI GEORGIEVIS, Hongrois. La manière & cérémonies des Turcs, décrites par Barthelemi Hongrois, Pelerin de Hiérusalem, lequel ayant été illec esclave, a connu par expérience tout ce qui est contenu audit Livre; avec beaucoup de mots: aussi la manière de compter en Turquois, salutations & réponses des Perses, translatée de Latin en François, imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1545.

BARTHELEMI TAEGIO, Milanois. Doctes & subtiles Réponses. Voyez ANTOINE DU VERDIER.

BARUCH CANEPHIUS [1]. Athéomachie, ou Refutation des erreurs & détestables impiétés des Athéistes, Libertins, & autres esprits prophanes de ces derniers temps: écrite pour la confirmation des infirmes en la Foi de l'Eglise Chrétienne, & maintenant mise en lumière par Baruch Canephius, imprimée à Genève, *in*-8°. par Jean Durand, 1582. *Calvinique.*

[1] BARUCH, en Hébreu, signifiant *bénit*, & CANEPH, *dissimulé*, l'Auteur a voulu peut-être témoigner par-là, que son Livre contenoit une bénédiction occulte. Colletet, dans son *Discours de la Poësie Morale*, n°. 67, a fait mention de cet Auteur, qui, à la fin de son *Athéomachie*, a mis en quatrains un Recueil des principaux points de la Foi, suivant la Doctrine de Genève. (M. DE LA MONNOYE).

BASILE LE GRAND [1], Evêque de Cesarée en Cappadoce. Homelie de Saint Basile, des Louanges du jeûne, traduite du Grec, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1544. *Voyez* Christophe Hebrard, Claude de Pontoux, George Argentier, Gilles Cailleau.

[1] Il naquit à Néo-Césarée, en Cappadoce, vers l'an 316, fut Evêque de

Césarée, en Cappadoce, l'an 370, & mourut le 1er de Janvier, en 379, âgé de quelque soixante-trois ans. (M. DE LA MONNOYE).

BASILE (SAINT) Discours de Saint Basile, Archevêque de Césarée en Cappadoce, de l'origine & causes des maladies, pestilences, guerres, famines, ruines de villes, stérilités & autres maux qui aviennent ordinairement, & que Dieu n'en est point auteur; traduit de nouveau sur l'original Grec, imprimé *in*-8°. à Paris, 1584.

BEAT RHENAN [1]. Scholies sur l'Oraison faite par Synesius, à la louange de la chaulveté, traduites du Latin de Beat Rhenan*, par moi Antoine du Verdier.

[1] On conserve, en François, à cet Auteur ses deux noms Latins, *BEATUS RHENANUS*. On ne dit point BÉAT RHENAN *, & bien moins encore *le Bienheureux Rhenanus*, comme l'a dit ridiculement le nommé GÉDÉON PONTIER, dans son *Cabinet des Grands*. Le vrai nom de famille de *BEATUS RHENANUS* étoit BILD, qu'il auroit dû préférer à *RHENANUS*, surnom tiré du lieu de la naissance de son père, ANTOINE BILD, & qui ne convenoit point à *BEATUS*, né l'an 1485, à Scheleſtat, & mort à Strasbourg, en 1545. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. sur cet Auteur, qui ne vécut que pour étudier tranquillement, & qui obtint même de l'Empereur Charles-Quint un privilège qui l'exemptoit de toute charge publique, les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII, pag. 266.

BEAUGUÉ LE PENSIF (*c'est un nom supposé*) a écrit Jamnarde & Blaudeau, Dialogue, imprimé à Poitiers, par les Bouchets, frères.

BEDA, dit LE VÉNÉRABLE [1]. Voyez les vies de quelques Saints, qu'il a écrites, extraites & traduites de son Histoire Ecclésiastique d'Angleterre, & contenues aux volumes de l'Histoire de la vie des Saints, imprimées par Nicolas Chesneau.

[1] Les Auteurs ne s'accordent pas sur le temps de sa mort, ni sur son âge; mais s'il est vrai, comme il semble qu'on en convient, qu'il soit né l'an 673, & que, suivant ce mauvais vers de son Epitaphe :

Annos in vitâ ter duxit vita triginta.

il ait vécu trois fois trente ans, il s'ensuivra qu'il sera mort au hui-

tième siècle, l'an sept cens soixante-trois *. (M. DE LA MONNOYE).

* On convient qu'il est né en 672 ou 673, mais on est loin de s'accorder sur le temps de sa mort, qu'on place bien diversement, depuis 729 jusqu'en 763. Il seroit cependant bien moins surprenant qu'on ignorât l'année de la naissance, que celle de la mort d'un Ecrivain, sur lequel la multitude de ses Ouvrages, & la célébrité de son savoir, avoient fixé les yeux de son siècle. Ceux qui seront curieux d'approfondir cette question, trouveront de grands détails à ce sujet, dans le premier volume de la *Bibliothèque Britannique*, pag. 674, note H. On y établit que, puisqu'il est attesté par un Auteur digne de foi, que BEDA mourut le 26 Mai, jour de l'Ascension, on ne peut se dispenser de placer sa mort en 735, année, où le jour de l'Ascension étoit le 26 du mois de Mai.

BENEDICT BOCHARD DES QUINTILS, a écrit en langage François, Discours de la querelle du Capitaine Benedict Bouchard des Quintils, Gentilhomme Romain, contre le Capitaine Scipion Corbinel, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1569.

BENJAMIN BEAUSPORT, Religieux de l'observance saint François, a écrit Monotessaron des Evangiles, autrement dit en François, un de quatre, avec briéves expositions de certains passages, & les sommaires sur chaçun chapitre; contenant quatre-vingt chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. par la veuve Maurice de la Porte, 1552 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 69.

BENJAMIN JAMIN [1], a traduit de Latin, les Dialogues de Jean Loys Vivès, imprimés Latin-François, pour l'exercice des deux langues, à Paris, *in*-16. par Gabriel Buon, 1578. Il y a une autre version des mêmes Dialogues, de Traducteur incertain, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Gabriel Cotier, 1560.

[1] Il étoit frère du Poëte AMADIS JAMIN, dont il a été parlé ci-dessus, pag. 49. L'autre Traducteur incertain, dont parle ici du Verdier, n'est apparemment autre que CLAUDE PARADIN, qui, selon La Croix du Maine, a traduit cesmêmes Dialogues de Vivès *. (M. DE LA MONNOYE).

* Est-ce de BENJAMIN, ou de l'autre AMADIS JAMIN, frère du Page de Ronsard,

Ronfard, ou ce fecond AMADIS eft-il le même que BENJAMIN, dont il eft dit dans la *Galliade* de Guy le Févre de la Boderie :

Aux deux Jamins donnés du faint amour les aîles,
Pour porter leurs doux vers au fein des Demoifelles.

BENIGNE POISSENOT, Licencié aux Loix, a écrit l'Été, contenant trois journées, où font déduites plufieurs Hiftoires & propos récréatifs, tenus par trois Ecoliers ; avec un Traité Paradoxique, fait en Dialogue, auquel eft montré qu'il vaut mieux être en adverfité, qu'en profpérité, imprimé à Paris, *in*-16. par Claude Micard, 1583 *.

* Voy. les notes dans LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 69.

BENOIST, natif de Nurfie, Abbé du Mont Caffin *. La Règle des Moines, écrite par faint Benoift, & tranflatée de Latin en François, imprimée à Paris, *in*-16. par Alain Lotrian. Voyez GUY JUVENAL.

* On croit que ce célèbre Inftituteur de la vie Monaftique, en Occident, naquit au territoire de Norcia, en Ombrie, vers l'an 480, & qu'il mourut le 21 Mars 543, au Mont Caffin, dans la terre de Labour, & dans le Monaftère qu'il y avoit établi, devenu par la fuite des fiècles fi magnifique & fi riche.

BENOIST [1] ACCOLTI d'Arezzo. Voyez aucunes Harangues de cet Auteur, contenues ès Livres qu'il a faits en Latin, de la guerre des Chrétiens contre les barbares, pour le recouvrement de la Terre Sainte & du Saint Sépulchre de notre Seigneur, traduites par François de Belleforeft, au volume des Harangues militaires.

[1] Il naquit l'an 1415, & mourut dans la 51e année de fon âge, en 1466. Il donna l'exemple au célèbre François d'Arezzo, fon frère, de joindre les Belles-Lettres à la Jurifprudence. Nous avons de BENOÎT ACCOLTI, outre quelques Confeils en Droit, un Dialogue des hommes illuftres de fon temps, & quatre Livres fort courts de la guerre contre les infidèles, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, le tout en Latin. Il eut trois fils, *Pierre*, fait Cardinal par Jule II, l'an 1511 ; *Bernard*, Seigneur de Népi, dit vulgairement l'*Unico Aretino*, dont Baltazar Caftillon, dans fon *Courtifan*, & le Rufcelli, dans fes *Devifes*, parlent avec éloge. Le troifième, fut *Michel*,

père d'un autre *Benoît Accolti*, Cardinal, mort à Florence, en 1549, dont on voit quelques Epîtres d'un ſtyle Cicéronien. Pancirole a confondu ce ſecond *Benoît* avec le premier, qui étoit frère du Juriſconſulte *François Accolti d'Arezzo*, le ſecond n'en étoit que le neveu. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII, pag. 207. (M. DE LA MONNOYE).

BENOIT ARIAS, Montan *. La Leçon Chrétienne, ou les Offices & Devoirs familiers & convenables à tous diſciples de Chriſt, tirés des préceptes & inſtitutions du ſouverain Maître, & colligés en un bref ſommaire pour l'inſtruction du petit troupeau, traduits du Latin de Benoiſt Arias, Montan, imprimés à Anvers, *in*-8°. par Chriſtophle Plantin, 1579.

* Ce ſavant Théologien Eſpagnol étoit de Seville, où il mourut, en 1598, âgé de ſoixante-onze ans. Il avoit paru avec éclat au Concile de Trente; la connoiſſance des langues ſavantes le mit en état de faire de bons Commentaires ſur l'Ancien Teſtament. Dom Nicolas Antoine prétend qu'Arias mourut le 1 Juin de l'an 1611, quoique la date que nous avons rapportée, ſoit expreſſément marquée au bas de ſon Epitaphe. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII.

BENOIT COTRUGLI. Traité de la Marchandiſe, &c. Voyez JEAN BOYRON.

BENOIT COURT [1], de Saint Symphorien le Chaſtel, en Lyonnois, a écrit des Commentaires Latins, ſur le texte François des Arrêts d'Amours qui ſont en nombre cinquante-deux, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Sébaſtien Gryphius, 1533, & depuis, *in*-16. à Paris, par Vincent Sertenas, 1555. *Enchiridion juris utriuſque terminorum Benedicto Curtio Simphoriano autore, Lugduni*, 1543. *Hortorum Libri Triginta, in quibus continetur arborum Hiſtoria, partim ex probatiſſimis quibuſque autoribus, partim ex ipſius autoris Bened. Curtii obſervatione collecta, Lugduni, in-fol. apud Joannem Tornæſium*, 1560.

[1] Du Verdier, écrit ici BENOÎT COURT, ailleurs, comme au mot MARTIAL DE PARIS, BENOIST LE COURT. Il y a dans l'Egliſe de Saint Jean de Lyon ſept Prêtres qui ſervent de conſeil au Chapitre, & qui ont le titre de *Chevaliers*. BENOÎT COURT, ou LE COURT en étoit un. Auſſi eſt-il qualifié dans ſon *Enchiridion, Juris utriuſque terminorum*, Chevalier de l'Egliſe de Lyon, *Eques Eccleſiæ Lugdunenſis*. Une choſe qui pourroit faire

croire que *Court* étoit son vrai nom de famille, & non pas *le Court*, c'est que dans les listes imprimées des Echevins de Lyon, l'on trouve, en 1435, *Humbert Court;* en 1438, *Robert Court*, & jusqu'à neuf fois, en diverses années, *Simon Court*. Les additions néanmoins des Articles *le* & *de* donnant, ce semble, quelque relief aux noms, il se peut fort bien faire que tel qui, originairement, s'appeloit *Court*, se soit appelé ensuite *le Court* & *de Court*, car je crois que Charles Caton *de Court* du Pont-de-Vaux étoit de cette famille (*de même que M. de Court de la Bruyere, qui commandoit les Armées Navales de France, en 1745, en qualité de Vice-Amiral du Ponant*). Le Livre, intitulé *Benedicti Curtii Hortorum Libri triginta*, est un pauvre Ouvrage. Un galant homme, à qui l'Imprimeur en avoit donné un Exemplaire, ne tarda pas à le lui renvoyer, avec ce Distique au-devant:

Nil tot in arboribus quas hortus hic educat ingens
Quàm frondes reperi siccas, fructuque carentes.

Benoît Court n'a pas pris garde, quand il a travaillé sur ce Livre, intitulé *Arrêts d'Amours*, qu'*Amours*, à l'antique, étoit là un singulier pour *Amour*, & qu'ainsi c'est *Arresta Amoris*, & non pas *Arresta Amorum* qu'il falloit traduire. (M. DE LA MONNOYE).

BENOIT GILLEBAUD, a écrit la Pronostication du siècle avenir, contenant trois petits traités: le premier détermine, comment la mort entra premiérement au monde: le second parle des ames des Trépassés, & de la différence des Paradis: le tiers, de la dernière tribulation, & de la résurrection des corps; & que le temps du Jugement & le jour, nul homme ne le sait, imprimée à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet, 1550.

BENOIT PRALA [1], Foresien, a écrit en prose Françoise, l'apprentissage d'Honnêteté, & l'entretien des bonnes Mœurs, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de La Place, demeurant près Notre-Dame de Confort, 1506. *Benedicti Prala, Forensis, de cultu animi carmen Elegiacum familiari commento expositum, impr. Lugduni, in-8°. apud Jo. de Platea, anno* 1512.

[1] Quoiqu'il y ait PRALA dans le titre de l'Ouvrage, l'Auteur néanmoins, dans l'Epître Dédicatoire, adressée à ses Ecoliers, est appelé *PRALARDUS*, en ces termes: *Benedictus Pralardus suis Auditoribus, bonæ mentis Scholasticis, plurimam salutem impartitur.* André Pralard, fameux Libraire, mort à Paris, en 1720, étoit apparemment de cette famille. (M. DE LA MONNOYE).

BENOIT TEXTOR, Médecin, natif du Pont-de-Vaux en

Bresse, a écrit Traité de la nature du Chancre, imprimé à Lyon *in*-8°. par Jean de Tournes, 1550. De la maniere de préserver de la pestilence & d'en guérir, selon les bons Auteurs, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1551.

BENOIST DU TRONCY, Contrôleur du Domaine du Roi, & Sécretaire de la ville de Lyon, a traduit de Latin en François [1], Consolation de Marc Tulle Ciceron, par laquelle il se console soi-même sur la mort de sa fille Tullia. Livre qui a été nouvellement trouvé, & cette traduction imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1584.

[1] Peu de personnes ignorent aujourd'hui que cette *Consolation* n'est pas l'Ouvrage de Cicéron, mais de Sigonius, qui le supposa, en 1583, à Cicéron, feignant d'en avoir découvert le Manuscrit. Il tâcha, inutilement, de colorer la fausseté. De savans hommes, qui l'avoient reconnue, persistèrent à le refuter. Il en mourut de chagrin, dit l'Impérial, p. 59 de son *Musæum*, & cependant, avant sa mort, avoua de bonne foi l'imposture, comme Latinus Latinius, pag. 188 du Tom. II de ses *Epîtres*, témoigne l'avoir appris. (M. DE LA MONNOYE).

BENOIST VORON, a écrit en rime par forme de Dialogue, la réjouissance sur la France désolée, pour l'heureux & desiré retour du très-Chrétien Henri III de ce nom, Roi de France & de Pologne, imprimée à Paris, par Jean Poupy, 1574.

BERAL, des Baulx, fut l'un des principaux Gentilshommes de la plus noble & première maison de Provence, Seigneur de Marseille, grand amateur des Lettres, & même de la Philosophie. Il avoit recouvré d'un Phisicien Catalan, qui étoit de ce temps au service du Comte de Provence, quelques Livres en langue Arabesque, traitant de l'Astrologie, & même *Albohazen haly fils d'Aben Ragel* Arabe, du jugement des Astres, qui étoit traduit en langue Espagnole, ou Cathalane, èsquels il étoit tant adonné, qu'il se rendit plutôt superstitieux, que vrai Observateur des Règles. Car (ainsi que récite le Monge des Isles d'Or) étant la Lune en sa plénitude, Beral partant de son

Chasteau des Baulx, avec son train, tenant chemin pour aller en son Gouvernement d'Avignon, quand fut près de la ville de saint Remy, trouva une bonne femme fort âgée, cueillant quelques herbes avant le soleil levant, barbotant quelques paroles, ores regardant au Ciel, & ores en Terre, faisant le signe de la Croix; lui demanda si elle avoit vu à ce matin quelques Corbeaux ou autres Oiseaux de semblable plumage. Oui (dit-elle) un Corbeau sur le tronc de ce saule mort, qui ne faisoit que grailler, tournant sa tête çà & là. Beral prenant cela à un très-dangereux présage, comptant avec ses doigts en quel point étoit la Lune, craignant quelque sinistre accident, tourna promptement bride vers son Chasteau des Baulx, en disant, Ne huy, ne demain ne se faut pas mettre en danger. Le Monge de Montmajour dit que les oiseaux qui volent en l'air, ont fait telle peur à Beral le superstitieux, qu'il a été contraint tourner bride. Il étoit bon Poëte Provençal, Amateur des Poëtes. Le Monge des Isles d'Or dit, que Beral avoit épousé la fille du Roi des Heruliens, & Obotrites, trépassa jeune, étant en son Palais de Marseille, de certaine affection conçue du chant d'un de ces oiseaux noirs, qui se vint reposer sur le toict d'une maison, vis-à-vis des fenêtres de la salle de son Chasteau, tandis qu'il dinoit en compagnie de sa femme, & de tous les Gentils-hommes de sa cour, ce fut environ l'an 1229 *.

* Cet Article est tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 23.

BERENGER DE LA TOUR, d'Albenas en Vivarez, a écrit [1] l'amie des amies, imitation d'Arioste, divisée en quatre Livres; Chant de vertu & honneur, Lettres, Vers épars, Fragmens de contr'amitié, Mosqueide, imprimée à Lyon, *in*-8°. Lettre Françoise, par Robert Granjon, 1558. L'amie Rustique & autres vers divers, imprimés de même. Le siècle d'Or & autres vers divers; assavoir, Traduction du premier & second chapitre de Jeremie en vers Lyriques; Chant royal de Vérité; autre Chant Royal de Foi & Hérésie; autre Chant Royal de Chrétienté;

autre Chant Royal de Jesus-Christ & de la Vierge sa mère: Chant Elégiaque de la République, sur la mort de très-haut & très-magnanime Prince François I. de ce nom, Roi de France. Epitaphes du même Roi, Cantiques de Chrétienté, Cantique de nature humaine, Epîtres, Chansons, Elégies, Epigrammes, Conférence de deux Damoiselles & de son affection, Marques de fol amour, Marques d'amour honnête, Marques d'amour divin, Blason du miroir, Epitaphes, Enigmes, le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1551. Choreïde, ou autrement Louange du bal, Chant d'amour, Epitres, Epigrammes, Dialogue de Ménippe & de Mercure, traduit de Lucian; Nazéïde, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1556.

* Tout ce que l'on sait de ce Poëte Languedocien, c'est qu'il a vécu sous François I & Henri II. Sa Muse étoit fantasque, gaye, & ennemie de toute contrainte; son style étoit plus clair & plus intelligible que celui de la plupart des Poëtes, ses contemporains. Son burlesque n'avoit rien de bas, dans son badinage continuel. Il faut voir son Poëme, intitulé *La Naséïde, dédiée au grand Roi Alcofribas Nazier.* Voici les causes qu'il y donne à l'exil du Poëte Ovide :

A propos doncq des grands nez, je m'apprette
A vous narrer un secret difficil ;
Pourquoi mandé fut Ovide en exil ?
C'est pour autant que son grand nez faisoit
Trembler Auguste, & par cela n'osoit
Laisser les murs de la ville, ayant doute
Que par son nez il ne l'occupât toute,
Mais l'envoya aux neiges de Scythie,
Pour en sécher de froid une partie,
Et le sécher si bien, qu'à son retour
A l'Empereur ne fît ce mauvais tour.

La *Moschéide*, que du Verdier indique, est un Poëme burlesque, qui a pour sujet le *Combat des mouches & des fourmis*, tiré de la *Moschéide*, Poëme Macaronique Elégiaque de Merlin Coccaie, en trois Livres, que Berenger de la Tour a réduits en un. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 95.

BERNARD, (SAINT) Abbé de Clerevaux *. Traité de saint Bernard, envoyé à sa sœur, contenant la manière de

vivre en la Religion Chrétienne, translatée de Latin en François, imprimée à Paris, *in*-8°. par Durand Gerlier, sans date. La vie de saint Malachie, Evêque d'Hibernie, prise du troisiéme tome des Œuvres de saint Bernard, contenue en l'Histoire de la vie & mort des Saints, imprimée par Nicolas Chesneau. *Voyez* Hubert Lescot, Jean Coigneu, Jean Guytot.

* S. Bernard naquit au Château de Fontaine, près de Dijon, en 1091. Il prit l'habit Religieux à Cîteaux, & fut, peu après, jugé digne d'être envoyé pour premier Abbé à l'Abbaye de Clairvaux, qui venoit d'être fondée. Il devint en peu de temps si célèbre, qu'il eut jusqu'à sept cens Novices, du nombre desquels sortirent un Pape, six Cardinaux, plus de trente Evêques, & beaucoup de grands hommes, en tout genre. Ils puisoient dans cette Ecole une espèce d'enthousiasme, très-propre à développer leurs talens, & à les rendre illustres dans le siècle où ils vivoient. S. Bernard fonda cent soixante Monastères en Europe, fit beaucoup de miracles, & mourut le 20 Août 1153, âgé de soixante-trois ans. En tout, S. Bernard fut un homme rare, qui, intimement persuadé de la vérité de sa mission, & de son utilité, censura les vices & les abus de son temps, avec la force & l'intrépidité des Prophètes. Tout ce qu'il a dit, & ce qu'il a fait, est si connu, que nous nous contenterons de rapporter ici quelques traits de ses Ouvrages, qui serviront à faire juger de la manière libre & ingénue, dont on s'exprimoit de son temps. On a depuis peu cité, peut-être avec trop d'affectation, le passage de son troisième Sermon sur la veille de la Nativité, où, pour exprimer le Mystère de l'Incarnation, il compare le S. Esprit à un pilon, & les entrailles de la Vierge à un mortier: *En li Saint Espriz fut assi com li pistals ki molt doulcement les a junct ensemble.* On peut joindre à ce passage celui du second Sermon de la Circoncision, où il dit que, pour réprimer la concupiscence, il auroit fallu couper tous les membres qui en sont les sièges, mais que, par rapport à la foiblesse de l'enfant, Dieu se contenta qu'on ne fit ce retranchement qu'à la partie... *In quâ constat concupiscentiam violentiùs malignari, & quæ adeò contumax invenitur, ut contrà omnem voluntatis deliberationem ad inhonestos & illicitos motus assurgat... Entre tos les altres membres, si est si sols, si griés kil encontre la volonteit meismes, se draçet as malvais movemens...* Dans le troisième Sermon, sur la veille de la Nativité, il dit que Dieu fit, *tres mixturas, tria opera ità mirabilia, ut talia nec facta sint, nec facienda sint ampliùs: conjuncta quippe sunt, 1°. Deus & homo, 2°. Mater & Virgo, 3°. Fides & cor humanum... Tertia mixtura, fides & cor humanum, primâ quidem & secundâ inferior, sed non minùs forsitàn fortis, mirum enim est quomodò cor humanum his duobus fidem accommodavit; & tamen tam facilè, tam potenter persuasum est, ut mihi id credibile faciat credentium multitudo.* — Dans son premier Sermon, sur la Conversion de Saint

Paul, il fait une violente déclamation contre les Evêques, qu'il accuse de persécuter l'Eglise par leurs prévarications, plus violemment que les Juifs ne persécutoient Jesus-Christ; &, après avoir dit les choses les plus fortes à ce sujet, il finit, en disant : *Hæc Christus videt & silet, patitur, dissimulat, dissimulemus nos quoque necesse est & sileamus.* — Dans la Dédicace du Livre *de Consideratione*, adressé au Pape Eugène III (*Pierre Bernard*) qui avoit été Moine à Clairvaux, il établit tous les principes qui peuvent combattre l'autorité Pontificale, & cependant ce Livre a été imprimé à Rome, *in*-4°. Il y a quelquefois des expressions d'une naïveté, qui tendent à la plaisanterie, comme lorsqu'il dit, « qu'il faut prendre la croix par le milieu, & la charger » sur ses épaules, parce qu'elle est trop pesante par le bout ». — Messieurs de Sainte-Marthe assurent que les Chartes de la fondation de l'Abbaye de Signy, en Champagne, portent expressément que « S. Bernard avoit promis » aux Seigneurs qui la fondèrent, autant de place dans le Ciel, qu'ils en don- » neroient aux Moines sur la terre » ; sur quoi l'Abbé de Longuerue remarqne, qu'*il ne faut pas s'étonner que cette Abbaye soit si riche.* On a comparé la douceur du style de S. Bernard à celle du lait : *Lacteam eloquentiæ Ambrosiam in scripta sua suavissimè refudit*, faveur qu'il assuroit tenir de la protection spéciale de la Sainte Vierge, & qui avoit déterminé quelques-uns de ses Moines à le représenter à genoux aux pieds de la Vierge, dans le moment même que ce don lui fut accordé.

BERNARD DE BREBAN. Chronique de Bernard de Breban, en rime, écrite en main, en la Librairie du sieur de Mont-Justin, à Lyon.

BERNARD DE BREITEMBAG [1]. Le chemin & voyage de la Terre sainte, composés en Latin, par Bernard de Breitembag, & translatée en François *, imprimé à Paris, *in*-4°. par Antoine Verard, sans date : Jean de Hersin en a fait une autre traduction.

[1] BERNARD DE BREITENBACH, Chambrier, & Doyen de l'Eglise de Mayence, fit, en 1483, le voyage de la Terre-Sainte, d'où il étoit de retour au mois de Janvier de l'année suivante. Son nom, dans l'Edition Latine de Mayence, *in-fol* 1486, est écrit BREYDENBACH. (M. DE LA MONNOYE).

* Les Bibliographes sont tombés dans un grand nombre de méprises, au sujet du Livre de ce voyageur. Elles sont, pour la plupart, relevées dans la *Bibliothèque Curieuse* de M. Clément, Tom. V, pag. 222 & suiv. On y prouve, entre autres choses, que Breytenbach n'écrivit point lui-même le récit de son voyage. La première Edition Latine, est celle de 1486; elle est fort

fort rare. Il y en a une de la même année, en Allemand, qui semble n'être que l'ébauche de l'Ouvrage Latin. L'Edition Françoise, de 1489, n'est pas moins rare. J'en parlerai ci-après, à l'Article du Traducteur JEAN DE HERSIN.

BERNARD DOMINICI, de l'Ordre de la sainte Trinité & Rédemption des captifs, a prononcé, puis rédigé par écrit Sermon funèbre, fait à Nancy, aux obséques & funérailles d'illustre Prince François de Lorraine, Duc de Guyse, en l'Eglise des Cordeliers, par l'Ordonnance de l'Altesse du Duc de Lorraine y présent, imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1563.

BERNARD DE GIRARD, Bourdelois, Seigneur du Haillan, Sécretaire & Historiographe du Roi à présent règnant, a écrit les Devoirs des hommes, Livres 3, recueillis en forme d'épitome, des Œuvres de Marc Tulle Ciceron, imprimés à Blois, *in*-8°. par Julien l'Angelier, 1560. Promesse & dessein de l'Histoire de France, au Roi Charles IX, imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1571. Quatre Livres DE L'ÉTAT & succès des affaires de France, contenant sommairement l'Histoire des Rois de France, & les choses les plus remarquables par eux instituées pour l'ornement & grandeur de leur Royaume, imprimés à Paris, *in*-8°. & en *in*-16. par Pierre l'Huillier, 1573. & depuis augmentés par l'Auteur. Histoire sommaire des Comtes & Ducs d'Anjou, depuis Geoffroy Grisegonnelle, jusques à Monseigneur Henry fils & frère de Rois de France, & Duc d'Anjou, de Bourbonnois & d'Auvergne, imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1571. L'Histoire Romaine d'Eutropius, comprenant, en dix Livres, tout ce qui s'est fait tant en paix qu'en guerre, depuis le commencement de Rome, jusques à l'an M. C. XIX. de ladite ville, traduite de Latin, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1560. L'Histoire de France, contenant outre ce qui est advenu en ce Royaume, les choses plus mémorables, passées en Allemagne, Flandres, Angleterre, Italie, Sicile, & Pays du Levant; ordonnée en vingt-quatre

Livres, dont le vingt-quatriéme finit à la vie du Roi Charles VII du nom, imprimée à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1576, depuis, ailleurs, par Pierre de S. André, *in*-8°. en deux tomes, 1577. Or l'Histoire des Rois de France, ayant été ci-devant assez mal écrite par nos François, avec flaterie trop grande, & assez négligemment ou envieusement traitée par les Etrangers, le but de cet Auteur a été la vérité, qui est l'œil de l'Histoire; car il blâme, en la vie des Rois, de leurs Ministres & de leurs peuples, ce qui est digne de blâme & de repréhension, loue aussi & exalte en eux ce qui est louable: donnant à la vertu le guerdon de la louange, au vice celui du vitupére, & n'a voulu flatter ses Rois, ni sa nation, ni faire du blanc le noir, pour faire son Histoire estropiée d'un membre; en quoi il a acquis reputation d'un fidèle & véritable Historien. Les vies des plus grands, plus vertueux & excellens Capitaines & Personnages Grecs & Barbares, faites par Æmilius Probus, Autheur ancien, & traduites de Latin, imprimées à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier, 1568. Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'hui en France, & sur les moyens d'y remédier, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1574. Recueil d'avis & conseils, sur les affaires d'Etat, tiré des vies de Plutarque, imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier, 1578. Il avoit aussi écrit en vers François en sa jeunesse, Union des Princes pour la paix & mariages, imprimée à Paris. Le Tombeau du Roi très-Chrétien Henri II de ce nom, imprimé à Paris, 1559. *Regum Gallorum Icones à Faramundo usque ad Franciscum II. Item Ducum Lotharingorum à Carolo I, usque ad Carolum III, versib. Latin. express. Autore Bernardo Girardo. Parisiis apud Carolum Perier*, 1559 *.

* Voy. à ce mot, les notes dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 72 & 73.

BERNARD DE GORDON. La Pratique de Maître Bernard de Gordon, surnommé Fleur de Lys en Médecine, excellent Docteur & Maître en Médecine, en l'Université de

Montpellier, compilée en l'an 1312, translatée de Latin en François, à Rome, en l'an 1377, au temps du Pape Gregoire, & imprimée à Lyon, *in-fol.* 1495, sans nom, ni date [1].

[1] Son *Lilium Medicinæ* fut imprimé à Venise, *in-fol.* 1498. Il est dit que l'Auteur le composa en 1305, auquel temps il y avoit vingt ans qu'il professoit la Médecine en l'Université de Montpellier; mais il n'est pas dit qu'il mourut cette même année 1305, comme l'écrivent les Amplificateurs de Moréri. La Traduction Françoise, dont parle ici du Verdier, faite à Rome sous le Pape Grégoire XI, & imprimée à Lyon, l'an 1495, seroit aujourd'hui quelque chose de curieux à voir. Le P. Labbe, pag. 271 de sa *Nova Bibliotheca Manuscriptorum*, paroît n'avoir pas bien lu le nom de ce Médecin, dont il rapporte le Livre, sous le titre *Bernardi de Gordo*, ajoutant *Compositus Montis Pessuli*, *anno* 1300, par où, pour concilier cette date avec celle pe 1305, on pourroit entendre que l'Ouvrage, commencé l'an 1300, fut achevé l'an 1305. La grande réputation de l'Auteur a fait dire, par manière de proverbe : *Qui va sans Gordon, va sans bâton.* (M. DE LA MONNOYE)

BERNARD ILLICINIUS [1], soi-disant desireux disciple de Médecine & de Philosophie, a translaté en François l'exposition & commentaire sur le texte Italien des Triomphes de Petrarque non imprimé, & vu par moi écrit à la main sur parchemin velin, au Château de la Bastie, en la Librairie de Monsieur le Comte Durfé.

[1] *BERNARDO LICINIO, GLICINIO*, ou *ILLICINIO*, car on le lit de toutes ces trois manières, quelquefois avec l'addition *da Siena*; ou *da Monte Alano da Sena*, ou *da Monte Illicinio da Siena*, ou simplement *da Monte Illicinio*, publia, en 1484, 1487, 1488, 1491 & 1494, à Venise, sur les Triomphes de Pétrarque, un Commentaire Italien, dont le titre, fidèlement ici copié, est ainsi conçu en Latin : *Ad illustrissimum Mutinæ Ducem Divum Borsium Estensem, Bernardi Illicini, Medicinæ & Philosophiæ discipuli; in Triumphorum clarissimi Poëtæ Francisci Petrarchæ expositio incipit.* Ce Commentaire ayant été traduit en François, du Verdier, qui vit cette Traduction, sans y trouver d'autre nom que celui d'*Illicinius*, ne sachant pas que celui-ci étoit l'*Italien*, Auteur du Commentaire, le prit pour le Traducteur François. Le P. Labbe, par une autre erreur, pag. 315 de sa *Nova Bibliotheca Manuscript.* croit qu'Illicinius, a, non pas traduit, mais composé, en François, ce Commentaire. Voici en effet ses termes : *Les Triomphes de Pétrarque, en Italien, avec des Commentaires François, par Bernard Illicinus*, (lisez ILLICINIUS) *Médecin.* L'ancien Traducteur des *Triomphes de Pétrarque*, en prose Françoise, est nommé GEORGE DE LA FORGE, Bourbonnois,

pag. 11 du Catalogue des Livres de Madame la Princesse, trouvés, l'an 1723, au Château d'Anet, après son décès. (M. DE LA MONNOYE).

BERNARD DU POYMONCLAR [1], de Luc en Béarn, a écrit Poësie en diverses langues, sur la naissance de Henri de Bourbon, Prince très-heureux, fils d'illustre Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, Comte d'Armaignac, & Jeanne d'Albret, fille unique de Henri d'Albret, Roi de Navarre, & de Marguerite de France, sœur au très-Chrétien Roi François premier du nom, né au Château de Pau, au mois de Décembre 1553, imprimée à Tholose, *in*-8°. par Jaques Colomiez, 1554. Odes du Gave fleuve en Béarn, & du fleuve de Garonne; avec les tristes chants, à sa Caranite, imprimés à Tholose, *in*-8°. par Guyon Boudeville, 1551. Il a traduit quatre Livres de Publie Vegece Renay *, de la médecine des chevaux malades, & autres veterinaires, aliénés & alterés de leur naturel, traduits de Latin & imprimés à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1563. Etoit celui Vegece, Comte de Constantinople, fort favorisé de l'Empereur Valentinian, & fait Citoyen de Rome. L'Escuirie du sieur Federic Grison, Gentilhomme Napolitain, en laquelle est montré l'ordre & l'art de choisir, dompter, picquer, dresser & manier les chevaux, tant pour l'usage de la guerre qu'autre commodité de guerre, traduite d'Italien, imprimée à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1565. *Bernardi Podii Lucensis Odæ 3. prima Cygnus, in laudem Tholosæ: secunda ad Petr. Ronsardum; tertia Venus ad Michaelem Petr. Mauleon Durbanum senatorem. Excus. Tholosæ, in*-8°. *apud Guid. Boudevilleum*, 1551. *De collegio Auxitano B. Podii Carmen ad posteritatem. Ejusdem aliquot Epigrammata, ibidem excusa anno* 1552.

[1] La Croix du Maine, au lieu de la Traduction de l'*Hippiatrie* de Végéce, fait mention de plusieurs Livres Italiens, traduits par DU POEY, ou POYMONCLAR, sans en spécifier aucun. Du Verdier n'en rapporte qu'un seul, savoir, *Gli Ordini di Cavalcare, e modo di conoscere le nature de Cavalli di Federico Grisone*, dont il dit que la Traduction fut imprimée, *in*-4°. à Paris, 1565, sous le nom de BERNARD DE POYMONCLAR; en quoi j'appréhende qu'il n'y ait erreur, parce que THOMAS SIBILET, Avocat au Parlement de

Paris, homme qui affectoit de ne pas mettre son nom à ses Ouvrages, a déclaré néanmoins avoir fait, entr'autres versions, celle de l'*Ecurie de Federic Grison, Napolitain*, & cette version, ce qui est à remarquer, est mise, par La Croix du Maine, au nombre des Ouvrages de Thomas Sibilet. Je produirai ici tout au long les propres paroles de Sibilet lui-même, lesquelles, en plus d'une occasion, pourront servir à mon dessein. Je les tire de sa Préface, qu'il a mise au-devant de sa version du *Contr'amour de Baptiste Fulgose* (ou plutôt *Frégose*) faite à son retour d'Italie, en 1550, quoiqu'il ne l'ait publiée que 31 an après. Les voici : *Mesme intention* (d'enrichir la langue Françoise) *dès pieça me fit tourner quelques-unes des plus braves Oraisons de Cicéron, & depuis Philostrat de la vie d'Apollon le Tyanien, & dernièrement l'Escuirie de Messire Frédéric Grison, Napolitan, & le Traité de César Fiasque, Ferrarois, touchant la manière de bien connoître les chevaux.* Et quelques lignes plus bas : *A cet avancement, ornement & enrichissement de notre langue, combien ont servi, & désormais pourront profiter, les fidèles versions des bons Auteurs ; je l'ai discuté & traité en mon Art Poëtique, en ma Grammaire Françoise, & en une Epître, mise au-devant de l'Iphigénie d'Euripide, que j'ai aussi dès pieça, traduite en vers François.* (M. de la Monnoye).

* Quelques-uns doutent que ce *Vegetius Renatus* soit le même dont nous avons les Livres *de re Militari*, mais ce doute n'a nul fondement ; il y en auroit, ce semble, un peu plus à rejeter avec Scriverius, ce titre de *Comes Constantinopolitanus*, qui n'a d'autre garant, selon lui, que Raphaël de Volterre, de quoi cependant il se feroit peut-être dédit, s'il eût vu les Manuscrits où ce titre est donné à Végèce, comme Naudé, pag. 529 de son *Syntagma de Studio Militari*, témoigne les avoir vus, rien n'empêchant que, sous Gratien & Valentinien II, Végèce, quoique Romain, & demeurant à Rome, n'ait pu obtenir ce titre d'honneur à Constantinople, où étoit le Siège de l'Empire de Théodose, dit *le Grand*, ami des deux Empereurs d'Occident. —Bernard du Poey, Gentilhomme, natif du Luc en Béarn, prit le nom du *Poy-Monclar*, pour avoir passé sa première enfance à Monclar, où sa famille avoit du bien. Sponde conjecture qu'il étoit Calviniste. Il dit dans l'*Ode de la Garonne*, qu'*il remporta le prix de l'Eglantine aux Jeux Floraux de Toulouse.* On ne sait rien de précis sur la durée de sa vie. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 338.

En l'Ecuyrie de Federic Grison.

[Comme de toutes choses, aucunes sont plus belles, grandes, admirables, requises & nécessaires : de ceux aussi qui s'entremêlent de profiter au Public, en délaissant aux survivans honorable témoignage des actions de leur vie, n'attendant que la récompense d'honneur de tant de peines qu'ils ont reçues, parmi tant de nuits, veillées à la chandelle, tant de jours passés, tracés & remarqués à la plume : si est-ce, que les labeurs des uns sont beaucoup plus

reçus & loués que des autres : selon l'art, selon la discipline à laquelle ils ont essayé de donner lumière, lesquels, bien que sans doute méritent infiniment entre nous, ceux toutefois nous doivent être plus recommandés, qui ont éclairci l'art, dont personne, ou peu s'étoient entremêlez, mêmement où les choses sont mal aisées d'être connues, que par longue observation & expérience, telles qu'il a été besoin en la Maréchalerie & Ecuirie être soigneusement poursuivies, à la poursuite des secrets de nature. Premièrement pour sçavoir juger que le cheval soit de nature chaude & tempérée, pour être leger, hardi & de longue vie, &c.

En l'art veterinaire de Vegece.

Les bêtes muettes, sujettes à une infinité de douleurs, peines & maladies, sont privées du grand bénéfice de la parole, de quoi Dieu a enrichi l'humanité, & ne peuvent ni découvrir leur douleur, ni faire entendre la moindre peine de ce qu'elles endurent, dont nous recevrions ordinairement perte irréparable, si ces divins hommes ne nous eussent laissé quelques préceptes, pour les préserver, les secourir, & relever du mal du plus grief qu'elles soient atteintes. Combien sommes-nous obligés à ceux-là? Autant que nous avons d'affection à nos bêtes & à les garder. Il ne se faut donc pas ébahir si les Arabes & Babyloniens ont jugé Chiron, digne d'être colloqué au Ciel, entre les signes éclairans par tant d'étoiles de la deuxième, troisième, quatrième & cinquième grandeur, sous le nom du Sagittaire, &c.]

BERNARD PALISSY *, Ouvrier de terre & inventeur des rustiques figulines du Roi & de Monsieur le Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, demeurant à Xaintes, a écrit Recepte véritable, par laquelle tous les hommes de la France, pourront apprendre à multiplier leurs trésors. Item, ceux qui n'ont jamais eu connoissance des lettres, pourront apprendre une Philosophie nécessaire à tous les habitans de la terre. Plus y est contenu le dessein d'un jardin, autant delectable & d'utile invention qu'il en fut onques vu : avec le dessein & ordonnance d'une ville de forteresse la plus imprenable qu'homme ouit jamais dire, imprimés à la Rochelle, *in*-4°. par Barthelemy Berton, 1563. Discours admirable de la nature des eaux & fontaines tant naturelles que artificielles, des metaux, des sels & salines, des pierres, des terres, du feu & des émaux. Plus un traité de la Marne, fort utile pour ceux qui se mêlent de l'Agriculture : le tout dressé par Dialogues, èsquels sont introduits

la Théorique & la Pratique devisant ensemble, imprimé à Paris, *in-8°* par Martin le Jeune, 1580

* Voyez mes Remarques dans la Croix du Maine, (Tom. I, pag. 73 & 74.) sur Bernard Palissy, né à Agen; Potier de Terre, établi à Saintes. Il vivoit encor en 1584, & étoit pour lors âgé de 60 ans. J'avouerai ingénument ici, que j'ai méconnu le célèbre Auteur, qui s'est déguisé pour donner ses *Singularités de la Nature.* Je connois la nécessité de garder l'Anonyme, lorsqu'on attaque la Religion, les bonnes mœurs, & la réputation des personnes. En effet, il est prudent de chercher à se soustraire aux peines rigoureuses dues à une pareille témérité. Mais je ne vois pas la raison qui engage à se cacher, quand on écrit contre un Systême indifférent en soi. Il me semble qu'on n'a d'autre risque à courir, que celui de l'attaquer à tort & à travers, avec des argumens trop foibles, ou frivoles. Qu'en résulte-t-il? Si on est de bonne foi, on avoue qu'on s'est trompé; la modestie n'a jamais rougi de ces sortes d'aveux. L'amour-propre s'y refuse-t-il en murmurant? On demeure alors dans son opinion. Chacun est plus ou moins attaché à la sienne, & c'est le cas de la tolérance, parce qu'elle n'est point dangereuse en pareille matière. Pourquoi donc emprunter un masque difforme ou ridicule, quand on peut se montrer à visage découvert? Pourquoi tendre un piège au Lecteur? Si le plaisir d'entendre dire du bien de soi, sans être connu, a ses douceurs; si l'amour-propre en est flatté; le danger auquel on s'expose, d'entendre aussi le mal qu'on en peut dire, même sans vraisemblance, est-il indifférent? Le célèbre Anonyme des *Singularités de la Nature*, doit être fatigué d'encens & de louanges. Le Temple des Muses, les Echos du Sacré Vallon, retentissent sans cesse du bruit de sa Renommée. Eh! Comment affublé de la Robbe du *R. P. Lescarbotier, Capucin indigne, Prédicateur ordinaire & Cuisinier du grand Couvent,* M. de Voltaire seroit-il reconnoissable, quand cette Robbe est regardée, injustement à la vérité, comme l'enseigne de l'ignorance? Quelle distance d'Apollon à un Capucin!

BERNARD RASCAS, Gentilhomme, issu du pays de Limoges, selon aucuns, parent & allié de Clément VI, & d'Innocent VI, Papes Limosins, Poëte en langue vulguaire Provençale; en sa jeunesse fut amoureux de Constance des Astraudz Dame d'Avignon, à la louange de laquelle il fit plusieurs Chansons, & peu après elle décéda, dont depuis il ne se mêla onques d'amour, & voyant que toutes les choses de ce monde sont caduques & sujetes à fin, fit ces vers;

Touta kausa mortala una fes perira,
Fors que l'amour de Dieu, que toujiours durera.

Tous noſtres cors vendran eſſuchs, coma ſa l'Eska,
Lous Aubres leyſſaran lour verdour tendra, e freska;
Lous Auſſellets del boſc perdran lour kant ſubtyeu,
E non s'auzira plus lou Roſſignol gentyeu.
Lous Buols al Paſtourgage, e las blankas ſedettas
Sent'ran lous agulhons de las mortas ſagettas,
Lous Creſtas d'Arles fiers, Renards, e Loups eſpars,
Kabrols, Ceruys, Chamous, Senglars de toutas pars,
Lous Ours hardys e forts, ſeran poudra, e Arena,
Lou Daulphin en la Mar, lou Ton, e la Balena,
Monſtres impetuous, Ryaumes, e Comtas,
Lous Princes, e lous Reys ſeran per mort domtas.
E notá ben eyſſo kaſcun: la Terra granda,
(Ou l'Eſcritura ment) lou firmament que branda,
Prendra autra figura. Enfins tout perira,
Fors que l'Amour de Dieu, que toujours durara.

Parvenu en âge, s'adonna aux loix, & devint un grand Juriſconſulte. Adeſmar Evêque de Marſeille, le conſtitua Juge en toutes ſes terres & ſeigneuries, ayant oui dire de lui qu'il étoit homme de bien, juſte & équitable.

BERNARD SALOMON, autrement dit LE PETIT BERNARD. Je regrette grandement la perte de quelque beau Livre, quand, par la nonchalance des héritiers ou ſucceſſeurs d'un Auteur, (leſquels d'ailleurs & aucunesfois ſe rencontrent ignorans) ſon Œuvre demeure enſevelie ès perpétuelles ténèbres de l'oubli, comme ſi jamais elle n'avoit été; & que l'on aime mieux la laiſſer ronger aux rats & à la vermine, ou bien l'expoſer à la pouſſière, & aux goutières d'un grenier, que de la conſerver précieuſement; à tout le moins en tenir quelque compte, autre qu'on a fait d'un excellent Livre de feu Maître Bernard Salomon, traitant de Perſpective, qui s'eſt perdu de cette façon après ſon décès. Toutesfois le renom de l'Auteur, qui étoit Peintre & très-excellent Tailleur d'Hiſtoires, ſera immortel par les belles figures de la Bible, que de ſon invention il a pourtraict & taillé, comme auſſi par infinies autres figures & pourtraictures, peintures & tableaux ſortis de ſa main, qui ſe voient encore de lui à Lyon.

BERNARD

BERNARD TRIVI. Queſtion Théologale de la pauvreté des Frères Mineurs, & de la diſpenſation légitime d'icelle, écrite en Latin par Bernard Trivi, & tranſlatée en François, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denis Rocé, 1505.

BERNARD DE VENTADOUR, fut fils d'un pauvre homme de Ventadour, qui vint habiter en Provence, étoit ingénieux, & de grande dextérité, ſavoit fort bien rimer & chanter. Le Vicomte de Ventadour l'aimoit fort, & lui faiſoit grand honneur pour ſes belles & riches inventions de poëſie. Ses Chanſons furent tant agréables à la Vicomteſſe, noble Dame, jeune & vertueuſe, qu'elle en fut amoureuſe, & lui d'elle. Leur amour dura long temps avant que le Vicomte s'en apperçût, & quand il ſe fut reconnu, un jour qu'elle lui parloit, & que tous deux changèrent de couleur, le Vicomte n'en fit aucun ſemblant; mais la Vicomteſſe retirant ſon eſprit de tels penſemens, détournant ſa fantaſie, moyenna qu'il print ſon congé fort honnêtement, & ſe retira vers la Ducheſſe de Normandie, qui le reçut humainement, & lui fit donner état; ou gueres ne ſéjourna, que la Ducheſſe conſidérant attentivement les honêtes contenances du Poëte, ſoudain tous deux furent ſurpris de l'amour l'un de l'autre. Toutes les Chanſons que Bernard faiſoit en langue Provençale, les dédioit à la Ducheſſe, dont elle reputoit cela à une louange immortelle. Peu de temps après, Richard, Roi d'Angleterre, ayant oui parler des beautés & vertus de cette Ducheſſe, par la ſeule poëſie de Bernard, la prit en mariage, l'ôta de Normandie, & l'amena en Angleterre, laquelle tôt après décéda. Bernard privé de la préſence de la Ducheſſe, ſe retira à Remond Comte de Tholouſe, où il fut amoureux de la Comteſſe de Beauquere, nommée Jehanne, qui étoit une fort belle Dame, à la louange de laquelle il fit pluſieurs belles Chanſons, en l'une deſquelles il prie le roſſignol faire entendre à cette Dame, que ſans elle il ne voudroit pas avoir le Royaume de Tyr, que ſi elle veut, lui peut faire eſtancher tant

de larmes & de soupirs qu'il répand pour elle. La Comtesse venant à décéder, Bernard se rendit Religieux au Monastère de Montmajour, & là, fit plusieurs beaux Livres, entre lesquels, *Las Recoyssinadas de l'amour recalyvat. Las Maias. La Ramadu, e qualquas Elegias de las Syrenas.* Décéda en religion, en l'an 1223. Le Monge des Isles d'Or, & saint Cezari écrivent avoir lu ses Œuvres. Le Monge de Montmajour dit que ce Bernard écrivoit si mal, qu'il le fallut ôter du sépulchre pour lui faire lire sa lettre.

BERNARDIN CORIE, Gentilhomme Mylanois[1]. Voyez les Harangues recueillies des sept Livres de ses Histoires de Mylan, & faites Françoises par Belleforest, au volume des Harangues Militaires.

[1] BERNARDINO CORIO*, Milanois, Chambellan de Galeas Sforce, & de Jean Galeas, son fils, Duc de Milan, naquit le 8 Mars 1459, & écrivoit encore en 1503, le 25 Mars; mais il n'a conduit son *Histoire*, que jusqu'à l'année 1499, à quoi n'a pas fait atttention l'*Ammirato*, pag. 245 de ses *Œuvres Mêlées.* (M. DE LA MONNOYE).

* L'*Histoire de Milan* de Corio est exacte, curieuse, & fort recherchée, quoique mal écrite. L'opinion commune est qu'il mourut en 1500; ainsi il n'est rien moins que sûr qu'il écrivit en 1503; c'est son Histoire qui fut imprimée cette année. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. VII.

BERNARDIN MERAUD, de la ville de Puy-Laurens, a écrit par Quatrains, les Points principaux des trois vertus Théologales, Foi, Espérance & Charité, à Tholose, *in*-4°. par G. Boudeville, 1558*.

* Colletet, dans le Catalogue qu'il donne des Auteurs de Quatrains, ne parle pas de ce MÉRAUD.

BERNARDIN [1]. OCCHIN*. L'Image de l'Antechrist, composée en langue Italienne par Bernardin Occhin de Siene, translatée en François. *Censuré.*

[1] BERNARDIN OQUIN, car il me semble que son nom se devroit ainsi écrire en François, d'*Occhino*, Oquin; comme de *Meschino*, mesquin, de *Facchino*, faquin; de *Casacchino*, casaquin, &c. n'a pas, comme le Casa,

dans sa *Vie du Cardinal Contarini*; le Gratiani, dans *celle du Cardinal Commendon*, & plusieurs autres l'ont dit, été Fondateur de l'Ordre des Capucins (ce fut *Matthieu de Baschi*, natif du Duché de Spolette, qui mourut à Venise, en 1552, au Couvent de *San Francesco della Vigna*, où l'on voit son tombeau). Il ne prit leur habit qu'en 1534 (neuf ans après que frère *Matthieu* eut commencé sa réforme, qui ne fut cependant approuvée du Pape Clément VII qu'en 1528). Oquin lui-même, dans une *Lettre à Jérôme Muzio de Capo d'Istria*, imprimée à la fin du second volume de ses Sermons, s'en explique en ces termes : *In fino a tanto che incominciorno apparire al mondo i Frati Cappuccini, e visto l'asprezza della vita loro con repugnanza non piccola della mia sensualita* (il étoit alors Cordelier) *e carnal prudentia presi l'habito loro.* Après avoir été élu Général des Capucins, en 1538, il en quitta l'habit, en 1542, & se fit Luthérien, sur quoi l'on peut voir la lettre que lui écrivit de Rome Claudio Tolomei, le 20 Octobre de cette année-là. Il est admirablement dépeint sous le nom d'*Asylas*, en trente vers, dans l'ingénieux Centon de Lelius Capilupus, de la vie des Moines. Il mourut (à Slawcow, en Moravie) à ce que l'on croit, dans le sentiment des Anti-Trinitaires, en 1564, âgé de soixante-dix-sept ans (M. DE LA MONNOYE).

* Bernardin Oquin étoit né à Sienne, en 1487. Il fut d'abord Cordelier, & resta assez long-temps dans cet Ordre, où il fut Définiteur Général. Il le quitta en 1534, ayant déjà quarante-sept ans, & entra chez les Capucins, dont la réforme commençoit à faire du bruit. La réputation qu'il y acquit le fit élire Général de l'Ordre, en 1538, &, pour la seconde fois, en 1541. Mais, en 1542, s'étant laissé séduire par les Disciples de Luther, & ayant été cité à Rome, comme suspect à cet égard, il quitta Naples, où il étoit, & se réfugia à Genève, où il se maria. On prétend qu'il y mena avec lui la fille, qu'il y épousa. Depuis ce temps, il courut de pays en pays, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse. Il signa la confession de foi de l'Eglise de Zurich, & on lui confia enfin le ministère de cette Eglise; mais les Dialogues, où il soutenoit la *Polygamie*, l'obligèrent de sortir de la Suisse, & de se retirer en Pologne, en 1563. On le força bientôt d'en partir, & s'étant mis en chemin, pour gagner la Moravie, il fut attaqué de la peste, & mourut à Slancow, sur la fin de l'année 1564. — On trouvera le Catalogue entier de ses Ouvrages dans le XIXe Tom. de Niceron, pag. 179 & suiv. Je ne parlerai que de ceux dont on a publié des Traductions Françoises. 1°. Ses *Sermons*, prêchés avant qu'il eût quitté son Ordre, furent imprimés en François, en 1561, *in*-8°. Ils avoient paru en Italien & en Latin, en 1541 & 1543. 2°. Deux *Lettres*, l'une *aux Seigneurs de Sienne*; l'autre, *à Mutio Justinopolitain*, dans lesquelles il rend compte de sa foi, & s'efforce de justifier son Apostasie, 1544, *in*-8°. 3°. La Traduction Françoise de son *Dialogue sur le Purgatoire*, 1559, *in*-8°. Il avoit paru en Italien, dès 1556. On l'a accusé d'Athéisme, & même d'être l'Auteur du fameux Livre, *Des trois*

Imposteurs ; mais on le justifia de ces imputations, dans un Ecrit sur sa vie, *De vitâ, religione & factis Bernardini Ochini, Senensis*, inséré dans le quatrième volume du Recueil, intitulé *Observationes Hallenses*. (Voy. pag. 433 & suiv.) On prétend aussi, dans cet Ecrit curieux, que c'est sans fondement qu'on l'accuse d'avoir emmené avec lui à Genève une jeune fille, qu'il y épousa en arrivant. On prétend au contraire qu'il ne se maria qu'après son voyage en Angleterre, & que ses mœurs furent toujours pures. Quand il se déclara pour la *Polygamie*, c'étoit sans intérêt : il avoit alors soixante-seize ans, & sa femme étoit morte depuis long-temps, comme on l'établit dans l'Ecrit que je viens de citer. On peut aussi consulter le Tom. V du même Recueil (pag. 3 & suiv.) où l'on trouve l'exposition de toute la doctrine d'Ochin. Ajoutons, en faveur de ceux qui recherchent les livres rares, qu'on met de ce nombre les Livres d'Ochin, même les Traductions. — Au reste, Bernardin Ochin fut le plus malheureux de tous les hommes, ayant été abandonné généralement, après avoir été chassé de Zurich, de Bâle, de la Pologne. Son humeur sévère, & toujours contrariante, des variations continuelles dans ses sentimens, de la dureté & de la hauteur dans sa conduite l'avoient rendu insupportable. Il avoit été marié ; mais sa femme, deux fils & une fille qu'il en avoit eus, moururent avant lui. Ce qui reste de ses Ouvrages, prouve que c'étoit un des plus éloquens & des plus habiles des prétendus Réformateurs, & ses talens ne servirent qu'à le précipiter de malheurs en malheurs.

BERNADIN [1] ROCQUE. Maniement de l'Art Militaire, &c. Voyez FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

[1] BERNADIN n'est point ici une faute d'impression. Belleforest a voulu ainsi l'écrire, croyant qu'il y avoit plus de douceur à dire BERNADIN que BERNARDIN, en cela fort opposé à ceux, qui, du temps de Voiture, aimoient mieux dire *Muscardin* que *Muscadin*. Le Livre de *Bernardino Rocca* fut, pour la première fois, imprimé à Venise, l'an 1566, & pour la seconde, en 1582, *in*-4°. (M DE LA MONNOYE).

BERNARDO TASSO [1]. Les Lettres de M. Bernardo Tasso, Secrétaire du Prince de Salerne, traduites d'Italien, par un Gentilhomme Normand, de la maison & famille de saint Luc, entre lesquelles y en a une que l'Auteur écrit à sa femme Portia, lui enseignant le moyen qu'elle doit tenir au gouvernement, éducation & nourriture de ses enfans, imprimées à Paris, *in*-8°. l'an 1554. Cette Epître étant belle, je la mettrai ici tout au long.

[1] Les Lettres de BERNARDO TASSO, Gentilhomme Bergamasque, père du

fameux Torquato Taſſo, ont été imprimées pluſieurs fois. Elles ſont aſſez vuides de choſes, & ne peuvent guère ſervir que pour le ſtyle; en quoi cependant l'Arétin prétendoit qu'elles n'étoient pas comparables aux ſiennes. Généralement même, à l'entendre, Bernardo Taſſo, dans le genre Epiſtolaire, lui étoit fort inférieur. On peut voir la lettre fanfaronne, extravagante, & par-ci, par-là, preſque inintelligible, qu'en 1549 il oſa lui écrire là-deſſus. C'eſt la trois cent quarante-quatrième du Livre V. Bernardo Taſſo s'eſt beaucoup plus exercé en vers qu'en proſe, témoin ſon *Canzoniero*, ſes *Selve*, ſes *Egloghe*, & ſur-tout ſes deux Poëmes Epiques, le *Floridante* & l'*Amadigi*. Il mourut à la Cour de Guillaume de Gonzague, Duc de Mantoue, en 1560, fort âgé; & alors Gouverneur d'Oſtiglia. (M. DE LA MONNOYE).

[Je voudroie, ma mieux-aimée, me pouvoir transformer en cette lettre avec le corps, comme de vouloir j'y ſuis transformé, ſçachant aſſez que je ſatisferai en un temps, à votre deſir & au mien. Aſſeurez-vous donc de ma volonté, puiſque ne pouvez avoir l'effet, vous faiſant bien certaine, que ſouventefois, ſous l'aide de mon affection, je vous mande mes penſées vêtues d'une blanche & inviolable foi, leſquelles le plus du tems vivent avec vous: & ſi vous faites le ſemblable avec moi, comme j'eſpere & deſire, je ſuis certain, que non-ſeulement ſouvent, ains à toute heure, nos penſées ſe rencontrent en chemin. Je ſai, que mon abſence lointaine vous donne grand ennui, & déplaiſir: mon cœur mêmement ſe ſent de votre douleur, lequel tant plus m'afflige l'eſprit, que d'autant plus je connois vous être fort à ſupporter: non qu'ayez faute de prudence, mais par avoir trop d'affection & d'amour. Toutesfois ſi la vraie rémunération d'amour n'eſt en autre choſe que d'être aimée, tenez-vous contente, & payée de l'amour que me portez, puiſque je vous aime en cet extrême degré, que choſe mortelle ſe peut aimer. J'eſpére, que mon retour ſera plutôt, ſinon de mon deſir, au moins de votre eſpérance. Je ne vueil, ne puis écrire, quand ce ſera, puiſque plutôt il dépend de la volonté d'autrui, que de ma délibération: & alors d'autant vous ſera plus agréable de ce que moins l'attendez & eſpérez. Mais ſi c'étoit le vouloir de Dieu, (de la volonté duquel nous devons être contens & ſatisfaits) qu'il fût plus long que je ne penſe, vous ſaurez par ce moyen, comme vous devez inſtruire vos chers enfans, afin qu'avec notre grand plaiſir, leur utilité & honneur, ils rendent au monde par leur vertu, témoignage de notre affection & diligence. Et puiſque l'expérience à l'occaſion de votre jeuneſſe, ne vous a encore enſeigné leur inſtruction & nourriture, je vous donnerai aucuns préceptes extraits, partie des Anciens, partie des Modernes Philoſophes, avec leſquels vous gouvernant, vous ſerez certaine (aidant notre Seigneur), de pouvoir repoſer votre honorable viellieſſe au ſein de leur vertueuſe jeuneſſe. Et par ce que la raiſon de l'éducation, ou de l'accouſtumance, (pour parler en parole de mère) ſe diviſe en deux parties, c'eſt aſſavoir, en l'accouſtumance, & ès-Lettres: l'une deſquelles eſt commune tant au père qu'à la mère: je parlerai ſeulement avec vous de l'accouſtumance, me

réservant (tant qu'il plaira à Dieu me donner la vie) la charge de l'étude de notre fils Torquato : car l'enfance ne permet, qu'il se soumette encore sous le faix de la discipline. Je dis donc, & vueil, & qu'ainsi soit, que le Distributeur de toutes graces leur ait donné (si paternelle affection, ne me transporte de ce que je puis connoître de leur tendre enfance) beauté de corps & d'esprit; toutesfois pour les réduire à cette perfection tant desirée, ils ont besoin de culture, tout ainsi qu'il n'est aucune terre, si âpre, tant dure & infertile, laquelle cultivée ne devienne incontinent molle, fertile & bonne. Un arbrisseau, combien qu'il soit de bonne Pépiniere, s'il n'est remué & transporté, & aidé de naturelle culture, il retournera stérile & sauvage. Ainsi naturellement il n'est aucun rustique entendement, qui, avec longue institution, ne se fasse gentil, & docile. Pareillement celui, qui est heureusement né en bon esprit, sans bonne & diligente éducation se corrompra, & dégénérera de sa première nature. Et pour ce qu'aisément l'usage se convertit en une autre nature, vous devez diligemment entreprendre, pendant que l'arbre est tendre & pliable, à tourner le tronc de leurs pensées, & les rameaux de leurs opérations à la plus belle & vertueuse partie, si comme en la tendre écorce d'un arbrisseau, les petites lettres imprimées & gravées croissent, comme le tronc se fait grand, & avec lui vivent éternellement ; aussi les enseignemens & exemples de vertu, s'impriment, & prennent tant de force aux petits enfans, que difficilement ils en sortent ; où les laissant endurcir, ils ne peuvent par aucune diligence, ni étude, qui se mette, restituer en meilleure partie, non plus que la roue d'un chariot jà tournée se peut redresser. Et puis que notre Cornelia est jà sortie d'enfance, & que de jour en jour elle se fait plus belle de corps, & de meilleur entendement, en laquelle, comme en un terroir fertile, on peut déjà commencer à jetter quelque semence digne de nous : il me semble, qu'il n'est semence plus noble, & dont il naisse plus de précieux fruits en abondance pour chasser la faim & soif des délices mondaines, que le nom & amour de Dieu. Vous avez donc besoin de regarder tous moyens en votre entendement, d'imprimer avec diligence en cette tendre ame le nom, l'amour & les pensées d'icelui, afin qu'elle apprenne à aimer, & honorer celui, duquel elle reçoit non-seulement la vie, mais tous les biens & les graces, qui peuvent faire l'homme heureux en ce monde, & bien heureux en l'autre. Etudiez mêmement d'enter en sa tendre pensée la crainte de Dieu, je dis, crainte non vile, non servile, laquelle n'est point agréable à sa Majesté : mais cette crainte noble & gentille, qui sera à toute heure conjointe, & unie avec l'amour, de sorte que jamais elle ne puisse se séparer, ne diviser, à raison que de ses deux sœurs ainsi concordément unies vient la Religion, laquelle, à l'imitation de l'ombre qui laisse l'herbe inutile, & sauvage germer, & faire quelque fruit, ainsi icelle ne laisse venir aucun vice honteux, & capital enraciné en leur entendement, en temps qui puisse produire fruits vicieux, & de perdition. Or afin que vous entendiez de quelle fin, & importance est ce mot, accoutumance, je vous dirai, qu'accoutumance n'est entre autres choses qui se dient, sinon garder une certaine modestie, & en

icelle tenir un ordre, & certes moyen convenable, auquel reluise la dignité, & splendeur, qui non-seulement émouve & délecte les yeux, & les pensées des sages, mais aussi des fols & imprudens. Les coutumes par après se divisent par la raison & par le tems, parce qu'aucuns s'aprennent, & s'impriment en la puérile pensée de leur raison par la diligence d'autrui : les autres s'aprennent de leur considération & propre jugement à l'aide du temps. Vous regarderez donc à leur enseigner la partie à vous plus requise. Je trouve deux moyens d'enseigner : l'un avec la raison & démonstrance : l'autre avec exemples. Et pour ce que le sens des yeux est plus léger que celui de l'oreille, & a plus grande force de nature : il sera besoin, ma mieux-aimée Portia, voulant instruire vos enfans, & rendre tels, qu'avec leurs coutumes & vertu, ils méritent être loués, que vous soyez telle envers eux, comme vous desirez, qu'ils se montrent à autrui. La secrette discipline, & celle, qui répond plus aux faits, qu'avec les paroles, c'est celle, qui profite. Si vous voulez donc bailler préceptes à vos enfans & ne vous en servir point, ce sera tout ainsi comme si quelqu'un voulant enseigner un chemin à un sien ami, néanmoins lui-même tiendra une autre voie. Il est donc besoin en voulant bien instituer ses enfans, que le pere & la mere soient de nature modeste & gentile, & qu'avec diligence & étude, ils affectionnent leur vertu, & qu'à la semblance d'une précieuse liqueur, ils se hâtent d'en faire infusion, & distiler par les yeux & oreilles en l'esprit de l'enfant, & se transformer totalement en icelui par ce que soudainement qu'il commence en sa puerile pensée à discourir & s'élargir, s'il ne regarde ce qui est d'intérieur, au moins il se retourne à la raison de ce qu'il a vu de la partie superficielle & extérieure, & aura les yeux fichés, & les oreilles ententives au pere & à la mere, en regardant, & observant tout ce qu'iceux font, ou disent. L'émulation de la vertu paternelle est un éperon bien piquant pour faire courir l'esprit du fils par le même chemin qu'a couru le pere. Et sur toutes choses, pensez à la discipline domestique de votre famille, & faites en sorte qu'il ne parvienne parole lascive, ne deshonnête aux oreilles de vos enfans, ni aucun acte honteux se représente devant les yeux : & cela doit être votre propre solicitude, puisque le plus de tems vous les tenez en votre sein : & qu'étant avec vous, ils dressent leurs yeux aux votres, & qu'ils apprennent de vous à parler & cheminer. Ne les menez point en maison, où il n'y ait bonne conversation, & honnête façon de vivre. Car si comme des lieux qui sont de tous côtés salubres, il ne peut venir vent qui ne soit doux & gracieux : tout ainsi de l'accoutumance des bonnes & vertueuses coutumes ne peut venir vent, qui ne soit rempli de bonne discipline, & encore que les coutumes imprimées à un enfant par le labeur d'autrui ne soient pas vraie vertu, ains seulement la similitude, image & ombre d'icelle, ce néanmoins il advient en succession de temps, que tant est la force de coutume, comme de la feminine statue de Pigmalion, que par la grace de Dieu elle se transforme en esprit & vie de vraie vertu. Regardez aussi de ne choir en cet erreur, auquel tombent la plûpart des meres, lesquelles avec trop d'indulgence pour complaire au mignard desir de leurs

enfans, n'ofent rien dire, ne faire contre leurs volontés : & feroient bien marries, que quelqu'autre leur eût contredit. Par ce moyen elles leur baillent les délices en proie & bandon, faifant leur plaifir Seigneur & Tyran de leurs jeunes & tendres penfées. Je ne veux par ce entendre que devez cheminer par trop de craintes, ou coups. Car je ne blâme moins ceux, qui battent leurs enfans, que ceux, qui auroient la hardieffe de mettre la main à la figure de Dieu. La vertu ne fe doit conferver en jeunes enfans avec force & violence, & autant peu avec trop grande crainte : par ce que la crainte eft de vertu trop débile garde. Mais il eft befoin de garder médiocrité tant louée en tous nos actes, & opérations. Et comme l'on doit fuir, que la grande dureté & févérité ne fépare, & retire le fils de l'amour, qu'il doit porter aux parens, ainfi faut-il pourvoir, que la trop grande douceur & indulgence ne le dépouille du refpect vénérable qu'il a accoutumé, comme déteur, de leur porter. Et fi aucunes fois (comme il ne peut-être autrement par la fragilité de nature) vos enfans tombent en quelque erreur : fi la faute eft petite, faites femblant de ne la voir : fi elle eft médiocre, reprenez-les plutôt par paroles de douceur que de rigueur, imitant le bon médecin, qui plutôt veut guarir fon patient par diete, que par rudes médicamens : fi la faute eft grande, n'ufez plus envers eux de douceur & libéralité accoutumée : montrez-vous vers eux fevere, difficile & pleine de colere. Et fi par fortune le ferviteur tumbe en erreur enfemble avec le fils, il me femble, que l'enfant ne doit être battu, & qu'il n'eft raifonnable de rendre une nature fervile, qui eft née en liberté : mais le ferviteur coopérateur du mal, doit être batu de fait & de parole, afin que le fils puiffe connoître fa faute par la punition d'autrui, & qu'il voye avoir perdu votre bonne grace : cependant fe laiffera tranfporter de la force du fentiment en icelui erreur. Il y a une autre infinité d'enfeignemens, qui appartiennent à la bonne éducation & nourriture : mais pour ce que je ne veux avec trop grand labeur confondre votre efprit, pour ce qu'il me femble, que j'ai touché les principaux points, je me contenterai d'avoir parlé jufqu'ici avec vous, laiffant (comme je me le réferve) l'étude de notre fils Torquate, alors que fon âge convenable le demandera : laiffant à vous, qui êtes mère, le foin d'enfeigner à notre Cornelia tous exercices appartenans à Vierge vertueufe, comme les ornemens de fa beauté & vertu : ce que je fçai que ferez parfaitement bien. Vivez donc, ma bien-aimé Portia, avec le plaifir que vous prenez en vos chers enfans, lefquels continuellement vous repréfentent mon image, vous récompenfant le déplaifir du long chemin de votre mari.]

BERTRAM, Evêque Allemand, a écrit un Livre de l'Illufion des Demons, dédié à Cunon [1], Archevêque de Treves, tranflaté de Latin en François, écrit en main, en la Librairie du feu Seigneur d'Alegre de Milliau, où je l'ai vu.

[1] CUNON, CONON, ou CONRAD DE SOUABE, Archevêque de Trèves, à qui Bertram adreffa fon Ouvrage, mourut l'an 1066. (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAM [1]. Traité de Bertram, Prêtre, à Charles le Chauve, Roi de France: Du corps & sang de notre Seigneur Jesus-Christ, traduit de Latin en François, imprimé à Lyon, *in*-8°. & *in*-16. l'an 1558 *. *Censuré*.

[1] Tout le monde sait aujourd'hui que ce BERTRAM étoit un Prêtre-Religieux de l'Abbaye de Corbie, plus communément depuis nommé RATRAMNE, qui, par ordre de l'Empereur Charles le Chauve, composa le Livre *de Corpore & Sanguine Domini*; contre ceux qui nioient, non pas la réalité du Corps & du Sang dans l'Eucharistie, mais que cette réalité y fût sans voile absolument, ni figure. Ce Livre ayant, pour la première fois, été imprimé l'an 1532, *in*-8°. à Cologne, les Protestans d'Allemagne, persuadés qu'il leur étoit favorable, s'en prévalurent contre les Catholiques. Ceux-ci, rebutés par les termes durs qu'il leur paroissoit y trouver, & dont ils ne conçurent pas bien d'abord la signification, le rejetèrent comme plein d'erreurs. Quelques-uns même le prirent pour un Ecrit supposé, dont Œcolampade étoit l'Auteur, ensorte qu'ayant été censuré, il fut défendu & mis à *l'Index*. Depuis le P. Mabillon en a démontré l'authenticité; & le Docteur Boileau, frère du fameux Despréaux, ayant traduit le Livre en François, opposa cette Traduction aux précédentes, qu'en avoient données, dans la même Langue, les Protestans de France, & soutint, tant dans la Préface qu'il mit au devant de sa version, que dans les remarques dont il l'accompagna, que la Doctrine de Ratramne, ou Bertram, étoit conforme à celle de l'Eglise Catholique. (M. DE LA MONNOYE).

* BERTRAM, ou plutôt RATRAMNE, vécut sous Louis le Débonnaire, & vivoit encore en 868. Quoique, dans les deux derniers siècles, plusieurs Théologiens célèbres l'ayent justifié contre ceux qui avoient voulu rendre sa foi suspecte, le P. Cellot n'a pas laissé de le représenter comme un homme, dont la croyance n'étoit rien moins qu'Orthodoxe. (Voy. *Vie de Gothescalc*, par ce Jésuite, publiée en Latin, en 1655, *in-fol.* pag. 170 & suiv.) Les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France*, ont pris de nouveau la défense de Ratramne, (Tom. V. pag. 332 & suiv.) Ils ont remarqué par rapport à son principal ouvrage, celui qu'il fit sur l'*Eucharistie*, & dont parle ici Duverdier, que l'on n'en fit aucun usage au onzième siècle, lorsque les disputes sur l'*Eucharistie* furent si vives, & qu'il demeura presque inconnu durant les quatre siècles suivans. Jean Fischer, Evêque de Rochester, ayant voulu l'employer, en 1526, contre Œcolampade, les Protestans prétendirent au contraire que le Livre de Ratramne favorisoit leur doctrine, le firent imprimer & le traduisirent avec une espèce de triomphe. On les crut sur leur parole, on mit le Livre à l'*Index*, & on ne leur répondit qu'en disant, qu'ils l'avoient eux-mêmes composé sous le nom de RATRAMNE. Les Traductions des Protestans étoient propres à accréditer cette opinion. Pour la dissiper entièrement,

M. Boileau traduisit de nouveau en François, le *Traité de l'Euchariſtie*, & le publia avec une ſavante Préface en 1686. Il fut attaqué par Hopkenſius, Chanoine de Vorcheſtre, & répondit avec avantage, dans une nouvelle Edition qui parut en 1688. On trouvera ſur tout cela des détails très-curieux dans l'*Hiſtoire Littéraire de la France*. J'ajouterai ſeulement ici, que l'ancien préjugé porta d'abord M. de Harlay, Archevêque de Paris, à faire ſupprimer la Traduction de l'Abbé Boileau, après une délibération faite en Sorbonne: mais enfin on s'eſt réuni en faveur de l'Orthodoxie de Ratramne.

BERTRAM DE ALLAMANON III[e] du nom, fils de Bertran II du nom, fils d'autre Bertran I, fut ſieur dudit lieu, bon poëte Provençal, agréable à tout le monde pour ſon doux & modeſte parler & façon d'écrire *. Il a fait de belles rimes en langues Provençales; fut amoureux de Stephanette de Romanin, Dame dudit lieu, de la maiſon des Gantelmes, qui tenoit de ſon temps cour d'amour ouverte & plainière en ſon Château de Romanin près la ville de ſaint Remi en Provence, tante de Laurette d'Avignon de la maiſon de Sado, tant célébrée par le Poëte Petrarque; à la louange de laquelle il fit moult belles Chanſons. Ayant laiſſé le train d'amour, s'adonna à écrire ſatyriquement, & à médire des Princes, & même de Charles II, du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, environ l'an 1284, pour raiſon de quoi, il lui ôta le droit que les deux Bertrands ſes père & ayeul, avoient toujours pris du paſſage du ſel au port de Pertuis, qu'on diſoit anciennement de Gontard ſur le fleuve de Durance, dont il en fit un Syrventez, ſe plaignant de ce qu'en ſon port ne paſſe plus de ſel, & que le ſel eſt failli en Provence, & lequel commence ainſi;

De la ſal de Provença ay dol
Quant a mon port non paſſa plus.

Entendant par cette Chanſon, que la ſageſſe & prudence, telle que dut être en un Prince, étoit départie du Roi Charles, & des Princes & Seigneurs de ſon conſeil, & de Boniface VIII du nom, Pape, de ce qu'il pourſuivoit de ce temps les Colonnois, & s'étoit déclaré ennemi de Philippes Roi de France, & dudit Charles II, & de ce que Henri VII du nom, Empereur, avoit

mandé ajourner Robert fils dudit Charles II, à comparoir en Arezzo, en haine de ce que Jehan, Prince de Gravine, frère dudit Robert, l'avoit honteusement fait déloger de Rome: pour raison duquel Syrventez qui fut présenté à Charles II, à la requête de Robert, ledit droit du sel lui fut rendu; car Robert, comme amateur des Poëtes Provençaux, trouva le Syrventez de si bonne grace, qu'il retint ce Poëte Bertrand à son service, & le fit coucher en l'état des Gentilhommes de sa maison aux affaires de Provence, & si l'enrichit de beaux présens, & lui fit avoir la Sénéchaussée de Provence, & le droit que le Roi avoit au lieu de Roignes, tant étoit aimé & prisé de Robert: & aussi fut appellé, pour l'honneur & la faveur qu'il portoit aux Poëtes, le père des Poëtes. Il fit un autre Syrventez contre l'Archevêque d'Arles, par le discours duquel il dit, que jamais ne fut un homme plus pervers ne plus corrompu, qu'il sera ébahi si le Legat du Pape ne le fait brûler tout vif, ou emmurer. Que ceux d'Arles ne seront jamais en repos qu'ils n'ayent mis leur faux Pasteur tout vif en sépulture, qu'il a été trouvé homme de bien par de faux témoins, qu'il est périur, qu'il ne croit point en Dieu, ni en la sainte Ecriture: il écrivit aussi un traité en rime intitulé *Las guerras intestinas* qui étoient entre les Princes; trépassa en l'an 1295. Ledit Robert étoit de ce temps, Duc de Calabre, & fut après son père Roi de Naples, & Comte de Provence.

* Pasquier, *Recherches de la France*, (Tom. I. Liv. VII. Chap. IV. Col. 694 & 695. de la *Poësie Provençale*,) rapporte une circonstance de la vie de Bertran, ou Bertrand de Allamanon, qui doit trouver ici sa place. Geoffroy Rudel, ce Poëte Provençal, dont Pétrarque dit :

> Giaufre Rudel, ch'uso' la vela e'l remo
> A cercar la sua morte...

étant devenu éperdument amoureux de la Comtesse de Tripoli, sur le récit merveilleux, que les Pélerins de Jérusalem lui avoient fait de sa beauté, lui écrivoit les choses les plus tendres & les plus passionnées. Mais comme il n'en recevoit aucune réponse, il résolut de s'embarquer pour aller la trouver, la voir & mourir de douleur, s'il étoit assez malheureux pour n'éprouver que des refus ou des cruautés de la part de la Comtesse. Il ne confia son secret

qu'à BERTRAND DE ALLAMANON, & tous deux, sous le prétexte de faire le Voyage de la Terre-Sainte, *chargèrent l'Echarpe & le Bourdon*, & s'embarquèrent. Geofroi Rudel, dans la traversée, tomba si dangereusement malade, que les matelots, le croyant déjà mort, furent au moment de le jeter à la mer. Enfin ils abordèrent à Tripoli, Rudel étant toujours en danger. Bertrand courut donner avis de leur arrivée à la Comtesse, « laquelle tout aussi-tôt se » transporta vers la nef, où ayant pris la main de ce pauvre Gentilhomme » allengouri, soudain qu'il eut entendu que c'étoit la Comtesse, les esprits » commencèrent à lui revenir, & pensoit-on que cette présence lui serviroit » de Médecine, mais la joie en fut courte. Car comme tout foible, il se voulut » mettre sur son beau-parler, pour la remercier de l'honneur qu'il recevoit » d'elle sans l'avoir mérité, à peine eut-il ouvert la bouche, que la parole lui » meurt & tend l'ame à l'autre monde. Vrai martyr certes d'amour, & qui au » Paradis imaginaire des Amans, méritoit de trouver sa place. La Dame toute » éplorée lui fit ériger un tombeau de porphyre, sur lequel fut mis un épitaphe en Langue Arabesque, & depuis ne fit jamais démonstration de » bonne chère. Toutes fois pour la consoler, Allamanon lui donna le reste » des Poësies du défunt, dans lesquelles elle voyoit ses perfections être tout » au long enchassées». Il est à croire que le Confident revint chez lui en bonne santé, car on doit supposer qu'il étoit jeune, lorsque Geoffroi Rudel le prit pour son second, dans son expédition amoureuse. L'Histoire ne dit point si la Comtesse de Tripoli témoigna quelque reconnoissance à *Bertrand de Allamanon*. Il est certain que si la Comtesse eût vécu dans le siècle présent, elle en auroit suivi l'usage; & qu'Allamanon, à son retour dans son Pays, en exagérant les charmes & les beautés de la Dame, en auroit aussi peut-être exagéré les bontés.

** Je dois relever ici un Anachronisme, dont on accuse LA CROIX DU MAINE, (Tom. I. pag. 81.) au sujet de ce même BERTRAND DE ALLAMANON, auquel le Bibliographe attribue *plusieurs belles Chansons à la louange de Madame Laure, tant célébrée par Pétrarque*. Comment Allamanon, *mort*, suivant le même Bibliographe, *en* 1295, auroit-il pu faire des Chansons pour la belle Laure, qui n'est *née qu'en* 1314? Cette méprise est trop grossière pour être mise sur le compte de la Croix du Maine. Le texte de Du Verdier, qui porte, que *Bertrand de Allamanon fut amoureux de Stephanette de Romanin... Tante de Laurette de la Maison de Sado, tant célébrée par Pétrarque*, me fait soupçonner que La Croix du Maine avoit écrit qu'*Allamanon fit plusieurs belles chansons à la louange de Stephanettte de Romanin, de la maison de Gantelmes, tante de Madame Laure, tant célébrée par Pétrarque*, & que le Copiste ou l'Imprimeur a passé cette phrase entière sans s'en appercevoir. C'est aussi le sentiment de M. *de Foncemagne*, de l'Académie Françoise, & de celle des Belles-Lettres, qui pense que ma conjecture est fondée.

BERTRAND D'ARGENTRÉ, Président au Parlement de

Rennes en Bretagne, a écrit des commentaires Latins, sur le titre des Appropriances par Bannies & Prescriptions, contenu au Coûtumier de Bretagne, imprimés à Rennes, *in-fol.* par Julien du Clos, 1576. Avis & consultation sur le partage des Nobles de Bretagne; interprétation de la coûtume, mutations & altérations des droits sur ce, avec quarante-cinq resolutions sur les difficultés, lesquelles reguliérement se trouvent sur le fait desdits partages, par B. d'Argentré, imprimés à Rennes, *in-4°.* 1570. Histoire de Bretagne, imprimée à Paris, *in-fol.* par Jaques du Puys.

BERTRAND DE LA LUCE, Docteur en Médecine, pour obvier au danger de poison, dont aucuns ennemis de nature s'éforcent user en diverses manières, lorsqu'ils voyent ne pouvoir parvenir à leurs damnées machinations: a écrit un Livre intitulé nouvelle Défense pour les François, à l'encontre de la nouvelle entreprise des ennemis: comprenant la manière d'éviter tous poisons, avec les remèdes à l'encontre d'iceux, imprimé à Paris, *in-8°.* par Denis Janot, 1537.

BERTRAND DE LOQUE, Dauphinois. Traité de l'Eglise, contenant un vrai discours pour connoître la vraie Eglise, & la discerner d'avec l'Eglise Romaine & toutes fausses assemblées, imprimé à Genêve, *in-8°.* par Eustace Vignon, 1577 [1]. *Calvinique.*

[1] Je ne sais si c'est dans ce Livre, que ce Ministre raille S. Jerôme d'avoir cru que de son tems, on voyoit encore la Crèche de Notre-Seigneur. Surquoi le P. Garasse a fait une Epigramme imprimée, pag. 141 de son Rabelais réformé, de l'Edition de Bruxelles 1621, *in-8°.* (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DES MARINS, de Masans, a écrit les cinq Parcelles d'amours [1], imprimées à Paris, *in-16.* par Denis Janot, 1539.

[1] Je ne pense pas que l'Auteur ait intitulé son Livre *les cinq Parcelles d'Amour*, par rapport à cet endroit d'Horace, Od. 13. du Liv. 1. *Oscula quæ Venus—Quintâ parte sui nectaris imbuit.* La lecture d'Horace ne lui étoit pas si

familière. Le bon homme a eu ſimplement en vue ce vers vulgaire de la Gloſe, ſur la Loi 23 du Digeſte, *ad L. Jul. de adulter.*

Viſus, colloquium, convictus, oſcula, factum.

Sur lequel un Allemand, nommé *Henri Kornmann*, a fait un ample Commentaire, ſous le titre de *Linea amoris.* A propos de quoi je rapporterai un diſtique Grec, rendu, en François, par un quatrain :

Ὅττι φιλῶ σε μόνος πλέον ἤ σε πέντε φιλᾶντες,
Δὸς σὺ δὲ πέμπτον ἐμοὶ τὸ γλυκὺ τῆς κύπριδος,

Mes cinq rivaux vous aiment moins,
Que moi tout ſeul je ne vous aime.
Des faveurs de l'amour, pour le prix de mes ſoins,
Accordés-moi donc la cinquième. (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE MARSEILLE, iſſu des Vicomtes de Marſeille, étoit en ſa jeuneſſe ſot & endormi ; mais dès qu'il eut fréquenté les Dames de Provence, & qu'il fut ſurpris d'amour de l'une d'elles, fille de Bertrand, Seigneur du Bourg des Porcellets d'Arles, devint acord. Et croiſſant de ſens & de ſavoir, devint bon Poëte, écrivant en langue Provençale, en laquelle il trouva & compoſa de fort belles chanſons à la louange de Porcellette ; en l'une deſquelles il confeſſe l'amour qu'il lui porte, diſant ainſi :

Aqueſta eſtrania Amour non ſi pot eſlugnar
Tant fort pregon yeu l'ay dedins ma teſta meſſa,
Que d'enfra mon Oſtal, ou quand yeu auzi Meſſa
Onz qu'yeu ſoy ſottament my laiſſa gazagnar.

En un autre, ſemble que l'amour d'un autre Gentilhomme qu'elle aimoit le plus, l'eût détournée de l'amour de ce Poëte, diſant ainſi ;

Dura pietat, e trop long jauziment
My fan mourir per trop la dezirar,
Son ingrat cor que ly a fach virar
L'Amour qu'aya en my, tant fermament.
Mais dont ly ven ſi couraiouzament
M'auzir en van tantas fes ſouſpirar,
E ſi vouler ſen kauſa retirar
De my, que l'ay amada couralment ?

Quelques chanſons que ce Poëte ſût faire & envoyer à cette

Porcellette, elle se maria pourtant à un Gentilhomme de la maison d'Eguieres, & lui de douleur se rendit Religieux au Monastère de Montmajour, & après le décès d'icelle, il fit graver sur sa tombe cet Epitaphe, en l'an 1310 *.

Filhas, ploras, e vous Mayres fecondas,
Car lou Soulelh de vostre honneur perdut,
Davant son cours natural s'es rendut
En l'ombra, e fin de las Donnas facondas.

* Cet Article est tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 57.

BERTRAND DE PEZARS, Gentilhomme de Pezars (aucuns ont écrit de Pezenats) bon Poëte Provençal, qui chantoit & racontoit fort bien en langue vulgaire Provençale; tint longtemps école publique, enseignant la façon de rimer, fut amoureux d'une Damoiselle de Provence, de la maison d'Auraison, qui chantoit fort bien, & l'avoit aprise à versifier, laquelle depuis il épousa. Se trouvant tous deux un jour à la Cour de la Roine Jeanne de Naples, Comtesse de Provence, & de Loys de Tharante, son second mari, du temps qu'ils avoient abandonné leur cité de Naples, & s'étoient retirés en Avignon, vers le Pape Clément VI, craignant la venue de Loys Roi d'Hongrie, qui étoit entré en Italie, avec puissante armée, pour venger la malheureuse mort d'André son frère, premier mari de Jehanne: ces deux Poëtes ayans su le discours de cette tragédie, & le nouveau mariage d'entre Jehanne, & ledit Loys de Tharante; firent si bien par leurs plaisantes inventions, qu'ils recitèrent en leur présence un beau chant funèbre des vertus, & excellences dudit André, & un beau & sacré épitalame de leur nouveau mariage: desquels Roi, & Roine, ils rapportèrent de beaux & riches présens: ce fut environ l'an 1348. Le Monge des Isles d'Or, & Saint Cezari dient, qu'ils furent avertis de ne faire aucune mention de la mort d'André, en aucune de leurs poësies. Le Monge de Montmajour en sa chanson, reproche à Bertrand de Pezars & à sa femme, qu'ils eurent des Bastonades en récompense de leurs folles & malplaisantes chansons *.

* Cet Article est tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 64.

BERTRUCE. La Pratique en Médecine, de Maître Bertruce, Bolognois, Docteur en Médecine: translatée de Latin en François [1], imprimée à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir.

[1] Le Latin fut réimprimé à Mayence, *in*-4°. l'an 1534, par les soins d'un Médecin Allemand, nommé *Christophle Heyll.* (M. DE LA MONNOYE).

BIGOT, (Frère) Célestin, natif de Rouen, a composé en rime, traité des quatre Novissimes, commençant ainsi:

En ce livret cy est touché
De la malice de péché,
De la mort & du jugement,
Du ciel joye, & d'enfer tourment.
Assez est sceu comme péché jadis,
Feit exiler & cheoir du Paradis
Luciabel au ténébreux repaire
D'enfer, avec ses complices maudicts,
En présumant, quand furent tant hardis,
De se vouloir à Dieu semblables faire:
Donc péché est dangereux adversaire,
Quand ainsi feit à tel ordre Angélique
Désamparer la mansion célique, &c.

BLACAS [1], ou BLACHAS, Gentilhomme de Provence, fort adroit aux armes, vivoit du temps de Charles II, Roi de Naples, Comte de Provence; avec lequel il fut à la conquête du Royaume, où il se porta vaillamment, & à raison de ce, fut recompensé par le Roi Robert, fils dudit Charles, qui lui donna plusieurs Seigneuries en Provence: il fut bon Poëte en langue Provençale & composa un Livre intitulé *La maniera de ben guerreiar*, duquel il fit présent audit Robert, Duc de Calabre, trépassa environ l'an 1300.

[1] Article tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 53. Naudé, pag. 524. *de Studio Militari*, voulant parler de ce BLACAS, s'est mépris, touchant l'Auteur des Vies des Poëtes Provençaux, le nommant MICHEL, au lieu de JEAN. (M. DE LA MONNOYE).

BLAISE D'AURIOL, Bachelier en l'un & l'autre Droit, demeurant à Tholose, a continué en rime * la Chasse & départ d'amours, faite & commencée par Octavien de S. Gelais, écrite

écrite en main, en la Librairie de Monſieur le Comte d'Urfé. Il a tranſlaté auſſi de Latin en proſe & partie en rime, les joies & douleurs de notre Dame; avec une Oraiſon à notre Dame, par équivoques Latins & François: autre à ſainte Anne, de même. Confeſſional pour ſavoir les péchés & leurs circonſtances, par lettres & par vers, Vers par ſignifiance de lettres doubles; Epître de la beauté de Jeſus; autre de la beauté & état de la ſacrée Vierge Marie: le tout imprimé à Tholoſe, *in*-4°. par Jean Faure, 1520: étant devenu Docteur & Régent en l'Uniſité, il a écrit en Latin, *Interpretatio in cap. eam te. de reſcript. in antiquis, impr. Toloſæ, in-8°. per Jacob. Colomies.*

* *La Départie d'Amours*, que Du Verdier donne ici comme un ouvrage commencé par Octavien de S. Gelais, & fini par Blaiſe d'Auriol, eſt toute de ce dernier; ce n'eſt qu'une mauvaiſe rapſodie, que ſon Auteur compoſa, pour ſervir de ſuite *à la Chaſſe d'Amours*, d'Octavien. D'Auriol, plus connu comme *Juriſconſulte*, que comme *Poëte*, étoit né à Caſtelnaudari; il *étoit Chanoine de cette Ville, Prieur de Deniſan, & Bachelier en Droit Civil & Canonique;* c'eſt ainſi qu'il eſt qualifié à la tête de l'Ouvrage dont nous parlons, imprimé à Toulouſe en 1508. Il étoit Profeſſeur en Droit Canon à l'Univerſité de cette Ville, lorſque François I y fit ſon entrée, en 1533: il harangua le Roi au nom de l'Univerſité, &, ſur ſes repréſentations, ſa Majeſté accorda à cette Univerſité le titre de *Noble*, & aux Profeſſeurs le droit de faire des Chevaliers. D'Auriol fut le premier décoré de ce titre: la cérémonie en fut faite le premier de Septembre de la même année, après avoir été annoncée au Public par le Bedeau; il dut paroître bien ſingulier de voir Pierre Dasfis, Docteur-Régent, ceindre l'épée à Blaiſe d'Auriol, lui donner les éperons dorés, lui mettre une chaîne d'or au col, & un anneau au doigt; & d'Auriol revêtu de tous ces ornemens déplacés, prononcer enſuite un Diſcours Latin ſur ſon Inauguration dans l'Ordre de Chevalerie. D'Auriol ſe démit de ſa Chaire, le 5 Mars 1539, en faveur de Jean Boyer: on ne ſait s'il vécut long-tems au-delà. D'Auriol, dans ſes Poëſies, fut un Plagiaire hardi, qui s'approprioit non-ſeulement les penſées, mais les vers, & même les pièces entières des autres Poëtes. Sa *départie d'Amours* eſt, ou imitée, ou copiée mot-à-mot, de Charles, Duc d'Orléans; il a même donné ſous ſon nom, des Ballades entières de la compoſition de ce Prince. Nous pourrions citer des Auteurs de ce temps, auſſi hardis que d'Auriol, & plus célèbres que lui, qui en ont uſé de même. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 299.

BLAISE D'EVRON, a traduit de Latin, les Eloges & vies

briévement décrites sous les images des plus illustres & principaux hommes de guerre, antiques & modernes, qui se voient à Como, au Musée de Paulo Jovio, Evêque de Nocere, imprimés à Paris, *in*-4°. par Galiot du Pré, 1559.

BLAISE DE VIGENERE, Bourbonnois, jadis Secrétaire de feu Monsieur le Duc de Nivernois, & maintenant Secrétaire de la chambre du Roi, entre tous les nourrissons des muses que la France ait enfantés, a si bien dit, que l'on estime avoir clos la porte (comme l'on dit) à tous ceux qui viendront par cy après, soit en élégance de langage, que doctrine, ainsi que témoignent ses Œuvres & Traductions, qui sont; la Description du royaume de Pologne, & pays adjacens; avec les statuts, constitutions, mœurs & façon de faire d'iceux, imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Richer, 1573; les Chroniques & Annales de Pologne, traduites de Herbutus, lequel a abrégé & reduit en Epitome l'Histoire de Martin Cromer, imprimées à Paris, *in*-4°. par Jean Richer, 1573. Bernard de Girard les a aussi traduites en même temps: le traité de Ciceron de la meilleure forme d'Orateurs; le sixiéme Livre des Commentaires de Cesar, où est fait mention des mœurs & façons de faire des anciens Gaulois & Alemans; & la Germanie de Cornelius Tacitus: le tout mis en François par le même de Vigenere, comme pour un essai de représenter en notre langue la diversité des stiles Latins, imprimé à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1586. Les Commentaires de C. Jules Cesar, des guerres de la Gaule, traduits élégamment de Latin; sur la fin desquels, Vigenere ajoute de fort belles & doctes annotations, pour l'intelligence d'iceux, imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1576. L'Histoire de la décadence de l'Empire Grec, & établissement de celui des Turcs, comprise en deux Livres, par Nicolas Chalcondile, Athenien, de la traduction de Blaise de Vigenere, imprimée à Paris, *in*-4°. chez Nicolas Chesneau, 1577. Les Images ou Tableaux de platte peinture de Philostrate Lemnien, Sophiste Grec, décrits en trois Livres avec argumens & annotations sur

chacun d'iceux, par le Traducteur, imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicol. Chesneau, 1579. Traité des cometes, ou étoiles chevelues, apparoissantes extraordinairement au ciel; avec leurs causes & effets, par Blaise de Vigenere, à Paris, chez Nicolas Chesneau, 1578. Trois Dialogues de l'amitié, le Lysis de Platon & le Lelius de Ciceron, contenant plusieurs beaux préceptes, Discours Philosophiques sur ce sujet; & le Toxaris de Lucian, où sont amenés quelques rares exemples de ce que les amis ont fait autrefois l'un pour l'autre, imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1579. Les cinq premiers Livres de l'Histoire Romaine de Tite Live Padouan, excellent entre tous les Auteurs Latins, depuis la fondation de la ville, jusques à ce qu'elle fut prise & détruite par les Gaulois, de la traduction du méme de Vigenere, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1579: & depuis les Décades de Tite Live ont été mises en François: la première par Blaise de Vigenere, avec des annotions & figures pour l'intelligence de l'antiquité Romaine, & le reste, par Jean de Amelin, & Antoine de la Faye, & a été imprimé tout ensemble, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, à Paris, 1583 *. L'Histoire de Geoffroy de Villehardoyn, Maréchal de Champaigne & de Romenie, de la conquête de Constantinople, par les Barons François associés aux Venitiens, l'an 1204; d'un côté en son vieil langage; & de l'autre en un plus moderne & intelligible, par Blaise de Vigenere, Gentilhomme de la maison de Monseigneur le Duc de Nyvernois & Rothelois, Pair de France, imprimée à Paris, *in*-8°. par Abel Langelier, 1584.

* Voy. cet Article dans LA CROIX DU MAINE, & les notes qui l'accompagnent, Tom. I, pag. 86 & 87.

BLONDIAUX. C'étoit un Menestrel qui vivoit du temps de Richard, Roi d'Angleterre, lequel mourut l'an 1200. Une Chronique Françoise dit, que ce Roi Richard, ayant eu querelle outre mer, contre le Duc d'Autriche, n'osant passer par

l'Alemagne, en état connu, & encore moins par la France, pour la doute qu'il avoit de Philippes Auguste, se déguisa; mais le Duc qui savoit sa venue, le fit arrêter & enfermer dans un Château, où il demeura prisonnier : sans que l'on sut de long-temps où il étoit. Or ce Roi ayant nourri un Menestrel appellé Blondel, il pensa que ne voyant point son Seigneur, il lui en étoit pis, & en avoit sa vie à plus grand mesaise : & si étoit bien nouvelles, qu'il étoit parti d'outre mer, mais nus ne savoit en quel pays il étoit arrivé; & pour ce, Blondel chercha maintes contrées, savoir s'il en pourroit ouir nouvelles. Si avint après plusieurs jours passés, il arriva d'aventure en une ville assez près du Chastel, où son Maître le Roi Richard étoit, & demanda à son Hôte à qui étoit ce Chastel; & l'Hôte lui dit qu'il étoit au Duc d'Autriche : puis lui demanda, s'il y avoit nuls prisonniers, car toujours en enqueroit secretement où qu'il allât : & son Hôte lui dit qu'il y avoit un prisonnier; mais il ne savoit qui il étoit, fors qu'il y avoit été bien plus d'un an. Quand Blondel entendit ceci, il fit tant qu'il s'accointa d'aucuns de ceux du Chastel, comme Menestrels s'accointent légerement; mais il ne put voir le Roi, ne savoir si c'étoit il. Si vint un jour endroit une fenêtre de la tour où étoit le Roi Richart prisonnier, & commença à chanter une chanson en François, que le Roi Richart & Blondel avoient une fois faite ensemble. Quand le Roi Richart entendit la chanson, il connut que c'étoit Blondel : & quand Blondel ot dite la moitié de la chanson, le Roi Richart se prit à dire l'autre moitié, & l'acheva. Et ainsi sut Blondel que c'étoit le Roi son Maître : si s'en retourna en Angleterre, & aux Barons du pays conta l'aventure. Voilà les mêmes termes dont use l'Auteur de cette Chronique laquelle écrite à la main, est en la puissance du sieur Président Faulcher, qui les a rapportés en son Traité de l'origine de la langue Françoise, rime & Romans.

BLONDIAUX DE NESLE, fut excellent Poëte, comme nous trouvons par une douzaine de Chansons qui se voyent de

lui, pleines de beaux traits, tels que ceux-ci, pris de la troisiéme Chanson :

Se loyautez valoit mielx que trahir,
Et amours veult les bons à droit partir :
Oncor pourroy-je à grand joye venir.
Mais pitiez est en li si endormie,
Qu'el ne me veult occire ne guarir.

Il confesse en la sixiéme,

J'aime par coustume & par us,
La ou nus ne peut atteindre.

Mais la huitiéme montre qu'enfin il obtint l'amour de sa Dame ; puisqu'il dit :

Car la belle que long-temps ay aymée,
Qui de s'amour me souloit deffier,
Nouvellement s'est à moy accordée.

Il se nomme Blondiaux en la neuviéme Chanson ; & ce couplet de la dixiéme me semble gaillard.

Se sçavoyent mon tourment
Et auques mon afaire,
Cil qui demand' comment
Je puis tant chansons fere :
Ils diroyent voyrement
Que nus à chanter n'entent
Qui mielx s'en deut retraire.
Mes pour ce chant seulement,
Que j'en muir plus doucement.

Les amours de Blondiaux sont remarquées pour bien grandes, par Eustace li peintres, lequel (je croi) entend parler de cetui-ci, plutôt que du Menestrel, qui découvrit la prison où étoit détenu Richart Roi d'Angleterre ; pris de Cl. Fauchet.

BOISSEREAU (Le Seigneur de) a écrit en vers, le Songe de la Piaphe, imprimé à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1574.

BONAVENTURE, du Bain royal [1]. La vie de S. François, extraite des Œuvres de S. Bonaventure, Cardinal qui l'a écrite ;

traduite en François, & imprimée au troisiéme tome de l'Histoire de la vie & mort des Saints, à Paris, par Nicolas Chesneau. Voyez FRANÇOIS GILBERT DE LA BROSSE.

[1] Il naquit à Bagnarea, en Latin *Balneoregium*, Ville de Toscane. Son nom de famille étoit FIDANZA, changé en celui de BONAVENTURE*, sur ce qu'ayant été voué par sa mère à l'Ordre des Frères Mineurs, S. François prédit que cet enfant étoit né pour le bonheur de l'Eglise. Il mourut à Lyon, le 15 Juillet 1274, âgé de cinquante-trois ans. On a ses Œuvres Latines, en 4 vol. *in-fol.* de l'Imprimerie Vaticane, 1588. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est S. BONAVENTURE, qui fut fait Cardinal, & Evêque d'Albano, par le Pape Grégoire X, à l'élection duquel il avoit beaucoup contribué, en 1272. Gerson le regardoit comme le plus excellent Théologien qui eût paru jusqu'à son temps, & on le met au nombre des quatre Pères modernes de l'Eglise Latine. Sa statue est placée à ce titre sur le portail de l'Eglise de S. Jean de Latran, avec celles de S. Bernard, & de S. Thomas d'Aquin.

BONAVENTURE BROCHARD *, Religieux de l'Ordre S. François, a fait une Description de la Palestine & Terre Sainte, en charte, imprimée à Paris, par Jean le Clerc.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 80.

BONAVENTURE DES PERIERS, Valet de Chambre de la Roine de Navarre, a écrit en rime Françoise [1], Apologie pour Marot absent contre Sagon, imprimée à Lyon, par Pierre de Sainte Lucie. Œuvres de Bonaventure des Periers, assavoir; Dialogue de l'amitié, dit le Lysis de Platon, traduit en prose Françoise; Queste d'amitié à la Roine de Navarre, en vers; Du voyage de Lyon à Lysle Barbe, en vers Lyriques; Des roses à Jeanne Princesse de Navarre; Epître à Madame Marguerite, fille du Roi François, de Clement Marot, père des Poëtes François; Le Blason du Nombril; Prophétie à Guynet Thibault, Lyonnois; L'homme de bien, à Antoine du Moulin; L'hymne *Victimæ Paschali*, traduit; Le Cantique de la Vierge Marie; Le Cantique de Siméon; D'avarice, à Helias Boniface; Conte nouveau, Chant de vendanges; Du Jeu, à George Regnard, Lyonnois; Des malcontens, à Pierre de Bourg, Lyonnois; Epître à Robert d'Andossille; Le trente-uniéme cha-

pitre des Proverbes de Salomon, touchant de trouver la bonne femme & vertueuse; Au Roi François de la mort de son fils; Les quatre vertus de vie humaine, assavoir les quatre vertus cardinales; Prognostication des Prognostications, pour tout temps à jamais, laquelle découvre l'impudence des Prognostiqueurs; Ballade à la Roine de Navarre; Epître à Madame de Saint Pater; Invective contre Renommée; Epigrammes; Chansons; Rondeaux; Carême-prenant en Taretantara : lesquelles Œuvres ont été imprimées après sa mort, à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1544. Le Cantique de Moyse, imprimé avec les Psalmes traduits par Jean Poictevin. Les nouvelles récréations & joyeux devis, contenant quatre-vingt-huit contes, en prose, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Robert Granjon, Lettre Françoise, 1558.

[1] BONAVENTURE DES PÉRIERS étoit d'Arnai-le-Duc, en Bourgogne, d'une ancienne famille. Ses Poësies, la plupart très-ennuyeuses, & presque inintelligibles, sont absolument ignorées, & méritent de l'être. Son *Cimbalum Mundi*, Livre dont le titre seul intéresse encore, quoique le sujet ait moins d'importance qu'on ne lui en a attribué, est fort bien jugé par du Verdier, au mot THOMAS DU CLEVIER, qu'il faut lire à ce sujet. Voy. encore LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot BONAVENTURE DES PÉRERS, Tom. I, pag. 90, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 88.

BONAVENTURE TRONCHET *, Masconnois, a écrit les Nuits amoureuses de sa Thalie, contenant grand nombre de Sonnets, Odes & Chansons, non imprimées.

* Voy. les notes dans LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 91 & 92.

BONAVENTURE YRLAND, Conseiller du Roi, à Poitiers [1], a écrit Remontrance au Roi très-Chrétien Henri III, au nom du Pays de Poitou, imprimée à Poitiers, par Guillaume Bouchet.

[1] Jean Bouchet, dans la soixante-dix-septième Epître Familière, en vers, adressée à ROBERT, père de ce BONAVENTURE, écrit HIRLANT. *Robert* étoit Professeur en Droit dans l'Université de Poitiers; *Bonaventure*, son fils,

écrivoit apparemment ſon nom *Irlant.* Joſeph Scaliger, du moins, lui écrivant le 25 Décembre 1574, adreſſe ſa lettre, qui eſt la cent quatre-vingt-troiſième, *Bonaventura Irlando.* Julien Brodeau, pag. 100 & 186 de la *Vie de Charles du Moulin*, écrit auſſi *Bonaventure Irland*, qu'il qualifie *Conſeiller au Préſidial de Poitiers, & Doyen des Profeſſeurs en Droit.* (M. DE LA MONNOYE).

BONIFACE CALVO, Génois, compoſa pluſieurs Chanſons en langue Provençale, approchant de la Philoſophie, en laquelle il étoit bien verſé : il écrivit un Traité intitulé *Las Bauzias d'Amours*, & trépaſſa en l'an 1263.

BONIFACE DE CASTELLANE, fut Seigneur de la ville de Caſtellane, aux Montagnes de Provence & de tout ſon Baillage, homme riche & vaillant en fait de guerre : en ſa jeuneſſe, s'adonna à la poëſie Provençale ; fut amoureux d'une Dame de Provence, de la maiſon de Foſſis, fille du Seigneur de la ville d'Ieres, de Pierrefeu & du Cannet, nommée Belliere, pour laquelle, & à ſa louange, il chanta pluſieurs belles Chanſons ; & croiſſant en âge, crût auſſi d'ambition. C'étoit merveilles de lui, que, quand il avoit bu, il étoit agité d'une fureur poëtique incroyable : n'épargnant perſonne en quelque degré qu'elle fût conſtituée, même qu'au couplet final de la plûpart de ſes Chanſons, il uſoit de ces mots, *Bouka qu'as dich ?* comme s'il ſe dût repentir d'avoir trop parlé, ſachant bien que ſa langue (combien qu'il dit vérité) lui nuiroit avec le temps : s'intituloit Vicomte de Marſeille, fit un Syrventez contre le Roi d'Angleterre, le taxant de ce qu'il avoit le ſanglot, puiſqu'il ne daignoit recouvrer les terres que le Roi de France lui occupoit. Le Monge des Iſles d'Or, & Saint Cezari, le nomment Prince de Caſtellane, & dient que ſon origine étoit de Caſtelle en Eſpaigne, & qu'il étoit facond en ſon parler, libre en ſes écrits, vif d'eſprit, & chevaleureux ; qu'il compoſa un Livre auquel étoient compriſes les familles des nobles vicieux, & des vertueux de Provence, ſous paroles couvertes ; le tout par forme de Syrventez, duquel il fit un préſent à Charles I, du nom

Comte

Comte de Provence, qui avoit épousé Beatrix, héritière de Provence, & depuis Roi de Naples, & de Sicile; l'ayant accompagné à la conquête dudit Royaume, duquel temps, ou environ, il décéda en Provence, qui fut en l'an 1278. Le Monge de Montmajour, en sa Chanson, nomme ce Boniface *Bonifay l'outracuiat* *.

* Cet Article est tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 40.

BONNET PAUCHEVILLE, de Saint Bonnet en Forests[1], a composé en rime Françoise, Paraphrase sur l'Oraison Dominicale, & sur le Symbole des Apôtres: la vie de Minos, sous le nom duquel il dépeint de ses vives couleurs un certain Juge Pedanée.

[1] Il semble que ce soit le même que le BONNET SAVOISIEN, dont parle La Croix du Maine (Tom. I, pag. 92) autrement nommé L'ABBÉ BONNET, à qui Joachim du Bellay a fait une Epitaphe de fantaisie. (M. DE LA MONNOYE).

BRIEU, (L'Evêque de Saint) (je pense que ce soit Jean du Tillet, Evêque de Meaux) a prononcé & écrit[1], première & seconde Harangue au Roi, pour le Clergé de France, imprimée à Lyon, par Michel Jove, 1580.

[1] JEAN DU TILLET, Evêque, en 1553, de S. Brieu, fut, en 1567, fait Evêque de Meaux, & mourut l'an 1570. Voy. le mot JEAN DU TILLET. (M. DE LA MONNOYE).

BRIGIDE, ou BRIGITTE[1]. Revélations de Ste. Brigitte*, translatées en François, écrites en main en un Livre de parchemin, que j'ai vu en la Librairie du Capitaine Sala, à Lyon.

[1] Ses *Prophéties & Révélations* furent imprimées, *in-fol.* en Latin, à Rome, en 1556. Elle mourut le 13 Juillet 1373. (M. DE LA MONNOYE).

* Son vrai nom est BRIGITTE, ou BIRGITE, Princesse de Suède, dont le mari, ULFON, après avoir eu huit enfans d'elle, se fit Moine de Cîteaux. Brigitte se retira à Rome, où elle fonda un Ordre assez semblable à celui de Fontevrault. Le Livre de ses *Révélations* auroit été censuré au Concile de Bâle, sans le crédit du Cardinal Turrecremata, qui en prit la défense. — On a deux Ouvrages de cette Sainte : 1°. Le *Bréviaire* qu'elle composa pour

l'Ordre qu'elle établit ; 2°. ses *Révélations*. Le *Bréviaire* paroit avoir été imprimé pour la seconde fois à Lubec, *in*-8°. en M. CCCC. XCII ; car c'est ainsi qu'il faut corriger la date, quoiqu'on lise dans l'Imprimé M. CCCC. XII. (Voy. la *Biblioth. Curieuse* de M. Clément, Tom. V, pag. 235). Ce fut dans cette même année qu'on imprima aussi à Lubec ses *Révélations*, *in-fol.* mais elles avoient déjà paru, sinon en 1472, comme quelques-uns l'ont cru par méprise, au moins en 1475, selon Maittaire (*Annal. Typograph.* Tom. I, pag. 358). *Romæ, die primâ mensis Octobris* 1455, *in*-4°. Le Catalogue de la Bibliothèque du Cardinal Dubois cite une autre Edition, du même lieu, & de même format, en 1488. On peut voir la liste de celles qui ont suivi, dans la *Bibliothèque Curieuse*, pag. 235 & suiv. Il suffira de marquer que la dernière est de Munick, 1680, *in-fol.* Quant à la Traduction Françoise, la première Edition est de Paris, 1624, *in*-4°. En voici le titre : *Les Révélations célestes & divines de sainte Brigitte de Suède, communément appelée* LA CHÈRE ÉPOUSE, *divisées en huit Livres, traduits par M. Jacques Ferraige, Docteur en Théologie, dédiés à Madame la Duchesse de Vendosme.* On en fit une autre Edition à Lyon, en 1549, dans le même format. La Bulle de canonisation de cette Sainte, par Boniface IX, atteste que *ces Révélations sont divines*, & que plusieurs sont des Prophéties qui ont reçu leur accomplissement : *Meruit multas cogitationes & affectiones intimas, & gesta sacratissima propalare, & visiones & revelationes videre & audire, ac Spiritu Prophetico multa prædicere, quorum nonnulla effectu completa fuere.* Selon Blosius (*Manile Spirituale*, Cap. 14) le Concile de Bâle envoya des Théologiens éclairés, pour examiner ses *Révélations*, & ils décidèrent qu'*elles venoient de Dieu. — Omnes constanter affirmaverunt eas provenisse à Deo.* Au reste, les *Révélations*, attribuées à sainte Brigitte, ne sont point d'elle, comme l'a prouvé Casimir Oudin (*Comment. de Scriptor. Eccles.*) Tom. III, Col. 1099) mais de PIERRE, Moine de Cîteaux, & d'ALPHONSE, Evêque de Guienne, en Espagne. Elle étoit née en 1304. Elle perdit son mari en 1344, & se retira à Rome en 1346. Elle voyagea en Espagne, en Palestine, en Sicile, & revint à Rome, où elle mourut en 1373, *le 23 Juillet*, & non le 13, comme le dit M. de la Monnoye. Elle fut canonisée en 1391. Les Protestans ont été bien-aise de donner du crédit à ses *Révélations*, parce qu'elle y déclame fortement contre la Cour de Rome. Au reste, si le Moine & l'Evêque, dont je viens de parler, lui prêtèrent leur plume, pour rédiger ses *Révélations* en Latin, on prétend qu'elle les leur dictoit elle-même en Suédois. (Voyez FABRICIUS, *Biblioth. infimæ Latinitatis*, Tom. V, pag. 767). Lanfranc, dans son *Hist. du Concile de Constance* (Tom. I, p. 67, assure que le Manuscrit des *Révélations* de Sainte Brigitte, est dans la Bibliothèque Royale de Berlin.

BRINON * (Le sieur de) Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, a traduit l'Histoire de Florence. Auteur

Nicolas Macchiavelli, Citoyen & Sécretaire de ladite ville : & contient huit Livres, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Borel, 1577 *.

* C'est le même que Yves de Brinon, dont parle *La Croix du Maine*, Tom. II, pag. 443.

BRUNETTO LATINI. Le Trésor de Brunetto Latini, Florentin, Précepteur du divin Poëte Dante, contenant neuf Livres divisés par chapitres, traitant de toutes les choses qui appartiennent aux mortels ; translaté d'Italien en François, écrit en main, en la Librairie de Monsieur le Comte d'Urfé à la Bastie *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Brunet Latin, Tom. I, pag. 93.

B. B.

B. A. a traduit en rime Françoise, Dialogue matrimonial ; Exemplaire de paix en mariage ; Extrait du devis d'Erasme, duquel le titre est, Uxor mempsigamos, c'est-à-dire, la femme mari-plaignant. Ce colloque est fait à la doctrine tant des hommes que des femmes, joints par le Sacrement de mariage ; & y sont écrites les choses, qu'à l'une & l'autre partie il convient connoître & souffrir par mutuel amour & réciproque patience. Deux femmes mariées y sont introduites parlantes ensemble, lesquelles sont de bien différente nature, & diverses mœurs : la première, dite Eulalie, nom Grec, interprêté en François, bien parlante : la seconde, Xantippe, nom qui signifie cheval roux, c'est-à-dire, bête de mauvais poil. De tel nom fut la femme du Philosophe Socrates, rioteuse, & laquelle si vivoit, on pourroit dire être de cette famille Italienne, qui porte le surnom de Malatesta : ledit Dialogue a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis & Vincent Sertenas, 1541.

Et toutesfois combien qu'il faut tousiours,
Et en tout temps, que la femme se garde
D'estre fâcheuse à l'homme, & y regarde ;
Ce néantmoins sur toute chose il faut
Sommairement en ce charnel assaut,

Qu'à son mary la femme se présente,
Par tous moyens convenable & plaisante.

Et un peu après,

Les maris sont mauvais par nostre coulpe.

Et en un autre endroit,

Nature veut, Dieu aussi le commande,
Que d'un mary toute femme dépende,
Que rien ne soit fascheux, moleste, ou tel
Que dechasser le puisse de l'hostel.
Soys donc à luy courtoise & souvenante
De révérence honneste & avenante,
Que doit avoir la femme à son mary.
Triste ne sois, ne de semblant marry,
Ne trop joyeuse aussi, ne trop pensive;
Ne sois vilaine, ne sois aussi lascive;
Sois l'appareil de la maison honneste;
Ce que tu vois qui luy plaît, lui appreste:
Car avoir doibs de ton mary le gost,
En tout menger, en bouilly ou en rost;
Et outre plus à ceux qu'il ayme & prise,
Demonstre-toy courtoise & bien apprise:
Invite-les souvent à banqueter.

B. B. D. N. a écrit Hymne de la paix commençant ainsi;

Pein, Muse, maintenant, d'un trait plus coloré,
L'heur qui nous est promis en ce siècle doré:
Pein la félicité qu'à sa nouvelle entrée,
Nous apporte du Ciel l'heureuse vierge Astrée:
Muse bienveigne là, ne voy-tu pas les feux
Qu'on allume par-tout, &c.

B. DE MONTDIEU. Sous ce nom supposé, un Ministre de Genève, a écrit deux Réponses en vers, aux calomnies contenues au discours & suite du discours des misères de ce temps, faits par Pierre de Ronsard, imprimés à Lyon, 1563: quelques autres Ministres ont aussi écrit aucunes rimes contre le même Ronsart, assavoir; Défenses aux injures & calomnies contenues en la réponse de Pierre de Ronsart, contre les prédicans de Genève. Plus le Temple de Ronsard, où la Legende

de ſa vie eſt briévement décrite : plus Palinodies dudit Ronſard, ſur ſes diſcours des misères de ce temps, imprimés comme deſſus *.

* Quelques-unes des pièces ici mentionnées, telles que *le Temple*, ſont de FLORENT CHRÉTIEN.

B. GRANGER, a traduit de Grec, Diſcours de l'Empereur Julian, ſur les faits & déportemens des Céſars, ſes Prédéceſſeurs en l'Empire ; avec un abrégé de la vie dudit Julian, & annotations ſur les plus difficiles points dudit diſcours, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Bordeaux, 1580.

B. DE MONTMEIA, a écrit Poëmes Chrétiens, recueillis par Philippes de Pas, imprimés *in*-8°. l'an 1574. *Ludi Latrunculorum brevis deſcriptio, Authore B. Mommeiano Toloſate, Pariſiis in*-4°. *apud Federicum Morellum*, 1560.

B. DE SALIGNAC, Gentilhomme François, a écrit quelques Miſſives par lui envoyées du camp du Roi, à Monſieur le Cardinal de Guyſe, contenant le voyage du Roi Henri II, au pays bas de l'Empereur, imprimées à Paris, *in*-4°. par Charles Eſtienne, 1554 *.

* Voy. le mot BERTRAND DE SALIGNAC, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 84 & 85.

B. DE PARASOLZ, de Ciſteron, Poëte Tragique, fils d'un Médecin, qui étoit aux gages de la Roine Jeanne, Comteſſe de Provence, fut d'eſprit ingénieux, a compoſé pluſieurs choſes en langue Provençale, tant en rime qu'en proſe. Le Monge des Iſles d'Or dit avoir lu de ce Poëte, quelques fragmens écrits en rime Provençale, à la louange de Marie, qui fut femme de Loys I du nom, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, fils de Jean I du nom, Roi de France. Il fit cinq Tragédies des geſtes de feue Jeanne, auſſi Roine de Naples & de Sicile, Comteſſe de Provence, & les adreſſa à Clément VII du nom, Pape, qui reſidoit en Avignon, de ce

temps, environ l'an 1383; la première desquelles il intitula *l'Andriasse*, la seconde *la Tharanta*, la troisiéme *la Malhorquina*, la quatriéme *l'Allamanda*; en allusion des quatre maris qu'elle eut: car le premier se nomma *André*, qui fut frère du Roi de Hongrie: le second, Louys Prince de Tharante: le troisiéme, Jaques, Infant de Malhorque: & le quatriéme, Othon de Brunsvich, Prince Allemand, auxquels elle fit prendre malheureuse fin. La dernière & cinquiéme Tragédie étoit intitulée *la Johannela*, ou *la Joannada*, qui fut du nom d'elle; auxquelles ce Poëte n'avoit rien oublié, depuis que cette Roine fut de l'âge de six à sept ans, jusques à la fin de ses jours, qu'elle prit une telle & malheureuse mort, qu'elle avoit fait prendre audit André son premier mari. Le présent de ces cinq Tragédies, fut fait secretement, par le Poëte, audit Clément: en recompense desquelles, il lui donna un Canonicat en l'Eglise de Cisteron, avec sa prébende de Parasolz, où il se retira, & peu de jours après, trépassa, exteinct de poison: il fit un Livre à la louange des Dames sous écrites. Phanette des Baulx qui fut mariée à Berenguier de Ponteves, sieur de Lambesc; Jehanne de Quiqueran qui fut mariée à un sieur de Baulx; Laurette de Sado d'Avignon, pour laquelle François Petrarque, Poëte Tuscan, a fait de si belles rimes; Blanche de Flassans, surnommée *Blancaflour*; Beatrix de Rambaud *.

* Cet Article est tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 72.

B. LE TOUR, a composé un Cantique au nom du Roi Charles IX, imprimé à Paris, par Denis du Pré, 1568.

B. TAGAULT, a écrit en vers *, le ravissement d'Orithie, imprimé à Paris, , *in*-8°. par André Wechel, 1558.

* BARTHELEMI TAGAUT, Poëte peu connu, prit dans la Fable XI du Liv. VI des *Métamorphoses d'Ovide*, le sujet du *Ravissement d'Orithie*, qu'il a extrêmement étendu, & porté à plus de mille vers Héroïques. L'Auteur étoit jeune, lorsqu'il composa cet Ouvrage, & n'avoit rien du feu de son âge. Tout y est froid & languissant. — Voy. la Biblioth. Françoise de M l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 106.

Livres d'Auteurs incertains.

LES BALIVERNERIES d'Eutrapel, imprimées à Lyon, *in*-16. par Pierre de Tours: je présume que Leon Ladulphi en soit l'Auteur; toutesfois son nom n'y est point *.

* Il faut voir, sur ce Livre & son Auteur, la page 308 du Tom. VI de l'Edition de Baillet, par M. DE LA MONNOYE.

Le fort BASTON de Madame Vérité, pour châtier Malebouche, à tous mal-disans des Dames, né, trouvé & nourri ès terres, forêts & bocages du Seigneur de Labedan, Vicomte de Châteaubon, en la Comté de Bigorre: avec l'honneur, louange & trésor des Dames, imprimé à Tholose, l'an 1534.

LE BANQUET des FÉES, en langage Dauphinois. Rime.

LA BATAILLE fantastique des Rois Rodillardus & Croacus; plaisante invention d'Homere: mise en prose Françoise, & imprimée *in*-16. par Benoist Rigaud [1].

[1] L'Original de cette Traduction, en prose, est un Poëme Héroïque, Latin, divisé en trois Livres, sous le titre de *Croacus*, nom de la Reine des Grenouilles, contre laquelle *Rodilard*, Roi des Rats, arma son peuple, pour venger la mort de son fils, que cette Reine avoit fait périr dans l'eau. *Elisius Calentius*, dont les Œuvres ont été imprimées à Rome, *in-fol.* 1503, est l'Auteur du Poëme. On peut voir son éloge dans Paul Jove. Il mourut l'an 1501, deux ans avant son ami Jovien Pontan, qui, Elégie 10 du Liv. II de ses *Amours*, nous apprend que le nom de famille d'*Elisius*, ou *Aloïsius*, étoit, non pas *Calentius*, mais *Gallutius*, car le titre porte *Ad Elisium Gallutium*; & sur la fin de cette même Elégie, dans le vers où il y a:

Galle, Aganippei Gloria magna chori;

le mot *Galle* est, par une licence Poëtique, mis là pour *Galluti.* M. Boivin, dans sa belle imitation de la *Batrachomyomachie d'Homère*, a conservé le nom de *Rodilard* au Prince des Rats, ce que n'a pas fait Rabelais, qui, par inattention, l'a transféré à un chat. — Voy. à la fin de la lettre G. le mot G. ROYHIER. (M. DE LA MONNOYE).

La vie de Sainte BARBE, par personnages, imprimée à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet.

Le Roman de BALDOUIN, Comte de Flandres, lequel épousa le Diable [1].

[1] Je doute que ce Roman ait été imprimé. Du Verdier, s'il l'avoit su, n'auroit vraisemblablement pas manqué de nous l'apprendre. La matière en doit être curieuse, & rouler apparemment sur des fictions, d'autant plus différentes de celles du Belphégor de Machiavel, que le Diable, dans la Nouvelle de Belphégor est le mari, au lieu que dans le Roman de Baudouin, il est la femme. N'ayant point lu le Roman, mais seulement la Nouvelle, je dirai de celle-ci, par occasion, que Machiavel peut bien en avoir étendu & embelli la fable, mais qu'assurément il n'en est pas l'inventeur. Elle se trouve, en peu de mots, très-grossièrement contée, dans un vieux Manuscrit du Chapitre de S. Martin de Tours, en ces termes : *Diabolus, ut dicitur, habens uxorem, fugit, & inveniens hominem, habuit eum socium, causam fugæ ei revelavit, & Physicum eum fecit, dicens quòd ipse obsideret corpora, undè recederet ad nutum venientis socii, qui inde magnas divitias acquireret; quod & fecit pluries. Quâdam vice, cùm promisisset, sub pœnâ capitis, quemdam sanare, Diabolus noluit exire. Quod videns alius, fecit joculatores cantare cum variis instrumentis. Tunc Diabolus ait socio, quid est quod audio? Respondit socius, uxor tua venit, quæ audiens te hìc esse, cantum fecit, &, audito hoc, statim Diabolus fugit.* Le conte du mariage du Diable se trouve aussi dans le *Straparole*, Fable IV de la seconde nuit, mais avec beaucoup moins d'agrément, soit pour le détail, soit pour le style, que dans le Machiavel. Le Doni, feuillet 89 de sa *Seconda Libraria*, in-12. 1550, dit que « la Nouvelle de » Belphégor, après avoir eu cours sous le nom de *Machiavel*, fut depuis » imprimée parmi celles du Brevio, à Florence, mais fort défigurée ». Ensuite de quoi il la rapporte tout au long, « telle que l'Auteur, dit-il, l'avoit ori- » ginairement composée » ; ce qui me paroît être une supposition du Doni, qui a follement prétendu mieux narrer que Machiavel. (M. DE LA MONNOYE).

La BATAILLE spirituelle [1], commençant ainsi :

L'an mil cinq cens & treze décéda
Julius, Pape, & Léon succéda,
Regnant en France, en triomphant renom,
Le Roy Loys douzième de ce nom,
Et audit an fut faite cette Histoire, &c.

Non imprimée, écrite en main, en la Librairie de Monsieur d'Urfé.

[1] Cette pièce, qui regarde la fin du règne de Louis XII, étoit apparamment satyrique ; le P. le Long ne l'a pas connue. (M. DE LA MONNOYE).

Recueil

Recueil des choses notables qui ont été faites à Bayonne, à l'entrevue du Roi très-Chrétien Charles IX, & la Roine sa mère, avec la Roine Catholique, sa sœur, imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel Vascosan, 1566 *.

* Le P. le Long ne l'a point rapporté.

La vie de Belabre, grand voleur; ensemble la façon comme il fut pris au Comté de Bourgogne : & comme il fut défait à Dole, avec ses complices : composée en rime par le Poëte de Bourgogne, imprimée à Lyon, par Jean Pidier *.

* Il fut pris, l'an 1545, par la Voute, Prévôt des Maréchaux. — Voy. du Tillet, dans sa *Chronique abrégée.*

Traité du Bénéfice de Jesus-Christ, crucifié, envers les Chrétiens, traduit d'Italien : ensemble la seiziéme Homélie de S. Jean Chrysostome, de la femme Cananée; traduite de Grec, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes. *Censuré.*

Le Roman de Berinus, imprimé à Paris.

La Bergerie spirituelle, envoyée au Roi, imprimée sans nom ni date. *Censuré.*

L'Histoire des Prouesses de BERTRAND du Guesclin, jadis Connétable de France, Seigneur de Longueville, en prose, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, 1529.

Les faits & gestes de BERTRAND du Guesclin, en rime, contenus en deux volumes, non imprimés, & écrits à la main, sur parchemin, en la Librairie du Seigneur Comte d'Ursé [1].

[1] Ceux qui ont vu cet Ouvrage, le trouvent écrit avec beaucoup de naïveté, mais trop long, pour être jamais imprimé. L'Auteur se nommoit Trueller. C'est à-peu-près à quoi revient la remarque du P. Lobineau, touchant ce Manuscrit, copiée par le P. le Long, n°. 13495 de sa *Biblioth. Historique de France.* Ceux qui croient que *Trueller* n'est autre que *Jean le Cuneliers*, dont le nom est souvent écrit *Cuvelliers* dans Fauchet, ne prennent pas garde que ce *Cuneliers*, ou *Cuvelliers*, a précédé d'un siècle Bertrand du Guesclin. (M. de la Monnoye).

Le BESTIAIRE d'Amours [1], moralisé sur les bêtes & oiseaux ; le tout par figures & en rime, imprimé à Paris, *in-4°.* par Alain Lotrian, 1529. J'ai un autre Bestiaire en prose, écrit à la main sur parchemin, duquel, parce qu'il est ancien & d'un langage différent aucunement à celui des vieux Romans, je mettrai ici le commencement.

[1] Ce *Bestiaire* est différent de celui que M. le Président Bouhier a manuscrit, en vélin, & qui est une espèce de Paraphrase du *Physiologue* de saint Epiphane. Le Catalogue des Livres, trouvés, l'an 1723, au Château d'Anet, après la mort de Madame la Princesse, rapporte, pag. 5, le *Bestiaire*, par Me Richard de Furneval, écrit l'an 1285, en vélin, avec de belles miniatures *. (M. DE LA MONNOYE).

* Les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Tom. II, font mention d'un autre *Bestiaire*, en vers de huit syllabes, composé par un Auteur, nommé GUILLAUME, & dédié à un RAOUL.

[Toutes gens desirent à sçavoir par nature, Et (*parce*) perchou que nus ne (*peut*) puet tout sçavoir, jaçoit (*ce*) che que chacune chose puet être seuë : Si convient que chacun sache aucune chose, & che (*ce*) que li uns ne (*sçait*) seit, que li autres le saiche. Si que tout est seu en tel maniere kil n'est seu de nulin aparlui ; mais de toutes ensemble. Mais il est aussi que toutes gens ne vivent mie ensemble : ains sont li uns mort (*devant*) anchors que li autre naiscent, & (*ceux*) chil qui ont été cha en arrière, ont seu tel chose que nus qui soit orendroit ne le conquerroit de son sens, ne ne seroit seu, son ne le savoit par les anchiiens. Et pour chou (*Dieu*) Diex qui tant aime loume qui le veut pourveir de (*tout ce que*) kanques métier lui est, a donné à loume, une maniere de (*force*) forche d'ame qui ha à nom mémoire. Cheste mémoire à deux portes, veir & oir; & chacune de ches deux portes, si a un chemin par où il puet aler: Painture & parole. Painture sert à œil, & parole à oreille. Et comment on puit repairier à le maison de mémoire : & painture & parole s'est apparent. Pour chou que mémoire, ki est la garde des trésors que sens donne & conquiert par force dengiens, fait chou qui est passé (*ainsi*) aussi comme présent; & pour chou meismes vient (*ou*) u par painture, (*ou*) u par parole. Car quand on voit painte une histoire, u de Troyes, u autre, on voit les fais des preudoumes qui cha en arriere furent ; comme s'il fuissent présent, & aussi est-il de parole. Car quant on (*oit*) ot un roumant lire, on entend les aventures aussi, comme se les fuissent en présent. Et je de cui mémoire vous ne poes illir Bele très-douche amée, &c.]

Le Roman de BEUFVES de HANTONE, & la belle Josiene [1].

[1] Ce *Roman* est moins connu en France qu'en Italie, quoique le François constamment soit l'Original, avec cette différence pourtant, qu'il est en prose;

au lieu que l'Italien est un Poëme en Rime Octave. La belle *Josienne* étoit la maîtresse de Beufves. Quelques-uns croient que c'est *Drusienne* qu'il faudroit dire, à cause de ce passage de l'Arétin, Journée I de la première Partie de ses *Ragionamenti*, où il est parlé d'une jeune Religieuse : *Una Monachetta, dotta come Drusiana di Buovo d'Antona in canto figurato*, passage difficile, pour l'intelligence duquel il faut savoir trois choses : la première, que comme il y a un Roman Italien, intitulé *Buovo d'Antona*, il y en a aussi un intitulé *Drusiana* ; la seconde, que, comme c'est la *Nanna* qui parle, l'Arétin lui fait confondre ces deux Romans en un, pour mieux faire sentir que c'est une ignorante qui parle ; & la troisième, que les bonnes gens étant persuadés que les Livres, où il y a des estampes, sont les meilleurs, la *Nanna*, par cette raison, voulant bien louer la Religieuse dont elle parle, dit, suivant son idée, qu'*elle étoit savante comme Drusienne de Beufves d'Antone, avec les figures*. (M. DE LA MONNOYE).

BIBLES. C'est un nom Grec pluriel, qui vaut autant à dire que Livres : la Bible donc ainsi dite en François en nombre singulier (quoi qu'improprement, parce qu'on devroit dire les Bibles) contient les Livres de l'Ecriture Sainte, concernans notre instruction & salut : c'est le principal trésor que nous ayons en ce monde, vu que c'est la clef qui nous ouvre le royaume de Dieu, pour nous y introduire. C'est la vraie règle pour discerner entre le bien & le mal : c'est la lumière ou lampe qui nous éclaire au milieu des tenèbres de ce monde : c'est l'école de toute sagesse, surpassant tout entendement humain : c'est le miroir auquel nous contemplons la face de Dieu, pour être transfigurés en sa gloire : c'est le sceptre Royal, par lequel il nous gouverne comme son peuple ; & la houlette, laquelle il nous donne pour enseigne qu'il nous veut être Pasteur : c'est l'instrument de son alliance qu'il a faite avecques nous, passant obligation volontaire par sa bonté gratuite, d'être conjoint avec nous d'un lien perpétuel : c'est le témoignage de sa bonne volonté : c'est la pâture unique de nos ames. Bref c'est le seul moyen en quoi nous différons d'avec les payens & infidèles : or quant à la translation de la Sainte Bible, en la langue Françoise, le Roi Charles V, dit le sage, l'a fait translater au langage vulgaire de son temps : j'en ai une écrite en parchemin, qui est en langage Picard. Par après & du règne de Charles VIII, Jean

de Rely [1], Chanoine de notre Dame de Paris, en fit une tranſlation en meilleur langage; toutesfois encore rude *. Et depuis, pluſieurs ont travaillé tant à accommoder, adoucir & polir la rudeſſe du langage à la façon de parler commune, & reçue, qu'à reſtituer ce qui avoit été mal pris, ou corrompu, ou trop obſcurément traduit. Pour les Catholiques, les Théologiens de Louvain, en firent une édition avec gloſes & annotations, imprimée long-temps en Anvers, de vieille lettre, par Martin l'Empereur: René Benoiſt en promulgua une autre, imprimée à Paris, par Sébaſtien Nyvelle, laquelle fut cenſurée, pource qu'il s'étoit ſervi d'aucunes annotations des hérétiques, ainſi que lui-même le confeſſoit en ſa Préface. Quelques Jeſuites y ont auſſi travaillé, comme du côté des prétendus reformés, ont fait Jean Calvin, Pierre Robert, Loys Budé, & Théodore de Beze. Budé ayant tranſlaté de l'Hebrieu le Pſautier; & Beze de Grec, les Livres Apocriphes. Or la Bible eſt diviſée au Viel & Nouveau Teſtament. L'ancien Teſtament contient par ordre les Livres ſuivans: Geneze qui a 50 chapitres: Exode, chap. 40 Levitique, chap. 27. Nombres, chap. 36. Deuterome, ch. 34. Joſué, chap. 24. Juges, ch. 21. Ruth, ch. 4. Les deux Livres de Samuel, & les deux Livres des Rois. Heſter, chap. 10. Premier Livre d'Eſdras, chap. 10. Nehemie, ou ſecond Eſdras, chap. 13. Paralipomenon, ou Des Chroniques. Job, chap. 42. Pſalmes en nombre cent cinquante. Proverbes ou Sentences de Salomon, chap. 31. Eccléſiaſte ou Prêcheur Auteur Salomon, chap. 12. Cantiques de Salomon, ch. 8. Iſaye, ch. 66. Jérémie, chap. 52. & ſes Lamentations 5. Ezechiel, chap. 48. Daniel, chap. 12. Les douze petits Prophêtes, qui ſont, Oſée, ch. 14. Joel, chap. 3. Amos, chap. 9. Abdias, chap. 1. Jonas, chap. 4. Michée, chap. 7. Nahum, ch. 3 Abacuc, ch. 3. Sophonias, chap. 3. Haggée, ch. 2. Zacharie, ch. 14. Malachie, ch. 4. Les Livres Apocryphes [2], qui ſont, le troiſiéme Livre d'Eſdras, chap. 9. Le quatriéme d'Eſdras, ch. 16. Tobie, ch. 14. Judith, chap. 16. La Sapience de Salomon, lequel Livre ne ſe

trouve écrit en Hebrieu, ains ſeulement en Grec, chap. 19. La Sapience de Jeſus, fils de Syrach, appellé l'Ecclésiaſtique, chap. 51. Reſtes de l'Hiſtoire d'Heſter, qui ſe trouvent en Grec, chap. 16. Le Livre du Prophête Baruch, chap. 6. Le Cantique des trois Enfans Saints, en la fournaiſe, qui ſe trouve au Grec, au troſiéme chapitre de Daniel. L'Hiſtoire de Suſanne, qui eſt le commencement de Daniel; mais il ne ſe trouve qu'en Grec. L'Hiſtoire de l'Idole Bel, & du Dragon, retranchée de la fin de Daniel, pource qu'elle ne ſe trouve point en Hebrieu. L'Oraiſon de Manaſſé, Roi de Juda, quand il étoit devenu captif en Babylone. Le premier Livre des Machabées, chap. 16. Le ſecond Livre des Machabées, ch. 15. Le Nouveau Teſtament, c'eſt-à-dire, la nouvelle alliance de N. S. J. C. contient le S. Evangile de J. C. ſelon S. Matthieu, chap. 28. Le S. Evangile ſelon S. Marc, chap. 16. Le S. Evangile ſelon S Luc, ch. 24. Le S. Evangile ſelon S. Jean, chap. 21. Les Actes des Apôtres, écrits par S. Luc, en 28 chapitres. Les Epîtres de S. Paul, aſſavoir; aux Romains, une contenant 16 ch. aux Corinth. deux, dont la première a 16 chap. & la ſeconde 13. aux Galates, chap. 6. aux Ephéſiens, chap. 6 aux Philippiens, chap. 4. aux Coloſſiens, chap. 4. aux Theſſaloniciens, deux, dont la première contient 5 chap. & la ſeconde 3. à Timothée, deux; la première eſt de 6 chap. la ſeconde de 4. à Tite, ch. 3. à Philemon, chap. 1. aux Hebrieux, chap. 13. L'epître Catholique de S. Jaques, Apôtre, chap. 5. L'Epître Catholique de S. Pierre, Apôtre, chap. 5. La ſeconde Epître de S. Pierre, chap. 3. Les trois Epîtres Catholiques de S. Jean Apôtre, dont la première a 5 chap. la ſeconde & la troiſiéme, chacune un. L'Epître Catholique de S. Jude, Apôtre, en un ſeul chapitre. L'Apocalypſe, ou Revelation de S. Jean Théologien, contenant 22 chap. Venons maintenant aux titres des Bibles, imprimées en François, tant de celles que les Catholiques approuvent que des autres qui leur ſont ſuſpectes.

* Cette prétendue Traduction de Jean de Rely, n'eſt autre que celle qu'en

1294, Guiars des Moulins, Chanoine de S. Pierre d'Aire, avoit faite de l'*Histoire Scholastique* de Pierre Comestor, & que Jean de Rely, qui, de Chanoine de Notre-Dame, fut, en 1491, fait Evêque d'Angers, retoucha, par ordre de Charles VIII. Elle fut imprimée l'an 1495, & depuis réimprimée, en 1538, par Antoine Bonnemère, *après*, dit cet Imprimeur, *avoir été corrigée*. Dans une Epitre d'Erasme, datée de Paris, le 4 Janvier 1500, il est fait mention d'un vieux Testament, traduit en François, qui étoit apparemment de l'Edition de 1495. (M. DE LA MONNOYE).

* La plus ancienne Edition de la Traduction Françoise de la Bible, par Jean de Rely, paroît être celle qui est citée dans le *Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothèque du Roi* (Tom. I, n°. 156) : *La Bible Historiale, où sont les Histoires Scholastiques, ou les Livres Hystoriaulx de la Bible, translatés de Latin en François, en la manière que les maîtres ont traduit ez Histoires Scholastiques de Pierre le Mangeur, par Guyart des Moulins, revue par Jean de Rely, Prêtre & Chanoine de S. Pierre d'Aire, de l'Archevêché de Tresves, par le commandement de Charles VIII, Roi de France, Paris, pour Antoine Verard, in-fol, 2 vol. vers l'an* 1487. Elle a depuis été réimprimée, *in*-4°. en 1515 & 1535, puis, *in-fol.* en 1538. Selon ce même Catalogue, dans cette Edition de 1538, l'Editeur, ANTOINE BONNEMÈRE, dit que la première Edition avoit été faite en 1495, & depuis avoit été corrigée. La Bible de René Benoist, dont parle du Verdier, fut imprimée, en 1566, *in-fol.* à Paris, chez Sebastien Nivelle. Cette Edition fit beaucoup de bruit. Benoist annonçoit une Edition nouvelle, mais c'étoit la version de Guyart qu'il avoit adoptée, en y changeant seulement quelques mots, avec assez peu de précaution, puisqu'elle donna ample matière à la censure. La Faculté de Théologie jugea, le 15 Juillet 1567, qu'elle devoit être supprimée. Cette conclusion fut confirmée le 3 Septembre 1569, & soutenue d'un Arrêt du Conseil, du 17 du même mois, qui prononce sa suppression. Benoist fit opposition à l'Arrêt, en 1572, ce qui lui attira de fâcheuses affaires. Il fut chassé de la Faculté; par une conclusion que rapporte Duplessis d'Argentré (*Collect. Judicior. de novis erroribus*, Tom. II, Pars I, pag. 410). L'affaire fut portée devant le Pape Grégoire XIII, qui, par son Rescrit du 13 Octobre 1575, approuva la censure de la Faculté. Benoist, contraint de céder, parvint cependant à rentrer dans la Faculté, mais ce ne fut qu'après avoir signé, le 2 Avril 1598, un Acte, par lequel il condamnoit lui-même la version qu'il avoit publiée.

[a] Il compte imprudemment, parmi les Livres Apocryphes, *Tobie*, *Judith*, & plusieurs autres, qu'en qualité de bon Catholique, tel qu'il étoit, il devoit reconnoître pour *Canoniques*. (M. DE LA MONNOYE).

LA SAINTE BIBLE, imprimée à Lyon, *in-fol. in*-4°. & *in*-8°. par Jean de Tournes, & depuis par Barthelemy Honno-

rat, le texte pur ſans aucunes annotations, ornée de belles figures ou tableaux, & revue par aucuns Docteurs en Théologie; ſur laquelle copie d'Honnorat, en a été imprimée une à Rouen, *in*-8°. Plantin a imprimé auſſi la Bible de la traduction nouvelle des Docteurs de Louvain, *in-fol.* & Jean Pillehotte, une, *in*-4°.

La Bible, qui eſt toute la Sainte Ecriture, en laquelle ſont contenus le viel teſtament & nouveau, tranſlatés en François, & revus: le vieil ſelon l'Hebrieu, & le nouveau ſelon le Grec, imprimée à Genêve, *in-fol.* par Jean Girard, 1540 & 1546, avec l'Indice.

Pluſieurs autres Bibles ont été imprimées avec annotations en marge, des Miniſtres de Genêve, en diverſes formes, *in-fol.* *in*-4°. *in*-8°. & la plus ample & groſſe que j'aye vue, eſt celle du titre ſuivant: la Sainte Bible contenant le vieil & nouveau Teſtament, ou la vieille & nouvelle Alliance; avec toutes les annotations néceſſaires pour l'intelligence de l'Ecriture: auſſi les figures, chartes corographiques, & argumens ſur chacun Livre, déclarans tout ce qui y eſt contenu, imprimées à Lyon, *in-fol.* lettre de gros texte, par Seb. Honorat, 1566. *Cenſurées*.

LA BIBLE des Poëtes, autrement la Métamorphoſe d'Ovide, tranſlatée de Latin en proſe Françoiſe; avec les expoſitions littérales, allégoriques & morales des Fables, imprimées à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1531 [1].

[1] Ce Livre n'eſt autre choſe que la Traduction Françoiſe, donnée par le nommé Colard Mansion, l'an 1484, *in-fol.* à Bruges, du Livre Latin, que, vers le milieu du quatorzième ſiècle, Thomas de Walleys, Dominicain Anglois, compoſa, ſous le titre de *Metamorphoſis Ovidii Moraliſata.* Sur quoi je renvoie les Curieux au Prologue de Rabelais, pag. 47, de l'édition d'Hollande, où tout ce qui ſe peut dire de cet ouvrage eſt épuiſé, à commencer par ces mots: *Le Frère Lubin, au reſte.* (M. de la Monnoye).

La Biographie des Rois de France, où leurs vies ſont briévement décrites & narrées en vers, avec les pourtraits &

figures d'iceux, imprimée à Paris, *in*-8°. par Leon Cavelat, 1583.

Le Livre BLANC des Madonnes de Tholose, commençant ainsi :

Aissi s'ensieguon las coustumos
Escrivtas per diversos plumos,
Quan san fillols, & quan san sestas
Escrivtes per diversas testas, &c.

imprimé à Tholose, par Guy Boudeville.

BLASONS [1] anatomiques des parties du corps feminin, invention de plusieurs Poëtes François contemporains, imprimés à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1536.

[1] Le mot *Blason*, dans notre langue, s'est pris anciennement, de même que le Latin *Elogium*, tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part. Ainsi Clément Marot ayant vu, lorsqu'il eut fait *le Blason du beau Tétin*, qu'à son imitation, les Poëtes, ses contemporains, s'étoient exercés, l'un à louer l'œil, l'autre le sourcil, l'autre la bouche, l'autre la main, l'autre la cuisse d'une Dame, s'avisa de faire *le Blason du laid Tétin*, & de proposer à ces mêmes Poëtes d'entreprendre, sur cet exemple, la description d'un œil laid, d'une laide bouche, d'une laide main, & ainsi du reste, sans toucher néanmoins aux parties que la pudeur défend de nommer. On ne manqua pas de répondre à son invitation, en sorte qu'il y eut bientôt un recueil assez ample de Blasons, tant en beau qu'en laid, dont pas un n'approcha des deux de Marot, & dans quelques-uns desquels on n'observa pas les loix d'honnêteté qu'il avoit prescrites. (M. DE LA MONNOYE).

BLASON des Basquines & Vertugales [1]; avec la belle remontrance qu'ont fait quelques Dames, quand on leur a remontré qu'il n'en falloit plus porter, imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud, 1563.

[1] M. Le Duchat, sur le chap. 56, du Liv. I de Rabelais, où il est parlé de *vasquines* & de *vertugales*, cite, fort à propos, cet article de la Bibliothèque de du Verdier, & ajoute que ces *vasquines* qu'on mettoit, suivant Rabelais, immédiatement sur la chemise, devoient être une espèce de corset à basques, dont la mode, qui venoit de Biscaie, les avoit fait nommer *vasquines* à la Gasconne. Il ne lui restoit plus qu'à dire que la *vertugale*, ou, conformément à l'orthographe Espagnole, *verdugale*, étoit un ceinturon fait de grosse toile, soutenue d'un cercle de fil de fer, pour relever les jupes des femmes autour

autour de leurs reins. Les Espagnoles l'ont nommée *verdugala*, par rapport au ceinturon, où les hommes attachent leur épée, appellée en Espagnol *verdugo*, du latin *verutum*. Le mot *verdugala*, se dit aussi de la robe ainsi relevée par le ceinturon. Nous avons dit, en François, non-seulement *verdugale* & *vertugale*, mais *vertugade* & le diminutif *vertugadin*. (M. DE LA MONNOYE).

BLASOU de la Bourre de la Caussas *, imprimat à Toulouso, 1565.

* Patois Toulousain, qui signifie le *Blason de la bourre des chausses*.

BLASONS de la Goute, d'Honneur, & de la Fièvre quarte, en vers, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547 [1].

[1] *MATTIO FRANCESI* a fait un *Capitolo* à la louange de la goute; le MAURO deux contre l'honneur, & l'Arétin, un contre la fiévre-quarte. Les trois Blasons François, ici rapportés, pourroient bien être des imitations de ces Blasons Italiens. Une chose sûre, c'est que la sixième Satire de Regnier, dans laquelle il invective contre l'honneur, est une copie des deux *Capitoli* du Mauro, *in dishonor dell' Honore*. (M. DE LA MONNOYE).

Le Mystère des BLASPHEMATEURS du nom de Dieu, par personnages [1].

[1] Ce qu'on appelle ici *Mystère*, n'étoit qu'une farce Allégorique, où l'Auteur, en la personne des Blasphémateurs, leur faisoit proférer de burlesques malédictions contre le nom de Dieu, desquelles, à la fin de la pièce, ils ne manquoient pas d'être punis. Nous avons le *Festin de Pierre* dans ce goût-là. (M. DE LA MONNOYE).

Le BOUTEHORS d'oisiveté, contenant aucuns joyeux propos, mis en rime Françoise, imprimé à Rouen, *in*-16. par Robert & Jean du Gort, 1553 [1].

[1] Ce Livre est apparemment le même qui parut l'année suivante, sous le titre de la *Consolation des tristes*, chez les mêmes Libraires, *in*-16. C'est un Recueil de petits Contes rimés, & d'Epigrammes de Marot, de S. Gelais, & autres Poëtes contemporains. (M. DE LA MONNOYE).

Les Privilèges des BOURDELOIS de la Ville & Cité de Bourdeaux, octroyés & approuvés par les Rois très-Chrétiens Henri II de ce nom, & Charles IX; avec les Sentences & Arrêts par lesquels est ordonné, que lesdits Bourgeois peuvent

tenir francs-fiefs, & toutes terres nobles & de franc alleu, sans être tenus d'en payer aucune chose, imprimés à Bourdeaux, *in*-8°. par Simon Millanges, 1574.

Remontrance faite au Roi de France, par les députés des trois États du Duché de BOURGOIGNE [1], sur l'Edit de pacification des troubles du Royaume de France, imprimée à Tholose, *in*-4°. par Jaques Colomiez, 1565. On m'a dit que cette Remontrance fut faite par un Conseiller de Dijon, appellé Bezou, depuis quart Président.

[1] Du Verdier écrit *Bourgoigne*; l'Auteur de la Remontrance *Bourgoingne*. On a ensuite écrit *Bourgongne*, depuis, plus communément *Bourgogne*. J'apprends de M. le Président Bouhier, pag. 36 de ses *Recherches Historiques*, touchant les Commentateurs de la Coutume de Bourgogne, imprimées au-devant de cette Coutume, *in*-4°. à Dijon, 1717, que « les Etats de la » Province, en conséquence de l'Edit de pacification, du 19 Mars 1562, » suivant le calcul François, alors courant, & 1563, suivant le Romain, » ayant envoyé au Parlement de Dijon plusieurs Députés des trois Ordres, » pour lui représenter les inconvéniens inséparables de cet Edit, Jean Bégat, » Conseiller, fut élu par la Compagnie, pour aller faire entendre les rai- » sons qu'elle avoit eues de surseoir la publication de cet Edit ». Ce fut donc en 1563 que Bégat, mal nommé *Bezou* par du Verdier, fit la Rémontrance dont il est ici question, nonobstant laquelle, le Roi, obligé de céder au temps, ordonna au Parlement de Dijon l'exécution de l'Edit. (M. DE LA MONNOYE).

Réponse pour les députés des trois États de BOURGOIGNE [1], contre la calomnieuse accusation publiée sous le titre d'Apologie de l'Édit, pour la pacification des troubles.

[1] Une négligence de M. de Thou, pag. 294 du XXXVIe Liv. de son *Histoire*, est d'avoir dit que « Bégat, outre sa Remontrance, touchant l'Edit » du 19 Mars, publia une Apologie, pour soutenir qu'on ne doit pas souf- » frir deux Religions dans un Etat : à quoi les Protestans répondirent par un » Ecrit opposé ». Il y auroit eu plus d'exactitude à dire que la Remontrance de Bégat fut combattue par un Ecrit, intitulé *Apologie de l'Edit du Roi, pour la pacification de son Royaume*, & que cet Ecrit fut réfuté par un autre, intitulé : *Réponse pour les trois Etats de Bourgogne, contre la calomnieuse accusation*, publiée sous le titre d'*Apologie de l'Edit du Roi pour la pacification de son Royaume*. Cette Réponse, d'environ cent feuillets, *in*-8°. sans nom d'Auteur, & sans marque du lieu, ni du temps de l'impression, tend à

prouver que, par toutes fortes de raifons, Charles IX ne devoit point fouffrir, en France, l'exercice d'une religion différente de la Catholique. Cette pièce, qui a tout l'air d'avoir été imprimée à Dijon, chez Jean des Planches, eft affurément de Bégat, quoique l'Anonyme, qui l'a compofée, y ait affecté quelque diverfité de ftyle, & que, pour mieux fe déguifer, il feigne être une perfonne obfcure & de bas lieu. Jean Bégat, fils de Nicolas Bégat, Avocat du Roi au Bailliage de Chatillon-fur-Seine, fut reçu, le 9 Juin 1553, dans la charge de Confeiller au Parlement de Bourgogne, & le 7 Avril 1571, dans celle de quatrième Préfident au même Parlement, rétablie par Edit du mois de Mars, quelques années auparavant. Il mourut dans fa quarante-neuvième année, le 21 Juin 1572. (Voy. fur JEAN BÉGAT, les Mém. de Niceron, Tom. VI, pag. 166.) J'ai cru autrefois qu'il étoit né à Dijon, fur ce qu'en la Section VIII de fa *Réponfe pour les trois Etats de Bourgogne*, il fe dit né dans la même Ville, d'où S. Bernard étoit natif; mais, comme ceux de Chatillon font perfuadés, que c'eft en leur ville que naquit ce Saint, il fe peut très-bien faire que Jean Bégat, qui, étant fils de Nicolas Bégat, Avocat du Roi à Chatillon, y étoit vraifemblablement né, fe foit par conféquent dit natif de la même ville que S. Bernard, avec d'autant plus de raifon, que *Fontaines*, où ceux de Dijon prétendent qu'eft né S. Bernard, n'ayant jamais été qu'un village, il n'auroit pas été naturel d'appeler *Village* ce lieu de la naiffance de S. Bernard *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il n'y a aucun doute fur le lieu de la naiffance de S. Bernard, ce fut inconteftablement au Château de Fontaines près Dijon. Son père étoit *Teffelin*, Seigneur de cet endroit, & fa mère, *Alix*, ou *Alete*, fille de *Bernard*, Seigneur de Montbard. C'eft ainfi que l'ont écrit les Auteurs contemporains, rapportés par le P. Chifflet, dans fa Differtation *De illuftri genere Sancti Bernardi*, qui fe trouve, pag. 395 du Livre, intitulé *Sancti Bernardi genus illuftre affertum*, *in*-4°. Dijon, 1660. Ce qui peut avoir donné lieu à penfer le contraire, c'eft que S. Bernard a fait fes premières études à Chatillon, Ville alors plus confidérable qu'elle ne l'eft aujourd'hui, l'une des dix-fept Villes de Loi du Royaume.

Ordonnances de Monfieur le Duc de BUILLON, pour le Reglement de la juftice de fes terres & feigneuries fouveraines de Buillon, Sedan, Jametz, Raulcourt, Florenge, Florenville, Meffancourt, Longues & le Saulcy; avec les coûtumes générales defdites terres & feigneuries, imprimées à Paris, *in-fol.* par Robert Eftienne, 1568.

BRINGUENARILLES [1], coufin germain de Feffe Pinte; ce Livre eft autrement intitulé, le Voyage du compaignon à la

bouteille, imprimé à Lyon, *in-8°.* par Olivier Arnoullet, & depuis à Paris, *in-16.* par Jean Bonfons.

[1] *Bringuenarilles*, eſt un mot burleſque, formé, non pas de l'Allemand *Brechen*, & de *Narilles*, pour *Narines*, comme ſi *Bringuenarilles* ſignifioit *Fendeur de naſeaux.* Il vient de *Bringen*, porter, dans le ſens de *porter une ſanté*, parce qu'*a force de porter des ſantés, on s'enlumine le nez*, & de-là *Bringuenarilles* pour un *bon biberon*, ce qui eſt ſi vrai, qu'en pluſieurs Provinces de France, *bringuer* eſt un ſynonyme de *trinquer.* (M. DE LA MONNOYE).

L'Hiſtoire & Romant de BUSCALUS, non imprimé : il eſt en la Librairie de Monſieur le Comte d'Urfé, écrit à la main en un fort gros volume.



C Æ C.

CÆCILE CYPRIAN. Traité de S. Cæcile Cyprian, Evêque de Carthage, Martyr de Jesus-Christ; Des deux sortes de Martyres, à Fortunat, mis de Latin en François, par Traducteur incertain, & imprimé en Anvers, *in*-16. par Dirick Uriman. Traité de douze manières d'abus, c'est-à-dire, de douze diverses sortes de Gens qui s'abusent grandement; avec le moyen d'iceux corriger & s'en donner garde. Extrait des Œuvres de S. Cæcile Cyprian, & traduit en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel; & depuis à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559. Les Œuvres de Saint Cæcile Cyprian, jadis Evêque de Carthage, avec annotations sur aucuns lieux obscurs & difficiles, traduites de Latin, par Jaques Tigeou, Angevin, imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1574: assavoir, les Epîtres Livres 4. Traité contre l'hérétique Novatian, sur ce qu'il ne faut point refuser aux pénitens la paix & reconciliation de l'Eglise. L'Oraison que dit S. Cyprian, Martyr, prochain de sa mort & passion. Quatre Traités contre Demetrian; 2 des accoustremens des Vierges; 3 de l'Unité de l'Eglise, ou de la simplicité des Prélats; 4 que les Idoles ne sont point Dieux. Autres trois Traités; 1. Que les gens Ecclésiastiques ne doivent tenir de femme avec eux. 2. De l'exortation au martyre à Fortunat. 3. Des deux sortes de Martyre. Trois Livres contre les Juifs, dont le troisiéme comprend plusieurs points & sentences, tirées des Saintes Écritures, pour se conduire & régler selon les Commandemens de Dieu. Trois Épîtres à Jubaian, du baptême des hérétiques, à Pompée, à Quinte : le Concile d'Afrique, autrement les sentences & opinions de quatre-vingt-sept Evêques, touchant ledit baptême des hérétiques: Sermons touchant les Œuvres Cardinales de notre Seigneur, le premier desquels est, de sa Nativité; de la Circoncision; de l'Étoile & des Sages, & du Baptême des Innocens; du Baptême

de Jesus-Christ, & de la manifestation de la Sainte Trinité; du Jeûne & des tentations de Jesus-Christ; de la Cêne & de la première institution du Saint Sacrement, lequel est toute la perfection de tous les Mystères; du lavement des pieds; de l'onction de l'huile Sainte & autres Sacremens le jour du Jeudi absolut; de la Passion de Jesus-Christ; de la Résurrection; de l'Acension de Jesus-Christ; du Saint Esprit; de l'Aumône; de l'Envie, & mauvaise affection qu'on porte à son prochain; du bien qui advient au Chrétien pour sa patience; de la Peste, & mepris de cette vie; des Abusés, ou de ceux qui sont tombés après le Baptême, & des Martyrisés; de l'Oraison Dominicale: divers Traités, assavoir; Exposition du Symbole; des deux Montaignes, Syna & Syon; de la Revelation du chef Saint Jean-Baptiste; de la louange du Martyre à Moyse & Maximus, Confesseurs; contre les Joueurs de dez & de cartes; contre les Bâteleurs & Joueurs de farces; des douze sortes d'abus qui sont en ce monde en diverses sortes de Gens; Epître à Firmilian, touchant le Baptême des Hérétiques; de la Pénitence requise avant qu'être reconcilié; Epître de ceux qui étoient aux mines; Touchant l'infidélité des Juifs; contre les Juifs qui ont persécuté notre Seigneur; Epître à Successus, touchant la persécution des Chrétiens, sous Decius & Valerius; quatre Epîtres aux Diacres de Rome, & autres touchant l'admission des Reconciliés à la Sainte Communion; Epître de Celerin à Lucian, touchant la faute que ses deux sœurs, Numerie & Candide, avoient commise contre la loi; Epître de Celerin, touchant la mort de Saint Cyprian; Epître du même Celerin, contre les dévoyés de la Foi; Epître de Saint Cyprian, qu'il ne faut point communiquer avec ceux qui sont dévoyés de la Foi; du Schisme & adultère de Felicissimus; de la captivité d'aucuns Chrétiens, par les Barbares; de l'offre de Saint Cyprian, au Martyre, Sermon de Saint Augustin, en l'honneur du Martyr Saint Cyprian [1].

[1] On n'estime aujourd'hui, de Traduction Françoise de S. Cyprien, que celle

qu'en a donnée M. Lombert, Avocat au Parlement de Paris, retiré à Port-Royal, & mort vers 1710. La bonne édition est en deux volumes, *in*-4°. Paris, 1675, avec la vie de ce Saint, & des remarques. S. Cyprien eut la tête tranchée auprès de Carthage, par ordre du Pro-Consul, le 14 Septembre 258. (M. DE LA MONNOYE).

CÆSAR FIASCHI. Traité du Seigneur Cæsar Fiaschi, Gentilhomme Ferrarois, de la manière de bien emboucher, manier & ferrer les chevaux, tourné d'Italien en François, par Traducteur incertain, & imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Auvray, 1578 [1].

[1] On a pu voir ci-dessus, p. 228 & 229, dans la note, sur le mot BERNARD DE POYMONCLAR, que Thomas Sibilet s'est déclaré Traducteur de ce Traité de César Fiaschi; aussi la Croix du Maine n'a-t-il pas manqué de mettre cette Traduction au nombre des ouvrages de Thomas Sibilet. (M. DE LA MONNOYE).

CÆSARIUS. La Règle des Religieuses, écrite en Latin, par Cæsarius, Evêque, contenant l'instruction, devoir & office de l'Abesse, prieuse, souprieuse, & autres, translatée en François, écrite en main, en la Librairie du Capitaine Sala [1].

[1] S. CÉSAIRE, Archevêque d'Arles, y ayant fondé un Monastère de Religieuses, dont Ste. Césarie, sa sœur, fut la première Abbesse, composa cette Règle à leur usage, insérée, page 11, de la troisième partie du *Codex Regularum*, imprimé à Paris, *in*-4°. 1663. (On croit que S. Césaire étoit de Châlon-sur-Saône). Il mourut le 27 Août 543. (M. DE LA MONNOYE).

CAIE CRISPE SALUSTE. Saluste, Auteur Romain, de la guerre que les Romains firent à l'encontre de Jugurtha, Roi de Numidie: plus, de la guerre Catilinaire, mis de Latin en François, par Translateur incertain, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Ambroise Giraud, 1539 [1]. Voyez ESTIENNE LE BLANC, PIERRE SALIAT, LOYS MEIGRET.

[1] Il est ici fait mention de la guerre Catilinaire, mise en François, par un anonyme, dont la Traduction fut imprimée à Paris, 1539, chez *Ambroise Girault*, que Jean-Albert Fabrice a pris pour le Traducteur. Outre la traduction entière de Saluste, par Jean Baudouin, imprimée, l'an 1617, à Paris, *in*-4°. & l'an 1663, *in*-12. Il y en a eu, en 1675, une autre, aussi *in*-12. & depuis même encore une nouvelle, où l'on m'a dit que dans l'endroit où il

eſt parlé du commerce qu'avoit eu Catilina *cum Sacerdote Veſtæ*, avec une Veſtale, ou Prêtreſſe de Veſta, le Traducteur avoit rendu ces mots par *un Prêtre de Veſta*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il a paru une nouvelle traduction de Saluſte, Paris, 1769. — M. le Préſident de Broſſes, de l'Académie des Inſcriptions, a eſſayé, dans quelques Mémoires, de donner une ſuite aux Fragmens de l'Hiſtoire Romaine de cet Auteur. — Martial regardoit Criſpe Saluſte comme le premier des Hiſtoriens Latins. L'élégance, la préciſion, l'énergie de ſon ſtyle, lui conſervent encore une partie de cette réputation ; & l'on trouve que Quintilien a eu raiſon de l'oppoſer à Thucidide, le premier, & le plus élégant des Hiſtoriens Grecs. Les Critiques ont remarqué, que ſes exordes convenoient ſi peu à la matière qu'il avoit à traiter, qu'on pouvoit les adapter à tout autre ouvrage : ils ont encore remarqué qu'il employoit le verbe *facere* en toute occaſion, comme *facere bellum*, *facere pacem*, *fœdus facere*.... Ils lui ont auſſi reproché de finir ſes narrations tout d'un coup, & lorſqu'on s'y attend le moins, & l'ont comparé à un homme qui ſaute par la fenêtre, au lieu de ſortir par la porte. Voilà ce qui regarde l'Auteur ; quant à l'homme, il valoit beaucoup moins. Ses débauches le firent chaſſer du Sénat. Céſar le rétablit enſuite, & lui donna le gouvernement de la Province de Bithynie, où il s'enrichit par ſes concuſſions énormes, & vint après à Rome étaler le plus grand faſte, dont on voit encore quelques reſtes dans les ruines, connues ſous le nom de *Jardins de Saluſte*, à l'extrémité du Mont Quirinal. On prétend qu'il épouſa *Terentia*, femme de Cicéron, après qu'elle eut été répudiée par ſon premier mari, & qu'à ce ſujet ils écrivirent l'un contre l'autre des libelles affreux. Saluſte mourut 35 ans avant J. C. Il étoit né à Amiterne, Ville de la Sabine, dont on voit les ruines auprès de *San Victorino*, dans l'Abruzze ultérieure.

CAIE JULES CÆSAR. Voyez BLAISE DE VIGENERE, ESTIENNE DE L'AIGUE [1].

[1] La première traduction Françoiſe qui ait été faite des *Commentaires de Céſar* eſt de Robert Gaguin, 1488, *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE).

* On regarde, avec raiſon, les *Commentaires de Céſar*, comme le plus excellent modèle que l'on puiſſe prendre pour écrire l'hiſtoire. Rien, dans ce qu'il a écrit, n'eſt étranger au ſujet ; tout y eſt à ſa place ; on n'y voit rien de ſuperflu. Il va rapidement à ſon but, quoi qu'on puiſſe toujours le ſuivre également ; on n'y trouve point de ces harangues que Titelive a imaginées, point de ces deſcriptions minucieuſes ſi fréquentes dans Quintecurce ; enfin Écrivain auſſi célèbre, que grand Capitaine : il eſt clair, concis, toujours élégant & perſuaſif.

CAIE JULES DE GUERSENS, a écrit * Panthée, Tragédie,

gédie, prise du Grec de Xenophon, imprimée à Poitiers, *in*-4°. par les Bouchets, 1571.

* Voyez les Notes dans la Croix du Maine, au mot *Caïe-Jules de Guersens*, tom. 1, pag. 98. — Son vrai nom étoit JULIEN DE GUERSENS. Il étoit né à Gisors, se distingua de bonne heure par ses talens, acquit de la réputation, & conçut la passion la plus vive pour *Catherine des Roches*, sous le nom de laquelle il fit imprimer, à Poitiers, sa Tragédie de *Panthée*; c'étoit assûrément un grand sacrifice de la part d'un jeune Auteur, mais la Demoiselle ne lui en sut aucun gré, & il perdit toute espérance de l'épouser. Il se retira à Rennes, où il se fit recevoir Avocat, & où il eut la charge de Sénéchal. Il mourut, dans cette Ville, le 5 Mai, 1583, âgé de 38 ou 40 ans. Quelques-unes de ses poésies ont donné lieu de mal juger de sa religion & de ses mœurs. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, tom. 3, pag. 265.

Un Chœur du deuxiéme Acte.

[*Comme l'on voit Aquilon qui menasse*
De quelque escueil la sourcilleuse audace,
Et cen dessus dessous
Bouffer en vain, puis sur la plus humble herbe,
Qui pend autour de sa teste superbe,
Descharger son courroux :
La chasteté est cette haute roche,
C'est cet escueil, duquel, si on s'approche,
Plus que par le devoir :
Ny tous les flots de notre enflé courage,
Ny tous les vents de nostre fière rage,
N'auront aucun pouvoir.]

CAIE PLINE CÆCILE SECOND [1]. Voyez ANTOINE DU PINET.

[1] Le nom de CÉCILE n'appartient qu'à Pline le jeune, qui, de CAÏUS CÆCILIUS, son père, tenoit le nom de CÆCILIUS. Ainsi, c'est une erreur à du Verdier d'avoir donné le nom de CÉCILE à Pline *le Naturaliste* *, qu'on n'a jamais appelé que *Caius Plinius secundus*. Dupinet n'a pas fait cette faute. (M. DE LA MONNOYE).

* Le peu de connoissance que l'on a eue, pendant long-tems, de l'Histoire Naturelle, a été cause que l'on n'estimoit pas le grand & magnifique Ouvrage de Pline l'Ancien, autant qu'il le mérite; il jouit aujourd'hui de toute sa réputation, & on convient qu'il a eu de très-bons Mémoires; il y a quelques erreurs, qui tiennent plus au peu de découvertes que l'on avoit faites de son tems, qu'à un défaut de pénétration ou de critique. Voyez

ci-dessus, pag. 137, dans les Remarques sur Antoine Dupinet, ce que nous avons dit de la Traduction nouvelle de Pline, par M. Poinsinet de Sivry.

CAIE SUETONE TRANQUILLE [1]. Voyez George de la Boutiere.

[1] Nous n'avons point de bonne version Françoise de Suetone *. (M. de la Monnoye).

* Suetone a traité l'*Histoire des XII Césars*, avec une sincérité si grande, que l'on a eu raison de dire qu'il avoit écrit la *Vie des Césars* avec autant de liberté qu'ils avoient vécu. C'est peut-être ce qui fait la difficulté d'en donner une Traduction fidèle dans notre langue; celle de du Teil, est tronquée en beaucoup d'endroits. Il vient d'en paroître tout récemment deux nouvelles: l'une, en 2 vol. & l'autre, en 4 vol. *in*-8°. chacune ayant le texte à côté; ce qui prouve bien le peu d'amour-propre des Traducteurs. Celle en 2 vol. est de M. de la Harpe, auquel on reproche de n'avoir pas toujours saisi le sens de Suétone, & qui plus est, d'avoir un style trivial, boursoufflé, traînant & sans grâces. La seconde Traduction, en 4 vol. est de M. Henry Ophelot de la Pause. Ces deux versions, quoique l'une porte au frontispice la date de 1770, & l'autre la date de l'année 1771, ont paru néanmoins en même tems. M. de la Monnoye, s'il vivoit aujourd'hui, pourroit dire encore, après les avoir lues, que Suétone n'a pas été, jusqu'à présent, heureux en Traducteurs.

CALLIMACH EXPERIENT [1]. Voyez aux Harangues Militaires de Fr. de Belleforest, celles qui ont été recueillies des Livres qu'il a faits de la vie du Roi Ladislas, ou, de la bataille de Varne, traduites du Latin.

[1] Filippo Sperientf de San Geminiano, en Toscane, est nommé d'ordinaire Callimaque; nom qui lui échut dans l'Académie savante de *Pomponius Lætus*, & qu'il conserva toujours depuis. Nous avons de lui, en prose latine, quelques Œuvres estimées par le style. Elles sont toutes historiques. Ses poésies, dont Sabellic & Gyraldus parlent avec éloge, ne sont point venues jusqu'à nous. Il cultivoit en même temps la philosophie de Platon, ce qui donna lieu à Marsile Ficin de lui adresser une épître en ces termes: *Callimacho, sapienti Poëtæ*, & de l'apostropher, dans une autre, par *Complatonicæmi*. On a de lui une lettre du 29 Septembre 1485, parmi celles de Politien. Il fut, au rapport de Platine, regardé, mais à grand tort, comme chef de la conspiration imaginaire des Gens de Lettres, contre le Pape Paul II. Ayant passé d'Italie en Pologne, il mourut à Cracovie, le premier Novembre (Vossius, le père, dit le 29 Octobre) 1496, & non pas 1490, comme

Moréri, & d'autres l'ont dit. — V. les Mém. de Niceron, tom. 6. (M. DE LA MONNOYE).

CALVY DE LA FONTAINE, a traduit la manière de bien & heureusement instituer & composer sa vie & forme de vivre, contenant soixante-dix-huit enseignemens envoyés par Isocrates, à l'adolescent Demonicus, imprimée à Paris, *in*-16. par Denis Janot, 1543. La félicité humaine de Philippes Beroalde, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denis Janot, 1543, & à Lyon, par J. Saugrain, *in*-16. Trois Déclarations èsquelles l'Yvrogne, le Putier, & le Joueur de dez, frères, debatent lequel d'eux trois (comme le plus vicieux) sera privé de la succession de leur père, suivant son testament. Invention Latine de Philippes Beroalde, poursuivie & amplifiée par ledit Traducteur; avec un Dialogue de Lucian, intitulé Mercure & Vertu, imprimée à Paris, *in*-16. par Vincent Sertenas, 1556. L'Elégie d'Ovide, sur la complainte du Noyer, imprimée à Paris, *in*-16. par Arnoul l'Angelier, sans date *.

*Voy. cet Article dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 99.

CAMILLE DE MOREL, fille de Jean de Morel, Gentilhomme Ambrunois, Damoiselle savante, a écrit maints vers, tant Latins que François.

* Voyez LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 99, & plus bas, au mot LUCRECE DE MOREL.

CARLES [1], c'est un Poëte duquel je ne sai le nom propre, qui a écrit Blason du Genoïl, Blason du Pied, de l'Esprit, de l'Honneur, de Grace; imprimé avec les Blasons des parties du corps feminin, faits par divers Poëtes.

[1] Je ne doute point que ce ne soit LANCELOT DE CARLES, jeune alors, depuis Evêque de Riez, adonné de tout temps à la poésie. (M. DE LA MONNOYE).

CATERINE DE SIENNE *. La doctrine spirituelle, décrite par forme de dialogue de l'excellente Vierge Sainte Caterine de Sienne, Religieuse du tiers Ordre de Saint Dominique,

qu'elle a dictée en vulgaire Italien, sortant de son ordinaire extase & ravissement d'esprit : où est traité de la Providence Divine, de l'amour des vertus, & de la haine des vices. Plus, les Oraisons faites par cette bienheureuse Vierge, dont les deux premières furent faites en Avignon, la troisiéme à Gennes, & toutes les autres à Rome, sortant de pareil ravissement d'esprit, depuis 1367 jusques à l'an 1380, qu'elle trépassa de cette vie; avec la vie & canonization d'icelle : le tout traduit en François, par quelques frères Religieux de l'Ordre de Saint Dominique du Convent de Paris, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1580 ; au commencement y a une Epître d'Edmé Bourgoin, Prieur du Convent des Frères Prêcheurs de ladite ville.

* CATHERINE, fille de Jacques Benincasa, Teinturier à Sienne, embrassa, à l'âge de vingt ans, l'Institut des Sœurs de la Pénitence de Saint Dominique; qui subsistent encore en Italie, portent l'habit religieux, & ne sont point cloîtrées. Elle eut des révélations ; fut consultée dans les affaires politiques de son siècle, écrivit contre le grand schisme qui commençoit à se former. Elle mourut à Rome, en 1380, à l'âge de 33 ans. Pie II, son compatriote, la canonisa en 1461. On peut consulter, sur cet article, le Supplément de la Bibliothèque de Gesner, au mot RAYMUNDUS DE VINEIS.

CATHERINE DE FRADONNET, Dame des Roches la fille *, de Poitiers, a écrit tant en prose qu'en vers François, quelques Œuvres, imprimées avec celles de sa mère, en un même volume ; assavoir en prose, Dialogue de vieillesse & de jeunesse ; Dialogue de vertu, & fortune ; Dialogue de la main, du pied, & de la bouche ; Dialogue de la pauvreté & la faim ; Dialogue d'amour, de béauté & de Physis ; Dialogue de Sincero & de Charite : & en vers, Sonnets & Chansons de Sincero à Charite ; Sonnets & Chansons de Charite à Sincero ; Réponse au dernier Sonnet de Charite ; la Rose ; Stances pour une mascarade d'Amazones ; Chansons des Amazones ; à sa quenoille ; à ses écrits ; de la musique ; Stances au Roi, sur son retour de Pologne ; la traduction desdites Stances en vers Grecs, par Joseph de la Scala, & en Latin par le S. de

Sainte Marte ; Hymne de l'Eau à la Roine , mère du Roi ; Imitation de la mère de Salomon ; la femme forte, décrite par Salomon ; l'Agnodice ; Antithèse du Somme & de la mort ; Epitaphes de Medée, Clitemneſtre, Lucreſſe, Niobe ; Tragicomédie de Tobie : le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1579.

* Voy. les notes dans La Croix du Maine, au mot Magdelaine Neveu, &c. Tom. II, pag. 72.

Au Dialogue de Vieilleſſe & Jeuneſſe:

[Pourquoi appelez-vous l'œil & la bouche, père & mère de la Philoſophie ? JEUNESSE. Auparavant que l'on vît aucune ſcience écrite, l'œil élevant ſa clarté vers les céleſtes feux, liſoit en la carte du Ciel le pouvoir admirable du Créateur de l'Univers. De-là s'engendra la Philoſophie, qui, réveillant les premières puiſſances de l'ame, la rendit plus deſireuſe de rechercher le ſouverain Dieu, en qui demeure la vraie ſapience. Depuis, cette ame étant remplie d'une infinité de belles conceptions, les enfanta heureuſement par la bouche : mais, Adieu bonne femme, c'eſt trop demeuré en un lieu. O la belle troupe de filles que voilà ! je me vais ranger entre elles. VIEILLESSE. C'eſt une choſe étrange de voir que tout le monde me fuit pour ſuivre ainſi la Jeuneſſe ; même ceux qui ne l'ont pas en eux, la cherchent en autrui, encore qu'elle les fuïe ; ils n'ont point ſouvenance de ce qui eſt dit par le Sage : Que trop mieux vaut le Chien vivant, que le Lion mort. Jeuneſſe eſt morte pour eux, ils ne la ſauroient jamais recouvrer ; & moi, je ſerai toujours pour les conduire entre les mains de la Parque. Or cependant que mon adverſaire eſt carreſſée de toutes ces belles Dames, je m'en vais me cacher en quelque lieu ſolitaire, attendant que ce ſoit à mon tour d'en recevoir les faveurs. Je vois-là une Egliſe, où je me vais ranger, pour dire mes oraiſons à préſent qu'il n'y paroît aucun, ſans crainte que perſonne m'y vienne chercher, vu ma laideur horrible, dont je veux décrire quelque choſe pendant qu'il m'en ſouvient, parce que ſouvent j'oublie de me connoître.

Si j'ai peu ruiner la haute Pyramide,
Les grands murs, le Coloſſe, & le lieu, d'où ſans guide
D'un peloton de fil on ne pouvoit ſortir:
Le pourtraict de Jupin, le tombeau de Mauſole,
Le Temple de Diane, & ſi d'une parole
Je puis des plus puiſſans la puiſſance amortir:
Doit on s'eſmerveiller ſi je ſuis ennuyeuſe?
Doit on s'eſmerveiller ſi je ſuis odieuſe?
Veu que touſiours je pille, & ſi ne garde rien.

Je dérobe ſans fin les beautés & la grace
Que je rends à Nature à fin qu'elle en reface,
Et maintienne le monde en ſon ordre ancien,
Pour mille fois mourir & mille fois renaître.
Rien pourtant ne ſe pert, toute choſe à ſon eſtre,
En eſprouvant touſiours ſes divers changemens.
Mais ceux que le plaiſir, douce ame de la vie,
Entretient & chérit, me rendent plus haïe,
Refuſant d'obéir à mes commandemens.

JEUN. Maintenant que la Vieilleſſe eſt abſente de moi, & qu'elle ne peut me reprendre d'aucune choſe que je die, je veux conter à ces Dames quelque ſecret que j'ai appris d'elle : mais on dira que je ſuis une grande babillarde, qui tire les propos des uns pour les redire aux autres, & penſe que je ferai mieux de ne le dire point qu'à moi. Donques je proteſte de le céler à tous, s'il m'eſt poſſible, fors qu'à ma penſée.

Je ne l'ay dit qu'à moi, & ſi je me défie
Que moi-même vers moi face tour d'ennemie,
Déclarant un ſecret que j'ai pris ſur ma foi :
Je ne le dirai pas, mais le pourrai-je taire?
Donques je le dirai : mais ſe peut-il bien faire
Que je veuille trahir & mon penſer & moi?
Or ſus je le dirai, non ferai : ha je penſe
Que ne le diſant point je perdray patience,
Si je le dy auſſi, j'y auray grand regret :
Si je ne le dy point, je ſerai en grand peine :
Mais quoy? ſi je le dy, je ſuis toute certaine
De ne pouvoir jamais rappeler mon ſecret.
Je ne le dirai point de peur de m'en deſdire.
Vrayement je le diray, cela que peut-il nuire?
Je ne le diray point de peur de m'en faſcher.
Je le dirai pourtant, qu'eſt-ce que je doits craindre?
Je ne le dirai point, il faut apprendre à faindre :
Un ſecret perd ſon nom, qui ne peut le cacher.]

CATHERINE DE NAVARRE [1], ſœur au très-illuſtre Henri, Roi de Navarre, Princeſſe de haut eſprit, ſortie du tyge de ces deux ſavantes Roines de Navarre, de bonne, louable & heureuſe mémoire Marguerite de France, & Jeanne d'Albret, ſes ayeule & mère, a commencé de ſi bonne heure, de les imiter à produire les fleurs & le fruit tout enſemble, dont les Muſes donnent la ſemence, qu'elle en a compoſé de

chapeaux aux couleurs de bien dire qui y sauroient être les plus requises, ayant à peine atteint l'âge de douze ans. Voire (qui est chose plus admirable) a fait des vers en dormant, comme est témoigné en une Ode sur ce faite & adressée à son excellence, par un de ses Précepteurs, de laquelle j'ai extrait ici quelques couplets.

[1] C'est CATHERINE DE BOURBON, sœur d'Henri IV, née le 7 Février 1558; mariée, le 30 Janvier 1599, avec Henri, Duc de Bar, malgré elle, comme elle le témoigna, quand elle dit qu'*elle ne trouvoit pas son compte dans cette alliance*, faisant, par un jeu de mots de *compte* à *Comte*, allusion à la qualité de son cousin-germain, *Charles de Bourbon*, Comte de Soissons, qu'elle aimoit. Elle mourut à Nancy, le 13 Janvier 1604. (M. DE LA MONNOYE).

[J'ay tousiours tenu pour fable,
Comme chose peu croyable,
Ce qu'ès vieux escrits on void,
Qu'ayant dormi sur Parnasse,
Et beu de l'eau de Pégase,
Poëte l'on se trouvoit.

Mais désormais je proteste
Que, bannissant de ma teste
Ma dure incrédulité,
Je ne le tiendrai pour compte:
Et ne veux point avoir honte
De l'estimer vérité.

D'autant que, mesme en tel âge,
En vous je voy davantage:
Car, dormant, vous composez,
Et faites œuvres paroistre,
Que chacun peut reconnoistre
Pour vers fort bien agencez.

Mais estant née Poëte,
Pour mieux vous y rendre adroite
Il faudra continuer:
Et, d'une façon gentile,
Exerçant votre beau style,
Votre esprit désennuyer.

Ainsi, peu-à-peu fondée,
Vous vous rendrez asseurée:
Et qui lira vos Escrits,
Dira, ô rare Princesse,

Qui jà surmonte en sagesse
Les plus excellens esprits.

Beaucoup fait qui bien commence,
Et son œuvre assez avance,
Qui fait le commencement :
Ceste parfaite excellence
Des arts, ni de la science,
Ne s'acquiert soudainement.

Le Poëte de la Thrace,
Homère, Virgile, Horace,
Ovide le gracieux,
Ni ces deux Roynes parfaites,
N'ont esté doctes Poëtes
En un soudain clin des yeux.

Poursuivez donques, Madame,
Et n'estimez estre blasme
De faillir aucunesfois :
C'est une chose ordinaire,
Les plus sçavans, voire Homère
(Dit-on) sommeillent par fois.

Mais, quoi ! quand, en dormant mesme,
Des vers, d'une grace extrême,
Découlent de vostre esprit,
Que sera-ce, je vous prie,
De ceux que, non endormie,
Vous voudrez mettre en escrit ? &c.]

CATON en François, moralisé par Exemples. Prose, imprimée à Paris, sans date. Les Distiques de Caton ont été traduits par Quatrains, par François Habert, & encore par quelques autres [1].

[1] Naudé, dans son *Mascurat*, depuis la pag. 633, jusqu'à la 637, s'étend, fort au long, sur l'Auteur de ces *Distiques*, & sur leurs Commentateurs. Colletet y a depuis ajouté, dans son *Discours de la Poésie Morale*, n°. 40, des Recherches qui ne sont pas moins curieuses. On peut voir aussi ce que j'ai observé sur l'article 1136, des *Jugemens des Savans* de Baillet, pag. 34, du tom. IV; mais une chose, dont je suis surpris, & qu'on n'a point remarquée, c'est que dans les deux Collections que nous avons des Œuvres d'Érasme, où l'on a bien daigné imprimer son Commentaire sur l'Élégie *de Nuce*, on a omis celui qu'il a fait sur ces distiques. (M. DE LA MONNOYE).

Borel, au Catalogue au-devant de son *Glossaire*, fait ADAM DE GUIENCY, Traducteur

Traducteur de Caton. — Caton, en Roman, en vers, est cité par du Cange, indice[1] des Auteurs, au-devant de son Glossaire Latin, pag. 119. (Président Bouhier).

CÉBES [1]. Voyez Gilles Corrozet, Geoffroy Tory.

[1] Des trois Dialogues de Cébès, il ne nous en reste que celui qui a pour titre πίναξ *le Tableau* *, à la fin duquel il étoit demeuré une lacune, remplie pour la première fois, d'après un ancien manuscrit, par Jacques Gronovius, en son édition de ce Dialogue, *in*-8o. à Amsterdam, 1687. *Lodovico Odazzi*, qui, vers la fin du quinzième siècle, traduisit, le premier, en latin, ce Dialogue sur le manuscrit sain & entier de la Bibliothèque de Fédéric, Duc d'Urbin, son patron, représenta fidèlement, dans sa version, cet endroit que les Traducteurs, venus depuis, laissèrent en blanc, faute d'un tel secours. Il y a, dans ce même Dialogue, un autre endroit qu'on a raison de croire postiche, à cause des Péripatéticiens, des Critiques & des Epicuriens, dont il y est fait mention, noms inconnus du temps de Cébès, & postérieurs de plusieurs années. (M. de la Monnoye).

* Cébès, né à Thèbes, en Béotie, Philosophe, disciple de Socrate. On a une bonne Traduction du *Tableau* de Cébès, par Gilles Boileau, de l'Académie Françoise. Il est parlé de *Cébès* dans le Livre 1, ch. 15, *De Scriptoribus Historiæ Philosophicæ* de Jean Gérard Vossius; on ne croit pas qu'il ait rien écrit; alors *le Tableau de la Vie Humaine* seroit d'un Auteur plus récent. M. l'Abbé Sevin, qui a discuté, avec beaucoup de sagacité, la question, si le *Tableau* attribué à Cébès, est véritablement de cet Auteur, a prouvé solidement la négative, par des raisons qu'on peut voir dans l'extrait de son Mémoire imprimé, à la pag. 137, du tom. III, de l'*Histoire de l'Académie des Belles-Lettres*. Il paroît persuadé que cet Ouvrage, loin d'être de Cébès, n'est pas beaucoup antérieur à Lucien, qui l'a cité le premier. L'Auteur n'a pas même suivi les idées de la secte dont Cébès faisoit profession, &, dans l'Écrit qu'on lui attribue, on trouve des choses postérieures au siècle, où Cébès a vécu.

CHARLES IX de ce nom, très-Chrétien Roi de France, étoit si bien versé en la Venerie, qu'il en a écrit un Livre, surpassant tout le savoir de ceux, qui, onc devant lui, se mêlèrent de cet exercice, lequel il aimoit tant, qu'il choisit un lieu propre pour y édifier un superbe palais, auprès la forêt de Lyon, dont il fit jetter les fondemens, & voulut qu'il s'appellât, de son nom, Charleval. Le Livre qu'il a fait de la Venerie, est cherement gardé par le Roi très-Chrétien, à présent règnant son frère: il n'étoit jamais oisif, toujours en action, ou courir, ou

ſauter, ou jouer à la paume, ou piquer chevaux, ou forger armes. Il aimoit auſſi fort la Muſique; étoit fort éloquent & autant bien diſant qu'homme de ſon Royaume: fut affectionné aux hommes de ſavoir, aima les Poëtes, entr'autres Ronſard, Baïf, Dorat & Jamin, qu'il entretint & avança: ſe mêla de compoſer aucunesfois des vers, de la façon & ſtyle, que ceux qui s'enſuivent, qu'il envoya à Pierre de Ronſard.

Ronſard, je connoy bien que ſi tu ne me vois,
Tu oublies ſoudain de ton grand Roy la vois:
Mais, pour t'en ſouvenir, penſe que je n'oublie
Continuer touſiours d'apprendre en Poëſie,
Et pource j'ay voulu t'envoyer cet eſcrit,
Pour enthouſiaſer ton phantastique eſprit.
Donc ne t'amuſes plus à faire ton meſnage,
Maintenant n'eſt plus temps de faire jadinage.
Il faut ſuyvre ton Roy, qui t'aime par ſus tous,
Pour les vers qui, de toy, coulent braves & doux;
Et croy, ſi tu ne viens me trouver à Amboiſe,
Qu'entre nous adviendra une bien grande noiſe.

RÉPONSE de Ronſard aux Vers précédens.

Charles, en qui le Ciel toutes graces inſpire,
Qui as un cœur plus grand, que n'eſt grand ton Empire,
Une ame prompte & vive, un eſprit généreux,
De vertus, de ſcience & d'honneur amoureux,
Qui paſſes tes Ayeulx d'un auſſi long eſpace
Que l'Aigle les Autours, dont l'aile ne ſe laſſe,
En volant outre l'air, d'approcher le Soleil;
Ainſi, gaignant les tiens, tu n'as point de pareil
Que François, ton gran-père, & ſi l'honneste honte
Le vouloit, je diroy que ton cœur le ſurmonte,
D'autant que nostre ſiècle est meilleur que le ſien,
Et que le temps préſent vaut mieux que l'ancien;
Et d'autant qu'il ſut docte au déclin de vieilleſſe,
Et tu es tout ſçavant en la fleur de jeuneſſe;
Car ſi ta Majesté (après le ſoin commun
Qu'elle prend du public, & d'eſcouter chacun,
Et de bailler à tous une facile entrée)
Soit en proſe, ou en vers, quelquefois ſe récrée,
Donnant un peu relaſche à ton divin eſprit,
Qui monſtre ſa vigueur, en monſtrant ſon eſcrit,

Et qui, rien que parfait, ne médite ou compose;
Ronsard te céde en vers, & Amyot en prose,
Et suis marry d'avoir si longuement vescu
Au giron des neuf Sœurs, pour estre ainsi vaincu
N'estoit-ce pas assez de m'avoir, en cent sortes,
Monstre l'affection, que, maistre, tu me portes,
Sans encor me vouloir deffier en mon art,
Et en rime au combat appeler ton Ronsard,
Descouvrant contre moy la fureur de ton style?
Ainsi le grand Auguste escrivoit à Virgile:
Virgile, qui l'esprit de son maistre suivoit,
Pour luy donner plaisir, luy contre rescrivoit.
Tu m'as donné des vers, très-magnanime Prince,
Afin qu'en imitant ton exemple, j'apprinsse
Que peut un cœur superbe, & pour avoir aussi
Tousiours l'esprit touché d'un vertueulx souci.
Toutesfois te jouant, grand Monarque de France,
Tu as plus avancé que ta plume ne pense:
Car tes faicts quelque jour par le temps périront:
En mon Livre à jamais tes beaux vers se liront,
Que je veux engraver, pour plus hautaine gloire,
Sur l'autel le plus sainct du temple de Mémoire,
Pour mieux faire cognoistre à la posterité
Que Ronsard a vescu, régnant ta Majesté,
Et que ta Majesté dessous elle a vu naistre
Sa Muse, qui se plaît de servir un tel maistre.

VERS du Roi CHARLES IX, à Ronsard.

Ronsard, si ton vieil corps ressembloit ton esprit,
Je seroy bien content d'avouer par escrit,
Qu'il sympathiseroit en mal aveq le mien,
Et qu'il seroit malade aussi-bien que le tien.
Mais lorsque la vieillesse en comparaison ose
Regarder ma jeunesse, en vain elle propose
De se rendre pareille à mon jeune printemps:
Car en ton froid hyver rien de verd n'est dedans.
Il ne te reste rien qu'un esprit grand & haut,
Lequel, comme immortel, jamais ne te défaut.
Or donc je te diray que bien-heureux seroy;
Si de ton bon esprit un rayon je tiroy;
Ou bien que, sans t'oster rien du tien si exquis,
Par estude & labeur un tel m'estoit acquis.

Ton esprit est, Ronsard, plus gaillart que le mien,
Mais mon corps est plus jeune & plus fort que le tien.
Par ainsi je conclu qu'en sçavoir tu me passe,
D'autant que mon printemps tes cheveux gris efface.

RÉPONSE de Ronsard aux Vers précédens du Roi Charles IX.

Charles, tel que je suis, vous serez quelque jour;
L'âge vole toujours, sans espoir de retour;
Et comme, hors des dents, la parole sortie,
Ne retourne jamais, après qu'elle est partie;
Ainsi l'âge de l'homme, après qu'il est passé,
Ne retourne jamais, quand il nous a laissé:
Voyez au mois de May sur l'espine la rose,
Au matin un bouton, à vespre elle est esclose;
Sur le soir elle meurt: ô belle fleur, ainsi
Un jour est ta naissance & ton trespas ainsi.
Si Villes, si Citez de marbres estofées,
Si Empires, si Rois, si superbes trophées
Vieillissent, je puis bien, en imitant le cours
De nature, décroistre, & voir vieillir mes jours.
Je vous passe, mon Roi, de vingt & deux années:
Mais les vostres seront si soudain retournées,
Qu'au prix du long séjour que fait l'Eternité,
Qui les siècles dévore en son infinité,
Vingt, trente, quarante ans accomparez, ressemblent
Un grain, près d'un monceau où tant de grains s'assemblent:
Et qui meurt aujourd'hui, soit riche ou souffreteux,
Quant à l'Eternité, meurt à l'égal de ceux
Qu'engloutit le déluge en l'eau desmesurée.
Tout terme qui finit n'a pas longue durée:
Et soit tost ou soit tard, il faut voir le trespas,
Et descendre au parquet des Juges de là-bas.
Heureux, trois fois heureux, si vous aviez mon âge!
Vous seriez délivré de l'importune rage
Des chaudes passions, dont l'homme ne vit franc
Quand son gaillard printemps lui eschauffe le sang.
De-là l'ambition, de-là la convoitise,
De-la vient la chaleur que Vénus nous attise,
Et l'ire qui abbat le fort de la raison,
Ennemis inconnus du bon père grison.
Vous verriez mon grand Prince, en barbe vénérable,
Vostre Race Royale au tour de vostre table,

Comme jeunes Lauriers : & Monarque puissant,
Vous verriez dessoubs-vous le peuple obeïssant.
Vostre Espargne fournie, & vos villes françoises,
Terres, Havres & Ports loin de civiles noises :
Riche d'honneur, de paix & de bien plantureux,
Et, veillard, vous seriez plus qu'en jeunesse heureux.
Il ne faut estimer que la mère Nature,
Les saisons des humains ordonne à l'avanture,
Comme un méchant Comique en son théâtre fait
Le premier acte bon, le dernier imparfait :
Elle compose tout d'une meure sagesse :
Li la jeunesse est bonne, aussi est la vieillesse.
La jeunesse est gaillarde & discourt librement,
Vieillesse a la raison, esprit & jugement :
L'une a opinion, & l'autre a la prudence ;
L'une ayme oiseaux & chiens, amour, chevaux & dance ;
L'autre ayme le bon vin, le bon lict, le bon feu.
Ainsi toute saison differe de bien peu,
Et presque l'une à l'autre à l'égal se rapporte ;
Chacune a son plaisir, mais de diverse sorte.
Pourquoi, en vous moquant, me faictes vous ce tort,
De m'appeler Voisin des ombres de la mort,
Et de me paindre aux yeux une mort si prochaine,
Quand de mon chaut esté je ne sors qu'à grand peine ?
Je n'entre qu'en autonne, & ne peux arriver
De quinze ou de seize ans aux jours de mon hyver :
Et vous puis (si le Ciel à ma vie est propice)
Faire encore pour le moins vingt bons ans de service :
Et quand le corps seroit de trop d'âge donté,
L'âge ne peut forcer la bonne volonté.
De force & de vigueur mal-gré-moi je vous céde :
L'escorce au prix de vous, non la fleur je posséde :
Et je vous cede encore en généreux esprit,
Qui m'appelle au combat par un royal escrit.
Et bref, s'il vous plaisoit un peu prendre la peine
De courtiser la Muse, & boire en la fontaine
Fille de ce cheval qui fit sourcer le mont,
Tout seul vous raviriez les lauriers de mon front,
Un second Roy François : de-là viendroit ma gloire.
» *Estre vaincu d'un Roi, c'est gagner la victoire.*]

Le Sommaire des propos & harangue, que le Roi Charles IX, tint à sa Noblesse, qu'il fit assembler en la salle de son château

du Louvre, à Paris, le Dimanche 28 Novembre 1563, a été imprimé à Paris, audit an & à Lyon, par Benoiſt Rigaud *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot CHARLES DE VALOIS, Tom. I, pag. 118 & 119.

CHARLES BLANDEK, Arteſien, Religieux de l'Abbaye de Marchiennes, a recueilli cinq Hiſtoires admirables, èſquelles eſt montré comme, miraculeuſement, par la vertu du Saint Sacrement de l'Autel, a été chaſſé Belzebub, prince des Diables, avec pluſieurs autres Demons, des corps de quatre perſonnes, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1582 *.

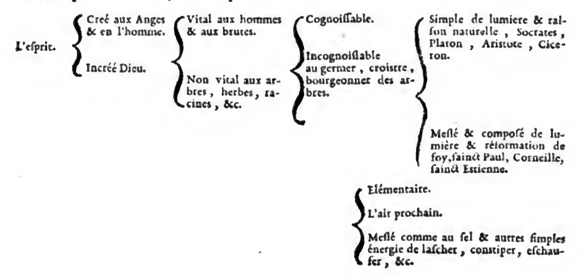
* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 103.

CHARLES BOVILLE, ou DE BOVELLES, Chanoine de Noyon, a écrit en huit chapitres [1] l'Art & Science de Géométrie, avec les figures ſur chacune règle, par leſquelles on peut facilement comprendre ladite ſcience, imprimés à Paris, *in*-4°. par Henry Eſtienne, père du feu Robert Eſtienne, 1514: le même Livre a été depuis réimprimé, ſous le titre de la Géométrie Pratique de Charles de Bovelles, à Paris, par Regnaud Chaudiere, 1551. Proverbes & Dits ſententieux, avec l'interprétation Françoiſe, & commentaire Latin ſur iceux, imprimés à Paris, *in*-8°. par Sébaſtien Nyvelle, 1557. *Caroli Bovilli Samarobrini, liber, de differentia vulgarium linguarum, & Gallici ſermonis varietate. Quæ voces apud Gallos ſint factitiæ & arbitrariæ vel barbaræ : quæ item ab origine Latina manarint. De hallucinatione gallicorum nominum* : le tout aveq l'interprétation en François de la plupart des dictions y contenues, imprimé à Paris, *in*-4°. par Robert Eſtienne, 1533. Voyez le catalogue de ſes Œuvres Latines, en la Bibliothèque de Geſner.

[1] Son nom François, ſelon nos deux Bibliothécaires, étoit *de Bovelles.* Simon Goulard, dans ſa Traduction de Vier, *de Præſtigiis Dæmonum*, chap. 6, du Liv. 2, écrit *de Bouvelles.* On voit, dans la lettre qu'il écrivit de Saint-Quentin, le 8 Mars 1509, à Germain de Ganay, premièrement Évêque de Cahors, & depuis Évêque d'Orléans, que dans une conférence qu'il avoit eue, en Allemagne, l'an 1505, avec Trithème, il prit cet Abbé pour un

Magicien, & sa *Stéganographie* pour un Livre de négromance. Jacques Gohori, & d'autres, ont eu grande raison de rire, en cela, de sa simplicité. Il n'est ici qualifié que *Chanoine de Noyon*, il l'étoit aussi *de Saint-Quentin*. L'épître dédicatoire qu'il a mise au devant de son Traité *de Differentiâ vulgarium Linguarum*, &c. témoigne qu'il vivoit encore le 5 Septembre 1531. Il mourut apparemment peu de temps après, & fut enterré à la Chartreuse de Mont-Saint-Louis, autrement Mont-Regnaud, proche Noyon. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DE BOURGUEVILLE, Lieutenant du Bailli de Caen, & Juge Présidial au Siège dudit lieu, a écrit l'Athéomachie & discours de l'immortalité de l'ame & résurrection des corps, où il refute les opinions des Philosophes ethniques, de tous naturalistes & Athées, par argumens, raisons, exemples & autorités valides, & entr'autres choses il y dit : en cette Œuvre, je prends l'ame pour la forme & commencement par lequel nous vivons, nous sentons, nous entendons, nous mouvons, & sommes nourris, ainsi que dit Aristote. Et comme, dit Saint Augustin, c'est une substance créée invisible, ainsi que Dieu immortel, n'ayant image sinon de son Créateur, dont les Philosophes ne furent & ne seront jamais d'accord. Mais pour encore plus éclaircir ce sujet, je dirai que l'Ame ou Esprit en général, peut signifier une forme de mouvoir, pousser, agiter, végéter, ou bien pourmener aucune chose, & le definirai après autres, ainsi que cette table montre.



imprimé à Paris, *in*-4°. chez Martin le Jeune, 1564. Les discours de l'Eglise, Religion & de la Justice, par Charles de Bourgueville, imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1578 *.

* Voy. les notes dans *LA CROIX DU MAINE*, à ce mot, Tom. I, pag. 105.

CHARLES DE CHANTECLER, Maître des Requêtes du Roi en sa Chancelerie, a mis en François, plusieurs Avis & Conseils de François Guicciardin, tant pour les affaires d'État, que privées; avec quarante-deux articles, concernant le même sujet, imprimés à Paris, *in*-8°. par Robert le Maigner, 1577 [1].

[1] Il donna, en 1577, ne prenant alors que la qualité d'Avocat, une Version Latine des *Césars* de Julien. Son père, CHARLES DE CHANTECLER, dont on peut voir l'Eloge dans Scévole de Sainte-Marthe, étoit de Moulins, & mourut à Paris, dans la charge de Conseiller au Parlement, que François I. lui avoit donnée. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES CHOQUART, Avocat en Parlement à Paris, a écrit Epître ou discours à Monsieur de Montpensier, touchant l'État de la Religion Chrétienne, & mauvaise intention pour laquelle plusieurs s'en sont séparés, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1568. La Harangue des Ambassadeurs du Roi Charles IX, prononcée en la quatriéme Session du Concile général de Trente, l'an 1562: ensemble la Réponse de l'Assemblée dudit Concile auxdits Ambassadeurs, traduite de Latin, par Christophe Choquart, imprimée à Paris, par Nicolas Chesneau, 1563. Les raisons & occasions principales qui doivent émouvoir ceux qui sont tombés en hérésie lutérienne & calviniste, à l'abjurer & renoncer, & se soumettre à la vraie & Catholique Eglise, dont ils se sont départis, prises de l'abjuration des Sectes nouvelles, faite par très-haut Seigneur Hulderic, Comte de Helfenstain en Sueve, en l'an 1567, mise en François, par Charles Choquart, & imprimée à Paris, par Nicolas Chesneau.

CHARLE D'ESPINAY *. Les Sonnets de Charles d'Espinay,

nay, Breton, imprimés à Paris, *in*-4°. par Rob. Estienne, 1560.

* CHARLES D'ESPINAY, d'une noble & ancienne Maison de Bretagne, embrassa l'état Ecclésiastique, eut l'Abbaye de S. Gildas-des-Bois, Diocèse de Nantes, & celle de Notre-Dame-du-Tronchet, Diocèse de Dôle. Il se trouva au Concile de Trente, & fut chargé de plusieurs négociations importantes relatives à ce Concile. Il fut sacré Évêque de Dôle, le 16 de Septembre 1565; se retira dans son Diocèse, où il mourut au mois de Septembre 1591. Les *Sonnets*, dont il est ici question, sont au nombre de vingt-six: on trouve à la suite une chanson, où l'Auteur parle de son bonheur & chante ses plaisirs. Les Sonnets sont adressés à une Dame, dont il paroît qu'il étoit bien traité; mais les vers n'en sont pas meilleurs pour cela. On doit croire que Charles d'Espinay n'étoit point encore alors dans l'état Ecclésiastique. Il y a eu deux éditions de ces Sonnets. La première est de 1559, *in*-8°. La seconde de 1568, *in*-4°. Voyez la Biblioth. Franç. de l'Abbé Goujet, tom. 15, p. 6.

CHARLES ESTIENNE *, Docteur en Médecine, a écrit la dissection des parties du corps humain, divisée en trois Livres; avec les figures & déclaration des incisions, composées par Estienne de la Riviere, Chirurgien, imprimées à Paris, *in-fol.* par Simon de Colinez, 1546. Les Abusés, Comédie des Professeurs de l'Académie Siénoise, nommés *Intronati*, célébrée ès jeux d'un carème-prenant, à Sienne, traduite de Tuscan, par ledit Charles Estienne, & imprimée à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1543; & par Estienne Groulleau, à Paris, 1556. Première Comédie de Térence, intitulée l'Andrie, traduite en prose Françoise, par Charles Estienne; avec un bref recueil de toutes les sortes de jeux qu'avoient les anciens Grecs & Romains; & comment ils usoient d'iceux, imprimée à Paris, *in*-16. par Gilles Corrozet, 1542. Abrégé de l'Histoire des Vicomtes & Ducs de Mylan, extrait en partie du Livre de Paulus Jovius: avec les portraits d'aucuns d'iceux, représentés après le naturel, par lesquels on peut donner quelque jugement de leur complexion pour autant que (comme dit ledit Estienne en l'Epître) le visage est le miroir du cœur: & n'advient gueres que l'un l'autre se démentent, imprimé à Paris, *in*-4°. chez le même Estienne, 1552. Discours des Histoires de Lorraine & de Flandres, au Roi

très-Chrétien Henri II, imprimé à Paris, par ledit Charles Estienne, 1552. Paradoxes en nombre vingt-cinq, ou propos contre la commune opinion, débattus en forme de déclamations forenses, pour exerciter les jeunes esprits en causes difficiles: Auteur Charles Estienne, imprimés à Paris, *in*-8°. par icelui Estienne, 1554. Autre Paradoxe que le plaider est chose très-utile & nécessaire à la vie de l'homme, imprimé comme dessus. L'Agriculture & Maison rustique, en laquelle est contenu tout ce qui peut être requis pour bâtir maison champêtre, prevoir les changemens & diversités des temps, médeciner les laboureurs malades, nourrir & médeciner bétail & volaille de toutes sortes; dresser jardins, tant potager, médicinal, que parterre; gouverner les mouches à miel; faire conserves; confire les fruits, fleurs, racines, & écorces; préparer le miel & la cire; planter & enter toute sorte d'arbres fruitiers; faire les huilles; distiller les eaux; entretenir les prés, viviers & étangs; labourer les terres à grains; façonner les vignes; planter bois de haute futaie & taillis; bâtir la garenne, la heronniere, & le parc pour les bêtes sauvages, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jaques du Puis, par diverses fois, & par Jean de Tournes, à Lyon. Au deuxiéme chapitre du premier Livre, il dit que le premier bâtiment d'une maison doit être la cuisine, c'est-à-dire, le revenu & le fonds, pour l'entretenir: aussi le premier point d'un père de famille, avant que bâtir & dresser sa maison, est d'adviser bien diligemment qu'elle soit du tout sienne, & qu'il n'ait plus à faire à mineurs, créditeurs, rentiers ou supérieurs qui le distraient de ses négoces: qu'il ait fourni à tous frais & solemnités de justice; & nommément aux licitations & décrets, qui sont les plus sûres voies d'acheter pour le jourd'hui: car on trouve plus grand nombre de sots acheteurs, que de sots vendeurs: que l'an & jour soit passé qu'il a échangé, suscité & ému nouvelles dettes pour éclaircir son héritage, niemployé la valeur d'un denier qu'il n'ait entiérement chevy, borné & arpenté avec ses voisins, & acheté paix des plus hargneux.

Somme qu'il ſoit hors de toute court & de procès, & que s'il lui demeure quelques cas à parfaire (comme l'on dit que terre amene guerre) que ce ſoit plutôt à lui à demander qu'à défendre: j'entends touchant ſes droits ſeigneuriaux & cenſives, deſquels il ne doit non plus laiſſer décheoir le moindre denier, chapon, ou quoi que ce ſoit, qu'une tuile de ſa couverture, qui à trait de temps non réparée & remiſe, en fait cheoir d'autres, & porte grand dommage au logis. Voyez les Œuvres Latines de Charles Eſtienne, en la Bibliothèque de Conrad Geſner.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot CHARLES ESTIENNE, Tom. I, pag. 107, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI.

CHARLES DE FIGON, Maître ordinaire en la chambre des Comptes, ſéant à Montpellier, a écrit Diſcours des États & Offices, tant du gouvernement que de la juſtice, & des finances de France, contenant une deſcription de l'autorité, juriſdiction, connoiſſance & charge particulière d'un chacun d'iceux, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Auvrai, 1580.

CHARLES FONTAINE, Pariſien, a écrit en rime *, Epître à Sagon & à la Hueterie, en défenſe de Marot; avec la complainte & teſtament de François Sagouyn, dit Sagon, envoyés à Frippelipes, Valet de Marot, imprimés à Lyon, par Pierre de Sainte Lucie. Réponſe à l'encontre d'un petit Livre intitulé la victoire & triomphe d'Argent, contre Cupido, Dieu d'amours, n'a guere vaincu dans Paris, imprimée à Lyon, par François Juſte, 1537. La Contr'amie de court, imprimée à Paris, *in*-16. avec autres opuſcules d'Antoine Heroet, par Jean Ruelle, 1545. Les nouvelles & antiques merveilles, avec un traité des douze Ceſars, & une Ode pour adieu à la ville de Paris, imprimés *in*-16. par Guillaume le Noir, 1554. Les ſentences du Poëte Auſone, ſus les Dits des ſept Sages. Odes & autres compoſitions: le tout traduit & compoſé pour l'utilité d'un chacun & inciter à la vertu, imprimé à Lyon, *in*-8°. par

Jean Brotot, 1555. Les Ruiſſeaux de Fontaine, Œuvre contenant Epîtres, Elegies, Chants divers, Odes & Eſtrennes: plus le Paſſetemps des amis, avec un tranſlat d'Ovide, & de vingt-huit Enygmes de Sympoſius, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Thibaut Payen, 1555. Mimes de Publian: ce ſont certains Dits graves & ſententieux, accordés avec pluſieurs bons Auteurs: enſemble douze Paraboles, & ſix Enygmes, imprimées Latin-François, à Lyon, *in*-8°. par Jean Citois, 1557. Ode de l'Antiquité & excellence de la ville de Lyon, imprimé à Lyon, par Jean Citois, 1556. Epitome des cinq Livres d'Artemidore, ancien Auteur, traitant des ſonges: plus un bref recueil de Valere Maxime, traitant auſſi des ſonges, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1555, & à Paris, *in*-16. par Guill. Cavellat, 1566. Sixains pour l'intelligence des figures du nouveau Teſtament, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, & depuis *in*-16. par Hieroſme de Marnef. Les vingt-une Epîtres d'Ovide: les dix premières traduites par Charles Fontaine; le reſte par lui revu & augmenté de Préfaces: plus les amours de Mars & Venus; le raviſſement de Proſerpine; imitation d'Homere & d'Ovide, & le combat d'Hercule avec Acheloïs, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1573.

* Voyez les Notes ſur le mot CHARLES FONTAINE, dans la CROIX DU MAINE, tom. 1, pag. 107. Il étoit de Paris, où il naquit, l'an 1515, d'un Marchand diſtingué par ſa probité, & ſon aſſiduité au travail, qui, dans ſes momens de loiſir, s'appliquoit aſſez à l'étude des Belles-Lettres pour veiller, avec ſuccès, à l'éducation de ſes enfans. Bel exemple! qu'on ne ſuit plus aujourd'hui.

Dieu gard Paris, le chef de France,
Qui eſt le lieu de ma naiſſance...
Dieu gard ma maiſon paternelle,
Au beau milieu de l'Iſle belle,
Maiſon aſſiſe vis-à-vis
De Notre-Dame & du Parvis,
Qui a la belle fleur de France
Pour ſon enſeigne & démontrance.

Il paroît que Fontaine ſe livra entièrement à la poéſie; il chercha vainement

la fortune dans la protection des Grands : mais il ne l'a trouva pas plus disposée à le servir à la Cour de la Duchesse de Ferrare, qu'à Paris. Il voyagea, & se maria en 1540, à Lyon, eut deux fils de sa première femme, nommée *Marguerite*, qui mourut peu après, en 1544. Il épousa une seconde femme, du Bourg de *Chaponot*, dans le Lyonnois, qu'il a chantée, sous le nom de *Flora ;* ni ses mariages, ni ses vers, ne l'enrichirent : au moins il s'en plaint souvent. En étoit-il bien dédommagé par la promesse qu'il assûre qu'Apollon lui avoit faite ?

Le blond Phœbus m'a bien osé promettre
De rehausser mon beau nom par son mètre,
Et que tandis qu'au haut Ciel il luira,
Fontaine en France, & hors France on lira.

Il paroît que *les Ruisseaux de Fontaine* coulèrent long-temps & abondamment, mais toujours sur un terrein ingrat. C'est ainsi qu'il intitula les Recueils de la plûpart de ses poésies. En 1588, Benoît Rigaud en imprima un autre Recueil sous ce titre : *Le Jardin d'Amour, avec la Fontaine d'Amour.* Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 112.

CHARLES DES FOURNIERS, Curé de Germiny, sous Coulombs, Diocèse de Meaux, a translaté de Latin, petit Traité de bonne doctrine, fait par vénérable Docteur Hugues de Saint Victor, intitulé *Quo studio orandus sit Deus* : par quel étude Dieu doit être prié. Item plusieurs Dits & Sentences notables, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Buffet, 1550.

CHARLES GARNIER, Tonnerois, a traduit d'Italien en François, Dialogue de M. Jean Bracchesco, appellé le bois de la vie, auquel est déclaré quelle fut la médecine, par le moyen de laquelle les premiers Pères vivoient neuf cens ans, imprimé à Toulose, *in*-8°. par Jaques Colomiez, 1565.

CHARLES DE SAINCT GELAIS, Chanoine & Élu d'Angoulême, a translaté de Latin [1], les grandes Croniques, faits & gestes de la Sainte Histoire, des très-preux nobles Princes & valeureux Pontifes Matathias, & de son tant renommé fils le preux Judas Machabeus, ensemble de ses quatre autres frères, Jean, Simon, Eleazar & Jonathas, imprimés à Paris, *in-fol.* par Antoine Bonnemere, 1514; & au même lieu, *in*-8°. par Richard Roux, 1556.

[1] Cet Ouvrage, de Charles de S. Gelais, n'est autre chose, selon La Croix

du Maine (Tom. I, pag. 117) qu'une Traduction Françoise de l'*Histoire des Machabées*, d'après celle que nous avons en Latin dans la Bible. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES GUILLARD, Evêque de Chartres, a écrit Traité familier des principes de notre Foi, pour servir de Catéchisme au Diocèse de Chartres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jacques du Puis, 1565*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 110.

CHARLES DE HODIC, Seigneur de Annoc, a écrit en rime [1], l'adresse du Fourvoyé captif, devisant de l'estrif entre Amour & Fortune, avec une Epître envoyée à une noble Dame, blasonnant les métaux & couleurs de ses armes, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1532.

[1] J'ai opinion * que HODIC & ANNOC sont des noms déguisés, & que, par transposition de lettres, CHARLES D'HODIC, Seigneur d'Annoc, n'est autre que CHARLES D'OCHI, Seigneur de Conan. (M. DE LA MONNOYE).

* Rien n'appuie la conjecture de M. de la Monnoye. On voit seulement que lorsque le Recueil des Poésies, ici mentionné, fut imprimé en 1532, l'Auteur avoit vingt-cinq ans, qu'il avoit été successivement l'esclave de l'amour & de la fortune, n'ayant éprouvé que des rigueurs de l'un & de l'autre. Il étoit, sur-tout, très-irrité contre les femmes, & ne cessoit d'en dire du mal, témoin le commencement de ce Rondeau :

Sy femme avoyt le povoir & puissance
De faire d'homme du tout à son plaisir,
Autre labeur ne feroyt que choisir
Pour soy venger du tout à sa plaisance.

Voy. la Bibl. Franç. de Goujet, Tom. X, pag. 367.

CHARLES DE LA HUETERIE, natif d'Amboise, Sécretaire du Duc de Vendômois, a écrit en rime [1], le dangereux passage de vice, & consolatif voyage de vertu, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Pierre de Saincte Lucie, 1536. Le Concile des Dieux, sur les très-heureuses & magnifiques nôces de très-haut & illustre Prince Jaques Roi d'Escosse, & de très-haute & très-illustre Princesse Magdelene, fille aînée du Roi François I de ce nom; avec les nuptiaux Virelais dudit mariage, &

une Ballade: le tout imprimé à Paris, *in*-16. sans date. Protholo-gies Françoises; Orthodoxes commentaires sur aucunes dernières frivoles opinions; avec Epitome des gestes présents, en rime léonine. Demande de service Royal en Epîtres, Rondeaux, Balades: Contreblason de la beauté des membres du corps humain, imprimés à Paris, *in*-8°. sans date.

[1] La Croix du Maine, Tom. I, p. 110, le fait *Angevin*. C'est de lui qu'est la *Réponse à Marot*, dit *Fripelipes*, à laquelle Charles Fontaine répliqua. La Huéterie, dans un endroit de sa Pièce, avoit, pour faire sa cour à Mellin de S. Gelais, extrêmement affecté de le relever aux dépens de Marot: S. Gelais ne donna point dans le panneau, mais, comme on peut voir par le quatrième de ses sixains, rendit justice à qui elle appartenoit. Voy. ce même article dans La Croix du Maine, & les Notes, Tom. I, p. 110 & 111. (M. de la Monnoye).

CHARLES DE L'ESCLUSE, a traduit de Latin [1], les vies d'Annibal & de Scipion l'Africain, imprimées avec les vies des Hommes illustres, écrites par Plutarque, traduites par Amyot, imprimées à Paris, *in-fol.* & *in*-8°. par Vascosan. Histoire des Plantes, en laquelle est contenue la Description entière des herbes, leurs espèces, forme, noms, temperament, vertus & opérations, par Rambert Dodoens, Médecin de la ville de Malines, traduite de bas Alemand, en François, par Charles de l'Escluse, imprimée en Anvers, *in-fol.* par Christophe Plantin, 1557. *Aromatum & Simplicium aliquot medicamentorum, apud Indos nascentium historia, Lusitanicâ linguâ per dialogos conscripta, Garciâ ab horto autore, & latina facta in epitomemque contracta à Carolo Clusio Atrebate. Excu. Antuerpiæ*, *in*-8°. *apud Christo. Plantinum*, 1567.

[1] Il étoit d'Arras, où il naquit, l'an 1526, le 19 Février. Il est plus connu par son nom Latin Clusius, que par le François l'Écluse. Après divers voyages en Allemagne, en France, en Espagne, en Portugal & en Angleterre, les Curateurs de l'Académie de Leyde l'ayant appellé en leur Université, il y passa en 1593, &, après y avoir professé la Botanique pendant seize ans, y mourut le 4 Avril 1609, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXX, au mot Charles Clusius. (M. de la Monnoye).

CHARLES, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims,

Prince très-docte, a prêché publiquement par plusieurs fois, en la présence des feux Rois Henri II, François II, &Charles IX, & a prononcé des Harangues, desquelles les suivantes ont été mises en lumière. Harangue au Roi Charles IX, à son entrée, en sa ville de Reims, en l'an 1561, imprimée à Reims, par Jean de Foigny. Harangue prononcée au Saint Concile de Trente, mise de Latin en François, par Jaques Tigeou. Oraison ou Harangue faite en l'assemblée du Colloque de Poissy, le Roi y étant, le 16 Septembre 1561, imprimée à Paris, par Guillaume Morel, audit an. Lettre à Madame de Guyse, sa belle sœur, sur le trépas de feu son frère, excellent Prince François de Lorraine, Duc de Guyse, Lieutenant général pour le Roi, & grand Maitre de France, imprimée à Lyon, sur la copie de Paris, par Benoist Rigaud, 1563. Harangue faite au Roi, au département du Clergé, à Fontainebleau, le 28 Mai 1573, imprimée à Paris, audit an. Sermon enseignant par quel moyen nous devons préparer nos consciences pour recevoir Jesus-Christ venant à nous, imprimé à Paris, dans un Livre intitulé la conjonction des lettres & des armes, &c. *.

* Voy. les notes, sur ce mot dans *La Croix du Maine*, Tom. I, pag. 111 & 112.

CHARLES DE SAINTE MARTHE, natif de Fontevraut en Poitou, a écrit * la Poësie Françoise de Charles de Sainte Marthe, divisée en trois Livres, contenant Epigrammes, Rondeaux, Ballades, Chants Royaux, Epitres, Elegies: plus un Livre de ses amis, imprimé à Lyon, par Claude Nourry, dit le Prince, 1540. Il a écrit aussi en prose, Oraison funèbre de l'incomparable Roine de Navarre, Duchesse d'Alençon, imprimée à Paris, *in*-4°. par Regnaud Chaudiere, 1550. *In Psalmum nonagesimum, pia admodùm & Christiana meditatio per Carolum Sanctomarthanum Juris utriusque doctorem.*

* Il naquit, en 1512, d'une famille devenue très-féconde en Gens de Lettres. Après quelques voyages, où il se fit une grande réputation par ses connoissances

connoiſſances & beaucoup d'envieux, Marguerite de Valois le fit Maître des Requêtes de ſon Hôtel. Il paroît qu'il eut beaucoup de goût pour la poéſie Françoiſe. Il eut une maîtreſſe, qu'il chanta, ſous le nom de *Béringue.* Il mourut, en 1555, d'une apoplexie de ſang. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. VIII & X. — la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 430, & *La Croix du Maine*, au mot CHARLES DE STE. MARTHE, Tom. I, pag. 116.

Epigramme de Charles de Sainčte Marthe, à un quidam qui ſe diſoit homme de bien, qu'il m'a ſemblé bon mettre ici, pour montrer ſeulement le ſtyle de l'Auteur.

[*Tu te fais tant homme de bien,*
Ce qui ne ſeroit peu de choſe,
Ce néantmoins je n'en croy rien,
Quoyque ton cerveau te propoſe :
Car le Sainčt Evangile expoſe,
Que nul n'eſt bon fors ſeulement
Le Seigneur Dieu. Certainement
Tu n'es pas Dieu, mais pécheur. Donques
Je te diray tout hautement,
Qu'homme de bien tu ne ſus onques.]

CHARLES DE LA MOTHE, Conſeiller du Roi en ſon grand Conſeil, a en ſa Librairie pluſieurs beaux monumens de l'Hiſtoire de France, ainſi que témoigne Bernard de Girard, en la Préface de ſon Hiſtoire de France, diſant, qu'il a en main les outils d'écrire. A cette occaſion il pourra faire part aux François & autres de ce qu'il a de rare, & mettre en lumière ſes belles & doctes obſervations, quand il lui plaira, pour l'utilité publique [1].

[1] Au lieu de nous donner ici CHARLES DE LA MOTHE pour un *Auteur en herbes*, il auroit bien mieux fait de ſpécifier la Préface qui avoit paru de lui, en 1574, au-devant des Œuvres de Jodelle, Préface qu'il ne pouvoit ignorer, puiſqu'il en a cité une partie au mot ÉTIENNE JODELLE, & que le nom de CHARLES DE LA MOTHE y eſt tout au long. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DU MOULIN, Avocat en la Cour de Parlement à Paris, Docteur ès droits, Jureconſulte de France & Germanie, Maître des Requêtes ordinaire du Roi de Navarre, a écrit Sommaire du Livre Analytique des contrats, Uſures, Rentes conſtituées, intérêts & monnoies, écrit premiérement

par lui en Latin & mis en langage François par lui-même, imprimé à Paris, *in*-4°. par Mathurin du Puis, 1547. Abus des Petites Dattes, Reſervations, Préventions, Annates & autres uſurpations & exactions de la Cour de Rome, contre les Edits des Rois de France. C'eſt un commentaire reſolutoire ſur l'Edit du Roi Henri II, des petites Dattes & abus de Cour de Rome, ès bénéfices eccléſiaſtiques, fait jadis en Latin, par Charles du Moulin, & par lui-même mis en François, imprimé *in*-4°. à Lyon, 1564. Le Latin avoit été imprimé par Barthelemi Vincent, 1552. Après l'édition de ce Livre, le Pape Jules III, & le Roi Henri II, qui ſe faiſoient la guerre, ſe reconcilièrent: & fit tant le Pape, que du Moulin fut contraint de ſe retirer en Alemagne, à cauſe de ce Livre, lequel fut tout incontinent cenſuré, dont ledit du Moulin ne laiſſa de ſe vanter avoir, par cet écrit, contraint le Pape de rechercher la paix, à telles conditions que le Roi auroit voulu, ainſi qu'il écrit ſur la fin du premier traité analitique qu'il a fait *de Donationibus* en telles paroles. *Sic eodem ferè tempore Julium III. Papam contra Principem meum, Franciæ Regem, armis furioſè inſurgentem, nec precibus, nec pretio, nec armis cedentem, unico libello edito, uſque adeò perterrui, & in totius ſui ſtatûs diſcrimen adduxi, ut non ſolùm arma ponere, ſed etiam herbam porrigere, & omnes pacis conditiones, ſive ex animo ſive potiùs ex ſolita Papis ſimulatione, offerre coactus ſit.* A ce Livre fut auſſi répondu par un autre Livre, qui fut fait contre, intitulé: *In Molinæum pro Pontifice maximo, Cardinalibus, Epiſcopis, totoque ordine ſacro, defenſio, Autore Raymundo Rufo Jur. Doctore, Pariſiis apud Pontium le Preux*, 1553, *in* 8°. & à cetui-ci encore repliqué. Traité de l'origine, progrès & excellence du Royaume & Monarchie des François & Couronne de France, par Charles du Moulin, &c. imprimé à Lyon, *in*-4°. à la Salemandre, 1561, & à Paris, *in*-8°. en la rue des Porées, à l'enſeigne S. Julien, 1561. Apologie de Charles du Moulin, contre un Livret intitulé la défenſe civile & militaire des Innocens & de l'Egliſe de Chriſt,

imprimée à Lyon, par Jean de Tournes, 1563 [1]. Conseil sur le fait du Concile de Trente, imprimé à Lyon, *in*-8°. l'an 1564, avec Privilége du Roi. Le Coûtumier du Pays & Duché de Bourbonnois, avec le Procès verbal, corrigé & annoté de plusieurs décisions & arrêts, par M. Charl. du Moulin, Docteur ès droits, ancien Avocat en la Cour de Parlement de Paris, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Vincent, 1572. Il a fait des Commentaires Latins sur les coûtumes de Paris, & généralement sur le grand Coûtumier de France, imprimés *in-fol.* par plusieurs fois.

[1] On accusa Charles du Moulin d'être Auteur du petit Livre intitulé *La Défense civile & militaire des Innocens & de l'Église de Christ.* Comme il étoit à Lyon dans le temps que le Livre parut, il y fut mis en prison, le 19 Juin 1563, d'où il sortit vingt jours après, s'étant purgé de cette accusation par serment, & ayant même, depuis, composé l'*Apologie*, mentionnée ici par du Verdier. Voy. Bèze, pag. 244, du Liv. XI, de son *Hist. Ecclés.* — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 79, & suivantes, & les Notes à ce mot dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 114. (M. de la Monnoye).

CHARLES DE NAVIERES*, Sedanois, a écrit un Poëme historial, divisé en cinq chants, intitulé la Renommée, sur les receptions du Roi Charles IX & de la Roine Elizabeth d'Autriche, à Sedan; Mariage d'iceux, à Mesieres; Couronnement à Saint Denis, & Entrées à Paris, imprimé à Paris, *in*-8°. par Mathurin Prevost, 1571. Les Cantiques Saints, mis en vers François, partie sur chants nouveaux, & partie sur ceux d'aucuns psalmes, imprimés en Anvers, *in*-8°. par Christophle Plantin, 1579. Le Poëme de la Renommée commence ainsi;

Jà dedans les poinssons fumoit le moust d'Evan,
Jà sautoit de Cerez le froment sur le van,
Pour estre réservé à usure meilleure,
Au milieu de l'Automne, & justement à l'heure
Que Phébus se haussant sortoit de la grande eau,
Et levoit autant jà de son doré rondeau,
Que la Lune en faict voir, lorsqu'elle diminue,
Ou lorsque presqu'elle est entière devenue:

Quand un vent tournoyant, ainſi qu'un tourbillon,
Baloyant l'air ſerain, comme fait l'Aquilon,
Me vint envelopper, &c.

* Voy. La Croix du Maine, à ce mot, Tom. I, pag. 115.

CHARLES NEPVEU, Maître Chirurgien de Compiegne, a mis en lumière les Aphoriſmes & Canons de Chirurgie, recueillis d'Hippocrate, Ariſtote, Galien, Cornel. Celſe, Nicolas Godin & autres: plus, aucunes annotations & commentaires ſur le premier Livre deſdits Aphoriſmes, imprimés à Paris, *in-16.* par Gilles Gourbin, 1578 *.

* On a imprimé, à Paris, en 1596, *in-8°.* un *Traité des Comètes, par J. Bernelongue*, traduit en François par Charles Nepveu.

CHARLES DES NEUF CHAISES, Sieur des Francs, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & Eſcuyer d'Eſcuyrie de Monſeigneur le Duc, frère du Roi, a recueilli des Mémoires de feu Meſſire Gaſpar de Saulx, ſieur de Tavannes, Maréchal de France, ſon oncle; Inſtruction & Devis d'un vrai Chef de guerre ou Général d'armée, imprimés à Paris, *in-8°.* par Guillaume de la Nouë, 1574 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, Tom. I, pag. 116.

CHARLES DE ROUILON, a écrit Odes, aſſavoir, au Roi d'Eſpagne; à Don Loys de la Cerda: du jour auquel furent célébrées les nôces du ſieur Marquis de Renty; Vœu à Apollon, à Chriſtophle Plantin, à ſa Muſe; le combat de David & Goliath, diviſé en trois pauſes; à Guillaume des Autels, à André Smith, à Jeanne G. l'Ode perdue au jeu des Eſcheqs; Prière à Phebus; de la mort de Leander & de Ero; de la fiévre; à Charles Utenhove, Gantois; au Roſſignol; à Madame Marie de Montmorancy, Comteſſe de l'Alain; à Madame Eléonore de Montmorancy, Dame de Buignycourt, imprimé à Anvers, *in-8°.* par Chriſt. Plantin, 1560.

En l'Ode à Charles Utenhove.

Mais, ainſi que le Soleil
Surpaſſe le taint vermeil

De quelque estoile luisante :
Ainsi les gens de sçavoir
Font, entre les autres, voir
Leur doctrine florissante.
Siècle après siècle suyvant,
Quelque homme docte & sçavant
Surpassé ceux de son âge,
D'autant voire & plus encor
Que le très-reluisant or
Sur l'argent a d'avantage.]

CHARLES ROZEL, a traduit du Latin de Claude Baduel, Oraison funèbre sur le trépas de vertueuse Dame Florette Sarrasie, fille du premier Président du Parlement de Tholose, & femme du sieur de Saint Veran, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1546.

CHARLES SEVIN, natif d'Orléans, Chanoine de Saint Estienne d'Agen, a écrit dix Sermons ou exhortations au peuple Chrétien, faits pour obvier au peril des guerres civiles, qui ont règné & règnent à présent, en ce royaume de France, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicol. Chesneau, 1575. Complainte de la paix déchassée & bannie pour le jourd'hui hors du Royaume de France, auquel elle souloit faire sûr repos, & gracieuse demeurance, adressée à Juges équitables & non suspects, imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1570 *.

* Voy. le même mot, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 117.

CHARLES DE SAINT SIMON, Seigneur de Sandricourt, a traduit du Latin de Loys Blosius, la Règle de vie spirituelle, ou le Paradis de l'ame fidèle, Livret élégant & consolable autant que spirituel, & propre contre la malice de ce temps, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny, 1564.

CHARLES TOUSTAIN, a écrit * la Tragédie d'Agamemnon, tirée de Sénèque, avec deux Livres de chants de Philosophie & d'Amour, imprimée à Paris, *in*-4° par Martin le Jeune, 1556. François le Duchat a traduit la même Tragédie.

Ledit Charles Touftain a écrit un Poëme intitulé les Martiales du Roi, au château d'Alais, imprimées à Paris, par Martin le Jeune, 1581. Il a écrit auffi quelques Sonnets, imprimés avec les Foreftieres de Jean Vauquelin.

* CHARLES TOUSTAIN, ou TOUTAIN, fieur de la Mazurie, Lieutenant-Général du Vicomté de Falaife, dédia fa Tragédie d'*Agamemnon*, plutôt traduite, qu'imitée de Sénèque, à Gabriel le Veneur, Évêque d'Évreux. On a encore de lui deux Livres de Chants de *philofophie & d'amours*. Le premier contient cinq chants, le fecond quatorze; toutes ces productions font très-médiocres. Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, p. 197, & Tom. XII, pag. 287.

CHARLES UTENHOVE, le fils, Gantois, a écrit en fix langues, affavoir, Ebrieu, Chaldaic, Grec, Latin, François, Allemand & Flamen, l'Epitaphe fur le trépas du Roi très-Chrétien Henri, Roi de France, II de ce nom: autres Epitaphes par plufieurs Auteurs, fur le trépas du même Roi. Plus, Epitaphes fur le trépas de Joachim du Bellay, Angevin, Poëte Latin & François, par ledit Utenhove & autres. *Acceſſerunt & aliqu otad Illuftrium quorumdam Galliæ hominum nomina Allufiones, per eumdem Carol. Utenhovium.* Le tout imprimé à Paris, par Robert Eftienne, 1560 [1].

[1] C'étoit un grand chercheur d'allufions & d'équivoques, comme le fait voir fon Livre *Allufionum*, qui, bien qu'intitulé *Liber I*, n'a jamais été fuivi d'un fecond. Il a trouvé fur fon nom, UTENHOVE, cette rencontre, tirée du Grec οὐτὲν ὁ βίος, c'eft-à-dire, *la vie n'eft rien.* Ronfard l'appelle, en François, OUTHENNOVIE; & UTENHOVE lui-même ne s'eft pas appellé autrement, pag. 116, de fon *Recueil d'Allufions*. Le titre de ce Recueil eft Latin, parce que le nombre des vers Latins, y excède celui des Grecs, & des François de beaucoup. Il y eft parlé de deux Verfions qu'il avoit faites, l'une de *Callimaque*, l'autre des 24 premiers Livres des *Dyonifiaques* de Nonnus *, toutes deux en vers Latins. La facilité qu'il avoit d'en faire, en cette langue, étoit fi grande, que, pour tromper fes amis, il leur envoyoit quelque fois des lettres en vers écrits tout de fuite comme de la profe. Lipfe n'y fut pourtant pas attrapé, comme il lui marque, lettre 27 de la Centurie *Mifcellanea.* Auffi étoient-ce des vers apparemment plus reconnoiffables que ceux d'Érafme, dans fon Colloque *Impoftura.* Charles Utenhove, né à Gand, l'an 1536, mourut à Cologne le premier Août 1600, dans fa foixante-quatrième année.

Du Verdier, qui lui attribue la connoiſſance de ſix langues, ne laiſſe pas d'en compter ſept, auxquelles il devoit ajouter l'Angloiſe. (M DE LA MONNOYE).

* Il travailla long-temps ſur les *Dyoniſiaques* de Nonnus, mais il n'acheva pas cet Ouvrage, dit M. de Thou, (à la fin de ſon CXXIII Livre). Voyez auſſi les Remarques ſur cet article, dans la Bibl. de la Croix du Maine, Tom. I, pag. 119.

CHASTELAIN DE COUCY (LE) a compoſé pluſieurs Chanſons en langage roman, qui ſuivent celles de Monſeigneur Gaces Brulez, en un volume, écrit en main. De ce Chaſtellain de Coucy, Claude Fauchet, Préſident des Monnoies, rapporte le témoignage d'une Cronique qu'il a, aux mêmes paroles qui s'enſuivent. Au temps que le Roi Philippes règnoit, & le Roi Richart d'Angleterre vivoit, il y avoit en Vermandois, un autre moult, gentil, gaillard, & preux Chevalier en armes, qui s'appelloit Regnault de Coucy, & étoit chaſtalain de Coucy: ce Chevalier fut moult amoureux d'une Dame du pays, qui étoit femme du Seigneur de Faiel. Moult orent de poine & travail pour leurs amours, ce Chaſtelain de Coucy, & la Dame de Faiel; ſi comme l'Hiſtoire le raconte, qui parle de leur vie, dont il y a Roman propre. Or advint que quand les voyages d'outre mer ſe firent, dont il eſt parlé ci-deſſus, que les Rois de France & d'Angleterre, y furent; ce Chaſtelain de Coucy y fut, pour ce qu'il exercitoit volontiers les armes. La Dame de Faiel, quand elle ſut qu'il s'en devoit aller, fit un laqs de ſoye moult bel & bien fait, & y avoit de ſes cheveux ouvrés parmi la ſoye, dont l'Œuvre ſembloit moult belle & riche, dont il lioit un bourrelet moult riche par deſſus ſon heaume: & avoit longs pendant par derriere, à gros boutons de perles. Le Chaſtelain alla outre mer, à grand regret de laiſſer ſa Dame par deçà. Quand il fut outre mer, il fit moult actions de chevaleries; car il étoit vaillant Chevalier, & avoit grand joie qu'on apportât par deçà nouvelles de ſes faits, à fin que ſa Dame y prît plaiſir. Si advint qu'à un ſiège, que les Chrétiens tenoient devant Sarraſins outre mer, ce Chaſtelain

fut feru d'un quarel au côté bien avant ; duquel coup il lui convint mourir. Si avoit à ſa mort moult grand regret à ſa Dame ; & pour ce appella un ſien Ecuyer, & lui dit, je te prie que quand je ſerai mort, que tu prennes mon cœur, & le mette en tel manière, que tu le puiſſes porter en France, à Madame de Faiel, & l'envelope de ces longes ici, & lui bailla le las que la Dame avoit fait de ſes cheveux, & un petit écriniet où il avoit pluſieurs anelés & diamans, que la Dame lui avoit donnés, qu'il portoit toujours avant lui, pour l'amour & ſouvenance d'elle. Quand le Chevalier fut mort, ainſi le fit l'Ecuyer ; & prit l'écriniet, & lui ouvrit le corps, & prit le cœur, & ſala & confit bien en bonnes eſpices, & mit en l'écriniet avec le las de ſes cheveux, & pluſieurs anelés & diamans que la Dame lui avoit donnés, & avecques une lettre moult piteuſe, que le Chaſtelain avoit écrite à ſa mort & ſignée de ſa main. Quand l'Ecuyer fut retourné en France, il vint vers le lieu où la Dame demeuroit, & ſe bouta en un bois près de ce lieu ; & lui meſadvint tellement qu'il fut vu du Seigneur de Faiel, qui bien le connut. Si vint le Seigneur de Faiel à tout deux ſes privés en ce bois, & trouva cet Ecuyer ; auquel il voult courir ſus en dépit de ſon Maître, qu'il hayoit plus que nul homme du monde. L'Ecuyer lui cria merci ; & le Chevalier lui dit, ou je te occirai, ou tu me diras où eſt le Chaſtelain : l'Ecuyer lui dit, qu'il étoit trépaſſé : & pour ce qu'il ne l'en vouloit croire, & avoit cet Ecuyer paour de mourir, il lui montra l'écriniet pour l'en faire certain. Le Seigneur de Faiel prit l'écriniet & donna congé à l'Ecuyer : ce Seigneur vint à ſon Queux, & lui dit qu'il mît le cœur en ſi bonne manière, & l'apareillât en telle confiture, que on en pût bien manger. Le Queux le fit : & fit d'autre viande toute pareille, & mit en bonne charpente en un plat : & en fut la Dame ſervie au dîner ; & le Seigneur mangeoit d'une autre viande qui lui reſſembloit ; & ainſi mangea la Dame, le cœur du Chaſtelain ſon ami. Quand elle ot mangié, le Seigneur lui demanda

demanda, Dame, avez-vous mangé bonne viande? & elle lui répondit, qu'elle l'avoit mangée bonne: il lui dit, pour cela vous l'ai-je fait apareiller, car c'est une viande que vous avez moult aimée. La Dame qui jamais ne pensa que ce fût, n'en dit plus rien: & le Seigneur lui dit de rechef; savez-vous ce que vous avez mangé? & elle répondit que non; & il lui dit adonc, or sachiez que vous avez mangé le cœur du Chastelain de Coucy. Quand elle ot ce, si fut en grand pensée, pour la souvenance qu'elle eut de son ami; mais encore ne put-elle croire cette chose, jusques à ce que le Seigneur lui bailla l'écriniet, & les lettres: & quand elle vit les choses qui étoient dedans l'écrin, elle les connut: si commença lire les lettres, quand elle connut son signe manuel & les enseignes; adonc commença fort à changer, & avoir couleur; & puis commença fortement à penser. Quand elle ot pensé, elle dit à son Seigneur: il est vrai que cette viande ai-je moult aimée; & croi qu'il soit mort, dont est domage comme du plus loyable Chevalier du monde. Vous m'avez fait manger son cœur, & est la dernière viande que je mangerai onques: ne onque je ne mangé point de si noble, ne de si gentil. Si n'est pas raison que après si gentil viande, je en doie mettre autre dessus: & vous jure par ma foi que jamais je n'en mangerai d'autre après cette-ci. La Dame leva du dîner, & s'en alla en sa chambre, faisant moult grand douleur; & plus avoit de douleur qu'elle n'en montroit la chère: & en celle douleur a grands regrets & complaintes de la mort de son ami, finit sa vie & mourut. De cette chose fut le Seigneur de Faiel courroucé; mais il n'y put mettre remède, ne homme, ne femme du monde. Cette chose fut sue par tout le pays, & en ot grand guerre le Seigneur de Faiel, aux amis de sa femme: tant qu'il convint que la chose fut rapaisée du Roi & des Barons du pays. Ainsi finirent les amours du Chastelain de Coucy, & de la Dame de Faiel. On eût pu mettre la même Histoire, en un autre langage; mais pour plus grande autorité, il a été meilleur copier ce qui s'est trouvé de ces

amours étranges & merveilleuſes. Ceux qui ont écrit des Poëtes Provençaux, ſont ce même conte de Tricline Carbonnelle, femme de Raimond de Silhans, Seigneur de Rouſſillon, amie de Guillem de Cabeſtan, Poëte Provençal : & Bocace en dit preſque autant, de la femme du Comte de Rouſſillon, en la neuviéme nouvelle de la quatriéme journée de ſon Livre, appelé Decameron. Toutesfois Claude Fauchet aſſûre que cette Hiſtoire eſt dans une bonne chronique qu'il a écrite avant cc. ans. Tant il y a que les amours du Chaſtelain de Coucy, ſont remarquées anciennement, pour grandes & pénibles : ainſi que dit l'Auteur incertain d'une chanſon commençant,

Le Chaſtelain de Couci ama tant,
Qu'ains por amer nus rien ot dolor graindre,
Porce ferai ma complainte en ſon chant.

& Euſtaces li Peintres, ſe plaignant à ſa Dame ; dit que Triſtan, le Chaſtelain, & Blondiaux, n'aimèrent onques de telle manière. De ſorte que par ces témoignages, on peut eſtimer cette Chronique véritable en cet endroit *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 17, & LA CROIX DU MAINE, au mot RENAULT DE COUCI, Tom. II, pag. 356.

CHELIDONIUS [1]. Inſtitution du Prince. Voyez PIERRE BOIUSTUAU.

[1] C'eſt un nom romaneſque, donné pour titre, par Pierre Boaiſtuau, à ſon Traité de l'*Inſtitution du Prince*, Livre qu'il n'a jamais écrit qu'en François, quoique, pour lui donner plus de relief, il feigne l'avoir traduit du Latin. (M. DE LA MONNOYE).

CHEVALET (Maître) (ſon propre nom m'eſt incertain) a compoſé en rime par perſonnages, la vie de Saint Chriſtophle, imprimée à Grenoble, aux dépens d'Annemond Ancelbert, 1530 [1].

[1] Cette Pièce contient quatre journées, dont la première commença le 9 Juin, jour de Pentecôte, 1527, à Grenoble. L'Auteur y eſt qualifié *Maître Chevalet, jadis Souverain Maître en telle compoſiture.* Ses expreſſions, dans les endroits où il introduit des gens de néant, ſont d'un ridicule extrême-

ment licentieux. Il s'y permet des termes de l'Argot, des quolibets contre les Moines, des bouffonneries sur des noms imaginaires de Saints, de sales équivoques, & tout au long même quelques-uns de ces mots, que dans les Livres les plus infâmes, la pudeur fait marquer par un C. & par un V. Le Livre est *in*-4°. imprimé avec privilége de François I. A la fin, au lieu d'*Annemond Ancelbert*, comme lit mal du Verdier, il y a *imprimé à Grenoble, le 28 Janvier, aux dépens d'Annemond Amalberti, Citoyen de Grenoble*, 1530. (M DE LA MONNOYE).

CHRISTIEN DE TROYES, est grandement loué par Huon de Meri, autre ancien Poëte, son contemporain, disant:

Car tel matière ai pourpensée,
Qu'onques mes not en sa pensée,
Ne Sarrasins, ne Chrestiens,
Parce que mort est Christiens
De Troye, qui tant ot de pris. & à la fin,
Y m'ait Diex Huon de Meri,
Qui à grand peine a fait cel livre,
Qu'il ne sot pas prendre à delivre
Li bel François a son talent,
Que cil qui trouvèrent avant,
Ont recœuilli toute l'eslite:
Porc' est ceste œuvre meins eslite,
Et fu plus for à achever:
Moult mis grant peine à eschiver
Les dix Raoul & Christians,
Qu'onque bouche de Christians
Ne dit si bien comme il disoyent.

Claude Fauchet dit, qu'allant en une Imprimerie, il trouva que les Imprimeurs se servoient à remplir leur timpan d'une feuille de parchemin bien écrite, où ayant lu quelques vers assez bons, il demanda le reste: & lors on lui montra environ huit feuilles de parchemin, toutes de divers cahiers; mais de pareille rime & sujet, qui faisoit croire que c'étoit d'un même Livre: le premier montroit évidemment l'Auteur, & pour ce qu'il craignoit que le reste fût perdu, il en copia tout ce que lors lui sembla bon. Le Roman du Graal [1] commence ainsi:

Qui petit seme, petit cuelt,
Et qui auques recœuillir velt,

En tel leu sa semence espande,
Que fruit à cent doubles luy rende:
Car en terre qui rien ne valt
Buene semence seche & falt.
Christians seme & set semence
D'un Romans que il encommence,
Et si le seme en si buen leu,
Qu'il ne puet estre sans grant preu,
Qu'il le set por le plus preudhomme
Qui soit en l'Empire de Romme,
C'est li quens Phelipe de Flandres.

Ce Philippes fut nommé Philippes d'Alsatie, & tenoit le Comté, l'an M. C. LXVIII. mourut M. C. XCI. Il appert que ledit Christien a nommé un de ses Œuvres, le Roman du Graal, puisqu'il dit,

Christians qui entent & paine
A rimoyer le meillor conte,
Par le commandement le Conte,
Qu'il soit contez en cort royal.
Ce est li contes del Graal,
Dont li quens li bailla le livre.

Ce qui montre que partie des Romans ont été en prose premier qu'en rime; mais je crois bien que ceux que nous avons aujourd'hui imprimés, tels que Lancelot du Lac, Tristan, & autres, sont refondus sus les vieilles proses & rimes; & puis rafraichis de langage. Il continua le Roman de la Table ronde; & Huon de Meri ha bonne raison de le nommer le premier de ceux de son temps: car il y a d'assez bons traits, que ledit Fauchet rapporte, à fin qu'il prenne envie à ceux qui en ont des Livres entiers, de les garder & ne les vendre pour les perdre, ainsi qu'ont été ceux, dont il a retiré ces pièces. Enfin il trouva que la plûpart des feuilles susdites, étoient d'un Roman portant le nom du Chevalier au Lion; auquel ont été trouvés tous ces beaux traits, comme cette description de Printemps.

Ce fu el tems qu'arbres flourissent,
Fœulles boscages perverdissent.

Comment voudriez-vous dire en deux mots *folia silvestria*, que

par ces deux, Fœulles boſcages? Car on diſoit Bos pour bois, dont vient Bocheron. Au cayer de la Table ronde & parmi d'autres feuillets, il fait une aſſez bonne Deſcription de l'ouie.

Puis que vos plait or m'eſcoutez,
Cuer & oreilles me preſtez:
Car parole ouie eſt perdue,
S'elle n'eſt de cuer entendue:
Quas oreilles vient la parole
Ainſi com li vens qui vole,
Mes ni areſte, ne demore,
Ains ſen part en molt petit d'ore;
Se li cuers n'eſt ſi eveillez
Qual prendre ſoit apareillez,
Et quil la puiſſe en ſon venir
Prendre & enclorre & retenir.
Les oreilles ſont voie & dois,
Par où vient juſqu'au cuer la vois:
Et li cuers prent dedans le ventre
La voix, qui par l'oreille y entre:
Et qui or me voudra entendre,
Cuer & oreilles me doit tendre.

Quant au vers qui dit, les oreilles ſont voye & dois: ce mot Dois ſignifie conduit ou canal, témoing un vers de la première chanſon de Monſeigneur Gaces Brulez *.

Au renouviau de la douceur d'eſté,
Que reclaircit li dois en la fontaine.

Et encore en Normandie on appelle douit un canal. Il décrit une deconfiture de gens, ainſi qu'il enſuit.

Et cil qui chaſſent les deſtranchent.
Et lors chevaux lor eboëllent,
Les vifz deſor les morts roëllent,
Qui s'entraſollent & occient,
Laidement s'entrecontralient.

J'y ai trouvé de bons Proverbes & ſentences, comme,

Car ce ſeroit trop vilain jeux,
De un dommage ſere deux. &c,
Qu'a venimeux & a felon,
Ne doit-on faire ce mal? non. &c,

Car tiex a pauvre cuer & lache,
Quant voit un preudhom qui entache
Desfor soi tote une besongne,
Que maintenant honte & vergongne
Li cort sus & si jette fors,
Le pauvre cuer qu'il a el cors :
Et si li donne plainement
Cuer de preudhomme & hardement.

Au Romans du Chevalier au Lyon, qui est de lui-même.

Li autres parloyent d'Amors,
Des angoisses & des dolors,
Et des grans buens que ont souvent,
Les desciples de son Convent,
Qui lors estoit riche & buens,
Mes or y a petit des suens,
Car bien près l'ont tretuit laissié,
Sen est Amor molt abessié :
Car cil qui soloient amer,
Se faisoient cortois clamer,
Et prou & large & henorables,
Or est amors torné en fables,
Porce que cil qui rien n'en sentent
Dient qu'ils aiment, & si mentent :
Et cil sable & mensonge en sont,
Qui s'en vantent, & rien n'y ont.
Mais por parler de celz qui furent,
Laissons celz qui en vie durent,
Qu'encor valt miex, se m'est avis,
Un cortois morts qu'un vilain vis.

Il me semble que ces quatre vers derniers, sont de bonne invention, & qu'il faut ainsi les interpreter, qu'un homme jadis courtois, encore qu'il soit mort, est ramentu en la bouche de ceux qui l'ont connu, & peut servir d'exemple aux autres: là où le Vilain ne vaut ne mort, ne vif. Encore,

Il n'y a courtoisie ne sen,
En plait doiseuse maintenir;
Tousiours doit li fumier puir,
Et tahons poindre & maloz bruire,
Envious envier & nuire.

Geoffroy Thori, de Bourges, au Livre sus allegué, dit avoir

vu les Œuvres de ces deux bons Pères, en la possession de frère René Massé, Religieux de Vandôme; & que ce Christien a composé un Livre intitulé le Chevalier à l'épée, & un autre nommé Perceval, dedié à Philippes, Comte de Flandres, qui est celui duquel j'ai parlé ci-dessus: ce qui suit, est du Roman du Chevalier au Lyon.

Car molt est fox qui se demore
De son prou fere une sole hore.

& d'une femme qui se faisoit prier d'épouser un qu'elle aimoit.

Et les prières riens ne grievent,
Ains li esmoevent & sostievent,
Le cuer a fere son talent.
Li chevaux, qui pas ne va lent,
S'efforce quant l'on l'esperonne, &c.

Ce peu que ledit Claude Fauchet en a vu, lui fait juger qu'il y avoit beaucoup de belles & gentilles inventions, & que Huon de Meri ha bonne cause de le louer **.

[1] Dans mon Manuscrit du *Roman de Graal*, l'Auteur s'appelle, tantôt CRESTIENS, & tantôt LE MANESIER, ce qui prouve que le dernier nom étoit celui de sa famille, & à la fin on voit, qu'il ne l'acheva que sous Jeanne, Comtesse de Flandres, petite-fille du Comte Philippe, pour qui il l'avoit commencé. Voy. BOREL, Catalogue d'Auteurs, au-devant de son *Glossaire François*, au mot PERCEVAL. Le *Roman du Graal* commence aux deux vers cités plus haut:

Ce fu el tems qu'arbres flourissent,
Fœulles boscages, &c.

ce qui précéde n'est que le préambule. (Président BOUHIER).

* Pâquier attribue cette Chanson à THIBAUT, Comte de Champagne. Voy. ma Remarque dans LA CROIX DU MAINE, Tom. II, pag. 429, à l'Article de THIBAUT, Comte de Champagne.

** Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot CHRESTIEN DE TROYE, Tom. I, pag. 120.

CHRISTINE DE PISE, a écrit le Trésor de la Cité des Dames, divisé en deux parties, par chapitres, très-utile pour l'instuction des Roines, Dames, Princesses & Femmes de tous états, auquel elles pourront voir la grande & saine richesse de toute Prudence, Sagesse, Sapience, Honneur & Dignité,

dedans contenues, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean André, 1536: Elle a écrit auſſi en rime, le Chemin de long étude, où eſt décrit le débat ému au parlement de raiſon, pour l'election du Prince digne de gouverner le monde; lequel Livre elle dédia au Roi Charles VI, & a été traduit en proſe par Jean Chaperon, dit laſſé de Repos, & imprimé à Paris, *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1549 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Christine de Pise, Tom. I, pag. 127. — M. Boivin a donné ſa vie & le Catalogue de ſes Œuvres au Tom. II des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions.

CHRISTOPHLE DE BARROUSO, a compoſé en vieille rime, le Jardin amoureux, contenant toutes les règles d'amour; avec pluſieurs Lettres miſſives, auſſi en rime, tant de l'amant comme de l'amie: & pour voir comme l'on parloit & écrivoit en ce temps en fort mauvais langage, oyez comme preſque au commencement du Livre, il dit invoquant la Muſe Calliope:

Incite ma langue, & trempe ma plume,
Inonde mon ſens de ton très-doux flume,
De parfonde manière, en telle éloquence,
Que puiſſe rimer en ceſte matière,
Agréable choſe à la mie dive,
A laquelle je ſuis à tous les jours que je vive [1].

N'eſt-ce pas une belle diction & rime de bonne meſure? Ce Livre a été imprimé à Lyon, *in*-8°. l'an 1501, ſans nom d'Imprimeur, & ſans date.

[1] Je remarque ici trois choſes: l'une, que les ſix vers, rapportés par du Verdier, doivent être ainſi lus:

Incite ma langue, & trempe ma plume,
Inonde mon ſens de ton très-doux flume;
En telle éloquence & parfond' manière,
Que puiſſe rimer en cette matière
Agréable choſe à la mie Dive,
A laquelle ſuis tous les jours que vive.

l'autre, que ces ſix vers, ainſi rétablis, ſont ſix vers féminins, d'onze ſyllabes, le repos deſquels eſt ſur la cinquième; enſorte que ſi l'Abbé Regnier, qui, en 1669, donna une pièce, de ſa façon, en ce genre de vers, eût lu ceux-là, il auroit reconnu, que l'invention en étoit plus ancienne de cent ſoixante-dix

dix ans qu'il ne croyoit. La troisième remarque, c'est que du Verdier, après avoir dit que *ces vers furent imprimés à Lyon* 1501, ne devoit pas ajouter *sans date.* (M. DE LA MONNOYE).

CHRISTOPHLE DE CATTAN, Gentilhomme Genevois *, a écrit en langage François, la Géomance, divisée en trois Livres, non moins plaisans & recréatifs, que d'ingénieuse invention, pour savoir toutes choses présentes, passées & à avenir; avec la Roue de Pythagoras : le tout mis en lumière, & rendu plus intelligible qu'il n'étoit au commencement, étant le langage, en plusieurs lieux, obscur, difficile & manque, & plus Italien que François, pour être l'Auteur peu exercité en notre langue Françoise, par la diligence & correction de Gabriel du Preau, imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Gilles, 1567.

* C'est-à-dire, *Génois*, à l'antique.

CHRISTOPHLE CHEFFONTAINES, dit PENFENTENYOU, Religieux de l'Ordre de Saint François, de la province de Bretagne, du Convent de Cuburien, près Mourlaix, &, depuis, Ministre général dudit Ordre, a écrit Réponse familière, à une Epître, écrite contre le libéral arbitre & les mérites des bonnes œuvres, par laquelle l'on donne une couverture d'accord fort aisée & amiable, pour vuider tous les différens & controverses, qui sont entre les Chrétiens, touchant lesdites matières, imprimée à Paris, *in*-8°. par Estienne Petit, 1568. La Défense de la Foi de nos ancêtres, contenant quinze chapitres, où sont déclarés les Stratagêmes & ruses des hérétiques de notre temps, imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1570. Second Livre de la Défense de la Foi de nos ancêtres, auquel la présence réelle du corps de notre Seigneur au Saint Sacrement, est prouvée par plus de trois cent cinquante raisons, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1571. Chrétienne Confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde aujourd'hui ses quereles & monomachies, déduite en un traité

de quatre chapitres, & outre ce, en trois dialogues ensuivans, imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1571 *.

* Voy. La Croix du Maine, à ce mot, Tom. I, pag. 122.

CHRISTOPHLE HEBRARD *, de Saint Sulpice, Abbé de Marcilhac & Chancelier de l'Eglise Cathédrale & Université de Cahors en Quercy, a traduit Sermons de Saint Basile le grand, Archevêque de Cesarée, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean de Heucqueville, 1580.

* Son nom s'écrivoit Ebrard, suivant l'Epitaphe de son oncle, Evêque de Cahors, mort en 1599, à quarante-six ans. Sa famille étoit illustre. Son frère (Jean de Saint-Sulpice) fut Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Espagne, & épousa Jeanne Gontaut de Biron. Pour Christophe Ebrard, il choisit l'Etat Ecclésiastique, & eut l'Abbaye de Marcillac, dans le Diocèse de Cahors. Il étoit le sixième Abbé de sa famille, qui la possédoit. Il vivoit encore en 1594. Il ne fut point Archidiacre de Cahors, comme il est dit dans le *Gallia Christiana* de la nouvelle Edition (Tom. I, Col. 178, à l'Art. des *Abbés de Marcillac*). Ce fut un autre Christophle Ebrard de Saint-Sulpice, Abbé de la Garde-Dieu, qui vivoit un demi siècle plus tard.

CHRISTOPHLE LANDRE [1], Docteur en Médecine, a écrit l'Œcoiatrie, laquelle contient en soi, grands secrets, sous choses domestiques, & de nul prix; assavoir, des remèdes qu'on peut tirer des fiantes, tant de l'homme, que de plusieurs autres animaux; des urines, des os, des limaçons, de la carie ou pourriture des bois, des coquilles des noix, des cornes, des vieilles tuilles & pots cassés, des boues ou fanges des rues, de la suye, des punaises des lits, des vieux souliers, de la cendre, des yraignés & de leurs toiles, du verre, de la coquille des œufs & de plusieurs autres, imprimée à Nerac, par G. Goubert, sans date.

[1] Le vrai nom de ce Médecin étoit Landré, qu'on prononçoit néanmoins à-peu-près Landren, ou Landrin. De-là vient qu'au lieu de *Landreus*, il est appelé, en Latin, *Landrenus* par Gentien Hervet, dans son Oraison *de Patientiâ*, & *Landrinus*, tant au Liv. I *Ludorum Hubèrti Sussannei*, qu'au Liv. I *de linguæ Græcæ Pronunciat.* de Thomas Smith. La même raison a obligé La Croix du Maine à dire Landré, ou Landrin. (M. de la Monnoye).

CHRISTOPHLE DE MADRID. Voyez M. VASQUIN [1].

[1] Du Verdier, ne parlant nulle part ailleurs de M. VASQUIN, auroit mieux fait de renvoyer à VASQUIN PHILIEUL, comme il y a renvoyé, au mot FRANÇOIS PÉTRARQUE. On auroit dans le moment trouvé, que c'est VASQUIN PHILIEUL qui a traduit, de Latin en François, le *Traité* du P. Christophle de Madrid, Jésuite, *de la fréquente Communion*. La Croix du Maine ayant rencontré quelque part le nom de M. VASQUIN, sans que PHILIEUL y fût joint, a coupé cet Auteur en deux, le plaçant, à la fin de la lettre M. (Tom. II, pag. 142) sous le nom de M. VASQUIN, & au commencement de la lettre V. (pag. 439) sous le nom de VASQUIN PHILIEUL. (M. DE LA MONNOYE).

CHRISTOPHLE DU PRÉ. Les larmes funèbres de Christophle du Pré, Parisien, sieur de Passy, contenant soixante-quinze Sonnets, & trois Odes, où il déplore la perte qu'il a faite de sa chère moitié morte, imprimées à Paris, *in*-4°. par Mamert Patisson, 1577.

SONNET VI.

J'esprouve maintenant qu'il n'est rien en ce monde
Sur quoy l'homme mortel puisse faire dessein ;
Ce qu'il pense tenir luy glisse de la main,
Le malheur nous poursuit, comme une onde une autre onde.
Ma fortune un petit n'a point eu de seconde,
Et si, désespéré, languissant, je me plain,
J'en ai l'occasion ; au lieu d'un beau serain,
Je ne voy que l'horreur d'un orage qui gronde.
Mon heur ne s'est monstré, non plus que le Soleil,
Qui, dès qu'il est levé, disparoît de nostre œil ;
Mais si j'eusse de loin la sagette advisée,
De laquelle nos nœuds sont ensemble desjoints,
J'auroy moins de douleur de vous voir divisée.
« *Le dard qu'on a préveu nous offense le moins.* *

* Il y a encore quelques mauvais vers de C. du Pré sur la main de Pâquier.

CHRISTOPHLE RICHIER. Les Conquêtes & Origines des Turqs. Voyez JEAN MILLET.

CHRISTOPHLE DE LA RIVIERE, Prêtre, a écrit Antidotaire spirituel de l'ame [1], imprimé à Lyon, *in*-16.

[1] Cet *Antidotaire* est une Traduction de l'*Antidotarium animæ*, que Rabelais

a jugé digne d'avoir place dans sa Bibliothèque de S. Victor, quoique ce ne soit pas un Livre imaginé à plaisir, mais qui existe véritablement, & dont l'Auteur est apparemment quelque Moine Italien. *Pietro Nelli*, qui, sous le nom d'*Andrea da Bergamo*, nous a donné d'agréables satires *Alla Carlona*, désigne cet *Antidotarium*, Sat. 2 du Liv. I, en ces termes:

Lascio ungere, e frustar l'Antidotaro,
A Giannelli, a Chietini, io buonamente
Leggio i salmi assegnati al breviaro. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE D'ALBON, Dauphinois, Avocat à Grenoble, a écrit de la Majesté Royale, institution & préminence, & des faveurs divines particulières envers icelles; Traité contenant dix-sept articles: plus, de la création impériale, & des moyens de créer les Empereurs, depuis le premier jusques à nos temps: de l'imposition de trois couronnes, institution des sept Electeurs, droit, office, & ordre d'iceux, le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1575

CLAUDE BADUEL *. Voyez CHARLES ROZEL, GUY DE LA GARDE.

* Claude Baduel a vécu au seizième siècle. Il a traduit, en Latin, quelques Sermons de Jean Calvin & des Actes des Martyrs, qu'il fit imprimer à Genève, en 1556. Il enseigna les Belles-Lettres dans le Collège de la ville de Nîmes. Son Ouvrage le plus curieux est: *De ratione vitæ studiosæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ ac degendæ*, Lyon, Sebast. *Gryphius*, 1544, *in*-4°. réimprimé à Léipsick, en 1577 & 1581. Il y relève l'excellence du mariage, & montre les désordres qui accompagnent, pour l'ordinaire, le célibat, même parmi les Gens de Lettres, & il les exhorte tous à joindre les plaisirs d'un doux hymen, à la profession des Lettres.

CLAUDE BARTHELEMY BERNARD, de Riom, a écrit l'Histoire de Riom, Chef d'Auvergne, auparavant écrite en Latin, en un Livre écrit à la main, & imprimé avec le Sympose, Odes & Epigrammes dudit Bernard, à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1559. Il a aussi traduit en rime Françoise, par forme de Paraphrase, l'Epître de saint Paul aux Romains: plus l'Hymne de Prime & le Psalme 106 de David, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1560. Les autres Epîtres du même Apôtre, par lui achevées de traduire,

huit jours ſeulement devant ſa mort, non imprimées, & ſont entre les mains de Jean d'Ogerolles, Maître Imprimeur de Lyon.

CLAUDE DE BAUFREMONT *, Seigneur & Baron de Seneſcey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & Enſeigne de cent hommes d'armes de ſes ordonnances, ſous la charge de Monſieur le Duc de Guyſe, a mis par écrit Propoſition pour toute la Nobleſſe de France, par lui faite en l'aſſemblée générale des États de ce Royaume, tenus en la ville de Bloys, l'an 1577, imprimée à Paris, *in*-8°. par Mathurin Breville, au même an.

* Claude Beauffremont fit la Harangue aux Etats de Blois de 1587, imprimée, *in*-4°. la même année, à Paris. Le remercîment, fait au nom de la Nobleſſe de France, prononcé, en 1588, aux Etats Généraux, qui ſe trouve, pag. 144 du troiſième volume des *Mémoires de la Ligue*, eſt encore de lui. La *Harangue*, que du Verdier & La Croix du Maine lui attribuent, *aux Etats de Blois*, 1576, eſt de *Nicolas de Beauffremont*, ſon père, qui avoit traduit le *Traité de la Providence* de Salvien, Prêtre de Marſeille, qui fut imprimé à Lyon, en 1575. Nicolas de Bauffremont mourut en ſon Château de Senecey, en Bourgogne, le 10 Février 1582, & Claude, en 1596, âgé de cinquante ans.

CLAUDE BERTHOT, a traduit du Latin de Jean Cochleus, la Probation du Purgatoire extraite de la Sainte Ecriture & des plus anciens Docteurs de l'Egliſe, imprimée à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1562 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, ſur ce mot, Tom. I, pag. 128.

CLAUDE BINET, de Beauvaiſin, a écrit quelques poëſies diverſes; Ode triomphale ſur l'arrivée d'Elizabeth d'Autriche, Roine de France; Ode ſur la naiſſance & triomphant baptême de Madame Marie Iſabel de Valois, fille du très-Chrétien Roi Charles IX; l'Adieu de la France, au Séréniſſime Roi de Pologne, Duc d'Anjou; Chant foreſtier, ou le Chaſſeur au Seigneur Amadis Jamin; Gayeté du Printemps, à ſes amis, les invitant aux champs; autre Gayeté; Epitaphes; Déploration

des misères humaines, sur la mort de Jean Binet; Complainte sur le trépas de Jaques Grevin de Clermont en Beauvaisin; l'Aymant; Odelette; la Complainte amoureuse du Satyre, Chanson; Anagrammes: le tout imprimé. Vœu d'un Marinier ou Pêcheur, au Dieu Neptune; Vœu d'un berger à la Déesse Venus; Pour une Mascarade; Sonnets en nombre treize; Epigrammes: le tout imprimé à Paris, & depuis à Lyon *.

* Claude Binet, né à Beauvais, d'une famille honnête, après avoir fait ses études à Paris, y fut reçu Avocat au Parlement. Il fit connoissance, dans sa jeunesse, avec Ronsard, auquel il s'attacha de la plus grande amitié. Binet fut, en 1573, Editeur de *la Médée*, & des autres Poësies de Jean de la Peruse. Il y joignit celles qu'il avoit composées jusqu'à ce temps. Il composa, à l'exemple des autres Poëtes, des vers sur la puce de Mademoiselle des Roches, & sur la main de Pâquier. Outre les Ouvrages que rapportent les deux Bibliothécaires, il donna: *Les Oracles des douze Sybilles, extraites d'un Livre antique, mis en vers Latins par Jean Dorat, & en vers François par Claude Binet, avec les figures des Sybilles, portraites au vif, par Jean Rubel, à Paris, en 1586, in-fol.* = Voy. dans LA CROIX DU MAINE, les notes, au même Article, Tom. I, pag. 129 & 130, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom, XII, pag. 249.

CLAUDE BLANCHEROSE [1], Médecin de la Princesse d'Aurenge, a écrit Salutifere & utile conseil, avec un regime bien laconique ou bref, pour pourvoir aux très-dangereuses maladies, ayant cours en l'an 1531, imprimé à Lyon, *in*-8°. audit an.

[1] C'étoit un très-impertinent homme, autant qu'on en peut juger par deux de ses Lettres, insérées dans le troisième Livre de celles d'Agrippa, la trente-sixième & la trente-septième, datées d'Anneci, 1523. On connoît par la suscription, *Claudius Blancherosеus, Burgundi-Gallus*, qu'il étoit Franc-Comtois. A la fin de son Livre, imprimé, sans date, à Lyon, *in*-12. il parle du *Feu grand Astrologue de Leon le Saulnier, qui, par prudence, savoir & les moyens prédits, ce sont ceux de son régime, véquit sept vingt sept ans, comme plusieurs savent**. Ce sont ses termes. (M. DE LA MONNOYE).

* Ces phénomènes se renouvellent de temps en temps; peut-être le fameux Drachemberg, de Aarhuus, en Jutland, qui étoit âgé, il y a quelques années, de plus de cent quarante ans, vit-il encore.

CLAUDE DE BOISSIERE, Dauphinois, a écrit l'Art

d'Arithmétique, contenant toute dimension singulière & commode, tant pour l'art militaire que autres calculations, imprimé à Paris, *in*-4°. par Annet Briere, 1554. Le très-excellent & ancien Jeu Pythagorique, dit Rythmomachie, fort propre & utile à la recréation des esprits vertueux, pour obtenir vraie & prompte habitude en tout nombre & proportion: disposé par ordre, illustré & amplifié par ledit de Boissiere, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1556. Les Principes d'Astronomie & Cosmographie, avec l'usage du Globe, traduit du Latin de Gemma Frizon: plus l'usage de l'Anneau Astronomique par ledit Gemma Frison, & l'exposition de la Mappemonde, composée par ledit Traducteur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1556 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, sur ce mot, Tom. I, pag. 130.

CLAUDE DE CALVIAC, a écrit la Civile honnêteté pour les enfans, imprimée à Paris, *in*-8°. par Richard Breton, 1559.

CLAUDE CHAMPIER, Lyonnois, a écrit le second Livre du catalogue des antiques Erections des Villes & Cités, Fleuves & Fontaines assises ès Gaules Celtique, Belgique & Aquitanique; avec un Traité des fleuves & fontaines étant èsdites Gaules, dont le premier Livre a été fait par Gilles Corrozet, imprimé à Lyon, *in*-16. par Pierre de Tours *.

* Voy. ce qui en est dit dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 132.

CLAUDE CHAPPUIS, de Touraine, Valet de chambre ordinaire du Roi François I du nom, & Garde de sa Librairie, a écrit en rime Françoise [1], le Blason de la main, le Blason du ventre, le Blason de la partie secrette & honteuse de la femme, le Blason de celle de la pucelle, imprimé avec les Blasons Anatomiques du corps feminin, faits par divers Auteurs, à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1537. Discours de la cour, imprimé à Rouen, *in*-8°. par Claude le Roy & Nicolas le

Roux, 1543. Le Sacre & Couronnemement du très-Auguste & très-Chrétien Roi Henri II de ce nom, à Reims, l'an 1547, au mois de Juillet, imprimé à Paris, *in*-4°. par André Rosset, 1549.

* J'ajouterai à ce qui en est dit dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 133, que cet Auteur naquit à Amboise, au commencement du seizième siècle, & qu'il mourut peu après l'année 1572, temps auquel il résigna la dignité de Chancelier de l'Eglise de Rouen, à Marian de Martinbos. Marot le met au nombre des bons Poëtes de son temps. Ses vers sont entièrement oubliés. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX.

Au Discours de la Cour.

[Plusieurs ont dit que Fortune est portière
De ceste court, à aucuns mal traictable,
Aux autres doulce, & mère favorable;
Et qu'aux uns nuyt, & les autres supporte.
Mais quoy que soit, tout debout à la porte,
J'ay apperceu sur une boule ronde,
Une Déesse en cheveleure blonde,
Qui regardoit çà & là toute nue,
Couvrant son nez, pour estre peu cogneuë,
Voulant donner, ou dénier l'entrée,
A qui luy plaît, quand elle est rencontrée.
Chaulve est derrière, & devant, si tu veux
L'appréhender, ce ne sont que cheveux.
Je ne sçay pas si c'est illusion,
Mais je la pris pour dame Occasion,
Qu'on doit chercher, ainsi que je l'entens,
Selon le lieu, les hommes & le temps:
Et à chacun il la convient attendre,
Pour parvenir où l'on veult entreprendre:
Car point ne faut souffler contre le vent.
Elle peut plus que la loy: bien souvent
L'on est reçeu par elle, ou rejetté.]

CLAUDE CHAUDIERE, Parisien, a écrit en trente-sept chapitres, l'accord de vertu, à la vie humaine, imprimé à Reims, *in*-8°. l'an 1557. Les principes & fondemens de Grammaire Latin-François; avec les accens, imprimés à Paris, *in*-4°. & depuis à Lyon, par B. Rigaud, 1575 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, Tom. I, pag. 133 & 134.

CLAUDE

CLAUDE COLLET, Champenois, a écrit * l'Oraifon de Mars, aux Dames de la Cour; enfemble la Réponfe des Dames, à Mars, où font ajoûtées aucunes autres Œuvres Poëtiques, dudit Auteur, imprimée à Paris, *in*-8°. par Chreftien Wechel, 1548. *Rime.* Le neuviéme Livre d'Amadis de Gaule, traduit d'Efpagnol, auquel font contenus les geftes de Dom Florifel de Niquée, qui fut fils d'Amadis de Grece & de la belle Niquée: enfemble de deux autres fils & fille, engendrés infciemment par icelui Amadis, en la Roine Zahara de Caucafe, imprimé à Paris, *in-fol.* & *in*-8°. par Jean Longis & Vincent Sertenas. Hiftoire Palladienne, traitant des geftes & faits d'armes & d'amours de Palladion, fils du Roi Milanor d'Angleterre, traduite d'Italien, imprimée à Paris, *in-fol.* par Eftienne Groulleau, 1555.

* Claude Collet étoit de Rumilly en Champagne. François Habert, lui adreffant une de fes Epigrammes, lui donne la qualité de *Maître-d'Hôtel de Madame la Marquife de Nefle.* Sa devife étoit : *C'eft tout pour le mieux*, ce qui annonce qu'il étoit un des fectateurs de l'Optimifme. Il le prouve, en faifant l'Apologie de la guerre, dans fon Poëme, intitulé : *L'Oraifon de Mars aux Dames de la Court.* On trouve dans le Recueil de fes Poëfies quelques Epigrammes, dont la meilleure eft fur un tableau de l'Enfer, peint dans le Cloître des Cordeliers de Troyes. On y voit des gens de tous états & de tout rang; quelqu'un demande au Peintre pourquoi :

En ce palud & horrible manoir,
Un Cordelier, un Moine blanc ou noir
N'y eftoit painct : lors le painctre refpond,
Il y en a, mais on ne les peult veoir,
Pour ce qu'ils font cachez au plus profond.

Voy. La Croix du Maine, & les notes, Tom. I, pag. 134, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 178.

CLAUDE COTEREAU, Chanoine de Paris, a traduit de Latin, les douze Livres de Lucius Junius Moderatus Columella, des chofes ruftiques, imprimés à Paris, *in*-4°. par Jaques Kerver, 1555 *.

* Claude Cottereau, né à Tours, fit fes études à Poitiers, où il fe lia d'amitié avec Jean Bouchet, revint à Tours, & entra dans l'Etat Eccléfiaf-

tique. Bouchet, qui lui adressa sa cinquante-sixième Epître, le qualifie *Archi-Prêtre de Tours*. Dans sa Traduction de Columelle, le dixième Livre est en vers François. Il traduisit aussi en vers François *la Pandore* de Jean Olivier de Leuville, fait Evêque d'Angers en 1532, oncle du Chancelier de France de ce nom. Il vint à Paris, & fut Chanoine Prébendé de l'Eglise de Paris, où il mourut environ l'an 1560. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 74, & Tom. XI, pag. 345.

CLAUDE DE CUZZI, a écrit le Philologue d'honneur, imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1537: il a traduit l'Oraison que Ciceron prononça le jour devant qu'il allât en exil, devant les Chevaliers & peuple de Rome: ensemble l'Oraison qu'il fit depuis son rappel & retour à Rome, imprimé à Paris, *in*-4°. par Simon de Colinés, 1541.

CLAUDE DARIOT, Médecin à Beaune, a écrit [1] Introduction au jugement des Astres; avec un traité des élections propres pour le commencement des choses, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Maurice le Roi, 1558. Premier Discours de la préparation des médicamens, contenant les raisons pourquoi & comment ils le devoient être: plus y sont accordés les points principaux différents entre les Médecins Galénistes & Paracelsistes; avec la déclaration des principes & fondemens de Paracelse, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Charles Pesnot, 1582.

[1] Le nom de cet Auteur doit s'écrire DARJOT. Les deux petits Livres d'*Astrologie*, dont il est ici parlé, ne sont qu'une version de ces mêmes Ouvrages que Claude Darjot avoit écrits en Latin, & publiés chez le même Imprimeur l'année précédente *. (M. DE LA MONNOYE).

* Depuis l'impression de la Bibliothèque de du Verdier, Darjot publia une version Françoise de *La Grande Chirurgie de Paracelse*, traduite sur le Latin de Josquin d'Alem, Médecin d'Ostofrane, Lyon, 1593, *in*-4°. Il mourut en 1594, âgé seulement de quarante-huit ans. Il étoit né à Pomar, près de Beaune, en 1533. Sa version de *la Grande Chirurgie de Paracelse* fut réimprimée en 1603 & 1608, à Lyon, *in*-4°. avec un *Discours sur la Goutte*, & trois Traités *de la Préparation des médicamens*. — Voy. *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, p. 165, & les Remarques, sur cet Article, Tom. I, pag. 135 de la Bibliothèque de LA CROIX DU MAINE.

CLAUDE DAVID, a écrit quelques rimes, & trois Epi-

grammes Françoises, sur le tombeau d'Oronce Finé, Mathématicien insigne, imprimées dans un Livre intitulé *Funebre Symbolum virorum aliquot doctorum de viro doctiss. Orontio Finæo*, à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1555.

CLAUDE * DESPENCE, Docteur en Théologie, en l'Université de Paris, a écrit Institution d'un Prince Chrétien, imprimée à Lyon, *in*-16. par Thibauld Payen, 1549. Paraphrase ou méditation sur l'Oraison Dominicale. Sermons de Theodorit, Évêque Cyrien, Auteur Grec; assavoir le 9. & 10. le premier traitant de la vie éternelle, & de la résurrection de la chair: & le second de la Providence de Dieu & de l'incarnation du Seigneur. Sermon de Saint Anselme, sur l'Evangile des deux sœurs, accommodé au jour de l'Ascension. Homélies sur la parabole de l'Enfant prodigue: le tout imprimé *in*-16. à Lyon, par Jean de Tournes, 1550. Les Homélies sur la parabole de l'Enfant prodigue, ont été imprimées à part, à Paris, par Jean Ruelle; comme aussi les deux Sermons de Theodorit. Traité contre l'erreur vieille & renouvellée des prédestinés, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, & à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1556. Oraison funèbre ès obseques de Messire François Olivier, en son vivant, Chevalier & Chancelier de France, prononcée à Saint Germain - l'Auxerois, à Paris, le 29 Avril 1560, & imprimée *in*-4°. par Michel Vascosan, 1561. Oraison funèbre ès obseques de très-haute Princesse Marie, par la grace de Dieu, Roine Douairiere d'Ecosse, prononcée à notre Dame de Paris, le 12 d'Août 1560, imprimée *in*-4°. par Michel Vascosan, 1561. Exposition du Psalme 130. *Domine non est exaltatum cor meum*, par forme de Sermon, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vascosan, 1561. Traité de l'efficace & vertu de la parole de Dieu, au Ministère des Saints Sacremens de l'Eglise; avec les versions d'un Sermon de Theodoret, des Saints Martyrs; d'une Homélie de S. Jean Chrisostome; du Labeur & Honneur des Saints; & de deux Sermons du même Auteur, sur le Symbole des Apôtres: le

tout imprimé ensemble, à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, & par Oudin Petit, 1563. Cinq Sermons ou Traités; le premier, de l'Honneur des parens; le deuxiéme, des Traditions humaines; le troisiéme, des Traditions Ecclésiastiques; le quatriéme, de l'Usage de la Bénédiction en la vieille Loi; le cinquiéme, de la Bénédiction en la nouvelle Loi, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1562. Apologie contenant amples discours, expositions, réponse & défense de deux conférences, avec les Ministres extraordinaires de la Religion prétendue reformée en ce Royaume, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1569. Continuation de la tierce Conférence avec les Ministres extraordinaires de la Religion Prétendue Reformée en ce Royaume, touchant l'efficace & vertu de la parole de Dieu, ès Saints Sacremens de l'Eglise, imprimée, à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1570. Deux Oraisons ou Déclamations du très-Saint & très-sage Archevêque de Thessalonique, Gregoire Palamas, par forme de dialogue; plaidoyer, & jugement; l'ame accusant le corps, & le corps au contraire se défendant, & ne niant simplement; mais colorant son fait; avec la Sentence des Juges, mises de Grec en François, par ledit sieur d'Espence, & imprimées à Paris, *in*-8°. chez Martin le Jeune, 1570. Les dix Livres de la mémoire des choses Chrétiennes, tirés de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe, Evêque de Cesarée & de Ruffin, Patriarche d'Aquileie: le tout abrégé par Haymo, Evêque de Halberstat; traduits par le même d'Espence, & imprimés après son décès, *in*-8°. à Paris, à la diligence de Guy Gauffart, par Guill. Chaudiere, 1573. Apophthegmes Ecclésiastiques, ou plûtôt Abrégé d'Histoire, contenant tous les Faits & Dits mémorables, avenus depuis la mort de notre Seigneur Jesus-Christ, jusques à l'Empereur Phocas, qui sont six cens ans, imprimés aussi après son décès, par la cure dudit Gauffard, *in*-8°. chez Federic Morel, 1578. Qu'il est nécessaire à un Prince de savoir les Lettres, imprimé à Paris, *in*-4°. par André Wechel.

Ses Œuvres Latines.

In priorem D. Pauli ad Timotheum Epistolam commentarii & digressiones, collectore Claudio Espencæo. Accessit obiter per eundem de clandestinis matrimoniis consilium, excus. Lutetiæ Parisiorum, in-fol. apud Mich. Vascosanum, 1561. In posteriorem D. Pauli ad Timotheum Epistolam commentarius cum digressionibus 33. seu totidem locis communibus, bona ex parte ad hodiernas in religione controversias spectantibus: inter quas peculiaris est tractatus de uno Dei atque hominum mediatore Deo, homine Jesu Christo, excus. Paris. in-fol. apud Nicol. Chesneau, 1564. In Epistolam D. Pauli ad Titum commentarius, cum aliquot digressionibus, seu totidem locis communibus, bona ex parte ad hodiernas in religione controversias spectantibus, excus. Parisiis, in-8°. apud Nicolaum Chesneau, 1568: ejusdem de lectione Librorum suspectorum. De continentia, &c. Parisiis, in-8°. De cœlorum animatione ex Theologis & Philosophis collectanea cum resolutione catholica, Paris. in-8°. apud Michaelem Sonnium, 1572. Tractatus sex de variis rebus sacris, videlicet de prædicationis intermissione & unitate servanda. 2. De officio Pastorum quod constat exemplo vitæ, oratione, doctrinâ, & sacramentorum ministerio. 3. De vi verbi Dei in sacris Ecclesiæ ministerii collatio habita Sangermani cum ministris extraordinariis per Episcopos & Theologos à Rege Christianiss. deputatos. 4. De ablutione pedum ad Sacrosanctam Cœnam Dominicam præparatoria. 5. De triplici francorum liliorum incremento, hoc est literarum, religionis & armorum, apud majores nostros priscos Gallos atque Francos cultu & studio. 6. Quòd principem literæ tum sacræ, tum humanæ deceant, Paris. in-8°. apud Federicum Morellum, 1565. Collectarum Ecclesiasticarum Liber unus, videlicet Dominicalium: & de præcipuis Domini nostri Jesu Christi Festis, versibus Latinis & rhythmis gallicis paraphrasticè redditis. Ejusdem Espencæi de collectarum in Ecclesia Latina origine, antiquitate, autoribus, ratione atque usu. De Filii item & Spiritûs Sancti invocatione, & de sacrorum Bibliorum, & scriptorum

Ecclesiasticorum divina Poësi Commentarius, Paris. in-8°. apud viduam Guill. Morellii, 1566. Urbanarum meditationum Elegiæ duæ. Eucharistia. Parasceve. Ænigma. Paris. in-8°. apud Federicum Morellum, 1563. Hodoiporicon seu Sylva, cui titulus Godo, cum Scholiis, in ea præsertim quæ ad Theologiam pertinent, in-8°. apud eundem Morellum, 1565. Oratio Manassæ Regis Juda, cùm captivus Babilone teneretur. Hieremiæ Prophetæ Epistola carmine latino reddita, ex officina Federici Morelli, 1566. Sacrarum heroidum Liber cum Præfatione, de profectu ex gentilium Librorum lectione percipiendo : & Scholiis in singulas Epistolas, eorum præsertim quæ ad Theologiam pertinent. Paris. apud Nicol. Chesneau, 1564. Cl. Espencæi de Eucharistia ejusque adoratione Lib. 5. Ejusdem tractatus de utraque Missa, quarum alteram publicam, alteram privatam nonnulli appellant post ejusdem autoris decessum edit. operâ Gilberti Genebrardi, excus. Paris. in-8°. apud Petr. l'Huillier, 1573. Collectaneorum de Continentia Libri sex. 1. de Conjugio, Continentia, & Celibatu Sacrorum Ecclesiæ Ministrorum; 2. de Digamiæ nomine, varietate, irregularitate, dispensatione; 3. de Statu viduitatis; 4. de Voto continentiæ & pudicitiæ, virginitatis præsertim custodia; 5. de Voti redemptione, sive dispensatione; 6. de Continentia conjugali ex mutuo consensu. Appendix ad opus totum 719; de suspecto contubernio, Parisiis, in-4°. apud Jacobum du Puys, 1565.

* Ce nom, qui, suivant M. de la Monnoye, doit s'écrire Despence (Voy. Tom. I, pag. 135 & 136 de la Bibliothèque de La Croix du Maine, au même Article) paroît au contraire devoir s'écrire d'Espence, avec une apostrophe, car il est nommé dans son Epitaphe *Claudius Espencæus*. Ses Œuvres Latines, dont du Verdier ne donne pas un Catalogue complet, ont été imprimées en un même volume, Paris, 1619, *in-fol.*

En l'Oraison funèbre prononcée aux obseques de Messire François Olivier:

[Le Roi très-chrétien François I. (que sans flatterie nous pouvons dire avoir été Prince d'aussi bon & grand jugement, & bien sachant choisir les personnes selon leur suffisance & bien merence aux grands états) l'éleva à ce

fouverain faîte & comble d'honneur, & outre lequel un homme de fa robe ne peut plus rien efpérer : c'eft la Chancelerie de France, à laquelle vous voyez donc Meffire François Olivier être parvenu & monté, comme difoit de fon prédéceffeur, un Avocat fort fameux, par les grands degrés du Palais, de fimple Avocat, Confeiller, Préfident, Ambaffadeur, Chancelier. Lequel état Guill. Budé, homme de rare & prodigieufe érudition, appelle Solftice d'honneurs, outre lequel il n'y a point d'avancement : mais bien peu s'y peut-on remuer fans reculer : refte à cil qui s'y trouve, s'y arrêter, & mieux ou le plus grand heur qui lui puiffe advenir, eft y demeurer & n'en déchoir : car les chofes fi hautes, que plus monter & paffer outre, n'eft poffible, font prefque le plus fouvent fujettes à ruine & précipice. Or eft en France le Chancelier la règle des Gens de Juftice, & qui quafi par-tout pour l'établir & maintenir, tient la place du Prince, par la bouche duquel, felon nos coutumes, nos Rois répondent & font diferts, par les yeux duquel ils voyent tout : par les oreilles duquel ils oyent les Supplians & leur font droit. Il eft chef du grand & privé Confeil, & comme dépenfier ou célerier de la clémence & largeffe du Prince, pour la ferrer & départir, felon qu'il verra être à faire : qui a libre adminiftration de cette officine d'équité, que nous difons Chancelerie, qui a reçu l'ordinaire réglement des loix & mœurs, à l'autorité duquel tous les Magiftrats fe foumettent, lefquels tous font limités : mais tous les Gouverneurs du Royaume font fous la juridiction & commandement de ceftuy : comme jadis toutes les Provinces Romaines fous le Conful : duquel la maifon eft comme un concil ou oracle de toute la France, duquel l'entrée ou porte doit à tous & toujours être ouverte, & toutefois à nul bailler, c'eft-à-dire, il ne lui convient demander à quelqu'un chofe aucune. Jamais, dis-je, n'être fermée : ains (comme écrit Plutarque de la maifon des Tribuns à Rome) jour & nuit ouverte, comme un port ou refuge à tout venans implorer les loix & droits, qu'il a entreprins de garder & défendre : & un vrai lieu de franchife à tous ceux qui, contre force, violence & méchanceté, ne pourroient autrement garder leur droit & obtenir juftice : & par ainfi fon gouvernement, bon ou mauvais, ne peut aucunement être inconnu, comme expofé en très-claire lumière à tant d'yeux & oreilles, non-feulement des nôtres, mais de tant de gens, tant nos voifins que de ceux auxquels parvient le renom de notre très-noble Province. Et comme le même Plutarque récite Antigonus avoir dit à fon fils Démétrius, la gloire des chofes bienfaites faillir de la Grèce, comme d'une efchauguette, par tout le monde ; ainfi le bruit parti de la Cour & Chancelerie de ce qui s'y fait, de tout côtés fe départit. Car un Chancelier n'a pas feulement à fervir à fa confcience : mais aux grands & petits (chofe certes difficile & malfaifable) d'être févère & populaire : refrogner aux délits des Courtifans, faire tête aux puiffans principaux, réfifter à leurs fières & félonnes factions, richeffes & entreprifes : fur-tout fe fagement porter envers le Prince Souverain, doucement l'appaifer, s'il le trouve courroucé ou autrement paffionné, avec bon avis & prudence le traiter, être fort, & ne craindre quand craindre ne faut : mais

toutefois plutôt plier que rompre : de peur que s'il vient à user d'une je ne sais quelle stoïque entièreté, & ne pense devoir céder à aucune tempête, poussé hors du gouvernail, il ne laisse la République en troubles & factions, comme une nau à la tourmente : puis la voie du bord enfondrer & périr. Encore faut-il avoir autour d'un Roi un bon esprit, & bien muni contre les embûches des flatteurs, les subreptions des cauteleux, les menaces de ces Gouverneurs & autres Courtisans de crédit envers le Prince. Le meilleur moyen de soi garder de tels gens, est toujours se souvenir dont on est monté, & prévoir où on peut tomber si l'on s'oublie.

En un autre lieu de la même Oraison funèbre.

Vrai est que nos Chanceliers n'ont & ne doivent avoir (comme les Ephores) pouvoir de rébeller ou contredire à nos Rois, ains bien avec tout honneur & révérence leur remontrer; quoi faisant leur advient, que sans encourir l'indignation de nos Princes, ils refusent & cancelent leurs lettres ou octrois, comme obtenus par obreption ou autrement induement : car aussi ainsi entendent les Souverains de ce monde, leurs rescrits être pris comme Tibère, Empereur, l'écrivit aux Gouverneurs & Magistrats de Ville. Théodose & Valentinian, *l. 7. De precibus Imperatori offerendis, & l. 4. De veritate precum inquiri, & de toto negotio cognosci oportet, & l. fin. De divers. rescript. universa rescripta sub ea conditione proferri præcipimus, si preces veritate nituntur, C. Rescripta contra jus elicita ab omnibus judicibus præcipimus refutari*, bien qu'il faut révéremment accomplir les mandemens des Princes Souverains ou rendre cause raisonnable, pourquoi non : auquel cas il promettent de porter patiamment, si point on ne fait ce qui leur auroit été, par mauvaise intention, suggéré.

En un autre endroit.

Tellement que Flavius Vopiscus, en la vie de l'Empereur Aurelian, récite, entre les raisons pour lesquelles y a eu tant peu de bons Princes, qu'on les pourroit (selon le dire d'un plaisanteur) écrire & peindre dans un seul anneau, l'ignorance des choses & affaires publiques, leurs amis, Officiers, & Gouverneurs & autres Courtisans, mauvais, avares, sots, détestables. Ils s'assemblent quatre ou cinq têtes en un chaperon, pour circonvenir le Prince. Point il n'entend la vérité, contraint tant seulement savoir ce qu'ils dient : il fait Juges ceux qu'il ne faudroit faire; il ôte de la République ceux qu'il y devroit laisser : que dirai-je plus? Le bon, le cault, le très-bon Prince, comme disoit Dioclétian, est vendu. Et Lampridius, à Constantin le Grand, demandant pourquoi tant d'Empereurs Romains se trouvoient mal versés, impurs, cruels, fainéans, injustes, impudiques, répondit : Que meilleure est, & plus assurée la République, en laquelle le Prince est mauvais, que celle en laquelle les amis du Prince sont mauvais : car un seul mauvais peut être corrigé par plusieurs bons, plusieurs mauvais ne peuvent aucunement ou facilement être vaincus, par un tant bon soit-il.

Et

Et encore en un autre endroit.

Il n'eſt ici lieu de diſputer du mot Chancellerie, lequel aucuns Vocabulaires dient avoir été inventé, jà la langue latine fort dégénérante & déclinante. Bien ſais-je non-ſeulement l'état être ancien, mais auſſi le nom, je dis pour cette dignité : car il n'eſt pas ici queſtion de ces petits greffiers, tabellions, notaires, que le droit civil appelle Cancellarios *C. lib. 1. tit. 47.* Ce donc qu'ont été le Patriarche Joſeph à Pharaon, Mardochée à Aſſuere, Daniel à trois ou pluſieurs Rois de Babylone & Perſe, Caſſiodore à Théodoric, Roi des Goths, Paulus Varnefrid à Didier, Roi des Lombards, Eginard à Charlemaigne, Pierre des Vignes à Frideric II du nom, Empereur, Saint Ouen, que les Latins noment Dado ou Audœnus, au Roi d'Agobert I. car il étoit ſon référendaire, auquel lors ſe rapportoient toutes les lettres publiques, leſquelles il ſignoit de l'anneau du Roi, ou du ſceau à lui commis; tel, dis-je, que ceux-là ont été à l'endroit deſdits Princes, a été François Olivier à trois de nos Rois très-chrétiens, François I, Henri II, & François II, à ſavoir leur Chancelier & chef de leur Conſeil & Juſtice, envers leſquels il s'eſt ſi juſtement, & en telle intégrité, gouverné envers les parties, que nous pouvons dire de lui, ce que le Sage, au 45 ch. de l'Ecléſiaſtique, dit de Moyſe, le bien aimé de Dieu & des hommes, duquel la mémoire eſt bénie : Dieu l'a magnifié en la préſence des Rois.

En l'Oraiſon de Grego. Palamas, ou Playdoyer de l'ame contre le corps.

Je m'efforce de prendre cette principauté dûe à moi ſeule : mais j'en ſuis divertie par cette populaire tyrannie, ou gouvernement (de paſſions du corps) & m'en advient comme à une jeune fille noble, délaiſſée orpheline par ſes père & mère : laquelle, ores que ſoit Dame & maîtreſſe de pluſieurs chambrières, mais n'ait encore appris de commander, on la contemne, on apprend de ſe jouer avec elle : mais, avec le temps, connoiſſant qui & avec qu'elles ſe gâte, elle prend le gouvernement de la maiſon, les range en l'ordre de ſervantes, & les châtie; leſquelles, remplies de leur première licence & folâtrie, en ſont toutes honteuſes, & s'élèvent contre leur maîtreſſe : tellement que l'on conte d'aucuns ſerfs, que leurs ſeigneurs étant allez dehors, & trop y demeurans, ils ſuccèdent en leurs biens & leurs femmes, ſe ſaiſiſſant de l'un & de l'autre; puis s'élevèrent contre leur maîtres à leur retour, & les combattoient par armes : comme encore autres fugitifs de Rome, eurent grands combats contre ceux qui les recherchoient & pourſuivoient, pour les ramener à leurs maîtres. Telle guerre ſervile me mène ce corps, mon ſerf de nature, ou encore pire, parce que ceux-là en partie par armes, ores qu'à grand peine, toutefois ils périrent, & avec la ſervitude enſemble y laiſsèrent la vie : en partie réſiſtèrent en combatant, tant qu'ils virent leurs maîtres combattre par armes & ruer ſus & contre eux. Mais quand les maîtres s'avisèrent

de poser les armes, & désarmés, seulement leur montrer, comme à serfs, fouets & poignées de verges, & les en menacer, & ainsi leur réduisoient en mémoire, qui avec qui, ils osoient bien combattre : lors ces serfs revinrent à soi-mêmes & reconnurent la première maîtresse. Mais cette mienne guerre & domestique ou servile & hostile, est un mal indomptable, assaillant, reculant, que l'on peut en sorte aucune ranger, ou réduire en servitude, & n'ai bon moyen aucun d'être supérieure ou maîtresse : car vaincre je ne puis, ni par droit de guerre, ni par loi de servitude : mais en quelque sorte que je combatte, je m'en rends sujette, ou exposée à toutes mocqueries, comme si je ne faisois autre chose, en ce cas, que cuire la pierre, battre l'air, blanchir l'Ethiopien, couper le feu, écrire en l'eau, faire ou nouer le sable ou corde, ou cordelette. O incrédibile fait ! La seigneurie sur deux choses privées de raison, m'est commise & à ma fidélité : l'une m'étant conjointe intérieurement & de près : l'autre extérieurement & de plus loin. Or cette extérieure endure servitude & acquiesce aux loix d'obeir : car nul animal, sans raison ou irraisonnable, refuse de porter & prêter obéissance propre : mais le beuf porte le joug mis sur le chignon de son col, & rompt la crasseur de la terre à la charrue, ce qu'il fait, montrant au-dessus la tête, un tranchant ou pointes des cornes, comme une manière de piques : & le cheval léger & à bon pied ne fuit service aucun, mais félon & saffre qu'il soit, reçoit toutefois le mors en la bouche, porte son maître, soit en paix, soit en guerre. L'âne obéit ; né à porter fardeau, ores qu'il soit naturellement tardif ; & comme j'ai dompté & bridé le cheval bondissant par fierté, aussi ai-je fait aller vîte ce tant pesant âne, en lui baillant, pour aller après, un jeune enfant avec un fouet. Que dis-je de ces pécores privées, & étant sans le joug ? Ni l'Ours, ni le Léopard, des bêtes sauvages les plus farouches, ni l'Eléphant, surmontant en grandeur les grands amas de terre, non le Lion, des bêtes agrestes le Roi, refuse mon mandement : ains menés ès Villes, par les Marchés, Foires & Jeux publics, baillent du plaisir, avec étonnement & admiration, aux spectateurs ocieux & de loisir. Et la hauteur de l'air n'a suffi aux oiseaux élevés en haut, pour s'en fuir : comme aussi aux poissons le fond très-profond de la mer, à se cacher : & nous apprivoisons donc & domptons, comme il advient, ce genre sans raison, sauvage, cruel ; mais, quant à l'autre, avec lequel prescrit nous est de toujours habiter, & le gouverner, nous ne savons comment le mitiguer, ou doucement l'amener à obéir ; & toutefois ce genre-là est de nature du tout sourd à raison, cestuy-cy a moyen d'obéir, & de se convertir à icelle. Mais, au contraire, toutefois le genre du tout aliéné de raison lui obéit plus que celui qui, de nature, est marqué & mené par raison. Celui-là fournit & prépare par son labeur les choses profitables au corps ; mais le corps qui m'est donné pour aide à faire les beaux actes de vertus, m'y est trouvé contraire & résistant ; & plutôt me force avec lui m'éloigner de raison, que lui avec moi d'en user. Or dessus a été expliqué pourquoi, comme je fusse d'honorable naissance, point ne l'ai entendu, premièrement, savoir est que, follâtrant puérilement avec cette follâtre chaironnette, ou enfondrée avec les ordures

& ballieures de la matière, afin que j'use des termes des Chaldéens, & comme environnée & vêtue d'une écaille d'Ouïtre, je ressemble quasi & représente les bêtes brutes & nature sans esprit, folle toutefois que je suis, nice & sotte, trop tard commençant d'entendre & sage être, je m'efforce de vendiquer ce qui me convient dès mon commencement, de commander avec raison au corps & membres d'icelui, & le révoquer à l'office convenant à chacun d'eux.

Au Playdoyer du corps contre l'ame.

A moy donc ainsi diligemment & artificieusement fait & formé, Dieu inspira le spiracle ou inspiration de vie, & le tout tempéré ensemblement, le nomma homme, & son image, & lui commanda de commander aux animaux sur terre, en l'eau, en l'air, qui marchent, nagent, volent; & que je ne pense rien faire sans l'ame, ni l'ame sans moi. Car comment eût pu l'ame, destituée du corps au commencement, exercer duement sa puissance sur les animaux, qui est bien la principale marque de l'image de Dieu en elle, ou depuis persévérer en cet exercice? Comment eût-on monté à cheval, si mes mains n'en eussent forgé les freins & mords? Comment eût le bœuf coupé, fendu & labouré la terre par rayons, si elles-mêmes n'eussent fait & jougs & coultres & charrues? Que si, pour qui a, ces choses ont été trouvées & excogitées par l'ame y soigneusement pensant, c'est ce que je disois maintenant, que de nous deux l'un a besoin de l'autre. Elle invente; moi, par mon industrie, j'achève ce qui est inventé. Elle voit & propose les raisons artificieuses, mes mains lui fournissant de matière facile à manier & mettre en œuvres, bâtissent de fait ce qu'elle a bâti en l'entendement; & jà non plus serf, ores que, comme serf & instrument, je lui fournis ces choses, mais comme fait & pourtrait à l'image de Dieu, je lui suis cause aidante ès honnêtes actions; car m'appuyant, & me fondant sur la raison & discrétion de la nature de l'homme, j'entreprends bien prouver que, ni l'ame seule, ni le corps seul, est dit homme, mais l'un & l'autre ensemble, que l'on dit Dieu avoir fait à son image & semblance; savoir est que, comme je communique avec l'homme, aussi je participe de la dignité humaine. Mais comme tel je sois, toutefois cette bonne ame tâche à me dégrader de si grande noblesse, me désavoue comme bâtard[1], m'appelant serf, & elle, inspiration divine, Royne & ma Dame & Maîtresse. Or pouvois-je traiter ce lieu avec plus grande diligence & efficace, & plus amplement vous suader, que plus ne m'appelât serf, moi, qui lui suis conserviteur & compagnon, en sa seigneurie, sur les autres animaux, participant de la vertu & vie présente & espérée? Mais suffise ce que je vous en ai dit jusqu'ici, à vous, dis-je, auxquels ces généreux corps sont exposés à tous combats, afin que, comme étant compagnons & associés, non-seulement en ce monde des dons spirituels, mais aussi règnent ensemble avec les esprits bienheureux, en la régénération qu'on attend, & reluisent comme le Soleil.]

Son effigie à genoux, enlevée en marbre, se voit en l'Eglise Saints Côme & Damien à Paris, avec un Tableau où est engravé l'Eloge & Inscription qui s'ensuit:

NOBILISS. PIISS. OMNIQVE DISCIPLINAR. GENERE CVMVLATISS. D. CLAVD. ESPENCAEO THEOLOGOR. HVIVS SECVLI FACILE PRINCIPI, PATERNO QVIDEM GENERE EX CLARISS. ESPENCEOR. MATERNO, ILLVSTRI VRSINORVM FAMILIA ORTO, DIVINI VERBI PRAECONI CELEBERR. PAVPERVM PATRI BENIGNISS. QVI CVM PER XLVI ANNOS CONTINVOS IN HAC PRIMA OMNIVM ACADEMIA LITERIS HVMANIORIBVS PHILOSOPHICIS ET DIVINIS OPERAM CVM OMNIUM INCREDIBILI ADMIRATIONE NAVASSET, A REGE CHRISTIANISS. FRANCISCO I° MELODUNUM, AB HENRICO II° BONONIAM, FRANCISCO II° AVRELIAM, A CAROLO IX° PISSIACVM RELIGIONIS COMPONENDAE ORDINANDAEQVE NOMINE INTER PRIMOS HVIVS AVGVSTISS. REGNI PROCERES PARTIM ORATOR DE RE CHRISTIANA SANCTISS. DOCTISSIMEQUE DISCEPTASSET, PER MVLTOS IN SACROSANCT. SCRIPT. COMMENTARIOS EDIDISSET, TANDEM GRAVISSIMO CALCULI MORBO DIV MVLTVMQVE VEXATVS, CVM OMNIVM PRINCIPVM, SENATORVM, NOBILIORVM PLEBEIORVMQVE LVCTV OBIIT ANNO AETATIS LX° DIE V. OCTOBR. M. D. LXXI.

CLAUDE DOLESON, a composé en rime, le Mystère de l'édification & dédicace de l'Église notre Dame du Puy, & Translation de l'image qui y est, à trente-cinq personnages.

CLAUDE DORRON, Parisien, a mis par écrit [1], Discours des choses mémorables, faites à l'Entrée du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, Henri, en la ville de Venise, y remarquées par ledit Dorron, imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud, 1574.

[1] Jacques Pelletier, dans ses *Dialogues de l'Orthographe*, parle avec éloge d'un DAURON, dont il ne marque point le nom propre. Il y avoit, en 1579, un D'ORON, Lecteur du Roi, ou *Anagnoste* Royal, comme parle Bodin, au commencement de son *Apologie*, sous le nom de *René Herpin*. Claude Binet, vers la fin de sa *Vie de Ronsard*, fait mention d'un DORON, Maître des Requêtes. Ces quatre noms, DAURON, DORRON, D'ORON & DORON ne dénotent-ils qu'un seul & même homme? (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE EXPILLY *, Dauphinois, a fait deux Livres de Poësies: au premier il a chanté ses Amours en 80 Sonnets & 15 Chansons: au second, sont contenus quelques Discours, Elegies, Odes, Prières, Epitaphes, &c. non encore imprimés [1].

* Claude Expilly, Chevalier, Seigneur de la Poëpe, naquit le 21 Dé-

cembre de l'an 1561, au Bourg de Voyron, à trois lieues de Grenoble, de Claude Expilly, Officier distingué par sa valeur & par ses connoissances dans l'art des fortifications, tué près de Chabrillan, le 22 Septembre 1574, & de Jeanne de Richard de Reaultmont. Il fit ses premières études au Collège de Tournon, d'où il passa à l'Université de Paris, étudia le Droit en Italie, épousa, en 1589, Isabeau de Bonneton, fut Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Dauphiné, en 1590; Procureur-Général, en 1600, & ensuite Premier-Président du Conseil Souverain, établi par Henri IV à Chamberri; Avocat-Général du Parlement de Grenoble, en 1603; obtint un brevet de Conseiller d'Etat, en 1612, & fut reçu Président au Parlement de Grenoble, le 13 Novembre 1616. Malgré les devoirs que lui imposèrent tant d'emplois, il lui resta beaucoup de temps à donner aux Muses. S'il n'étoit pas compté parmi les meilleurs Poëtes de son temps, au moins pouvoit-il passer pour l'un des plus féconds.

[1] Il mourut le 25 Juillet 1636, âgé de soixante-quinze ans, & n'en avoit au plus que vingt-trois, lorsque cette Bibliothèque de Du Verdier fut achevée d'imprimer. La plus ample Edition de ses Poësies, est celle de Grenoble, *in*-4°. 1624. Le premier Sonnet y est changé en plus d'un endroit; & le vingt-huitième, ici produit, y a été supprimé. Sa *Vie*, par Antoine de Boniel de Catilhon, son petit-neveu, Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Dauphiné, fut imprimée, *in*-4°. à Grenoble, 1660. Il n'est pas vrai que Claude Expilly soit mort Premier-Président au Parlement de Grenoble, comme on l'a dit, pag. 31 d'un Avis sur l'Edition, *in* 12. des *Essais* de Montagne, à Genève, 1727. Claude Expilly fit imprimer à Paris, en 1612, ses Plaidoyers, avec un Recueil d'Arrêts, qu'il dédia à M. le Chancelier de Sillery. Il y a eu six Editions de cet Ouvrage. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 380. (M. DE LA MONNOYE).

Le premier Sonnet de ses Amours est tel.

[*De mes longues erreurs voicy le tesmoignage,*
Que j'appens à l'authel de celle qui m'a pris;
Ce n'est qu'un feu d'amour dont mon cœur fut espris,
Tandis que je couroy le plus beau de mon âge.
Muses, si j'ay suivy d'un alegre courage
Vostre divine bande, aydez à mes escrits,
Qu'ils ne soyent du vulgaire enviez, ne repris,
Et qu'en mer si profonde ils ne fassent naufrage.
Je ne demande pas, comme un brave guerrier,
Qu'à mon front fasse ombrage un superbe laurier;
Advienne seulement que ma belle maistresse,
Alors qu'elle verra la neige se mesler
Parmy ses blonds cheveux, puisse renouveller,
Quasi nouveau Phœnix, en mes vers sa jeunesse.

SONNET XXVIII.

Je ne veux plus penſer en ce penſer,
Lequel me faict touſiours vivre en penſer;
Si je me puis oſter de ce penſer,
J'ay bon eſpoir de vivre ſans penſer.
On ne ſçauroit trouver plus doux penſer,
Que de penſer de n'avoir nul penſer;
Toujours penſant en un même penſer,
L'homme, à la fin, ſe fâche d'y penſer;
Le jour, la nuict, je garde un ſol penſer,
C'eſt de pouvoir accomplir mon penſer,
Qui ne me laiſſe une heure ſans penſer.
Mais quoy! que dy-je? il me faut bien penſer
Qu'on ne ſçauroit ſe paſſer de penſer,
Car on ne peut vivre icy ſans penſer.]

CLAUDE FABRI, Médecin & Aſtrophile, natif de Prels en Argonne, & demeurant à Dijon, a écrit Paradoxe de la cure de la peſte, par une méthode ſuccinte, contre l'opinion de ceux qui en ont écrit & pratiqué au paſſé, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. De cet Auteur ſont auſſi ſortis pluſieurs Almanachs & Diaires, imprimés tant à Paris, qu'à Lyon.

CLAUDE FAUCHET, Préſident en la Cour des Monnoies, à Paris, a écrit [1] Recueil des Antiquités Gauloiſes & Françoiſes, en deux Livres, imprimé à Paris, *in*-4°. par Jaques du Puys, 1579. Il dit, que deſirant ſavoir quel jugement on feroit de douze Livres d'Annales de France, qu'il a tous prêts de mettre en vue, il a laiſſé aller devant ces deux qu'il eſtime plus aſſûrés, pour découvrir pays; & toutesfois qu'il les a déguiſés, craignant s'il leur eût donné leur propre nom, que pluſieurs penſaſſent avoir toute l'Hiſtoire entière, là où ceux-ci ne ſervent que de commencement: auſſi que c'eût été choſe peu agréable, après deux entières Chroniques, publiées tout nouvellement (il entend de celles de du Haillan & de Belleforeſt) en donner une imparfaite. Recueil de l'Origine de la Langue & Poëſie Françoiſe, Rime & Roman: plus les Noms

& Sommaires des Œuvres de cxxvij Poëtes François, vivant avant l'an M. ccc. Les Œuvres de Cornelius Tacitus, Chevalier Romain, les cinq premiers Livres traduits par Estienne de la Plance, & le reste, avec le premier Livre, par Claude Fauchet, &c. imprimés à Paris, *in-fol.* par Abel l'Angelier, 1582.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot CLAUDE FAUCHET, Tom. I, pag. 138 & 139.

Du Chap. I. du recueil de l'origine de la langue Françoise.

[Dieu ayant doué l'homme de la raison, soit (comme disent aucuns) pour le recompenser de la foiblesse de son corps, plus sujet aux inconvéniens que pas une des autres créatures; ou (qui est plus croyable) afin qu'il eût moyen de louer son Créateur, voulut qu'il la pût déclarer par un signe apparent, qui est la parole; car s'il n'eût eu autre excellence que la raison, elle lui eût aussi peu servi qu'à d'autres bêtes, lesquelles bâtissant industrieusement leurs nids, élevant leurs petits, pourchassant leur vivre, retournant à leurs repaires, & se défendant de l'injure du Ciel, ou de ceux qui tâchent à leur nuire, montrent qu'elles n'en sont totalement dépourvues. Davantage la société, qui rend les hommes maîtres des animaux (quelque forts & malins qu'ils soient) n'eût pu s'entretenir, s'ils ne se fussent entendus. Et tout ainsi qu'un instrument est muet, qui ne l'enfle de vent, ou touche ses cordes des doigts ou de l'archet; aussi la raison conçue en notre esprit, n'eût pu être déclarée (que brutalement) sans la parole; ne ceste-cy tirée hors de la bouche, sans l'instrument de la langue. Puis donc que la parole étoit si nécessaire à l'union & entretenement des humains, voire à la louange du grand & admirable ouvrier de ce Monde, d'où vient que chacune langue a si peu d'étendue, & qu'il s'y trouve tel changement, qu'à peine nous pouvons entendre le langage de nos Bisayeuls; de manière que les anciens & nouveaux Jurisconsultes sont plus empêchés à déchiffrer les mots des vieilles Ordonnances, Pancartes & Titres, qu'à discourir de la police? Sans doute les Chrétiens doivent penser que c'est punition de Dieu, lequel, prévoyant notre malice, orgueil & ingratitude, versa dessus nous une confusion de langues, par laquelle il brisa les degrés que nous pensions bâtir pour nous aller seoir près de lui: possible en intention (telle est notre témérité) de le chasser du Ciel. Car si, comme la raison est commune à tous les hommes (j'entends, bien nés) il n'y eût eu qu'une langue, nous eussions retenu trop de secrets de nature, tant par la traditive de nos pères, que l'aisée communication par tout le monde; & le temps que nous consommons pour apprendre les paroles, eût été employé à la connoissance des choses que nous cherchons.]

CLAUDE GALIEN [1]. *Voyez* Guillaume Chrestian, Hervé

Fayard, Jaques d'Alechamps, Jean le Bon, Jean Canappe, Jean Maſſé, Jean de Starach.

[1] Il ſeroit à ſouhaiter, pour l'honneur de la Médecine & de la langue Françoiſe, qu'un Médecin, habile dans ſa profeſſion, dans la langue Grecque, & dans la nôtre, entreprît la Traduction de toutes les Œuvres de Galien, ſéparant les vraies d'avec les fauſſes, & éclairciſſant par de courtes notes les endroits qui en auroient beſoin. Hervé Fayard, de Périgueux, avoit ſi l'on peut s'en fier à La Croix du Maine, traduit Galien entier; mais, quand cette Traduction auroit été la meilleure du monde, ce qu'on ne doit pas préſumer, elle n'a point été imprimée, & pour moi je crois qu'elle n'a jamais exiſté. Les recherches du P. Labbe ſeroient très-utiles pour la compoſition d'une vie exacte de Galien, qu'on peut croire, ſelon ce Père, être né l'an 131, & mort, l'an 200, dans ſa ſoixante-dixième année; car de le faire vivre cent quarante ans, ce qui ſeroit ridicule, mais quatre-vingt-ſept, ou même quatre-vingt ans, il n'y a pas d'apparence, par une fort bonne raiſon; c'eſt qu'aimant naturellement à parler de tout ce qui le concerne, il ne ſe ſeroit jamais abſtenu de toucher un mot de cette grande & heureuſe vieilleſſe, s'il y étoit parvenu *. (M. de la Monnoye).

* Ce que l'on ſait de plus précis ſur le temps de la vie de Galien, c'eſt que, né à Pergame, à la date ci-deſſus marquée, il vint à Rome, à l'âge de trente-huit ans, où il compoſa divers Ouvrages, qui furent brûlés en partie dans l'embraſement du Temple de la paix; il fit enſuite quelques voyages en Aſie, d'où l'Empereur Marc-Aurele le fit revenir à Rome, pour y être ſon Médecin. Après la mort de ce Prince, arrivée l'an 180, Galien ſe retira à Pergame, où il mourut quelque vingt ans après, dès-lors âgé d'environ ſoixante-dix ans.

CLAUDE GAUCHET, Dampmartinois, Aumônier du Roi, a écrit en vers *, le Plaiſir des Champs, diviſé en quatre parties, ſelon les quatre ſaiſons de l'année. Au premier Livre eſt contenu, Deſcription d'un beau jour, & d'un jardin plaiſant; Deſcription d'une fereine matinée, du printemps & du lever du ſoleil; Deſcription d'un beau parterre & d'un parc; Dedalus plaiſant; Complainte; Chanſon d'une Bergere, la Chaſſe du Renard & du Blereau en terre. Songe; Sonnets; la Chaſſe du Lièvre aux Lévriers; la Pêcherie; la Fête de Village avec la Danſe; le Pâtoureau déſeſpéré; Eclogue. Au ſecond Livre, les Moiſſons; la Chaſſe du Lièvre à force; la Curée; la Chaſſe du Loup, du Cerf & autres choſes. Au troiſiéme, les Vendan-

ges;

ges; la Chaſſe du Sanglier; le Vol pour rivière, pour pié & pour champs & pour le milan; diverſes Recréations, &c. au quatriéme, Deſcription du commencement de l'Hyver; la Chaſſe aux Ramiers de jour; du Conil avec le Furet; la Tonnelle; la Huée aux Alouettes; le Tintamare; le Vol pour le Heron, imprimés à Paris, *in-4°.* par Nicolas Cheſneau, 1583.

* Ce Poëte étoit, à ce qu'il dit lui-même, de Dampmartin, Aumônier du Roi Henri IV, & Prieur de Beaujour, à trois lieues de Villiers-ſur-Marne. On peut regarder ce qu'il a écrit ſur les occupations, les travaux & les plaiſirs de la campagne, comme des eſpèces de Géorgiques, en vers, du ſtyle le plus commun, mêlé de quolibets aſſez fades, de deſcriptions ſouvent ennuyeuſes, & d'une morale amoureuſe, peu convenable à un Auteur de ſon état; il n'y a d'ailleurs rien dans toute cette production, qu'on ne trouve auſſi bien, ou mieux préſenté dans les autres Livres qui traitent de l'Agriculture. Outre l'Edition, rapportée par du Verdier, il y en a une plus ample, en 1604, donnée par l'Auteur, qui vivoit encore, & qui n'eſt pas plus précieuſe que la première. —Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag 27.

CLAUDE GOUDIMEL, a mis en muſique, à quatre parties en forme de Motets [1], les Pſalmes de David, compris en huit Livres, imprimés à Paris, par Adrian le Roy & Robert Balard, 1565. Chanſons ſpirituelles de Marc Antoine de Muret, en nombre dix-neuf, miſes en muſique à quatre parties *, par ledit Goudimel, & imprimées à Paris, par Nicol. du Chemin, 1555.

[1] Florimond de Ramond, Liv. VIII de la *Naiſſance de l'Héréſie*, Ch. 17, écrit mal GODIMEL; la Caille, plus mal; JOUDIMEL, & Jeremie de Pours, encore plus mal, GUIDOMEL. J'apprends de Bayle, au mot MAROT, que Claude Goudimel, Louis Bourgeois & Claudin le Jeune, travaillèrent inutilement ſur les Pſeaumes de Marot & de Bèze; que leur muſique, étant à pluſieurs parties, n'a jamais été en uſage dans les Temples, & qu'on y a uniquement reçu celle de Guillaume le Franc; ſur quoi l'on cite un témoignage exprès, que Bèze, au nom de la Compagnie Eccléſiaſtique de Genève, en donna de ſa main à ce Muſicien, le 2 Novembre 1552. Claude Goudimel fut tué à la S. Barthelemi. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous remarquerons ici, au ſujet de *Claudin le Jeune*, Muſicien d'Henri III, dont il eſt parlé dans cette note, qu'aux noces du Duc de Joyeuſe, il fit chanter un air qui fit mettre l'épée à la main à un Gentilhomme. Clau-

din l'appaisa, en faisant chanter un autre air. Thomas d'Emby, *note sur Philostrate, Vie d'Apollonius*, Liv. I, pag. 282, dit que le premier air étoit du mode Phrygien, & le second de l'Ionique. *Timothée*, ajoute-t-il, *avoit opéré la même chose sur Alexandre, avec le même mode. — Tiré des Recueils de M. Falconet.*

CLAUDE GOUSTÉ, Prevôt de Sens, a écrit Traité de la Puissance & Autorité des Rois; & de par qui doivent être commandées les Diétes, ou Conciles de l'Eglise, les États convoqués; en quel lieu & degré doivent être assis les Rois, les Gens d'Eglise, les Nobles, & menu peuple: ledit Traité contenant six chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1561, sans nom d'Imprimeur. *Calvinique*. Remontrance de Claude Gousté, Prevôt, l'un des Députés pour le tiers état du Baillage de Sens, pour obvier à la suppression des Prevôts, Chastellains & Vicomtes ès villes où le Roi a deux degrés de Jurisdiction; prononcé par l'Auteur, en Latin, durant lesdits États, pardevant Monsieur le Chancelier, mise en François & imprimée à Paris, en l'an 1561 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot CLAUDE GOUSTÉ, Tom. I, pag. 140.

CLAUDE GRIVEL, de Verdun sur Saone, a traduit du Latin de Leonard Aretin [1], Dialogue des vertus morales, avec les vertus ajoutées par figures & exemples de ceux, qui, en icelles, ont versé: ensemble aucunes sentences & Réponses facetieuses d'aucuns Philosophes, & aussi les Annotations à la marge, à Paris, *in*-8°. par Pierre Sergent, sans date.

[1] Léonard Arétin, ou d'Arezzo, étoit de la famille des Bruni. On peut voir son Article dans Bayle. Je me contenterai seulement de remarquer ici, par occasion, la plaisante méprise de Gesner, p. 67, Col. première de ses *Pandectes*, où, confondant *Léonard Arétin* avec *Pierre*, & voulant spécifier quelques Comédies de celui-ci, entr'autres, le *Marescalco*, & de plus quelques Poësies Satiriques, nommées en Italien, *Capitoli*, n'entendant pas ce dernier mot, il l'a pris pour le titre d'une Comédie, & s'est expliqué en ces termes: *Leonardi Aretini Comœdiæ Marscalchus & Capitolium*, où il y a autant de fautes, que de paroles. — Voy. *LA CROIX DU MAINE*, sur cet Article, Tom. I, pag. 140 & 141. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GRUGET, Parisien. Par la Traduction de plusieurs bons Livres, Claude Gruget a démontré le desir qu'il avoit d'enrichir la langue Françoise, même en ce qu'il a usé d'un langage naïf, & nullement affecté, en la version des Œuvres qui s'ensuivent. Les Epîtres de Phalaris, Tyran des Agrigentins en Sicile, tournées de Grec, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1550. Les Dialogues de Speron Sperone, traduits d'Italien. Le premier traite d'Amour & de Jalousie; le second, de la Dignité des Femmes; le troisiéme, est un Discours sur les temps des enfantemens; le quatriéme, est Œconomique; le cinquiéme, est d'Usure: &, par icelui, l'Auteur montre son bon esprit, car il fait que la pire chose du monde semble bonne; le sixiéme, est de Jupiter & Discorde; le septiéme, est des Langues; le huitiéme, de Réthorique; les neuviéme & dixiéme traitent de Propos Amoureux, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1551. Les diverses Leçons * de Pierre Messié, Gentilhomme de Sevile, traduites d'Espagnol, contenant diverses mémorables matières; avec trois Dialogues du même Auteur. Le premier de la nature du Soleil; le second de la Terre; & le troisiéme des Metéores, imprimés à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, par Claude Micard, *in*-16. & depuis à Lyon, *in*-16. par Gabriel Cotier, 1570, par Barthelemy Honorat, & Estienne Michel, *in*-8°. 1577, & 1580. Les Dialogues d'honneur de Jean-Baptiste Possevin Mantouan, èsquels est amplement discouru & resolu de tous les points de l'honneur entre toutes personnes, traduits d'Italien, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Guill. Roville, 1557. Le plaisant Jeu des Echecs, renouvellé, avec instruction pour facilement l'apprendre, & le bien jouer, traduit d'Italien, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. le Noir, 1560. A sa diligence a été mis aussi en lumière, l'Heptameron de la Roine de Navarre, sœur du grand Roi François, par lui corrigé au langage, en divers endroits. Si la mort ne l'eût si précipitamment ravi en sa fleur de jeunesse, il nous eût fait amplement ressentir du fruit de ses

labeurs : car il avoit déjà bien avancé la Traduction de ce grand Œuvre de Blond Flave de Forly, comme aussi il avoit commencé de traduire, par certaines heures dérobées, l'institution des filles de Loys Domenichi ; les Mathématiques de Pierre Messie, & autres Traductions, qui sont demeurées imparfaites & partant inutiles, si quelque gentil esprit de loisir, n'y met la main.

* Du Verdier ne cite pas la première Edition de la Traduction des *Diverses Leçons de Pierre Messie*, par Gruget. Elle est de 1554, à Paris, chez Groulleau, *in*-8°. Celle de 1560, est la seconde, *revue, corrigée & augmentée de la cinquième Partie, & de trois Dialogues, du Soleil, de la Terre & des Météores*. Il fut aidé dans cette version par François Gruget, son cousin. Elle a été réimprimée bien des fois, avec des additions. La meilleure Edition est celle de 1616, *in*-8°. que je crois la dernière. Au contraire, sa première Edition de l'*Heptaméron de la Reine de Navarre*, est plus recherchée que celles qui ont été publiées depuis en grand nombre : elle est de 1560, *in*-4°. Le format & la rareté pourroient bien être la principale cause de cette préférence. — Voy. encore les Remarques, sur ce même Article, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 141.

CLAUDE DU GUÉ, Prêtre, a traduit de Latin, le Concile Provincial de Cologne ; auquel est traité saintement & doctement de l'Office, Doctrine, Vie & Mœurs des Evêques, Abbés, Archidiacres, Doyens, Curés, Chanoines, & autres Gens d'Eglise : ensemble la manière d'administrer duement les Sacremens, avec l'usage & intelligence d'iceux & des Cérémonies de l'Eglise: Bref, le moyen de légitimement reformer l'Eglise, & remettre sus la discipline Ecclésiastique, dissipée par la nonchalance des Prélats, & malice des Hérétiques, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1575. Devotes & Chrétiennes Institutions pour l'usage de la Confrairie de la très-heureuse Vierge Marie ; avec la Bulle sur la forme de jurement de la Profession de Foi, imprimées à Paris, *in*-16. par Guill. Chaudiere, 1579.

CLAUDE GUICHARD, Savoisien, Docteur ès Droits. Combien que l'Eternité anciennement aye trouvé plusieurs

moyens pour conſerver la mémoire des hommes, ores par le bronze, ores par le marbre, matières, leſquelles ſont plus fermes, & ſemblent être de plus longue durée, que n'eſt le papier; il ne s'enſuit pour cela, que les écrits aux feuillets modernes n'ayent rendu quelcun plus fameux, que le cuivre & le marbre n'ont pas fait : ce qui ſe peut voir & comprendre aux ſtatues des anciens ; car ou elles ſe ſont conſervées bien peu de ſiècles, ou bien ne ſont parvenues en nos temps entières, vu qu'il ne s'en trouve gueres qui n'ayent été rompues & qui ne le ſoient, ſi d'aventure quelque ingénieux Sculpteur tâchant d'imiter l'antiquité, n'y a ajoûté du ſien, un bras, une tête ou autre partie, au lieu où la ſtatue étoit tronque & imparfaite : à raiſon de quoi ceux qui les avoient dreſſées ou fait dreſſer, n'ont pu obtenir leur intention, qui étoit qu'elles duraſſent à jamais. Cela fut occaſion que l'Eternité trouva l'invention de l'Imprimerie, laquelle, au grand émerveillement de ceux qui ſont venus après, a fait apparoir vivantes & entières, les images des Auteurs qui ont bien écrit, dont les Œuvres ne feront onques ſans renommée, & ne periront ſinon, lors que le monde univerſel, ſe viendra à diſſoudre & prendre fin. L'un de ces eſprits rares, doctes & ingénieux, eſt Claude Guichard, duquel le nom vivra éternellement, pour avoir doctement & judicieuſement écrit en la fleur de ſa jeuneſſe, une ſi belle Œuvre qu'eſt Funérailles & diverſes manières d'enſevelir les Romains, Grecs & autres nations, tant anciennes que modernes, décrites en trois Livres ; où les raiſons de pluſieurs Auteurs anciens & modernes, ſont éclaircies, interpretées, ou repriſes, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1581 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les Notes, au mot Claude Guichard, Tom. I, pag. 143.

CLAUDE GUILLAUD, Docteur en Théologie, a mis par écrit Oraiſon funèbre, déclarative des geſtes, mœurs, vie

& trépas de très-illuſtre Prince Claude de Lorraine, Duc de Guyſe & d'Aumale, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, en ſes pays de Bourgogne, prononcée par ledit Guillaud, à Joinville, aux obſeques d'icelui Prince, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1550. *CL. Guillaudi collatio in omnes D. Pauli Epistolas, juxta Eruditorum ſententiam. Ejuſdem in Canonicas Apostolorum ſeptem Epistolas collatio, &c.* *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot CLAUDE GUILLAUD, Tom. I, pag. 142 & 143.

CLAUDE GUILLOMET, a traduit du Latin de Cornelius Tacitus, Chevalier Romain, Traité contenant la Deſcription de la ſituation de toute la Germanie; avec un petit Commentaire ajoûté par le Traducteur, pour plus ample Déclaration de ſix paſſages les plus beaux & principaux de tout ledit Traité, imprimé à Paris, *in*-8°.

CLAUDE HILAIRE, Prieur des Auguſtins de Lyon, a traduit du Latin de François Titelman, Traité de l'Expoſition des Myſtères de la Meſſe, & deux Expoſitions du Saint Canon d'icelle, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Petit, 1544.

CLAUDE DE KERQUIFINEN, Pariſien [1], a traduit d'Eſpagnol cent & dix Conſidérations Divines: Auteur Jean de Valdeſſo, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Charles Peſnot, & à Paris, *in*-16. par Mathurin Prevoſt, 1565. Plus de l'Italien de Jean Baptiſte Gello, Diſcours fantaſtiques de Juſtin Tonnelier avec ſon ame, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Charles Peſnot, 1566, & depuis *in*-16. par Clement Baudin, 1575. Plus du Latin de Pierre Martyr, Dialogue des deux natures de Chriſt, auquel, en premier lieu, eſt enſeigné comment elles s'aſſemblent & joignent en une ſeule perſonne inſéparable de Chriſt, ſans qu'elles perdent cependant leurs propriétés; & conſéquemment eſt prouvé, que l'union perſonnelle ne fait point que la nature

humaine de Chrift, foit par tout, imprimé à Lyon, *in*-4°. par les Sennetons, à la Salamandre, 1565. *Calvinique.*

[1] Ce Parifien, à en juger par fon nom, étoit Breton d'origine. La Croix du Maine (Tom. I, pag. 111) l'a mal nommé CHARLES DE KINFERNAND. Ici, à l'occafion du *Gelo*, je dirai que le titre de fon Livre, *I Capricci del Battaio*, devoit être fimplement rendu par les *Caprices du Tonnelier*, qui, dans l'Original, eft appelé *Giufto*, Jufte, & non pas *Giuftino*, Juftin. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE LYENARD, d'Efpernay, Licencié ès Loix, Avocat à Reims, a écrit la Pratique civile, en cinq Livres, contenant en bref & par ordre, Rubriques les plus excellentes & quotidiennes décifions efparfes & diffufes en plufieurs amples volumes des Droits, & Ordonnances Royalles, Arrêts, Autorités, Doctrines & Coûtumes, imprimes à Paris, *in*-4°. par Guill. Defbois, 1560, & par Sébaft. Nyvelle, 1566. Il a écrit en outre, deux Livres, le premier des Juges & Jurifdictions; l'autre des Avocats, Procureurs & Procurations, imprimés à Reims, *in*-8°. par Nicol. Bacquenois, 1558.

CLAUDE MASSUAU, a traduit du Latin de Maître François Rabelais [1], Stratagêmes, c'eft-à-dire, Prouefles, & Rufes de guerre du preux & très-célèbre Chevalier Langey, au commencement de la tierce guerre Cefariane, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Sébaft. Gryphius, 1542.

[1] Rabelais, Liv. IV, Chap. 27, nomme ce MASSUAUT parmi les domeftiques, amis & ferviteurs de Guillaume du Bellay de Langey, mort l'an 1543. Le P. le Long n'a parlé, ni de cette Traduction, ni de l'Original Latin, qui d'ailleurs n'a jamais été imprimé. Avant lui, Naudé n'a fait non plus aucune mention ni de l'un, ni de l'autre, en fa *Bibliothèque Polémique*, inférée, pag. 513 de fon Traité *de Studio Militari.* On a cru que Claude Maffuau étoit d'Orléans, où l'une des branches de fa famille, fubfifte encore aujourd'hui avec honneur, de même que l'autre à Paris. Le P. Liron, Bénédictin, dans fon *Catalogue des Auteurs du Maine*, le fait *Manceau*, en quoi je fuis d'autant plus volontiers de fon avis, que René du Bellay, mort l'an 1546, avoit été nommé, l'an 1535, Evêque du Mans, temps auquel Claude Maffuau peut avoir paffé au fervice de Guillaume du Bellai de Langey, frère de René. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE MERMET, Notaire Ducal, & Ecrivain de Saint Rambert en Savoie, demeurant à Lyon, a traduit de l'Italien de Jean George Triſſino [1], la Tragédie de Sophoniſbe, Roine de Numidie, où ſe voit le déſaſtre qui lui eſt avenu, pour avoir été promiſe à un mari, & épouſée à un autre, &c. imprimée à Lyon, *in* 8°. par Leonard Odet, 1584. La Conſolation des mal mariés, par quatrains, imprimée à Lyon, par Leonard Odet, 1583. La Propriété du Rechaud. La grand Boutique des Uſuriers. Cas merveilleux d'un Saouldart qui mangea ſon cheval & ſon épée. L'Arraiſonnement du bon droit des Femmes; avec la ſingulière Recepte pour les garder d'être mauvaiſes. Plus Deſcription remarquable des plus coûtumiers calomniateurs des femmes: le tout en rime*, & imprimé comme deſſus. La Pratique de l'Orthographe Françoiſe; avec la manière de tenir Livre de raiſon, coucher Cedules, & Lettres miſſives, imprimée à Lyon, *in*-16. par Baſile Bouquet, 1583.

[1] Il eſt ſurprenant que Colletet, qui a fait une recherche ſi exacte de tous les François, dont nous avons des Quatrains, ait omis ce CLAUDE MERMET. Le Quatrain, de la rareté des bons amis, comparée à celle des bons melons, appartient, comme on voit à Mermet, contre l'opinion de bien des gens, qui l'attribuent à Motin. La penſée a été pourtant tirée de cet endroit de la Satire IX[e] de *Pietro Nelli*, Liv. II:

Come a comprar in piazza le popone
Ne taglierete cento, e frà cotante
A pena due ne troverete buone:
  Coſi hoggidi frà lingue tante, e tante
Che fanno bel veder di fuora via
Due per cento riſpondona al ſembiante.

Il eſt parlé plus haut de *Pietro Nelli*, au mot CHRISTOPHLE DE LA RIVIERE, pag. 323 de ce Volume. (M. DE LA MONNOYE).

* Claude Mermet étoit de S. Rambert, en Bugey, qui pour lors appartenoit au Duc de Savoye, ce qui a trompé du Verdier. On peut juger de ſon talent pour la Poëſie par ce qui en eſt rapporté dans la Bibliothèque. Sa Traduction de la *Sophoniſbe* du Triſſin, eſt toute en vers, & paſſa de ſon temps pour un bon Ouvrage, qu'on ne pourroit plus lire aujourd'hui. Dans ſes autres pièces, il y a plus de bonne morale, que de poëſie. Le Recueil en fut imprimé, à Lyon, en 1585, temps auquel l'Auteur quitta ſa patrie, pour

pour aller demeurer dans cette Ville. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 393, & Tom. XII, pag. 359.

Cent Epigrammes, dont je mettrai ici quelques-uns.

A un trop tôt marié.

[Tu es entré en mariage
Bien jeune, assez soudainement,
Sans attendre le sens, ni l'âge,
Par faute de bon jugement :
Amy, je te diray comment,
Pour mettre un tien membre à son aise,
Tu as, inconsidérément,
Tous les autres mis à malaise.

D'un honnête Larron.

Il est homme de bon esprit,
Humble, dévot, plein de clémence,
Il discourt, il lit, il escrit,
Il a des arts intelligence,
Avecques telle expérience,
Qu'il fait tout ce qu'il entreprend :
Bref, il a bien tant de science,
Que ce que l'œil voit, la main prend.

D'un Consul de village, délégué pour aller choisir un bon Prêcheur.

Un Boucher, Consul de Village,
Fut envoyé loin pour chercher
Un Prescheur, docte personnage,
Qui vînt en Caresme prescher :
On en feit de luy approcher
Demy douzaine, en un Couvent :
Le plus gras fust prins du Boucher,
Cuidant qu'il fust le plus sçavant.

A l'Ami demandeur.

Tu es entier mon ami,
Quand tu as affaire de moy ;
Mais, lorsque j'ai besoin de toy,
Tu n'es mon amy qu'à demy.

Des Amis de maintenant.

Les amis de l'heure présente,
Ont le naturel du melon :
Il en faut essayer cinquante,
Avant qu'en rencontrer un bon.

Pour le Pauvre.

Le pauvre, ennemy de tristesse,
Libre, n'a point de pensement ;
Le riche tremble incessamment,
De peur de perdre sa richesse.

Pour le Riche.

Le pauvre est en plus grand servage,
Car devenir riche il ne peut :
Mais le riche a cest avantage,
De devenir pauvre, s'il veut.

Des deux Effets contraires de l'argent.

L'argent peut bien faire mourir
Son propre maistre par envie ;
L'argent luy peut sauver la vie,
Et au besoin le secourir.

A l'Epoux d'une Vieille.

De grand' avarice surpris,
Tu as pris la vieille haridelle ;
Mais si tu mourois devant qu'elle,
Chacun diroit, les chats sont pris.]

CLAUDE DE MONTIORNAL *, sieur de Cyndre & Trezettes, Gentilhomme Bourbonnois, a écrit Discours sur le très-heureux avenement du très-Chrétien Roi Henri de Pologne, en France, imprimé à Lyon, par Michel Jove, 1574.

* Il vivoit encore en 1588. — Voy. le P. JACOB, *de claris Scriptoribus Cabillonensibus*, pag. 130.

CLAUDE NOUVELLET, Savoisien, a écrit * les Divinailles ; c'est un petit Discours en vers, d'entre lesquels j'ai recueilli les seize suivans, tant pour faire voir le style du Poëte,

que parce qu'ils déclarent plus amplement le titre du Discours, imprimé à Lyon, *in-4°.* par Jean de Tournes, 1578.

Je ne lairray pourtant, Monsieur, de vous en dire
Le fantasque discours, & s'il vous plaît de lire
Et avérer cela qu'on m'a divinaillé,
J'auray, sans y penser, divinement baillé
A mes bïgearres vers le nom de divinailles :
Non pas d'un sort qu'ici l'on fait des espousailles
Et des folles amours, quand les voisins amys,
A la feste des Roys, d'ordre au foyer assis,
La femme plus âgée empoigne la palette
Dont on couvre le feu, creuse une fosselette,
Escartillant la cendre, & pour les deux amans,
Prent deux grains de froment, & les jette dedans :
Puis, selon ce qu'on voit, par la chaleur de l'âtre,
Ces deux grains sauteler, s'accorder, ou combattre,
Se suyvre, ou se fuyr, on juge par cela
Qui ayme plus ou moins de ces deux Amans-là.

J'ajouterai encore autres seize sententieux vers y contenus, où il déclare la Lettre de Pythagore après Virgile, ainsi :

Par périlleux travail, par infinie peine,
Se passe le chemin qui a vertu nous meine ;
Et qui, à la volée, adressera ses pas
Après la volupté, n'y arrivera pas.
Le sage, qui pensoit souvent naissance prendre,
Le nous feit par sa lettre ouvertement entendre.
Sa lettre, tout d'un tronc, deux rameaux engendroit ;
Le dextre visoit haut contre le Ciel tout droit,
A grimper mal-aisé ; mais le cœur magnanime
Se trouvoit en repos, arrivant à la cime ;
L'autre penchoit en bas, large & doux au marcher,
Mais, glissant sur la fin, forçoit à trebucher.
Ne t'esbahis pourtant : la peine n'est point dure,
Quand, pour avoir le prix de vertu, l'on endure :
Qui ensuyvra le vice, ou, paresseux, fuyra
L'honorable travail, malheureux périra.

Il me semble avoir vu autrefois quelques Odes de cet Auteur, & me souviens d'une Ode qu'il a faite sur le trépas de Messire Jean de Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de

Paulmy & de la Roche de Genes, imprimées avec le Tombeau dudit ſieur, fait par divers Auteurs, en diverſes langues, imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Bienné, 1571. J'ai eu auſſi communication par ſa main, lorſqu'il demeuroit à Paris, de pluſieurs de ſes autres compoſitions, entre leſquelles eſt un Poëme intitulé le Braquemart: & cent Sonnets non imprimés, deſquels j'ai tranſcrit un expreſſément pour mettre ici.

* La Croix du Maine, au mot Claude-Estienne Nouvelet (Tom. I, pag. 137) parle d'autres Ouvrages de cet Auteur, dont du Verdier ne fait pas mention. Il étoit de Savoye. Il fit imprimer, en 1572, un *Hymne triomphal au Roi*, & il vivoit encore en 1585. Il fit imprimer cette année-là l'Ouvrage de Pierre Aquila, Franciſcain, ſur le Maître des Sentences. Nouvelet prend, au titre de cet Ouvrage, la qualité de *Docteur en Théologie*. Voy. la Bibioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 209.

SONNET fait au nom d'un qui a perdu ſa Maîtreſſe, s'étant mariée à autre qu'à lui.

[*J'ay pour moy contre moy débattu longuement*
Si je mourrois ou non, lamentant ton abſence,
Si je vivroy ou non, avec quelque eſpérance,
Content de ton bon heur, triſte de mon tourment.
Sçaichant que tu vas bien, je vy heureuſement:
Car ton bien de ma vie eſt la ſeule aſſeurance;
Mais je meurs malheureux, te perdant, quand je penſe
Que je pers le Soleil de mon entendement.
C'eſt devant moy, pour moy, que contre moy je plaide,
M'abſou, & me puny; &, me nuyſant, je m'ayde;
Juge de moy, pour moy, contre moy ordonné,
Je ne ſçay qu'accuſer, & ne ſçay que défendre;
J'ay bon droit, & ce droit coulpable me veut rendre;
Bref, gaignant mon procez, je me voy condamné.]

CLAUDE ODDE, de Triors, Dauphinois, a traduit & mis en quatrains François, les Diſtiques moraux du très-docte jeune Poëte Eſpagnol, Michel Verin, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Loys Cloquemin, 1577. Les joyeuſes Recherches de la langue Tholoſane, imprimées à Tholoſe, *in*-16. l'an 1579.

CLAUDE PALLIOT, Pariſien, a écrit [1] Quatrains ſur la louange de l'Ecriture, par ordre alphabétique, en forme

d'exemplaires, imprimés à Lyon, par Benoist Rigaud, 1581. Epithalame sur le mariage d'entre Antoine Grolier, Trésorier général de France, en la Généralité de Lyon, & Damoiselle Marie Camus, imprimé à Lyon, le même an.

[1] Claude Palliot étoit, en 1602, Doyen de la Faculté des Arts en la Province de Paris. Ses Quatrains, ici mentionnés, ne roulant pas sur la morale, Colletet n'a pas cru en devoir parler. Pierre Palliot, Auteur de l'*Histoire du Parlement de Bourgogne*, étoit de la même famille. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE PARADIN, Chanoine de Beaujeu, frère de Guillaume Paradin, a écrit * Quatrains Historiques de la Bible, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1553. Devises héroïques, les unes portées par les Antiques, autres par les Princes, Prélats & grands Seigneurs modernes, & le reste tiré en partie, des Histoires & Gestes mémorables, tant des uns que des autres: desquelles Devises, comme les Egyptiens s'aidoient à exprimer leur intention, par leurs lettres hiéroglyphiques, quasi par même moyen se pourra aider le vulgaire à connoître & aimer la vertu, même en lisant les Scholies & interprétation d'icelles, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1557. Alliances Généalogiques des Rois & Princes de Gaule, assemblés de père à fils, avec leurs alliances conjugales, armoiries, & écussons purs & écartelés: le tout fait avec un incroyable labeur, par Claude Paradin, auquel a convenu chercher, à plusieurs & divers voyages, par les sépulchres des Eglises, & ès Pancartes des fondations des Monastères & Abbayes de ce Royaume, une grande partie desdites alliances, n'étant nullement mentionnées par nos Historiens, imprimées à Lyon, par Jean de Tournes, 1561.

* CLAUDE PARADIN, frère de GUILLAUME, étoit né à Cuiseaux, dans la Bresse Chalonnoise. Outre les Ouvrages cités par du Verdier, on a de lui: *Devises Héroïques, avec figures*, Lyon, 1557, *in*-8°. revues & augmentées par François d'Amboise, Paris, 1620, *in*-8°. Ce même Ouvrage avoit été traduit, en Latin, sous le titre: *Symbola Heroïca, latinè versa. Lugd. Batav.* 1600, *in*-16. — Ses *Alliances Généalogiques* ont été réimprimées, à Lyon, *in-fol.* 1606, & à Genève, 1636, aussi *in-fol.* — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, à l'Article de GUILLAUME PARADIN.

CLAUDE PELLEIAY, Poitevin, Sécretaire de Monseigneur, Duc d'Anjou, de Bourbonnois & d'Auvergne, frère du Roi, a écrit * Hymne de Clémence, présenté au Roi Charles IX, imprimé à Paris, *in*-4°. par Denis du Pré, 1571.

* On sait peu de choses de ce Poëte, sinon qu'il vivoit encore en 1584, qu'il fit deux Livres de Sonnets & de Stances, à l'honneur de Mademoiselle des Roches, dont il fut très-amoureux, & qu'elle ne traita pas mieux que ses autres soupirans. Pellejay n'a pas fait imprimer ces Poësies. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 268.

Vers extraits de l'Hymne.

[*Si Jupiter daignoit ses foudres eslancer,*
Si tost que des humains il se sent offenser,
Et qu'il voulust, cruel, tous les pécheurs occire,
Les forges de Vulcan ne sçauroyent pas suffire
A luy faire des dards ; mais, quand il a tonné,
Et d'un effroyant bruit tout le monde estonné,
Il rassenere l'air, & benin se contente
Que, sans plus nous punir, sa main nous espouvante.
Parquoy si nous voyons ce grand Dieu Tout-puissant
Ne lascher à tous coups son foudre punissant;
Ains, au lieu de punir, estre doux & placable :
Combien est-il encor beaucoup plus équitable,
Qu'un Prince qui commande à l'exemple de Dieu,
Et qui tient, après luy, çà bas le premier lieu,
Pardonne humainement à quiconque l'offense ;
Et, domptant son courroux, & qu'en soy-mesme il pense,
Quel estat de ce monde est le plus gracieux,
Quand l'air pur & serain nous laisse voir les Cieux ;
Ou quand les tourbillons, le tonnerre & les nües
Ravissent le beau jour & le Ciel de nos vües ?
Certes, en temps de paix, le règne est tout ainsi,
Comme on voit le beau Ciel en un temps esclaircy :
Et, quand l'air est troublé d'orage & de tonnerre,
Il represente aussi le discord & la guerre.]

CLAUDE DE PONTOUX, Chalonnois, a écrit en vers, la Gelodacrie *, imprimée à Lyon, *in*-16. par B. Rigaud. L'Idée contenant trois cens Sonnets, Odes, Fantaisies, Stances, Mignardises, Sestines, Chapitre amoureux, traduit de l'Arioste, Epigrammes, Elegie sur le trépas de très-illustre Princesse

Isabelle, Roine d'Espagne; Elegie des troubles & misères de ce temps; la Forêt Parénetique ou admonitoire, traduite des vers Latins de Ligier du Chesne, Lecteur du Roi, à Paris; Boccaige & Champ poëtique, plein d'esjouissance & d'allégresse sur les triomphantes & magnifiques Entrées de Charles IX, Roi de France, & d'Elizabeth d'Austriche, fille de l'Empereur Maximilian II, son épouse future, en la ville de Paris, les 6 & 29 jours de Mars 1571. Elegie sur la mort d'un Cochon nommé Groignet; les tristes & lamentables vers de Philippes Beroald, sur la mort & passion de notre Sauveur; Cantique à Dieu au nom du Roi Charles IX: le tout imprimé à Lyon, en un volume, *in-16.* sous tel titre; les Œuvres de Claude de Pontoux, par Benoist Rigaud, 1579. Huitains François pour l'interprétation & intelligence des figures du nouveau Testament, imprimés à Lyon, *in-8°.* par Guillaume Roville, 1570. Harangues [1] lamentables sur la mort de divers animaux, extraites du Tuscan, rendues & augmentées en prose Françoise, où sont représentés au vif, les naturels desdits animaux & les propriétés d'iceux, avec une Rhétorique gaillarde, imprimées à Lyon, *in-16.* par B. Rigaud, 1570. Harangue de Saint Basile le grand, à ses jeunes Disciples & Neveux; quel profit ils pourront recueillllir des Livres Grecs, des Auteurs prophanes Ethniques, traduite de Grec en prose Françoise, par ledit de Pontoux, imprimée à Paris, *in-8°.* par Jean le Royer, 1561. La Scène Françoise, contenant deux Tragédies & trois Comédies, accommodées sur les Histoires de notre temps, non imprimés.

* La première Edition de la *Gelodacrie amoureuse* est de 1576, & non de 1569, comme l'a cru Niceron, qui avoit sous les yeux une Edition datée de 1596. Il suppose gratuitement une transposition de chiffre: rien n'empêche que ce ne soit une seconde Edition, & même une troisième; car l'Abbé Goujet en cite une de 1579 (pag. 472 du Tom. XII de sa Biblioth. Franç.) Peut-être aussi ces Editions sont-elles la même, dont on n'a fait que renouveler le titre. Le P. Jacob, qui, dans son Livre, *De Scriptoribus Cabillonens.* appelle la Gelodacrie *Poëma Lyricum*, ne l'avoit pas vue sans doute, ni l'Ecrivain de la *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, qui le lui reproche (Tom. II, pag. 163) ne l'avoit pas vue davantage, lorsqu'il dit que cet Ouvrage *est*

moitié prose, moitié vers. Les Auteurs des grands Ouvrages Bibliographiques ne peuvent pas tout voir par leurs propres yeux; mais au moins devroient-ils en avertir, afin que le Lecteur sache à quoi s'en tenir, & quel degré de confiance il doit a ce qu'ils avancent. La Traduction Françoise des Harangues de Saint Basile, par Pontoux, parut en 1552, Paris, *in*-8°. Ainsi le P. Niceron s'est encore trompé, en supposant qu'elle ne parut qu'en 1561; d'où il conclud que, Pontoux n'ayant commencé à écrire qu'en cette année, & étant mort au plus tard en 1579, il faut qu'il soit mort dans un âge peu avancé. Du Verdier cite aussi la Traduction de Saint Basile, sous la date de 1561. Cet Auteur a oublié de parler de deux autres Ouvrages de Pontoux: 1°. ses *Huitains François, pour l'interprétation & intelligence des figures du Nouveau Testament*, Lyon, 1570, *in*-8°. 2°. *Ode Françoise sur la Prosopographie de du Verdier* lui-même, Ode qui est à la tête de cette *Prosopographie*, imprimée à Lyon, en 1573, *in*-4°. Du Verdier n'auroit pas dû omettre cet Ouvrage. Ces deux pièces ne sont point comprises dans le *Recueil des Œuvres de Pontoux*, publié en 1579, peu de temps après sa mort. La principale partie de ce Recueil est intitulée, *L'Idée.* C'est le nom qu'il donnoit à sa maîtresse, & à une suite de trois cens Sonnets, qu'il avoit faits pour elle. On n'en publia que deux cens quatre-vingt-huit, parce qu'on n'en avoit pas pu recouvrer davantage; car on n'en supprima aucun, moins sans doute pour le mérite de ces Poësies, que pour exécuter ses volontés, qu'il avoit déclarées en mourant. Claude de Pontoux étoit d'une famille noble de Chalons-sur-Saone. Après ses Humanités faites, il se fit recevoir Docteur en Médecine. Il aimoit avec raison sa patrie:

> Mon doux Pays, Châlon, ma belle Ville,
> Et penses-tu, que je te veuille oster
> L'honneur qu'un jour je te dois apporter?

Il y a peu de Villes, en France, où l'esprit de société, & l'attachement pour ses Compatriotes soient aussi bien établis. Ce que l'on sait encore de la vie de Claude de Pontoux, c'est qu'il fit un voyage en Italie, où il apprit bien la langue du Pays. Il mourut à Chalon-sur-Saone, vers 1579. Voyez le Recueil de vers de Pontus de Thyard, sur la mort de Pontoux. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 322. Voyez aussi ce que j'en ai dit, Tom. I, p. 148 de la Bibliothèque de La Croix du Maine, à l'Article de Claude Pontoux.

[1] Les Harangues, sur la mort de divers animaux, sont traduites de l'Italien *d'Ortensio Lando*, & Claude de Pontoux auroit mieux fait de conserver le titre d'*Oraisons Funèbres*, tel qu'il est dans l'Original, *Sermoni Funebri.* François d'Amboise, qui, sous le nom de *Thierry de Timophile*, traduisit, en 1576, ces mêmes Discours, les intitula *Regrets Funèbres.* On en voit, dans l'Amphithéâtre de Dornavius, une version Latine de Guillaume Canter, si mauvaise, qu'on doit moins l'appeler une *Version* qu'une *Perversion.* Quant au

au titre pédantesque de *Gelodacrie*, Claude de Pontoux ne pouvoit pas ignorer que Jacques Grévin s'en étoit servi plus de huit ans auparavant. Voyez ci-dessous, au mot Léonard de la Ville. (M. de la Monnoye).

En son Idée, SONNET 165.

[Tant puissante est l'ardeur, la flesche & la filace,
Dont m'eschause, & me navre, & me lie l'amour,
Qu'ars, attaint, empiégé, mon cœur fait son séjour,
Et malade & captif, dans le feu, dans la glace.
Mais pendant que je fonds, je languy, je m'englace,
Par la flamme, la playe & les liens d'Amour.
Si je voy ce bel or, ce Soleil, ce beau jour,
Je ne sens chault, ni deuil, ni nœud qui mal me fasse.
Quoy qu'il me brusle, ou tue, ou m'estraint rudement,
Je sens si doux le feu, la mort & le tourment,
Qu'ores je hay le froid, la vie & la franchise.
O feu! ô fer! ô rêt de l'Archer les outils!
Puissiez tousiours ainsi saouler voz appetits
De moy, qui vous suis mesche, & but, & proye prise!

SONNET 218.

C'est un beau nom, dys-tu, du Verdier, que l'Idée,
O si tu l'avois veu, tu donnerois renom
Trop plus à sa beauté, que non pas à son nom,
T'esmerveillant de voir si belle Cytherée;
Car tous les habitans de la case Etherée
Furent à sa naissance, & chacun luy feit don
De ce qu'il pouvoit mieux; & luy donna Junon
Sa grace, & Apollon sa perruque dorée:
Vénus ses yeux rians, Juppin sa gravité,
Pallas son beau parler: bref toute sa beauté,
Fut ouvraige des Dieux: mais la fée Discorde,
De son mieux envieuse, enchassa dans son cœur,
Par quelques mots sorciers, l'indomptable rigueur,
Qui fait qu'avecque moy jamais ell' ne s'accorde.

Au Champ Poëtique:

Voicy, voicy le jour, & la saison heureuse,
Dont tant & tant estoit la France desireuse.
C'est donques ce beau jour d'un chacun admiré,
Non moins que de long temps il estoit desiré!
C'est donques ce beau jour, où la gente fourrière,
Du tout voyant Soleil, nous répand sa lumière,

Plus claire que jamais, qui, de sa blanche main,
S'essaye de dompter, & ranger soubs le frain
Les chevaux de son Prince, & puis vous les accroche,
Harnachez de tous points au limon de sa coche,
Desià prêts à courir, pour nous jaunir un jour
Plus clair & plus serain qu'en ce mortel séjour
Homme encore n'a veu. Voicy la belle Flore,
Qui les prez & les champs de verdure colore,
Entremeslant parmi dix mille belles fleurs
De pourpre, d'or, d'azur, de diverses couleurs,
Imitant celles-là, que l'on voit recourbées
Tout au travers du Ciel, bigarrant les nuées,
Que la jeune saison du Printemps verdoyant,
Respand sur le giron de la terre ondoyant.
Jà les seps tournoyans par les vignes verdoyent,
Et jà les verds sillons des campagnes ondoyent :
Or' sur les arbrisseaux, les joyeux oyselets,
Or' aux champs, or' aux prez, or' aux boys nouvelets,
Ores par les vergiers, sur les belles fleurettes
Desgoisent à l'envy leurs gayes amourettes.
On voit espaiz fleuris aux buissons & halliers,
Par les flancs des sentiers les plaisans violiers,
De Mars le jette fleur, qui telle odeur délaissent,
Que tous les voyageurs allegres s'en repaissent.
D'une gaye verdure, & de simples divers,
En forme & en couleur, tous les prez sont couverts.
La printanière fleur, la blanche marguerite
Des humides pasquiers est le plus favorite :
Le Pouliot royal, le narcisse plaisant,
Auprès des fontenis va sa fleur produisant.
De jeunes bassinets les bas marêts jaunissent,
Et de blancs aubespins les bocages blanchissent.
Ici le blanc muguet imprime son odeur,
Et la pervenche, là, sa celestine fleur.
Des jaunes girofliers la fleur tant odorante,
Les murailles jaunit, aux pucelles duisante,
Pour en faire bouquetz, tissuz de Rosmarins,
Le plus rare ornement de leurs seins yvoirins,
Présent pour le mignon qui vers elles s'adresse,
Pour les entretenir d'une longue caresse.
Ici, plus blanc que neige, est le lis blanchissant,
Là, vermeille est la rose, & l'œillet rougissant.
De bel émail la terre est toute enluminee :
Bref, on ne vit jamais une plus belle annee

Que sera ceste-cy, si Dieu la veut garder,
Tout ainsi qu'il nous fait en plaisir regarder
Sa bien fertile entrée, en très-belle apparance,
Du pouvre laboureur la plus seure espérance.
C'est un plaisir de voir les fleurs par les sentiers.
Ici le Dieu Bacchus, là les Dieux forestiers:
Ici le bal joyeux des fringantes Naiades,
Là est le bransle gay des plaisantes Driades:
Ici les Chevre-pieds & Satires peluz,
De mouvemens lascifs tous remplis & polluz:
Là Pan, le Dieu flutier, & toute sa brigade
De Faunes & Silvains, faisant mainte gambade,
De Nymphes accouplez sur lez verdoyans bords,
Se répaissent d'odeurs & de plaisans accords:
Là Priape & Palés, là Vertume & Pomone,
Et chaque Dieu des boys s'accoustre une couronne, &c.]

CLAUDE PTOLEMÉE *. La Géographie de Ptolemée, translatée en François, écrite à la main avec cartes illuminées sur parchemin; est en ma Librairie *.

* Il vaut mieux dire PTOLOMÉE, c'est même l'ancien mot François.

CLAUDE DU PUIS, Parisien, Professeur en la langue Françoise, en l'Université de Louvain, a traduit du Grec de Lucian, Toxare, ou de l'Amitié, Dialogue non moins profitable que joyeux, imprimé en Anvers, *in*-4°. par Jean Waesberge, 1563.

CLAUDE RICHE, Avocat au Siège Présidial de Lyon, a écrit deux Harangues, l'une Latine & l'autre Françoise, prononcées par lui, à Lyon, en l'Eglise Saint Nizier, le 21 Décembre 1570, à la Création des nouveaux Echevins de la ville, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Simonet, 1571.

CLAUDE DES ROSIERS, a traduit de l'Italien de Mathieu Palmier, Gentilhomme Florentin [1], la Vie civile, en quatre Livres pleins de Doctrine, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1557. Dion, Historien Grec, des faits & gestes insignes des Romains, reduits par Annales & Consulats, commençant au Consulat de Lucius Cotta & Lucius Torquatus,

durant lequel Pompée le grand fit guerre contre les Hiberiens, & défit Mithridates: & continuant de temps en temps, jusques à la mort de Claude Neron: premiérement traduits de Grec en Italien, par Nicolas Leonicene, Ferrarois, & depuis, d'Italien en François, par Claude des Rosiers, imprimés à Paris, *in-fol.* par Arnoul & Charles les Angeliers, 1542.

[1] Comment des Rosiers peut-il avoir qualifié *Gentilhomme Florentin*, Mathieu Palmieri, qui n'étoit qu'un simple Apothicaire *? Il avoit de l'esprit à la vérité, & il acquit par l'étude quelque connoissance des Lettres, jusque-là que les Florentins, comme le rapporte *le Gello*, dans son troisième Entretien du *Bottaio*, lui firent l'honneur de le députer vers Alphonse, Roi de Naples, qui, à cette occasion, s'écria: « Voyez quels doivent être les Médecins d'une Ville, dont les Apothicaires ont tant de » mérite »? Du reste, nul Auteur contemporain n'a dit qu'il ait paru avec éclat au Concile de Florence, ni qu'il y ait disputé contre les Grecs, lui qui n'entendoit pas leur langue. Ce qu'on dit, « qu'en de certains vers, où, » à l'exemple du *Dante*, ayant voulu se mêler de parler de Théologie, il » étoit tombé dans des erreurs qui le firent condamner au feu », est une fable. Volaterran, Ecrivain de ces temps-là, marque bien positivement que Palmieri parvint à la dernière vieillesse. Il mourut, en 1475, à soixante-dix ans. Je ne nie pas qu'il n'ait eu la témérité de faire entrer dans son Poëme, intitulé *la Sibilla*, des matières Théologiques, qu'il n'entendoit pas. L'Ouvrage fut censuré, & même condamné au feu, mais la chose n'alla pas plus loin. Nous avons une courte Lettre de Marsile Ficin, adressée *Matthæo Palmerio, Poëtæ Theologico.* On trouve dans le *Giornale de' Letterati d'Italia*, Tom. X, pag. 424, une Vie de Palmieri. Voyez aussi, sur Mathieu Palmieri, les Mémoires de Niceron, Tom. XI & XX. (M. de la Monnoye).

* Des Rosiers ne s'est point trompé, en donnant à Palmiers le titre de *Gentilhomme Florentin*, quoique Palmiers fût du corps des Apothicaires; c'est Gello qui s'est trompé, & qui a induit en erreur M. de la Monnoye. A Florence, personne n'est admis aux charges, s'il n'est aggrégé à quelque corps de Marchands, ou d'Artisans. Il en est à-peu-près de même en Angleterre. Ce n'est pas à dire pour cela qu'on exerce la profession de Marchand, ou d'Artisan. Gello ne l'ignoroit pas; mais, comme il étoit de basse extraction, & Artisan, il tâchoit de mettre les autres à son niveau. Palmiers fut employé de fort bonne heure à des négociations importantes, & posséda successivement plusieurs charges considérables dans sa République.

Au premier Livre de la vie civile.

[La nature, parfaite productrice de toutes choses, a rassemblé au ventre

de chacune femme grosse, un sang vif & vertueux, pour former la créature, & lui donner nourrissement jusques au vrai terme d'enfantement, lequel temps venu & n'étant plus nécessaire en cette partie intérieure, il s'adresse aux extérieures, assavoir; en l'estomac maternel, à fin que sortant hors, il serve de convenable & naturel aliment à la créature née, tout ainsi qu'elle l'avoit dedans le propre ventre de sa mère. De là vient que toute nourriture, venant d'autre que la même mère, est moins que suffisante à conserver la vertu naturelle des petits enfans. Si ne croit-on pas pourtant que souventesfois, il advienne de cela que les enfans soient différens aux coûtumes paternelles, parce que le contraire n'a particulière preuve, & ne se peut savoir si nourri de la bonne mère il seroit meilleur. Toutesfois la similitude de plusieurs autres choses nous en devroit rendre certains. L'expérience démontre que l'agneau de la brebis blanche, nourri par la noire, s'ennoircit & bigarre la laine. L'agneau nourri par une chevre, non-seulement engrossit & rend plus ferme le délicat poil; mais encore desséche le corps, & prend les coûtumes, & la voix de la chevre. Semblablement le chevrau nourri par la brebis, s'accommode à plusieurs complexions de la nourrice. Telle variété non-seulement apparoît ès vifs animaux; mais encore plus clairement aux plantes transportées. Ne se faut donc émerveiller si bien souvent un corps bien formé, & un esprit très-bien dispofé de la nature paternelle est corrompu, & prompt à vice par la malice & corruption des nourrices. L'on trouve bien souvent ès nourrices de fort vitieuses complexions, comme colère, échauffement de sang, naturelles mélancolies & esprits mornes & endormis. Plusieurs sont yvres avant que d'êtres vêtues, elles sont ordes, dissolues, corrompues de toutes bonnes mœurs, & remplies d'humeurs pourries, & lesquelles, sans néanmoins être considérées des pères téméraires, allaitent les enfans nobles & bien nés. Que pourroit-on faire pis aux petits enfans, que les mettre entre les mains des Tartares Sarrazins, ou autre bestialle & furieuse nation, sans avoir égard à celui qu'on veut élever? De ces occasions les très-sages & expers Médecins, trouvent que souventesfois procédent les morts précipitées, les contagions universelles du corps humain, & la différence de nos entendemens & complexions à celles de nos anciens. Disent outre les Philosophes, que de cela procéde la diminution d'amour, que naturellement l'enfant doit à la mère: pour ce que l'ardent desir de l'amour du fils (qui seulement doit être surmonté de l'amour de la mère) se déjoint; s'adonnant en partie à la nourrice, laquelle transforme en soi, le petit enfant jusques à se faire appeler mère.]

CLAUDE DU RUBIS, Docteur ès Droits, Avocat & Procureur général des Echevins de la ville & communauté de Lyon, a écrit Commentaires & Déclarations sur le texte des Priviléges, franchises & immunités octroyées par les Rois de

France, aux Consuls, Échevins, Manans & Habitans de la ville de Lyon, & à leur postérité, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Antoine Gryphius, 1573. Harangue prononcée à Lyon, à la Création des Échevins de la ville, le 21 Décembre 1567, imprimée au même lieu. La Résurrection de la Sainte Messe, contenant la réponse à certain Traité des adversaires de l'Eglise Catholique, intitulé la Mort & Enterrement de la Messe, imprimée à Paris, *in-8°.* par Nicol. Chesneau, 1566. Discours sur la contagion de Peste qui a été en la ville de Lyon, l'année 1577, contenant les causes d'icelle, l'ordre, moyen & police, tenus pour en purger & nettoyer la ville, imprimé à Lyon, *in-8°.* par Jean d'Ogerolles, 1577. Sommaire explication & Commentaire des articles de la Coûtume du Pays & Duché de Bourgogne, imprimée à Lyon, *in-4°.* par Antoine Gryphius, 1580 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même mot, Tom. I, pag. 149.

CLAUDE DE SAINCTES, Théologien, à Paris, maintenant, Evêque d'Evreux en Normandie, a écrit Discours sur les moyens anciennement pratiqués par les Princes Catholiques, contre les sectes, imprimé à Paris, *in-8°.* par Claude Fremy, 1573. Discours sur le Saccagement des Eglises Catholiques, par les Hérétiques, anciens & nouveaux Calvinistes, en l'an 1562, contenant dix-sept chapitres : plus de l'ancien Naturel des François, en la Religion Chrétienne, Extrait du premier Livre d'Agathius, Auteur Grec : le tout imprimé à Paris, *in-8°.* par Claude Fremy, 1567, & en Avignon, par Pierre Roux. Les Actes de la Conférence, tenue à Paris, ès mois de Juillet & Août 1566, en la présence & en l'hôtel de Monsieur le Duc de Nyvernois, entre Simon Vigor, & ledit de Sainctes, Docteurs de Sorbonne, & Jean d'Espina & Henry Sureau, dit du Rosier, Ministres de la Religion Prétendue Reformée, lesquels Actes ont été collationnés aux originaux, les Ministres appellés par Goguier, Notaire pour eux, qui les a signés:

& depuis, imprimés à Paris, & à Verdun, *in*-4°. par Nicolas Bacquenois, 1568. Déclaration d'aucuns Athéïſmes de la Doctrine de Calvin & Beze, contre les premiers fondemens de la Chrétienté, en laquelle eſt contenu tout l'examen quaſi de tout le premier Livre, & d'une partie du troiſiéme de l'Inſtitution de Jean Calvin, & douze articles de la Confeſſion préſentée au Roi; les Titres des matières traitées, en laquelle Déclaration ſont; de l'Omnipotence de Dieu; des Ecritures Saintes; des Traditions Apoſtoliques; des Inſpirations du Saint Eſprit; des Livres Canoniques; des Erreurs de Calvin contre la Sainte Trinité; de l'Erreur des Trinitaires de notre temps; que Dieu n'eſt Auteur des péchés; de la Fatale Néceſſité; de la Preſcience; de la Providence; de la Prédeſtination & Réprobation, imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Frémy, 1571; Epître Liminaire au Roi Henry IIIe du nom, ſur ſon Livre des différens de l'Euchariſtie, imp. à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1575. Confeſſion de la Foi Catholique, adreſſée au Peuple François, imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1578. *Ad edicta veterum Principum de licentia ſectarum in Chriſtiana Religione. Item methodus contra Sectas, quam ſecuti ſunt primi Catholici Imperatores, per Fratr. Claud. de Sainctes, impreſſ. Pariſiis, in-8°. apud Claudium Fremy, 1561. De Rebus Euchariſtiæ controverſis, repetitiones ſeu Lib. decem, videlicet de Inſtitutione Eucharistiæ & existentia corporis ac ſanguinis Domini, eorumdemque manducatione reali & ſpiritali in illa. Lib. duo de tranſſubstantialitate panis & vini in carnem & ſanguinem Domini. Liber unus de Eucharistiæ adoratione. Liber unus de Communione ſub altera ſpecie, per Fr. Claud. de Sainctes Epiſcopum, Ebroicenſem in Normaniæ provincia, excuſ. Pariſ. in-fol. ex officina Petri l'Huillier, 1575. Examen doctrinæ Calvinianæ & Bezeanæ de Cæna Domini ex ſcriptis Autorum ejuſdem collectum, Pariſiis, in-8°. apud Petr. l'Huillier* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot CLAUDE DE SAINTES, Tom. I, pag. 150 & 151.

CLAUDE DE SEYSSEL, Confeiller & Maitre des Requêtes du Roi, Loys XII de ce nom, & premiérement Evêque de Marfeille, puis Archevêque de Thurin. Ce grand perfonnage, iffu d'une noble famille de Savoie, de laquelle font fortis les Comtes de la Chambre, ne laiffoit d'entremêler l'étude parmi les grandes affaires qu'il manioit. Il a fait parler Thucidides, Hiftorien Grec, en François, & n'a pas lié, ni conjoint les mots fans jugement; auffi ne les eft-il pas allé quérir loing & hors les frontières. Il s'eft contenté du temps & de la faifon; amplifiant la langue Françoife de fon propre domaine. Ce perfonnage étoit alors rare & fingulier: d'autant que les Sages & Doctes n'étoient en faveur, ni en credit, & difoit-on de ce temps, quand on trouvoit quelque mot Grec parmi quelque exemplaire, *Græcum est, non legitur*; & tranfcrivant le Livre, y lifoit-on autant de blanc. Car comme le froid, étant en vigueur, contraint le chaud de fe tirer dans le fein de la terre; ainfi pour lors, l'ignorance avoit banni la fcience. Mais Seiffel, à l'aide de Jean Lafcaris, fon contemporain, a été des premiers qui, commençant d'illuftrer notre langue, a rappellé les bonnes Lettres en France, jufques à tant que bien peu de temps après le monftre d'ignorance en a été chaffé entiérement. Les Œuvres qu'il a écrit font, la Victoire du Roi Loys XII, dit Pere du peuple, contre les Venitiens, au lieu appellé Aignadel, près de Caravas, en la contrée de Giradade, en Lombardie, l'an 1509, imprimée à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, 1510. La grande Monarchie de France, au Roi François I, divifée en trois parties, par chapitres; avec la Loi Salique, première Loi des François, faite par Pharamond, Roi de France, faifant mention de plufieurs droits appartenans aux Rois de France, imprimée à Paris, *in*-4°. par Regnaud Chaudiere, 1519, & *in*-8°. par Galiot du Pré, 1558. Hiftoire fingulière du Roi Loys XII de ce nom, Pere du peuple, faite au Parangon du règne & geftes des autres Rois de France, fes Prédéceffeurs, particularifés felon leurs félicités ou infélicités, imprimée à Paris,

Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, & depuis, *in* 8°. par Gilles Corrozet, 1558. Disputations contre les Erreurs & Secte des Vauldois, écrites premiérement par lui; en Latin, & par lui-méme, translatées en François, imprimées à Lyon, *in-fol.* par Pierre Mareschal, sans date, en cinquante feuilles. Traité de la Divine Providence, par lui écrit en Latin, & par lui-même translaté en François, imprimé à Paris, en soixante-cinq feuilles, *in*-4°. par Jean Petit, sans date.

Ses Traductions.

L'Histoire des Successeurs d'Alexandre le grand, extraite de Diodore Sicilien, comprise en quatre Livres, imprimée à Paris, *in*-16. par Pierre Gautier, 1545. L'Histoire de Thucidide, Athenien, de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens & Atheniens, comprise en huit Livres, traduits de Grec, imprimés à Paris, *in-fol.* en l'Hôtel de Maître Josse Badius, 1527, depuis par Michel de Vascosan, en la même forme, l'an 1559, & depuis, *in*-16. en diverses éditions : ce Livre est certainement digne d'être lu de tous Princes & Seigneurs, pour les délibérations, exploits & événemens qui y sont décrits, où l'Auteur a fort bien observé ce qui convient aux personnes, lieux & saisons; car les exemples de tous les offices & devoirs des hommes y étant compris, cet Historiographe fut tant estimé entre les Atheniens, qu'ils lui firent dresser une statue, ayant la langue d'or, à raison de l'élégance & de la vérité qu'il avoit suivie en son Histoire : & Demosthenes, Prince de tous les Orateurs qui jamais furent, y print tant de goût, qu'il la voulut transcrire, par huit fois, de sa main propre. L'Histoire du voyage que fit Cyrus à l'encontre du Roi de Perse Artaxerxe, son frère, contenue en sept Livres écrits par Xenophon, Auteur Grec, traduits premiérement en Latin, par Jean Lascaris, homme docte, consommé en la langue Grecque, & le Restaurateur d'icelle; & de Latin en vulgaire François, par Claude de Seissel, imprimé à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1529. Appian

Alexandrin, Hiſtorien Grec, des guerres des Romains, Livres XI, aſſavoir, le Libique, le Syrien, le Parthique, le Mithridatique, l'Illirien, le Celtique, & cinq des guerres civiles: plus le ſixiéme deſdites guerres civiles, extrait de Plutarque: le tout tranſlaté en François, par ledit Seiſſel, & imprimé à Lyon, *in-fol.* par Antoine Conſtantin, 1544, & depuis, *in-8°.* & *in-16.* par pluſieurs fois, & par divers Libraires. Les Mots dorés du Philoſophe Seneque, & des quatre vertus Cardinales, imprimés à Paris, *in-8°.* par Pierre Sergent, & depuis à Lyon, *in-16.* par Jean Saugrain, 1556. Les Hiſtoires univerſelles de Trogue Pompée, abrégées par Juſtin, Hiſtorien, imprimées à Paris, *in-fol* par Vaſcoſan, 1558. & réimprimées, *in-16.* avec le Latin à côté, par Claude Micard, 1577; ſous tel titre: les quarante-quatre Livres de Juſtin Hiſtorien, tirés des Hiſtoires de Trogue Pompée. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe Ceſarien, compriſe en onze Livres, écrite premiérement en Grec, puis traduite en Latin, par Ruffin, Prêtre d'Aquileie, & de Latin en François, par le même Seiſſel, imprimé à Paris, *in-fol.* & depuis, *in-16.* par Pierre Gautier, 1560 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot CLAUDE DE SEYSSEL, Tom. I, pag. 151 & 152.

CLAUDE DE TAILLEMONT *, Lyonnois, a écrit Diſcours des champs Faez à l'honneur & exaltation des Dames, Œuvre vraiement élégante & de gaillarde invention, proſe, imprimé à Lyon, *in-8°.* par Michel du Boys, 1553. La Tricarite, Ombre de plus rare triple beauté, contenant cent deux Epigrammes, chacun de douze vers: plus, quelques chants en faveur de pluſieurs Damoiſelles; Complainte d'Alceſte, ſur l'ingratitude & déteſtable rigueur de Lydie; Conte de l'Infante Genievre, fille d'un Roi d'Eſcoſſe, pris de l'Arioſte en ſon Roland Furieux, imprimé à Lyon, *in-8°.* par Jean Temporal, 1556.

* Claude de Taillemont travailla, avec Maurice Sève, à célébrer l'entrée du Roi Henri II à Lyon. Il fut Echevin de Lyon. Sa *Tricarite* eſt un recuei

de vers, dont l'orthographe est singulière & bisarre. L'Auteur tâche de la justifier dans un Avertissement, qui est à la tête. Cette entreprise étoit un effet du mauvais goût d'un homme qui vouloit se faire un nom par ses singularités. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 453.

Phrases & Sentences contenues au discours des champs Faez.

[J'apperçu la face du ciel tant belle & riante, que le temps sembloit favoriser à mon entreprise. Nous délaissâmes la ville avec toutes ses cures, trafiques & menées, prenant un chemin bordé de tous côtés, de menue verdure, & hauts arbres feuillus, desquels le doux murmure, incité par un petit vent souëf, donnant au travers, nous promettoit, par le respect de tel plaisir, encore plus d'aise & contentement futur. — Une rencontre, non moins agréable au cœur, que plaisante à la vue. — Le plus triste de nous fut transporté de joie. — N'a été jusques aujourd'hui le vouloir & consentement de nos Prédécesseurs, tant misérables & pervers, que mus des erreurs d'autrui, ou de leur propre ignorance, ils n'ont permis aux esprits feminins goûter ce doux fruit de science & doctrine : comme si c'eût été chose interdite de Dieu, qu'elles eussent su choisir la lumière entre les tenèbres, & discerner le bien du mal, ains ont trouvé bon que l'ignorance, mère de tous maux, leur empêchât la connoissance de leur Seigneur & Facteur, & bien souvent d'elles-mêmes. Occasion certes, par laquelle elles n'ont pu, ni su, ainsi que le sage, commander aux astres & se despestrer de la mauvaise inclination d'iceux. Vraiement les pauvres ignorans n'entendoient que de science vient vertu, & que les deux jointes ensemble, sont la vraie sapience, qui conduit l'homme au souverain bien d'immortalité, duquel il est aussi bien nécessaire à la femme qu'à l'homme, d'avoir connoissance, d'autant qu'elle en participe comme lui. Mais que signifie, qu'il y a encore de tels fols au monde, lesquels sans aucune considération, disent & maintiennent la femme ne pouvoir, ni devoir savoir aucune chose? Véritablement s'ils ne me veulent nier que Dieu l'ait faite participante d'ame raisonnable comme l'homme; je ne sais pourquoi il ne lui seroit possible & licite de savoir aussi bien qu'à lui. N'a elle sens, jugement, & raison, l'esprit prompt, & autant susceptible que l'homme ? Ne voit-on par expérience, le fruit qu'aucunes ont rapporté, & rapportent encore à présent, du peu de doctrine qui leur est permise; sinon toutesfois tant généralement que les hommes, n'en faut blâmer, & accuser que la coûtume, qui est seulement, & selon le vulgaire, de savoir filer, & faire leur menage : tant elle est à leur préjudice observée, que si elles étoient instruites ès lettres, comme les hommes, je m'ose bien pour elles promettre l'avantage : &, pour certain, c'est grand dommage, que tant de baux esprits ne sont limés & employés à de meilleures affaires, que ceux auxquels la tyrannie des hommes les a seulement asservies; car lors se connoîtroit par expérience, ce que

je dis être vrai, & ne feroit befoin alléguer les fciences & vertus d'une infinie multitude de femmes, qui font & ont été. Parquoi, retournant à mon propos, & fus l'œuvre de nature, les fages Philofophes difent, que ces deux qualités, chaleur & humeur, font enfemble caufe générative & efficiente de toutes chofes corporelles, &, féparément, font le contraire & diffolvent tout. Donc faut néceffairement tout ce qui eft créé ayant corps, participer de l'une & l'autre, non toutesfois toujours également; car un corps tiendra plus de la chaleur, & l'autre de l'humidité: & cetui moins violent & corrofif que le premier. Or eft la femme froide tenant (comme eft tout notoire) plus de l'humide, & moins du chaud que l'homme: dont s'enfuit qu'elle eft moins violente & effrenée que lui: &, par conféquent, plus conftante & pofée, qui eft la vraie perfection d'un grand & noble cœur Qu'ainfi ne foit, celle chaleur immodérée qui expulfe & agite continuellement le fens de l'homme; qu'eft-ce autre chofe qu'inconftance & légereté? Defquelles eft fon appetit defordonné, tant preffé & contraint, qu'il ôte la force & continence du cœur; où la froide humeur, mêlée avec un peu de chaleur tempérée, raffied & fortifie tellement les fens de la femme, que point, ou peu fouvent, l'impetueux mouvement du defir, encore qu'il leur meine forte guerre, les fubjugue. Et, fi l'on allégue quelque autorité au contraire, j'ai pour un, mille exemples & hiftoires, qui ne témoigneront moins l'honnêteté, grand cœur, & conftance des Dames, que le peu de foi & inconftance des hommes. Mais premier que venir là, je veux prouver en peu de paroles, les trois points fufdits, favoir eft, la débilité corporelle de la femme, plus louable que la force du corps viril: fon efprit, ou ame raifonnable, autant ou plus capable de favoir que celle de l'homme: & finalement la vertu lui être plus familière. Il eft certain qu'il y a trois efpeces de créatures animées, la plante, la brute, & l'homme, chacune defquelles eft compofée de deux parties différentes, affavoir de corps & ame; car la plante, comme nous voyons, a corps & ame végétative feulement: la brute avec le corps, l'ame végétative & fenfitive: & l'homme outre le corps, la végétative, fenfitive, & qui plus eft, raifonnable. Or chacune de ces deux parties différentes, tient (comme eft vrai femblable) des élémens plus conformes à fon naturel: ainfi que le corps contenant matiére vifible & épaiffe, des deux plus pefans & matériels, qui font la terre & l'eau: & l'ame de l'air & du feu, élémens légers & fubtils, comme elle eft, tellement que de ces quatre font en l'homme conjoints la chair, le fang, la vie & le fentiment: tenant la chair de la terre, le fang de l'eau, la vie de l'air, & le fentiment du feu. La privation duquel fentiment nous eft figure de mort, ainfi que nous voyons par le dormir, qui ne prive l'homme que du fentir feulement: & toutesfois ne voit, entend, fe meult, ne fe remue naturellement. Faut noter que la vie tenant de l'air, maintient & conferve la conjonction des autres élémens, & accroît l'inflation dudit fentiment, lequel participant du feu, fortifie, fait fentir, & remuer les membres, comme bon

lui semble, & selon sa grandeur. Par quoi il est évident que la force & dextérité du corps, ne vient que du sentiment, lequel ne procéde aussi que du feu & chaleur naturelle, qui, à sa quantité, égale le sentiment & la force. Or la femme est communement plus roide que l'homme, & par ce, a le sentiment corporel moins fort & véhement que lui, donc est tout manifeste, pourquoi elle n'est généralement si forte & robuste de corps. Mais il ne faut que de ce les hommes se glorifient, & en méprisent les femmes; car telle chaleur animale, dont ils participent plus qu'elles, diminue autant par sa grandeur & intempérance, la force & subtilité de l'esprit & jugement, comme elle augmente celle du corps: où, au contraire, l'ame raisonnable se fortifie par le déclin de la force corporelle; qui n'est autre cas que diminution de la flamme, & ardeur immodérée, & qu'ainsi ne soit, ne voyons-nous au corps peu substanté de vins & viandes, & par ce moins chaud & plus foible, l'esprit fortifié & plus agile? Ne connoît t'on aussi journellement l'augmentation de l'âge au dessus la virilité, ôter aux hommes, petit à petit, la chaleur & force corporelle, & accroître l'esprit & jugement: de manière que la débilité leur cause le bien, que cette juvenile chaleur leur empêchoit. Ne pensent donc maintenant les hommes, préférer ou équiparer seulement leur dite force & dextérité, à la foiblesse & débilité des femmes, laquelle provenant de froideur tempérée, & moindre sentiment de véhémente chaleur que la puissance virile, est d'autant plus qu'elle à priser, comme plus elle fortifie le jugement, & affoiblit le corps: & comme encore elle conserve & accroît chose plus digne & excellente qu'icelle chaleur. Ce que, certes on ne sauroit nier, si l'on ne veut plus estimer le corps que l'esprit. Mais il ne suffit avoir montré, par vives raisons, la femme naturellement de plus grand esprit & jugement que l'homme, si je ne la prouve aussi spirituellement égale à lui, & autant ou plus capable de savoir, ainsi que j'ai entrepris. Et pour commencer, je ne sais quelle différence faire, outre la forme du corps, entre l'homme & la bête brute, laquelle, aussi bien que lui, participe de tous les quatre élemens, ayant être, vie, & sentiment, & le corps composé de même chose que le sien, si ce n'est qu'il a d'avantage, & plus que la brute, celle ame, qui est faite à l'image & semblance du Seigneur Dieu, & que nous appellons raisonnable, pour autant qu'en sa simplicité, & sans aucune composition de corps, elle est la même raison, & si contient en soi la vie & le sentiment. Or cette ame ici, ou à parler proprement esprit, est une quintessence au dessus des quatre élémens, de laquelle l'homme seulement, de l'un & l'autre sexe, à la similitude de Dieu participe: & est donnée d'icelui Seigneur, à chacun de même essence, & en égale quantité & portion, autant capable de savoir à l'un qu'à l'autre: & qui le voudroit nier, comme certes j'en ai vu quelqu'un, il nieroit, par même moyen, la justice de Dieu, laquelle puisqu'il a tous créé les hommes, à une même fin, perdroit son nom, si favorisant l'un, il faisoit tort à l'autre, ne lui donnant autant de moyen & pouvoir de le connoître, louer, & glorifier qu'au premier. Le

contraire de quoi est manifestement prouvé, en ce qui est dit, que puissance est donnée à tous ceux qui ont reçu le Seigneur, & qui, observant ses commandemens & croyant en son nom, sont nés de lui, non de la terre, d'être faits fils de Dieu. Puis donc qu'il a à tous également donné telle puissance, il appert manifestement qu'il est juste, & n'a favorisé l'un plus que l'autre. Mais le pouvoir du contraire, qui nous est aussi donné, fait, aux uns plus qu'aux autres, suivre le pire. Or, se faire fils de Dieu n'est, à mon jugement, autre chose que rendre cette quintessence, au sortir du corps, telle qu'elle étoit à l'entrée, c'est à savoir, pure & nette, & digne de rentrer au lieu d'où elle est venue : ce que la femme peut aussi bien faire que l'homme, & lui en en est même puissance donnée qu'à lui. N'alléguent donc plus les ignorans, que Dieu n'ait donné autant d'esprit & jugement à l'un qu'à l'autre; car lui, qui est juste, en fait égale portion : mais comme les uns moins que les autres sont instruits, ou ont les conduits de l'ame aux cinq sens, plus clos & fermés, ainsi se démontrent moins en iceux les effets de l'esprit, ne pouvant l'effort du jugement pénétrer l'épaisseur de cette lourde chair. Et de-là vient qu'encore que deux personnages soient également instruits & morigénés, l'esprit de l'un, bien qu'il soit égal à l'autre, est peut-être enclos & fermé en si forte & dure prison, & tant combattu de diverses affections naturelles, qu'il ne se peut manifester par le dehors : ains ne voit-on en son lieu qu'actions corporelles & terrestres, le faisant juger fol, niais ou enragé. Et de qui se peut mieux, ni plus proprement dire cela, que des hommes, lesquels sont de nature tant forte & robuste, & est leur appétit, par intempérée chaleur, tant impétueux, que l'esprit ne peut, sinon avec force de doctrine, les ranger? Ce que nous ne voyons en la femme, car son naturel, plus foible & délicat, avec sa froide affection, sont bientôt, par la force de son esprit, surmontés, & si a d'avantage le naturel plus prompt & les voies du jugement plus ouvertes que l'homme, dont advient que souventes fois, & sans être instruite aux lettres, ainsi que lui, elle le passe de savoir & jugement : de sorte qu'il semble, à la promptitude de son esprit, langue & appréhension, ne lui manquer aucune chose que les lettres, lesquelles (comme j'ai jà dit) cette maudite & malheureuse coutume lui a si long-tems interdites. Mais, pour venir à la vertu, il est certain (comme j'ai jà montré, parlant de constance) que l'appétit désordonné & insatiable desir, auteurs de tous maux & vices, viennent & sont excités de chaleur naturelle, laquelle ayant les femmes plus tempérées que les hommes, elles sont aussi plus tempérées & moins vicieuses qu'eux. Qu'ainsi ne soit, l'on voit peu souvent de femmes superbes, cruelles, meurtrières, ivrognes, gourmandes, sacriléges, larronnesses, & généralement tachées de tous genres & espèces de tous maux & vices ainsi qu'eux : ains au contraire, sont, pour la plûpart, humbles, gratieuses, sobres, chastes, sages & charitables, de cœur doux & humain; & s'il y en a, comme l'on me pourroit alléguer, quelques-unes vicieuses; je dy & maintiens qu'elles sont à ce induites & incitées, le plus souvent, par les hommes, sans l'induction desquels, s'en trouveroient point ou peu de telles. Et, pour parler plus ouverte-

ment, pour un petit nombre de mauvaises femmes qu'il y a, la plûpart des hommes ne valent rien. Et si aucun me veut à ce contredire, je lui demande, quels seroient les hommes, s'ils étoient ainsi communément induits, excités & sollicités par les femmes à mal, vice & péché, comme elles sont par eux, veu que d'eux-mêmes & sans aucune persuasion, ils sont jà tant corrompus & vicieux? Lequel doit-on estimer plus excusable celui, qui, par l'induction d'autrui, laisse la vertu, & l'homme s'efforce lui-même la chasser, témoin l'expérience qu'en voyons journellement : & par laquelle, je m'ébahis davantage de ces nouveaux hommes, lesquels ne cessent de blâmer aux femmes un vice, qui leur est trop plus commun, qu'à elles; &bien qu'ainsi ne fût, & que les femmes (comme ils le dient) fussent sujettes à la lubricité & luxure (ce que toutefois je nie) ne devroient-ils estimer autant ou plus vilain & abominable, une infinie quantité d'autres vices & imperfections, qu'ils ont en eux, & le moindre desquels n'est moins à blâmer qu'icelui? Je ne sçai dont telle erreur leur procéde, sinon qu'ils veulent condamner autrui pour se justifier, ce que toutefois ils ne feront en mon endroit : car je les connois presque généralement tous tant adonnés à ce même vice, entre-autres, qu'il n'y a si petit & malheureux d'entre-eux, qui ne desire accomplir & assouvir, sa volupté avec toutes & autant de femmes qui lui plaisent : tellement que si l'honnêteté & chasteté d'elles n'y repugnoit, il n'y auroit non plus de continence entre les humains, qu'entre les bêtes brutes. Mais, comme nous voyons, encore que sans cesse elles soient sollicitées, & qu'avec trop moindre peine que les hommes, elles puissent avoir le comble de leur plaisir, si les voit-on peu souvent tomber en telle faute : laquelle, encore qu'elle soit plus blâmée en elles, qu'aux hommes qui en font presque vertu, si n'est elle moins déplaisante à Dieu, de l'un que de l'autre; & trouve fort étrange qu'elles soient si aigrement blâmées de ce même, dequoi ces fols se glorifient, & qu'elles font le plus souvent avec quelque droit ou excuses, où eux ils ne s'en sauroient excuser.]

CLAUDE DE TESSERANT, Parisien, a fait un second tome des Histoires prodigieuses, suivant celles de Pierre Boaistuau, contenant quinze Histoires qu'il a recueillies de plusieurs autres, & dont la quinziéme est du Philosophe Athenodore & d'un fantome, extraite de mot à mot de ma Prosopographie, ainsi que je l'avois traduite de Pline le Jeune, imprimé à Paris, *in-16*. par Hiérosme de Marnef & Jean de Bordeaux, 1578.

CLAUDE TOLOMEI [1]. Voyez PIERRE VIDAL.

[1] Claude Tolomei, Siénois, Evêque, premièrement de Corsola, & ensuite de Torcello, mourut, en 1557, âgé de soixante-trois ans. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE TIRAQUEL, Conseiller au Siège Présidial de Poitiers, fils de ce docte personnage feu André Tiraquel, a écrit quelques poësies Françoises *.

* Tiraquel est le même nom que Tiraqueau.

CLAUDE DE TOURNON, quand vivoit, Elu pour le Roi, au pays de Forest, a mis en rime Françoise les sept Psalmes de David, qu'on appelle Penitentiels.

CLAUDE TURRIN, Dijonnois, a écrit les Charites, prises du Grec de Théocrite, imprimées à Tholose, *in*-4°. par Guyon Boudeville, 1561 *. Œuvres Poëtiques, divisées en six Livres: les deux premiers sont d'Elegies amoureuses, & les autres de Sonnets, Chansons, Eclogues, & Odes, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean de Bordeaux, 1572.

* Les Poésies de Claude Turrin sont toutes sur le même ton. Elles ne respirent que plaintes & regrets, sont toujours baignées de larmes, n'expriment que des langueurs, & ne parlent que de tourmens soufferts, pour une maîtresse trop insensible, dont les dédains cruels conduisirent au tombeau son malheureux Amant. Il avoit abandonné pour elle Accurse & Barthole, & ne se plaisoit plus qu'avec Théocrite, Anacréon, Tibule, Ovide & Pétrarque, dont les Poësies tendres nourrissoient son malheureux amour. Il passa sa vie à se plaindre : heureusement elle ne fut pas longue. — Voyez mes Remarques, sur Claude Turrin, dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 153 & 154.

En la quatriéme Elegie du second Livre, intitulée Discours de ses misères, à François Sayve, Dijonnois.

[J'avoy pourtant amorty quelque peu,
Sans y penser, les flammes de mon feu :
J'avoy desià, pour suyvre autre fortune,
Fait éclipser un quartier de ma Lune,
Et quelque peu plus rassis que devant,
J'avois quitté, pour me mettre en avant,
Vostre Hélicon, quand je vins à l'escole.
(O changement) d'Accurse & de Bartole :
Je n'y fu pas à grand peine trois jours,
Que tout soudain je vous laisse le cours,
Et l'échangeant aux pucelles d'Homère,
Je mis au plein ma Lune toute entière.

Plus

Plus que devant amoureux je devins,
Et des lauriers, & des chantres divins,
Plus que devant mon ame écervelée,
De ce beau Dieu s'en revint affolée ;
Et toutesfois celle belle fureur,
Ne me vint pas, sinon que d'un malheur,
Non Sayve non, je n'eu ceste disgrace,
Pour avoir veu les filles de Parnasse ;
Tant seulement je me vis abattu,
Pour aymer trop une belle vertu.
Ce fust, hélas ! le recueil favorable
D'un grand Seigneur, qui me fut dommageable ;
Ce fut son œil, & son bel entretien,
Qui me feit tout, & si ne me feit rien.
Quand ce Seigneur, m'accolant de sa dextre,
M'eust dit ainsi : je veux faire connoistre,
Mon cher Turrin, que je prends en soucy
Vostre Phébus, & vos Muses aussi.
Il ne l'eut dit, que j'empoigne l'yvoire,
En le lunant, je descoche sa gloire,
Plus vivement, qu'on ne voit dedans l'air
Les traits aslez des Cyclopes voler.
Plus que devant, écarté du vulgaire,
Je fus dès-lors votre beau Secrétaire,
Sœurs à Phébus, & tousiours avec vous,
Je fus depuis en la bande des fous.
Comme vos prez, & voz belles vallées,
Sont en tout temps de perles émaillées ;
Ainsi tousiours, d'un emblême divers,
Vous émaillez le printemps de mes vers ;
Ainsi tousiours, dedans vostre verdure,
Je détrempois le vif de ma peinture.
Il n'y avoit ny taillis reculé,
Ny lieu sacré qui me fût recelé ;
Il n'y avoit antre, pré, ny fontaine,
Ny val fleury, où le bal se demaine,
Faune, Silvan, ny Satyre cornu,
Ny Dieu des bois, qui me fust inconnu.
Je cognoissois, ô Sœurs de Calliope,
Les mieux appris de vostre belle trope,
Qui mal en point se rongent le cerveau,
Pour distiller quelque songe nouveau,
Et qui encor, pour apprendre la suite,
Sont amaigris après vostre poursuitte.

Ainsi, comme eux, appris dessous vos mains,
Je dépouillay les deux Chantres Romains,
Et le Grégeois, & d'archet, & de lyre,
Et de chanssons, pour les faire redire
Au lut François, auquel rien je n'appris,
Qu'un grand Seigneur qui me tient à mespris.
Chétif, hélas! quand j'amenay la muse,
Des champs Thébains aux champs de Siracuse,
Hé! quel malheur, quel malheur me tenoit?
» L'œil incertain né voit pas ce qu'il voit.
Je n'avisay la sinistre corneille,
Chanter mon mal auprès de mon oreille;
Je n'avisay que le pié me trembloit:
Hé! quel Daimon, quel Daimon me troubloit?
Ce jour vrayement, SAYVE, fut le cinquiesme,
Et ce jour-là le mal-encontre mesme,
Se déguisant, s'écoula dedans moy.
L'un oublieux, me manquant de sa foy,
Mettoit au vent sa parole légère,
J'avoy tousiours quelque fresche misère.
Cil qui feignoit me porter dedans l'œil,
Après avoir évanté le cercueil
De ses ayeulx, & d'une aſle plus forte,
Guindé aux Cieux leur mémoire jà morte,
Ne me connoît, & ne veut aujourd'huy,
Que pour un rien je me targue de luy.
Cil qui devoit me servir de Mæcene,
Me secourir, & me mettre hors de peine,
Le seul appuy, & le doux honneur mien,
Ne me veut plus recognoistre pour sien.

Et un peu après:

Mais que me sert de discourir ailleurs,
Sans discourir sur mes propres malheurs?
Comme les flots & les flots s'entresuyvent,
Ainsi tousiours les malheurs me poursuyvent.
SAYVE, j'ay veu & l'hyver & l'esté,
Ce beau croissan douze fois revouté,
Et toutesfois du despuis je n'eus onques,
Ny un bon jour, ny bonne heure quelconques.
Voilà comment, pucelles, vous traitez
Ceux qui, béants près de vos sainctetez,
Suyvent en vain vos traces égarées.
Voilà comment, pour vous voir adorées

De tant de fous, vous ne faictes sentir
Rien qu'un dedain, & rien qu'un repentir.
C'est donc ainsi que, pour suyvre ton frère,
J'ay dédaigné les conseils de mon père,
Belle Cleion, & que pour voz beaux yeux,
J'ay despendu la moytié de mon mieux,
A a vrayement, pour apprendre ces ruses,
C'est trop musé auprès de vous, ô Muses!
A a vrayement, Muses, c'est trop musé,
Quand à la fin on se voit abusé.
Muses, tenez, tenez ceste couronne,
Tenez ce lut, Muses, je vous le donne,
Dès maintenant je vous quitte le jeu:
Adieu, Phœbus! adieu, Muses, adieu!
Gardez pour vous vostre bel héritage,
Quant est de moy, je veux estre plus sage
Doresnavant que je n'ay pas esté.
Gardez pour vous, Muses, la pauvreté;
Je ne veux plus désormais qu'on me picque
De ces beaux noms, rêveur & fantastique:
J'aime trop mieux, d'une honneste sueur,
Gaigner ensemble, & le bien, & l'honneur.
Or Adieu donc, & si quelque étincelle
De vostre amour, dans mon cœur se décelle,
Doresnavant je la veux employer
A celle fin, Muses, de foudroyer
Vostre Parnasse, & de perdre la source,
Qui du cheval prend le nom & la course.
En ce pendant, afin de n'abuser,
Ceux qui voudront leurs jeunes ans user
Auprès de vous, & qui dedans cette onde
Viendront chercher l'une & l'autre faconde;
Avec ces vers, dans l'escorce taillez,
J'appens icy mes vestemens mouillez.
Quiconque sois, qui t'efforces de boire
Dans ce ruisseau, je te pry' de me croire,
Retourne-t'en, & prens autre chemin,
Si tu ne veux que le mesme venin,
Qui me tourna le sens en frenaisie,
En un despit tourne ta fantaisie.
Icy Phœbus & ses sœurs ne sont plus;
Mais au plus creux de ces antres reclus,
Et dans ces bois, icy sont demeurance
La pauvreté, le malheur, l'espérance.]

CLAUDE VALGELAS, de Saint Chaumont en Lyonnois, Docteur en Médecine, a traduit du Latin de Hiérome Montuus, Seigneur de Miribel en Dauphiné, Médecin ordinaire du Roi, Commentaire de la conservation de santé & prolongation de vie, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1559 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 154.

CLAUDE DU VERDIER, mon fils, a écrit en vers François, Discours contre ceux qui par les grandes conjonctions des Planettes qui se doivent faire, ont voulu prédire la fin du monde, devoir lors advenir, imprimé à Lyon, par Barthelemi Honorat, 1583 [1]. *Peripetasis Epigrammatum variorum, latiùs oratione solutâ expressorum. Ejusdem Bombycum metamorphosis Dialogus ex Gallico eruditiss. Puellæ Catharinæ des Roches Latinis versibus redditus. Ecloga, & alia Poëmatia, impressa Parisiis, in*-8°. *apud Maturinum Prevost, 1581.* Etant allé à Boulogne en Italie, où il est de présent, il a laissé par écrit huit Chants intitulés le Luth; Rien; la Blanque, la Beauté; l'Honneur; le Lieu, le Centre; le Point: lesquels j'ai trouvés parmi ses papiers dans son étude, & en mettrai ici les deux premiers.

[1] On voit de Claude du Verdier un petit *in*-4°. Latin, sous le titre de *Censio in omnes penè Auctores*, où il fait passer en revue plus de deux cens Auteurs anciens & modernes, dans chacun desquels il trouve quelque faute à reprendre, n'épargnant pas même son propre père, que, pour un échantillon de sa critique, il blâme de s'être occupé à un ouvrage de grand travail, mais de petite industrie, tel que sa Bibliothèque. J'ignore de quel œil le bon Antoine du Verdier put voir ce trait de censure. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a pu manquer de l'avoir vu, puisque ce fut à Lyon, en 1586, que cette censure fut faite, à vrai dire, sous ses yeux, & que quatorze ans après, il étoit encore en vie, n'étant mort, comme je l'ai marqué ci-dessus, que le 25 Septembre 1600. Il avoit, en 1597, fait son testament, par lequel il institua son héritier universel Claude du Verdier, son fils unique. Celui-ci gouverna très-mal les grands biens que son père lui laissa. Il s'engagea dans un procès mal-entendu, à la poursuite duquel il se ruina, & ne fit ensuite que traîner une vie obscure, quoique longue, s'il est vrai en effet, qu'en 1581, il eût dix-huit ans, comme il nous l'apprend lui-même, au bas de certains mauvais Hendécasyllabes de sa façon, imprimés

au-devant de la première Edition du *Syntagma Juris* de Pierre Grégoire. Il s'ensuivra, qu'il étoit dans sa quatre-vingt-sixième année, lorsque, selon les Mémoires qui m'ont été communiqués, il mourut en 1649. Il ne restoit, en 1725, de cette famille, qu'une Religieuse Ursuline, au Couvent de S. Bonnet-le-Chatel (petite Ville du Forez) arrière-petite-fille de Claude du Verdier.—Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV. (M. de la Monnoye).

LE LUTH.

[Toy fils aux blancs cheveux de la belle Latone,
Seul honneur de Delos, donne-moy que je sonne
Le présent que te fit le larron cauteleux,
Qui déroba ton arc, quand tu paissoys les bœufs
Du Roy Thessalien : donne-moy que je chante
La valeur de ton luth, qui nos soucis enchante,
Au son duquel tes sœurs, comme avec un compas,
Sur le besson coupeau vont mesurant leurs pas.
Dénouë-moy les doigts, & me donne la grace,
Que tu donnas jadis au sainct harpeur de Thrace,
Qui mania ton luth, & fit par tes moyens
Des espesses forestz danser les citoyens;
Ou à celuy qui fit l'inexpugnable place,
Qui est dans la cité, que d'Agenor la race
Bâtist, pour la fureur paternelle éviter,
Ne pouvant recouvrer le rapt de Jupiter.
Espris d'enthousiasme & divine manie,
Je feray retentir la plaisante harmonie
De ton luth argentin, émouvant les plus lourds,
Mesmes ceux-là qui sont naturellement sourds;
Car les uns sont grossiers, ennemys de science,
Se baignant au bourbier de leur propre ignorance;
N'ayant aucun soucy du plaisir gratieux,
Procédant de ton luth, qui nous élève aux Cieux,
Et nous fait immortels. Mais la fière Adastrie,
Se vengeant, ne lairra ceste faute impunie.
Les autres ont gousté quelque peu du cristal,
Qui sortit, ondoyant, de l'ongle du cheval;
Mais la chorde laissant du Vandomoys Terpandre,
Que tu luy as baillé, pour chanter sa Cassandre,
Ne font bruire à demy ton luth, & toutesfois
Font plus d'estime d'eux, que du Chantre Grégeois.
Les autres ont touché ceste chorde adjoustée,
Suyvant du Vandomoys la muse élabourée.
Un d'entre tous ceux-là, qui ses accords ont pris;
A dessous Uranie un nouveau chant appris :

Tous ensemble ont acquis une éternelle gloire.
Leurs noms sont engravez au Temple de mémoire,
Pour avoir bravement sur un luth fredonné.
Luth gentil, luth divin, qui es du Ciel donné,
Tu nous fais doublement aux immortels semblables,
Nous préservant comme eux des sœurs impitoyables.
Tu suscitas jadis un tortueux daulphin,
Amateur des humains, pour retarder la fin
Que tramoit le nocher à ce sonneur insigne,
Qui vouloit, en chantant, mourir comme le cygne.
Tu nous fais davantage affranchis du fardeau
Du soucy que tu mets hors de nostre cerveau.
L'invincible guerrier & courageux Pelide,
Après avoir ouy l'ambassade d'Atride,
Se laissoit au soucy & tristesse ranger,
S'il n'eust faict maints fredons de son pouce léger
Sur un luth, qui changea son dueil en allégresse;
Bien que les chauderons, riches présens de Grèce,
Les Tripiers, les Citez, qu'on luy vouloit donner,
N'eussent eu le pouvoir son courroux refrener.
Davantage nous dict le Dorien Poëte,
Qu'au son du luth les Dieux font passer la tempeste:
Non les flots seulement qui nous vont agitant,
La douleur, le courroux, qui nous vont combattant.
Voire mesme celuy qui lance le tonnerre,
Au son du luth, sa main très-puissante resserre.
Et partant celuy fut sage & bien advisé,
Qui, estant pour aller en guerre disposé,
A un sonneur laissa la moitié de son ame,
Sachant qu'aveques luy sa bien-aymée femme,
Préservée seroit de l'injure des Cieux,
Et laisseroit enfin les ennuis soucieux,
Qui, bourreaux inhumains, au cœur l'avoient saisie,
Pour prévoir son espoux au danger de la vie,
Sachant bien que du luth l'honneste volupté
L'aideroit à garder la sainte chasteté,
Que réciproquement l'un à l'autre promettent
Ceux, qui, dessous Hymen, leurs volontez remettent:
Car double est le plaisir: l'un sans honnesteté,
De l'harmonie n'ayant que le nom emprunté,
Qui nous remplit les yeux de sommeillante arène;
Et par ce seul moyen la trompeuse Sirène
Endort nostre raison, lasche à nos appétits
La bride, & nous engoulfre au séjour de Thétis.

Estant à ce danger, ne fault prester l'oreille,
Ruse à celle du fils de Laërte pareille.
Il fault estre attentifs au son mélodieux
Du luth de Cintien, qui nous fait demi-Dieux.
De-là vient le plaisir, qui faict que nostre vie,
N'est sous le pesant joug d'ignorance asservie.
*Ceste est la volupté, dont le * Gargetien* * Epicure
Faisoit cas, & aussi le Roy Corcirien,
Lesquels sont mis au rang, chargés de calomnie,
De ceux qui la vertu ont eu pour ennemie.
Le commun les reprend, ayant mal-entendu
Le sainct but qui estoit par iceux prétendu.
Il fault mettre, premier que de donner sentence,
Ce que l'on veut juger dans l'esgale balance
De justice, & ne fault si téméraire ment
Donner des gens de bien si meschant jugement.
Ils ont mis notre bien au seul plaisir de l'ame,
Qui nous rend bienheureux; non au plaisir infame,
Dont se sont enyvrez, & devenus pourceaux,
Ceux qui alloient errans, par les salées eaux,
Espérant de revoir Itache avec Ulisse,
Qui se seut préserver seul des charmes de Circe.
Les Stoïques se sont de bien plus abusez,
Voulant que les humains soient du tout séparez
De toute volupté, estant comme une idole,
Qui ne touche, ny voit, & n'a point de parole:
Et néanmoins elle a & bouche, & yeux, & doigts.
Il nous faudroit donc être, ou de pierre, ou de bois.
L'homme d'un dur caillou n'est l'insensible engeance,
De chose inanimée il ne prend son essence;
Je ne crois que Thémis ait ordonné les os
De nostre mère grand jetter derrier le dos;
Pour le moins je ne crois que de chose si dure
Se soit peu réparer l'humaine créature.
Nous ne sommes d'un tronc, mais des hommes conceus,
Douez d'entendement, & de raison pourveus.
Le sens tout homme peut à volupté conduire,
Mais de la volupté la raison doit eslire.
Nous n'avons seulement une masse de chair,
Comme celle que l'ours ne cesse de lécher,
Jusques à ce qu'elle ait d'un animal la forme,
Nous avons un esprit qui nostre corps informe,
Et par ce nous devons contenter cest esprit.
Celui qui se jetta dedans l'Euripe dict,

Que rien dans notre esprit ne peut avoir entrée
Que par le sens : partant la volupté prisée,
Par-dessus toutes, est celle qui vient du luth ;
Car l'oreille & l'esprit contenter elle peut.
Contenter ! Que dis-je ? despuis que nostre ouïe
Est attaincte une fois de la doulce harmonie
Du luth, elle ressemble au pertuisé vaisseau
Des Danaides sœurs, que remplir ne peut l'eau :
Quand le luth une fois a frappé nostre ouïe,
Jamais de ce plaisir elle n'est assouvie ;
Comme un qui est atainct de l'astre Syrien,
Ou vexé du Lion, qui du bois Néméen,
Aux Driades cogneu, sa gueule rugissante
Ouvrant, d'une chaleur extrême nous tourmente,
S'il entend d'un ruisseau le doux gasouillement,
Sortant d'une fontaine, il y court vistement,
Et s'asséant au bord tapissé de verdure,
Semble vouloir tarir les eaux, dont la froidure,
Mitigant sa chaleur, lui porte allégement,
Mais estaindre ne peut sa soif totalement.
Tout ainsi qui du luth entend la mélodie,
D'ouïr de plus en plus augmente son envie.
Ceux qui ont refusé l'honneste volupté
Du luth, c'est pour n'avoir auparavant gousté
Sa douceur. Un de ceux qui dans la Synosarge
Fut instruit, & après une très-noble charge
Fxercea, pour avoir la lyre refusé,
En fut tousiours despuis d'un chasqu'un moins prisé.
Il estoit mal-séant à un grand Capitaine
Ignorer la vertu, qui pour campaigne meine
La victoire aveq soi. Les Spartains, aux combats,
Souloient au son du luth animer les soldats.
De tons divers se font les accords, l'harmonie
Est de plusieurs accords, & la vertu unie
De plusieurs hommes peut un esquadron dresser,
De plusieurs esquadrons on peut un camp lever ;
S'ils ne sont d'un accord, ils n'auront les trophées,
Car tousiours moindres sont les forces dissipées.
L'harmonie du Ciel a ce don spécial,
Que bien sans elle n'est. Le Psalmite Royal
A partant du grand Dieu faict sonner la louange
Sur le luth qui a peu chasser le mauvais Ange
D'un corps qu'il possédoit, & tandis qu'il y fut,
Il cessoit tourmenter ce corps au son du luth.

Le

Le luth & le démon semblent aux fils de Lede ;
Quand l'un s'esvanouyt, l'autre ce corps possede :
(Dessous ce nom de luth est généralement,
De musique compris quelconque autre instrument
Monté de chordes, soit qu'à l'archet on le sonne,
Soit qu'avecques les doigts on y pinse, ou fredonne.)
Qui voudroit donc nier qu'une divinité
N'accompaigne le luth si souvent rechanté ?
Mais qui voudroit nier qu'une vertu latente
Ne gist au son du Luth ? ça que je te rechante
Mon luth : çà çà je veux ma chanson redoubler,
Et par mille fredons ton los renouveler.
Mais pour être sevré de la troupe grossière
Du vulgaire, une main habilement légère
Ne suffit ; l'harmonie a son commencement
Du sens, & se parfaict avec le jugement.
Ceux qui sont entendus en la seule practique,
Ne sçachant nullement que c'est de Théorique,
Ne peuvent usurper que tiltre d'ignorant.
» Estre Practicien, ce n'est estre sçavant.
Ils semblent à l'oiseau, qui, dedans une cage
Jergonnant, semble avoir un naturel langage,
Et toutesfois ainsi babillant tous les jours,
Ne sçayt ce qu'il a dict, & commence tousiours
Une mesme chanson. Ayant appris à dire,
Bon jour, César, prendra pour cil qui tient l'empire
A son sceptre sous-mis, un pauvre souffreteux ;
Disant, Bon jour, César, bien souvent à un gueux.
Il faut voir que celui que chanter on desire,
Soit digne d'Apollon, & mérite sa lyre.
Mais ce n'est pas assez la faire retentir,
Si on ne sçayt d'où peut l'harmonie venir.
Maintz nombres accouplez, qu'entr'eux conjoint & lie
Une proportion, font naistre l'harmonie,
Qui orne richement toute honneste action,
Le nombre contenant, & la proportion.
Celui qui donna nom à la Philosophie,
Tout œuvre commença, dit-on, par l'harmonie.
Par ce moyen monstroit ce docte Samien,
Que rien, sans l'harmonie, au monde ne va bien.
Nostre ame est harmonie, estant de nombres faicte,
Et la personne alors se peut dire parfaicte,
Quand ses nombres elle a. Or le diapason,
Le premier des accords, figure la raison,

Et le Diapente le ſens nous repréſente,
Le Diateſſaron l'appetit qui s'augmente,
Puis bouillonne, & après ſe flétrit vieilliſſant,
Le triple changement de ſes tons imitant :
La quinte deſſous ſoy de tons a quatre eſpèces,
Le ſentiment auſſi en a quatre diverſes,
Sans que l'attouchement y puiſſe eſtre entendu,
Qui généralement par-tout eſt eſtendu.
Le gouſt n'eſt ſans toucher, l'ouye ne procède,
Sans que l'attouchement de deux corps ne précède.
L'octave, (car ces trois, que j'ay dict en Grégeois,
Sont quarte, quinte, octave, en langage François.)
Contient en ſoy de tons ſept eſpèces : de meſme,
La raiſon peut conter juſques à la ſeptieſme.
La phantaſie ſuit la cogitation,
L'entendement après, avec l'opinion.
La mémoire ſurvient, & puis la Providence
Vient en rang, la dernière on appelle ſcience.
Le ſens & l'apetit ſont compris ſous raiſon,
Et l'octave contient de la quarte le ſon,
Et de la quinte, qui d'elle plus près s'approche,
De meſme que le ſens de raiſon eſt plus proche.
Une quarte jamais l'autre quarte ne ſuit,
Et l'apetit par ſoy jamais ne ſe régit.
Davantage la quarte ayant triple partie,
Trois vertus du vouloir maiſtreſſes ſignifie,
Qui vont les apetits indomptez, reſtraignant ;
La honte du delict, qui nous rend abſtinant ;
Touchant les voluptés du corps, la tempérance ;
Pour les néceſſités endurer, patience.
Les quatre tons auſſi de la quarte, au couroux
Se rapportent ; l'homm' eſt, quant à l'ire, faict doux
Par la manſuétude, & appaiſe ſa rage :
Et les dangers ne craint la grandeur de courage.
La conſtance nous ſert au troublé mouvement
De l'eſprit. Pour porter les travaux vaillemment,
Sert la perſévérance : & ce que ſignifie
L'octave, eſt la raiſon, qui a une partie
Septième, comme elle a auſſi célérité :
Anchinœ, conſeil plein de maturité,
Celle qui la raiſon decore ſapience,
La prudence, l'engin, avec l'expérience.
Nos mœurs auſſi des tons ſuivent la qualité,
Le grave repréſente une ſtupidité,

Et couhardise : ainsi que l'audace effrénée,
Et la promptitude est par l'aigu dénotée ;
Et par le demy-ton cil est représenté,
Qui ayme modestie, & médiocrité.
Bref autre chose n'est l'ame que modestie,
Qui les tons & accords en soi diversifie.
L'harmonie est devant que Saturne le vieil,
Pour autant qu'elle entra au monde avec le Ciel,
Et le Ciel engendra celui de la ruine,
Duquel sa source a pris la région Latine.
Du mobile premier le reiglé mouvement,
Ensemble aveq le Ciel print son commencement.
Tous les célestes corps dedans leur temps se meuvent,
Et les tons, sans leurs temps, estre plaisans ne peuvent.
L'harmonie, & le Ciel semblent estre sortis
Ensemblement, ayant leur commencement pris
Tous deux avec le temps, & semble que d'icelle
D'une Quinte estant faict d'harmonie parcelle
Le Ciel ait été faict. L'harmonie, les Cieux,
Et le faucheur aislé, sont les trois premiers Dieux
Qui jamais ont esté : Cibèle n'est leur mère ;
L'harmonie, du Ciel la sœur, est devancière
Des Déesses & Dieux, de celle mesmement,
*Qui, pour le * Jouvenceau alloit se consommant.* *Atys.
Qui fut en pin mué après sa longue suite,
Et, comme le Castor, la cause de poursuite
Se coupa, dont le sang qui, rouge, en découla,
Le marbre Phrigien de pourpre tavela.
Le luth premièrement, qui n'avoit que trois chordes,
*Monstroit de ces trois Dieux les puissances * concordes.* *pour concordantes.
L'harmonie, le Ciel, & le chenu faucheur,
Vont se communiquant l'un l'autre sa valeur.
Ces trois chordes monstroyent la saison eschaufée,
Et la froide en après suyvre la tempérée.
Mercure par après la quatriesme adjousta,
Et tout de quatre est faict. La cinquiesme inventa
Chorebe, & Hyagnis y meit une sixiesme.
Terpandre le monta encor d'une septiesme.
Il en eut huict après, la neufviesme suivit,
La dixiesme despuis en usage l'on mit.
Ores communément on le monte de treze,
On le peut augmenter jusques à deux & seze.
Le luth de deux fois neuf chordes peut s'accomplir,
Si on en met plus, c'est pour l'oreille remplir.

Or, estant parvenu à la dernière chorde,
Jettant l'ancre, il convient qu'à la rive j'aborde :
Dieux marins, permettez que j'arrive à bon port,
Vous qui jadis le luth fîtes venir à bord,
Que les femmes de Thrace avoient d'un précipice
Jetté dedans vos eaux, afin qu'il y périsse.
Vous qui avez sauvé l'harmonique douceur
Du luth que j'ai chanté, faictes en sa faveur
Qu'au haure Delphien je puisse tost descendre,
Ou aux pieds d'Apollon je vay mon luth appendre.

RIEN.

CHANT II.

Puisqu'en main le luth je tien,
Je veux, ô Dieu Delien,
Faire résonner ton temple,
Et que ma jumelle temple,
Prenant de toy son loyer,
Soit ceincte de ton laurier,
Non pour d'Amour la querelle,
Mais d'une façon nouvelle,
Mariant aveq la voix,
L'industrie de mes doigts.
Car si je chante la force
D'Amour, qui nos ames force,
Quelque sévère Caton,
A qui ne plaira ce ton,
Me contraindra de luy dire,
S'il luy plaist, qu'il se retire,
Pour d'un regard sourcilleux
Ne destourner nos gays jeux :
Que d'une troigne revéche
Nos passe-temps il n'empêche.
Si d'un vol audacieux
Je monte jusques aux Cieux,
Voulant esplucher les choses
Qui sont au vulgaire closes ;
Lors quelque Astrologien,
Scrupuleux en Thracien,
Fondé sur un pié de mouche,
Me voudra clorre la bouche.
Si je fleure les odeurs
Des philosophiques fleurs,
Irritant le scholastique,
Il faudra prendre la pique ;
Et coup dessus coup ruer,
Pour cent chimères tuer :
Labeur qui celui surmonte
Du vaillant Bellerophonte.
Mais si je chante un beau rien,
Les tromperay-je pas bien ?
Ny le scholastic Sophiste,
Ny le docteur Sorboniste,
Ny le Caton ennuyeux,
Ny le Zoïle envieux,
N'empescheront la carrière
De Rien, mon œuvre première,
Dont on me voit avorté,
En chemin de mon esté,
N'estant encores passée
Ma printanière rosée.
Or, un seul Rien fuit la dent
De tout envieux mordant ;
Et aux siens la maigre envie
Donne rien pendant leur vie.
Qui de mon rien médiroit,
Beaucoup il ne gaigneroit.
Combien de morts violentes,
Combien de guerres sanglantes,
Combien de duels, combien
Se sont faictes pour un Rien
D'escarmouches, & d'assautz ?
Combien de sortes de maux ?

Souvent on voit le Gendarme,
Pour un Rien crier alarme.
Pour un Rien peut le Soldat
Estre animé au combat.
Un Rien anime mon pouce,
Afin que les nerfs il pousse,
Pour sur mon luth fredonner,
Et rien, non autre, y sonner
D'une façon, dont encore
Jamais n'usa Terpsichore,
Ny autre Chantre (je croy)
Qui ait esté devant moy.
Ny le bon Sonneur de Thrace,
Ny celuy, qui, de la grace
Du son argentin & doux
Du luth, ravit les cailloux.
Lorsque, de leur main lassée,
La chorde estoit délaissée,
Il ne monstroit pas parfaict
Un œuvre qu'ils eussent faict.
La douceur esvanoüye,
Ne pouvoit plus être ouye,
Que lorsqu'ils le reprenoient,
Et que le nerf ils touchoient.
Mais quand la chorde tendue,
De ma main sera battue,
Pour sonner Rien, Rien sera
L'œuvre qui demeurera;
Encor que joüer je cesse,
Et que mon luth je délaisse.
Par un Rien donques je veu
Icy commencer mon jeu.
Que si quelqu'un s'en estonne,
La raison je lui en donne:
Tout ce qui sans ordre est faict,
Et confusément, desplaît:
La chose bien ordonnée,
Meilleure sera trouvée.
En tout il faut regarder
Que l'ordre on puisse garder,
Qui est en langue Grégeoise
Méthode; & en la Françoise,
Dressière on le peut nommer:
Car, sans beaucoup cheminer,
En peu de temps il nous meine
Où il faut que l'on parvienne.
Donc il faut qu'en enseignant,
Méthode on aille tenant;
Si que des choses faciles,
On aille aux plus difficiles.
Or, qu'un tout est plus aisé
Ce dont il est composé.
Parce, ma chanson premiére,
Pour subject ha la matiére
De cest œuvre si parfaict,
Qui de Rien a esté faict.
Mais tant plus je considére
Que c'est que Rien, moins j'espere
Parachever ce discours,
Sans requérir le secours
Du Ciel; & partant j'appelle,
Non les enfans de Cibelle,
Qui ne logérent jamais,
Dedans l'estoilé Palais;
Mais cil qui a peu réduire
Leur pouvoir, dessoubs l'Empire
De Rien, dont il fit ce tout,
Qui est en globe & sans bout.
Bien que ne soit infinie
Ceste grandeur arrondie;
C'est en quoy se méconta
Le Poëte, qui chanta,
Que d'une confuse masse
Tout fut faict, où en leur place,
Les élemens mélangez
Ne furent onques rangez:
Que là se faisoient la guerre,
L'air, le feu, l'onde, & la terre;
Et, les accordant, fut faict
Ce chef-d'œuvre si parfaict.
Toy, qui peux tout de rien faire,
Fay-moy cest œuvre parfaire;
Toy, sans qui on ne peut rien
En ce vallon terrien;
A qui rien n'est impossible,
Fay que rien me soit possible:
Qui de rien fis l'univers,
Fay que j'en fasse des vers.

Cil qu'un desir espoinçonne,
Commun à toute personne,
De s'acquérir le thrésor
De sçavoir, plus beau que l'or:
Et qui veult le labeur prendre,
Qui est requis pour apprendre,
Il faut qu'il appregne Rien,
Et il s'en trouvera bien.
Cil on appelle une bète
Qui ne veut orner sa tête,
De science, & Rien sçavoir,
Faict de sçavant tiltre avoir.
Car celui, poinct ou ne nomme,
Qui ne sçait Rien, sçavant homme:
Donc celui qui Rien saura,
Tiltre de sçavant aura.
Cela, j'oserai bien dire,
La condition est pire,
De Cil, qui tout ha compris,
Que s'il avoit rien appris.
Celui ne sçauroit apprendre,
Qui sçait tout, cil peut entendre
Le reste après, qui Rien sçayt.
Qu'est-ce que Rien sçavoir? C'est
Sçavoir de tout la naissance,
Bref, c'est de tout la science.
Cil qui sçait Rien, est sçavant,
Et tel ne se dit, devant
Qu'il ayt de Rien cognoissance:
Car c'est la vraye science,
Qui ha principe certain.
Le ciel fondé sur l'airein
N'ha, soubs sa rondeur enclose,
Que toute muable chose.
En telle variété
Qu'y auroit-il d'arrêté?
La nature est si diverse,
Que souvent elle renverse,
Ceux-là qui pensent pouvoir
Ses plus grands secrets sçavoir.
Pour une ordonnance faire,
Sont l'un à l'autre contraire,
Ceux de l'Epidaurien,
Monstrant qu'ils ne sçavent Rien.
La science est si unie,
Qu'elle ne se contrarie:
La science & vérité
Font une seule unité.
Quant aux affaires humaines,
Elles nous sont incertaines.
On voit, pour un nouveau cas,
S'étonner les Avocats.
A tant il est impossible,
Par un principe infaillible,
Aux filz de Japet sçavoir,
Ce qui est en ce manoir!
Le subjet de la science
Est l'universelle essence,
Abstraite d'individus,
Qui sont au nombre des reclus.
Chaque chose singulière
N'ha science peculière:
Car il y auroit progrès
Tousiours d'autre en autre après.
Donc la matière subjecte
De la science, est abstraicte
De la matière, au moyen
Dequoi, l'on voit que c'est Rien.
Que seroit donc autre chose
Le nombre, qui ne repose
Sur des matériels corps?
Qu'est-ce un nombre sans supports?
Qu'est-ce une ligne tirée
Dans la région aérée?
Mais qu'est-ce que l'animal
Hors de l'homme & du brutal?
Platon dit que la science
N'est qu'une réminiscence.
Or, devant que nous fussions,
Estant Rien, Rien nous sçavions.
Donc Rien sera la substance
De ceste réminiscence,
Et par conséquent aussi,
Rien seul se saura icy.
Cil qui fut jugé plus sage,
Que tout autre personnage,
De l'Oracle Pithien,
Respondit, qu'il savoit Rien,

&

Enquis de ſa ſuffiſance,
Et qu'elle étoit ſa ſcience.
Un moderne dire veult,
Qu'un ſeul Rien ſçavoir ſe peult:
Parquoi, la plus grand partie
Du monde, à Rien s'eſtudie,
En ce ſiècle ſi heuré,
Comme à eſtude aſſuré,
Lequel ny le tems ne ronge,
Ny l'oubli, où, comme un ſonge,
Tout autre ſavoir ſe pert;
Ou bien, tout ainſi qu'en l'air,
La fumée s'évapore:
Ou il reſſemble à l'Aurore,
Couſtumière chacun jour,
Mourir & naiſtre à ſon tour.
Si avec nous il ſéjourne,
Auſſi-toſt il s'en retourne,
La mémoire le ſaiſit,
Puis l'oubly le lui ravit.
Mais Rien jamais ne s'oublie,
Non mesmes après la vie.
Rien n'eſt pas ce qui n'eſt poinct.
Ces deux différent d'un point,
Suyvant le dire authentique
De Plotin le Platonique.
Pour ſçavoir Rien fault entendre,
Juſqu'où tout ſe peult eſtendre.
Deux contraires opposez,
En ſont beaucoup plus aisez.
Ce que tient ſoubs ſa cloſture,
L'azurée couverture,
C'eſt Tout. Le gouvernement
De Rien par-delà s'étend.
Son hoſtel ha nom le vuide.
Le froid, chaud, ſec & l'humide
Ne combattent en ce lieu.
Rien n'y reſſemble à un Dieu,
Car il y eſt par puiſſance
Par-tout, ainçois en présence.
Rien & Tout ſont deux voiſins
Qui ont les cieux pour confins:
Mais de Rien la Seigneurie
D'une part eſt infinie.
Les poles bornent ce tout,
De l'un & de l'autre bout,
D'où l'on peut aſſez connoistre
Qui d'eux le plus grand peut estre.
Mais du plus grand quelquefois
On laiſſe arrière le choys:
Car la vigueur aſſemblée
Vault plus que la diſſipée:
Néantmoins Rien vault bien mieux,
Car il nous rend comme Dieux,
Nous faisant sans crainꝉe vivre,
Et de tristeſſe delivre.
Rien exempte ceux qui l'ont
D'impost, de dace & d'empront.
Il ne faut qu'un Rien en ſomme
Pour remonter un pauvre homme.
Car de Rien par le deffault
Mille fortunes on fault.
Ny le long temps qui tout mange,
Ny fortune qui tout change,
Ny l'envie des meschans,
Ny des voleurs aguettans,
La pillarde violence,
Ne lui ſont aucune offence.
Rien ha touſiours aveq soy
La ſauve-garde du Roy.
Le ſoldat qui point ne laiſſe
De faire importune preſſe,
Aux poulles n'ose toucher,
Où il sacit rien se loger:
Mais il faiꝉ un beau ravage,
Quand il se trouve au pillage.
Là, libre, il ſe garde bien,
Tant qu'il peut, d'y laiſſer Rien.
Les Prienois, non sans cause,
Conſiderant ceste chose,
Ne laissèrent Rien aux pas
Des hapelopins ſoldats,
Plus eschaufez au pillage,
Qu'une lionne sauvage.
Or ce peuple qui fuitif,
Mieux ayme estre, que captif.
En chemin rencontre un homme
Que le bruit sage renomme,

Et s'enquiert de lui, pourquoy
Rien il ne porte aveq soy.
Il respondit, tout j'emporte
Quant & moy; en ceste sorte
Monstrant que sage il n'estoit,
Car plus de cas il faisoit
De tout (ce qu'un personnage
Doit mespriser qui est sage)
Que de ce desireux Rien,
Lequel le Stoicien,
Comme une chose tressaincte,
Ha en son vouloir empreincte.
Rien, c'est du monde l'honneur,
C'est des Princes la grandeur.
Le fils du Pape Alexandre
Pour devise voulut prendre
Cæsar, ou Rien, ce qu'il fut,
L'empire de Rien il eut.
C'est la beauté d'une femme,
C'est la forme de notre ame,
Qui semble, quand elle naist,
A un tableau sans pourtraict.
Rien est des hommes la vie,
C'est le guerdon de l'envie.
Bref, Rien n'est tout, tout n'est Rien,
Et tout enfin sera sien.
Car l'auteur de la lumière,
Pour perfection dernière
Qu'à ce tout il baillera,
En un Rien le réduira.
Comme Vulcan frappe-enclume,
Soufflant, sa fournaise allume,
Et puis met dedans le fond,
De l'or que la braise fond:
Puis ceste fonte il martelle,
La faict plus nette & plus belle:
Tout ainsi l'esprit de Dieu
Soufflant, fera luire un feu,
Lorsqu'on verra de ce monde
Périr la machine ronde,
Qui tout l'Univers fondra,
Et en Rien le résoudra.
De Rien Dieu fera renaistre
Tout, en un plus parfaict estre.
L'homme il rendra immortel,
Qui pourtant ne sera tel,
Qu'à Rien premier il ne face
Venir sa mortelle masse.
Mortels cessons de penser
Au monde qui doit passer.
Laissons l'avare rapine
Qui les entrailles nous mine.
Esteignons l'ambition
Qui ard nostre affection.
Tandis que la filandière
Nous permet voir la lumière,
Vivons, laissant le desir
Qui, vivans, nous faict mourir,
Qui sans cesse nous bourelle,
Qui ronge nostre cervelle,
Qui nous ostant hors de nous,
Nous fait ressembler aux fols.
Changeons en vertus nos vices,
Et les attrayans délices,
Qui, d'un mieleux appas,
Nous conduisent au trespas.
Ne courons poinct la fortune,
Car nostre sort est commune.
Ne commençons des Palais,
Pour les laisser imparfaicts;
Ne nous donnons tant de peine
Pour une chose si veine;
Car & le monde, & les siens,
Et noz honneurs, & noz biens,
Et noz frivoles pensées,
Noz dessains, & nos menées,
Périront aveques nous,
Qui en rien serons dissous.]

CLAUDE DE VIEXMONT, Parisien, Religieux des filles-Dieu de Paris, de l'Ordre de Fontevraut, a écrit le Pain de vie pour les fils de Dieu, démontrant la vérité du corps de notre Seigneur

Seigneur Jesus-Christ au vénérable Sacrement de l'Autel, & la Foi que l'homme y doit avoir, imprimé à Paris, *in*-16. par Regnaud Chaudiere, 1548.

CLAUDE WITARD, Seigneur de Rosoy, Gasteblé, Belval & Beralles, Conseiller au Siège Présidial de Château-Thierry, a traduit du Latin de Jean Boccace, Traité des mesaventures * des personnages signalés, traduit du Latin de Boccace, & reduit en neuf Livres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Eve, 1578. Les Faits & Conquêtes d'Alexandre le grand, Roi des Macédoniens, décrits en Grec, en huit Livres, par Arian de Nicomédie, surnommé le nouveau Xenophon, & mis en François par Claude Witard, &c. imprimé à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1581.

* Sa Traduction Françoise du Livre de Jean Boccace, *De Casibus virorum & fœminarum illustrium*, n'est pas la première. Il avoit été traduit, avant même d'avoir été imprimé. Laurent de Premierfait est l'Auteur de cette ancienne Traduction, qu'il dit avoir été faite le 15 Avril 1409. Elle ne fut imprimée qu'en 1483, à Paris, *in*-4°. Gothique, & ne fut publiée qu'en 1515. Enfin celle de Claude Witard parut en 1578. Ce seroit la première, depuis que l'Original Latin fut imprimé, si nous nous en rapportions à Niceron, qui cite *pour première*, & même pour *unique Edition* de cet Ouvrage de Boccace, celle d'Ausbourg, en 1544, *in-fol.* Mais, s'il avoit eu sous les yeux cette Edition, qui est fort rare, il auroit appris par le titre même, que ce Livre avoit été depuis long-temps imprimé: *Hic Liber jam olim etiam, sed antiquissimis, incultisque characteribus impressus, & nunc denuò editus est.* L'Edition, qui est ainsi indiquée, est sans aucune date, & paroît avoir été faite vers les premiers temps où commença l'usage de la Presse. Il y en a une autre de Paris, chez Jean Gourmont, *in-fol.* cxvii feuillets. C'est la première qui ait été faite en France. *Qui nunquam anteà apud Gallos impressi, tandem Stanneis characteribus excusi sunt, Parisiis*, &c. A l'inspection de cette Edition, on jugera volontiers qu'elle est antérieure à celle de 1544; mais l'Editeur de celle-ci paroît n'avoir connu que la plus ancienne.

CLAUDIN DE TOURAINE, a mis en vers François, l'Avant-naissance de Claude Dolet, fils d'Estienne Dolet; premiérement composée en vers Latins par le Père, & intitulée *Genethliacon Claudii Doleti*: Œuvre très-utile à la vie commune,

contenant, comme l'homme se doit gouverner en ce monde, imprimé à Lyon, *in*-4°. chez Estienne Dolet, 1539.

CLEMENCE DE BOURGES *, la Perle des Damoiselles Lyonnoises de son temps, employa sa jeunesse à l'exercice de la Poësie & de la Musique; & eut l'esprit accompagné de tant de graces, & le corps orné de tant de beautés, que le feu sieur du Perat, Gentilhomme, doué de toutes les bonnes parties qu'on sauroit souhaiter, lui donna son cœur, & se voua entiérement à son service: il fit une Chanson sur le nom de sa Clemence, que Francisco Roussel mit en musique à quatre parties, disant ainsi:

O que je vis en estrange martyre,
Voyant de moy esloigner ta douceur,
Et que je n'ay le moyen de te dire
L'affection qui cause ma douleur!
Mais, s'il te plaît juger à la couleur,
Et du desir prendre à l'œil cognoissance;
Lors, sans parler, pourras lire en mon cœur,
J'aime vertu, sur toute, la Clémence.

Cette vertueuse couple d'Amans étoient près de monter au sommet de leur heureux desir & contentement, par l'étroit & saint lien de Mariage, dont ils alloient joindre leurs corps & esprits; quand le destin s'y opposant, fit qu'icelui sieur du Perat fut tué aux premières guerres civiles, à Beau Repaire en Dauphiné, combattant pour le service du Roi & défense de la Religion Catholique: aux nouvelles de laquelle mort, l'éplorée Clemence se serra le cœur de regret & douleur extréme qu'elle eut d'une telle perte, de sorte que peu de jours après elle décéda de cette vie.

* C'est à elle que la fameuse *Louise Labé*, surnommée *la belle Cordière*, dédia ses Œuvres, imprimées, *in*-8°. l'an 1555, à Lyon; car ces lettres initiales, *à M. C. D. B.* signifient, *à Mademoiselle Clémence de Bourges.* Voy. du Verdier, au mot Louise Labé.

CLEMENCE ISAURE, Dame Tholosaine, mérite bien d'avoir place en cette Bibliothèque, combien qu'elle n'aye écrit,

ne composé aucune chose, au moins qui soit venue à ma notice; car elle a tant chéri les lettres, que par testament, elle a institué des jeux appellés floraux *, être célébrés tous les ans à Tholose, où tous Poëtes (qu'on appelloit de ce temps Fatistes) fussent reçus à reciter les vers & rimes par eux composés, pour icelles baillées, huit jours après être données aux trois qu'on auroit jugé avoir le mieux fait & composé, de tous les autres, trois fleurs d'or & d'argent, de notable valeur, dont la première est appellée Esglantine: & pour cet effet fit donation, icelle Dame Clemence, à Messieurs de Tholose, de sa maison, qui est de présent la maison commune; ensemble leur légua le lieu appellé la Peyre, où l'on tient maintenant le marché: en quoi on ne sauroit assez louer sa libéralité, son intention & l'affection qu'elle a portée aux sciences, pour inciter tous esprits à la vertu; en témoignage de ce, & mémoire perpétuelle de cette vertueuse & libérale Dame: son Epitaphe a été posé en l'un des coins de la grand'salle de la maison commune, & au dessus une statue ou image; auquel Epitaphe sont engravés sur bronze, les mots suivans [1]:

CLE. ISAV. L. ISAV. F. EX PRAECLARA. ISAV. FA. CVM. IN PP. COELI OP. VITAM. DELEGI. CAST. Q. ANNIS. L. VIXI. FOR. FRU. VINA. PISCA ET HOLITO. P. S. IN PVB. VSVM. STATVIT. S. P. Q. T. L G. HAC. LEGE. VT. QVOTANNIS. LVDOS. FLO. IN AEDEM PUB. QVAM. IPSA. SVA. IMPENSA. EXTRVXIT. CAELEBRENT. ROSAS AD M. EIVS DEFERANT. RELIQVO. IBI. EPULEN. QUOD. SI. NEGLEXE. SINE -ↃↃ FISCVS VENDICET. CONDITIONE. SVPRADICTA. H. S. V. F. M. VB. R. I. P. V. F.

* Les Bénédictins, Auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, ont rétabli la vérité de l'*Histoire de Clémence Isaure*, qu'on avoit voulu reléguer dans la classe des fables. Ils conviennent (Tom. IV, pag. 196 & suiv. & Note XIX, pag. 566) que la première institution des Jeux Floraux de Toulouse, fut, en 1313, long-temps avant la naissance de cette femme célèbre, qui, selon eux, vivoit vers la fin du quatorzième, ou le commencement du quinzième siècle. Ils prouvent, par des vers qui lui furent adressés dans ce temps-là, qu'elle existoit, & qu'elle distribuoit des prix aux Jeux Floraux de Toulouse. On l'appelle *Fondatrice* de ces Jeux, dans un Registre des délibérations des *Mainteneurs* de ces Jeux, en 1513; mais elle n'en fut proprement que la Restauratrice. On peut voir aussi les deux Discours de M. DE

Ponsan, prononcés dans l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, en 1734 & & 1737. Quant à l'Inscription, rapportée par du Verdier, elle paroît être du milieu du seizième siècle, lorsque les Capitouls de Toulouse firent ériger la statue de Clémence Isaure, qu'ils voulurent d'abord placer sur le tombeau de cette Dame, dans l'Eglise de la Daurade, mais qu'ils mirent dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, en 1557.

* [1] Cette Inscription est attribuée, par Claude Ménard, à Bodin; mais Guillaume Catel, pag. 400 de ses *Mémoires de Languedoc*, fait voir, par de bonnes raisons, que ce fut le nommé *Martin Gascon*, qui la fit, en 1557; ce qui paroît d'autant plus vrai, que Bodin ne l'a rapportée qu'en 1559, deux ans après qu'elle étoit déjà publique. On peut voir en quels termes il la rapporte, feuillet 64, v°. de son Discours, imprimé à Toulouse, *de instituendâ in Rep. juventute ad S. P. Q. Tolosatem*. Il ne la donne nullement pour sienne; il affecte seulement de la produire comme authentique, pour faire plaisir à Martin Gascon, Capitoul, qui étoit bien-aise qu'on la crût telle, quoique ce fût lui qui l'eût composée; car la vérité est que cette Dame Clémence, célèbre vingt ans auparavant, dans les vers de Jean Voulté & d'Etienne Dolet, n'est cependant qu'imaginaire; que La Croix du Maine (Tom. II, pag. 386) au mot Robert Garnier, a posé, sans preuve, en l'an 1270, ou environ, l'époque des Jeux Floraux; qu'on doit reconnoître, avec Catel, que leur institution est originairement dûe à sept honorables bourgeois de Toulouse, en 1323. Caseneuve, pag. 63 de son *Traité de l'Origine des Jeux Floraux*, dit que ce fut en 1324; mais cela se doit entendre de la première année de leur célébration **. Voy. son Livre, imprimé, l'an 1659, à Toulouse, *in*-4°. (M. de la Monnoye).

** On prétend que, par une coutume très-ancienne, les Poëtes de la Province s'assembloient à Toulouse, pour lire leurs vers, & que ce ne fut que vers 1540, qu'une Dame, nommée Clémence, légua la meilleure partie de son bien à la ville de Toulouse, pour éterniser cet usage, & faire les frais des prix, qui seroient une Eglantine, un Souci, une Violette, & un Œillet, le tout de vermeil. Tout cela peut s'arranger avec l'institution des Jeux Floraux, en 1323, & leur première célébration, en 1324, où Arnaud Vidal de Castelnaudari remporta le premier prix; mais en même temps on voit, comme je l'ai dit plus haut, que Clémence Isaure n'est plus un personnage idéal.

CLEMENT JENNEQUIN. Inventions musicales de Clem. Jennequin; premier, second, troisiéme & quatriéme Livre, où est contenu le Caquet des femmes à cinq parties; la Guerre; Bataille; Jalousie; Chant des Oiseaux; Chant de l'Alouete; Rossignol; Prise de Boulogne, &c. imprimés à Lyon, par Jaques Moderne.

CLEMENT MARCHANT a écrit de la Venue & perſonne de l'Antechriſt, ſelon l'Ecriture Sainte & Avis des plus anciens Docteurs, contre l'intelligence des Hérétiques, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1575. Inſtruction & reſolution touchant l'Antiquité des cérémonies de la Meſſe, contenant trente-un chapitres, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1575. Remontrance aux François, ſur les vices, qui, de ce temps, règnent en tous Etats; avec le Remède d'iceux, imprimés *in*-8°. par ledit Cheſneau, 1576. Hiſtoire de la vie, mort, paſſion & miracles des Saints, deſquels principalement l'Egliſe Catholique fait Fête & mémoire par toute la Chrétienté, ès mois de Janvier, Février, Mars, & Avril, extraite & faite Françoiſe pour la plûpart des écrits Grecs de Siméon Metaphraſte, d'Aloiſius Lippomanus, Evêque, & d'autres antiques Auteurs Catholiques approuvés; comme auſſi des chartres & Livres non imprimés, qui ſont ès tréſors de diverſes Egliſes & Abbayes de ce Royaume de France; par Maître Jaques Tigeau Angevin, Docteur en Théologie de la faculté de Reims, Pierre Viel, Docteur en Théologie de la faculté de Paris, & Clement Marchant, Etudiant de la Roine de France: tome premier imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau, 1579. Hiſtoire de la vie, mort, paſſion & miracles des Saints, deſquels principalement l'Egliſe Catholique fait Fête & mémoire par toute la Chrétienté, ès mois de Mai, Juin, Juillet & Août, extraite & faite Françoiſe, par les mêmes que deſſus, & imprimée de même: tome ſecond. Le troiſiéme tome contient les vies des Saints, dont l'Egliſe Catholique fait Fête & mémoire, ès mois de Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, extraite, recueillie & faite Françoiſe, par Clement Marchant, Jaques Tigeau, Pierre Viel, Jean le Frere de la Val, & Paſcal Robin, imprimé comme deſſus.

CLEMENT MAROT *, Valet de Chambre du Roi François premier du nom, & de ſon temps, Poëte des Princes & Prince des Poëtes de ſon âge, a ſi doucement écrit, & ſi gra-

cieusement entassé les mots de sa composition, yssante, ou de son propre esprit, ou de l'esprit d'autrui, que jamais on ne verra son nom éteint, ni ses écrits abolis. Un homme docte dit, en un sien Livre, qu'il souhaite aux hommes d'entendement & de savoir, pareille douceur, grace & facilité d'écriture, accompagnée de jugement, pour faire Œuvres dignes d'immortalité, comme sont celles dudit Clement Marot, dont s'ensuit le catalogue: le Temple de Cupido; Dialogue de deux Amoureux; Eclogue au Roi, sous le nom de Pan & Robin; l'Enfer; Elégies en nombre XXVII; Epîtres LIX; Ballades XV; Chants divers XXI; Rondeaux LXVIII; Chansons XLII; Epigrammes CLXXVI; Epigrammes, à l'imitation de Martial, XXXVI; Estrenes L; Epitaphes XV; Cimetiere, contenant XXVII Inscriptions de Tombeaux; Complaintes VII; Eclogue sur la naissance de Monsieur le Dauphin, à l'imitation de l'Eclogue de Virgile qui commence *Sicelides Musæ*; Panégyrique à Monsieur François de Bourbon, Comte d'Anguien. Traductions, assavoir; la première Eclogue des Bucoliques de Virgile; le Jugement de Minos sur la préférence d'Alexandre le Grand, Annibal de Cartage, & Scipion le Romain dit l'Africain; les Tristes vers de Beroald, sur le jour du Vendredi Saint; l'Amour fugitif, pris de Lucian; les Visions de Petrarque; une Epigramme de Salmonius Macrinus au Roi; le premier & second Livre de la Metamorphose d'Ovide; l'Histoire de Leander & Hero, de Musæus, ancien Poëte Grec; six Sonnets de Petrarque, sur la mort de sa Dame Laure; cinquante Psalmes de David; Oraisons à la fin, suivant les Psalmes: toutes lesdites Œuvres imprimées en un volume, *in*-16. à Lyon, par Jean de Tournes, 1553. & longtemps auparavant, à part, à Paris, par divers Imprimeurs.

* Ce Poëte célèbre est si connu, que nous n'ajouterons rien ici, sinon que, né à Cahors, en 1495, il mourut à Turin, en 1544, dans sa cinquantième année. — Voy. son Article dans LA CROIX DU MAINE, & les notes qui le suivent, Tom. I, pag. 156, les Mémoires de Niceron, Tom. XVI & XX, & la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 37.

Au Temple de Cupido.

[*Car qui d'amour ne veut prendre le ply ,*
Et a desir de fuir le danger
De son ardeur , pour tel mal estranger ,
Besoing luy est d'esloigner la personne ,
A qui son cœur enamouré se donne.

Au Dialogue de deux Amoureux.

Car d'une bonne intention
Ne vient doute , ne passion.

En l'Eclogue au Roi.

Plustost le Rhosne en contremont courra ,
Plustost seront hautes forests sans branches ,
Les Cignes noirs , & les Corneilles blanches ,
Que je t'oublie.

En l'Enfer.

Et bien souvent , par cautele subtile ,
Tort bien mené rend bon droit inutile. & peu après ,
-Ne t'esbahy comment
Sergens , Procez vivent si longuement :
Car bien nourris sont du laict de la lisse ,
Qui nommée est du monde la malice :
Tousiours les a la Louve entretenus ,
Et près du cœur de son ventre tenus.

En la première Elégie

Amour a fait de mon cœur une butte ,
La guerre m'a navré de haquebute ,
Le coup du bras se monstre à veuë d'œil ,
Le coup du cœur se monstre par son dueil ;
Ce nonobstant celuy du bras s'amende ,
Celuy du cœur , je te le recommande.

Aux Epîtres.

Paix engendre prospérité ;
De prospérité , vient richesse ;
De richesse , orgueil , volupté ;
D'orgueil , contention sans cesse ,

Contention la guerre addreſſe ;
La guerre engendre pauvreté ;
La pauvreté, humilité ;
D'humilité revient la paix ;
Ainſi retournent humains faicts.

Aux Chants Royaux.

Qui ayme Dieu, ſon règne & ſon empire,
Rien deſirer ne doit qu'à ſon honneur ;
Et toutesfois l'homme touſiours aſpire
A ſon bien propre, à ſon ayſe & bon-heur,
Sans adviſer ſi point contemne, ou bleſſe
En ſes deſirs la divine nobleſſe.
La plus grand part appete grand avoir ;
La moindre part ſouhaitte grand ſçavoir ;
L'autre deſire eſtre exempte de blaſme,
Et l'autre quiert, voulant mieux ſe pourvoir,
Santé au corps, & Paradis à l'ame.

Ces deux ſouhaits contraires, on peut dire,
Comme la blanche & la noire couleur ;
Car Jeſus-Chriſt ne promet, par ſon dire
Çabas aux ſiens, qu'ennuy, peine & douleur.
Et d'autre part (reſpondez-moy) qui eſt-ce,
Qui, ſans mourir, aux Cieux aura lieſſe ?
Nul pour certain. Or, faut-il concevoir
Que mort ne peut ſi bien nous decevoir,
Que de douleur ne ſentions quelque drame :
Parainſi ſemble impoſſible d'avoir
Santé au corps, & Paradis à l'ame.

Douce ſanté mainte amertume attire, &c. Voyez le reſte & la concluſion dudit Chant en ſes Œuvres.

Au Chant de May.

Quand vous verrez rire les Cieux,
Et la terre en fleur & verdure ;
Quand vous verrez devant vos yeux
Les eaux luy bailler nourriture,
Sur peine de grand forfaicture,
Et d'eſtre larron & menteur,
N'en louez nulle créature,
Mais bien le nom du Créateur.

Prince,

Prince, pensez, veu la facture,
Combien puissant est le facteur ;
Et vous aussi, mon escripture,
Louez le nom du Créateur.

Aux Rondeaux.

Au temps présent, par toute nation,
Les Dames sont comme un petit sion,
Qui tousiours ploye à dextre & à senestre.
Bref, les plus fins n'y sçavent rien cognoistre,
Dont je conclus que c'est abusion
D'estre amoureux.

Aux Chansons.

Qui veut entrer en grace
Des Dames bien avant,
En cautelle & fallace
Faut estre bien sçavant ;
Car tout vray poursuyvant,
La loyauté suyvant,
Aujourd'huy est deceu,
Et le plus decevant
Pour loyal est reçeu.

En une autre Chanson.

J'ayme le cœur de m'amie,
Sa bonté & sa douceur ;
Je l'ayme sans infamie,
Et comme un frère sa sœur.
Amitié désordonnée,
N'est jamais bien asseurée,
Et met les cœurs en tourment :
Je veux aymer autrement.

En une autre Chanson.

Ainsi, pour vous, gros Bœufs puissans,
Ne traynez charrue en la plaine ;
Ainsi, pour vous, Moutons paissans,
Ne portez sur le doz la laine.
Ainsi, pour vous, Oyseaux du Ciel,
Ne sçauriez faire une couvée ;
Ainsi, pour vous, Mouches à miel,
Vous n'avez la cyre trouvée.

Aux Epigrammes. A Pierre Wiard.

Ce meschant corps demande guérison,
Mon frère cher, & l'esprit, au contraire,
Le veut laisser comme une orde prison :
L'un tend au monde, & l'autre à s'en distraire.
C'est grand pitié que de les ouyr braire.
Ha ! dit le corps, faut-il mourir ainsi ?
Ha ! dit l'esprit, faut-il languir icy ?
Va, dit le corps, mieux que toy je souhaite ;
Va, dit l'esprit, tu faux, & moy aussi :
Du Seigneur Dieu la volonté soit faicte.

A une Damoiselle.

Un lourd vestu de satin est icy,
Suyvant la court (sans propos) à la trace :
De bonne graisse est son satin farcy,
Et tout son corps, plein de mauvaise grace :
Quant à la grace, à peine qu'on l'efface,
Car il sent trop son escolier Latin ;
Quant à la grece, il l'a soir & matin,
(Comme je croy) en trois ans amassée.
Mais baillez-luy douze aunes de satin,
Voilà sa robe en un jour desgraissée.

Des Cerfs en Rut & des Amoureux.

Les Cerfs en Rut pour les Biches se battent ;
Les Amoureux pour les Dames combattent :
Un mesme effect engendre leurs discors.
Les Cerfs en Rut d'amour brament & crient :
Les Amoureux gémissent, pleurent, prient ;
Eux, & les Cerfs, feroyent de beaux accords.
Amans sont Cerfs à deux pieds soubs un corps ;
Ceux-cy à quatre ; & pour venir aux testes,
Il ne s'en faut que rameures & cors,
Que vous, Amans, ne soyez aussi bestes.

Au Poëte Borbonius.

L'enfant Amour n'est pas si petit Dieu,
Qu'un Paradis il n'ayt soubs sa puissance ;
Un Purgatoire, aussi pour son milieu,
Et un enfer plein d'horrible nuysance :

Son Paradis, c'est quand la jouyssance
Aux poursuyvans, par grace, il abandonne;
Son Purgatoire est alors qu'il ordonne
Paistre noz cœurs d'un espoir incertain;
Et son Enfer, c'est à l'heure qu'il donne
Le voler bas, & le vouloir hautain.

De lui & de sa Muse en forme de Dialogue.

Muse, dy-moy, pourquoy à ma maistresse
Tu n'as sceu dire Adieu à son départ?
LA MU. Pource que lors je mouru de destresse,
Et que d'un mort un mot jamais ne part.
MAR. Muse, dy-moy comment donques Dieu gard,
Tu luy pus dire, ainsi par mort ravie?
La MU. Va, pauvre sot, son céleste regard,
La revoyant, m'a redonné la vie.

Des Epigrammes imitées de Martial.

Ad seipsum, Lib. X, Epig. 47.

Vitam quæ faciunt beatiorem,
Jucundissime Martialis, hæc sunt.

Marot, voicy, si tu le veux sçavoir,
Qui fait à l'homme heureuse vie avoir:
Successions, non biens acquis à peine,
Feu en tout temps, maison plaisante & saine,
Jamais procès, les membres bien dispos,
Et au-dedans un esprit à repos:
Contraire à nul, n'avoir aucuns contraires;
Peu se mesler de publiques affaires.
Saige simplesse, amis à soy pareils,
Table ordinaire, & sans grands appareils.
Facilement avec toutes gens vivre,
Nuict, sans nul soing, n'estre pas pourtant yvre.
Femme joyeuse, & chaste néantmoins,
Dormir qui faict que la nuict dure moins;
Plus haut qu'on n'est, ne vouloir point atteindre;
Ne desirer la mort, & ne la craindre;
Voilà, Marot, si tu le veux sçavoir,
Qui fait à l'homme heureuse vie avoir.

In Candidum, Lib. V, Epig. 73.

Prædia solus habes, & solus, Candide, nummos.

De Jean Jean.

Tu as tout ſeul, Jan Jan, vignes & prez,
Tu as tout ſeul ton cœur & ta pécune,
Tu as tout ſeul deux logis diaprez,
Là où vivant ne prétend chose aucune;
Tu as tout ſeul le fruict de ta fortune,
Tu as tout ſeul ton boire & ton repas,
Tu as tout ſeul toutes choses, fors une,
C'est que tout ſeul ta femme tu n'as pas.

Aux Eſtrenes. Au Roi.

Ce nouvel an, François, où grace abonde,
M'a fait present de pleine liberté:
Il m'a ouvert, pour estrene, le monde,
Dont l'Occident deux ans cloz m'a esté:
Et pourtant j'ay d'estrener protesté
Le monde ouvert, & mon Roy valeureux.
Je donne au Roy ce monde plantureux,
Je donne au monde un tel Prince d'eſlite,
Affin que l'un vive en paix bien heureux,
Et que l'autre ayt l'étrene qu'il mérite.

Au Cymetiere.

De Meſſire Charles de Bourbon.

Dedans le cloz de ce ſeul Tombeau cy,
Git un vainqueur & un vaincu auſſi;
Et ſi n'y a qu'un corps tant ſeulement.
Or, esbahir ne s'en faut nullement,
Car ce corps mort, du temps qu'il a veſcu,
Vainquit pour autre, & pour ſoy fut vaincu.

En l'Epitaphe de Maître Guillaume Cretin.

O dur tombeau, de ce que tu en cœuvres,
Contente-toy, avoir n'en peux les œuvres:
Cheſe éternelle en mort jamais ne tombe;
Et, qui ne meurt, n'a que faire de tombe.

En la Déploration de Meſſire Florimond Robertet.

L'ame est le feu, le corps est le tyson,
L'ame est d'enhault, & le corps inutile
N'est autre cas qu'une baſſe prison,
En qui languit l'ame noble & gentille.

Aux Traductions, & premiérement en la première Eclogue de Virgile.

Donques plustost Cerfs légers & cornus
Vivront en l'air, & les poissons tous nuds
Seront laissez de leurs fleuves taris :
Plustost beuront les Parthes Araris
Le fleuve grand, & Tigris Germanie :
Plustost sera ma personne bannie
En ces deux lieux : & leurs fins & limites
Circuiray à journées petites,
Ains que celuy que je t'ay racompté
Du souvenir de mon cœur soit osté.

Au Jugement de Minos.

Certes, Minos, ceux je répute dignes
D'estre eslevez jusques aux courts divines
Par bon renom, qui de basse puissance
Sont parvenus à hautaine accroissance
D'honneur & biens, & qui nom glorieux
Ont conquesté par faicts laborieux.

Aux Tristes Vers de Beroalde.

Voicy le jour lamentable sur terre,
Le jour qu'on doit marquer de noire pierre :
Pourtant plaisirs, amours, jeux, & banquets,
Riz, voluptez, brocards, & fins caquets,
Tenez-vous loing : & vienne douleur rude,
Soing, pleurs, souspirs, aveq sollicitude.

Au premier Livre de la Metamorphose d'Ovide.

Ardent desir d'escrire un haut ouvrage,
M'a vivement incité le courage
A réciter maintes choses formées,
En autres corps tous nouveaux transformées :
Dieux Souverains, qui tout faire sçavez,
Puisqu'en ce point changées les avez,
Donnez faveur à mon commencement,
Et déduisez mes propos doucement,
A commencer despuis le premier naistre
Du monde rond, jusqu'au temps de mon estre.
Avant la mer, la terre, & le grand œuvre
Du Ciel très-haut, qui toutes choses cœuvre,

Il y avoit en tout ce monde énorme
Tant ſeulement de nature une forme,
Dite Chaos, un monceau amaſſé,
Gros, grand & lourd, nullement compaſſé.
Brief, ce n'étoit qu'une peſanteur vile
Sans aucun art, une maſſe immobile,
Là où giſoyent les ſemences encloſes,
Deſquelles ſont produittes toutes choſes,
Qui lors eſtoyent enſemble mal couplées,
Et l'une en l'autre en grand diſcord troublées.
Aucun ſoleil encores au bas monde
N'eſlargiſſoit lumière clere & monde :
La lune auſſi ne ſe renouveloit,
Et ramener ſes cornes ne ſouloit
Par chacun moys. La terre compaſſée
En l'air eſpars ne pendoit balancée
Soubs ſon droict poids. La grand fille immortelle
De l'Océan, Amphitrite la belle
N'eſtendoit pas ſes bras marins encores
Aux longues fins de la terre, ainſi qu'ores ;
Et quelque part où fuſt la terre, illec
Eſtoit le feu, l'air, & la mer avec ;
Ainſi pour lors eſtoit la terre inſtable,
L'air ſans clarté, la mer non navigable :
Rien n'avoit forme, office, ne puiſſance,
Ainçois faiſoit l'un aux autres nuyſance,
Car froid au chaud mettoit guerre & diſcors ;
Sec à l'humide, & le tout en un corps ;
Avec le dur le mol ſe combattoit,
Et le peſant à léger débatoit.
Mais Dieu, qui eſt la nature excellente,
Appaiſa bien leur noiſe violente ;
Car terre adonq du Ciel déſempara ;
De terre auſſi les eaux il ſépara,
Et mit à part, pour mieux faire leur paix,
Le Ciel tout pur d'avecques l'air eſpais.
Puis, quand il euſt démeſlez & hors mis
De l'orde maſſe, iceux quatre ennemis
Il va lier, en concorde paiſible,
Chacun à part, en ſa place duiſible.
Le feu, ſans poids, du Ciel courbe & tout rond,
Fut à monter naturellement prompt,
Et occupa le degré plus hautain ;
L'air le ſuyvit, qui n'en eſt pas lointain ;

Ains du cler feu approche grandement
D'agilité, de lieu semblablement.
En espesseur la terre les surpasse,
Et emporta la matière plus crasse
Du lourd monceau, dont en bas s'avalla
Par pesanteur. Puis la mer s'en alla
Aux derniers lieux sa demourance querre,
Environnant de tous costez la Terre.

En l'Histoire de Leander & Hero.

Muse, dy-moy le flambeau qu'on fit luyre,
Pour les amours secrètes mieux conduire:
Dy-moy l'amant, qui, noüant en la mer,
Alloit de nuict les noces consommer,
Et le nocturne embrassement reçeu,
Qui d'Aurora ne fut onq apperçeu,
Ne descouvert; déclaire-moy, au reste,
Les murs d'Abide, & la grand tour de Seste,
Là où Ero, par amour, tant osa,
Que Léander de nuict elle espousa.

En un Sonnet de Petrarque.

Ainsi le fruict de mon vain exercice,
C'est repentance, avec honte & notice,
Que ce qui plaît au monde n'est que songe.

En l'Epître au Roi, sur la Traduction des Pseaumes.

Quant est de l'art aux Muses réservé,
Homère Grec ne l'a mieux observé:
Descriptions y sont propres & belles;
D'affections, il n'en est point de telles;
Et trouveras, Sire, que sa couronne,
Ne celle-là, qui ton chef environne,
N'est mieux, ne plus de gemmes entournée,
Que son œuvre est de figures ornée:
Tu trouveras le sens en estre tel,
Qui rend là-haut son David immortel,
Et immortel çà-bas son Livre: pource
Que l'Eternel en est première source:
Et volontiers toutes choses retiennent
Le naturel du lieu dont elles viennent.

Premier Pseaume de David.

Qui au conseil des malins n'a esté,
Qui n'est au trac des pécheurs arresté,
Qui des moqueurs au banc place n'a prise,
Mais nuict & jour la loy contemple & prise
De l'Eternel, & en est desireux,
Certainement cestuylà est heureux.

Et si sera semblable à l'arbrisseau,
Planté au long d'un cler courant ruisseau,
Et qui son fruict en sa saison apporte,
Duquel aussi la fueille ne chet morte:
Si qu'un tel homme, & tout ce qu'il sera,
Tousiours heureux & prospère sera.

Pour les pervers n'auront telles vertus,
Ainçois seront semblables aux festus,
Et à la poudre, au gré du vent chassée.
Parquoy sera leur cause renversée
En jugement, & tous ces reprouvez
Au rang des bons ne seront point trouvez.

Car l'Eternel les Justes cognoît bien,
Et est soigneux, & d'eux & de leur bien:
Pourtant auront félicité qui dure;
Et pour autant qu'il n'a ne soing, ne cure
Des mal-vivans, le chemin qu'ils tiendront,
Eulx, & leurs faicts, en ruine viendront.]

Il a écrit aussi plusieurs autres Opuscules qui ne sont dans le tome de ses Œuvres; assavoir, Sermon du bon Pasteur & du mauvais, extrait du dixiéme chapitre de Saint Jean, commençant ainsi:

Près de Paris, vostre grande Cité,
Sire, je fus le Caresme incité
D'aller aux champs, entendre le propos
Du bon Pasteur, aymant l'ayse & repos
De ses brebis, &c.

Plus, Complainte d'un Pastoureau Chrétien, faite en forme de d'Eclogue rustique; dressant sa plainte à Dieu, sous la personne de Pan, Dieu des bergers, trouvée après la mort dudit Marot, à Chambery, & imprimée à Rouen, *in*-16. par François Martial,

1549,

1549. Deux Colloques d'Erafme, intitulés, l'un *Abbatis* & *Eruditæ*, l'autre *Virgo μισόγαμος*. Au premier font introduits l'Abbé & Yfabeau; & au fecond, Clement & Catherine; traduits de Latin en rime Françoife, par Clement Marot, imprimés à part & hors de fes Œuvres. Opufcule intitulé le Balladin, par Clement Marot, imprimé auffi à part & hors de fes Œuvres, fans nom d'Imprimeur & date. Le Riche en pauvreté, joyeux en affliction, & content en fouffrance : Opufcule imprimé après fa mort, hors du volume de fes Œuvres, à Thurin, par Antoine Blanc.

CLEMENT VAILLANT, a traduit la quarante-huitiéme Epître de Saint Auguftin, adreffée à Vincent Evefque; de l'Héréfie Rogatiane, fort convenable pour remettre à l'unité de l'Eglife Catholique, les féparés & hérétiques; comme pour y maintenir & conferver ceux qui y font demeurés & retournés, imprimée à Paris, *in*-8°. par Mathurin Prevoft, 1573.

LE CLERC, de Vaudoy, fut bon Trouverre; il a fait les Fabliaux, intitulés Niferole, qui commence

Seignor, j'ay follement mes deniers despendus.

Corbeigny & Trembloy: enfemble celui des Droits qu'il fit en l'âge de cinquante ans: c'eft une Satyre contre les Jacobins & Cordeliers. Il fit encore un Fabliau du Dieu d'Amour, d'Été & de Mai; & ainfi le dit Claude Fauchet *.

* Cet Article eft tiré de Fauchet, Liv. II des anciens Poëtes François, Ch. 86.

CLOVIS HESTEAU *. Les Œuvres Poëtiques de Clovis Hefteau, fieur de Nuyfement, Secrétaire de la chambre du Roi, & de Monfieur, divifées en trois Livres, contenant Stances en faveur de l'Académie; les Gémiffemens de la France au Roi; Pallas à Monfieur; Hymne à la Fortune; Ode Pindarique à Monfieur, fur fes victoires; autre Ode à Monfieur; deux Sonnets à Monfieur, & une Ode à lui-même fur une courfe; Hymne au Roi fur la Paix; Sonnets en nombre 101; Stances; autres Stances; Chant Paftoral à Madamoifelle d'Atry; la Me-

tamorphose du Figuier; Reproche de Medée à Jason; Enchantemens; la Jalousie; Acherontide; Plainte de Telie à Echo; Cartel; Satyre; Epigrammes traduits du Grec: le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1578. En un avertissement que ce Poëte fait au Lecteur au commencement de ses Œuvres, il confesse d'avoir tâché retracer quelques traits d'aucuns Poëtes, tant Grecs & Latins, ouis sous d'Aurat, son Précepteur, que des plus dignes Italiens & François: & voyant que les anciens se sont librement joués des inventions les uns des autres, comme Hesiode, qui en son Aspis, n'a fait que rebatre le bouclier d'Achilles, forgé par Homere, il prie le Lecteur ne s'offenser des vers qu'il trouvera parmi ses Œuvres, imités ou enrichis par ses études de la dépouille d'autrui, d'autant que le crime avoué sans gêne, est digne de plus douce peine: & au reste qu'en ses Sonnets on verra des inventions de Ronsard & de Tyard, auxquels il en rend l'hommage du; comme de même il y en a cinq ou six tirés de Petrarque. Je voudrois que plusieurs en eussent confessé librement autant; & ils auroient beaucoup mieux fait que de s'être voulu attribuer l'invention d'autrui: combien que ce ne leur soit peu de gloire d'avoir fort bien imité & ajoûté beaucoup de leur invention. Dailleurs tels larcins sont louables; car Virgile a bien su choisir & acccommoder à son Enéide, une infinité des plus beaux traits des Auteurs Grecs, que Fulvius Ursinus, Romain, par son labeur & industrie, a découverts de notre temps en son Œuvre, intitulée *Virgilius collatione scriptorum Græcorum illustratus.* Eclogue récitée devant le Roi, au festin de Messieurs de la ville de Paris, le 6 Février 1578; en laquelle, Seine & Marne entreparlent, traduite du Latin de Jean Dorat, par Clovis Hesteau, imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1578. Il a encore mis de Latin en François, deux Livres de la Constance. (Auteur Juste Lypse,) imprimés en Anvers, *in*-8°. par Christoph. Plantin, 1582.

* Il est difficile de fixer au juste le temps de la vie de ce Poëte: ses

premières Poësies parurent en 1578, & l'Auteur étoit jeune alors ; mais il parut, entre 1620 & 1625, d'autres Poëmes sous son nom, qui ont presque tous pour objet la Philosophie Hermétique ; depuis ses premières productions, s'étoit-il adonné à la recherche de la Pierre Philosophale ? Ou vouloit-il s'attirer des Lecteurs par la singularité du sujet qu'il traitoit ? C'est sur quoi l'on ne peut rien assurer. Voy. l'*Histoire de la Philosophie Hermétique*, par l'Abbé Lenglet, Tom. I, pag. 393, & Tom. III, pag. 249, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 201.

Aux Stances en faveur de l'Académie.

[*La vertu ne peult cheoir sous l'onde Stigienne,*
La vertu ne ressemble à la fable ancienne
De la montagne enflée, ou du fleuve escorné ;
Ses effets sont plus grands, que n'est sa renommée ;
Nulle audace ne rend sa force consommée,
Mais tousiours de lauriers son front est couronné.

Tant plus on a de peine à chercher la victoire,
Plus celuy qui la trouve en rapporte de gloire ;
Après un long travail le repos est plus doux.
Tousiours la chose belle est la plus mal-aisée :
Mais l'ame généreuse en doit estre embrazée,
Car plus grand est l'honneur qui n'est commun à tous.

D'autant que la vertu est la plus rare chose
Que nous ayons du Ciel, elle n'est pas enclose
Au cerveau d'un chacun ; mais, pour mieux l'honorer,
Sur le front des grands Roys, Dieu veut qu'elle séjourne,
Et, comme le Soleil sur nostre horison tourne,
Elle entourne leurs chefs, pour s'y faire adorer.

Le Prince est un théatre, où son peuple contemple
Ses mœurs, pour les ensuyvre, & s'en servir d'exemple :
C'est leur jour & leur nuict, leur temple & leur autel ;
Il est le vray fanal qui remerque la pouppe,
Et comme le dauphin, guidant l'humide trouppe :
S'il est bon, ou mauvais, son peuple sera tel.

Que peut servir qu'un Prince ayt la terre en partage,
Qu'il soit icy de Dieu la ressemblante image,
Qu'il soit pour régir tout prédestiné des Cieux ;
Bref, qu'il puisse estimer sa richesse infinie,
S'il n'est, ainsi qu'en biens, riche en candeur de vie ?
L'or ne peut rendre aymable un Prince vitieux.

Le Prince vitieux n'adore que le vice,
L'injuste n'a plaisir qu'à sa mesme injustice,

Le cruel se repaist du sang de l'innocent ;
Mais le saige au contraire adore la doctrine ,
Il porte la clémence enclose en la poitrine ,
Et juste du meffait , justement se ressent.

En autres Stances.

Si nous croyons Amour , l'ame entière du monde ,
Germe du Feu , de l'Air , de la Terre , & de l'Onde ,
Guide du contr'accord des mouvemens divers ;
Et s'il est en moy sec , léger , pesant , humide ,
Doux , amer , calme , ireux , &content , & avide ,
Ne puis-je comparer mon corps à l'univers ?

Le Ciel nourrit la terre , & faut qu'il se nourrisse
Du feu qu'il a infus au fonds de sa matrice ,
Où d'un eternel ordre il entre & tost refuit.
Ma dame est bien mon Ciel , & son centre est mon ame ,
Où son bel œil influe une divine flame ;
Mais ce qui la nourrit , est ce qui me destruit.

Le feu qui haut au Ciel s'allume dans la masse ,
Se nourrit de l'humeur qu'en son centre il amasse ,
Dont il anime tout de çà de là diffus :
Le feu qui part des yeux de ma belle inhumaine ,
Se nourrit de mon sang , & court de veine en veine ,
Animant les tourmens qui me rendent confus.

L'œil du Ciel , attirant la vapeur qui s'eslève ,
Grossit l'air de nuaux , puis tout-à-coup les crève ,
Desserrant , assouvy , leur fais précipité :
Ainsi l'œil de mon Ciel , qui sa puissance esgalle ,
Attire par mes yeux mon ame qui s'exalle ;
Mais plus il a du mien , plus il semble irrité.

Les Astres sont parfaicts , estant pourveus de vie ,
Non jamais défaillante , ains de soy poursuyvie ,
Qui ramene dans eux leur parfaict mouvement:
Et mes tourmens causez d'une essence immortelle ,
Recommencent tousiours leur Carolle éternelle ,
Tellement que leur fin est leur commencement.

Les monts tousiours bruslans de leurs veines souffreuses ,
Chassent en tourbillons les fumières venteuses ,
Et par mille gosiers donnent air à leur feu :
Je brusle incessamment , & n'ay rien dans mes veines ,
Qui ne soit ensouffré , d'où procédent mes peines :
Mais ma flame ne peut s'exaller tant soit peu.

Le grand père Océan de ſes cruches renverſe
L'eau qui de veine en veine en la terre traverſe,
Et reſourd en maints lieux, dont ſe font les ruiſſeaux :
Madame, eſpand ainſi l'ennuy qui me martire.
L'Océan donne l'eau, puis à ſoy la retire :
Mais elle ne reprend un ſeul de mes travaux.

Le père au double front regarde des années,
Et les commencemens & les fins terminées,
Sans forcer de leur cours le vray point compaſſé :
Je vois mes premiers maux, & ceux qu'elle m'apporte,
Graver deſſus mon cœur : mais la fin trop plus forte
Fait que le prochain mal efface le paſſé.

On voit ſouvent au ſoir ſe montagner les nues,
Ou ſe feindre en maints corps de chimères cornues,
Qui, baliez du vent, faillent en un moment :
Ainſi de mes penſers la cohorte importune,
Se transforme en cent corps : mais leur ſource commune
Dedans moy, malheureux, flue éternellement.

Or' les foreſts, la prée, & les plaines déſertes,
Sont de feuilles, de fleurs, & d'eſpics recouvertes,
L'arbre pouſſe en cotton le bouton de ſon fruict :
Bref, on voit le Printemps, & l'Eſté, & l'Automne,
Donner fleurs, grains, & fruicts ; mais nul d'eux ne me donne
Que l'obſtiné tourment, qui, cruel, me deſtruit.

Tout ce que les Cieux ont de maligne influence,
Tout ce que les Enfers ont d'aſpre violence,
Sont ore à mon malheur fièrement conjurez :
Car tout ce qui eſt clos dans ce grand hémiſphère,
Le Feu, l'Air, l'Eau, la Terre, & le Ciel m'eſt contraire,
Teſmoignant leurs efforts en mes maux endurez.

En une Ode.

De la vermeille courrière,
La rouſſoyante lumière,
Se ranime chacun jour :
Jamais la Lune blafarde,
Plus d'un quartier ne retarde,
Faiſant ſon oblique tour.

Jamais les ondes ſoufflées
Ne défaillent d'eſtre enflées,
Au temps des Ides de Mars :
Touſiours l'herbe verdiſſante,
Eſt au Printemps renaiſſante
Dans l'encloſture des parcs.

Du manoir, remply d'encombre,
La porte puante & ſombre,
Eſt ouverte à l'arriver ;
Mais, quand l'ame vagabonde
A franchy la bourbeuse onde,
On ne l'en peut retirer.

Atropos, grosse d'envie,
Sçait bien tapir nostre vie
Dessoubs le tombeau reclus;
Mais, quand, par sa main meurtrière,
Elle est proye d'une bière,
Cloton ne la file plus.

Toutes les sorceleries,
Et les vieilles resveries,
Dont on se rompt le cerveau,
Ne sçauroyent limiter l'heure,
Qu'il est destiné qu'on meure,
Ny nous garder du tombeau.

L'essencielle influence
S'est réservé la science
De cognoistre tels secrets!
Il ne faut donc qu'on s'arreste
Aux menteurs, qui nostre teste
Chargent de mille regrets.

En la Satyre.

A peine du berceau la fille ore sortie,
Sçait conduire ses pas, que l'impudicité
Se lit dessus son front; & le prix limité
De son naissant honneur, sont les folles cadances,
Et le marcher nombreux des impudiques danses.
D'employer tout son soing, se priver du repos,
A se faire le pied plus que l'esprit dispos,
Pour l'honneur d'une volte, &, comme les Baccantes,
En leurs folles fureurs, remarcher les courantes:
Voilà leur frontispice en leur premier bon heur,
Qui se couronne enfin avec leur deshonneur,
Par une catastrophe au triple vergongneuse.]

COLARS LI BOUTEILLERS. Voyez le Livre de Claude Fauchet, des Poëtes qui vivoient devant l'an M. CCC.

COLES (Le Seigneur de) (son nom propre & son surnom me sont incertains) a écrit en vers, l'Enfer de Cupido, où il dépeint au vif, les peines & malheurs de ceux qui se sont adonnés à suivre le train d'Amour deshonnête, & qui en ont eu mauvaise récompense, & issue malheureuse: là où aussi il décrit assez bien faute d'argent, comme s'ensuit:

Puis cheminant par ceste orde contrée,
Faute d'argent, je vey toute esplorée,
Qui, en ce lieu, pour sa grand cruauté,
Par dessus tous tient la principauté,
Et qui souvent, en cest enfer damnable,
Veut égaler l'innocent au coulpable,
Pour les tourmens qu'aux amans elle ordonne;
Car un mignon tellement elle estonne,

A ſon prochas ſe monſtrant ennemie,
Qu'il n'oseroit s'accoſter à s'amye.
Elle oſa bien priver de ſa requeſte
Démoſthènes, voulant faire conqueſte,
Par bel accueil, de la gente Lays,
Dont, non content, s'en revint au pays,
Et feit auſſi malheureux l'horoſcope
Du pauvre Irus, amant de Penélope.
Chacun ſe ſent du mal qu'elle ſçait faire,
On la cognoiſt trop mieux par ſon contraire;
Car un préſent, une bague, un colet,
Un diamant, rubis, ou bracelet,
Eſt, en amour, de plus grande efficace,
Que bel accueil, bien dire & bonne grace.
Et pour certain eſt yſſu ce venin
Du naturel du ſexe féminin,
Quand au deſſain d'amoureux exercice
Se rend par trop aſſervy d'avarice.

Cet Opuſcule a été imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1555.

COLIN MUSET, fut un joueur de violle, qui alloit par les cours des Princes, ainſi que déclare ſa première Chanſon: par la ſeconde, il donne à connoître que ſa vielle n'étoit pas pareille à celle dont jouent communément les aveugles du jourd'hui: car il dit,

» *J'alay a li el praelet:*
» *O tot la vielle & l'archet.*
» *Si li ai chanté le muſet.*

La figure d'un Jougleor tenant cette forme de vielle ou violle, ſe voit en boſſe au côté dextre du portail de l'Egliſe de Saint Julian dès Meneſtriers, à Paris, en la rue Saint Martin, repréſentant un inſtrument vulgairement appellé Rebec.

CONRAD BADIUS, a écrit en rime, les Vertus de notre Maître Noſtradamus, où ſur le milieu il dit ainſi:

J'oublioy de dire en un mot,
Qu'il rime comme poix en pot;
Mais, pour un diſeur de Matines,
Il couppe mal ſes féminines.

Ses vers ſont faicts à eſtrivière,
Fort courts devant, & longs derrière,
Et ſon naiz, ſoubs tel horizon,
Qu'il n'y a, ny ſens, ny raiſon :
Tellement que ce docte Homère
Semble eſtre fils de ſotte mère,
Qui jadis rimoit en dormant,
Ou pluſtoſt dormoit en rimant.

imprimées par ledit Conrad Badius, 1562 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce même mot, Tom. I, pag. 158.

CONSTANTIN CÆSAR. L'Agriculture de Conſtantin Cæſar, tranſlatée en François *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot ANTOINE PIERRE, Tom. I, p. 49.

CORNEILLE DE BLOCKLAND, natif de Monfort en Hollande, Docteur Médecin, demeurant à Saint Amour, au Comté de Bourgogne, a écrit Inſtruction fort facile pour apprendre la Muſique Pratique, ſans aucune Game ou la main: & ce, en ſeize chapitres, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1573. Le ſecond Jardinet de Muſique, contenant pluſieurs belles Chanſons Françoiſes, à quatre parties, dédiées en général à Madame de Creyſſia Gabrielle de Dinteville, & chacune particuliérement à quelque Damoiſelle de ſa connoiſſance, imprimé à Lyon, par Jean de Tournes, 1579. Il a écrit auſſi pluſieurs Diaires & Almanachs pour chacune année, publiés auparavant, quelques années, ſous ſon nom, & depuis ſous le nom d'Imbert de Billy [1], Tailleur d'habits du ſieur de Perez, Comte de Saint Amour, Baron de Corgenou, &c. imprimés à Lyon, par Benoiſt Rigaud. Placart pour connoître le point & aube du jour, la nuit fermante, le lever & coucher du Soleil; enſemble la longueur du jour & de la nuit par tous les mois de l'an, au pays de Lyonnois, Bourgogne, Savoye & Breſſe, qui ſervira pour gouverner juſtement tous horologes, imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud.

[1] C'eſt le nom d'un fameux faiſeur d'Almanachs, ſur la fin du ſeizième ſiècle,

siècle, & au commencement du dix-septiéme, comme le témoignent ces vers du P. Garasse, pag. 43 de son *Rabelais réformé :*

> Et tel est l'Almanach de la troupe fidèle,
> Qu'on vend à Charenton, à Bégle, à Quevilly,
> Que composa jadis la nuit, & sans chandelle,
> Le grand Astrologieu maître Imbert de Billy. (M. DE LA MONNOYE).

CORNEILLE GRAPHEUS [1]. La magnifique & triomphante Entrée de très-haut & très-puissant Prince Philippes, Prince d'Espagne, fils de l'Empereur Charles V; ensemble la vraie Description des Spectacles, Théâtres, Arcs Triomphaux, &c. lesquels ont été faits & bâtis à sa très-desirée reception, en la très-renommée & très-florissante ville d'Anvers, l'an 1549: premiérement composée & décrite en Latin, par Corneille Grapheus*, Greffier de ladite ville, & depuis traduite en François, imprimée en Anvers, *in-fol.* par Pierre Creck d'Alloft, 1550.

[1] Il se faisoit appeler *CORNELIUS SCRIBONIUS GRAPHEUS*, exprimant son nom Flamand, SCHRYVER, par le Latin *SCRIBONIUS*, & par le Grec Γραφεὺς, en François *Ecrivain.* Il étoit d'Alost, & mourut Secrétaire de la ville d'Anvers, le 19 Décembre 1558, âgé de soixante-seize ans. (M. DE LA MONNOYE).

* Les beaux Arts occupèrent tout son loisir; il fut assez bon Poëte Latin, & Musicien très-habile. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XL, pag. 260.

CORNEILLE MUSSO *. Sermons très-doctes & élégans du Révérend Pere F. Corneille Musso, Evêque de Bitonto, faits en divers temps & divers lieux, divisés en quatre parties, traduits d'Italien par Gab. Chapuis, imprimés à Paris, *in-8°.* par Guill. Chaudiere, 1584.

* Il naquit à Plaisance, (en 1511) entra chez les Cordeliers, à l'âge de neuf ans, & devint grand Prédicateur. Il fut appelé à Rome par le Pape Paul III, qui lui donna l'Evêché de Bertinoro, dans la Romagne; & ensuite celui de Bitonto, dans la Terre de Bari, au Royaume de Naples. Il se distingua au Concile de Trente, & mourut à Rome, le 9 Janvier 1574. On l'a surnommé le *Chrysostome des Italiens*; mais on peut juger de son goût pour l'éloquence, s'il est vrai, que dans un Sermon sur le *Magnificat*,

il ait invoqué la Vierge par ces mots de Térence, *Lucina, Lucina, fer opem*. Il étoit de très-petite taille, & il avoit une mémoire si prodigieuse, qu'il lui suffisoit d'avoir entendu, & vû un Prédicateur une seule fois, pour répéter son discours en entier, avec les mêmes gestes & les mêmes attitudes. Dom Giofeppe Musso, son neveu, dit qu'ayant été annoncé à Venise, & les principaux du Senat s'étant rendus à l'Eglise où Corneille devoit prêcher, n'attendoient rien d'une si mince figure: *veduto da loro Cosi Giovanetto di picciola Statura languido e estenuato nell'aspetto ogn'uno frà se stesso faceva giudicio ch'egli non havesse ne scienza ne forze per negocio tale, ma udita ch'hebbero la voce, e che furono sentiti i suoi alti concetti, con quella singolar'attione data gli da Dio, tutti all'hora l'esaltarono.* — On trouvera le Catalogue de ses Ouvrages, dans le *Theatro d'Uomini Letterati* de Ghilini, première Partie, pag. 40.

CORNELIUS TACITUS *. Les Œuvres de C. Cornel. Tacitus, Chevalier Romain; assavoir, les Annales & Histoires des choses advenues en l'Empire de Rome, depuis le trépas d'Auguste; l'Assiete de la Germanie, les mœurs & noms des anciens Peuples de ce pays; la Vie de Jules Agricola, où est traitée la conquête & description du pays, jadis appelé Bretagne, & maintenant Angleterre & Escosse: le tout mis en François, partie par Estienne de la Planche **; assavoir, les cinq premiers Livres; & le reste par Claude Fauchet, Président en la Cour des Monnoies, établie à Paris; avec Annotations nécessaires pour l'intelligence des mots plus difficiles & remarquables, imprimés à Paris, *in-fol.* par Abel l'Angelier, 1582.

* Les *Histoires* de Corneille Tacite, sont regardées depuis long-temps comme le Bréviaire des Politiques, & conservent encore toute leur réputation; Écrivain profond, il ne s'arrête pas au simple récit des faits; il pénètre dans le secret des conseils, dans l'ame même des Princes & des Ministres dont il parle, & rarement il leur suppose des vues conformes au bien des peuples; & on a lieu de croire que la plûpart de ses jugemens étoient vrais. Son style est d'une concision, d'une obscurité, qui font cause qu'on le devine plûtôt qu'on ne l'entend: c'est, sans doute, ce qui a fait échouer presque tous les Traducteurs qui ont essayé jusqu'à présent de le rendre en François. Jean Owen, Epigrammatiste Anglois, que l'on a appelé *le Martial moderne*, a fait sur Tacite le distique suivant:

Magnus in historiâ Tacitus, sed maximus idem,
Si quædam, tacitus, præteriisset, erat.

** La partie de Corneille Tacite, traduite par Etienne de la Planche,

fut imprimée à Paris dès 1548. Elle reparut avec le reste, traduit par Fauchet, dans l'Edition citée par du Verdier, en 1582.

COSME LA GAMBE, dit CHASTEAU VIEUX, Valet de chambre du Roi, & de Monsieur le Duc de Nemours, a récité plusieurs Comédies & Tragédies devant le Roi Charles IX, & le Roi à présent règnant, & en a composé quelques unes; assavoir, le Capitaine Boubousle & Jodés, Comédies; Romeo & Juliete, & Edouard, Roi d'Angleterre; Tragédies tirées de Bandel, Alaigre, tirée du Printemps d'yver & plusieurs autres, non imprimées.

COURTE BARBE, fut un Menestrel, qui a fait le Fabliau de trois Aveugles de Compiegne, assez plaisant.

[Trois Aveugles (dit-il) sortant de Compiegne, rencontrent un écolier de nature gaye: lequel voulant tirer du passetemps d'eux; quand ils lui demandèrent l'aumône, leur dit: tenez, je vous donne ce Besant (c'est une pièce d'or valant environ un angelot) chacun des Aveugles pensant qu'il l'eût donné à son compagnon, l'en remercièrent grandement. Et ayant cheminé quelque peu d'espace, le plus ancien d'eux commence à dire aux autres: que passé longtemps, ils n'avoient fait bonne chère; & falloit retourner à Compiegne se réjouir: à quoi les autres s'accordèrent. Etant donc arrivés en la ville, & oyans crier; Ceans a de bon vin: ils prient l'Hôte de les loger en une bonne salle peinte, les bien traiter, & n'avoir égard à leur état: car ils le contenteroient bien. Le Clerc qui avoit mis pied à terre, depuis ce don imaginaire, & les suivoit pour entendre leurs propos, vint semblablement loger en la même hôtellerie, où les Aveugles se firent bien traiter de chair, de poisson, & de toutes sortes de vins: puis après avoir bien bu, ils s'en allèrent coucher, dormant si haute matinée, que l'Hôte les vint éveiller, & demander leurs écots. Les Aveugles répondirent que c'étoit raison, qu'ils avoient un besant sur lequel il se payât. Ça donc (dit l'Hôte) & un des Aveugles parlant à son compagnon, Robert baillez-le-lui, car ce fut à vous qui alliez le premier qu'on le donna. Par Dieu vous avez menti, dit Robert, mais ce fut à vous qui veniez le dernier. Cestui-ci jurant que non, tu l'as donc, disent les deux autres au troisième: Non ay, répondoit-il, mais vous. Cependant l'Hôte courroucé, pensant qu'ils se moquassent de lui, commençoit à frapper dessus les Aveugles, quand le Clerc qui avoit tout ouï, dit à l'Hôte, qu'il ne se fâchât, ains mis l'écot des Aveugles sur le sien, car il payeroit tout, dont l'Hôte le remercia: & louant sa libéralité, laissa sortir les Aveugles. Le Clerc vêtu, & oyant sonner la messe, demanda à l'Hôte s'il vouloit pas prendre son Curé pour pleige des quinze sols, que lui & les Aveugles devoient pour

leurs écots : lequel répondit, que non-seulement pour cela, mais qu'il lui prêteroit jusques à trente livres. Faites donc (dit le Clerc) que je sois quitte quand on m'amenera mon palefroi, & l'Hôte dit qu'aussi feroit-il. Cependant le Clerc commande à son valet tirer son cheval de l'étable, & le lui amener. Ce fait, il s'achemine vers l'Eglise : là où étant venu, il prend son Hôte par le doigt, & le mene vers l'Autel : où trouvant le Prêtre vêtu de son Aube, & prêt de dire la Messe, il tire de sa bourse douze deniers, & lui dit bas, que l'homme qu'il tenoit étoit frénétique, mais pour le présent il se portoit assez bien de sa personne : qu'il lui plût toutes-fois, après la Messe, dire sur sa tête une Evangile. Le Prêtre se tournant devers l'Hôte, lui dit: Mon ami, je le ferai après la messe. Le Clerc ainsi quitte, sort de l'Eglise, prend congé de son Hôte & monte à cheval. Or, pour ce qu'il étoit Dimanche, l'Hôte retourne pour ouir messe, laquelle achevée, il s'approche de l'Autel : & le Curé ayant encore l'étolle au col, lui fait signe qu'il s'approche & s'agenouille : mais l'Hôte qui n'étoit en dévotion, lui dit, qu'il ne venoit pour cela, ains pour recevoir quinze sols, qu'il lui avoit promis au nom du Clerc. L'Hôte ne voulant s'agenouiller, & au contraire se courrouçant, le Curé appelle ceux qui étoient demourez, & les prie de tenir cet homme, qui n'étoit pas bien sage : mais l'Hôte monté de plus en plus en colère, & fâché outre mesure, commence à blasphemer. Ce qui fut cause que le Curé parlant plus hault, assembla des gens, criant qu'il étoit fol : de maniere qu'il fut lié, & l'Evangile dite sur sa tête. L'oraison achevée, quand il demanda ses quinze sols, il est renvoyé comme insensé, & encore moqué de ceux à qui il conta son affaire. Les deux vers derniers déclarent l'Auteur.]

» *Corte-Barbe dit ci endroit,*
» *Qu'on fait à tort maint homme honte* *.

* Cet Article est tiré de Fauchet, Chap. 86.

COURTOIS DARRAS, a fait un Fabel de FoucherBoi-vin, qui, contrefaisant le nyais Paysant, comptant son argent au bordeau de Provins, trompa Mabille, rusée putain : laquelle lui donna bien à dîner, & la compagnie d'une jeune garse sa servante. *Cl. Fauchet.*

* Voy. Claude Fauchet, Chap. 99.

CROIX (La) * du pays du Maine (son nom propre m'est inconnu) a écrit Desseins ou Projets pour dresser une Bibliothèque parfaite & accomplie de tous points, s'il plaît à Sa Majesté de l'accepter, & fournir des Livres, Mémoires ou Recueils, pour remplir cent busets ; avec un Advertissement

qu'il faut lire avant que juger des écrits de l'Auteur, imprimés à Paris, 1583.

* C'est FRANÇOIS LA CROIX DU MAINE, dont le nom de famille étoit GRUDÉ, comme je l'ai remarqué dans ma Préface, pag. 12. Je ne sais si, en lisant cet Article, on ne pourroit pas soupçonner du Verdier d'un peu de jalousie; il parle de La Croix du Maine, comme il parleroit d'un Auteur tout-à-fait inconnu, & affecte de jeter une espèce de doute sur la bonté des Ecrits de cet Ecrivain; La Croix du Maine, au contraire, a parlé avec beaucoup d'honnêteté de du Verdier. — Voyez LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 54, au mot ANTOINE DU VERDIER.

CYPRIAN LEOVITIUS [1]. Prédictions des choses plus mémorables qui sont à advenir depuis l'an 1564, jusques à l'an 1607, prises tant des éclipses & grosses Ephemérides de Cyprian Leovitie *, que des Prédictions de Samuel Syderocrate, traduites en François, & imprimées à Paris, *in*-8°. l'an 1583.

1 On remarque une assez plaisante chose de cet Astrologue, c'est qu'ayant assûré par ses écrits, que la fin du monde arriveroit *procul dubio*, l'an 1584, ou, au plûtard, 88, il n'a pas laissé de donner des Ephémérides pour 22 années au delà. (M. DE LA MONNOYE).

* Son nom étoit LEOWICZ: il étoit né en Bohême, & mourut à Lawingen, en Suabe, en 1574. Quelque ridicule que fût sa prédiction sur la fin du monde, elle frappa si fort les Allemands, que plusieurs d'entr'eux firent des dons considérables aux Monastères & aux Eglises, pour retarder un événement aussi formidable.

CYPRIAN RORE, a écrit quatre Livres de Chansons Françoises, en musique.

CYRILLE *. Catécheses ou Instructions verbales du Saint Pere Cyrille, Archevêque de Hiérusalem, en nombre vingt & trois, dont dix-huit, des Illuminés en Hiérusalem & cinq Mystagogiques, enseignant les Mystères de la Foi Chrétienne; qui après avoir été long-temps cachées, maintenant sont venues en lumière, tant Grecques, Latines que vulgaires, imprimées à Paris, *in*-16. par Sébastien Nivelle, 1564.

* C'est S. CYRILLE, Patriarche de Jérusalem, mort l'an 386.

CYRILLE ALEXANDRIN *. Voyez François Feu-ardent, René Benoist.

* C'est S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, mort en 444.

C. M. * Jatrophile, a traduit les six principaux Livres de la Thérapeutique de Claude Galien, avec le deuxiéme de l'Art curatoire, à Glaucon : auxquels est ajoûté le Livre des Tumeurs contre nature, nécessaire à tous Chirurgiens, imprimés à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1554 *.

* Ces deux Lettres initiales signifient Claude Martin. — Voy. ce mot dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 145.

CH. G. L. Moyen facile pour lire en Grec; Traité par Dialogue, en langage François, par CH. G. L. imprimé à Tholose, *in*-16. par Guion Boudeville, 1555.

C. P. a traduit de Grec en François, deux Traités de Xenophon, de la Republique, État & Gouvernement des Lacédémoniens & Atheniens, imprimés à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1579.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Le grand CALENDRIER & Compost des Bergers, composé par le Berger de la grande Montagne, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jaques Huguetan, 1502, par Jean Cauterel, 1551. & *in*-4°. par Olivier Arnoullet, Jean d'Ogerolles, François Didier & autres.

Le CALENDRIER des Fols, dont le nombre est bien grand, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Trepperel, sans date.

Le CALENDRIER Romain, auquel a été ajoûté maintes Histoires, tant anciennes que modernes, advenues selon jours & années, depuis la création du monde, imprimé à Lyon, *in*-16. par Corneille des sept Granges, 1555.

CALENDRIER Historial & Lunaire,

Defcription de la CARTE Gallicane, en rime, imprimée à Paris, *in*-4°. par Alain Lotrian.

Le CATALOGUE des Livres examinés & cenfurés par la faculté de Théologie de l'Univerfité de Paris, depuis l'an 1544, jufques à l'an 1551; fuivant l'Édit du Roi, donné à Chafteau-Briant, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean André, audit an.

LE CATALOGUE des Malheureux, en rime; contenant les calamités & malheurs où tombent tous les jours plufieurs perfonnes, imprimé *in*-16. à Paris, 1549.

CATALOGUE du Pape & de Moyfe. *Cenfuré* *.

* *Catalogus Papæ & Moyfis*, cenfuré dans l'*Index*.

CATÉCHISME, c'eft affavoir, la forme d'inftruire les enfans en la Chrétienté. *Cenfuré*.

CATÉCHISME, ou Sommaire de la Doctrine Chrétienne, par demandes & réponfes, pour le bien & utilité de la jeuneffe Chrétienne, mis en lumière par le commandement & autorité du Roi des Romains, Hongrie, Bohême, Archiduc d'Autriche, tourné en François & imprimé en Anvers, *in*-16. par Jean Bellere, 1557.

CATÉCHISME & Sommaire de la Religion Chrétienne, fait par l'Ordonnance & Décret du Saint Concile de Trente, qui commande à tous Curés, de l'enfeigner au peuple; auquel de nouveau a été ajoûté un Indice, qui montre à quels lieux des Evangiles Dominicales, fe peuvent rapporter les principaux points d'icelui, imprimé Latin-François, à Bourdeaux, *in*-8°. par S. Millanges, 1568.

L'Ordre & Forme qui a été tenu au Sacre & Couronnement de très-haute & très-illuftre Princeffe CATHERINE de Medicis, Roine de France, fait en l'Eglife Saint Denis en France, le 10 Juin 1549, imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Dallier, audit an.

La Vie de Sainte CATHERINE du Mont de Synay, en rime, imprimée à Paris, par Alain Lotrian, sans date [1].

[1] *L'Histoire de Sainte Catherine* ayant été reconnue fabuleuse, la Commémoration de cette Sainte fut, par ordre de François de Harlay, Archevêque de Paris, retranchée du Bréviaire de Paris, l'an 1680. Voyez MÉNAGE dans ses *vies des Femmes Philosophes*, n° 34, & le *Valesiana*, pag. 36, où il est dit que » le fameux dénicheur de Saints, Jean de Launoi, regardoit si bien » la vie de Sainte Catherine comme une fable, que tous les ans, le 25 » Novembre, jour de la Fête de cette Sainte, il disoit une Messe de *Requiem*. » C'étoit, dit-on, aussi son usage le jour de S. Ignace, dont il ne regardoit » pas le salut comme bien assuré ». Il faut remarquer cependant que l'Office de Sainte Catherine a été rétabli au Bréviaire de Paris, au 25 Novembre, & qu'il est dit, dans la seconde Leçon, que » l'Eglise d'Orient a, de toute » antiquité, honoré sa Mémoire d'un culte solemnel, & que Simeon, » Moine du Mont-Sina, apporta, dans le onzième siècle, des Reliques de » cette Sainte, à Richard, Duc de Normandie, ce qui donna lieu d'établir » en France, le culte de cette Sainte Martyre » (M. DE LA MONNOYE).

CAUTELES, Canon & Cérémonies de la Messe, extraites du Messel, à l'usage de Rome; avec annotations, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Claude Ravot, 1564. *Calvinique.*

De la CENE de notre Seigneur Jesus, & de la Messe que l'on chante communément. *Censuré.*

CELESTINE, Tragicomédie, laquelle traite des déceptions des serviteurs envers leurs Maîtres, & des Maquerelles envers les Amoureux, imprimée à Paris, *in*-8°. par Oudin Petit, 1542 *.

* Voy. sur cette *Tragicomédie*, dans LA CROIX DU MAINE, le mot JAQUES LAVARDIN, Tom. I, pag. 420, 421 & 422.

Le CERCLE d'Amour, auquel Cercle carré étoient écrites quatre lignes chantées par les Poëtes, devant les Dieux immortels: les quatre lignes sont;

Jamais Amour ne peut estre sans grace:
Il n'est ennuy que d'amoureuse absence.
Foy garde Amour, & Amour donne grace.
Toutes à l'œil, mais l'une au cœur me touche,

Sur chacune desquelles lignes ou vers, plusieurs Poëtes de ce temps-là

temps-là, ont fait divers Epigrammes, où ladite ligne eſt toujours répétée: & ſur la première ont été compoſés douze dizains, dont j'en mettrai ici quatre.

L'homme ne peut aymer & eſtre aymé,
Si grace n'eſt en ceſt amour conjointe:
Amour par grace, eſt un feu allumé,
Bruſlant les cœurs où charité eſt joincte.
Vraie amitié ne peut eſtre disjoincte,
Où l'heur d'amour par grace eſt mérité.
Amour ſans grace, eſt ſoy ſans charité,
Feu ſans chaleur, & gelée ſans glace;
Mais ſi tu prens l'amour de vérité,
Jamais amour ne peut eſtre ſans grace.

Qui ſeit en croix le corps de Jeſus-Chriſt
Rendre ſon ſang, meſme ſa propre vie?
Ne fut-ce pas, comme S. Paul deſcrit,
L'excès d'amour, dont mort eſt aſſervie?
Qu'en avons-nous? une grace aſſouvie,
Nous aſſeurant de la gloire certaine.
N'as-tu pas eu pardon, ô Magdelaine,
Par bien aymer ton hoſte qui t'embraſſe:
Cela est vrai, car par vertu hautaine
Jamais amour ne peut estre ſans grace.

Si, ſans amour, la grace estre ne peut,
Jamais amour, ſans grace ne peut estre.
Grace peut tout ce qu'amour peut & veut:
Donc voyant l'un, l'autre peut apparoistre;
Car, par l'amour, la grace on peut cognoistre,
Comme péché est cognu par la loy,
Le Juste à l'œuvre, & Jeſus-Christ par ſoy.
Et tout ainſi que ne peut estre glace
Sans grand ſroideur; ainſi, comme je crois,
Jamais amour ne peut estre ſans grace.

Grace jamais ſans amour ne ſe monstre,
Auſſi amour ſans grace n'apparoît:
Parquoy tous deux en l'amoureuse monstre
Doivent marcher tous les premiers par droict:
Car tout ainſi que ſans feu ne vivroit
La Salemandre, ou nul vivant ſans Dieu,
Amour ſans grace, en terre & ciel n'a lieu.
Les ſéparer impoſſible est en place;
Car, au rapport de l'eſcrit S. Matthieu,
Jamais amour ne peut estre ſans grace.

CHANSONS, tant d'Amour que de la Guerre, de plusieurs sortes, imprimées diversement & en divers lieux.

CHANSONS spirituelles, plaines de consolation. *Censuré.*

CHANSONS Chrétiennes, par lesquelles les Fidèles pourront soulager leur esprit, & les ignorans, ayant connoissance des abus, venir à Jesus-Christ. *Censuré.*

CHANT Elégiaque de la Republique, sur la mort de très-haut & très-magnanime Prince François I. de ce nom, Roi de France: joints certains Epitaphes sur la mort dudit Prince, imprimé à Tholose, *in*-4°. par Guyon Boudeville, 1547.

La forme de prier ès CHANTS Ecclésiastiques, avec la manière d'administrer les Sacremens, & consacrer le mariage selon la coûtume de l'Eglise ancienne. *Censuré.*

LE CHASTEAU de Labeur, en rime, imprimé à Lyon, par Claude Nourry, 1518.

Le CHASTEAU de Virginité, imprimé à Paris, par Jean Treperel, 1506.

La CHASTELAINE du Verger, imprimée à Paris, *in*-16. par Denis Janot.

D'un nouveau CHEF, qui, au temps des Empereurs, s'éleva à Rome, imprimé, 1543. *Censuré.*

Le Roman du CHEVALIER de la Croix *.

* Voy. touchant ce Livre, le cinquième Chapitre du premier volume de Dom Quichote; il se trouve en Espagnol & en Italien.

Le CHEVALIER aux Dames *. Rime.

* C'est le titre d'une Apologie, en Rime, des Femmes, contre le *Roman de la Rose*. On connoît une édition de ce Livre, faite à Metz, avec cette date, *la Vigile de Sainte Agathe, l'an* 1516, *in*-4°. avec des gravures en bois. L'Auteur en est Anonyme. L'Auteur du *Roman de la Rose*, y est désigné sous le nom de *Vilain Cueur*, qui, par ses traits injurieux, avoit voulu dégrader *noblesse féminine* des honneurs dont elle jouissoit. *Noble Cueur*, ou

le *Vengeur des Dames*, s'offre de les venger de toutes imputations injustes, qu'on leur a faites : *Nature* le conduit & le soutient dans cette entreprise. Il fait de beaux Discours, & paraphrase les Litanies de la Vierge, pour prouver les prérogatives des Femmes ; enfin il combat *vilain Cueur*, & *Mallebouche*, son frère, qu'il couvre de blessures, & qu'il force à prendre la fuite. On peut prendre une idée du style & de la poësie de cet Ouvrage, par ce qu'il dit des iniquités des Femmes, que l'on ne doit rapporter qu'à la foiblesse des Hommes....

Pourquoy à Dieu voulu donner
A l'omme raison si notable ?
Sinon pour vaincre & refrener
Toute temptation nuisable :
Par raison l'on vainct bien le Diable,
Qui a trop plus puissance & force,
Qu'une femme desraisonnable,
Que l'homme à la tromper s'efforce.
A folle femme est d'insister
Par beau parler & jour & nuit ;
Mais à l'omme est de résister.

Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 139.

Le CHEVALIER délibéré, contenant en rime, la mort du Duc de Bourgogne, qui trépassa devant Nancy, imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, 1589 [1].

[1] Philibert de la Mare, pag. 16, de son *Conspectus Historic. Burgundiæ*, témoigne n'avoir pas su que cet écrit fut imprimé. On peut voir, pag. 743 & suiv. du Tom. II, des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, que ce Poëme, dont M. Foucault avoit le Manuscrit, est d'Olivier de la Marche. Il est par huitains, dont voici le dernier :

Ce Traité fut parfait l'an mil
Quatre cents quatre vingts & trois.
Ainsi que sur la fin d'Avril,
Que l'hyver est en son exil,
Et que l'Eté fait ses exploits.
Au bien soit prins en tous endroits
De ceux à qui il est offert,
Par celui qui a tant souffert.

Voy. dans La Croix du Maine, les notes, sur le mot *Olivier de la Marche*, Tom. II, pag. 209. (M. DE LA MONNOYE).

La plaiſante & amoureuſe Hiſtoire du CHEVALIER doré & de la Pucelle, ſurnommée cœur d'acier.

Le CHEVALIER de la Tour, & le Guidon des guerres, imprimés à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir.

La CHEUTE du Diable & de ſes adhérens, où eſt expliqué le paſſage du Prophête, *Quomodo cecidiſti de cœlo Lucifer, &c.* imprimée à Paris, par Antoine Ferard, 1506.

L'Inſtitution des Loix, Coûtumes & autres choſes merveilleuſes & mémorables du Royaume de la CHINE & des Indes, contenues en pluſieurs miſſives, envoyées aux Religieux de la Compagnie du nom de Jeſus, traduites d'Italien, imprimées à Paris, *in*-16. par Sébaſtien Nyvelle, 1556.

CLAMADES & la belle Clermonde. Roman, imprimé à Paris & à Lyon, *in*-8°. ſans date *.

* Du Verdier, au mot HUE LI MARONNIERS, attribue ce Roman à Li Roy Adenez.

Le Livre de CLERGIE, nommé l'Image du monde, tranſlaté de Latin, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Treperel, ſans date [1].

[1] Le P. Labbe, pag. 315 de ſa *Bibliotheca nova Manuscriptor.* nomme l'Auteur du Livre MESSIRE GOSWIN : l'Ouvrage eſt en rime. Il y en a deux manuſcrits dans la Bibliothèque de M. le Préſident Bouhier (aujourd'hui celle de M. le Préſident de Bourbonne, ſon petit fils) l'un daté de 1245, l'autre de 1340; la première date marquant le temps auquel vivoit l'Auteur, & la ſeconde, l'époque du copiſte, nommé *Jolyes*, d'Amiens. (M. DE LA MONNOYE).

Les douze Livres du CODE, tranſlatés en François, écrits en main, en la Librairie du ſieur Comte d'Urfé [1].

[1] Ménage, chap. 3, de la première Partie de ſes *Obſervations ſur la langue Françoiſe*, parle d'un manuſcrit, *infol.* en vélin, qui lui fut communiqué, où étoit une ancienne verſion Françoiſe des Inſtitutes, des trois derniers Livres du Code, des Novelles & des Conſtitutions des Fiefs, où ſe liſoit ce qui ſuit:

En l'an de grace mil cc IIII xx & XII.
Le jour de feſte Saint Michel,

Le translata Mestre Michel,
Et Perrot de la Magdelaine
De l'escriture en ot la peine.

Mais, comme ces Livres des Fiefs étoient écrits d'une autre main, Ménage juge que cette date, & ces vers, se rapportoient uniquement à ces derniers Livres, la traduction desquels étoit apparemment moins ancienne, que celle des précédens. J'ajouterai ici, par occasion, qu'il se voit des manuscrits d'une ancienne version Françoise du Digeste, faite, comme on croit, du temps, & par ordre de S. Louis, les vingt-quatre premiers Livres de laquelle sont en la Bibliothèque de M. le Président de Bourbonne, à Dijon. (M. DE LA MONNOYE).

La COLOMNE de la Foi, sur laquelle est posé l'édifice de la vraie Adoration; avec Déclaration des trois sortes d'Adoration, mises par les Théologiens; assavoir Latrie, Dulie, & Hyperdulie, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denis Janot, sans date.

Le COMBAT de Maladvisé avec sa Dame par Amours, sur le jeu de paume, cartes, dez & tablier, montrant comme tels jeux, joint celui des femmes, font aller l'homme à l'hôpital; avec plusieurs autres rondeaux & dizains, présentés au Puis de risée, imprimé à Lyon, *in*-16. l'an 1547 [1].

[1] A l'imitation du *Puy de Rouen*, où l'on présente diverses pièces de poësies, le 22 Novembre, jour de Sainte Cecile, & le huit Décembre, jour de la Conception, pour honorer ces Fêtes: on imagine ici un *Puy de risée*, où l'on présente des Rondeaux & des dizains, pour se moquer des malavisés, qui vont à l'hôpital par leur faute. *Puis* est mal écrit dans le Livre, rapporté par du Verdier; il faut écrire *Puy*, de *Podium*, dans la signification d'un *lieu éminent*, tel que le théâtre, où à Rouen, les Poëtes, aux jours marqués, ont coûtume de présenter leurs compositions. (M. DE LA MONNOYE).

Le COMBAT Chrétien, contenant treize Chapitres, imprimé de vieille lettre, sans nom d'Imprimeur & sans date.

COMÉDIE très-élégante *, en laquelle sont contenues les Amours d'Erostrate, fils de Philogone de Catánie, & de Polymneste, fille de Damon, mise d'Italien en rime Françoise, imprimée à Paris, *in*-16. par Hierosme de Marnef, 1545.

* M. De Beauchamps attribue cette pièce à JACQUES BOURGEOIS, peut-

être le même, dont parle ailleurs du Verdier. Voyez *Recherches sur les Théâtres* de l'édition *in*-4°. pag. 158, des *Auteurs des Mystères avant Jodelle.*

Discours de la COMETE apparue à Lausanne, le huitiéme jour de Novembre 1577, fait en vers François, par J. R. de Digne en Provence, imprimé à Lausanne, *in*-4°. par François le Preux, 1578.

Petit COMMENTAIRE sur l'Epître Saint Paul, à Philemon, auquel, entre autres choses, est déclaré comment nous devons traiter, avec toute douceur & humanité, les pécheurs qui se reconnoissent, imprimé par Antoine Keboul. *Calvinique.*

COMPENDION Historial des Polices des Empires, Royaumes & choses publiques, translaté de Latin, imprimé à Paris, *in-fol.* par François Regnaud, 1528.

COMPLAINTE Apologétique des Eglises de France, &c. imprimée *in*-8°. par Jaques des Hayes, 1561. *Calvinique.*

Le COMPILOGUE des guerres de la Gaule & pays de France, & des lieux plus faciles à assaillir: la couverte entreprise par les Impériaux du côté d'Allemagne, contre France, composé par un Avocat natif de Lyon, imprimé à Lyon, *in*-16. sans date.

La COMPLAINTE du pauvre Fouldroyé, envoyée à Cupido le Dieu d'Amour; avec deux Epîtres, l'une de Chambor, Général de Caen, l'autre par Brenville: le tout en rime, imprimé par Olivier Arnoullet.

Nouveaux Recits, ou CONTES moralisés, joint à chacun le sens moral, imprimés à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1574.

Les CONTES du Monde Adventureux *.

* Voy. ci-dessus, pag. 180, les notes, sur ce même titre, à la fin de la lettre A. Article A. D. S. D.

La CONCORDANCE des quatre Evangélistes, au Dis-

cours de la vie de notre Seigneur Jesus-Christ ; avec l'Ordre des Evangiles, Epîtres & Leçons qui se lisent en l'Eglise, au long de l'année : ensemble le Calendrier ou Ordre des temps, depuis la création du monde, pour tout jamais restitué & corrigé. Plus une briéve Description de la Terre Sainte, avec sa charte, imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Guillard & Amaulry Warencore, 1562.

CONCLUSION de la Messe, *Ite Missa est. Calvinique.* imprimée à Lyon, par Jean Saugrain, 1563.

Vraie & droite CONFÉRENCE de la Doctrine de Jesus-Christ & des Papes, faite en forme d'Antithèse, traduite d'Italien, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1564. *Calvinique.*

CONFESSION de Beda, faulsement imposée à feu Maître Noel Beda, Docteur en Théologie. *Censurée.*

La CONFESSION vraiement Chrétienne, plaine de salutaire Doctrine. *Censurée.*

Le vrai Moyen de bien & catholiquement se CONFESSER. *Censuré.*

CONFESSION de la Foi Chrétienne, mise en rime, accommodée sur le chant du Psalme 119, Bienheureuse est la sonne, &c. *Calvinique.*

CONFESSION de Foi des Fidèles épars, &c. *Calvinique.*

CONFESSION de Foi, faite d'un commun accord, par les Fidèles qui conversent ès pays bas, lesquels desirent vivre selon l'Evangile ; avec une Remontrance aux Magistrats de Flandres, Braban, Haynault, Artois, Chastellenie de l'Isle & autres régions circonvoisines, 1561. *Calvinique.*

CONFESSION & simple Exposition de la Foi, & articles de la pure Religion Chrétienne, faite d'un commun accord,

par les Miniſtres de l'Egliſe, qui ſont en Suiſſe; aſſavoir à Zurich, Berne, Schaphouſe, Saint Gal, Couere des Griſons & leurs alliés : item à Meilhouſe & Bienne ; auxquels ſe ſont conjoints les Miniſtres de l'Egliſe de Genève, imprimée à Genève, *in*-8°. par François Perrin, 1566.

La CONFIRMATION de la Diſcipline Eccléſiaſtique, obſervée ès Egliſes Réformées; avec la Réponſe aux objections propoſées à l'encontre, imprimée en l'an 1566. *Calvinique.*

Statuts de la CONFRAIRIE Notre Dame, Vierge, Mere de Jeſus-Chriſt, inſtituée en l'Egliſe Métropolitaine Saint Eſtienne de Tholoſe, imprimés à Tholoſe, *in*-4°. par Guyon Boudeville, 1553.

Statuts & Ordonnances de la noble CONFRAIRIE dédiée à l'honneur de Jeſus-Chriſt & de Madame Sainte Anne, fondée d'ancienneté en l'Egliſe Notre Dame du Taur, à Tholoſe, redigés par ordres, titres & chapitres, imprimés de même, 1552.

Prélude ſur les Statuts de la vénérable CONFRAIRIE des Confreres du mérite de la Paſſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, inſtituée en la devote Egliſe de Saint Saturnin, à la Chapelle du Crucifix, dite de Saint Gilles, audit Tholoſe, imprimé de même, 1559.

Los Eſtatuts de la devota Nobla & antiqua CONFRAYRIA de la Sagrada Conception de noſtra Dama, Mayre de noſtre Seignhor Dieu Jeſus-Chriſt, fundada en la très-devota & antiqua Gleyſa de la Daurada de Tholoſa, empremits per Meſtre Johan Gran Joan, Librayre, 1515.

Inſtruction pour les CONFRERES de la CONFRAIRIE du Saint Sacrement de l'Autel, imprimée à Bourdeaux, *in*-4°. par Simon Milanges, 1577.

La CONQUESTE qu'un Chevalier ſurnommé le Cœur d'Amours

d'Amours épris, fit d'une Dame appellée Doucemercy, imprimé en l'an 1503 [1].

[1] Ce Roman eft de René d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, qui l'a dédié à Jean de Bourbon, qualifié *fon neveu*, en tant qu'époux de Jeanne, fille de Charles VII, & de Marie d'Anjou, fœur de René. (M. DE LA MONNOYE).

Le CONSEIL de trois Evêques, fur la Détermination du Concile général de Trente, envoyé au Pape Paul III, & trouvé en fon Palais, après fa mort, imprimé *in*-8°. l'an 1564, fans nom. *Calvinique.*

CONSOLATION Chrétienne, &c. *Cenfuré.*

CONSTITUTIONS Regulières des Frères Mineurs CAPUCINS de l'Ordre de S. François, promulguées au Chapitre général dudit Ordre, tenu à Rome, au Monaftère de Sainte Euphemie, l'an 1536, & de nouveau, par le vouloir du Révérend Pere Général, des Peres Déferviteurs & de tout le Chapitre, célébré auffi à Rome, l'an 1575, réimprimées avec addition d'aucuns décrets, ordonné par le Concile de Trente & par le Souverain Pontife: le tout mis d'Italien en François, & imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guichard Gelairon, 1584.

CONTRARIÉTÉS qui fe trouvent en la Doctrine de Maître Jean Calvin, imprimées en Anvers, *in*-16. par Diriik Uriman, 1559.

Le CORDIAL, Livre contenant quatre parties, traitant des quatre chofes qui font à advenir, dont la fréquente mémoire préferve de péché, imprimé à Lyon, *in*-8°. l'an 1480.

Les CONTREDITS [1] de Songecreux, contenus en trois Livres, partie en rime, partie en profe, lefquels découvrent plufieurs abus en chacun état de ce monde, imprimés à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1530.

[1] Ces Contredits font de *Pierre Gringore*, dit *Vaudemont*, *Hérault d'armes du Duc de Lorraine*; mais ce *Songecreux* eft différent du *Magifter*

noster Songecrusius, Auteur d'un Almanach en rime, intitulé *Prénostication de Maitre Albert Songecreux Biscain*; dont le vrai nom est *Préel.* Voy. dans LA CROIX DU MAINE, Tom. II, pag. 339, à l'Art. *Préel*, & les notes sur l'Art. PIERRE GRINGORE, pag. 284 & 285 (M. DE LA MONNOYE).

Au second Livre des Contredits.

[Si Adam n'eût péché, jamais l'homme n'eût été sujet à l'homme, ne un homme n'eût point jugé un autre homme; car chacun eût été jugé de soi-même, vu qu'au commencement Dieu ne dit pas à l'homme, Domine Domine, ou juge l'homme, mais Domine & préside sur les poissons de mer, les oiseaux de l'air, & les bêtes de terre; mais depuis que péché est augmenté entre les hommes, noises, contentions, batailles, discords sont venus. Parquoi il fut nécessaire, pour réprimer les vices des mauvaises gens & leurs violences, que par la Divine Providence ait été établi que l'homme jugeât l'homme, à celle fin que si nature n'encline point en bien, que l'homme le corrige & amende: combien que l'homme ne soit pas droitement juge de l'homme: mais l'homme est établi sur l'homme pour corriger les vices de l'homme. Et tel homme est appelé juge, lequel doit être sur les autres plus excellent en vertu, & a plus grande renommée & autorité.

Les COUSTUMES & Statuts particuliers de la plupart des Bailliages, Sénéchaussées, & Prevôtés Royaux du Royaume de France, arrêtées, accordées, & approuvées par les Commissaires, à ce commis par le Roi; & collationnées aux Registres de la Cour de Parlement; avec autres Coûtumes non accordées, desquelles l'on use en plusieurs Jurisdictions dudit Royaume, imprimées à Paris, *in-fol.* par Jean de Roigny, 1548.

Le COUSTUMIER de France, imprimé en deux grands volumes, à Paris, par Jaques du Puys, 1581.

Les COUSTUMIERS particuliers de plusieurs Bailliages & Sénéchaussées, ont été imprimés à part, en diverses formes, par divers Libraires: assavoir le Coûtumier du Bailliage de Sens, *in*-4°. celui de Boulenois, *in*-8°. celui de Tours, Bourges & Orléans, *in*-4°. par de Marnef; celui de Poitiers, *in-fol.* celui de Chaumont en Bassigny, *in*-4°. par Jean de Roigny, 1578; celui de Normandie, *in-fol.* par Jaques du Puys; celui de Paris, *in*-4°. par ledit du Puys; celui de Bretagne, *in*-4°. à

Rennes, 1568; & presque tous les autres Coûtumiers, ont été imprimés à Paris, par Jean Dallier ou ses Héritiers, chez lesquels on les pourra recouvrer.

La CRÉANCE des Veroleux. Rime [1].

[1] Nevizan, Liv. IV. de sa *Forest nuptiale*, n° 27, cite la créance des véroleux, en ces termes : *vide Librum superindè in rhythmis vulgaribus impressum Romæ, editum ab uno patiente illum (morbum Gallicum) & tu Galle* la créance des véroleux, *ubi postillatur Pater noster & Ave Maria.* (M. DE LA MONNOYE).

Le CREDO du commun peuple, selon le temps qui court, rime, imprimé à Lyon, par Jaques Moderne.

La Translation de la Bulle de la CROISADE, faite par le Pape Leon X, imprimée à Paris, *in*-4°.

La CRONIQUE abrégée des Rois de France, avec leurs Portraits en taille douce, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Balthasar Arnoullet, & depuis par Clement Baudin.

CRONIQUES de plusieurs Royaumes & Pays, imprimées à part, comme on verra chacune en son lieu, ou sous le nom de l'Auteur d'icelles.

La CRONIQUE Martinienne, translatée en François, imprimée à Paris, par Antoine Verard, *in-fol.* [1].

[1] Cette *Chronique* fut la premiére fois, imprimée, l'an 1503, *in-fol.* par Antoine Vérard. Elle commence à la création du monde, & finit au mariage d'Edouard, Roi d'Angleterre, avec Isabelle, fille de Philippes-le-Bel, le 25 Janvier, à Boulogne, 1308 : elle est différente de celle qu'imprima le même Vérard, sans date, sous le titre de *Chronique Martinienne*, prétendue traduite du Latin de *Martinus Polonus*, par Sébastien Mamerot, qui, en 1458, par ordre de Louis de Laval, Gouverneur du Dauphiné, entreprit cet ouvrage, &, de son chef, le continua jusqu'en 1503 inclusivement; sur quoi l'on peut voir les P. P. Quétif & Echard, pag. 369 & 370, du Tom. I, de la *Bibliothèque des Auteurs Jacobins.* (M. DE LA MONNOYE).

Le CUIDER & Contrepenser des hommes & des femmes, par lequel un chacun pourra connoître la folle fantaisie du

monde ; avec les vingt-quatre Louanges des Dames : le tout par huitains, imprimé à Lyon, *in*-24. par François Juſte.

Le CŒUR [1] de Philoſophie, tranſlaté de Latin en François, à la Requête de Philippes le Bel, Roi de France, contenant pluſieurs demandes & queſtions du Philoſophe Placides, parlant à Timée, & les réponſes; avec le Traité de la Sphère du monde, imprimé à Paris, *in-fol.* par Poncet le Preux, 1534.

[1] On écrivoit autrefois *Cueur*, l'Orthographe, *Cœur*, aujourd'hui univerſellement reçue, étoit autrefois rejetée par pluſieurs de nos Grammairiens, & n'a été enfin admiſe que pour éviter d'autres inconvéniens. Voy. MENAGE, Chap. 80, de la ſeconde Partie de ſes *Obſervations ſur la langue Françoiſe*, pag. 327. (M. DE LA MONNOYE).

De la CURE familière, avec aucuns Préceptes de Mariage, extraits de Plutarque; auſſi un Dialogue de la dignité des femmes, traduit des Dialogues de M. Speron Italien, imprimés à Paris, *in*-16. par Arnoul l'Angelier, 1548.

Au Traité de la Cure familière.

[La ſouſpeçon quelquefois naît d'une ſi occulte ſemence, qu'il ſemble que en la propre mode d'un figuier ſauvage, elle ſort & germine de ſoi-même. Vrai eſt que notre ignorance (avec laquelle ſouventesfois nous tirons les actes & paroles d'autrui à pire fin qu'elles ne furent formées) eſt merveilleuſement idoine à porter telle graine. Le menſonge eſt de vouloir, par frauduleutes paroles, montrer le faux pour vrai. Mais à ſe faire belle, enſorte que deſſous un vil emplâtrement, une femme enſeveliſſe ſa naturelle vivacité, cela, certes, eſt une menterie pire que celle première, & d'autant plus grande, que le mal-faire eſt plus grand, que le dire.

Au Dialogue de la dignité des femmes.

Car, comme aux affaires de la république, que notre fin eſt la patrie, le Prince & les Loix de laquelle nous entendons d'honorer, & conſerver à notre pouvoir, & non les rues, ou les murailles d'elle : ainſi en nos faits particuliers, la fin de l'homme eſt la maiſon, c'eſt-à-dire, la femme qui la gouverne; par l'image de laquelle (quaſi Roine des commandemens) le cœur du mari ému, laboure, navige, poſtule, étudie, & combat : œuvres certes belles & grandement louables, mais toutes plus convenables à ſerviteur qu'à ſeigneur : lequel point n'étant bien du vulgue entendu, lui fut occaſion anciennement, de maintes erreurs, & ſpécialement de l'Idolâtrie. Car, ſi

mouvant continuellement le corps du Soleil, du Levant au Ponant, & par sa lumière ores loingtaine, ores prochaine de la terre, nous en apportant froid & chaud, vie & mort, donna à croire aux premières gens (le jugement desquels ne s'étendoit outre leur sens) qu'il fut occasion de toute chose, & l'adorèrent comme Dieu. Et, pour certain, au regime de la famille, l'homme, est le Soleil, qui se meut au tour d'elle, non par soi-même, mais par la femme, informé. Laquelle pource qu'elle lui est en mode d'intelligence, non hurtant, ni poussant; mais comme aimée & desirée, mystère occulte aux vulgaires, émeut l'homme à se travailler. Aucuns croyent que la vie de la femme soit en soi-même otieuse, & certainement serve de son mari. Mais qui le croit, croye encore sûrement que l'ame ne porte point le corps, mais que lui la mène & porte avec soi, où & quand lui plaît: croye aussi que le Prevôt avec ses sergens, qui prend & lie les prisonniers, soit le Gouverneur de la ville.]

CYMBALUM MUNDI. Voyez THOMAS DU CLEVIER *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot BONAVENTURE DES PÉRIERS, Tom. I, pag. 90 & 92.



D A M.

DAMASE [1], Pape *. Voyez la Vie de plusieurs Saints, qu'il a écrite, insérée aux volumes de l'Histoire de la vie & mort d'iceux, traduite en François, & imprimée à Paris, par Chesneau.

[1] Ces Vies, mal écrites, pleines de contradictions & d'Anachronismes, ont, au jugement des meilleurs critiques, été tirées d'Ecrivains postérieurs à Damase de cinq siècles. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Pape Damase étoit Espagnol. Il succéda à Libere, en 366, & mourut, en 384, après avoir gouverné, pendant dix-huit ans, l'Eglise Romaine, avec autant de sagesse, que de dignité. C'étoit un très-savant homme, qui aimoit & protégeoit les Belles-Lettres, & ceux qui les cultivoient. Il eut pendant quelque temps S. Jérome pour Secrétaire.

DANIEL. Voyez le Livre de Daniel le Prophête, en la Bible.

DANIEL * D'AUGE, Lecteur & Professeur du Roi, en la langue Grecque, a écrit deux Dialogues de l'Invention poëtique, de la vraie connoissance de l'Histoire, de l'Art Oratoire & de la fiction de la Fable, imprimés à Paris, *in*-8°. par Richard Breton, 1560. Recueil des plus belles Sentences & manières de parler des Epîtres familières de M. Tulles Ciceron, recueillies premièrement par un Docteur Italien, nommé Christophle Capharo, mis en François par Daniel d'Auge, imprimé à Paris, *in*-8°. par Arnoul l'Angelier, 1556. Oraison consolatoire sur la mort de Messire François Olivier, Chancelier de France, à Madame Antoinette de Cerisay sa femme, imprimée à Paris, *in*-8°. Epître à noble & vertueux enfant Antoine Thelin, fils de noble Guillaume Thelin, Auteur du Livre intitulé Opuscules divins; en laquelle est traité du vrai patrimoine & succession que doivent laisser les pères à leurs enfans, imprimée au commencement desdits Opuscules divins, à Paris, par Mathurin Prevost, 1565. Institution d'un Prince Chrétien, de

Synese, Evêque de Cyrene ou Pentapolis en Afrique, Auteur Grec, grand Philosophe, fort éloquent & bien versé en toutes disciplines; dédiée à l'Empereur Arcadius, traduite par Daniel d'Auge, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1555; avec une Oraison de la vraie noblesse, de Philon Juif, traduite de Grec, par le même. Quatre Homélies du Saint & Divin Pere Macaire Egyptien, contenant la vraie perfection nécessaire & utile à chacun Chrétien, imprimées à Paris, & depuis à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1559.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au mot DANIEL D'AUGE, Tom. I, pag. 162 & 163.

Au premier Dialogüe de l'Invention poëtique.

[L'invention me semble produite de plusieurs nobles causes, premièrement de la promptitude d'esprit, don de nature : puis d'avoir lu, oui & vu plusieurs choses : finalement elle ne vient de l'art, lequel montrant la beauté & convenance d'icelle, semble enseigner ce qui lui est nécessaire, & la manière de l'enrichir & de lui donner toutes les parties, tous les sens & esprit qui lui conviennent, ainsi comme à un corps animé & sensible, lequel a besoin de toutes ses vertus organiques, & de tous ses membres & instrumens, pour pouvoir produire ses dernières opérations, pour la fin desquelles il fut fabriqué par nature. Outre ce, l'invention est seule cause que l'homme exprime mieux ses conceptions, pour ce que l'abondance de l'invention fait qu'on peut convenablement & tôt traiter de quelque matière que ce soit bien à plein : & pour ce, furent trouvées les sciences & disciplines, à fin qu'on pût raisonner de toutes choses copieusement, avec discrètes & doctes raisons, auxquelles on voit que, & les hommes sages & les ignorans, prêtent ordinairement foi : & d'autant plus grand est le plaisir qu'on tire de l'invention, que d'elle dépendent & procédent toutes les actions. De-là prindrent anciennement origine les loix & toutes les institutions divines & humaines. De là naquirent toutes les opinions, lesquelles puis après décidées par dispute, donnèrent connoissance de la vérité. De là sortirent les vertus morales, & tout ce qui est règle, mesure & frein des esprits vitieux, lesquels, comme une méchante terre laissée en friche, produisent chardons & autres herbes inutiles, venimeuses & picquantes. Somme, de là l'on tire tout ce qui est utile & convenable à chaque état & condition des choses, ou des hommes. Et jaçoit qu'elle soit plusieurs fois cause de beaucoup de maux, si est-ce qu'elle produit biens infinis, étant celui très-utile, qui opére le bien à fin de bien, comme pernicieux, quiconque fait bien à fin de mal, & au contraire. Elle vient accompagnée de deux qui lui prêtent aide, dont

elle se sert beaucoup, l'expérience & l'exercitation, n'étant autre chose; savoir, qu'exercer les choses expérimentées, tant qu'elles deviennent art ou science, selon leur nature, vertu & propriété : puis à telle perfection nous conduit la diligence & imitation. Et certes imiter, n'est autre chose qu'ensuivre les effets des choses, & très-bien les connoître, observer, & les savoir retirer si besoin est, puis les accommoder à son propos, selon les lieux & temps opportuns, ou en parlement, ou en action, &c.

En l'Institution du Prince Chrétien.

L'ancien proverbe dit fort bien, que la multitude des sujets ne fait pas l'homme, Roi plutôt que Tyran, ne plus, ne moins que la multitude des brebis, ne fait pas plutôt l'homme pasteur que boucher, lequel les mène pour les occire, à fin de s'en remplir le ventre, & d'en donner aux autres pour leur viande. Je dis & tiens, que le Roi & le Tyran, sont en semblable différence. Combien que fortune est pareille en tous deux; ils ont tous deux puissance sus beaucoup de gens. Mais celui qui s'arrête du tout à ce que ses sujets trouvent le plus honnête, & qui aime à travailler, pour voir les siens en un bon repos, & s'exposer aux dangers, à fin qu'ils vivent en paix, & veiller, & vivre en souci, plutôt que les voir jour & nuit encombrés d'infortunes, un tel est aux brebis Pasteur; aux hommes Roi. Au contraire, cil qui est tellement sujet à ses plaisirs, qu'il abuse à ses voluptés de son Royaume, pensant qu'il faut assouvir toutes ses affections, & que c'est tout un si ses sujets s'en sentent, croyant qu'il mérite beaucoup, de ce qu'il est Roi de plusieurs, & pource qu'il doit à son plaisir, tenir chacun en sa sujetion: bref qui, au lieu d'engresser son troupeau, veut être engressé de lui: je l'appelle aux brebis boucher, & déclare qu'il est Tyran, s'il a à faire à un peuple muni de raison.]

DANIEL TOUSSAIN *, a écrit l'Exercice de l'ame fidèle; c'est assavoir Prières & Méditations pour se consoler en toutes sortes d'afflictions, & singulièrement pour se fortifier en la Foi, imprimé à Franckfort, *in*-8°. par les Héritiers André Wechel, 1583. Les Lamentations & Saints Regrets du Saint Prophète Hiérémie; Paraphrase & Exposition appropriée à ce temps, en toutes sortes lamentable, par Daniel Toussain, imprimés à Spire, *in* 8°. pour Bernard Dalbin, 1584.

* Daniel Toussain naquit, le 15 Juillet 1541, à Mombelgart, dans le Duché de Wirtemberg, de Pierre Toussain, Ministre de cette Ville. Il vint à Paris, où il resta quelque temps; il passa à Orléans, où il reçut l'imposition des mains pour le ministère, en 1562. Il y épousa, en 1565, Marie Coüet, fille d'un Avocat au Parlement de Paris. Il eut beaucoup à souffrir pendant

pendant les troubles de la France, fut souvent mis en prison, presque toujours fugitif & caché, jusqu'à sa retraite dans le Palatinat, où l'Electeur Frédéric III, lui procura un établissement avantageux, à Heidelberg, où il mourut le 10 Janvier 1602, dans sa soixante-unième année. Au moment du massacre de la S. Barthelemi, il étoit caché dans une Tourelle du château de Montargis, où sa femme accoucha de Paul Toussain, son fils, qui exerça, après son père, le Ministère Evangélique en différens endroits. Daniel étoit, à sa mort, Recteur de l'Université d'Heidelberg, & Ministre. Il avoit abdiqué un an auparavant la place de Professeur en Théologie. Il a beaucoup écrit d'ouvrages de controverses & de piété. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 334.

DARÈS PHRYGIEN. Voyez MATHURIN HERET *.

* Darès étoit un Prêtre Phrygien, que l'on croyoit Auteur de l'*Histoire de la guerre de Troye*, dont il avoit été témoin ; mais on sait que l'Ouvrage, qui porte son nom, est d'un Ecrivain beaucoup plus récent. Il faut voir ce qu'a observé Jean-Albert Fabrice, sur cet Auteur supposé, dans ses Bibliothèques Grecque & Latine. Du Verdier, qui renvoie ici à MATHURIN HÉRET, Traducteur François de DARÈS, devoit y joindre, par la même raison, JEAN DE LA LANDE. Madame Dacier a donné une bonne Traduction de cette *Histoire de la guerre de Troyes*. — Au commencement du cinquième Livre de l'*Iliade*, Homère qualifie ce DARÈS d'*homme très-riche & d'une sagesse consommée*. Il étoit Sacrificateur de Vulcain, & avoit deux fils, *Phégée* & *Idée*, tous deux grands Capitaines, & tous deux adroits à toutes sortes de combats. Phégée fut tué par Diomède, & Idée se sauva de sa fureur, en fuyant.

DARIUS TIBERTI [1]. Epitome des Vies de Plutarque, &c. Voyez PHILIPPES DES AVENELLES.

[1] Il falloit, ou *DARIUS TIBERTUS*, ou *DARIO TIBERTI*. C'étoit un Gentilhomme de Césène, qui prenoit la qualité de *Poëte*. Il composa, en 1492, l'*Abrégé Latin des Vies de Plutarque*, dont la première Edition parut, l'an 1501, à Ferrare. — Voy. ci-dessus, pag. 89, le mot ANTIOCHUS TIBERTI, & remarquez l'affectation d'avoir pris ces noms d'ANTIOCHUS & de DARIUS. (M. DE LA MONNOYE).

DAVID, Roi d'Israel & Prophète. Voyez ses Psalmes en la Bible. *Voyez* Clement Marot, Jean Antoine de Baif, Jean Poitevin, Maurice Sæve, Pierre de Garros, Theodore de Beze, Gilles d'Aurigny.

DAVID CHAILLET, a écrit Traité de la fin ou Usage

des miracles, & de la Conception de la Vierge Marie en péché originel, contre l'opinion de ceux de l'Eglise Romaine, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Bonnefoy. *Calvinique.*

DAVID CHAMBRE, Ecoſſois, Conſeiller en la Cour de Parlement, à Edimbourg, ville capitale d'Ecoſſe, a écrit en François, Hiſtoire abrégée de tous les Rois de France, Angleterre & Ecoſſe, miſe en ordre par forme d'harmonie, contenant auſſi un bref Diſcours de l'ancienne Alliance & mutuel ſecours, entre la France & l'Ecoſſe, avec l'Epitome de l'Hiſtoire Romaine des Papes & Empereurs, & celle d'iceux Rois, augmentée ſelon la même méthode, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Coulombel, 1579. Diſcours de la légitime ſucceſſion des femmes, aux poſſeſſions de leurs parens: & du gouvernement des Princeſſes aux Empires & Royaumes, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Gadouleau, 1579.

DAVID CHYTREUS [1]. Hiſtoire de la Confeſſion d'Auſpourg *, contenant les principaux Traités & Ordonnances faites pour la Religion, quand l'Electeur Jean Duc de Saxe, avec les Cités & autres Princes Proteſtans, préſentèrent leur Confeſſion de Foi, à l'Empereur Charles V, ès Etats généraux de l'Empire, tenus à Auspourg, 1530, recueillie par David Chytreus, Profeſſeur des Saintes Lettres, en l'Univerſité de Roſtoil, & nouvellement miſe en François, par Luc le Cop. Imprimée en Anvers, *in*-4°. chez Arnould Conninx, 1582. *Calvinique.*

[1] Il naquit, non pas de *Barthelemi Chytræus*, à Ingelfing, en Suabe, comme dit Moréri, mais de *Mathieu Chytræus*, à Brakenheim, au Duché de Wirtemberg, comme dit Melchior Adam, le 26 Février 1530, & mourut le 25 Juin 1600, dans ſa ſoixante-onzième année, à Roſtoch **. (M. DE LA MONNOYE).

* Le plus connu de ſes Ouvrages, eſt un Commentaire ſur l'Apocalypſe, plein de rêveries. Il étoit Miniſtre Luthérien.

** La verſion Françoiſe de la *Confeſſion d'Ausbourg*, inſérée dans l'*Hiſtoire de la Confeſſion d'Ausbourg* de Chytræus, par Luc de Cop, a été faite ſur l'Edition Latine de l'an 1531, *in*-4°. ce qui mérite d'être remarqué, parce que

les diverses Editions Latines de cette *Confession*, contiennent d'assez grandes différences. On trouvera des détails très-intéressans & très-amples sur les Editions, en diverses langues, de la *Confession d'Ausbourg*, dans la *Biblioth. Curieuse* de M. Clément, Tom. II, pag. 217 & suiv.

DAVID KIBER *, a abrégé & tiré de l'Ébrieu de Josephe, l'Histoire de la guerre Judaïque, ledit abrégé mis en François, par Fran. de Belleforest, & imprimé avec le Josephe.

* David Kiber avoit publié, en Latin, en 1550, l'*Abrégé de l'Histoire Judaïque*, traduite de l'Hébreu de Joseph, connu sous le nom de *Joseph, fils de Gorion*. Belleforest traduisit, en François, cet Abrégé, sur le Latin de Kiber, & le publia, en 1570, *in-fol.*

DAVID FINARENSIS, Médecin, a écrit en onze chapitres, Épitome de la vraie Astrologie, & de la réprouvée, auquel est traité du franc arbitre, de prédestination, prescience, providence, destinée & autres bonnes & ardues matières, imprimé à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1547. Traité de la nuisance que le vinaigre porte au corps humain, pour réfutation des raisons d'un autre Traité de Baptiste de Cavigioles, intitulé des Propriétés du vinaigre, qu'il dit être l'ami de nature, imprimé *in*-8°. sans date & nom d'Imprimeur.

Au sixième Chapitre de l'Astrologie vraie & réprouvée.

[Veut donques Platon que la sapience de Dieu, connoissant son essence, & puissance, &, par icelle, chacune chose, qui d'elle dépend, soudain aime & desire l'ordre des choses que la sapience juge être parfait, & le décrit en soi, & constitue en manière, que ne peut être autrement. Or cette constitution, ordre & loi des choses qui ont à être nécessairement (& néanmoins n'empêchant le libéral arbitre) est appelé providence. Ce même ordre, considéré ès choses, est appellée *Fatum*, qui est la loi Divine, par laquelle s'accomplissent les inévitables cogitations de Dieu. Et pourtant S. Augustin ne s'oppose à ceux, qui appellent *Fatum*, la connexion & continuel ordre de toutes les causes, par lequel se fait ce qui se fait : mais ne veut user du mot de *Fatum*, pour ce que ce nom des anciens se tire en diverses significations, qui pourroient décevoir les hommes. De l'opinion de Platon est Boëce, disant la divine providence être une suprême raison en Dieu constituée, laquelle raison ordonne & dispose toutes choses, & *Fatum* est une certaine disposition, ou ordre ès choses mobiles & temporelles, par lequel ordre la Providence divine lie & compose toutes choses, combien qu'elles soient infinies (quant à nous) & que les choses qu'icelle embrasse & connoît au-dedans la Divine

volonté, le *Fatum* les dispose en forme qu'elles procèdent par ordre de temps en temps, de lieux en lieux, & de formes en formes. La providence donc est certaine forme des choses futures par ordre en divers siècles, laquelle est immobile & simple : Et *Fatum* est certaine liaison & connexion mobile, & ordre temporel, des choses que la divine simplicité dispose qu'elles ayent à être. Par quoi s'ensuit, que ce qui est sous le *Fatum*, soit encore sous la Providence, de laquelle il dépend, comme on peut connoître par une similitude baillée par le même Auteur, qui est que tout ainsi que l'Architecte est des choses qu'il veut édifier maître, & connoissant la forme de les ordonner faire, & que les choses par lui à édifier sont sujettes à sa raison & ordre : ainsi est-il nécessaire, que toutes choses, qui sont à faire & à venir, soient sujettes à l'ordre & providence divine ; mais pourtant n'ôte, n'empêche la providence, ou *Fatum*, le libéral arbitre. Ce que subtilement & clairement montre Thomas d'Aquin, contre les Gentils: par quoi, par les raisons & autorités susdites, appert que *Fatum*, qu'en François on dit Destinée, n'est ce que disent les Priscilianistes, de l'opinion desquels ont été les Talmudistes, qui tiennent que si Saül eût été né au signe de David, qu'il fût tombé devant lui. Dit outre qu'au Chapitre, qui commence : *Sedeo*, au Livre du Talmud, est faite mention, qu'un nommé Rabialazar Vempeda disoit, qu'il avoit grande pauvreté : &, pour en être relevé, faisoit oraison à Dieu, & que Dieu lui répondit : veux-tu que, pour ton amour je détruise le monde ? Et qu'une autre fois je le crée ? Et par aventure tu seras au signe, auquel tu seras fait riche. O folie inestimable ! comme si Dieu seul Créateur de toutes choses, & qui sous sa main régit & gouverne tout, n'avoit la puissance d'ôter la pauvreté d'un homme, posé ores que les étoiles lui seroient contraires, par lui au profit & utilité de l'homme seulement créées. De tels Hérétiques l'erreur est condamnée & confutée par quatre raisons de S. Augustin, dont la première est prise sur la loi commune: Car, selon Ciceron, toute loi & secte des Philosophes tient qu'il y a un Dieu, lequel ès affaires & nécessités des hommes, doit être invoqué, & par sacrifices honoré. Parquoi si les étoiles avoient telle puissance sur l'homme, il faudroit de nécessité concéder, qu'il ne feroit point besoin d'appeller, ne prier Dieu ès tribulations & adversités humaines, pour obtenir allegement, si tout étoit régi par nécessité inévitable. Secondement, cette opinion est offensive & injurieuse, spécialement au ciel : car c'est grande diffamation de dire, qu'en aucune cité, y ait Citoyens & Gouverneurs, lesquels déterminent, que l'on doit commettre larcins, homicides, & semblables vices dignes de mort. Pour cette cause, dit Saint Augustin, que le Ciel est une cour, ou une cité, dont les citoyens sont les étoiles, lesquelles, si ainsi est, qu'elles nécessitent la volonté de l'homme à faire vice, c'est au ciel injure & très-grand vitupère. Tiercement, n'est cette opinion contumelieuse contre le divin jugement ; car, comme dit S. Augustin, quel jugement de condamnation pourroit être fait des hommes, lesquels ont été par les corps céleftes nécessités à pécher ? Comme s'il vouloit dire, que nul. Et pour ce, lui-même, en la vingt-quatriéme question dit : que Dieu jamais ne condamneroit l'homme, s'il

ne trouvoit qu'il eût péché de son franc arbitre, sans contrainte aucune. Quartement, & finalement, cette opinion est répugnante à l'expérience : car nous voyons que deux enfans gemeaux, nés d'une même ventrée, & conçus sous un même signe, & constellation, sont tellement, en infinies choses, divers entre eux, que sans comparaison ils sont plus semblables à ceux, qui sont nés & conçus sous diverses constellations, qu'entre eux : & est cette raison (comme dit S. Augustin) très-forte pour impugner l'opinion erronée des dessusdits. Et baille un exemple de Jacob & Esaü, enfans gemeaux, desquels le dernier tenoit la plante du pied du premier, en sortant hors du ventre de leur mère, entre lesquels y a eu si grande diversité en mœurs, & conditions, & disparités en faits, & amour de père & de mère, qu'ils étoient toujours ennemis entre eux. Parquoi est dit, que quand l'un cheminoit, l'autre s'asséoit : quand l'un dormoit, l'autre veilloit : quand l'un parloit, l'autre se taisoit. Aussi l'un fut toujours serviteur mercenaire, & l'autre ne servit jamais ; l'un étoit bien aimé du père, & l'autre de la mère, l'un perdit l'honneur d'aînesse, qui lui étoit du, & l'autre l'acquit. Davantage est aussi réprouvée cette hérésie, par Chrisostome, qui dit, qu'elle fait trois manières de blasphêmes contre Dieu. Le premier est, qu'il s'ensuivroit, que Dieu est, & a été mauvais en créant les étoiles. Car (dit-il) si aucun par le moyen des étoiles, fait homicide, ou adultère, grande iniquité & injustice doit être, pour ce, attribuée aux étoiles ; mais encore plus à celui qui les a créées, car puisque Dieu est connoissant, & non ignorant des choses futures, & qu'il connoissoit que telle iniquité devoit procéder d'icelles, & n'a point voulu les amender, il n'est pas bon : s'il l'a voulu, & n'a peu, il est impuissant, & non tout pouvant. La seconde, que Dieu seroit cruel de faire souffrir peines pour les délits que les humains pourroient commettre par la contrainte d'icelles étoiles. Et pourquoi (dit icelui Chrisostome) enduré-je peine pour la chose que j'ai commise, non pas par volonté ; mais par nécessité ? La troisiéme est que Dieu ne seroit pas sage en ses commandemens. Car qui est celui qui commande à aucun, & défende de ne point faire le mal, qu'il ne peut par crainte éviter ? Aussi d'accomplir le bien, auquel on ne peut parvenir ? Il n'y a homme au monde qui fût réputé sage, en faisant tels commandemens. D'avantage, si ainsi étoit, Dieu seroit auteur de mal, si nous étions contraints de pécher par son moyen. Ce qui sembleroit véritable, suivant ce qui est écrit : *Non est malum in civitate, quod Deus non fecerit.* Ce qui est du tout erroné : car il faut entendre ce que dit Basile le grand. Cette diction de mal, en ce passage, signifie vexation & calamité, que Dieu envoie aux pécheurs, pour la correction de leurs fautes. Par les choses susdites, il apert évidemment, que l'opinion d'iceux est fausse & hérétique. Parquoi S. Augustin conclud, en déterminant la vérité de ces choses, que l'étoile nouvelle, qui apparut à la nativité de Jesus-Christ, ne lui fut point destinée à mal, ne bonheur. Aussi il dit au huitiéme Sermon sur Saint Jean, que le Seigneur & Créateur des étoiles, n'est point sous la destinée, ne disposition d'icelles. Semblablement, à ce propos, dit le même Docteur, *contra Faustum*, que Jesus-Christ fut cause de

la naiſſance & apparition de l'étoile, & non l'étoile cauſe de la Nativité d'icelui. Et, parce que l'on pourroit demander, ſi l'impreſſion des luminaires céleſtes, eſt point cauſe de la diverſité des mœurs & conditions des hommes, à ce répond Brochard, jadis Patriarche de Conſtantinople, que la queſtion a double ſens, ſelon diverſes interprétations, & ſi on veut dire, qu'icelles étoiles ſoient cauſe, & qu'elles contraignent les volontès & conditions des hommes, cela n'eſt pas ſeulement faux, mais hérétique : car c'eſt contre la Foi & Religion Chrétienne, en tant que parce il s'enſuivroit, que quelconque choſe que l'homme fit jamais, n'en auroit aucun mérite, ne gloire. Mais ſi on veut dire, que les mœurs des hommes ſont diſpoſitivement & contingemment variées par la diſpoſition des étoiles, cette choſe peut avoir quelque vérité, & ne répugne point à la Foi, ne à raiſon. Car il eſt clair, que la complexion diverſe des corps, fait beaucoup à la variation & mutation des affections, & des mœurs. Parquoi les colériques ſont naturellement diſpoſés & prompts à courroux, magnifiques, & libéraux. Les ſanguins, amoureux, benins & gracieux. Les mélancoliques, froids, rudes, & mal-plaiſans, inhumains, trompeurs & avaricieux : & les flegmatiques, endormis, lourds & pareſſeux; mais ceci n'emporte aucune néceſſité, ains l'ame a domination ſur le corps, mêmement quand elle eſt aidée par grace, en ſorte que nous voyons pluſieurs colériques doux & amiables, auſſi pluſieurs mélancoliques benins, gracieux, & miſéricordieux. Et pource que la vertu des corps céleſtes œuvre, & a aucune cauſalité en la miction & qualité des complexions, de ce, peut procéder, que ſur les mœurs & conditions des hommes, elle peut quelque peu diſpoſitivement & contingemment œuvrer, combien que la vertu & nature intérieure fait plus à la qualité de la complexion, que ne fait la vertu des étoiles. A cette cauſe Saint Auguſtin, en la ſolution de certaine queſtion touchant deux frères, leſquels furent enſemble malades & guéris, approuve & loue plus la réponſe d'Hipocrates, Médecin, que de l'Aſtrologue, quand l'on demanda à icelui Hipocrates, la cauſe pourquoi ils avoient été enſemble malades, & guéris : il répondit, que ce fut par la ſimilitude de leur complexion; mais l'Aſtrologue dit que c'étoit pour l'identité & convenance des conſtellations. Il eſt manifeſte, que la réponſe du Médecin eſt meilleure, en tant qu'il a baillé & rendu cauſe plus propre, & plus prochaine. Et quant à l'objection qu'on pourroit auſſi faire par ce qui eſt écrit au livre de la propriété des Elémens, que les Royaumes ont été faits vuides & détruits ès commixtions de Jupiter & de Saturne, & qu'il eſt notoire que telles choſes ne dépendent point de libéral arbitre : parquoi il ſembleroit qu'iceux planetes ſont cauſes de telles avantures & fortunes. A ce peut être répondu, que ledit livre eſt fauſſement attribué à Ariſtote : mais ores, qu'Ariſtote l'auroit dit, on répond, qu'il n'auroit point entendu par ſon dire, que les hommes n'euſſent bien réſiſté à telles influences & conſtellations, s'ils euſſent voulu. Car (comme dit Ptolémée en ſon Almageſte) le ſage homme aura domination ſur les étoiles. Ainſi poſé que les conjonctions des planetes inclinent les hommes à noiſes & diſcordes; toutefois on a libéral arbitre, pour y réſiſter facilement avecques l'aide de Dieu.

Ce qu'Aristote même afferme, au 3. de ses Ethiques: nous sommes les maîtres de nos opérations. Et à ce qu'on pourroit aussi demander des Cometes, desquelles apparoissans, sont signes de la mort des Rois: par où l'on pourroit conclure qu'elles sont causes des biens fortunés, on peut répondre en deux manières. Les aucuns dient, que la Comete n'est point naturellement engendrée, ne aussi l'une des étoiles mises au firmament: & par ce, n'a point naturelle signification d'aucune chose: pour cette cause, dit Damascene, les Cometes n'ont point été engendrées dès le commencement, mais sont, en certain espace de temps, causées & produites, & puis de rechef, détruites & anihilées, selon le plaisir & la permission divine. Il y a une autre opinion d'aucuns voulant parler naturellement d'icelles Cometes, disant, que la Comete est une impression chaude & seiche, engendrée, près la région du feu, de vapeur & exhalation chaude & seiche, en la partie supérieure de l'air, laquelle impression assemblée, se montre être le corps d'une étoile; mais les parties discontinuées & étendues au tour & à l'environ d'icelui corps en ses extrêmités, sont les crins, ou cheveux, comme dit Albert le grand, laquelle chose est pour l'inflammation de l'air sous cinq planetes: c'est assavoir, Saturne, Jupiter, Mercure, Mars, & Venus, lesquels, pour la vélocité de leur mouvement, enflamment l'air étant à l'environ d'eux. Selon cette manière de parler, la Comete signifie & représente accidentalement mortalité, procédant de maladies chaudes & seiches. Car siccité véhémente & excessive, a accoûtumé de procéder & être convenable à la génération de la Comete. Pour cette cause, les hommes remplis de richesses, qui ont accoûtumé de vivre de viandes chaudes & seiches, meurent communément en tel temps: entre lesquels riches faut grandement noter la mort des Princes. Isidore est de cette opinion, & dit, que cette espèce & manière d'étoile en son apparition, signifie pestilence ou guerre. Semblablement dit Bede, elle dénote pestilence, vents ou chaleurs. En outre, si l'on demande si l'étoile qui apparut à la Nativité de Jesus Christ, étoit Comete, répond aussi Brochard, que non: car pour quelconques causes, que la Comete dépend, elle se montre toujours, en la partie Septentrionale; mais l'étoile qui, en la Naissance de Jesus-Christ, apparut, avoit son mouvement à midi, vers Occident, laquelle chose n'est point vue au cours & mouvement des Cometes, comme dit Jean Chrisostome: par ces moyens est ladite question solue, c'est assavoir, que les impressions des étoiles sont cause aucunement dispositive de la variation & diversité des mœurs, mais non pas nécessaire, ne suffisante. Dont faut tenir pour résolution, que les astres & corps célestes n'ont été créés pour régir & gouverner le monde, mais plutôt pour lui bailler clarté & autres effets; le tout au profit de l'homme, comme appert par la parole de Dieu, contenue au premier chapitre de Genese.]

DAVID MISSANT [1], Conseiller & Gouverneur de la ville de Dieppe, a translaté en François, les trois Livres de Tulles des offices, c'est-à-dire, des opérations humaines

& vertueuses, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1502.

[1] Du Verdier écrit MISSANT; Clément Marot, & La Croix du Maine, Tom. I, pag. 424, écrivent MINSANT; mais il y a DAVID MISSANT, ou MINSANT, & JACQUES MISSANT, ou MINSANT, tous deux de Diépe. *David*, qui, comme on voit ici, vivoit en 1502, est, sans difficulté, le *Minsant* à qui Marot, dans une Epître, en prose, à Madame, sœur unique de François I, alors Duchesse d'Alençon, attribue la Comédie de *Fatale Destinée*. Cette pièce ne peut être de *Jaques*, qui, comme on le fera voir en son lieu, vivoit en 1550. Voy. JAQUES MISSANT & JAQUES MINSANT. (M. DE LA MONNOYE).

DECIE AUSONE *. Voyez CHARLES FANTAINE.

* *Decimus* (& non pas *Decius*) *Magnus Ausonius* fut un des plus célèbres Poëtes Latins du quatrième siècle. Il naquit à Bordeaux, d'un Médecin de Bazas. Il enseigna la Rhétorique à Bordeaux, avec tant de réputation, que l'Empereur Valentinien le choisit pour être Précepteur de Gratien, son fils. Il fut élevé au Consulat, en 379. Il mourut peu après, l'an 392, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, à ce que l'on croit. Ses vers sont faciles, pleins d'esprit; mais ils annoncent par-tout la décadence du goût. Ausone n'est élégant que dans son Poëme de *la Moselle*.

DEMETRIUS PEPAGOMENUS [1]. Voyez FEDERIC JAMOT.

[1] Michel Paléologue, qui, depuis 1259, jusqu'à 1283, fut Empereur de Constantinople, eut pour son premier Médecin, ce DÉMÉTRIUS, qui, par son ordre, composa le *Traité de la Goute*, dont il sera parlé, au mot FÉDÉRIC JAMOT. (M. DE LA MONNOYE).

DEMOSTHENE [1]. Voyez LOYS LE ROY, GERVAIS DE TOURNAY, JEAN L'ALEMANT, JEAN PAPON.

[1] Quand les versions, auxquelles nous renvoie du Verdier, auroient été autrefois estimées, elles seroient aujourd'hui moins que rien, au prix de celle que nous avons de M. de Tourreil, revue sur-tout par un aussi habile homme, que l'étoit M. Massieu. Démosthène mourut quelque 322 ans avant la naissance de Jesus-Christ, dans la soixantième année de son âge, selon Aulugelle; &, selon d'autres, dans la soixante-deuxième année. (M. DE LA MONNOYE).

DENYS AREOPAGITE. Voyez FRANÇOIS MARILLAC [1].

On convient aujourd'hui presque généralement, que les Œuvres, publiées sous

ſous le nom de S. Denys l'Aréopagite, ſont d'un Ecrivain poſtérieur de pluſieurs ſiècles. (La preuve en eſt, qu'ils ont été inconnus aux Ecrivains des cinq premiers ſiècles de l'Egliſe, & que l'on y parle des Moines). Le Catalogue des Manuſcrits trouvés au Château d'Anet, après le décès de Madame la Princeſſe, en 1723, rapporte un gros volume, *in-fol.* en vélin, des Œuvres de S. Denys, traduites en François par un Cordelier, nommé *Frère François du Chemin*, appelé *Frère François d'Amiens*, pag. 6 du même Catalogue. (M. DE LA MONNOYE).

DENYS DE HALICARNASSE *. Voyez PIERRE MAISONNIER.

* Denis d'Halicarnaſſe, l'un des plus judicieux Critiques de l'Antiquité, demeura vingt-deux ans à Rome, ſous le règne d'Auguſte, où il compoſa en Grec l'*Histoire des Antiquités Romaines*. Il en parut deux verſions Françoiſes, à Paris, en 1722, dont l'une, qui a pour Auteur le P. le Jay, Jéſuite, a été fortement critiquée; l'autre eſt de M. Bellanger, Docteur de Sorbonne. Celle de PIERRE MEISSONNIER, à laquelle du Verdier renvoie, n'a point vu le jour. L'*Histoire des Antiquités Romaines*, étoit en vingt Livres, dont il ne nous reſte que les onze premiers. La meilleure Edition des Livres de Denis d'Halicarnaſſe, eſt celle d'Oxfort, de 1704, en Grec & en Latin.

DENYS PERONNET, a écrit Sermons & Exhortations Catholiques, pour les Fêtes de Jeſus-Chriſt & des Saints, diviſés en deux Tomes, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1582. Sermons & Exhortations Catholiques, ſur les Evangiles des cinquante-deux Dimanches de l'année, pour l'Inſtruction du Peuple Chrétien, diviſés en deux Livres: le premier, depuis l'Avent juſques à la Pentecôte: le ſecond de Pentecôte juſques à l'Avent, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1583. Manuel général & Inſtruction des Curés & Vicaires, contenant ſommairement le devoir de leur charge; ſoit à faire Prônes, adminiſtrer les Saints Sacremens, & enſeigner leurs Paroiſſiens par Sermons, &c. imprimé à Paris, *in*-16. par Guill. Chaudiere, 1584.

DENYS POSSOT, a redigé par écrit le Voyage de la Terre Sainte, par lui fait, & achevé par Philippe, ſieur de Champarmoy, imprimé à Paris, *in*-4°. par Regnaud Chaudiere, 1536.

DENYS DE RIKEL, ou LE CHARTREUX, a écrit [1] Instruction pour les Marchands. Voyez Hierome MEURIER. De la Perfection de Charité. Voyez JEAN DE BILLY.

[1] Denys, de Rikel, petit Bourg, dans le Diocèse de Liége, mourut le 12 Mars 1471, âgé de soixante-neuf ans. (M. DE LA MONNOYE).

DENYS SAUVAGE, de Fontenailles en Brie, autrement dit le Seigneur du Parc, Champenois, Historiographe du Roi Henri II, a revu & corrigé, sur divers exemplaires, & suivant les bons Auteurs & Historiographes des choses de notre France *, les Annales de France, faites par Nicole Gilles, imprimées à Paris, par Gabriel Buon, 1562. Sommaire des Histoires du Royaume de Naples, qui traite de toutes choses avenues en icelui, ou ès pays de sa dépendance, dès le temps d'Auguste Cæsar: composé premièrement en Italien, par Pandolpho Collenuccio, en six Livres; avec Annotations sur chacun Livre, par Denys Sauvage, Traducteur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1546. Le Parachevement des Histoires de Naples, extrait de plusieurs bons Chroniqueurs, divisé en deux Livres, & ajoûté à la traduction du Sommaire d'icelles de Pandolfe Collenuccio, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1553. L'Histoire & Chronique de Messire Jean Froissard, corrigée par ledit Denys Sauvaige, contenue en quatre volumes, au bout de chacun desquels il a aussi mis de fort belles Annotations, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1561. Avertissement aux Lecteurs, sur les Mémoires de Messire Philippes de Commines, imprimé avec icelles Mémoires, par lui corrigées, à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1559. Il a traduit Opuscule de Plutarque, des vertus & notables faits des femmes, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1546. La Circé de Giovan Battista Gello, academic Florentin, contenant dix Dialogues, traduits d'Italien, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1550. La Philosophie d'Amours en trois Dialogues, traduits d'Italien de Leon Hebrieu, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1551. Histoire de

Paolo Jovio Comois, Evêque de Nocera, sur les choses faites & avenues de son temps, en toutes les parties du monde, en quarante cinq Livres, traduits de Latin, & imprimés à Lyon, *in-fol.* 1552. La Chronique de Flandre, par Auteur incertain, illustrée d'Annotations, par Denys Sauvage, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, 1561. Continuation de l'Histoire & Chronique de Flandre, extraite de plusieurs Auteurs; avec Annotations par ledit Denys Sauvage, imprimée de même.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, sur cet Article, Tom. I, pag. 165.

Au huitième Dialogue de la Circé, où Ulysses & un Chien devisent ensemble.

[Encore donc me concédras-tu que nous sommes plus prudens que vous, étant nos opérations faites par nous, beaucoup plus prudemment que vous ne faites les vôtres: & que cela soit vrai, tu te le prouveras de toi-même par induction, si tu considères diligemment les Opérations de chacune de nos espèces, commençant par les plus petits animaux. Premièrement tu verras le Formy être tant prudent, qu'il se fournit en été, de tout ce qu'il lui faut pour l'hiver: & les Araignes tendre fort considérément leurs filets, pour prendre quelques autres petits animaux, à fin de les manger: & les guespes, & plusieurs autres semblables, se cacher sous la terre, aux temps qui leur sont nuisibles. Des Mouches à miel, & de leur gouvernement si prudent, je ne t'en veux point parler, puisqu'il y a eu tant de vous autres, qui ont consumé la meilleure partie de leur âge, à décrire leur vie, & le moyen par lequel elles se gouvernent. Passe, après, jusques aux oiseaux, & tu les verras tous changer de place de temps en temps, selon qu'il vient à propos à leur nature. Tu en verras de ceux qui, se connoissant mal propres à élever leurs petits, les font couver & nourrir à un autre, comme fait le Coucou. Tu en verras de ceux qui, ayant soupçon que les petits qu'ils ont couvés, ne sont point à eux, ont trouvé, par très-grande prudence, le moyen de s'en acertener, comme fait l'Aigle, qui leur tourne les yeux devers les rayons du Soleil. Je ne te veux point parler de la prudence des Grues, qui se gouvernent tant réglément, sous la principauté d'une d'entre elles, & comment, quand les autres se reposent, elle seule veille, la tête levée, pour garder les autres, tenant, d'une des serres, un caillou, pour ne s'endormir au guet, durant lequel, s'elle entend quelque chose, les en advertit incontinent. Les Perdrix, quelle prudence ont elles à garder leurs petits de l'oyseleur, quand les vieilles se montrent toujours au devant, jusques à ce qu'ils ayent eu assez de temps pour s'enfuir? Les Arondelles, quand elles ne trouvent point de boue, pour massonner ensemble ces petites ramilles desquelles font leurs nids (car elles massonnent ainsi que vous faites

vos maisons) n'ont-elles pas tant de prudence, qu'elles les mouillent dans l'eau, pour après, les tournevirant parmi la poudre, en faire, ainsi que vous faites, du mortier? Et depuis, en élevant leurs petits, de quelle prudence usent-elles, pour faire que chacun ait sa part de leurs becquées, & pour jeter toute ordure du nid, à fin qu'ils soient nettement? De quelle prudence use aussi la Pie, quand elle apperçoit que ses œufs ont été vus? Car, pour les porter ailleurs, elle en fait tenir deux en un coup à quelque ramille, avec la matière visqueuse qu'elle jette du ventre, & après met son col dessous, les ajustant, de sorte que nul d'eux ne pend; puis s'envole à tout. De quelle prudence aussi usent les femelles des Etourneaux, en cachant leurs œufs aux mâles, qui, autrement, les casseroient, parce qu'ils sont tant luxurieux, qu'ils ne veulent point souffrir qu'elles s'empêchent à couver? Venons après aux animaux terrestres, & commençant à ceux de quatre pieds, dis-moi quelle prudence ont les Eléphans. Quant aux Chameaux, je n'en parle point: car c'est chose trop connue. Viens, puis après, aux Cerfs, & considère comment les mâles, quand ils se sentent en venaison, se cachent le plus qu'ils peuvent, se connoissant pour lors mal-habiles à la course, & comment ils se cachent, aussi quand leurs rameures les ont laissés, jusque à tant qu'ils les ayent renouvelées, leur semblant bien n'avoir de quoi se défendre. Que dirai-je de la prudence de leurs femelles à faonner? Ne sais-tu pas comment elles cherchent à lors seulement les lieux où elles voyent les traces des hommes, pensant bien que les autres bêtes sauvages se retirent de là, & que l'homme est plus doux? Et quand leurs faons sont un peu grandelets, ne les mènent-elles pas dessus les rochers, pour leur apprendre à sauter? Semblablement de quelle prudence use l'Ourse en montrant à ses oursons à gravir contre les arbres, & même leur faisant peur, à fin qu'ils apprennent à se défendre des autres animaux? Je ne te parlerai point de la prudence du cheval, ni de la nôtre; car je sais bien qu'elle vous est très-notoire, par la conversation que nous avons continuellement avec vous. Encore te parlerai-je moins de celle de ces animaux qui se traînent par terre, comme sont les couleuvres, puisque vous avez accoutumé d'en prendre une en vos mains, quand vous voulez figurer la prudence. Je ne veux point aussi parler de celle des poissons, ne comme ils savent se gouverner & garder de qui les veut prendre, en leur troublant l'eau avec des perches de bois, ou leur épenchant certaine eau, noire comme ancre, ou par telle & telle manière. Il me suffit que vous ayez appris d'eux à faire navires, & l'art de naviger, qui apporte tant de commodités au genre humain, faisant vos rames à la semblance des pieds d'aucuns d'eux, & vos voiles en échange de quelques petites æsles qu'ont certains poissons, lesquels venant au dessus de l'eau, les poussent dehors, & se laissent porter par icelles, moyennant le vent. Par-ainsi, donc si tu considéres bien les opérations de tous les animaux, tu seras contraint de confesser que nous avons beaucoup plus de prudence que vous, & conséquemment que notre Estre est beaucoup meilleur que le vôtre, puisque nous avons tous ces biens du bon gré de Nature; ainsi comme tu as confessé que la terre des Cyclopes, qui produit ces fruits de sa propre nature, est meilleure

que notre Itaque, qui ne rapporteroit jamais rien, si elle n'étoit labourée par vous, & toujours cultivée.

Et en un autre endroit du même Dialogue.

L'Imaginative réserve en soi les représentations des choses que les Sens ont connues comme fait la mémoire; mais la Mémoire les réserve un peu plus distinctement, & plus particulièrement: & davantage y ajoute le Temps qu'elle reçut telles représentations par le Sens, ce que ne peut faire l'Imaginative seule, telle que vous l'avez. Et, pour cette cause, quand un Ane approche d'une fosse, en laquelle il sera chu quelquefois, il ne veut plus passer par là, comme l'on dit en Proverbe: à raison que l'Imaginative lui représente la chûte en cette fosse seulement, sans distinction, & sans l'égard de quel temps. Et pourtant, ne sachant distinguer si telle chûte a été au temps passé, ou si elle est au présent, ou bien si elle doit être au futur (qui sont parties du temps) se recule de la fosse, & ne la veut passer. Bien est-il vrai que ces Espèces, qui ont cette puissance de l'Imaginative un peu plus parfaite, & qui partant connoissent un peu plus distinctement les choses, semblent avoir mémoire: entre lesquelles Espèces, la tienne est la première; tellement qu'il semble que vous vous souveniez mieux des choses, & les connoissiez plus, & principalement vos Maîtres, que nul autre animal: & ces autres Espèces, qui l'ont plus imparfaite, semblent avoir moins de souvenance, comme sont les Mouches: lesquelles, étant chassées d'un lieu, tout soudain l'oublient, & s'y en retournent. Or vois donc comment l'homme seul, parce qu'il connoît le Temps, est celui, qui a Mémoire: & par-ainsi que lui seul, entre tous autres animaux, se peut nommer prudent. Car qui n'a connoissance du Temps, ne peut juger quand il est bon de faire une chose, & quand non, ce qui appartient proprement à la prudence. LE CHI. Si nous n'avons donc cette Prudence, qui est-ce qui nous adresse ainsi à opérer seulement ce qui convient à notre Nature? ULY. Un instinct & une propriété, que Nature vous a donnée pour votre bien, à fin de vous adresser à votre but & fin: tellement que si tu demandois à ces fourmis, qui ne sont nays que du Printemps passé, pour quelle raison ils serrent à manger en lieux sous-terrains (car, n'ayant connoissance de l'Hiver paravant, ne le peuvent faire par prudence, au contraire de ce que tu dis) répondroient, nous le voyons ainsi faire à ceux qui nous ont engendrés, ou bien nous le faisons par une inclination que nature nous a donnée. LE CHI. Voire mais cela n'est-il pas une même chose en nous, que ce qui est nommé Prudence en vous? ULYS. Non: ainçoys l'une chose est fort différente de l'autre: parce que la prudence n'est pas chose naturelle, mais est une habitude premièrement élue par volonté, & depuis acquise par opération.

Au premier Dialogue de la Philosophie d'Amour de Leon Hebrieu.

La vraie amitié humaine est celle qui est causée par l'Honnête, & conjointe

par les vertus : pour ce que tel lien est indissoluble, & engendre Amitié ferme, entièrement parfaite, & telle qu'elle est seule, d'entre les amitiés humaines, qui plus mérite d'être prisée, estimée, & louée, étant cause de lier ensemble les amis, en telle humanité, que le bien ou mal, propre de chacun d'eux, est commun à l'un & à l'autre : & quelquefois le bien donne plus de délectation & le mal plus de tristesse à l'Ami, qu'au propre recevant, & souventefois l'homme prend partie des travaux de son ami, pour l'alléger d'iceux, ou bien pour le secourir, par son amitié, en ses ennuis : car la compagnie, ès tribulations, est cause que moins elles se sentent. A raison de quoi le Philosophe, diffinissant telles amitiés, dit que le vrai Ami est un autre soi-même, pour dénoter que, qui est en la vraie amitié, a double vie, constituée en deux personnes: c'est assavoir en la sienne, & en celle de l'ami : tellement que son ami est un autre soi-même, & chacun d'eux embrasse en soi deux vies ensemble : dont la sienne propre est l'une, & celle de l'Ami l'autre : &, par un amour égal, aime toutes les deux personnes, & pareillement conserve toutes les deux vies. Et, pour cette cause, la Sainte Ecriture commande l'honnête Amitié, disant: Tu aimeras ton prochain comme toi-même, voulant que l'amitié soit de sorte que les amis se fassent unis également, & qu'un même amour soit en l'Esprit de chacun des amis. Et la cause de telle union, & assemblement, est la réciproque vertu, ou Sapience de tous les deux amis : laquelle, par la spiritualité & aliénation de matière, & par l'abstraction des conditions corporelles, ôte la diversité des personnes, jusques à ne leur laisser de divers que l'individuation corporelle, & engendre ès amis une propre essence de pensée, conservée par un savoir & par un amour & volonté commune à tous deux, autant séparée de différence & de diversité, comme si vraiement le sujet de l'amour étoit une seule ame & essence, conservée en deux personnes, & non multipliée en icelles. Et, pour conclusion, je dis que l'amitié honnête, fait d'une personne, deux, & de deux, une. SOPH. En peu de paroles vous m'avez dit assez de choses, quant à l'amitié humaine. Venons maintenant à l'amour Divin : car je desire savoir d'icelui, comme de celui qui est le plus grand, & le suprême de tous ceux qui sont. PHILO. L'amour Divin nonseulement a de l'honnête ; mais contient en soi l'Honnêteté de toutes choses, & de tout l'amour d'icelles, comment que ce soit : pour ce que la Divinité est commencement, milieu, & fin de tous actes honnêtes. SOPH. S'il est commencement, comment peut-il être fin, & encore milieu ? PHIL. Il est commencement, en ce que de la Divinité dépend l'ame intellective, agente de toutes les Honnêtetés humaines : laquelle n'est qu'un petit rayon de l'infinie clarté de Dieu, appropriée à l'Homme, pour le faire raisonnable, immortel, & heureux : & encore faut-il que cette ame intellective, pour venir à faire les choses honnêtes, participe de la lumière Divine : pour ce que, nonobstant qu'elle soit produite claire, comme étant rayon de la lueur Divine, pour l'égard de la colligation qui la tient avec le corps, & par être offusquée de la ténébrosité de la matière, ne peut parvenir aux illustres habitudes de vertu, ni aux luisantes conceptions de Sapience, sinon qu'elle soit

éclairée de rechef par la lueur Divine, en tels actes & conditions. Car, tout ainsi comme l'œil, combien qu'il soit clair de soi-même, n'est point capable de voir les couleurs, les figures, & autres choses visibles, sans être enluminé de la lueur du Soleil (laquelle étant distribuée en l'œil propre, & en l'objet qui se voit, & en la distance, qui est entre l'un & l'autre, cause la vision oculaire actuellement) ainsi notre intellect, combien qu'il soit clair de soi-même, est tellement empêché de la compagnie de ce lourd corps, quant aux actes honnêtes & sapiens, & tant offusqué, qu'il lui est de besoin d'être enluminé de la lueur Divine, laquelle, en le réduisant de la puissance à l'acte, & illuminant les espèces & les formes des choses procédentes de l'acte cogitatif, (qui est milieu entre l'intellect, & les espèces de la fantaisie) le fait actuellement intellectuel, Prudent, Sapient, enclin à toutes les choses honnêtes, & se retenant des déshonnêtes: &, lui ôtant totalement sa ténébrosité, demeure en acte parfairement luisant, de sorte que, en l'une manière & en l'autre, le Souverain Dieu est commencement, duquel toutes les choses honnêtes humaines dépendent, & autant la puissance comme l'acte d'icelles. Et, étant le Souverain Dieu, pure & souveraine bonté, honnêteté, & vertu infinie, il faut que toutes les autres bontés & vertus dépendent de lui, comme du vrai commencement & de la cause de toutes perfections. SOHP. C'est chose juste, que le commencement des choses honnêtes soit au Souverain Facteur: & en cela n'y avoit aucun doute: mais par quel moyen est-il milieu & fin d'icelles? PHIL. La débonnaire Divinité est moyen à reduire en effet tout acte vertueux & honnête, pour ce qu'étant la Providence Divine appropriée, avec plus grande spécialité, à ceux qui participent des Divines vertus, & de tant plus particulièrement que plus ils participent d'icelles, il n'y a point de doute qu'elle ne soit grandement aidante à l'opération de telles vertus, donant aide à tels vertueux, pour acconsuivre les actes honnêtes, & pour les réduire en perfection. Encore est-elle milieu à tels actes, par une autre manière: car, comme elle contient en soi, toutes les vertus & excellences, elle est exemple imitatif de tous ceux qui cherchent d'opérer vertueusement. Quelle plus grande Piété & Clémence que celle de la Divinité? Quelle plus grande libéralité, que celle qui fait part de soi à toute chose produite? Quelle plus entière justice, que celle de son gouvernement? Quelle plus grande bonté, plus ferme vérité, plus profonde Sapience, plus diligente Prudence, que celle, que nous connoissons être en la Divinité? Non pas que nous la connoissions selon l'Etre, qu'elle a en soi-même, mais par les œuvres siennes, que nous voyons en la création & conservation des créatures de l'univers: de sorte que, qui considérera bien les vertus Divines, l'imitation d'icelles est voie & moyen à le tirer à tous les actes honnêtes & vertueux, & à toutes les sages conceptions, auxquelles l'humaine condition peut arriver. Car Dieu non-seulement nous est père en la génération, mais nous est aussi maître, & merveilleux administrateur pour nous attirer à toutes les choses honnêtes, moyennant ses clairs, & manifestes exemples. SOPH. Vous me plaisez fort en ce que vous m'avez dit que Dieu Tout-puissant, non-seulement soit commencement de tout notre

bien, mais encore en soit le milieu. Je voudrois maintenant savoir en quelle manière il en est la fin. PHIL. Dieu seul est la fin réglée de tous les actes humains: pour ce que l'utile est pour acquérir le délectable convenant, & la nécessaire délectation est pour la sustentation humaine: laquelle est pour la perfection de l'ame, qui premièrement se fait parfaite avec l'habitude vertueuse, & après icelle, venant à la vraie Sapience: la fin de laquelle est *Connoître Dieu*, qui est Souveraine Sapience, Souveraine Bonté, & origine de tout bien: & cette telle connoissance cause en nous immesurable amour, plein d'excellence & honnêteté: pour ce que de tant est la chose aimée plus honnêtement, que plus elle est connue pour bonne: & l'amour de Dieu doit excéder tout autre amour honnête, & tout acte vertueux. SOPHI. Mais j'ai entendu autrefois que vous avez dit, parce qu'il est infini, & en toute perfection, qu'il ne peut être connu par l'esprit humain, qui est fini & terminé en toute chose: pour ce que l'on connoît, doit être compris; & comment se comprendre l'infini par le fini, & l'immesurable du peu? Et ne pouvant être connu, comment pourra-t-il être aimé? Car vous avez dit qu'il faut connoître la chose bonne, avant que l'aimer. PHIL. L'immesurable Dieu est aimé de tant qu'il est connu: & tout ainsi comme il ne peut être entièrement connu par les hommes, ne même sa Sapience par la race humaine, ainsi ne peut entièrement être aimé par les hommes en tel degré qu'il convient pour son égard: & n'est pas notre volonté capable d'amour tant excessif: mais c'est à notre Esprit de le connoître, selon la possibilité de son connoître, & non pas selon l'immesurable excellence du connu: & aussi notre volonté ne l'aime selon qu'il est digne d'être aimé, mais tant qu'elle se peut étendre vers lui en l'acte amatoire. SOPHI. Voire-mais peut-on aussi connoître une chose, qui ne soit comprise par le connoissant? PHILO. Il suffit que l'on comprenne de la chose la partie qui se connoît: car le connu se comprend par le connoissant, selon le pouvoir du connoissant, & non pas celui du connu. Ne voyez-vous pas que la forme de l'homme s'imprime & se comprend en un miroir, non pas selon le parfait Etre humain, mais selon la capacité & force de la perfection du miroir? Lequel Etre est seulement figuratif, & non essentiel. Le feu est compris de l'œil, non pas selon la nature ardente (car, si ainsi étoit, il en seroit brûlé) ains seulement selon sa couleur & figure. Mais quel meilleur exemple voulez-vous? Quand vous voyez ce grand Hémisphere du Ciel être compris par une si petite partie comme est l'œil? Vous voyez que sa petitesse est telle, qu'il se trouve quelque Sage qui le croit être indivisible: sans pouvoir recevoir aucune division naturelle. Ainsi donc l'œil comprend les choses, selon sa force oculaire, sa grandeur, & sa nature; mais non pas selon la condition qu'ont les choses vues en elles-mêmes. En cette sorte notre petit entendement comprend l'infini Dieu, selon la capacité & force intelligible humaine, mais non pas selon l'abysme sans fond de sa divine essence, & immesurable Sapience: à laquelle connoissance accorde & répond l'amour envers Dieu, conforme à la capacité de la volonté humaine, mais non pas proportionnée à l'infinie bonté de ce très-bon Dieu.

Au

Au second Dialogue d'Amour.

Vous avez autrefois entendu de moi, Sophie, que tout l'univers n'est qu'un individu (c'est-à-dire comme une personne) & chacune des choses corporelles & spirituelles, éternelles & corruptibles, est membre & partie de ce grand individu, étant tout, & chacune de ses parties, produit de Dieu, pour une fin commune en tout, ensemble avec une fin propre en chacune de ses parties: dont il advient que le tout, & ses parties, sont de tant parfaits & heureux, que droitement & entièrement ils accomplissent les offices, auxquels ils sont adressés par le souverain ouvrier. Or, la fin du tout est la perfection unie de tout l'univers, désignée par le souverain ouvrier: & la fin de chacune de ses parties, n'est pas seulement la perfection d'icelle partie en soi, mais est en ce qu'avec cette perfection sienne, elle serve droitement à la perfection du tout: car la fin universelle est la première intention de la Divinité: &, pour cette fin commune, plus que pour son propre, toute partie a été faite, ordonnée, & dédiée: tellement que défaillant une partie, en son tel office, ès actes appartenans à la perfection de l'univers, ce lui seroit, à elle, plus grand défaut, & viendroit à lui être plus malheureux, que si son propre acte ne lui advenoit: & ainsi se félicite plus par la commune perfection, que par sa propre, à la manière d'un individu humain. Car la perfection d'une des parties d'un homme, comme de l'œil, ou de la main, ne consiste pas seulement, ne principalement, en ce que ce soit un bel œil, ou une belle main, ni à beaucoup voir de l'œil, ne mesmement à faire beaucoup d'ouvrages de la main, mais premièrement & principalement consiste en ce que l'œil voye, & la main fasse tout ce qui convient au bien de toute la personne; & se fait plus noble & excellente par le droit service qu'elle fait à toute la personne, que par sa propre beauté & propre acte, ensorte que souventesfois, pour sauver toute la personne, il y aura telle partie, qui naturellement se présentera, & jettera en son propre & évident péril, comme le bras a coutume de faire, se présentant au-devant de l'épée, pour garder la tête. Etant donc cette loi toujours gardée en l'univers, l'intelligence se félicite plus en mouvant son orbe céleste (qui est acte nécessaire à l'Estre du tout, combien que ce soit acte extrinséque & corporel) qu'en son intrinséque intelligence essentielle, qui est son propre acte; & c'est ce qu'entend Aristote, quand il dit que l'intelligence meut pour une fin plus haute & plus excellente (qui est Dieu) suivant son ordre en l'Univers; tellement qu'en aimant & mouvant son orbe, elle assemble l'union de l'univers, avec laquelle proprement elle atteint à l'amour, à l'union, & à la grace divine, vivifiante le monde, ce qui est sa dernière fin & sa félicité desirée. SOPHI. Cela me plaît., & crois que pour cette même cause, les ames spirituelles intellectives des hommes s'assemblent avec un corps si fragile, qu'est l'humain, pour ensuivre l'ordre divin & l'assemblement & union de tout l'univers. PHIL. Vous avez bien dit, & ainsi est-il vrai: car nos ames étant spirituelles & intellectives, ne pourroient rencontrer aucun bien en la société corporelle, fragile & corruptible, qui leur

pût être tel, qu'elles ne fussent beaucoup mieux avec leur acte intellectif, intrinséque & pur ; mais elles s'appliquent seulement à notre corps, pour l'amour & service du souverain Créateur du monde, amenant la vie, & la cognition intellective, & la lueur divine du monde supérieur éternel, à l'inférieur corruptible ; afin que cette plus basse partie du monde ne soit dégarnie de la grace divine, & de la vie éternelle, & afin que ce grand animant n'ait aucune partie, qui ne soit vive & intelligente, comme il est tout ensemble ; & s'exerçeant ainsi notre ame dedans ce corps, à l'union de tout l'universel monde, selon l'ordre divin (lequel est commune & principale fin en la production des choses) elle jouit droitement de l'amour divin, & atteint à s'unir avec le souverain Dieu, après la séparation du corps, & là est sa dernière félicité. Mais si elle erre en une telle administration, elle faut à cet amour & union divine, & cela lui est une souveraine & éternelle peine : pource que pouvant, par la rectitude de son gouvernement au corps, monter au très-haut Paradis, demeure au très-bas Enfer, par son iniquité, éternellement bannie de l'union divine, & de sa propre béatitude, si auparavant la pitié divine n'étoit si grande envers elle, qu'elle lui donnât moyen de s'y pouvoir remédier. SOPH. Dieu nous gard de telle erreur, & nous fasse droits administrateurs de sa sainte volonté & de son divin ordre. PHIL. Dieu le fasse : mais toutesfois, Sophie, vous savez déjà que cela ne se peut faire sans amour. SOPHIE. Vraiement l'amour n'est pas seulement commun en toute chose de ce monde, mais davantage est souverainement nécessaire, puisque nul ne peut être bienheureux sans amour. PHIL. Non-seulement la bien-heureté défaudroit, si l'amour défailloit, mais encore le monde n'auroit point d'estre, ne chose aucune se trouveroit en lui, sans l'amour. SOPH. Pourquoi en dites-vous tant ? Pource que le monde, & toutes ses choses ont estre, entant qu'il est tout uni & assemblé avec toutes ses choses, à la manière des membres d'un individu ; car autrement la division seroit cause de sa totale perdition : & étant ainsi qu'aucune chose ne fait unir l'univers, avec toutes ses diverses choses, sinon l'amour, il s'ensuit que cet amour est cause de l'Estre du monde, & de toutes choses aussi. SOPH. Dites-moi comment l'amour vivifie le monde, & comment il fait une chose de tant d'autres diverses ? PHIL. Vous le pourrez facilement comprendre par les choses déjà dites. Le souverain Dieu par amour produit & gouverne le monde, & l'assemble en une seule union : pource que, étant Dieu un seul en très-simple unité, il faut que ce qui procéde de lui, soit aussi un, en entière unité ; car un provient d'un, & de la pure unité parfaite union. Aussi le monde spirituel s'unifie avec le monde corporel, moyennant l'amour ; & jamais les intelligences séparées, ou les Anges divins, ne s'uniroient avec les corps célestes, ni les informeroient, & ne leur seroient ames donnant vie, si elles ne les aimoient ; ni les ames intellectives ne s'uniroient jamais avec les corps humains, pour les faire raisonnables, si l'amour ne les y contraignoit ; ni cette ame du monde ne s'uniroit avec ce globe de la génération & corruption, si ce n'étoit amour. Les inférieurs semblablement s'unissent avec leurs supé-

rieurs ; le monde corporel avec le ſpirituel, & le coruptible avec l'éternel, & tout l'univers avec ſon Créateur, moyennant l'amour qu'il a, avec le deſir, qu'il a auſſi, de s'unir avec lui, & de ſe béatifier en ſa divinité. SOPH. Il eſt ainſi. Parquoi *Amour est un eſprit vivifiant, qui pénetre tout le monde, & est un lien qui unit tout l'univers.*]

DIANE, de George de Montemajor [1]. Voyez NICOLE COLIN, GABRIEL CHAPUIS.

[1] Ce n'eſt point par le titre du Roman, c'eſt par GEORGE DE MONTEMAYOR, nom de l'Auteur du Livre, qu'il falloit commencer l'Article, & le mettre ſuivant l'ordre Alphabétique, à la lettre G. A l'égard de la *Diane*, voyez le jugement qu'en fait Cervantes, Ch. 6 du Liv. I de ſon *Dom Quichote*. Il eſt ſurprenant que Sorel, qui, dans ſes Remarques ſur ſon *Berger extravagant*, avoit tant d'occaſions d'en parler, n'en ait pas dit un ſeul mot. (M. DE LA MONNOYE).

DICTIS CRETENSIEN, Hiſtoire de la guerre de Troye *. Voyez JEAN DE LA LANDE, MATHURIN HERET.

* Dictys, de Crete (Candie) ſuivit au Siège de Troyes le Roi Idoménée, & écrivit, dit-on, l'Hiſtoire de cette fameuſe expédition. Depuis le rétabliſſemenr des Lettres en Europe, on a compoſé une *Histoire d'Italie*, qu'on lui a attribuée. Il faut voir, à ce ſujet, les Bibliothèques Grecque & Latine de Jean-Albert Fabricius.

DIEGO DE SAGREDO, a écrit Raiſon d'Architecture antique, extraite de Vitruve & autres anciens Architecteurs, traduite d'Eſpagnol, à l'utilité de ceux qui ſe délectent en édifices, imprimée à Paris, *in*-4°. par Simon de Colinez, 1542.

DIDIER LE BLANC, Muſicien, a recueilli des plus excellens Muſiciens de notre temps, & mis en quatre parties, Airs ſur aucunes Poëſies de Bayf, Belleau, du Bellay, Jamin, Desportes, imprimée à Paris, par Adrian le Roi, 1579.

DIDIER CHRISTOL, Médecin à Montpellier, a traduit de Latin, les dix Livres de Baptiſte Platine de Cremone ; de l'honnête volupté, Œuvre très-néceſſaire à toutes perſonnes civiles, qui deſirent obſerver bonne ſanté, & vivre nettement, imprimée à Lyon, *in-fol.* par François Fradin, 1505. par Bal-

thaſar Arnoullet, *in*-8°. corrigée & miſe en un peu meilleur langage, par Barthelemy Aneau, 1548, & à Paris & à Lyon, *in*-16. par Jean Ruelle & par Benoiſt Rigaud, 1560 & 1571. Le premier Livre traite en quel lieu l'homme doit faire ſon habitation: l'heure de prendre le repas; l'exercitation du corps & du dormir. Le ſecond nous donne connoiſſance de tous fruits, tant bons que mauvais. Le troiſième fait mention de toutes eſpèces d'épices, herbes de bonnes & fortes odeurs, des amandes, chaſtaignes, noix & leurs ſemblables; & en quel temps on en doit uſer. Le quatrième, de toutes bonnes bêtes à manger, & de l'appareil d'icelles, & du temps auquel elles ſont plus ſaines, & de meilleure digeſtion. Le cinquiéme, des oiſeaux, & leſquels ſont plus profitables, & en quel temps ils ſont en ſaiſon de manger. Le ſixiéme, comme on les doit apprêter, tant les privés que les ſauvages, & leſquels ſont bons ou contraires à la ſanté de l'homme. Le ſeptiéme, d'aucunes eſpèces de légumes & herbes pour faire potages. Le huitiéme, des tartres, paſtés & toutes ſortes de viandes en paſte; avec la manière de faire, à chacune viande, ſa propre ſauce, ſoit chair ou poiſſon. Le neuviéme, d'apprêter les œufs en toutes ſortes. Le dixième, comme il faut apprêter tous poiſſons: avec pluſieurs autres bons regimes & enſeignemens pour la ſanté & convaleſcences des humains *.

* Voy. dans La Croix du Maine, les notes, au même Article, Tom. I, pag. 166.

DIDIER ERASME DE ROTERODAM [1]. Des Œuvres d'Eraſme*, je mettrai ici celles qui ont été traduites en François, & dont les Traducteurs ſont incertains. La Complainte de la paix, contenant quarante-huit chapitres, imprimée à Lyon, *in*-8°. ſans date: Déclamation des louanges de la folie, ſtyle facétieux & profitable, pour connoître les erreurs & abus du monde, imprimée à Paris, *in*-4°. par Galiot du Pré, 1520. La Civilité Puérile, imprimée *in*-8°. & *in*-16. à Lyon, & ailleurs par diverſes fois. Les Paraphraſes d'Eraſme, diviſées en deux tomes,

dont le premier contient l'expofition des quatre Evangeliftes, & des Actes des Apôtres : & le fecond fur toutes les Epîtres des Apôtres: le tout tranflaté de Latin en François, à Bafle, *in-fol.* de l'Imprimerie de Froben, 1563. La Paraphrafe, ou brève expofition du même Erafme, fur toutes les Epîtres Canoniques, avoit été long-temps auparavant traduite par autre Traducteur, & imprimée à Lyon, *in*-8°. par Claude de la Ville. Paraphrafe fur le troifiéme Pfeaume de David, fait en manière d'Oraifon, tranflatée du Latin d'Erafme en François, imprimée en l'an 1543. Le Sermon de Jefus enfant, traduit du Latin d'Erafme, par un qui fe fait nommer l'Amoureux de vertu, imprimé à Lyon, *in*-16. par Thibaud Payen, 1543. Les Sylenes d'Alcibiade, &c. traduites par Martin Fleury. Epître Apologétique au Révérendiffime Evêque de Bafle, &c. traduite par Robert Prevoft. Huit Colloques, affavoir, Nobleffe déguifée ou controuvée; l'Alchumiftique; l'Acouchée; les Gueux; Devis des Vieillards; le Maquignon, ou Trompeur en chevaux; des Chofes & Vocables; le Banquet Sobre, traduits en François par A. D.V.

[1] Il naquit à Roterdam, le 28 d'Octobre 1467, & mourut à Bâle, le 12 Juillet 1536, âgé de foixante-huit ans huit mois & quatorze jours. La Traduction Françoife de fon *Encomium Moriæ*, ici rapportée, eft peut-être celle qu'en avoit faite George d'Haloin, affez mauvaife, autant qu'on en peut juger par ce qu'en dit Erafme, dans une lettre, du 13 Décembre 1517, à Antoine de Berghes, Abbé de S. Bertin (M. DE LA MONNOYE).

* Erafme a contribué, plus que perfonne, à rétablir le goût des Belles-Lettres, & celui de la faine Critique. Peu de Savans ont été auffi raifonnables, & auffi modérés que lui; & c'eft cette modération qui lui attira la haine des Fanatiques & des Enthoufiaftes de fon temps, tandis qu'il n'auroit dû s'attendre qu'à une confiance générale, qui répondît à l'eftime dont il jouiffoit, malgré l'envie.

DIDIER ORIET *. La Sufanne de Didier Oriet, Ecuyer Lorrain, Portuois. Livres 3. Au premier il décrit le mariage de Joachin & Sufanne, folemnifé au lieu de Babylon, durant la tranfmigration; la Rebellion du peuple qui fut caufe de fon exil, & pourquoi. Au fecond, il fait crier le peuple à fon Dieu,

pour sa délivrance, où Hierémie l'incite à Pénitence, pour y accomplir le temps de soixante-dix ans, qui est la cause qu'Helcia y marie sa fille, & que ce mariage y est célébré. Au troisième, est poursuivie l'Histoire jusqu'à sa fin, imprimée à Paris, *in*-4°. par Denys du Val, 1553. Il commence ainsi:

Sainct céleste rayon, qui sur ferme racine
Fondas le mont Parnasse, avec sa double eschine,
Et qui lui fis tes Cieux de son dos voisiner,
Pour le laurier astré par peines moissonner,
Que tu plantas dessus, y laissant pour sa garde
Le chœur neuvain-troupeau, &c.

* On prétend que le *Poëme de Judith*, par du Bartas, fit naître à Didier Oriet, ou Doriet (car du Verdier le nomme de ces deux manières) la pensée de mettre en vers l'*Histoire de Susanne.* Outre l'Edition de 1553, il y en a une autre aussi de Paris, *in*-4°. 1581, adressée à Susanne Oriet, sa sœur, femme de Renaut Go, de Mets, Seigneur de Grozieus, Trésorier du Roi. — Le même Didier Oriet a mis l'*Histoire d'Esther* en vers Héroïques, en cinq Livres, Paris, *in*-12. Michel Gadouleau, 1584. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 320.

DIDIER LUPI, Musicien, a mis en Musique quelques Chansons Françoises, imprimées parmi le Recueil, à Paris, par Nicolas du Chemin.

DIE, (La Comtesse de) Dame de grande beauté & honnête maintien, docte en la poësie Provençale, fut amoureuse de Guillem Adhemar, Gentilhomme de Provence, à la louange duquel elle a écrit plusieurs belles Chansons: ce Chevalier Adhemar prisoit tellement les Œuvres de la Comtesse, qu'il les portoit ordinairement avec lui, & quand il se trouvoit en compagnie des Chevaliers, & des Dames, chantoit quelques couplets des Chansons qu'elle avoit faites. On trouve parmi les Chansons de cette Comtesse, que le Chevalier Adhemar se trouvant malade extrêmement d'amour, comme transporté de son sens, parce qu'on lui avoit rapporté qu'elle devoit épouser le Comte d'Embrunois, elle sachant sa maladie, le vint visiter avec sa mère la Comtesse. Le Chevalier qui n'avoit qu'à rendre l'esprit, lui print sa main, & la baisa, & en soupirant rendit l'esprit. Les

deux Dames Comtesses, de cette piteuse mort toutes explorées, en furent tellement déplaisantes, que la jeune Comtesse en demeura toute sa vie en regret, & ne se voulut jamais marier, ains se rendit Religieuse à Saint Honoré de Tarascon, & là composa plusieurs belles Œuvres, entre autres, *Lo tractat de la Tharasca*, en rime Provençale. La mère de la Comtesse fit mettre le Chevalier Adhemar en sépulture, & lui fit bâtir & dresser un riche *Mausolée*, auquel fit entailler les hauts faits & gestes du Chevalier, ensemble certains Hiéroglyphes Egyptiens d'un merveilleux artifice, & la Comtesse Religieuse décéda de douleur le même an, qui fut 1193 *.

* Cet Article est tiré presque en entier de Jean de Notre-Dame.

DIEGO PAYVA [1]. Explications Catholiques du sieur Diego Payva *, Gentilhomme Portugois, qui est une Apologie pour ceux de la Compagnie de Jesus ** contre certains Ministres prédicans d'Alemagne, Livre premier, traduit de Latin en François, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1565.

[1] Voy. dans Bayle, au mot ANDRADA, l'Article de DIEGO PAYVA, c'est-à-dire, de JAQUES Payva; car DIEGO en Espagnol, c'est JAQUES en François. Ce Théologien fit, pour la défense des Canons du Concile de Trente, un Ouvrage, qui a pour titre : *Explicationes Orthodoxæ, de controversis Religionis Capitibus.* Il est en dix Livres, dont le premier est l'*Apologie des Jésuites*, ici mentionnée. Le volume qui contient ces explications fut premièrement imprimé à Venise, *in*-4°. & quelques mois après à Cologne, *in*-8°. si rare cependant, que Pellisson, pag. 83 de ses *Lettres sur la tolérance des Religions*, témoigne avoir eu une peine infinie à le déterrer, en 1690, à Paris. Jaques Payva mourut en 1578. (M. DE LA MONNOYE).

* Son vrai nom étoit ANDRADA ; il étoit de Coimbre, & eut pour frère *Thomas Andrada*, dit *Thomas de Jesus*, qui commença la réforme des Augustins Déchaussés.

** L'Ouvrage de Jacques Payva d'Andrada, dont il s'agit ici, dut sa naissance à un petit Cathéchisme, qu'un Maître-d'Ecole de Dusseldorf fit imprimer en 1560, & qui étoit infecté des erreurs de Luther & de Calvin. La Faculté de Théologie de Cologne le condamna la même année. Martin Chemnitius en prit la défense, & s'imaginant que la censure venoit des Jésuites, y opposa un Traité, qu'il publia à Léipsick, en 1563, sous ce titre : *Theologiæ Jesuitarum præcipua capita, ex quâdam ipsorum censurâ*, &c.

Andrada de Payva, qui étoit envoyé par le Roi de Portugal au Concile de Trente, en qualité de Théologien, prit la défense des Jésuites & de la Doctrine Catholique. Ce fut l'objet des *Explications Catholiques*, dont parle du Verdier. Ainsi Andrada de Payva n'eut point pour but, dans cet Ouvrage, de défendre les Canons du Concile de Trente, comme M. de la Monnoye le fait entendre; mais Chemnitius se voyant réfuté par un Théologien de ce Concile, attaqua le Concile même, dans son *Examen Concilii Tridentini*, dont la première Partie parut, en 1565; & la quatrième & dernière, en 1573. Ce fut alors qu'Andrada de Payva prit la défense du Concile, dans un Ouvrage, intitulé: *Defensio Tridentinæ Fidei Catholicæ*,&c. qu'il finit en 1575, mais qui ne parut qu'en 1578, par les soins de ses frères, *François* & *Thomas Andrada*; car il ne vivoit plus alors. On trouvera dans la *Biblioth. Curieuse* de M. Clément (Tom. I, pag. 298 & suiv.) les preuves de ces faits, & des détails sur les autres Ouvrages de Payva. Tous sont extrêmement rares. Le Recueil de ses Sermons, publié assez long-temps après sa mort, est précédé d'une Préface, où l'on trouve quelques particularités de sa vie, que l'on chercheroit inutilement dans la *Bibliothèque Espagnole* de Nicolas Antonio, & dans le *Dictionnaire* de Bayle, à l'Article de ce Savant. Il étoit fils de *Fernando Alvarès d'Andrada*, & d'*Isabelle de Payva*. De-là les deux noms qu'il réunissoit, d'*Andrada* & de *Payva*. C'étoit sous le nom d'*Andrada* que du Verdier auroit dû le faire connoître, puisque c'étoit le nom de ses Pères, qui avoient été Comtes de Galice. Il étoit né à Coimbre, le 26 Juillet 1528, & mourut le premier Décembre 1575. Il eut un neveu, qui se nomme comme lui, *Diego de Payva d'Andrada*, qui a donné quelques Ouvrages, qu'il ne faut pas attribuer à celui dont parle du Verdier. (Voyez *Biblioth. Curieuse*, ubi suprà).

DIODORE SICILIEN [1]. Voyez Claude de Seyssel, Antoine Macault.

[1] Claude de Seyssel, Antoine Macault, & même Jacques Amyot, que du Verdier ne devoit pas omettre, ont très-mal réussi dans ce qu'ils ont essayé de traduire de Diodore de Sicile *. Il vivoit encore en l'année 746 de Rome, peu de temps avant la naissance de Jesus-Christ. (M. de la Monnoye).

* La *Bibliothèque Historique* de Diodore de Sicile, composée à Rome, en Grec, sous le règne de César & d'Auguste, étoit en quarante Livres. Il ne nous en reste plus que quinze, dont M. l'Abbé Terrasson a donné une bonne Traduction Françoise, en 7 vol. *in*-12. La bonne Edition de cet Auteur est celle d'Amsterdam, 1745, en deux Tom. *in-fol.*

DION *. Voyez Claude des Roziers.

* Dion Cassius mourut peu après l'an 230, à Nicée, sa partie. En 229, l'Empereur

l'Empereur Alexandre Sévère l'avoit élévé à la dignité de Conſul, qu'il n'exerça point, parce qu'il déplaiſoit aux troupes. Il ne nous reſte qu'une partie de ſon *Hiſtoire Romaine*, dont on a donné une bonne Edition en 1750, à Hambourg, *in-fol.* avec le Supplément de Xiphilin, qu'on y a joint. Cette Edition eſt Grecque & Latine.

DIOSCORIDE [1]. Les Propriétés des Simples, contenues en ſix Livres de Dioſcoride, rapportées aux accidens qui peuvent advenir à chaque partie du corps, imprimées à Paris, *in*-16. par Robert le Maignier, 1569.

[1] Saumaiſe, dans ſa *Préface ſur les Homonymes de la matière médicinale*, avoue ne pouvoir dire certainement ſi Pline a écrit avant Dioſcoride, ou Dioſcoride avant Pline. A la vérité, il reconnoît que leur manière de décrire les plantes eſt toute ſemblable; mais quelque grande que cette conformité paroiſſe, il ne veut pas qu'elle vienne de ce que l'un pourroit avoir copié l'autre; il croit plutôt que c'eſt de ce qu'ils ont l'un & l'autre puiſé dans les mêmes ſources. Du reſte, comme ils ont été contemporains, quoiqu'on ne ſache pas préciſément le degré de leur âge, on juge que Dioſcoride écrivoit vers l'an de Jeſus-Chriſt 70. Quant aux Traductions Françoiſes, voyez aux mots Antoine du Pinet, Jean des Moulins, & Martin Mathée. (M. de la Monnoye).

DOETE DE TROIES, Chantereſſe & Troverre, ainſi que je crois, eſt fort eſtimée par ledit Auteur [1], qui la nomme entre les Meneſtrels qui ſe trouvèrent à la Cour, que l'Empereur Conrad tint à Mayence, comme il feint: il dit d'elle,

„ *Li Meneſtrel de meinte terre,*
„ *Qui ere Vénus pour aquerre,*
De Troye la belle Doete
I. chantoit cette chanſonette,
Quand revient la ſaiſon
Que l'herbe reverdoie.

[1] Ces paroles: *eſt fort eſtimée par ledit Auteur*, ſont de Fauchet, Chap. 80 de ſes anciens Poëtes François, & doivent s'entendre de *Guyot de Provins*, qu'il venoit immédiatement de citer, à la fin du Chapitre précédent. (M. de la Monnoye).

DOMINIQUE DAULPHIN. Voyez Gabriel Chapuis.

DOMINIQ. JAQUINOT, Champenois, a écrit l'uſage de l'Aſtrolabe, avec un petit traité de la Sphère, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1558 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, p. 167.

DOMINIQUE PHINOT, a mis en musique, à quatre parties, quelques Chansons en François, imprimées à Lyon, par Godefroy Beringen.

DOMINIQUE REULIN, Médecin à Bourdeaux, a écrit la Chirurgie, comprise en cinq Livres par bon ordre, & facile méthode, imprimée à Paris, *in* 8°. par Leon Cavellat, 1580. Contredits aux erreurs populaires de L. Joubert, où sont déduites plusieurs questions, imprimés à Montauban, *in*-8°. par Loys Rabier, 1580. *De recto cibariorum ordine salubrique usu Libri duo, Dominico Reolino, Burdigalensi medico, autore, impr. Burdigalæ, 1560. Methodicæ totius grammatices Græcæ descriptionis Lib. 3. Autore Dominico Reolino Vascon, excus. Parisiis, in-4°. apud Matthæum Davidem, 1558.*

DOMINIQUE DE SERA. Livre de Lingerie, composé par M. Dominique de Sera, Italien, enseignant le noble & gentil art de l'éguille, pour besongner en tous points, utile à toutes Dames & Damoiselles, pour éviter oisiveté, imprimé à Paris, *in*-4°. par Jerosme de Marnef, 1583.

DOMINIQUE SERGENT, Lavallois, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Docteur Théologien en l'Université de Paris, a écrit du Baptéme des Hérétiques Livres 2. montrant si on le doit réitérer, Pourquoi & comment, avec indice des lieux èsquels certaines questions de Pierre Viret, Calviniste, sont résolues, imprimé en Avignon, *in*-4°. par Pierre Roux, 1566.

DURANS a fait le Fabliau de trois Bossus, l'un desquels étant préféré au mariage d'une fille, l'épousa, pour ce qu'il étoit plus riche: & enfin fut tué par un beau Gentilhomme qui aimoit cette femme.

» *Durans, qui son conte define,*
» *Dit quonques Diex ne fit meschine,*
» *Qu'on ne peut por deniers avoir.*

D'URBAN, Prothonotaire (son nom propre m'ést incer-

tain [1], a traduit de Latin l'Oraifon ou Harangue de Pierre Pafchal, prononcée au Senat de Venife, contre les Meurtriers de l'Archédiacre de Mauleon: plus du même Pafchal, France par Profopopée à la Republique de Venife, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Vafcofan, 1549.

[1] Jean de Mauléon, neveu de Jean de Mauléon, Evêque de Comminges, étant, l'an 1547, à Padoue, y fut, à l'âge de vingt-un ans, affaffiné par des Ecoliers de Droit, à l'occafion d'une querelle pour l'élection d'un Recteur de l'Univerfité. Ce fut le fujet de la Harangue Latine, prononcée au Sénat de Venife, par Pierre Pafchal, âgé pour lors de vingt-fix ans, & traduite par Pierre de Mauléon d'Urban, comme du Verdier l'a plus exactement marqué ci-deffous, à la fin du mot PIERRE PASCHAL. (M. DE LA MONNOYE).

En ladite Oraifon.

[C'eft un homme, comme j'entends (car il ne m'eft pas connu de vifage, & à ma volonté qu'il le fût auffi peu de fon crime, de telle nature, qu'encore qu'il faffe toutes chofes méchamment, pourtant il ne peut rien faire à cachette. Les mains fanglantes des meurtriers, les bâtons mouillés de fang, la crainte des accufés, la perturbation d'efprit, les penfifs & inconftans vifages, les langues begues, les mains & genoils tremblans de peur de la peine, & finalement la confcience empêchée, & chargée d'un tel excès, fait que la chofe n'eft point fufpecte, mais évidente & manifefte. Mais pourquoi en chofe tant claire me veux-je aider de conjecture? Je ne veux pas que, par préfomption, vous, PÈRES CONSCRIPTS, jugiez. Ce de quoi je parle eft tant notoire, que, pour le prouver, je puis appeler en témoin toute votre ville de Padoue; mais il femble certes que cette caufe ne doive être réduite en témoignage, puifque les accufés ont été furpris au flagrant délit.

En un autre endroit de la même Oraifon:

Ils difent ceci, P. C. afin que devant vous je parle pour eux auffi: ce qu'ils ont fait, l'avoir fait par l'ancienne coutume: car, quand ceci eft advenu, il étoit queftion d'élire le nouveau Recteur de l'Univerfité, & qu'ils n'ont fait tant de force, comme ils ont repouffé celle qu'on leur faifoit. Advifez une frivole défenfe, & ridicule ès chofes plus triftes. Qui a commencé la coutume, que de nuit foit fait force à ceux qui repofent en leur logis? Où font les loix, felon lefquelles ceci eft permis, ou qui endurent ceci? De quelles nations avez-vous appris cette tant irraifonnable coutume? Quelle nation eft de cruauté tant barbare, & des loix tant abandonnée, qui croie que ceci doive être fouffert, & qui n'eftime la maifon comme un port de feureté, & inviolable & commun refuge? Il étoit queftion d'élire le Recteur: aucuns des François vous étoient en ceci contraires, je vous accorde ceci, & vous le

concédée. Donc il vous étoit permis de tuer les hommes innocens? O foible! ô plutôt nulle défense! Si vous étiez émus & courroucés contre les François, celui seul devoit-il porter si grande calamité pour tous? Quoi! Jean de Mauléon vouloit-il être Recteur? Rien moins que cela. Et combien qu'aucuns autres, brûlans du desir de fausse & vaine gloire, volletassent par la Cité, cestuy étoit modestement à son logis, & s'arrêtoit avec ses lettres, toujours desireux de celle louange, qui n'est pas approuvée par la sotte multitude, mais par le témoignage de toutes honnêtes personnes. Possible que la faveur qu'il avoit (bien grande certes) empêchoit qu'il n'en fût créé aucun des vôtres. Ny ceci encore: car en telles choses il ne se trouva jamais, & avoit pourvu qu'aucun des siens ne s'y trouvât. Toutesfois par force, il repoussoit la force, & à un de vous donna tel coup, que depuis il en est trépassé. Je vous avoue ceci, ores que soit faux, pour ce que vous l'estimez grand' chose. N'eût-il pas (ô beaux Jurisconsultes) fait ceci à bon droit? à ma volonté qu'il eût pu seulement. Or, qu'il l'ait fait, ce que certes il ne fit, la première de toutes, & principale loi de nature, n'apprint-elle pas ceci à tous les hommes, & à toutes les bêtes brutes? N'avons-nous pas reçu de la commune mère de tous, la sage nature, que toute force, tout assaut, nous repoussons du col, du dos, de la tête, finablement du corps, & de toute la personne? Mais comment ces trois désarmés, & presque nuds, eussent-ils pu repousser la force de plusieurs armés, enragés & furieux? Seulement, P. C. les misérables repousserent de leurs têtes la fureur de ceux-ci, tout autant que l'entrée de la maison, & la porte de leur chambre peurent faire résistance. Lesquelles rompues, telle cruauté s'ensuivit, qu'encore à présent mon Oraison s'en détourne, & a frayeur. Ils murmurent que par ceux-là un des leurs a été blessé & occis, ce qui n'est vrai, ni se montre vraisemblable à personne. Quoi! la plaie qui sembloit une pointure d'aiguille, sera-t-elle prise pour le coup de celui qui se défendoit? Certes il n'est pas mort de ce coup, mais plusieurs jours après, en prison, sachant déjà qu'il étoit condamné d'avoir la tête tranchée, vous l'avez vu mort, enflé, tendu, & difformé, lequel, afin qu'il ne laissât à sa race, & à son nom, la marque de tant détestable vilainie, je n'ose pas dire qu'il ait bu le venin, pour ne montrer que je poursuive l'ame d'un trépassé.]

D'YPHILE *. Voyez les Sentences des Poëtes Comiques & Lyriques, imprimées à Paris, *in*-16.

* Dyphile, ancien Comique Grec, dont Athenée cite quelques vers, au commencement du Liv. II des *Deipnosophistes*, qui sont un éloge du vin & de ses effets avantageux, adressé à Ménélas, qui devoit trouver dans son usage un remède à tous ses chagrins. Ce Dyphile vivoit quelque 350 ans avant Jesus-Christ.

D. H. a traduit de Latin la Probation du Sacrifice de la

Messe, tirée des Saints Pères, par Garetius, imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Julian, 1568.

D. S. M. N. a fait [1] Version de vingt-huit Carmes Latins qui se lisent écrits en pierre, au grand Temple de Saint Estienne de Bourges, contre le pilier auquel joint l'Autel, avec l'interprétation d'iceux, imprimée 1564. *Calvinique.*

[1] Ce sont vingt-huit vers Léonins qu'on peut voir dans Henri Estienne, pag. 510 de son *Apologie d'Herodote*; car il y a long-temps que la pierre où ils étoient gravés n'existe plus. (M. DE LA MONNOYE).

D. V. Z. a traduit [1]. le Martire de Vérité, Dialogue de Lucian, imprimé à Lyon, *in*-16. par François Juste.

[1] Dans une ancienne Edition de quelques Dialogues de Lucien, traduits en Latin, celui-ci, intitulé *Dialogus Veritatis & Philalethis*, s'étant trouvé à la suite, a été attribué à Lucien, & mis en François par quelqu'un qui n'a pas su que Maffeo Veggio de Lodi, contemporain de Poge Florentin, en est l'Auteur. Il a été imprimé plus d'une fois sous le nom de *Maphæus Vegius.* (M. DE LA MONNOYE).

D. ZECAIRE, Gentilhomme & Philosophe Guyennois, a écrit Opuscule de la vraie Philosophie naturelle des métaux, traitant de l'augmentation & perfection d'iceux, avec advertissement d'éviter les folles dépenses, qui se font ordinairement par faute de vraie science: ensemble le Traité de vénérable Docteur Aleman Messire Bernard, Comte de la Marche Trevisane, sur le même sujet, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Sylvius, 1567.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

La DANSE des Aveugles, c'est-à-dire, des humains dansans en ce monde, sous la conduite d'Amour, de Fortune & de la Mort, composée en rime & dont l'Argument est mis au commencement, tel que s'ensuit [1]:

Amour, Fortune & mort, aveugles & bandez,
Font danser les humains chacun par accordance :
Car aussitost qu'Amour a ses traicts desbandez,
L'homme veut commencer à danser basse danse.

Puis Fortune, qui sçait le tour de discordance,
Pour un simple d'Amour, fait un double bransler,
Plus inconstant beaucoup que feuille d'arbre en l'air:
Du dernier tourdion la mort nous importune;
Et si n'y a vivant qu'on ne voye esbranler
A la danse de Mort, d'Amour & de Fortune.

Ce Livre a été imprimé à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet, 1543.

[1] L'Edition que j'ai vue de cet Ouvrage, imprimé à Lyon, *in*-4°. en lettre Gothique, sans date, & sans nom de Libraire, ni d'Imprimeur, contient la relation d'un songe, par manière de Dialogue, partie en prose, partie en vers, entre l'Acteur, c'est-à-dire, l'Auteur & son entendement. On voit, au Tom. II des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, pag. 742, dans un Discours de M. Galland, que l'Ouvrage est de Pierre Michault, Secrétaire, en 1466, du Comte de Charolois, fils de Philippe, Duc de Bourgogne. Ce *Michault*, dans le Manuscrit, coté 630, de la Bibliothèque du Roi, est appelé *Michau Taillevent.* L'Argument de cette Danse, tel que le rapporte du Verdier, n'est point dans l'Edition ancienne que j'ai vue, où il n'y a aucuns vers Alexandrins, ensorte qu'il y a lieu de croire qu'elle diffère de *la Danse*, imprimée à Lyon, 1543, chez Olivier Arnoullet, laquelle d'ailleurs est simplement en rime. Il n'y a pas non plus d'apparence, que le *Doctrinal de Court*, & la *Danse des aveugles*, soient un seul & même Ouvrage de Pierre Michault, comme le suppose M. Galland, dans son Discours ci-dessus allégué, ces deux Livres étant toujours cités comme imprimés séparément, chacun sous son titre particulier. — Voy. sur ce sujet, la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 358, à l'Article de PIERRE MICHAULT. (M. DE LA MONNOYE).

La grand DANSE Macabré des hommes & des femmes [1], historiée avec de beaux Dits en Latin, & Huitains en François: plus le Débat du corps & de l'ame: la Complainte de l'Ame damnée: Exhortation de bien vivre & bien mourir: la Vie du mauvais Antechrist: les quinze Signes: le Jugement, imprimés à Lyon, *in-fol.* 1499.

[1] Naudé, pag. 224 de son *Mascurat*, parlant des Ecrits de basse Latinité, met de ce nombre le Livre, intitulé *Chorea ab eximio Macabro edita.* La première Edition, corrigée par Pierre Desrey, de Troyes, est de 1490, *in-fol.* à Paris. Le dessein de cette Danse étant, comme il paroît, de l'invention du nommé *Macaber*, en François, *Macabre*, on a dit, par cette raison, *la Danse Macabrée*, pour dire *la Danse des Morts.* On voit des repré-

ſentations de perſonnes, de toute qualité, dans ce Livre, avec la figure de la mort, à côté de chacune d'elles. Au bas, originairement, par rapport au pays de l'inventeur de la Danſe, étoient des vers Allemands. On y en a depuis ſubſtitué de Latins & de François, qu'on a toujours affecté de finir par quelques traits ſententieux, comme Eraſme l'a remarqué, Liv. III, *de Ratione Concion.* pag. 1007 du Tom. V de la dernière Edition de ſes Œuvres, en ces termes : *Quin & vulgares Rhetoristæ conſerunt hoc decus, qui interdùm verſibus certo numero comprehenſis pro clauſula accinunt brevem & argutam ſententiam, velut in rhythmis quos Gallus quiſpiam addidit in Choream mortis.* Toutes les Editions que j'ai vues, du Livre ſpécifié par Eraſme, ſont Gothiques. La dernière eſt *in*-8°. à Paris, 1533, chez Denys Janot. (M. de la Monnoye).

La Vie & Doctrine de DAVID, George, Hollandois [1], Chef des Hérétiques *, écrite par le Recteur de l'Univerſité de Baſle, du mandement des Magiſtrats & Sénat de la ville, imprimées à Lauſanne, 1560. *Calvinique.*

[1] Cette Vie a été premièrement compoſée en Latin par *Cælius ſecundus Curio*, & imprimée à Bâle, *in*-4°. 1559. En voici le titre : *Davidis Georgii Hollandi Hæreſiarchæ Vita & Doctrina quandiu Baſileæ fuit, tum quid post ejus mortem cum cadavere, libris ac reliqua ejus familia actum ſit.* Et plus bas : *Per Rectorem & Academiam Baſilienſem in gratiam ampliſſimi Senatûs ejus urbis conſcripta.* Une note, d'une ancienne main, ſur l'Exemplaire que j'en ai vu, m'a fait connoître le nom de l'Auteur, tel que je l'ai marqué. (M. de la Monnoye).

* David George étoit né à Gand, fils d'un Bâteleur, & exerçoit la profeſſion de Vitrier, ou de Peintre ſur verre. Il commença, en 1525, à prêcher ſes rêveries, annonçant qu'il étoit le vrai Meſſie, le troiſième David, neveu de Dieu, non par la chair, mais par l'eſprit. . . Il réprouvoit le mariage, admettoit la communauté des femmes, diſoit que le péché ne pouvoit que ſouiller le corps ; enfin c'étoit le fanatique le plus impudent, & le plus inſenſé qui eût paru juſqu'alors. Les Magiſtrats le pourſuivirent. Il ſe ſauva à Bâle, où il prit le nom de Jean Bruck. Il y mourut, en 1556, aſſurant ſes Sectateurs, qu'il reſſuſciteroit trois jours après. Le Sénat de Bâle le fit déterrer le troiſième jour après ſa mort, & fit brûler ſon cadavre avec ſes Livres. On auroit mieux fait d'attendre le quatrieme jour, pour ne laiſſer à ſes partiſans aucun doute ſur ſes impoſtures.

Le DEBAT du Corps & de l'Ame, avec la Complainte de l'ame damnée, rime, imprimé à Paris [1].

[1] Ce *Débat*, & la *Plainte* qui ſuit, ſont deux pièces en vers, dont la

première est assez longue, la seconde fort courte. L'une & l'autre se trouvent dans le Livre de la *Danse Macabrée*, chez Denys Janot. (M. DE LA MONNOYE).

Le DEBAT de la Vigne & du Laboureur, rime.

Le DEBAT de deux Gentilshommes Espagnols, sur le fait d'amour, dont l'un, nommé Vasquiran, regrette s'amie que mort lui a ôtée après l'avoir épousée: & l'autre, appellé Flamiand, voudroit mourir pour la sienne, à la charge d'en jouir pour épouse ou autrement, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1541.

DEBAT de Piété & de Superstition. *Censuré.*

Les DECLINAISONS des Noms & Verbes, que doivent savoir entièrement par cœur les enfans, auxquels on veut bailler entrée à la langue Latine: ensemble la manière de tourner les Noms, Pronoms, Verbes, tant actifs que passifs, Gérondifs, Supins & Participes: les Verbes *Sum*, *Volo*, *Nolo*, *Malo*, *Fero*, *Edo es*, *Possum*, *Fio*, *Memini*: aussi les impersonnels. Des huit parties d'Oraison. La Manière d'exercer les enfans à décliner les Noms & les Verbes, imprimées à Paris, *in*-4°. par Robert Estienne, 1545 *.

* Cet Ouvrage est de Robert Estienne lui-même.

Sermon de la DÉDICACE. *Censuré.*

DÉFENCE pour Jean de Monluc, Evêque de Valence *, contre un Livre publié sous le nom de Zacharias Furnesterus: traduite de Latin, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert le Magnier, 1575.

* Cet Ouvrage est de Cujas. Montluc, Evêque de Valence, ayant été nommé Ambassadeur en Pologne, en 1572, pour y faire élire Roi le Duc d'Anjou, & voyant que le massacre récent de la S. Barthelemi nuiroit beaucoup à ses négociations, crut devoir, sinon justifier, au moins excuser ce massacre. (Voy. DE THOU, Liv. LIII). Deux ans après, Hugues Donneau, célèbre Jurisconsulte, réfuta le Livre de l'Evêque de Valence, & fit paroître son Ouvrage à Anvers, en 1573, sous le nom emprunté de *Zacharie Furnesterus*

Furnesterus. Il avoit échappé à peine aux suites de ce massacre, & ne s'étoit sauvé de Bourges (où il professoit le Droit avec la plus grande réputation) que par le secours de ses Ecoliers, qui l'avoient escorté jusques hors de la ville. Cujas prit la défense de Montluc, sans y mettre son nom, ni sans en prendre un supposé, comme avoit fait Donneau, auquel Cujas le reproche comme un crime. « Il ne put refuser sa plume, dit M. de Thou, à un » homme avec qui il étoit lié de la plus étroite amitié ». Il auroit pu ajouter que Cujas & Donneau, qui avoient été Collègues dans les fonctions de Professeur en Droit à Bourges, étoient non-seulement rivaux de savoir & de réputation, mais que cette rivalité s'étoit tournée en haine personnelle. Donneau avoit tant d'aversion, & témoignoit tant de mépris pour Cujas, que, dans ses leçons, il ne le désignoit que par cette phrase : *Homo nescio Cujas*. (Voss. Epist. 24) Cujas, à son tour, le traita sans ménagement, dans sa défense de Montluc, qu'il publia à Lyon, en 1575, sous ce titre : *Præscriptio pro Montlucio, Episcopo Valentino, adversùs libellum editum sub falso nomine Zachariæ Furnesteri*. La même année, cet Ouvrage fut traduit en François, sous le titre rapporté par du Verdier. Decker s'est trompé dans son Traité *De scriptis adespotis* (pag. 263) lorsqu'il a cru que l'*Apologie de la S. Barthelemi*, écrite par Montluc, étoit de Michel Seure, Chevalier de Malthe.

DÉFENSE première de la Religion & du Roi, contre les pernicieuses factions & entreprises de Calvin, Beze, & autres leurs complices conjurés & rebelles, à la Cour de Parlement & au peuple de Paris, imprimée *in*-8°. par Guillaume Merlin, 1562.

Les mil cent quatre vingt & quatre DEMANDES à toutes matières; avec les Solutions & Demandes, selon le sage Sydrach, imprimées à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré.

DEMONSTRATION de la Venue de Jesus-Christ, & de celle de l'Antechrist, tirée des Saintes Ecritures, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1564. *Calvinique.*

DEPLORATION sur la mort d'illustre Prince Charles de Valois, vivant, Duc d'Orléans : ensemble deux Epitaphes dudit Seigneur, Auteur incertain, imprimée par Guyon Boudeville, à Tholose.

DESENHORTEMENT du Péché de Luxure, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot.

Le DESERT de Dévotion, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons.

La DESTRUCTION de Troye la grande Abrégée, en rime [1].

[1] C'est un Poëme de Jean de Meun, comme le reconnoît du Verdier, au mot JEAN CLOPINEL, marquant de plus la taille du Livre, le nom de l'Imprimeur, le lieu & la date de l'impression; à quoi j'ajouterai une chose plus singulière : c'est que le Poëte y a observé par-tout le mélange régulier des rimes masculines & féminines. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES MILET, Tom. I, pag. 450. (M. DE LA MONNOYE).

Le DESTRUCTOIRE des Vices.

DEVIS Poictevin dicté à Tholose, aux jeux Floraux, 1553. L'Affutiman de Pelhot, invention Barotine, avec le Blason du glaive de Saint Pelhot, qui coupa l'oreille à Malchus; avec le Blason de la Vérole, imprimé à Tholose, par Guyon Boudeville.

La petite DIABLERIE [1], autrement appelée l'Eglise des Mauvais, dont Lucifer est le chef, & les membres sont les Joueurs iniques, Pécheurs & Reprouvés, imprimée à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet, 1541.

[1] Autrefois, quand on donnoit au peuple de ces Comédies pieuses, où l'on représentoit quelque Mystère de la Religion, le Poëte ne manquoit jamais d'introduire des Diables sur la scène, sans quoi le jeu n'auroit pas été trouvé beau. C'étoient, au gré des spectateurs, les principaux personnages. Aussi appeloit-on *Diableries*, ces sortes de représentations, comme la *Diablerie de Saumur*, la *Diablerie de Douay, d'Angers, de Chaumont*, & l'on disoit *grande*, ou *petite Diablerie*, suivant que le nombre des Diables y étoit plus, ou moins grand. Il y en a jusqu'à six dans le *Mystère de la Passion*, joué, pour la première fois, à Angers, avant le milieu du quinziéme siècle. De-là l'origine du proverbe, *Faire le Diable à quatre*, parce que, comme l'a curieusement remarqué M. le Duchat, sur le 4[e] Chap. du Liv. I de Rabelais, la petite Diablerie avoit moins de quatre Diables, mais la grande en avoit toujours quatre, & même, comme je viens de l'observer, excédoit quelquefois ce nombre *. (M. DE LA MONNOYE).

* L'apparition des Diables étoit ce qui frappoit le plus le peuple dans ces sortes de spectacles, & ce seroit peut-être encore aujourd'hui son goût. Le

P. Mallebranche, *Recherche de la vérité*, Tom. I, pag. 422, en donne une raison plausible.

DIALOGUE Apologétique, excusant ou défendant le dévot sexe féminin, introduit par deux personnages, l'un a nom Bouche mal disant: l'autre Femme défendant: auquel (pour excuser ou défendre ledit sexe) est alléguée la Sainte Écriture, les Docteurs de l'Eglise & plusieurs autorités des Philosophes, imprimé à Paris, *in*-4°. l'an 1516.

DIALOGUE des Festins, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Val, 1579.

DIALOGUE de deux Marchands, l'un de Paris, & l'autre de Pontoise, sur ce que le Parisien l'avoit appelé Normand, imprimé à Paris, 1573.

DIALOGUE & un merveilleux Parlement, fait par un Abbé, un Courtisan & un Diable, à la louange du Pape Adrian VI, & à la dépravation de Luther, imprimé l'an 1522.

DIALOGUE spirituel de la Passion, en forme d'Oraison & Contemplation, imprimé à Paris, *in*-8°. à l'homme Sauvage, sans date.

DIALOGUE en Rime Platte, où sont introduits *Benedicite*, Benigne Grace, & Maledicite qui tenta Adam & Eve, au Jardin fructifere, imprimé à Lyon, *in*-8°. au Maillet d'argent, sans date.

DIALOGUE d'un sage & d'un fol, imprimé à Lyon, par Barnabé Chaussard.

DIALOGUE de Seigni Peire & Seigne Joan. en langage Provençal, à Lyon, par Benoist Rigaud, 1580.

DIALOGUES [1] & Devis des Damoiselles, pour les rendre vertueuses & bienheureuses en la vraie & parfaite amitié. Voilà un beau & bon titre en apparence; car au reste le discours en est fort pernicieux, & parmi l'herbe (comme on dit communé-

ment) eſt caché le ſerpent : c'eſt le Livre intitulé La Bella creanza de le donne, * fait par Alexandre Piccolomini, traduit en François ſous le ſuſdit titre, imprimé à Paris, *in*-16. par Robert le Maignier, 1583. Benoiſt Rigaud l'avoit premier imprimé auparavant, ſous autre intitulation, aſſavoir; Inſtruction aux jeunes Dames, en forme de Dialogue, par laquelle les Dames apprendront comme elles doivent ſe bien gouverner en amour.

[1] Ce *Dialogue*, quoique conſtamment d'*Aleſſandro Piccol'huomini*, n'a jamais été imprimé en Italien que ſous le nom de *lo Stordito Intronato*, qui étoit ſon nom d'Académicien de Sienne. Le Blondel ſe méprend, lorſque dans la trente-quatrième de ſes *Nouvelles* de la première Partie, feuillet 235, il dit que la Zanina liſoit *la Nanna o ſia Raffaella de l'Aretino*, ce ſont ſes mots. *La Nanna* en effet, & *la Raffaella*, ſont deux Ouvrages différens, & de différens Auteurs. Par le premier, on doit entendre la première Partie des *Ragionamenti* de l'Arétin, dans laquelle ſont contenus les entretiens de *la Nanna* & de l'*Antonia*. Par le ſecond, le préſent Dialogue entre *Madonna Raffaella* & *Margarita*, où Dame Raphaelle donne des leçons à Marguerite, pour faire choix d'un Galant, & ſe bien conduire dans ſes amours. Auſſi, pour inſinuer que le Dialogue, où *Madonna Raffaella* eſt introduite, a pour Auteur *lo Stordito Intronato*, on la nomme *Quella buona intronata di M. Raffaella*. Du Verdier, ci-deſſous, à la fin de la lettre I, au mot INSTRUCTION AUX JEUNES DAMES, parle encore de ce Dialogue; mais il n'en nomme nulle part le Traducteur, que La Croix du Maine, Tom. I, pag. 220, nous apprend être FRANÇOIS D'AMBOISE, ſous le nom de THIERRY DE TIMOPHILE. (M. DE LA MONNOYE).

* Le titre Italien eſt : *Dialogo Dove ſi Ragiona della Creanza delle donne*. La première Edition, à Veniſe, en 1540, *in*-8°. eſt extrêmement rare, & fort peu curieuſe. Il y en a une ſeconde de Milan, 1558, *in*-8°. qui eſt rare auſſi, & une troiſième de Veniſe, en 1574, quatre ans ſeulement avant la mort de l'Auteur, Archevêque de Patras, & Coadjuteur de l'Archevêque de Sienne. « Il mérita par ſa vertu (dit M. de Thou) d'être déſigné Archevêque de Sienne, ſa patrie ». J'aime mieux ce que dit Voſſius (*de Mathem.* pag. 302) qui ne vante que ſon ſavoir & ſon eſprit, & Ghilini, qui loue principalement ſon talent pour les compoſitions ſavantes & agrables : *Nobiliſſimo Talento nel produrre dotti e leggiatri componimenti.* (Theat. d'Uomoni, Lett. Part. I, pag. 8). Il eſt certain que le Dialogue dont il s'agit, ne juſtifie guère l'éloge que ſon Epitaphe fait de la gravité & de la ſainteté de ſes mœurs. C'eſt un entretien entre une jeune Dame, & une de ces femmes, dont le métier eſt de débaucher la jeuneſſe. Cette femme lui apprend la manière de ſe procurer des amans, & de tromper ſon mari. Les femmes pouvoient peut-être alors avoir beſoin de pareilles leçons. Elles ſont plus inſtrui-

tes aujourd'hui, graces à l'honnêteté de nos mœurs, & à l'abondance de nos lumières en tout genre. Quoi qu'il en soit, on voit que le titre de la Traduction Françoise, de l'Edition de 1583, ne convient pas à l'Ouvrage. Celui de la première Edition, qui avoit paru à Lyon, y convenoit davantage. Sans doute on le changea, pour bannir au moins du titre l'indécence du sujet. Le Traducteur n'osa y mettre son nom. C'étoit François d'Amboise, Avocat au Parlement de Paris, ensuite Conseiller, puis Président au Parlement de Rennes, & enfin Conseiller d'Etat, en 1604. Il se déguisa sous le nom de Thierry de Timophile, Gentilhomme Picard. Au reste, on pourroit dire, en faveur de Piccolomini, que l'Ouvrage dont il s'agit fut une production de sa jeunesse. Il étoit né vers 1508, puisqu'il avoit, selon son Epitaphe, soixante-dix ans, quand il mourut, au mois de Mars 1578. Ajoutons, au sujet de la Traduction Françoise de l'Ouvrage de Piccolomini, qu'elle avoit paru sous un second titre, dès l'an 1581, à Paris, *in-16.* & que cette Edition, & celle de 1583, sont beaucoup moins littérales que la première, l'Auteur ayant non-seulement paraphrasé fort au long divers endroits, mais y ayant retranché ce qu'il y avoit trouvé de trop licentieux. — Voy. les Mémoires de Niceron, à l'Article de François d'Amboise (Tom. XXX, pag. 344). On a pu remarquer, dans La Croix du Maine, que ce ne fut pas dans cette seule Traduction que François d'Amboise se cacha sous le nom de Thierry de Timophile. — Voy. la Biblioth. Franç. de La Croix du Maine, Tom. I, pap. 201.

DIALOGUES, ou Colloques en quatre langues, Flamand, François, Espagnol & Italien; avec les conjugaisons, règles & instructions: ensemble la manière de bien prononcer & lire les langues susdites, imprimés en Anvers, 1573.

DICTIONAIRE François-Latin, contenant les mots & manières de parler François, tournés en Latin: il en a été fait de plusieurs sortes, & imprimés en divers lieux. Robert Estienne a fait le premier *.

* Il l'imprima *in-fol.* l'an 1549, & le vendoit ving-cinq sols.

DICTIONAIRE des huit langages, Grec, Latin, Flamand, François, Italien, Espagnol, Anglois & Aleman, imprimé à Lyon, *in-16.* par Michel Jove, 1558.

DICTIONAIRE en Théologie, contenant entière Déclaration des mots, phrases & manières de parler de la Sainte Ecriture, tant du vieil, que nouveau Testament, imprimé à Genève, *in-8°.* par Jean Crespin, 1560.

DICTS & autorités des Sages, en rime, imprimés à Lyon, par Pierre Mareſchal, ſans date.

DIETE Impériale, ou Ordonnances & Réſolution de l'Empereur & des États du Saint Empire, délibérée & arrêtée en la dernière journée tenue à Spire, en l'an 1570, imprimée à Paris, *in*-8°.

La DIFFÉRENCE des Écritures & Docteurs, & l'Intelligence des Saints Sacremens, vu & approuvé par la Faculté de Théologie, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1561.

Les DIFFÉRENS qui ſont entre le Roi & l'Empereur & les motifs de la guerre préſente, 1542, avec un Arbre de conſanguinité, par lequel appert que le Roi vient à la ſucceſſion des maiſons de Mylan, Bourgogne & Savoye, imprimés à Lyon, *in*-16. chez Guillaume de Quelques, audit an.

Le DIFFICILE des Chanſons en Muſique, premier & ſecond Livre, imprimé à Lyon, par Jaques Moderne.

Des DIGNITEZ, Magiſtrats & Offices du Royaume de France. Livres 3. faits premièrement en Latin, par Vincent Lupan [1], & traduits en François, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume le Noir, 1564 *.

[1] *VINCENTIUS LUPANUS*, en François, VINCENT DE LA LOUPPE, & non pas LUPAN, eſt le même qui, ayant d'abord écrit, en Latin, ſes Livres des Dignités, Magiſtrats & Offices du Royaume de France, ſous le titre *de Magiſtratibus & Præfecturis Francorum*, publié, en 1551, les traduiſit depuis en François. LA LOUPPE étoit le nom de famille de Madame d'Olonne. (M. DE LA MONNOYE).

* Il parut, en 1564, une Traduction Françoiſe anonyme du Traité, *de Magiſtratibus*... Il a donné encore l'*Hiſtoire de l'Hôpital Général de Chartres*, établi en 1556. Vincent de la Louppe, originaire d'une famille noble & ancienne du Perche, exerça aſſez long-temps la charge de Lieutenant Criminel à Chanteüil, avec autant d'intégrité, que de capacité. Il tint un rang diſtingué parmi les Magiſtrats & les Gens de Lettres de ſon temps.

La DISCIPLINE d'Amour Divine, enſemble la répétition

de la Difciple, auquel Livre on pourra apprendre à connoître Dieu, & à l'aimer parfaitement, comme auffi à fe connoître foi-même, à Paris, *in*-8°. par Simon de Colinez, & par Vincent Sertenas, 1538. Ce qui s'enfuit, que j'ai lu en ce Livre, eft digne d'être remarqué. Moult noble & digne eft la créature humaine: laquelle, felon l'ame, eft image & femblance du Créateur: &, felon le corps, figure & femblance de toute créature. Le chef rond & clos par deffus, où font les fens corporels, figure le ciel: & les yeux repréfentent le Soleil & la Lune, & les autres fens les étoiles. Et comme eft le monde gouverné par & felon les fept planetes du ciel: auffi il y a au chef humain fept trous, entrées & iffues, pour gouverner le corps fenfiblement: deux ès yeux, deux aux oreilles, deux au nez, & un à la bouche: par lefquelles l'ame fait fes opérations corporelles & fpirituelles. Des quatre elémens appert plus la clarté du feu ès yeux, l'air en la poitrine, l'eau au ventre, & la terre ès jambes. Les os du corps humain font repréfentation & figure des créatures qui ont être, & n'ont vie, ne fens comme pierres & divers métaux. Les ongles des pieds & des mains, & les cheveux qui croiffent & décroiffent infenfiblement, fignifient les créatures qui ont être & vie végétative, lefquelles font infenfibles, comme arbres & herbes. Et les fens corporels, les créatures fenfibles & irraifonnables, comme bêtes & oifeaux, & poiffons. Pour néant n'eft pas dit & appellé le corps humain Petit monde, qui eft figure & repréfentation du grand monde, & de toute mondaine & corporelle créature: & qui eft conjoint & uni à l'ame & efprit raifonnable, qui eft image & expreffe femblance de Dieu Créateur de toute créature, &c.

Inftitution de la DISCIPLINE Militaire au Royaume de France, réduite en trois Livres, & dédiée à Antoine Roi de Navarre, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Macé Bonhomme, en l'an 1559.

DISCOURS non plus mélancoliques que divers, des chofes

qui appartiennent même à notre France; avec la manière de bien entoucher les Luts & Guiternes, imprimés à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef *.

* La plupart de ces Discours sont de Jaques Peletier & d'Elie Vinet.

DISCOURS de l'Exécution par la Majesté Imperiale, contre les Rebelles du Saint Empire Romain, & leur receleur: & de la prise de la ville de Gothe; ensemble du Château & Forteresse de Grymmensten, rasée le treizième d'Avril 1567, imprimé audit an.

DISCOURS véritable touchant plusieurs affaires d'État, pour la justification des bons & fidèles sujets de Sa Majesté Catholique, imprimé à Douay, *in*-8°. 1580.

DISCOURS véritable des choses passées ès Pays-bas de Flandres, depuis la venue du S. Dom Jean d'Austriche, Lieutenant, Gouverneur & Capitaine-Général pour le Roi Catholique en iceux; avec réponse des objets contenus au discours non véritable, mis en lumière par les États desdits Pays, touchant la rupture par eux faite de la dernière pacification, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Guerin, 1578.

DISCOURS en vers François, sur le bannissement de la guerre civile, & sur l'arrivée de la Paix, au Royaume de France, par C. A. D. I. P. imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean Saugrin, 1570.

DISPUTATION de la Religion, ou des Articles de la Foi Chrétienne, entre un Baptiste & un nouveau Evangéliste, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1564.

DISPUTE & Conférence d'un Cordelier d'Orléans, avec un Ministre, sur le fait de la vocation au Ministère & Prière des Saints, y assistant le Sieur de Cypierre, imprimée *in*-8°. l'an 1564. *Calvinique.*

DISPUTE, qu'il est nécessaire à un grand Prince, de savoir les

les lettres, & que par ce moyen la vertu se peut apprendre : & y sont introduits entre-parleurs Seigneur Pierre Strossi & Carles, imprimée à Paris, *in*-4°. par Chrestien Wechel, 1559 [1].

[1] Ce *Dialogue*, fait pour l'instruction de François, Dauphin, fils de Henri II, est de LANCELOT CARLES, depuis Evêque de Riez *, un des Interlocuteurs. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye fait entendre que ce *Dialogue*, que du Verdier date de 1559, fut composé par LANCELOT DE CARLES, *avant qu'il fût Evêque de Riès :* d'où il s'ensuit que Carles n'auroit été Evêque que l'année d'après, ou plus tard encore ; mais il l'étoit dès l'année 1550.

La DIVISION du Monde, contenant la Déclaration des Provinces & Régions d'Asie, Europe & Afrique, imprimée à Lyon; *in*-16. par Benoist Rigaud, 1572.

Le DOCTEUR en malice, maître Regnard démonstrant les ruses & cautelles qu'il use envers les personnes : Histoire plaisante & récréative, & non moins fructueuse, imprimée à Lyon, *in*-16. l'an 1550 [1].

[1] C'est une espèce de Roman, dont, à la fin de la lettre R, du Verdier fait mention, sous le titre de *Maître Regnard & Dame Hersant*. On écrivoit autrefois *Regnard* pour *Renard*, quoiqu'on trouve aussi *Renard* en des Livres assez anciens. Le Livre, ici mentionné, a pour Auteur un *Jean Tenessax*, qui, comme le marquent le 18, le 20 & le 29[e] Chapitre, vivoit en 1466. (M. DE LA MONNOYE).

DOCTRINAL ou Instruction des filles, fait à la requête de Madame Susanne, Duchesse de Bourbon [1], imprimé à Tholose, *in*-4°. l'an 1535, & depuis, à Lyon, *in*-16. par B. Rigaud.

[1] Cette SUSANNE DE BOURBON *, morte l'an 1521, étoit femme du fameux Charles de Bourbon, tué au Siege de Rome, le 6 Mai 1527. (M. DE LA MONNOYE).

* Elle n'avoit que trente ans, quand elle mourut. Elle avoit été mariée, dès l'âge de quatorze ans, à Charles III, Duc de Bourbon, son cousin.

Le DOCTRINAL des nouvelles Mariées, en rime, imprimé à Lyon, sans date.

La DOCTRINE & Commandemens du Philosophe Aristote, à son disciple le Roi Alexandre, est au catalogue des Livres censurés par la Faculté de Théologie, à Paris, de l'an 1551.

La DOCTRINE des bons Enfans. *Censuré.*

DOCTRINE Chrétienne, laquelle enseigne ce que doit savoir & exercer chacun Chrétien, afin que, par sa vie & conversation, il réponde à la profession du nom, traduite d'Italien en François, & imprimée à Tiers, *in*-16. par Robert Masselin, 1557.

La DOCTRINE nouvelle & ancienne. *Censuré.* *.

* C'est une Traduction du Livre Latin, *Doctrina vetus & nova*, qui est à l'*Index*.

Mystère de l'Institution de l'Ordre des Frères Prêcheurs par Saint DOMINIQUE: & commence, Saint Dominique lui étant à Rome vêtu en habit de Chanoine Regulier, a trente-six personnages, assavoir: Saint Dominique; Obstination; l'Eglise; Noblesse; Labeur; Satan; Hérésie; Dieu; Nostre Dame; Michel; Maître Mathieu; Maître Bertran; deux Cardinaux; S. Pierre; S Paul; S. Regnaud; le Chapellain; le Bedeau; trois Ecoliers; Divine Inspiration; le Clerc; le Chantre de S. Aignen; le Tréforier; le Chevecier; l'Hospitalier; Maître Ypocras, Médecin; Maître Avicenne, Magdelaine; Sainte Catherine; trois Religieux; un Convers, imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Trepperel, sans date.

Le DONAT [1] de Noblesse, en rime, imprimé à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet.

[1] *Donat*, signifie les *premières Instructions*. C'est une façon de parler, tirée du *Donat*, Livre à l'usage des enfans, pour apprendre les Elémens de la langue Latine, ainsi appelé du Grammairien *Donat*, qui en est l'Auteur. (M. DE LA MONNOYE)

Le Roman de DOOLIN de Mayence *.

* Le Manuscrit, en rimes, de M. le Président Bouhier, le donne au Roi Adenez, Poëte du treizième siècle.

Les DROICTS nouveaux établis sur les femmes*, en rime, imprimés à Paris, *in*-8°. sans date.

* C'est par où commencent les Œuvres de Coquillart, jusqu'au *Plaidoyer de la Simple & de la Rusée*, exclusivement.

E D M.

EDME BOURGOIN, Prieur du Convent des Frères Prêcheurs de Paris, a fait traduire en François & imprimer les Œuvres de Sainte Catherine de Siene, Religieuse du Tiers Ordre de Saint Dominique, & a fait & mis une Epître au commencement desdites Œuvres, intitulées la Doctrine spirituelle, &c. imprimées à Paris, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1580 [1].

[1] Je suis surpris que les PP. Quétif & Echard n'aient fait aucune mention de ce Religieux, leur Confrère, dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, pas même en parlant des versions Françoises qui ont été faites des Œuvres de sainte Catherine de Sienne. (M. DE LA MONNOYE).

EFFREM *. Voyez FRANÇOIS FEU-ARDENT.

* C'est EPHREM qu'il faut écrire, né à Nisibe, ville d'Asie sur le Tigre, Diacre de l'Eglise d'Edesse, se voua à la vie Monastique, qu'il préféra même à l'Episcopat. Il écrivit avec tant de succès contre les Ariens, les Manichéens, & les autres Hérétiques de son temps, qu'il fut appelé *le Docteur & le Prophète des Syriens.* On a donné dans ce siècle, à Rome, une excellente Edition de ses Ouvrages, en Grec, en Syriaque & en Latin, en 6 vol. *in-fol.* On croit qu'il mourut en 378. — Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. II, pag. 266, au mot PIERRE CUEURET.

EGESIPPE [1]. Voyez JEAN MILLET.

[1] HÉGÉSIPPE, *l'Ancien*, vécut dans le second siècle. Il ne nous reste des cinq Livres de son *Histoire Ecclésiastique*, que quelques fragmens. Les cinq Livres de la *Destruction de Jérusalem*, sont d'un autre HÉGÉSIPPE, postérieur au moins de deux siècles au premier. Son Ouvrage est une version peu exacte de Joseph. Quelques-uns la donnent à S. Ambroise, ce que les derniers Editeurs des Œuvres de ce Père n'admettent pas. Voy. le P. MABILLON, pag. 14 de son *Iter Italicum.* (M. DE LA MONNOYE).

EGHINARD *. Voyez ELIE VINET.

* EGINHARD, Secrétaire & Intendant des bâtimens de Charlemagne, étoit Allemand. Son esprit, sa science & sa piété lui firent une réputation brillante. Il a fondé l'Abbaye de Seligenstad, dont il fut le premier Abbé. Il mourut vers l'an 844. Le Conte qu'on fait de lui & de sa maîtresse Imma, fille de Charlemagne, est plaisant, mais n'en est pas plus vrai.

ELIAS DE BARJOLS, Gentilhomme Provençal, fut le Poëte de la Princeſſe Garcene, fille de Guillaume, Comte de Forcalquier, fit un Traité intitulé *La guerra dels Bauſſencs*, où il récitoit les victoires de Berenguier, Comte de Provence, contre les Princes Bauſſencs, Seigneurs de Bourgneuf d'Arles, qui prétendoient droit à la Comté de Provence, leſquels il domta, & trépaſſa en l'an 1180 *.

* Cet Article de du Verdier eſt tiré des *Vies des anciens Poëtes Provençaux*, par Noſtradamus, pag. 33. De la manière dont du Verdier s'exprime, il eſt difficile de ſavoir, ſi c'eſt la mort du Poëte Provençal, ou celle du Comte de Provence, qu'il place à l'an 1180; mais il n'y a point d'équivoque dans Noſtradamus: on voit clairement que c'eſt de la mort du Poëte dont il parle. Les Princes *Bauſſencs* étoient les Princes de la maiſon de *Baux*.

ELIE VINET, Saintongeois. La Sphère de Procle, traduite du Grec, par Elie Vinet, imprimée à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1544. La Vie de l'Empereur Charlemaigne, écrite en Latin, par Eghinard ſon Chancelier, & traduite en François par Elie Vinet, imprimée à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1558. L'Arpenterie, Livre de Géométrie, enſeignant à meſurer les champs & pluſieurs autres choſes, diviſée en ſept Livres: Auteur Elie Vinet, imprimée à Bordeaux, *in*-4°. par Simon Millanges, 1577. L'Antiquité de Bourdeaux & de Bourg, préſentée au Roi Charles IX, le 13. jour d'Avril 1565, à Bourdeaux, & lors premièrement publiée, mais depuis revue & augmentée, & enrichie de pluſieurs figures, par ſon Auteur Elie Vinet, imprimée à Bourdeaux, *in*-4°. par Simon Millanges, 1574. Les Antiquités de la ville de Xaintes, au Pays de Xaintonge, imprimées où que deſſus: il a écrit auſſi des Commentaires Latins ſur le Poëte Auſone, imprimés a Bordeaux, *in*-4°. par Millanges, 1575; a traduit, en vers Latins, les Sentences Elégiaques de Theognis, Poëte Grec, par lui-même illuſtrées de Scholies; comme auſſi il a fait d'autres doctes Scholies Latines ſur Florus. *Eliæ Vineti Xantonis de Logiſtica Libri 3. excuſ. Burdigalæ, in-8°. apud Simonem Millangium, 1573. Ex Mathematico Pſellii breviario Arith-*

metica, Musica, Geometria, Sphæra verò ex Procli Græco, Eliâ Vineto interprete, excuf. Burdigalæ, in-4°. apud Francifcum Morpanium *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Elie Vinet, Tom. I, pag. 170, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXX.

ELIE PHILIPPIN, a écrit Déclaration briéve & claire de la Réfurrection des Morts, imprimée à Neuf-Chaftel en Suyffe, *in*-16. par Jean de Laon, 1575.

ELOY. Les Parts de Maître Eloy, imprimées à Lyon.

ELOY DAMERNAL [1], de Bethune, a compofé en rime, en deux Livres contenant deux cens foixante-neuf chapitres, le Livre de la Diablerie, où il introduit Lucifer & Satan, qui devifent enfemble, & Satan lui raconte les abus & péchés que font & comettent les humains; avec plufieurs Annotations & Paffages, au marge, tant de l'Ecriture Sainte, que des Auteurs Profanes, imprimé à Paris, *in-fol* par Michel le Noir, 1508.

[1] Il y a dans le Livre imprimé d'Amenrnal, bien écrit. On y trouve, Liv. II, Chap. 117, & ailleurs, de quoi faire des additions aux *Jeux de Gargantua*, Chap. 22 du Liv. I de Rabelais. (M. de la Monnoye).

ELOY GUIGONIS, Religieux de l'Ordre de Cluny, Docteur en Théologie, & Souprieur de la Daurade, à Tholofe, a écrit en trois Livres de la Perfection de l'Eglife, en efprit règnant, en corps fervant, en époufe parée, & mère provoyante de remède à fes enfans, imprimée à Tholofe, *in*-8°. par Arnaud Colomiez, 1572. Manuel Chrétien familier à chacun, où font déclarées trois Règles Chrétiennes de la Foi, Prières & Commandemens de Dieu: plufieurs Oraifons dévotes, & Cantiques traduits; les Cantiques de Salomon, Ogdoades 22. du Pfalmifte; les Trenes ou Lamentations de Hiéremie, à Tholofe, *in*-16. par Arnaud Colomiez, 1573.

ELOY MAIGNAN, Docteur en la Faculté de Médicine, à Paris, a traduit du Latin de Leonard Fuchfius Médecin Alle-

mand très-renommé, les Commentaires de l'Hiſtoire des Plantes, imprimés à Paris, *in fol.* par Jacques Gazeau, 1549.

ELPHIDIE [1], femme de Severin Boëce, a écrit en Latin, Hymne en la Fête des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, commençant *Aureâ luce decore roſeo*, traduit en François par Guy le Fevre, & contenu au volume des Hymnes Eccléſiaſtiques.

[1] Il a voulu dire ELPIS, première femme de Boëce, à laquelle on attribue deux Hymnes, *Aureâ luce*, & *Felix per omnes*, adoptées dans le Bréviaire Romain, & bien peu dignes de l'Epouſe d'un auſſi bon Poëte que l'étoit Boëce. (M. DE LA MONNOYE).

EMANUEL PHILIBERT. Les Édits de très-illuſtre Prince Emanuel Philibert, Duc de Savoye; avec les Arrêts donnés par ſon Souverain Sénat, ſéant à Chambery, ſur le fait de la Religion, Juſtice & Politique, imprimés *in*-4°. à Chambery. La ſuite des Édits de très-illuſtre Prince Emanuel Philibert, par la grace de Dieu, Duc de Savoye, & des Arrêts donnés par ſon Souverain Senat, ſéant à Chambery, ſur le fait de la Religion, Juſtice & Politique, Livre ſecond, imprimé à Chambery, *in*-4°. par François Pomar, 1579. *Ibidem.* Troiſième Livre, &c.

EMERY BERNARD, natif d'Orléans, a écrit briève & facile Méthode pour apprendre à chanter en Muſique, imprimée à Genève, par Jean Durand, 1570.

EMERY DE SAINCTE ROSE, a écrit les Ruſes & Cautelles de guerre par exemples anciens & modernes, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1514.

EMOND AUGER, de la Société & Compagnie du nom de Jeſus, a écrit Sucre ſpirituel, pour adoucir l'amertume des aigres malheurs de ce temps, imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1570. Catéchiſme & Sommaire de la Religion Chrétienne, avec un Formulaire de diverſes Prières Catholiques, & pluſieurs Advertiſſemens pour toutes manières de

gens, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean de Bordeaux, 1576, & à Bordeaux, par Simon Millanges : le même Catéchisme a été aussi fait & imprimé Grec-Latin. Le Pédagogue d'armes, pour instruire un Prince Chrétien à bien entreprendre & heureusement achever une bonne guerre, pour être victorieux de tous les ennemis de son Etat & *de ceux* de l'Eglise Catholique, imprimé à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nyvelle, l'an 1568. De la vraie, réelle & corporelle présence de Jesus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel, Livre premier, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1563. Livre second de la vraie, réelle & corporelle présence de Jesus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel, contre les fausses opinions & modernes héréfies, tant des Luthériens, Zuingliens & Westphaliens que Calvinistes, imprimé à Lyon, *in* 8°. par Michel Jove, 1565. Livre troisième de l'Institution, vérité, continuation & utilité du Sacrifice de la Messe; avec les Réponses aux objections des Calvinistes, & dénombrement des erreurs, & héréfies, contenues en leur Cène, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1565. Épître consolatoire aux Catholiques de Lyon, atteints de Peste, avec une Prière à Dieu, par le même, imprimée à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, ès années 1564. 77. & par Jean Pilehotte, la dernière fois, en l'an 1581, avec Prières & Litanies de la même matière. Discours du Saint Sacrement de Mariage, en deux Livres, par chapitres, contre les héréfies & médisances des Calvinistes, Bezeans, Occhinistes & Mélanchthonistes, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gabriel Buon, 1572. Du Sacrement de Pénitence Livres 3. & de l'Extreme-Onction, Livre 1. imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1574. Histoire des choses mémorables sur le fait de la Religion Chrétienne, dites & exécutées ès Pays & Royaumes des Indes Orientales, par ceux de la Compagnie du nom de Jesus, depuis l'an mil cinq cens quarante-deux, jusques à présent, traduite du Latin de Jean Pierre Maffeo, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1571. Aucuns Formulaires de Prières Chrétiennes, avec la manière de se disposer au Saint Sacrement

de l'Autel & de Pénitence, imprimés à Lyon, *in*-16. avec le Catéchifme du même Emond Auger, 1581. Il a auffi écrit Métanoéologie fur le fujet de l'Archicongrégation des Pénitens de l'Annonciation de Notre Dame, & de toutes telles autres dévotieufes Affemblées en l'Églife Sainte, à Paris, *in*-4°. chez Jamet Mettayer, 1584.

EMOND DU BOULLAY, premier Héraut d'armes de Charles III du nom, Duc de Lorraine, a écrit en profe * les Généalogies des très-illuftres Ducs de Lorraine Marchis, avec les Difcours des Alliances & traités de mariages en icelle maifon, jufques au Duc François, dernier décédé, imprimés *in*-8°. à Paris, par Vincent Sertenas, 1549. Le Catholique Enterrement de feu le Révérendiffime & Illuftriffime Cardinal de Lorraine, Confeiller ordinaire au privé Confeil des très-Chrétiens Rois de France, François & Henry de Valois, premier & fecond de leur nom, Archevêque de Narbonne, Évêque d'Albi & de Mets, Abbé de Cluny, de Fefcan, de Marmotier, de S. Ouen & de Goze, qui trépaffa à Nogent fur Yonne, le 18 Mai 1550, imprimé à Paris, *in*-8°. par Lazarre Grenet, demeurant fur le Pont Saint Michel, mil cinq cens cinquante. L'Enterrement d'illuftre Prince Claude de Lorraine, Duc de Guyfe & d'Aumale, auquel font déclarées toutes les Cérémonies de la chambre d'honneur, du tranfport du corps, de l'affiette de l'Églife, de l'ordre de l'offrande, & grand dueil; avec le blafon des Bannières de fes lignes & alliances, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1550. Il a écrit auffi en rime, le Combat de la chair & l'efprit **, où la chair eft premièrement vaincue en un camp clos de la Sainte Écriture: & finalement fubjuguée en un autre camp ouvert, des Hiftoires anciennes & nouvelles par les armes de la parole de Dieu, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1549.

*EMOND DU BOULLAY fut Hérault d'armes de Lorraine, fous les Ducs *Antoine*, *François* & *Charles III*; depuis Hérault d'armes en France, au titre *de Valois*, & Elu en l'Election de Rheims. Il avoit écrit une *Hiftoire de Lorraine*,

Lorraine, qui n'a point été imprimée, mais qui est citée par Duchesne, (*Biblioth. des Histor. de Fr.* pag. 233). Du Verdier paroît avoir ignoré qu'il y avoit eu une première Edition de ses *Généalogies des Ducs de Lorraine*, à Metz, en 1547, *in*-4°. Ce qu'il est d'autant plus à propos de remarquer, que cette Edition est recherchée, non-seulement parce qu'elle est plus belle, & qu'elle est fort rare, mais parce qu'on y a inséré divers Traités, touchant le *Duc Antoine*, qui ne se trouvent pas dans la seconde. (Voy. la *Biblioth. Curieuse* de Clément, Tom. V, pag. 161). Le P. le Long parle aussi d'une *Généalogie des Ducs d'Austrasie, dite Lorraine, depuis Adam, jusqu'au Prince Charles, fils de François, Duc de Lorraine*, par du Boullay, imprimée à la suite d'un *Dialogue des trois Etats de Lorraine*, par le même du Boullay, *sur la Nativité du Duc Charles, in-fol.* Strasbourg, 1543. Enfin il cite un Manuscrit de du Boullay, *sur les Alliances de Lorraine*, dédié, en 1560, à Charles de Lorraine, Evêque de Metz. Un autre Ouvrage, dont du Verdier ne parle point non plus, est intitulé : *La Vie & Trespas de deux Princes de Paix, le bon Duc Anthoine, & saige Duc François, premiers de leur nom, Ducs de Lorraine; ensemble les Cérémonies observées & accomplies à leurs funérailles & enterrements, avec les divers Alliances, & Traités de mariage en la maison de Lorraine, & une lamentable Déploration sur leur trespas, avec les Blasons armoyés, peints avec d'or, & autres belles couleurs*, Metz, 1547, *in*-4°. Ce Livre est très-rare.

** Il est aisé de deviner que ce Poëme, ou Discours rimé, est comme la plupart de ces fictions morales, un Dialogue entre deux, ou plusieurs adversaires, qui se traitent grossièrement. Dans celui-ci, l'esprit & la chair ayant vanté leurs prouesses réciproques, se font des objections, après quoi la chair se confesse vaincue, & convient qu'elle ne sera heureuse qu'en se soumettant à l'esprit. Ensuite ils signent entre eux un Traité de paix, & la chair aussitôt entonne elle-même un Cantique, où elle célèbre la victoire de l'esprit. — Voy. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 74.

ENGUERRAND DE MONSTRELET, Gentilhomme, jadis demeurant à Cambray, en Cambresis, a écrit deux gros volumes de Chroniques, contenant les cruelles guerres civiles, entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne, l'occupation de Paris, & du Pays de Normandie, par les Anglois, l'expulsion d'iceux, & autres choses mémorables advenues, de son temps, en ce Royaume & autres Pays. Histoire de bel exemple & grand fruit, commençant en l'an 1400, où finit celle de Jean Froissard, & finissant en l'an 1467, revue & corrigée sur l'exem-



plaire de la Librairie du Roi, & imprimé à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1572 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Enguerrand de Montrelet, Tom. I, pag. 175.

EPICTETE *. *Voyez* Antoine du Moulin, Jean Ant. de Bayf, Jean de Coras.

* Epictète, né à Hiérapolis, en Phrygie, fut d'abord esclave d'Epaphrodite, affranchi de Néron. Sa qualité de Philosophe l'obligea de quitter Rome, sous l'empire de Domitien, lorsque tous ceux qui portoient cette qualité en furent bannis. Il se retira à Nicopolis, d'où, long-temps après, il revint à Rome, vers le milieu apparemment de l'Empire d'Antonin le Pieux, prédécesseur de Marc Aurèle, ce qui pourroit avoir donné lieu à Suidas d'étendre la vie d'Epictète, jusqu'au temps de cet Empereur. Ce Philosophe passoit pour être arrivé à la perfection du Stoïcisme, & toute sa doctrine se rapportoit à cette courte maxime, *Sustine & abstine*, Tout souffrir, & ne rien desirer. — On ne peut pas imaginer une abnégation plus entière ; aussi il ne seroit pas étonnant que quelques Solitaires d'Asie eussent pris pour leur règle, le Manuel d'Epictète. On sait à quels excès se porte l'imagination ardente des Ascétiques de ces régions.

ERVÉ. Voyez Hervé en la lettre H.

ESAYE [1] que les Hébrieux nomment Jesaye. Voyez le Livre de sa Prophètie, en la Bible.

[1] On écrit & on prononce Isaïe. Le Roman, intitulé *Isaïe le Triste*, fait voir que cette prononciation est ancienne parmi nous. (M. de la Monnoye).

ESDRAS *. Voyez les quatre Livres d'Esdras, en la Bible.

* Esdras fit la fonction de Prêtre chez les Juifs pendant leur captivité. Il s'acquit les bonnes graces d'Artaxerxes Longuemain, qui lui permit de revenir à Jérusalem, l'an 467 avant Jesus-Christ. Il y régla, avec autant d'intelligence que de zèle, ce qui regardoit les Cérémonies Religieuses, forma le Canon des Livres contenus dans la Bible, & y ajouta le premier de ceux qui portent son nom, qu'il écrivit, partie en Hébreu, partie en Chaldéen; le second est de Néhémie, les deux autres sont Apocriphes.

ESPRIT ROTIER, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Inquisiteur de la Foi & Doyen de la Faculté de Théologie,

résident à Tholose, a écrit [1] Antidotes, ou contrepoison & régime, contre la peste d'hérésie & erreurs, portant infection à la saine & entière Foi Catholique, imprimés à Tholose, par J. Colomiez, 1557. Réponse aux blasphemateurs de la Sainte Messe, avec la Confutation de la vaine & ridicule Cène des Calvinistes: plus l'Histoire de Berengarius, son erreur & Pénitence, imprimée à Paris, *in*-16. par Jaques Kerver, 1573. *Parerga sive tabellæ tres similitudinum quibus hæretici, Ecclesia, vulgaresque Sacræ Scripturæ traductiones describuntur, Autore Fratre Spiritu Rotero, excus. Tolosæ, in-4°. 1548. Confutatio erroris asserentium Christum esse Advocatum nostrum in cœlo per intercessionem, & nihil ab eo, sed per ipsum, petendum, more scholastico agitata per F. Sp. Roterum, &c. Tolosæ excudebat Jacob Colomerius. De non vertenda Scriptura Sacra in vulgarem linguam, deque occidente litera & vivificante spiritu dissertatio, Tolosæ in-4°. apud Joann. Dembat 1548. Præconium ac Defensio Quadragesimæ, cui, pluribus requirentibus, adjunctus est Sermo de ratione institutionis divinissimi Eucharistiæ Sacramenti, Autore F. Spiritu Rotero, &c. Tolosæ, in-4°. apud Guid. Boudevill. 1552. Adversùs Crucimastiges. De magna gloria quam Christus ex cruce sibi comparavit, ad solidandam fidem, excitandamque charitatem opus accomodatissimum, Tolosæ, in-8°. excud. Jacob. Colomerius, 1560. Responsio ad Epistolam civium novæ Babylonis Gebennæ scilicet, Authore F. Spiritu Rotero, Tolosæ, in-4°., ex prælo Guid. Boudevillæi, 1549. Contra Astrologos & divinatricem Astrologiam, Authore eodem, impress. ut suprà.*

[1] Il naquit à Aix, prit l'habit de Jacobin à Toulouse, & y fit profession l'an 1507. Les PP Quétif & Echard croient qu'il mourut avant l'an 1573, date de la seconde Edition de sa *Réponse aux Blasphémateurs*. (M. DE LA MONNOYE).

ESTIENNE DE L'AIGUE, Seigneur de Beauvais en Berry, a écrit singulier Traité contenant la proprieté des Tortues, Escargots, Grenouilles & Artichaux, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre de Sainte Lucie, sans date. Il a translaté les Com-

mentaires de Jules Cæſar de la guerre des Romains, & autres expéditions militaires par lui faites ès Gaules & en Afrique, imprimés à Paris, *in-fol.* par Poncet le Preux, 1531. *Stephani Aquæi Bituricenſis in omnes Plinii naturalis Historiæ libros Commentarii, excuſ. Pariſiis, apud Galliotum Pratenſem, anno* 1530.

ESTIENNE LE BLANC, Conſeiller du Roi & Contrôleur Général de ſon Eſpargne, a traduit trois Oraiſons de Ciceron, aſſavoir celle qu'il fit à Cæſar pour Marcus Marcellus, Sénateur Romain, qui avoit tenu le parti de Pompée contre ledit Cæſar: celle qu'il fit au Peuple de Rome, pour élire Pompée, Chef & Conducteur de l'armée miſe ſus, par les Romains, à l'encontre de Mithridates & Tigranes: & celle qu'il fit pour Q. Ligaire à Cæſar, ſéant au Sénat, imprimées à Paris, *in*-8°. par Simon de Colinez, 1544. L'Oraiſon de Criſpe Saluſte, contre Marc Ciceron, & l'Oraiſon réponſive de Ciceron contre Saluſte. Oraiſon de Criſpe Saluſte à Jules Cæſar, à fin de redreſſer la République Romaine. Oraiſon de Ciceron devant qu'il allât en exil. Oraiſon de Ciceron après ſon rappel & retour à Rome. Oraiſon de Ciceron à Octavien Cæſar. Oraiſon de Ciceron pour les Provinces conſulaires: le tout traduit par Eſtienne le Blanc, & imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1545.

ESTIENNE DE LA BOETIE, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, a traduit de Grec la Ménagerie de Xenophon, les Règles de mariage de Plutarque: Lettre de conſolation de Plutarque à ſa femme, avec quelques vers Latins & François de ſon invention, imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1571*. Il a auſſi écrit un Diſcours, auquel il a donné nom *de la Servitude volontaire,* mentionné au vingt-huitième chapitre du premier Livre des Eſſays de Michel de Montaigne. Plus vingt-neuf Sonnets dudit de la Boëtie, inſérés tous dans le premier Livre des mémes Eſſays.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 178.

ESTIENNE COPPÉ a traduit du Latin de Guillaume Gratarol, Médecin de Bergamo, deux Livres des Préceptes & moyens de recouvrer, augmenter & contregarder la mémoire; avec un Œuvre singulier, qui démontre à facilement juger des mœurs & nature des hommes, selon la considération des parties du corps, imprimés à Lyon, *in*-16. par Eustace Barricat, 1556.

ESTIENNE DOLET *, d'Orléans, homme bien versé ès bonnes Lettres, & ès langues Grecque & Latine, a été des premiers qui ont illustré notre langue Françoise: ce qu'il eût fait davantage, s'il eût vêcu plus longuement, comme lui-même le témoigne en une Épître qu'il a écrite au Roi, disant;

Vivre je veux pour l'honneur de la France,
Que je prétens, si ma mort on n'avance,
Tant célébrer, tant orner par escripts,
Que l'Estranger n'aura plus à mespris
Le nom François : & bien moins notre langue,
Laquelle on tient pauvre en toute harengue.

Et un peu après,

Passant nos ans en l'augmentation
Du bien public, & décoration
De nostre langue encores mal ornée, &c.

Comme aussi on pourra voir, par les Œuvres qu'il a mises en lumière, tant de son invention, que de celles qu'il a traduites, qui sont telles, la Manière de bien traduire d'une langue en une autre; de la Ponctuation Françoise; plus des Accens d'icelle, imprimée à Lyon, *in*-4°. par ledit Dolet, 1543. L'Enfer, qui sont certaines compositions en vers, faites par lui-même, sur la justification de son second emprisonnement, imprimé à Lyon, *in*-16. par lui-même, 1544. Les Questions Tusculanes de Ciceron, par lui traduites, & imprimées *in*-8°. Les Épitres familières du même Ciceron (non toutes) avec leurs Sommaires & Argumens pour plus grande intelligence d'icelles, imprimées

par ledit Traducteur, *in*-8°. & par Thibaud Payen, en l'an 1549. Le Manuel du Chevalier Chrétien, traduit du Latin d'Erasme, imprimé par le Traducteur. Le vrai Moyen de bien & catholiquement se confesser, Opuscule fait premièrement en Latin par Erasme, imprimé *in*-16. chez ledit Dolet, à Lyon, 1542. Discours contenant le seul & vrai moyen, par lequel un serviteur favorisé & constitué au service d'un Prince, peut conserver sa félicité éternelle & temporelle, & éviter les choses qui lui pourroient faire perdre l'une ou l'autre, imprimé *in*-4°. par ledit Dolet, 1542. Les Epîtres & Evangiles des cinquante-deux Dimanches, commençant au premier Dimanche de l'Avent: avec briéve & très-utile exposition d'icelles, imprimés par ledit Dolet, 1541. La Paraphrase de Campensis sur les Psalmes de David & Ecclésiaste de Salomon, par lui faite Françoise, & imprimée *in*-4°. 1542. *Cantica Canticorum* en François. Bref Discours de la République Françoise, desirant la lecture des Livres de la Sainte Écriture lui être loisible en sa langue vulgaire: ledit Discours est en rime, avec un petit Traité en prose, montrant comme on se doit apprêter à la lecture des Écritures Saintes, & ce qu'on y doit chercher, imprimé à Lyon, *in*-16. par lui-même, 1544. Deux Dialogues de Platon, l'un intitulé *Axiochus*, qui est des misères de la vie humaine; de l'immortalité de l'ame, & par conséquent du mépris de la mort: & l'autre, *Hipparcus*, qui est de la convoitise de l'homme, touchant la lucrative, traduits & imprimés par ledit Dolet, *in*-16. à Lyon, 1544. Les Gestes du Roi François I de ce nom, dedans lequel Œuvre on peut connoître tout ce qui a été fait par les François, depuis l'an 1513 jusques à l'an 1539, faits premièrement par lui en Latin, & par lui-même tournés en langage François, imprimés par le même Auteur. Ses Œuvres en Latin sont, *De Re navali ad Bayfium liber. Dialogus de imitatione Ciceroniana pro Longolio contra Erasmum. Orationes duæ in Tholosam. Epistolarum Libri duo. Carminum Lib. duo. Item Carminum Libri 4. Commentaria linguæ Latinæ duob. tomis.*

Formulæ Latinarum locutionum illustriorum, & alia edita partim ex officina sua, partim à Sebast. Gryphio.

* Voy. sur ETIENNE DOLET, *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 179 & suiv. & les Mémoires de Niceron, Tom. XXI, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 193 & suiv. — Nous ajouterons seulement que Dolet, un moment avant son exécution, à la Place Maubert, le 3 Août 1546, & non en 1544, comme le dit M. Falconet, fit une prière, à haute voix, pour se recommander à Dieu & aux Saints, qu'il invoqua la Sainte Vierge, & protesta que ses Livres contenoient beaucoup de choses qu'il n'avoit jamais entendues. Voilà ce que produit le Fanatisme dans toutes les Sectes. Dolet n'avoit pas alors plus de trente-sept ans.

ESTIENNE FLISC a écrit en Latin & interprété en François, *Synonima verborum & variationes sententiarum secundùm locos quosdam Disgestæ, & Epistolis scribendis accommodatæ: cum Gallica earumdem interpretatione, excus. Paris. in-4°.*

ESTIENNE * FORCADEL, Docteur Régent ès Loix en l'Université de Tholose. La principale & mieux aimée vacation de cet Auteur, étoit l'étude du Droit civil, auquel il s'est employé dès sa jeunesse, & a écrit plusieurs Livres en icelui, dont reste une grande partie à imprimer, étant entre les mains de Pierre Forcadel son fils, lequel n'en frustrera la postérité, & les fera sortir en lumière, comme déjà, après le décès de son père, il a commencé d'en publier quelques-uns. Non pourtant laissoit le Jurisconsulte Forcadel, de faire par fois treves avec la susdite étude, pour recourir à la Poësie, à laquelle non moins belle que très-honnête récréation il s'adonnoit : étant au reste pourvu de toute sorte de bonnes Lettres, ainsi que peuvent témoigner aucuns siens vers, longtemps y a publié sous tel titre, Poësie d'Estienne Forcadel, contenant Opuscules, assavoir, la Forest Dodone; la Beauté de Clytie; le Pleur d'Héraclite & le Riz de Démocrite, Philosophes; Dissension des quatre Élémens sus leur prééminence, avec l'Ordonnance de Dieu; le Baiser de la Lune & du Pasteur Endymion, sus la montagne de Latmus en Carie; six Sonnets ou visions de la triste fin d'Amour; Triomphe de la Déesse Nomique, & l'En-

trée d'icelle en la Cité d'Hosie. Chants divers, assavoir, le Chant des trois Seraines, filles du fleuve Achelous & de la Muse Calliope; Chant de l'Excellence Divine, comprenant la chayne d'or du Poëte Homere; Chant de la Rigueur de Clytie; Chant comparant l'Amour à un fleuve; Chant triste de Médée abandonnée de Jason; Chant Lyrique; Chant Héroïque, que la Terre est souverain élément; Chant d'un Amant refusé; Chant Royal du Ciel doré & de la Loi de Jesus-Christ; autre Chant Royal d'un seul Dieu; Chant Royal d'un nouveau Phenix; Chant de n'être point Amoureux. Encomies, assavoir, de la Mort; de la Pomme, de la Croix, du Corbeau; de l'Œil à façon d'Enigme; de la Nuit. Elegies en nombre dix; Epigrammes; Complaintes; Epitaphes. Epîtres en nombre sept. Eclogue en nombre trois. Traductions, assavoir, trois Sonnets contenant trois visions de Petrarque. L'Homme sage traduit de Virgile; Dialogue traduit de Lucian; le Songe d'Ovide; Dialogue rustique amoureux, traduit de Théocrite; du jour de la Résurrection de Jesus-Christ, traduit de Lactance, & autres petites Traductions: le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1551. Rimes de l'Amour, contenant cent vingt dizains, Chants Royaux & autres compositions, imprimés à Tholose, *in*-16. par Guyon Boudeville, 1548. Il a écrit aussi en prose Françoise, Montmorency Gaulois, Opuscule de l'origine & antiquité mémorable de la très noble maison de Montmorency, avec les dignités & prouesses d'icelle, & autres gestes des François, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1571. Ses Œuvres Latines sont, *Necromantia jurisperiti, mira magiæ Descriptio per quam evocati Jurisconsulti, innumeros juris civilis locos disertissimè declarant, Stephano Forcatulo autore, excus. Lugduni, in*-4°. *apud Sebastianum Gryphium*, 1544. *Penus Juris civilis, Stephano Forcatulo, Blyterensi jurisconsulto, autore, excus. Lugduni, in*-4°. *apud Michaelem Parmenterium*, 1542. *Sphæra legalis, in*-4°. *Lugduni*, 1549. *Cupido Jurisperitus, Stephano Forcatulo autore.*

Ejusdem

Ejusdem ad calumniatores Epistola, Lugduni, in-4°. apud Joannem Tornæsium, 1553. Villicus expilator, Stephano Forcatulo J. C. autore, excus. in-4°. Tolosæ, apud Jacobum Colomerium, 1563. Epigrammata, excusa Lugduni, in-8°. apud Joann. Tornæsium, 1554. Elegia de pace inter Henricum Galliæ, & Philippum, Hispaniæ reges, facta veris tempore, 1559, excusa Tolosæ, anno eodem. Pro Caroli Regis adventu Jura Tolosæ profitentium plausus sive Somnium, ad Michaelem Hospistalem Galliæ Cancellarium, excus. Tolosæ, in-4°. apud Jacob. Colomerium, 1565. Regiæ tranquillitatis tenue specimen, excus. ibidem, 1570. Academiæ Tolosanæ tandem reserata mysteria, excus. ibidem ab Arnaldo Colomerio, 1572. Steph. Forcatuli J. C. in titulum Digestorum de servitutibus succincta explicatio, excus. Paris. in-4°. apud Gulielmum Chaudiere, 1578. De mora, & ejus effectibus, ac purgatione, tripertita questio. ibidem excusa, formâque eâdem. De occulta Jurisprudentia. Prometheus sive de raptu animorum. Dialogus festivissim. alienæ inventionis prædones & ineptos imitatores incessens, excus. Paris. in-8°. apud Guil. Chaudiere, 1578. De Gallorum Imperio & Philosophia Libri septem, Stephano Forcatulo J. C. autore, Paris. in-4°. apud Guil. Chaudiere, 1580. Stephani Forcatuli de origine Valesiorum, Franciæ Regum, invictum robur & prosperum imperium Liber 1. Quòd fœminæ illustres regnis gubernandis ac legibus ferendis, commodissimæ ubique fuerint, Liber alius. Tertioque alio Libro ampliores gratias Henrico III, Francorum & Poloniæ Regi agens autor, salubria quædam Gallis detegit : & quare discessum cogitet, excus. Paris. in-8°. apud Guliel. Chaudiere, 1579. De collatione bonorum inter heredes biceps discussio; Stephano Forcatulo J. C. autore, Parisiis, in-8°. apud Guliel. Chaudiere, 1578.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Estienne Forcadel, Tom. I, pag. 182, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 423, où il est dit que Forcadel mourut en 1573. Du Verdier ne cite point la nouvelle Edition de ses Œuvres Françoises, faite à Paris, en 1579, *in*-8°. par les soins de L. P. Forcadel, fils d'Etienne.

Au Chant de n'être point Amoureux.

[Si, espérant, tu te rends amoureux,
En peu de temps te voilà malheureux,
Pour l'ennuy qui redonde.

Tu y verras à monceaux les soucis :
Car le plus seur des amans est assis
Sus une boule ronde.

D'un seul regard, à l'emblée avancé,
De tes labeurs tu es récompensé.
O ta sotise vaine !

Quand un Adieu proféré à demy,
Et un souris qui se moque parmy
Est le prix de ta peine.

Aux Encomies. Encomie du Corbeau.

Je prétens avoir peu d'estime,
Pour coucher icy dans ma rime
Le los, qui est deu au Corbeau,
Tant il est doux, tant il est beau,
Que plustost envieux seroit,
Quiconque ne le priseroit,
Que benin qui sa grace monstre.
Louons sa voix de Bassecontre,
Celle voix, dy-je, qui sçait rendre
Ce que l'homme luy veut apprendre ;
Qui salua, par mots humains,
L'Empereur second des Romains.
L'Aigle n'eut point cest avantage,
Le reluisant de son plumage
Semble noir, velours, ou jayet.
Quelcun m'a dit que l'or y est
Meslé dessoubs, & puis noirci,
D'autant qu'il est plus bel ainsi.
Bien sçay-je qu'Amour a coustume
D'empenner de si noire plume
Son trait heureux & surdoré,
Qui soudain rend enamouré.
Et pour venir à l'harmonie,
Que les Muses y ont unie,
Chacun sçait que les espinettes,
Sans ceste plume sont muettes.
Nostre oyseau fut au temps passé
Teint de blancheur, qui a passé
Le plus naïf de la Colombe,
Avant que l'eau fust seule tombe
De tous humains, quand le grand Juge
Du Ciel envoya le déluge ;
Et quand Noé le Patriarche
Le feit sortir hors de son Arche,
Pour espier s'il verroit point
Rive de mer, ou peu, ou point.
Adonc le courrier se despart,
Il vole en ceste & celle part,
Et voit maints corps, dont il se pasme,
Remplis de mer, & vuides d'ame,
Dont tel crevecœur les surprint,
Que puis son erre il ne reprint ;
Mais oublia, la pauvre beste,
La nef en ce monde seulette,
Qui par trop alloit sans ramer,
Au gré des vents & de la mer.
L'oyseau cria, Noé, Noé,
Tant qu'encor en est enroué :
L'ayant appelé mille fois,
Il n'entendit ne vent, ne voix.
Parquoy de dueil estant fâché,
Sus un haut figuier s'est branché,
Où, pour marque de sa douleur,
Changea sa premiére couleur
En teint plus noir que noire nuit,
Quand la Lune point ne reluit.
Ayant pleuré presque ses yeux,
Il a juré, Mer, Ciel & Dieux,
Que jamais eau ne gousteroit,
Tant que la figue meuriroit.
Que Dieu gard l'oyseau très-honnête,
Qui à Hélie le Prophète
Porta le céleste manger,
En un loing païs estranger.

C'est luy qui en veult aux Milans,
Que je nomme larrons volans.
Il hait de mesme la Serpente,
Et plusieurs fois en ensanglante
Ses belles griffes, le benin,
Pour nous s'exposant à venin.
Veu qu'il a tant de courtoisie,
Que ne creve de jalousie
Le Phénix, qui se meurt souvent
En l'heureux païs de Levant?
Et peut-il jamais joyeux estre,
Par tant de fois icy renaistre?
Icy, où ne demeure pas
Felicité jusqu'au trespas.
Mais, que vaut sa condition,
Qu'à servir d'admiration?
Me pardonra son excellence,
J'estime mieux la prévoyance
Du corbeau, qui ne veut mourir,
Ains que le monde secourir.
Dès que le Soleil a parfait
Trois siècles, la mort le deffait.
Plustost mourroit, mais il profite
A ces bas lieux, où il habite.

Aux Epigrammes:

En vivant, donc, suy les mœurs des plus vieux;
Mais, en parlant, suy la mode nouvelle.

Qu'est-ce que Loi.

Loy n'est rien qu'un commun décret,
Advis humain, meur & discret,
Qui les crimes punit & tence,
Faicts d'escient, ou d'ignorance.
C'est le moyen vray & unique,
Qui asseure la République.

Du Peuple de Thrace.

Le peuple ancien de Thrace
N'avoit-il pas bonne grace,
Qui, lorsque l'homme naissoit,
Ne monstroit que triste face?
Joyeux, lorsqu'il trespassoit?
Nostre vivre fresle est joinct
A soucy qui tousiours point.
Mort fait le soucy mourir,
Mieux seroit ne naistre point,
Ou soudain mort encourir.

A Aneret.

Des loix, dis-tu, mille malheurs,
Et dix mille procès procedent:
L'aveugle juge des couleurs,
Car les loix ton engin excedent.
Les loix, Aneret, point ne cédent
A bien qui soit dessoubs les Cieux.
C'est le frein des audacieux,
Qui chastye les entrefaites
D'un tas comme toy vicieux,
Et pour les bons ne sont pas faites.

D'être Prévoyant.

Prévoyant le futur, veillons:
Le sage ainsi nous l'admoneste.
La Formis se rid des Grillons,
Au pré, où croist herbe & fleurette,
Cric, cric, font-ils, ce n'est que feste
Jusques au froid gris & nuisant.
Mais la Formis, mieux advisant,
Ne cesse d'aller & venir.
Bien vit celuy le temps présent,
Qui pense bien à l'advenir.

Aux Epitaphes.
Epitaphe de Guyon Precy.

Sça'-vous qui repose céans?
C'est Guyon mort assez vieux d'ans,
Qui tant de fois de soif mourut,
Avant qu'au monde il disparust:
Et ains que s'en aller aux Dieux,
Il a veu mourir ses deux yeux.

Car cependant qu'il but le vin,
Ses deux yeux burent le venin;
Mais il noya tous les ennuis
Dans le vin de deux demy muys,
Dans ce bon vin délicieux,
Qui rendit son nez précieux.
Tout enrichi superbement
De maint rubis & diamant.
Bref, Silène fut un resveur,
Auprès de ce subtil buveur,
Qui sent la franboise & le goust
D'un vin rassis, ou bien du moust.
Et en vivant n'a plus aymé
L'eau claire que le sublimé.
Luy de la boire avoit remors,
La craingnant comme qui est mors
De quelque mastin enragé:
Encor décrépit & âgé,
De l'eau tout ainsi s'est deffait,
Qu'un vase de lyerre fait.
Louons Dieu, qu'il ne l'ayma guères,
Car il eust tari les rivières.
Mais si la terre rend de mesme
Le fruit pareil au grain qu'on seme:
Nous verrons, ô quelle merveille!
De sa tombe sourdre une treille.

En l'Opuscule de Montmorency Gaulois.

L'envie qui, comme la foudre, tombe volontiers sur les hauts lieux, entreprit de jeter ses griffes sur Bouchard de Montmorency, très-aimé du Roi Philippe premier de ce nom, & du Dauphin son fils, qui depuis fut Loys le Gros; & si bien soufflèrent cette bluete de trahison les malins, qu'ils persuadèrent au Roi, que Bouchard occupoit plusieurs terres dépendantes de l'Abbaye S. Denis. Et ainsi enflammèrent une guerre mal-aisée à esteindre contre lui, & contre plusieurs Seigneurs de pareille étoffe. Mais Bouchard, qui plus estimoit un seul arpent des champs célestes, non sujets à stérilité, ny à ravine d'eaux, ains à jamais fertiles & délicieux, que nul terroir mondain, quand bien le printemps y séjourneroit le long de l'année, remontra gracieusement au Roi, que ses Ancêtres n'eurent oncques la main escharse à douer & renter les Eglises, & qu'il prétendoit estre héritier de leur piété & libéralité, non moins que de leurs places & fortunes. Bien est-il que Bouchard, sage Baron entre les mieux parlans, se plaisoit plus d'une fois d'admonester à recoy le Clergé, de ne se charger trop de trésors, qui, pour leur faix excessif, font cliner la tête vers la terre, & oublier les choses hautes & éternelles; voire empêchent de courir légérement après le Roi des Cieux, qui se fit pauvre pour enrichir autrui. Ou bien il enseignoit la prêtrise, ententive de départir les richesses aux indigens & souffreteux, & ainsi mettre son avoir en banque asseurée, pour en recevoir mille pour cent sur le Ciel dixième, plein de parfaite félicité, comme six ans après le Pape Paschal déclara au Concile, tenu à Troyes en Champagne, auquel l'Eglise Françoise fut illustrée de pureté, de largesse & sobriété; & pour quelque temps devint plus claire & plus nette, que les deux perles inestimables de la Royne Cléopatre d'Egypte. Pource le Roi ajoutant plus de foi à ce qu'il avoit veu de ses yeux, quant aux vertus de Bouchard, qu'à ce qu'il en avoit oui dire aux flatteurs malveillans, le reçut humainement, & le caressa beaucoup mieux qu'il ne souloit, sachant bien que le sceptre & le diadême n'établissent plus les

Empires, que l'amitié des Sujets envers leur Prince. Ceste seule sert d'un ferme pilier presque diamantin, aux Rois, pour soutien de leur République. Certes Bouchard de Montmorency ne pouvoit faire moins que d'imiter son père Almery, défenseur de l'Eglise & de la loi sincère de Jesus-Christ, pour laquelle maintenir (comme s'il eust mis en oubli sa vieillesse digne de repos) il passa la mer en très-bel équipage, suivant Godefroy de Bouillon, fils d'Eustace, Comte de Boloigne, & de Ide, sa femme, sœur d'autre Godefroy, Duc de Lorraine, qui décéda sans hoirs ; & par-ainsi la Duché vint à Eustace de Boloigne, & à son fils Godefroy, vainqueur de Hiérusalem, & Roi élu du consentement commun de la noblesse, même de Raymond, Comte de Tholose, & d'Almery de Montmorency, lequel mourut en ce voyage de la Terre Sainte, & fut enseveli autant au cœur des Chevaliers François, comme en la terre où croît la Palme, signifiant victoire & triomphe.]

ESTIENNE GOURMELEN, Docteur en Médecine. Avertissement & Conseil à Messieurs de Paris, tant pour se préserver de la peste, comme aussi pour nettoyer la ville & les maisons qui y ont été infectées, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1581. Il a écrit aussi les Mémoires & Histoire de Bretagne, non imprimés, dont a été tirée la Vie de Sainte Ursule, & ses Compagnes les onze mille Vierges, faite Françoise par Paschal Robin, & imprimée au troisième tome de l'Histoire de la vie & mort des Saints. Touchant ses Œuvres en Latin qui ont été traduites, voyez André Malesieu, Germain Courtin.

ESTIENNE GUAZZO *. La civile Conversation. Voyez Gabriel Chapuis, François de Belleforest.

* Son nom étoit Guazzi. Il naquit à Casal, dans le Montferrat, fut Secrétaire de la Duchesse de Mantoue, & se distingua par différens Ouvrages Historiques, dont les principaux sont l'Histoire de son temps ; celle de Charles VIII, dans son expédition de Naples, & une Chronique des Hommes de Lettres de son siècle. Il a aussi donné un Recueil de ses Poësies. Il mourut à Pavie, le 6 Décembre 1593, âgé de soixante-treize ans.

ESTIENNE JODELLE, Noble Parisien *, Seigneur du Lymodin, a été le premier qui, après Pierre de Ronsard, a remis sus la docte Poësie en la langue Françoise, & qui s'est fait connoître en cette nouvelle & belle façon d'écrire, à l'imitation

des anciens Poëtes Grecs & Latins : car, dès l'an 1549, on a vu de lui plusieurs Sonnets, Odes & Charontides : en 1552, il mit en avant &, le premier de tous les François, donna en sa langue, la Tragédie, & la Comédie, en la forme ancienne. Il ne voulut onc de son vivant publier ses écrits ; mais, après sa mort, qui advint l'an 1573, en son âge de quarante-un an, ses amis, plus soucieux de sa mémoire que lui-même, & pour l'honneur de la France, ont recueilli ce qu'ils ont pu de ses Œuvres égarées, &, de partie d'icelles, ils ont fait imprimer un volume de Meslanges, attendant de préparer autres volumes de choses mieux choisies & ordonnées. Or, par sa Poësie, on peut appercevoir qu'il avoit bien lu, & entendu les anciens ; toutefois, par une superbe assurance, il ne s'est onques voulu assujettir à eux, ains a toujours suivi ses propres inventions, fuyant curieusement les imitations, sinon quand expressément il a voulu traduire en quelque Tragédie : tellement que si on trouve aucun trait qu'on puisse reconnoître aux anciens, ça été par rencontre, non par imitation, comme il sera aisé à juger en y regardant de près. Davantage qui remarquera la propriété des mots bien observée ; les phrases & figures bien accommodées ; l'élégance & majesté du langage ; les subtiles inventions ; les hautes conceptions ; la parfaite suite & liaison des discours, & la brave structure & gravité des vers, où il n'y a rien de chevillé, se trouvera grandement affriandé en ce style d'écrire singulier. Mais, outre cela, que par la lecture de ses Œuvres se peut recueillir, il étoit admirable, en une chose quasi incroyable, c'est que tout ce que l'on voit, & que l'on verra composé par Jodelle, n'a jamais été fait que promptement, sans étude, & sans labeur : & pouvons avecques plusieurs personnages de ce temps, témoigner que la plus longue & difficile Tragédie ou Comédie, ne l'a jamais occupé à la composer & écrire plus de dix matinées : même la Comédie d'Eugene fut faite en quatre traites. On lui a vu, en sa première adolescence, composer & écrire en une seule nuit, par gageure, cinq cens bons vers

Latins, ſur le ſujet que promptement on lui bailloit. Tous les Sonnets, même ceux qui ſont par rencontres, il les a tous faits en ſe promenant, & s'amuſant par fois à autres choſes, ſi ſoudainement que, quand il les prononçoit, on penſoit qu'il ne les eût encore commencés. Il a écrit auſſi pluſieurs doctes Oraiſons Françoiſes: & certainement il n'excelloit pas ſeulement en l'Art de la Poëſie, mais quaſi en tous les autres. Il étoit grand Architecte, très-docte en la Peinture & Sculpture, très-éloquent en ſon parler, & de tout il diſcouroit avec tel jugement, comme s'il eût été accompli de toutes connoiſſances. Il étoit vaillant & adextre aux armes, dont il faiſoit profeſſion. Voici le Catalogue de ſes Œuvres imprimées. Recueil des Inſcriptions, Figures, Deviſes & Maſquarades, ordonnées en l'Hôtel de ville à Paris, le Jeudi 17 Février 1558, devant le très-Chrétien Roi Henri, à ſon retour de ſa Comté d'Oye, heureuſement conquêtée & miſe en ſon obéiſſance, au mois de Janvier audit an, & inventées par Eſtienne Jodelle, imprimé à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1558. *Chriſtianorum noſtri temporis heroum & heroinarum icones, Authore Steph. Jodellio Pariſio, excuſ. ibidem.* Les Œuvres & Meſlanges Poëtiques d'Eſtienne Jodelle, ſieur du Lymodin: premier volume, imprimées à Paris, *in*-4°. chez Nicolas Cheſneau, 1574; contenant les Amours en 47. Sonnets, 3. Chapitres d'Amour, 13. Chanſons, 1. Elegie, & 1. Ode ſur la Deviſe, de Nœu & de Feu. Epithalame de Madame Marguerite, ſœur du Roi, Ducheſſe de Savoie. Contr'Amours en 7. Sonnets. Inſcription pour une Structure entrepriſe par la Roine mère du Roi. Elegie, en vers meſurés, à la France. Diſcours contre l'arrière-Venus. Sonnets en nombre 102, épars parmi leſdites Œuvres & ne s'entreſuivant tous d'ordre. L'Hymenée du Roi Charles IX. Ode ſur la Naiſſance de Madame, fille du Roi Charles. Epître à Madame Marguerite de France, ſœur du Roi Henri II, devant qu'elle fût mariée. Chapitre en faveur d'Orlande, excellent Muſicien. Cinq Odes. Chapitre à ſa Muſe. Les Diſcours de Jules Ceſar, avant le

passage du Rubicon. Tombeaux en nombre 9. Cantique Chrétien. L'Eugene, Comédie. Cléopatre captive, Tragédie. Didon se sacrifiant, Tragédie. Ode de la Chasse, au Roi. Ode à M. le Comte de Dammartin. Il a écrit aussi une Ode de la Noblesse, imprimée à part, & hors de ses Œuvres, à Poitiers, *in*-8°. par Aymé Mesnier, 1577.

* Ce Poëte naquit à Paris, en 1532, jouit d'une réputation brillante, & mourut, en 1573, âgé de quarante-un ans, fort pauvre. Loin de s'être enrichi au service des Muses, il y avoit dépensé tout ce qu'il avoit hérité de ses pères. Théodore Agrippa d'Aubigné, dans une Stance de la pièce de vers qu'il fit sur la mort de Jodelle, dit :

Jodelle est mort de pauvreté.
. . . . . .
Le Ciel avoit mis en Jodelle
Un esprit tout autre qu'humain :
La France lui nya le pain,
Tant elle fut mère cruelle.

Les deux meilleures Editions de ses Œuvres sont, celle de Paris, 1574, *in*-4°. où on lit *Tome I*, quoiqu'il n'y en ait jamais eu de second; & celle de Lyon, 1597, *in*-12. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Estienne Jodelle, Tom. I, pag. 183, les Mémoires de Niceron, Tom. XXVIII, la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 167 & suiv. & les *Recherches de la France* de Pâquier, Liv. VI, Chap. 7, Edit. de 1611.

Chanson de Jodelle pour répondre à celle de Ronsard, qui commence, Je suis Amour, le grand Maître des Dieux.

[Amour n'est point ce grand Dieu, qui soubs soy
Tient l'univers gouverné par sa loy,
Et qui, enfant, anime, agite, enflame,
Ainsi qu'un corps, tout le Ciel qui nous luit,
Que par accords discordans il conduit :
Un corps si grand n'auroit si petite ame.
Ce n'est celuy qui, premier né, rendit
Ordre & lumière à Chaos qu'il fendit,
Et qui despuis hommes & Dieux maistrise.
Un autre Dieu ce grand œuvre a basti,
Et à son vueil a seul assujetti
Toute ame au Ciel & en Terre comprise.
Premier ce Dieu (puisqu'il fait tout parfait)
L'obscur Chaos & confus n'auroit fait,

Pour

Pour en tirer & l'ordre & la lumière.
S'il pouvoit tout de ses formes orner,
Il peut à tout les matières donner,
Estant des deux seule cause première.
Pour tel ouvrage, il lui falloit avoir,
Non l'amour seul, mais l'infiny sçavoir,
La pourvoyance, & puissance infinie,
De tout l'idée, & aussi prompt l'effet
Que la voix mesme : Amour donc en ce fait
N'est qu'un seul nœud de si grande harmonie.
Encores c'est le prendre improprement
Pour l'accordance & sans commencement ;
J'aymerois mieux faire éternel le monde,
Que faire un Dieu d'un seul effect divin,
Tant qu'un principe, & suprême, & sans fin,
On establist d'une cause seconde.
Amour pourroit (si c'estoit quelque Dieu
Naissant en nous, prenant au cœur son lieu,
Et de nos sens tirant sa nourriture)
Estre un archer, dont nous n'éviterions
Le plaisant trait, & ne résisterions
Au feu qui prend de nostre vueil, pasture.
Doncques tout nu ses guerres il feroit,
Car sans nos sens force aucune il n'auroit.
Encor nous seuls ses dignes sujets sommes :
Tous animaux qu'on voit voler en l'air,
Marcher sur terre, & nager dans la mer,
Ne sentent point cest amour propre aux hommes.
Si nos desirs, dont sortent nos amours,
Sont tousiours joints aux sens & aux discours,
Ce naturel qu'on voit aux bestes estre,
Ne peut (encor qu'il les vienne enflammer)
Ce mesme Amour encontre elles armer,
Qui par raison, de nos raisons est maistre.
Sa paix, sa guerre, & sa trêve se sent,
Selon qu'il est, & selon qu'on consent,
Ou qu'on résiste à ses forces couvertes.
Son feu caché dedans le fond du cœur,
Faisant monter au cerveau sa vapeur,
Tient de nos pleurs les fontaines ouvertes.
Il semble bien, sans la vie espargner,
Dans nostre sang ses deux aisles baigner !
Mais c'est souvent la Haine son contraire,
Qui, s'accouplant à ce mutin petit,

Soule de sang son meurtrier appétit :
S'il est donc Dieu, Déesse il la faut faire.
Par le dehors on ne pare les coups
De ce Guerrier, qui combat dedans nous :
Que serviroit, ou rondache, ou cuirasse?
Nostre ennemy de nos armes armant,
Flatant la playe, & mesme nous charmant,
Enflons encor de la honte l'audace.
Bien que ce mal ait fait diversement
Mainte ruine, & maint grand changement,
Il ne faut pas en faire un Roy suprême.
Les Roys n'iroyent dessoubs son joug captifs,
Au moins gesnez, pâles, transis, chétifs,
S'ils se pouvoyent faire Roys de soy-mesme.
On pourroit bien un trophée dresser,
De l'arc, des traits, dont il vient nous blesser,
Et de la trousse, & de la torche sienne :
Mais il ne faut que luy seul de nos cœurs,
(Qui pour luy sont de soy-mesmes vainqueurs)
Approprier le trophée il se vienne.
Outre que c'est une fable, des Dieux
Qu'on feint en Mer, & en Terre, & aux Cieux,
Et jusqu'au fond de l'Enfer implacable :
Quand ils seroyent, leurs amours seroyent saincts,
Très-hauts, très-purs, de nul effort contraints :
Tout Dieu se rend tousiours à soy semblable.
Laissons Jupin, Pluton, Neptune aussi,
Mars & Phébus : comme cest Amour cy
N'a pas le vol si hautain & si roide,
Qu'il aille au Ciel, il ne descend en mer,
Pour les Tritons & poissons faire aymer :
Telle Amour est trop stupide & trop froide.
Et plus stupide encor, l'homme seroit
Vray bois, vray roc, qui point ne sentiroit
Cest amour propre à sa haute nature,
Qui seulement comme aux bestes ne naist
Du sens du corps, mais qui dedans nous est
De nostre esprit la propre géniture.
Bien que l'esprit, de sa flame alumé,
En soit courtois, hardy, prompt, animé,
Il ne faut pas si grand maistre le feindre ;
Car plus souvent que nostre esprit ne doit,
Par nostre esprit maistriser on le voit,
Mesme avec luy l'honnesteté s'estaindre.

En une autre Chanson il décrit les Courtisans ainsi :

Fy des vertus, qui aux Cours
Ont maintenant plus de cours :
Comme de tout ignorer,
Et nonobstant s'asseurer,
A donner effrontément
De toût un lourd jugement ;
Ou bien par mine vouloir
Faire un silence valoir,
De mesme façon morguer,
Et de mesme harenguer,
Par-tout, en tout n'ayant qu'un
Geste & jargon pour chacun,
Selon que différemment
S'offre à leur courtisement
Masqué, apparoistr'accords
D'habit, de cœur & de corps.
Jaqueter & boufonner,
Sur autruy se patronner,
Singe en dicts & en faicts,
Jusques aux gestes mauvais
De ceux qui ont vogue & bruit :
Car ces deux tous seuls on suit,
Estre à tous serf, toutesfois
Se morguer en petits Roys,
Avancer le nez, souffler
Ses plumes, sa voix enfler ;
Et puis soudain, s'il le faut,
La rebaisser de bien haut,
La radoucissant d'un ris,
Qu'on a tout exprès appris,
Qui souvent entr'eux s'émeut,
Sans savoir qui les y meut.
Car ce qui plaist, à l'envy
Est à tout propos suivy.
La Cour est sans juste choix,
Juste raison, juste poids,
Qui pis est, sans amitié,
Sans droit, sans foy, sans pitié,
Chacun à son profit tend,
Faisant trafique du vent.
Le vent est souvent loyer
De celuy, qui employer
A voulu ses ans entiers
A tels indignes mestiers.
Si est-ce que vivre ainsi,
Ce leur semble, c'est d'icy
La vertu seule, l'honneur,
L'accorteresse, & le bonheur.

Au Discours de Cesar.

Aussi de tout estat l'accroissance fatale,
Dès-lors qu'elle est portée au sommet, redevale
Par force ; tout ainsi que l'on feint le fardeau
De Sisyphe aux Enfers, porté jusqu'au coupeau
De son roc, s'eschaper, & de roide roulée
Gaigner en un moment le fond de la vallée :
Si bien que ce qui a tant de travaux cousté,
Pour estre par la voye aspre & haute porté
Jusqu'au proposé feste, échappe, & de vistesse,
Par sort, par faulse gloire & faux espoir, se laisse
Précipiter, trompant les mains, le sens, l'espoir,
Le trop tardif desir qu'on a de le ravoir,
Et l'eslancement vain qu'on fait pour le rateindre,
Ne laissant que le deuil pour vainement s'en plaindre :
Tant qu'on est plus long-temps souvent à regretter,
Que l'on n'avoit esté long-temps à le monter.

Au même Discours.

C'est qu'au monde inconstant toute chose rechange
Par la vicissitude incertaine, qui range
Sous ses tours & retours, non pas tant seulement
La chose, mais pour elle aussi l'événement
Entre nous, tout autant diverse sur tout estre,
Que sur tout bien ou mal qui pour nous se peut naistre:
Changeant avec ses tours, ses façons, & souvent
Lentement, & souvent trop plus roide qu'un vent,
Pour ramener, non pas tousiours après la chose,
Bonne, ou mauvaise, un bien, ou mal qu'elle propose
Au rebours l'un de l'autre : ains d'un moyen fatal
Après le mal souvent cela qui est moins mal,
Ou souvent retourner après le mal le pire,
Ou bien après le bien celuy qu'on peut eslire
Pour le mieux de deux biens, ou mesme en moindre bien,
En changeant, rabaisser quelque autre bien moyen;
Ou par un sault estrange aller convertir mesme
Un bien, ou mal léger, en bien ou mal extrême:
Ou d'un révoltement encores plus léger,
Du bien, du mal, l'extrême en l'extrême changer;
Si bien que par ses faits ne soit pas maintenue
Seulement ceste loy, qui mobile est venue
Du naturel de tout, mais que sans fin tournant
Elle aille mesme en tout nature maintenant,
Qui, caduque, ne peut conserver ses essences,
Ou bien ses actions, que par ces inconstances.
Qui ne voit que la seure & plus constante loy,
D'une inconstance telle au Ciel change soubs soy
Les dominations des feux qui sur nous luisent,
Et qui de quelque instinct nous & nos faicts conduisent
Par leurs retours divers, soit qu'ils soyent ascendans;
Soit que l'un avec l'autre, ou se joinct, ou s'oppose,
Soit qu'autrement du Ciel le grand bal le dispose
Aux rencontres qu'ils font par ces douze maisons,
Ou les heures, les jours, les moys & les saisons
De l'an, par les travaux du Soleil se partissent:
Soit que tous ces aspects sur nous se réunissent
Par tant d'autres moyens que l'air peut esprouver,
Et auxquels il a peu des noms propres trouver, &c.

En la Tragédie de Cléopatre.

Au moins, César, des gouttes de mes yeux
Amolli toi, pour me pardonner mieux:

De ceste humeur la pierre on cave bien,
Et sus ton cœur ne pourront-elles rien?
Ne t'ont donc peu les lettres esmovoir,
Qu'à tes deux yeux j'avois tantost fait voir,
Lettres, je dy, de ton père reçeuës,
Certain tesmoing de nos amours conceuës?
N'ay-je donc peu destourner ton courage,
Te descouvrant & maint & maint image
De ce tien père à celle-là loyal,
Qui de son fils recevra tout son mal?
» Celuy souvent trop tost borne sa gloire,
» Qui jusqu'au bout se venge en sa victoire.

En la Tragédie de Didon.

Les Cieux sont ennemis de la meschanceté.
La terre, maugré soy, soustient un homme lasche,
Et contre le meschant la mer mesme se fasche.
Quand mesme ton dessein ce jour je n'eusse veu,
Ny entendu des miens, le Ciel ne l'eust pas teu:
Ma terre en eust tremblé, & jusques à Carthage,
La mer le fût venu sonner en mon rivage.

Celuy ne s'ayme pas, qui, au cœur de l'hyver,
Hasardant ses vaisseaux & sa troupe en la mer,
Prodigue de sa vie, attend qu'un noir orage
Dans l'eau d'oubly lui dresse un autre navigage.

ÆN. Je ne puis (ô Royne) qui proposes,
Parlant d'un tel courage, & mille & mille choses,
Faire que ton parler ne me puisse esmouvoir,
Ny faire que je n'aye esgard à mon devoir:
Ces deux efforts en moy l'un contre l'autre battent,
Et chacun à son tour coup dessus coup abbattent:
Mais lorsque l'esprit sent deux contraires, il doit
Choisir celuy qu'alors plus raisonable il croit.
Or la raison, par qui enfans des Dieux nous sommes,
Suyt plustost le party des grands Dieux que des hommes.
Tu veux me retenir, mais des Dieux le grand Dieu
N'a pas voulu borner mes destins en ce lieu.
Le Ciel qui, moyennant mon courage & ma peine,
Promet un doux repos à ma race, me meine
De destin en destin, & monstre que souvent
La céleste faveur bien chèrement se vend.
Ainsi qu'ores à moy, que le destin repousse
Hors d'un repos acquis, hors d'une terre douce,

Hors du sein de Didon, pour encores ramer
Les boüillons escumeux des gouffres de la mer,
Pour voir mille hideurs, tant que cent Hippolytes
En seroyent mis encor par morceaux en leurs suites.
Mais soit que ceste terre, où je conduy les miens,
Semble estre seul manoir des plaisirs & des biens ;
Soit que l'onde irritée, & mes voiles trop pleines
Repoussent mes vaisseaux aux terres plus loingtaines ;
Soit encor que Clothon renoüe par trois fois
Le filet de ma vie, ainsi qu'au vieil Grégeois ;
Soit qu'après mon trespas ma mère me ravisse,
Ou qu'aux loix de Minos ma pouvre ombre fléchisse,
Jamais ne m'adviendra, tant que dans moy j'auray
Mémoire de moy-mesme, & tant que je seray
Enée, ou bien d'Enée une image blesmie,
De nier que Didon, & de Royne, & d'amie,
N'ait passé le mérite ; & jamais ne sera
Que ton nom, qui sans fin de moy se redira,
Ne m'arrache les pleurs, pour certain tesmoignage,
Que, maugré moy, le Ciel m'arrache de Carthage,
Mais, quant à ce départ, dont je suis accusé,
Je te respons en bref : Je n'ay jamais usé
De feintise, ou de ruse en rien dissimulée,
Afin que l'entreprise à tes yeux fust celée.
L'amour ne se peut feindre, & mon cœur, dont tesmoins
Sont les Dieux, me forçoit au congé pour le moins.
Celuy n'est pas meschant qui point ne récompense ;
Mais meschant est celuy qui aux bien-faicts ne pense.
Je n'ay jamais aussi pretendu dedans moy,
Que les torches d'Hymen me joignissent à toy.
Si tu nommes l'amour, entre nous deux passée,
Mariage arresté, c'est contre ma pensée.
Souvent le faux nous plaist, soit que nous desirions
Que la chose soit vraye, ou soit que nous couvrions
Sous une honneste mort, & la honte, & la crainte :
Mais dedans nous le temps ne doit pas d'une feinte
Faire une vérité : la persuasion
Gesne, esclave, en l'amour la prompte affectïon.
Ce n'estoit, ce n'estoit dedans ta Cour Royale,
Où les Troyens cherchoyent l'alliance fatale :
Si les arrests du Ciel vouloyent qu'à mon plaisir
Je filasse ma vie, & me laissoyent choisir,
Telle qu'il me plairoit, au moins une demeure
Qui gardast, que du tout le nom Troyen ne meure :

Si je tenois moy-mesme à mon soucy le frain,
Je ne choisirois pas ce rivage loingtain :
Je bastirois encor sur les restes de Troye,
J'habiterois encor ce que les Dieux, en proye
Donnèrent à Vulcan, & de nom & de biens:
Je tascherois venger les ruines des miens :
Les Temples, les Maisons, & les Palais superbes
De Priam & des siens, se vengeroient des herbes
Qui les couvrent déjà : nos fleuves qui tant d'os
Heurtent dedans leurs fonds, s'enfleroient de mon los :
Moy-mesme d'un tel art que Phébus & Neptune,
De Pergames nouveaux j'enclorrois ma fortune.
Le païs nous oblige, & sans fin nous devons
Aux parens, aux païs, tout ce que nous pouvons.
Et qu'eussé-je plus fait pour moi, ne pour ma terre,
Qu'en me vengeant venger son nom de telle guerre ?
Mais les oracles saincts d'Apollon Cynthien,
Et les sorts de Lycie, & le Saturnien,
Qui d'un destin de fer nostre fortune lie,
Me commande de suivre une seule Italie;
En ce lieu mon amour, en ce lieu mon païs :
Là les Troyens vainqueurs ne se verront haïs
Des Dieux, come devant ; là la saincte alliance
Sortira des combats : là l'heureuse vaillance
De neveux en neveux, jusqu'à mil ans & mil
Asserviront sous soi tout ce païs fertil,
Et le monde au païs. Si toi, Phénicienne,
Tu te plais d'habiter ta Ville Libienne,
Quelle envie te prend, si ce peuple Troyen
S'en va chercher son siège au port Ausonien ?
N'as-tu pas bien cherché ceste terre en ta fuite?
Et pourquoi, comme à toi, ne nous est-il licite
De chercher un Royaume estranger, quand les Dieux,
Presque bongré maugré, nous chassent en tels lieux ?
AN. Que la malice peut ingénieux nous rendre,
Quand elle veut son tort contre le droit deffendre :
Plus le vainqueur Thebain sur l'Hydre s'efforçoit,
Et plus de ses efforts l'Hydre se renforçoit.
Si nostre conscience envers nous ne surmonte,
Jamais par la raison la malice on ne dompte.
Voudroit-on engluer le Griffon ravisseur,
Ou l'Aigle, ou le Gerfaut ? l'homme meschant est seur
Qu'il n'est né que pour prendre, hélas ! mais quelle proye?
Que ne prens-tu, Troyen, sur ceux qui ont pris Troye.

EN. Quant à la foi que tant on reproche, jamais
T'ai-je donné la foy, que ce lieu désormais,
Emmurant ma fortune, ainsi que tu t'emmures,
Finiroit des Troyens les longues aventures?
Lorsque tu me faisois les troubles raconter
De ceste nuict, qui peut par un dol emporter
La Ville, à qui dix ans, à qui des grands Dieux l'ire,
A qui l'effort des Grecs n'avoit encor sceu nuire;
Te dy-je pas qu'avant que les Dieux eussent mis
Telle fin au travail des vainqueurs ennemis,
Souventesfois Cassandre, en changeant de visage,
Toute pleine d'un Dieu, qui mesloit son langage
De mots entrerompus, & dont les saincts efforts
La faisoient forcener pour les pousser dehors,
Nous avoit dit qu'après la Troyenne ruine,
Après les longs travaux, soufferts en la marine,
Je viendrois replanter nostre règne, & mon los,
En la terre qui tient Saturne encore enclos?
Te dy-je pas qu'ainsi les effroyans oracles,
Les songes, les boyaux, & les soudains miracles
Des cheveux de mon fils, mesmement le discours
Que le bon Helenus me fit sus tous mes jours,
Voire jusqu'à la voix de la sale Harpye,
Appeloient à ce but ma travaillante vie?
As-tu donc oublié, quand nous nous abordâmes,
Et qu'humbles devant toy long-temps nous harangasmes,
De ce qui nous menoit, & quel estrange sort
Nous avoit fait alors ancrer dedans ton port.
Nous dismes dessus tout, que desia sept années
Nous avoient veu cherchant la fin des destinées,
Qui l'heureuse Italie à ma race donnoient,
Et qui là, les labeurs des Phrygiens bornoient?
Tu ne peux ignorer que toute humaine attente
Ne soit tousiours au lieu, qui tout seul la contente,
Et que je n'eusse sceu, voyant devant mes yeux,
Sans fin, sans fin, ce but où me tiroient les Dieux,
Par un nouveau serment autre promesse faire,
Que j'eusse veu du tout à mon esprit contraire.
Car qui est celuy-là qui, sçachant vrayement
Qu'il faulsera la foy de son traistre serment,
Aura plustost en soy de refuser la crainte,
Que l'éternel remors d'avoir sa foy contrainte
Outre son espérance? il ne faut donc penser
Que j'aye jamais sceu la promesse avancer.

Qui

Qui pourroit (je suis tel) si telle elle estoit faite,
Bon gré maugré les Dieux empescher ma retraite ?
Je ne dy pas qu'en tout incoulpable je sois :
Un seul défaut me mord, c'est que je ne devois,
Arrestant si long-temps dans ceste estrange terre,
Te laisser lentement prendre au laqs qui te serre :
Mais prens-t'en à l'Amour : l'amour t'a peu lier :
Et l'amour m'a peu faire en la terre oublier.
Amour, non à son fait, mais à son feu regarde,
Et le danger le prend, quand moins il y prend garde.
Si tel amour tu sens, je le sens tel aussi,
Qu'encores volontiers je m'oublírois icy :
Tesmoins me sont nos Dieux, que jamais les nuicts sombres
Ne nous cachent le Ciel de leurs espesses ombres,
Que de mon père Anchise en sursaut je ne voye
L'image blémissante, & qu'elle ne m'effroye ;
Souvent m'effroye aussi Ascaigne, dont le chef
Je voy comme dans Troye embraser de rechef.
Tout cela nonobstant n'a point eu tant de force,
Qu'a eu ce jour le Dieu, qui au despart me force.
Je jure par ton chef, & par le mien aussi,
Que manifestement j'ay veu de ces yeux-ci
Mercure, des grands Dieux le messager fidelle,
Entrant dans la Cité, m'apporter la nouvelle,
Envoyé du grand Dieu, qui fait sous soy mouvoir
Et la terre & le Ciel, pour me tancer d'avoir
Séjourné dans Carthage, oublieux de l'injure
Que je fais à Ascaigne, & à sa géniture.
Or, cesse, cesse donc de tes plaintes user,
Et mesme en t'embrasant, tascher de m'embraser.
La plainte sert autant aux plaintes douloureuses,
Que l'huile dans un feu : les rages amoureuses
S'appréhendent au vif, lorsque nous nous plaignons,
Et les désespoirs sont, des regrets, compagnons.
Ce n'est pas de mon gré que je suy l'Italie :
Mais la loi des grands Dieux les loix humaines lie.
Ne me remets donc rien en vain devant les yeux,
Je m'arreste à l'Arrest de mes parens les Dieux.
DID. Les Dieux ne furent onc tes parens, ny ta mère
Ne fut oncq celle-là, que le tiers Ciel tempere
Le plus benin des Cieux : ny onq (traistre menteur)
Le grand Dardan ne fut de ton lignage Autheur.
Le dur mont de Caucase, horrible de froidures,
(O cruel) t'engendra de ses veines plus dures !

Des Tigresses, je croy, tu as succé le laict,
Ou plustost d'Alecton le noir venin infect,
Qui tellement autour de ton cœur a pris place,
Que rien que de cruel & méchant il ne brasse.
N'allegue plus le Ciel, guide de ton espoir;
Car je croy que le Ciel a honte de te voir:
Sans tels hommes que toy le Ciel n'auroit point d'ire,
Jupiter n'auroit point de ses tonneaux le pire.
Voyez si seulement mes pleurs, ma voix, mon deuil,
Ont peu la moindre larme arracher de son œil!
Voyez s'il a sa face, ou sa parole esmeuë!
Voyez si seulement il a fléchi sa veuë!
Voyez s'il a pitié de ceste pauvre amante,
Qu'à grand tort un amour enraciné tourmente,
Plus qu'on ne voit Sisyphe aux enfers tourmenté,
Sans relâche contraint de son fardeau porté;
Voire plus que celuy qui sans cesse se rouë,
Emportant de son poids, & soy-mesme, & sa rouë!
Car tousiours aux enfers un tourment est égal:
Mais plus je vais avant, & plus grand est mon mal.
Toutesfois ce cruel n'en a non plus d'atteinte,
Que si mon vrai tourment n'estoit rien qu'une feinte.
Qu'on ne me parle plus des Scythes, ny des Roys
Qui ont tyrannisé Micènes sous leurs loix;
Qu'on ne me parle plus des cruautés Thébaines,
Lorsque des bas Enfers les rages inhumaines,
Semant un feu bourreau des loix, & d'amitié,
Se faisoient-elles mesme en leur rage, pitié.
Qu'on ne m'estonne plus de tout cela que l'ire
Des hommes peut brasser: tu peux, tu peux suffire
A monstrer qu'un seul homme a d'inhumanité
Plus que cent Tygres n'ont en soy de cruauté.
Car en tout ce qu'on peut raconter des Furies,
Qui sembloient se jouer & du sang, & des vies,
La cruauté naissoit de quelque desplaisir,
Et ta cruauté naist de t'avoir faict plaisir:
Voire un plaisir, hélas! dont la moindre mémoire
Dessus un cœur de marbre auroit bien la victoire.
O Junon, grand Junon, tutrice de ces lieux!
O toy-mesme, grand Roy des hommes & des Dieux,
Desquels la majesté, traistrement blasphemée,
Asseura faulsement ma pauvre renommée!
Qu'est-ce, qu'est-ce qui peut or' me persuader,
Que d'enhaut vous puissiez sur nous deux regarder

D'un visage équitable ? ah ! grands Dieux ! que nous sommes
Vous & moi bien trahis ! La foi, la foi des hommes
N'est seure nulle part. Las ! comment fugitif,
Tourmenté par sept ans, de mer en mer chetif,
Tant qu'il sembloit qu'au port la vague favorable
L'eust jetté par despit, soufreteux, misérable,
Je l'ay, je l'ay reçeu, non en mon amitié
Seulement, mais (hélas ! trop folle) en la moitié
De mon Royaume aussi ! j'ai ses compagnons mesme
Ramené de la mort. Ah ! une couleur blesme
Me prend par tout le corps, & presque les fureurs
Me jettent hors de moi après tant de faveurs.
Maintenant, maintenant il vous a les augures
D'Apollon; il vous a les belles aventures
De Lycie; il allégue & me paye en la fin
D'un messager des Dieux, qui haste son destin.
C'est bien dit, c'est bien dit, les Dieux n'ont autre affaire :
Ce seul souci les peut de leur repos distraire.
Je croirois que les Dieux, affranchis du souci,
Se vinssent empescher d'un tel que cestuy-ci.
Va, je ne te tiens point : va, va, je ne replique
A ton propos pipeur : suy ta terre Italique :
J'espére bien enfin (si les bons Dieux au moins
Me peuvent estre ensemble & vengeurs & tesmoins)
Qu'avec mille sanglots tu verras le supplice,
Que le juste destin garde à ton injustice.
Assez tost un malheur se fait à nous sentir :
Mais las ! toujours trop tard se sent un repentir !
Quelque isle plus barbare, ou les flots équitables,
Te porteront en proye aux Tigres, tes semblables.
Le ventre des poissons, ou quelque dur rocher,
Contre lequel les flots te viendront attacher;
Ou le fond de ta nef, après qu'un trait de foudre
Aura ton mas, ta voile, & ton chef mis en poudre,
Sera ta sépulture; & mesmes en mourant,
Mon nom, entre tes dents, on t'orra murmurant :
Nommant Didon, Didon : & lors toujours présente,
D'un brandon infernal, d'une tenaille ardente,
Comme si de Megère on m'avoit fait la sœur,
J'engraveray ton tort dans ton parjure cœur.
Car, quand tu m'auras fait croistre des morts le nombre,
Par-tout devant tes yeux se roidira mon ombre.
Tu me tourmentes, mais en l'effroyable trouble
Où sans fin tu seras, tu me rendras au double

Le loyer de mes maux : la peine est bien plus grande
Qui voit sans fin son fait : telle je la demande ;
Et si les Dieux du Ciel ne m'en faisoient raison,
J'esmouvrois, j'esmouvrois l'infernale maison.
Mon deuil n'a point de fin : une mort inhumaine
Peut vaincre mon amour, non pas vaincre ma haine.
Je le sen, je le voy, ô grands Dieux, je le voy :
Le mal est le degré du mal : soustenez-moy,
Entrons, je ché, je ché, entrons.]

ESTIENNE JUNIUS BRUTUS [1]. De la Puissance légitime du Prince sur le Peuple, & du Peuple sur le Prince : Traité écrit en Latin par Estienne Junius Brutus, & traduit nouvellement en François, imprimé *in*-8°. par François Estienne, 1581. *Calvinique.*

[1] La Tradition attribue le Livre, intitulé *Vindiciæ contra Tyrannos*, à Hubert Languet *, de Viteaux, après la mort duquel, arrivée le 30 Septembre 1581, du Plessis Mornay, qui avoit le Manuscrit de l'Auteur, prit soin de l'envoyer à Bâle, où il fut imprimé chez Thomas Guarin. On y falsifia les noms, les lieux & les dates. *Hubertus Languetus, Vitelliensis*, y fut nommé *Stephanus Junius Brutus Celta*. Au lieu de *Basileæ*, on mit *Edimburgi* ; & pour le vrai temps de l'Edition, qui n'est pas connu, on supposa 1579. *Cono Superantius Vasco* passa pour Auteur de la Préface, datée de Soleure, 1577. Les vers, qui sont au commencement, y furent imprimés sous le nom de *L. Scribonius Spinter Belga*, & ceux qui sont à la fin, sous celui d'*Alphonsus Menesius Benavides*, *Tarraconensis*. Simon Goulart, qui savoit la chose, ne voulut, de peur de compromettre qui que ce fût, la découvrir que long-temps après, pas même à ceux qui le sondèrent là dessus de la part d'Henri III. Ce ne fut qu'en 1628, que Théodore Tronchin, faisant l'Oraison funèbre de ce Ministre, son Confrère, déclara publiquement le secret. La Traduction de ce Livre, prétendue imprimée l'an 1581, telle que la rapporte ici du Verdier, peut aussi-bien avoir été antidatée, que l'Edition Latine, les Editeurs de cet Ouvrage, soit Latin, soit François, ayant eu leur raison pour en déguiser l'époque, comme ils en ont eu pour déguiser le nom de l'Auteur, & le lieu de l'impression. — Voyez la première Dissertation de Bayle, imprimée à la suite de son *Dictionnaire*. (M. de la Monnoye).

* Hubert Languet naquit à Viteaux, d'une famille noble, l'an 1518, de laquelle sont sortis depuis le Comte de Gergy, employé à différentes Ambassades ; Jean-Joseph Languet, Archevêque de Sens ; le célèbre J. B. Languet, Curé de S. Sulpice, & qui s'est éteinte dans la personne de Jacques-Vincent Languet de Rochefort, Président-à-Mortier au Parlement de

Dijon, mort, en 1769, sans enfans. — Hubert alla étudier le Droit en Italie, passa à Wirtemberg, en 1549, où il se lia d'amitié avec Mélanchthon, & embrassa le Luthéranisme, qu'il professa le reste de sa vie, avec un zèle ouvert & courageux. Il prononça devant Charles IX, Roi de France, au nom de quelques Princes d'Allemagne, & sur-tout de l'Electeur de Saxe, dont il étoit Conseiller, une Harangue si libre & si hardie, qu'il craignit qu'elle ne lui fît quelques affaires, dans la fermentation où étoient alors les esprits; ce qu'il marque dans une lettre à Philippe Sidney, datée de Vienne, le premier Janvier 1574, *in quâ sunt quædam ita liberè dicta, ut in tumultu Parisiensi valdè metuerim ne ea res mihi esset exitio.* Cette Harangue fut prononcée le 23 Décembre 1570. On la trouve dans le premier volume des *Mémoires de Charles IX*, Edit. de 1576. M. de Thou en rapporte l'extrait au quarante-septième Livre de son *Histoire*, sans en nommer l'Auteur. Il mourut à Anvers, le 30 Septembre 1581, âgé de soixante-trois ans, sans avoir été marié. Du Plessis Mornay, auquel il avoit sauvé la vie au massacre de la S. Barthelemi, dit de lui, Préface du Traité de la vérité de la Religion: *Is fuit quales multi videri volunt; is vixit qualiter optimi mori cupiunt.* Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, a écrit la vie de Hubert Languet, mal-à-propos attribuée à Ludewig, qui n'en a été que l'Editeur. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. III, au mot HUBERT LANGUET, les Mélanges Historiques de Colomiès, & la Républ. des Lettres de Bernard, Mai, 1701.

ESTIENNE DE LAGUETTE, Ecolier Parisien, a écrit une Elegie sur la Calamité de notre temps, & sur la mort du Comte de Brissac; avec une Ode de l'inconstance de la Fortune, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guillaume Niverd, 1569.

ESTIENNE DE LUSIGNAN*, de la Royale Maison de Cypre, Lecteur en Théologie de l'Ordre Saint Dominique, a écrit Histoire contenant une sommaire Description des Généalogies, Alliances & Gestes de tous les Princes & grands Seigneurs dont la plûpart étoient François, qui ont jadis commandé ès Royaumes de Jerusalem, Cypre, Armenie & lieux circonvoisins, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guill. Chaudiere, 1579. Généalogie de la Royale Maison de Bourbon, imprimée à Paris, en table, par Jean le Clerc, 1580.

* Voy. dans LA CROIX DU MAINE, les notes, au même Article, Tom. I, pag. 183 & 184.

ESTIENNE DE MAISONFLEUR. Les Divins Cantiques

du Seigneur de Maisonfleur, Gentilhomme François, imprimés en Anvers, *in*-16. par Jaques Heinrick, 1580.

ESTIENNE DE MAISONNEUFVE, Bourdelois, a traduit le premier Livre de la délectable Histoire de Gerileon d'Angleterre, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Borel, 1572.

ESTIENNE PARIS, Evêque d'Abellone, Docteur en Théologie, a écrit claire & facile Exposition de la divine Epître de Saint Paul aux Ephésiens, imprimée à Paris, *in*-8°. par la Veuve Vivant Gautherot, 1553. Homelies suivant les matières traitées ès principales Fêtes & Solemnités de l'année, imprimées comme dessus. *Christiani hominis institutio adversùs hujus temporis hæreses & morum corruptiones quinquaginta homiliis quadragesimalibus distinctæ; autore Stephano Paris, Episcopo ex ordine Prædicatorum, Parisiis, in-8°. apud Vivantium Gautherot*, 1552 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom I, p. 185.

ESTIENNE PASQUIER, Avocat en la Cour de Parlement à Paris, a écrit * le Monophile, divisé en deux Livres, contenant maints beaux, agréables & élégans Discours de très-belle invention sur le sujet de l'Amour, imprimés à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1554. Recueil des Rimes & Proses d'Estienne Pasquier, Parisien, contenant Sonnets, Epîtres, deux Colloques, Contr'amour, &c. imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1555. Les Recherches de la France, contenant quinze chapitres: plus un Pourparler du Prince, où sont introduits l'Écolier, le Philosophe, le Curial, le Politiq, devisans ensemble, imprimés à Paris, *in*-8°. par Robert le Maignier, 1560. Second Livre des Recherches de la France, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. Epitaphe de Messire Gilles Bourdin, Chevalier, sieur d'Assy, Procureur pour sa Majesté au Parlement de Paris, imprimée au Livre du tombeau dudit Seigneur, à Paris, *in*-4°. par Robert Estienne, 1570. Vers

traduits des Latins de Jean Dorat, ſur le Tombeau de très-illuſtre Princeſſe Elizabeth de France, Roine d'Eſpagne, avec un Sonnet ou Inſcription dudit Paſquier, pour mettre ſur ledit Tombeau. Icelui Sonnet mis auſſi en Latin par Jean Dorat: le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Robert Eſtienne, 1569. Vers ſur le Tombeau de Meſſire Anne de Montmorency, Pair & Connétable de France, imprimés à Paris, par Philip. Gautier de Roville, 1567. Sonnets ſur le Tombeau du Seigneur de la Chaſtre, dit de Sillac, Gentilhomme, orné des excellences du corps & de l'eſprit, & garni de la connoiſſance des Lettres & armes, imprimés avec le Tombeau d'icelui, gravé d'Inſcriptions de divers Poëtes, par Robert Eſtienne, 1569. *Stephani Paſquaſii, Juriſconſulti Pariſienſis, ac in ſupremo Galliarum Senatu Patroni Epigrammatum Lib. 6. Pariſiis*, *in*-8°. *apud Petr. l'Huillier*, 1582.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot ESTIENNE PASQUIER, Tom. I, pag. 185 & ſuivantes, de même que la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujer, Tom. XI, pag. 254. C'eſt dans le Livre des *Recherches de la France*, & dans le *Recueil des Lettres* de Paſquier, que l'on ſe fera une idée de ſes talens divers, de ſa politeſſe, de ſa bienfaiſance, de ſes mœurs douces & honnêtes. Il n'eſt pas étonnant qu'avec de ſi belles qualités, il ait joui d'une eſtime univerſelle, & qu'il ait été chéri de tous ceux avec leſquels il vécut, étant d'un caractère aimable, doux & enjoué. On pourroit ſeulement lui reprocher d'avoir été trop prodigue de louanges, à l'égard de ſes contemporains, ſur la plupart deſquels il auroit mieux fait de garder le ſilence.

Au premier Livre du Monophile.

[Si vous euſſiez dit que le mari eût dû ſe porter envers ſa femme, d'une intégrité telle qu'il la deſire en elle, vous n'euſſiez été en cela par moi dédit. Mais qui vous accorderoit, que celle qui eſt jà en ce nœu de mariage, doive porter reſpect & révérence à autre homme, qu'à celui auquel, ſinon Nature, pour le moins les loix civiles l'ont liée? Et ne lui étant permis franchir telles bornes, qui ſera celui ſi hardi, qui oſe avec vous maintenir, qu'elle doive avoir aucun égard de loyauté envers les autres étrangers, auxquels elle ne doit porter qu'une amitié générale? Car encore qu'il y ait apparence de contenter cette affection, parce que nature nous y encline, ſi la faut-il modérer, puis qu'ainſi il a plu aux loix: & ne fût-ce que pour un entretien politique. Autrement introduirions-nous un grand Chaos, ne pouvant diſcerner, ſous l'ombre

de cette amitié mutuelle, auquel se dût attribuer la femme, ou à celui qui aime parfaitement n'étant mari, ou au mari qui seulement s'est induit prendre femme pour occasion d'argent. Si n'en sera-t-il ainsi de mon consentement : car encore qu'au mari n'y ait toutes les choses, pour lesquelles on peut être attrait à l'amour, si le doit la femme aimer seulement, d'autant que c'est son mari. Et bien que celui auquel elle est pourvue, ne soit riche, bon, ni beau comme tous les autres, si se doit-elle en lui seul tempérer & réfréner : & aproprier sur ce la réponse que fit une bonne mattone de Rome à son mari, lequel se courrouçant contre-elle, pour autant que par un si long espace de temps, avoient ensemblement vêcu, sans toutesfois l'advertir d'un vice d'haleine, qu'on lui avoit, en compagnie, reproché : En bonne foi mon ami (répondit-elle) je pensois que tous les autres vous ressemblassent en cet endroit: ainsi faut-il que toute femme n'imagine en soi-même, plus grande beauté ou bonté, qu'en la personne de son époux. Voire que si d'avanture il échet que par aveuglée concupiscence elle se rende en cette part retive, si doit-elle néantmoins prendre conseil de raison, pour corrompre, non ce à quoi sa nature, mais sa désordonnée volonté la pousse & incite. Autrement, si votre dire avoit lieu, le pourroit-on adapter ès autres choses injustes, quand, par un sot mouvement, elles nous retournent à gré. Chose toutesfois qu'il ne faut jamais permettre : & nous ont été baillées les loix pour nous servir d'une bride à nos concupiscences charnelles, lesquelles nous ne pourrions bien souvent maîtriser, sans la crainte que nous avons d'encourir punition. Et pource fut approuvée ès républiques la cohertion des adultères, pour ceux qui delinqueroient contre les statuts de mariage : seulement pour obvier à cette fragilité humaine, & non pour la cause qu'imposez aux donaires, lesquels tant s'en faut qu'ils troublassent les mariages, qu'aucontraire leur donnèrent acheminement. Quoi? si je vous montre, Seigneur Monophile, par raisons presque invincibles, qu'ils ont été nécessaires pour l'entretenement de cette société humaine, & par une bien bonne & meure délibération, ne me confesserez-vous, encores que pour la seule considération du dot se fût commencé le mariage, qu'il ne faut pourtant l'enfraindre en aucune sorte ou manière ? Je ne dis pas que si nous étions en cet âge doré, auquel fut la première institution de mariage, je ne trouvasse votre dire très-conforme à la raison : & que tant seulement devrions nous lier avec nos femmes en leur faveur, sans aucun autre respect. Parce qu'en ce premier temps n'étoient les gens oppressés d'une telle variété d'afflictions & pauvretés, comme on est pour le jourd'hui. D'autant que sans aucun labeur & peine, ils vivoient au bon plaisir de la terre, qui, non encore coutumière, ni lasse d'apporter fruits, ne vouloit être cultivée, comme depuis l'a requis. Au moyen de quoi, sans aucun discord, avoient toutes choses en commun : rien n'étoit distinct ni séparé l'un de l'autre. Et pourtant leur étoit-il loisible en telle affluence de biens, prendre femme seulement à leur plaisir, & telle que bon leur sembloit. Mais quant à nous, auxquels nature n'a été si prodigue à départir & élargir ses biens & trésors, il me semble qu'encore nous auroit-elle bien mal

pourvus

pourvus d'entendement, si, sans autre considération que de l'amour, nous entrions en ce lien de mariage. Ne faut-il vivre avecques sa femme, quand je dis vivre, j'entends s'entretenir moyennement en son état, soit alimenter, nourrir enfans & sa famille, se secourir aux maladies, qu'il n'en vienne inconvénient? & de toutes telles peines le seul fait regorge au mari. Car ainsi l'a ordonné ce souverain Juge du Ciel, par une grande prévoiance. Si en celle Lacédémone par vous, en vos propos alléguée, eût été le peuple si dépravé, comme étoient les gens de Rome, lors que par leurs sages Jurisconsultes, les douaires trouvèrent lieu; je croi que cetui Lycurge, entre tous bons Législateurs tant estimé, n'eût usé d'une moindre sagesse & prudence envers ses Lacédémoniens, que les autres Magistrats, envers tous les autres peuples. Car le Législateur est, à l'endroit de ceux qu'il veut former & instituer, ainsi que le bon Médecin à son malade, auquel souvent il permet user de mauvaises viandes, pour lui donner goût des bonnes. Et s'il le vouloit tant estraindre à une observation de ses étroits préceptes & régimes, plutôt lui rapporteroit-il mort, que santé. Ainsi, se conformant bien souvent les Législateurs aux volontés de leurs sujets, est nécessaire leur permettre choses mauvaises, en une dépravité & corruption de mœurs, pour les acheminer aux bonnes. Comme voyez aux douaires, lesquels, pour cette raison, ont été trouvés nécessaires au mariage, qui n'est qu'une commune société. Et si entre Marchands il est permis, pour entretenir leur trafique, que l'un parfournisse aux frais, en contre échange de l'autre qui prête son industrie; que devons nous estimer en cette association d'homme à femme, en laquelle tout le fait de cette humaine pratique dépend du cerveau de l'homme? En bonne foi, Seigneur Monophile, il seroit très-mal séant & convenable (encores que je parle au désavantage de mon sexe) que ce double fais & fardeau regorgeât dessus vous autres (j'entends & que prêtissiez vos peines, & apportissiez les écus) & qu'à la seule femme fût délaissé le contentement & plaisir, sans aucune sollicitude, que celle où volontairement elle se voudroit adonner. Ne voyez-vous doncques, comme par un grand avis, il fut besoin que les douaires eussent leurs cours aux mariages? Et étant ainsi nécessaires, si ne faut-il toutefois par une abusive nature, que l'homme ou la femme (transgressant tout ordre de droit) prétendent violer les loix de chasteté ordonnées ès mariages. De cette corruption des mariages (qui se font pour argent, étant l'homme & la femme au demeurant mal conformes) vient la cause, pourquoi nous voyons ordinairement, tant d'inimitiés & rancunes entre les frères & sœurs. D'autant qu'étant composés d'humeurs diverses & non accordantes, il est difficile qu'entre eux, non-seulement ils accordent, mais aussi bien souvent en eux-mêmes se trouvent & sentent combatus, de deux diverses qualités contraires, qu'ils empruntent des pères & mères, &c. A présent (dit Glaphire) connois-je en nous vérifié, ce qu'autrefois disoit le Poëte Horace, de trois personnages par lui conviés à un banquet, tous trois de divers goûts, tous trois de divers apétits, & tous trois de difficile contentement: mais plus à mon avis le tiers: d'autant qu'au premier plaisoit le doux,

au second l'aigre, & à cetui, n'agréoit ni l'un, ni l'autre, tant étoit de délicate complexion. Je pourrai possible en ceci le ressembler, voulant trouver moyen entre les deux extrêmités, que je voi si bien par vous débatues. Car à ce que j'ai pû apprendre de vos querelles (comme un propos conduit l'autre) de l'amour simple (ainsi l'avez-vous appelé) êtes descendus au mariage. En l'amour vous maintenez, Seigneur Monophile, l'union de seul à seule, sans aucunement enfraindre le devoir dont sommes obligés à nos Dames : & en l'amour à vous, Seigneur Philopole, plaît le contraire. Et cet amour, Seigneur Monophile, permettez déborder aux mariées, bien que par droit de mariage, elles ne nous touchent en rien : ce qui ne plaît à ma Damoiselle : en assignez tout le défaut aux douaires, qui nous dénuent de l'amitié, qui en tels actes seroit requise, & voulez les mariages s'excuser sous le titre sans plus d'Amour. Or, quant à moi, en tant que touche le premier point, je ne prêterai foi, ni à vous, Seigneur Monophile, & moins encore à vous, Seigneur Philopole, pour aucun desir que j'aye de vous contrarier : mais, parce qu'étant les jugemens des hommes divers, un chacun a loi de penser tout ce qui lui plaît. Et pour le regard du second, qui concerne l'affection maritale, il me semble, que combien que vous compreniez, en partie, le motif des troubles de mariage, si est-ce que vous bâtissez trop votre édifice sus nature : car de nous frustrer, en tout, des douaires, il me semble assez étrange : d'autant qu'encore que nous n'en devions faire compte clos ni arrêté, ains qu'il soit seulement requis nous marier, pour la conservation de nous-mêmes, en notre espèce ; si en devons-nous user quasi comme d'un aide, & ornement pour l'advenir. La volonté doncques pourquoi nous entrons en ce lien de conjonction mutuelle, est pour donner à nos futurs enfans, l'être : mais les douaires, pour leur trouver (& à nous aussi) le bien être. Or faut-il qu'en cet endroit nous nous arrêtions, & demeurions d'accord, qu'avoir aucun regard de loyauté envers la Dame mariée, par autre que par le mari, n'est loisible à aucune personne. Car combien que les affections (comme celles de l'amour) semblent être infuses en nous par une influence céleste, qui, volontiers, usurperoit la domination sus nous, si doit-elle être réfrénée par la raison, qui nous fut baillée, à la semblance de celui qui domine sus tout le monde, parce que tout ainsi que l'univers n'est qu'un grand corps, auquel il semble que les astres tiennent le siège des passions, d'autant que ni plus, ni moins qu'elles en nous, aussi eux, par leurs cours & confrontemens, règlent en tout la bride de ce grand animal, que nous appellons le monde. Pour laquelle proximité, les Romains d'une bonne grace, donnant & aux astres & aux passions, communs noms, les appellèrent indifféremment, mouvemens. Et toutesfois encore, que telles puissances soient estimées tenir, en partie, le gouvernement de ce rond ; si est-ce que nous voyons de tout être demouré en la main de celui, qui comme une raison universelle de ce grand corps, s'en est reservé la totale superintendance : ainsi devons-nous dire de l'homme, lequel étant un petit monde, composé en sa qualité, comme une image de l'univers, ores que bien souvent semble être enclin, à quelques propensions

naturelles, provenant (comme maintiennent quelques-uns) de l'astre, sous lequel il est né: si constitua néanmoins nature, un trône en son cerveau, auquel la raison présidant, domineroit en son petit règne, sus cette influence des cieux, qui sembloit le détourner de quelque opération vertueuse. Partant, encore que votre amour participe tant de la nature, comme vous dites, si faut-il terminer nos actions en la loi, laquelle, bien que selon votre jugement ne corresponde à raison, vous apprend à y obéir. Pource qu'ainsi vous est commandé par ceux qui peuvent vous commander. Ainsi étant les adultères défendus, non-seulement de ce temps, ains de toute ancienneté & mémoire, ne faut qu'il tombe en nos pensées, porter amour à celles, que la loi voulut pour autrui destiner. Ce néanmoins, parce que nos inclinations naturelles sont si libres, resteroit seulement trouver un guide pour conduire ici la raison, & obvier à ces défauts qui tombent ès mariages, par l'occasion de ces amours étranges. En quoi vous & moi, Seigneur Monophile, demeurons encore, par ce coup, différens: parce que pour y trouver remède, vous voulez telles conjonctions s'exploiter, par ce reciproque amour, qu'estimez instinct de nature, que les aucuns nomment en meilleur terme, passion; & au contraire je pense telles affections véhémentes, ne devoir tomber en mariage, ains l'amitié seulement, qui procéde de la raison. Car si, vous guidant par cet extrême amour que figurez, pensez ôter ès femmes mariées, ces intempérances auxquelles prétendons remédier, aussi sera-t-il nécessaire que nos passions ne varient, & qu'étant transportés d'affection à l'endroit d'une personne, toujours demeurions fermes & stables. Ce que toutesfois nous voyons ordinairement défaillir. Ainsi encore par votre grande amitié n'ôteriez-vous à la longue, des fantasies, ni des hommes, ni des femmes, ces défectuosités que trouvez; & n'empêcheriez que plusieurs, qui ont l'esprit assez libre (que je ne dis volage) ne pussent par un trait de temps, ficher aussibien leur amour en un autre endroit, comme du commencement, au vôtre. Au moyen de quoi j'eusse trouvé bien meilleur, si pour garantir les mariages (chose que je veux discourir, devant l'amour duquel nous parlions) & entretenir en cette amitié & loyauté, les eussiez estimé se devoir faire & commencer, non par cet amour dont parlez, qui est trop volage; mais par bonne & meure délibération, par un conseil pris d'une longue main; bref connoître premier qu'aimer, & entrer en cet indissoluble anneau de mariage. Et tout ainsi qu'un bon gendarme, losqu'il s'équippe, pour prendre la route d'un camp, où il délibere faire montre de ses forces & prouesses, premier qu'accepter coursiers, les court, les pique, en fait essai par tous moyens; s'il y trouve quelque tare qui lui déplaise, ne les prend; s'il les trouve bons, pour aucun grand prix qu'on les lui fasse, ne les veut laisser sortir hors de ses mains. Aussi en cette breve course de vie, laquelle déliberons parfournir avec nos femmes, en toute consolation, en toute joie & plaisir me semble requis & nécessaire contempler, non point d'un amour dont possible à la vanvole sommes frappés, ains d'un bon & sain entendement peser les mœurs & conditions de la Dame; à laquelle

nous voulons nous lier, considérer sa parenté, sa première nourriture dès son enfance : car ainsi la choisissant, trouverons moyen de lui faire entretenir la chose, qui plus lui doit être recommandée : c'est son honneur, qui est l'honneur, & gloire du mari, comme celui du mari, est le seul honneur de la femme. Le gendarme examine son cheval, avec une si grande considération, duquel, du jour à landemain, se peut défaire : & nous n'examinerons point nos femmes d'un bon & meur jugement, avec lesquelles devons éternelle résidence & demeure jusques à la mort. Nous lisons les mariages au temps passé, avoir pris dissolution pour bien petites occasions : les uns avoir renoncé à leurs femmes, pour s'être trouvées parmi les gens dévoilées : autres pource qu'elles s'étoient assises, en un spectacle, au dessus de leurs maris : autres pour avoir été au bain public. Telles gens, sans point de faute, avoient moyen se relever des peines de mariage ; mais nous étant aujourd'hui, tant par droit humain que divin, cette liberté tolhue, que devons-nous considérer à cette haute entreprise, qui, après, doit redonder, ou à notre extrême félicité, ou au cime de tout tourment & malheur ? J'ai souvent oui dire du sot peuple, que qui se propose mariage, doit délibérer les yeux bandés : si j'avois autant d'yeux comme l'ancien Argus, ou comme le Ciel a d'étoiles, me mariant, ne les estimerois suffisans pour les y bien employer, tant me semble chose ardue & de haute spéculation ce lien ! Et ne trouvai oncques, à ce propos, bonne celle considération des anciens Romains, qui, à douze ans, permirent marier les filles, & les hommes à quatorze : ayant seulement égard à l'habitude du corps, & non de l'esprit : & estimant qu'en tels âges l'homme & la femme se pourroient coupler ensemblement, pour la multiplication de ce monde ; ils permirent à l'homme aliéner son corps, & à la femme du semblable, en l'âge de quatorze & douze ans : & toutesfois, en tous autres contrats, leur interdirent aliénation de leur bien, devant l'âge de vingt-cinq ans. Ils disoient les mariages, en tout & par tout, se devoir faire par un seul consentement d'esprit : ce néanmoins les permirent en si peu de connoissance & distinction du bien & mal, ni de ce qui leur agréoit. Car l'enfant (mêmement en tel âge) est comme le sion qui se plie en toutes sortes & à tous vens, & trouve tous objets bons, selon que ses premiers mouvemens le guident. Et lui semblent plusieurs choses bonnes, lesquelles, par succession de temps, il dédaigne, abhorre, & a en contemnement. Plus me plairoit, & cent fois plus me plairoit, cette institution de Platon, qui, en sa République, n'admettroit l'homme au mariage, sinon en l'âge meur qu'il estimoit trente-cinq ans, & quant à la femme, qui plutôt se marie que l'homme, en l'âge de dix-huit à dix-neuf ans. Et si peut-être telle règle vous sembleroit trop étroite, choisissez le temps en l'homme, auquel le pensiez venu en pleine maturité, & alors qu'il peut, ou doit avoir entière connoissance de ce qu'il pense lui être profitable. Voilà la cause pourquoi nos Jurisconsultes voulurent, avec un meilleur avis, que celui dont à cette heure je parlois, qu'aucun mariage ne se fit sans le conseil des parens. D'autant qu'iceux, enclins à notre bien autant & plus que nous-mêmes, ne

nous voudroient adresser à femme, qu'ils n'estimassent notre grand bien & honneur. Car si ainsi comme le prenez, Seigneur Monophile, les mariages se font, c'est-à-dire, par un Amour, qui n'est qu'une passion intérieure qui nous tourmente, encore que pour le commencement tel mariage ne nous retourne qu'à toute joie & plaisir, si est-ce qu'ayant atteint à notre désordonné desir, s'ensuivra une éternelle pénitence (dernière ulcère des plaies de notre esprit) laquelle rongera de sorte l'entendement, que nous trouvant frustrés de ce grand plaisir que nous nous promettions en elles; nous trouverons entrée au labyrinthe de malheur, que nous-mêmes, à notre grande confusion, nous serons pourchassés. Vous aurez femme, ce vous semblera, à votre plaisir, pensant trouver tout contentement en elle: mais quoi? Si elle est lubrique, si impudique, si désobéissante à vous, si injurieuse; si médisante, telles fâcheries ne viendront-elles en contrepoids de votre fraile contentement? Si connoissez une fois qu'elle veuille diviser & distribuer le plaisir, qui à vous seul est du, ne trouverez-vous qu'à bon droit serez desceu de votre vaine pensée, & que, pour tout guerdon, en porterez la repentance, qui étoit due à une si téméraire légéreté? Bien souvent un doux baiser reçu d'une Dame, mettra en vous telle poison; & une petite œillade vous causera plus de venin, que la vue du Basilicq: de manière que vous trouverez mourir sus pieds, pour ne pouvoir trouver ouverture à la mort. Or si, pour atteindre & parvenir à l'acomplissement de votre desir, vous entreprenez bâtir avec celle Dame, un mariage si de leger, ne pensez-vous point un jour vous en repentir à loisir? C'est une chose naturelle, toutes choses prendre dissolution, dont elles ont pris commencement. Les corps humains ont pris leur origine de la terre en laquelle ils retournent: biens mal acquis mal définent. Amitiés commencées avec si âpres legeretés, ne sont de longue entretenue, ni durée: là, où celles qui sont apuyées sus fondemens de vertu perdurable & éternelle, jamais ne furent ruineuses, que par la séparation du corps & de l'ame. Et telle doit être l'Amour d'un bon & loyal mariage, pour trouver l'un en l'autre perpétuelle béatitude. Car l'Amour, dont vous, Seigneur Monophile, parlez, pour un commencement est grand, voire en toute extrêmité, qui cause que la diuturnité n'en est longue. Celui que je découvre en mariage encommencé par les moyens que je dis, hausse de plus en plus ses aisles, & se trouve au dernier jour (auquel faut que l'un de nous paye le tribut à Nature) plus grand cent fois que la première nuit en laquelle nous fallut sacrifier à Amour, sous la conduite du maître des cérémonies Hymenée. Et dirai davantage (tant suis contraire à votre opinion) que c'est la chose que l'homme doive plus craindre, que de tomber en mariage, ès mains de celle que par Amour il a longuement poursuivie. Car là où lors faisoit état de serf & esclave, & pour tel se maintenoit envers sa Dame, au contraire étant lié de ce nœu non séparable, a toute superintendance & domination sus elle: à laquelle toutesfois elle ne se peut que par grande difficulté ranger, considérant la prééminence qu'elle avoit gagnée sur l'homme auparavant ce mariage. Ainsi, où par le passé se por-

toient une amitié reciproque, tombent l'un & l'autre en haines démesurées, parce que tous deux veulent jouir de leurs droits. L'homme, qui plus n'a cure du dernier point, où tant il prétendoit, & pour lequel tant se déguisoit, desire être mari & de nom & d'effect: la femme au contraire veut entretenir l'ancienne accoutumance de servitude, à laquelle s'étoit, cet homme, (non encore mari) soubmis. Sans faute quand ces deux différens de maîtrise occurrent ensemblement, jamais, ne se trouve concorde. D'abondant considérons si la femme au précédant le mariage, a été si sotte se soumettre à la volonté de l'homme, en quelles ambles pourra-t-elle, de là en avant, mettre son mari: quand, avecques le temps, réfroidissant cette inconsidérée chaleur, viendra remettre en sa mémoire les privautés dont elle aura usé envers lui, sans aucune obligation, sinon volontaire & legère; desquelles il pourra soupçonner qu'envers un autre sera aussi prodigue & libérale comme envers soi. Qu'il soit vrai, nous voyons journellement advenir que les choses qui pour un temps nous semblent bonnes, venant à maturité de conseil, les trouvons aussi ridicules comme quelquefois les avions eues en estime, & en est la cause, qu'aveuglés de nos passions, ne pouvant en ce premier feu, discerner le bien du mal. Rien n'est au fol impossible, transporté d'un ardent desir; & rien n'est au sage possible du premier coup, jusques à ce qu'avec longue méditation, il ait songé à l'entréprise qu'il brasse. Rien n'est à l'amant impossible pour parvenir à son intention, mais sa grande colère réfroidie, trouve, en fin de conte, avoir servi d'une grande fable & risée à tout le peuple.]

ESTIENNE PASQUIER (autre que le susnommé & Recteur des Ecoles de Louhans) a traduit quelques Opuscules de Plutarque, assavoir Dialogue démontrant que les bêtes brutes ont l'usage de raison. Un Traité du moyen de prendre utilité de ses ennemis: autre Dialogue du moyen de garder sa santé; autre Dialogue auquel est démontré s'il y a quelque puissance de raison aux bêtes, & lesquelles en ont le plus, ou celles de la terre, ou celles des eaux; & un petit Commentaire de vertu & de vice, fait par ledit Plutarque: le tout imprimé à Lyon, *in-8°.* par Jean de Tournes, 1546.

Au Dialogue Gryllus.

[Ne sont les bêtes douées de plus grande vertu que le plus sage homme du monde? Essaie, ô Ulysses, premièrement, si tu veux de force, de laquelle tu te glorifies & vantes beaucoup, & ne deviens point honteux, quand on t'appelle hardi & grand pilleur de villes. Car, par finesse, tu as deceu les gens suivant la vraie & naturelle manière de batailler, & qui ne savoient nul-

lement ni tromper, ni mentir : & as adjoint à finesse, le nom de vertu, qui est du tout étrange de malice. Mais tu peux voir comme les bêtes bataillent contre vous, & entre elles-mêmes, ouvertement, sans fraude, ne tromperie: car aidées des vraies puissances, elles se défendent du tort qu'on leur fait, attendu principalement qu'elles ne sont sujettes aux loix, & ne craignent la peine & punition des transgresseurs & défaillans: mais pour ce que naturellement elles se donnent garde d'être vaincues & surmontées, elles répugnent jusques au bout, & demeurent invincibles. Car tandis qu'elles vivent, elles ne sont subjuguées, & si ne se désespèrent point, mais meurent en bataillant. Et lorsqu'elles sont prochaines de la mort, elles ont quelque grande force séparée du reste du corps, laquelle étant retirée vers quelque petite partie du corps, résiste à celui qui la meurtrit & tue, jusques à ce qu'elle soit comme le feu, du tout éteinte & perdue. Elles ne font jamais prières ne supplications, & si ne crient point miséricorde, & entre elles ne se fait confession de victoire. Car jamais le lyon pour sa foiblesse ne sert à un autre lyon, ni le cheval à un autre cheval, comme fait l'homme à l'homme, ne prenant point à déshonneur, si on l'appelle timide ou craintif. Et s'il advient que les hommes n'en ayent prins aucunes, soit par lacs, soit par déceptions, au moins si elles sont grandes, elles préposent alaigrement la mort à la servitude, ne voulant ne boire, ne manger.

Au Traité de prendre utilité de ses ennemis.

Il n'est rien plus déshonnête, ne plus grief, que l'outrage tombant sus celui-même qui le dit. Car tout ainsi que la réverbération de la lumière offense plus les yeux mal sains & infirmes: ainsi les injures & outrages font plus de mal, lesquels vérité aura rejetez contre eux-mêmes dont ils étoient venus. Car ainsi que le vent Cecias tire à soi les nues, comme il est au proverbe, ainsi la vie mauvaise attire à soi les injures & outrages. Davantage si celui qui a dit outrage à quelcun, contemple soudainement sa vie, & la modère, la changeant & corrigeant en mieux, certes cetui-là prendra quelque fruit par mal dire, comme ainsi soit, que autrement cette chose est estimée inutile & sans fruit. Et aussi le vulgaire a de coutume se moquer s'il voit un bossu, ou chauve, appellant les autres chauves & bossus. Comme il est trop ridicule à quelque homme que ce soit d'outrager autrui, quand il en a lui-même que reprendre. Comme Leo Bizantinus répondit à quelcun qui étoit bossu, lequel lui reprochoit l'infirmité & maladie de ses yeux. Tu me reproches (dit il) un vice humain, veu que toi-même portes Nemesis sus ton dos, c'est-à-dire, la répréhension même. Pour cette cause, donne toi garde de reprocher à quelcun qu'il est adultère, si tu te sens coupable de plus vilain genre de luxure, ou qu'il despend son bien follement, toi étant avaricieux. Alcmeon reprochoit à Adrastus, qu'il étoit cousin d'une femme qui avoit tué son mari. Que lui répond donc Adrastus? Il lui reproche, non pas le vice d'autrui; mais le sien propre. Tu as, dit-il, tué ta propre mère de tes mains.

Et Domitius se jasant de Crassus, lui dit en cette manière, pleuras-tu point quand la Lamproye que tu avois nourrie en ton vivier, mourut? Mais Crassus lui retourna ainsi : pleuras-tu lors que tu perdis trois femmes? Qui veut outrager autrui, il ne faut pas qu'il soit plaisanteur, ni criard, ni méchant : mais il lui convient être tel qu'on ne lui puisse reprocher aucun vice ou outrage. Car ce que Dieu a commandé disant, connois toi-même, il semble qu'il l'ait commandé principalement à celui qui veut injurier & blâmer autrui, de peur qu'après qu'il aura dit ce qu'il vouloit, il n'oye ce qu'il ne voudroit pas. Car il se fait souvent que selon le dit de Sophocles, après que tu auras dit beaucoup de paroles sans considération & à la volée, lors ce que tu as dit volontiers tu l'auras malgré toi. On peut recueillir tel fruit & commodité en mal-disant de ses ennemis; mais il ne vient pas moins de profit de l'autre côté, c'est-à-savoir, si quelcun est injurié & outragé de ses ennemis. Dont Antisthenes a très bien dit, que pour garder son salut & sa santé, il étoit besoin d'amis francs, ou d'ennemis forts & violens : pour ce que les amis, quand ils admonestent leurs amis qui péchent, & les ennemis, quand ils mal-disent & injurient, les retirent de vice & péché. Mais pour ce que au temps qui court, Amitié a quasi perdu la voix pour parler librement, & flatterie est fort babillarde, & que l'admonition est muette, il reste que nous ayons la vérité de nos ennemis. Car tout ainsi que Thelephus ne pouvant trouver un Médecin qui lui fût ami, mit la lance de son ennemi en sa plaie : ainsi ceux qui n'ont pas qui les admoneste amiablement, doivent endurer les paroles de leur ennemi mal-veuillant, qui sera moyen par lequel ils corrigeront leurs vices, & amenderont leur vie. Auquel temps il faudra considérer la même chose & non pas la fantasie du mal-disant. Car comme celui qui pensoit tuer Prometheus de Thessalie, par cas fortuit perça son apostume tellement, qu'il lui sauva la vie : ainsi advient-il souvent qu'une injure faite par haine ou rancune, donne remède & garit quelque vice d'esprit inconu, & duquel on ne s'avisoit. Mais plusieurs émus de l'outrage qu'on leur a reproché, ne considèrent pas s'ils sont point sujets au vice qu'on leur a objecté; mais ils regardent s'il y a rien en celui qui a médit d'eux, qu'ils puissent aussi lui reprocher : & comme font ceux qui luctent en la jouste, ils ne se nettoient de leurs méchancetés, ainsi que la poudre, mais se souillent & engraissent; puis le combat fini, ils se contaminent & dénigrent l'un l'autre. Mais il étoit plus convenable que celui auquel l'ennemi avoit dit vilainie & outrage, ôtat de soi l'outrage reproché, qu'il ne feroit une tache de sa robbe si quelcun la lui montroit. Mais s'il advient qu'il te reproche quelque vilennie dont tu sois exempt, toutesfois il te faudra enquérir de quelle cause & raison est venue celle injure, puis nous donner garde & craindre que nous ne commettions quelque chose semblable à ce qu'on nous aura reproché. Ainsi que Lacides, Roi des Grecs, fut reprins comme mol & efféminé à cause de sa perruque trop testonnée, & de son marcher trop délicat.

Et

Et un peu après :

Car si les nécessités, mal-aisances & fâcheries, lesquelles viennent sans y penser & par cas fortuit, enseignent aux autres ce qui leur est expédient (comme à Merops ès Fables, disant, fortune m'a rendu & fait sage à mes dépens, & m'ôtant les choses qui m'étoient tant chères) qui est-ce qui empeche que nous n'usions de notre ennemi, comme d'un précepteur gratuit & nous enseignant pour néant, lequel nous fasse profit & enseigne quelque chose que nous ne savons pas? car certes l'ennemi voit trop plus clair & connoît beaucoup plus que notre ami, pour ce qu'Amour est aveugle en ce qu'elle aime, ainsi que dit Platon. Comme quelcun eut reproché à Hieron, la puanteur de sa bouche, lui, retourné en la maison, tença sa femme, disant : Quoi! que ne m'as-tu adverti que la bouche me puoit? Sa femme, qui étoit pudique & simple, répondit : Je pensois, dit-elle, que tous les hommes sentissent ainsi. Tellement que les choses qui s'apperçoivent par les sens, & qui sont dedans le corps, & celles que chacun peut voir, tu les connoîtras plutôt de tes ennemis, que de tes amis & familiers. Davantage, puisque ce n'est pas une petite partie de vertu qu'avoir la langue modérée & toujours obéissante à la raison, cela n'advient pas, sinon que, par longue exercitation & grand soin, tu ayes dompté les méchantes affections de l'esprit, comme est ire & courroux. Car, que la voix échappe, sans y penser; &, comme dit Homère, que la voix fuyant laisse les cloistres de la bouche; &, comme a dit un autre, qu'il y a des paroles qui volent de leur bon gré; cela a de coutume d'advenir principalement à ceux qui n'ont l'esprit exercité, qui disent tout ce qu'ils savent, qui ne tiennent rien secret à cause de leur ire, & de l'intempérance de leur esprit, ou pour quelque moyen de vivre plus assuré. Au reste, & les Dieux, & les hommes (ce dit Platon) vengent très-grièvement la plus légère chose du monde.

Au Dialogue du moyen de garder sa santé.

Il nous faut garder de faire comme les bons Mariniers, lesquels, après que, par avarice, ils ont trop chargé leur nef, sont contraints avec grande & continuelle peine vuider la sentine, & décharger le vaisseau : ainsi nous semblablement, tout aussitôt que nous aurons trop rempli notre corps, faut puis après, que le déchargions & vuidions par clysteres & purgations. Mais il le faudra garder léger & habile, afin que s'il advient quelquefois qu'il soit grevé, il se leve en haut pour sa légéreté, ne plus, ne moins que le liége. Et lors se faut-il plus donner de garde, quand on sent & apperçoit-on la maladie venir; car les maladies ne viennent sans mot dire, mais elles ont quasi toutes des messagers en chemin, qui viennent annoncer leur venue, c'est à savoir, crudité d'estomach, & une pesanteur & nonchalance de corps. La fâcherie & lassitude, qui vient de soi-même, annonce quelque maladie prochaine, ce dit Hippocrates, & semble qu'elle vient de ce que le

corps est replet au-dedans, & aussi à cause de la grosseur & épaisseur des esprits adhérans aux nerfs. Et combien que le même corps résiste aucunement, & se vueille reposer, toutesfois, les uns, par intempérance de gourmandise & de délices, vont aux estuves & aux bains, ils courent aux banquets, se chargeant de viande, ne plus, ne moins que s'ils devoient être assiégés, comme s'ils avoient peur que la fièvre les vint surprendre, sans avoir dîné. Semblablement, les autres plus magnifiques ne suivent pas cette raison, mais quand il leur déplaît, & ont honte de confesser leur ivrognerie & crudité d'estomach, & garder tout le jour la chambre, tandis que leurs compagnons vont & les appellent au combat, auquel ils ont été blessés, ils se levent, sortans de la chambre, & font comme s'ils étoient bien sains. Il y en a d'autres, lesquels favorisant & défendant le proverbe de leur intempérance, espérent & se persuadent que, délaissant le lit, ils peuvent hardiment retourner à leur manière de vivre, tout ainsi comme si déjà ils avoient chassé le vin par le vin.

En un autre endroit du même Dialogue.

Mais il faudra gouverner le corps, comme font les Mariniers leurs voiles, car ils ne les serrent & ployent pas du tout, quand le temps est beau & serain; &, quand ils espérent la tempête, ils ne sont pas négligens de les baisser; mais il faudra obéir, & rendre le corps léger, comme nous avons déjà dit, devant que la crudité d'estomach, ou le flux de ventre, ou chaleur, ou pesanteur nous surprenné. Desquelles choses aucuns épouvantés, comme messagers & héraults, annonçant que la fièvre est à la porte, encore à grand peine se retirent-ils lors. Au contraire, il s'en faudra prendre garde, & adviser de loin, long-temps devant que la tempête vienne, comme font les Mariniers le dessus de la mer, quand ce grand vent Boréas souffle. Car c'est une chose trop absurde d'observer diligemment les Corbeaux crocitans, & les Coqs chantans, comme dit Democritus, signifiant qu'il fera vent & pluie, & n'appercevoir en son esprit, & ne pouvoir éviter les émotions & exondations, & les commencemens de maladie, en son corps, & n'avoir aucuns signes par lesquels tu puisses connoître & appercevoir la tempête qui se doit lever en toi-même. Parquoi il faudra prendre garde de son corps, non-seulement en viandes & exercitations, à savoir, s'il en use moins volontiers qu'il n'avoit de coutume; ou au contraire, s'il est point plus altéré, ou plus affamé qu'il n'avoit accoutumé d'être: il faudra aussi prendre garde si le dormir sera point quelquefois mal plaisant & entrerompu. Aussi faudra-t-il noter l'absurdité des songes & rêveries; car si on songe qu'on voit choses mauvaises & non accoutumées, cela signifie que le corps abonde de grosses humeurs, ou que les esprits sont troublés au-dedans. Semblablement les passions de l'esprit démontrent, que le corps est déjà enclin à maladie. Car il advient souventesfois qu'aucuns prendront tristesse & ennui, sans cause légitime, ou une crainte qui leur éteint toute espérance, pourquoi il ne faut

point craindre, veu qu'il n'apparoît rien. Ils sont aussi rendus colères & iraconds, tellement qu'ils sont facilement émus & indignés pour la plus légère chose du monde. Ils pleurent & lamentent toutefois & quantes que les mauvaises vapeurs & exhalations amères & épaissies empêchent & occupent les canaux & conduits de l'esprit. Parquoi il faut que ceux auxquels adviennent telles choses, considérent & se souviennent si nulle chose de leur esprit est en cause, lorsqu'il y a au corps quelque chose qui requiert être retirée & attrempée.

Au Dialogue des bêtes aquatiques & terrestres.

C'est l'esprit seul qui voit & oyt, les autres membres sont aveugles & sourds: car tout ce que les yeux & les oreilles font, si l'esprit n'est attentif à cela même; le sens n'a aucune puissance de sortir son effet. Parquoi Cléomènes, Roi, étant en un banquet, auquel, comme on louoit un Conte qui avoit été fait, & on lui demanda s'il ne le trouvoit pas beau, je m'en rapporte à vous, dit-il, car à présent mon esprit est au Péloponnèse.]

ESTIENNE DE LA PLANCHE, Avocat au Parlement de Paris, a traduit les cinq premiers Livres des Annales de P. Corn. Tacitus, Chevalier Romain, des choses advenues en l'Empire de Rome, depuis le trépas d'Auguste, imprimés à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1548.

Au premier Livre.

[Etant donc l'état de la Cité entièrement renversé, toutes coutumes anciennes & entières furent abolies. Un chacun, toute équalité mise hors, regardoit seulement à exécuter les commandemens du Prince, sans que pour lors aucun se souciât, tant qu'Auguste, encore verd d'âge, eut pouvoir d'entretenir sa maison, & la paix ensemble. Mais quand il commença à devenir vieil & maladif, & que pour sa fin, qui étoit prochaine, plusieurs vindrent à entrer en nouvelles espérances; aucuns comencèrent en vain à parler du bien de la libèrté, plusieurs à craindre la guerre, & les autres à la souhaiter. La plus grande partie parloit en diverses sortes de ceux qui devoient en bref être leurs Seigneurs; disoient qu'Agrippa étoit cruel, & jà irrité de l'ignominie qui lui avoit été faite; qu'il n'étoit suffisant à une telle charge, tant pour sa jeunesse, que pour son peu d'expérience. Quant à Tibère Neron, qu'il étoit d'âge compétent, assez expétimenté en guerre, mais entaché de cet ancien orgueil enraciné en la famille des Claudiens: qu'en lui apparoissoient plusieurs signes de cruauté, jaçoit ce qu'ils fussent dissimulés; que dès ses premiers ans il avoit été nourri en maison apprise de régner; qu'étant jeune, il avoit été plusieurs fois Consul, plusieurs fois triomphé, & même que du temps auquel, sous ombre d'être envoyé à l'ébat, il s'en

étoit allé en exil à Rhodes : il ne machinoit en sa pensée, sinon ires, dissimulations, & paillardises secrètes. Outre tout ceci, qu'il avoit une mère, sujette aux passions féminines : au moyen de quoi, leur faudroit servir à une femme, & à deux jeunes jouvençaux, lesquels quelquefois étoient pour opprimer, & mettre à néant la République.

Et un peu après :

Depuis ce temps, furent tenus plusieurs propos d'Auguste, ayant aucuns en admiration, je ne sais quelles choses vaines, savoir qu'il étoit mort à pareil jour qu'il s'étoit emparé de l'Empire. Qu'il étoit décédé à Nole, en la même maison, & en la même chambre, où son pere Octavius avoit rendu l'esprit. Aucuns faisoient grand cas de ses Consulats, lesquels étoient en aussi grand nombre, que ceux de Valerius Corvinus, & C. Marius ensemble. Les autres de sa Puissance Tribunale qu'il avoit continuée par l'espace de trente sept ans. Pareillement comme, par vingt & une fois, il avoit acquis nom d'Empereur. Aussi parloient d'autres dignités, lesquelles avoient ou nouvellement été créées en lui, ou multipliées. Quant aux plus sages & avisés, ils louoient diversement sa vie, ou le reprenoient. Les uns disoient que, pour le devoir duquel il étoit tenu envers son pere, & pour la nécessité qu'en avoit la république (n'ayant lors les loix aucune autorité) il avoit été contraint susciter une guerre civile, &, par ce moyen, avoit gagné un point, lequel par autres voies meilleures & plus honnêtes, il lui eût été impossible d'acquérir. Qu'il avoit souffert lors beaucoup de choses à Antonius, & à Lepidus, pour se venger de ceux qui avoient tué son pere. Mais connoissant depuis, l'un envieilli en sa bêtise & lâcheté de cœur, & l'autre perdu en ses paillardises, il n'avoit prévu autre moyen d'accorder la république de sa patrie discordante, sinon qu'elle fût gouvernée par un seul ; laquelle toutefois il n'avoit établie en royaume ou dictature, mais seulement en nom de Principauté. Que l'Empire étoit clos & environné ou de la mer Oceane, ou de fleuves fort loingtains, & étoient les légions, provinces, armée de mer, & toutes autres choses connexes & unies ensemble. Que la justice étoit gardée entre les Citoyens, les Alliés entretenus en toute modestie, & la ville en état magnifique. Qu'en peu de choses l'on avoit usé de force & voie de fait, à fin que ce qui restoit fût en repos. Les autres, au contraire, disoient que le devoir duquel on est tenu envers le pere, & la calamité des temps, n'avoient servi que de couverture à son entreprise. Qu'au surplus meu d'une convoitise de dominer, il avoit à force de dons, gangné les vieilles bandes. Qu'étant encore jeune, & n'ayant aucune charge publique, il avoit levé une armée, corrompu les légions des Consuls, & fait semblant de tenir le parti de Pompée. Qu'incontinent après que par ce moyen, il eut du Sénat obtenu les flambeaux, & l'office de Préteur, étant Hircius & Pensa occis (soit qu'ils ayent été tués par les ennemis, ou Pansa par le venin épandu en sa plaie, & Hircius par ses soldats mêmes, & par Auguste machinateur de

cette tromperie) il s'étoit emparé des armées, tant de l'un que de l'autre. Que, malgré le Sénat, il avoit emporté par force le Consulat, & tourné contre la république les armes, qu'il avoit prises contre Antonius. Que la proscription des Citoyens, & département de leurs terres n'avoient pas beaucoup plu à ceux-mêmes qui les avoient faites. Aussi que véritablement, on ne lui avoit rien demandé de la mort de Brutus & Cassius (lui étant cela pardonné pour l'inimitié qu'il leur portoit à cause de son pere) combien que pour une publique utilité, il pouvoit bien oublier une haine privée. Qu'il avoit trompé Pompeius, sous couverture de paix, & Lepidus sous ombre d'amitié. Que depuis Antonius se fiant au traité de paix fait à Tarente, & à Brindes, & attiré sous espérance d'épouser la sœur d'Auguste, avoit, par sa mort, payé la peine de cette frauduleuse affinité. Bien étoit vrai qu'après on avoit eu la paix, mais pleine de sang. Ce qu'entre autres choses témoignoient assez les défaites des armées de Lollius & de Varus, le meurtre commis à Rome, en la personne des Varons, Egnaces & Jules. Ne s'abstenoient même de parler des choses par lui faites en privé, & disoient, qu'ayant ravi la femme de Neron, il avoit, par manière de moquerie, fait demander aux Pontifes, si le mariage seroit légitime, cette femme ayant conçu, & n'étant l'enfant encore né. Parloient aussi des excès & superfluités de Q. Tedius, & Vedius Pollio. Finablement que Livia seroit mere insupportable à la république, & encore plus griève marâtre à la maison des Cesars. Que plus ne restoient aux Dieux aucuns plus grands honneurs, puisqu'elle se faisoit adorer ès Temples, & en forme de Déesse, par les Prêtres & flamines. Davantage que non pour une charité, ou pour soin qu'il eût de la république, il avoit destiné Tibere Successeur de l'Empire, &c.

Au second Livre.

On s'émerveilla d'avantage, de quoi Tibere avoit si mal pris la requête que lui faisoit en évidente pauvreté Marcus Hortalus, noble adolescent. Cetui étoit petit fils de l'Orateur Hortensius, & lui avoit, Auguste, par sa libéralité & par le moyen de dix fois sesterces qu'il lui donna, persuadé de prendre femme, & faire des enfans, à fin que cette tant noble famille ne fût éteinte. Ayant donc Hortalus fait ranger ses quatre fils devant l'entrée de la Cour, & jetant sa vue, tantôt sur l'effigie d'Hortensius, mise au rang des Orateurs, & tantôt sur celle d'Auguste (pource que le Sénat étoit assemblé au Palais) au lieu d'opiner & dire son avis, va commencer tels propos : Pères Conscripts, je n'ai de mon gré & seul vouloir engendré ces enfans, desquels vous voyez ici le nombre & la jeunesse, mais pource que le Prince m'en poursuivoit, & aussi que mes Ancêtres méritoient d'avoir aucuns qui leur succédassent ; car je (qui pour la mutation des temps ne pouvois recevoir, ou acquérir grands biens, faveur du peuple, ou éloquence, qui est le bien péculier de notre maison) me contentois, pourvu que mon peu de bien ne causât à moi quelque vergongne, ou à autrui quelque fâcherie. Ainsi, par le commandement

de l'Empereur, je vins à prendre femme. Voilà la race, voilà la lignée de tant de Consuls & Dictateurs. Et ne viens à ramentevoir ces choses, pour conciter mal-veillance, ou blâme à aucun, mais afin de vous émouvoir à miséricorde. Ils jouiront, ô César, lorsque tu floriras, des Etats que leur auras donné. Ce temps pendant défends de pauvreté les arrière-neveux d'Hortensius, la nourriture d'Auguste. Tibère, pource qu'il vit les Sénateurs y être jà enclins & affectionnés, fut incité à plus promptement y contredire, en telles paroles. Si tous ceux qui sont pauvres commencent à venir ici, & demander argent pour leurs enfans, jamais ne seront soullés ou satisfaits, & n'y pourra fournir la République. Et certes nos prédécesseurs n'ont permis de laisser quelquefois la matière qui étoit au Conseil, & au lieu d'en donner avis, traiter les matières concernantes le public, afin que par ce moyen nous pussions deviser en ce lieu de nos affaires privées, & augmenter notre bien, avec le blâme du Sénat & des Princes, soit qu'ils octroyent, ou refusent ce qu'on demande : car ceci ne se doit appeler requête, ou prière, ains plutôt une demande importune, faite hors raison, à l'impourvu ; se lever ici, lorsque le Sénat est en Conseil pour autres affaires, & presser la modestie d'icelui, sous couleur d'un nombre de petits enfans, & mêmement faire à moi la même violence, & vouloir, par manière de dire, rompre & forcer le trésor public, lequel, si, par ambition, est épuisé, il faudra remplir par méchans moyens. O Hortalus, Auguste t'a donné de l'argent, mais non par contrainte, ni à la charge que cela continuât! Autrement n'y auroit homme qui voulût s'employer à la besongne, & donneroit l'on occasion à tous de devenir paresseux, tellement que s'ils n'avoient quelque crainte de leurs personnes, ou quelque espérance, ils seroient pour eux inutiles, & pour nous chargeans & envieux. Telles & semblables paroles (jaçoit ce qu'elles eussent été ouïes & approuvées par ceux qui ont accoutumé de louer toutes choses faites par les Princes, soit honnêtes, ou deshonnêtes) furent toutefois de la plupart reçues en silence, ou bien en secret murmure. Dequoi Tibère s'apperçut bien : au moyen de quoi s'étant teu quelque espace de temps, vint à dire qu'il avoit répondu à Hortalus, & toutefois si le Sénat le trouvoit bon, qu'il donneroit à un chacun de ses enfans mâles deux cens grands sesterces. (Ce sont cinq mille écus.) Les autres l'en remercièrent, mais Hortalus ne répondit aucun mot, soit par crainte, ou bien parce qu'il retenoit encore, en sa grande pauvrêté, quelque chose de la noblesse de ses ancêtres. Depuis Tibère n'eut aucune pitié d'eux, jaçoit ce que la maison d'Hortensius tombât en honteuse pauvreté]

ESTIENNE DES PL. a translaté de Latin en François, les trois derniers Livres des Apophtegmes d'Erasme, imprimés à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier.

ESTIENNE TABOUROT, Avocat au Parlement de Dijon,

a écrit, sous le nom du Seigneur des Accors, en vingt-deux chapitres, les Bigarrures; où est Traité des Rebus de Picardie & de ceux qui sont par lettres, chiffres, notes; des Equivoques François, Latin François & doubles, des Amphibologies ou entendtrois, des rencontres ou contrepetteries; des Anagrammatismes; des Vers retrogradés par lettres & mots; des Allusions; des Vers numéraux, des Vers rapportés; des Paronœmes ou Vers lettrisés; des Acrostiches; de l'Écho; des Vers Leonins couppés, & autres sortes folatrement & ingénieusement pratiqués; des Epitaphes, imprimés à Paris, *in*-16. par Jean Richer, 1583. Il a traduit aussi en vers Latins le Fourmy de Ronf. imprimé à Paris, par Antoine Houic *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot ESTIENNE TABOUROT, Tom. I, pag. 190 & 191, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 364.

ESTIENNE DE LA RIVIERE a fait une Déclaration des Incisions avec les figures, sur les trois Livres de l'Anatomie de Charles Estienne, imprimée à Paris, avec icelle Anatomie, par Simon de Colinez, 1546.

ESTIENNE DE LA ROCHE, dit Ville Franche, Lyonnois, a écrit une Arithmétique & Géométrie divisée en deux parties, à laquelle sont ajoutées les tables de divers comptes avec leurs canons calculés, par Gilles Huguetan, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Gilles & Jaques Huguetan, frères, 1538.

ESTIENNE TEMPLIER, d'Orléans, a écrit en vers Latins, & iceux en après translaté en rimes Françoises, la Concorde de la France & de l'Angleterre, heureusement conciliée entre les deux Rois desdits Royaumes, dédiée à Nicolas Berald, homme très-docte & bien versé en la langue Grecque, imprimée à Paris, *in*-8°. sans date.

ESTIENNE THEVENET a écrit quelques Sonnets adressés pour étrenes, à plusieurs notables Personages, imprimés avec

un ſien Livre en vers Latins, intitulé *Xeniorum ſive mittendorum ad amicos Epigrammatum Libellus*, par Denys du Pré *.

* On ne connoît cet Ecrivain, que par le Recueil de ces Sonnets, imprimé à Paris, en 1474, chez Denis Dupré, à la tête duquel eſt ſon portrait, avec ces mots : *Stephanus Thevenetus, Cæſarienſis, anno ætatis ſuæ XX. M. D. LXXII.* On y voit encore qu'il étoit fils d'un Avocat au Parlement de Paris. Tous ces Sonnets ſont autant d'éloges de ceux auxquels ils ſont adreſſés. Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 109. Ce Recueil n'eſt qu'en 16 feuillets, *in*-8°.

ESTIENNE DU TRONCHET, Foreſien, Secrétaire du ſieur Maréchal de Saint André, & en après Tréforier du Domaine du Comté de Foreſts, a écrit * Lettres Miſſives & familières; avec leurs Argumens ou Sommaires, imprimées à Paris, *in*-4°. par Lucas Breyer, 1568, & depuis, par pluſieurs & diverſes fois, *in*-16. tant par le même Breyer, que par Abel l'Angelier. Finances & Tréſor de la plume Françoiſe, contenant diverſes Lettres Miſſives, ſur pluſieurs ſujets & matières, imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicol. du Chemin, 1572. Lettres amoureuſes en nombre cinquante quatre, avec ſeptante Sonnets traduits du divin Petrarque; &, au pied de chacun Sonnet, un Anagramme du nom des amis dudit du Tronchet, imprimées à Paris, *in*-16. par Lucas Breyer, 1575. Diſcours académiques Florentins, en nombre ſeize, contenus en quatre Livres, & appropriés à la langue Françoiſe, imprimés à Paris, *in*-8°. par Lucas Breyer, 1576. Il a écrit auſſi un Diſcours Satyrique en vers Macaroniques, à l'imitation de ceux de Merlin Cocaye, par lui envoyé de Rome (où, étant à la ſuite de l'Ambaſſadeur Malras, il mourut) à l'un de ſes amis, au Pays de Foreſts, qui le m'a montré écrit de ſa main.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 191. Etienne du Tronchet naquit à Montbriſon, en Forez, au commencement du ſeizième ſiècle, vers 1530. Il entra au ſervice de Jean d'Albon, Seigneur de S. André, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi à Lyon, qui lui procura l'Office du Greffe de Breſſe. Après ſa mort, du Tronchet fut accuſé d'avoir prévariqué dans ſon Office; & Jacques d'Albon, Maréchal

Maréchal de S. André, fils du précédent, le fit mettre en prison; il en sortit, mais il perdit son Office de Greffier. Il entra cependant au service du même Seigneur, & ce fut plutôt par nécessité que par goût. Il n'avoit lieu d'être content, ni de la Cour, ni des Grands; c'est ce qu'il fit paroître dans une pièce intitulée : *Discours du contentement d'un homme de Village, âgé de cent ans*, qui, sans avoir presque jamais perdu sa maison de vue, avoit toujours été satisfait. C'est une satire indirecte de la Cour & de l'ambition. Du Tronchet mourut en 1584, ou environ. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 111.

Au premier Livre des Discours Académiques.

Discours troisième, où sont introduits le Temps, l'Actif & le Facieux devisants ensemble:

[LE TEMPS. Vous montrez bien que vous ne savez ce que je sais faire, ni qui je suis, ni quelles sont mes forces, allant, comme vous faites, çà & là, sans me respecter autrement. Mais, si vous vous attendiez à moi, vos affaires s'en porteroient bien mieux. L'ACTIF. Mais qui es-tu, qui nous reprens si âprement, & dis que, si nous nous voulions conduire selon toi, notre cas se porteroit beaucoup mieux? LE TEMPS. Mes amis, il faut que je prenne un peu de carrière pour vous compter de mon état, & donner commencement à beaucoup de choses, non jamais, peut-être, entendues. Voici donc la lumière des paroles de mes qualités, &, après, vous en serez certifié par les effets. Premièrement, je fus d'ancienneté un maître faiseur d'horloges, & le premier que je fis, fut à l'élément de l'eau, à fin qu'elle sût quand elle devroit croître, ou quand elle auroit à diminuer, & combien elle devroit durer à pleuvoir. L'élément du feu m'en fit depuis faire un autre, pour lequel je fus forcé à faire nouvelle invention, & ainsi je mis la main à toutes œuvres, & en fis aussi, par même moyen, un autre au Soleil. L'élément de la terre, averti de mon esprit, me pria que je lui en fisse aussi un; à quoi je fus quelque peu résistant. L'air encore, qui desiroit de se conduire par points & par minutes, me fit semblable instance d'en faire un pour lui, de sorte que je fus contraint d'en faire un, à lui & à la terre commun. Mais pour faire cela, il me fut de besoin que je découvrisse & révélasse un grand secret des cieux, desquels je suis sorti nay & élevé, & ce fut de mettre les roues en œuvre, qui jamais n'avoient été vues ci-dessous plus outre que le rond du Soleil & de la Lune, & celui de l'arc d'Iris. Voulez-vous autre chose? Que sitôt que j'eus donné coup à ces roues, & fait l'horloge, tous les hommes y mirent la patte, & leur sembloit une chose fort belle & singulière, comme en effet elle est; puis ils commencèrent de faire des horloges chacun chez soi, qui ne servoient d'autre chose, qu'à dispenser le jour & la nuit. La terre fut contente qu'elles fussent communes; mais l'air se mit en colère, voulant que l'horloge fût sien, ou, pour le moins, que la

moitié lui en appartînt. Le procès fut évoqué devant Jupiter, lequel ayant examiné le droit d'une partie & d'autre, ordonna, par arrêt, que toutes les horloges seroient colloquées en l'air, au plus éminent lieu qu'il se pourroit trouver, & ainsi il a usé jusques à présent. La terre lors en dédain de ce qu'elles furent colloquées en l'air se dépita, & fit faire des horloges de poudre & de sablon, & des petits, pour porter en la poche, qui peu souvent se montrent à l'air. LE FACT. Comment t'appelles-tu donc. LE TEMPS. Je m'appelle le Temps. L'ACT. Ha, Monsieur, pardonnez-nous, s'il vous plaît, de ce que nous vous traitions ainsi, & tenions peu de compte de vous. LE TE. Non non, couvrez-vous s'il vous plaît, je ne suis point Espagnol, j'aime le bon cœur, & me déplaisent les cérémonies. LE FACT. Monsieur, mais quel temps êtes-vous? Etes-vous le bon ou le mauvais? L'ACT. Peut-être, êtes-vous celui qui fait meurir les nefles sur la paille, ou comme il se dit, il n'est pas toujours temps de brebis tondre. Car si vous n'êtes ce temps là, il faut qu'il y aye quelque autre temps qui fasse ces offices. LE TE. Je suis une certaine figure qui pille & prend, non pas toutes couleurs, comme fait le Cameleon, mais je prends toutes les formes. Au moyen de quoi je ne puis de moi seul faire aucune opération; mais ma femme & moi avons beaucoup de factions ensemble. L'ACT. Comme s'appelle Madame votre femme? LE TEMPS. Votre servante: elle s'appelle Occasion au commandement de vous. Maintenant comme je dis, je me transforme en tous personnages, & en beaucoup de manières. LE FACT. Le temps & notre vie n'est-ce pas une même chose, puisqu'il se dit, le cours de notre vie a eu tant de temps? Et puis quand on demande: Combien avez-vous de temps? J'ai vingt ans, trente ans, &c. LE TEMPS. Non, Monsieur, non, le temps est toujours verbe principal: mais comme j'ai dit je suis accompagné. Et pour cela il se dit, si j'ai temps & vie, ou si j'ai temps & santé: je ferai, je dirai: & si la vie & le temps fussent une même chose, on diroit seulement si j'ai vie, ou bien si j'ai temps, & suffiroit. Et à fin que vous sachiez ce que vous n'avez (peut-être) onc entendu, quand je fis les horloges aux Elémens, je me fis faire une provision en bonne forme, écrite & signée de leurs propres mains, contenant que jamais ils ne pussent rien faire sans moi; & qu'ils fussent tenus de me convoquer & appeller à tout ce qu'ils feroient dès-lors en avant. Mais avant que publier ma patente, je m'en allai à Jupiter (car je suis son fils, non toutesfois légitime) & me fit faire un présent de toutes les choses qui seroient produites par les Elémens, quand j'y serois présent. Dont le pere, ne pensant nullement en la malice, discouroit à part soi, à quoi se peut trouver cetui-ci? Peut-il être autre qu'un homme? Non, pensoit-il: Ergo il ne peut pas être par-tout, par quoi j'obtins mon cas, & ma dépêche faite je m'en revins. Or écoutez pour la première chose que je fis, je donnai loi à tous les horloges, si bien que sans temps, c'est-à-dire, sans moi, ils ne valent rien, & qu'il ne soit vrai, que beaucoup de gens savent ce mien secret. Vous voyez qu'il se dit: voilà une horloge qui ne va point à temps. Par ainsi, après avoir déployé ma patente, je me suis fait maître de tout

par hérédité & appanage de Jupiter mon pere. Mais voici le cas, quand les Dieux s'apperçutent de ma surprise, ils assemblèrent le Conseil, & tinrent les Etats, pour aviser de révoquer ma patente, & mon pouvoir, & me défaire entiérement. Néantmoins tout ce qui s'y put déterminer (pource qu'il fut resolu, qu'il ne seroit rien plus infame que d'anuller la parole de Jupiter) fut de me condamner à n'être jamais stable, mais à être comme une horloge, ou comme une girouette. Et voilà pourquoi on me voit tantôt chaud, tantôt froid, tantôt humide, tantôt sec, tantôt accompagné de vents, tantôt accompagné de pluies, tantôt calme, & tantôt impétueux, sans me pouvoir guere arrêter. L'ACT. Véritablement ce sont grandes choses, que je n'avois jamais entendues. LE T. Ce n'est pas tout ayez patience. M'ayant, les Dieux, fait une si terrible sentence, je me voulus venger. Mais je vous prie, voyez par quel moyen. Ce fut à tromper Mars & Venus, quand ils furent couchés ensemble pour jouer des coûteaux. Le Coq qui étoit leur serviteur, avoit tempéré l'horloge, pour savoir combien d'heures il avoit à les faire lever, je trouvai moyen de retarder l'horloge, & ainsi de main en main, comme il alloit je le reculois. Le Coq voyant & regardant cent & cent fois à sa montre, trouvoit les heures fort longues. A la fin las qu'il fut de tant faire la sentinelle, il s'endormit à la même heure, ou peu après qu'ils se devoient lever, dont advint que le Soleil se leva, & arriva la fortune & la disgrace que l'adultère fut decouvert. Quand & quand ce serviteur de Coq fut condamné à faire dorénavant l'office de l'horloge, pour ce qu'il ne le sut bien tempérer. Ma malice fut adoncques connue au Ciel, qui fut cause qu'il y eut contre-conseil, par délibération duquel, j'en fus déclaré banni. Toutesfois qui va au Ciel, il y va avec mon autorité, mais tant que l'on va par ces bas lieux, je suis toujours le Dominus. Et quand ce vient à entrer en ce grand Ciel parfait, c'est là où se termine ma puissance, & où l'on peut aller sans moi. Car on y demeure toujours sans temps, sans terme, & sans fin. LE FACT. Je vous prie voyez que de belles matières nous oyons ici! dites-moi, je vous prie pourquoi donc on vous appelle mauvais & bon? LE T. L'être immortel que j'ai ça bas parmi vous, me fait voir & considérer du commencement jusqu'au pied, tant & tant de vos insolences, iniquités & indignités que j'en suis devenu méchant. Et notez que ce n'est pas moi qui fais les hommes méchans, mais ce sont les hommes méchants qui me font être, tel qu'ils sont. Comme tantôt triste, & douloureux, & tantôt joyeux, s'ils m'en donnent la raison, & pour me transformer à mon plaisir, à tout ce que je veux, je viens à faire toutes choses nouvelles. J'ai après la malédiction de l'instabilité à dos, avec les inimitiés entre les Dieux & moi, & pensez que cela est cause que je fais mille maux. Eux font çà bas naître les choses, &, par dépit, je les ruine: eux insuperbissent les hommes, & je les abbaisse. Que voulez-vous mieux? Que s'ils font quelques belles femmes blanches & tendres de cuir, je les ridde par dépit, jusqu'à faire pourrir les plus beaux fruits qu'ils sachent faire, & les pauvres gens, qui ne savent notre inimitié, pensent que je le fais par dépit d'eux, qui est cause que

bien souvent ils me maudissent, détestent & blasphement. Et qu'il ne soit vrai que je mets la main à toutes les pâtes du monde, & que je ne sois présent à tout ce qui s'y fait : allez par tous les havres de la mer, vous trouverez infinis beaux navires bien armés, bien chargés, bien équipés, & force peuple pour se mettre dedans. Qu'attendez-vous là, pauvres gens ? Que faites-vous ? Que ne partez-vous ? Il n'y en a pas un qui ne vous die : Nous attendons le temps : aussitôt que le temps nous sera propre, nous ferons voile. Sans moi, on ne peut hérédirer ; les enfans ne peuvent jouir du bien de leurs pères sans moi. Et plusieurs y en a, qui m'attendent plus qu'ils ne voudroient. Sans moi, on ne peut faire noces ; il faut attendre que l'époux & l'épousée aient le temps, & que le temps des noces soit venu. Le payement des deniers se peut-il faire sans moi ? Présentez une cédule, ou une obligation à quelqu'un sans moi ; vous verrez qu'il dira aussitôt, le temps n'est pas encore venu. Et cela se cognoît par mon enseigne, qui s'appelle la date. Tellement que si je ne suis encore arrivé, il sera bien difficile que le payement se fasse. Encore y a-t-il souvent prou de besogne, après mon arrivée. Car quelquefois le mauvais payeur ne tient pas grand compte de ma venue : aussi quelque autre fois, quand il a affaire d'argent, je me cache en quelque coin, & ne me trouve point à son besoin, mais y envoie seulement ma fille bâtarde, qui est la plus farouche du monde, pource que je sais que telles gens ne prennent pas plaisir de la voir, car elle leur fait bon semblant, & si ne fait rien pour eux. C'est Excuse, ainsi la nommé-je, laquelle leur dit, le temps n'est pas venu à cette heure de prêter, le temps a appris aux hommes à vivre. Somme, qui fait les choses sans moi, c'est-à-dire, sans ma volonté, il ne fait rien qui vaille ; & pour mon regard, je fais tout ce qu'il me plaît. Je mitigue toutes choses, & n'est point de plus grand maître que moi. Qui m'a en sa compagnie, il a tout. Avec le temps, avec moi, dis-je, se prennent les forteresses, s'éclaircissent les troubles, se mitiguent les violences, s'humilient les désobéissances, se découvrent les fautes, se reconnoissent les péchés, se domptent les rébellions, & se consomment les mauvaises entreprises. Les armes, le sang épanché, les villes pillées, les maisons brûlées, les temples démolis, les vierges violées, & le peuple perdu, peuvent-ils mieux faire cela que moy ? Mais venons à autres points. Je fais l'amour quelquefois de vous autres créatures, & vous donne tant de plaisirs qu'il est possible, qui fait que vous dites après : O que cestuy-cy a bon temps ! il n'a souci que faire l'amour ! c'est-à-dire, son temps lui envoie bon temps ; & au contraire, soit l'homme riche, jeune, Noble ou Roy, ou quel qu'il soit, s'il ne me plaît, il n'aura bon temps, ains je serai en son endroit tel qu'il me plaira. Et si quelquefois je veux bien à quelqu'un, & que pour avoir quelque autre empêchement, je ne le puis secourir, je lui envoie ma fille aînée. L'ACT. Quelle fille ? vous avez donc des filles ? LE TEMPS. Oui, j'en ai deux, belles & bonnes, & nées de légitime mariage, lesquelles j'aime bien ; & qui s'en veut servir, il ne peut que bien espérer de moi. LE FACT. Leur nom, s'il ne vous déplaît ? LE

TEMPS. L'aînée s'appelle Patience, & l'autre Expérience : à l'une, j'ai donné puissance de vaincre la malice des hommes, & l'autre je l'ai fait maîtresse de toutes choses, sous mon nom & autorité. Or à ce mien favori que je vous dis, auquel je ne puis assister par ma présence, je mande ma fille Patience. Après je la fais suivre par ma femme Occasion ; & puis incontinent que je suis arrivé, je le sers merveilleusement bien. Voyez qu'il se dit, le temps est venu, je veux faire, je veux dire, &c. Qui a le temps (dit le Sage) ne doit point attendre autre chose ; car souvent il change de fantaisie. Théophrastus Eresius avoit toujours en sa bouche, qu'il n'étoit si chère dépense que du temps, & cestuy-là connoissoit si bien mon humeur, qu'il enseignoit de m'employer promptement, aussitôt que je me présentois. Et Dieu sait si Périclès me méconnoissoit, quand, pour détourner le jeune Tholmides de quelque sotte entreprise, il lui dit : Que, puisqu'il ne vouloit aucunement croire à son conseil, qu'à tout le moins il attendît le temps ; c'est-à-dire, moi, comme le plus sage conseiller qu'on pourroit requérir : il savoit bien de quel bois je me chauffois. Mais il se dit un dicton qui ne me plaît guères, dérobé de Pétrarque, quand la populace dit : Il viendra un temps, que je ferai, que je dirai ; c'est mal parler, pource qu'il fait que je suis capricieux, & quelquefois qu'on m'invoque, je ne le veux pas. Car il me semble que le parler de cette façon me feroit commandement. Mais, pour parler plus proprement, il se dût plutôt dire, s'il plaît au temps, & non pas, le temps viendra, & me pardonne Messire Pétrarque avec ses passions. Ne dit-on pas, quand on parle de ma femme, j'attends l'occasion, non pas l'occasion viendra ? Il me semble qu'oui. Et quel respect me doit-on porter sur ma femme? Or, notez que le parler sobrement, est une belle chose, & qui m'appelle modestement, il empoigne ma volonté. Car il s'en fait certain, puisque je lui envoie Occasion, ma femme ; &, quand elle est arrivée, je ne puis plus guères demeurer après, pour ce que je me plais fort en sa compagnie. Un autre dira : En toute ma vie, je n'ai pas eu une heure de bon temps ; j'ai toujours eu des affaires, je travaille nuit & jour. Or, qui me veut avoir pour compagnie douce, il faut qu'il ait certaines parties en lui. L'ACT. Quelles, Monsieur? je le voudrois bien entendre. LE TEMPS. Premièrement, il faut qu'il n'ait nul souci, qu'il soit sans maître, sans gouvernement, sans charge, sans colère, sans affaires, sans procès, sans avarice, sans envie, sans dettes, avec plusieurs autres conditions, & principalement sans femme. LE FACT. Adieu donc, Monsieur le Temps, je ne puis être des vôtres ; je ne vous verrai jamais chez moi, car j'ai femme & gouvernement de famille. LE TEMPS. Tout beau, tout beau: encore ne suis-je pas si rigoureux que vous pensez, quelquefois viens-je bien demeurer avecques vous, mais sans point de faute, je ne m'y arrête pas tant, comme je fais avec les autres. Et puis je suis Seigneur de tout le monde, & les hommes que je fais mes lieutenans, dominent plus que de raison, car il faut complaire à plus d'une personne. Et ainsi je joue aux échecs de tous les états, & de toutes choses sorties des Elémens, en tel temps il se disoit, en tel temps il se faisoit, au moins si le

temps étoit tel, comme il fut en telles années. Le temps d'aujourd'hui veut cela. Tu as eu le temps de te faire riche, & tu l'as laissé passer. Mon Dieu, dit l'autre, que ne suis-je, que ne fus-je de ce temps-là ? Et c'est pour connoître que je ne lui suis pas propice. Au reste je suis quelquefois avec vous, & veux bien que vous faites une chose, toutefois je ne vous en presse point, & vous en laisse la liberté (comme vous pourriez dire) & je vous propose le cas, que vous fussiez, en une chambre, tout seul avec une belle jeune Dame, que vous aimeriez & commençassiez à lui vouloir livrer la bataille ; elle vous dira, je vous prie, laissez-moi, quelqu'un viendra, ce sera pour une autre fois. Or, voici que je vous veux dire, faites-moi ce plaisir de ne vous laisser point tromper de cette sorte, car je vous ai mandé Occasion, ma femme, pour vous faire service. Et lorsque vous l'avez présente, allez-y de pieds & de mains, & croyez que je ne suis guère loin de vous, parquoi ne vous paissez point de paroles. Occasion demeure mal volontiers inutile, là où je la mande ; car elle est dépiteuse & têtue ; &, quand elle voit qu'on ne tient compte d'elle, elle s'enfuit devers moi plus vîte que foudre, & trouble toute notre famille, parquoi il se dit certainement, que, quand il y a occasion, il ne faut point attendre le temps. LE FACT. Certainement vous êtes un grand & digne personnage. LE TEMPS. Je vous dirai davantage, vous avez entendu, comme je suis celui qui ai porté les roues au monde, & les mis en main des hommes ; tellement qu'eux & moi bien souvent tournoyons ensemble. De mes roues j'ai fait le monde rond, les cieux, la terre, jours, & toutes autres choses. Le premier qui fit sortir de la tête les roues que j'y avois mises, fut un gros & gras homme qui en un certain été sentit une fort grande chaleur, & les mouches lui faisoient la guerre à outrance. Son nom étoit Arrostus : dont il inventa la Roste qui fait deux effets en un trait, assavoir, elle chasse les mouches & rafraichit le visage ensemble. Les Damoiselles l'appellent maintenant une contenance ou éventail. Il étoit outre cela grand mangeur, & se tira une autre roue de la tête, dont il trouva moyen de faire tourner la broche, & ainsi peu à peu il apprint à faire cuire la chair, en tournoyant auprès du feu. Et par son invention depuis on l'a appellée sur l'éthymologie de son nom Rost, ou Rosty. D'ailleurs les deniers sont ronds, comme roues sorties de la tête des hommes, les anneaux sont ronds ; le bal est rond, & les hommes quand ils ballent, tournent & virent, mais ce ne sont autre chose que les pirouettes de leur cerveau, qui leur font ainsi à force de contrepoix, (& mêmement quand ils sont jeunes) tourner & virer le reste de leurs membres. Or ça les roues portent les chariots, les coches, & les charrettes, & jadis les roues portèrent un char de feu au ciel, par quoi tous les élémens tournent. Le ciel tourne, le cerveau tourne, en écrivant la main tourne, la plume est ronde, & les doigts ronds, qui font tourner la tête de celui qui écrit, tant que bien souvent il ne sait ce qu'il fait. En somme, toutes choses de ce monde sont tournoyantes. Il est vrai que ce n'est pas tout d'une manière. Verbi gratiâ. Le Soleil, la Lune & les Etoiles, tout cela est rond, & tourne,

mais qui une fois l'année seulement, qui une fois le mois, qui une fois le jour, & qui à toute heure, & y a telle chose qui tourne continuellement. Mais quoi ? Ce qui ne tourne qu'une fois l'an fait plus grande volte ; dont après toutes choses succédent à un même point. Vous devez avoir éprouvé, quand vous étiez enfant, que vous preniez plaisir à vous tourner cent & cent fois ; & puis quand vous vous arrêtiez, il vous sembloit que tout ce que vous voyez à l'entour tournoit, & comme vous étiéz amusé à cela, la débilité engendrée par les petites roues de vos cervaux, vous faisoit tomber par terre : puis étant un peu plus grands, & vos roues un peu fortifiées, vous tournoyez d'autre façon, comme à danser, baller, en gaillardes, en bouffons, & en autres infinies sortes, qui vous sembloient fort agréables, & n'avez autre chose à la fantaisie. L'ACT. Il est vrai. Je l'ai fait infinies fois. LE TE. Or sus, faites votre compte, que vous tournez maintenant aussi bien que lors. Mais d'autant que les roues de votre cervelle sont plus grandes & plus endurcies, aussi vous faites plus grand tour, comme de dire, ores à Paris, maintenant à Venise, tantôt à Anvers, tantôt en Ville, tantôt hors Ville, tantôt à la chasse, ores vous montez, ores vous descendez chacun, & chacun jour, chacun mois, & chacun an, vous tournez à faire cent & cent fois une même chose : assavoir tourner & virer tout à l'entour de vous, ou loing, ou près, sans jamais partir du point du milieu du centre. Et quand vous avez tourné un long espace de temps, quelquefois plus, quelquefois moins : en vous arrêtant & considérant comment les hommes tournent & virent, & combien est tout ce monde mobile, vous faites comme les petits enfans : assavoir le cul à terre entre les vers : & qui dira, en se moquant de moi, que je baille ici des pirouettes, il sera plus pirouette que moi. Et si après s'être moqué de mes roues, il considere sa vie, il trouvera à la fin finale, que tout le monde tourne & change en toutes ses actions, l'un les états, l'autre les fabriques, l'un les possessions, l'autre les accoûtremens, l'un les livres, l'autre les deniers, les comptes, les boutiques, les trafiques, les exercices, les soldats, les enseignes, & jusques aux médailles, qui furent faites en façon de pirouettes : & les met-on sur la tête au bonnet, ou aux chappeaux qui sont ronds, pour faire connoître que ce qui est dessous est mobile, comme une girouette, & fait-on les pourtraits de ces médailles, par représentation d'hommes anciens, pour montrer qu'ils étoient tournoyans & pirouettans comme nous. L'ACT. Et voilà bien tourné, je vous promets que la tête me tourne de vous entendre, en effet que Monsieur le Temps fait toutes choses, & tous secrets lui sont par tout manifestes. LE TE. Les choses d'importance sont toutes en façon de viret, & de roue, le pain est rond ; & ne se peut faire la farine sans les roues qui mâchent le grain : les tonneaux qui conservent le vin, sont ronds pour être roulés. Et pource la nature fit la vue du raisin rond, à fin qu'elle tînt de la pirouette, de manière que qui se donne trop du jus qui sort de cette rondeur, vire & tourne sans rémission, & fait rire le peuple. Tous les membres de l'homme sont ronds, & de là vient que quand un homme se trouve homme de bien, on lui

baille titre d'homme rond, pour ce qu'il va selon le compas des roues qu'il a en son cerveau, & ne passe point l'une devant l'autre, c'est-à-dire, qu'il va rondement en besongne. Voilà pourquoi la femme n'est point de tant d'estime que l'homme, si quelques folâtres, qui en ont voulu causer, sont dignes de croire, d'autant, disent-ils, qu'il s'en faut l'un des principaux de ses membres qu'ils ne soient tous ronds, dont elle ne peut si rondement procéder que l'homme. Et puis elle se pourveut de plus de roues en son cerveau qu'elle ne devoit, qui est cause qu'elle ne se peut bien arrêter. Le tambourin qui fait danser les jeunes gens en tournoyant, comme s'ils étoient fols ou insensés; le tambour qui anime le soldat, la trompette qui donne cœur aux gendarmes pour se tuer l'un l'autre comme fols, pour les biens de ce monde: tout cela n'est pas rond sans cause. Outre plus, les hommes s'amusent volontiers aux choses rondes: car elles sont propres à leur cerveau. Comme sont les deniers, les écus, les éteufs, les raquettes, les jeux de ballon, de boulles & de quilles. En faisant manier les chevaux, on les picque en rond; & imprimant les livres, on tourne un moulinet: la vigne se tourne à l'entour de l'arbre; on mange sur tranchoirs ronds, on boit en verres & couppes rondes, les flutes, les flageolets, les tuyaux d'orgues, bref toutes choses sont rondes, ou, pour mieux dire, pirouettes & girandolles issues de la caboche des hommes. LE FACT. Puisque toutes choses sorties de notre gironette, tournent & virent, il est bien force que nous virions aussi, n'est-il pas vrai? LE TE. C'est ce que j'ai dit. LE FACT. Mais comment pourrai-je voir si un autre vire, quand je vire moi-même? LE TE. Les girouettes présentes, & le tour de l'advenir ne se voyent point, mais les passées comme elles sont échues, elles se voyent clairement. L'ACT. Or donc, Monsieur, puisque tout tourne, je vous prie que vous tourniez votre discours, à nous laisser quelque profit singulier de vos arraisonnemens. LE TE. Je le ferai volontiers, pour ce que vous ressemblez fort être de mon humeur, & de ne vous toujours gueres arrêter en un lieu. L'ACT. Pourvu que nous n'ayons cette malédiction de ne pouvoir demeurer en cervelle, baste nous recevrons ce qu'il vous plaira avec honneur. LE TE. Non mes amis vous irez de saison à autre, toujours accroissant avec profit & honneur. L'ACT. Nous vous remercions infiniment. Mais je me doute bien qu'il faut faire pour être unis avecque vous. LE FACT. Il me semble que c'est qu'il faut avoir entendement. LE TE. Or sus puisque vous le savez, je m'en vois espérant de vous voir bien souvent. L'ACT. Adieu donc, Monsieur, il vous plaira nous être toujours bon & propice. LE TEMPS. Je le vous promets; mais non pas toujours, car il est impossible. Adieu de rechef, & retenez, comme dit le Factieux, qu'il faut avoir de l'entendement pour voir usage de moi: & n'oubliez ma femme Occasion, quand elle se présentera, & entretenez bien mes filles Patience & Expérience, lesquelles de vos affaires vous moyenneront envers moi heureuse fin.]

ESTIENNE VALENCIER, Foréfien, a écrit Eclogue présentée

presentée au Roi & à la Roine, pour étrenes, laquelle contient une déploration des misères de la France : ensemble une Exhortation à leurs Majestés, Princes, Seigneurs, & autres leurs sujets, pour, de tout leur pouvoir, s'employer à la pacification des troubles & guerres civiles de leur Royaume, & établir une bonne & sainte Paix, pour le commun bien & salut de tous, imprimée à Paris, *in*-4o. par Federic Morel, 1576. Dialogue du corps & de l'esprit, fait par Sonnets, traitant de l'adversité, & des devoirs de l'homme; avec une Consolation du Ciel & une Ode à la louange de Pallas, imprimé de même, par Federic Morel, 1579. Les Plaintes de la Pensée, fidèle amie, qu'elle fait au Soucy, son déloyal ami; avec la Réponse que lui fait le Soucy pour sa réconciliation : le tout en vers, & imprimé de même, par ledit Federic Morel, 1580.

ESTIENNE YDELEY, Chapellain ordinaire des Pauvres Pestiferés de la ville de Besançon, a écrit des Secrets souverains & vrais Remèdes contre la Peste, Livres II. contenant la manière de préserver les sains, contregarder les frappés, & nettoyer les lieux infects : démontrant si familièrement, qu'un chacun, en cas de nécessité, se peut guérir & subvenir soi-même, imprimés à Lyon, *in*-8o. par Jean Stratius, 1581.

EUBULE [1]. Voyez les Sentences des Poëtes Comiques Grecs, traduites en François, & imprimées à Paris, *in*-16.

[1] EUBULUS, Athénien, Poëte Comique, a vu finir l'ancienne Comédie, & commencer la moyenne. Il vivoit 374 ans avant Jésus-Christ. (M. DE LA MONNOYE).

EUCHIER, Evêque de Lyon *. Voyez B. ANEAU.

* EUCHER, riche Sénateur, se retira dans la solitude de Lérins, avec ses deux fils, ensuite à celle de *Léro*, aujourd'hui l'*Isle de Sainte Marguerite*, d'où il fut tiré, en 434, pour être Evêque de Lyon. Il mourut en 454. Il a très-bien écrit pour son temps.

EUCLIDES *. Voyez JACQUES PELETIER.

* Euclide étoit d'Alexandrie, & enseignoit les Mathématiques en cette Ville, environ trois cens ans avant l'Ère Chrétienne.

EVILLERI DE PASSEBRESME, a écrit le Plaisant Jardin des Receptes, où sont plantés divers arbrissaux & odorantes fleurs, du crû de Philosophie naturelle, cultivé par Médecins experts en Physique spéculation, imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoist Chaussard, 1556.

EURIPIDES [1]. L'Iphigenie d'Euripide, Poëte Tragiq *, tournée de Grec en François par l'Auteur de l'Art Poëtique, qui ne se nomme autrement, que par ces deux lettres T. S. devinez qui c'est; imprimé à Paris, *in*-8o. par Gilles Corrozet, 1550. L'Hecuba, Tragédie du même Euripides, a été traduite aussi de Grec en François par Guillaume Bouchetel, & la Medée par Jean Antoine de Bayf.

[1] Il mourut, suivant les meilleurs Chronologistes, 406 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Le Traducteur de l'*Iphigénie d'Euripide* n'est autre que Thomas Sibilet, désigné ici par les lettres initiales T. S. — Voyez, sur cette Traduction, la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 188. (M. de la Monnoye).

* Il faut voir dans Aulugelle, Liv. XV, Chap. 20, beaucoup de particularités sur la naissance & la vie d'Euripide, ainsi que sur sa mort, à l'âge de 75 ans. Elle fut la suite des morsures de plusieurs chiens, que lâcha sur lui, comme il sortoit un soir du Palais d'Archélaüs, Roi de Macédoine, un homme envieux de la faveur dont jouissoit Euripide à la Cour de ce Prince. On lit dans le même Aulugelle, Liv. XVII, Chap. 4, qu'au rapport de Varron, Euripide avoit composé soixante-quinze Tragédies (d'autres disent quatre-vingt-douze) & qu'il n'avoit remporté le prix que cinq fois, ayant été souvent vaincu par des Poëtes très-médiocres. Nous pourrions peut-être, si nous avions les pièces qui ont été couronnées de préférence à celles d'Euripide, & celles d'Euripide même, justifier le jugement d'un peuple si sensible au vrai mérite, & dont le goût étoit d'ailleurs si délicat & si sûr; mais ces pièces nous manquent. Il est même à présumer que les Athéniens ne cabaloient, ni n'intriguoient, ni n'ameutoient, pour faire donner le prix à de mauvaises pièces. A quoi eussent servi la cabale, l'intrigue, les protecteurs, les femmes mêmes, chez un peuple qui n'avoit point de Drames *effrayans, horribles, froids, dégoûtans, dangereux, & platement écrits?* Les Grecs n'avilissoient point leur théâtre par de pareils Ouvrages, & ne cherchoient point à corrompre ainsi le génie, le goût & les mœurs de la nation. Au reste, dans le temps où vivoit Euripide, c'étoient les meilleurs Poëtes Tragiques qui lui disputoient la victoire; il n'est point étonnant qu'il ait été si souvent vaincu. Mais qu'Euripide auroit été peu sensible à ces revers, s'il

eût pu prévoir, qu'il auroit un jour la gloire de former un génie, digne des beaux jours de l'ancienne Grèce, le tendre, l'inimitable, l'immortel RACINE! Il ne nous reste que dix-neuf pièces de toutes celles qu'Euripide avoit composées.

Le Chœur ou Troupe des Femmes de Chalcide.

[O que ceux-là sont bien heureux,
Qui sont d'une femme amoureux!
Non trop en beauté excellente,
Ne trop aussi laide pour eux,
En médiocrité constante,
Et à qui Vénus a permis
Avoir lict, où ne soyent admis,
Ne grands Seigneurs pour leurs richesses,
Ne mignons & mignards amis
Pour leurs beautés & allégresses.
Ceux peuvent en tranquillité
User d'honneste privauté,
Vivans joyeux avec leurs femmes,
Aux cœurs desquels la chasteté
Fait ardre mutuelles flammes.
Cupidon pour Dieu adoré,
Tire d'un petit arc doré
Deux traicts de différente sorte:
L'un d'eux rend l'amour honoré,
Et l'autre trouble & malheur porte.
Sa mère, je m'adresse à toy,
Cest arc fâcheux, & plein d'esmoy,
Détourne-le, Vénus la belle!
Garde mon chaste lict & moy
De ceste sagette mortelle.
Donne-moy moyenne beauté
Et grace en mediocrité,
Saint plaisir & desir honneste:
Peu se rencontre loyauté
En beauté, dont l'on faict grand feste;
Variables sont les humeurs
Des hommes, aussi sont les mœurs;
Trop variable est leur nature;
Mais aux droicts, aux entiers & mœurs
Tousiours mesme intégrité dure.
Père, cela que tu deffens,
Ou commandes à tes enfans,
En leurs bas & délicats âges,
Est ce qui les fait triomphans,
Vertueux & grands personnages;
Car la bonne éducation,
Donne à l'enfant l'affection
D'aimer prudence vénérable,
Et fuir l'imperfection
Du vilain vice & détestable.
Puis lui fait la grace de voir,
Entendre, commettre & sçavoir
Qu'il faut fuir & qu'il faut faire,
Seur moyen de lui faire avoir
Honneur & immortelle gloire.
Suivre vertu, est un grand point,
Pour la femme qui bien à point
Conduit le faict de son mesnage,
Et pour plaisir ne fausse point
La loyauté de mariage, &c.]

EUSEBE *. Voyez CLAUDE DESPENCE, CLAUDE DE SEYSSEL.

* L'EUSÈBE, dont il est question dans cet Article, est le fameux Evêque de Césarée, en Palestine, qui, par ses liaisons avec les Ariens, donna de grands soupçons sur son Orthodoxie. On prétend que la lecture de ses *Commentaires sur les Pseaumes* ne laisse aucun doute à ce sujet. Son *Histoire Ecclésiastique* est très-bonne; ses Livres, *de la Démonstration & de la Préparation Evangélique*, annoncent la plus grande connoissance de l'Antiquité, & une

étude profonde, ce qui n'ôte rien à l'élégance avec laquelle ils sont écrits; ni à l'exactitude de la critique; ainsi c'est avec raison que l'on regarde encore Eusèbe, comme le plus judicieux & le plus savant homme de son siècle. Il mourut vers l'an 340, âgé de soixante-dix ans au moins.

EUSTATHIUS [1]. Amours d'Ismenius *. Voyez JEAN LOUVEAU, HIEROSME D'AVOST.

[1] M. Huet, pag. 116 de l'*Origine des Romans*, a raison de croire qu'Eustathe, Archevêque de Thessalonique, & Commentateur d'Homère, n'est point Auteur du mauvais Roman des *Amours d'Hysminias & d'Hysmine**; car c'est ainsi que ces noms, défigurés par les Traducteurs, doivent être écrits. (M. DE LA MONNOYE).

* On dit ordinairement *Ismène & Isménias*. Eustathe a vécu dans le douzième siècle, sous le règne des Empereurs Emmanuel, Alexis & Andronic Comnenes.

EUSTORG de BEAULIEU *, Lymosin, a écrit en rime, les divers Rapports contenant plusieurs Rondeaux, Dixains & Ballades, sur divers Propos, Chansons, Epîtres: ensemble une du Coq à l'Asne, & une autre de l'Asne au Coq; sept Blasons Anathomiques du corps féminin, assavoir du Nez; de la Joue; des Dents; de la Langue; de la Voix; du Cul; & du Pet & de la Vesse; l'Excuse du corps pudique contre le Blason des Blasonneurs des membres féminins: la Réponse du Blasonneur du Cul à l'Auteur de l'Apologie contre lui; les Gestes des solliciteurs de Procès, & la description d'aucuns labeurs, tant de l'esprit que du corps, où ceux qui plaident sont continuellement, noms & surnoms tournés, Déplorations, Epitaphes & autres Compositions: le tout imprimé à Lyon, *in*-8o. par Pierre de Sainte Lucie, 1537.

* Il se nommoit ainsi, du nom du lieu où il étoit né, au bas pays du Limosin. Il étoit, en 1522, Organiste de l'Eglise de Leictoure, & on a de lui quelques Chansons à trois & à quatre parties. Il fut Prêtre, mais par la suite il changea de religion, & se fit Ministre à Genève. Il n'avoit pas encore embrassé la Religion Protestante, lorsqu'on publia, en 1537, le Recueil de ses Œuvres, dont du Verdier rapporte les titres. Outre les pièces imprimées dans ce Recueil, Eustorg avoit fait des Prologues pour deux moralités, intitulées, l'une, *Le Murmurement & fin de Choré, Dathan & Abiron*; l'autre, l'*Enfant Prodigue*. On trouvera ces deux Prologues dans les *Recherches*

sur les Théâtres, par Beauchamps, pag. 148 & suiv. des Auteurs des Mystères avant Jodelle, Edit. *in*-4°. Beauchamps dit, qu'il y a beaucoup d'apparence que les *Moralités*, étoient aussi d'Eustorg de Beaulieu. Il ajoute qu'Eustorg changea depuis ce nom, en celui d'*Hector*, & que du Verdier s'est trompé, lorsqu'il a fait un Article particulier d'*Hector de Beaulieu*, comme différent de celui, dont je viens de parler. Voy. ci-après HECTOR DE BEAULIEU.

Blason de la Joue.

[Très-belle & amoureuse Jouë,
Sur laquelle mon cœur se jouë,
Et mes yeux prennent leur repas;
Jouë faicte mieux qu'au compas;
Joue blanche, ou bien claire & brune,
Ronde comme un croissant de Lune,
S'alongeant un peu vers la bouche,
Qu'il me tarde que ne te touche,
Et te mesure avec la mienne!
Laquelle chose en bref advienne,
Ainsi que j'en ai le souhait.
O joue gaillarde & de lait,
De qui tout amoureux fait feste,
Contemplant ta beauté parfaicte;
Jouë, de qui le seul pourtraict
Les plus rusez à soy attraict;
Jouë que nature illumine
D'un peu de couleur purpurine,
A mode de fleur de Pescher,
Pour te vendre aux amants plus cher;
Jouë non flestrie, ou pendante,
Point grosse, rouge, ou flamboyante;
Ains tenant le moyen par-tout;
Jouë haïssant (aussi) sur-tout
D'user sur soi d'autre painclure
Que de Dieu seul, & de nature;
Jouë, ne maigre, ne trop grasse,
Mais replete de bonne grace,
Ne trop pasle, ne noire aussi;
Jouë, tu me mets en souci
Comment je te donrai louange,
Fors que de t'appeler jouë d'Ange,
Joue d'albastre, ou cristaline,
Jouë que le naturel Pline
Ne sçauroit au vrai blasonner;
Joue, qui, à bref sermoner,
N'as ne ride, tache, ne trace,
Et es le plus beau de la face.]

EUTROPIUS*. Voyez BERNARD DE GIRARD.

* Il a vécu à-peu-près jusqu'à l'an de Jesus-Christ 380. Cet Auteur est estimé. On lit dans le *Longueruana*, pag. 131, que le Fevre, de Saumur, l'avoit fait apprendre par cœur à son fils, qui mourut jeune. L'Abbé Lezeau en a donné une Traduction Françoise avec des notes.

EYMAR DE FROYDEVILLE, Deviers*, Docteur ès Loix, & Juge Général des Bastilles du Roi en Perigort, a écrit quatre Dialogues de l'origine de la Noblesse, où est déclaré comment on la peut acquérir, &, l'ayant acquise, la conserver, imprimés à Lyon, *in*-16. par Barthelemi Honnorat, 1574.

* Lisez *de Viers*, c'est le nom de sa patrie.

Au premier Dialogue.

[Dieu a voulu qu'il fût fait distinction des personnes, & que les uns commandassent, & que les autres obéissent ; & qu'à cette raison, nous a été commandé d'obéir à nos Supérieurs, voire quand ils seroient méchans, pourvu que ce ne soit contre la parole & honneur de Dieu, & qu'il a estimé une lignée plus que l'autre. Voila pourquoi Dieu promit, qu'il feroit yssir son fils bien aimé de la lignée de David. Tu peux donc connoître par là qu'il y a différence de personnes. Aussi est-il écrit en l'Ecclésiast. chap. X. La terre soit bénite, de laquelle le Roi est noble, & à cela s'accordent nos Jurisconsultes en la loi *senatores. ff. de senatori.* & en la loi j. C. *de dignitatib.* Tu peux donc voir par là comment les uns sont nobles, & les autres non nobles. Bien est vrai que quand il dit : bénite soit la terre de laquelle le Roi est noble : il n'entend parler du Roi noble, à cause de sa lignée, mais de celui qui est vertueux, bon & équitable, &, par conséquent, noble en son cœur, & par ses effets. Car, quand Dieu élut David pour Roi, c'étoit un pauvre berger de maison non noble : tant y a que depuis, toute sa lignée a été appellée très-noble, à cause de la grande vertu, équité, sainteté & bonté qui résidoient en David. Et, puisque Jesus-Christ est descendu de la lignée de David, & que nous sommes ses freres comme il nous appelle, d'autant que nous n'avons qu'un même pere, il s'ensuit que nous sommes tous nobles.]

EZECHIEL *. Voyez le Livre de sa Prophétie, divisé en quarante-huit chapitres en la Bible.

* Ezéchiel, fils du Sacrificateur Buzy, commença à prophétiser environ 600 ans avant Jesus-Christ. Ses visions, au nombre de vingt-deux, sont rangées dans l'ordre qu'il les a eues. Il prophétisa pendant vingt-deux ans dans la Chaldée, & il annonça la délivrance des Juifs, & leur retour dans la captivité, en termes très-obscurs ; mais c'étoit pour que les Babyloniens ne comprissent rien aux affaires des Juifs. Ce Prophète étoit si difficile à entendre, même pour ceux auxquels il adressoit la parole, que par la suite il ne fut pas permis de le lire, avant l'âge de trente ans.

E. DE WALCOURT. Nouvel A. B. C. contenant plusieurs Sentences très-utiles pour apprendre à écrire & pour l'instruction de la jeunesse : le tout en rime Françoise, par E. de Walcourt, imprimé en Anvers, chez Henry Heyndrix, 1576.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Traité des EAUX artificielles, & les Vertus & Propriétés d'icelles, profitant aux corps humains, imprimé à Lyon, par Guillaume le Roi, 1483.

Deux ECLOGUES [1] ou Bergeries, l'une contenant l'Inſtitution, Puiſſance & Office du bon Paſteur: l'autre, les Abus du mauvais, & montrant que bienheureux eſt, qui a cru ſans avoir vu. Interlocuteurs en la première, Chriſtin, Chriſtine, Pierre, André; &, en la ſeconde, le Paſteur meſſager, un Berger Ethnique, un Paſteur Juif, un Paſteur Chrétien, le fils de Pan, écrites par F. D. B. P. imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1563.

[1] On écrit aujourd'hui plus communément *Eglogue*, orthographe néanmoins introduite par l'ignorance de ceux, qui, au lieu de dériver ce mot d'ἐκλέγειν, le dérivoient d'αἴξ, *chevre*, & de λέγω, *diſcours*, comme ſi une Eglogue n'étoit qu'un entretien de Chevriers; en conſéquence ils écrivoient *Aegloga*; & quoiqu'il y ait long-temps qu'on n'écrive plus qu'*Ecloga*, l'erreur néanmoins a prévalu dans l'orthographe Françoiſe, où le grand uſage eſt pour *Eglogue*. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman D'EDIPUS, fils du Roi Layus, lequel Edipus tua ſon père, & depuis épouſa ſa mère, imprimé à Paris,

ELEGIE ſur le Départ de la Roine Marie, retournant en ſon Royaume d'Eſcoſſe, imprimée par Benoiſt Rigaud, 1561.

Traité des ÉLEMENS, Tempéramens, Humeurs & Facultés naturelles, ſelon la Doctrine d'Hipocrates & de Galien, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Rouville, 1555.

ENCHIRIDION abrégé à la ſcience de Dieu, imprimé à Paris, *in*-8°.

L'Hiſtoire de l'ENFANT * INGRAT, par perſonnages, imprimée à Paris, *in*-8o & à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet.

* Cette Moralité eſt attribuée à Antoine Tyron. Outre les Editions, ſans date, citées par du Verdier, cette Moralité fut encore imprimée à Lyon, en 1589. Antoine Tyron avoit auſſi publié, en 1564, une *Moralité*, intitulée l'*Enfant Prodigue*, dont La Croix du Maine a parlé (Voy. Tom. I, pag. 53) mais il n'eſt pas certain que ce ſoit la même pièce, dont du Verdier fait mention dans l'Article ſuivant; car il paroît qu'il y en avoit une autre, ſous le même titre, qu'on peut attribuer à EUSTORG, ou HECTOR DE BEAULIEU, dont du Verdier a parlé plus haut, pag. 548.

Moralité de l'ENFANT de perdition, qui tua ſon père &

pendit sa mère, & enfin se désespéra, imprimée à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet.

L'Histoire de l'ENFANT [1] PRODIGUE*, par Personnages, imprimée à Lyon, par Benoist Chaussard.

[1] Le P. du Cerceau, Jésuite, fit imprimer, en 1720, à Paris, à la suite d'une nouvelle Edition de ses Poësies, la *Parabole de l'Enfant Prodigue*, accommodée au théâtre, en trois Actes, avec beaucoup d'agrémens. Près de deux siècles auparavant, un Hollandois, nommé, en langue de Collège, *Guillelmus Gnapheus*, avoit composé une Comédie Latine, *de Filio Prodigo*, sous le titre d'*Acolastus*, imprimée, en 1540, à Cologne, & depuis, en 1554, à Paris, avec un ample Commentaire Grammatical de Gabriel du Préau, à l'usage des classes. Quiconque voudra voir une farce, en prose, sur le même sujet, n'aura qu'à lire le Sermon de Ménot du troisième Samedi de son *Carême de Paris*. (M. DE LA MONNOYE).

*M. DE VOLTAIRE, qui, pour montrer sa supériorité, se plaît à traiter souvent des sujets traités déjà par d'autres, donna, en 1736, sans se faire connoître, sa *Comédie de l'Enfant Prodigue*, qui eut le plus grand succès. On ne se douta pas qu'il en fût l'Auteur, & le Public ne l'apprit que long-temps après. Cette pièce est dans le *Genre attendrissant*. Elle est la première Comédie écrite en vers de dix syllabes. Cette mesure de vers semble en effet plus propre au Dialogue de la Comédie, que le vers *Alexandrin*. Cette nouveauté n'a point encore eu d'imitateurs.

L'ENFANT sage à trois ans.

ENSEIGNEMENT de prier Dieu, imprimé *in*-8°.

Bref ENSEIGNEMENT tiré hors de la Sainte Écriture, pour amener la Personne à volontiers mourir, & à ne point craindre la mort. *Censuré*.

L'Ordre qui a été tenu à l'ENTRÉE du Roi très-Chrétien Henri II de ce nom, en sa Cité de Paris, le 16 Juin 1549, imprimé *in*-4°. par Jacques Rosset.

L'ENTRÉE faite au Roi très-Chrétien Charles IX, en sa ville de Rouen, le 12 d'Août 1563, imprimée à Lyon, par Loys Tachet.

L'ENTRÉE du Roi très-Chrétien Charles IX en sa ville de Lyon, & les Triomphes & Magnificences faites à sa réception, 1564.

La

La joyeuſe & magnifique ENTRÉE de Monſeigneur François, fils de France, & frère unique du Roi très-Chrétien Henri III, en ſa ville d'Anvers, avec figures de triomphes en taille douce, imprimée en Anvers, par Chriſtophle Plantin, 1582.

ÉPISTRE Chrétienne, très-utile à ceux qui commencent à lire la Sainte Écriture: à fin qu'en liſant la ſainte Parole de Dieu, ils ſoient édifiés, connoiſſant la conſommation de toute l'Écriture. *Cenſuré.*

ÉPISTRE à la louange des Dames, adreſſante à une Dame Tholoſaine, compoſée en rime par un ſien Serviteur, pour l'amour de ſon maître Pierre Servati, imprimée à Tholoſe, *in*-4°. l'an 1545.

ÉPISTRE conſolatoire, en forme de diſcours, ſur les perſécutions & diſſipations des Égliſes de France, envoyée aux fidèles épars par Italie, Eſpagne, Flandres & autres nations, traduite d'Italien par J. F. G. imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1563. *Calvinique.*

ÉPISTRE envoyée aux Fidèles converſants entre les Chrétiens Papiſtiques. *Cenſurée.*

ÉPISTRE en rime de Henri VII, Roi d'Angleterre, envoyée le 2 Avril 1544, des champs Élyſées, à Henri VIII, ſon fils, contenant par manière de Chronique, le malheur de ſes Prédéceſſeurs & le dangereux ſort du préſent, en forme prognoſtique; avec la reconnoiſſance des biens qu'il dit, ſoi & ſes Ancêtres, avoir reçu des Rois de France, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Macé Bonhomme, 1544.

ÉPISTRE conſolatoire pour un homme fidèle, à une ſienne ſœur ſouffrant perſécution pour Jeſus-Chriſt & la ſainte Foi, 1544. *Cenſurée.*

ÉPISTRE d'un Gentilhomme à un ſien ami, contenant la Perfection Chrétienne, tranſlatée de l'Italien, en François, par une

Dame qui ne ſe nomme point, imprimée à Tholoſe, *in*-16. par Thomas du Fert, 1546, & à Lyon, par Thibaut Payen, 1549. *Cenſurée.*

C'eſt la bonne Coûtume [1]. Eſt EPISTOLA quæ dirigitur ad pauperem & mendicam Eccleſiam Lutheranorum. *Cenſurée.*

[1] Ces mots, *C'est la bonne Coutume*, ſont apparemment ceux, par où commence la Traduction Françoiſe de l'Epître Latine, imprimée peut-être à côté. (M. DE LA MONNOYE).

ÉPISTRE * à Madame la Ducheſſe de Lorraine, pour la défenſe des Fidèles en l'Égliſe de Saint Nicolas, contre leurs adverſaires, en vers François par L. D. M. imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1564. *Calvinique.*

* Cette Epître eſt de Louis des Maſures, de Tournai.

ÉPISTRE d'une Damoiſelle Françoiſe à une ſienne amie, Dame étrangère, ſur la mort d'excellente & vertueuſe Dame, Leonore de Roye, Princeſſe de Condé; contenant le teſtament d'icelle, enſemble ſon tombeau, imprimée à Paris, *in*-8°. l'an 1564. *Calvinique.*

ÉPISTRES amoureuſes du vrai zèle d'amour divine, trop plus ſalutaires que celles d'Ovide, en rime, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Claude Nourry dit le Prince.

ÉPITOME de la Bible.

ÉPITOME du Droit civil des quatre Livres des Inſtitutes impériales; & des neuf Livres du Code, imprimé à Paris, *in*-8°. par Rob. le Maignier, 1571.

ÉPITOME des Hiſtoires Tragiques, &c.

ÉPITOME des vies de Plutarque *.

* Voy. ci-deſſus, pag. 441, le mot DARIUS TIBERTI.

Hiſtoire pitoyable du Prince ERASTUS [1], fils de Diocletian, Empereur de Rome, où ſont contenus pluſieurs beaux exemples & notables diſcours, non moins plaiſans & recréatifs, qu'utiles

& profitables; traduite d'Efpagnol en Italien, & après d'Italien en François, imprimée à Lyon, *in*-16. par la Veuve Gabriel Cottier, 1568: & à Paris, par Nicolas Bonfons, 1572. Quelques-uns en font Auteur Dom Antoine de Guevare: tant y a, que le fujet & l'invention a été prife du vieil Roman appellé les fept Sages de Rome, imprimé en notre langue: il y a plus de feptante ans. Or, parce que ce Livre eft fort beau, j'en mettrai ici l'argument. Eraftus, fils unique de Diocletian, Empereur, ayant été enfeigné en toutes fciences, fous la conduite & difcipline de fept Philofophes fort favants, de l'étude où il étoit, fut mandé par fon pere de venir à Rome, lequel prévoyant, par le cours des Planettes, le danger manifefte de mourir de mort honteufe, où il feroit, & qu'il ne pouvoit remédier à cela, que par le moyen de demeurer fept jours fans parler, icelui Eraftus tint filence; dont chacun s'émerveilla. Sa belle mere, nommée Aphrodifie, amoureufe de la beauté d'icelui, fous prétexte de le faire parler, tâcha par tous moyens de l'attirer, & faire condefcendre à fes perverfes affections, au moyen de quoi il fe mit en fuite. L'Impératrice indignée, tournant l'amour qu'elle lui portoit, en haine mortelle, l'accufa à fon père de l'avoir voulu violer. Le jeune Prince innocent, fut condamné à la mort. Les Philofophes, fes maîtres, fe chargèrent de le défendre, lefquels, l'un après l'autre, par une harangue accompagnée d'un exemple à ce propos, firent furfeoir chacun un jour à l'exécution. Aphrodifie d'autre part, au contraire, par longs difcours de grande efficace, fit tous les foirs révoquer les délais, & fait finalement emprifonner les Philofophes auffi. Durant lefquelles contentions les fept jours fe pafsèrent. Le huitiéme jour, Eraftus parla & fit connoitre, par une Oraifon pleine d'éloquence, & par un fort bel exemple, la néceffité de fon filence: &, ayant manifefté la vérité de fa fauffe accufation, convainquit enfin fa belle mere, laquelle, par défefpoir de foi-même, fe tua d'une étrange façon.

[1] M. Huet, pag. 206 de la dernière Edition de fon *Origine des Romans*,

parlant de celui-ci, dit que l'avanture en est attribuée à un *Syntipas*, fils d'un Roi de Perse, & la composition de l'Ouvrage, à un Auteur Chrétien, nommé *Moyse*, en quoi il ne s'accorde point, touchant *Syntipas*, avec le Manuscrit, traduit du Syriaque en Grec, au titre duquel, rapporté, d'après du Cange, par Jean-Albert Fabrice, pag. 539 du Liv. V, Chap. 42 de sa *Bibliothèque Grecque*, le Philosophe Syntipas est qualifié, non pas de *fils du Roi de Perse*, mais *Précepteur du fils de ce Roi*. Quant au Livre, originairement dit composé en Syriaque, on en reconnoît pour Auteur primitif un Persan, nommé simplement *Moyse*, sans ajouter qu'*il fût Chrétien*. L'invention n'en est pas nouvelle, puisque Simon Séthi, fameux Médecin, qui vivoit à Constantinople sur la fin du onzième siècle, l'ayant tirée de l'Arabe, la donna, en Grec, sous le titre de τὰ κατὰ Στεφανίτην καὶ Ἰχνηλάτην. La Traduction Latine, attribuée à Jean, Moine de l'Abbaye de Haute-Selve, qu'on croit n'être que Manuscrite, a été imprimée. J'en ai un Exemplaire Gothique, *in*-4°. sans marque de temps, ni de lieu. Les noms de l'Empereur, de son fils, & des sept Philosophes, y sont autres que dans Erastus: & dans la seconde version Latine, intitulée *Ludus septem Sapientum*, imprimée à Francfort, chez Feyrabend, *in*-8°. sans date, mais que, par le temps où vivoit l'Empereur, je conjecture n'être pas au-dessus de 1570, le nom du Traducteur, qu'on veut être FRANÇOIS MODIUS, Jurisconsulte, n'y est point marqué. (M. DE LA MONNOYE).

Brève ERUDITION en la Foi Chrétienne selon la créance de la Sainte Eglise Catholique, pour les petits desirant la vie de béatitude éternelle, imprimée à Lyon, par Pierre Merant, 1558.

ESBATEMENT moral des animaux, imprimé en Anvers, par Plantin.

Le Jeu des ECHETS moralisé & tendant à information de bonnes mœurs, auquel plusieurs autorités & Dits des Docteurs & Philosophes, sont traités & appliqués à la moralité des nobles hommes & des gens du peuple, selon le Jeu des Echets, & contient cent deux chapitres: Melibée & Prudence devisent ensemble [1], imprimé à Paris, *in*-4°. par Antoine Verard, 1504.

[1] Ce Dialogue est, dit-on, une Traduction faite sur le Latin de Gilles de Rome *, par Jean du Vignay, Hospitalier du Haut-Pas; mais je ne trouve nulle part, que Gilles de Rome ait travaillé sur les *Echets*. Cependant si l'Ouvrage que Jean du Vignai a traduit, n'est autre que le Dialogue ici rapporté,

il ne doit nullement être confondu, avec celui, que Jean Ferron, Jacobin, traduisit en 1347, du Latin de son Confrère, Jacques de Cessoles. Les PP. Quétif & Echard, qui, pag. 471 du Tom. I de la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, ont prétendu, que c'étoit uniquement le Livre de Jacques de Cessoles, que Jean du Vignay & Jean Ferron avoient traduit, n'ont pas pris garde, que le Traité de ce Jacobin, est une Morale divisée, en quatre Livres, où l'Auteur raisonne seul d'un bout à l'autre; au lieu que l'Ouvrage, prétendu traduit par Jean du Vignay, est un Dialogue, en 102 Chapitres, entre Mélibée & Prudence. Voy. plus bas le mot JEAN FERRON. (M. DE LA MONNOYE).

* Quoique cet Ouvrage soit attribué à *Gilles de Rome*, selon M. de la Monnoye, je ne vois pas qu'il en soit fait mention, dans les nombreux Catalogues, que les Bibliographes ont donnés de ses Ecrits; entr'autres OLDOINI, dans son *Athenaum Romanum*, pag. 30; & ELSIUS, *Encomiasticum Augustinianum*, pag. 15. Quel que soit l'Auteur de cet Ouvrage, écrit originairement en Latin, il fut traduit en François par *Frère Jean du Vignay, de l'Ordre des Frères du Hault Pas, à la requête & prière de noble homme Bertrand Aubry de Tarascon*, comme on le voit dans le titre d'un Manuscrit de cette Traduction, qui est dans la Bibliothèque du Roi de Sardaigne. *Jean du Vignay* écrivoit sous le règne de Philippe de Valois, & dédia la Traduction, dont il s'agit, à *Jean*, fils aîné de ce Prince. Voyez le *Catalogue raisonné* des Manuscrits de M. de Cambis, pag. 448. Les Manuscrits en sont fort communs. Il y en a plusieurs dans la Bibliothèque du Roi.

Les ESCHELLES de la passion, par le moyen desquelles on pourra, à chacun jour de la semaine, soi spirituellement occuper à penser à la douloureuse mort & passion de Jesus-Christ, sur ce thême: *Vidit scalam stantem super terram, & cacumen illius tangens cælum, & dominum innixum scalæ.* Auteur N. N. Chapellain de Monsieur le Prieur de Saint Martin des Champs, imprimées à Paris, *in*-4°. par Jean Sainct Denis.

Le Livre de l'ESPERANT mieux avoir, composé par quatrains à la louange de la Sainte Trinité, imprimé à Paris, *in*-16. par Vincent Sertenas, 1549 [1].

[1] Colletet, qui, dans son *Discours de la Poësie Morale*, témoigne avoir fait une diligente recherche de tous les Quatrains François, imprimés jusqu'à son temps, n'a point eu connoissance de ceux-ci. (M. DE LA MONNOYE).

Joyeux Devis recréatif de l'ESPRIT troublé, contenant

Ballades, Epîtres, Chanſons, Complaintes, &c. imprimé à Paris, *in-16.* par Alain Lotrian.

Le Livre de l'EPERIT faites le guet, faites le guet, voire bon guet. *Cenſuré.*

Le Livre des ESTABLISSEMENS & Statuts des Chevaliers Rhodiens du Saint Ordre de l'Hôpital Saint Jean de Hiéruſalem, diviſé en quatre parties : la première déclare le commencement dudit Ordre : la ſeconde ordonne le Gouvernement : la troiſième contient les Dignités : la quarte partie traite des promotions ; leſdites parties diviſées en Rubriques, & les Rubriques en chapitres : le tout tranſlaté de Latin en François, & imprimé *in-fol.* 1507.

L'ESTAT de l'Egliſe, avec le Diſcours des temps, depuis les Apôtres juſques à préſent, imprimé à Genève, *in-8°.* par Jean Creſpin, 1564. *Calvinique**.

* Il a été imprimé ſous le nom de JEAN HESNAULT.

Des ESTATS & Maiſons plus illuſtres de la Chrétienté, Livre premier contenant la ſource, naiſſance & accroiſſement des trois principales Monarchies de la Chrétienté, le Papat, l'Empire, & le Royaume de France, imprimé à Paris, *in-4°.* par Jean Longis, 1549 ; l'Auteur (qui ne ſe nomme point) promet en ſon Epître, autres trois Livres pour la ſuite du premier : aſſavoir au ſecond, de comprendre brièvement tous les autres Royaumes, qui ſont, Eſpagne, Hongrie, Angleterre, Dannemarch, Eſcoſſe, Pologne, Naples, Sicile, Bohême, Suede : au troiſième, traiter des Communautés ou Républiques, comme ſont Veniſe, Florence, Gennes, les Suiſſes & les Griſons : au quatrième les Généalogies, ou Mutations des Maiſons plus illuſtres d'Italie & d'Alemagne.

Les ESTATS tenus à Tolede, l'an 1550, par le mandement du Roi Philippes II de ce nom, traduits d'Eſpagnol en François, par G. A. D. V. imprimés à Tholoſe, par Jean Gerard, 1562.

L'ESTOILE du Monde, ou Advertiſſemens ès trois Eſtats du Monde, ſelon la ſignification de pluſieurs choſes advenues ſur la terre, par leſquelles on pourra prendre advis à ſoi régir à toujours mais; avec pluſieurs bons, notables & profitables documens, imprimée à Valence en Dauphiné, 1513.

Les ESTRENES des Filles. Rime.

ESTRUBERT fabliau, en vieil langage & rime Françoiſe, écrit en main ſur parchemin, en la Librairie du ſieur de Montjuſtin, neveu & héritier du Capitaine Sala, à Lyon *.

* Le Sieur DE MONTJUSTIN n'eſt autre que PIERRE SALA, dont il eſt parlé en ſon lieu.

Deſcription de l'ETHIOPIE. Voyez FRANÇOIS ALVAREZ.

Les EVANGILES des Quenoilles, faits & racontés par pluſieurs notables Dames [1], aſſavoir Yſengrine du Glay, Gombaude du Foſſé, Tranſcline, du Crocq, Maroye Ployarde, Florette la Noire, Margot des Bleds, Belote la Cornue, Berthe l'Eſtroite, Maroye Morelle, Abonde du Four, Sibille des Maraiz, Yſourde la Courte, Jeanne Gaſtelliere, Piate au long Nez, Yſabeau de la Creſte Rouge, Perrete toſt Vetue, Jeanneton toſt Preſte, Gertrude au trou Noir, Francine Molleteſte, Emeline la Crottée, Colette du Creux, Mahault Caillete, Guillemede la Boyteuſe, Beatrix Clabaud, Catin au court Talon, Jaquemine Galoiſe, Jeanne la Camuſe, Marion ord Trou, Agnez la Pelée, Alix Ridée, & pluſieurs autres, aſſemblées pour filer durant ſix journées, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean Mareſchal, 1493.

[1] Pierre de Bury, Chanoine d'Amiens, nommé, en Latin, *Magister Petrus Burrus*, feuillet 24, v°. de ſes Poëſies, imprimées à Paris, *in*-4°. l'an 1503, a déſigné ce Livre en ces termes :

Quid ridenda & frivola texo ?
Mille alia extant codice multo,
Cui nomen muliebria condunt
Arma colus teretes quoque fuſi.

Maître Eloi d'Amernal de Béthune, Chap. 39 de sa *Diablerie*, en parle ainsi :

N'ont-ils pas le gentil libelle,
Que je répute une œuvre belle,
Les Evangiles des quenoüilles ?
Combien qu'il ne vaut deux grenoüilles
A gens de bon entendement.
Mais c'est tout leur ébatement.

Olivier Maillard le cite aussi, Sermon 2, *de Stipendio peccati*, en ces termes : *Et ce n'est pas Conte, ne fable escrit au Livre des Conoilles.* Je me souviens avoir vu à Paris, chez un ancien Avocat, nommé *Alexis Loger*, un Manuscrit Picard, intitulé *Les Evangiles des Quenouilles*, très-différent de l'imprimé, & plus ample, à la suite duquel étoit un recueil de demandes & de réponses boufonnes, des extraits desquels Verville a composé une partie des endroits les plus plaisans de son *Moyen de parvenir.* (M. DE LA MONNOYE).

EVERARD DE CONTY, Médecin du Roi Charles le quint & de la Roine blanche, a translaté en François, les Problêmes d'Aristote, traitant matière de toutes sciences, &, par spécial de science naturelle, de médecine, de mathématique & de morale, avec les Gloses, faisant questions, & mettant les solutions : le tout en trente sept parties principales, ou livres. Ladite translation n'a été imprimée, & l'ai vu écrite à la main en deux gros volumes, en la Librairie de Monsieur le Comte Durfé.

Les EXCEPTIONS & Défenses de Droit, par lesquelles un Défendeur se peut aider, contre le Demandeur, pour lui répondre ainsi qu'il appartient, extraites du Droit Canon & Civil ; avec la manière de démener un Procès, imprimées à Lyon, *in*-8°. par B. Rigaud, 1567.

L'EXERCICE & Discours Politiques de l'homme vertueux, contenant plusieurs notables exemples & enseignemens appartenant, tant à la Police & Gouvernement du Public, qu'au particulier, ordonnés par chapitres & lieux communs, tirés des Saintes Écritures & des Prophanes, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1581.

EXHORTATION de Paix, Traité déclarant plusieurs bons moyens, par lesquels les Rois & Princes de toute la Chrétienté, par le plaisir de Dieu le Créateur, doivent bientôt être pacifiés, & détruiront les infidèles, selon la révélation d'un bon ancien Père, de bonne & vertueuse vie: & contient ledit Traité cinq Épîtres; la première est adressée au Roi très-Chrétien, la seconde à notre Saint Père, audit sieur & au Roi Catholique, la troisième au Révérendissime Légat d'Avignon, la quatrième au Chancelier de France, la cinquième à tout le peuple de la Chrétienté, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Gilbert de Villiers, 1520.

EXHORTATION à faire Aumône, en laquelle est admonesté chacun Chrétien, par divers témoignages de l'Écriture Sainte, non-seulement de faire l'aumône, mais de la manière de la bien faire, faite & composée en faveur des Pauvres de Lyon, imprimée à Lyon, *in*-16. par Sébastien Griphius, 1550.

EXHORTATION d'un des Pasteurs de la France, à son Troupeau, imprimée, en l'an 1561. *Calvinique.*

EXHORTATION, voire un Commandement & Parole du Seigneur par le S. Esprit: &, en la fin, un petit Livre intitulé Emmanuel, à tous cœurs fidèles. *Censuré.*

EXHORTATION aux Princes Chrétiens pour le fait de la Paix, notamment à l'Empereur Charles V, & au Roi très-Chrétien Henri II, imprimée à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1558.

Sentences contenues en cette Exhortation.

[Tu veux maintenant, ô César, renouveler & renforcer ta fortune, la mettant à pair contre celle d'un Roi, duquel la grandeur florissante se va haussant de plus en plus; & d'autant que plus t'y opposes, plus elle se fortifie & se tient droite. Car tu entends trop bien que la vertu, qui, par longue & ordinaire communication, se compare à une autre vertu, devient facilement égale. Tu n'ignores point quelle est la course d'un Soleil levant, lequel ne cesse de s'avancer & de prendre force, tant qu'il ait atteint au

sommer du Ciel. On a retenu, par une certaine expérience, que le seul moyen de conduire & mener les affaires, gist en silence & en diligence. Les affaires humaines ne parviendront jamais à leur perfection. Homme du monde ne se sçut onc si sagement conduire, qu'il ne laissât à ses suivans quelque chose de nouveau & d'exquis, en quoi ils pussent exercer non-seulement leur vertu, mais aussi leur admiration. La gloire humaine (s'il y en a en l'homme) est sujette à inconvéniens, & est bornée de certaines limites; il n'y a que celle de Dieu, qui soit infinie & éternelle. Les Princes, quoiqu'ils soient excellens, en prééminence de toutes choses, si sont-ils hommes pourtant, & ont à reconnoître ce qu'ils ont d'humain en eux, par cela mêmement qu'ils peuvent assez étendre leurs desirs, voire jusqu'à l'infini; mais à peine la moindre satisfaction de leur attente ensuit-elle leurs efforts si grands & si divers. Mais comme l'honneur s'entretient d'honneur, mets peine, César, de suppléer d'ailleurs le peu que tu en penses avoir. Présente-toi pour ami au Roi, reçois l'amitié du Roi; ainsi tu lui auras communiqué ta grandeur, & lui à toi la sienne par essence; &, ce faisant, vous aurez part en la gloire l'un de l'autre, & si aurez chacun la vôtre toute franche. La victoire est bien cher vendue, qui s'achete par la mort des gens de bien & de cœur; d'autant que ceux qui font bon service en la guerre, encore font-ils autant de besoin en temps de paix, car, par leur conseil, fidélité & vigilance, un Roi retient son autorité. Celui a tout, qui se connoît assez avoir; mais à celui qui toujours desire, autant fait faute ce qu'il a, comme ce qu'il n'a point, & faut par nécessité qu'il demeure en perpétuelle indigence, étant si grande convoitise suivie d'un si petit effet. Je ne veux pas nier que les choses de ce monde se maintiennent par la vicissitude, & que l'homme se retient en devoir par le moyen des successifs événemens; à ce que, sous la fiance des choses prospères, il ne s'abâtardisse de paresse, ou ne s'élève d'insolence, & qu'il ne perde la récordation de celle bénéficence divine. Laissez au Roi Darie cette voix si peu Royale, Que le Prince devient toujours plus sage par les travaux de la guerre. Cette sagesse coûte trop cher à la République; il vaudroit beaucoup mieux qu'un Roi fût instruit de préceptes divins (voire Philosophiques, pourquoi non?) que chercher une sagesse par une voie de si périlleuse expérience; car, quand vous aurez bien fait tous vos comptes, vous trouverez que votre puissance, quelque grande qu'elle soit, ne vous a été baillée que pour le respect de vos peuples. Et sont les choses ainsi allées, que ceux mêmes qui se sont trouvés les plus grands, sont admonestés par l'état des choses présentes, de se tenir à ce qu'ils ont, & de s'estimer plutôt avoir assez, que d'en prétendre davantage; car il faut un grand temps à suppéditer une puissance moindre, mais une égale à peine, & ni à peine encore se peut surmonter tout le long de la vie, tant sont les victoires du jourd'hui alternatives & journalières. C'est à vous auxquels touche ce que le prudent Cynéas répliqua à Pyrrhe, Roi des Epyrotes, autant véritablement que familièrement. Pyrrhe (dit-il) quand tu auras surmonté les Romains, subjugué toute l'Italie, gagné la Sicile, & puis la

Lybie, occupé le Royaume de Matédoine, & toute la Grèce, que ferons-nous plus ? Voilà une belle demande, dit le Roi : nous vivrons lors en repos, nous deviserons joyeusement & privement les uns avec les autres. Et donc, dit Cynéas, pourquoi ne jouissons-nous dès maintenant de ce repos & de ces devis, quand nous avons le moyen, plutôt que chercher ce que nous avons comptant, aux dépens du sang de tant de gens, par tant de dangers de nos vies, & par l'événement incertain de nos affaires ? Cet homme de singulier esprit & jugement, amena le Roi à ce point, qu'il lui fit confesser, que tranquillité parmi les choses de ce monde, est celle qui plus se doit desirer ; & par même moyen, il tira cela de lui, que tous les apprêts de guerre qu'il faisoit, ne s'adressoient ailleurs qu'au fait de la paix.]

EXHORTATION à la Lecture des Saintes Lettres ; avec suffisante Probation, prise tant des vrais témoignages du vieil & nouveau Testament, que des saints & anciens Docteurs de l'Église Catholique, qu'il est licite & nécessaire, icelles être translatées en langue vulgaire, &, mêmement, en la Françoise, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Balthasar Arnoullet, 1554. Or, si nous voyons qu'au temps passé Dieu a donné la connoissance des langues à d'aucuns, par lesquels il nous a tourné les Écritures d'une langue en autre, pourquoi ne pourra-t-il faire maintenant, ou quand son bon plaisir sera, comme il a fait au passé ? Dirons-nous qu'il ne peut, ou qu'il ne le veut ? Dirons-nous que la seule langue Françoise, est si pauvre & malheureuse, qu'elle ne sauroit parler de son Créateur, ni recevoir ses Écritures ? O misérable langue Françoise, & beaucoup plus misérable Nation, si ta condition étoit telle ! Dieu, lequel veut que tous hommes soient sauvés, aura-t-il excepté ta seule langue, ou partie d'icelle, pour quelque cause occulte ? Car ce seroit trop énorme & exécrable malignité de dire, qu'il ne le peut, vu qu'il est tout puissant, ou qu'il ne le veut, vu qu'il est tout bon. Si elles ne se peuvent tourner en la langue Françoise, comment les nous a-t-on prêchées, & interprétées auparavant ? Car il est certain que si elles ne se peuvent tourner en François, elles ne s'y pourront aussi dire, ni prêcher. Or, maintenant s'il est permis à un simple homme, à une femme, jeune fils ou fille, de réciter l'Écriture après le Prêcheur, pourquoi ne lui sera-t-il

permis après l'avoir lue? Car, si l'un est bon, l'autre n'est point mauvais. Et ne sert à dire que la langue Françoise est barbare, & que par icelle & par ceux qui la parlent, l'Écriture seroit polluc & souillée. Car l'Hébraique, en laquelle ont été les premières Écritures Saintes, est appellée barbare par les Grecs & Latins, qui se sont voulu glorifier en leurs langues, lesquelles toutesfois sont venues de la confusion, comme la Françoise & autres. Or puisqu'il est écrit, que toute langue louera Dieu, ne faut en ce estimer l'une plus souillée que l'autre: car telle souillure ne vient de la langue, ains des méchans. De quelle Nation il en y a plus de méchans, ce n'est à l'homme d'en juger, ains à Dieu qui voit les cœurs. Et que ce ne soit chose nouvelle, comme ils veulent dire, entends, je te prie, ce qu'en a écrit Théodorit, Évêque de Cyr (sont passés mille ans) au cinquième Livre de la Cure des affections des Grecs. Les Livres Hébraiques (dit-il) sont tournés non-seulement en langue Grecque, mais aussi Romaine, Egyptiaque, Persique, Indique, Armenique, & Scythique, voire Sauromatique. Et, pour le dire en un mot, en toutes langues, desquelles les nations usent aujourd'hui. Et un petit après, il montre que ce n'étoit pour les savans seulement, ains pour tous indifféremment. Tu verras par tout (dit-il) les Enseignemens, Doctrines & Loix Divines être tenues & maniées, non-seulement par les Maîtres & Gouverneurs des Eglises, & Précepteurs des peuples; mais aussi par Cordonniers, Maréchaux, Ouvriers de laine, & par tous Artisans: voire par toutes femmes, non-seulement qui ont versé aux bonnes lettres (si toutesfois aucunes se trouvent) ains aussi par celles qui travaillent de leurs mains pour gagner leur vie, comme Lingeres, Coûturieres, Servantes, voire par les filles de chambre. Et non-seulement les hommes qui demeurent aux villes & Cités les savent; mais aussi les Laboureurs & Paysans. Voire que tu trouveras des Fossoyeurs, Pasteurs de bêtes, & Jardiniers, qui disputent mieux de la Sainte Trinité, & création de toutes choses, & qui entendent mieux la nature de l'homme, que

Platon & Ariſtote. Vois-tu qu'il ne rebute perſonne de quelque ſexe ou état qu'il ſoit, de cette ſainte & ſalutaire Lecture? Les Canoniſtes au chapitre *Perlatum de conſecr. diſtin. iij.* Ce que l'Ecriture fait aux liſans, le même fait la peinture aux idiots regardans : car en icelle les ignorans voyent ce qu'ils doivent ſuivre, en icelle liſent ceux qui ne connoiſſent les Lettres. Regardez comment auſſi, par droit Canon, l'Ecriture vous eſt permiſe : car, ſi la peinture eſt écriture à ceux qui ne ſavent lire, connoiſſez-vous point que l'écriture eſt pour ceux qui ſavent lire? Autrement il eût dit ceux qui ſavent, & ne ſavent lire. Or eſt, qu'il dit, ce que l'Ecriture fait aux liſans, permettant, ſans aucun doute, l'Ecriture, à tous ceux qui ſavent lire. Ce que, plus clairement que nul autre, nous déclare Juſtinian, en ſes nouvelles Conſtitutions authentiques, rendant raiſon pourquoi il veut l'Ecriture Sainte être communiquée à tous, & en toutes langues. Et eſt en la Conſtitution 146. des Ebrieux, & comme ils doivent lire les Ecritures.

EXHORTATION de la voix céleſte, en rime, 1564. *Calvinique.*

EXPOSITION Catholique ſur les Epîtres & Evangiles des Dimanches de l'année, avec les Fêtes Solemnelles, tant de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, que de la glorieuſe Vierge Marie, revue & corrigée par M. R. Bruſſel, imprimée à Paris, *in*-16. par Gabriel Buon, 1581.

EXPOSITION Chrétienne, contenant quatre briefs Traités : le premier des dix Commandemens ; le deuxième des douze articles de la Foi ; le troiſième de l'Oraiſon de notre Seigneur ; le quatrième de l'Explication des Sacremens. *Cenſurée.*

Brève EXPOSITION faite par manière d'Exhortation, priſe ſur le *Pater noſter*, & autres paroles de Jeſus-Chriſt, récitées au ſixième chapitre Saint Matthieu ; avec Expoſition ſur les paroles de Jeſus-Chriſt, faites des amis des richeſſes d'iniquité. *Cenſurée.*

Il y a plusieurs autres Livres d'Exposition sur aucuns Livres de Sainte Ecriture, assavoir, sur l'Epître Catholique de S. Jaques: sur les deux de S. Pierre, & sur celle de S. Jude: sur l'Evangile S. Matthieu: sur l'Apocalypse: & sur le Cantique Virginal *Magnificat*; dont les Expositeurs sont incertains, & lesquelles Expositions sont imprimées à part, & insérées au Catalogue des Livres censurés & prohibés.



F A B.

FABRICE MARIN, Cayetan, a mis en Musique à quatre parties, Airs sur aucunes Poësies de Ronsard, Bayf, Jamin & Desportes, imprimés à Paris, par Adrian le Roy, 1578.

FAUSTE, Prêtre, a écrit les Vies de plusieurs Saints [1], contenues aux volumes de l'Histoire de la vie & mort des Saints, traduite en François, & imprimée à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau.

[1] Il vivoit au commencement du sixième siècle. Je ne sache pas que nous ayons de lui d'autre vie, que celle de S. Sévetin, Abbé de S. Maurice, en Chablais, mort le 11 Février 507. (M. DE LA MONNOYE).

FAUSTE [1] ANDRELIN, de Forly, a écrit cent Distiques Latins, qui ont été mis en autant de Quatrains François, par Jean Paradin *.

[1] *Publius Faustus Andrelinus*, Poëte Latin de Forli, dans la Romagne, mourut à Paris le 25 Février, l'an, qu'en France, on comptoit, 1518, mais qui, suivant le calcul Romain, étoit 1519. Le Roi, Louis XII, en conséquence d'un vœu qu'il fit à la sainte Hostie de Dijon, pendant une maladie qu'il eut, en 1505, ayant recouvré sa santé, envoya, en reconnoissance, à la Chapelle Royale, où cette Hostie est conservée, la propre Couronne, qu'il avoit portée à Reims, le jour de son Sacre; sur quoi Fauste ayant fait douze vers Elégiaques, le Roi lui donna, pour récompense, un Canonicat à Bayeux. (M. DE LA MONNOYE).

* Ces *Distiques* sont au nombre de deux cens, mais *Paradin* n'en a traduit que cent. Ils ont été imprimés à Lyon, en 1537, *in-8°*. On les avoit publiés, dans un Recueil de vers de différens Auteurs, imprimé à Bâle, en 1518. Je ne sais s'ils y sont tous compris; il n'y en a que quarante-six, dans le premier Tome des *Délices des Poëtes Italiens*. La Traduction de *Paradin*, est plutôt une Paraphrase, qu'une Traduction. Du Verdier en parle plus bas, à l'Article de JEAN PARADIN; mais il ne pouvoit pas parler d'une autre *Traduction Françoise* des Distiques d'*Andrelin*, qui ne parut qu'en 1604. Elle est d'*Etienne Privé*, Parisien. Il s'est assujetti à rendre les Distiques vers pour vers, au lieu que Paradin les a rendus par Quatrains. La Traduction d'Etienne

Privé, quoique plus précise, n'est pas plus estimée que celle de Paradin. Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 15, & la *Biblioth. Curieuse* de Clément, Tom. I, pag. 322.

FEDERIC GRISON. Escuyrie, &c. Voyez ci-dessus, pag. 228 & 229, BERNARD DU POYMONCLAR.

FEDERIC JAMOT, Bethunois, Docteur en médecine, a traduit, restitué & émendé de plusieurs belles Corrections & Annotations, un Traité de la Goutte, contenant, en quarante-cinq chapitres, les Causes & Origine d'icelle: le moyen de s'en pouvoir préserver, & la savoir guérir étant acquise, écrit en Grec du Commandement de Michel Paleologue, Empereur de Constantinople, par Demetrie Pepagomene, son premier Médecin, avec une Préface du Traducteur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Philippe Gautier de Roville, 1567 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 195.

En la Préface du Traducteur.

[Je crois (sous la correction de nos anciens) que la cause & origine de la Goutte, procéde le plus souvent d'un humeur pituiteux & phlegmatique, qui tombe sur les jointures. Et quand il seroit question de dire d'où procéde la cause de tel humeur, ou d'où il descend, il se trouve bien peu de gens qui en aient pertinemment parlé. Les uns ont été d'opinion, que tel humeur procéde de la substance du cerveau, ou des ventricules & concavités d'icelui; les autres ont estimé cette matière tomber des parties intérieures du corps, comme sont les Poulmons, l'Estomach, le Foye, la Ratelle, & leurs semblables. Et tous errent grandement, d'autant que si nous voulons diligemment chercher & fonder la première origine & procréation de la Goutte, nous trouverons à la vérité, que tel humeur, dont elle procéde, s'engendre entre la peau & l'os de la tête, où étant amassé, en une grande abondance, pour être de substance fort déliée & coulante, & qui ressemble en tout au lait clair, ou plutôt à l'eau, qui, en temps froid, nous dégoutte du cerveau par le nez, ne faut de là à découler entre les parties musculeuses & la peau, jusques ès jointures, où il demeure & s'arrête, les trouvant plus solides & plus fermes, que les autres parties par où il passe, lesquelles, pour être plus amples & plus poreuses, lui donnent plus aisé passage. Au moyen de quoi, le plus souvent, & principalement ès pays chauds, & ès personnes qui commencent à être vexées des gouttes, cet humeur coule si doucement, qu'en passant par les parties charneuses, il ne donne aucun sentiment de soi, tellement

lement qu'on ne se douteroit jamais que telle matière pût si soudainement & si secrètement tomber du sommet de la tête jusqu'au bout des pieds. Vrai est que quelquefois, & selon le temps, cet humeur s'engrossissant, ne peut découler, qu'il ne fasse quelque peu de douleur ès parties par où il passe : comme on voit ordinairement ès régions froides & grossières, & singuliérement aux vieilles gens & autres, qui, par intempérance, ou quelque certain autre accident soutenu & enduré en leurs corps, sentent la défluxion qui leur tombe de la tête, maintenant aux épaules, & tantôt aux autres parties du corps, principalement quand le temps se prépare à changement, soit de pluie, neige, ou quelque autre temps nébuleux ; & de-là advient que ceux qui sont tourmentés de ce mal, prognostiquent le plus souvent le changement des temps, tellement qu'ils portent avec eux un Almanach, qui leur sert pour toute leur vie. Cet humeur étant donc, ainsi que dit est, confusément assemblé en la susdite partie de la tête, pour ne se pouvoir là si facilement évaporer & dissoudre, comme il feroit aux autres parties du corps, où la peau est dénuée de cheveux, & beaucoup plus déliée, est lors contraint de descendre (à la première occasion qui se présente) pour offenser le corps, soit ou d'une ardeur de Soleil frappant sur la tête, ou par froid, ou par frictions, ou autre accident de soi-même. Et combien que la Goutte de sa nature soit froide & humide, si est-ce qu'elle ne laisse pourtant, après s'être une fois emparée des jointures, de prendre & acquérir une qualité chaude & poignante, tant pour la véhémente douleur qu'elle émeut (à raison de laquelle s'engendrent en la partie, chaleur, rougeur, & bien souvent fiévre, notamment ès corps replets, chauds & sanguins) que pource que la plus subtile & déliée portion d'icelle, se corrompant aisément, se change & transmue en matière colérique. Finablement cet humeur, qui autrement en défluant étoit clair & subtil, si tôt qu'il s'est fiché & attaché aux jointures, vient avec le temps à s'épaissir, non-seulement à cause de la chaleur naturelle de la partie qu'il posséde, mais aussi souventesfois à raison des médicamens trop déficcatifs & résolutifs, & qui sont follement & sans propos appliqués, par lesquels tout ce qui est subtil est épars & résoult, & le reste gros & épais comme lie, est tellement figé & endurci, que par trop grande déficcation, il se change en une dureté pierreuse, dont provient la Goutte nouée, en laquelle les doigts des mains, & les orteils des pieds saillent hors de leur place, articles & jointures, de façon qu'étant à la fin privés & destitués de leur mouvement ordinaire, deviennent tous courbés & crochus.

Au Traité de l'Auteur Grec.

Tout humeur qui se corrompt & pourrit, devient bilieux & colérique ; & conséquemment de la corruption du sang, causée par les humeurs bilieux & flegmatiques, se fait le mal des Gouttes. Car (comme dit Hippocrates) cette maladie s'engendre de colère & de pituite ; combien que la plupart des Médecins estiment qu'elle procéde de tout humeur. Qui me fait penser

qu'Hyppocrates, parlant en cette sorte, a voulu suivre sa breve & aphoristique manière de parler : vu qu'en ces deux humeurs sont contenues & comprises les quatre premières qualités, humidité, sécheresse, chaleur & froideur. En telle corruption d'humeur, les excrémens émus avec violence par la chaleur, & découlans, engendrent le mal en la partie où ils sont arrêtés. Car pour autant que les veines, pour être trop pleines & trop lâches, ne peuvent contenir la grande multitude d'humeurs, à cette occasion les superfluités excitent extrêmes douleurs & tourmens ès parties sur lesquelles elles tombent, d'où vient que la maladie prend son nom de la partie vexée : comme Ischiatique, quand la goutte saisit les hanches ; Podagre, quand elle descend aux pieds ; Arthritique, quand elle tombe sur la plupart des jointures ; Odontagre, quand elle empêche les dents & machouëres de jouer. Et (dit Hippocrates) en tant que le mal pénétrera jusques aux plus petites veines, & plus nécessaires au corps, & tombera sur plusieurs nerfs & plusieurs os ; d'autant sera la maladie plus longue & difficile à guérir : joint que souventesfois les porosités & conduits des nerfs étant bouchés & étouppés, surviennent du tout immobilités, débilités, proralysies & résolutions de nerfs. Or, telle manière de défluxion ne se fait pas seulement ès pieds & mains & toutes les jointures, mais quelquefois elle saisit le cerveau, le foye & le cœur même, avec telle violence & impétuosité, qu'à grand peine la peut-on guérir. Au surplus, le mal des gouttes est si familier & domestique, que quelques familles & maisons le retiennent, comme par succession & héritage, si on ne le corrige par bon régime de vivre, & par médicamens purgatifs, réitérés en temps & lieu. Autrement quand la goutte ne se communique de père en fils, elle s'engendre de gourmandise & yvrognerie assiduelles, mauvais régime, de continuelles crudités & indigestions d'estomach, de labeur excessif, & non accoutumé ; comme aussi de trop grand repos, rétention des excrétions ordinaires, intermission d'exercice, & de fréquent usage vénérien, &c.]

FEDERIC MOREL * a traduit de Grec & de Latin en François, de la Providence de Dieu ; de l'Ame ; d'Humilité, Oraisons prises de Saint Jean Chrisostome, imprimées à Paris, *in*-16. chez ledit Federic Morel, 1557. Traité extrait des Œuvres de S. Cyprian, des douze manières d'Abus, avec le moyen d'iceux corriger, imprimée à Paris, *in*-8°. par le même Traducteur. Traité de la Guerre continuelle, & perpétuel Combat des Chrétiens, ou de la Lute Chrétienne contre la Chair, le Monde & le Diable, nos plus grands & principaux ennemis, imprimé à Paris, *in*-8°. par icelui Federic Morel, 1564.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les Notes, Tom. I, pag. 195 & 196.

En l'Oraison de la Providence de Dieu.

[Dieu ne fait la punition en ce monde, à celle fin que tu ne rejettes la résurrection, & que tu ne viennes à penser qu'il ne se doive point faire de Jugement, comme si tous rendoient ici raison & compte de ce qu'ils ont fait. Il ne permet aussi que tous s'en aillent impunis, afin que tu ne penses au contraire, que toutes choses se fassent sans sa providence. Si quelqu'un ne croit la résurrection, ou en doute, qu'il considére combien Dieu a fait de choses de celles qui n'étoient point, & de rien; & que d'icelle aussi il reçoive approbation certaine & nécessaire; car ayant Dieu pris de la terre, & l'ayant pétrie, il en fit un homme; de la terre, dis-je, qui auparavant n'étoit point. Comment donc la terre a-t-elle été faite homme? Comment aussi de rien a-t-elle été produite? Sur quoi est-elle assise & fondée? Et qu'est-ce qui est outre & par-delà la terre? Comment ont été d'elle produites toutes ces espèces d'animaux sans raison, qui sont en nombre infini, tant de sortes de semences & de plantes? Car cela est plus douteux & incertain que la résurrection, pour autant que ce n'est pas tout un de rallumer une chandelle éteinte, & de montrer du feu, où il n'y en a aucune apparence, sans le prendre d'ailleurs; comme ce n'est aussi de relever & rebâtir une maison démolie & cheute, & d'en faire & dresser une tout à neuf, qui nullement n'a été auparavant. Car illec, s'il n'y avoit autre chose, à tout le moins la matière y étoit; mais ici la substance même n'y étoit vue, ne trouvée. Et la raison pourquoi Dieu a fait premièrement ce qui étoit le plus difficile, a été, afin que, par cela, il nous montrât exemple de ce qui est plus facile & aisé. A notre conception ne reçoit pas la matrice un bien petit de semence, sans forme, ni figure; d'où vient donc, & comment se fait un tel & si grand animal? Et le bled, quoi? n'en est pas semé en terre le grain tout nud? &, après y être jetté, ne s'y pourrit-il pas? D'où vient donc l'épi, la paille, le chaume & toutes ces autres choses? N'a pas souvent un petit grain de figue tombé en terre, rapporté & racine, & rameaux, & fruit? Or tu reçois & accordes tout cela, & n'es en cet endroit par trop curieux, mais envers Dieu seulement, lequel tu voudrois volontiers contraindre à te rendre raison sur la réparation de notre corps, &c.

Et un peu après.

Si quelqu'un a fait seulement une logette en ses vignes, & qu'après les vendanges faites, & le fruit recueilli, il la laisse là, sans qu'il s'en soucie, à peine souvent dure-t-elle deux jours, mais vient incontinent à se désassembler & à tomber. Par ainsi une petite loge ne peut pas durer, si quelqu'un ne s'en soucie & n'y pourvoit. Comment donc un tel chef-d'œuvre qu'est le monde, si beau & si admirable, fût-il demeuré si long-temps en son entier, & eût tant duré, sans que rien se soit démoli, si quelque grand Seigneur n'en eût toujours eu le soin, & n'y eût pourvu? Considére-moi la beauté

de l'homme, combien elle dure avant qu'elle soit corrompue, ne gâtée; considére-moi la force de la terre, comment son ventre ne s'est rompu, pour avoir depuis si long-temps engendré & porté tant de choses; considére-moi les fontaines, comment elles jettent toujours leurs eaux, & n'ont point cessé, ne défailli depuis qu'elles ont été faites; considére-moi la mer, comment ayant reçu toutes les eaux de tant & si grands fleuves, elle n'a pour tout cela outre-passé ses bornes & limites. Pour chacune de ces choses l'on pourroit à bon droit dire : O Seigneur que tes œuvres sont grandes & admirables ! tu les as toutes faites avec sapience, & très-sagement.

En l'Oraison de l'Humilité

Quand Dieu créa l'homme, il mit en lui, & de grandes vertus, & aussi de grandes imbécillités & foiblesses, afin que par la vertu & puissance, qui est en la créature, la grace du Créateur fût en admiration & estime; & que par la foiblesse & débilité, à quoi elle est sujette, fût réprimée son outrecuidance. Dieu lui a donné une langue, laquelle parle, loue Dieu, chante choses divines, & donne à entendre les beautés & perfections de ce que Dieu a créé. Ce petit morceau de chair, la langue, dispute du Ciel & de la Terre, elle qui n'a pas deux doigts de largeur; mais que dis-je, doigts? non pas à peine un bout d'ongle; & toutesfois ce petit bout devise du Ciel & de la Terre. Et à celle fin qu'elle ne s'estime être quelque grande chose, & qu'elle ne s'élève par-dessus sa nature, souvent elle se trouve empêchée d'enflure, à ce qu'elle sache qu'étant morte, elle parle des choses immortelles, & qu'elle connoisse quelle est la puissance de celui qu'elle loue, & quelle l'imbécillité d'elle, qui donne la louange. Il lui a donné ce petit grain, l'œil, par lequel il voit & contemple toute créature; mais pour l'engarder, que, comprenant toutes choses par son regard, il ne vînt à s'en glorifier : souvent cet œil devient chassieux, & est sujet à tayes, à catarres & distillations, & à toutes autres choses qui empêchent & gâtent la vue : à celle fin que, par cette infirmité, il vienne à se connoître, & par cet ouvrage d'excellence, à rendre à l'ouvrier louanges immortelles. Si donques l'homme, portant avec soi tant d'infirmité, oublie en telle sorte sa nature vile & abjecte, qu'il ose bien se rebequer à l'encontre de celui qui eût pu supporter son arrogance & orgueil, &c.

Au Traité des douze Abus, par Saint Cyprian.

Discipline est une correction bien ordonnée sur les mœurs, & une ancienne observance des règles de nos prédécesseurs, de laquelle Discipline, Paul, l'Apôtre, parle en cette sorte : Persévérez en discipline : Dieu s'offre à vous comme à ses enfans. Que si vous êtes sans discipline & correction, de laquelle tous sont participans, vous êtes donc bâtards, & non point fils. Ceux donc qui sont bâtards, sont sans discipline, & ne viennent à l'héritage du

Royaume céleste ; mais les enfans légitimes endurent la correction de la discipline du père, & ne désespérent point que quelque jour ils ne doivent être héritiers. De cette discipline parle aussi Esaye, adressant sa parole à cette commune mal apprise, quand il dit : Cessez de mal faire, apprenez à bien faire. Et les mêmes choses, de pareille voix, chante le Psalmiste, & dit : Détourne-toi du mal, & fais bien. Malheureux donc est celui qui rejette la discipline ; car celui qui met en division la discipline de l'Eglise de Christ, il est plus hardi & téméraire que les gens d'armes, qui crucifièrent notre Seigneur, lesquels ne voulurent diviser sa robe, ne la mettre en pièces. Car comme la robe couvre tout le corps, excepté la tête, ainsi fait la discipline toute l'Eglise, excepté Christ, parce que l'Eglise est sous discipline, & en est couverte & ornée. La robe donc du corps de Christ, c'est la discipline de l'Eglise. Celui qui est hors de cette discipline, il est aliéné du corps de Christ.]

FERDINAND. Les graves & saintes Remontrances de l'Empereur Ferdinand, à notre Saint Père le Pape, Pie IV de ce nom, sur le fait du Concile de Trente, & des choses proposées en icelui ; avec une briève Exhortation dudit sieur Empereur, adressée au Révérendiss. Cardinal de Lorraine, sur les mêmes affaires : le tout traduit de Latin en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1563. On m'a dit que Jean de Maumont en est le Traducteur, combien qu'il ne s'y est pas nommé *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Maumont, Tom. I, pag. 544.

FERNAND LOPEZ. Voyez Nicolas de Grouchy.

FERRAND DE BEZ, Parisien, a écrit en vers François, Institution puérile, à Charles d'Alonville, Jean & Christophle de Thou, frères, Christophle Bouguier, & Gaspar Viallet, ses disciples. Ejouissance de Nysmes, du Siège Présidial établi, & du Collége nouvellement érigé pour la Jeunesse, imprimée en Avignon, *in*-8°. par Barthelemy Bonhomme, pour Jean Luquet de Nysmes, 1553. Les Epîtres héroïques amoureuses, aux Muses, dédiées à Dieu, Mecœnas, très-libéral ; avec l'Exposition des noms propres, mise à la fin de chaque Epître,

imprimées à Paris, *in*-8°. par Claude Micard, 1579. La cinquième Eclogue des Bucoliques de Virgile; avec deux Déplorations en forme d'Eclogue, l'une de feu Monsieur d'Orléans, l'autre de feu Monsieur d'Anguien, imprimée à Paris, *in*-4°. par Chrétien Wechel, 1548.

FLAMINIO DE BIRAGUE *. Les premières Œuvres Poëtiques de Flaminio de Birague, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, dédiées à Monsieur le Cardinal de Birague, Chancelier de France, son oncle, contenant Sonnets, Chansons, Stances, Complaintes amoureuses, Odelettes, Elégies, Epître à Marie, Songe, Quatrains, Epitaphes, imprimées à Paris, *in*-12. l'an 1581.

* Fils de Charles de Birague, Conseiller d'Etat, & Chevalier des Ordres du Roi, en 1580, neveu de Charles de Birague, Chancelier de France, & Cardinal, en 1578. Il étoit issu d'une famille illustre, originaire de Milan, constamment attachée au service de la France. Ce FLAMINIO ne prit jamais d'autre qualité que celle que du Verdier lui donne, & n'est connu que par ses Poësies, adressées, pour la plus grande partie, à une Demoiselle, nommée *Marie*, dont il paroît qu'il étoit fort amoureux. Ses vers ont tout le galimathias & l'obscurité de ceux de Ronsard, qu'il avoit pris pour modèle. Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 370.

SONNET I.

[L'Eternel Charpentier de la ronde machine,
Voulant combler les siens des nombres de bon heur,
Souventesfois les plonge en la mer de malheur,
Leur versant par-après sa rousée divine.
Moyse fut jadis commis à la marine,
Et puis du Peuple Juif fut esleu Gouverneur.
Moi, contraint de quitter la royale grandeur,
J'ai alenté ma soif en l'onde chevaline.
Ce ne m'est moindre honneur d'avoir beu de cette eau,
Que d'avoir érigé un superbe chasteau;
Car l'or, l'airain, le marbre & le veineu porphyre
Tombent en fin du temps la proye aux ans chenus;
Mais ceux qui en ce flot se sont baignés tous nuds,
Du lac oublivieux la Muse les retire.

En l'Elégie à Monsieur le Cardinal de Birague.

Tousiours les floccons blancs n'enfarinent les pins,
Tousiours un vent grêleux des couppeaux Apennins
Ne martelle le dos, ni le foudre qui gronde,
N'éloche d'air soufreux la voute de ce monde:
Le rondeau Pléiadin, tousiours noyé de pleurs,
Ne vesve les prés verds de leurs diverses fleurs:
Le glaceux esquadron, qu'un fier Aquilon guide,
Des ruisseaux argentins toujours le cours ne bride.
Le bord Carpathien n'est tousiours tempéré
Des flots entrecassés par l'orage indompté:
Bref, tout ce que ce tout de ses bras environne
Fléchit au mouvement que le grand arc nous donne.

Et un peu plus bas:

L'arbre qui au printemps de fleurs ne se couronne,
Ne rompra les greniers d'un fructueux autommne;
Si de mon jeune Apvril est jeunette la fleur,
Qu'elle vous fasse foi d'un Automne plus meur.

Chanson aux Amoureux.

Vous qui, repeus d'une poison amère,
Courez après le trompeur hameçon
D'une beauté, qui d'une aile légère
S'enfuit de vous, sans payer la rançon.
Prenez la fuite hors des féminins lieux,
A ce troupeau ne donnez foi aucune,
Trois choses sont inconstantes aux yeux,
Le vent, la femme, & l'aveugle fortune.
En féminin la fortune est dépeinte,
Comme de vrai femme dire on la doit;
Car sous le Ciel duquel la terre est ceincte,
Rien plus léger que la femme on ne voit.
De sept péchés, que mortels on appelle,
Un seul ne tient le nom du masculin;
Heureux celui qui se sauve d'icelle,
Qui des venins est le maistre venin.]

FLAMINIO NOBILI [1]. Voyez ci-dessus, pag. 179, A. De Saint André.

[1] Flaminio de Nobili, Luquois, mourut l'an 1590, âgé de cinquante-huit ans. On a de lui de savantes notes sur la Bible. Le Catalogue de ses

Œuvres est dans les Additions de Teissier, aux éloges de M. de Thou. (M. DE LA MONNOYE).

FLAVE JOSÈPHE [1]. L'Histoire écrite premièrement * en Grec par Josephe le Juif, &, en après, mise en Latin, dont elle a été depuis faite Françoise **, contenant les guerres qui furent au pays de Judée, puis le temps que la cité de Jerusalem fut premièrement prise par le Roi Antiochus, entretenue jusques à la tierce destruction d'icelle, par Vespasien l'Empereur, & Titus, son fils, notée à la marge des accordances de la Bible, & d'un autre Historiographe ancien, nommé Egesippus, imprimée à Paris, *in-fol.* par Claude Chevalon, 1530. Le nom de celui qui a fait cette traduction en vieil langage, est incertain. Voyez FRANÇOIS BOURGOIN, NICOLAS DE HERBERAY, plus modernes & meilleurs Traducteurs.

[1] FLAVIUS JOSEPH, né l'an 37 de Jesus-Christ, avoit cinquante-six ans, lorsqu'il acheva ses *Antiquités Judaïques*, & n'a vraisemblablement guères vécu, que trois ou quatre ans au-delà. (Son *Histoire de la guerre des Juifs*, & ses autres Ecrits, lui attirèrent une grande considération à Rome, où il vécut avec la qualité de *Citoyen Romain*, jouissant de grosses pensions que lui payoient les Empereurs). Les Traducteurs François de ses Œuvres, en partie, ou en général, sont l'ancien Anonyme, *Nicolas de Herberay*, *François Bourgoin*, *Gilbert Genebrard*, *Antoine de la Faye*, & *Robert Arnauld d'Andilly*, qui a écrit plus élégamment, mais qui n'a pas traduit plus exactement que les autres. *Jean le Frère*, à qui La Croix du Maine attribue une version de Joseph, n'a fait qu'entreprendre de corriger celle de Bourgoin. (M. DE LA MONNOYE).

* Je placerai ici une observation sur le fameux passage qui se trouve dans l'*Histoire* de FLAVIUS JOSEPH, au sujet de JESUS-CHRIST. C'est de M. DE BRÉQUIGNY, de l'Académie Françoise, & de celle des Belles-Lettres, que je la tiens. On sait que ce passage a excité de grandes disputes entre les Critiques, & qu'on l'a communément regardé comme interpolé, quoique plusieurs Savans, entr'autres, le Père *Tournemine*, & depuis M. l'Evêque du Puy, aient soutenu l'opinion contraire. Des Religieux Maronites, ayant dit un jour à M. de Bréquigny, qu'ils avoient, dans l'un de leurs Monastères du Mont Liban, un *Manuscrit très-ancien d'une version Arabe de Joseph*, & l'ayant assuré que le passage en question, s'y trouvoit à la vérité, mais à quelque différence près du texte Grec, il pria ces Religieux de lui envoyer, à leur retour dans leur Monastère, le passage, tel qu'il étoit dans la version Arabe. Ils

Ils le promirent, & ne tinrent point parole. M. de Bréquigny ayant fait depuis de nouvelles informations, il a su que, quoiqu'il passe pour constant qu'il y a eu une ancienne version Arabe de Joseph, il n'en existe actuellement aucun Exemplaire dans les Couvents des Maronites du Mont Liban; mais le passage, dont il s'agit, se trouve en effet, en Arabe, dans le *Martyrologe des Eglises Maronites.* Le Patriarche d'Antioche, qui fait sa résidence ordinaire au Mont Liban, & qui a bien voulu se donner des soins pour faire les recherches nécessaires à ce sujet, a envoyé une copie exacte & authentique du *Passage Arabe*, tel qu'on le lit dans le *Martyrologe Maronite.* Quoiqu'il s'éloigne peu du *Passage Grec*, il y a cependant quelques différences. La plus considérable consiste, en ce qu'on ne trouve point, dans la version Arabe, ces mots du texte Grec, au sujet de Jesus-Christ : *Si cependant on doit le nommer homme :* εἴγε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρή. Vossius soupçonnoit que ces mots étoient interpolés (*Chronolog. Sacr.* Chap. 17). Le docte Abbé de Longuerue rejetoit le passage entier. Il a écrit, à ce sujet, une savante Dissertation, qui fait partie d'un Recueil manuscrit des Ouvrages de ce Savant, en 8 vol. *in-fol.* Ce Recueil précieux, que j'ai parcouru chez M. de Bréquigny, est actuellement entre les mains de M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat. Il seroit à desirer qu'on le publiât. Il contient, entr'autres, deux volumes de Lettres des Papes, non encore imprimées, dont chacune est précédée de curieuses Remarques; deux autres volumes renferment la plus grande partie des Lettres de l'Abbé de Longuerue au *Père Pagi*, qui sont autant de Dissertations sur les principaux points, que le P. Pagi discutoit, lorsqu'il travailloit à la critique des *Annales* de Baronius. Les quatre autres volumes de ce Recueil, sont remplis de divers morceaux de critique, très-curieux, dont plusieurs n'ont point encore vu le jour; & ceux qui ont été déjà imprimés, s'y trouvent revus depuis l'impression, & corrigés par l'Auteur. J'espére que le Lecteur me pardonnera cette digression, que j'ai cru digne de sa curiosité.

** Le P. Gillet, Chanoine-Régulier de Sainte Geneviève, a donné une Traduction de Flavius Joseph, qu'on regarde comme la plus exacte.

FLAVIUS VEGETIUS RENATUS *. Les quatre Livres de Flave Vegece René [1], homme noble & illustre, du fait de la guerre & chevalerie; quatre Livres de Sexte Jule Frontin, homme Consulaire, des Stratagemes & Subtilités de guerre**; Un Livre d'Aelian, de l'Ordre & Instruction des batailles; un Livre de Modeste, des Vocables du fait de guerre: le tout traduit de Latin en François, par le Polygraphe, imprimé à Paris, *in-fol.* par Chrétien Wechel, 1536. Je conjecture que ce

Traducteur soit Nicole Volkir, pour autant qu'en quelque sienne Œuvre, il prend l'Epithète de Polygraphe.

* FLAVIUS VEGECIUS RENATUS vivoit sous le règne de Valentinien le jeune, à la fin du 4e siècle. Ses *Institutions Militaires* sont un Ouvrage estimé.

[1] Le premier Traducteur François de Végèce, a été JEAN DE MEUN, vulgairement dit CLOPINEL, vers l'an 1300, ou au-delà, lui donnant pour titre, l'*Art de Chevalerie*; le second, ce NICOLAS WOLKIR, surnommé LE POLYGRAPHE; & le troisième, dont parle JEAN-ALBERT FABRICE, pag. 619 de sa *Bibliothèque Latine*, JAQUES DE WALHAUSEN, qui le fit imprimer, en 1616, avec figures. (M. DE LA MONNOYE).

** M. BOURDON DE SIGRAIS, Capitaine de Cavalerie, & Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, en a donné une Traduction Françoise, sous ce titre : *Institutions Militaires de Végèce*, Paris, 1743, *in*-12. réimprimée l'année suivante à Amsterdam, *in*-4°. Cette Traduction est mise au nombre des meilleures versions, & l'on fait cas des Remarques que le Traducteur y a jointes. Je ne sais quel est l'Auteur de la Traduction de Végèce, imprimée à Paris, *in-fol.* sans date, sous le titre suivant : *Le Livre de droit d'armes, subtilitez & cauteles à ce servant, selon Végèce.* On a donné, en 1762, une Edition du texte Latin de Végèce. Cette Edition est très-correcte. Cependant si quelqu'un vouloit de nouveau publier cet Auteur, il trouveroit encore de grands secours, pour restituer divers passages, dans un beau Manuscrit de Végèce, qui est conservé dans la précieuse Bibliothèque de S. Martin de Tours. M. de Bréquigny, de l'Académie Françoise, & de celle des Belles-Lettres, a vu un grand nombre d'excellentes leçons, tirées de ce Manuscrit collationné avec l'Edition de Stewechius.

FLOARD [1]. L'Histoire de l'Eglise Métropolitaine de Reims, premièrement, écrite en Latin (non encore imprimée) par Floard, jadis Chanoine d'icelle Eglise, où l'on pourra remarquer par qui les premiers commencemens de la Foi & Religion Chrétienne ont été jetés en cette Province *, conséquemment le progrès & continuation d'icelles; maintenant traduite en François par Maître Nicolas Chesneau, Doyen & Chanoine de S. Symphorian audit Reims, imprimée à Reims, *in*-4°. par Jean de Foigny, 1580.

[1] Cet Auteur, dont le nom se trouve énoncé de cinq ou six façons différentes, est appelé plus correctement FLODOARD. Il naquit à Epernay, fut Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Reims (ensuite Curé de Cormecy, & de Coroi, au Diocèse de Reims;) depuis s'étant fait Moine, il mourut le 28

Mars 966. Ses quatre Livres de l'*Histoire de l'Eglise de Reims* (Ouvrage curieux) furent, pour la première fois, imprimés, l'an 1611, en Latin, par les soins du P. Sirmond, trente-un ans après la Traduction Françoise qu'en donna, en 1580, Nicolas Chesneau. Georges Colvenier, Editeur en 1617, & Commentateur de Flodoard, dit qu'elle n'étoit pas entière. Baronius n'ayant pas l'Original, la fit traduire en Latin, pour s'en servir dans la composition de ses *Annales*. (M. DE LA MONNOYE).

* On remarque que Flodoard est le premier, qui, en Occident, ait travaillé, au dixième siècle, à faire des Légendes, comme Siméon Métaphraste, en Orient. On lui attribue un Poëme, en 15 Livres, intitulé *Triumphi Martyrum*, que l'on dit être en entier dans la Bibliothèque de Trèves. Quoique le nom de FLODOARD ait prévalu, cependant les Manuscrits se servent assez uniformement de celui de FLOARD. Cet Auteur naquit en 894. Il reste de lui, outre sa *Chronique* & son *Histoire de l'Eglise de Rheims*, un ample *Recueil de Poësies*, dont la plus grande partie consiste en des Vies de Saints; mais la partie la plus intéressante est celle qui contient les *Eloges des Papes, depuis S. Pierre jusqu'à Léon VII*, qui vivoit du temps de Flodoard. Ces diverses Poësies sont conservées dans la Bibliothèque de la grande Eglise de Trèves. On en a aussi une partie, dans un Manuscrit, qui a autrefois appartenu à l'Abbaye de S. Julien de Tours, & qui est aujourd'hui chez les Carmes Déchaussés, à Paris. Ce Manuscrit est justement le plus intéressant des Poësies de Flodoard, parce qu'il renferme les *Eloges des Papes*, qui fournissent des traits propres à rectifier la Chronologie des Souverains Pontifes, & à enrichir leur Histoire. Mabillon en a publié quelques morceaux, dans ses *Actes des Saints* de l'Ordre de S. Benoist. L'*Histoire de l'Eglise de Rheims*, par Flodoard, fut traduite, en François, par Chesneau, sur un Manuscrit plein de lacunes, publiée en 1580 & 1584. Le P. Sirmond la publia, en Latin, en 1611, sur un Manuscrit moins imparfait. Enfin Georges Colvenier, (en Latin, *Colvenerius*) en donna, en 1617, une Edition beaucoup plus correcte, à l'aide de sept Manuscrits qu'il conféra avec l'Edition de Sirmond. L'Edition de Colvenier a été suivie par les Editeurs postérieurs. La *Chronique* de Flodoard, imprimée dans les divers Recueils des Historiens de France, est plus ample dans deux Manuscrits de la Bibliothèque Cottonienne, à Londres. Si quelqu'un exécute un jour le projet qu'avoit formé autrefois M. de Targny, de donner une Edition des Œuvres de Flodoard, il seroit à souhaiter qu'il fît usage de ces Manuscrits.

FLORENT * CHRESTIEN, d'Orléans, a traduit élégamment en vers François, les quatre Livres de la Venerie d'Oppian, Poëte Grec, d'Anazarbe, dédiés à l'Empereur Antonin Bassian, imprimés à Paris, *in*-4°. par Mamert Patisson, 1575. Tragédie de Jephté, faite premièrement en Latin, par

George Buchanan, & traduite par Florent Chrestien, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne, 1573. Il avoit écrit auparavant, Hymne Généthliaque sur la Naissance de Monsieur le Comte de Soissons, fils à Monsieur le Prince de Condé, Loys de Bourbon & Françoise d'Orléans, illustre Princesse, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denys du Val, 1567. Le Jugement de Paris, Dialogue joué à Anguien le François, à la naissance du fils de Monsieur le Prince de Condé: plus un Cartel avec quelques Stances & Sonnets faits pour les Tournois à Valery, en l'an 1567, imprimé de méme. *Sylva, cui titulus Veritas fugiens, ex Remigii Bellaquei Gallicis versibus Latina facta à Florente Christiano Aurelio, excus. Lutetiæ, in-4°. in officina Roberti Stephani*, 1561.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Florent Chrestien, Tom. I, pag. 197 & 198, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 258.

Au premier Livre de la Venerie d'Oppian.

[Or, il faut force outils, armes & instrumens
Au patient Veneur, qui veut aller en queste,
Témoignages certains de la mort de la beste:
Comme toiles, filets, rets, piéges, laqs, poieaus,
Huttes, cordes, colliers, lassieres & raizeaus,
Fourches, gaules, espieux, pietes, palles, besoches,
Racles, seinnes; bastons, perches, esparviers, poches,
Parthizanes & dards, glaives, tarieres, paux,
Le trident pour le lièvre, avec haches & faulx.
Le cheval d'un Veneur doit estre plustost masle,
Tant à cause qu'il est plus fort qu'une cavale
A courre bien long-temps, que d'autant qu'aisément
Il s'échauffe & se gaste, en sentant la jument,
Et alors, hennissant, il faict fuir les chèvres,
Les biches & les daims, & les timides lièvres.
Or le sein de la terre, & les monts, & les vaux,
N'élèvent guères plus d'hommes que de chevaux:
Mais je ne veux parler que de ceux que l'on prise,
Et qui seront choisis en Escurie exquise,
Comme ceux de Tyrrhène & de Sicile, & ceux
Que Crète & Cappadoce engendrent généreux,

Et l'Achaïe aussi, & la belle Ionie,
La Mazache, Scythie, Afrique & Arménie,
Et bref les Thraciens, & les Maurusiens,
Arabes, Eléans, & les Magnésiens.
Les meilleurs Escuyers, qui, en ceste science,
Hantant les jeux de prix, ont plus d'expérience;
Jugent un bon cheval par ces marques ici:
Le front haut, élevé, le col plus accourci,
Les membres forts & grands, la teste haute & brave,
Et panchant de costé sa contenance grave,
Le sourcil large & beau, force crins descendants
Du sommet de la teste, & sur le front pendants,
L'œil prompt & fort ardent, les paupières sanguines,
Courte oreille, grand bouche, ouvertes les narines;
Le col espais de crins, & mollement vousté,
Tout ainsi que le haut d'un morion cresté;
Grand corps & larges reins, poitrine ample & épaisse,
Double eschine au milieu, qui les fesses engraisse;
Grosse queüe & crespue, & les cuisses auprès
Musculeuses du tout & fortes: puis après
Les pieds droits, grestes, longs, les jambes non charnues,
Mais, ainsi qu'à un cerf, seiches, fortes, menues;
Le talon faict en rond, la corne ronde aussi,
Haute, dure & solide. Il faut marquer ainsi
Un cheval généreux, propre pour la bataille,
Compagnon assidu du maistre qui travaille.
Tels dans le mont du Taur sont les Tyrrhéniens,
Et ceux de Cappadoce, & les Arméniens,
Et les Achaïens. Mais tousiours la foiblesse
(Chose estrange & nouvelle) est avec la jeunesse
Des Cappadociens; car plus ils seront vieux,
Plus vistes ils seront, & combatteront mieux,
Soit un ost d'ennemis, soit des bestes féroces;
Et bref asseure-toi sur les vieux Cappadoces.
Mais, n'est-ce pas grand cas, qu'un cheval belliqueux,
En oyant les clairons, devient plus courageux?
Et, sans frémir de l'œil, d'une force animée,
Entre dans les squadrons d'une jeunesse armée?
Voit esclairer le fer, ne craint point le danger,
Sçait quand il faut faire alte, ou quand il faut bouger,
Mesme entend le signal des Colonnels, de sorte
Qu'il fait le plus souvent, près d'une place forte,
Ses approches sans bruit, quand, pour prendre d'assaut
Quelque Ville ennemie, on veut bastir en haut

Une belle défense, en forme de Tortue,
Pour se garder des coups de la Ville battue;
Quand bouclier sur bouclier proprement affermi
Couvre la teste à ceux qui forcent l'ennemi.
Contre ceste splendeur apparoist la lumière
Du Soleil opposé, qui fait que par derrière
Le rayon resautant, l'air est plein de clairté.
Car aussi aux chevaux nature y a planté
Un cœur docile & bon, une mémoire prompte;
Ils cognoissent tousiours l'Escuyer qui les dompte:
Quand ils voyent leur maistre, ils hennissent bien fort,
Et pleurent un ami qui à la guerre est mort.
Un cheval une fois eut la langue changée,
Et parla comme un homme en bataille rangée;
Et celui d'Alexandre, appelé Bucephal,
A combattu lui-mesme: & jadis un cheval
Vola sur les espis d'une course legère;
Un autre, sans mouiller sa corne passagère,
A traversé la mer; un autre en l'air monta
Celui qui la Chimère heureusement dompta;
Un autre, en hennissant, conduit par les traverses
De l'Escuyer rusé, créa le Roi des Perses.
Aussi vers la Nature ils sont respectueux,
Et ne sont en amour jamais incestueux;
Mais, sans se polluer d'un vilain Hyménée,
Cherchent l'honneste amour, licite & ordonnée.
J'ouy conter un jour qu'un Seigneur opulent
Avoit plein de chevaux un haras excellent,
La mort emporta tout, tant fémelle que masle,
Et n'y délaissa rien qu'une pauvre cavalle,
(Reste d'un grand troupeau) & un jeune poulain
Qu'elle allaitoit encore. Or, ce Seigneur vilain,
Le poulain étant grand, s'efforce, abominable,
De lui faire saillir sa mère misérable;
Mais, les voyant tous deux le plaisir refuser
De l'Hymen illicite, il se vint adviser
D'un cauteleux moyen que dextrement il brasse,
Afin qu'il peust après en avoir de la race.
Il les couvre tous deux de peaux, & par dehors
D'huile odoriférente il leur graisse le corps,
Pour effacer ainsi ceste odeur naturelle,
Qui donne aux animaux une amour maternelle.
Ils n'apperçurent point ce méchef (ô bons Dieux)
Et lors fut consommé cet Hymen odieux,

Desplaisant aux chevaux : il fut fait à la mode
Que fut jadis celui de l'aveugle Œdipode.
Mais, estant descouverts, & voyant leur péché,
D'un regard de travers, d'un cœur triste & fasché,
Le fils & non plus fils, la mère & non plus mère,
Se cogneurent l'un l'autre, & virent leur misère;
S'eslevèrent soudain, grandement frémissans,
Brisèrent leurs liens, hautement hennissans,
Comme appelant les Dieux, & leur vengeance haute,
Contre le malheureux auteur de ceste faute.
Enfin, outrés de deuil, en fureur s'avançans,
Et contre les rochers leurs testes eslançans,
Se froissèrent les os, eux-mesmes se deffirent,
Et leur ame à l'instant en mesme lieu rendirent,
Couchés l'un dessus l'autre, après tant de travaux.
Voilà ce que l'on dit des honneurs des chevaux.
Or, de tant de chevaux, dont la terre est fertile,
Ceux du mont Lilybée, & ceux de la Sicile
Courent plus vistement; & ceux qui sont espars
Au mont Trinacrien, divisé en trois parts,
Sépulchre d'Encelade, où la foudre espandue
Vomit dessoubs Ætna une flamme assidue.
Mais les Arméniens, & ceux qui sont cognus
Devers le fleuve Euphrate, & les Parthes crinus
Sont plus vistes encore; & les chevaux d'Espaigne,
Qui font dessoubs leurs pieds résonner la campaigne,
Valent encore mieux: le seul Aigle dans l'air,
Ou l'Espervier volant, peut leur course esgaler,
Ou le Daulphin en mer, tant grande est la vistesse
D'un cheval Espaignol; mais aussi la foiblesse
Accompaigne son corps, petit, qui ne peut pas
Galloper, ou courir long-temps, sans estre las:
Et encor qu'il soit beau & bien fait de nature,
Sa corne est large & molle, & sent sa nourriture
Des fanges & bourbiers. Mais par sus tous chevaux
Les Maures sont prisés, comme bons aux travaux
Et à courre long-temps: ceux que l'Afrique porte
Les secondent de près, & sont de mesme sorte
Semblables en beauté, mais les plus grands & forts.
Les Maures n'ont pas tant en trois parts de leur corps
Comme ceux-cy en une: ils ont belle apparence,
Et une course alaigre avec la corpulence:
Ils endurent la soif, leur corps est endurci
A porter la chaleur. Les Tyrrhènes aussi,

Et le peuple infini des chevaux de Candie
Sont vistes & bien haults, & leur course est hardie;
Mais les Siciliens courent encore mieux
Que les Maures : leur cœur est de mesme, leurs yeux
Sont pers & reluisans, & leur vertu puissante
Seule attend du Lion la clameur rugissante;
Car à diverse fere il faut chevaux divers.
Les yeux te le diront. Aux Ours il faut les verds,
Et aux Cerfs merque-piez les gris qui sont célestes,
Les rouges & cruels à ces cruelles bestes,
Qu'on nomme Léopards, les ardens aux Sangliers,
Et les pers aux Lions. Or, en tant de milliers,
Le Cheval Nysséan est beau par excellence,
Brave porteur des Rois pleins de grande opulence:
Il va mignardement, traitable, obéissant,
Il a petite teste, & d'un crin jaunissant,
Ayant le col chargé, se carre & se fait place,
Superbement joyeux. Il y a d'autre race
De chevaux merquetés, qui sont de beaux courtaux
Qu'Orynges on appelle, ou autrement Montaux;
Soit d'autant que tousiours aux montaignes ils vivent,
Ou d'ardeur de monter sur les jumens qu'ils suivent.
Ils sont de deux façons, & en beauté divers;
Car les uns ont le col & le dos en travers,
Tracé de longs sillons, en façon de ceinture,
Comme Tygres qui sont agiles de nature;
Les autres tout autour, en mainte & mainte part,
Sont distincts & merqués, ainsi qu'un Léopard;
Avecques un fer chaud, dès qu'ils viennent de naistre,
On brusle leur long poil, & tels on les fait estre:
Mesme on trouve moyen de peindre & merqueter
(O que l'esprit de l'homme est grand pour inventer!)
Le poulain mesme estant au ventre de la mère.
Ils rendent les chevaux tels qu'ils les veulent faire,
Mesme avant qu'ils soient nés. Car, lorsque la jument
Est éprise d'amour, attendant son amant,
On vient parer l'époux de merques colorées,
Pour le mener superbe aux nopces desirées,
Comme un beau jeune fils, qui, estant façonné
Par les matrones mesme, & de fleurs couronné,
Avec un habit blanc, la tête bien peignée,
Frisé, bien parfumé, va chantant Hymenée
Jusqu'au lict nuptial. Ainsi arreste l'on
L'amoureuse saillie à l'ardent Estalon,

Qui

Qui escume & hennist, en signe d'espousaille,
Devant sa desirée : à la fin on lui baille :
On lui lasche la bride à sa cupidité :
Elle estant pleine après, faict un fils merqueté,
Recevant la semence au ventre, &, par la veüe,
La beauté des couleurs qu'elle y avoit conçeüe.
L'Oyseleur use aussi de ces moyens nouveaux
Pour peindre & figurer les petits pigeonneaux ;
Car, quand il apperçoit les douces Colombelles
S'entrefaire l'amour & du bec & des ailes,
Lui qui les apprivoise y va subtilement :
Car, près de la femelle, il met premièrement
Des robes de couleur, où jettant l'œil folastre,
Elle fait des petits, peints de couleur rougeastre.

En la Tragédie de Jephté.

Ainsi l'erreur noire & profonde
Empesche l'humain jugement ;
Et n'y a personne en ce monde,
Qui des yeux de l'entendement
Voye la clairté qui abonde
En la vérité purement ;
Ou qui tienne la droite sente
De vertu simple & innocente.
Mais comme en la lueur obscure
Des plus grands bois, quand, à l'écart,
Il se présente à l'adventure
Mille chemins de part en part :
Le passant retient son alleure,
Et s'arreste comme songeard :
Ainsi l'humaine fantaisie
De doute & d'erreur est saisie.
L'un aime l'honneur militaire,
Trop impatient de loisir,
Et, par la guerre sanguinaire,
Cherche le laurier, son desir,
Achetant, par sa main meurtrière,
Un aise, & par le déplaisir
Et le deuil d'autrui, un murmure
D'une louange, qui peu dure.
L'autre, ayant sa couche inféconde,
Se voyant frustré d'enfans beaux,
Sera suivi de force monde
D'abuseurs & de plaideraux,
Prenant plaisir à sa faconde,
Pour tromper ces béans Corbeaux :
Le trompeur trompe, & la cautelle
Paye la fraude mutuelle.
Un autre aimera davantage
Le petit bers de ses enfans,
Et le doux bégayant langage,
Qui poupeline aux premiers ans,
Que l'or de Crœse, ou le rivage
De ce fleuve aux flots jaunissans.
Mais quoi ! Personne ne demeure
Jamais content une seule heure.
Mais voici la pauvre dolente
Avec sa mère : ah ! que leurs yeux
Et leur façon est différente,
De quand le Roi victorieux,
Triomphoit en gloire apparente !
Leur joye alloit jusques aux Cieux.
Tout le monde portoit envie
A une si heureuse vie.
O vrai exemple & mémorable
D'un grand & subit changement
De la fortune variable !
Ainsi Dieu ordinairement
Fait de ce monde lamentable,
Tournant nos faits en un moment,

Comme un tourbillon qui enlève.
Une poussière sur la grève.
Comme la tempeste hyvernale,
Par la violence du vent
Couvre les hauts monts, & estalle
La gresle & la neige souvent :
Mais, dès que l'étoile journale
Monstre son flambeau du Levant,
Alors par les blanches campagnes
Tout se fond du haut des montagnes.]

FOULQUET DE MARSEILLE *, Poëte Provençal, se rendit de l'Ordre de Cisteau, & fut élu Abbé du Thorondet en Provence, près du Luc, & depuis Evêque de Marseille, & finalement Archevêque de Tholose, faisant la guerre contre les Hérétiques, en laquelle il décéda l'an 1213. Il avoit composé un Traité intitulé *Las Complenchas de Beral*, auquel il introduit Beral, Seigneur de Marseille, regrettant la mort d'Adelasia, sa femme. Petrarque fait mention de ce Foulquet, au quatrième chapitre de son Triomphe d'Amour,. où il nomme un grand nombre de Poëtes Provençaux.

* Voyez ma Remarque, sur Foulques, ou Fouquet de Marseille, dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 199. Du Verdier confond ici, comme a fait La Croix du Maine, ce Poëte avec *Foulques, Abbé du Torondet ; Foulques, Evêque de Marseille, & Foulques, Archevêque de Toulouse.* J'ajouterai, à ce que j'ai dit, que Dom Vaissette, qui a discuté avec soin tout ce qui regarde cet Ecrivain, nous a enfin appris, à l'aide de plusieurs Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, à quoi nous en tenir à ce sujet. Foulques étoit fils d'un riche Marchand de Gènes, établi à Marseille. Après la mort de son père, qui lui laissa de grands biens, il fréquenta les Cours de divers Princes, & s'y distingua par son talent pour la Poësie. Il devint amoureux d'Adelaïde, ou Adelasie de Roquemartine, Vicomtesse de Marseille, qui, ennuyée de ses amours & de ses vers, le pria de sortir de sa Cour. La mort de plusieurs de ses Protecteurs lui causa tant de chagrin, qu'il se fit Moine de l'Ordre de Cîteaux, en 1199. Il fut Abbé du Torondet peu de temps après, & Evêque de Toulouse, en 1205. Il mourut, non en 1213, comme le dit du Verdier, d'apres Jean Notre-Dame, mais en 1234, le 25 Décembre. C'est encore une méprise de du Verdier, de donner à Foulques le titre d'*Archevèque de Toulouse* ; méprise dans laquelle je suis tombé moi-même, en parlant de Foulques, dans La Croix du Maine. On sait que Toulouse ne fut érigé en Archevèché, qu'en 1317.

FRANCISCO LOTINI. Advis Civils contenant plusieurs beaux & utiles Enseignemens, tant pour la Vie Politique, que pour les Conseils & Gouvernemens des Etats & Républiques.

Traduit en François, de l'Italien de Messer Francesco Lotini, Gentilhomme de Volterre, au territoire Florentin, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Richer, 1584.

FRANÇOIS premier de ce nom, très-Chrétien Roi de France *. Ce grand & magnifique Prince a été à bon droit appellé le Père des Lettres, pour autant qu'il a édifié & planté en son Royaume & en son Peuple, les Lettres, tant Latines, Grecques, que Hébraiques. Il a entretenu & salarié excellemment hommes les plus doctes & choisis de l'Europe, en toutes disciplines & langues, pour lire publiquement en l'Université de Paris: car, ayant fait reformer les Collèges & Universités de son Royaume, & établi celui de Cambray à Paris, pour les leçons publiques, il a assigné aux Professeurs bons gages, pour une continuelle instruction de la jeunesse de toute la Chrétienté; où si grand nombre s'est vu en peu de temps, & y a profité de sorte, que travaillant tous à l'envi les uns des autres, & se tournant enfin ce vertueux combat privé en public, de toutes les nations de l'Europe, à qui emporteroit ce prix & l'honneur de plus solide doctrine; tous ensemble tendant à une reconnoissance de si grand bien universel, ont jugé ne lui pouvoir moins donner que le titre de Grand, de Père des Lettres, & de Restaurateur de toutes bonnes sciences. Or si les triomphes de ceux qui ont subjugué la Grece, & tari la fontaine & source des Lettres, ont été tant célébrés, de combien plus est à estimer & louer le Grand Roi François, qui n'a pas seulement remis en vie & en vigueur, en son Royaume, les Ornemens de la Grece, la Poësie, l'Histoire, la Philosophie, fait chercher les Livres, qui encore se cherchent par tout le monde, & ressusciter Auteurs & mémorables esprits qui étoient il y a plus de mil ans, ensévelis; mais a lui-même composé & écrit plusieurs choses non moins bien dites, que de bonne invention & doctrine, vaquant & à l'étude des sciences & à l'exercice des armes, comme de lui chante très-bien Amadis Jamin, dans

ses Œuvres Poëtiques, au discours de la libéralité, adressé au Roi Charles IX.

François premier, illustre de renom,
Qui, pour ses faicts, de Grand eut le surnom,
Apprit assez que la royale race
Suit, en donnant des célestes la grace.
Par ses bien-faicts en France il appella
Les Muses sœurs, & Phébus installa,
Leur bastissant une saincte demeure,
Que vos vertus à jamais rendent seure.
Il conjoignit l'une & l'autre Pallas,
Phébus ensemble, & le Dieu des soldats,
Ainsi que vous, & de la dextre mesme
Qui combattoit, écrivit maint Poëme.

Et Joachim du Bellay, auparavant, en avoit chanté ainsi, en l'Ode quinzième de son Recueil de Poësie,

Combien tu dois, France, à ceux de Valois,
Témoins en sont les armes & les loix,
Qui ont fleuri sous Françcis, ainsi comme
Jadis en Grèce, & soubs Auguste à Rome.
C'est lui qui a de ce beau siècle ici,
Comme un Soleil, tout obscur éclairci,
Ostant aux yeux des bons esprits de France
Le noir bandeau de l'aveugle ignorance.

L'étude & volonté de savoir a été telle en ce Prince, que dès le commencement de son jeune âge, il n'a jamais cessé de lire, & faire lire devant lui les Livres sacrés, & les Histoires: faire translater: faire disputer continuellement à sa table, en buvant & mangeant, à son lever, à son coucher, des plus intérieures choses & difficiles de l'érudition Grecque, Latine & Hébraique, & en tous genres & espèces d'Auteurs, & de Lettres, tant Sacrées que Prophanes. Il eut la facilité de comprendre si grande, que jamais ne lui fut parlé de matière, pour difficile qu'elle fût, qu'il n'entendît plus parfaitement que nul autre: la mémoire si retenante, qu'impossible seroit d'en trouver, en ce monde, une telle. Il savoit & parloit la langue Françoise, mieux qu'homme qui

fût vivant en son Royaume : il entendoit la Latine : il n'ignoroit aucune Histoire, ou Poësie, la Corographie & Cosmographie de tout le monde, & mêmement de tout son Royaume savoit-il mieux qu'homme à qui il parla jamais. La Philosophie disputative, & la morale, & la politique & la naturelle avoit-il si bien compris, tant par jugement naturel, que pour avoir la mémoire des choses ouies, ou lues, que le plus savant homme du monde n'y sauroit rien d'avantage. Aux Mathématiques, tant d'une naturelle inclination qu'il y avoit, que d'avoir voulu des savans en entendre & connoître la plus grand part : il avoit si grand jugement, que, pour la situation des lieux, pour le projet & regard des vues, pour la perspective, pour la raison des bâtimens (dont il a commencé, & laissé les exemples & patrons de l'Architecture en son Royaume) pour les fortifications des Places, (de quoi il a laissé son Royaume si fort, & ses Frontières si bien bordées) pour la construction de toutes machines & artilleries & conduites d'icelles, il y a eu peu d'hommes comparables à lui. Encore est de cette libéralité un grand ornement de son Royaume, que pour avoir fait mouller, acheter & chercher par tout, tous les Ouvrages excellens de statues antiques & images, & toutes les exquises peintures : auxquelles statues la mémoire de l'antiquité se conserve : il a restitué en France l'Art statuaire, la Scuplture, & Peinture, à fin que cet excellent entendement attirât à soi & associât toutes les choses singulières. Outre ce, il étoit grand Zélateur de justice & équité, pour laquelle il disoit & usoit d'une maxime de Philosophie Politique, que le Magistrat, ou le Roi devoit commander à tout le demourant, mais les Loix à lui. Davantage, il étoit éloquent à merveille, &, qui plus est, très-savant ès saintes Lettres : bref de toutes ces parties s'étoit composée & amassée en lui une Prudence, Sapience, Intelligence, Science de tant de choses, que la profondeur de son sens ne se pouvoit non plus qu'un abysme, ne sonder, ne mesurer. De ce qu'il a laissé par écrit en Poësie Françoise, nous n'avons rien, ni Grec, ni

Latin, qui la surpasse d'abondance & grandeur d'invention, de gravité & magnificence de style & de dignité & majesté de son élocution. Et si toutes ses Œuvres eussent été imprimées, il y en auroit un volume fort grand. J'en ai vu une grande partie écrite à la main, en un Livre qui fut de feu Mellin de Saingelais, depuis parvenu en la Puissance du Seigneur de Saint André, Maréchal de France. Estienne du Tronchet, jadis Secrétaire dudit sieur Maréchal, le transcrivit tout de sa main excellemment (car il peignoit fort bien son écriture) & me montra l'original & la copie. Si lors j'eusse pensé à déseigner cette Bibliothèque, j'en aurois tiré quelques rimés & discours des plus beaux, pour mettre ici; mais, n'ayant pas été si bien advisé, il suffira, pour le présent, que je mette l'Epitaphe que ce grand Roi fit de Laure, Maîtresse de Petrarque, à fin de faire voir de quel style il écrivoit.

En petit lieu compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée :
Plume, labeur, la langue & le devoir
Furent vaincus de l'amant par l'aimée.
O gentille ame, estant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
Car la parole est tousiours réprimée,
Quand le subject surmonte le disant.

Epître du Roi très-Chrétien François I de ce nom, à notre Saint Père Paul III, par laquelle est répondu aux calomnies contenues en deux Lettres envoyées audit Saint Père, par Charles V, Empereur, l'une du 25 Août, l'autre du 18 Octobre 1542, translatée de Latin en François, imprimée à Paris, *in-8°.* par Robert Estienne, 1543. Lettres missives amoureuses & autres en nombre cent seize, écrites en prose par le Roi François, non encore imprimées, desquelles j'en mettrai deux ici, après quelques feuillets, que j'ai extrait de l'Epître par lui adressée au Pape,

* Voyez ce que nous avons dit de ce Prince, dans les notes sur LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 239, 240 & 241.

[« Car après que le Seigneur Solyman m'eut présenté les conditions des » tréves iniques à nully, ne indignes du lieu, & du nom que nous avons; » je ne fis rien premièrement que la paix de l'Eglise, le salut public, la » Majesté de notre Religion, la liberté du Peuple Chrétien ne fût arrêtée » & confermée. Et fut ajoûté à ceci, que les traficques & marchandises » entre nous eussent cours : & qu'en affaire particulier quelconque l'un » n'offensât l'autre; mais autant que la Religion le permettoit, nous faisions » entre nous office d'amis : en la cause publique, que cette Loi ne muât rien. » En ceci je n'ai oublié mon honneur, ne n'ai ôté la solicitude de ma » conscience & de mon salut : je n'ai ni empêché en ceci, ni obscurci, en » dégénérant, la gloire & la lumière de mes Prédécesseurs, ni abandonné » mon honnêteté. J'ai toujours eu devant mes yeux, l'honneur & la gravité » de la personne que je représente, & le parement de ce nom de Roi trés- » Chrétien. Je n'ai pu oublier qui j'étois, ni de quelles personnes j'étois » venu : ou quel lieu je tenois entre les Chrétiens; & quelle charge je » devois soutenir. Vu mêmement que ce nom de Roi très-Chrétien, que » m'ont imposé mes Prédécesseurs, m'est tellement fiché & attaché en la » mémoire, que par tout il me met au devant, avec la gloire de mes Pré- » décesseurs, la méditation de mon devoir, & droit héréditaire. Serois-je » un tout seul, en une si grande famille des Rois, entre tant de leurs » triomphes, tant de couronnes de laurier, tant de louanges, contempteur » d'honneur, malheureux, exécrable, & impie, qui en tant d'exemples » domestiques, n'aurois pu être excité à l'imitation de vertu, ou par la » piété des miens, ou par l'immortalité de leur gloire ? qui n'aye jamais » eu crainte de la renommée du temps présent, ni de la mémoire de la » postérité ? qui n'aye rien estimé, ni fait compte aucun ne de salut, ne de » peine éternelle, en façon que je ne trahisse, & abandonnasse la cause, » de laquelle mes Prédécesseurs tous seuls ont demandé, ou reçu, ou retenu » la défense ? & laquelle ont redressée en son affliction, ont augmentée de » toutes sortes de bienfaits, & honorée des dépouilles de tant d'ennemis ? » de sorte, que plus sont les bénéfices d'eux, envers l'Eglise, que ne se » comptent de maléfices de l'autre part. Ai-je pu être si impiteux, que de » prendre conseil de butiner, & sacager la République, & diviser le sang, » & les entrailles du peuple Chrétien avec les ennemis, comme si jà les fu- » nérailles se payassent de l'Eglise, vivant encore & voyante, laquelle Eglise » Charles d'Autriche, le premier de cette maison, devoit défendre par sa » vertu ? Ceci se peut-il inférer de quelque reproche de notre vie, & de » quelques choses sordides, de quelque honte, ou de quelque coutume » nostre, & assiduité de pécher si prodigieusement ? Car voici les choses » que l'on a accoutumé de chercher pour prouver & donner foi à une accusa- » tion. Ont été de moi si peu estimés les mérites de notre Rédempteur Jesus- » Christ, & de sa Croix & de son sang ? Ai-je si peu prisé sa bonté & misé- » ricorde & envers tous les miens, & envers moi-même ? auquel je confesse » devoir tous les honneurs de mes Prédécesseurs, mon Royaume, & la

» bonne espérance de ma postérité. Avons-nous eu si peu chere, honnêteté, » preudhommie, foi, humanité, raison, que nous voulussions précipiter & » perdre la Religion Chrétienne, la piété, notre renommée, nous-mêmes? » O chose flagitieuse! ô détestation! ô monstre! dire une telle chose, non-» seulement de moi, de qui, & la foi & la constance de Religion, & l'étude » d'honnêteté, en beaucoup de parties, a été apperçue, témoignée, prouvée! » mais le soupçon d'aucun, tant soit-il perdu & déploré, sans aucun argu-» ment, sinon la propre concupiscence de celui qui le dit. Quelle chose » peut votre Sainteté, attendre humaine & équitable de lui, qui pense qu'il » lui soit permis de faire toutes choses, & ne lui soit rien déshonnête à » dire, & n'a jamais épargné personne, ni en dit, ni en fait? En cette si » grande intempérance de lui, avec laquelle il se frappe si furieusement en » mon honneur, lequel j'ai plus cher que ma vie, il n'est point inique que » votre Sainctété me pardonne si je répons à tout ceci premièrement, de » sorte que je proteste de m'en défendre, non pas de façon de défense » rhétorique, mais Impériale, qu'il a très-lâchement controuvé toutes ces » choses ici, & qu'elles ne peuvent être dites d'homme du monde, sinon de » celui qui voudroit malheureusement mentir: car, certainement, je suis » autant bien asśûré en ma conscience, n'avoir rien dit, ne faux, ne arrogant, » comme il est n'avoir rien pensé qui fût vrai, moins est vrai le bruit de » semblable impudence qu'il a fait semer par toute l'Allemagne, en Italie, » & en Espagne. Un peu devant, que nous prinsions les armes, il fut apporté » d'Allemagne un petit Livret de semblable fureur, par lequel je ne sais » quel Auteur se jeta sus nous, & sus nos enfans, d'une intempérance non » accoûtumée de médire, & telle qu'elle avoit vaincu toute l'impudence » des mensonges des temps passés, & toute l'aigreur des reproches. Et ne » sais quelle folle oraison, un peu après, vint d'Italie, qui me déchiroit » comme Catilina, prins à ce propos des oraisons de Marc Tulle. Derniè-» rement de rechef d'Allemagne sont venues lettres, qui courent encore par » tout, au grand déshonneur de l'Empereur, tant impudentes, qu'à peine » puis-je croire qu'elles ayent été publiées par son commandement; car en » ces lettres là, ceci y est, que nous avions envoyé un des gentilhommes de » notre Cour, pour lui demander la paix, & le prier de me faire la guerre. » Et d'avantage, une réponse du même Empereur, contumélieuse & fu-» rieuse, pleine de menaces, & de reproches, toutes fausses & fainctes, » de sorte qu'il semble que ceux qui ont inventé toutes ces choses, ayent » peur, que l'on ne cuide que quelque mensonge ait été obmise de cette » partie, ou puisse venir d'autre lieu. Mais, vu que ces choses ici sont à lui, » & non à moi ignominieuses, telle façon d'Auteurs ne sont point à châtier, » ni par stile, ni par moi, mais à coups de bâtons, & par l'Empereur. » Retournons doncques à la comparaison de la vérité, à fin qu'il pense en » soi-même, combien il est vraisemblable ce qu'il me met à sus de la Religion » trahie. Et, s'il ne veut pas que nous ayons eu aucun regard à notre hon-» neur, à tout le moins qu'il nous concéde que l'ayons eu à notre utilité,

» &

» & nous concède la volonté, ſinon d'un très-bon homme, à tout le moins » d'un homme non totalement hors du ſens. Il faut doncques voir combien » ceci fait pour mes affaires, & en quelle sûreté ſeroit notre ſalut, ſi je » faiſois venir, pour ſacager la République, ſi grande puiſſance & ſi grand » nombre de Turcs, laquelle choſe, ſi elle advenoit, il ſeroit néceſſaire que » nous miſſions en leur diſcrétion notre ſalut, & nos fortunes. Qui eſt ou » tant aveuglé qui ne voye ces choſes, ou tant hors du ſens, qu'après les » avoir vues, les cherche, & appelle à ſoi? Adjoindrai-je doncques, ou » mettrai-je ſus les épaules des Chrétiens, le ſecours de celui, duquel, un » peu après, il ſeroit néceſſité que je fuſſe opprimé? Voudrois-je porter les » richeſſes & biens du peuple Chrétien, avec celui, lequel, ſi les choſes » étoient venues à tant, nul ne doute qu'il ne m'arrachât encore les miens? » Et n'aurois point un compagnon, mais un ſeigneur? & nous, qui ne » pouvons porter l'Empire inſolent, & ſuperbe d'un Prince Chrétien, » aimerions mieux à ce compte ſervir à un étranger très-miſérablement, que » régner très-heureuſement avec les Chrétiens. Et encore s'il ne nuiſoit en » rien, il ne ſeroit pourtant aiſé à faire. Que peut-il doncques avoir de » vraiſemblable à un ſi grand crime? à peine eſt-il croyable, que perſonne » peut être ſi méchant. Il eſt certain qu'il n'eſt nul ſi hors du ſens, qui » ſachant, & voyant, ſe jettât en une ſi grande ruine & ſi apparente: & eſt » très-vrai que nul homme ſain ne pourroit voir ce danger. Que reſte-t-il » doncques, parquoi on puiſſe avoir tel ſoupçon de moi? Eſt-ce que, pour la » haine d'importunité de lui, j'aie voulu perdre & moi, & lui, & tout le » monde? Ceci eſt d'une extrême, & dernière folie, laquelle, à bon droit » nous pouvons déteſter, qui ne convient, ni à notre entendement, ni à » notre jugement; & ſi tous les hommes pouvoient faire une telle folie, il » n'en y a point qu'il la fit moins que moi: car combien que ma haine » envers lui doive être plus juſte, que toutes celles de ceux qui le haiſſent, » & que quaſi tout lemonde le hait; ſi n'y a-t-il perſonne qui ne l'ait plus » en exécration que je n'ai. Notre douleur, des injures qu'il nous a faites, » apparoît plutôt que aucune haine de lui. Nous doncques étant délivrés » de ce très-grief & très-exécrable crime, pouvions rejeter toutes les injures » & les outrages ſus lui, qui eſt cauſe de cette indignité: toutesfois ce nous » eſt aſſez qu'il apparoiſſe, je ne dis pas quel Chrétien, mais quel homme » ce peut être, qui contre vérité met à ſus telles choſes ſous couleur de » piété, & pour l'opportunité de violer & outrager autrui. Le dernier de » tout, devant ſa péroration, c'eſt qu'il dit, que nous ne trouvons pas bon » le concile de Trente, ou plutôt nous l'empêchons. Quel argument eſt » cetui-ci? Et premièrement, à fin que je uſe du vieil mot de Caſſius, à quoi » ſeroit ceci profitable? Quel ſoupçon de ce crime, dites-moi pour l'honneur de » Dieu, peut tomber ſus moi? La coûtume de notre vie, la façon de l'Egliſe » Gallicane, la Religion, les Cérimonies, ſont-elles diſcrépantes des façons » de l'Egliſe Catholique? Peut-il être obſcur à quelqu'un, quelle opinion

» nous avons de la coûtume des plus vieils : de l'autorité des anciens, des » enseignemens de l'Eglise? Veu mêmement que notre peuple est toujours » tenu par nous en la vieille discipline de l'Eglise. Mais, comme il dit, il » sert à nos affaires, que la Germanie soit distraite, & divisée en parties par ses » diverses opinions : la concorde de laquelle ne convient point à nos desseins, » de laquelle accusation le taillant, que nous avons jà par ci-devant rebouché, » nous romperons de tout point maintenant. Il dit ceci, comme si voirement » étant les Allemands unanimes entre eux, nous dussions plutôt perdre » la Foi & faveur de nos alliés, que d'acquérir une nouvelle amitié avec » les autres, par la conjonction de tout ensemble. Où l'avons-nous empêché ? » Toute la Germanie, quant à moi, combien qu'elle ne me soit alliée, si » l'ai-je pourtant & desire avoir pour pacifiée, & pour amie, & si je y ai » quelques alliés, je les entretiens par mes devoirs & offices réciproques » aux leurs, sans nulle question ou dommage de la Religion. Nous avons un » même sens & volonté, en la cause de la liberté, & dignité publique. En » la Religion, quelquefois nous ne pouvons avoir un même sens pour la » dissimilitude des opinions : de laquelle toutesfois il ne se dispute entre » nous, ni ne se fait aucune mention. Quelle folie seroit-ce, aimer mieux » ceux à qui nous desirons pour notre office, faire tout avantage & tout » honneur, être séparés & démis des autres, plus souvent par une diversité » de nous, que de sentences, qu'être unis à nous-mêmes, en ce qu'ils sont » discordans du plus grand lien qui puisse être ? C'est de l'accord, & cons- » piration de Religion. Je n'ai jamais voulu autrement, sinon que les Chré- » tiens universellement fussent d'accord, & en unité de Religion très- » conjoints, & en bonté de mœurs, & en concorde de toutes choses, & » n'ai point pensé que ce fût un cercle, ou un globe, comme il appelle, » lequel il a pensé autrefois pouvoir tourner tout seul sans faire bruit : ne » que tous pussent être contenus en l'office de piété, & en la discipline de » notre Sauveur Jesus-Christ, sous l'Empire d'un, mais bien sous un con- » sentement de tous, & semblable opinion de Foi : & ai pensé, que ce fût » ce corps là de l'Eglise Catholique, & les offices distribuées de chacune des » parties par l'Apôtre Saint Paul. En ce corps là, les yeux, les mains, & » les pieds, & un chacun membre devoir être content l'étendue de son » office, & de son droit : la tête l'Eglise, le cœur & la vie être notre » Seigneur Jesus-Christ, duquel l'esprit est la force infuse en tous les mem- » bres, par la volonté duquel, & commandement tout le corps, & chacun » des membres se devoit mouvoir, & arrêter. Et si d'adventure une chacune » partie faisoit son office, & n'usurpât point la charge des autres ; j'ai tou- » jours pensé, qu'alors c'étoit une paix que tout ce corps s'accordant & » consentant avec soi-même, & cette même paix fût ce qui entretient le » salut & l'état du rotage. Au contraire, qu'il n'étoit rien de plus grande » destruction, que l'administration dissolue & désordonnée, en laquelle » les parties laissent leur propre charge, pour appéter celle des autres. Car

» alors, par icelle discorde, tout se despèce & déchet, & ne se fait autre
» chose, sinon que, par la dissension des membres, c'est-à-dire, par une
» très-certaine peste, toutes choses se ruinassent en une minute de temps.
» En ce corps ici l'Empereur Romain Charles, n'a jamais été content ne de
» ses charges, ne de celles d'autrui. Et moi, à fin que je die vérité, j'ai plu
» quitté de mon droit, que d'en ôter de l'autrui : ce que le cours & événe-
» ment de mes affaires ont montré suffisamment, desquelles nous nous
» sommes contentés, ayant toutesfois droit de demander plus grandes choses.
» Ceci même aussi témoigne la plainte de ce temps & du passé, laquelle
» combien qu'elle pût comprendre infinies doléances, toutefois nous ne
» poursuivons encores jusques à présent, que la querelle de Milan, & ce
» nouvel outrage. Il pense que ce lui soit une chose fatale de commander à
» tous les Rois, à tous les peuples, ôter la liberté aux Cités, & régner en la
» dissipation & perturbation de toutes choses. Et de moi, j'ai toujours pensé
» qu'un Royaume de France m'étoit assez : en sorte toutesfois que je n'ai
» délibéré d'être serf ne de lui, ne d'autre. Lui, en ce furieux appétit de do-
» miner, grief à supporter aux siens, odieux aux étrangers, moleste & plein
» de débat à tout le monde, quand il ne pardonne à ceux-ci, & quand il
» outrage ceux-là, acquiert à lui seul l'Empire, à tous les autres servitude,
» à lui les honneurs, & aux autres l'indignité, par le péril & reproche de
» tous, & non pas par le sien, duquel nous avons montré, que dès le
» commencement de son Empire, il a constitué, & proposé mettre à bas
» paix publique, arracher la liberté, & jeter par terre la dignité, & ne se
» soucier point du salut, n'avoir soin que de soi & de ses choses, & à la
» comparaison d'icelles, ne daigner regarder le demourant : guetter les facul-
» tés, les fortunes, & les puissances de chacun, & de telle sorte s'abandonner
» à l'ambition de dominer, qu'il n'est chose qu'il ne s'attribue, & qu'il ne
» veuille ôter aux autres.

F. à sa Dame.

» Etant, pour mon propre salut, contraint par la force de l'amour à vous
» écrire, il seroit aisé condamner ma Lettre de peu d'obligation, pensant
» toute chose de nécessité comme forcée, si n'étoit que votre sûre connoissance
» a assez d'expérience qu'avecques moi demeure pour jamais une immortelle
» souvenance, laquelle, non sur papier, mais dedans le fonds de mon obéis-
» sance, a écrit l'heureuse mémoire de votre nom. Parquoi si je pouvois
» dire la moitié de ce qu'en devez penser, ou la moindre part de ce que j'en
» sais, je réputerois la paresse de ma plume, autant malheureuse, comme je
» la connois indigne de si grand effet. Doncques si voulez savoir sûrement
» de mes nouvelles, examinez votre puissance, amour, bonne grace & beauté.
» Et ceux-là vous diront mieux, que nulle écriture, ce que pense & desire votre
» véritable ami, qui est,

Vostre tant vostre qu'il n'est plus sien.

AU ROI.

» Monſeigneur, puiſqu'il a plu à Dieu tirer à lui celui qu'il vous a plu
» advouer pour votre petit fils, & que vous lui avez tant fait d'honneur que
» de vous réjouir de ſa naiſſance en ce monde : craignant que vous & Ma-
» dame ſentez l'ennui de l'iſſue, je vous ai bien voulu advertir du tout, pour
» vous ſupplier à tous deux très-humblement, vous réjouir de ſa gloire ſans
» en prendre nulle triſteſſe. Car, mais qu'il plaiſe à Dieu vous donner à
» tous deux bonne ſanté, le demeurant des tribulations ſera doucement
» porté. Et vous aſſure, Monſeigneur, que le père & la mère ſe contentent
» de la volonté de celui qui en peut donner d'autres, pour ſervir Meſſieurs
» vos enfans : mais que nous ſoyons toujours en vos bonnes graces, auxquelles
» plus que très-humblement, nous nous recommandons.

Je penſe que c'eſt une Princeſſe du Sang, qui a écrit au Roi cette Lettre, & ne ſais laquelle ce pouvoit être; parce qu'en l'exemplaire deſdites Lettres il n'y a point de ſubſcription. Toutesfois, par conjecture priſe de termes & paroles de la lettre, je dirai que c'eſt Madame Marguerite Roine de Navarre, ſœur du Roi François.

Réponſe du Roi.

» Si la fortune (ma mignonne) n'avoit expérimenté par longues années
» notre réſolue patience, je la dirois avoir raiſon de faire nouvelle preuve
» de ſon autorité. Mais ayant connu par sûre expérience les choſes miennes
» être vôtres, elle a du penſer ce qui eſt vôtre être mien. Par quoi ſi vous
» avez porté la douleur des miens vôtres premiers enfans morts, vous cuidant
» faire injure, c'eſt moi qui doit porter la vôtre, comme choſe mienne.
» Doncques, comme celui rebelle à ſes commandemens, me devez laiſſer ſou-
» tenir le combat contre ennemi ſi accoutumé. Et en vous-même penſer
» que c'eſt le troiſième des vôtres, & le dernier des miens, que Dieu a
» appellé en ſon heureuſe compagnie acquiſe d'eux avec peu de labeur, &
» deſirée de nous avec tant grand travail, en oubliant vos triſtes larmes,
» pour obéir à Dieu, & pour rendre preuve de votre accoutumée vertu, en
» prenant pour vous le clair & pur conſeil qu'en ſemblable adverſité autre-
» fois m'avez perſuadé. Ce faiſant, rendrez, au lieu d'une triſte mort, à tout
» le demeurant des vôtres, agréable vie & à notre mère, laquelle, avecques
» ſa goutte, colique & douleur d'eſtomach, ſemble, ſans ce qu'elle le ſache,
» qu'elle célèbre les funérailles de ſa ſeconde chair. Dont vous réjouiſſant,
» pour ſatisfaire à vos amis, donnerez, vous voyant contente en ſa préſence,
» le confort avec l'ennui, & à votre frère, ce que je ſuis ſeur que ſentez.

Aux Œuvres de la Roine de Navarre, intitulées Marguerites de

la Marguerite, vous trouverez auſſi une Epître en rime, envoyée par cette Princeſſe, avec un David, au Roi François, ſon frère, pour ſes étrenes; avec la Réponſe auſſi en rime, envoyée par le même Roi, à ladite Dame.

Témoignage que Pierre de Ronſard porte du Roi François.

Des deux frères à peine étoit clos le tombeau,
Que voicy deuil ſur deuil, pleur deſſus pleur nouveau,
Trépas deſſus trépas, misère ſur misère :
Après les enfans morts, voicy la mort du Père,
Du grand Prince François, à qui toutes les Sœurs,
Hosteſſes d'Hélicon, avoient de leurs douceurs
Abreuvé l'estomach, à qui l'eau Castalide,
Les antres Cyrrhéans, la grotte Piéride
S'ouvroient en ſa faveur : grand Roy, qui tout ſçavoit,
Qui, ſur le haut du front, cent majestés avoit,
De qui la vertu même honoroit la couronne,
Mourut, comme il entroit au cours de ſon Automne, &c.

Autre témoignage fort ample qu'un docte Perſonnage donne du même Roi, en l'Oraiſon funèbre qu'il a faite de lui, en Latin, traduite ici en François, & ſervant d'Eloge.

Sa Majeſté donc, conduiſant ainſi les affaires, fit qu'en peu de temps y eut telle multitude d'hommes doctes en ſon Royaume, & que tant de gens s'adonnèrent les uns à l'étude, & les autres à écrire, qu'il n'y avoit maiſon, je ne veuil ſeulement dire noble & riche, mais bourgeoiſe ou populaire, en laquelle ne ſe trouvaſſent aucuns enfans, ſerviteurs, & autres domeſtiques qui ſavoient parler Grec & Latin, même qui ne fuſſent bien inſtitués aux ſciences. Il y avoit auſſi peu d'hommes en ſa Cour, qui ne ſuſſent tellement les bons arts & les langues, qu'ils pouvoient traduire les œuvres des antiques ou de Grec en Latin, ou de l'un & de l'autre en François, voire juſques à en faire de nouveaux, avec ſi bonne grace, qu'ils ſe peuvent maintenant comparer aux antiques : & en advint en moins de rien, que, comme divers fleuves d'Italie, ſortant de la montagne Apennine, ſe vont décharger en la mer, ainſi ſaillit-il des écoles, que ce bon Roi avoit dreſſées & ouvertes, tant d'hommes excellens par la cognoiſſance des langues & des arts, que ſa Cour en fut incontinent peuplée. Certes il ne craignoit pas ce que font communément les Rois Barbares, Tyrans, & Prélats ſans doctrine, à ſavoir qu'étant leurs ſujets devenus plus hommes par la cognoiſſance des lettres, il ne tombent en trop grande préſomption, refuſent le joug d'obéiſſance, machinent quelque mutinerie contre eux, ou ſe retirent devers leurs ennemis;

ains comme asſûré de telles occurences, pour la modeſtie & vertu dont il ſe ſentoit garni, n'en eut jamais ſeulement le moindre ſoupçon, qui le retardât de faire & accomplir ce qu'il avoit entrepris en cette œuvre tant ſaincte & bonne : ains au contraire eſtimoit que ces hommes en ſeroient plus traitables, & en obéiroient beaucoup plus volontiers aux Loix & Ordonnances de Sa Majeſté: même qu'en tous états & manières de vivre, chacun d'eux en feroit trop mieux ſon devoir : & diſoit ouvertement, que s'ils étoient inſtruits aux bonnes lettres, leurs courages en ſeroient plus enclins à faire toutes choſes dignes de l'homme, & à la révérence du Créateur. Finalement lui penſant par entrepriſe magnanime, bâtir plutôt que pour ſoi, une forteresſe à Minerve, laquelle fût d'une bonne défenſe contre les ennemis des ſciences, & d'avantage à la bien garnir d'armes, & autres munitions néceſſaires, en ſorte qu'après ſa mort, les gens de lettres y puſſent demeurer en asſûrance, délibéra faire une Librairie qui effaceroit, tant celles des Romains, que des Rois de Pergame & d'Egypte, jadis tenues en ſi grande réputation. Et pour parvenir à cet effet, aſſembla en ſa maiſon de Fontainebleau, des Livres infinis en toutes langues & diſciplines. Même commit gens experts pour les garder des artuyſons, tignes, & telle vermine, moyſiſſure, haſle, & autres injures du ciel, afin de tenir entièrement toute ladite Librairie en bon ordre. Encore pour la rendre plus riche & abondante, il dépêcha certains hommes doctes, & leur fit délivrer une grande ſomme d'argent, pour aller en Aſie & en Grece, chercher tout ce qu'ils pourroient recouvrer de Livres antiques ; & leur donna commiſſion, que s'ils en trouvoient outre leur eſpérance, ils priſſent argent à la bancque, puis les envoyaſſent incontinent en France, avec les autres. Mais pour faire cognoître que ſa bonté ne vouloit amaſſer tant de livres, & les réduire tous en un lieu, pour gloire & oſtentation frivole, ains au profit de tout le monde, il fit lever à Paris une Imprimerie, & là, délibéroit les envoyer l'un après l'autre, ainſi qu'ils ſeroient tirés de ſa Librairie, à ce que les corrupteurs, ou larrons des bonnes choſes, ne puſſent abuſer les hommes ſtudieux. Nous étions à bien dire (avant le règne de ce Roi) comme ſouches, bûches, ou pierres non polies ; mais par ſa magnificence & bénignité de nature, maintenant ſommes, au moyen des Lettres, réduits à toute modeſtie & honneſte civilité. Avant ce Roi, nous nous amuſions ſeulement à ce qui ſe préſentoit à nos ſens imbécilles, comme ſi les organes de notre raiſon euſſent été fermés, ne plus, ne moins qu'ils ſont ès brutaux inſenſés ; & à cette heure ne prévoyons ſans plus tout le cours de notre vie, ains pénétrons juſques aux choſes plus cachées, & tenues ſecrètes par la nature. Encore non contens de cela, volons quaſi par - deſſus les nues ; &, pour avoir tiré maintes bonnes ſentences hors les fontaines des Lettres ſaintes, peu s'en faut que ne parlions avec Dieu. Si donques nous voulons confeſſer la pure vérité, qui ſera celui lequel oſera dire que devant le règne du Roi François, il avoit ſeulement oui faire mention de la langue Hébraïque ? Qui avoit appris, je ne dis pas à entendre, écrire, ou parler Grec, mais ſeulement à le lire, ou connoître les premiers élémens

de ses lettres ? Quel homme se savoit aider de diction, je ne veux pas dire éloquente & pure (qui étoit adonc hors d'usage) mais sans plus, proprement Latine ? Mais qu'est-ce qui n'étoit en toutes les disciplines confus, dénoué, corrompu & embrouillé de cavillations sophistiques ? Quelle chose nageoit en eau calme & claire ? Qu'est-ce qui au corps universel de toutes les sciences retenoit tant soit peu de bon portement, ou santé ? Certes, quand le Roi François vint à régner, la barbarie fut dechassée, les ordures d'ignorance détestable nettoyées, & tous les arts reçurent tant beau lustre, voire furent élevés en si haute dignité, que l'on doit en craindre le ravallement, ou la chûte, aussi-bien que de toutes choses, quand elles sont montées si haut, qu'elles ne peuvent passer plus outre. A cette cause, si l'Antiquité a mis & consacré plusieurs mortels au rang des Dieux, pour avoir trouvé diverses inventions utiles & salutaires à la vie, pourquoi n'en ferons-nous autant du Roi François, ainsi que gens mémoratifs & non ingrats de tant de biens qu'il nous a pourchassés ? Les Poëtes ont bien feint que Deucalion, après le déluge de Tessalie, répara le genre humain, péri sous les eaux, en jettant des pierres derrière lui, & par cela veulent entendre, qu'il civilisa les hommes encore sauvages, ignorans de toute humanité, & leur fit user de coutumes moins rudes & plus équitables. Ces Poëtes disent aussi que Prometheus, ayant dérobé à Jupiter du feu céleste, en anima des statues de terre, qui ne signifie autre chose, sinon qu'il enseigna aux hommes l'Astrologie, dont ils n'avoient aucun usage. Pareillement les Fables nous racontent que toutes roches & forêts suivoient Orpheus, alors qu'il sonnoit de sa harpe ; & qu'au moyen de semblable harmonie, Arion fut préservé par un Dauphin d'être englouti des vagues de la mer, même qu'il le porta sur son dos sain & sauf jusques au rivage. Je vous prie, considérez combien le champ de telles inventions est maintenant plus ample à nos Poëtes, s'ils vouloient célébrer le Roi François. Voyez aussi combien la forêt des allégories leur est plus drue & peuplée, s'ils prennent à déduire les profits par lui faits à toutes les parties de la vie humaine, en produisant les bons arts & sciences. L'on dit communément que toutes choses qui naissent en la terre, se trouvent approchantes de forme dans la mer, laquelle en fait beaucoup d'autres qui ne se peuvent voir ailleurs qu'emmi ses ondes. Tout cela certes se peut facilement accommoder au Roi François, car, tant que les susdits Poëtes ont caché sous leurs fables, & ce qu'ont dit les Historiographes, suivant la voie de vérité, pour exprimer une gloire excellente, tout cela, dis-je, & beaucoup d'avantage se peut trouver en la personne de ce bon Prince, au moins si l'on veut délier le trousseau des perfections que nature avoit mises en lui. Qu'il soit vrai, si nous commençons par la médecine (dont il étoit studieux le possible, & grandement instruit en toutes ses parties) je ne craindrai le préférer à Mithridates, Lysimachus, Evax, Juba, Gentius, Marc, Empereur de Rome, ni à tous autres grands Seigneurs, à qui on en donne louange. Si l'on parle d'Agriculture, il y a été tant expert, qu'encore se trouvent aucunes Poësies qu'il en a bien artificiellement écrites, en sorte que je l'oserai comparer à Hiéron, à Philo-

metor, à Attalus, à Archelaus, & à Magon de Carthage. S'il est question d'avoir excité & entretenu les hommes de bon entendement, même les avoir exhaussés en honneur & richesse, non pour ostentation royale, ains pour le singulier profit de tous les vivans, je maintiens qu'il a surmonté Alexandre, à raison que ce Prince-là n'a fait bien, fors à un seul, & notre Roi François en a su avancer sans nombre, au moins tant qu'il en a pu recouvrer, dont l'on pouvoit avoir bonne espérance à l'avenir; & ceux-là, outre sa libéralité, a colloqués en états dignes & honorables. S'il faut dire de l'institution des Librairies, il n'en a fait seulement en un lieu, mais en divers, & lui a plu les communiquer à tout le monde, en faisant divulguer les exemplaires qui avoient été pris sur ses originaux, en quoi il a pleinement obscurci la renommée des Varrons, Luculles, Ptolémées, & Rois de Pergame. Davantage, à ces parties tant exquises, il avoit ajouté une si grande connoissance de la Théologie, qu'il parloit souventesfois aux Gentilshommes de sa Cour, du devoir de notre Religion, avec telle grace, qu'il n'y a Prédicateur au monde qui eût su mieux les endoctriner; aussi avoit-il certes en son commun langage si merveilleuse force d'éloquence, tant divine mémoire de ce qu'il avoit lu, ou fait lire, tant heureuse facilité d'esprit à comprendre les choses, & une propriété si abondante, quand son plaisir étoit les réciter, qu'il sembloit, ainsi que Périclès, tonner, foudroyer, & mêler tous les élémens, alors qu'il se vouloit mettre à bien dire. Et au regard de la rime Françoise, dont il se trouve quelques Livres de sa façon, ils donnent assez à connoître la grande fertilité de son entendement; car il y a je ne sais quelle grace enrosée d'une douceur d'élégance, & d'invention tant gentille, que quiconque vient à les lire, assure hardiment qu'il n'étoit pour céder en celle maniere d'escrire à aucun de ses prédécesseurs, au moins si les grandes occupations du gouvernement de son Royaume lui eussent permis de contenter son esprit en cet endroit. L'on tient que le Monarque Auguste étoit coutumier de dire qu'il avoit trouvé Rome bâtie de brique, mais qu'il la laisseroit de marbre. En comparaison de quoi, si nous voulons considérer de quelle barbarie le Roi François a retiré ses hommes, & en quelle majesté de doctrine il les a mis & colloqués, nous pourrons à bon droit dire qu'il a laissé son Royaume tout d'or, lequel, à son advénement, n'étoit que de bourbe & de fange. Il n'a seulement fait autant d'honneur aux hommes doctes, sujets de sa Majesté, que fit Pompée à Possidonius, ains a bien daigné visiter, jusques en leurs maisons, les Tailleurs, Libraires, Imprimeurs, & Fondeurs de caractères, exerçant leurs artifices, afin de leur faire croître le courage, & augmenter l'occasion de toujours continuer de bien en mieux. Davantage, comme Hiéron & Pausanias usèrent familièrement de Simonides, Periander Corinthien de Tales de Milete, Périclès d'Anaxagoras, Crésus de Solon, Minos de Polyidus, Agamemnon d'Ulysses, Nestor de Palamedes: ainsi ce grand Roi voulut être accompagné toute sa vie d'une bonne troupe d'hommes savans & sages, choisis en son Royaume; & me soit permis de nommer, en passant, Christoph. Longueuil, qu'en sa jeunesse, & devant qu'il

qu'il fût Roi, son Excellence tenoit d'ordinaire auprès de sa personne, Faber d'Estaples, le docte & saint vieillard Théocrenus, lesquels sa Majesté avoit baillés pour Précepteurs à Messeigneurs ses enfans; Paule Emile, & Lascary, qu'il avoit fait venir, l'un de Vérone, & l'autre de Rome, en lui donnant, chacune année, état grand & honorable; Erasme, qui lui plaisoit beaucoup, à raison de son bon entendement, & pour sa facilité d'écrire, en sorte qu'il tâcha souvent de le recouvrer par dons & par présens, même par lui offrir des conditions dignes d'un tel Roi; Alciat, lequel, s'il eût un peu plus demeuré en ce Royaume, s'en alloit Maître des Requêtes; Budé, la perle & principal ornement de France, auquel sadite Majesté a toujours porté grand honneur; le Révérendiss. Cardinal du Bellay, & M. de Langé, son frère, lequel, sur la fin de ses jours, fut Lieutenant pour le Roi en Piémont & Savoye, ces deux très-doctes, très-prudens & très-magnanimes, & aussi non moins agréables à icelle sa Majesté, pour leur apparente doctrine, que pour avoir, en plusieurs bonnes charges, montré singulière sagesse, conjointe à bon & noble cœur; Lazare de Bayf, homme de grand savoir, & digne de louange, pour s'être si bien acquitté en beaucoup d'ambassades où il a été employé; Pierre Danès, pour raison de sa doctrine, appelé à semblables affaires; Castellan, Evêque de Macon, Salmonius Macrinus, & autres, que Sa Majesté vouloit, sous le nom des Lettres, tenir pour ses familiers domestiques, afin de conférer tous les jours avec eux, & assister souvent à leurs lectures, ou interprétations, &c.]

FRANÇOIS DE L'ALOUETTE, Bailly de la Comté de Vertus, & Président de Sedan, a écrit Traité des Nobles, & des Vertus dont ils sont formés; leur Charge, Vocation, Rang & Degré; des Marques, Généalogies & diverses espèces d'iceux; de l'Origine des Fiefs & des Armoiries; avec une Histoire & Description Généalogique de l'illustre & ancienne Maison de Coucy, & de ses Alliances: le tout distribué en quatre Livres, au premier desquels est démontré la Charge, Vocation & Condition de l'Homme Noble: pourquoi il en est déchu, & ne tient aujourd'hui le Rang qu'il doit & souloit tenir. Par quels moyens il y peut être remis & rétabli. Combien il y a d'espèces & sortes de Nobles en la France. Que c'est que de Noblesse; comment elle se forme & crée en la vertu, & se défait par le vice. Quelles sont les marques qui font discerner le Noble d'avec le Roturier. L'Origine des Fiefs & des Armoiries: celles des Aînés & Puisnés; l'Honneur & le Profit qui reviendra à la Noblesse & à la chose publique, si

tous Gentilshommes ſont contraints de faire la deſcription de leur race. Les deux formes dont on peut uſer pour faire les Généalogies par degrés ou par quartiers. L'exemple & la figure de ces deux formes. Et les autres trois Livres ſuivans diſcourent de l'origine du nom & des armes de Coucy, avec la dèſcription de cette race, & incidemment des Tymbres, métaux & couleurs qui peuvent entrer en toutes Armoiries, imprimés à Paris, *in*-4°. par Guillaume de la Noue & Robert le Maigner, 1577 *.

*Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot FRANÇOIS DE L'ALLOUETTE, Tom I, pag. 200 & 201.

Au premier Chapitre du premier Livre.

[On a auſſi donné au Roi, en la feneſtre, une main dreſſée & élevée, pour montrer, par foi qu'il a jurée à Dieu, & promiſe à ſon peuple, quand il a pris le ſceptre & domination ſur icelui : c'eſt aſſavoir qu'il ne détourneroit point ce ſceptre & puiſſance à ſon particulier profit, mais l'employeroit pour le bien, repos & ſureté de ſon peuple, lequel il conduiroit comme par la main, ainſi que le père ſes enfans, en paix, juſtice & droiture, ſans ſouffrir lui être fait force, violence & oppreſſion. Et pour cela cette marque eſt appelée le Signe & main de Juſtice ; car auſſi, ſans elle, les Rois ne peuvent régner, ni avoir puiſſance & autorité quelconque. Ce que connoiſſant bien Moyſe, qui étoit pouſſé & appris de l'eſprit de Dieu, la voulut lui-même exercer. Joſué, après lui, & tous les Princes, qui, depuis, gouvernèrent le peuple d'Iſraël, par l'eſpace de ſix cens ans, ont non-ſeulement eux-mêmes adminiſtré la juſtice, mais encore ont-ils bien daigné prendre ce nom & titre de Juges, reconnoiſſans qu'ils étoient Lieutenans du Juge ſouverain, à l'exemple duquel il falloit juger & gouverner le peuple. Les Rois & Princes qui ont encore régné depuis ſur eux, par l'eſpace de mille ans, en ont uſé de même, ſe trouvans en perſonne à la porte de la Ville, où étoit accoutumé de rendre les jugemens avec les Anciens, ou Sénateurs, & Gens de leur Conſeil, pour ouir & juger tous les différens du peuple. Tous les Rois de Perſe en faiſoient de même avec leurs Pers & Homotimes. Le Roi Alexandre en fit autant, ſuivant l'exemple de ſon père & d'autres ſes prédéceſſeurs. Les premiers Rois des Romains jugeoient eux-mêmes les différens du peuple ; & l'Empereur Auguſte étoit ſi aſſiduellement occupé en cet exercice de Juſtice, que même il y employoit une partie de la nuit. Domitien (1),

(1) Il eſt aſſez ſurprenant que Domitien ſoit mis de niveau avec Veſpaſien & Trajan, au nombre des bons Empereurs. Perſonne ne l'a loué que Martial, encore dans quelques occaſions particulières, où il lui arriva de faire quelque choſe de bien, qu'un Poëte, auſſi peu ſcrupuleux, ne pouvoit manquer de ſaiſir, pour en faire l'éloge. (M. DE LA MONNOYE).

Vefpafian, Trajan, & autres bons Empereurs Romains, & plufieurs Princes des autres nations au temps qu'elles floriffoient, & avant que la corruption fût en leurs Républiques, n'en ufoient point autrement. Et, quant à notre France, les Rois qui ont été depuis Pharamond, voulant établir une Monarchie parfaite, floriffante & renommée en Juftice, ayant pour exemple & patron celles qui avoient été devant eux, & mêmement cette fainte République d'Ifraël, bâtie & dreffée de la main de ce grand & parfait ouvrier de toutes chofes, & connoiffant bien, qu'après la piété, il n'y avoit autre moyen d'appuyer & affurer leur état qu'au feul fondement de juftice; ont tous, ou la plupart, quoique ce foit les meilleurs & les plus fages d'entre eux, été fi foigneux de la faire dignement adminiftrer, & fe fentoient fi étroitement liés & obligés à cela, par le ferment fait par eux à leur élection & couronnement, qu'eux-mêmes oyoient les plaintes de leurs fujets. Charlemagne y employoit un jour la femaine. Loys le Débonnaire y vaquoit trois jours entiers. Saint Loys, toutes les fois qu'on fe préfentoit à lui, rendoit incontinent juftice à tous; &, comme dit le Seigneur de Jonville, fouvent s'alloit ébattre au bois de Vincennes, & fe feoit auprès d'un chefne, où il attendoit tous ceux qui avoient à faire de lui, oyoit les deux parties, & lui-même les appointoit, ou donnoit fa fentence.

En un autre endroit du même Chapitre.

Le Roi, à l'exemple de Juftinian, s'avifa, comme le feu Roi Charles IX, fon frère, avoit trouvé bon, fur l'ouverture que j'en fis à fon Chancelier de l'Hofpital, fur les mémoires que j'ai encore, de faire dreffer un corps du Droit François, contenant trois volumes. Affavoir, l'un des affaires d'Etat, Confeils généraux & particuliers de la France, Polices publiques, difcipline militaire, l'ordre & charge des fiefs, du domaine & finances Royales, de la vraie & droite forme que l'on doit tenir à l'établiffement & exercice de la Juftice, la condition & qualité de ceux qu'il y faut employer, Recueil des Edits & Ordonnances propres à tout cela, avec la defcription de l'ordre, rang & charge de chacun état & office. L'autre, de toutes les Coutumes rédigées en une, felon que l'avis & confeil des Etats fera trouvé expédient, comme avoient entrepris de faire fes prédéceffeurs. Le Roi François I avoit propofé d'y entendre. Le tiers des réfolutions de toutes difficultés qui fe peuvent faire en toutes matières communes & ordinaires, comme de fiefs, partages, contrats, teftamens, limites, fervitudes, injures, démenties, points d'honneur, crimes, & autres femblables; car, en ce cas, le noble médiocrement verfé aux lettres, pourroit, fans grande peine, rendre la juftice, & le fujet trouveroit peu d'occafion de plaider. Toutesfois, afin que cet exercice ne puiffe diftraire le Noble des affaires militaires, & autres appartenantes à l'Etat, & que fon cœur ne pût être gagné & amorcé, par avarice, à quelque efpérance de gain, il faudroit qu'il lui fût interdit, fur peine de la vie, de ne prendre préfent, falaire, ou épices. Que les Parties fuffent ouyes

en personne par leur bouche, sans l'aide & assistance d'aucun, suivant l'Ordonnance des Etats d'Orléans, tirée de l'ancienne & sage Loi de Claudius, faite depuis celle de Marcus Cincius, qui défendoit à tous ceux qui se mêloient de plaider & défendre les causes d'autrui, de ne prendre chose quelconque pour leurs peines; & que nul ne s'entremît & ingérât de consulter & donner avis de droit, sans l'autorité du Prince, comme il fut ordonné par les Empereurs Auguste & Tibère. Item, que cette charge de Justice ne durât qu'un an, ou deux, sans profit quelconque, & sans gage; & puis qu'un autre y fût commis à son tour, &, au sortir, rendît compte de sa charge en une prison de quarante jours, selon la forme dudit Conseil de Moulins, dont il seroit puis après tiré avec honneur, s'il se trouvoit sans coulpe. Peu de gens brigueroient & envieroient tels honneurs, & la Justice seroit bien & fidèlement administrée.

Au troisième Chapitre du même Livre.

Quant à ceux que nous mettons en la troisième condition des Nobles de nativité, il faut considérer deux choses en eux : l'une, dont il se faut donner soigneusement garde que leur Bisayeul, auquel commence le premier degré & souche de cette noblesse, ait vécu en la façon & vocation des Nobles, & que son fils l'ait aussi suivi en cette même vocation; & pareillement son petit-fils, qui fait le troisième degré, & les enfans d'icelui petit-fils, faisant le quatrième degré, aient été de pareille condition, l'autre, que, de ces quatre personnes, il n'y a que le dernier qui soit noble. Car, combien que l'exercice de vertu ait commencé au premier, & suivi au second & troisième, toutesfois elle n'a pu produire & montrer son effet qu'au quatrième, obstant la loi & volonté du Prince, qui est le chef & soleil des Nobles, lequel, pour donner plus de lustre & d'efficace à cette Noblesse, a voulu mettre cet ordre, qu'elle fût seulement conçue ès trois premiers degrés, & engendrée au quatrième.]

FRANÇOIS ALVARES *. Description de l'Ethiopie, contenant vraie Relation des Terres & Pays du grand Roi & Empereur Prete-Jean, l'assiette de ses Royaumes & Provinces, leurs Coûtumes, Loix & Religions; avec les Pourtraits de leurs Temples, & au commencement le Voyage d'André Corsel Florentin; écrite premièrement en Espagnol, par François Alvares, & traduite en François, imprimée en Anvers, *in*-8°. par Jean Bellere, 1558.

* François Alvarès étoit Aumônier d'Emmanuel de Portugal, & Ambassadeur de ce Prince auprès de David, Prince des Abyssins. A son retour d'Ethiopie, il écrivit, en Portugais, l'Ouvrage cité par du Verdier. Il fut

imprimé, en cette langue, à Lisbonne, en 1540, *in-fol.* Thomas de Padilla le traduisit en Espagnol, & le publia, en 1557, à Anvers, *in*-8°. Michel de Selves en fit une autre Traduction Espagnole, qui parut à Tolède, l'année suivante, & ce fut la même année que fut imprimée, à Anvers, la Traduction Françoise citée par du Verdier. Il en parut, en 1566, une Traduction Allemande, qui est rare. Enfin cet Ouvrage, qui est estimé, a été aussi traduit en Latin. Alvarès mourut en 1540, la même année que son Livre fut publié.

FRANÇOIS D'AMBOISE, Parisien, Avocat à la Cour de Parlement, a écrit Elégie sur le trépas d'Anne de Montmorency, Pair & Connétable de France; avec un Panégyriq Latin & Ode Françoise, sur le désastre de la France, agitée des troubles & revoltes civiles, imprimée à Paris, *in*-4°. par Nicol. Chesneau, 1568. Le Tombeau de Messire Gilles Bourdin, Chevalier, Seigneur d'Assy, Procureur Général du Roi, en sa Cour de Parlement à Paris, tant en trois Sonnets, une Elégie traduite du Latin d'Antoine Valer, qu'en Hendecasyllabes Latins, par ledit d'Amboise, imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, 1570. Désespérades, ou Eclogues amoureuses, l'une marine, l'autre forestiere, esquelles sont au vif dépeintes les passions & le désespoir d'amour : ensemble quelques Elégies du même sujet, imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicol. Chesneau, 1572. La Pologne, ou Description du Royaume de Pologne, qu'il fit à Warsovie, lorsque Monseigneur Henri, Duc d'Anjou, à présent Roi de France, fut élu Roi de Pologne *.

* Voy. dans La Croix du Maine, les notes, au même Article, Tom. I, pag. 201 & 202, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 339.

FRANÇOIS D'ASSY, Contrôleur des Brys de la Marine, en Bretagne, Secrétaire du Roi de Navarre, a translaté de l'Italien de Jacopo Cavicio, le Peregrin, Dialogue traitant de l'honnête & pudique amour, concilié par pure & sincère vertu, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Claude Nourry, 1533; & à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 215 & 216.

FRANÇOIS BALDUIN, Jurisconsulte, a écrit Avis sur le fait de la reformation de l'Eglise; avec Réponse à un Prédicant calomniateur, lequel, sous un faux nom & titre d'un Prince de France, s'opposa à l'Avis susdit, écrit premièrement en Latin, puis mis en François par le même Auteur, imprimé à Paris, *in-16.* par Nicolas Chesneau, 1578. Histoire des Rois & Princes de Pologne, contenant l'Origine, Progrès & Accroissement de ce Royaume, depuis ledit premier Fondateur d'icelui, jusques à Sigismond, Roi dernier décédé; avec les illustres faits desdits Rois & Princes, divisée en vingt Livres, & traduite du Latin de noble & magnifique Seigneur Jean Herburt de Fulstin, Castellan de Sanoc, Capitaine de Premislae, Conseiller dudit Royaume de Pologne, imprimée à Paris, *in-4°.* par Pierre l'Huillier, 1573. François Balduin ne s'est point voulu nommer en ce Livre; mais j'ai su au vrai de l'Imprimeur, qu'il en a été le Traducteur. *Ad leges de famosis libellis & de calumniatoribus* *, *commentarius Francisci Balduini, Parisiis, in-4°. apud Andream Wechelum*, 1562. Voyez le reste de ses Œuvres Latines en la Bibliothèque de Gesner *.

* Le *Commentaire* de François Beaudouin, sur la Loi *de famosis Libellis*, est très-rare. Il fit bruit dans le temps, parce que Beaudouin y attaque Calvin, dont il avoit été Secrétaire, & lui dit, en beau Latin, les injures les plus atroces. Calvin s'étoit attiré cette querelle, ayant attaqué lui-même Beaudouin, qu'il avoit cru être l'Auteur d'un Ouvrage, reconnu depuis pour être de Georges Cassander. — Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. I, pag. 203 & 204.

FRANÇOIS BARAT, d'Argenton en Berry, a traduit briève forme & méthode de s'exercer, par chacun jour, en la méditation des Mystères de la Philosophie Chrétienne, pour la confirmation du Chrétien en l'amour de Dieu, & la Sainte Foi Catholique, imprimée à Paris, *in-16.* par Jean Bonhomme, 1551.

FRANÇOIS BARBARE *. De l'État & Gouvernement en mariage. Voyez Martin du Pin.

* C'est *Francesco Barbaro*, noble Vénitien, vivant dans le quinzième

ſiècle, auſſi diſtingué par ſon eſprit, que par ſa valeur. Il défendit la ville de Breſſe contre toutes les forces du Duc de Milan, & mourut en 1544. Son Ouvrage, cité par du Verdier, eſt écrit en Latin, & a pour titre : *De Re Uxoriâ.* La première Edition de ce Livre eſt de 1513, *in*-4°. *ex Calcographiâ Aſcenſianâ.* Elle eſt extrêmement rare. Il y en a eu depuis beaucoup d'Editions, dont la dernière eſt d'Amſterdam, en 1639, *in*-12. L'Ouvrage de *Barbaro* a été traduit, en Italien, par *Albert Lollio*, en 1548. Il y en a une verſion Angloiſe, publiée à Londres, en 1677, *in*-8°. Outre la verſion Françoiſe de *Dupin*, indiquée ici par du Verdier, il en a paru une plus récente, par Claude Joly, Paris, 1667, *in*-12. *Franceſco Barbaro*, Procurateur de S. Marc, avoit poſſédé pluſieurs grandes charges dans ſa patrie. Sa mémoire lui manqua, un jour qu'il haranguoit Marie Viſconti, Duc de Milan, auprès duquel il étoit Ambaſſadeur; mais ce qui lui arriva à la fin de ſes jours, fut bien plus fâcheux, il oublia tout ce qu'il ſavoit, ſur-tout le Grec, dont il ne lui reſta pas la plus légère idée. Voyez *Ghilini Theatro d'Huomini*, Lett. Tom. II, pag. 84.

FRANÇOIS BARRAUD, natif de Tours, Enquêteur, Commiſſaire & Examinateur pour le Roi, au Siège & Reſſort de Poitiers, a rendu François, Diſcours de la jeuneſſe, premièrement fait Latin par Sébaſtien Foxe Morzile d'Hiſpale, à préſent nommée Sevile en Eſpagne, imprimé à Paris, *in*-8°. par Antoine Houic, 1579.

FRANÇOIS BASUEL, de Deurne, Curé de l'Egliſe de Grandvilliers, a écrit le Pain Dominical des Paroiſſes, contenant familiers Sermons ſur les Evangiles des Dimanches & Fêtes, lus en l'Egliſe & Diocèſe de Beſançon, imprimé audit Beſançon, *in*-8o. ſans date.

FRANÇOIS DE BELLEFOREST, Commingeois, a épandu par la France, les rares fruits qu'il a cueillis au jardin des Muſes, auquel il a été des premiers Cultiveurs. Sorti d'honnêtes Parens, & iceux gens de bien & de marque, quoique fort dénués des biens de fortune, ayant eu le pere qui employa tout ſon temps & avoir, à la ſuite des armes, il demeura pupile en l'âge de ſept à huit ans, en ſon Pays de Comminge, à Samathan, ſur la rivière de Satte, où, par la diligence & peu de moyens de ſa mère, il fut entretenu quelque temps aux

écoles; puis volant d'une aifle plus gaillarde, fréquenta quelques maifons de grands, & fut nourri quelques années en la maifon de la feue Roine de Navarre, Marguerite, fœur digne de ce grand Roi François, Illuftrateur & Père des bonnes Lettres: de là il alla faire fes études à Bourdeaux, fous Bucchanan, Vinet, Salignac, Hauriftan ', Zelida & autres grands hommes, étant lors en celle Univerfité Aquitanique; puis fe tranfporta à Tholofe, penfant étudier à la Loi; mais fon genie réfiftant à cette vacation turbulente d'un Barreau, il s'envint (ayant été fept ou huit ans parmi les délices de la Nobleffe, à courtifer & faire des vers François, pour plaire aux Dames & Damoifelles) à Paris, où il ouit Strazel, Dorat, Turnebe, Vicomercat, Pafchafius, Ramus, Galandius & Charpentier; avec les aucuns defquels il eut habitude fort familière, comme auffi depuis il a eu avec Ronfard, Baif, Belleau, Vigenere (un des plus rares efprits de notre temps) Robin fieur du Faux, Chopin honneur du Palais de Paris, étant careffé des Princes, comme auffi aimé de la Nobleffe, & porté de tous les vertueux de ce Royaume; mais fi bas de fortune, qu'il n'y a eu que le contentement de l'étude qui l'aie nourri, & le travail de fa main & de fon efprit, benis & foutenus de la grace divine, qui ont porté les affaires de fa maifon. Il m'a aimé & fréquenté fort familièrement, lorfque j'ai été à Paris, comme auffi réciproquement je lui ai porté amitié fingulière & affectionnée. Et étant abfens l'un de l'autre, m'a honoré fouvent de fes lettres & je lui ai rendu de même la pareille, nous vifitant ainfi par miffives: moi, tirant de telle communication, autant de contentement, que j'ai depuis reçu de regret par fon trépas avenu à Paris, à la grande perte de la France, au mois de Janvier l'an 1583. Mais fi bien il eft paffé de cette vie en une meilleure; fon nom demeurera néanmoins immortel entre les hommes, tant que le monde fera monde, à caufe des belles Œuvres qu'il a faites, affavoir: Chant Paftoral fur les Nôces de très-illuftres Princes & Princeffes Philippes d'Autriche, Roi des Efpagnes

&

& Madame Elizabeth, aînée du Roi très-Chrétien Henri II, & d'Emanuel Philibert, Duc de Savoie, Prince de Piémont, avec Madame Marguerite, fille & sœur des Rois François I & Henri II; avec un Epithalame, imprimé à Paris, *in*-4°. par Annet Briere, 1559. La Chasse d'Amour, avec les Fables de Narcisse & Cerbere, où sont ajoutés divers Sonnets, imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561. Remontrance aux Princes François, de ne traiter accord, ni faire Paix avec les séditieux & rebelles; traduite des vers Latins de Leger du Chesne, en vers François, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561. Pastorale Amoureuse, contenant plusieurs Discours non moins profitables que récréatifs; avec les Descriptions des Paysages: le tout en vers, où sont introduits Turne, Sylvie, Camille & Alpin, imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1569. Il a fait aussi plusieurs Sonnets, Odes & autres vers, épars çà & là, parmi divers Livres, tant en faveur & recommandation de plusieurs Auteurs, que pour Epitaphes & Tombeaux des Princes, Princesses & grands Seigneurs.

Ses Œuvres & ses Traductions en prose.

L'Histoire des neuf Rois, Charles de France, contenant la fortune, vertu & heur fatal des Rois, qui, sous ce nom de Charles, ont mis à fin des choses merveilleuses, comprise en dix-neuf Livres, imprimée à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1568: & depuis à Lyon, par Michel Jove. Discours des Présages & Miracles advenus en la Personne du Roi Charles IX, & parmi la France, dès le commencement de son règne, imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1568. Remontrance aux François pour les induire à vivre en Paix, à l'advenir, imprimé à Paris, *in*-4°. par Robert le Maigner. Allégresses au Peuple & Citoyens de Paris, sur la Réception & Entrée de très-illustre & très-heroïque Princesse Elizabeth d'Autriche, Roine de France, en sa bonne ville de Paris: ensemble la Généalogie & Alliances de

la maison d'Autriche, extraite des Histoires, tant anciennes que modernes, imprimées à Paris, *in*-4°. par Gervais Mallot, 1571. La Pyrenée & Pastorale Amoureuse, divisée en deux Livres, contenant divers Accidens Amoureux; Description de Paysages; Histoires; Fables & Occurrences des choses advenues de notre temps: Œuvre de fort belle invention,& faite à l'instar de l'Arcadie de Sannazar, avec une grande grace & fort beau langage, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1572. Discours sur les Rebellions, auquel est contenu quelle est la misère qui accompagne les traitres, séditieux & rebelles, & les récompenses qui les suivent selon leurs rebellions; avec un arraisonnement sur l'infélicité qui suit ordinairement les Grands: à quoi est ajouté un Discours sur l'excellence des Princes du sang de France, qui gouvernent l'État du Royaume, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Hulpeau, 1572. Advenement heureux à la Couronne de France, de ce grand & très-Chrétien Roi Henri III du nom, Roi de France & de Pologne, imprimé à Paris, *in*-8°. par J. Hulpeau, 1574. Douze Histoires Tragiques, extraites des Œuvres Italiennes de Bandel, & mises en langue Françoise, lesquelles avec les six autres premières, que Pierre Boaistuau, dit de Launay, avoit traduites, font un premier Tome, imprimées à Paris, *in*-4°. par Jaques Macé. Second Tome des Histoires Tragiques, contenant encore dix-huit autres Histoires traduites de l'Italien de Bandel, & enrichies outre l'invention de l'Auteur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques Macé. Le troisième Tome des Histoires Tragiques, extraites des Œuvres Italiennes de Bandel, contenant autres dix-huit Histoires, enrichies de même, outre l'invention de l'Auteur, par ledit François de Belleforest, Traducteur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques Macé. Le quatrième Tome des Histoires Tragiques, partie extraites de Bandel, & partie dudit Belleforest, contenant vingt-six Histoires, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jaques Macé. Discours mémorables de plusieurs Histoires Tragiques, le succès & événement desquelles est pour la plûpart recueilli des choses

advenues de notre temps, & le reste des Histoires anciennes: & servent de cinquième Tome aux Histoires Tragiques dudit Belleforest, imprimés à Paris, *in-16.* par Jean Hulpeau, 1570. Annotations & Observations en marge, sur les vingt-deux Livres de Saint Augustin, de la Cité de Dieu & des Commentaires de Jean Loys Vivès, sur iceux, traduits par Gentian Hervet, imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1570. Abrégé de l'Histoire de la Guerre Judaïque, tirée de l'Hébrieu de Josephe, par David Kiber, & mise en François avec additions extraites d'Egesippe, imprimé à Paris, *in fol.* avec les Œuvres de Flave Josephe, par Claude Fremy & Nicolas Chesneau, 1570. Les Heures de Récréation & Après-dînées de Loys Guicciardin, Citoyen & Gentilhomme Florentin, imprimées à Paris, *in-16.* par Jean Ruelle, 1571. Commentaire premier du Seigneur Alphonse d'Ullea, contenant le Voyage du Duc d'Albe, en Flandres, avec l'armée Espagnole; & la punition faite du Comte d'Ayguemont & autres, & la guerre comme elle s'est passée contre le Prince d'Orenge, & autres rebelles, jusques à ce que ledit sieur Duc s'en fut retourné à Bruxelles, imprimé *in-8°.* à Paris, 1570. Le sixième Tome des Histoires Tragiques, extraites des Œuvres Italiennes de Bandel, contenant trente Histoires, traduites & enrichies, outre l'invention de l'Auteur; avec trois autres belles Histoires de l'invention de François de Belleforest, imprimé à Paris, *in-16.* par Jean de Bourdeaux, 1582. Le Labyrinthe d'Amour de Jean Boccace, autrement, invective contre une mauvaise femme, imprimé à Paris, *in-16.* par Jean Ruelle, 1571. Secrets de la vraie Agriculture & honnêtes plaisirs qu'on reçoit en la ménagerie des champs, pratiqués & expérimentés, tant par l'Auteur, qu'autres Experts en ladite science, divisés en vingt journées par Dialogues traduits en François, de l'Italien de Messer Augustin Gallo, Gentilhomme Brescian, imprimés à Paris, *in-4°.* par Nicolas Chesneau, 1571. Six Livres du maniement & conduite de l'art & faits militaires, auquel par

briève conférence & exemples tirés des Hiſtoires, tant anciennes que modernes, ſe void à l'œil par les entrepriſes & ſuccès des affaires paſſées, comme il faut procéder à faire la guerre, ſoit en plaine campagne & bataille ouverte, ou eſcarmouches: ou ſoit aux aſſauts des forterelles, & défenſe des villes: & comme on ſe peut prévaloir de tout péril qui en peut dépendre, pour la conſervation de l'état: faits en Italien par Meſſire Bernadin Rocque, Plaiſantin, & mis en François, imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicolas Cheſneau, 1571. Épîtres des Princes, leſquelles, ou ſont adreſſées aux Princes, ou traitent les affaires des Princes, ou parlent des Princes, recueillies d'Italien par Hiéronime Ruſcelli, & miſes en François par le même Belleforeſt, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1572. Recueil diligent & profitable des choſes plus notables à remarquer de toute l'Hiſtoire de Jean Froiſſard, mis en un Abrégé & illuſtré de pluſieurs Annotations, imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume de la Noue, 1572. L'Hiſtoire univerſelle du Monde, contenant l'entière Deſcription & Situation des quatre Parties de la terre, la Diviſion & Étendue d'une chacune Région & Province d'icelles; enſemble l'Origine & particulières Mœurs, Loix, Coûtumes, Religion, & Cérémonies de toutes les Nations, & Peuples par qui elles ſont habitées: diviſée en quatre Livres, tirée en partie du Latin de Jean Boheme, & de beaucoup augmentée, & en outre illuſtrée de pluſieurs Nations & Provinces, par le même François de Belleforeſt, imprimée à Paris, *in*-4° par Gervais Mallot, 1572. La vraie Hiſtoire du Siége & de la Priſe de Famagoſte, l'une des principales villes du Royaume de Cypre, n'agueres appartenant aux Venitiens, écrite premièrement en Italien, par le Seigneur Neſtor Martinengo, Capitaine d'une des Compagnies qui étoient dedans, imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1572. Hiſtoire de la Guerre qui s'eſt paſſée entre les Venitiens & la Sainćte Ligue, contre les Turqs, pour l'Iſle de Cypre, ès années 1570, 1571 & 1572. Hiſtoire (certes) mémorable & vraie, conte-

nant plusieurs beaux exemples de Constance & Piété Chrétienne, ès vaillans champions de la Religion Catholique, & Pudiques Dames, qui sont morts par la cruelle & déloyalle tyrannie des Turqs, tant ès villes de Nicocie, & Famagoste qu'ailleurs, faite en Latin par Pierre Bizare, & mise en François par Belleforest, imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nivelle, 1573. Harangues Militaires, & Concions des Princes, Capitaines, Ambassadeurs & autres manians tant la guerre que les affaires d'État, comprenant les grandes & urgentes Négociations de toutes les anciennes Monarchies, & représentant l'Image & Office des Roys, Législateurs, Orateurs, Ambassadeurs de Rois, Empereurs, Potentats, Républiques, & des excellens Capitaines: le Succès des divers etudes des Factieux: les moyens de se prevaloir (ès choses déplorées) de ceux qui sont étonnés, les mœurs de diverses Nations, & les Loix & Coûtumes de plusieurs Villes, & Provinces: le Discours des Faits & plus secretes Affaires des Hebrieux, Persans, Grecs, Romains, François, Allemands, Goths, Wandales, Lombards, Espagnols, comme aussi des Pays plus éloignés & Septentrionaux, & jusques aux remuemens faits par les Barbares; recueillies de plusieurs graves Auteurs Grecs, Latins & autres; assavoir, de Thucidide; Herodote; Xenophon; Denis de Halicarnasse; Polybe; Appian Alexandrin; Dion Cassien Nicée; Corneille Tacite; Herodian; Josephe Hebrieu; Plutarque ès Vies; T. Live; Saluste; Jules Cæsar; Quinte Curce; Egesippe; Ammian Marcellin; Procopie Cesaréen; Saxon Grammairien; Enée Sylvie; Antoine Bonfinie; Jean Aventin, en son Annale de Baviere; Albert Krants; Martin Grommaire, en l'Histoire de Pologne; Leonard Aretin, en l'Histoire de Florence; Poge Florentin, en son Histoire de Florence; Nicolas Machiavel; Sabellic; Pierre Bembo, Cardinal; Bernardin Corie, en son Histoire de Milan; Galeas Capelle; Benoist Accolti, en son Histoire du Recouvrement de la Terre Sainte; Paul Jove; Hierosme Faletti, en l'Histoire de la Guerre d'Allemagne;

Ascagne Centoric; Marin Barlet, en son Histoire des Guerres des Chrétiens, contre les Turqs; Jaques Fontaine, en son Histoire de la Guerre de Rhodes; Pierre d'Ondegherst; Antoine Nebrisse, en son Histoire de la Guerre d'Espagne; Callimach Experient; Paul Æmyle; Messires Martin & Guillaume du Bellay; Jean Lascaris, &c. & faites Françoises par François de Belleforest, imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1573. Harangue du Reverendissime Seigneur Jean François Commendion, Cardinal & Legat du Saint Siége en Germanie & Pologne, prononcée au Champ de Warsovie devant le Conseil & Noblesse de Pologne, le 18 Avril 1573, traduite de Latin, imprimée à Paris, *in*-8°. par Thomas Brumen, 1573. Livre du Mont de Calvaire, divisé en deux parties, dont la première, contenant cinquante-huit chapitres, traite les Mystères admirables, mis à fin, par le Fils de Dieu, Jesus-Christ notre Seigneur, lorsque là il mourut pour le rachapt de tout l'humain lignaige: & la seconde contient l'Exposition des sept paroles que notre Seigneur Jesus-Christ proféra en l'arbre de la Croix: le tout écrit premièrement en langue Castillane, par le Révérend Père & Seigneur Don Antoine de Guevare, Evêque de Mondognet, Prêcheur, Chroniqueur de l'Empereur Charles V, & Conseiller du Conseil privé de Sa Majesté, & mis en François par ledit de Belleforest, & imprimé à Paris, en deux Tomes, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1575. La Cosmographie universelle de tout le monde, en laquelle, suivant les Auteurs plus dignes de foi, sont au vrai décrites toutes les parties habitables & non habitables de la terre & de la mer, leurs assiétes & choses qu'elles produisent: puis la description & Peinture Topographique des Régions: la différence de l'air de chacun Pays, d'où advient la diversité tant de la complexion des hommes, que des figures des bêtes brutes; & encore l'origine, noms ou appellations tant modernes qu'anciennes, & descriptions de plusieurs Villes, Cités & Isles, avec leurs Plans, & Pourtraits, & sur tout de la France: s'y voyent

aussi davantage, les Origines, Accroissemens & Changemens des Monarchies, Empires, Royaumes, États, & Républiques; ensemble les Mœurs, Façons de vivre, Loix, Coûtumes, & Religion de tous les Peuples, & Nations du monde: & la Succession des Papes, Cardinaux, Archevêques, & Evêques, chacun en leur Diocèse, tant anciens que modernes: avec le Catalogue des Législateurs, Philosophes, Poëtes, Orateurs, Historiographes, Nymphes, Muses, Sybilles, & Fables Poëtiques, Oracles, Sacrifices, Idoles, Prestiges, & autres choses prodigieuses, surpassant nature, tant ès eaux, que dedans & de dessus la terre. Semblablement les noms des Inventeurs de plusieurs Arts & premiers Professeurs d'Ordres & Religions Ecclésiastiques, qui ont été depuis le commencement du monde jusques à présent: les noms des Montagnes, Promontoires, Mines, Carrieres, Fontaines, Fleuves, Lacs, Mers, Golfes, Gouffres & Abysmes: le tout bien & distinctement ordonné & disposé en deux Tomes; dont le second comprend la Grece, avec les Descriptions anciennes & modernes, tant du plan, que noms des Villes & Régions, comme de l'Histoire; & décrit les deux Asies selon leur étendue, Raretés, Richesses, & Histoire de l'État des Royaumes, outre ce qui en a été ci-devant découvert. Plus y est ajoutée l'Afrique, autant doctement que véritablement: comme aussi y est décrite briévement & entièrement l'Histoire Géographique de toutes les terres découvertes vers l'Occident, & outre l'Equateur, & ès Parties Septentrionales, avec les Isles, Peuples, Nations, & leurs Loix, Religions & façons de vivre: aussi ce qui est rare, tant au plat Pays, qu'ès Isles plus éloignées & moins connues de notre temps. De cette Œuvre Auteur en partie, Munster, mais beaucoup plus augmentée, ornée & enrichie par ledit de Belleforest, tant de ses recherches, comme de l'aide de plusieurs mémoires envoyés de diverses villes de France, par hommes amateurs de l'Histoire & de leur Patrie, imprimés à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1575. Sermons de Saint Cecile

Cyprian, Evêque de Carthage : assavoir, Admonition au Lecteur, suivant la vie de Saint Cyprian ; Sermon de l'Aumône, de l'Envie, de Patience, de la Peste & du Mépris de cette vie, des Abusés, de l'Oraison Dominicale & de la Manière de prier, de la Cène, de l'Onction. Oraison de Saint Cyprian à Cecile, du Sacrement du Calice. Épître des Diacres de Rome, à Saint Cyprian : le tout traduit par François de Belleforest, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Normand, 1565. Toutes les Œuvres de S. Cyprian ont été traduites par Jaques Tigeou, & imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau. La Vie, Passion & Sépulture du glorieux Martyr & Confesseur de notre Seigneur Jesus-Christ, Saint Denis, surnommé Aréopagite, & de ses Compagnons qui lui furent associés au Martyre, colligée de divers Auteurs, par feu Jean Doc, Docteur en Théologie, grand Prieur de l'Abbaye Saint Denis en France, & mise en François par ledit Belleforest, imprimée au troisième Tome de l'Histoire de la Vie & Mort des Saints. La Vie de Saint René, Evêque d'Angers, tirée des Livres Chartulaires écrits à la main, & mise en François par le même Belleforest. Les Sentences illustres de M. Tull. Ciceron & les Apophthegmes, aussi les plus remarquables Sentences, tant de Terence, que de plusieurs autres Auteurs ; & les Sentences de Demosthene : le tout premièrement recueilli par Pierre Lagnerius de Compiegne, & traduit de Latin en François, répondant l'un à l'autre, selon l'ordre des Auteurs susmis par ledit Belleforest, imprimés à Paris, *in*-16. par Michel Jullian, 1574. Les Mémoires & Histoire de l'Origine, Invention & Auteurs des choses, faite en Latin, & divisée en huit Livres, par Polidore Virgile, natif d'Urbin, & mise en François par ledit de Belleforest, imprimée à Paris, *in*-8°. par Rob. le Maigner, 1576, & depuis, 1582. Dévotes Contemplations & spirituelles Instructions sur la Vie, Passion, Mort, Résurrection & glorieuse Ascension de notre Sauveur Jesus-Christ ; le tout accommodé sur certains passages & Mystères, contenus au nouveau Testament ; avec Interpréta-

tions

tions néceſſaires pour l'intelligence d'iceux, traduit de l'Eſpagnol de R. P. Loys de Grenade, imprimé *in-16.* par Guill. de la Noue, 1576. Le vrai Chemin & Adreſſe pour acquérir & parvenir à la grace de Dieu, & ſe maintenir en icelle, par le moyen & compagnie de l'Oraiſon & Contemplation en Loi & Amour de Dieu; avec trois Diſcours de l'efficace des principales œuvres de Pénitences, l'Aumône, l'Oraiſon, & le Jeûne: le tout traduit de l'Eſpagnol de Révérend Pere Louys de Grenade, de l'Ordre de S. Dominique, imprimé à Paris, *in-8°.* par Guillaume de la Noue, 1576. Traité de la Sainte Communion, fait en Italien, par le Révérend Seigneur Cacciaguerre, y jointes deux Épîtres du même, ſur la certitude du Saint Sacrement; avecques les Sommaires & Argumens de François de Treviſe, Carme: & outre ce, un autre Traité ſur la Tabulation & faits d'icelle, par le même Cacciaguerre: le tout tourné en François par ledit de Belleforeſt, & imprimé à Paris, *in-16.* par Thomas Brimien, 1577. Six Hiſtoires prodigieuſes advenues de notre temps, ajoûtées à celles de P. Boaiſtuau, & imprimées à Paris, *in-8°.* par Charles Macé, 1575, augmentées d'autres quatre Hiſtoires, & ſervant de troiſième Tome, imprimées par Jean de Bourdeaux, *in-16.* l'an 1578. Quatrième Tome des Hiſtoires prodigieuſes, imprimé par Hiéroſme Marnef, 1582. La Civile Converſation du Seigneur Eſtienne Guazzo, Gentilhomme Montferradois, diviſée en quatre Livres: au premier ſont contenus en général tous les fruits qu'on recueille de la Converſation: & comme on décerne les honnêtes hantiſes d'avec les vicieuſes: au ſecond eſt diſcouru comme toutes perſonnes doivent converſer hors leurs maiſons, en général: & comme particulièrement ſe doivent comporter les jeunes & vieux, les nobles, & les ignobles, les gens d'un même pays & les étrangers, les Religieux & les Écoliers, les hommes & les femmes converſant enſemble: au troiſième, ſont déclarés en particulier les moyens qu'il faut garder en celle converſation domeſtique, qui eſt entre le mari & la femme, le père & le fils, entre

frère & frère, & entre le maître & le serviteur : au quatrième, est représentée la conversation civile, avec & par l'exemple d'un festin à Cazal : & y sont introduits dix personnages discourant au convive, imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1579. Il y a une autre Traduction du même Livre de la Civile Conversation, faite presque en même temps, par Gabriel Chapuis, & imprimée à Lyon. Le Miroir de Consolation, &c. Voyez JEAN DUEGNE. Traité des Monstres nés & produits, dès le temps de Constantin le grand, jusques à notre siècle, recueillis des Histoires, tant Greques que Latines, par Arnauld Sorbin, Docteur en Théologie, Prédicateur du Roi, & ores Evêque de Nevers, traduit de Latin en François par F. de Belleforest, imprimé à Paris, *in*-16. par Hierome de Marnef, 1582. Les grandes Annales & Histoire générale de France, dès la venue des Francs en Gaule, jusques au règne du Roi très-Chrétien Henri III, contenant la Conquête d'iceux François, du pays Gaulois, les Courses de plusieurs Nations étranges en icelui : la suite des familles du Sang Royal, & l'Ordre de l'État François : les maisons de ce Royaume : l'établissement des Officiers de la Couronne, & tout ce qui concerne le Gouvernement de la Monarchie de France, soit pour la paix, soit pour la guerre, suivant les Pancartes anciennes, les Loix du Pays & la Foi des vieux exemplaires; fait, recueilli & mis en ordre, & parti en deux gros Tomes, imprimé à Paris, *in-fol.* par Gabriel Buon, 1579. Le septième Tome des Histoires Tragiques, contenant plusieurs choses dignes de mémoire, & divers succès d'affaires & événemens, qui servent à l'instruction de notre vie : le tout recueilli de ce qui s'est passé, & jadis, & de notre temps, entre des personnes de marque & réputation, par ledit François de Belleforest. C'est le dernier Livre qu'il a fait, n'ayant vécu que six mois après, imprimé à Paris, *in*-16. par Emmanuel Richard, 1582.

[1] Du Verdier nomme *Hauristan* & *Zelida*, parmi les grands hommes, sous lesquels, il dit, que Belleforest fit ses études à Bordeaux. Je ne connois point

du tout *Hauriſtan ;* mais, pour *Zelida,* je ne doute point qu'il n'ait voulu dire *Gelida,* ſavoir, *Jean Gelida,* de la ville de Valence, en Eſpagne, mort Principal du Collège de Guyenne, l'an 1556. Je crois auſſi que dans le dénombrement des Profeſſeurs que Belleforeſt oüit à Paris, il ne falloit pas ſimplement dire *Paſchaſius,* ou plutôt *Paſchalius,* ſans ajouter *Hamelius,* ſavoir, *Paſchal du Hamel.* — Voy. encore ce qui eſt remarqué ſur Belleforest, dans les notes ſur *La Croix du Maine,* Tom. I, pag. 204 & ſuiv. (M. de la Monnoye).

Au ſecond Livre de la Pyrenée.

[Ainſi qu'il vouloit continuer, voici Drion, qui ne ſommeilloit point, & qui déjà avoit éveillé ſes compagnons avec ſes gauſſeries, lequel dit : Je ne penſois point que l'Amour fût ſi étrange faiſeur de transformations, que de rendre les hommes fantômes & Lutins, ainſi que je vois, que ce ſot eſt devenu, ayant couru les champs, tandis que les autres repoſent. Je ſuis d'avis, puiſqu'il eſt ſi matineux, que l'on lui porte quelque médecine, pour lui purger le cerveau, lequel il a ſi chargé d'humeur qui corrompt ſon ſens, que, ſi cela lui dure, j'ai belle peur qu'il ne devienne maniacle. Cette maladie (répond Théophile) ne ſe guérit point par drogue, quelle que ſoit, & ne peut être la plaie d'Amour conſolidée avec herbe quelconque, voire y ajoutât-on une panacée la plus enſorcelée qu'un enchanteur ait mis en beſogne. Ho ! ho ! dit lors Drion, & vous vouliez que je fuſſe amoureux pour être ainſi fol & écervelé que ce pauvre Lutin, qui fait le Loup-garou? Non, non, laiſſez-moi là en mes gayetés, & permettez qne je vive libre, & ſans paſſion ; ſeulement ſongeons à nous ébaudir & jouer. Portant que chacun ſe leve, & s'apprête pour le combat entrepris ; & cependant les plus paſſionnés d'amour tâcheront de remettre en ſon bon ſens cette pauvre ame égarée, afin que, parmi nos ébats, nous ayons le plaiſir des devis de ces amoureux tranſis, qui ſe plaiſent & glorifient en leurs folies les plus notoires & ſignalées. Comme ils s'apprêtoient, & que les gentilles bergères furent éveillées, Ergaſto, qui étoit aux écoutes, & qui avoit oui quelque vent des railleries du Paſteur ſans paſſion, ſe prit à chanter ce couplet, ſur une Mandourre Biſcaine qu'il avoit, diſant ainſi :

Amour, qui ravis
L'objet de mon cœur,
Qui fais que je vis
De flamme & ardeur ;
Ton trait me peut bien
Me monſtrer mon bien ;
Mais me conforter,
Ou me ſupporter,
Las ! Amour point tu ne veux !
Ou bien faire ne le peux.

Ton arc & ton trait
Bleſſent bien mon cœur :
Mais, las ! leur effait
N'a nulle vigueur !
D'ardeurs tu m'attains,
Point ne les eſtains.
Et me conforter,
Ou me ſupporter,
Las ! amour point tu ne veux !
Ou bien faire ne le peux.

Je suis languissant,
Je suis amoureux :
D'estre jouissant,
Ne suis si heureux :
Je n'ay que tout mal
Pour estre loyal.
Et me conforter,
Ou me supporter,
Las ! amour point tu ne veux !
Ou bien faire ne le peux.

Et de belles, dit alors Drion, je crois que ce fol ne cessera d'aujourd'hui de nous rompre la tête, avec ses rithmes & folies d'amour. Allons savoir qui il est; & si il est homme qui le mérite, nous le consolerons, ou bien prendrons notre passe-temps en ses rêveries. Quoi! dit Philandre, n'avez-vous autre plus grand passe-temps qu'en la misère, & malheur d'autrui? C'est bien se condouloir sur la tristesse de son prochain, puisque son malaise vous sert de plaisir & récréation! Ce n'est pas ainsi que je l'entends, répond Drion, car je suis marri de voir quel que ce soit des hommes, accablé de quelque fâcherie, mais ne puis pourtant nier que je n'aye grand plaisir à voir ceux qui se feignent misérables, pour un objet qui mérite plus d'être moqué & sifflé, que non que homme de sain jugement en ait compassion; & n'est-ce pas un grand plaisir de voir Thony, le Greffier, ou quelque autre suffisant fol, donner, avec leur sottice, récréation à une compagnie? Quel plus plaisant sot, demandez-vous, que celui qui voit, & si cependant il s'en va à tâtons, comme s'il avoit les yeux bandés, ou s'il étoit environné de quelques épaisses ténèbres? Mais, laissons ce propos, afin que ce commencement ne cause une continuation de diverses opinions en notre compagnie, d'autant que le jour commençant par bruit, colère & divorce, il ne peut être que la suite n'en soit pareille. Hola! hola! dit lors Alexis, si vaut-il mieux passer le temps en de tels devis joyeux, & la colère causée, par lesquels ne donnera argument à personne d'épandre sang, ou de fâcher son ami, que non pas demeurer comme statues, sans dire mot, & entretenir une compagnie avec des rêveries, & avec signes, comme qui voudroit répondre des épaules, de toute chose qui seroit demandée. Au reste, quand vous saurez qui est celui qui chantoit n'aguere, vous aurez contraire opinion, & direz que ce qu'il en a fait, c'étoit pour se chatouiller, & se faire rire, pendant que cherchant la fraîcheur de la nuit, il a aimé plutôt se coucher sous l'ombre des arbrisseaux touffus, & en l'épaisseur du bois, que sentir une chaleur excessive, dans un lit, qui lui eût empêché son repos; & le matin, vous voyant plus assoupis, qu'il n'est requis à gens de notre sorte, il s'est pris à soupirer & discourir de ses amours; & s'il en est touché, comme portent ses amours, encore est-il fort sage & advisé de se contenter, que seul il fasse ses discours, sans permettre qu'un bruit commun fasse entendre à chacun, qu'il est deffavorisé de sa Dame. Vous l'avez assez excusé, dit Drion, mais je ne suis content en ce que ne me suis encore pris garde, lequel de notre compagnie défaut ici, afin que par-là je connoisse qui est celui qui a formé le réveil de l'Aube à toute la compagnie, auquel je rendrai la pareille d'une serenade que lui donnerai à ce soir. Je vous remercie pour lui, dit

Sylvain, à la charge toutefois que vous ne vous penserez si absous par ce mien remercîment, que pour cela vous laissiez de mettre à effet votre promesse. A cela ne tienne, dit Drion, quoique je ne sois si subtil joueur d'instrument, qu'entre vous, qui mariez (ne sçay si à bon droit) l'Amour avec les Muses. Et quoi, dit alors Philarete, trouvez-vous étrange cette alliance? Ignorez-vous que l'accord harmonieux du Ciel, procéde de celle Musique, qui se fait par l'amitié & union sympathisée, qui est ès influences des corps célestes, & que les Muses étant filles des nombres musicaux, n'ont rien que tant elles chérissent que l'amour, & ce qui dépend de lui? Je pense, & l'expérience nous le fait voir, que jaçoit que la discorde semble, par son altération, causer le maintenement des choses, qui ont être çà bas, si est-ce que l'Amour qui vainc les contre-affections des qualités émues au corps commun de la nature, est aussi celui, lequel cause l'ordre, la beauté & accomplissement de ce qui est juste, beau & parfait en l'univers. Et voilà pourquoi les anciens ont fait l'amour, l'un des Dieux les plus grands & premier de tous les autres, & tel que les suprêmes ont fléchi sous lui, à cause que l'union des élémens ne procéde que d'icelui, & la vie des hommes ne peut subsister, que parce que cet Amour inspire & influe en nos pensées. Voilà pourquoi, réplique Drion, les amoureux & les Poëtes tiennent tant de la Lune, d'autant que tout leur cas gist en contemplation, & qu'ils sont beaucoup plus repeus d'une fiction & chose imaginée, que ne sont d'autres, sortans l'effet de ce qu'ils prétendent. Mais, quant à moi, j'aime mieux rire à mon aise, sentant & savourant un peu de plaisir, qu'extatic & rêveur, songer un bonheur qui ne se gagne que par imagination. A ce que je crois, ajoute Philarete, vous estimez que l'amour soit quelque chose feinte, sans effet en l'esprit des hommes, & que c'est une seule opinion, qui ne mérite titre de puissance, qui se plante en ame oisive, laquelle les fait ainsi rêver, folâtrer, & faire le sot au service des Dames. Mais il faut que vous confessiez que la perfection de nature est telle, qu'il est impossible qu'une action, en elle, soit perpétuelle, si elle n'approche de la substance de celle, d'où elle a son origine. Qui est à dire que l'amour étant une quintessence de nature, suit & imite en ses effets, ce que nature a de meilleur & plus accompli. A ce compte, dit le Berger sans passion, vous me ferez la volupté, & ce qui s'ensuit d'elle, la plus parfaite vertu qui soit en l'homme, vu que tous y sommes naturellement inclinés, & la convoitons, & n'est animal quelconque qui n'y soit conduit de nature. Toutesfois ce seroit s'égarer trop lourdement, & brutaliser par trop les esprits humains, l'intelligence desquels est divine & céleste. Ce n'est pas ainsi, répond Philarete, que je mesure les actions de nature, & notez que j'ai dit qu'il faut que, pour suivre le parfait de nature, une telle action soit perpétuelle au sujet auquel elle est contemplée. Or, ceci ne peut être attribué à la volupté, vu qu'elle est altérée, & se perd après son accomplissement, là où l'Amour bien planté & considéré, a telles racines, qu'il est impossible de les arracher. Au reste nous ne mesurons pas ici la nature, ni son effort, par ce qui est caduque, & qui se voit extérieu-

rement ; ains par les conceptions les plus saintes & parfaites qui soient en l'ame , qui est à cause (comme déjà ailleurs a été dit) que les Bergers ici présens aiment leurs maîtresses , non pour la beauté extérieure , quoiqu'elle soit l'image de l'ame , ains pour le respect de ce qui est beau & vertueux en leurs esprits & saintes ames. Bien , bien, mon ami , dit le Berger jaseur , je suis content de vous le donner gagné , sachant que jamais nous n'aurions fait, vous étant trop fondé en raisons ; mais je sais bien qu'il n'y a amoureux si contemplatif , lequel ne laissât l'esprit & perfection d'icelui de quelle que ce fût des bergères , pour s'amuser , & à la contemplation & jouissance de la beauté extérieure. Et puis allez-moi dire que vous aimez les ames , la vertu , le bon esprit, & ce qui est intérieur , là où c'est tout ainsi que de ceux qui secouent un arbre pour en avoir le fruit ? A ce mot , tous les Bergers se prindrent si fort à rire , que les Pastourelles , qui étoient en une chambre voisine , sortirent pour savoir la cause de leur risée , & voyant que c'étoit Drion qui continuoit ses gaillardises , se mirent en la partie , jouissant de ses raisons , & des réponses qu'il avoit faites aux Bergers amoureux. Tandis , voici Ergasto qui entre , tout chargé de rousée , comme celui qui venoit de se pourmener par le bois , auquel Sydérée dit de fort bonne grace : Si vous eussiez été plante assez fertile , il étoit impossible qu'une si grande rousée ne produisit en vous chose de bien grande conséquence. Ah ! gentille Bergère, dit lors Ergasto, j'ai une telle sécheresse dans mon ame , pour le feu qui me brûle incessamment , qu'il faudroit que la pluie fût véhémente, laquelle éteindroit cette ardeur. Et ainsi la rosée que je sens, me laissant sans nourriture , est employée pour substanter & maintenir en moi la mémoire d'une fleur la plus belle que l'on sache , & pour laquelle voir & tenir , je ne sais aise ou plaisir que je ne quittasse, d'autant que la seule odeur d'icelle peut guérir mon cerveau , & , confortant mon cœur , me remettre en la disposition que je desire , afin de tenir compagnie à ces gentils Bergers , s'adextrans pour le passe-temps de leurs Dames. Je crois (dit Drion , en riant) que ce pauvre , pensant aller cueillir le May , a planté en quelque coin du bois son bon sens , & en a rapporté ces gaillardises , qui ne sentent que verdure , faisant une transformation de soi à quelque plante , ayant les fleurs épanouies, ainsi que disent les Poëtes être jadis avenu à ne sais quels fols, lesquels s'égaroient si gayement en leurs desseins , que , Pythagorisans, il leur sembloit être convertis en herbes, arbres, ou fleurs aimées & chéries de leurs maîtresses. Ainsi , mon ami Ergasto, tu n'es plus toi-même ; vois que ton cœur produit fleurs , & ta pensée est la plante , & ton corps sera insensible , si l'on ne va quérir l'ame plus avant en l'intérieur , où ces fleurs seront épanouies , lesquelles attirent toute l'humeur qui est en toi. Ha ! heureux Berger (réplique Ergasto) comme tu philosophes , & discours à ton aise , & te moques de ton bon ami , lequel , s'il te voyoit atteint de pareille maladie , tu te pourrois assurer d'avoir un second & diligent, & fidèle pour la poursuite de tes aises. Si je pouvois , dit Drion , faire le semblable en ton endroit, sois certain que tous mes desirs , tant soient-ils libres & gaillards , ne m'empêcheroient

que, pour l'amour de toi, je ne dressasse encore quelque harangue d'amour devant ta maîtresse, afin de la gagner pour toi, & lui conseiller de respecter ta vertu, bon esprit & gentillesse. Théophile, qui s'étoit tu longuement, voyant comme Drion s'offroit de sens rassis, à secourir Ergasto en ses amours, lui dit: Donne-toi bien garde, bel ami, que, pensant bâtir tes devis amoureux pour Ergasto, tu ne fasses ainsi que fit Sylvain, à l'endroit de la fleur Viennoise, lorsqu'il lui faisoit l'Amour pour le gentil Géonée, & que, pensant prendre pour autrui, tu ne sois fait proie de la Rose, que ce bon Pasteur souhaite tant de fleurer, & non à tort, vu la souëveté, beauté & gentillesse de celle fleur, qui est la première de nos loges. Et ne fais pas tant du bon compagnon, & ne t'exempte pas tellement des affections qui rendent les hommes esclaves de quelque grande beauté, qu'il ne te souvienne, comme d'autrefois tu as dansé sur un pied, ès montagnes de Bourgogne, pour l'Amour d'une, qui valoit bien qu'un Berger si accompli que toi, en fit compte, & la servît, & caressât. Drion, à ce coup, ne se peut garder de rougir, de quoi s'appercevant Galathée, lui dit: Et quoi! gentil Pasteur, votre compagnon vous a-t-il rafraichi si vivement la mémoire de vos passions, qu'il ait fallu que la couleur vous en soit montée au visage? A ce que je vois, si vous entriez en lice comme les autres, ce ne seroit avec plus de discrétion que tout autre amant; &, puisque la seule mémoire vous poinct, & touche si à bon escient, vous en montreriez bien autre apparence, si, ce que vous aimeriez, vous étoit représenté en son être. Je ne veux nier, gentille pucelle, rien de ce que Théophile a dit, & moins m'émanciper de la servitude qui semble une folie nécessaire en l'homme, une fois en sa vie; mais il me suffit d'y avoir passé, sans que je me soucie désormais de recheoir en une fièvre si chaude & contagieuse. Nous y voilà rentrés, dit Alexis, je pense qu'il veut livrer l'assaut & au Ciel, & à la terre; pour ce je suis d'avis que nous le laissions en sa folie & opiniâtreté, & que nous commençions ce à quoi nous sommes ici assemblés, & pourquoi les Bergers nous font l'honneur de nous bien-heurer de leur assistance & présence tant agréable. C'est bien parlé, dit Amato: mais ce seroit grande simplesse à nous d'entrer en jeu, sans espérance de quelque gain, ou faveur, d'autant que naturellement, en quelque sorte que les cœurs soient affectionnés, si n'y a-t-il homme qui veuille, ou souhaite travailler, sans attendre récompense de son labeur, soit par quelque profit, ou desir de gloire, s'il se porte bien en ce qu'il aura entrepris. Au reste, étant ici le choix de tant de bons Pasteurs, n'est raison que leur devoir demeure sans salaire digne du département. Si ce n'étoit que Philarete est partialisé pour les amoureux, dit Drion, je le prierois d'être juge de nos faits, vu que pour son indisposition, il ne sauroit montrer sa gaillardise, & que si je fais quelque grande chose en nos jeux, il ne la passe comme cas de peu d'importance. Toutesfois sachant que bien souvent il parle tout autrement de l'Amour, qu'il n'entend, & seulement pour se servir en opinion d'une grande loyauté, il défend la cause qu'il abhorre le plus en ce monde: je le prie, au nom de toute la compagnie, de s'asseoir, comme juge, parmi

ces belles Nymphes, & ordonner sur le mérite de ceux qui seront le mieux en ce combat pastoral. Philarete vouloit s'excuser de cette charge, tant pour se trouver foible de sa maladie, que aussi, si la chose se faisoit pour l'amour, il ne vouloit rien prétendre contre la majesté d'une si céleste chose, quoique les graces que jamais il en avoit eues, ne le dussent pas beaucoup tirer à suivre son parti, & en prendre la défense. Et au surplus que Drion le tenant pour suspect, il ne pouvoit juger en la cause, en laquelle on le pût facilement objecter & recuser. Et prioit la compagnie que cet honneur fût donné à Ergasto, qu'ils connoissoient de long-temps homme accort, & de fort bon esprit, & lequel entendoit tous les jeux esquels les Pasteurs se peuvent adextrer. A ceci s'oppose Drion, disant qu'Ergasto étoit trop frais amoureux, pour avoir la tête bien faite, & qu'il avoit la vue trop chargée d'idées & imaginations, pour l'employer en ce qui est grossièrement visible. Davantage que si le bonheur vouloit que la Nymphe aimée dudit Ergasto, vînt en la compagnie, ce seroit bien gâter le tout, à cause que le peu de jugement de leur juge s'en iroit en soupirs & œillades, & ainsi le mérite des combattans seroit sans suffisante récompense. Ces mots gais du gaillard Drion firent tellement rire les Pasteurs & Bergers, qu'Ergasto, l'embrassant, lui dit: Je vois bien que le Ciel t'a fait être sans passion, afin que l'assemblée de ces amans demeurât en alaine par tes gaillardises, & que seul tu emportes l'honneur, avec les atteintes que tu donnes courtoisement aux Bergers qui t'honorent. Gentil Pasteur, dit Drion, tu as beau me flatter; car tant que je vous vetrai ainsi asservir vos pensées, comme vous faites, sous la volonté & desir peu reconnoissant de ces cruelles, je ne cesserai de vous accuser & me moquer de vos simplicités. Mais, laissons ceci, & posons Philarete en son siége, afin qu'il ordonne, & des jeux, & du prix, tout ainsi qu'il le trouvera bon, & puis allons voir à qui la fortune sera plus favorable. Comme ils étoient sur le point d'asseoir leur Juge sur une chaire, faite de Jassemins, Roses, & autres fleurs odoriférentes, sous le branchage d'un chesne épais, bien touffu & feuillu, étant en rond ses rameaux, & que déjà par la prairie, on ne voyoit que tantes de frescades & feillards pour les Bergers qui devoient entrer au combat; voici arriver trois Pasteurs de même humeur que Drion, lesquels venaient pour lui faire escorte, sachant bien qu'il étoit au milieu de tels, qui avoient opinion contraire de la sienne, l'un desquels avoit à nom Misogine, le second Alexandre, & le tiers Uranie, hommes des plus honnêtes & excellens, que la troupe en eût vus il avoit long-temps, après lesquels marchoient deux Nymphes belles & jolies en toute perfection, & lesquelles étonnèrent toute la compagnie, par leur grave port & modeste contenance. La première, c'étoit la Rose tant aimée d'Ergasto, & l'autre la gentille Deiphile, pour laquelle bientôt après Théophile quitta sa Diaphane, afin de savourer le miel d'amour, à la suite & service de cette gentille & sage Bergère. Si cette arrivée fut plaisante à toute la compagnie, ce ne fut rien au prix du plaisir que reçurent Drion & Ergasto, l'un pour se voir secondé de si roides & gentils compagnons, en tout exercice; & l'autre voyant son mieux

mieux en lieu qu'il avoit tant desiré, & où il espéroit lui conter ses doléances, & lui faire connoître ce qu'il savoit faire, étant éclairci de telle splendeur que celle de la fille du monde, de laquelle il étoit serviteur, & laquelle pour vrai n'étoit non moins serve que lui, si le sort n'eût contrarié aux desirs & desseins de l'un & de l'autre. Ce fut ici le plaisir à voir les dissimulations de la fille, & comme le Berger vouloit qu'un chacun connût la véhémence de son ardeur, & l'amitié non secondable qui le faisoit l'esclave de sa rose; car, quand ce vint aux bien-viennemens & accueils, le berger transporté, perdant toute contenance, ne sçut caresser que d'une œillade sa gentille maîtresse, laquelle, voyant ce changement, & l'extase étonnée de celui qui étoit si hardi en toute autre chose, ne put tant commander à son ame, & si bien modérer ses desirs, que, changeant de couleur, elle ne jettât par même moyen un soupir si gentiment comparti, que vous l'eussiez jugé être fait à triple fredon. Sydérée & Galathée, qui avoient long-temps conversé avec cette modeste Pastourelle, voulant couvrir cette altercation, comme celles qui ne vouloient point que les Bergers fissent leur profit des transports qui adviennent à leurs semblables, & par conséquent qu'ils eussent opinion que l'amour les accablât si légèrement, & à si bon marché qu'il fit l'esprit des hommes, vinrent l'acoster, & l'arraisonnant de divers propos, la tinrent si longuement, qu'à la couleur soudaine advenue pour le transport d'Ergasto & l'étonnement, la laissèrent à sa première liberté, non que l'accorte fille ne s'apperçut bien de la ruse de ses compagnes, qu'elle dissimula aussi accortement, comme sagement depuis elle se garda de rencheoir en pareille sincope & altération. Cependant Drion festioit les trois Pasteurs survenus, leur mettant en avant le défi des esclaves d'Amour contre lui, qui se disoit (& l'étoit pour vrai) libre de toute affection & servitude amoureuse, les priant au reste d'être de son côté, & défendre la cause de ce qui est du devoir de l'homme contre ceux qui, oubliant leur grandeur, dignité & excellence, se laissent guider à la fantaisie de leur appétit, & qui, étant créés pour commander, obéissent toutesfois à telle le plus souvent qui ne mérite d'être seulement regardée; qu'il se faisoit fort qu'étant leur partie abattue de pensemens, éblouie en la contemplation des Bergères, facilement, & sans trop se peiner, ils auroient le dessus, & de l'Amour, & de ceux qui le suivent. A quoi la Pastourelle, servie de Philarete, répondit avec quelque peu de colère: Il te dût suffire, Drion, d'être né discourtois & haut à la main, sans encore envelopper en ta ruine ceux qui, venans ici pour acquérir honneur, pourront, par ton moyen, s'en retourner avec leur courte honte. Vu qu'il ne fut jamais que ceux qui se promettent beaucoup, & ont grande opinion de leur valeur, ne déchéent de leur prétente, & ne s'apprêtent pour être risée à tout le monde qui les aura oui braver. Je suis marrie qu'un homme de si bon lieu, & duquel l'esprit n'est trop impertinent, s'oublie ainsi à vitupérer ce qui est louable, & à détester ce que tous poursuivent & cherchent. Et véritablement si l'Amour étoit quelque cas de contre-naturel, je louerois grandement & toi & tout autre qui lui donneroit

la chasse ; mais voyant que le veiller, le dormir, le manger & le boire ne sont plus utiles au corps, ni plus suivans ce qui est de propre à la condition de tous animaux, que sont les affections réciproques que nos Ancêtres ont appelées Amour, esquelles, s'il y a quelque dégoût & amertume, je vous prie, dites-moi, quelle viande est si bonne, appétissante & savoureuse, laquelle, prise hors de saison, ne dommage à l'estomach de l'homme ? Le dormir nous étant interdit, cause une ne sais quelle débilitation de cerveau ; mais si l'on en prend plus que de raison, vous avez la tête pesante, le corps lâche & l'esprit non faisant guère bien son devoir. Ainsi en est-il de l'Amour, d'autant que ce n'est que passetemps & plaisir, & réveil d'esprit, à ceux qui le poursuivent avec toute discrétion, là où les sots & écervelés s'y transportent de telle façon, que ce n'est sans occasion que les Poëtes ont feint plusieurs amans avoir été convertis, ou en pierres insensibles, ou animaux sans raison, pource que ceux-ci ont plus suivi ce qui est sensuel en l'homme, que la perfection de l'esprit, qui est fait à l'image de la Divinité. C'est là où je vous attendois, répond Drion, sachant bien que vous aimez tant la vérité, que, pour affection que vous ayez, vous n'avez garde de fléchir de ce qui est déraisonnable, & confesse avec vous, que ceux qui usent avec jugement & discrétion des choses d'amour, ont autant d'aise en cette poursuite, comme les peu sages & accords y ont d'angoisses & traverses, & comme les captifs y sont traités à la dévotion de leurs cruelles maîtresses. Mais, je vous prie, dites-moi, où est-ce que vous trouvez ces amans si discrets, qui puissent façonner leurs fantaisies selon & suivant les termes de raison ? Comment sera sage celui, lequel est privé de son sens commun, l'ame duquel ne respire que rêveries, & qui, dénué de cœur, s'amolit après ce qui seulement ressent ce qui est de terrestre & grossier en nous ? Ne feignons rien que ce qui est : pourquoi est-ce que nous aimons les Bergères ? Est-ce pour quelque opinion de la rareté de leur vertu & modestie ? Mettons le cas qu'il y en ait qui ont cette inclination, si est-ce pourtant que de mille amoureux, vous n'en trouveriez pas une dixaine, qui, louant leurs prétendues maîtresses, vous fassent parade, que de je ne sais quelle beauté, qui se flaitrit avec le temps, & de bonne grace, chose qui se juge selon la diverse opinion des hommes. Et puis encore voyons à quoi tend la fin de l'aimer : que s'il y a grande chose de rare & excellent, & qui suive la raison, je vous le donne gagné, si vous ne vouliez dire que toute convoitise, & desir ému naturellement en l'homme, fût des apennages de vertu. Ergasto, qui écoutoit mal patiemment les propos du Berger sans affection d'amour, lui répond ainsi : Et quoi, Drion, est-ce le peu de souvenance que tu as des propos que tu as oui lire à nos Ancêtres, qu'un certain Pasteur ancien a tenus sur la force de ce qui est beau en nature ? Ne sais-tu pas que le mariage du beau & honnête est si indissolublement lié, qu'il est impossible que rien puisse porter titre de beauté, qui n'ait l'honnêteté à sa suite ? Aussi ne sommes-nous si grossiers, que, contemplant l'effet de quelque beauté, ne le mesurions plus durable, que ce qui se voit extérieurement ; autrement on n'aimeroit point l'homme, seulement la

figure de lui, qui est extérieure. D'autant que cette masse qui apparoît en nous n'est point l'homme, ains est sa perfection contemplée en ce qui est intérieur, & qui dépend de l'esprit. Parainsi l'Amour parfait, & comme nous aimons, se rapporte, non simplement au corps, qui est celui qui déclare l'appréhension de l'ame, mais trop bien à l'esprit, où est la beauté, & qui façonne cette grace, que tu dis dépendre de l'opinion diverse de plusieurs. Mais cela est tout ainsi que quand tous disent que le blanc est blanc, & le noir noir, vu qu'il n'y a homme si simple, qui, voyant une Nymphe gentille, modeste & sage en sa contenance, ne soit ému par la force de la vérité qui nous suit, de dire que cette fille est de fort bonne grace. Ce n'est point une opinion diversifiée, ains une diversité unie en même & pareille opinion. Si tu contemples la fin de l'Amour, je te confesserai véritablement que c'est la liaison, non-seulement de deux volontés, qui se fait par le desir, & par l'opinion qu'ont les parties l'une de l'autre émues, par vertu & apparence extérieure du bien caché dans l'esprit, ains encore par l'alliance & conjonction des moitiés désunies, qui sont en l'extérieur. Mais comment cela? Non comme les brutes & bêtes sans raison, ains suivant la loi de raison, & ordonnée par les célestes, que les sages Pasteurs ont appelé Mariage; car, hors de lui, nulle conjonction n'est honnête, ni licite; que si tu appelles cela mal, ou brutalité, & si tels desirs se débornent de la raison, je suis d'avis que tu t'empoignes à Dieu, à la Nature, & aux loix ordonnées de toute antiquité, &c.

Aux Histoires Tragiques, Tome quatrième, Hist. LXXII, d'un Chevalier Espagnol qui se met follement en hasard, pour acquérir la grace d'une Damoiselle, & reconnoissant sa folie, se départ sagement de sa poursuite.

Il faudra que je die avec le Poëte Italien, qui a fait & dressé la Fable de Roland Amoureux:

Qu'un beau visage a en soi tant de force,
Qu'à le servir un chacun il efforce,
Et ce desir, Amour se fait nommer,
Quoique bisarre il soit, fier & amer,
Ayant en soi douceur & courtoisie,
Orgueil, rigueur, dédain, & jalousie,
Ores plaisant & amiable & doux,
Et tout soudain tout confit en courroux.

Car l'effet m'en donne connoissance, lisant tant de beaux exemples qui sont mis par écrit, non afin que nous les imitions, ains fuyions sagement ce qui ne peut porter rien autre cas de fruit pour notre salaire, qu'un tard repentir & une pénitence peu agréable, mais digne du péché commis volontairement.

Or chacun ſait quel Prince a été Dom Ferdinand d'Aragon, fils du Roi Jean de Navarre; je dis, celui Ferdinand qui épouſa Iſabelle, ſeule héritière de Caſtille, & y a peu d'hommes qui ignorent les vertus & excellence de ce grand Prince, comme celui qui s'eſt fait connoître vrai défenſeur de la Sainte Foi Catholique, chaſſant les Mores du Pays & Royaume de Grenade, &, pour les grandes victoires obtenues ſur les Barbares & Infidèles, il mérita le nom de Catholique. Ce fut auſſi lui qui, jaloux de l'honneur de Dieu, & deſireux du ſalut des ames, chaſſa de ſes terres & ſeigneuries, les Devins, Nécromantiens, & autres s'adonnant au ſervice des diables, le nombre deſquels étoit preſque infini, y ayant pullulé, à cauſe de la communication que les Chrétiens avoient avec les Barbares de Leon & Grenade, qui apportèrent, avec le Mahométiſme, cette ſcience malheureuſe d'Afrique en Eſpagne. Il en ôta la mémoire, fermant les écoles de Tolede & Salamanque, dreſſées pour tel apprentiſſage, & fit brûler tous les Livres qu'il put recouvrer, ſervant à telle impiété & damnable ſuperſtition, comme celui qui vouloit que, tout ainſi qu'il avoit le nom de Catholique, les effets auſſi reſſentiſſent la purité de ſon ame. Ce Prince fit pluſieurs belles & ſaintes Loix, tant pour la police de ſon Royaume, que pour l'Etat & Ordre Militaire, & établit des Chevaliers croiſés, pour tenir tête aux Infidèles de Barbarie : &, ſous lui le premier, fut illuſtré l'art tant néceſſaire du navigage, Auteur Chriſtophle Colomb, qui découvrit les terres du pays qu'on appelle les Indes nouvelles. En la Cour de ce Roi, on ne voyoit que la face d'une vraie école de vertu, ayant la Roine Iſabelle dreſſé le tout avec une ſi grande ſageſſe, que les armes floriſſant ſous le nom du Roi, la chaſteté tenoit rang par elle, entre les filles de ſa ſuite, pour ſervir de patron & exemple à toutes les Princeſſes de la terre. Non pourtant y étoit cloſe la porte à l'amour, j'entends manié avec le reſpect qu'on doit aux grandeurs de telles maiſons, & honnêteté requiſe entre ceux qui ſe vantent de porter titre de Nobleſſe, connoiſſant la ſage Princeſſe, que la beauté ſervoit d'éguillon aux jeunes Chevaliers, de faire reluire leur vertu aux armes, afin de ſe faire connoître, & acquérir la grace de leurs Dames & Maîtreſſes. Parmi la troupe gaillarde de tant de Chevaliers qui étoient à la ſuite des Rois Catholiques, y en avoit un, vaillant & renommé pour ſa ſageſſe & dextérité, fort priſé du Roi & de la Roine, & preſque y tenant des premiers lieux, appelé Dom Jean Emanuel, lequel, durant le repos de la guerre, & ſuivant ſon Roi, devint extrêmement amoureux d'une Damoiſelle de la Roine, qui avoit à nom Eleonore, auſſi découtoiſe & revêche, comme le Gentilhomme étoit doux & courtois. Ce que lui connoiſſant, & voyant le peu de compte qu'elle tenoit de ſon ſervice, ne laiſſoit pourtant de l'aimer & pourſuivre, prenant garde en tout ce qu'elle prenoit plaiſir, où il s'employoit d'auſſi bon cœur, comme elle dédaignoit tous ces devoirs & honnêtes ſervices. On ne voyoit que lices dreſſées, perrons plantés, pour les défis des amoureux, tournois, jouſtes, combats à pied & à cheval, tout pour les Dames, & où Emanuël ſe faiſoit voir des premiers, & ſentir des plus bruſques & hardis : & quoique ſouvent il

emportât le dessus & lui fit présent de ses conquêtes, à savoir des joyaux conquis en ces honnêtes & vertueux exercices, & qu'elle ouït chacun louer hautement la vaillance, gentillesse & courtoisie de son serviteur, si ne fut-il onc possible de ployer ce cœur hautain de cette Espagnole dédaigneuse. Aussi je crois que ce qui nuisoit au Gentilhomme, c'est que lui, étant gaillard, haut à la main, courtois, libéral, magnifique, & vaillant de sa personne, toutesfois il étoit laid, difforme, & fort petit de stature, tellement que cette mignonne ne pouvoit contempler sous la déformité de ce corps, une ame fort gentille. Cetui se voyant ainsi mépriser, crevoit de deuil & déplaisir, & quoique (suivant le naturel de sa nation) il fût rogue & superbe, si étoit-il si coëffé de l'amour de cette fille rigoureuse, qu'ayant longuement pensé à ses façons de faire, il se donnoit le tort, & lui confessoit la victoire, & qu'elle avoit occasion de ce faire, lui n'ayant encore tant mérité par son service, que d'oser attendre encore quelque faveur d'une si grande beauté. Les armes ayant fait preuve de sa vaillance, & la consécration de ses conquêtes faite à Eleonore, avec offre de son cœur, ne lui sembloient suffisantes pour lui exprimer son ardeur; &, par ainsi, s'adressant à un Poëte de son temps, qui écrivoit assez doctement, en langue Castillane, obtint de lui quelques vers, desquels il vouloit faire présent à sa Dame, & lesquels mis en François, contenoient ce qui s'ensuit:

L'amour qui regist mes desirs,
Et qui cause les déplaisirs,
Et les soulas que sent mon ame,
Allume au milieu de mon cœur
Un feu de si extrême ardeur,
Et une si cuisante flamme,
Que mon aveugle entendement,
Quoiqu'il souffre étrange tourment,
Encor' ne cognoît son oppresse;
Car en mourant & languissant,
Et d'aucun heur ne jouissant,
Encor' ce feu doux il confesse.
Las! Je ne voy si ma douleur
Perd un seul point de sa rigueur,
Alors que suis en ta présence;
Car même mal, même plaisir,
Pareil souhait, même desir,
Je sens en présence & absence.
Mais donc comment se guériroit,
Et de son mal s'allégeroit
Ce cœur, qui ne sçait sa souffrance?
Ah! ah! ma douce cruauté,
Hélas! ma rebelle beauté,
Toy seule en as la cognoissance!
Car ce cœur, qui jadis fust mien,
Ne l'est plus; ains il est tout tien,
Et en toy il prend vie & aise:
Il se nourrist de ta faveur,
Et languit, sentant ta rigueur,
Ores glacé, puis tout en braise.
Allége, belle, ce tourment,
Et haste le soulagement
De cest esclave qui te prie;
Allége ce cœur que tu tiens,
Et toutesfois son heur retiens,
Afin de me tenir en vie.
Voy ce que je fais, pour avoir
Un fondement de mon espoir
Au cœur de celle que j'honore!
Afin d'être favorisé,
Aymé, caressé, & prisé
De ma divine Eléonore.
Le camp fier des Mahométans,
Le teint hideux des Africans,
Ne sçauroient étonner mon ame.
Toutesfois je vay tremblotant,

Et frémis tout, me présentant
Devant toy, ma céleste Dame.
Ce n'est de couharde frayeur,
Que sens époinçonner mon cœur,
Ains de desir; & sans foiblesse,
Je me sens du tout abattu
Sans force, pouvoir, ni vertu,
Sans le secours de ma maistresse.
Remets en force un Chevalier,
Et l'accepte pour ton guerrier
Et pour ton serviteur fidelle.
Si tu le détiens en suspens,
Si ses esprits vains tu lui rends,
Ah! on t'estimera cruelle.
Cruelle, hélas! on te dira,
Et le siècle advenir saura
Ma loyauté & ta rudesse:
Je serai loué pour ma foi,
Et chacun chantera de toi,
Ce fust une fière maîtresse.
Ce fust une grande beauté,
Toute confite en cruauté,
Ce fust une douceur trompeuse:
Non, non, dira mon esprit lors
(Quoiqu'eloigné soit de son corps)
Elle étoit de moi amoureuse.
Mais le destin nous empêchoit,
Et fortune point ne vouloit
Unir parfaitement la braise,
Qui couvoit avec grand ardeur
En son esprit, & dans mon cœur,
Pour du tout parfaire nostre aise.

Ces couplets achevés, il trouva le moyen de les faire donner à sa maîtresse, laquelle les accepta, plus pour s'en moquer avec ses compagnes, que de chose qu'elle se souciât de celui qui les lui envoyoit; aussi renvoya-t-elle le Messager, sans aucune réponse: &, ayant lu les couplets, elle vit deux ou trois vers sur le rempli du papier, qui disoient ainsi:

Quando en mi pœna major
Io publiquo lo que siento,
Es el spirito d'amor
Que, sin mi consentimiento,
Dizo todo lo que siento.

Qui signifient en notre langue:

Alors que ma peine je dis,
Et la publie en mes écrits,
C'est l'esprit d'amour qui la chante,
Lequel, sans mon consentement,
Expose tout mon pensement,
Et la douleur qui me tourmente.

Voilà, dit Eleonore, notre Pâris & beau Chevalier, qui, laissant l'estoc & la lance, a prins les armes du Boscan, pour s'attaquer à nous, & avec les vers donner l'assaut à nos cœurs; mais s'il n'y est plus heureux qu'au reste de ses desseins, il peut quitter la plume à un autre, à fin que, se dépouillant des ornemens d'autrui, il paroisse tel qu'il est, & nous laisse vivre en repos, sans nous rompre la tête avec ses fantaisies. Il y en avoit en la troupe, qui se fussent estimées bien heureuses, si le Chevalier leur eût fait un tel honneur que de les aimer, & ne lui eussent usé de si grande rigueur que cette dépite Eleonore; mais quoi? Il advient presque toujours que les amans s'affectionnent en des lieux tous contraires à leurs affections, & desquels ils ne peuvent tirer chose qui fasse à leur contentement. C'est ainsi qu'en advint à ce vaillant guerrier, qui se rendit le captif d'une, laquelle en lieu de le traiter selon son mérite, prenoit bien plaisir de le tenir sous sa puissance, & s'en glorifier; mais de lui donner la moindre faveur du monde, non pas d'une seule œillade, il n'y avoit aucun moyen, ce qui faisoit vivre Emanuel,

le plus triste & mal content Gentilhomme de Castille. Néanmoins, se trouvant un jour en liberté de parler avec sa maîtresse, il lui dit ce qu'il pensoit, la suppliant de l'accepter pour son serviteur : que si elle faisoit difficulté de lui départir tant de grace & faveur, & que jusques alors elle n'eût pris garde à tout ce qu'il avoit fait pour gagner son cœur, que ce fût son bon plaisir de faire preuve de son affection, & essayer combien il étoit dévotieusement lié à elle, pour lui faire service plutôt, & sur toutes les Dames du monde : adjoûtant qu'il n'y avoit chose si difficile ou dangereuse à laquelle il ne donnât fin, pour l'assurer de cette servitude, & de la puissance que seule elle avoit, & auroit toujours de lui commander. La fine Damoiselle, ou soit qu'elle voulût éprouver la Foi & constance de son Chevalier, & si l'effet correspondoit aux paroles & bravades, ou (peut-être) qu'elle souhaitoit de se dépester de lui, tout ainsi que jadis on dit que Junon se travailloit de faire mourir Hercule ; ou Saül d'ôter le bon David de ce monde, en l'exposant à plusieurs dangers, elle lui va parler assez doucement, mais ressentant toujours sa cruauté & gloire, qui lui étoient naturelles. Je ne saurois (Seigneur Chevalier) croire si légérement & à credit, que vous m'aimiez avec une telle véhémence & ardeur que vous dites, sachant bien, combien les hommes sont rusés & cauteleux en paroles, pour nous attirer, & desquelles flammes il nous font parade, pour nous decevoir, où à l'effet ils deviennent plus froids que glace, & plus paresseux & lents que la même couhardise pour l'exécution des desseins de celles desquelles ils se disent serviteurs, voire très-humbles esclaves. Et pour ce, vous mettant au rang de ces hableurs sans effet, je serois d'advis que vous preniez autre adtesse, & me laissiez en repos, sans plus me tourmenter avec vos paroles, ni lettres pleines de faintise, & auxquelles je ne veux, ni prétends ajoûter foi, en sorte quelconque. Le Chevalier qui mouroit de déplaisir oyant cette résolution de défiance, ne savoit que lui répondre, sinon en la priant qu'elle lui fit tant de faveur, que de l'employer en chose, par laquelle elle se pût assûrer, que si d'autres étoient peints des couleurs des déloyautés, qu'il n'en sentoit en rien l'impression, & qu'elle connoîtroit comme il ne mettoit aucune différence entre le dire & l'exécuter, & que plutôt il mourroit que faillir à son entreprise. La Damoiselle conduite de cette légereté qui volontiers accompagne à jeunesse, lui dit, Dom Emanuel, si vous voulez que je vous aime, & croie que votre affection est telle que vous dites envers moi, vous ne m'en sauriez donner plus grande preuve que de me donner cinq têtes de Mores, lesquels vous aurez vaincus d'homme de bien seul, & occis en bataille singulière, & sans autre secours. Voyez l'incivilité de la demande, que de mettre un homme en tel hasard que le vouloir opposer à cinq, là où un fort vaillant homme est assez étonné s'en voyant un en tête, vu que (comme l'on dit) & Hercule, ne sauroit baster ni suffire contre deux : c'est folie de penser qu'on fauche ainsi les hommes, comme le faneur abat de sa faux les herbes dans le pré, durant les ardeurs de l'été, comme les Romans nous faignent un Roland & Regnaut seuls aller contre une armée, & les mettre à déconfiture. Aussi faut considé-

rer ici le peu de considération du Chevalier, qui, sans avoir égard à la raison & à ce que peut l'homme, sans forcer nature, il s'alla précipiter en un tel danger, d'où, sans l'aide de Dieu, (qui prend souci des fols & des enfans) il ne fût jamais sorti : néanmoins il accepte la condition, & engage sa foi à la Damoiselle, se faisant fort que bientôt elle auroit nouvelle, ou de sa mort, ou de sa victoire. Et, sans plus délayer, il met son cas en ordre, part de court, dispose de son bien secrètement, & prend le chemin de Barbarie, accompagné de trois serviteurs; &, ayant passé le détroit si fameux de Gibraltar, renommé pour la mémoire d'Hercule, qu'on dit y avoir planté des colonnes en signe de ses triomphes & conquêtes, il se mit en voie par le pays African, vu qu'il y avoit trèves entre les Mores qui se tiennent le long de la marine, & les Rois Catholiques. Le Chevalier Espagnol se tint parmi les Barbares, près d'un an, où il guida & conduit si bien ses affaires, que non-seulement il entra cinq fois en combat d'homme à homme, ains sept, en rapportant toujours la victoire. Et tuant ses ennemis leur coupoit les têtes, lesquelles il entama & emplit d'herbes souëfves & odoriférantes; &, avec ces sanglantes & hideuses dépouilles, il repassa la mer, & s'en vint à Medine, du camp où pour lors étoient les Majestés de ses Prince & Princesse. Et n'est pas sitôt arrivé, qu'il fait entendre son retour à sa douce ennemie, que dis-je, douce? mais la plus mortelle qu'il eût en ce monde, l'advertissant de son devoir, & comme il avoit encore plus fait, qu'elle ne lui en avoit donné en charge. Avec ce, à fin qu'on ne pensât qu'il eût fait fraude, ni ruse en son fait, il montra Patentes des Gouverneurs des places, où il avoit eu les combats, assûrant & certifiant chacun de son devoir, & de la cause de leur querelle, & des moyens tenus à gaigner si grande gloire acquise en combattant. Cette folle Damoiselle, qui pensoit que jamais le Chevalier n'échapperoit de cette périlleuse entreprise, ou que, ne l'entreprenant point, elle seroit délivrée de ses poursuites, fut étonnée & de son retour & de sa vaillance. Et quoiqu'elle le haït à mort, & n'eût aucunement en pensée de le favoriser, si est-ce que sa parole l'obligeant, & voyant que son amitié étoit sans fiction & par trop affectionnée, elle étoit contrainte de lui montrer quelque semblant d'égale volonté, ne sachant toutesfois comme procéder en chose qui lui étoit si angoisseuse. Néanmoins, Emanuel l'étant venu visiter, elle le recueillit avec meilleur visage que de coûtume, sans toutesfois se soucier des têtes effroyables de ces Mores moustachés, & avec leurs grosses & mortifiées lèvres : le reprenant de sa hardiesse, & qu'elle n'estimoit pas que, pour une femme, il se fût voulu mettre en si grand danger, qui seroit cause (disoit la dissimulée) qu'elle l'en aimeroit toute sa vie, & en ce que honnêtement elle sauroit lui gratifier, elle n'y seroit point la retive. Emanuel, qui cuidoit déjà avoir tout gaigné, & être assûré de sa maîtresse, la caressoit, se familiarisoit avec elle, & tendoit au point de faveur, où tous les plus chastes amants aspirent, quelque couleur de vertu qu'ils attribuent à cette affection passionnée, que on appelle amour; mais, à la longue, il expérimenta un tour de femme, & vit quel compte elles font des hommes, de leur service, & de leur vie. On est abreuvu

abrevu, par tout le Palais Royal, de la folle entreprise du Chevalier, & combien gaillardement il s'y étoit porté, revenant avec honneur, chargé de victoire, & des marques de sa vaillance trop téméraire: de quoi la Roine, qui eût été marrie de la perte d'un tel homme, advertie que fut, l'ayant fait venir en sa chambre, le reprint & tença fort aigrement, de ce que, à la folle requête d'une femme sans advis ni jugement, il s'étoit hasardé à un péril, duquel il ne pouvoit recueillir autre nom que d'un fol présomptueux & téméraire. Que si le Roi usoit plus de rigueur de justice qu'il ne faisoit de miséricorde, il s'étoit mis en grand danger, qu'à son retour, sa tête ne tînt compagnie à celles des Mahométistes, comme ayant passé la mer sans son congé, & mis la paix en bransle, & les conditions de la treve à néant, semblant aux infidèles qu'il fût allé en Barbarie les quereller, & chercher les moyens de renouveler la guerre, s'ils se mettoient en devoir de lui faire tant soit peu de fâcherie. Emanuel voyant les raisons de la Roine, & avec quelle douceur elle le reprenoit, supplia Sa Majesté de lui pardonner; au reste penser que l'amour le tenoit tellement esclave, que si cent hasards, plus grands que celui-là, se fussent offerts, il s'y fût lancé avec un tel commandement, lui semblant avis que, puisque l'amour est inévitable, que la coulpe devoit être plutôt rejetée sur lui, que sur ceux qui follient étant poussés de lui, & ne lui pouvant faire résistance. La Roine se moquant de ces raisons si mal fondées, lui disoit, que les amoureux & les ivrognes devoient être punis de même; car celui qui se charge de vin, doit porter la pénitence, non pour un crime commis durant son ivrongnerie, mais bien pour s'être laissé troubler le sens pour boire sans mesure: aussi les amants faut que soient châtiés non s'ils se dévoyent, étant celle propre des hommes vaincus de telle passion, mais pour avoir donné tant de force à la sensualité sur la raison, qu'enfin elle l'ait accablée. Quelque advertissement que la Roine eût donné à ce Gentilhomme de se déporter de cette entreprise, il ne désista pourtant de poursuivre, estimant, vu le bon visage que lui montroit Eleonore, qu'il en viendroit au dessus, non qu'il ne se fâchât grandement, qu'ayant fait telle & si grande preuve de son amitié, il en eût si froide récompense, que de ce peu que les Damoiselles donnent de faveur ordinaire à ceux qui les servent, d'autant que son amitié étant sans pareille, & l'obligation d'elle grande en son endroit, il lui sembloit qu'elle dût mesurer la recompense, selon qu'il la desseignoit, & ne laisser un si beau chemin apprêté pour unir à jamais deux volontés amoureuses: mais il se trompoit; car la Damoiselle, quelque contenance qu'elle eût, l'aimoit aussi peu que lorsquelle lui commanda la guerre contre les Mores. Ses amis d'autre part, lui étoient aux oreilles, le tençoient & reprenoient aigrement, de s'amuser ainsi à une ingrate, & qui lui étant inégale en toute chose, il étoit un grand fol que de la poursuivre, assûré que pas un de ses parens ne trouveroit cette alliance bonne: qu'il devoit chercher parti selon son rang, & égal en antiquité de race, & noblesse de sang. Mais c'étoit chanter devant les sourds, ou faire son à ceux qui sont trépassés; car Emanuel ne vouloit & ne savoit, ou peut-être ne pouvoit oublier ce feu amoureux, & moins se

retirer de la poursuite. Ainsi, se trouvant un jour avec son adversaire, & laquelle il aimoit si étrangement, il lui dit : & quoi, Madamoiselle, ne vous ai-je pas assez donné de preuves de ma loyauté, pour désormais être récompensé de ma peine ? Voulez-vous que encore je vous en monstre une plus grande évidence ? Que reste-t-il plus sinon que je me sacrifie à votre cruauté, puisque autre chose je ne puis tirer de vous que rudesse & mal traitement ? Serai-je toujours repu de dissimulations & nourri de la seule espérance si vaine, qu'elle se évanouit aussi-tôt que le souffler d'un vent tourbillon ? Faites, je vous supplie, faites tant pour mon bien, & votre décharge, que je voye, ou la fin de mon malheur ou de ma vie ; car d'être longuement en ces altères, ce n'est en moi de le pouvoir guere plus endurer. Eleonore qui n'osoit le déchasser, se sentant si obligée à lui, crevoit de dédain, le voyant si fâcheux en ses poursuites, & se repentoit de l'avoir jamais employé : néanmoins pour ne lui donner occasion trop poignante de se plaindre, lui tenoit le bec en l'eau, disant assez froidement : Qu'elle n'ignoroit pas ni son mérite, ni sa fidélité, & qu'étant vertueux & honnête comme il étoit, se devoit contenter qu'elle l'aimoit & estimoit sur tout autre, & qu'elle ne lui osoit manifester ce qui se couvoit en son ame, qu'il eût patience, & se confortât sur l'assurance de son bon vouloir, qui lui devoit suffire, attendu que c'étoit tout ce qu'elle lui pouvoit accorder. Ces harangues durèrent un long temps, & fut plus capitulé sur ces amours, sans effet ni profit, qu'à faire la paix entre deux les plus grands Princes de l'univers. La Cour s'en allant de Medine à Seville, (jadis Hispalis & chef du Royaume Espagnol) le Chevalier n'y faillit de suivre le Roi, non tant pour être ordinaire de la maison, que pour ne s'éloigner de celle qui l'eût voulu savoir en l'Isle de Cuba, en la nouvelle Espagne, pour n'avoir plus un si fâcheux réveillematin pour lui rompre la tête. Or faisoit le Roi Ferdinand, nourrir des lyons à Seville, pour son plaisir, ainsi que voyez que les grands Princes ont leur passetemps tout divers à l'humeur du vulgaire, & alloit souvent, sur le matin ou sur le tard, vers leur parc, & loge pour voir leur contenance, lorsque leur Gouverneur leur donnoit à manger, & admirer l'effort & industrie de l'homme, avec la faveur que Dieu nous fait, nous assujettissant ainsi toutes choses. Un jour que le Roi & les Dames étoient à la galerie, voyant les lyons prendre curée de quelques mâtins qu'on leur avoit jetés, comme Emanuel parlât avec sa maîtresse, advint qu'elle (fût par mégarde & n'y pensant point, ou à son escient) laissa tomber un gant parfumé, dans le parc des lyons ; dequoi elle se montra si fâchée, que, larmoyant, elle dit : he Dieu ! & qui me rendra mon gant que j'avois si cher, pour l'amour de la main qui m'en avoit fait présent ? Car, ce faisant, je connoîtrai l'amitié que l'on me porte. L'enragé Emanuel, sans dire autre cas, descend en bas, & se faisant ouvrir la porte du parc, ayant l'épée au poing, & la cappe entour du bras gauche, entra hardiment, & sans s'étonner où les lyons étoient encore, & prit le gant, non sans grand effroi & étonnement de tous les assistans, toutesfois sans que les lyons bougeassent tant peu soit pour lui nuire, ou l'endommager. Mais, montant les degrés, il s'advisa de toutes ses

folies passées, & des dangers, où déja, par deux fois, il s'étoit mis & exposé pour cette folle, qu'il connut lors être plus que traitresse & malicieuse, cherchant ainsi les moyens qu'elle faisoit pour le faire mourir. Toutesfois sur l'heure, dissimulant ce qu'il en pensoit, lui porta le gant, & lui dit, qu'elle contât pour deux, & que la troisième pourroit finir la partie. Elle l'entendit bien, mais n'en tint compte, ains fut si rogue & mal aprise, qu'elle ne daigna seulement le remercier, & pense qu'elle étoit marrie de ce que les lyons avoient déja pris leur repas, afin que le Chevalier ne fût sorti, sans montrer là un tour d'escrime, & s'il étoit si vaillant qu'on l'estimoit, en la maison Royale, où il n'osa guere arrêter, craignant le courroux de la Roine, laquelle s'irritoit fort contre lui, pour aller ainsi désespérément hasarder sa vie; & eût été en danger, s'il eût été rencontré sur cette chaude cole, d'avoir embrassé une prison, en lieu de sa prétendue maîtresse, contre laquelle la Roine vomit son courroux, l'appellant sotte & indiscrette, de tenir si peu de compte des hommes si nécessaires au Roi, que de les hasarder si souvent à la mort: lui défendit sur peine de la vie, de ne plus parler à Gentilhomme quel que ce fût, puisque ses façons de faire étoient si dangereuses, & son cœur si farouche, que d'éprouver la loyauté avec une sonde si mal plaisante: & sachant que Emanuel s'étoit retiré en sa maison, lui manda, qu'il ne fût si hardi de venir en cour, sans être mandé, & qu'il avoit fait que sage de se retirer; car autrement elle lui eût apris à goûter que vaut de désobéir à son Supérieur, & ne tenir compte de celui qui a sur lui toute autorité & puissance. Dom Emanuel ayant mis de l'eau en son vin, & dépouillé la bêtise, en laquelle amour l'avoit plongé, tout ainsi que les Poëtes feignent des compagnons d'Ulisse, par le breuvage enchanté de Circé, grande sorcière, dès qu'il est à sa maison, déchira tout ce qu'il avoit de faveurs d'Eléonore, & ne voulut plus que ses pages, ni moussons ou estafiers portassent livrée des couleurs de sa cruelle ennemie, laquelle il print en telle détestation & haine, que jamais ne fut pareille celle que Timon, Athénien, portoit à tout le genre humain, ni ne s'y pouvoit paragonner celle du Palladin, Regnaut de Montauban, après avoir goûté de l'eau enchantée, qui faisoit oublier l'amour & détester la chose aimée, jadis charmé par le sage Merlin, pour ôter à Tristan la fantaisie amoureuse qu'il avoit sur le Roi de Cornoüaille. Emanuel donc d'amant, esclave & assujetti, devient mortel ennemi, oublie la beauté d'Eléonore, & pense seulement en sa félonnie, déteste, non le sexe, comme plusieurs font, sans raison, mais celle-ci créée, comme il disoit, en dépit de nature: & saoul de pensement divers, ne pouvant plus son cœur retenir cette tempête, envoya à la langue le surplus de ses discours, & lors il commença de parler, ainsi que s'ensuit. C'est grand peine certainement, en l'esprit d'un tyran, qui fait mourir un innocent; mais & son crime & le tourment que lui donne sa conscience, redoublent alors qu'à l'innocence est jointe l'obligation, qui l'astreint & rend redevable à celui qu'il fait mourir. Mais de quel crime accuserai-je cette desloyale & trompeuse damoiselle, laquelle, sous un voile de feinte amitié, & avec le masque d'une grande simplicité, n'a fait scrupule de me mettre deux fois en hasard & péril de

perdre la vie? Avec quelles paroles (puisque d'effet je ne puis, y obstant l'honneur & réputation d'un vaillant homme) me vengerai-je de cette tigresse felonne, & ennemie de toute vertu & courtoisie? A qui découvrirai-je sa méchanceté & essais desloyaux & infidèles? Ah fausse fémelle! je ne pense point que tu sois du sang & naturel du reste des femmes, en voyant peu qui s'acharnent cruellement sur ceux qui les aiment, honorent & caressent. Si j'avois fait quelque offense, & commis un forfait contre toi, je ne serois marri qu'avec telle dissimulation & faintise, tu eusses tâché d'en prendre vengeance. Mais je n'ai, sinon aimé, je n'ai que poursuivi ton alliance, te faisant trop plus d'honneur qu'il ne t'appartenoit, & te caressant outre ton mérite. Ah! Royne, la plus sage & vertueuse, & qui vive, que tu as bonne occasion de te moquer de la simplicité mienne, qui sçai bien dompter les hommes, & ne suis effrayé du rencontre des bêtes les plus furieuses & épouvantables, & toutesfois une sotte m'a dompté! & ai été fait proie d'une bête sans raison, & l'esclave de celle qui ne sait que vaut ou la liberté, ou la servitude! Pardonne-moi, Princesse souveraine, & vois ma repentance, avec espoir de mourir, plutôt que jamais amour se vante de m'assujettir. Il eût continué son dire, si quelques gentilshommes, ses voisins, ne fussent venus le visiter, pour voir s'il vouloit aller prendre le plaisir de la chasse, en leur compagnie, & qu'aussi s'en venoient-ils souper chez lui, pour delà, en avant, s'acheminer en cour, où ils avoient affaire. Le gentilhomme fut fort joyeux, tant de l'honneur qu'ils lui faisoient, le visitant si familièrement, qu'ayant un moyen si à propos, pour écrire le dernier adieu à sa cruelle favorite, & la peindre de ses couleurs, pour passer ainsi sa colère, puis qu'autrement il n'y pouvoit remédier, pour rassasier son esprit desireux de vengeance. La chasse ne fut de grande durée, à cause qu'il étoit assez tard quand ils partirent, & ainsi Emanuel les ayant festoyez au souper, chacun se retira en sa chambre; & le passionné, non d'amour, mais de courroux, en lieu de se coucher, se mit à feuilleter livres, & recueillir vers, pour écrire, en faisant un amas tel que s'ensuit.

Dom Jean Emanuel à l'ingrate Eleonore.

Que n'a le Ciel, en produisant ton corps,
Formé l'esprit tout tel que le dehors?
Ou que n'a-t-il cest esprit fait visible,
Afin qu'estant, ainsi qu'il est nuisible,
On l'évitast, ainsi que le nocher
Fuit un écueil, ou périlleux rocher,
Lorsque, tandis que le Ciel ne l'estonne
Avec ses feux, la mer rase il silonne?
Que n'a le sort assujetty ton cœur
Dessous la loy de quelque grand rigueur,
En te donnant un ami aussi stable,
Comme ton cœur est loyal & aimable?

Que n'a l'amour descoché tous ses traits
Les plus ardens, & les plus imparfaits
Qu'onc dessus cœur émeu il descocha?
Et si jamais ses yeux en desboucha
Pour adviser, est pour faire l'eslite
De quelque bien & soulas, & mérite.
Que n'a-t-il pris ce desir, ah! pour moy,
Et pour juger de ma loyale foy?
Et regarder la plus fausse femelle,
La plus traistresse, & subtile & cruelle
Que nature onc ait en terre produit,
Comme un sion d'un sauvageon sans fruit?
Que n'a ce fol advisé ta faintise,
Et le desir de ma grande franchise,
Pour séparer mon cœur de ton desir,
Et me laisser vivre libre à plaisir?
Le sort, le ciel & l'amour, tous ensemble
Avoient dressé (ainsi comme il me semble)
Ceste conjure, & vouloient m'effrayer,
Et, m'effrayant, ma constance essayer,
Pour, ce faisant, me faire entendre comme
Doit se régir un sage & accort homme
En tous ses faits, afin que sagement
Je fisse choix de mon heur, ou tourment;
Et que, guidé de raison, je suivisse
Une qui sceust juger de mon service.
Ils m'ont guide pour dresser mon esprit
En ce détroit de haine, & contredit,
Et m'ont offert ce fier object à l'ame,
Afin qu'un jour sobrement je m'enflamme,
Ayant gousté que vaut le déplaisir
Que j'ai acquis, ne sçachant bien choisir.
Car, choisissant la belle Eléonore,
Et ce clair teint, qui fait rougir l'Aurore
De grand dépit; hélas! je ne voyois
En quel danger ma vie je mettois!
Point ne sentois la finesse & la ruse,
Qui se cachoit sous ce chef de Méduse,
Et ne goustois que la clarté qu'on voit
Par le dehors; l'obscur n'apparoissoit,
Lequel depuis m'acheminoit vers l'onde,
Que le Nocher, en se dépitant, sonde
Avec sa rame, en passant les esprits,
Qui, par la mort, aux Enfers sont conduits.

Tu me voulois, ah ! fille desloyale !
Conduire au bord de l'onde stigiale,
Et consacrois ma vie aux Africains,
Me défaisant avec mes propres mains.
Mais le haut Dieu, soustenant ma querelle,
Et encontre eux, & contre toi cruelle,
Me délivra, & eust pitié de moy,
Pour condamner le défaut de ta foy,
Et faire voir à chacun, que Médée
Onc l'ame n'eust si éprise, & voilée,
Charmant, liant les esprits & les corps,
Et émouvant mille & mille discords
Pour se venger (en occisant son frère)
De la poursuite & guerre de son père ;
Ou pour oster à son époux Jason
Cruelle fille au malheureux Créon,
Que toy cerchant ma défaite & ruine,
Lorsque, plourant, ta fourbe m'achemine
Dedans le parc des Lions rugissans,
Mais plus que toi, vers moi, doux & plaisans.
Tu voyois bien que ma cause étoit bonne :
Mais ne voulois, ô fière Tisiphone,
Le recognoistre, & aimois mieux me voir
Mort & défait, que me donner espoir
De récompense, ou de quelque allégresse,
En te suivant comme dame & maistresse.
J'étois aveugle, aveugle & sans esprit,
Et sans raison aveuglément conduit
Sous ton plaisir, mais ores je dissipe
Tout ton effort, & sage m'émancipe
De ta puissance, ayant pour ma clarté
Pris le rayon perdu de liberté.
Je te renonce, ô perverse adversaire,
Et plus de toi je n'ai aucun affaire.
J'abhorre & fuis ces yeux clairs & lascifs,
Jadis de moi cruels & fugitifs ;
Et le parler miellé de ta bouche
A mon oreille aucunement ne touche.
Tes ris me sont autant de traits poignans,
Et tes douceurs mille glaives tranchans ;
De tes soupirs le vent ainsi m'étonne,
Que de Jupin les éclats quand il tonne :
Et t'approcher me seroit aussi dur
Que m'en aller dans le manoir obscur,

Où le Thébain, pour l'amour de sa Dame,
Alla sonnant, vestu de corps & d'ame.
Va donc, cruelle, & cherche un autre objet
De tes desseins, & un autre sujet
De ton venin & feinte hipocrisie;
Car autre voye ay-je à présent choisie,
Où ne pourray, en aimant, m'égarer;
Où je sçauray sagement dévorer
Tous les ennuis, la tristesse importune,
Et les effrois que bastist la fortune;
Où, assuré, je ne craindray l'ardeur
D'un œil lascif, ny la foible vigueur
De l'Archerot, qué pensois indomptable;
Et lequel j'ay, d'une force admirable
Sur toy, en toy, battu & terrassé,
Tant que du tout je le voy trépassé,
Pourry, défait, sans honneur, & sans gloire,
Loing rejeté de mon cœur & mémoire.
Tu gémiras, alors que je riray,
Et poursuivras, alors que je fuiray.
Je te verray en ma grande liesse,
Pleine d'ennuy & de pâle tristesse,
Car tu seras la proie de l'amour,
Et en mon cœur lors ne sera séjour,
(Non plus qu'il fait) l'amour, ni son bandage;
Toi, ni tes yeux, ni ton plaisant visage,
Et ne pourras te vanter désormais
Que pour toi j'aye au cœur, ou guerre, ou paix.
Je jouiray désormais de mon aise,
Avilissant & les brandons & braise,
Que jusquici je donnois sottement
A Cupidon, en mon aveuglement:
Et je renvoye & les desirs & peines,
Et les desseins des poursuites plus vaines
Que j'ai pour toi fait. Encor te dirai
Que mille fois plustost je choisirai
De repasser en l'Afrique stérile,
Pour y combattre, & avoir file à file
Cent mille noirs, en barbe, avec leurs dards
M'environnant, enclos de toutes parts,
Q'onc d'un clin-d'œil je regarde ta face,
En te faisant tant peu que soit de grace,
Et croire peux qu'encore, après la mort,
Me ressentir je veux de ce grand tort

Que tu m'as fait, & te ferai sans cesse
(Si me survis) de nuit, parmi la presse
Des songes vains, ramenant à tes yeux
La mort, l'effroi, les assauts furieux,
Sacs & combats, & mortelles conquestes,
Et le péril des ravissantes bestes.
Ainsi, vivant, mourir je te ferai,
Et reposer pas ne te laisserai,
Tant que, vaincue enfin de ceste oppresse,
D'ennui chargée, & de grande détresse,
Vienne, pleurant, sans amour, & sans cœur,
Gouster la mort, son effort & rigueur.

Le lendemain au matin, les Seigneurs voulant partir pour aller en Cour, Emanuel en appela un, en qui plus il se fioit, & son voisin, & lequel souvent l'avoit admonesté de se dépêtrer de sa Dame, & de cette folle poursuite, auquel il déclarà toute sa délibération, & ce qui étoit contenu en la lettre, qu'il lui pria donner à Eléonore, feignant ne savoir ce qui est dedans, & vous verrez, dit-il, une sotte glorieuse bien écornée, se voyant ainsi accoutrée de toutes façons. Mais nous laisserons Emanuel en son logis, & ceux-ci à faire leur voyage, pour clorre ce Livre, & prendre un peu d'haleine du long travail que j'ai pris, faisant un si grand chemin: non que je veuille pour cela quitter du tout le labeur, vu que ce me feroit plus de peine, que je n'ahanne en suant après l'étude, où ayant employé mon temps jusqu'ici, je ne suis si mal appris que de me retirer sur mes pertes. Ce que j'espére vous faire expérimenter, vous faisant voir en bref un œuvre de mon invention, de tel goût, que, je crois, ces histoires ne vous seront pas si chères, qu'encore, pour l'amour de moi, & du plaisir que je prends à vous complaire, vous ne jettiez l'œil sur ce qui se présentera devant vous, par ci-après des fruits cueillis, en si peu que j'ai de champs, pour le bien & profit de la Nation Françoise.]

FRANÇOIS BELLEMERE. Directoire de la vie humaine, contenant quatre Traités. Le premier est du régime de la personne; le second, de la manière de soi confesser; le troisième, du remède contre scrupule de conscience; le quart, est la forme de soi préparer à recevoir le Créateur, composé jadis en Latin, par François Bellemere, Religieux de l'Ordre des Frères Minimes de Saint François de Paule, imprimé à Paris, *in*-16. par Poncet le Preux, 1537.

FRANÇOIS BEROALD a interprété, tant en Latin qu'en François,

François, les figures du Théâtre de Jaques Besson, Docteur Mathématicien, imprimées à Lyon, *in-fol.* par Barth. Vincent, 1578 *. L'Idée de la République de François de Beroalde, sieur de Verville, imprimée à Paris, *in-12.* par Timothée Jouan, 1584.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot François Béroald, Tom. I, pag. 208 & 209. J'ajouterai à ma Remarque, que l'*Idée de la République* est un Poëme en sept livres, fait à l'imitation de l'*Utopie de Morus.*

FRANÇOIS DE BILLON *, Secrétaire, a écrit en prose Françoise, le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin, commençant par motif & attache d'escarmouche, & recharge d'escarmouche; après laquelle suit fuite & prinse d'ennemis. Vous y verrez après, la grosse tour d'invention & composition des femmes. En après le premier Bastion de ce Fort sur la force & magnanimité d'icelles. Deuxième Bastion sur leur chasteté & honnêteté. Troisième Bastion sur leur clémence & libéralité. Quatrième Bastion sur leur dévotion & piété; avec force Canonnades, en chacun desdits Bastions. Puis vient le fondement & préparation de la contremine de ce Fort inexpugnable, suivi d'icelle contremine faite sur le parler expert de la plume, pour la préexcellence de l'honneur de son genre, dédié à très-hautes & Royales Princesses Cathérine de Medicis, Roine de France, Marguerite de France, Duchesse de Berry, Jeane d'Albret, Roine de Navarre, Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nevers, Anne de Ferrare, Duchesse de Guyse, imprimé à Paris, *in-4°.* par Jean Dallier, 1555 *.

* Bayle s'est trompé, quand il a soupçonné que l'Evêque de Senlis, oncle de Billon, s'appeloit aussi *Billon*, & que c'est par une faute d'impression qu'il est nommé *Fillon*, dans un passage qu'il cite (*Diction.* Tom. I, pag. 821). Il se nommoit *Artur Fillon*, selon son Epitaphe & le Nécrologe de l'Eglise de Senlis. Il mourut en 1526. Bayle juge bien du Livre de Billon, quand il dit, que cet *Ouvrage est bisarrement construit.* Il a eu le sort des mauvais Livres; il est devenu fort rare, & le devient de plus en plus, car il n'y a pas d'apparence qu'on s'avise de le réimprimer. Ainsi il n'y a pas lieu de

croire, qu'on fasse jamais usage de la correction, que Henry Etienne indiquoit pour une seconde Edition. Billon avoit pris l'expression *Vir-Dei*, qui sert d'épithète à Séméja dans la Bible, pour le nom d'un Prophète, qui se seroit appelé, en un seul mot, *Virdei*. (*Apolog. pour Hérodote*, Edit. de 1734, Tom. I, pag. 86). Les Prophètes, selon Billon, étoient les *Secrétaires*, ou *Clercs de Dieu, dépendans de Jesus-Christ, son Chancelier, semblables aux Secrétaires des Rois de France, établis sous la dépendance du Chancelier de France*. Voyez le Livre de Billon, pag. 290. Ce sont ces passages, que Henry Etienne appeloit, avec raison, des Blasphèmes. — Voyez encore, sur FRANÇOIS BILLON, *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 209 & 210.

FRANÇOIS BLAISOT, de Mussi l'Evêque, a traduit du Grec de Lucian, en notre langue, Déclamation contre la calomnie, avec un brief recueil des Histoires y desirées, pour l'intelligence du texte, colligée par le même Traducteur, imprimée à Tolose, *in*-4°. par G. Boudeville, 1559.

FRANÇOIS BLANCHIN a composé Tabulature de Luth, en diverses formes de fantaisies, Chansons, Bassedanses, Pavanes, Pseaumes, Gaillardes, à Lyon, par Jaques Moderne.

FRANÇOIS BOHIER, Évêque de S. Malo, a traduit du Latin de Nicolas de Cusa, Cardinal Allemand, la conjecture des derniers jours, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel de Vascosan, 1562.

FRANÇOIS LA BORIE, de Valois, Docteur ès Droits, natif de Cahors, a écrit * Antidrusac, ou Livret contre Drusac, fait à l'honneur des femmes nobles, bonnes & honnêtes; par manière de Dialogue [1]. Interlocuteurs Euphrates & Gymmisus, imprimé à Tholose, par Jaq. Colomies, 1564.

* L'*Anti-Drusac* fut composé contre le Livre que Gabriel Dupont, sieur de Drusac, avoit composé, sous le titre de *Controverses des sexe masculin & féminin*, dans lequel Drusac avoit donné gain de cause au sexe masculin. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GABRIEL DUPONT, Sieur DE DRUSAC, Tom. I, pag. 252 & 253.

[1] L'Auteur de ce Dialogue y prend d'εὖ & de φράζω, le nom d'*Euphrates Bien disant*, & y donne à Drusac celui de *Gynimisus*, de γυνὴ & de μισῶ, parce qu'il haïssoit les femmes, comme le fait voir son Livre, intitulé *Controverses des sexes masculin & féminin*. Du Verdier écrit mal *Gymmisus*, de

même que *Valois*, au lieu de *Valons*, Bourg de Vivarès, d'où étoit la Borie. L'*Anti-Drusac* n'est point parmi les *Anti* de Baillet, non plus que l'*Anti-Atheos*, Ouvrage Latin du même la Borie, dont parle du Verdier, dans son Supplément de la Bibliothèque de Gesner, au mot FRANCISCUS BORIA. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS BOURGOIN a traduit l'Histoire de Flave Josephe, Sacrificateur Hebrieu, des antiquités Judaiques, contenue en vingt Livres: deux Livres du même Auteur, contre Appion Alexandrin ; la Reprise de propos contre Apolloine Molon & Lysimach, pour la défense des antiquités & loix Judaïques: ensemble les sept Livres de la guerre des Juifs ; un Traité de la Domination de raison, auquel le martyre des Machabées est élégamment décrit: & la vie dudit Josephe, décrite par lui-même: le tout imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean Temporal, & après par les héritiers Jaques Giunti, & depuis à Paris, Latin François, chacune correspondante l'une à l'autre, verset à verset, revue & corrigée sur l'exemplaire Grec, par Jean le Frère de la Val, chez Claude Fremy & Nicolas Chesneau, 1570. L'Histoire Ecclésiastique, proposant l'entière & vraie forme de l'Eglise de notre Seigneur Jesus, montrant aussi les lieux, auxquels le Royaume d'icelui a été dressé, soit de son temps, ou après: l'Avancement de ce Royaume; les Persécutions & Martyres des Saints; les choses miraculeuses; quelle tranquillité l'Eglise a eue; de quelles fausses doctrines elle a été assaillie; de quelles armes elle y a résisté: sous quels Empereurs elle a souffert; de quels elle a été maintenue. Et de l'état des Juifs. Tome premier, contenant sept Livres traduits & recueillis tant des anciens Auteurs, que de Mathias Flaccius Illiricus, Jean Wigand, Matthieu le Juge, Basile Faber, imprimé à Genève, *in-fol.* par Artus Chauvin, 1566. *Calvinique.* Second Tome de l'Histoire Ecclésiastique, contenant la Description des choses les plus notables advenues en l'Eglise de Jesus-Christ, lorsque l'Empire Romain étoit gouverné par Constantin le grand & ses fils, & par Julien, Jovinien, Valentinien, Valens, Gratian, & Theodose le grand ; & que plusieurs anciens Docteurs florissoient en l'Eglise

Chrétienne : recueilli des plus anciennes Hiſtoires & autres Auteurs, ſelon l'ordre obſervé au premier Tome, & mis en François, par le même Bourgoin, imprimé à Genève, *in-fol.* par François Perrin, 1563. Paraphraſe ou briève explication ſur le Catéchiſme, par François Bourgoin, imprimée à Lyon, *in*-16. par Sébaſtien Honnorat, 1564. *Calvinique.* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot François Bourgoin, Tom. I, pag. 210 & 211.

FRANÇOIS LE BRETON a traduit de Latin, la Fontaine d'honneur & de vertu [1], où eſt montré comme un chacun doit vivre en tout âge, en tout temps, & en tout lieu, envers Dieu & envers les hommes, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555.

[1] Cette *Fontaine d'honneur & de vertu* eſt une verſion de l'Imitation de Jesus-Christ, où l'ordre des Livres eſt changé. — Voy. La Croix du Maine, & les Notes, au mot François le Breton, Tom. I, pag. 211. (M. de la Monnoye).

FRANÇOIS BURGAT, Maſconnois, a écrit en rime, Traité en forme d'Exhortation, ſur l'efficace & la vertu de l'Oraiſon Chrétienne ; & la manière de la rendre agréable à Dieu, en quoi conſiſte la ſouveraine conſolation de l'ame pécheresse, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean André, 1551.

FRANÇOIS CAMILLI, de l'Ordre Saint Dominique, Théologien & Inquiſiteur de Ferrare, Oraiſon des fallaces & ruine du monde, prononcée par François Camilli, &c. en la préſence des Révérendiſſimes Legats, & autres Pères de l'univerſel, ſacré Concile de Trente, miſe de Latin en François, imprimée à Paris, par Guillaume de Nyver *.

* Il n'eſt point parlé de cet Auteur dans la Bibliothèque des Ecrivains de ſon Ordre.

FRANÇOIS DE CHANTELOUVE, Gentilhomme Bourdelois, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem ; a écrit Tragédie de Pharaon [1], & autres Œuvres Poëtiques, Hymnes,

Sonnets, & Chanſons, imprimés à Paris, *in*-8o. par Nicolas Bonfons, 1576.

[1] Je n'ai point vu cette *Tragédie de Pharaon*, mais le titre, & l'explication qu'en donne La Croix du Maine, au même mot FRANÇOIS DE CHANTELOUVE, Tom. I, pag. 212, me fait croire que le *Pharaon* de la pièce ne pouvant être que Charles IX, l'Ouvrage, par conſéquent, étoit de quelque Huguenot. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS CHAPPUIS, de Lyon, Medécin en la Cité de Genève, a écrit Sommaire contenant certains & vrais remèdes contre la Peſte; la manière de préſerver les ſains, contregarder les infects, & ceux qui ſervent les malades, de guérir les frappés, & nettoyer les lieux infects: la manière d'y procéder par médecines, ſaignées, ventoſes, cauthères, ou ruptoires: le tout traité ſi familièrement, qu'un chacun, en cas de néceſſité, ſe pourra panſer ſoi-même, imprimé à Genève, *in*-8°. l'an 1548.

FRANÇOIS DE CLARY, Albigeois, a décrit en vers François, la Bellete, imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1578.

FRANÇOIS COLUMPNE. Songe de Polyphile [1]. Voyez JEAN MARTIN.

[1] L'Auteur du *Songe de Poliphile* ayant caché ſon nom dans les lettres initiales des trente-huit Chapitres de ſon Livre, leſquelles, raſſemblées, forment ces mots: *Poliam Frater Franciſcus Columna peramavit*, on voit que *Columna* n'étant point écrit *Columpna*, doit bien moins, en François, être écrit *Columpne*. Nos Anciens écrivoient *Colomne*, & nos Académiciens, dans leur Dictionnaire, ont ſuivi cette orthographe, quoiqu'ils aient été obligés d'avertir qu'il faut prononcer *Colonne*. On peut voir, touchant le *Songe de Poliphile*, & ſon Auteur, la Diſſertation que j'en ai faite dans le quatrième Tome du *Ménagiana*, pag. 69 juſqu'à 89. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS DE LA CROIX DU MAINE, ci-devant mentionné en la lettre C, (p. 420) & duquel j'ai depuis appris le nom propre, s'eſt mis à faire une autre Bibliothèque Françoiſe (à ce qu'on m'a dit) laquelle il intitule Epitome: & eſt ſur la preſſe à

Paris, pour fortir bientôt dehors, fi jà l'Imprimeur ne l'a mife aux champs; car je ne l'ai point vue. Je ne fais s'il favoit que j'euffe travaillé en pareil fujet (comme fept ans font paffés que je fuis après) en ayant communiqué, & montré les mémoires à plufieurs célèbres perfonnages de l'Europe, mêmement à Paris, à infinité, jufques à n'y avoir Libraire qui n'en ait été abrevé, plufieurs d'iceux m'en ayant demandé inftamment l'exemplaire. Et ce digne Jofeph Scaliger, homme de fingulier jugement, & rare doctrine, en a voulu voir les projets, que je lui montrai l'année 1582, en Foreft, en l'une de mes maifons, où, de fa grace, comme auffi en cette ville de Lyon, il m'eft venu vifiter quelquesfois. Mais je préfume que, lorfqu'on a vu que je demeurois tant à mettre en lumière ma Bibliothèque, tant de fois par moi promife, on a eftimé que j'étois de ceux-là, qui promettent montagnes d'or, comme dit le proverbe, pour ne tenir rien, ou bien peu, après. Ce qui a pû mouvoir ledit fieur de la Croix, quelque Libraire à ce le pouffant, de dreffer cette autre, & la mander au jour: laquelle, provenant d'une fi bonne main, ne peut être qu'accomplie, & bien reçue *.

* Voy. fur LA CROIX DU MAINE, les Mémoires de Niceron, Tom. XXIV.

FRANÇOIS DOUYNET, Paidomathis [1], a traduit Préface de Corneille Tacite, fur la mort de fon beau-père, en laquelle il décrit les calamités advenues aux hommes de lettres, fous l'Empire de Domitian; avec quelques Harangues du même Auteur, imprimée à Troyes, *in*-4°. par Claude Garnier, 1580.

[1] Comme on prononçoit alors l'*èta* en *ïota*, du Verdier a écrit *Paidomathis*, au lieu de *Paidomathès*, παιδομαθής, nom que prenoit ce pédant, pour donner à entendre, qu'ayant été bien inftruit dès fon enfance, il ne pouvoit manquer d'être habile. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS LE DUCHAT, de Troyes en Champagne, a écrit * Agamemnon, Tragédie tirée de Senèque; avec l'Hiftoire de Lucreffe forcée, en vers Lyriques, prife du fecond Livre

des Faſtes d'Ovide: plus l'Idole vengeur, traduit de Théocrite: le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean le Royer, 1561.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot FRANÇOIS LE DUCHAT, Tom. I, pag. 216, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, pag. 198.

En la Tragédie, le Chœur des Philoſophes Grecs dit ainſi:

[*Aux Cours la laide Bellonne*
Se trouve le bras ſanglant,
Aux Cours Erynne eſpoinçonne
L'ambition du plus grand.
Erynne touſiours connuë
Des maiſons, qui, ſur la nuë
Fières, ont levé le front,
Qu'une heure a miſes à fond.
Bien que la guerre mutine,
Ou la fraude n'y ſoit pas,
La grandeur fond, & ſe mine
Soubs ſon fais, & tombe bas,
De ſoy-meſme acravantée,
Et la fortune éventée,
Ne peut long-temps ſur ſon dos
Porter un fardeau ſi gros.
La Nef, qu'un bon vent enlève,
Craint, douteuſe, ſon beau temps.
Plus haut une tour s'élève,
Plus eſt battue des vents.
Dans la foreſt ombrageuſe,
La tige est plus dangereuſe
A rompre & prendre le ſaut,
Qui a le faiste plus haut.
La fortune rien ne lève,
Que pour enfin l'abaisser:
L'humaine gloire est plus brève
Que le temps. On voit passer
Toute choſe à ſon contraire.
Heureux qui peut ſe retraire
Au moyen, & près du bord
Singlant, touſiours nage au port!

En l'Idole Vengeur.

La roſe au matin belle, au ſoir paſle flétrit,
Le beau lys chet ſoudain, & cheu ſoudain pourrit:
Le teint change ſoudain aux blanches giroflées;
La blanche neige auſſi coule aux moites vallées,
Fondue incontinent; & la beauté touſiours,
Non plus que la jeunesse, aux belles n'a ſon cours.]

FRANÇOIS EXIMINES, de l'Ordre des Frères Mineurs, a compoſé, à la requête de Meſſire Pierre d'Artes, Chevalier, Chambellan & Maître d'Hôtel de Jean, Roi d'Aragon, le Livre des Saints Anges [1], contenant cinq Traités; le premier de leur hauteſſe & nature excellente; le ſecond, de leur Ordre révérend; le troiſième, de leur ſervice diligent; le quatrième, de leur victoire; le cinquième, de Monſieur Saint Michel, leur

honorable Président, imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, 1518.

¹ Ce *Traité des Anges*, suivant Luc Vading, est de François Ximenès, de Gironne, Cordelier, Evêque d'Elna, Patriarche de Jérusalem, que Gaspard Escolano, Chap. 7 du Liv. V de son *Histoire de Valence*, dit avoir fleuri en 1400. Quelques-uns, du nombre desquels est M. Fléchier, Liv. VI de la *Vie du Cardinal de Ximenès*, attribuent l'Ouvrage à ce Cardinal, & disent que l'Original, écrit de sa main, s'en conserve au Monastère de la Salcéda, dont il fut Gardien. Je ne verrai jamais cet Original, mais si, indépendamment du style, auquel je ne fais pas d'attention, il ressemble tant soit peu, pour le fond des choses, & pour le raisonnement, à la Traduction que j'en ai vue, imprimée à Genève, *in-fol.* 1478, ce ne peut être qu'un très-misérable Ecrit. Le vieux Traducteur François a dit *Eximines* pour *Ximenès*, tant en cette version du *Traité des Anges*, que dans celle *de Vitâ Christi*, attribué au même Auteur. Olivier Maillard, dans ses *Sermons de la Passion*, où il le cite, écrit toujours *Franciscus de Chimenis*, en quoi il se conformoit à la prononciation Espagnole du mot *Ximenès*. (M. de la Monnoye).

FRANÇOIS DE FERRIS, Docteur Médecin, a écrit en trois Livres, des Offices mutuels qui doivent être entre les grands Seigneurs & leurs Courtisans, pris en partie sur le Latin de Jean de la Case, Archevêque de Benevent : plus du devoir qui doit être reciproquement gardé entre les Maîtres & Serviteurs privés, par le même Traducteur, imprimés à Paris, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1572.

FRANÇOIS FEUARDENT *, de l'Ordre de S. François, Docteur en Théologie, en l'Université de Paris, a écrit Réponse aux Lettres & Questions d'un Calviniste, touchant l'ancienne Virginité, excellence & invocation de la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1579. Divins Opuscules & Exercices spirituels du Saint Père Effrem, Archidiacre d'Edesse, en Mésopotamie, écrits en langue Syriaque, par ledit Auteur, l'an 1530, puis tournés en Grec, & de Grec en Latin, par divers personnages de bon savoir, & en François, par ledit Feu-ardent : plus un excellent Sermon de S. Cyrille Alexandrin, de l'yssue & sortie de l'ame hors

hors le corps humain, traduit de même, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1579. *Liber Ruth, Francisci Fevardentii, Ordinis Minorum, Parisiensis Theologi, Commentariis explicatus, Parisiis, in-8°. apud Sebastianum Nivellium*, 1582. *Fr. Fevardentii Appendix in Alphonsi à Castro contra hæreses Libros, Paris. in-8°. apud Michaelem Sonnium*, 1579. *Ejusdem in operum Irenæi, Episcopi Lugdunensis, singula capita, Annotationes, Paris. in-fol. apud Sebast. Nivellium. Ejusdem Præfatio qua Neotericorum hæreticorum in aliquos & sanctos scriptores maledicta retunduntur, Parisiis, in*-8°. 1576.

[1] Ce Cordelier naquit à Coutances; son zèle, quelquefois furieux, sembloit répondre, par ses effets, à son nom. Il le développa d'abord contre les Hérétiques, qu'il poursuivit à outrance, & contre lesquels il écrivit; devenu ensuite Ligueur, il ne ménagea pas plus la personne sacrée des Rois, & on le vit faire retentir les chaires chrétiennes, de ses emportemens contre Henri III & Henri IV. — Il étoit né en 1539. Les titres de ses Ouvrages Polémiques sont singuliers; on en peut juger par ceux-ci: *Theomachia Calvinistica*... *Entremangerie des Ministres*. Cependant on doit convenir qu'il avoit de la science, & qu'il doit être distingué du commun des Ecrivains de son temps. Il écrivoit à Antoine Possevin, le 28 Novembre 1602 (*Possev. Apparatus Sacer*, Tom. I, pag. 496) qu'il acheveroit sa soixantième année au mois de Décembre suivant. Il étoit donc né en 1539, & non pas en 1541, comme Bayle l'a cru, d'après Konig. On trouvera, dans le trente-neuvième volume de Niceron, la liste de ses Ouvrages. Je ne parlerai ici que de ceux qu'il composa en François. Il n'avoit encore écrit en cette langue que ceux qui sont cités par du Verdier, lorsque ce dernier publia sa *Biblioth. Françoise*. Feuardent fit imprimer depuis, 1°. des *Dialogues contre les Calvinistes*. La première Partie parut en 1585, & la seconde en 1598. 2°. Des *Réponses aux doutes d'un Hérétique converti*, en 1597. 3°. Un *Bref Examen des Prières Ecclésiastiques, Administration des Sacremens & Cathéchisme des Calvinistes*, en 1599, & avec beaucoup d'augmentations, en 1601. 4°. Un *Avertissement aux Ministres, sur les erreurs de leur confession de foy*, 1599. 5°. *Entremangeries Ministériales*, c'est-à-dire, *Contradictions, injures & exécrations mutuelles des Ministres & Prédicans*, &c. 1601, & considérablement augmenté en 1604. De Thou met Feuardent au nombre des Ligueurs les plus furieux, & Pâquier écrivoit, en 1594, que c'étoit *un des plus séditieux Prescheurs qui fût dans Paris.* (Lett. Tom. II des Œuvres de Pâquier, pag. 456). Selon les *Mémoires de l'Etoile*, il se lassa de ses emportemens, & devint pacifique sur la fin de ses jours. Il mourut à Paris le premier Janvier 1610.

FRANÇOIS * LE FEVRE, Docteur Médecin, à Bourges, a traduit de Grec les trois premiers Livres de la Chirurgie d'Hipocrates, des ulcères, des fistules, des plaies de la tête, illustrés des Commentaires de Vidus Vidius, mis de Latin en François, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jaques Kerver, 1555. Le Médecin Chirurgien d'Hipocrate le Grand, avec le Commentaire de Galien, où est traité de l'Institution du Chirurgien, autrement des choses qui se font en la boutique du Médecin-Chirurgien, imprimé à Paris, *in*-16. par Jaq. Kerver, 1560. Il a mis aussi de Latin en François, Histoire de Theodose, Pontife de la Loi Judaïque, & de Philippe Chrétien, par laquelle est révélé le secret & mystère des Juifs, jusqu'à présent, à la confirmation de notre Foi Catholique, la probation de l'incrédulité & aveuglement des Juifs, imprimée à Paris, *in*-16. par Jaques Kerver, 1561, & par Antoine Houic, 1570, comme aussi à Lyon, par Jean d'Ogerolles.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 218.

FRANÇOIS Monsieur de FOIX, de la famille de Candale, Captal de Buchs, &c. Evêque d'Ayre, Conseiller du Roi en son Conseil privé, a traduit de l'exemplaire Grec, avec collation de très-amples Commentaires, le Pimandre de Mercure Trismegiste, de la Philosophie Chrétienne, connoissance du Verbe Divin, & de l'excellence des Œuvres de Dieu, imprimé à Bourdeaux, *in-fol.* par Simon Millanges, 1579. Commentaires sur les Elémens de Géométrie & Mathématique d'Euclide Megarense *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 218 & 219.

FRANÇOIS LE GAGET, Verdunois, a écrit Bergerie, ou Déploration Pastorale, sur le trépas de très-illustre Princesse Antoinette de Bourbon, Douairiere de Joinville; avec une Paraphrase du quarantième Psalme; une Ode & quelques vers Latins, imprimée à Paris, *in*-4°. par Timothée Jouan, 1584

FRANÇOIS GARON, a écrit Vocabulaire de cinq langues, Latin, Italien, François, Espagnol, Allemand, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jaques Moderne, 1542.

FRANÇOIS GARRAUT, sieur des Gorges, Conseiller du Roi & Général en sa Cour des Monnoies, a écrit les Recherches des Monnoies, Poids, & manière de nombre, des premières & plus renommées Nations du monde, depuis l'établissement de la Police humaine jusques à présent, réduites & rapportées aux Monnoies, Poids & manière de nombrer des François; avec une facile Instruction, pour partir & diviser un entier, en plusieurs parties, & réduire plusieurs parties, en un entier; à l'imitation de l'As Romain, imprimées à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1576. Des Mines d'Argent trouvées en France, l'Ouvrage & Police d'icelles, imprimées à Paris, *in*-4°. par Nicolas Roffet, 1579 *.

* Du Verdier ne cite pas la première Edition du Livre de Garraut, *sur les Mines d'argent trouvées en France.* Elle est de 1574. Il n'a pas pu faire mention d'un autre Ouvrage de Garraut, qui ne parut qu'en 1590, intitulé *Sommaire des Edits & Ordonnances Royaux, concernant la Cour des Monnoyes & Officiers particuliers d'icelle.* Le P. le Long n'a cité que l'Edition de cet Ouvrage, faite en 1632.

FRANÇOIS GEORGE, Venitien. Voyez GUY LE FEVRE.

FRANÇOIS GILBERT DE LA BROSSE, Angevin, Licencié ès Loix, Aumônier de la Roine, mère du Roi, a traduit d'Italien, Pratique spirituelle d'une servante de Dieu, à l'exemple de laquelle se peut exercer toute Religieuse ou Personne spirituelle, imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1579. Enseignement pour bien vivre & mourir, composé premièrement en Italien, par Révérend Père Dom Antoine de Luc, Chanoine Regulier, Théologien & Prédicateur; avec plusieurs utiles Résolutions d'aucuns doutes de Théologie, imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1580. Les Contemplations de Saint Bonaventure, sur la Passion

de notre Seigneur Jesus-Christ, traduites de Latin, imprimées à Paris, *in*-8°. par Chaudiere, 1580. La Perfection de la vie politique, écrite en Italien par le Seigneur Paul Paruta, Gentilhomme Venitien, rédigée par articles sommaires & advertissemens, & traduite par François Gilbert de la Brosse, imprimées à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1582. Opuscules de Vénérable Père Dom Seraphim de Fermo, &c. Voyez en la lettre S.

FRANÇOIS GIRARD, Docteur ès Droits, Prevôt de l'Eglise de Bourg, & Official de Lyon, riere les terres de son Altesse, a écrit Traité des articles instructifs, pour procéder à l'exécution des signatures bénéficiales, conclues & arrêtées entre les Révérends Archevêques & Evêques de France, traduits du Latin, enrichis de brèves Scholies & Sommaires, Annotations au marge, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Antoine Gryphius, 1582.

FRANÇOIS GORACELIS [1], Florentin, Docteur en Théologie, Ecolier de la Roine, mère du Roi. Confutation des mensonges controuvés, touchant la Dédicace de l'Eglise des Frères Minimes, dits Bons-hommes, lez Paris; avec un beau & docte Discours & vraie Narration de tout ce qui a été fait en ladite Dédicace, où sont comprises aucunes Histoires fort notables, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean du Taurroy, 1578.

[1] Je n'ai pas lu le Livre, mais je présume qu'il falloit écrire DE GORACELIS. La Croix du Maine, qui écrit GORASEUS (Voy. Tom. I, pag. 221) a bien plus corrompu le nom. En récompense, il a mieux marqué celui de l'Imprimeur, mal appelé ici *Jean du Taurroy*, au lieu de *Jean du Carroy*, par une faute, apparemment d'impression, qui a donné lieu à la Caille de supposer un *Jean du Taurroy*, Imprimeur du Livre de *François Goracelis*, c'est ainsi qu'il nomme cet Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS LE GRAND, Procureur du Roi au Baillage de Melun, a traduit de Grec Traité de Plutarque, de la honte vicieuse, imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles Estienne, 1544.

FRANÇOIS GRANDIN, Curé de l'Eglise S. Jean Baptiste d'Angers, a écrit Destruction de l'orgueil mondain, ambition des habits, & autres inventions nouvelles, extraite de la Sainte Ecriture, & des anciens Docteurs de l'Eglise, imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1558. Discours en forme d'Épître, contenant deux points principaux, &c. imprimé à Paris. Ledit François Grandin a recueilli des Legendaires & Chartres de l'Eglise Saint Jean d'Angers, & mis en François, la Vie de Saint Lezin, élu Evêque d'Angers, environ l'an 586, contenue au premier Tome de l'Histoire de la Vie & Mort des Saints, imprimé à Paris.

FRANÇOIS GRIMAUDET, Avocat du Roi, au Siége Présidial à Angers, a écrit [1] Remontrance aux États d'Anjou, assemblés à Angers, en l'an 1561, imprimée *in*-8°. Paraphrase du Droit de Retraict Lignager *, recueillie des Coutumes de France, & Glosateurs d'icelles; en laquelle sont ajoutés au marge, les lieux & allégations propres; avec une Préface accommodée à la matière, contenant un bref Discours de la nature, variété & mutation des Loix, par Pierre Ayrault, Angevin, Avocat en la Cour de Parlement de Paris: le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1577. Paraphrase des Droits des Usures & Contrats Pignoratifs, divisée en trois Livres, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1578. Des Monnoies, Augment & Diminution du prix d'icelles, Livre unique, contenant dix-sept chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1579. Paraphrase du Droit des Dîmes Ecclésiastiques & inféodées, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne, en l'an 1574. Opuscules Politiques, en nombre quatorze: assavoir de la Loi, de la température de la Loi par équité: de l'Équité par supplément, & de celui qui doit suppléer & déclarer la Loi par équité: que les sages Gouverneurs, en aucun temps, ne doivent garder la Loi, comme elle est écrite: de l'Office du Magistrat, en la récompense des mérites & infliction des peines: que Prudence doit être jointe avecques Justice,

ſi les biens des ſujets appartiennent aux Empereurs & Rois: qu'Utilité ne ſe peut ſéparer de Juſtice & Honnêteté, s'il eſt vrai qu'un Empire, un Royaume & une République ne ſe peuvent maintenir ſans injure & injuſtice: qu'il eſt permis au ſeul Magiſtrat de punir les crimes: comme le ſage Gouverneur doit être inſtruit par la connoiſſance de l'art, & par expérience: des maux qui ſont faits ès Républiques, par ceux qui abuſent d'éloquence: comme eſt réſiſté aux Sophiſtes, par ſagacité & bon jugement: que l'homme politique doit avoir égard à ſe maintenir, imprimés à Paris, *in*-8°. par Gabriel Buon, 1580. De la Dignité Royale en l'Egliſe, ou que le Roi a en l'Egliſe, *non encore imprimée.*

[1] Du Verdier, parlant des *Remontrances* de Grimaudet, *aux Etats d'Angers, aſſemblés en l'an* 1561, devoit dire *en l'an* 1560. Il a pris l'année qu'elles furent imprimées, pour l'année qu'elles furent faites. —Voyez, touchant GRIMAUDET, les *Remarques* de Ménage, *ſur la vie de Pierre Ayrault*, pag. 224, 237 & 238. (M. DE LA MONNOYE).

* François Grimaudet naquit vers l'an 1520, à Angers, où il fut Conſeiller au Préſidial, & enſuite Avocat du Roi, en 1558. La fermeté de ſes *Remontrances*, dont il eſt ici queſtion, le firent accuſer de favoriſer les Novateurs; la Sorbonne les condamna; mais la pureté de ſes intentions n'en fut pas altérée. Il confondit ſes ennemis, par ſon attachement à la Religion & au Roi. Il mourut en 1580. Il ſe prétendoit deſcendu d'un *François Grimaldi*, qui vint s'établir d'Italie en Anjou, dans le 15[e] ſiècle, avec Louis II, Duc d'Anjou, dont il étoit Tréſorier. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XLI. La *Paraphraſe du Droit Lignager* parut en 1564. La Préface eſt de Pierre Ayrault. Le Livre de Grimaudet, *De la Dignité Royale en l'Egliſe*, que du Verdier ne croyoit point imprimé, fut publié en 1579. Il a pour titre: *De la Puiſſance Royale & Sacerdotale.* Du Verdier a omis un Ecrit de Grimaudet, intitulé: *Traité des cauſes qui excuſent le dol*, 1569, *in*-8°. Il fut réimprimé, à la ſuite de la *Paraphraſe du droit des uſures*, en 1586.

FRANÇOIS GRUGET, Référendaire du Roi en ſa Chancellerie du Palais à Paris, frère de Claude Gruget, a mis en François, Recueil des Prophèties & Révélations, tant anciennes que modernes, lequel contient un Sommaire des Révélations de Sainte Brigide, Saint Cyrille, & pluſieurs autres Saints &

Religieux Personnages, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert le Maigner, 1561.

FRANÇOIS GUARIN, Marchand de Lyon*, a écrit en rime, la grande Complainte & Régime de François Guarin, imprimée *in*-16. l'an 1512*.

* On croit que François Guarin naquit en 1413, ou environ. Il fut d'abord Marchand riche & en crédit; puis, la fortune lui ayant manqué, il perdit sa considération & ses amis. Il trouva sa consolation dans sa probité, & une sorte de plaisir à montrer à son fils à vaincre l'adversité par sa constance, ce qui fait le sujet d'un Ouvrage divisé en trois Parties. Les deux premières sont des avis sages & judicieux, tirés des meilleurs Livres, & mis en rimes, d'un ton modéré & doux; la troisième est du style le plus amer. Il s'emporte contre plusieurs usages respectables, comme un Fanatique déchaîné. Sans doute que ses affaires alloient plus mal, & augmentoient sa mauvaise humeur. Il donne la date de son Ouvrage, en ces termes:

L'an mil quatre cens & soixante,
Fut, par voulenté impuissante,
Romancié ce présent Livre.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 317.

FRANÇOIS GUERIN, Docteur ès Droits, Lieutenant-Général, établi par le Roi, du grand Sénéchal du Pays & Comté de Provence, a mis par écrit Règlement des Avocats, Procureurs & Greffiers & des troubles de Cour, imprimé à Aix, par Vas Cavallis, 1552; avec deux Arrêts donnés par la Cour de Parlement de Paris*, entre les Syndics des Communes du Pays de Provence, Gens d'Eglise, Nobles & autres sur les tailles: l'un publié le sixième Juillet 1552, & l'autre le huitième Septembre ensuivant: plus autre Ordonnance sur le fait de criées & décret.

FRANÇOIS GUICCIARDIN *. Voyez HIEROSME CHOMEDEY, CHARLES DE CHANTECLER.

* François Guichardin naquit à Florence, le 16 Mars 1482. Il commença par enseigner le Droit; il fut ensuite employé à quelques négociations, où il se distingua. Léon X lui donna le gouvernement de Modène & de Reggio; Clément VII, celui de la Romagne & de Boulogne. Il eut même le com-

mandement des troupes de l'Eglise, & il se conduisit avec autant d'habileté que de bravoure. Ayant perdu ses emplois, sous le Pontificat de Paul III, il revint à Florence, où il rendit de grands services aux Médicis. Ce fut alors qu'il se mit à composer son *Histoire*, à laquelle il doit toute sa réputation. Elle comprend ce qui s'est passé depuis 1494 jusqu'en 1532. Jean-Baptiste Adriani, de Florence, en a donné la continuation. Outre les anciennes Traductions, il y en a eu une, publiée en François, en 1738, en 3 vol. *in*-4°. avec une Préface, & des notes de M. Georgeon, Avocat au Parlement de Paris. François Guichardin mourut en 1540. Son neveu, *Louis Guichardin*, a donné une excellente Description des Pays-Bas, & de bons Mémoires Historiques.

FRANÇOIS HABERT, d'Yssouldun en Berry, Secrétaire de Monsieur le Duc de Nevers, a écrit plusieurs Livres & Œuvres Poëtiques en grand nombre; assavoir *, la Controverse de Vénus & de Pallas, appellant du Royal Berger Pâris, Juge délégué par Jupiter, au moyen de l'adjudication de la pomme d'or à Vénus, par laquelle est étendu le conflit de vice & de vertu, imprimée, à Paris, *in*-8°. par Denis Janot, 1542. Le Philosophe parfait, imprimé à Paris, *in*-8°. par Ponce Roffet, 1542, & par Denys Janot. Les Visions du Banny de Lyesse, imprimées à Paris, *in*-8°. par Arnoul l'Angelier, 1540. La Suyte du Banny de Lyesse, contenant le Jugement de Pâris, entre les trois Déesses, plusieurs Epîtres, Rondeaux, Ballades: le second Livre des Visions fantastiques, imprimé à Paris, par Denis Janot, 1541. Le Différent du corps & de l'esprit; avec les Cantiques extraits de l'Oraison Dominicale, une Eclogue de la parfaite amour, & l'Epitaphe de vérité, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume le Bret, 1542. La manière de trouver la Pierre Philosophale, autrement que les anciens Philosophes; avec le *Credo* de l'Eglise Catholique: ensemble cinq Ballades Evangéliques, imprimée à Paris, *in*-8o. par Denis Janot, 1542. Le Voyage de l'homme riche, fait en forme de Dialogue, imprimé à Troyes, *in*-4°. par Nicole Paris, 1543. Le Combat de Cupido & de la Mort, en prose; plus les Epîtres Cupidiniques, en rime; une Eclogue sur la mort d'Erasme; une Exclamation contre la vérolle: plus Ballades, Chansons & Epigrammes, imprimées

imprimées à Paris, *in*-8°. par Alain Lotrian, 1541. Déploration du feu Messire Antoine du Prat, Chevalier, Chancelier de France, imprimée à Lyon, par Jean de Tournes, 1547. Le Songe de Pantagruel; avec la Déploration de feu Messire Antoine du Bourg, Chevalier, Chancelier de France, imprimé à Rouen, *in*-8°. par Claude le Roi. Les trois Livres de la Chrysopée, c'est-à-dire, l'Art de faire l'or, contenant plusieurs choses naturelles, écrits premièrement en vers Latins, par Jean Aurelius Augurellus, imprimés à Paris, *in*-8°. par Vivant Gautherot, 1549. Description Poëtique de l'Histoire du beau Narcissus, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Balthasar Arnoullet, 1549. Le Temple de chasteté; les Epîtres; les Epigrammes; les Cantiques, les Déplorations & Epitaphes; les Eclogues; les Ballades; le vieux Chevalier: le tout imprimé en un volume, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1549. La nouvelle Pallas, la nouvelle Juno, présentée à Madame la Dauphine; la nouvelle Venus, par laquelle est entendu pudique amour, & autres Compositions Poëtiques, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547. L'Histoire de Titus & Gisippus, traduite du Latin de Philippes Beroalde; l'Histoire de Tancredus, Roi de Salerne, contenant les pitoyables amours de Guichard & de Gismonde, fille dudit Tancredus; Invention du même Beroalde; l'Homme prudent dudit Beroalde: le tout en vers François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Hierosme de Marnef & Michel Fezandat. Les Dits des sept Sages de Grèce, imprimés à Lyon, *in*-16. par George Poncet, 1550. Les Sermons Satyriques d'Horace, divisés en deux Livres, interprétés, en rime Françoise, par François Habert, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat & Robert Granjon, 1551. Les quatre Livres de Caton, pour la doctrine des mœurs, faits par Quatrains; avec les Epigrammes moralisés, imprimés à Lyon, *in*-16. par Claude Marchant, 1552. La Louange & Vitupere de Pecune; Elégie morale sur deux vers d'Horace; Prière à Dieu, faites par Manassès, Roi de Juda; Cantique sur l'Avant-

naiſſance du huitième enfant du Roi Henri II, né à Fontainebleau, en l'an 1555, nommé Hercules, Duc d'Anjou: Epigrammes: le tout imprimé à Paris, audit an. L'Exaltation de vraie & parfaite Nobleſſe; les quatre Amours; le nouveau Cupido; le Tréſor de vie, imprimé à Paris, *in*-8°. avec quelques Traductions dudit Habert, imprimées à Paris, par Michel Fezandat & Robert Granjon, 1551. L'Inſtitution de libéralité Chrétienne, avec la misère & calamité de l'homme naiſſant en ce monde, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Thyout, 1551. L'Excellence de Poëſie, contenant Epîtres, Balades, Dixains, &c. imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud & Jean Saugrain. Les Amours conjugales de très-illuſtre Prince Emanuel Philibert, Duc de Savoie, & de très-illuſtre Princeſſe Marguerite de Valois, Ducheſſe de Berry, ſœur unique du Roi Henri II, par Sonnets Heroïques; avec aucuns Epigrammes moraux, en Poëſie Françoiſe & Latine, imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre Gautier, 1559. La première Monarchie & Origine des Rois Romains, la Puiſſance Royale deſquels fut réduite en deux Magiſtrats ou Conſuls, avec la Puiſſance des ſept Ambaſſadeurs aſſis à la table du grand Roi Ptolomée, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559. Epîtres Heroïdes, pour ſervir d'exemple aux Chrétiens, imprimées à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1560. Les Métamorphoſes de Cupido, qui ſe mua en diverſes formes; aſſavoir Cupido en neige; Cupido en Hybou; Cupido en Cerf; Cupido en Pandore, chambrière de Jupiter; Cupido en Miroir; Cupido en Anneau; Cupido en diverſes formes; Cupido en Voile élabouré de riche ouvrage; Cupido en Bouquet de fleurs; Cupido en Cheſne du mois de Mai; Cupido en pluſieurs dons; Cupido en deux blancs Coulons; Cupido en Fruits d'Automne; Cupido en Cheval; Cupido en Vierge, nommée Serayne: le tout traduit des vers Latins de Nicole Briſard, natif d'Attigny, en ſon Opuſcule intitulé *Metamorphoſes amoris*, & ladite Traduction imprimée à Paris, *in*-8°. par Jacques Kerver, 1561. Les quinze

Livres de la Métamorphose d'Ovide, traduits en rime Françoise par François Habert, illustrés de figures, imprimés à Paris, *in*-16. par Hierosme de Marnef & Guillaume Cavellat, 1574.

* François Habert a été l'un des Poëtes les plus féconds & les plus célèbres, du règne de Henri II; il eut même le titre de *Poëte du Roi*, qui sans doute ne lui fut pas fort avantageux, à en juger par le surnom de *Banni de Liesse*, qu'il garda toute sa vie. On ne sait pas la date de sa mort, mais on présume qu'elle arriva peu après 1561, puisqu'il cessa d'écrire dans ce temps; au moins il ne donna rien au Public depuis les *Métamorphoses de Cupido*, traduites des vers Latins de Nicole Brizard, natif d'Attigny, Paris, 1561, *in*-8°. Son premier Ouvrage fut, *Les Visions du Banni de Liesse*, Paris, *in*-8°. 1540. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag 182, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 8 & suiv. & au même mot *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 223 & suiv.

FRANÇOIS HOTOMAN*, Parisien, Jurisconsulte, a écrit Advertissement sur le fait de l'usure, extrait de deux Livres Latins, par lui faits sur cette matière, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1552. L'Apologie de Socrates, écrite premièrement en Grec par Plato, & mise en François par Fr. Hotoman, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Sébastien Gryphius, 1549. Il a écrit quelques autres Livres en François, auxquels a été répondu. Voyez ses Œuvres Latines en l'Epitome de la Bibliothèque de Gesner.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot FRANÇOIS HOTOMAN, Tom. I, pag. 225, & les Mémoires de Niceron, Tom. XI.

FRANÇOIS JARY, Prieur de Notre Dame la Prée, lès Troyes, a écrit en vers Heroïques François, la Description de l'Origine & première Fondation de l'Ordre des Chartreux, naïvement pourtraicte au Cloistre des Chartreux de Paris, imprimée *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1578.

FRANÇOIS JUNCTINI, Florentin, Docteur en Théologie & excellent Astrologien, a écrit ample Discours sur ce que la Comete apparue au mois de Novembre 1577, menace devoir advenir à plusieurs Princes, Pays & Peuples de la Chrétienté, imprimé à Lyon, *in*-8°. par François Didier, 1578. Discours sur la Réformation de l'an, faite par notre Saint

Père le Pape Gregoire XIII, avecques les causes pour lesquelles ont été ôtés dix jours, & le Nombre d'or, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1582. *Speculum Astrologiæ, universam Mathematicam scientiam in certas classes digestam complectens, Autore Francisco Junctino : cui accesserunt in duos quadripartiti Ptolomæi Libros Commentaria, Lugduni. in-fol. apud Philippum Tinghium*, 1581. *Fr. Junctini in spheram Jo. de Sacrobosco Commentaria. Lugduni, in-8°. apud Symphorianum Beraud*, 1578. *Ejusdem Tractatus judicandi revolutiones nativitatum, excus. Lugd. in-8°. apud Heredes Jacobi Junctæ*, 1570. *De Divinatione quæ fit per astra diversum ac discrepans duorum Catholicorum, sacræ Theologiæ Doctorum, judicium, scilicet, Franc. Juncti ac Joannis Lensæi. Coloniæ, in-8°. apud Ludovicum Alectorium*, 1580. *Discorso sopra il tempo dell' inamoramento del Petrarca, con la spositione del Sonneto, Gia, fiammegiava l'amorosa stella. Per Francesco Giuntini, Fiorentino, Stampato in Lione*, 1580. *in*-8°. *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot FRANÇOIS JUNCTIN, Tom I, pag. 228.

FRANÇOIS LAMBERT, natif d'Avignon, a écrit Déclaration de la Règle & État des Cordeliers. *Censurée*. *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article Tom. I, pag. 229.

FRANÇOIS DE LARBEN, Célestin au Convent lez Mante, a traduit le Manuel de parfaite vertu, appellé, à juste raison, le Paradis de l'ame, composé premièrement, en Latin, par Albert le Grand, Evêque de Reynsburg [1], en l'an 1234, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Bonhomme, 1551.

[1] *Albert le Grand* est mal nommé ici *Evêque de Reinsburg*, au lieu de *Regenspurg*, que nous disons plus communément *Ratisbonne*; mais, en 1234, il n'étoit pas encore Evêque; il ne le fut qu'en 1260, dans sa soixante-septième année, & vingt ans avant sa mort *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet état ne lui plut pas, il l'abdiqua, & rentra dans son Cloître, pour y vaquer plus librement à l'étude.

FRANÇOIS LIBERATI, Docteur & Astrophile, a écrit

Discours, contre Cyprian Leovitius, & autres modernes Astrophiles, lesquels pour les effets des quatre Eclipses Solaires, unions de Planettes au signe d'Aries, & grande conjonction qui doivent ensuivre, depuis l'an 1579, jusques à l'an 1588, jugent non-seulement la fin de l'Empire Romain, mais encore du Turq, secte Mahometane & même du monde, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Auvrai, 1575. Discours de la Comete, commencée à apparoir à Paris, le onzième jour de Novembre 1577, à sept heures du soir, avec la Déclaration de ses présages & effets, imprimé à Paris, audit an *.

* Voy. ci-dessus, au mot CYPRIEN LEOVICE, pag. 421.

FRANÇOIS DE LORAINE, Duc de Guyse, très-généreux & magnanime Prince. Trois Harangues faites par Monsieur de Guyse, à la Gendarmerie Françoise, l'une à Mets, l'exhortant à vaillamment défendre la Cité assiégée; la seconde au Camp de Ranty, aux Capitaines, & la troisième aux Soldats qui étoient au Siége de Rouen. Plus ses derniers propos étant blessé traitreusement à mort, au Siége d'Orléans: le tout contenu au volume des Harangues Militaires de Belleforest *.

* Il mourut le 24 Février 1563.

FRANÇOIS MARILLAC a traduit Traité de la Hierarchie céleste; Auteur Saint Denys, Martyr, Apôtre & Patron de France: ladite Traduction dédiée au Roi Henri II, & imprimée à Tholose, *in*-4°. par Jacques Colomiez, 1555 *.

* Nous avons marqué ci-dessus, au mot DENYS ARÉOPAGITE, pag. 448, ce qu'on doit croire des Ouvrages publiés sous ce nom.

FRANÇOIS MAYSSONI. Le Consulat, Livre auquel sont contenues les Loix & Ordonnances des Contrats & Marchandises maritimales, translaté d'Italien & Espagnol, en François, par Maître François Maysoni, Docteur ès Droits, & Avocat au Siége de Marseille, imprimé en Avignon, *in*-4°. par Pierre Roux, 1577.

FRANÇOIS DE MYOZINGEN, d'Anniſſy en Savoye, a tranſlaté de Latin, Elégie de Frère Baptiſte Mantuan, contre les folles & impudiques Amours vénériennes: enſemble un Chant juvenile dudit Mantuan; de la Nature d'Amour, imprimée à Anniſſy, *in*-4°. par Gabriel Pomar, 1536.

FRANÇOIS DE NEMOND, Angoulmois, a écrit deux Harangues, ſur ce qu'il perſuade qu'il ſeroit bon de traduire en François, les Livres du Droit Civil, auſſi bien qu'on a fait ceux des autres ſciences, imprimées à Poitiers, *in*-4°. par Guillaume Bouchet, 1556.

FRANÇOIS DE NEUFVILLE, Religieux & Abbé * de Grandmont & de tout l'Ordre, a fait un Recueil de Prières & Méditations Chrétiennes, imprimé à Paris, *in*-12. par Guillaume Chaudiere, 1578. Plus, Diſcours utile pour tous États, ſur la vie des hommes illuſtres de la Généalogie de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, propoſée par notre Mère l'Egliſe, en l'Evangile de la Vierge, ſa Mère; ledit Diſcours autrement intitulé le Droguier de l'Ame Chrétienne, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1577. Il a auſſi écrit Diſcours en forme de Dialogue, contenant un Abrégé familier de la Philoſophie d'Ariſtote, pour l'ornement de la langue Françoiſe; à Paris, *in*-12. par Robert le Maigner, 1584.

* Il y a eu deux Abbés de Grandmont, du nom de *Neufville*, l'oncle & le neveu. Le premier fut Abbé de Grandmont, en 1525, & mourut en 1563. Il avoit réſigné cette Abbaye, dès 1561, à ſon neveu, du même nom que lui. C'eſt de ce dernier dont parle ici du Verdier. Il mourut le 10 Mai 1596.

FRANÇOIS PANIGAROLE *. Leçons Catholiques ſur les Doctrines de l'Egliſe; diviſées en trois parties: la première apprête les armes pour combattre les Hérétiques: la ſeconde eſt pour les endommager: la troiſième pour ſe défendre contre iceux, prononcées à Thurin, l'an 1582, par commandement & en préſence de Charles Emanuel, Duc de Savoie & Prince de

Piemont, par François Panigarole, Milanois, de l'Ordre de l'Observance, traduites de l'Italien, en François, par G. C. T.** imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean Stratius, 1583.

* Le meilleur Ouvrage de François Panigarole, Mineur Observantin, est sa Paraphrase Italienne des cent cinquante Pseaumes de David, imprimée à deux colonnes, Italienne & Latine, avec un Argument à la tête de chaque Pseaume, intitulée : *Dichiaratione dei Salmi di David fatta dal R. P. F. Francesco Panigarola, Minore Osservante*, *in*-8°. *in Venetia*, 1588. Ce bon Livre est fort recherché. François Panigarole, né à Milan, le 6 Janvier 1548, se distingua par son talent pour la chaire, le brillant de son esprit, la force de son éloquence & la vérité du geste. Il avoit moins de jugement, que de feu & de mémoire. Il mourut Evêque d'Asti, le 31 Mai 1590, âgé de quarante-deux ans. On a ses Sermons en plusieurs volumes, & d'autres Ouvrages, qui prouvent qu'il avoit de l'érudition. On trouvera un magnifique éloge de ce Cordelier, dans l'Ouvrage que *Jean Victor Rossi* a publié sous le nom de *Joannes Nicius Erythræus*, & sous le titre de *Pinacotheca illustrium virorum*, Partie I, pag. 46. Il lui reproche cependant trop d'affectation dans le style de ses Sermons : *Omnis elaborata concinnitas ad aucupium aurium quæsita. . . Quæ omnia vulgi plausu & clamoribus excipiebantur, sed doctis & cordatis viris non probabantur.* Mais Panigarole se corrigea de ce défaut, sur la fin de ses jours, & adopta un genre d'éloquence plus grave, & plus digne de la chaire. Il mourut à quarante-six ans, si nous en croyons l'Auteur que je cite. Les excès de travail avoient affoibli son estomach, & il ne laissoit pas de manger beaucoup. Ce fut ce qui causa sa mort, dans un âge peu avancé, comme l'assuroit le Cardinal Bellarmin, qui l'avoit connu particulièrement. *Frequens edulium quo se largiùs implebat.* Cependant on prétend qu'il n'employoit par jour qu'une demie heure à manger, douze heures à l'étude, trois heures à dire son Bréviaire, & le reste il croyoit devoir le donner au sommeil. Il a fait beaucoup d'Ouvrages. Les plus estimés sont ses *Sermons*. Il avoit été fait Evêque d'Asti, en 1587. On l'accusa d'un vice bien plus odieux que la gourmandise, & trop souvent reproché à sa nation. (Voy. le *Scaligerana*, pag. 295, le *Catholicon d'Espagne*, & la *Confession de Sancy*). Il fit deux voyages en France, l'un avec le Cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, & l'autre avec le Cardinal Cajetan. Il y prêcha, avec fureur, contre les erreurs de Calvin. On dit qu'il s'écrioit quelquefois, en pleine chaire : *Guerra ! Guerra !* & avaloit aussitôt un grand verre de vin, pour reprendre haleine. Ses *Leçons Catholiques*, dont parle du Verdier, furent attaquées par un Ministre de Chatelleraule, nommé *Georges Pacard*, qui entreprit d'y répondre, dans un Livre intitulé : *Anti-Panigarole.* On traduisit en François, quelque temps après la mort de Panigarole, les *Sermons de Caresme*, qu'il avoit prêchés à Rome, en 1577. Cette version fut imprimée à Lyon, en 1599, *in*-4°. Le Traducteur ne se désigne que par ces trois

lettres initiales, *J. D. M.* On croit que c'est *Jean de Montlyard*, connu par beaucoup d'autres Traductions.

** Ces trois lettres, *G. C. T.* signifient *Gabriel Chapuis*, *Tourangeau.*

FRANÇOIS PATRICE [1]. Les neuf Livres de Police humaine, contenant briève Description de plusieurs choses dignes de mémoire; extraits des grands volumes de François Patrice de Siene, Evêque de Caiette, & traduits en François, par Jean le Blond, imprimés à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1550. Voyez JEAN DU FEREY.

[1] Bayle, au mot PATRICE (FRANÇOIS) *Evêque de Gaïete* *, a fait voir que celui-ci étant mort l'an 1494, on s'étoit extrêmement équivoqué, en le confondant quelquefois, avec *François Patrice*, *le Philosophe*, mort l'an 1597, & quelquefois, avec un autre *François Patrice*, qu'on dit avoir été décapité, en 1447, à Sienne, sa patrie, dans une sédition populaire. Il a eu grande raison de distinguer le premier *François Patrice*, d'avec le second; mais il n'a pas reconnu que le premier, & le prétendu troisième, étoit un seul & même homme. Le bruit en effet ayant couru, qu'en 1457, & non pas 47, François Patrice, de Sienne, avoit été condamné à perdre la tête, Volaterran a rapporté, dans le V & le XXI[e] Livre de ses *Commentarii Urbani*, cette nouvelle comme vraie, & l'y a laissée, quoiqu'il ait eu, pendant trente-sept ans, le loisir de se désabuser. L'endroit seul, que je vais citer, d'une lettre de Philelphe à Nicodème Tranchedin, suffit pour débrouiller ce fait: elle est du 31 Décembre 1457, & commence par ces mots: *Litteræ tuæ fuerunt mihi jucundissimæ, cum tuâ causâ, quem intellexerim benè valere, cum universâ familiâ, tum etiam ob Franciscum Patricium, quem è mortuo vivum factum acceperim. Tristis enim de homine amicissimo nuncius perlatus ad nos fuerat, cum esset qui assereret, vel, se præsente, supplicium de eo sumptum. Itaque indolueram ejus vicem, ideoque omnem popularem statum, qui sine seditione esse vix unquam consuevit, vehementer execrabar. Quanquam Francisco, familiari nostro, nihil magis arbitror obfuisse, quàm invidiam, quâ viri præstantes nunquam caruerunt. Lætor igitur plurimùm quòd præter opinionem ac luctum nobis acciderit, tibique habeo ingentes gratias, quod istius dignitati studeas, id quod ut assiduè facias, te etiam atque etiam majorem in modum rogo.* Il lui demande des nouvelles du même Patrice, dans une Lettre du 4 Mars de l'année suivante: *Quid de Patricio nostro actum sit, cupio intelligere.* Il en fut quitte pour l'exil, comme le marque *Baptista Guarinus*, son contemporain, dans l'Elégie qui a pour titre: *Consolatio exilii ad Franciscum Patricium, senensem, Veronam relegatum. Æneas Sylvius*, à la fin du cinquante-cinquième Chapitre de son *Europe*, & l'Elégie de Guarinus, nous apprennent que Patrice étoit Poëte, qualité dont il se fait honneur

en

en plus d'un endroit de son Traité, *de Institutione Reipublicæ*. (M. DE LA MONNOYE).

* François Patrizi fut fait Evêque de Gaïète, le 23 Mars 1460, par le Pape Pie II, son compatriote & son ami. Il gouverna cette Eglise jusqu'en 1494, qui fut l'année de sa mort. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 15, où l'on a inséré en entier la remarque de M. de la Monnoye, sans avertir qu'il en étoit l'Auteur, ce que j'ai déjà relevé ailleurs.

FRANÇOIS * PERRIN, Autunois, a écrit le Pourtrait de la vie humaine, où naïvement est dépeinte la corruption, la misère, & le bien souverain de l'homme, en trois Centuries de Sonnets; avec les Antiquités de plusieurs Cités mémorables, nommément d'Autun, jadis la plus superbe des Gaules; Exemple évident de l'inévitable mutation des choses, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1574. Imploration de la Paix, au Roi, extraite du Latin de M. Lazare Thomas, & mise en vers François par François Perrin, imprimée à Lyon, 1576.

* Il étoit Chanoine de l'Eglise d'Autun, & mourut le 9 Janvier 1606. Outre les deux Ouvrages de cet Auteur, cités par du Verdier, il a publié *Cent & quatre Quatrains de Quatrains, contenant plusieurs belles recherches sur l'Antiquité d'Autun*, dont quelques Ecrivains ont parlé avec éloge. Il avoit aussi composé une pièce de vers, intitulée : *Regrets sur les ruines de la Cité d'Autun*, qui excitent moins les nôtres. Voy. la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. XI, pag. 142.

Sonnet 21. de la 1. Centurie.

[*Dépité aux Enfers pour le fruict qui dévale*
Jusques devant son nez, & ne le peut goûter,
Non plus que l'eau qui vient à son menton flotter,
Redouble son tourment le malheureux Tantale.
De l'avare béant je croy la peine égale,
Plongé dans les trésors qui le viennent tenter,
Et ne servent non plus à sa soif contenter,
Qu'au Coq Esopéan sa perle Orientale.
Il a mesme besoing du sien que de l'autruy,
Et, périssant de faim, il serre pour celui
Qui perdra tout en jeu & en folle despense.
Pour autrui sont chargez ainsi les arbrisseaux,
L'asne ainsi, pour autrui porte les bons morceaux,
En broutant les chardons qui vont piquer sa pance.

Sonnet 97. de la même Centurie.

Pendant que le Lion & Sanglier s'entrebattent,
L'affamé Vautour est sur quelque arbre perché;
Et guette qui sera le premier depesché,
Attendant pour butin l'un des deux qui combattent.
Cependant que les Roys & les Princes debattent,
Le voleur qui étoit parmi les bois caché,
Vient butiner, voyant l'un & l'autre empesché,
Et les uns qui meurdris, sur les autres s'abatent.
Les grands larrons qui font attacher les petits,
Soulent jusqu'au crever leurs gourmands appétits,
Aussitost qu'il s'écroulle une guerre civile:
En ce point le pescheur sent son gain redoubler,
Quand pour pescher l'anguille il a vu l'eau troubler,
Qui périroit de faim, l'ayant claire & tranquille.]

FRANÇOIS PETRARQUE [1]. Les Triomphes de Messire François Petrarque *, traduits de rime Toscane en prose Françoise; avec l'Exposition au long de toutes les Histoires y contenues: le Traducteur en est inconnu, imprimées à Paris, *in-fol.* par Hemon le Fevre, 1520; & depuis, *in*-8°. & *in*-16. par autres: Jean Amayner en a fait une autre version, ainsi que Bernard Illicinius. Voyez aussi VASQUIN PHILIEUL.

[1] Ses *Dialogues des Remèdes contre l'une & l'autre fortune*, ont été traduits en François, non-seulement par Nicole Oresme, ci-dessous mentionné, mais encore par Jean d'Augin, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, dont le Manuscrit est rapporté, pag. 13 du Catalogue des Livres de Madame la Princesse, morte en 1723. Ces versions, étant trop littérales, ne pourroient plaire, quand elles seroient dans le plus beau style du monde, comme le remarque fort bien Sorel, Chap. 5 de sa *Bibliothèque Françoise*, où, parlant du Livre de Pétrarque, *de Remediis utriusque Fortunæ*, il fait voir que Grenaille, qui en a tiré l'Ouvrage François, intitulé *Le Sage résolu contre la Fortune*, a eu raison d'en ôter la forme du Dialogue, & d'éviter par-là les répétitions ennuyeuses de l'Original Latin. Quant aux vers Toscans de Pétrarque, il s'en voit une Traduction, en vers François, par un Flamand, nommé *Maldeghen*, citée dans la dispute que Chapelain & Ménage eurent pardevant les Académiciens de la Crusca, l'an 1654, touchant le sens des mots *o che spero*, au onzième vers du Sonnet *Rapido fiume*. A l'égard de BERNARD ILLICINIUS & de JEAN AMAYNER, voyez ci-dessus, pag. 227, la note sur BERNARD ILLICINIUS. (M. DE LA MONNOYE).

* Pétrarque, par l'élégance de son style, & par la beauté de ses Ecrits, a

beaucoup contribué au rétabliſſement de l'Eloquence & de la Poëſie. Il fit ſes premières études à Carpentras & à Montpellier. On doit remarquer, comme une choſe ſingulière, que c'eſt là qu'il prit le goût de la Poëſie Italienne, qu'il porta depuis à un ſi haut degré de perfection. C'eſt là qu'il apprit à chanter la belle Laure, l'Amour monta ſa lyre, inſpira ſon génie, embellit ſon pinceau, & fit paſſer dans ſes Ecrits tous les feux dont il brûla pour cette charmante Demoiſelle. Il reçut la Couronne Poëtique à Rome, en 1341. Il revint en France, dont la mort de la belle Laure, lui rendit le ſéjour inſupportable. Il retourna en Italie, fut Archidiacre de Parme, enſuite Chanoine de Padoue, & mourut à Arcqua, près de cette dernière Ville, le 18 Juillet 1374, âgé de ſoixante-dix ans. Il étoit né à Arezzo, en Toſcane. Tous les grands hommes, ſes contemporains, & les plus célèbres Ecrivains, qui ſont venus depuis lui, en ont fait l'éloge. Boccace, Paul Jove, Eraſme, &, en dernier lieu, Muratori, n'ont rien laiſſé à deſirer ſur ce qui regarde la vie & les Ecrits de Pétrarque. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII.

FRANÇOIS PHILELPHE [1]. Voyez JEAN LODE.

[1] Ce que nous avons de Philelphe, *de Liberorum Educatione*, conſiſte en cent vers, adreſſés à ſon fils Marius, dans leſquels il lui donne des préceptes pour ſa conduite. Ces vers ſont au commencement de la ſixième Décade des Satires de Philelphe, qui n'a laiſſé nul autre Ecrit ſur cette matière, que celui-là*. Jean Lode, qui l'a traduit en François, étant ſur le point de publier ſa verſion, Nicolas Bérauld, ſon ami, ſe crut obligé de l'avertir que Philelphe, qui, dans ſes Epitres, avoit plus d'une fois donné le dénombrement de ſes Œuvres, n'y avoit jamais compris le Traité *de Liberorum Educatione*; qu'il prît donc garde, comme il y en avoit un de Maffæus Vegius, que ce ne fût peut-être celui-là. Cet avis de Bérauld fut cauſe que Lode, dans ſon Epître Dédicatoire, parlant de l'Opuſcule de Philelphe, ajouta par précaution: *Ni verum auctorem titulus mentitur adulter.* Bérauld cependant, qui avoit entendu parler du Traité de Végius, *de Liberorum Educatione*, mais qui ne l'avoit pas vu, ſe trompoit. Le Traité de Végius eſt un long Ouvrage, diviſé en ſix Livres, & qui eſt en proſe. Le nom de l'Auteur a toujours été mis à la tête; &, quand il n'y auroit pas été, Lode n'auroit pas traité d'Opuſcule un volume de cette taille; que ſi Philelphe, parmi ſes Ouvrages, n'a pas fait mention de ſon Poëme, *de Liberorum Educatione*, c'eſt qu'il étoit contenu dans le corps de ſes Satires, dont il eſt la centième Partie, le corps entier étant compoſé de cent Satires, chacune de cent vers. Celle-là, parce qu'elle eſt toute morale, fut détachée des autres, & imprimée ſéparément, ſous le titre particulier *de Puerorum Educatione*, ce qu'il eſt aiſé de reconnoître dans Geſner & dans ſes Continuateurs, au mot *FRANCISCUS PHILELPHUS*. (M. DE LA MONNOYE).

*Philelphe mourut le 31 Juillet 1481, âgé de quatre-vingt-trois ans. Voyez, dans le XLII[e] Tome des Mémoires de Niceron, une vie fort dé-

taillée de ce Savant, & le Catalogue de ses Ouvrages, dans les Tom. VI & X des mêmes Mémoires.

FRANÇOIS LE PICART. Instruction & forme de prier Dieu en vraie & parfaite Oraison, faite en forme de Sermons, imprimée à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1557. Neuf Sermons & Exhortations Chrétiennes sur l'Oraison Dominicale; un Sermon des Trépassés; un Sermon de notre Dame; un Sermon de tous les Saints, fidèlement recueillis, ainsi qu'ils ont été prononcés par Monsieur le Picart, imprimés à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1566. Premier & second Livre du Recueil des Sermons faits par feu Maître François le Picart, imprimé à Reims, *in*-8°. l'an 1580. Ses Sermons de l'Advent, du Carême, & du reste des Dimanches & Fêtes de l'année ont été imprimés à Paris *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, Tom. I, pag. 231.

FRANÇOIS PONISSON, Docteur Régent en l'Université de Tholose, en la Faculté de Théologie, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs du Convent réformé dudit Tholose, a écrit le Miroir du pauvre Pécheur pénitent, sur le Psalme de David 50, imprimé à Tholose, *in*-16. par Jean Lemosin, 1545. La vraie & sûre Adresse des Pécheurs pénitents, pour se confesser purement & dévotement, selon la Loi de Dieu : ensemble l'Instruction des Confesseurs, imprimée à Tholose, *in*-8°. par Jean & Raymond Chazot, 1546. Préparation Chrétienne pour dûment se confesser & dignement recevoir le Saint Sacrement de l'Autel : joint une petite Instruction pour bien & chrétiennement vivre; avec un petit Traité touchant la différence entre Prescience, Providence, & Prédestination, imprimée à Tholose, *in*-16. par G. Boudeville, 1546. De la manière d'examiner ceux qui veulent prendre les Ordres Sacrés ; Dialogue non-seulement aux Prêtres, mais aussi à tous Chrétiens très-utile, composé premièrement en Latin, par François Ponisson, & depuis par lui-même traduit en François, *in*-8°. à Tholose, par Jaques Colomies, 1552. *De officio Pastorum &*

Ovium, ad exemplar Jesu Christi, boni Pastoris, super Psalmum vigesimum secundum qui incipit, Dominus regit me; *Authore F. Francisco Ponissono, Tholosæ, in-8°. apud Jacobum Colomiez & Joannem Chazot*, 1550.

FRANÇOIS DU PUIS, natif de Saint Bonnet en Forests, Docteur ès Droits, Prieur de la première & grande Chartreuse. La Vie de Saint Bruno, Patriarche des Chartreux, qui a vécu sous le Pontificat de Gregoire VII, & de l'Empire de Henri III, il y a plus de cinq cens ans, écrite en Latin par François du Puis, &, après lui, par Dom Pierre Blomevenue, Prieur en la Chartreuse de Cologne, & depuis mise en François, contenue & imprimée au troisième Tome de l'Histoire de la Vie & Mort des Saints. *Cathena aurea super Psalmos, à spectatissimo viro, utriusque juris Doctore, Francisco de Puteo, Carthusiensium ordinis primario, edita. Parisiis, in-fol. apud Tielmanum Kerver*, 1530.

FRANÇOIS RABELAIS, Docteur en Médecine, natif de Chinon. Il me déplaît grandement qu'il me faille mettre en cette Bibliothèque plusieurs Auteurs, dont les uns ont écrit gossement, aucuns impudiquement, & en toute lasciveté, autres hérétiquement: &, qui pis est, s'en est trouvé un nommé François Rabelais, moqueur de Dieu & du monde, lequel, quoi de docte, a néanmoins mis parmi ses écrits, des traits d'impiété & (si j'ose dire) ressentant l'Athéisme à pleine gorge. La mémoire de tous lesquels Auteurs, mériteroit d'être ensevelie aux plus profondes ténèbres de silence, & couverte entièrement des eaux de l'oubli. Mais, pour rendre icelle Bibliothèque correspondante à l'épithète que je lui ai voulu donner; assavoir de Universelle, je suis forcé d'y mettre indifféremment savans & ignorans Auteurs, bons & mauvais Livres, sacrés & prophanes, chastes & impudiques, & entre autres: les Œuvres de Maître François Rabelais, contenant en quatre Livres distingués par chapitres; la Vie, Faits & Dits Héroïques de Gar-

gantua, & de ſon fils Pantagruel ; avec la Prognoſtication Pantagrueline, imprimées *in*-16. par pluſieurs fois, en divers lieux. Il a écrit auſſi la Sciomachie & Feſtins faits à Rome, au Palais de Révérendiſſime Cardinal du Bellay, pour l'heureuſe naiſſance de Monſieur le Duc d'Orléans, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Sébaſt. Gryphius, 1549. Mais que pouvoit-il écrire autre choſe qu'impure, quand (comme dit le proverbe) il ne peut ſortir du ſac que ce qui eſt? Car, ſi Rabelais paſſoit les gonds de modeſtie & d'honnêteté à écrire, ſa vie étoit de même, & non moins inſolente que ſes écrits ; ainſi qu'a témoigné de lui un bon perſonnage, non moins pourvu d'érudition que de piété, à qui tels Livres ont été en horreur, diſant :

[« Utinam vel apud illos ſit Rabeleſus cum ſuo Pantagrueliſmo [1], ut ſcurrilis » hominis ſcurrili voce abutar ! Certè, ſi quid callet bonæ artis, cogatur in » eâ tandem ſe exercere : alioqui tam impius homo, quàm publicè ſuis » nefariis libellis peſtilens. Enimverò huic Rabeleſo quid ad abſolutam im- » probitatem deeſſe poteſt, cui neque Dei metus ineſt, neque hominum » reverentia ? qui omnia divina humanaque proculcat, & ludibrio habet ? » Quis Diagoras magis de Deo præpoſterè ſenſit ? Quis Timon de rebus » humanis pejùs meruit ? γελωτοποιὸς, ſit γλωσσογάστωρ, ſit & βωμολόχος quoque. Tole- » rabile utcunque fuerit. At quod ἀποφρὰς ſimul eſt, quod præter quàm quod » totos dies nihil aliud quam perpotat, heluatur, græcatur, nidores culinarum » perſequitur, ac cercopiſſat, ut eſt in proverbio, miſeras etiam chartas nefan- » dis ſcriptionibus polluit, venenum vomit quod per omnes longè latèque » regiones diſpergat : maledicentias & convitia in omnes paſſim ordines jactat : » honeſtatis item jura proſcindit, homo impiè impotenterque dicax, & » improbitatis invictiſſimæ, quis tandem æquo animo ferat ? Hominem inau- » divi, atque ab iis certè, qui illo familiariter utuntur, obnoxio ingenio, » atque inquinatiore multò etiam vitâ eſſe quàm ſermone. Neque ſemel de- » ploravi hominis ſortem, qui in tantâ literarum luce, tam denſis ſeſe » vitiorum tenebris immergat, tamque fœdè, ac tanto rei communis boni- » que publici incommodo, atque ad ſuam internecionem partâ eruditione » abutatur, hòc nequior virulentiorque, quòd literarior, Deum, divinaque » omnia ſic parvi æſtimans, ut, præter impudentiam & contumeliam, Deas, » quibus olim, poſitis aris, ſacra Athenienſes faciebant, nullum numen agnoſ- » cere videatur, &c.]

[1] L'Extrait Latin, rapporté ici contre Rabelais, eſt tiré de Gabriel de Puyherbaut, dit, en Latin, *Putherbeüs*, Moine de Fontevrauld, pag. 180 & 181 du ſecond Livre de ſon *Theotimus de tollendis malis Libris*. Le paſſage

n'eſt pourtant pas repréſenté tel qu'il eſt dans l'Original. Du Verdier y a ſupprimé pluſieurs lignes, par reſpect pour la mémoire du Cardinal du Bellay, Patron & Protecteur de Rabelais. Celui-ci, pour toute vengeance de tant d'injures, s'eſt contenté d'imaginer, ſur la fin du trente-deuxième Chapitre de ſon quatrième Livre, certain monſtre, dont il fait naître les enragés Putherbes. Ce quatrième Livre eſt le dernier qu'il ait fait lui-même imprimer. Le cinquième a été donné ſur ſes Mémoires, mais avec des fautes, qui ont été la plupart réparées, dans l'Edition de M. le Duchat. L'Epître Dédicatoire du quatrième eſt du 28 Janvier 1552, c'eſt-à-dire, 1553, ſuivant le calcul Romain. L'Auteur mourut cette même année. La preuve s'en tire de cet endroit du *Paſſavant* de Bèze : *Pantagruel cum ſuo Libro, quem fecit imprimere per favorem Cardinalium, qui amant vivere ſicut ille loquebatur.* Cè *loquebatur* fait voir que Rabelais n'étoit plus; d'où il s'enſuit que la première Edition du *Paſſavant* étant de 1553, Rabelais, qui vivoit au commencement de cette année, avoit, quelques mois après, ceſſé de vivre. —On trouve dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXII, pag. 337, une vie de Rabelais fort détaillée, des notes curieuſes ſur ſes Ouvrages, & les Editions différentes qui en ont été faites. (M. DE LA MONNOYE).

Epitaphe de Rabelais par J. A. de Bayf.

[*O Pluton, Rabelais reçoy,*
Afin que toy, qui es le Roy
De ceux qui ne rient jamais,
Tu ais un rieur déſormais.]

FRANÇOIS DE RABUTIN, Gentilhomme, Homme d'armes, de la Compagnie de Meſſire François de Cleves, Duc de Nevers, a écrit Commentaires des dernières Guerres en la Gaule Belgique, entre Henri II du nom, Roi de France, & Charles V, Empereur, & Philippes ſon fils, compris en onze Livres; dont le premier commence à l'an 1551, & finit à 1558, que la Paix fut conclue entre les Députés deſdits Princes & les Mariages arrêtés; aſſavoir du Roi d'Eſpagne Philippes, avec Madame Iſabelle, fille du Roi Henri II, & d'Emanuel Philibert, Duc de Savoye, avec Madame Marguerite, ſœur dudit Roi Henri, imprimés à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1559. & depuis, *in*-8°. par Michel Sonnius & Nicolas Cheſneau, 1574 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 232 & 233.

FRANÇOIS RAGUEAU*, Lieutenant du Bailliage de Berry, au Siége de Mehun, a écrit Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux; des plus notables dictions, termes & phrases de l'État & de la Justice & Pratique de France: recueilli des Loix, Coutumes, Ordonnances, Arrêts, Annales & Histoires du Royaume de France & d'ailleurs, imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1583 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 233.

FRANÇOIS REGNARD, Musicien. Poësies de P. de Ronsard & autres Poëtes, mises en Musique à quatre & cinq parties, par Maitre François Regnard, imprimées à Paris, par Adrian le Roy, 1579.

FRANÇOIS REGNAUD, Bourgeois de Paris, a écrit Discours du voyage d'outremer, au Saint Sépulchre de Hiérusalem & autres lieux de la Terre Sainte; avec figures & plusieurs Traités, imprimés à Lyon, *in*-4°. aux dépens de l'Auteur, & se vendent à Paris, aux Fauxbourgs Saint Jacques, au Logis où pend pour Enseigne, la Croix de Hiérusalem.

FRANÇOIS RICHARDOT, Évêque d'Arras, a prononcé deux Oraisons ou Harangues funèbres, en la ville de Bruxelles, en la Chapelle du Palais, en présence du Duc d'Albe, les 4. & 5. jours de Janvier 1569, aux Exeques des Roine & Prince d'Espagne, lesquelles Harangues ont été imprimées en Anvers, *in*-8°. par Christofle Plantin, 1569. Il a écrit en outre les Collectes des Dimanches & principales Fêtes de l'Eglise, mises en prose & rime Françoise; avec quelques briefs & familiers Enseignemens sur chacune d'icelles, imprimées à Douay, *in*-8°. par Loys de Winde, 1572. La Règle & Guide des Curés & Vicaires, en ce qui appartient au devoir de leur charge, imprimée à Bourdeaux, *in*-8°. par S. Millanges, 1574. Six Sermons sur l'Explication de l'Oraison Dominicale: & autres quatre sur l'Incarnation

l'Incarnation de notre Rédempteur Jesus-Christ, imprimés en Anvers, *in*-8o. 1573 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, Tom. I, pag. 234.

FRANÇOIS ROLLE ou ROLLÉ, Docteur en Théologie en l'Université de Paris, a écrit le Pourtrait & Parangon de l'Ame & de l'Eglise, tiré sur le naturel & propriété de la Colombe, imprimé à Paris, *in*-16. par N. Chesneau, 1576.

FRANÇOIS ROSE, Parisien, a écrit Epithalame sur le mariage du Roi & de très-haute & très-illustre Princesse Elizabeth d'Autriche, imprimé à Paris, par Denys du Pré, 1570. Hymne sur l'Entrée du très-Chrétien Roi de France, Charles IX, en sa ville de Paris, venant de recevoir l'illustre Princesse Isabelle d'Autriche, son épouse, imprimée à Paris, par Nicolas du Mont, 1571.

FRANÇOIS DE ROSIERES, Archidiacre & Chanoine de Thoul, a écrit Sommaire & Recueil des vertus morales, intellectuelles & théologales, contenant la manière de bien & vertueusement vivre, pour acquérir l'honnêteté civile & la béatitude céleste, imprimé à Reims, *in*-8o. par Jean de Foigny, 1571. Six Livres des Politiques, contenant l'Origine & État des Cités, Condition des Personnes, Economie & Police des Monarchies & Républiques du monde, tant en temps de Paix, que de Guerre. Plus, de l'Origine, Antiquité, Progrès, Excellence & Utilité de l'Art Politique; ensemble des Législateurs plus renommés qui l'ont pratiqué, & des Auteurs illustres qui en ont écrit, spécialement de Platon & Aristote; avec le Sommaire & Conférence de leurs politiques. Au premier desdits six Livres, est traité du Subject, objet & fin de l'État politique, qui doit être gouverné par la Justice Divine & humaine: de la cause efficiente, origine & forme des Cités, & de la diversité des chefs & membres faisant le corps mistic d'une République. Et pource que les Cités sont bâties de maisons, rues composées de

plusieurs maisons, & de la Communauté des Citoyens, ainsi comme maisons sont premières que les deux autres parties par ordre de nature, aussi au second Livre, il est parlé conséquemment de l'Economie: au troisième des quatre parties de la terre, où on a établi les principales Républiques, Principautés & Monarchies du monde; de la Communauté des Cités, résultante de société, & de diverses espèces du Gouvernement des Républiques, tant parfaites qu'imparfaites & opposites; à savoir Monarchie: de l'Institution des Rois, Empereurs & Princes Chrétiens: Aristocratie, Timocratie, Tyrannie, Oligarchie, & Démocratie, esquelles la communité de biens est pernicieuse & évitable, si ce n'est pour l'usage. Au quatrième des moyens généraux & particuliers, pour conserver & détruire les principautés, Républiques & Cités en chacune espèce susdite, tant en temps de Paix comme de Guerre. Au cinquième des Magistrats Ecclésiastiques & Séculiers pour la Police & Administration des choses sacrées, prophanes & temporelles. Au sixième des Loix sans lesquelles les Cités & Universités ne peuvent être de justice; & diversité des Droits, desquels on use en tous commerces & trafiques des hommes. Des matières extraordinaires & criminelles: de la punition des délits & crimes: de la sépulture des corps morts. *Stemmatum Lotharingiæ à Barri Ducum tomi septem ab Antenore, Trojanarum reliquiarum ad paludes Meotidas rege, ad hæc usque illustrissimi, potentissimi & serenissimi Caroli, tertii Ducis Lotharingiæ, tempora; in quibus prætereà habes totius orbis nobiliorum familiarum, ac rerum ubique gentium præclarè gestarum à supremis Pontificibus, Imperatoribus orientis & occidentis, Regibus, Ducibus, Comitibus; etiam Turcis & Barbaris perutile compendium, mirabile theatrum, & ad vivum ex selectissimis & gravissimis quibusque chronographis & historicis delineatum simulacrum: ut instar Bibliothecæ omnium historiarum esse possit; Authore Francisco de Rosieres, excus. Paris. in-fol. apud Guliel. Chaudiere*, 1580 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, Tom. I, pag. 235 & 236.

FRANÇOIS ROUSSEL. Chanſons nouvelles miſes en muſiques à 4. 5. & 6. parties par François Rouſſel, imprimées à Paris, par Adrian le Roy & Robert Ballard, 1577.

FRANÇOIS ROUSSET, Médecin. Traité nouveau de l'Hyſterotomotokie, ou Enfantement Cæſarien, qui eſt Extraction de l'Enfant par inciſion latérale du ventre & matrice de la femme groſſe, ne pouvant autrement accoucher ; & ce, ſans préjudicier à la vie de l'un, ni de l'autre, ni empêcher la fécondité maternelle par après, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Val, 1581.

FRANÇOIS ROUSSELET. La Chryſopagyrie de François Rouſſelet, Docteur Médecin, où eſt démontré l'uſage de la vertu de l'or, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Charles Peſnot, 1582.

Il definit ainſi l'or :

[L'or eſt un corps doué de toute perfection, composé d'une égalité de ſubſtance, proportionnément mélangé, compris ſur un tempérament égal, recevant l'union & l'admirable texture de toutes les vertus, tant ſupérieures, que inférieures, auquel nul mixte peut être comparé.]

FRANCOIS SAGON a écrit en rime Françoiſe, Apologie en défenſe du Roi très-Chrétien François premier du nom, fondée ſur texte d'Evangile, contre ſes ennemis & calomniateurs, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1544; commençant ainſi :

Ouvrez voſtre œil, menſongers & flateurs,
Preſtez l'oreille, ennemis détracteurs,
Qui, pour complaire au gré du ſainct Auguſte,
Tournez en mal l'innocence du Juſte
Cloſe en la foy du Prince de Valois.

Plus, la Complainte de trois Gentilshommes François, occis au voyage de Carignan, bataille ou journée de Cerizoles, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1544. Diſcours ſur la vie & mort accidentalle de Guy Morin, Seigneur de Condon, avec ſon Epitaphe, imprimé à Paris, *in*-16. par Gilles Corrozet,

1539. Le Triomphe de Grace & Prérogative d'Innocence sur la Conception & Trépas de la Vierge, élue Mère de Dieu, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean André, 1544. Le Chant de la Paix de France, chanté par les trois États, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1538. Le Blason du Pied, imprimé avec les autres Blasons Anatomiques du corps féminin, à Lyon, par François Juste, 1537 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot François Sagon, Tom. I, p. 237 & 238, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI p. 86.

FRANCOIS DE SALERON, Advocat au Parlement de Paris, a écrit Instruction & Formulaire des Advocats, contenant la forme d'intenter actions, suivant les Ordonnances & Coutumes de France, adaptée aux Loix des Jurisconsultes anciens, imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1572. *Tractatus Dictionum selectarum, ac nonnullorum Verborum, quæ ænigmatibus legum, & canonum, ac consuetudinum nodis dissolvendis maximè conferunt; Authore Francisco à Salerone Alestino, jur. utriusque doctore, ac in supremo senatu Parisiensi Advocato. Impress. Parisiis, in-8°. apud Carol. l'Angelier*, 1557

FRANCOIS SEDILLE, Chanoine de l'Abbaye S. Pierre, dit Sainte Geneviéve, au mont de Paris, & Licencié en Théologie, a écrit Livre de l'Ordre de Religion, contenant la manière de vivre des Chanoines dits Reformés de Saint Augustin, imprimé à Paris, *in*-8°. par Noel le Coq, 1571. Les sciences & secrets des Arts, après lesquels suivent les principaux secrets des États, selon les mœurs des hommes; Œuvre divisée en trois Livres, dont le second contient les fallaces des argumens & autres subtilités: & le troisième traite de la manière d'opiner & délibérer de toutes chôses, & de contraindre une partie adverse de confesser la vérité par contrainte de règles, imprimées à Paris, *in*-8°. par Noel le Coq, 1572.

Au quatrième Chapitre du premier Livre des Arts & Sciences.

[Il y a trois dons de l'esprit; à savoir, le jugement, l'entendement & la

mémoire. L'entendement précède, selon l'ordre; mais le jugement est plus excellent & plus digne, toutesfois que l'un n'est guère sans l'autre. Celui est dit avoir bon entendement, lequel comprend une chose sans difficulté, & non point confusément, mais non pas regardant point à point, & considérant bien les différentes parties des choses. Comme il y en a qui comprennent quelquefois les matières en peu de temps, mais ils ne les retiennent pas longtems, &, s'ils les retiennent, la première chose, en laquelle ils s'arrèteront pour apprendre, leur fera oublier ce qu'ils auront appris au précédent. Ceux-là n'ont que bon entendement qu'on dit communément avoir bon esprit. Mais le jugement est bien plus excellent, & quiconque a bon jugement, il a bon entendement: mais quiconque a bon entendement, n'a pas toujours grand jugement: jugement c'est celui qui, après avoir compris une matière, l'ayant déduite de point en point, vient à ratiociner dessus, en regardant les inconvéniens, ou les objections qui pourroient advenir dessus, & répondre, interpréter, augmenter, & composer, & ne laisser rien qui ne soit fort bien épluché. La bonne mémoire, c'est qui retient long-temps, dont il y en a de deux sortes, à savoir, la naturelle & artificielle. J'ajouterai encore la mémoire exercitielle. Mémoire naturelle, c'est celle qui est donnée de nature, qui est prise pour l'une des parties de l'ame. La mémoire artificielle est qui provient par aucun art, comme quand on veut apprendre quelque chose par cœur subitement, on se souvient de quelques imaginations pour plutôt retenir, comme s'il y a quelques lettres au commencement, ou au milieu, ou à la fin des clausules, ou bien quelques mots, ayant aucunes significations communes, ou approchantes de quelque chose qui nous soit commune, cela nous aide à retenir mieux un texte par cœur: mais telle mémoire ne dure pas long-tems. C'est d'où vient que plusieurs apprendront en peu de temps grande quantité de texte, &, au bout de deux jours, ils n'en sauront plus mot. Les autres seront long-temps à apprendre, & auront grande peine: mais ils retiendront à jamais: car telle mémoire est nommée exercitielle, tout ainsi que ce qui est gravé sur du cuivre, ou autre chose dure, demeure à jamais. Quant est de juger de la doctrine d'un homme, il est fort difficile. Combien que souvent les Philosophes de Collége, apprentifs, se mêlent d'en juger. Les causes principales qui m'ont excité à écrire ces arts, ç'a été pour endoctriner ceux qui, étant commis sur le gouvernement d'un public, n'ont pas été suffisamment instruits en leur jeunesse; comme gens de guerre, & aussi pour les remettre en mémoire, tant à ceux qui les ont vus appertement, & ne les ont continués, que ceux qui ont l'usage & pratique, afin que ces préceptes, avec l'usage qu'ils ont, leur puissent mieux profiter.

Au septième Chapitre.

Physique n'est autre chose qu'une petite partie de philosophie naturelle: car la vraie philosophie naturelle, est la médecine, & la connoissance de la vertu des herbes. Les arts qu'on enseigne aux Colléges ne sont que petits principes de

philosophie de babil, combien que les jeunes Artiens & Maîtres-ès-Arts, se glorifient & s'estiment si braves. Nonobstant, s'ils ne sont experts en l'astrologie, & à la nature des herbes, & pierres, & bêtes & métaux, ils ne savent presque rien en la philosophie. La vraie physique, en tant qu'elle est prise pour les choses naturelles, comprend toutes choses. Car toutes choses sont, ou naturelles, ou non naturelles, ou contre nature, ou outre nature, ou ayant en soi nature, ou selon nature, ou artificielles. Les choses naturelles sont celles qui ont une substance simple, tenant le commencement de leurs mouvemens par leur forme même, comme le ciel & les élémens; ils n'ont aide de chose de laquelle ils sont composés. Mais toutes autres choses sont composées d'icelles. La chose non naturelle est dite, qui n'est point substance corporelle, & qui n'a aucunes parties: comme Dieu, l'ame, l'esprit angélique. Outre nature, sont celles qui adviennent contre le cours commun d'icelle, comme un monstre, une chose fatale. Outre nature qui ne répugne point à icelle, & aussi n'y convient, comme les miracles ayant nature, sont ceux qui sont composés de mixtions naturelles, comme toutes choses mêlées. Selon nature, sont d'aucunes propriétés jointes à nature, comme les formes d'une chose que ce soit. Artificielles, sont celles qui n'ont point leur forme de nature, mais par art. Or nature est divisée en trois principes, à savoir, en matière, forme & privation: car toute chose visible a matière, & quelquefois privation, c'est-à-dire, détriment de quelque forme. Chacun sait bien que c'est que matière; c'est une substance, de laquelle quelque chose est faite. Il y a de deux sortes de matières; à savoir, la première & la seconde. La première, c'est le premier sujet, c'est-à-dire, la première substance interne & invisible, comme, par exemple, regardez la matière d'un bois, si ce n'étoit les formes & accidens, comme la couleur, la grandeur, la largeur, les petites figures que vous pouvez imaginer en ce bois, vous ne pourriez voir la matière d'icelui, & ainsi de toutes autres choses matérielles. La seconde matière, c'est celle que vous sentez en touchant, laquelle aussi ne pouvez voir, sans accidens. La forme, c'est ce qui donne la matière à connoître, & la conserve. Car la forme servant à une chose étant détruite, la matière ne sert de rien, & la destruction de la forme d'une chose est appelée privation. La seconde partie du Traité de Physique, selon Aristote, est des causes & variétés. Les unes sont matérielles, les autres sont formelles, les autres efficientes, les autres finales, les autres accidentaires. Et, pour abréger, d'autant que toute la Physique d'Aristote, n'est que philosophie de babil: car de tout ce qu'on montre en Colléges, rien ne se peut mettre en œuvre, ni expérience: toutesfois elle est nécessaire aux Théologiens, pour entendre les termes de Théologie spéculative, & de la Théologie secrette, en partie pour s'exercer. Elle sert aussi pour entendre les termes des disputes de Médecine. La vraie Philosophie, c'est la Théologie. Après la Théologie, c'est la connoissance des astres & des choses naturelles & autres arts mathématiques. Il est traité & enseigné pour la troisiéme partie, que c'est que mouvement: comment il y a cinq choses à un mouvement, à savoir, la chose émue, la chose qui mouve ou émeut, la place de la

quelle elle part en se mouvant, ou étant émue. L'autreplace en laquelle elle provient, le lieu par lequel la chose est émue, passe par son mouvement, & le temps auquel le mouvement se fait. Il y a trois sortes de mouvement, incertain & le subtil : comme illumination d'air : & le subit, comme le mouvement de la chaleur du feu. Incontinent que la chose y est appostée, aussitôt s'y met une petite chaleur. Le mouvement successif est quand on veut avoir chaleur suffisante ; elle ne se met pas incontinent suffisamment au corps ; mais peu-à-peu. Il se prend encore en diverses sortes, à savoir, en génération, en corruption, augmentation, diminution : selon les accidens divers, ce sont tous mouvemens. Pour la quatriéme partie de Physique, est traité des choses naturelles : mais bien simplement, ce ne sont qu'actions & règles, ou raisons, qu'on appelle Topiques, composées sur les expériences des choses naturelles. Sommairement voilà ce qui en est dit. Quant à ce qui est traité du Ciel, il est défini que le Ciel est un corps simple, éternellement mobile, grave, orné d'étoiles, & d'autres astres. Il n'est ne pesant, ne léger. Il ne se mouve ne haut, ne bas, mais par circuit, & rotondité de son propre naturel. Il est de nature plus noble que toutes autres choses sensibles, étant séparé d'icelles. Il n'est ne corruptible, ne engendré, il n'endure ne augmentation, ne diminution. Il est éternel, & dure toujours sans offense, & sans détriment. Il est en forme circulaire, & avec mouvement réglé. Il est divisé en plusieurs espèces de corps célestes, selon ses contenances, dont les unes sont sphériques, les autres sont étoiles, les autres signes, les autres sont lunaires, selon les mutations & variétés de la lune, les autres solaires. Il n'y a que dix Cieux, selon les Théologiens, à savoir, le Ciel empiré, qui est royaume des bienheureux, auquel sont toutes magnificences. Une ame simple y est plus resplendissante que le soleil. S'ensuit au dessous, le ciel cristalin, pour sa beauté & splendeur. En après vient le firmament, sur lequel il y a des eaux, lesquelles tiennent fermement, combien que ledit cercle, toujours circuit & se mouve. S'ensuit le quatrième, qui est le Ciel de Saturne, qui est la première planette. En après le Ciel de Jupiter ; au-dessous est le Ciel de Mars ; il vient après le Ciel auquel est mis le Soleil, nommé le Cercle Solaire ; puis celui de Vénus ; en après celui de Mercure ; &, au-dessous, celui de la Lune, qui est le plus proche que nous ayons. Mais il y a en iceux des cours divers, & mansions diverses, & les aspects du Soleil & de la Lune, & leurs degrés, les images, qui sont les principales choses de la Philosophie, . avec les intelligences de tout cela. De quoi la Physique d'Aristote n'enseigne rien qui puisse venir en œuvre, ou expérience. Ils mettent plusieurs espèces d'étoiles, à savoir, la Comète, qui est une matière chaude, sèche, glueuse, épaisse. L'Etoile chevelue, qui signifie mort de Seigneur, ou grande guerre ; l'Etoile chéante, stipules ardentes, lampes des Planettes. Il en procède signes ordinaires, ou de glaces, ou de pluies, ou rosées, ou froidures, ou chaleurs, ou gelées. La rosée est engendrée de la vertu des corps célestes, ayant avec soi un petit de chaleur. La grêle vient d'une vapeur chaude & humide ; mais, chéant au milieu de la région de l'air, s'épand & congele par petits

grains. S'ensuivent les quatre Élémens, pour la cinquième partie de la Physique, qui sont la Terre, l'Eau, l'Air & le Feu. La Terre est un élément pesant, froid, immobile de soi, tenant le milieu du monde. L'Eau est un élément pesant, au regard de l'air, froid & humide, environnant la terre. L'air est élément léger, chaud & humide, qui est cause de corruption, s'il n'y a tempérament par qualités. Il y a trois régions de l'air, la suprême, la moyenne & la basse. Le feu est un corps simple, passant & faisant ouverture, qui est le suprême de tous les élémens, voisin du Cercle Lunaire. Il y a de trois sortes d'élémens, selon les anciens Philosophes. Les uns sont purs & incorruptibles, & ne peuvent endurer aucune mixtion, comme ceux qui sont ès choses célestes & spirituelles, & aux astres; car, entre les Astres, Sol & Mars sont de la nature du feu; Jupiter & Vénus, de la nature de l'air; Saturne & Mercure, de l'eau. Aucuns estiment aussi la Lune de la nature d'eau. Les esprits qui habitent en la huitième sphère, participent de la nature terrestre. Tellement que les Astres & choses célestes ont aussi bien les quatre élémens que les choses terrestres; mais ils sont d'une nature plus excellente. Il y en a qui afferment que les élémens se trouvent aux Anges, & que les Chérubins, Séraphins & Potestés sont de nature du feu; & les Trônes & Archanges, de nature d'eau; les Dominations & Principautés, de nature d'air; quant aux Enfers aussi, les Diables sont de nature du feu; les autres, de nature d'eau, les autres terrestres, & ont quatre fleuves, selon leur condition. Le premier est Phlégéton, qui est de feu sans lumière, ténébreux & noir comme poix; Cocythus d'air puant & infecté; Stix est d'eau froide & gelée; Acheron est terrestre, mais ténébreux, tempestatif, plein d'horreur & tristesse, & de bêtes venimeuses, desquelles on est tourmenté cruellement, & sans rémission. Voila le premier genre d'élémens, duquel l'homme ne peut juger, & la nature desquels on ne peut comprendre, ne expliquer. Et de ceci il n'y a que les Hébreux qui en aient parlé. L'autre genre d'élémens sont posés & mêlés parmi toutes choses. Ce sont ceux desquels j'ai parlé, prins en Aristote, & sont réduits en quatre simplement, desquels tout est composé. Le troisième genre d'élémens n'est pas de soi élément, mais iceux sont multipliés de composés, & entre soi muables. Et sont de la moyenne nature, c'est-à-dire, par-dessus la connoissance de nature. Comme de voir une pierre, nommée Abcestis, laquelle, étant une fois allumée, jamais ne s'étaint; une Escarboucle, reluire en ténèbres; une pierre d'aimant, tirer le fer à soi, &, par la présence d'une pierre, nommée Adamas, cette vertu est ôtée, & beaucoup d'autres pierres ayant vertus infinies. Et sus toutes, la pierre Philosophale, appelée Quintessence, dite autrement l'ame du monde, consistant en l'idée de Dieu. Il y a trois mondes; à savoir, le Monde Élémentel, le Céleste, & l'intellectuel. Voilà tout ce qui se peut dire d'utilité pour la Philosophie naturelle. Il ne reste qu'à former, ou inventer des axiomes & règles, pour s'exercer en dispute sus la Philosophie de Collége, qui a été traitée au précédent. Quant à la manière de la comprendre facilement, j'en ai quelqu'une; mais de la Théologie, je n'en puis trouver;

trouver. Il s'ensuit après, l'Art de Métaphysique, qui traite de Dieu, selon les conjectures naturelles, que ont eu les Philosophes. Mais, d'autant que la Théologie en parle plus apertement, ce seroit superfluité de s'y arrêter. Parquoi nous commencerons à l'Astrologie, pour les Arts Mathématiques.]

FRANÇOIS DE SIGNAC, Seigneur de la Borde, Roi d'Armes de Dauphiné, a décrit le Trépas & Ordre des Obseques & Enterrement du très-Chrétien Roi de France, Henri II du nom, imprimé à Paris, *in*-4°. par Robert Estienne, 1559.

FRANÇOIS SONNIUS *, Docteur en Théologie, premier Evêque de Boisleduc, a écrit Bref & Catholique Discours par la parole de Dieu, pour instruire chrétiennement la jeunesse, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Foucher, 1564.

* Son vrai nom étoit VANDENVELD. Il fut député par Philippe II, au Concile de Trente, en qualité de Théologien. Il assista à Worms, en 1557, à une Conférence entre les Catholiques & les Luthériens. Ce fut dans cette Ville qu'il publia sa *Démonstration de la Religion Chrétienne*, en trois Livres. Le quatrième, qui traite des Sacremens, ne fut publié que long-temps après, à Anvers, l'année même de sa mort. Ce fut lui qui négocia à Rome, auprès du Pape Paul IV, l'érection des nouveaux Evêchés que Philippe II voulut établir en Flandres. Celui de Bosleduc fut du nombre, & Sonnius fut le premier Evêque de ce Siège, dont il prit possession le 16 Novembre 1562. Il passa à celui d'Anvers, en 1570. Son Epitaphe, qu'on lit sur son tombeau, dans la Cathédrale d'Anvers, nous apprend qu'il étoit de basse origine, qu'il vécut soixante-dix ans, & qu'il mourut en 1576. Ainsi il étoit né en 1506. On trouvera son éloge parmi ceux qu'Aubert le Mire a consacrés à la mémoire des savans Flamands, pag. 5. Il y place aussi sa mort en 1576.

FRANÇOIS DE TABOET a traduit de Latin [1], petit Manuel, contenant les Oraisons de Saint Leon, Pape, imprime à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1579.

[1] C'est un Manuel d'Oraisons superstitieuses, attribué faussement au Pape Léon III. Il a pour titre : *Enchiridion Leonis, Papæ, contra omnia Mundi pericula.* Sur quoi voyez NAUDÉ, dans son *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie*, au commencement du Chap. 19. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS DU TERTRE a écrit Salutation à la Roine de France, Loyse de Lorraine, sur son arrivée & bien venue à

Paris ; avec un Chant Paſtoral, imprimée à Paris, par Denys du Pré, 1575.

FRANÇOIS DE SAINCT TOMAS, Advocat à Lyon, a écrit en dix-neuf chapitres, la vraie Forme de bien & heureuſement vivre & gouverner un Royaume ou Monarchie; enſemble le vrai Office d'un bon Prince, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1569. Le ſecond Livre du Cæſar, renouvellé; dont le premier a été fait par Gabriel Symeon, imprimé avec ledit premier Livre, à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1566.

Au quatorzième Chapitre de la forme de bien régir une Monarchie.

[La Loi (dit Pindare) eſt une Dame, l'office de laquelle eſt, d'amender les crimes, corriger les vices, ſuſciter les vertus, rémunérer & avoir en recommandation icelles, conduire & régir la vie bonne & honnête, hôteſſe très-utile & ſalutaire des Royaumes & Républiques. Et (comme dit Ciceron) en laquelle notre penſée, affection, bien & ſalut enſemble de tout le pays conſiſte & ſe repoſe, & ſans laquelle les Royaumes, les Villes & Cités ne peuvent non plus ſubſiſter, que les corps ſans ames. C'eſt la vertu de ſoi-même ſi ſainte, ſi entière & ſi parfaite, que celui qui tâche & procure, ou qui commande qu'elle ſoit obſervée, il deſire le règne de Dieu. Or les Magiſtrats peuvent être juſtement appellés la Loi, à vive voix : & la Loi, en elle, peut être appellée le Magiſtat muet, laquelle doit dominer ſur les Magiſtrats, & non au contraire. Je voi (dit Platon) la mort & la ruine de la Cité, où la Loi ne domine point ſur les Magiſtrats, mais les Magiſtrats ſur la Loi. Au contraire, le ſalut & proſpérité de la Ville, où les Magiſtrats ſont dominés par la Loi, & tous biens advenir au Royaume & République dont le Prince ſera zélateur de Juſtice, Dame & Roine de toutes les vertus, dit Ciceron, & ſans laquelle, dit Saint Auguſtin, que ſont les grands Royaumes & Régions, ſinon que grands brigandages, pilleries, meurtres & violences? Ageſilaus interrogé quelquesfois, quelle vertu étoit meilleure, ou Juſtice ou force, dit que nous n'aurions affaire de force, ſi nous étions tous juſtes. La Juſtice eſt la vertu plus admirable & plus luiſante que l'étoile du jour, diſoit Ariſtote. C'eſt la vertu que les gens Doctes accomparent ſagement à l'huile, & à ſes effets. Car tout ainſi que l'huile qui eſt enclos & ſerré au dedans d'un vaiſſeau, ne profite en rien, & au contraire s'il eſt mis dehors & apliqué à ſon uſage, eſt merveilleuſement utile & profitable : auſſi toute Juſtice procédant de nous, eſt rapportée à autrui, & lui eſt plus profitable, meilleure & plus avantageuſe, qu'à celui dont elle eſt provenue, & qui l'a pratiquée. C'eſt pourquoi Ariſtote dit en ſes Ethiques, que Juſtice eſt une vertu qui ſe

pratique au profit, bien & utilité d'autrui. Et n'en retourne autre chose à ceux qui l'exercent, sinon que pour cette seule vertu, les hommes tels, sont appellés bons & justes, comme entre autres fut Aristides. Et d'autant que nous cherchons un Prince très-bon, qui, à bon droit, soit digne de ce nom, il est de besoin qu'il pratique en temps & lieu cette vertu de Justice, & qu'il soit attentif aux enseignemens de Pythagoras, comme directement adressés à lui en cette sorte. Ne passe point le poids, c'est-à-dire, ne fais & n'entreprends rien qui ne soit juste. Ne blesse point la Couronne : comme s'il disoit, observe les Loix. Ne chemine point par la voie publique : qui vaut autant comme n'ensuis les erreurs de plusieurs ; &, suivant l'honorable exemple des bons Princes, ne viole aucunement les Droits des Magistrats, n'opprime ni foule l'autorité des Loix, mais renvoie & remets tout à Justice.]

FRANÇOIS TILLIER, Tourangeois, a écrit le Philogame, ou Ami des Nôces; premier & second Livre, divisés par chapitres, imprimé à Paris, *in-16.* par Jean Poupy, 1578. *Oniropolia. Prætereà Dialogus Errici, Galliæ & Poloniæ Regis Christianiss. & Echus; Francisco Tillerio, Turonensi, Authore.*

Au Chapitre septième.

[Or voilà notre mariage accompli, pourvu que les parens en soient d'avis. Car sans leur Commandement on ne peut rien en cela, combien qu'il y ait de nouveaux maîtres qui disent, que cela s'entend quant à l'honnêteté seulement, & non quant à la nécessité : mais quoiqu'ils pensent, le droit canon, duquel ils se veulent aider, n'est fauteur de telle opinion. Voyez comme il en prononce : *Le mariage, ne soit légitime si la femme n'est demandée à ceux qui ont puissance sur elle, & ne soit baillée, ne fiancée par les parens : & les nôces autrement contractées, ne méritent le nom de mariages, mais plutôt d'être appelées adultères & fornications.* S. Ambroise est si sévère en ceci, qu'il ne veut qu'on demande conseil à la fille, quand on la voudra marier : car son honnêteté & honte ne lui permettent d'élire un mari, ou montrer quelque affection particulière à un plus, qu'à l'autre, à l'exemple d'Hermione, qui, étant sans cesse sollicitée par Oreste, répondit· ce n'est point à moi de me marier, mais à mon père qui en prendra la charge, s'il lui plaît. Cyrus ne se voulut mariet à la fille de Cyaxares, sans le Commandement de ses parens, bien que le parti fût fort beau. Isaac ne se vouloit marier aux filles des Cananéens, parce que son pére Abrabam lui avoit défendu. Jacob aussi, fils d'Isaac, en fit autant. Ores qu'il n'y eût autorité pour nous y contraindre, la nature nous enseigne cela, par la différence qu'elle met entre la conjonction des hommes & celle des bêtes : c'est que les bêtes n'ont autre mouvemont pour s'acoupler, que le seul appétit, lequel les guide en toutes choses, selon que leur sentiment permet, qui est du tout dépourvu de jugement & de raison :

& cet accouplement ne se peut appeller, à vrai dire, mariage; & au contraire les hommes & les femmes se doivent rapporter du tout à la raison & élection, qu'une prudence mûre doit précéder. Ainsi donc les enfans qui, sans raison ou avis de leurs parens, se marient à leur plaisir, émus seulement d'une folle & téméraire passion, sont du tout déraisonnables. Qui voudroit ici être du tout sur la puissance que le père a sur son fils, ne feroit jamais fin à son discours, car il y a presque plus de raisons, d'exemples & d'autorités, que de paroles. Seulement je me contenterai de ces beaux vers de Catule:

Il ne se faut fascher encontre un tel mary,
Fille, car il n'est bon se fascher à celui
Que ton père & ta mère ont esleu pour leur gendre,
Puis que nécessité te contraint les entendre:
Et ta virginité n'est tienne seulement,
Mais ton père & ta mère en ont également
Chacun une partie, & toy tu as la tierce.
Ne sois doncques contre eux si fascheuse & diverse,
Qui ont donné ton dot, ensemble tous les droicts
A ton mary leur gendre.

Au Chapitre sixième, louant le vin, il dit:

Et de fait Antiphanes τὸ δὲ ζῆν εἰπέ μοι τί ἐστι; πίνειν φημ' ἐγώ. *Dis-moi que c'est que vivre? Boire, ce me semble.* Aussi Scaliger dit:

Non temerè antiquas mutat Vasconia voces,
Cui nihil est aliud vivere quàm bibere *.]

* Ce Distique est de Scaliger le père.

FRANÇOIS TITELMAN *. Voyez CLAUDE HYLAIRE.

* De Cordelier qu'il étoit, il se fit Capucin, l'an 1535, & mourut l'an 1553. — Voyez ci-dessus, à la lettre C, pag. 350.

FRANÇOIS LE TORT, Angevin, a mis en François, le Trésor des Morales de Plutarque de Chæronée, excellent Philosophe & Orateur, contenant les Préceptes & Enseignemens qu'un chacun doit garder pour vivre honnêtement, selon son état & vacation, non moins nécessaires & utiles à ceux qui desirent bien ordonner une Œconomie privée ou particulière, qu'à ceux qui gouvernent les Républiques & manient les affaires d'État; avec les beaux Dits, Faits, Sentences notables, Réponses, Apophthegmes & formes des Harangues des Empe-

reurs, Rois, Ambaſſadeurs & vaillans Capitaines, tant Grecs que Romains. Auſſi les Opinions des Philoſophes & Gens ſavans, touchant les choſes naturelles, pour ſervir d'exemple à ceux qui deſirent ſavoir & enſuivre leurs hauts faits ès guerres, & de meſurer leur Police, Conſeil & Gouvernement en temps de Paix, premièrement recueillies & extraites en langue Latine, des Commentaires Grecs des Opuſcules de Plutarque, par ledit François Le Tort, & par lui-même miſes en François, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1578. *Gnomologia ſeu Repertorium ſententiarum, ex optimis probatiſſimiſque Autoribus exceptum, & in locos communes digeſtum; Authore Franciſco Le Tort, Andegavenſi. Pariſiis, in-16. apud Joannem Poupy*, 1581.

FRANÇOIS DE LA TREILLE, Seigneur de Beroil, Commiſſaire en l'Artillerie, a écrit la Manière de fortifier Villes, Châteaux & autres lieux forts, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1556. Diſcours des Villes, Châteaux & Fortereſſes, batues, aſſaillies, & priſes par la force de l'Artillerie, durant les règnes des Rois Henri II, & Charles IX, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gabriel Buon, 1566.

FRANÇOIS VALLERIOLE, Docteur Médecin à Arles, & depuis Lecteur en la Faculté de Médecine à Thurin, outre pluſieurs doctes Œuvres qu'il a faites en Latin, a écrit en François, Traité de la Peſte, imprimé à Lyon, *in*-16. par Antoine Gryphius, 1566. Voyez quelles Œuvres Latines il a faites, en l'Epitome de la Bibliothèque de Geſner.

Au Chapitre deuxieme dudit Traité.

[L'autre ſource de la peſte (dit Avicenne) procède des formes céleſtes; aſſavoir des Aſtres & leurs configurations & aſpects malins, qui cauſent par leur influence, telles maladies contagieuſes & peſtilentes: comme auſſi témoignent ſur ce, tous les Aſtrologues. Mais, en vérité, quant à mon opinion fondée ſur la divine détermination de Platon, en ſon Epinomide & en Timeus; de Plotin, ſouverain Platonicien, de Jamblichus, Proclus, Mercurius Triſmegiſtus, d'Ariſtote, & Averrois, je trouve cette opinion fauſſe & erronée, de penſer que contagion aucune, ou infortune, incommodité, maladie,

& dommage puissent par les Astres venir aux hommes, d'autant que, comme dit Platon, en son Dialogue intitulé Epinomis, la nature des Astres est très-belle à voir, ordonnée en ses mouvemens, & bien-faisant à tous les animaux, leur élargissant toutes commodités de génération & conservation. Doncques si la nature des Astres est si bonne, qu'elle mérite être appellée divine, (comme en ce même lieu dit Platon) & porte tant de bénéfices aux corps inférieurs, comme peut-il être que les Astres portent infection & contagion en ce bas manoir terrien? comme soit que nulle cause peut produire effets contraires par soi-même. Si donc le bien des corps inférieurs procède des corps célestes: assavoir la génération, production de fruicts, maturation d'iceux, & conservation de la vertu d'un chacun, comme, en vérité, il procède, il ne sera possible que la corruption & extermination des corps procède des Astres. Et parce à bonne raison disoit Aristote, ce monde inférieur être nécessaire, être joint & contigu au supérieur: à fin que toute sa vertu fût conduite & gouvernée par icelui. Si donc les Astres par leur vertu, conservent les créatures de l'univers, comme les pourront-ils par corruption, venin, contagion, dissiper & corrompre? Et le même Auteur Platon, appelle tous les Astres & Etoiles sœurs, pour leur accord à bien faire, & dit être grande méchanceté aux hommes, penser que les aucuns des Astres soient mauvais & malins, & les autres bons, vu qu'ils sont tous bons. Car, comme dit Chalcidius, souverain Platonicien, en ses Commentaires, sur le Timée de Platon, du Ciel rien de mal ne peut naître ni procéder: étant en ce saint lieu, toutes choses, bonnes & ressentant la Divinité, ou rien de malice ne peut consister, & ne peuvent (comme il dit) les Astres changer leur nature, d'autant qu'elle est simple & pure, & ne peuvent dégénérer de celle simplicité & pureté, laquelle par le pouvoir divin, leur a été octroyée. Pourquoi donc leur attribuerons-nous vertu maligne, pestilente, contagieuse, ravissant les animaux par influence venimeuse & pestilente? Car si contagion est la pire chose qui puisse être, (comme en vérité elle est) la plus désordonnée, la plus contre nature, & la plutôt dissipant la vie: de laquelle contagion la source & origine n'est que vice, infirmité, pourriture, & corruption en la matière: comme voulons-nous attribuer aux Astres & au Ciel, principe de toute génération, tel énorme accident? étant les Astres corps célestes, bien ordonnés, très-puissans, sans vice, sans corruption, & sans matière subjecte ou propice à contagion. Et par ce, disoit très-dignement Averrois, souverain Commentateur d'Aristoste, que, quiconque croit Mars, ou autre Planette, disposé en quelle façon que ce soit, nuire aux corps inférieurs, que tel croit en vérité choses étranges de toute la Philosophie. Et icelui même Auteur, sur le neuvième de la Métaphysique d'Aristote, dit, les corps célestes, qui sont principes de toutes choses, être éternels, & en iceux n'y avoir aucun mal, ni erreur, ni corruption: car corruption est de l'ordre des choses mauvaises. Et de là (dit-il) se connoit être impossible savoir ce que les Astronomes disent, y avoir quelques étoiles fortunées, les autres infortunées: ains ce tant seulement se peut savoir, les unes être meilleures que les

autres, étant toutes bonnes. Voilà la belle & vraie sentence de ce souverain Philosophe, ce qu'auparavant, quant à la première partie de cette sentence, avoit doctement dit Aristote, au neuvième Livre de sa Métaphysique, chapitre 10. Le sage Mercure Trismegiste disoit, en son Dialogue intitulé Asclepius, que tout ce qui descend du Ciel, est génératif. Si donc l'influence du Ciel vers nous est générative (comme, en vérité, elle est, disant Aristote que le Soleil & l'Homme engendrent l'Homme) il est certes impossible qu'elle puisse corrompre & meurtrir par contagion. Ce qu'aussi Proclus, interprète de Platon au Livre de l'Ame & du Démon, a confirmé. Les corps célestes (dit-il) par une harmonie souveraine, contiennent en soi toutes choses, les rendent parfaites, & les accommodent entre soi-même & à l'univers. Si donc il est ainsi que les corps célestes rendent parfaites toutes choses, & les accommodent & conservent (comme, en vérité, ils sont, & ce témoigne cet Auteur) comme nous pourront-ils engendrer contagion & infection, qui abolit notre perfection & intégrité, & nous endommage par ravissement de la vie? C'est chose impossible, à dire la vérité. Car cela répugne à la nature de la contagion, qu'elle descende du Ciel: d'autant que contagion n'est autre chose que infection procédante d'une à autre par communication de vapeur pestilente & infecte: &, par ainsi, si des Astres procédoit la peste & contagion, il faudroit par la définition de contagion, que les Astres fussent premièrement infects, s'ils nous doivent par leur influence envoyer contagion pernicieuse. Ce qu'être ne peut en quelque façon que ce soit. D'autant que les Astres, pour être corps célestes, purs, divins, & éloignés de toute corruption, ne recevant aucune infection en eux, n'étant corps matériels, idoines à transmutation ou changement, comme bien disent Aristote & Averrois ès Livres du Ciel & du monde: les Astres, en vérité, n'étant capables d'infection ou contagion, ne la pourront communiquer ça bas. Laissons donc cette vaine & folle opinion de croire la peste venir du Ciel, assavoir de l'influence des Astres: comme en nos lieux communs, chapitre second de l'appendice, j'ai, par longs discours & bonnes raisons, prouvé. Bien est-il vrai qu'elle provient par le secret jugement de Dieu, voulant punir par tel fléau, nos fautes: comme au Levitique & Deuteronome est écrit. Et, pour conclusion, dirons la cause de la peste être la maligne altération & corruption de l'air infectant nos corps.]

FRANÇOIS VATEPIN, de Troyes, a recueilli & mis en bon ordre, par lieux communs, les Fleurs, Phrases, Sentences & manières de parler, contenues ès Épîtres de Ciceron, imprimées à Paris, *in*-16. Latin-François, correspondant l'un à l'autre, par Claude Micard, 1517.

FRANÇOIS DE VERNASSAL, Quercinois, a traduit d'Espagnol, Histoire de Primaleon de Grece, continuant celle

de Palmerin d'Olive, Empereur de Conſtantinople, (c'eſt un Roman) imprimée à Paris, *in fol.* par Jean Longis, 1550.

FRANÇOIS VILLON, de Paris, a fait quelques rimes, revues & remiſes en leur entier par Clement Marot, lequel, en une Epître qu'il a miſe au commencement des Œuvres d'icelui Villon, le voulant excuſer, jette les fautes ſur l'Imprimeur, diſant ainſi: entre tous les bons Livres imprimés de la langue Françoiſe, ne s'en voit un ſi incorrect, ne ſi lourdement corrompu que celui de Villon: & m'ébahi (vu que c'eſt le meilleur Poëte Pariſien qui ſe trouve) comment les Imprimeurs de Paris, & les enfans de la ville n'en ont eu plus grand ſoin. Voilà ce qu'en dit Marot; mais je m'émerveille comme il a oſé louer un ſi goffe Ouvrier & Ouvrage, & faire cas de ce qui ne vaut rien: quant à moi, je n'y ai trouvé choſe qui vaille. Ce Livret a été imprimé à Paris, *in*-16. par Galiot du Pré, 1533 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot FRANÇOIS DE VILLON, Tom I, pag. 241, les Mémoires de Niceron, Tom. V, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 288.

FRANÇOIS XAVIER. Coppie de Lettres miſſives, envoyées des Indes, par François XAVIER *, de la Société du nom de Jeſus, à ſon Prevôt Monſieur Egnace de la Iola & à tous ſes Frères étudians aux Lettres, à Rome, Pavie, Portugal, Valence, Cologne & à Paris; avec deux autres Epîtres dudit Xavier, envoyées aux ſuſdits de la Cité de Goa & Claustre de Tacuturin, traduites d'Italien en François, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Corbon, 1545.

* Le ſtyle de ces Lettres eſt aſſez bon. Elles ſont d'autant plus curieuſes, que, malgré la ſublime piété de leur Auteur, & le deſir ardent de la converſion des Infidèles, dont il brûloit, on y remarque les maximes de Gouvernement, & les moyens toujours employés par cette ſociété, pour établir ſa puiſſance, & s'emparer de l'autorité. Il eſt conſtant qu'on n'avoit en vue alors que le ſalut des Ames; mais du ſoin des ames, aux affaires publiques & politiques, le paſſage étoit facile, & ces maximes y conduiſoient. Au reſte, cette ſociété a rendu les plus grands ſervices à la Religion & aux Lettres; ſes ennemis doivent en convenir. Les Lettres de Saint François Xavier, ont été d'abord

d'abord écrites en Portugais, & traduites en plusieurs langues. Saint François Xavier mourut le 2 Décembre 1552, dans la cinquante-cinquième année de son âge, & fut canonisé le 12 Mars 1622.

FREMIN CAPITIS, Docteur en Théologie, de l'Ordre de Saint François, a écrit la Sauvegarde & Protection de la Foi Catholique, contre les principaux Hérétiques de notre temps, imprimée à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1566. Catéchisme & Instruction des premiers Fondemens de la Religion Chrétienne, utile non-seulement aux simples gens pour bien façonner leurs mœurs & dresser leur vie en bons Chrétiens; mais aussi aux Curés & Vicaires, rédigé en cinquante-trois Homélies accommodées à ce temps, pour les Dimanches de l'année, tiré en partie du Latin de M. Evêque de Mesburg, & fait François & enrichi par ledit Capitis, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1575. Apologie divisée en trois Livres, de S. Jean Damascene, Docteur Grec, contre Leon Isaure, Empereur de Constantinople, & ses Complices, adversaires des Images sacrées de l'Église, jadis traduite de Grec en Latin, & de Latin en François par Fremin Capitis, imprimée à Verdun, *in*-8°. 1573. *Expositio in Exodum à principio ad primogenitorum Ægypti necem usque, aliquot homiliis partita ac concionibus tempore adventûs salvatoris accommodata, Fratre Firmio Capitis, Authore. Parisiis, in*-8°. *anno* 1579.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot FREMIN CAPITIS, Tom. I, pag. 244.

FRIDERIC, premier du nom, Empereur, étoit Docte & aimoit les Poëtes : ayant mis le Siége devant la Cité de Milan, qui s'étoit révoltée, prise & mise icelle en sa subjection, &, pour la seconde fois rasé les murailles; ensemble de quelques autres villes de la Lombardie, étant à Turin Remond Berenguier, dit le Jeune, Comte de Barcelonne & de Provence, fils de Berenguier Remond, fils troisième de Doulce, Comtesse de Provence, accompagné d'une grande troupe d'Orateurs, & Poëtes Provençaux & des Gentilshommes de sa Cour; avec la

Princesse Rixende, ou Richilde, sa femme, vint trouver l'Empereur qui lui fit une grande bien-venue, pour la bonne renommée de ses faits. Et en considération de l'amitié que l'Empereur portoit à la Princesse Rixende, ou Richilde, sa nièce, Roine des Espagnes, après avoir fait hommage de la Comté de Provence, & de Forcalquier, suivant l'inféodation à lui faite, ayant au préalable déclaré la donation des marches de Provence, faite ci-devant par Conrad III du nom, Empereur, oncle dudit Frideric, à Hugues, Prince des Baux, nulle & invalable à l'avantage dudit Remond, le supplia lui donner investiture des terres d'Arles, de Marseille, du Piedmont & des autres qu'il avoit acquises à force d'armes. Ce qu'incontinent lui fut octroyé, & ce fut en l'an 1162. Après, le Comte Remond Berenguier fit réciter plusieurs beaux Chants, en langue Provençalle à ses Poëtes en la présence de l'Empereur, lequel, du plaisir qu'il y prit, étant ébahi de leur plaisantes inventions & façon de rimer, leur fit de beaux présens, & fit un Epigramme en langue Provençale, à la louange de toutes les nations qu'il avoit suivies en ses victoires, auquel Epigramme il loue la langue Provençale, disant ainsi :

Plas my Cavallier Francés,
E la donna Catallana,
E l'onrar del Gynoés,
E la Cour de Kastellana,
Lou Kantar Provençallés,
E la Dansa Triuyzana,
E lou Corps Aragonés,
E la Perla Julliana,
Las Mans, è Kara d'Anglés
E lou Donzel de Thuscana *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 2. — Voy. La Croix du Maine, & ma Remarque sur cet Article, Tom. I, pag. 194.

F. B. DE VERVILLE a écrit les Appréhensions spirituelles, Poëmes & autres Œuvres Philosophiques; avec les Recherches de la Pierre Philosophale. Plus les Soupirs Amoureux : le tout imprimé à Paris, *in*-12. par Timothée Jouan, 1584.

En l'Epître Dédicatoire, pour l'argument de l'œuvre.

[Dieu premier sans commencement, créa tout de rien, composant puis après son œuvre de ce qu'il l'avoit voulu être, & que nous ne connoissons que par les effets, desquels il a constitué les principes, dont il est la cause,

de forte que rien n'y manque : & afin que nous le connoissions par son œuvre, il l'a fait entière par diverses unités assemblées en l'accord, où il les a contraintes, selon sa parole. Ces unités se disent unes, non pour soi, mais à cause de leur séparation, d'autant que l'un, par qui elles sont dites unes, est ce par lequel nous dénotons ce qui peut être multiplié de fait ou d'imagination, sans impiété : car l'un de soi est, qui, consistant par soi-même, est tellement tout, qu'infini, il ne patit point multiplication, &, partant, ce qui se dit un, patissant multiplication, n'est point vraiment un : car l'unité n'est point simple, & une sans infinité. Or ce grand un communiquant une unité seconde ès choses inférieures, les a faites consister de certaines unités assemblées, pour composer tout en un. Ces unités sont la première matière, & les élemens en général, avec ce qu'ils engendrent, dont je discours çà & là. Posant, comme tous les meilleurs, l'humide, le sec, le froid, & le chaud, matières & instrumens des substances, qui tombent en corps, observant tout dedans ce que le Ciel environne, dont l'air, la terre & l'eau sont comme matrices & lieu, ayant en soi le vrai de ce qui se dit tel, & qui en sa composition est échauffé par le Soleil, qui en soi a le feu excitant la rarité de l'esprit chaud que Dieu a laissé aux substances. Ainsi j'estime cet enclos du Ciel, comme grand vaisseau plein en ce dedans des corps, ou s'il y a quelque chose qui se puisse dire leger, il se peut dire de l'air combien qu'on puisse le trouver également pesant à quelque corps que ce soit, qu'on puisse manier, & pour cette occasion en son lieu, comme tout corps, il se dit léger : car en sa place nul corps ne peut être estimé pesant, l'étant autre part, & léger quand il est moins pesant : cependant l'air, en cette qualité, n'étant ni sec ni humide, ains susceptible de l'un & de l'autre, loge en soi le froid qui environne l'humide & le sec. Desquels l'humide est, qui égal en toutes ses parties, ne permet jamais que séparées sans coagulation, elles se touchent sans mêler le tout du moins au tout du plus, & le sec qui se termine en son propre terme, comme toutes autres choses est, dont les parties séparées se peuvent toucher. Or l'humide est ce qui allie le sec, & le sec ce qui sépare l'humide réalement, afin que l'un en l'autre ils soient agités pour un tiers par le chaud, qui, au moyen du froid, les forme selon le patron ordonné en nature, le chaud étant ce qui épart & excite les matières, & le froid ce qui assemble & donne Loi à la chaleur. Voilà en somme le thême de mon œuvre, dont je dilate plusieurs axiomes issus de ceux-ci, usant d'un stile que j'ai élu pour délecter, diversifiant mes discours, ores en proses, ores en vers, &c.

Le Poëme de l'Ame commence ainsi :

Après avoir tenté la matière du monde,
Son estat éternel, & sa forme seconde,
Assemblé maints sujets en un chaos divers,
Des couleurs de Nature ayant vestu mes vers,
Demeslant le plotton des formes que j'amasse,
Afin qu'en sa beauté, sa beauté ne s'efface :

Mon discours me contraint de prendre séparez
Les traits que j'ai desia diversement tirez,
Et choisissant de tout la plus belle partie
Chanter le doux effait qui nous donne la vie, &c.

Au Dialogue de la bonne grace.

Or, il ne faut pas prendre nuement ma définition: car, en cette signification, elle est réciproque, pourceque ce qui plaît a cette force-là, en soi, de se faire estimer plaisant, & faut aussi nécessairement que ce qui est agréable, tombe au gré de ce qui l'aimera, de façon que la bonne grace par soi-même sera aimée, d'autant que l'amour qui est parfaite en son état, a pour objet ce qui aussi est parfait au sien, & diffère de lui. Ainsi ce qui s'unit en quelque proportion, attirera à soi quelque autre qui en est susceptible intérieurement. Par quoi l'esprit qui est meu par amour, pouvant recevoir en soi l'idée de la convenance, constituant la bonne grace, il aimera cette apparence extérieure, dont les accords auront similitude de la belle forme de perfection qu'il a en soi, qui fait que, se mêlant mutuellement en sa puissance & effet, la bonne grace sera divisée en patiente, & agissante, & pour sa juste conversion, ses deux parties, qui sont comme la matière & la forme, auront même nom. D'autant que ce qui vient à gré plaît, à cause de la délectation, ou de l'affection que on a au sujet, ou à cause de tous deux, il faut prendre garde à l'un ou à l'autre. Car on aura beaucoup de contentement de voir une personne à qui sera fort séant tout ce qu'elle fera, laquelle on n'aimera pas pourtant, sinon en tant qu'on lui voudra du bien, pour sa gentillesse: ou bien on l'aimera, pource que ses façons contraignent l'esprit à appeter d'avantage que pour elle: car, avec ce bien là, on souhaitera en être participant, &, par une liaison particulière, où s'arrêtent les affections, on sentira s'obliger à telle affection, qui enfin fait naître l'amour, qui me fait, desirant pour vous, desirer pour moi-même une commune commodité. LA DAMOISELLE. Mais il me semble que la bonne grace s'étend plus généralement, étant comme un cachet qui se peut poser sur beaucoup de différentes cires, & y laisser l'impression de sa figure, ou comme une chandelle allumée, dont la lumière s'étend par tout, laissant égale souvenance de soi à chaque opposé, suivant la distance ou force, ce que l'amour ne peut: qu'ainsi ne soit, plusieurs en même temps verront même personne, & toutesfois ils ne lui porteront pas semblable affection. LE GENTILHOMME. Toute la difficulté de ceci gist en distinction. Car la bonne grace sera sur le sujet opposé, comme le visage présenté au miroir, qui, étant séparé, emporte aussi sa similitude qu'il y laissoit; les esprits sont tout ainsi que ce verre, qui éteint d'un côté par l'extinction du vif argent, qui seul a aussi la faculté de représenter plus fermement les pattons des choses, tant qu'elles lui sont opposées, les laissant évanouir par leur absence, & la bonne grace est comme ce qui s'offre au miroir, laquelle durera, si, par une seconde force, elle peut agir sur l'esprit,

comme l'homme qui, avec le plus dur de tous les verres naturels, gravera sa figure en la glace, de sorte que jamais elle ne s'en peut racler sans la totale ruine de l'état auquel pour lors est le miroir, vraie image des cœurs & esprits humains, qui gardent une belle impression, jusques à tant qu'ils se rompent, & jamais n'en reprennent d'autre, si d'avanture quelque nouvelle puissance ne les refond, & rend de rechef capables à recevoir ainsi qu'auparavant. Il faut aussi distinguer en amour, affection & amitié, d'autant que la grace demeure comme la beauté aussi. Mais l'amour est quelquefois général, & quelquefois particulier, & quelquefois l'un & l'autre : général, quand il se distribue sur beaucoup, & est proprement cette bonté naturelle de chacun envers tous : particulier, quand pour certain respect, on a desir du bien de quelque autre, pour la part ou plaisir qu'on y pense avoir: général & particulier, quand on aime toutes perfections en chacun, & en quelque certaine personne, tant à cause d'elle, que de ce qui la rend accomplie. Et, selon cette dernière distinction, est étendue la bonne grace, qui est la cause de l'amitié & de l'amour, & les effets de l'un & de l'autre. LA DAM. Qui précède en la bonne grace, l'amante ou l'aimée? LE GEN. Elles peuvent être dites selon leur nature coëssentielles & de temps même, leur effet étant une impression, qui se fait de leur mutuelle rencontre ès ames bien nées, par celles qui auront quelque part de la perfection où elles tendent, toutefois il y a trois points à considérer, à cause des sens qui n'apréhendent pas les momens des actions spirituelles, & sur tout en l'affection, qui, ou précédera pour quelque occasion, ou suivra, par le moyen de la raison, & quelquefois par la force de ce qui s'imprime, ou sera naturellement pour maître à l'instant que lui apparoîtra le sujet, &c.

Au Dialogue du bien de la Mort Commune.

On ne s'arrêteroit pas aux mortelles vanités d'ici bas, avec tant de curiosité, qu'on fait: & sur tout si on entendoit bien, que c'est que sans cause on a imaginé comme Monstre épouvantable, la mort vulgaire, qui n'est pas ce qu'on pense, d'autant que telle qu'elle soit, est tant peu, qu'elle n'a puissance sur rien. Car, tandis que nous vivons, elle ne peut forcer nos destinées, &, quand nous sommes hors de cette vie, elle ne peut plus rien espérer de gain sur nous. Aussi si sa force est quelque chose pour le plus, c'est pour un instant, qui n'étant point partie du temps, mais le moins qu'intellectuellement on y peut remarquer, ce qui s'y fera, ne sera point partie de chose aucune. Voilà donc bien de quoi avoir si grand peur, & dont on doive tant craindre la venue, propice aux gens de bien. Davantage si ce que nous disons Mort commune, qui, à vrai dire, n'est qu'un délogement de lieu en un autre, n'est quelque bien, au moins elle efface la rigueur des malheurs qui nous tallonnent importunement & persécutent, nous rendant possible au moins tels que nous étions avant que d'être vêtus de ces misérables corps : que si les payens & ceux qui ont obscurci leur vie ès ténèbres d'impiété, ont connu

quelque vraisemblance de ceci, nous qui respirons cet air, munis de meilleure espérance, & qui adorons la Majesté d'un vrai Dieu, serons-nous si stupides que nous n'ayons davantage d'entendement, pour savoir mieux, & que même Dieu, qui nous tient aussi chers que la prunelle de son œil, ne nous envoie, ainsi que bon père qu'il est, infinies nécessaires adversités, afin que les goûtant, nous dédaignions ce monde, étant cependant empêchés de trop nous affectionner à si peu que cette petite apparence de vie. Ha! que les faits de Dieu sont admirables, que ayant fait cette vie si belle, agréable, & attraiante sur tout, encore elle est, au prix de ce qu'il nous garde comme à ses mieux aimés, obscurité, peine & langueur! N'est-ce pas langueur que de savoir que ce qu'on possède & qu'on veut garder précieusement, tant pour le plaisir que pour la commodité, est sujet à être perdu, sans plus jamais retourner en notre puissance par notre vertu? Et qui est celui qui pourroit avoir délectation aucune en son bien, si une mordante peur lui rongeoit incessamment le cœur, le menaçant asseurément de n'en devoir avoir jouissance certaine? &c.]

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

La FABLE du Fauxcuider, contenant l'Histoire des Nymphes de Diane, transmuées en saules; avec autres Compositions Poëtiques: le tout fait par une notable Dame de la Cour, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547.

Les FAICTS de Jesus-Christ & du Pape, &c. *Censuré.*

Conseil très-utile pour la FAMINE & Remèdes d'icelle; avec un Régime de santé pour les pauvres, facile à tenir, imprimé à Paris, *in*-16. par Jaques Gazeau, 1546.

FARCES. On ne sauroit dire les Farces qui ont été composées & imprimées; si grand en est le nombre: car au passé chacun se mêloit d'en faire. Et encore les Histrions, dits Enfans sans souci, en jouent & récitent. Or n'est la Farce qu'un Acte de Comédie; & la plus courte est estimée la meilleure, à fin d'éviter l'ennui qu'une prolixité & longueur apporteroit aux Spectateurs. Car, comme dit Gratian du Pont, en son Art de Rhétorique, qui voudra savoir le nombre des lignes qu'il faut en Monologues, Dialogues, Farces, Sottises, & Moralités, soit adverti, que quand Monologue passe deux cens vers, c'est

trop, Farces & Sottises cinq cens; Moralités, mille ou douze cens au plus. Aux Epithetes de la Porte ceux de la Farce sont tels; Joyeuse, Histrionique, Fabuleuse, Enfarinée, Morale, Récréative, Facétieuse, Badine, Françoise, Nouvelle: ceux de la Comédie Plaisante, Folastre.

Le FASCICULE [1], ou Fardelet Historial des temps, translaté de Latin en François, imprimé à Genève, *in-fol.* 1495.

[1] C'est une Traduction du *Fasciculus Temporum*, d'un Chartreux, nommé *Wernerus Rolewinck* de Laer en Westphalie. Originairement l'Auteur avoit terminé sa Chronique en 1470. Il la continua depuis jusques en 1484, & pouvoit l'étendre plus loin, puisqu'il ne mourut qu'en 1502. Le Traducteur est *Pierre Farget*, Moine Augustin, que La Croix du Maine a mal nommé Pierre Sarget. Voy. les Art. PIERRE FERGET, ou FARGET, & PIERRE SARGET, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. II, p. 278, & p. 324. (M. DE LA MONNOYE).

Le Livre de la FEMME forte & vertueuse, déclaratif du Cantique de Salomon ès Proverbes, au chapitre final qui se commence *Mulierem fortem quis inveniet?* fait & composé par un Religieux de l'Ordre de Fontevraud, à la requête de sa sœur, Religieuse réformée dudit Ordre, imprimé à Paris, *in-8°.* par Simon Vostre, 1501.

Les FICTIONS Poëtiques, par l'Innocent égaré [1], imprimées à Lyon, *in-16.* par Jean Saugrain, 1577.

[1] *L'Innocent égaré*, nom qu'avoit pris Gilles d'Aurigni, dont il sera parlé en son lieu, est un de ces noms fantasques, tels que s'en donnoient au commencement, & vers le milieu du seizième siècle, quelques-uns de nos écrivains, dont, à ce sujet, Joachim du Bellay se moque, chap. XI, du Liv. II, de son *Illustration de la langue Françoise.* (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman de FIERABRAS [1].

[1] C'est le même que le Roman des douze pairs, où il est parlé du Geant Fiérabras, & de son merveilleux beaume, qui, en un moment, guérissoit les plaies les plus mortelles. (M. DE LA MONNOYE).

Les FIGURES du vieil & nouveau Testament, exposées en prose Françoise, imprimées à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard; avec les Argumens en rime.

La Déplorable fin de FLAMMETE, élégante Invention de Jean de Flores, Espagnol, traduite en langue Françoise, imprimée à Lyon, *in*-8°. par François Juste, 1535.

FLAMMETE [1]. Complainte des tristes Amours de Flammete, à son ami Pamphile, translatée de Latin en vulgaire François, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Claude Nourry, 1532.

[1] C'est la Flammette de Boccace, mise en François, divisée en sept Livres, dont l'Original est Italien, appelé Latin, en ce temps-là, par les ignorans. (M. DE LA MONNOYE).

Histoire de la Guerre civile du Pays de FLANDRES, contenant l'Origine & Progrès d'icelle : les Stratagêmes des guerres; Assiégemens & Expugnations des Villes & Forteresses ; l'État de la Religion : depuis l'an 1559, jusques à la fin de l'an 1582, divisé en cinq Livres; avec les Sommaires sur chacun d'iceux, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1583.

La FLEUR des Commandemens de Dieu, avec plusieurs Exemples & Autorités, extraites tant des Saintes Écritures que des Docteurs & bons anciens Pères, imprimée à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cousteau, 1539.

FLORET [1] en François imprimé à Paris, par Guichard Soquand, 1528.

[1] C'est la Traduction du *Floretus*, Poëme contenant diverses petites Instructions Morales, en vers Léonins. Il est, de même que le Livre, intitulé *Chartula de contemptu mundi*, faussement attribué à S. Bernard ; & c'est le dernier des huit Poëmes Moraux, imprimés ensemble, *in*-4°. l'an 1492, à Lyon, chez Antoine Lambillon, en lettre Gothique, avec des Commentaires. (M. DE LA MONNOYE).

FLORIAN & la belle Elinde, Roman [1].

[1] Ce n'est pas, à le bien prendre, un Roman ; c'est une Histoire Tragique, dans laquelle il n'y a de Romanesque que les noms de *Floridan* & d'*Ellinde*, sous lesquels on a caché les vrais noms du Cavalier & de la Demoiselle, dont on raconte les amours inforunées. Le nommé *Rasse de Brinchamel*, qui en a dressé la relation, telle qu'on la voit a la suite de l'*Histoire* du

du petit Jean de Saintré, la garantit véritable, & en prend à témoin Nicolas de Clémangis, dans une de ses Epîtres; sur quoi j'ose dire, que, si cela est, il faut que cette Epître n'ait pas été comprise parmi celles dont nous avons le recueil, & dont, en 1613, Jean Martin Lydius, donna, *in*-4°. à Leyde, la plus ample Edition. Du Verdier appelle ici *Florian*, le Cavalier qu'à la fin de la lettre R, il appelle *Florent*; mais *Floridan* est le nom qu'il a dans l'Histoire que j'ai citée. *Celio Malespini*, qui l'a rapportée dans la 58ᵉ, *Delle sue dugento Novelle*, s'est contenté de dire *Il Cavaliere e la Donzella*, sans les nommer, ni l'un, ni l'autre. — Le Père Jacques Hommey, Augustin du Couvent de Bourges, pag. 508 de son *Supplementum Patrum*, imprimé, *in*-8°. à Paris, 1685, a rapporté tout au long, en Latin, cette *Histoire de Floridan*, tirée du Manuscrit de Nicolas de Clémangis, des Œuvres duquel il témoignoit, dans la Préface de ce *Supplementum*, avoir dessein de donner une Edition, *in-fol.* augmentée de plusieurs Traités-Anecdotes. Le nom du Cavalier est dans le Latin *Floridamus*, & celui de la Demoiselle *Elvides*, ce qui ne revient point au François *Ellinde*. L'Epître Latine de Clémangis ne contient aussi que cinq feuillets, *in*-8°. ce qui ne fait pas la moitié de la Paraphrase Françoise que Rasse de Brinchamel en a donnée. (M. DE LA MONNOYE).

Histoire du dernier voyage aux Indes, lieu appelé la FLORIDE, fait par le Capitaine Jean Ribaut, & entrepris par le Commandement du Roi, imprimée à Lyon, 1566 [1].

[1] C'est un Imprimé de 56 pages, *in*-8°. L'Auteur, qui l'adresse à un de ses amis par une lettre de Dieppe du 22 Mai 1566, signe N. LE CHALLEUX. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman de FLORIMOND, en rime, écrit en main, en la Bibliothèque du Capitaine Sala, à Lyon.

Chronique du Roi FLORIMOND, fils du noble & vaillant Mataquas *, Duc d'Albanie, imprimée à Paris.

* Il écrit, à la lettre R, *Mataquus*.

FLORIMONT & Passe-Roze, Roman, traduit d'Espagnol en prose Françoise, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes.

La FONTAINE de Joyeuseté, rime, imprimée à Paris, *in*-16.

La FONTAINE de Vie & de Vertu, extraite de toute la

Sainte Ecriture, de laquelle diſtillent très-douces conſolations, ſingulièrement néceſſaires aux cœurs affligés, imprimée à Lyon, *in-16.* par Jacques Berion, 1549.

La FORTERESSE de la Foi, contenant cinq Livres par chapitres; tranſlatés de Latin en François: le premier traite de la vraie Armure des chevaliers de Dieu, & de l'excellence de ſa Sainte Foi Catholique: le ſecond, de la Bataille des faux Chrétiens & Hérétiques, contre icelle Forteresſe de la Foi, & de leur ſubtile déception. Le Tiers de la bataille des Juifs contre icelle, & de leurs énormes crudélités & obſtinées malices. Le quart de la bataille des Sarrazins contre icelle, & de l'abomination & ordure de leur Loi. Le quint de la bataille des Diables contre icelle, & de la perdition de leur Seigneurie & de leur grande misère. Quant au premier Livre, il a trois principales conſidérations; la première ſemble de l'Armure de tous les loyaux Chrétiens en général. La ſeconde de l'Armure des vrais Prêcheurs en ſpécial. La tierce de la nobleſſe & excellence de la Sainte Foi Catholique en particulier: écrite en main ſur parchemin, en un fort gros volume, qui eſt en la Bibliothèque de Monſieur le Comte d'Urfé.

La FORTUNE d'Amours, Sermon joyeux, en rime, imprimée à Lyon, par James Meuſnier.

Briève & claire Expoſition ſur la FOI Chrétienne. *Cenſurée.*

La Vie de Saint FRANÇOIS DE PAULE, imprimée à Paris, par Poncet le Preux.

Fin du troiſième Volume.

DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Tome troiſième des Bibliothèques Françoiſes de La Croix du Maine & de du Verdier*, avec les notes de Meſſieurs *de la Monnoye*, *Falconet & Rigoley de Juvigny*, & n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 18 Novembre 1772. *Signé*, CRÉBILLON.


BRITISH MUSEUM



